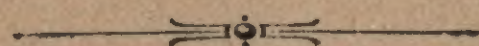
HANDBOUND
AT THE

UNIVERSITY OF

LES

PRÉDICATEURS FRANÇAIS

Dans la première moitié du XVIIIe siècle.



C2163p

LES

PRÉDICATEURS FRANÇAIS

dans la première moitié du XVIIIe siècle

DE LA RÉGENCE A L'ENCYCLOPÉDIE

(1715-1750)

THÈSE

présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Montpellier

PAR

JULES CANDEL

LICENCIÉ ÈS-LETTRES

179324
7/4/23

PARIS

ALPHONSE PICARD & FILS

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES, DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES,
DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL,
DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE CONTEMPORAINE, ETC.

82, Rue Bonaparte, 82

1904



PQ
701
C3

A MONSIEUR L'ABBÉ

ALFRED DESSANE

Aumônier des Sœurs de l'Espérance de Toulouse

Mon cher Ami,

Je vous dédie ce livre, — parce que c'est vous qui m'avez inspiré la volonté de l'entreprendre, le courage de le poursuivre et de le finir ; — parce que, au cours de nos causeries journalières, vous m'avez livré sans compter les trésors de votre esprit si fin, si cultivé, si ouvert aux choses de l'art et de la littérature, vous avez fait éclore des idées que vous retrouverez ici et qui vous appartiennent ; — parce qu'enfin, si imparfaite que soit mon œuvre, comme c'est « mon » œuvre, je sais que vous l'accueillerez avec indulgence.

Je suis heureux de vous donner ce nouveau témoignage d'une amitié toujours fidèle et déjà vieille de vingt-cinq ans.

J. C.

PRÉFACE

Le titre de cet ouvrage n'en précise pas assez l'objet, et le lecteur doit être prévenu du sens un peu restreint que nous donnons à ce mot de « prédicateurs » employé ici faute d'autre. Nous aurions voulu pouvoir écrire « Les Prédicateurs littéraires » ; car ce travail est avant tout une étude littéraire de l'éloquence religieuse au commencement du dix-huitième siècle ; ou, si l'on veut, c'est un essai sur la prose oratoire d'alors, qui n'a presque pas eu d'autres représentants que les prédicateurs catholiques.

Ainsi conçue, notre étude devait comprendre des prêcheurs, même mondains, qui ne furent pas dépourvus de talent; elle devait exclure des sermonnaires, même pieux, qui ont trop dédaigné ou trop méconnu « l'art » ; et il est même des genres dont nous n'avons eu rien à dire. Par exemple, on ne doit pas s'attendre à trouver ici le moindre renseignement sur les missions. Ce n'est point que la matière nous ait fait défaut; elle suffirait à un autre livre plus gros que celui-ci. Mais les missionnaires, en général, ne se mettaient pas en frais de littérature ou d'élégance : ils avaient de plus pressants devoirs et de plus graves soucis. Au reste, ils ont, pour la plupart, laissé périr leurs discours, ordinairement improvisés et adaptés sur le champ à de rustiques auditoires.

On nous objectera peut-être Brydaine ; et nous ne nierons pas qu'il ait été un puissant « remueur d'âmes » ; mais ses moyens étaient tout autres que littéraires. « A tant de dons admirables, il n'a pas ajouté la perfection de la forme, méprisable à ses yeux, il est vrai, le seul pourtant par où il soit donné à un orateur de se survivre et de laisser de soi autre chose qu'un souvenir [1] ». Il ne le faut point juger en effet d'après le fameux exorde popularisé et arrangé par Maury [2] ; ni, peut être, d'après ses sermons imprimés, recueil posthume que Migne n'a pas cru devoir introduire dans sa collection, et dont l'authenticité, malgré les protestations de l'éditeur, a été contestée dès le début [3]. En tout cas, et en admettant même que ces sermons appartiennent à Brydaine, ou qu'il les ait récités comme ils sont écrits, M. l'abbé Bernard, dans une thèse récente [4], les a jugés suivant leurs mérites ; son étude est assez complète pour qu'il soit inutile de la reprendre en sous-œuvre.

Mais c'est peut-être trop insister. Loin d'avoir restreint le nombre des prédicateurs « littéraires », nous craindrions plutôt de l'avoir grossi, et d'avoir mérité le reproche adressé autrefois par Atticus à Cicéron : « *de faece hauris.* »

Littéraire avant tout, notre étude — par voie de con-

---

[1] A. DE COULANGES, *La Chaire française au XVIII*[e] *siècle*, p. 33.

[2] *Ibid.*, p. 332.

[3] *Sermons du Père Brydaine, missionnaire royal, publiés sur les manuscrits autographes*. Seconde édition, 7 vol. in-12°. Avignon, chez Seguin aîné, imprimeur-libraire 1827. — Cf. les *Avertissements* pour la première édition (1823) et pour la seconde.

[4] A. BERNARD, *Le Sermon au dix-huitième siècle*. Paris, 1902.

séquence, — est encore sociale, historique, morale et religieuse; elle est enfin, — par accident et aussi peu que possible, — théologique : le sujet principal ne pouvait se passer de tous ces éléments accessoires. Nous espérons avoir ainsi démontré un fait trop méconnu jusqu'ici : la persistance des traditions oratoires du dix-septième siècle jusque vers l'année 1750. On admet communément que la déformation littéraire et l'affadissement religieux de l'éloquence chrétienne datent de Massillon. Or, jusqu'en 1750 la prédication conserve son caractère et sa dignité traditionnelle; et, s'il y a des prêcheurs précieux et mondains, l'on peut et l'on doit prouver que cette préciosité et cette mondanité sont une autre tradition, dont le dix-huitième siècle n'est pas dès lors responsable tout seul. De plus, s'il est facile de constater dans Massillon une orientation nouvelle, il est visible aussi que ce précurseur tient au passé par des attaches nombreuses et solides; mais surtout il est manifeste que ni les contemporains ni les successeurs immédiats de Massillon ne lui ressemblent, et qu'il n'a pas eu d'influence décisive sur sa génération et sur la suivante, — soit parce que sa nouveauté procède surtout de sa « personnalité » ; soit parce que la masse des prédicateurs est demeurée longtemps timide et routinière ; soit enfin parce que l'œuvre authentique de Massillon n'a pu avoir d'effet appréciable avant 1745, date de la première édition correcte et complète.

Toutefois, parce qu'un changement dans la manière de prêcher n'a pu se produire à date fixe et tout d'un coup, il fallait rechercher et noter à mesure, dans la tradition même, les principes et les progrès d'une évolution. Ce second aspect de la question, qui se superpose au premier

sans l'exclure, ne sera pas sans doute dépourvu d'intérêt si nous parvenons à le mettre en lumière. Pour une raison analogue, les dates de 1715 et de 1750 ne doivent pas être prises à la rigueur. Elles délimitent sans doute une période très caractérisée, et comme une étape complète de la prédication ; elles comprennent à peu près tous nos prédicateurs. Parmi ceux-ci, néanmoins, il en est dont la carrière, à l'une de ces dates, n'était point achevée ; ils ont prêché un peu avant 1715, ou un peu après 1750 ; et nous ne pouvions pourtant nous désintéresser ni des uns ni des autres. Ils nous ont fourni l'occasion de reprendre d'un peu plus haut notre sujet et de le mieux rattacher à ses antécédents, — comme aussi l'occasion de le poursuivre jusqu'en ses prolongements les plus extrêmes.

Cet ouvrage était déjà presque entièrement écrit, lorsqu'ont paru les deux livres de MM. Bernard et de Coulanges sur la prédication au dix-huitième siècle. La première de ces études, qui embrasse tout le siècle, touche à tout un peu rapidement ; la seconde, consacrée à énumérer les causes générales de la décadence, n'entre pas dans le détail des hommes et des œuvres. Toutes deux, effleurant à peine la période qui nous occupe, s'attardent plus volontiers à la période finale. Ni l'une ni l'autre enfin n'accorde aux textes eux-mêmes toute l'attention qu'ils réclament et qu'ils méritent. Or, « il serait peut-être utile de revenir parfois à la lecture des textes, non seulement avec l'intention de les apprécier et les juger, mais dans la pensée qu'il est intéressant et profitable de connaître les écrivains illustres autrement que sur la foi d'autrui, et que l'on gagne et l'on

s'instruit dans leur intimité[1] ». Sans négliger la « littérature » de notre sujet, nous avons cru devoir étudier soigneusement les textes de nos auteurs. Ainsi notre ouvrage, conçu dans d'autres proportions, sur un autre plan, et d'après une autre méthode, demeure utile malgré des redites inévitables ; nous le publions.

C'est pour nous un devoir de rendre ici l'hommage de notre profonde reconnaissance à la mémoire de notre vénéré et regretté maître M. Léonce Couture, dont la direction intellectuelle, toujours aimable et sûre, nous fut si précieuse. Qu'il nous soit permis aussi d'offrir nos sincères remercîments à M. Eugène Rigal, professeur de littérature française à la Faculté des Lettres de l'Université de Montpellier, qui nous a soutenu de ses judicieux conseils et de ses bienveillants encouragements tout le long de ce dur labeur; à M. Maurice Massip, conservateur de la bibliothèque de Toulouse, qui veut bien mettre au service des plus modestes travailleurs les ressources de son savoir et l'agrément de son obligeante urbanité ; enfin, à notre excellent ami M. Eugène Martin-Chabot, archiviste-paléographe, membre de l'Ecole française de Rome, qui nous a aidé avec un infatigable dévouement dans l'ingrat travail des recherches.

Toulouse, 15 avril 1902.

---

[1] Cette citation est empruntée au récent et très bel ouvrage de M. Ferdinand Castets, le savant doyen de la Faculté des lettres de Montpellier : *Bourdaloue*, Paris, Delagrave, 1901.

BIBLIOGRAPHIE [1]

I. — Éditions des Prédicateurs, et recueils ou morceaux choisis de leurs œuvres.

Alletz. — *Modèles d'éloquence ou les traits brillans des orateurs français les plus célèbres ;* Paris, 1753, 2 vol. in-12.

Anselme (abbé). — *Panégyriques et oraisons funèbres*, Paris, 1718, 3 vol. in-12, avec portrait. — *Sermons*, Paris, Gissart, 1731, 4 vol. in-8° ou 6 vol. in-12. = MIGNE XXVI.

Baluze (dominicain). — *Recueil de pensées morales, par forme d'homélies ;* Bourdeaux, Pierre Albespy, 1703, 3 vol. in-8°.

Benat [**Gérard de**]. — *Fragmens choisis d'éloquence* ; Avignon, chez Joseph Payen ; Paris, chez Desaint et Saillant, 1755, 2 vol. in-8°. — *L'Art oratoire réduit en exemples ;* Amsterdam et Paris, Desaint et Saillant, 1760, 4 vol. in-12 (remaniement du précédent).

Bignon (abbé). — *Sermons manuscrits* (probablement reproduits par des copistes). Bibliothèque de Châteauroux, n° 13, f° 74 et sqq. : panégyriques de saint François Xaxier, de saint Bernard et de saint Charles ; f° 111, panégyrique de saint Denis ; f° 142, sermon sur l'aveuglement ; f° 194, sermon sur le jugement général. — Ce ms. contient, en outre, des sermons de Du Jarry, La Rue, La Boissière, La Roche, etc. Il provient des Augustins du Blanc, et porte encore la cote de leur bibliothèque, G 22.

Bizault (oratorien). — *Conférences sur le* Pater *et explication du psaume 4 ;* Bibl. Nat. ms. fr. 13335.

---

[1] L'ordre alphabétique de ce catalogue est établi d'après les initiales des noms d'auteurs, ou, pour les ouvrages anonymes, d'après les initiales des titres.

Boissière [**de La**] (oratorien). — *Sermons du P. de la Boissière;* Paris, chez Henry, rue Saint-Jacques, 1730 et 1731. — Nouvelle édition, revue et corrigée par l'auteur, Paris, Ganeau, 1738, 6 vol. in-12; = MIGNE, t. XXXIV.

Bretonneau (jésuite). — *Sermons du P. Bretonneau, de la Compagnie de Jésus;* Paris, Guérin, 1743, 7 volumes in-12; nouvelle éd., Coignard, 1749. (Traduction italienne, traduction allemande). = MIGNE, XLI.

Chalippe (récollet). — *Sermon sur les reliques et sur les miracles de saint Etienne, premier martyr, prêché à Meaux le 3 août 1724;* Paris, 1724, in-12. — *Oraison funèbre de M. le Cardinal de Mailly, prononcée à Reims le 19 nov. 1722;* Paris, Mazières, rue Saint-Jacques, à la Providence, in-4° de pp. 46. — *La Vie de saint François, instituteur de l'Ordre des Frères mineurs, de celui de Sainte-Claire et du Tiers-Ordre de la Pénitence, avec l'histoire des stigmates, des éclaircissemens, etc., dédié à la Reine;* Paris, Prault, 1728, in-4°.

Chapelain [**Le**] (jésuite). — *Discours sur quelques sujets de piété et de religion;* Paris, Humblot, 1760, 1 vol. in-12 (cinq discours). — *Sermons et discours sur différens sujets de piété et de religion;* Paris, Mercier, Saillant, Desaint, Humblot, 1768, 6 vol. in-12. — *Oraison funèbre de François Ier Empereur, pour le jour de l'anniversaire;* Liège, Barthélemy Colette, 1760, in-12. — *Panégyrique de saint Jean Népomucène, patron de l'Empire*; Liège, Plomteux, 1768, in-8°. Nombreuses rééditions. = MIGNE, LIX.

Charaud (abbé). — *Panégyriques et sermons sur les mystères, prêchés dans plusieurs églises de Paris,* de 1723 à 1744; Paris, Durand et Pissot, 1748, 3 vol. in-12. = MIGNE, XXXVIII (choix).

Chauchemer (dominicain). — *Sermons sur les mystères de la religion chrétienne pour les principales fêtes de l'année;* Paris, 1709, 4 vol. in-12.

Cheminais (jésuite). — *Sermons du P. Cheminais de la Compagnie de Jésus*; Paris, 1690-1. — Nouv. édit. en 1710, mentionnant l'éditeur Bretonneau; en 1729 deux nouveaux volumes : le premier contient une préface intéressante. — Sixième édition, Bruxelles, aux dépens de la Compagnie, 1740; la meilleure, Paris, Josse, 1764, 5 vol. in-12.

Cicéri [**de**] (abbé). — *Sermons et Panégyriques*, par messire Paul-César de Cicéri, abbé commendataire de Notre-Dame de Basse-Fontaine, prédicateur ordinaire du Roi, et ancien prédic. ordin. de la Reine; Avignon, chez Paul Jouve et Jean Chailliol, 1761, 6 vol. petit in-12. = MIGNE LI.

Clément (abbé). — *Sermons*; 1746, in-12. — Autre édition contenant un

sermon sur la consécration de l'église Saint-Sulpice, et un *discours sur la politique* [Cène devant le Roi]; Paris, Robustel, 1746, in 8°. — *Sermons prêchés par M. l'abbé Clément pendant le jubilé en 1750;* Guérin et Delatour, 1759, in-12. — *Recueil des discours prononcés dans l'église de Sainte-Croix, le Carême de l'année 1748, par M. Clément, etc.*, bibl. de Lyon, ms. 1322, f° 59 à 71; simple analyse. — *Ibid.*, f° 140 v°, *sermon de l'abbé Clément sur les spectacles;* f° 173 v°, *sur la pudeur.* — *Sermons pour l'Avent;* Paris, Desaint, 1770, 1 vol. in-12. — *Sermons pour le Carême, etc.*, 3 vol. in-12, *ibid.* 1771. — *Sermons de M. l'abbé Clément, mystères;* Paris, Desaint, 1771, 2 vol. in-12. — *Panégyriques des Saints;* Paris, Desaint, 1771, 3 vol. in-12. = MIGNE, LIV et LV.

Cotonay (jésuite). — *Oraison funèbre de Mgr Louis Dauphin de France, prononcée dans l'église sainte, métropolitaine et primatiale de Narbonne, le 2 juin 1711;* Narbonne, Besse, 1711, in-4° de 24 pp. — *Oraison funèbre de Mgr Charles Goux de la Berchère, arch. de Narbonne, prononcée à Toulouse dans l'église de la maison professe de la Compagnie de Jésus;* Toulouse, Manavit, 1720, in-4°. — *Oraison funèbre de très haute et très puissante princesse Elisabeth-Charlotte Palatine de Bavière, Madame, Duchesse douairière d'Orléans, prononcée le 17 février 1723, dans l'église des PP. Cordeliers de Nancy, en présence de LL. AA. RR.;* Nancy, Cusson, 1723, in-4°, pp. 35.

Fay [**Du**] (jésuite). — *Sermons pour le Carême;* Lyon, chez la veuve Delaroche et fils, rue Mercière, à l'Occasion, 1738, 4 vol. in-15. — *Sermons pour l'Avent et les mystères, ibid.*, 5 vol. in-12, 1743. — *Oraison funèbre de M. de Bousq, archevêque de Narbonne;* Narbonne, 1704, in-4°.

Fénelon. — *Recueil de sermons choisis sur différens sujets;* Paris, Cusson, 1706, in-12 [tome Ier et unique d'un *Journal des Prédicateurs*, entrepris par DU JARRY. Ce volume contient tous les sermons de Fénelon, et d'autres]. La meilleure édition est celle de RAMSAY, Paris, 1718, in-12 (dix sermons).

Gaillard (jésuite). — 1° *Oraison funèbre de très haut et très puissant prince Louis de La Tour d'Auvergne, prince de Turenne, prononcée le 12e jour d'octobre 1692 en l'abbaye de Cluny, où est la sépulture de sa maison, en présence de Mgr le cardinal de Bouillon;* Paris, Muguet, 1694, in-4° de 62 pp. — 2° *Oraison funèbre de François de Harlay, archev. de Paris, prononcée dans l'Eglise de Paris;* Paris, Muguet, 1696, in-4°. — 3° *Oraison funèbre de très haut, trés puissant et*

très excellent prince Mgr Louis Dauphin, et de très haute, très puissante et très excellente princesse Madame Marie Adélaïde de Savoye, son épouse; prononcée dans l'Eglise de Paris le 10e may 1712; Paris, Mazières, 1712, in-4o de 51 pp.; = MIGNE, XXXIII.

Giroust (jésuite). — *Sermons du P. Giroust, de la Compagnie de Jésus;* Tours et Paris, 1700-1701, 5 vol. in-12. (L'approbation, datée du 4 nov. 1700, nomme l'éditeur Bretonneau). — Trois. édit. revue et corrigée; Bruxelles, Eug.-Henri Franck, 1740.

Graveson [de] (oratorien). — *Conférences sur divers sujets de morale et de piété;* Paris, Hérissart, 1763, in-12.

Griffet (jésuite). — *Sermons pour l'Avent, le Carême et les principales fêtes de l'année;* Liège, Bassompierre, 1766, 4 vol. in-8o. — Nombreuses rééditions. — *Panégyrique de saint Louis, prononcé à l'Académie française le 25 août 1743;* Paris, Coignard, 1743, in-4o de 24 pp.. = MIGNE, t. LVI. (Traductions allemande et italienne).

Guillon (abbé). — *Modèles de l'éloquence chrétienne en France après Louis XIV*, ou *Année Apostolique, composée des sermons des prédicateurs les plus renommés depuis Bossuet, Bourdaloue et Massillon, pour chacun des dimanches et fêtes de l'année;* Paris, bureau du *Moniteur des Villes et des Campagnes*, rue Cassette, 20, chez Dupont, 1837, 1 vol. grand in-8o à 2 colonnes (Introduction historique très erronée).

Houdry (jésuite). — *Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne;* Lyon, Boudet, 1696-1702, 15 vol. in-12; dernier volume, *Traité de la manière d'imiter les bons prédicateurs*, = MIGNE, XXXVI et XXXVII. — *La Bibliothèque des prédicateurs, qui contient les principaux sujets de la morale chrétienne mis par ordre alphabétique.* Première édition, Lyon, Boudet, 8 vol. in-4o, 1712-1714; seconde édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur, 8 vol. in-4o, 1715-1716. — *La Bibliothèque des prédicateurs, seconde partie, contenant les mystères;* tomes IX à XI (1715-1717). — *Troisième partie, panégyriques des Saints*, tomes XII à XV; seconde édition de cette partie (1724-1725) revue et corrigée par l'auteur; chez la veuve d'Antoine Boudet. — Tome XVI, *Table*, chez la veuve d'Antoine Boudet, 1721. — *Quatrième partie, contenant les additions et les suppléments*, 7 vol. in-4o (1723-1727), Lyon, veuve d'Antoine Boudet. — Nombreuses rééditions françaises, latines, allemandes, italiennes, etc.

Hubert (oratorien). — *Sermons pour le Carême, l'Avent et sur différents sujets;* Paris, Roulland, 1725, 6 vol. in-12 (éditeur le P. DE MONTEUL); = MIGNE, XXVII.

Ingoult (jésuite). — *Sermons, tome 1er;* 1 vol. in-4°, ms. de 639 pp., catalogue de vente Durel ; Paris, Janv. 1888.

Jard (doctrinaire). — *Sermons;* Paris, Prault et Saillant, 1768, 5 vol. in-12 ; = Migne, LIII.

Jérôme [**Dom**] (feuillant). — *Sermons nouveaux pour l'Avent et le Carême;* Paris, Guérin, 1737 ; deuxième édition, revue et corrigée [par les abbés de la Chambre et Joly de Fleury] ; Liège, Broncart, et Paris, Guérin, 1738, 5 vol. in-12 ; = Migne, XXXI.

Lafiteau. — *Sermons de M. Lafiteau, évêque de Sisteron;* Lyon, Duplain, 1747, 4 vol. in-12 ; = Migne, LII.

Laugier (jésuite). — *Oraison funèbre de Louis-Auguste de Bourbon, souverain de Dombes, prononcée dans l'église collégiale et paroissiale de Trévoux, le 18 décembre 1855;* Trévoux, imprimerie de S. A. R., 1756, in-4° de 22 pp.

Loriot (oratorien). — *Sermons sur les Epîtres de tous les dimanches de l'année* ; Paris, Robustel, 1713, 3 vol. in-12. — *Sermons sur les plus importans sujets de la morale chrétienne, à l'usage de ceux qui s'appliquent aux missions ;* Paris, Edme Couterot, 1695-sqq, 7 tomes en 8 volumes in-12. — *Sermons des fêtes des Saints ;* Paris, Edme Couterot, 1709, 2 vol. in-12. — *Sermons pour l'Octave du Saint-Sacrement ;* Paris, Edme Couterot, 1700, in-12. — *Sermons sur les mystères de la Sainte-Vierge ;* Paris, Couterot, 1700, in-12. — *Sermons sur les mystères de Notre-Seigneur ;* Paris, Couterot, 1700, 2 vol. in-12; = Migne, XXXI (choix).

Migne (abbé). — *Collection intégrale et universelle des orateurs sacrés du premier ordre ; collection également intégrale et universelle des orateurs sacrés du second ordre* ; *enfin, collection intégrale ou choisie de la plupart des orateurs sacrés du troisième ordre, etc.;* Paris, Migne, 1844-1856, 86 vol. in-4°.

Molinier (oratorien). — *Sermons choisis sur les mystères, la vérité de la religion chrétienne et différens sujets de la morale chrétienne* (anonyme) ; Lemercier et Lottin, 1730, 8 vol. in-12. — Deuxième édition, Hérissant et Lottin, 1732, 14 vol. in-12. — Troisième édition, chez Moreau, Gissey, Bordelet, Savoye, Ganeau, 1745, 14 vol. in-12 ; = Migne, XLIV (choix).

Mongin. — *Œuvres de messire Edme Mongin, évêque de Bazas, l'un des quarante de l'Acad. franç., etc., contenant des sermons, panégyriques, oraisons funèbres, etc. ;* Paris, Claude Simon, 1745, in-4°, avec portrait ; = Migne, XLVI.

Nesmond [**de**]. — *Œuvres de monsieur de Nesmond, archevêque de Toulouse, de l'Académie française*; Paris, Durand et Pissot, 1754, 1 volume in-12 ; = Migne, XXX.

Neuville [**Charles de**] (jésuite). — *Sermons du P. Charles Frey de*

Neuville; Paris, Mérigot le jeune, 1777, 8 vol. in-12. — Deuxième édition, Paris, Moutard et Mérigot, et Lyon, Bruyzet-Ponthus, 1777, 8 vol. in-12 [éditeurs les PP. QUERBŒUF et MAT]. Les deux Neuville, dans MIGNE, LVII. Pour les *Oraisons funèbres* séparées, voyez SOMMERVOGEL.

Neuville [**Claude de**] (jésuite). — *Sermons du P. Pierre Claude Frey de Neuville, l'aîné, dédiées au Roi*; Rouen, Dumesnil, 1778, 2 vol. in-12 [éditeur, FREY DE NEUVILLE, avocat au présidial de Rennes; Notice en tête du tome 1er].

Orateurs chrétiens (Les) ou choix des meilleurs discours prononcés dans les églises de France depuis Louis XIV, jusqu'à ce jour; Paris, Vauquelin, 1818, 2 vol. in-8°. — Continuation, Paris, Blaise jeune, 1721, jusqu'au tome 22. [Le recueil contient des sermons des orateurs suivants : Anselme, Boileau, Bourdaloue, Bretonneau, Brydaine, Castillon, Chapelain, Cheminais, Clément, La Roche, La Rue, Fénelon, Fléchier, Fromentières, Giroust, Griffet, Hubert, Du Jarry, Lafiteau, La Boissière, Lejeune, Lingendes, Massillon, Molinier, Neuville, La Parisière, Perrin, Poulle, Soanen, Terrasson].

Pacaud (oratorien). — *Discours de piété sur les plus importans objets de la religion, ou Sermons pour l'Avent, le Carême, et les principaux mystères;* Paris, Desaint et Saillant, 1745, 3 vol. in-12. Autre édition en 1751; = MIGNE, XLV (choix).

Pallu (jésuite). — *Sermons du P. Pallu, de la Compagnie de Jésus*; Paris, Chardon et Durand, 6 vol. in-12 [éditeur le P. DE SÉGAUD]. — Autres éditions : Paris, Bordelet, 1750, 6 volumes in-12; Paris, Durand, 1754-1759, 6 vol. in-12, = MIGNE, XLVI. — Traduction allemande.

Parisière [**de la**] (abbé). — *Panégyriques, sermons, harangues;* Paris, Gissey, Bordelet, Lambert et Durand, 1740, 2 vol. in-12; = MIGNE, XXXIV.

Perrin (jésuite). — *Sermons du R. P. Perrin, de la Compagnie de Jésus, sur la morale et sur les mystères;* Liège, Plomteux, 4 vol. in-12; = MIGNE, LIII. — Traduction allemande.

Pérussault (jésuite). — *Sermons choisis du R. P. P***;* Lyon, Duplain, 1758, 2 vol. in-12. — *Oraison funèbre de très haut, très puissant et très excellent prince royal Léopold Clément, prononcée le 28 juillet 1723, dans l'église des Cordeliers de Nancy;* Nancy, Cusson, 1723, in-4°. — *Panégyrique de saint Louis;* Paris, Coignard, 1737, in-4° de pp. 31; = MIGNE, LI.

Poisson (cordelier). — 1° *Oraison funèbre de très haut, très puissant et très excellent prince Mgr Louis Dauphin, prononcée dans l'église des Cordeliers du grand couvent de Paris, le 18 août 1711, en présence de Mgr l'évêque de Coutances;*

Paris, Coignard, 1711, in-4°. — 2° *Oraison funèbre de très haut et très puissant seigneur Louis-François duc de Boufflers, pair et maréchal de France, prononcée dans l'église des Cordeliers de Beauvais, le 12 août 1712, pour l'anniversaire;* Paris, Guérin, 1712, in-4°. — 3° *Panégyrique de saint François d'Assise, prononcé dans l'église des Cordeliers de Paris le 4 octobre 1732 ;* Paris, Josse, 1733, in-4°. — 4° Divers fragments dans le *Journal de Verdun,* 1711, pp. 110-114; 1712, pp. 395-7 ; 1713, pp. 138-140, etc. — 5° *Fragments d'un sermon prêché à la Salpétrière ;* Bibl. de Cambrai, ms. n° 971, fol. 192-sqq. = MIGNE, XXXIII (choix des oraisons funèbres).

Poncet de la Rivière [**Michel**] (évêque d'Angers). — Ses *Sermons,* extraits de l'édit. subreptice de Massillon (Trévoux, Ganeau, 1704) sont reproduits dans MIGNE, t. XXX.

Prévôt [**Le**] (abbé). — *Recueil des oraisons funèbres prononcées par Pierre-Robert Le Prévôt, chanoine de Chartres, avec le précis de la vie de l'auteur, et des notices historiques à la tête de chaque oraison funèbre* [éditeur Dom SENSARIC] ; Paris, Lottin, 1762, in-12 ; = MIGNE, XLVI.

Recueil des diverses oraisons funèbres de Louis XIV, prononcées à Paris et dans quelques autres villes du Royaume, avec la description, etc. ; la Haye, Meetjens, 1716, in-12.

Renaud (Dominicain). — *Oraison funèbre de très haut et très puissant seigneur François de Neuville, duc de Villeroy, pair et maréchal de France, prononcée à Lyon, dans l'église de la Charité, le 15 septembre 1730. — Oraison funèbre de très haut et très puissant prince Louis d'Orléans, duc d'Orléans, premier prince du sang, prononcée dans le collège général des Jacobins, rue Saint-Jacques, le 22 mars 1742;* Paris, 1742, in-4°.

Richard [**Jean**] (avocat). — 1° *Discours moraux en forme de prônes, etc. ;* Paris, Couterot et Guérin, 1688-94, 5 vol. in-12. — 2° *La science universelle de la chaire* ou *Dictionnaire moral contenant, par ordre alphabétique, etc. ;* Paris, Guérin, 1712, 5 vol. in-8°. (Rééditions en 1714, 1718, 1730, etc.) — 3° *Eloges historiques des Saints ;* Paris, 1716, 4 vol. in-12. Cet avocat a encore édité les sermons de FROMENTIÈRES (Paris, 1688-96, 6 vol. in-8°), et rédigé ceux de JOLY, évêque d'Agen (Paris, 1691-96, 8 vol. in-8°).

Roche [**de la**] (oratorien). — *Panégyriques des Saints ;* Paris, Moreau, rue Saint-Jacques, 2 vol. in-12 ; *Avent,* 1 vol. ; *Carême,* 3 vol. ; *Mystères,* 2 vol. ; 1724 ; = MIGNE, XXVI.

Rue [**de La**]. — 1° *Sermons du P. de La Rue, de la Compagnie de Jésus ;* Paris, Rigaud, 1719, 4 vol. in-8° ; seconde édition, Lyon,

Anisson et Poruel, 1719; troisième, Lyon, Bruyset, 1728; quatrième, revue et corrigée, *ibid.*, 1736, etc. (Il y avait déjà eu deux éditions subreptices: Trévoux, 1706, 4 vol. in-12; Bruxelles, Foppens, 1710, 4 vol. in-12.) — 2° *Panégyriques des Saints avec quelques autres sermons du même auteur sur divers sujets* [édit. BRETONNEAU]; Paris, Gissey et Bordelet, 1740, 2 vol. in-12. — 3° *Oraisons funèbres* séparées (voyez l'énumération dans Sommervogel); = MIGNE, XXVIII. — 4° *Panégyrique de saint Bernard, prêché dans l'église des Feuillans le 20 août 1628;* Arch. Nat. ms. 422, n° 7, 10e pièce, 20 pp. in-f° (déclamation contre Fénelon).

Ségaud [de] (jésuite). — *Sermons du P. de Ségaud de la Compagnie de Jésus*; Paris, Guérin, 1750; t. I, *Avent*, et premiers sermons du *Carême ;* t. II et III, *Carême ;* t. IV et V, *Panégyriques et Mystères ;* chez Coignard et Boudet, 1751. — Nouvelle édition, Coignard et Boudet, 1752, 6 vol. in-12. [Editeur, le P. BERRUYER]. Traductions italienne, allemande, polonaise. = MIGNE, XLVII.

Séguy (abbé). — *Panégyriques des Saints ;* Paris, Prault, 1736. 2 vol. in-12. — *Sermons pour les principaux jours de Carême, c'est-à-dire les dimanches et les fêtes* (dix sermons); 1744, in-12. — *Panégyrique de saint Augustin, évêque d'Hippone, prêché dans l'église des grands Augustins le 28 août 1730 ;* Paris, Coignard, in-4° de 43 pp. — *Panégyrique de la bienheureuse Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, prononcé à Meaux;* Paris, Prault, 1752, in-4° ; = MIGNE, LII.

Sénault [**Joseph**] (dominicain). — *Œuvres choisies, contenant cent cinquante projets de discours en forme de sermons, etc.;* Paris, Chrysostome Rémy, 2 vol, in-12.

Sensaric [Dom] (bénédictin). — *Sermons, mystères et panégyriques, prêchés dans différentes églises de Paris;* Paris, Desaint, 1771, 4 vol. in-12. Au tome Ier, pp. 4-sqq., une courte notice sur SENSARIC; pp. 1-11, dédicace (signée Dom ANSART) à Dom CHRÉTIEN, grand prieur de l'abbaye royale de Saint-Denis en France. = MIGNE, LI.

Séraphin (capucin). — *Homélies sur les évangiles des dimanches de l'année;* Paris, Edme Couterot, 1694 sqq. 6 vol. in-12. — *Homélies sur les évangiles ou épîtres, des mystères et fêtes du mois de novembre et de décembre;* 2 vol. in-12, 1697. — *Homélies sur les évangiles et les épîtres des mystères et fêtes des mois de janvier, février, mars et avril ;* 4 vol. in-12, 1703; = MIGNE, XVII.

Soanen (oratorien). — *Sermons sur différens sujets, prêchés devant le roi ;* Lyon, Duplain, 1767, 2 vol. in-12; = MIGNE, XL.

Surian (évêque de Vence). — 1° *Petit Carême ;* Paris, Nyon, 1 vol. in-12, 1768. — 2° *Sermons* [revus et publiés par l'abbé DE LA CHAMBRE); Liège, chez Broncart ; Paris, chez Guérin, 2 vol. in-12, 1738 ; édition faite du vivant et sans l'aveu de l'auteur ; elle contient des sermons qui ne sont pas de lui. — 3° 2 volumes mss., acquis par l'abbé MIGNE à la vente de Mgr GUILLON, probablement authentiques, collationnés avec l'édition de Liège et publiés par MIGNE, t. L. — 4° *Oraison funèbre du roi de Sardaigne*, publiée pour la première fois par A. ROSNE. — 5° *Panégyrique de saint Louis* (n'est pas dans le *Recueil des pièces d'éloquence présentées à l'Acad. Franç. ;* Paris, Coignard, 1723 ; voyez sur cette omission, DU SAUZET, III, 34).

Terrasson [**André**] (oratorien). — *Sermons de feu le Révérend P. A. Terrasson, prêtre de l'Oratoire, pour le Carême ;* à Paris, chez François Babuty, rue Saint-Jacques, 1726, 4 vol. in-12 ; édités par le P. GAICHIÉS, réimprimés en 1734 ; = MIGNE, XXIX.

Terrasson [**Gaspard**] (oratorien). — *Sermons de M. Gaspard Terrasson, ci-devant prêtre de l'Oratoire ;* Paris, Didot, à la Bible d'or, quai des Augustins, 1749, 4 vol. in-12. (Approbation du 22 septembre 1747 ; en tête, un avertissement qui contient la vie de l'auteur). Il avait déjà couru une édition contrefaite : *Nouveaux sermons d'un célèbre prédicateur ;* Utrecht, 1733, 1 vol. in-12.

Tour [**de La**] (abbé). — 1° *Sermons et Panégyriques* ; Tulle, chez Pierre Chirac, 1749-50, 3 vol. in-8°, 13 sermons. — 2° *Œuvres de M. l'abbé de La Tour ;* 24 vol. in-12, 1761 à 1777, à Cologne, chez Jean-Frédéric Mottiens ; = MIGNE, LX et suiv.

Tournemine [**de**] (jésuite). — *Panégyrique de saint Louis, roi de France, prononcé dans la chapelle du Louvre, en présence de MM. de l'Académie Française le 25 août 1733, par le P. de Tournemine ;* Paris, Coignard, 1723 in-4° de 20 pp.

Tracy [**de**] (théatin). — *Panégyrique de sainte Chantal, par le P. de Tracy, Théatin ;* Paris, Thiboust, à la place de Cambray, 1753, in-4°.

Treul [**Du**] (oratorien). — *Sermons choisis de M. D. T. P. D. L. O. ;* Lyon, Duplain, 1757, 2 vol. in-12 ; = MIGNE, XLVII.

Trublet (abbé). — *Panégyriques des Saints, précédés de réflexions sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier ;* Paris, Briasson, 1755. 1 vol. in-12. — Seconde édition, Paris, Briasson, 2 vol. in-8° et in-12, 1764. Dans cette édition, le second volume comprend les *Réflexions ;* MIGNE (LIII) n'a édité que les *Panégyriques*.

II. — Ouvrages consultés et cités.

Adry. — *Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire* (titre seul imprimé, le reste manuscrit). Bibl. Nat., fonds français, nos 25681 à 25686, 6 vol. in-4°. Voyez une copie de la préface aux Archives Nationales, M 21. Notez le supplément à la fin du t. VI, f°. 260. Il contient : 1° *Parnassus oratorius* ; — 2° *Pères de l'Oratoire dont on a gravé le portrait* ; — 3° *Pères de l'Oratoire dont la vie a été imprimée* ; — 4° *Pères de l'Oratoire qui ont été des Académies* ; — 5° *Table alphabétique* ; — 6° *Oratoriens qui ont prêché devant le roy et qui ont été évêques* ; — 7° *Les auteurs anonymes.*

Albert (abbé). — *Dictionnaire portatif des prédicateurs françois dont les sermons, prônes, homélies, panégyriques ont été imprimés, etc.* ; Lyon, chez Pierre Bruyset-Ponthus, rue Mercière, à la Croix d'Or, 1757, in-8°. — *Nouvelles observations sur les différentes méthodes de prêcher, avec un recueil de tous les prédicateurs qui ont prêché l'Avent et le Carême devant leurs Majestés Louis XIV et Louis XV, qui ne se trouvent nulle part* ; Lyon, Bruyset-Ponthus, 1757, 1 vol. in-12.

Alembert [d']. — *Histoire des membres de l'Académie Française, morts depuis 1700 jusqu'à 1770* ; Paris, Mouttard, 1787, 5 vol. in-12 (avec un supplément).

Anecdotes dramatiques ; Paris, chez la veuve Duchesne, libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût, 1775, 4 vol. in-12.

Anecdotes et mémoires secrets sur la Constitution Unigenitus ; (Sllad) 1739, t. I, xiv-182 pp. ; t. II, 200 pp. — 1733. Nouvelle édition revue, corrigée augmentée, t. III, xviii-263 pp, ; t. IV, 228 pp. ; t. V, ii-141 pp. ; t. VI, 177 pp. (ouvrage rare).

Anecdotes sur le choix d'un confesseur pour le roi Louis XV ; Bibl. de Bourges, ms n° 276, 142 ff.

Année Françoise (L'), ou vie des hommes qui ont honoré la France ou par leurs talens ou par leurs services, ou surtout par leurs vertus. Pour tous les jours de l'année ; Paris, Nyon l'aîné, 1789, 3 vol. in-12.

Annonces, affiches et avis divers ; 1752 à 1784, 33 vol. in-4°. Ce recueil est appelé quelquefois *Affiches* ou *Feuilles des Provinces*. Chaque numéro a quatre pages ainsi divisées : *Avertissements*, — *Biens et charges à vendre*, — *Livres nouveaux*, — *Avis divers*. — Il paraissait un numéro par semaine.

Apollinaire (P.). — *Bibliotheca fratrum minorum provinciarum*

Occitaniae et Aquitaniae auctore P. Apollinare à Valentia Segalaunorum ejusdem ordinis, provinciae vero parisiensis alumno ; Romae, Nemausae, 1894, in-4°. — *Histoire des Capucins de Toulouse ;* Toulouse, 1897, 3 vol. in-8°.

Apologie des miracles faits ou à faire au tombeau de M. Pâris, avec les litanies et les cantiques en l'honneur du B. Diacre, etc. ; à Bruxelles, à l'Enseigne de la vérité, 1732, in-18 de 72 pp. (ouvrage rare).

Appelans (Les) célèbres, ou Abrégé de la vie des personnes les plus recommandables entre ceux qui ont pris part à l'appel interjetté contre la Bulle Unigenitus, avec un discours sur l'appel où l'on expose sommairement l'histoire des disputes qui ont donné lieu à l'appel et l'importance de la cause des Appelans. Slnd, 1753, 1 vol. in-12 de XCI-636 pp. (L'ouvrage est probablement de Barral).

Argenson [d']. — *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, de 1725 à 1757, publiés pour la première fois d'après les manuscrits autographes de la bibliothèque du Louvre, pour la Société de l'histoire de France, par E.-J.-B. Rathery ;* Paris, 1856-1867, 9 vol. in-8°.

Arnaud [Antoine]. — *Réflexions sur l'éloquence ;* à Paris, chez Florentin Delaulne, devant l'église de Sorbonne et rue Saint-Jacques, au-dessus des Mathurins, à l'Empereur, 1695. Avec privilège du roi. Achevé d'imprimer le 24 déc. 1694 (ouvrage rare). — Deuxième édition par les soins du P. BOUHOURS, Paris. Josse, 1700 ; précédée de deux lettres de M. de SILLERY, évêque de Soissons, au P. LAMY bénédictin, continuateur de la thèse de DU BOIS, et d'une lettre de ce même P. LAMY.

Aubertin [Ch.]. — *L'esprit public au XVIIIe siècle ;* deuxième édition, Paris, 1873, 1 vol. in-12.

Bachaumont. — *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres en France depuis 1762 jusqu'à nos jours ;* (Les 5 premiers volumes seuls sont de Bachaumont) ; Londres, John Adamson, 1777-1789, 36 vol. in-12. — On a publié une *Table,* Bruxelles, Mertens, 1866, 1 vol. in-12.

Backer [de]. — *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, par les PP de Backer, Liège et Paris, 1869, 3 vol. in-4°.

Barbier (l'avocat). — *Chronique de la Régence et du Règne de Louis XV;* 1718-1763, ou *Journal de Barbier, etc,;* Paris, Charpentier, 1853, 8 vol. in-12.

Bergier (pseudonyme de Chaudon). — *Les grands hommes vengés ;* Paris, 1769, 2 vol. in-12.

Bernard (A). — *Le Sermon au XVIIIe siècle* (thèse) ; Paris, Fontemoing, 1901, 1 vol. in-8°.

Bibliothèque d'un homme de goût, ou avis sur le choix des meilleurs livres écrits en notre langue sur tous les genres de science et de littérature, etc., par L. M. D. V., bliothécaire de Mgr le Duc de X..., t. I, à Avignon, de l'imprimerie de Joseph Blery, et se vend chez Antoine Aubanel, libraire, rue de la Balance, 1772, in-12.

Bicaïs (oratorien). — *Notices de l'Oratoire de France, ou recherches sur les membres de cette congrégation qui se sont distingués parleurs talents et leurs vertus;* Bibl. publique d'Aix, mss 331-332-333. — Le nº 333 est surtout intéressant; 75 notices, 315 pp.

Bonardi. — *Bibliothèque des écrivains de la Congrégation de l'Oratoire de France;* 1 vol. in-4º, ms de 837 pp. aux Archives de l'Oratoire.

Bords [**Des**]. — *De la meilleure manière de prêcher;* Rouen, 1700, 1 vol. in-12.

Bougerel. — *Hommes illustres de Provence;* Paris, Hérissant, 1752, 1 vol. in-12. C'est un essai, et comme le prélude d'un grand ouvrage dont l'Oratoire possède les fragments, très précieux.

Boysse [**E.**]. — *Le théâtre des Jésuites;* Paris, Vaton, 1880, in-12.

Brillon. — *Le Théophraste moderne;* Paris, Michel Brunet, in-12, 1699, 1700, 1701.

Buvat. — *Mémoires*, publiés par M. Campardon, archiviste aux archives nationales; Paris, Plon, 1865, 2 vol. in-12. (Ces *Mémoires* vont de 1715 à 1723).

Carayon [**A**]. — *Bibliothèque historique de la Compagnie de Jésus, ou Catalogue des ouvrages relatifs à l'histoire des Jésuites depuis leur origine jusqu'à nos jours;* Paris, Durand; Londres, Barthès and Lowel; Leipzig, Franck, 1874; 1 vol. in-8º.

Castets [**Ferdinand**]. — *Bourdaloue; la vie et la prédication d'un religieux au XVIIe siècle;* Paris, Delagrave, t. I; un vol. in-8º.

Catalogue des écrivains de l'Oratoire de France; Bibl. Nat. ms. fr. 24871, fol. 135-143. (Inconnu à Ingold).

Cerveau [**René**]. — *Nécrologie des plus célèbres défenseurs de la vérité du XVIIe et du XVIIIe siècles;* Paris, 1760 et sqq. (sans indication de libraire), 7 vol. in-12 (le t. VII est un supplément).

Chaudon et Delandine. — *Nouveau dictionnaire historique, etc.;* Caen, chez Leroy; Lyon, chez Bruyset-Ponthus, 1789, 9 vol. in-8º.

Compayré [**G**]. — *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le XVIe siècle;* quatrième édition, Paris, 1883, 2 vol. in-12.

Condorcet. — *Vie de Voltaire*, suivie des *Mémoires de Voltaire, écrits par lui-même* ; Londres (sans nom d'éditeur), 1791, 2 vol. in-32.

Coulanges [A. de]. — *La Chaire française au XVIII*e *siècle*. Première partie, par A. de Coulanges [pseudonyme de M. l'abbé A. Rosne] ; Paris, Bloud, (sans date, 1901), 1 vol. in-8°.

Créquy [marquise de]. — *Souvenirs de la marquise de Créquy*. 1710-1803 ; Paris, Delloye, 1840, 5 vol. in-8°, avec portrait.

Dangeau [marquis de]. — *Journal* publié en entier pour la première fois par MM. Soulié, etc. ; Paris, Didot, 1853 à 1860, 19 vol. in-8°. Le dernier volume contient les Tables.

Desfontaines. — *Le Nouvelliste du Parnasse* ; pour les années 1830-32, 3 vol. in-12. — *Observations sur les écrits modernes*. (Œuvre de Desfontaines principalement) ; Paris, Chaubert, du 1er mars 1735 au 31 août 1743, 34 vol. in-12. Le t. 34e inachevé n'a que 72 pp. — *Jugemens sur les ouvrages nouveaux*, depuis 1744 jusqu'en 1745 ; Avignon, 1 vol. in-12.

Desnoiresterres [G.]. — *La comédie satirique au XVIII*e *siècle. Histoire de la Société française par l'allusion, la personnalité et la satire au théâtre. Louis XV, Louis XVI, La Révolution.* Paris, Didier, 1885, 1 vol. in-8°.

Dictionnaire d'anecdotes, de traits singuliers et caractéristiques, etc. ; Paris, Combes, 1768, 1 vol. in-12.

Dinouart. — *Journal ecclésiastique* ou *Bibliothèque des sciences ecclésiastiques*, commencé en 1760 ; plus de 100 vol. in-12. — *L'éloquence du corps ou l'action du prédicateur, ouvrage utile à tous ceux qui parlent ou qui se disposent à parler en public* ; seconde édition revue et augmentée, Paris, Desprez, 1761, 1 vol. in-12. Après l'ouvrage proprement dit (pp. 1 à 286), on trouve le poème latin du P. Lucas (pp. 289-348), celui de l'abbé de Villiers (pp. 350-454) et celui de Sanlecque (pp. 436-444).

Dominicains (papiers concernant les). — Archives Nationales, notamment O 519 et O 521.

Dorsanne. — *Journal de M. l'abbé Dorsanne, docteur de Sorbonne, chanoine et chantre de l'église de Paris, grand-vicaire et official du même diocèse. Concernant tout ce qui s'est passé à Rome et en France dans l'affaire de la Constitution* Unigenitus, *avec des anecdotes très intéressantes pour connaître les intrigues et le caractère de ceux qui ont demandé et soutenu ladite Constitution, aussi bien que tous ceux qui y ont pris part*. — « Nihil opertum quod non revelabitur ». — [Avec un portrait du cardinal de Noailles intercalé dans le titre] ; Rome, aux dépens de la Société, 1753, 6 vol. in-12. — Autre édition, revue sur le ms. original, et augmentée d'une table des matières ; Paris, 1756.

...

Duclos. — *Mémoires secrets* : Ed. Belin. Paris, 1821, 3 vol. in-8°.

Europe Ecclésiastique (L'), ou Etat du Clergé contenant : 1° l'Eglise universelle; 2° le Clergé de France; 3° le Clergé de Paris; 4° la Chapelle du roi, avec toutes les notions d'histoire, de chronologie et de géographie qui concernent chaque objet; Paris, Duchesne, libraire, rue St-Jacques. Cet almanach, très rare, n'a que deux années (1756 et 1757). La Bibl. Nat. possède celui de 1757 (G 439 A) A ce recueil succèda un autre périodique plus pratique, *La France Ecclésiastique*, plus longtemps continué (de 1764 à 1789). — *L'Europe Ecclésiastique* a ceci de précieux pour nous, qu'elle mentionne les Prédicateurs de la Cène devant le Roi depuis 1700 jusqu'en 1756, et de la Pentecôte, dans le même intervalle. — La *France Ecclésiastique* contient les Prédicateurs de la Cour pour les années suivantes, et peut servir à combler quelques lacunes. Mais la collection de cet ouvrage est partagée entre la Bibl. Nat. et la Bibl. de l'Arsenal.

Fénelon. — *Dialogues sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier;* Paris 1718, in-12. (Voyez *Œuvres complètes*, édition Jouby, tome VI).

Feller. — *Journal historique et littéraire*; Luxembourg, Liège et Maestricht, 1773-1794, 60 vol. in-12.

Foix [de] (jésuite). — *L'Art de prêcher la parole de Dieu*; Paris, Pralard, 1687. — Réimpression (inconnue à Sommervogel et Backer) : *Les règles de l'éloquence chrétienne ou l'art de prêcher la parole de Dieu, dialogues ;* à Paris, chez Florentin et Pierre Delaulne, rue Saint-Jacques, à l'Empereur et au Lyon d'Or. M. DCC I. in-4°. Epître dédicatoire à l'Archev. d'Alby, Serroni; approbation de M. Courcier ; extraits du privilège, 2 oct. 1686, et la mention : *achevé d'imprimer le 15 janvier 1687*. Une table analytique des matières donne la suite des idées ; édition splendide.

Fréron. — *Lettres sur quelques écrits de ce temps* (1749-1754) ; 13 vol. in-12. — *Année littéraire*, par le même, de 1754 à 1776; continuée après sa mort jusqu'en 1790. En tout, 292 volumes.

Gaichiés [**P**.] (oratorien). — *Maximes sur le ministère de la chaire et discours académiques;* Paris, Estienne, rue Saint-Jacques, à la Vertu, 1739. Cette édition, qui est la meilleure, n'est pas la plus ancienne. — Première édition, Paris, 1710 : *Maximes sur le ministère de la chaire par M... P. D. L. O.;* Bougné, 1710, in-12 de 352 pp. ; deuxième édition, sous le nom de Massillon, 1712. En outre, nous en possédons un exemplaire portant le nom de Massillon et daté de 1729. Il existe un

ms. à la bibl. de Montbéliard (nº 58). — Editions récentes, Paris et Besançon, 1828; Paris, Walzer, 1868. Traduction allemande par J.-Chrys. Messerschmidt, 1757.

Galerie de l'ancienne cour ou mémoires anecdoctes pour servir à l'histoire de Louis XIV et de Louis XV; Maestricht, J.-E. Dufour et Ph. Roux, imprimeurs libraires associés, 3 vol. in-12, 1787.

Gaultier [**Séraphin de**] (récollet). — *Abrégé de l'éloquence apostolique*; Avignon, 1712, in-12.

Génin. — *Les religieux et la congrégation des Réguliers à la fin du XVIIIe siècle.* Article dans la *Revue des Questions historiques*, 1875, p. 89 et sqq.

Gibert. — *Jugement des sçavans sur les auteurs qui ont traité de rhétorique;* tome IIIe et dernier, *contenant les jugemens des maîtres les plus fameux qui ont traité de l'éloquence, dans les derniers temps*; Paris, Martin, 1719.

Gisbert [**Blaise**] (jésuite). — *Le bon goût de l'éloquence chrétienne;* Lyon, Boudet, 1702, 1 vol. in-12. — Deuxième édition refondue : *L'éloquence chrétienne dans l'idée et dans la pratique*; à Lyon, chez Antoine Boudet, rue Mercière, à la Croix-d'Or, 1715. (Approb. du 20 avril 1704, permission du provincial, 12 sep. 1714, privilège, 8 août 1714). — Nouvelle édition, *où l'on a joint les remarques de M. Lenfant* [*pasteur protestant*], Amsterdam, Bernard, 1728; — Lyon, chez Bruyset, 1741; Louvain, 1763; Paris, 1766. Traductions étrangères; (cf. Sommervogel, III, 1461-62). — Editions récentes : Palmé, 1860; Hervé, 1865.

Goujet. — *Bibliothèque Françoise ou Histoire de la littérature françoise dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut tirer des livres publiés en françois depuis la découverte de l'imprimerie, pour les connoissances, etc.;* Paris, Mariette et Guérin, 1741 et sqq. 18 vol. in-12. — *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du XVIIIe siècle, pour servir de suite à celle de Du Pin;* Paris, Pralard, 1736, 3, vol. in-12. (Un 4e volume, commencé d'imprimer, n'a jamais paru.)

Guyot. — *Discours où l'on se propose divers moyens de rendre la prédication utile au public*, par l'abbé Guyot; Paris, 1714, in-12.

Hébrail et de Laporte. — *La France Littéraire;* à Paris, chez la veuve Duchesne, 1769-1784, 4 vol. in-12. (Noter II, 524-26; III, 194-5; IV, 149).

Hénault. — *Memoires du président Hénault;* Paris, Dentu, 1885, 1 vol. in-8º.

Ingold. — *Essai de bibliographie oratorienne;* Paris, Sauton et Fé-

chez, 1 vol. in-8°. — *Supplément, etc.;* Paris, Téqui, 1882, in-4°. — *L'Oratoire et le Jansénisme au temps de Massillon;* Paris, Sauton, 1880, brochure in-8° de 18 pp. — *Le chevalier d'Aguesseau et l'Oratoire;* Paris, Sauton, 1879, broch. in-8° de 43 pp. — *L'Oratoire et la Révolution ;* Paris, Poussielgue, 1883, in-8° de 102 pp.

Jarry [**Du**] (abbé). — *Sentimens sur l'art de prêcher, avec des réflexions sur les différens caractères des prédicateurs;* Paris, Dezallier, 1694, in-12. — Réimprimé sous ce nouveau titre : *Le ministère évangélique ou Réflexions sur l'éloquence de la chaire;* Paris, 1726.

Jésuites. — *Pièces relatives à l'histoire de l'Ordre ;* Archives Nationales, M 240-1, 243-4, MM 548; maisons et collèges, M 245-249, MM 635; collèges, MM 250.

Jésuites démasqués [*Les*] ou *Annales historiques de la Société*; aux dépens de la Compagnie, 1759, in-32 de XVIII-144 pp. (ouvr. rare).

Joannet. — *Lettres sur les ouvrages de piété, dédiées à la Reine ;* Paris, Michel Lambert, 1754-1764. Dès 1757, le recueil prend le sous-titre de *Journal chrétien ;* ce sous-titre devient le titre principal en 1758; 40 vol. in-12, deux brochures de 72 pp. par mois.

Joly [**J.-R**.]. — *Histoire de la prédication, ou la manière dont la parole de Dieu a été prêchée dans tous les siècles*, par le P. J.-R. Joly, Capucin; Paris, 1767, 1 vol. in-12.

Journal historique sur les matières du temps, contenant aussi plusieurs nouvelles de littérature et autres remarques curieuses; à Verdun, chez Claude Muguet (périodique connu sous le nom de *Journal de Verdun*). Il a paru de 1697 à 1756. Il existe une *Table* en 6 vol. in-12 (du même format que le journal), Paris, Ganeau, 1760. Ce journal a porté, jusqu'à 1706, le titre suivant : *Clef du cabinet des princes de l'Europe*. Le fondateur et principal rédacteur, Claude Jourdan, quitta le *Journal de Verdun*, en 1717, pour rédiger jusqu'en 1726 une *Suite de la Clef, etc.*, qui fut continuée après sa mort.

Lafiteau. — *Histoire de la constitution Unigenitus* ; à Florence, chez Joseph Manni; t. I, 1737, 356 pp.; mandement de publication daté de Lurs, 18 nov. 1736; — Tome II, Avignon, chez Fortunat Labaye, 1738, 240 pp., suivi d'un *Abrégé historique des détours et variations du jansénisme*, 1738, 50 pp. in-4°.

Lamy (oratorien). — *L'Art de parler* ; Paris, Pralard, 1675, in-12 de XVIII-280 pp. — Trois éditions en 1676; autres en 1679, 1684, 1688 (sous ce nouveau titre : *La rhétorique ou l'art de parler*); 1701, 1715, 1741 (*Nouvelle édition revue et augmen-*

mentée, où l'on a ajouté les nouvelles réflexions sur l'art poétique; in-12 de XXXII-579 pp., chez Mathey (d'après Ingold) et (d'après mon édition), chez Jean-Luc Nyons père, à Sainte-Monique. — Cet ouvrage a donné lieu à quelques polémiques. Noter *Réflexions sur la rhétorique, en réponse au P. Lamy*; Paris, David, 1705, in-8°; *Remarques sur l'art de parler du P. Lamy*, bibl. de Marseille, ms n° 1260, fol. 90.

Liste (La) véritable et générale de tous les prédicateurs, avec les noms et qualités de tous ceux qui doivent prêcher l'Avent de la présente année en cette ville et fauxbourgs de Paris, aux paroisses, monastères et maisons particulières. Ensemble les lieux où l'on prêche les controverses. Le tout exactement recherché pour la commodité du public. Il paraissait une liste sous ce titre pour chaque Avent et pour chaque Carême. La Bibliothèque Nationale en possède un recueil presque complet (Réserve LK 7 6743) en deux volumes. Le second relie les listes de 1700 à 1788. Chaque liste contient huit pages in-4°; elles est divisée en dix sections : En la cité; — En la ville; — Hors la ville; — En l'université, — Au territoire Saint-Marceau; — Aux maisons de l'hôpital général; — Au district de Saint-Jacques du Haut-Pas; — Au territoire Saint-Germain-des-Prés, — A Versailles; — A Saint-Germain-en-Laye. — Ces listes, de 1700 à 1788, sont imprimées : 1° de 1701 à 1746 (Carême), chez la veuve d'Houry, rue de la Harpe, au Saint-Esprit; — 2° de 1746 à 1748, chez la veuve d'Houry et Le Breton, petit fils d'Houry; — 3° de 1748 à 1777, chez Le Breton, premier imprimeur ordinaire du Roy; — 4° de 1777 à 1788, chez Cl. Simon, imprimeur de Mgr l'Archevêque, rue des Mathurins. — Quelques *listes* manquent au recueil de la B. N. Un certain nombre portent au bas la mention ms. : « De la bibl. des Minimes de Paris. ».

Lucas (jésuite). — *De Gestu et voce libri duo*; Paris, Simon Bernard, 1675. Réédité dans *Poemata didascalica*, du P. Oudin, 3 vol. in-12, 1749, et par DINOUART, *l'Eloquence du corps*; Paris, Desprez, 1761, in-12.

Luynes [**duc de**]. — *Mémoires du duc de Luynes sur la Cour de Louis XV* (1735-1758), publiés sous le patronage de M. le duc de Luynes, par MM. L. DUSSIEUX et E. SOULIÉ; Paris, Didot, 1865, 17 volumes grand in-8.

Madame [**duchesse d'Orléans**]. — *Correspondance complète*. Traduction entièrement nouvelle, par G. Brunet, Paris, Charpentier, 1869, 2 vol. in-12.

Magasin récréatif pour servir de ressource contre l'ennui; choix d'anecdoctes curieuses et intéressantes, etc. Nouvelle édition,

revue, corrigée et augmentée; Amsterdam, et se trouve à Paris, chez la veuve Duchesne, 1771, 2 vol. in-12.

Mallet (abbé). — *Essai sur les bienséances oratoires*; Paris, Prault, 1853, 2 vol. in-12.

Marais [**Mathieu**] — *Mémoires*; Ed. Lescure; Paris, Didot, 1862-9, 4 vol. in-8°.

Maury. — *Essai sur l'éloquence de la chaire*, nouvelle édition ; Paris, Gayet. 1827, 3 vol. in-8°.

Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts, commencés d'imprimer l'an 1701 à Trévoux, et dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le prince de Dombes, (plus connus sous le nom de *Mémoires* ou *Journal de Trévoux*); il paraissait un volume par mois. La collection va jusqu'en 1762 (format in-18). Il existe une table (par le P. Sommervogel).

Mercure galant (intitulé depuis 1677 : *Le nouveau Mercure*, et, depuis 1724, *Le Mercure de France, dédié au Roy*). Il paraissait un volume tous les mois.

Nouvelles Ecclésiastiques ou Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution Unigenitus, 1728 à 1803. La collection de la Bibl. Nat., la plus complète qui existe, comprend les années 1728 à 1798 (71 vol. reliés en 26). Cette publication est précédée d'un *volume préliminaire* très rare, qui contient : 1° un *Discours sur les Nouvelles Ecclésiastiques*, de pp. 72, et 2° les *Nouvelles Ecclésiastiques depuis l'arrivée de la Constitution en France, jusqu'au vingt-trois février mil sept cent vingt-huit, que les dites Nouvelles Ecclésiastiques ont commencé d'être imprimées*; 240 pp. in-4°. L'édition de Paris se trouve chiffrée autrement que celle de Hollande jusqu'en 1733 inclusivement; le second chiffre, si on en trouve, se rapporte donc à l'édition de Hollande. De plus, l'année 1730 est classée par mois (nous avons cité, dans ce cas, le mois avant la page). Il existe une bonne *Table raisonnée et alphabétique* par Bonnemare, de 1728 à 1760, 2 vol. in-4°.

Olivet [**d'**]. — *Lettres de l'abbé d'Olivet au président Bouhier* ; Bibl. Nat., nouv. acq. franç. 24417, ff. 143-152.

P... [**de la**]. — *Dictionnaire biographique et bibliographique des prédicateurs et sermonnaires français, depuis le XVI*[e] *siècle jusqu'à nos jours, dont les sermons, prônes, homélies, etc., ont été imprimés, avec l'indication des meilleures éditions; suivi des préceptes de l'art oratoire, extrait des ouvrages de Laharpe, Marmontel, Maury, etc.*, par l'abbé de La P... (Cousin d'Avallon); *précédé d'un essai historique sur l'éloquence de la chaire* (très erroné), par B. de Roquefort; Paris, Persan; Lyon, Périsse, 1824, 1 vol. in-8°.

Patouillet. — *Supplément aux Nouvelles Ecclésiastiques,* par le P. Patouillet et d'autres jésuites, 1734-1748, 16 tomes en 4 vol. in-4°.

Pestel [**Pierre**]. — *Ecclesiastes, seu concionatorum catalogus. Carmen ad Eminentissimum Cardinalem Noallium.* — Bibl. Nat. ms. lat. 624; et (imprimés) Yc 968, brochure de 8 pp. reliée avec d'autres.

Picot. — *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le dix-huitième siècle*; troisième édition, Paris, Le Clère, 1854, 8 vol. in-8°

Pin [**Du**]. — *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, jusques et y compris le XVIIIe siècle, contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique, la chronologie de leurs ouvrages.* Paris, Pralard, 1698-sqq, 61 volumes in-8°; et une table, Paris, Pralard, 1704, 5 vol.

Porte [**de la**]. — *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût, ou tableau de la littérature ancienne et moderne, étrangère et nationale, dans lequel on expose, etc.* [par l'abbé de La Porte]; Paris, rue Saint-Jacques, au Grand-Corneille, 1777, 4 vol. in-8° (Voyez surtout le tome II, pp. 310-377).

Procès-verbaux du clergé de France, etc.; ouvrage entrepris sous la direction de M. l'Evêque de Mâcon, tomes VII, VIII (1re partie) et XII; Paris, Guillaume Desprez, 1775, 1778 et 1779 in-fol.

Recueil des Harangues prononcées par MM. de l'Académie Française dans leurs réceptions; Paris, Coignard, de 1714 à 1768, 6 vol. in-12.

Recueil des pièces d'éloquence présentées à l'Académie Française; Paris, Coignard, in 12. Il paraissait 1 vol. par an depuis 1621; on y trouve presque toujours le *Panégyrique de saint Louis* prononcé dans l'année.

Réflexions sur la manière de prêcher de ce temps; Toulouse, chez Jean Boude le jeune, 1685, in-8° de 152 pp.

Registres de l'Oratoire, aux Archives Nationales (185 registres in-fol., MM 562 à MM 647), notamment MM 627, Registres de la maison de Saint-Honoré.

Rollin. — *Réflexions sur l'éloquence de la chaire et discours sur l'Ecriture Sainte*, par Charles Rollin, ancien recteur de l'Université de Paris (à la fin du tome II du *Traité des études*; Paris, veuve Estienne, 1736.)

Rosne [**A.**]. — *Les prédicateurs du panégyrique de saint Louis devant l'Académie Française*, article dans la *Revue du clergé français* du 15 juin 1897, pp. 113-134. — *Surian, pensées et discours inédits précédés d'une étude historique et littéraire,*

renouvelée d'après les manuscrits; Paris, Gaume, 1886, in-12. — *L'abbé Séguy, de l'Académie française, prédicateur du roi* (1689-1761). Etude historique et littéraire, Paris, Poussielgue, 1884, in-8° de pp. 24.

Sabatier [de Castres]. — *Les trois siècles de la littérature françoise, ou Tableau de l'esprit de nos écrivains depuis François Ier jusqu'en 1781*. Cinquième édition, revue, corrigée, augmentée, etc.; La Haye, et se trouve à Paris, chez Moutard, 1781, 4 vol. in-12.

Sainte-Beuve. — *Port-Royal*, deuxième édition (1860), 5 vol. in-12.

Saint-Pierre [abbé de]. — *Observations pour rendre les sermons plus utiles*. Dans la *Bibl. franç.* de Du Sauzet, t. IX, seconde partie, 183-241, et dans le tome II des *Opuscules* de l'auteur (in-12), p. 175-sqq.

Saint-Simon. — Edition Chéruel (Paris, Hachette, 1856 8, 13 vol. in-8); et, pour les années déjà parues, édition de M. de Boislisle (*Grands Écrivains*), en cours de publication (14 vol. in-4° jusqu'à ce jour).

Sanlecque (génovéfain). — *Poème* [inachevé] *sur les mauvais gestes de ceux qui parlent en public et surtout des prédicateurs;* Paris, 1693 [éditeur le P. Bouhours]; réimprimé dans *Poésies héroïques, morales et satiriques*, première édition, Harlem, Van den Dael, 1696. — Id., *avec plusieurs pièces de différens auteurs*, Amsterdam, Desbordes, 1700. — Id., *nouvelle édition augmentée*, Harlem (en réalité Trévoux) 1726, in-8°. — Id., à la suite du *Bolœana*, Amsterdam, 1742, in-12. — Id., dans Dinouart, *op. cit.*, 1771.

Sauzet [**Du**]. — *Bibliothèque Française ou Histoire littéraire de la France* [dite de Du Sauzet], *par D. F. Camuzat, Du Sauzet, J.-Fréd. Bernard, Goujet et Grasset;* Amsterdam, J.-Fréd. Bernard, 1723-1746, 42 vol. in-12. — Deuxième édition, chez Du Sauzet, 1735-sqq. in-12.

Sommervogel. — *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*. Edition refondue et augmentée; 9 vol. in-4°. (Le dernier, table et suppléments, 1900).

Tassin [Dom]. — *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur :* Bruxelles et Paris, Humblot, 1770, in-4°. La *Bibliothèque* de dom Lecerf, la Haye, Gosse, 1726, in-12, ne nous a fourni aucun détail).

Thay [**Du**]. — *Lettre de M. l'abbé Du Thay à un de ses amis, contenant les règles et maximes pour former d'excellens prédicateurs*; Paris, 1726, in-12.

Touron. — *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*; Paris, Babuty, 1743-9, 6 vol. in-4°. (Le grand

ouvrage des PP. Echard et Quetif, 1719-1721, 2 vol. in-folio, ne renferme aucun renseignement sur notre sujet).

Vie (La) et les lettres de messire Jean Soanen, évêque de Senez; à Cologne, aux dépens de la Compagnie, 1750, 2 vol. in-4° de VI-576-22 pp. et 779-32 pp.

Villiers [**de**] (jésuite). — *L'Art de prêcher*, poème en quatre chants; Cologne (en réalité Paris), Marteau, 1682. Principales éditions : quatrième, 1683; dix-septième, 1692; autres, réunies aux *Œuvres complètes*, 1712, 1717 (omise par les PP. de Backer et Sommervogel), 1728. Dernière du XVIIIe siècle, par Dinouart, déjà cité. Une édition récente (par l'abbé Lobry; Paris, Walzer, 1868, in-12).

INTRODUCTION

De l'état où Massillon a trouvé et laissé l'éloquence de la chaire.

Massillon fut nommé évêque de Clermont le 11 novembre 1717, et sacré le 21 décembre de la même année. A cette date, le dix-septième siècle, non point chronologique, mais historique, — le siècle de Louis XIV — venait de finir, après avoir, dans son déclin même, annoncé et comme porté en germe le siècle nouveau. L'œuvre de Massillon paraissait achevée également : elle était complète et définitive dans la pensée de l'orateur, qui prêchait depuis longtemps ses anciens sermons sans modifications notables; et du reste, lorsque la dignité épiscopale récompensait un prédicateur, comme elle lui imposait des sollicitudes plus pressantes, elle mettait fin aussi à sa carrière oratoire. Un concours de circonstances retarda l'entrée de Massillon dans son diocèse, et lui fournit l'occasion, après avoir prononcé l'oraison funèbre du grand roi et du grand règne, d'inaugurer par le Petit Carême *le dix-huitième siècle naissant. Si c'est donc au siècle de Louis XIV que Massillon appartient presque tout entier, et si une étude complète sur Massillon ne saurait entrer dès lors dans le cadre de ce travail, — le* Petit Carême, *et aussi bien toute l'œuvre de Massillon, s'inspire d'un « esprit nouveau » ; de plus l'orateur s'est posé en novateur dès le début : à ce titre, sa tentative n'est pas étrangère à notre sujet, et ses nouveautés de la première comme de la dernière heure ne peuvent nous laisser indifférents. Un coup d'œil rapide, une vue de haut et d'en-*

semble sur l'œuvre de Massillon sera donc utile, pour marquer notre point de départ. Sans entrer dans des détails étrangers à notre plan, il conviendra d'exposer en peu de mots l'état où Massillon a trouvé et laissé l'éloquence de la chaire : la suite même de ce travail montrera le sort réservé à ses innovations.

I

On connaît, sur l'éloquence religieuse à la fin du dix-septième siècle, les renseignements fournis par La Bruyère et par Fénelon. Ces renseignements, bien qu'atténués ou incomplets, prouvent que les réformes successives tentées en France par les grands orateurs n'avaient pas entièrement corrigé la prédication. Lorsque Massillon parut, la chaire française avait gardé malgré tout de graves défauts, et elle était prête à en accueillir d'autres. Un double courant se manifestait. D'une part, après Bossuet et presque sans lui, une école s'était formée, très estimable assurément, mais non à l'abri de tout reproche; école qui reconnaissait Bourdaloue pour son fondateur, ou du moins pour son modèle le plus illustre et le plus imité. D'autre part, quelques orateurs, demeurés fidèles à une préciosité dont l'éloquence française n'a jamais pu se guérir, obtenaient la faveur de certains auditoires mondains, auxquels ils parlaient la langue des romans et des ruelles. Ces deux courants coulaient côte à côte, et parfois se mêlaient. Les orateurs les plus graves ne dédaignaient pas toujours le bel esprit, qui d'ailleurs est « classique » depuis Balzac ; le beau style était de rigueur dans les sermons d'apparat, comme l'oraison funèbre et le panégyrique ; et l'on admirait également les Bourdaloue et les Fléchier. Toutefois, l'abus de la rhétorique semblait réservé aux prêcheurs frivoles, assez nombreux dès lors, mais sans crédit réel et sans autorité.

D'abord, quel était le caractère spécial de ce que j'appellerai l'école de Bourdaloue? Travaillait-elle sur des cadres

*nouveaux, et d'après une méthode nouvelle? Nullement. Un sermon était depuis longtemps une pièce de cabinet soigneusement composée, scrupuleusement apprise par cœur, et récitée mot à mot. La matière se partageait en deux ou trois points dont l'invention formait le principal mérite, enchâssés entre un exorde qui amenait l'*Ave Maria*, et une péroraison qui amenait la « vie éternelle ». Bourdaloue et ses disciples ont conservé tout cela. Comme leurs prédécesseurs, ils ont composé et récité des « pièces »* [1]*; ils ont gardé dans le sermon une méthode scolastique exagérée, ils ont divisé et subdivisé à l'infini les matières, quelques-uns ingénieux à égaliser dans chaque partie le nombre des divisions et des subdivisions, plus attentifs à balancer leurs « partages » qu'à peser les principes.*

L'école de Bourdaloue a-t-elle changé la « matière » de la prédication? Non sans doute, car elle n'a fait que consacrer par une invariable pratique et rendre de plus en plus prépondérant le rôle de la morale, et de la morale appuyée sur la raison. Chez Bourdaloue, tous les sermons se fondent sur le dogme, mais sont aussitôt tournés en morale; de plus, si nous y regardons de près, les arguments d'autorité cèdent le pas bien vite aux arguments de raison; et c'est avec son irrésistible logique, bien plus que par ses sentences de l'Ecriture ou des Pères, que Bourdaloue triomphe du pécheur. Or, l'habitude de « moraliser » à tout propos, de faire de la morale l'essentiel de la prédication, préparera la suppression du dogme, matière non moins essentielle, cependant, de l'éloquence religieuse; — et l'habitude de « raisonner » sur la morale, conduira par degrés à la morale « indépendante ». Si ce procédé, poussé plus tard à l'extrême, produit de fâcheux résultats, n'oublions pas qu'il est antérieur même à Bourdaloue; et si cet usage est « traditionnel », n'accusons plus le dix-huitième siècle de l'avoir, à lui tout seul, inventé et suivi.

---

[1] C'est le terme dont on se servait alors quelquefois pour désigner les sermons « à la Bourdaloue ».

Mais si les cadres demeurent immobiles, si le fond même de la prédication ne change pas encore sensiblement, c'est la forme littéraire du sermon qui se modifie : et ceci, à notre point de vue, est plus remarquable. Inflexible en tout le reste, le sermon, entré dans la « littérature », en a donc suivi les fluctuations. Au temps de Bourdaloue, le « classicisme » est créé; il a ses lois incontestées, qui ont façonné toute une génération d'intelligences. Ce n'est point Bourdaloue qui secouera le joug bienfaisant, et qui reniera le précepte de Boileau : « Aimez donc la raison... » Et quel mérite trouvons-nous aux sermons de Bourdaloue, qui ne soit la conséquence de cet amour pour la raison? Ce précepte, appliqué au style, produit la « justesse », et par suite la modération et la médiocrité, si l'on peut ainsi dire, du fond comme de la forme; on obtient par là ce style égal et soutenu, où excellent non seulement Bourdaloue et ses imitateurs ecclésiastiques, mais tous les écrivains du temps[1]*. Alors, dira-t-on, Bossuet n'est point classique? Il l'est, d'une autre manière. Il appartient à la période où se formait la langue de son siècle. Ses premiers sermons font assez voir que le « goût » n'est pas encore épuré; et jusque dans ses dernières œuvres, on retrouve des vivacités d'expression, des emplois énergiques de mots propres qui devaient choquer la génération suivante : voilà sans doute une des raisons qui l'ont fait vieillir tout de suite.*

Le style « simple », par où se distingue particulièrement l'école de Bourdaloue, demandait un travail assidu. Ce n'est point au premier jet que les termes se suivent et s'alignent sans sortir de leur rang et de leur subordination logique; ce n'est point dans le feu d'un premier mouvement que l'on peut

---

[1] « Vers le milieu du dix-septième siècle, il y eût un style commun à tous..., un style que tous les écrivains, grands et petits, maniaient avec une égale aisance, qui dans toutes les productions, médiocres ou originales, avait ce caractère d'être uniquement l'expression de la pensée, de faire corps avec elle, plus forte ou plus faible selon que la pensée l'était, mais ne s'en séparant pas » (PATIN, *Mélanges*, cités par F. CASTETS, *Bourdaloue*, p. 158).

éviter les audaces d'idées et de mots. La simplicité calculée, une des formes de ce que le grand siècle appelle assez improprement le « naturel », voilà bien la marque distinctive de l'école. Or, cette simplicité semblait merveilleusement propre à l'éloquence évangélique. En écrivant de la sorte, l'orateur évite les emportements et les colères qui pourraient blesser un homme bien élevé. Point de ces trouvailles soudaines et heureuses, de ces tours spontanés et ingénieux sur lesquels on se récrie, et qui, laissant l'apôtre dans l'ombre, mettent en relief le beau parleur ; point de ces improvisations chaleureuses et vides, par où le prédicateur plaît facilement, mais n'est pas en règle avec sa conscience parce qu'il n'a pas préparé son sermon. Le style « naturel » exige une préparation laborieuse, en harmonie tout à la fois avec le bon goût et le devoir professionnel ; une préparation qui écarte les ornements, et s'ingénie à dire les choses le plus clairement et le plus correctement possible.

On voit les avantages de ce genre ; on en voit aussi le grave inconvénient. Une bonne formation théologique, une forte discipline littéraire, du bon sens : c'en est assez pour mettre presque tous les prédicateurs en état de prêcher fort convenablement, et d'une manière digne de leur ministère. Mais, disons-le tout de suite, il faut beaucoup de talent, et peut-être du génie, pour s'empêcher d'être ennuyeux sur ce ton-là. Or, l'ennui aussi tue l'éloquence.

Cette école, est-il besoin de l'ajouter, se recrutait parmi les séculiers honnêtes et les bons religieux, spécialement parmi les frères de Bourdaloue, qui ont gardé plus que d'autres l'empreinte classique. Mais à côté d'eux, malgré eux, des abbés de cour ou de salon perpétuent une autre manière détestable ; et celle-là du reste ne se perdra pas de sitôt. Toujours mêmes cadres et mêmes méthodes ; mais le fond est très pauvre, le style précieux à l'excès, et la déclamation scandaleuse. La théologie, même morale, est souvent absente de ces sermons, et certains de ces précieux « disent » comme des

comédiens : constatons ces vices en passant, pour qu'on n'en jette plus la responsabilité exclusive sur le dix-huitième siècle. Oui, sous le grand roi même, tandis que s'exerçait l'influence de Bourdaloue sur la masse des bons esprits, il y avait des prédicateurs de dames, assez courus et assez nombreux.

Mais surtout il faut répéter que le dix-huitième siècle n'a pas introduit dans l'éloquence religieuse le style précieux. La préciosité est de tous les temps, elle a gâté toutes les littératures ; quand parut Massillon, il y avait un demi-siècle que Balzac et les habitués de l'hôtel de Rambouillet l'avaient, sous une forme nouvelle, restaurée et consacrée chez nous. Elle fut combattue au nom du « bon goût », non sans succès ; mais si ni Molière, ni Boileau, — ni Bourdaloue dans sa sphère — n'ont pu corriger tout le monde, c'est qu'apparemment tous, raisonnables et précieux, partaient du même principe qu'ils jugeaient hors de conteste, divisés seulement quant à son extension.

Fallait-il, pour épurer la langue, aller jusqu'à la subtilité et au jargon, ou seulement jusqu'à une urbanité moyenne, jusqu'à un atticisme de bonne compagnie et de juste milieu, aussi éloigné de la vulgarité que de l'extravagance? Eviter l'expression banale et l'idée basse, au sentiment des uns et des autres, c'est le pur esprit classique. Destinée à une élite, la littérature requiert une certaine élégance ; laquelle? Les « raisonnables » s'aperçoivent bien vite qu'il ne faut pas aller trop loin, qu'il ne faut pas rester trop inintelligible aux masses, que déjà le fossé se creuse trop profond entre la langue littéraire et la langue populaire. Les « précieux » estiment, au contraire, que l'art sera toujours inaccessible aux foules, et qu'on ne saurait l'élever trop haut au-dessus de toutes les vulgarités. Les précieux de la chaire, outre cette raison générale et artistique, en ont une autre « utilitaire » et personnelle. Le moyen, pour un prédicateur, de ne point désirer plaire? Le moyen de renoncer à cette littérature agréable, quand on fréquente dans le monde superfin où elle est particulièrement goûtée ; quand on retrouve, assemblés au pied de la chaire et

tout préparés à l'admiration, les mêmes élégants avec qui l'on a, dans les salons, rivalisé d'ingéniosité et de finesse? Le moyen de s'interdire un petit succès, plus facile à obtenir en chaire qu'au salon? Car ici, on improvise au hasard de la conversation et en réponse aux saillies imprévues d'un interlocuteur ; là, on récite des finesses étudiées, des antithèses balancées, des périodes symétriques, des portraits limés, des morceaux tout prêts que l'on place sans risquer de contradiction, sans être forcé de rien omettre, sans faire grâce de rien à des auditeurs muets et sympathiques.

Evidemment, entre la manière raisonnable et la manière frivole, trouvent place des nuances innombrables. C'est le perpétuel conflit entre les « asiatiques » et les « attiques », qui recommence toujours; et il y a, suivant les tempéraments ou les genres, des compromissions, des mélanges et des accommodements de toutes sortes. Jusqu'à la fin du siècle le joug de Bourdaloue pèse sur les prédicateurs sérieux; ils le portent patiemment, mais non parfois, il faut le dire aussi, sans regret et sans retour. Ces traditionnels s'essaient timidement au beau style, qui prend pour eux l'attrait du fruit défendu. A mesure que le temps marche, la tradition précieuse gagne du terrain sur la tradition sérieuse : et l'on peut prévoir que le moment arrive où « ceci » sera tué par « cela ».

II

Dès Massillon, en effet, la tendance est visible; et, s'il n'avait tenu qu'à lui, la prédication serait entrée dans cette voie résolument et d'un seul coup. Massillon s'est aperçu le premier que les « raisonnables » étaient trop monotones ; il a déclaré qu'il ne prêcherait pas comme eux. Massillon est un artiste et un charmeur; il déploie toutes ses grâces, il les jette comme un appât au pécheur, qui les aime. Les autres pratiquaient surtout l'art de convaincre; il essaie, quant à

....

lui, de pratiquer surtout l'art de plaire. Sa tentative en littérature n'est pas isolée d'ailleurs : d'autres aussi font reluire leur prose. On ne saurait, en effet, longtemps exiger de l'art d'écrire une médiocrité contraire à son objet ou à son but, qui est, semble-t-il, de mettre l'idée en relief et l'écrivain en lumière ; l'art, de sa nature, est spécieux et personnel. La « médiocrité » dans la dissertation, le roman, la lettre, les préfaces, les mémoires, on peut à la rigueur la tolérer quelque temps. Mais dans la haute comédie, dans la tragédie, dans le lyrisme, les maîtres eux-mêmes de l'art classique ne l'ont jamais supportée. Au temps de Massillon, quelques-uns ne la veulent même plus dans les genres inférieurs. La Bruyère aiguise ses pointes, affine ses phrases : c'est un précieux. Saint-Simon « écrit à la diable pour l'immortalité » : c'est un personnel. A leur tour, la haute poésie et la haute éloquence élèvent d'un degré leur ton déjà très noble. Crébillon est un déclamateur ; Massillon (à certains égards) est un rhéteur. La médiocrité supposait en quelque sorte la mesure ; il faudra maintenant craindre l'excès contraire.

Sans doute, la distance est encore grande entre Massillon et les prêcheurs frivoles ; et s'il penche plutôt de leur côté, il se garde bien de donner dans leurs ridicules. Si ses antithèses font quelquefois sourire, si l'on trouve plus de pointes qu'on ne voudrait, si la cadence harmonieuse du style flatte les oreilles chrétiennes plus que de raison ; s'il fait ces concessions trop souvent au goût de son auditoire, reconnaissons dans ses sermons une convenance et une dignité réelles, et non seulement le désir de plaire, mais encore la préoccupation de toucher et de convertir, qui élève souvent l'orateur au-dessus des subtilités trop apparentes du langage, lui suggère de grandes pensées, lui inspire une éloquence large et haute, une magnificence de style que Bourdaloue ne connaît point et qu'on désire pourtant dans l'éloquence religieuse. La Bruyère, Massillon, Saint-Simon, vrais artistes, — comme un peu plus tard Montesquieu et Voltaire, — rendront quelque lustre à la

prose française et sauront bien adapter la langue classique à leur conception personnelle de l'art. Un Massillon (pour rester dans notre sujet) était assurément capable de réussir dans cette tentative de conciliation entre le style « naturel » et le style « orné » ; il pouvait, en abandonnant la tradition « raisonnable », pencher de tout son poids vers la tradition « précieuse » sans y tomber complètement. Il se préserve du ridicule par son tact exquis et sûr. Mais les autres, ses contemporains ou ses successeurs en chaire, comment garderont-ils cet équilibre? Après Racine, est-ce qu'un Campistron l'a gardé? Après Malherbe, est-ce qu'un Jean-Baptiste Rousseau ne l'a point perdu ?

Unique par son style, Massillon le demeure encore par sa sensibilité. A la fin du règne de Louis XIV, il semble que la sensibilité va naître, et déjà les germes en sont dans l'air. Quarante ans de règne absolu ont pesé sur le pays; malheureux, le peuple s'est trouvé de plus isolé et délaissé, le roi attirant à lui tous les grands du royaume, que leur condition sociale avaient tenus placés jusqu'alors entre le peuple et le souverain, pour garantir l'un et défendre l'autre. Mais, à mesure que le grand roi vieillit, à mesure que se relâche l'autorité et que la gloire s'éclipse, à mesure que tout se désorganise à l'intérieur, on voit mieux les vices de cette centralisation despotique. On se préoccupe des opprimés ; si ce ne sont que des protestations platoniques, si les pouvoirs publics ne prennent pas des mesures efficaces, il semble du moins que le principe est admis ; et, — ceci importe davantage — la littérature s'en empare. La Bruyère écrit sur le paysan cette page sombre que signerait un socialiste moderne ; Racine écrit ce mémoire, qu'il a peut-être payé de sa vie. La littérature va donc se teinter de mélancolie : mais la philosophie intervient, et, avec l'aide du « classicisme », confisque à son profit la sensibilité naissante, qui bientôt ne sera plus qu'une théorie d'idéologue, une « sensiblerie » de façade et de parade. La raison étend son domaine; le précepte de Boileau commence

à s'élargir singulièrement. « Aimez donc la raison », non plus seulement en « littérateurs », mais en « philosophes ». Non seulement soyez « raisonnables » dans vos écrits, mais raisonnez vos idées acquises, vos préjugés, vos croyances, vos droits et ceux d'autrui. Surtout examinez la société, les origines du pouvoir, la raison d'être de l'autorité ; discutez l'inégalité des conditions, de tous les illogismes sociaux le plus apparent, le plus irritant aussi, parce qu'il est nécessaire et parce que, si l'on ne peut dans la pratique empêcher les déshérités d'en pâtir, on ne saurait non plus faire un grief aux privilégiés d'en jouir.....

Cet état d'esprit, qui n'est pas encore général, Massillon l'adopte et le fait sien, avec des restrictions et des retours qui le préservent de tout excès. A un auditoire de grands que le roi même préside, il fait entendre les leçons que les circonstances réclament, sans se départir d'un respect ému et attendri ; il marque sa pitié, non seulement pour les malheureux dont il prend la défense, mais encore pour les puissants qu'il est obligé de blâmer. Il semble, à l'entendre, que l'égarement des grands est aussi pitoyable que la misère des petits ; et que les uns et les autres sont des victimes de la nature, les premiers pour avoir été façonnés à souffrir, les autres pour avoir été contraints à sévir. Que dira-t-il aux grands, en substance? « Vous êtes nés dans les honneurs, en un temps où il est difficile d'exercer le pouvoir sans abuser de la puissance. Vous êtes nés dans les plaisirs, en un temps où il est héroïque de lutter contre ses passions. Vous opprimez et vous jouissez : c'est un peu la faute de l'état social, qui vous a donné tant de crédit, et qui vous fournit tant d'occasions. Mais de grâce, réagissez, faites le bien, soyez doux et secourables aux petits, quelque difficulté que présente la tâche, quelque grande que soit la misère morale où vous êtes plongés, — misère que je comprends et que je plains de toute mon âme ; — soyez bons, échappez à votre condition, en quelque manière, pour suivre l'impulsion de votre nature ».

Voilà sans doute quelques traits de la philosophie du temps,

avec ce caractère même de révérence pour le pouvoir, et cet esprit « conservateur » qu'elle affecte dès le principe. Mais Massillon s'est laissé prendre par le cœur ; il se fût indigné si on l'eût regardé comme un « philosophe » et comme un « idéologue ». Son onction pénétrante n'a rien de commun avec la pointe sèche d'un Voltaire, ni avec la solennelle emphase d'un Rousseau. Avec lui le style classique, si rigide par nature, s'amollit et s'attendrit merveilleusement. Mais ses contemporains et ses successeurs en chaire, quelle émotion vraie les fera vibrer ? Si les idées nouvelles leur sont suspectes, ils reculeront avec prudence, ils se rejetteront dans la tradition, ils se tiendront à la raison plus sagement et plus étroitement comprise : ou encore, forçant la voix, haussant le ton, ils s'échaufferont à froid, ils déclameront à vide ; et l'on prévoit quel surcroît de rigidité les artifices classiques vont ajouter encore à leur déclamation.

On se demande peut-être où est le dogme dans tout ceci? — Et comment (aurait pu répondre Massillon) prêcher le dogme à un auditoire déjà travaillé par la philosophie? Comment hasarder, sur les croyances religieuses, des raisonnements que toutes les raisons n'admettent pas, et qui rabaisseront la religion au niveau de la philosophie ? Comment essayer de défendre, contre la science naissante, des dogmes que les philosophes prétendent contraires à la science ? Assurément, la science sera vaincue dans la lutte qu'elle entreprend contre la religion; mais, dans les circonstances présentes, la science paraît avoir l'avantage, appuyée sur des principes dont l'incertitude ne sera apparente que demain. Donc, assez de Bourdaloue : il endort, sans parvenir à convaincre. De la morale, encore de la morale, toujours de la morale : c'est le moyen de rapprocher les cœurs, tandis que les opinions divisent les esprits, et de ramener dans le pays, fatigué de l'absolutisme, un peu de paix et de tranquillité, une espèce d'âge d'or, dont l'intolérance passée a retardé le règne, et où l'on verra les rois, pères du peuple, gouverner leurs sujets par l'amour.....

Ces pensées, à Dieu ne plaise que je les prête expressément à Massillon : mais, en ce qu'elles ont de « philosophique », elles représentent assez l'opinion ambiante, dont Massillon sans nul doute a subi l'influence. Ajoutons qu'il était, par tempérament, plus conciliant que raisonneur, plus onctueux que logique, plus psychologue que « dogmatiste ». La faculté d'analyser s'exerce mieux sur le cœur humain, sur les mobiles qui le poussent, sur les prétextes dont il se couvre. La synthèse, au contraire, exige des principes pour dominer et contenir toute la matière, une hauteur de vue et une puissance de déduction que Massillon n'a point. Il ne remonte jamais, pour juger d'un coup d'œil ; — il descend pour explorer, jusqu'aux derniers replis, et pour disséquer à fond les âmes ; il prend un plaisir délicat à cette fine psychologie : et c'est encore faire œuvre de vrai moraliste, que de sonder les plaies avant de les panser ou de les guérir.

Cette morale agréable, cette morale presque « indépendante », cette nouveauté en un mot, il fallait être Massillon pour la rendre acceptable ; il fallait infiniment de savoir-faire, de talent et de tact, pour plaire à ce siècle sans abdiquer en somme les principes de la religion, pour caresser les faiblesses de la littérature sans cesser d'être un homme de goût, pour côtoyer les idées audacieuses de la philosophie sans cesser d'être orthodoxe. Massillon seul a possédé cette dextérité ; c'est pourquoi, cher aux littérateurs, cher aux philosophes, il est encore aimé des prédicateurs. Quelle que soit l'opportunité ou l'efficacité de sa tentative, elle mérite notre estime : mais on ne s'étonnera pas qu'à ce moment elle soit unique.

On prévoit donc — et nous voulons démontrer — que Massillon n'a pu entraîner dans cette voie périlleuse les prédicateurs de la génération suivante. On avait cru le contraire jusqu'ici. De ce dix-huitième siècle commencé dans la gloire et achevé dans le sang, on n'a retenu que la fin et les causes de la fin : le philosophisme et la Révolution. Il y a cependant,

de 1715 à 1750, de la Régence à l'Encyclopédie, toute une période de calme apparent. Le vieil édifice religieux, littéraire et social, solidement bâti, étale toujours la même façade solennelle ; et, du dehors, à peine peut-on soupçonner le travail qui le mine et le bouleverse à l'intérieur, qui en fait tomber les murs et en sape les fondations. Surtout on ignore les efforts obscurs de ceux qui, préposés à la garde de la maison, mal armés et mal préparés à cette lutte inégale, défendent néanmoins pied à pied, sans gloire et sans succès, un terrain où peu à peu s'amoncellent les décombres. Les prédicateurs venus après Massillon n'ont pas illustré comme lui la chaire française ; ils l'ont honorée du moins par leur science, par leur doctrine, quelques-uns même par leur talent. C'est ce que nous espérons prouver au cours de cette longue et minutieuse étude.

La voie mitoyenne où Massillon s'est engagé entre les deux courants parallèles que nous avons décrits, n'a tenté presque aucun de ses contemporains ou de ses successeurs immédiats : tout compte fait, la masse demeure fidèle à la méthode et au style de Bourdaloue ; c'est vers la seconde moitié du siècle que se précisent et se généralisent les caractères que Massillon avait fait prévoir. C'est alors seulement que les vains prêcheurs, gagnés à la philosophie après avoir perdu la foi, c'est alors que les « précieux » sans théologie et sans vertu ont déshonoré l'éloquence religieuse.

LIVRE PREMIER

LES ORATORIENS

CHAPITRE PREMIER

Les Traditions de l'Oratoire. — Théories et Théoriciens.

I

Une étude sur la prédication au dix-huitième siècle doit commencer par l'Oratoire. Au début de la Régence, en effet, cette congrégation fournit les plus brillants orateurs, et gagne en popularité ce que la Compagnie de Jésus semble perdre chaque jour.

La Compagnie de Jésus traverse, depuis les Provinciales, une de ces crises d'opinion qui se déchaînent contre elle presque périodiquement. Elle en souffre, malgré la protection ouverte des pouvoirs publics, malgré la sympathie personnelle que les jansénistes même ne peuvent refuser à des hommes comme Bourdaloue. Aussi, lorsque Bourdaloue descend de la chaire, lorsque Louis XIV n'a plus la main ferme, et que son autorité fléchit, le crédit des Jésuites paraît s'amoindrir encore. En vain ils sont les prédicateurs préférés de Versailles; en vain le grand roi leur confie sa conscience: dès 1700, leur popularité à la ville et en province décroît sensiblement, et leurs ennemis constatent, quoique avec une exagération visible, ce déclin très réel. « Les Jésuites sont

fort humiliés ici de leur petit nombre de prédicateurs et de leur médiocrité de talent, pendant que l'Oratoire en fournit tant et de si habiles. On ne parle que du seul Père Gaillard, jésuite, qui fasse quelque bruit à Saint-Jacques de la Boucherie. Encore a-t-il eu d'abord si peu d'auditeurs, que le curé de la paroisse s'en plaignoit au prône, et recommandoit avec instance à ses paroissiens de le venir entendre, comme un de nos grands vicaires m'en a assuré. On auroit beau le recommander dans le voisinage de Saint-Jean, où prêche le Père Hubert, et de Saint-Gervais, où le Père Massillon brille de plus en plus, on l'abandonneroit, comme est abandonné le jésuite de Saint-Nicolas des Champs, si le public n'avoit pour lui quelque reste de prévention favorable. Il est certain qu'il a bien du bon, et plus que ses confrères. Sa morale n'est pas relâchée, C'est celui des Jésuites, avec le P. de la Rue, qui prêche le mieux. Le P. Bourdaloue ne prêche que rarement[1] ».

Ainsi, dès ce moment, l'oratorien Massillon règne à la place du jésuite Bourdaloue; et les succès du nouveau maître surpassent ou égalent du moins ceux de l'ancien ; ils sont tout à l'honneur de la congrégation rivale : celle-ci, du reste, compte d'autres prédicateurs de mérite, et la foule reporte sur eux quelque chose de l'estime que Massillon attire sur lui-même.

L'Oratoire, depuis 1696, a pour général le P. de la Tour ; et ce généralat est « une des époques les plus troublées de l'Oratoire[2] ». La crise du jansénisme entre alors dans une nouvelle phase, celle de la Bulle, des appels et des convulsions. La « *Bulle Unigenitus* » (1715) tranche la question, mais réveille l'effervescence. On ne pardonne pas aux Jésuites cet acte pontifical, qu'eux-mêmes regardent comme une victoire personnelle[3]. A ce coup, tout le « parti » se lève.

---

[1] Correspondance ms. de Vuillart, citée par SAINTE-BEUVE, *Port-Royal* (2e éd. Hachette, 1860), III, 609.

[2] INGOLD, l'*Oratoire et la Révolution*, p. 14.

[3] « La doctrine de notre société est à couvert d'insultes pour l'avenir..... Il faut pour le coup que les jansénistes se rendent..... Je puis dire que Richelieu n'enchaîna pas si bien les ennemis de la France que nous lions aujour-

Cinq évêques, suivis par nombre de corps séculiers ou religieux, de prêtres ou dignitaires ecclésiastiques, appellent du Pape, auteur de la Bulle, au futur Concile général (1717)[1]. La congrégation de l'Oratoire entre dans la mêlée avec le général à sa tête ; elle reçoit des blessures terribles, et ce rôle de victime accroît sa popularité.

Presque tous les évêques sont « bullistes » ; on persécute donc les Oratoriens un peu partout : et ces vexations, auxquelles le gouvernement prête la main, les rendent à la fois plus agressifs et plus sympathiques[2]. Partout où les Jésuites obtiennent les faveurs officielles, les Oratoriens sont humiliés. Un père de l'Oratoire, qui prêchait le Carême à la Dalbade (Toulouse) ayant avancé, dans sa Passion, que « Jésus-Christ, quoique innocent, avait été condamné injustement par l'envie et la jalousie que les Prêtres et les Docteurs avaient conçues de sa science et de sa sainteté », est déféré au tribunal de l'archevêque, interdit sans autre forme de procès et sommé de quitter la ville dans les vingt-quatre heures [3]. A Marseille, l'évêque menace de les excommunier [4] ; il refuse la tonsure à de jeunes enfants parce qu'ils étudient dans le collège de ces Pères ; il défend aux religieuses de son diocèse d'avoir « aucune sorte de commerce avec les Appelans, surtout avec les Pères de l'Oratoire, dans quelque degré de parenté qu'ils fussent avec elles[5] ». Il est vrai que le Parlement, janséniste en majorité, « prit les Pères de l'Oratoire sous sa protection, ordonna la saisie du temporel de l'Evêché et l'assignation de l'official et du

---

d'hui son clergé. *Notre victoire* est plus complète que nos ennemis auroient pu croire..... » *Lettre du P. Daubenton, assistant du général,* 10 septembre 1713 (*B. N. fonds franç. Théol.* N° 10,615).

[1] Voyez un résumé sûr et précis de l'histoire du Jansénisme dans LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire Générale* (Colin, 1896), VII, 814 sq. « *L'Eglise catholique de 1715 à 1788* », par M. CHÉNON.

[2] « Certes, la congrégation ne mérite pas le reproche qui lui est adressé « si volontiers, d'avoir été surtout un foyer de jansénisme..... Mais la vérité « nous oblige à reconnaître que la Congrégation de l'Oratoire fut profondé- « ment atteinte ». P. INGOLD, Oratorien, l'*Oratoire et la Révolution*, pp. 7-8.

[3] DORSANNE, *Journal*. Ed. de Rome, t. III, p. 140.

[4] *Ibid.* III, 258.

[5] *Ibid.* III, 293.

promoteur pour être ouïs par la cour[1] ». L'archevêque de Lyon convoque, à Montbrison, les communautés religieuses pour y entendre la lecture de son mandement d'acceptation ; les Oratoriens refusent d'obéir et se laissent interdire en masse. A Toulon, on leur défend d'exposer le Saint-Sacrement sans une permission par écrit, « dans la vue que, n'ayant plus d'exposition dans leur église, on les fit passer pour calvinistes dans l'esprit du menu peuple[2] ». A la Ciotat, sur la dénonciation d'un bulliste, les gens du roi requièrent une descente de commissaires dans le couvent « pour informer sur les lieux et sur le champ[3] ». A Douai, on organise dans leur chapelle une véritable émeute. Une lettre, écrite « à S. A. R. au nom du lieutenant-général », rapporte « une émotion populaire arrivée dans l'église de Saint-Jacques de Doüay le 1er feur. dernier à l'occasion de la doctrine enseignée par les Pères de l'Oratoire dans leur catéchisme ». Ce rapport ajoute « qu'il s'y est meslé des soldats, des écoliers, des bourgeois, que l'on a sonné la cloche pour assembler les paroissiens ; qu'il y a eu des coups donnés, et que peu s'en est fallu que il n'y ait du sang répandu, qu'il n'y a du danger (*sic*) que le mal augmente par la disposition où sont les esprits à soutenir la doctrine enseignée, mais que la chose n'a pas eu de suitte, le même catéchisme ayant cessé d'être enseigné le jour suivant[4] ». On se doute qu'il y avait des Jésuites à Douai ; ils décidèrent, un peu plus tard, de tenir fermée la porte de leur église, parce que le Saint-Sacrement « devoit être porté par un prêtre de l'Oratoire, curé de la principale paroisse[5] ». Le Parlement de cette ville ayant enregistré purement et simplement les lettres-patentes du roi ordonnant le silence sur la Bulle (19 août 1720), « dès le 18, l'émeute commença et ne finit que le 21. Elle consistoit en attroupemens et en beaucoup de vitres cassées chez les dévotes de l'Oratoire. Le dimanche 18, il y eut de grandes huées contre les Pères de l'Oratoire et leurs dé-

---

[1] *Ibid.* III, 298.
[2] DORSANNE, III, 328.
[3] DORSANNE, III, 330.
[4] Bibl. Publ. de Toulouse, ms. nº 543, fº 67 et vº.
[5] DORSANNE, III, 331.

votes à la sortie de la messe paroissiale, et le tumulte auroit été plus loin si la garde n'étoit survenue[1] ». L'évêque, d'ailleurs, excitait le peuple contre la malheureuse congrégation. « Ses discours séditieux avoient tant d'effet que les échevins furent obligés de lui en parler, et de prendre des mesures pour empêcher le peuple de mettre le feu à la maison des Pères de l'Oratoire[2] ».

Beaucoup de prélats même refusaient d'ordonner les Oratoriens. « Les difficultés toujours plus grandes, écrivait Soanen, m'affligent autant pour l'honneur de l'épiscopat que pour l'intérêt de la Congrégation. Et plût à Dieu que tous les confrères de l'Oratoire fussent mes diocésains...[3] ». Et, un peu plus tard, il offre de faire une ordination exprès pour eux[4]. Une autre de ses lettres témoigne que la persécution officielle n'avait pas encore cessé en 1726 : « En même temps que la reconnaissance me porte à plaindre la congrégation dans ses souffrances et dans ses interdits, je l'estime heureuse de ce qu'elle souffre pour la vérité de l'ancienne doctrine[5] ».

Cependant, les tenants de « l'ancienne doctrine » sont nombreux, actifs, encore puissants ; l'Oratoire conserve, en très haut lieu, d'utiles amis. Le plus influent, le cardinal de Noailles, par un coup d'éclat et d'audace, interdit aux Jésuites la parole publique et le confessionnal, donne sa préférence aux prédicateurs oratoriens, et, pendant treize ans, leur livre les principales chaires de la capitale, sans que ni le Pape ni le Régent puissent venir à bout de sa ténacité. Cette revanche victorieuse accroît l'audace et la popularité des Oratoriens, malgré les rigueurs du pouvoir et les menaces de Rome. Vainement le roi les prive de ses bonnes grâces : « Le jour de la Fête-Dieu 1722, le Roi accompagna la procession de Saint-Germain-l'Auxerrois jusqu'à l'Eglise. L'usage étoit de

---

1 Dorsanne, Ed. de Rome, IV, 41.

2 Dorsanne, IV, 42.

3 *Lettre à un confrère de l'Oratoire* ; Senez, 12 nov. 1720 (*Vie et Lettres*, I, p. 99).

4 *Lettre* du 2 sept. 1723 ; *ibid.*, p. 123.

5 *Lettre au R. P***, supérieur de l'Oratoire de N.-D. de Grâce en Foretz.* De Castellane, 22 may 1726 ; *ibid.*, I, p. 144.

se servir de l'église des Pères de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré pour un reposoir, mais le conseil ecclésiastique ne les jugea pas assez catholiques. On les passa sans s'y arrêter, et on prit pour reposoir celui de la barrière des Sergens[1] ». Paris ne les en aime que mieux, car il est « janséniste de la tête aux pieds[2] » et ne peut souffrir les Jésuites. « On ne peut dire jusqu'où l'animosité du public alloit contre les Jésuites. Tous les jours il leur arrivoit quelque aventure dans les rues. Un jésuite négligeant de saluer le cardinal de Noailles, qui passoit sur le Pont-Neuf, un officier inconnu le vint saisir au colet, et ne le quitta que le jésuite n'eût salué le cardinal. « De par tous les diables », lui dit-il, « tu salueras « ton archevêque ». Les harangères dans leurs querelles ne croyoient pas pouvoir se dire une plus grande injure, sinon qu'elles étoient pires qu'un jésuite ; et souvent, lorsqu'elles en voyoient passer quelques-uns, elles feignoient quelque querelle entr'elles, pour dire aux jésuites qui passoient, ce qu'elles sçavent dire en cas pareil[3] ».

D'ailleurs, « il y avait une certaine affinité entre l'esprit, la règle et les constitutions des fils de M. de Bérulle, et la partie pure et élevée des idées libérales[4] », qui dès lors commençaient à se faire jour. « Assemblée séditieuse et licencieuse, ou, pour mieux dire en un mot, une république fondée au milieu d'un état monarchique..... Une telle communauté, nourrie dans l'indépendance ne peut souffrir aucune domination ; elle est ennemie par nature de tous ceux qui dominent réellement ou en apparence. Tout ce qui a l'air de république enchante les PP. de l'Oratoire ; tout ce qui vient de l'autorité d'un seul leur déplaît..... Ils nourrissent les peuples dans un esprit de liberté. Liberté, liberté, voilà leur cri de guerre. C'est auprès d'eux qu'on respire cet air d'état populaire, et il est certain que personne n'a mieux connu que ces gens-là l'art de gagner le peuple. Les Pères de l'Oratoire rapportent tout au peuple ; excellens personnages dans

---

1 Dorsanne, IV, 373.
2 Barbier, II, 202.
3 Dorsanne, II, 20.
4 Ingold, l'*Oratoire et la Révolution*, p. 14.

une république, mais mauvais sujets des rois..... Il faut détruire la république, non la réformer [1] ». « Nous avons cru, ajoute là-dessus un oratorien moderne peu suspect, devoir citer ce document malgré ses exagérations évidentes, pour faire mieux comprendre les sympathies que les réformes..... suscitèrent dans l'Oratoire [2] », et, dirons-nous à notre tour, les sympathies que l'Oratoire conquit de bonne heure parmi les philosophes et les indépendants.

Dans le nombre des audacieux en tous sens qui composent l'Oratoire à cette époque, on peut citer (avec Massillon en chaire) Malebranche en philosophie [3], Richard Simon en exégèse biblique [4], Terrasson l'aîné en littérature, Lamy dans les sciences et l'histoire. Malebranche est un disciple émancipé de Descartes, qui ne craint pas, comme le maître, de pousser les principes jusqu'à des conséquences trop peu orthodoxes ; Simon est un précurseur des rationalistes allemands [5] ; Terrasson a sur les anciens (sur Aristote et sur Homère), les opinions d'un romantique [6]. Enfin, « de tous les ouvrages publiés par l'Oratoire, celui qui exprime le mieux les tendances libérales de l'Ordre, c'est le livre du P. Bernard Lamy, *les Entretiens sur les Sciences* [7] ». Ils ont, chacun dans sa sphère, devancé leur siècle ; et si la plupart de ces progressistes ont dû quitter la Congrégation, qu'ils inquiétaient par leurs tendances, c'est l'Oratoire pourtant qui a favorisé la première éclosion de leurs idées libres. Et n'a-t-on pas affirmé qu'il y eut à l'Oratoire des francs-maçons [8] ?

---

[1] Lettre attribuée au P. Le Tellier, retrouvée dans les papiers de d'Aguesseau, et publiée par Ingold, l'*Oratoire et la Révolution*, pp. 14-15. Cf. une autre lettre du même, dans la *Revue politique* (1877), citée par G. Compayré, *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France*, (Paris, 1883, 4e éd., 2 vol. in-12), I, 211. « Qu'on les inquiète, on murmurera toujours. Détruisez-les, on va se taire. »

[2] *Op. cit., ibid.*

[3] La meilleure édition de la *Recherche de la Vérité* venait de paraître (1712, 1 vol. in-4o et 4 vol. in-12).

[4] Saint-Simon le qualifie de « savant inquiet ». (Ed. Boislisle, X, 393).

[5] Il avait quitté l'Oratoire en 1678 et venait de mourir (1712).

[6] Sainte-Beuve, *Lundis*, IX, 503.

[7] Compayré, *Histoire critique*, etc. I, 224.

[8] *Nouvelles ecclésiastiques*, 1750, p. 154. Il en sortit aussi des protes-

Rien de surprenant, par suite, si l'Oratoire avait la sympathie de ces « libertins » de l'intelligence, que le duc d'Orléans au pouvoir entendait tolérer et même encourager, en même temps que les faveurs de ces jansénistes « écrivassiers » et combatifs, qui leur faisaient une si bruyante réclame.

On s'étonnera peut-être que les Oratoriens, malgré des principes si larges, aient leur place marquée ici parmi les traditionnels. Mais les révolutions littéraires ne suivent que de loin l'évolution des idées. La littérature du dix-huitième siècle en général, l'éloquence de la chaire en particulier (à part des inflexions légères), ne subissent aucune transformation essentielle avant 1750, tandis que les idées libérales fermentent depuis 1700, depuis Bayle et peut-être depuis Descartes. Encore, après l'Encyclopédie, cette transformation sera-t-elle incomplète ; et les anciennes théories littéraires ne périront décidément que sous les coups du romantisme. En attendant, la littérature est et demeure classique, dans ses principes proclamés immuables, dans ses procédés déclarés infaillibles. Elle le demeure surtout en chaire, où il faut reconnaître que les traditions sont particulièrement tenaces; elle le demeure, même à l'Oratoire, nonobstant certains indices d'originalité ou de personnalité, et certaines théories nouvelles librement soutenues. Du reste, les études faites au sein de la Congrégation maintiennent en faveur les traditions classiques ; les études littéraires [1] sont réglées sur les vieux programmes, et d'après les vieilles méthodes. Les études d'éloquence sont toutes fondées sur Aristote, Cicéron et Quintilien ; il est difficile d'innover, à la suite de pareils maîtres.

---

tants. Cf. un *Catalogue des Ecrivains de l'Oratoire de France,* dressé vers 1700. (Bibl. Nat. ms. fr. 24871, fol. 135-143). « Michel Le Vassor, présentement protestant.... » (fol. 140 v°).

[1] « On a toujours aimé les lettres dans cette maison..... Ceux qui l'ont gouvernée ont tâché de l'entretenir ». LAMY, *Entretiens sur les sciences,* p. 179. Cité par COMPAYRÉ, I, 213. « Quelle utilité n'ont pas retiré de cette étude les Massillons, les Mascarons, les Gaichiés, les Senaults, les Delatour, les Terrasson, les Lamis et une infinité d'autres ? » ADRY, préface de sa *Bibliothèque* (Arch. Nat. M. 215). (Citée par INGOLD, *Essai de Bibliographie Oratorienne,* p. 65). — Cf. enfin LALLEMAND, l'*Education dans l'ancien Oratoire* (Paris, 1888, 1 vol. in-8°), Ch. VI, pp. 354-sqq.

II

De ces traditions littéraires, il nous reste un témoignage : l'audacieux P. Lamy a écrit *L'Art de parler* [1], guide officiel, en quelque sorte, de la rhétorique oratorienne. Cet ouvrage, publié pour la première fois en 1675, mais réimprimé en 1701 et en 1715, représente assez exactement les idées littéraires suggérées aux étudiants oratoriens. Il fait autorité dans la congrégation. Malebranche déclare incomplète toute bibliothèque qui en est dépourvue [2]; Mascaron, oratorien avant d'être évêque, assure que ce traité renferme tous les préceptes de l'art que lui-même avait essayé de mettre en pratique [3]. Le respect des traditions littéraires n'empêche point l'auteur de se montrer libéral. Si la méthode et les principes lui viennent de l'antiquité, si à ce titre il les respecte avec excès, ses preuves sont un peu nouvelles ; il emploie à les rassembler toutes les ressources d'un savoir encyclopédique. Preuves « nouvelles », et non pas meilleures, car elles ne prouvent pas toujours, et souvent elles s'allongent en hors-d'œuvre pédants. Il refait sérieusement la leçon sur les articulations, préface obligatoire de tout traité de rhétorique, et que Molière, dans le *Bourgeois gentilhomme*, avait si plaisamment raillée. Il disserte sur des questions de grammaire comparée, appelant à son secours le chinois, l'hébreu, même le tartare-mongol (pp. 47-48) [4]. Il demande à l'anatomie les éléments constitutifs de l'intelligence et de la mémoire : deux chapitres au moins de physiologie cérébrale où, comme il fallait s'y attendre, les esprits animaux jouent le rôle prépondérant. On reconnaît, à cet étalage de

---

[1] Joignez à cet ouvrage le Chapitre VII des *Entretiens sur les Sciences*, intitulé : « *De la Prédication* ».

[2] DESMOLETS, *Vie du P. Lamy*. Citée par INGOLD, *Essai de Bibliographie Oratorienne*, p. 65.

[3] Voir la lettre de MASCARON dans l'édition de l'*Art de parler*, de 1741, la plus correcte et la plus complète, pp. 445-6.

[4] Nous citons d'après l'édition de 1741. (Paris, chez Jean-Luc Nyon, in-12° de XXXII-579 pp.).

connaissances mal digérées, la préoccupation de rajeunir l'art par des aperçus scientifiques, et le besoin nouveau de savoir un peu de tout, qui possède à cette époque les esprits cultivés, qui pousse Lamy à écrire tour à tour sur les questions bibliques, sur la rhétorique, la poétique, les mathématiques [1].

Mais il importe davantage de fixer les théories traditionnelles, très éparses et très peu méthodiques, dont l'ouvrage est encombré ; pour les réunir en faisceau, il devient nécessaire de bouleverser le plan très lâche de l'auteur. Toute sa théorie repose sur « l'amour du vrai », principe qui, bien entendu, serait large et vivifiant, mais qui, au sens classique, demeure étroit et presque stérile. Voici la formule de Lamy, appuyée par deux exemples qui l'éclaircissent parfaitement. « Il ne faut rien estimer ni dire qu'il ne soit véritable » (p. 365). Exemple : « Philostrate, louant un tableau où étoient représentés les chevaux d'Amphiaraüs, dit que le peintre les avoit représentés baignés de leur sueur, et couverts d'une poussière qui les rendoit moins agréables, mais plus ressemblans à ce qu'ils étoient ; *deformiores sed veriores* » (p. 364). Rien de mieux ; mais voici les restrictions : « Il le faut faire d'une manière noble, rare, nouvelle, qui attire l'attention ; mais que la vérité s'y trouve » (p. 365). Exemple : « Apelles, pour faire le portrait de son ami Antigonus, qui avoit perdu l'œil gauche à l'armée, le peignit de profil, faisant seulement paroître la partie du visage de ce prince qui étoit sans difformité. Il faut imiter cet artifice » (p. 320). On ne saurait mieux faire voir le fond de l'esprit classique ; et c'est pourquoi Lamy, malgré ses audaces dans le détail, tient au fond même des traditions littéraires. Tout les préceptes qu'il donne viennent de là : netteté, correction, clarté, médiocrité surtout : « la plupart des choses qui sont le sujet de nos entreprises et de nos discours sont médiocres ; la question est donc de les envisager telles qu'elles sont, d'en juger raisonnablement » (p. 331). Sur les qualités de l'orateur, sur l'action et sur la voix, — sur les ornements du style,

---

[1] « Comme la plupart des Oratoriens, le P. Lamy était à la fois géomètre, philosophe et humaniste ». (COMPAYRÉ, *op. cit.*, I, 226).

tropes et figures, — sur les lieux communs, on ne trouve rien qui ne traîne dans l'école depuis des siècles.

Voilà ce livre, sans lequel « toute bibliothèque est incomplète ». Il devait suffire, dans la pensée de Lamy, à toutes sortes d'orateurs, et même à ceux de la chaire. « Si ce m'étoit une obligation de donner des préceptes pour les discours qui se font pour l'instruction des peuples, je serois coupable de ne pas le faire ; à moins que ce que j'ai dit en général touchant l'art de persuader ne pût suffire, et c'est ce que je prétends; car je crois avoir enseigné toute la rhétorique nécessaire aux prédicateurs » (p. 437). Et, dans le dernier chapitre, consacré par scrupule à ces derniers, il ne leur apprend, en effet, guère autre chose. Il fait quelques réflexions sur la forme actuelle des sermons, imposée par la coutume; et, sans paraître approuver en tout cette coutume, il s'érige en théoricien des traditions ecclésiastiques, comme dans le reste du livre il s'était fait le champion des traditions littéraires.

III

Mais il y a mieux encore, en ce double genre : c'est le livre du P. Gaichiès, les *Maximes sur l'éloquence de la chaire*. Gaichiès demeurait au collège de l'Oratoire. « Il étoit tout à la fois l'exemple et les délices des jeunes Régens, par une vertu qui n'avoit rien que d'aimable, et qu'il conserva jusqu'à la dernière vieillesse[1] ». Nul doute que son ouvrage ne soit le résumé des conseils qu'il donnait à ses jeunes confrères. Les *Maximes* parurent pour la première fois sans nom d'auteur, en 1710. Une édition subreptice, imprimée à Toulouse l'année suivante, sous le nom de Massillon, montre le cas qu'on fit de cette œuvre dès le début; et Massillon, qui en désavoua la paternité, confirma le succès par un précieux éloge : « Je voudrais, dit-il, l'avoir faite ». L'édition défini-

[1] *Les Appelans célèbres* (anonyme, in-12, 1753), pp. 39-40.

tive et posthume, publiée par les soins de l'abbé de Lavarde (1739)[1], malgré des additions et des interversions, n'a pas changé la doctrine de l'ouvrage, qui reflète la doctrine de l'Oratoire vers 1715. Disons tout de suite que Gaichiés est un janséniste[2], appelant, réappelant et même interdit, ami de Duguet[3], de Pasquier Quesnel, d'Héricourt, de Le Tourneux. Mais, chose singulière, le jansénisme ne paraît presque pas dans cette œuvre, qui, sous couleur d'exposition littéraire, pouvait facilement devenir polémique. A part quelques paragraphes sur la nécessité d'une morale sévère, un seul endroit semble déceler les attaches de Gaichiés : c'est la mention honorable qu'il accorde à l'*Année chrétienne*. Les *Mémoires de Trévoux*, annonçant l'ouvrage de Gaichiés avec quelque froideur à cause de sa provenance, ne trouvent néanmoins aucun reproche à lui faire[4].

La façon dont Gaichiés prend sa matière n'était point, en effet, de nature à le compromettre. Tout est général dans son livre, tout est abstrait ; point de satire, sinon adoucie et mesurée, point de portrait où un orateur donné se puisse personnellement reconnaître ; mais seulement des conseils de bon sens, des observations sans profondeur comme sans paradoxe. En ce qui concerne les prédicateurs, Gaichiés affirme qu'ils ne doivent pas prêcher sans mission et sans talent : et

---

[1] C'est celle que nous suivons.

[2] Cf. une longue et savante étude biographique et bibliographique sur le P. Gaichiés, dans la *Revue de Gascogne*, n° de décembre 1901. A la liste bibliographique dressée par l'auteur de cette étude, M. l'abbé Léonce COUTURE, il faut ajouter une édition des *Maximes* parue encore sous le nom de MASSILLON en 1729, et sans privilège, sous le même titre que celle, également pseudonyme, de 1712 ; mais elle a 6 ff. liminaires et seulement 284 pp.

[3] « Quand l'auteur, dit Duguet, auroit pris encore plus de soin de se cacher, j'aurois toujours reconnu la finesse de son bon goût, l'élévation de son esprit, la justesse de ses expressions ». (*Lettre* du 6 juin 1711 ; citée par GISBERT, *Jugement des Sçavans qui ont écrit sur l'Eloquence*, tome III, p. 123. Cf. sur Gaichiés, *Observations sur les Ecrits modernes*, XVII, lettre 244. — *Bibliothèque Ecclésiastique du XVIIIe siècle*, II, 460-sqq ; GOUJET, *Bibliothèque Françoise*, I, 24, 26, 177, 205, 282 ; II, 126, 155-sqq, 455).

[4] *Mémoires de Trévoux*, Fév. 1712, p. 264.

je reconnais bien là le disciple de Boileau. Les talents requis, l'esprit et la science ne sont rien, si la sainteté ne les accompagne et ne les vivifie ; autre écho de Nicolas : « Aimez donc la vertu ». Voici maintenant les théories des vieux orateurs, que nous pouvons reconnaître et saluer au passage, à mesure que se succède l'ordre des chapitres. Cicéron est pillé particulièrement, et tout l'art du monde ne déguise point les emprunts des *Maximes* sur la mémoire, l'action, l'air, le geste, la voix, la véhémence de l'orateur. Mais voici la deuxième partie du livre, la plus longue et la plus précise : « Du Sermon ». Un bon sermon doit ressembler aux bons sermons déjà connus, et qui ont servi pour établir les règles ; et, tout d'abord, on énumère les genres existant d'où la prédication ne doit pas sortir : homélies, discours moral, conférences par demandes et par réponses, mystères, panégyriques, vêtures et professions, oraisons funèbres et controverses. Voici, enfin, la contexture d'un bon discours, tel que le conçoivent et le composent les bons prédicateurs : texte, exorde, compliment, division, disposition ; — principes, preuves, citations, pensées ; — passions, amplifications, figures, exemples ; — élégances, style, portraits. Ce sont des titres de chapitre que je viens d'énumérer ; et l'on peut voir par ce plan, tout composé de lieux communs, dans quelle mesure l'ouvrage demeure fidèle aux traditions. En le prenant pour manuel, les prédicateurs en vogue ne courent aucun risque d'innover ; et nous avons la certitude que la prédication ne quittera pas de si tôt l'ornière traditionnelle ; elle est d'ailleurs enchaînée pour longtemps au joug classique, et l'on peut s'en convaincre en étudiant plus à fond les principes littéraires du P. Gaichiés.

Premièrement, il faut imiter : l'imitation a ses inconvénients, mais des avantages supérieurs. Il est même permis d'emprunter, pourvu qu'on prenne soin de faire sien, en quelque manière, ce que l'on emprunte : c'est un trait classique de plus, que nous n'avions pas trouvé dans Lamy, et qui achève de caractériser le goût du temps. Mais, poursuivons : secondement, il faut faire œuvre de « raison » ; et, Gaichiés, après Boileau, prêche la raison à son tour ; c'est-à-dire, en éloquence, le « vrai » découvert et mis en valeur par le « bon sens » ou « sens commun ». « Dans les pensées, il

faut toujours du vrai : on les puise dans le sens commun[1] ». Et ailleurs : « L'art cherche un milieu » (II, VIII, 14). Que suit-il de ces deux principes ? Le premier arrête les progrès de l'éloquence, en imposant au prédicateur l'imitation de ses devanciers ; le second restreint le champ de l'éloquence, en le bornant à un juste milieu. Il suit de là, pour le style, une ressemblance frappante de tour et d'expression entre tous les écrivains de l'époque, et une médiocrité générale opposée à l'éloquence véritable : « Le style médiocre est le plus propre à la chaire » (II, XVI, 7). Et comme il est, malgré tout, impossible de repousser entièrement les idées hautes ou basses qui se présentent ou s'imposent, on essayera, par l'expression, de rabaisser les unes et d'embellir les autres.

Mais, prenons garde : cette médiocrité s'approche plus volontiers de la noblesse : noblesse de style d'ailleurs, plutôt que de pensée. « Une pensée basse exprimée en bons termes vaut mieux qu'une pensée noble dite bassement » (II, XVI, 19). Donc toute idée simple ou basse doit être parée d'ornements : figures, périphrases, tours généraux et vagues. « La pensée se produit d'abord sous des traits simples ; les figures rehaussent ces premiers traits » (II, XIII, 1). Donc, dans la théorie classique, l'ornement est pur artifice. « Il est des occasions où la manière la plus noble de s'exprimer est de laisser entendre les choses sans les dire » (II, XI, 12). « On est quelquefois forcé d'employer des termes généraux qui sont clairs jusqu'à un certain degré » (II, XVI, 16). La noblesse, voilà ce que Gaichiés recommande par dessus tout. Le bon goût est toujours noble, comme le doivent être les honnêtes gens qui donnent le ton. Au point de vue littéraire comme au point de vue social, la noblesse est de rigueur : le talent la recherche, comme la roture la désire ou l'envie. La noblesse, voilà le juste milieu requis : il n'est pas tout à fait aussi « juste » qu'on le pourrait croire ; mais la vraie noblesse est simple, et n'affecte rien ; elle écarte le raffinement du bel esprit ; le génie même quelquefois se couvre et s'enve-

---

[1] II, X, 7 (Le premier chiffre est celui de la *partie*, le second celui du *chapitre*, le troisième celui de la *pensée*. Ce mode de référence permettra les recherches dans toutes les bonnes éditions, dont le type est celle de 1739).

loppe de noblesse. Il ne faut donc pas tout dire ; il faut choisir seulement ce qui est noble ou digne d'être ennobli. Mais cela, il faut le bien dire : et bien dire, sous le Régent comme sous le grand Roi, c'est toujours « parler exactement, purement, noblement » (II, xv, 2 ; cf. II, xvi, 26). Or, qui ne voit que toutes ces conséquences découlent de ce principe, traditionnel depuis Boileau : Aimez seulement le « vrai », soyez « raisonnables ».

Il ne faut pas néanmoins omettre ici un dernier trait par où Gaichiès dépasse Boileau, et annonce Massillon. Le souffle d'humanitarisme qui agitera le nouveau siècle, et qui attendrit alors les survivants même du grand règne, a légèrement soulevé le théoricien de l'Oratoire. Gaichiès ose dire qu'il faut, à côté de la raison, faire une place au sentiment, compléter Bourdaloue, amollir un peu la rigide éloquence chrétienne. « Parlant aux hommes, on compte trop sur la raison.. ; le peu de goût que l'homme charnel a pour la vertu exige qu'on en parle avec sentiment » (II, xiii, 3 à 6). Le précepte se cache encore modestement en un coin obscur du traité ; il n'a pas toute la portée qu'on pouvait attendre ; il est neuf pourtant, et il fera son chemin.

IV

Il reste maintenant à suivre, dans l'œuvre de Gaichiès, la trace des traditions ecclésiastiques. En constatant sa prédilection pour les méthodes anciennes, on pourra noter au passage les traits inoffensifs de satire, les documents pris sur le vif, qui découvrent et caractérisent l'époque.

Les premières lignes de l'ouvrage sont piquantes autant qu'instructives. Elles nous initient dès l'abord aux petites intrigues ourdies autour des chaires. « Tel veut exercer son zèle, non pas où il serait mieux appliqué, mais où il doit éclater davantage, où il doit plus lui rapporter ; celui-là reçoit la mission de son avarice » (I, i, 13). Et ailleurs (pour les religieux) : « On doit porter l'Evangile où Dieu envoie par

l'organe des supérieurs, sans prévenir leur choix par des empressemens que l'amour-propre inspire..... La jalousie impose quelquefois silence à d'excellens ouvriers, et les empêche d'emploïer leurs dons. Soyons bien aises que tous prophétisent » (I, I, 12 et 16).

D'autres prédicateurs prêchent sans talent; tradition encore, inévitable et même sage, soit parce que l'obligation de prêcher ne suppose pas toujours le talent, soit parce que l'auditoire même n'est pas toujours accessible au talent. L'essentiel est d'édifier; la littérature en chaire importe moins : tout prédicateur n'est pas capable d'en faire, tout auditeur n'est pas capable de la goûter. « Les esprits du commun..... ne sont pas dans un auditoire le petit nombre; il est utile à la religion qu'il y ait des prédicateurs qui leur conviennent : il suffit que leur doctrine soit orthodoxe » (I, I, 26). Mais « il ne faut pas se négliger, même à la campagne » (I, I, 27), ni, comme les missionnaires, convertir les foules en mauvais français. Le prédicateur doit travailler, pour faire produire tous leurs fruits à ses talents. — Certains manquent d'esprit; d'autres en ont trop, ou le recherchent trop visiblement; l'esprit juste est rare autant qu'indispensable. « Dire tout ce qu'il faut, ne dire que ce qu'il faut, et le dire de la meilleure manière » (I, III, 2). D'autres ont trop de facilité, et en conçoivent de la vaine gloire. « C'est une vanité mal fondée; s'il y a de l'esprit dans tout ce qu'on fait à la hâte, le jugement y manque » (I, III, 20).

Certains ignorent les éléments des sciences, et singulièrement des sciences ecclésiastiques. « La connoissance éminente de Jésus-Christ, c'est le pain des forts. Le prédicateur qui ne pourroit distribuer que du lait laisseroit languir ceux à qu'il faut une nourriture plus solide » (I, VI, 3). Il faut savoir même sa langue (I, IV, 14), il faut avoir employé quelque temps aux études profanes (I, IV, 15). Les poètes comiques et satiriques, les historiens aident à connaître le cœur humain (I, IV, 16). Mais surtout, l'Ecriture (I, IV, 22, sqq), les Pères, les modèles anciens et modernes, voilà les vraies sources de l'éloquence sacrée. Point de pédantisme néanmoins : « il y a une intempérance d'étude (I, IV, 8); entre les affectations de la chaire, celle de la science n'est pas la moins vicieuse » *(ibid.)*.

Enfin et par dessus tout, que le prédicateur soit saint. « La réputation de vertu est le plus insinuant de tous les exordes » (I, v, 1). D'où vient que les sermons font peu de fruit? « Aujourd'hui des orateurs en foule, qui se cherchent eux-mêmes, ne convertissent personne » (I, v, 10). « On prêche mal la mortification, vivant dans la mollesse » (I, v, 11). Que dire des prédicateurs adonnés au jeu, à la bonne chère, à la fréquentation du monde? « Ils y perdent la réputation et la ferveur, souvent même la grâce » (I, v, 30).

Arrêtons là ces peintures fines, ces allusions voilées, ces désirs et ces regrets d'un traditionnel, qui est en même temps un bon prêtre et un judicieux critique. Il faut maintenant le suivre dans l'examen des cadres conventionnels imposés par l'usage et sanctionnés par les faiseurs de règles. La révolution qui renversera ces bornes trop régulières et trop étroites, n'est pas près de se faire, au moment où Gaichiès prend la plume pour les décrire et les confirmer à son tour; en 1715, on respectait les formes établies, et les idées de Fénelon passaient pour de dangereuses chimères.

D'abord, il existait des genres divers, et pour ainsi dire, séparés par des cloisons étanches. Enumérons-les avec l'auteur, en recherchant ce qui leur est propre. — L'homélie, longtemps délaissée, à ce moment honorée d'un reste de faveur parce que les Pères l'ont cultivée, tout à fait déformée, du reste, par l'unité factice qu'on lui demande au détriment de l'exactitude. « Souvent, sans forcer le sens, on réduit tout l'Evangile à un seul sujet et à une division régulière » (II, I, 11). — Le discours moral, destiné à corriger les mœurs ; c'est la forme la plus fréquente : « L'Evangile est plus attaqué par la corruption des mœurs que par l'erreur. Aussi les prédicateurs sont plus appliqués à exhorter à la vertu, et à s'élever contre le désordre, qu'à dogmatiser ou à controverser » (II, I, § 2, 1). C'est le genre de discours que l'on prêche Dimanches et fêtes, Avent et Carême. Il trouve sa place en toute circonstance ; on l'emploie, fût-ce « au jour d'un mystère, ou de la solennité d'un saint » (II, I, § 2, 12). — La controverse, un peu délaissée par les prédicateurs ; « le succès en prouve l'utilité ; le peuple y accourt » (II, I, § 3, 4). Le style n'en doit pas être bas, ni le sujet douteux ou puéril, ni le tour comique et plaisant. « Les mœurs chrétiennes

proposent un modèle qui a pleuré mais qui n'a jamais ri » (II, I, § 3, 12). — Les mystères, « trop négligés et nécessaires pourtant » (II, I, § 4, 1). Mais ici, malgré son respect pour les traditions, notre théoricien adopte et prône des habitudes plus récentes; et son indulgence ne va pas sans quelque contradiction. Puisque « la morale trouve partout sa place », puisque « on pourroit en faire le corps du discours autour d'un mystère » (Ed. de 1739, pp. 176-177), que signifie cette maxime : « Le mystère doit être le capital du sermon, et la morale l'accessoire » (II, I, § 4, 9)? — Le panégyrique; c'est ici que les défauts du temps s'étalent avec complaisance; et l'aimable oratorien consent à les tolérer. « Il entre dans le dessein du panégyrique une espèce de pieuse ostentation. L'orateur doit donc le porter au plus haut degré de beauté. Les instructions ordinaires peuvent être simples; mais les éloges doivent être magnifiques » (II, I, §5, 6). — Les vêtures et professions : on propose ici avec liberté, entre autres lieux communs qui peuvent remplir ces discours, « les défauts qui peuvent se rencontrer dans les cloîtres » (II, I, § 6). — L'oraison funèbre enfin : c'est un genre nécessaire. « Les vertus d'un grand méritent l'hommage d'un éloge public. Plus il a été grand, plus il a trouvé d'obstacles, et plus sa piété a été solide » (II, I, § 7, 1). On comprend alors Massillon, quand il avance que le milieu social étouffe les meilleurs germes, et que les grands sont à plaindre d'être des grands : singulière justification de l'oraison funèbre, étrange principe, qu'il faut noter et retenir, si l'on veut comprendre ces sortes de discours.

Les cloisons qui séparent ces genres sont bien arbitraires et bien insignifiantes, on en conviendra. Puisque le discours moral peut, et doit en effet, tenir lieu de tout, à quoi bon le reste? A quoi bon créer des formes spéciales pour l'éloge, le dogme, le panégyrique, la morale, quand la morale doit entrer partout et peut servir de corps à tout? Pourquoi le style du panégyrique doit-il être d'autre sorte que celui du sermon? Pourquoi tant d'entraves factices à l'éloquence? Et pourquoi, étant si fragiles, ne sont-elles pas encore rejetées?

Mais, où le formalisme classique se distingue plus nettement, c'est dans la contexture, dans le cadre même du sermon. Tout sermon doit débuter par un texte. Aux yeux

d'une foule de prédicateurs, mieux vaut en choisir un étranger au sujet, que de n'en pas prendre. A ces prédicateurs, Gaichiés concède l'artifice de chercher le texte après avoir composé le sermon (II, II, 1). Mais il demande que le texte choisi renferme le sujet, ou du moins « y ait un rapport naturel et littéral » (*ibid.*). Quant à l'exorde, les règles en sont nombreuses et précises. La première, sous-entendue, est qu'il en faut un ; on le veut « simple, sans figure, sans métaphore » (II, III, 5) ; il ne doit « proposer qu'une seule pensée, développer qu'une seule vérité » (*ibid.*). « Nul endroit ne demande tant d'exactitude ni tant de politesse » (II, III, 5) ; « un tour trop figuré déplairait » (*ibid.*). L'exorde doit être court, et finir par une invocation, si le discours a quelque importance : c'est elle qui « fait aujourd'hui la distinction des sermons d'avec les discours de piété plus familiers » (II, III, 15). On peut, sur l'invocation, greffer le compliment : « une seule pensée délicate et pieuse peut en fournir la matière » (I, IV, 4).

Et la division? C'est un mal depuis longtemps devenu nécessaire. L'usage des divisions a suscité des controverses ; notre auteur marque ici nettement son indépendance, et son penchant visible pour le parti le plus libéral. Sans condamner la division, dont il énumère les lois rigoureuses, et même les avantages, il tranche nettement la difficulté : « Le prédicateur ne pourroit-il pas quelquefois s'affranchir de la servitude des divisions ? Les Pères ne s'y sont point assujettis. Ils proposoient leurs sujets, et conduisoient leurs discours jusqu'à la fin sans en distinguer les parties » (II, v, 1). Et son éloge de la division s'achève en fine satire : « On distribue un sermon comme on fait aujourd'hui une maison, dont les appartemens vont en enfilade. Les soûdivisions sont autant de portes ouvertes, qui laissent entrevoir toute la pièce, et qui donnent envie de tout voir plus distinctement » (II, v, 18).

Quels principes doivent faire la matière d'un sermon ? La question est délicate encore ; sous la formule vague de quelques maximes, nous pouvons quelquefois soupçonner la pensée intime de l'oratorien. On commençait à prêcher beaucoup sur des matières de pure controverse ; jansénistes et ultramontains faisaient le public juge et confident de leurs

divergences. Les ultramontains, forts de leur orthodoxie, n'omettaient aucune occasion d'exalter la bonne doctrine; les jansénistes n'étaient pas moins ardents à se défendre; ils prenaient volontiers l'offensive, sauf à ne pas la conseiller publiquement. « Quelque solide que soit une opinion, il ne faut pas la donner pour règle, si elle peut être contestée. Sur les matières qui partagent les écoles, le prédicateur ne prend point parti, il respecte tout sentiment..... » (II, VII, 2 et 3). L'on s'accusait en outre réciproquement de surfaire ou d'atténuer la morale. « Il ne faut rien surfaire, ni rien outrer » (II, VII, 9), — ceci dit pour ne pas laisser voir trop de jansénisme. « Prêchez simplement l'Evangile, *qui ne présente que croix* », — c'est-à-dire qui est sévère naturellement — et vous ne direz rien de trop. « Jésus-Christ n'a rien de trop dans ses maximes » (*ibid.*).

Les principales preuves des principes se doivent tirer d'abord de l'Ecriture sainte, qu'il faut « bien comprendre, bien citer, bien interpréter...; les prédicateurs renversent l'ordre des philosophes; dans la religion tout cède à l'autorité; elle est révélée. La raison n'a que le second rang, et l'exemple le troisième » (II, VIII, 5). Il n'est pas rare, cependant, même à cette époque (et trente ans plus tard ce sera obligatoire), qu'on donne à la raison la place prépondante réclamée par les philosophes. Mais « Bourdaloue fut un des premiers qui firent parler la raison[1] », et, dans une certaine mesure, cette pratique répond à un besoin que notre oratorien constate à son tour. « On se rend plus attentif aux preuves de raisonnement qu'à toute autre; on se fait honneur de les entendre » (II, VIII, 10); il faut donc les travailler mieux, et c'est à quoi l'on manque trop souvent et trop impunément. « L'orateur ne pèche guère plus impunément que dans la justesse et dans l'exactitude des raisons » (II, VIII, 21). On ne doit jamais les négliger, « ne fut-ce que pour l'honneur de la vérité et pour l'apologie du bon sens » (*ibid.*).

C'est encore un constant usage d'appuyer de citations les principes. Les citations multipliées ont caractérisé longtemps

---

[1] VOLTAIRE, *Dictionnaire Philosophique*, article *Eloquence*. (Edition Didot, *Œuvres complètes*, VII, 491).

l'éloquence de la chaire et même du barreau ; on n'en fait plus maintenant « une vaine parade » (II, IX, 1). On peut citer encore, mais « par nécessité, très peu, avec choix, et pour appuyer quelque vérité contestée » (II, IX, 2). Il est permis de paraphraser en traduisant, pourvu qu'on ne défigure pas et qu'on n'énerve pas le texte. « Les termes de la traduction peuvent embellir le texte : on ne les vend pas au compte, mais au poids » (II, IX, 8). Il ne faut point négliger l'étude et les citations des Pères : c'est encore ici une tradition constante, et Gaichiés en constate mélancoliquement le déclin. « La doctrine des mœurs a été pure tant qu'elle a coulé de ces sources. Elle s'est altérée lorsque la raison humaine en a osé interrompre le cours. Dieu semble avoir puni cette témérité par le relâchement où la morale est tombée » (II, IX, 11). En dehors des Pères, il est loisible de citer « la Somme de Saint-Thomas, le droit canonique, le droit civil » (II, IX, 22) ; oui, le droit civil : mais n'oublions pas que c'est un oratorien qui parle. Enfin, « on ne cite point en chaire d'autre langue morte que la latine ; encore la cite-t-on rarement » (II, IX, 19). Quant aux beaux endroits des « prophanes », on les peut omettre : « ce n'est plus le tems de bâtir le temple du marbre et des cèdres du roi Hiram » (II, IX, 24-25).

Les principes enfin peuvent être entourés de similitudes, paraboles, exemples : « mais on doit en user sobrement ». Ils doivent être suivis d'exemples pratiques, de ce que Gaichiés et ses contemporains nomment le *détail*. « C'est ici la partie du sermon la plus intéressante, la plus utile, et celle d'où dépend le succès. Les discours vagues et généraux servent de peu, personne ne se les applique » (II, XVII, 5). Mais « que d'art ne faut-il point » à ce détail (II, XVII, 5) ! Ne peignez pas les vices sous des couleurs trop délicates, car « la morale alors est une tentation » ; ni avec des traits grossiers, ni de manière à rendre méconnaissable votre modèle : « il faut gagner l'auditeur et non pas l'aigrir » (II, XVII, 13). Il est même bon, dans les invectives générales, « de mettre quelque exception ; les auditeurs s'y rangent et croient que ce sont eux qu'on épargne » (II, XVII, 17), ou du moins peuvent se donner l'air de le croire. Quelle indulgence, quelle délicatesse, et comme nous voici loin du jansénisme ! C'est qu'en effet, si la doctrine janséniste est rigide, la difficulté

même de la suivre excuse les défaillances et assouplit les principes; intraitables sur la doctrine, ces sectaires se font doux et aimables aux pécheurs; ils se piquent de charité, ils affectent l'onction : et rien n'est plus étrange, après avoir examiné de près la vie et les actions de ces tenaces lutteurs, que de goûter le miel de leurs doucereuses maximes. « Rarement enfin on doit adresser la morale aux ecclésiastiques; qu'alors elle tienne plus du gémissement que du reproche » (II, XVII, 18). En outre, il est certains sujets qu'on doit taire dans le détail, les jeux, les parures, les divertissements, les désordres du monde. « Certains crimes veulent le silence et l'oubli » (II, XVII, 25). La période s'annonce où il ne sera guère plus permis de prêcher contre l'impureté. Les orateurs de la génération suivante feront vainement à leur siècle l'étalage de sa corruption; le goût public s'effarouchera bientôt de ces graves et précises leçons : pruderie extérieure, qui couvre presque toujours le désordre parvenu à son comble.

Le détail se complète par la réfutation des prétextes et les portraits. « Aujourd'hui, rien n'intéresse davantage que la réfutation des prétextes » (II, XVIII, 3). « Dans le dernier siècle, on ne pensoit qu'à établir; dans le nôtre, on réfute » (II, XVIII, 11). Par contre, on fait moins de portraits : « il semble que ce goût soit sur son déclin » (II, XIX, 1), et Gaichiès le regrette. « Ils pourroient être utiles si la charité les traçoit, s'il y entroit plus de compassion que d'invective, si les originaux étoient moins reconnoissables » (II, XIX, 5). Mais « rarement ils valent ce qu'ils coûtent; ils divertissent ceux qui ne s'y reconnoissent pas; ils irritent ceux qui s'y retrouvent, et personne n'en est converti » (II, XIX, 24).

Après le détail, le moment est venu de conclure : c'est l'affaire de la péroraison, résumé vif et pathétique, pressant et concluant, quelquefois formé par une paraphrase de l'Ecriture, souvent couronné par une prière affectueuse « qui doit être travaillée sans le paroître » (II, XX, 9). En tout cas, il importe de ne pas fatiguer l'auditoire par un discours trop prolongé. On ne doit pas prêcher plus d'une heure; encore serait-ce « un grand soulagement et pour la mémoire et pour la poitrine, qu'un quart d'heure épargné sur un sermon d'une heure » (II, VI, 9). Les interminables pièces ne pas-

sent pas encore de mode, mais il y a tendance à les raccourcir.

On a vu, par cet exposé un peu long, toute la tradition ecclésiastique sur l'ordonnance même du sermon. On a vu combien cette tradition est forte et vivace; et, si quelques vieilles habitudes vont disparaître, emportées par le temps qui renouvelle toujours quelque chose, si d'autres usages, invétérés encore, sont combattus un peu timidement par les théoriciens, c'est toujours à peu près le même fond qui constitue la prédication catholique, c'est le même moule qui la façonne et l'enserre. Il nous reste à montrer que l'action et le débit sont encore minutieusement réglés par des théories précises : et c'est ici que la tradition révèle toute sa force; les préceptes qui vont suivre sont empruntés aux anciens rhéteurs, ou se fondent sur des usages établis.

Avant tout, le prédicateur doit posséder une bonne mémoire. On ne lui permet que rarement l'improvisation, et, du reste, l'improvisation ne s'accorde guère avec la contrainte sévère des règles précédemment exposées. C'est ici un caractère propre de la prédication classique : « Pour être régulier et uniforme, il faut apprendre par cœur » (I, vi, 6). Alors « on est plus concis, plus juste, plus pressant..... l'étude trouve les expressions propres qui se présentent rarement dans la chaleur de l'action » (I, vi, 9). Le prédicateur qui compose son discours à loisir n'évite peut-être pas toujours cette sorte de contrainte que « la liberté du barreau reproche à la chaire » (I, VI, 4); mais il élude tous les inconvénients de l'improvisation, qui n'a point d'ailleurs des avantages aussi étendus. Improvise-t-on ? « On court risque de languir jusqu'à ce que l'imagination soit échauffée; on dépend de son humeur, de la santé, du tems » (I, vi, 5); on ne saurait voir « le foible de ce qu'on hasarde sur le champ, ni s'en dégoûter » (I, vi, 9); on se perd en digressions. Mais la méthode opposée ne produit de bons résultats qu'appliquée dans toute sa rigueur : si l'on veut prêcher de mémoire, il faut apprendre avec soin, sans quoi « on paie bien chèrement le plaisir de sa paresse » (I, vi, 3). Il faut très bien savoir : « c'est un triste sort que celui de l'orateur qui hésite...; l'auditeur souffre la peine que le prédicateur s'est épargnée en se négligeant » (I, vi, 2-3). Ainsi, nécessité d'employer la mémoire, nécessité dès lors de l'avoir sûre et bonne, nécessité enfin de la cultiver par les

moyens connus depuis Cicéron : « enchaînement des matières, harmonie des phrases, diversité de l'écriture, inégalité des marges, signes bizarres, disposition des lieux » (I, VI, 16-17). Enfin, un dernier trait peindra au vif l'importance classique de la mémoire : l'orateur pourra prêcher les sermons d'autrui, s'il les peut retenir et s'ils doivent faire plus de fruit. « Le zèle justifie ce vol ; si les plagiaires pratiquent ce qu'ils enseignent, ils donnent ce qui leur est devenu propre » (I, VI, 21).

Un sermon récité perdrait beaucoup de sa force, s'il n'était relevé par l'action. L'action prend de l'importance, à mesure que le style de la chaire se polit ; et l'on doit se faire faute de négliger cette partie essentielle de l'éloquence, autant que d'outrepasser les règles de la grammaire et de la logique. Il ne suffit plus de discourir saintement, il faut à présent discourir poliment, et l'action est une des bienséances que dirige la politesse. L'orateur chrétien ne doit éprouver aucun scrupule à travailler son action, « il n'est pas deffendu de la concerter, pourvu que ce soit moins pour plaire que pour instruire et pour toucher (I, VII, 3), et pourvu qu'on n'aille pas jusqu'au miroir » (I, VII, 20). L'air doit prévenir d'abord en faveur de l'homme de Dieu qui parle : air convaincu, majestueux, agréable. Mais encore point d'excès en tout ceci ; « un extérieur trop avantageux peut nuire au ministère » (I, VIII, 5) ; un extérieur « médiocre » convient davantage (I, VIII, 6) ; l'austérité, la simplicité, y sont mieux empreintes. « Point de douceur affectée, point d'orgueil, point d'audace insolente ; il sied bien d'être un peu timide » (I, VIII, 13), et de n'accroître sa hardiesse qu'insensiblement, « par le progrès du zèle et la chaleur de l'action » (I, VIII, 14). En un mot, il y a un « air de chaire », difficile à définir, mais nécessaire à prendre. Le geste accompagne l'air et doit aussi être modéré. « L'exorde même semble l'interdire ; s'il en échappe quelqu'un, il est aussitôt rétracté ; et *le bonnet à peine avancé* annonce seulement l'importance de la matière» (I, IX, 6). Enfin, « on ne se sert de la [main] gauche que pour exprimer des rebuts ou des mépris » (*ibid.*). Ces deux derniers traits font voir à merveille ce qu'il y a de factice et de conventionnel dans ces règles multipliées.

Enfin, comme il existe un air de la chaire, il existe aussi (malheureusement) un ton de la chaire ; et je me doute un

peu que ce ton, qui semble aujourd'hui contre nature, est le même que nos pères nous ont légué et prescrit. « Sans s'asservir scrupuleusement aux règles de la musique, il faut néanmoins avoir un sentiment naturel des tons » (I, x, 2), c'est-à-dire, si je comprends bien, chanter un peu ; ici la médiocrité est encore de mise, et peut-être faudrait-il « trouver un milieu entre le ton de la déclamation et celui de la conversation » (I, x, 3). Il faut débiter lentement ; « quoique la vitesse plaise mieux que la lenteur ; cependant, elle convient moins » (I, x, 3). Il faut enfin autre chose que du fracas. « Les clameurs et les cris ne plaisent qu'à un peuple grossier. On peut crier au village, mais à la ville il faut parler » (I, x, 18).

On nous pardonnera d'avoir exposé longuement les principes du P. Gaichiés ; grâce à lui, nous pouvons dresser le bilan des traditions oratoriennes, lesquelles, tout compte fait, se rattachent aux traditions consacrées par Bourdaloue. Parmi ces traditions, il en est d'essentielles et dont les Oratoriens prévoient, regrettent et retardent l'affaiblissement : la sainteté, la science, notamment la science ecclésiastique ; — il en est d'accidentelles et de parasites qu'ils blâment timidement : l'excès des divisions ou l'abus des controverses ; — enfin, à la tradition on trouve des lacunes et on les signale ; on prévoit qu'il faudra rendre au sentiment la place usurpée par la raison. Quoi qu'il en soit, traditionnelles presque toujours, ou nouvelles quelquefois, les théories oratoriennes du P. Gaichiés se présentent en une synthèse timide et tolérante, contradictoire et incomplète ; elles sont conçues dans un esprit qui laisse la carrière ouverte aux talents individuels. Il reste à étudier les traditions vivantes de l'Oratoire, je veux dire les exemples ajoutés à ces théories par les Oratoriens contemporains de Massillon, exemples sur lesquels pourra se former la génération nouvelle.

CHAPITRE II

Les Traditions de l'Oratoire. — Les Survivants du Grand Siècle.

I

Les théories que nous venons d'étudier, telles que le P. Gaichiés les expose, pourront paraître incomplètes : leur généralité même les rend moins profondes, leur caractère traditionnel les laisse timides et presque sans portée. Seront-elles suivies par ceux à qui leurs auteurs les ont destinées ? Seront-elles débordées par les prédicateurs audacieux ou indépendants, comme l'Oratoire nous en fournira peut-être ? C'est ce qu'il faut maintenant examiner.

Avant tout, à la force traditionnelle des préceptes, s'ajoute nécessairement la tradition pratique des anciens ; on veut, après eux, briller dans la chaire comme eux. Les hommes de valeur exercent toujours une influence personnelle. Les jeunes oratoriens avaient-ils autour d'eux (à part Massillon) des modèles imitables et encore vivants ? Sans doute, et plusieurs avaient fait quelque bruit à côté de Massillon même.

Il est inutile de remonter aux plus anciens, et de caractériser, par exemple, l'éloquence d'un Senault (1601-1672), d'un Lejeune (+1672) ou d'un Mascaron (évêque en 1671). Tout au plus doit-on constater qu'ils représentent suffisamment, à eux trois, les divers courants littéraires déjà signalés. Senault passe pour avoir, avec Jean de Lingendes [1],

---

[1] Cf. F. Castets, *Bourdaloue*, t. I, p. 121, note 2.

purgé la chaire des défauts qui la déparaient au début du grand siècle. « Il avait passé douze ou quinze ans à se former le style et à polir son langage [1] », et engagé l'Oratoire dans ces traditions littéraires où nous le verrons se maintenir. Lejeune est avant tout un missionnaire, littérateur par accident. Ce n'est point que sa littérature soit médiocre : elle décèle au contraire un véritable talent ; mais il s'efforce à cacher ses beautés ou à les retrancher, conformément aux conseils qu'il donne, dans la préface de ses sermons, aux jeunes prédicateurs. En tous cas, il était mort depuis trente ans, à l'époque où nous entrons ; au dix-huitième siècle on n'a pas réédité son livre, que les Oratoriens avaient fait remanier dès 1695 [2] : preuve que sa manièrea vait déjà vieilli. Mascaron avait au contraire cette éloquence fleurie et travaillée que le P. Gaichiés patronne et pratique. Mais on n'a imprimé de lui que les oraisons funèbres, genre d'un usage rare et singulier, où il était de mode, à l'exemple même du grand Bossuet, d'employer le beau langage. Les mérites de Mascaron dans les genres plus communs nous échappent absolument ; et nous ne pouvons juger ni son talent, ni son influence comme prédicateur.

Il faut donc prendre d'un peu moins haut les traditions oratoriennes.

A la fin du règne de Louis XIV, l'Oratoire de Paris réunit les plus illustres membres de la Congrégation, et particulièrement les bons prédicateurs. Le P. de la Boissière, alors supérieur de la maison Saint-Honoré, compte parmi ses quarante-cinq pensionnaires les sujets les plus remarquables. Sa direction, du reste, est loin d'être austère ; « fécond en « pointes pleines de sel, et propres à entretenir la gaîté des « cercles [3] », il anime de ses plaisanteries la réunion tradition-

---

[1] Goujet, *Bibliothèque Françoise*, II, 291.

[2] Par le P. Loriot, sous ce titre : *Sermons sur les plus importantes matières de la morale chrétienne, à l'usage de ceux qui s'appliquent aux missions, par le P*** de l'Oratoire.* Paris, Edm. Couterot, 1695-sqq, in-12, 7 tomes en 8 volumes.

[3] Bicaïs, *Notices de l'Oratoire de France*; *recherches sur les membres de cette Congrégation qui se sont distingués par leurs talens et leurs vertus.* (ms. N° 333, ancien N° 640, Bibl. Méjanes à Aix). Cf. une copie de ce ms. B. N. fr. n° 6653-6655.

nelle du « caffé », dont il était, avec Malebranche, un fervent amateur. La règle, pratiquée soigneusement mais largement, « à l'Oratorienne », n'avait rien que d'utile à ces esprits d'élite. Vers 1708, la maison Saint-Honoré abritait — outre Massillon et Malebranche — les PP. David, Maure, Constantin, Davazé, Maurel, Malinghen, Beauclair, Hubert, La Roche, La Boissière, Bérard, neveu de Soanen, Surian, Portail, Prévot, Guibert. La plupart, dès 1714, avaient acquis assez de renom pour figurer dans un curieux poème, dont voici le morceau le plus intéressant :

« *Nomen ab* orando *quæ gens petit Oratorum*
Quam locuples! Magni ut mensuram nominis implet!
Cæli arcem dicas et inexpugnabile castrum,
Seu Turris, *seu* Rupis *amant exprimere robur.*
Montelius, David, Davazæusque, Morelque
Malinghenque *micant; lucet* Beauclerus *et ardet.*
Huberti *gravitasne magis,* Maurine *venustas*
Fert palmam, dubites : tonat alter pondere rerum,
Alter in antithetis micat, orandique lepore.
Spirat in agnato Soanen *floretque* Berardo,
Et grandes Eliseo animos novus efflat Elias.
Bosserius *sequitur Scripturam, ut navita ventos.*
Auroræ similis, primo Surianus *ab ortu*
Emicuit ; medium rapidus nunc attigit orbem.
Portalio *templa applaudunt, ut curia fratri.*
Tendit iter cælo, et penna se præpete tollit
More aquilæ Massillonius, *solisque recessus*
Audit inaccessos obtutu vincere firmo[1] ».

Les plus remarquables de ces orateurs, si complaisamment énumérés, méritent plus qu'une mention nominale. Parmi ceux qui, ne prêchant déjà plus, servaient seulement de modèles aux jeunes, — si un Beauclerc, un Malinghen, un Davazé, peuvent à la rigueur être passés sous silence, on ne saurait omettre d'étudier sérieusement un Soanen, le meilleur après Massillon des « quatre évangélistes » oratoriens,

---

[1] *Ecclesiastes, seu Concinatorum Catalogus,* etc. B. N. Inv. réserve Yc 968, brochure de 8 pp. 4°, reliée avec d'autres poèmes ; — (p. 2, vv. 32-50) Cf. le passage cité, Arch. Nat. MM. 624.

ni un Hubert, que Bourdaloue jugeait le plus estimable prédicateur de son temps; ni un La Roche, dans les sermons duquel Racine trouvait plus de beauté qu'en ses propres ouvrages; ni enfin un La Boissière, que tous ces hommes de talent s'étaient choisi pour supérieur, et regardaient comme le premier d'entre eux. La liberté oratorienne leur laisse, à tous les quatre, une physionomie personnelle; ils représentent les aspects divers de la tradition, sans abandonner le lien commun qui les y rattache. Hubert prend le ton de Bourdaloue; La Boissière est un styliste précieux comme Fléchier; La Roche, un humaniste solennel comme Mascaron; Soanen, un parleur brillant et facile, un esprit enclin à la nouveauté; tous les quatre, animés d'un même zèle, imbus des mêmes principes, instruits de la même science, et abreuvés aux mêmes sources; prédicateurs austères, préoccupés d'instruire et de convertir, dédaigneux des agréments inutiles, mais divisés d'opinion sur la nature de ces agréments. Et si la saine tradition en eux s'incarne presque complète, en eux aussi se découvrent les premières traces des vices qui la déformeront : car ce style, devenu précieux ou solennel à l'excès, et ces idées nouvelles, rempliront plus tard le sermon, quand il se sera vidé de doctrine et de science.

II

Tout d abord, avec le P. Hubert[1], c'est la manière de Bourdaloue qui s'accrédite dans la chaire. Disciple de Mascaron au collège du Mans, Hubert ne doit presque rien à ce maître; contemporain de Massillon, témoin de ses succès, néanmoins

---

1. Mathieu Hubert, né à Châtillon (Maine) en 1640; mort à Paris le 22 mars 1717 (Cf. Archives Nationales, MM. 627, à cette date). — Voyez sur Hubert, avant tout, la notice de son éditeur, le P. de Monteuil, en tête de ses œuvres, reproduite par Migne (T. XXVII, col. 9-10). — *Histoire littéraire du Maine*, par B. Haureau (nouvelle édition, Paris, Dumoulin, 1870-6, 10 vol. petit in-8o), VI, 165-6. — *Dictionnaire portatif*, pp. 123-6; Goujet, *Bibl. Franç.* II, 296; *Journal des Sçavans*, mai 1725; Enfin, Sainte-Beuve, *Port-Royal*, III, 608.

ce n'est pas de lui qu'il relève. Les critiques de l'époque le plaçaient, dans un genre intermédiaire, entre les ennuyeux et les précieux. « Comme l'on ne trouve point, dans les sermons du P. Hubert, ces raisonnements froids et ennuyeux, et ce style plat et insipide qui règne dans les sermons de plusieurs prédicateurs, l'on n'y trouve point aussi ce style précieux, affecté, orné d'antithèses recherchées et destituées de raison[1] ».

Dès lors, le témoignagne de Bourdaloue[2], à qui ce juste milieu devait plaire, n'a rien qui puisse nous étonner. Le P. Hubert disait de lui-même fort modestement : « Le P. Massillon doit prêcher aux maîtres, et moi aux domestiques[3] ». Les contemporains ne jugeaient pas de la sorte. « M. Vuillart a de grandes admirations pour un prédicateur..... également de l'Oratoire, le P. Hubert. Il le met au-dessus de tous pour la solidité, pour l'onction, pour la vertu chrétienne qui est dans toute sa vie et dans tous ses discours. Même après les grands éloges qu'il se plaît à leur donner, il continue de ne parler du P. Massillon et du P. Maure que comme venant après lui[4] ».

Encore une fois, c'est de Bourdaloue qu'il se rapproche. D'abord, il n'est pas nécessaire de le lire longtemps, pour lui trouver une connaissance approfondie de l'Ecriture et des Pères, telle qu'on la doit supposer chez un religieux. Les exemples de l'Ecriture abondent, et donnent parfois au discours un intérêt inattendu (Cf., dans Migne, tome XXVII, d'heureuses applications, aux col. 42, 281, 692, 706, 716, etc.). Les citations des Pères ne sont pas moins nombreuses ; elles n'arrivent presque jamais en hors d'œuvre, comme dans les sermons où elles ne sont qu'un vernis d'érudition puisé aux recueils spéciaux. Elles viennent toujours à propos, parfois avec une précision qui ne recule point devant l'énoncé

---

[1] *Journal des Sçavans*, Tome de mai 1725.

[2] Voyez les *Dictionnaires* (notamment le *Nouveau Dictionnaire Historique*, de CHAUDON) et la Notice de MIGNE.

[3] *Ibid.*

[4] *Correspondance manuscrite de M. Vuillart et de M. de Préfontaine.* Citée par SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, III, 608.

du livre ou du chapitre au milieu même du discours, et avec une fréquence qui dénote la mémoire la plus heureuse. « Saint Grégoire, entre les autres, s'est étendu divinement sur cette riche matière..... Ainsi parlait un autre saint Grégoire, celui de Nazianze..... Ce n'est pas la pensée de saint Augustin..... Je ne sais si saint Eucher n'avait point cette pensée de l'Ecriture en vue, quand il disait..... Ecoutez comme saint Cyprien s'en explique..... Cela fait dire à saint Ambroise.... Savez-vous, demande saint Grégoire de Nazianze..... ? Nous ferions comme saint Ambroise..... Saint Augustin en paraît effrayé..... etc. ». Ces citations sont tirées d'un seul point de sermon[1]; on y reconnaîtra sans peine, exagérées peut-être, la méthode et la science habituelles à l'école de Bourdaloue : méthode sans doute légèrement puérile[2], science admirable et nécessaire, qui manquera bientôt aux prédicateurs, lorsqu'ils abandonneront les anciennes voies, pour se perdre dans une psychologie trop subtile et trop vaine.

Une autre ressemblance, c'est le tour moral donné à presque tous les sermons. Au jour de la Toussaint, l'exemple des bienheureux nous est offert comme instruction, consolation, condamnation (Migne, col. 679). Un sermon pour le jour de Pâques nous présente Jésus-Christ ressuscité « comme un gage de la résurrection corporelle, mais encore et surtout comme un modèle de résurrection spirituelle » (*ibid.*, col. 619). La Passion, si touchante quand elle est un simple récit, devient, dans la bouche du P. Hubert, un discours moral appuyé sur deux textes : « *Auctorem vitæ interfecistis; pœnitemini* ». Il ne s'agit guère, dans le premier point, de la mort réelle du Sauveur, mais de cette mort que lui donnent nos péchés, dont l'énumération est ici instructive : avarice, perfidie, effronterie, trafic des bénéfices, désespoir (exemple, Judas); promesses de changer de vie, infidélités multipliées

---

[1] Nous l'avons pris au hasard (sur *Le mépris de la vie*) col. 427 à 433.

[2] Boileau ridiculise cette façon de parler, dont les avocats abusaient plus encore peut-être que les prédicateurs. « Platon dit galamment dans son Timée..... Sénèque est joli dans son *Traité des Bienfaits*..... Esope a bonne grâce dans ses apologues..... » Voyez *Dialogue sur les Héros de Roman*, dès les premières lignes, et note; Ed. de Saint-Surin (Paris, Blaise, 1821, 4 vol. in-8°) III, 54.

(exemple, Pierre); sommeil des chrétiens, quand il est question du salut (exemple, les disciples endormis); prostitution du siècle à l'égard des grands, envie, recherche de son intérêt propre, affectation d'une piété apparente (exemple, les Juifs); sacrifice de l'Evangile à la politique (exemple, Hérode)[1]; sacrifice des vertus naturelles à la fausse tranquillité (exemple, Pilate). Le second point touche à la Passion de moins près que le premier; et le prédicateur se trouve si loin de son sujet, qu'il s'excuse en plein discours : « Est-ce là prêcher la Passion, diront peut-être quelques-uns ? Où sont ces mouvements pathétiques, ces représentations touchantes..... par lesquelles on a coutume d'exciter en ce jour la piété des auditeurs ? A Dieu ne plaise, Messieurs, que je veuille vous inspirer de l'indifférence pour les peines de votre Sauveur. Mais cependant, loin d'ici ces larmes tout humaines, qui ne prennent leur source que dans un cœur de chair. Jésus-Christ les a réprouvées; et, en les réprouvant, il nous a marqué celles que l'histoire de la Passion doit nous tirer. Si nous avons donc à pleurer, pleurons comme il le veut lui-même; pleurons, non sur lui, mais sur nous; pleurons, non sa mort, mais notre vie; pleurons, non de ce qu'il souffre, mais de ce que nous le faisons souffrir » (608).

Ainsi, tout se tourne à la morale; et quelle morale! précise, hardie, austère, j'allais dire sévère. S'agit-il, par exemple, de cette sorte de médisance raffinée, « qui commence par louer dans une préface captieuse celui qu'elle veut blâmer ensuite » ? Le P. Hubert s'enfonce dans les détails avec la pénétration d'un excellent moraliste, aussi avant que Massillon, mais en dirigeant son analyse dans un sens plus pratique. « Une passion déclarée trouve rarement créance. Les hommes se roidissent contre tout ce qui en vient....., au lieu que les ménagements d'une conduite artificieuse les surprennent et les gagnent » (480). Voilà le principe; voici les applications. « C'est à vous d'y faire réflexion, vous qui, à la faveur de ces petites précautions, ne faites nul scrupule d'avancer les choses les plus atroces; vous qui, sous prétexte qu'on vous a dit une chose, peut-être fausse ou du moins ca-

[1] Ce sermon fut prêché devant Louis XIV.

chée, vous croyez en droit de la redire au premier venu; vous qui, contrefaisant les hommes consciencieux et qui n'expliquent les choses qu'à demi-mot, vous tenez sur cela innocents, quoique avec votre prétendue réserve vous en ayez laissé voir assez et plus qu'il n'en fallait; vous qui vous permettez de tout confier à un ami, les rapports qu'on vous a faits, les soupçons que vous avez formés, parce que c'est un ami, et que vous ne lui faites ouverture de toutes ces particularités que sous le sceau du secret; vous qui, sous couleur de défendre la cause de vos parties, remplissez vos discours de traits piquants et satiriques, pour égayer la matière aux dépens de la réputation et souvent de l'innocence; vous qui, dans des écritures où il ne devrait entrer que le bon droit et la raison, faites venir au secours tout ce qu'il plaît à la passion des gens que vous servez de vous suggérer et d'y mettre. Que n'aurais-je point à dire, etc. » (480).

Les traits qui terminent ce paragraphe tombent évidemment sur les gens de justice et les avocats. Le P. Hubert, comme son maître, reprend avec liberté toutes les conditions, s'étend avec courage et franchise sur tous les désordres. Les femmes, les grands, le clergé même ont leur part de ses apostoliques invectives; il trouve des expressions pour désigner clairement les matières les plus délicates. « Des hommes une infinité, qui s'ennuient tous les jours, qui ne savent que faire de leur temps, qui en sont embarrassés, qui le donnent au premier venu, et qui, pour me servir de leur expression, ne cherchent qu'à le tuer, ce temps qui seul les fait vivre, et se tiennent obligés à qui leur en fait le plus perdre! Apprendre ou débiter des nouvelles, aller de ruelle en ruelle, parler de modes ou en inventer, railler l'un, critiquer l'autre, se rendre régulièrement à la promenade ou à la comédie, faire des parties ou entrer dans toutes celles qu'on propose : cela s'appelle l'occupation d'un galant homme. Que dirai-je de l'autre sexe?..... Pour ne parler ici que des moins emportées, de toutes les femmes qui tiennent quelque rang dans le monde, combien en trouvons-nous dont la vie ne coule pas entre trois ou quatre choses, dormir, se parer, jouer, se promener, recevoir des visites ou en rendre, entretenir des conversations infinies ou faire des lectures profanes? Une femme en parfaite santé et dans la vigueur de l'âge, donnera régulièrement jusqu'à

onze heures au sommeil, pour reposer à son aise et pour entretenir son embonpoint..... » (494). « Pour entretenir cette effrontée dans sa mollesse et dans son luxe, il faut qu'un malheureux, après avoir épuisé ce qu'il a, trouve encore ce qu'il n'a pas. Pour fournir à la dépense, le dirai-je? d'un galant, il faut, ô honte du sexe, abîmer des créanciers, ou frustrer des héritiers légitimes..... » (282-283). « Que dirai-je des domestiques? A-t-on plus d'égard à eux qu'on en aurait pour ses chevaux? Ici, un maître libertin ne se cache devant eux ni de ses impiétés ni de ses blasphèmes; là, une femme coquette en fait les confidents et les ministres de ses intrigues : trop heureux, ces misérables, si l'on ne va pas même jusqu'à les corrompre et les séduire» (509). « Des hommes et des femmes être éternellement ensemble, les uns déployer leur esprit et leurs complaisances, les autres leurs charmes et leurs ajustements; entretenir des conversations infinies où, pour plaire, on met tout en œuvre; n'oublier rien pour engager, ni caresses affectées, ni rigueurs encore plus artificieuses : voilà l'usage du monde; les mères le souffrent à leurs filles, pour ne pas dire qu'elles le leur inspirent; et quand elles voudraient s'y opposer par leurs discours, elles l'autoriseraient souvent par leurs exemples. Cela s'appelle honnête liberté; il faudrait être d'un autre pays pour y trouver à redire. Et de vrai, qu'il se rencontre un père ou un mari qui prétendent y opposer leur autorité ou leur censure, on les sifflera dans les compagnies, on les jouera sur les théâtres. Que les ministres du Seigneur entreprennent de se récrier contre, on les prend aussitôt pour de bonnes gens qui ne savent pas vivre et qui s'effraient de leur ombre. Nous n'y pensons point de mal ni les uns ni les autres; c'est une fort honnête femme, c'est un homme de piété, c'est mon ami, c'est ma parente. Vous le dites, il se peut faire que vous le pensiez comme vous le dites : mais qui peut vous répondre de l'événement? » (277). « Pour avoir le bien de lui plaire (à l'objet de sa passion), il n'y a rien à quoi l'on ne s'expose..... Faut-il, pour l'assurer de sa foi, employer les parjures et les blasphèmes, on les emploie; le chercher jusqu'aux pieds des autels, pendant les saints Mystères, on l'y cherche..... » *(ibid.)*.

Ce dernier trait, digne de La Bruyère, mais digne aussi de la chaire chrétienne, prélude aux graves leçons que le P. Hu-

bert fait entendre aux gens d'Eglise. « Quoique de nos jours le sacerdoce se soit un peu remis de son avilissement, combien de gens regardent ceux qui en sont revêtus, comme des domestiques à leurs gages?..... Combien qui les mettent à tout, jusqu'à exiger d'eux des services, auxquels un honnête homme rougirait de s'assujettir » (308)? La leçon est indirecte, mais non voilée; et si les grands avaient perdu le respect du sacerdoce, le sardoce gardait-il toujours la dignité de sa grandeur? Plusieurs membres du clergé vivaient notoirement dans l'ignorance, « ce reproche si honteux à leur profession » (313), dans le luxe, la mollesse ou le vice. « Un ministre du Dieu vivant, s'écrie-t-il avec indignation, avoir ainsi profané la sainteté de son caractère » (282)! Et il indique, en même temps que le mal, la cause et le remède. « Mettant à part si Dieu le veut, ou plutôt assuré qu'il ne le veut pas, on se jette dans l'Eglise plutôt qu'on n'y entre..... L'ambition et l'avarice sont les seuls oracles dont on écoute la voix; la chair et le sang disposent de l'héritage du Seigneur; c'est assez qu'un tel appartienne à un tel, pour profiter de la dépouille de ses bénéfices. Pourvu qu'on en puisse obtenir, le crédit du père tient lieu de vocation aux enfants..... Il n'en faut pas davantage pour donner à l'Eglise des gens tout pleins de l'esprit du monde, et à Dieu des ministres qui ne seraient jamais à lui, s'il fallait y être gratuitement » (316).

Il serait superflu de faire ressortir l'austérité vigoureuse de cette morale; on remarquera peut-être aussi qu'il y a trop de morale et trop d'austérité. La prédication n'a pas pour objet unique d'instruire les hommes de leurs devoirs; il faut leur rappeler les principes du dogme sur lequel repose la morale, il faut aussi les encourager. Or, nous l'avons déjà dit, le dogme tient une place insignifiante dans l'œuvre de Hubert. Non seulement ce traditionnel tourne tout à la morale, mais il ne choisit que des sujets de morale; son Carême ne contient pas un seul sermon dogmatique, et abonde en discours sur le vrai bonheur, l'ingratitude, l'envie, l'hypocrisie, l'aumône, l'emploi du temps, la médisance, les jugements du monde, la vérité, etc. J'oserai même dire que l'orateur n'envisage pas toujours son sujet au point de vue exclusivement chrétien. Les détails que nous avons loués chez lui témoignent de sa vive pénétration philosophique et

de son sens pratique, mais ne se fondent pas toujours sur les principes du christianisme. Comparez, par exemple, son sermon sur l'emploi du temps au sermon correspondant de Bourdaloue (qui lui-même n'est pas toujours à l'abri de tout reproche) : tandis que le P. Hubert commence par démontrer en philosophe le prix du temps, « le temps est court, rapide, irréparable, nous ne l'avons pas à notre libre disposition, il ouvre l'éternité » (487), et appuie sur Sénèque une partie de son raisonnement, Bourdaloue s'attache d'abord à prouver que l'oisiveté nous rend criminels devant Dieu, et que la première raison d'éviter la perte de temps, c'est notre condition de pécheurs ; le jésuite a pris son premier argument dans les entrailles mêmes du dogme, l'oratorien dans un principe qui ne touche le dogme que par accident.

Une autre faiblesse du P. Hubert, c'est le défaut d'onction. Il fouille très avant dans les plaies du pécheur ; rarement il y verse le baume nécessaire pour les adoucir. Le danger de cette pratique est de provoquer le découragement, et d'amener par degrés le pécheur à cette conviction toute janséniste, que le christianisme est impraticable. Du reste, on trouve dans les sermons de Hubert, des excès positifs. « Dans l'affaire du salut, il ne faut rien se pardonner, non pas même les défauts les plus légers » (461). « L'homme seul et en se jouant peut perdre la grâce ; mais pour la recouvrer, c'est un ouvrage qui demande le concours de plusieurs causes, et qui ne s'exécute qu'*avec des efforts inouïs* » (466). « Rougissons donc, mes frères..... ; et *si jamais nous sommes assez heureux* pour voir la grâce ressusciter en nous..... » (472). En plusieurs endroits, il blâme jusqu'à la promenade (494), et jusqu'aux affaires ; « les affaires du monde, je ne dis pas ses désordres, je dis ses affaires, indifférentes, nécessaires, justes, tout ce qui vous plaira..... ; au lieu de nous y engager trop avant, tâchons de nous en retirer » (447). Puisque nous sommes à chercher des traces de jansénisme dans la morale du P. Hubert, n'oublions pas de remarquer son insistance, louable cette fois, sur une question ardemment débattue entre jansénistes et jésuites : celle du théâtre et des assemblées mondaines[1]. Nous retrouverons chez d'autres

[1] La doctrine de l'Oratoire sur le théâtre se trouve exposée dans le *Dis-*

prédicateurs oratoriens l'horreur du théâtre, et presque tous ont jeté feu et flamme contre le danger de cette institution. Au contraire, les prédicateurs jésuites (sauf exceptions honorables) évitent d'appuyer sur ce point délicat. Il sont partisans déclarés d'un théâtre chrétien dans leurs collèges, ils n'hésitent même pas à faire danser le ballet par leurs écoliers que viennent instruire les artistes de l'Opéra [1]. Voici comment Hubert juge le théâtre : « C'est là que l'esprit trouve à s'empoisonner lui-même par les maximes qu'on y débite ; là un cœur encore innocent apprend à devenir sensible ; là s'enseigne publiquement l'art de conduire une intrigue ; là on s'enhardit au mal par les exemples qui le persuadent ou même l'autorisent ; là s'insinue la passion, d'autant plus dangereusement qu'on apporte plus de soin à l'épurer des emportements grossiers qui alarmeraient la pudeur » (274).

Mais ces manifestations oratoriennes sont rares. Encore une fois, c'est ici presque du pur Bourdaloue ; c'est le même ensemble de matériaux, la même architecture, la même couleur extérieure, ce sont les mêmes procédés employés d'une manière souvent excellente. Le style, plus mouvementé, quelquefois paré de néologismes ou de tours rares, demeure en général simple et correct, sans ornements étudiés, sans autre mouvement que celui de la pensée même. La composition, moins synthétique, moins puissante, moins pleine, est aussi rigoureuse, aussi nette, aussi naturelle. Le jésuite et l'oratorien suivent visiblement les mêmes principes littéraires et moraux, appliquent les mêmes méthodes, se font la même idée de la prédication ; les divergences légères tiennent à la disproportion des génies, plutôt qu'à la diversité des tendances et des habitudes intellectuelles. Un prédicateur comme Hubert devait, à l'Oratoire, balancer d'autant

---

cours sur la Comédie, du P. Le Brun, paru pour la première fois en 1694, réédité plusieurs fois depuis. (Cf. *Histoire des ouvrages pour et contre les théâtres*, par M. Desprez de Boissy, 6e Ed., 2 vol. in-12, Paris, Boudet, Desaint, Nyon et Morin, 1777. Tome II, p 148).

[1] Cf. Boysse, *Le théâtre des Jésuites*, p. 55, et Compayré, *Histoire critique des doctrines de l'Education en France*, tome I, p. 176.

mieux l'influence de Massillon, qu'il représentait la vieille école, et la fortifiait de son exemple [1].

III

Voici un représentant de l'autre manière traditionnelle, un prédicateur de style précieux, le Père de La Boissière [2], de réputation moindre, mais très apprécié par les contemporains. Il gouvernait, nous l'avons vu, la maison de Saint-Honoré. Agé de soixante-six ans, il n'avait pas consenti encore à retoucher et à publier ses vieux sermons, qui virent le jour seulement deux ans avant sa mort, arrivée en 1732. Mais le souvenir de ses succès n'était pas affaibli ; il prèchait quelquefois encore [3], et pouvait faire entendre (car son âge lui en laissait la force), les derniers accents d'une éloquence qui commençait à décliner. En tout cas, l'estime qu'on faisait universellement de cet orateur, le recommandait à l'admiration et à l'imitation de ses jeunes confrères. S'il est vrai qu'on imite mieux d'ordinaire les défauts, le P. de La Bois-

---

[1] A l'école de Bourdaloue appartiennent encore les Oratoriens Claude Masson (*Sermons*, Lyon, Plaignard, 1695, 5 vol. in-8°), Jacques Thorentier (*Sermon pour l'Octave du Saint-Sacrement*, Paris, Charles Angot, 1682, 1 vol. in-12), Blaise Chadus (*Le Mystère adorable de l'Autel*, Paris, de la Paille, 1682, 1 vol in-8°) et Edme-Bernard Bourée (*Homélies et Sermons*, Lyon, Plaignard, 26 vol. in-12, 1703-4).

[2] Joseph de la Fontaine de la Boissière, né au château de la Boissière, en Picardie, en 1648, mort à Paris en 1732. (Le 18 août : Cf. Arch. Nat. *Registres de la maison de Saint-Honoré*, MM 627). Voyez sur lui, la notice du ms. de la Bibl. d'Aix, n° 333 ; la notice du *Mercure*, janvier 1746, et du *Journal de Verdun*, avril 1738, pp. 244-250 ; celles de Migne et des *Dictionnaires*. Cf. enfin, *Nouvelles du Parnasse*, II, p. 205, etc. — *Sermons du R. P. de La Boissière, prêtre de l'Oratoire*. Paris, Henri, 1730-1, 6 vol. in-12 ; 2e Ed. Paris, Ganeau, 1738.

[3] 1716, Carême à Saint-André des Arcs ; 1717, Carême aux Prémontrés de la rue Hautefeuille ; 1719, Carême aux Nouv. Cath. de la rue Sainte-Anne, le 2e dimanche ; 1721, Carême à Saint-Pierre-des-Arcis ; 1722, Carême à Saint-Thomas du Louvre. (*Liste véritable et générale*, etc. Bibl. Nat. Réserve LK 7, 6743, tome II).

sière, moins admiré que le P. Hubert, était sans doute plus imitable.

Il avait beaucoup de talents naturels ou acquis. Comme presque tous les bons prédicateurs de son temps, il savait à fond les sources de son art ; il avait de la pénétration, du zèle, de la vigueur apostolique, de la méthode ; mais son style gâte tout, et jusqu'à ses applications de l'Ecriture. « Nous ne saurions nous dispenser, mes frères, de considérer ces merveilles, et de nous tenir assis quelque temps près de la fontaine de Jacob, pour voir ce qui s'y passe » (Migne, XXXIV, col. 235). Ailleurs, paraphrasant le « *Super flumina* », il dépeint la terre d'exil où souffrent les Hébreux, comme « *bien plus mouillée de leurs larmes que des eaux de son fleuve* » (320). Les psaumes de la Pénitence lui fournissent encore ce galimatias : « Quand composerez-vous *du fiel de la componction* votre breuvage » (343) ?

C'est encore la vigueur apostolique de sa morale qui souffre des prétentions de son style. Sans doute, les leçons parfois sont données simplement ; alors La Boissière égale les meilleurs. « Avec quelle indignité le ministre du sacrement se traite-t-il lui-même, lorsqu'il se rend l'esclave des rétributions, et qu'il assujettit à la paresse de ceux qui le paient l'heure du sacrifice » (647) ? « Vos habits, lesquels, pour ainsi dire, n'habillent point..... » (198). « Les temps sont misérables, il faut satisfaire aux taxes publiques, les tributs sont augmentés..... » (259). « Ces jeunes personnes n'entendent parler que de sacrifices et d'adorations, que leur présentent une troupe d'amants, que j'appellerais insensés, si l'amour n'était quelque chose de pire que la folie..... » (620). « L'usure, qui a infecté tout le commerce, et qui trouve des approbateurs jusque dans le sanctuaire..... » (650). « On passe dans l'église comme dans un chemin, on s'y promène comme dans une place, on y trafique comme dans un marché, on en fait un rendez-vous de péchés ou d'affaires..... » (647). Rien de plus précis et de plus vigoureux que ces derniers détails : mais ils traînent après eux une métaphore qui donne le ton habituel de l'orateur : « *les colombes innocentes y sont vendues*, et c'est quelquefois devant les autels que commence le crime qui va se consommer dans les lieux de débauche » (*ibid.*). Au reste, la métaphore est l'artifice le plus habituel de ce style

précieux. « C'est une pente..... c'est un torrent ...., c'est un poids....., c'est une racine amère..... » (196-7). « Sa langue n'est-elle pas comme le *canal...* » (201). « Tout ce qui est ici-bas n'est qu'une ombre qui disparaît, un fantôme qui s'évanouit, une vapeur qui se dissipe, un souffle qui passe, un songe qui s'enfuit, une eau qui s'écoule, un peu de poussière qui s'envole, la trace d'un navire qui se perd » (245). « Je ne vous dis pas qu'après avoir entendu dans la chaire *la trompette éclatante qui vous effraie*, vous alliez chercher ensuite dans le tribunal *la harpe mélodieuse qui vous flatte* : c'est-à-dire qu'encore que vous écoutiez avec empressement le prédicateur le plus rigide, vous ne cherchez pas avec moins d'ardeur le confesseur le plus indulgent » (890). « Le prêtre au confessionnal, qui vous attend, pour vous *jeter dans la piscine* de la pénitence » (319). Un autre défaut de style, qui nuit à la précision et à la force de la morale, c'est l'abus des termes généraux et des vagues périphrases. « Aller avec convoitise aux assemblées du siècle, chercher ces lieux, *où la convoitise échauffée reçoit avidement la mort trompeuse*, où l'âme moins retenue *laisse voir à l'œil convoiteux ses désirs illégitimes*..... » (197). « .... Ces poésies et ces chansons *que la cupidité récite et que la cupidité écoute*..... » (201). « *L'œil curieux, l'oreille sensuelle* ont-elles diminué quelque chose de leur vivacité pour le plaisir..... » (259)? Je reconnais ici le zèle oratorien contre les spectacles , mais où sont les vigoureux accents de Hubert?

Le style de La Boissière gâte encore les idées les plus justes, par ses tours sentencieux, par son allure travaillée, par ses tendances romanesques. L'orateur ne résiste pas, chemin faisant, au plaisir de faire des « pensées »; on les aimait donc alors dans les sermons. « Le bien d'autrui est un ragoût dont on ne se rassasie point.....» (224). « La beauté est une feuille qui n'attend pas, pour tomber, que l'arrière-saison soit venue..... » (345). « Le cœur humain est si misérable, que lorsque les objets que le siècle appelle grands lui manquent, il est ingénieux à enfler les plus petits » (522). « Une âme vaine est délicate sur l'honneur, à proportion qu'elle se détache du plaisir..... » (712). Il pousse l'excès jusqu'à l'antithèse : « Le marchand vend sa conscience, et il n'achète jamais le repos » (244). Il ne recule même pas

devant la pointe : « Ici, *fidèle* qui m'écoutes, et qui jusqu'ici n'a pas été assez fidèle pour rendre à Dieu, etc... » (263). Enfin, il touche parfois au ridicule : « Le riche compose sa gloire de la soie qui le couvre, de *cette soie que les vers produisent, et qu'ils rongent après l'avoir produite* » (347).

Au reste, si l'on veut saisir sur le vif ce soin exagéré du style, il faut étudier les mille manières d'introduire, à la fin de l'exorde, l'*Ave Maria*. «... Demandons-les par l'intercession de Marie, *Ave Maria* » (452). « Vous l'allez voir dans les deux points de ce discours, après que nous aurons salué la mère de cet aimable Rédempteur, *Ave Maria* » (372). « Mais, avant de combattre le péché, saluons, avec un ange, Marie pleine de grâce, *Ave Maria* » (146). « Allons à cette source d'eau vive, qui a commencé à se communiquer à nous par une autre femme plus sainte, lorsqu'un ange lui dit : *Ave Maria* » (235). « Il est assez vraisemblable qu'elle avait devant les yeux le livre de Moïse et des Prophètes, lorsque celui qu'ils nous promettent se forma un corps dans son chaste sein, au moment qu'un ange lui dit : *Ave Maria* » (261). « Ange, qui assistez à cette grande fête, prêtez-nous vos paroles pour saluer la sainte mère de cet adorable enfant, *Ave Maria* » (554).

A ces défauts, qui nous reportent à trente ans en arrière, s'en ajoute un autre qui présage les temps nouveaux et rappelle Massillon ; c'est une sorte de sensiblerie romanesque, digne de Bernardin de Saint-Pierre et de Jean-Jacques Rousseau. « Déjà mouillé de l'eau de ses larmes, et saluant le jour avec ses pleurs, l'homme annonce en naissant que la terre n'est point sa patrie..... » (243).

Tout cet artifice dénote, chez l'orateur, un désir de briller qui s'accommode mal avec son zèle, ou, du moins, un mauvais goût qui ne sait pas ménager à propos l'esprit et les fleurs[1].

Enfin, par le mauvais goût de son style, notre oratorien gâte jusqu'à sa méthode, pourtant régulière. Il compose assez bien, et l'abondance de ses matériaux n'a rien de disparate. Les divisions sont marquées par des « première-

[1] GOUJET, *Bibl. Franç.*, II, 298.

ment », des « deuxième réflexion », des « en quatrième lieu », même par des chiffres (cf. 455, 714, 715, 790, 791, etc.); mais, parfois, elles s'appuient sur des images semblables que l'orateur développe tour à tour, ou sur des adjectifs qui, sans être synonymes absolument, marquent des nuances de la même idée. La première partie d'un sermon sur l'Epiphanie (479-594) comprend, à la seconde de ses divisions, le développement de neuf adjectifs, énumérés d'abord à la file : « Un monde si misérable, si injuste, si ingrat, si inhumain, si perfide, si déraisonnable, si moqueur et si malin..... » (585). Au reste, les énumérations fastidieuses et reprises par l'amplification, se retrouvent à chaque page; l'auteur les aime, et les accumule avec une verve intarissable, et croyant inventer alors qu'il se répète : « Esprit sujet à une infinité de maladies, à l'erreur, à l'oubli, à l'ignorance, à la prévention et à toutes les passions violentes, à l'amour, à la haine, à la tristesse, à l'ambition, à la volupté, à l'avarice, au changement, à l'inconstance » (343). « Nous n'avons plus ni ténèbres qui nous aveuglent, ni ignorance qui nous égare, ni péché qui nous souille, ni passion qui nous trouble, ni faiblesse qui nous déshonore, ni douleur qui nous tourmente, ni ennuis qui nous affligent, ni regrets qui nous rongent, ni désirs qui nous fatiguent » (245). Il convient d'ajouter, enfin, que ce style si poli offre parfois des négligences. « Soit que le démon parle, *soit* qu'il *soit* muet..... » (192). « Vous rougissez peut-être encore d'avouer des sentiments qui vous sont si chers, mais que vous sentez bien *qu'ils* sont indignes de vous » (193). Ces rares taches, légères ou graves, qu'on ne relèverait point ailleurs, doivent être notées et reprochées à un puriste dont le langage affecté ne rend pas toujours le véritable son de l'éloquence chrétienne.

On nous trouvera peut-être un peu sévère à l'égard d'un orateur qui a reçu et qui mérite tant de louanges; nous n'avons étudié de près que ses défauts, parce que ces défauts offrent un intérêt capital. Nous constatons, dans l'éloquence religieuse d'alors, des faiblesses dont on a cru longtemps que Bourdaloue avait purgé la chaire. Ces faiblesses, il ne nous déplaît pas de les rencontrer jusque chez des prédicateurs formés par l'austère Oratoire; et enfin, il fallait les mettre en lumière, parce qu'elles peuvent exercer une

influence sur le développement de la prédication en général, et de la prédication oratorienne en particulier.

IV

On travaillait, en ce moment même, à mettre en ordre les sermons du P. de La Roche [1], mort depuis trois ans, dans sa cinquantième année, et dans tout l'éclat d'une réputation qui n'avait pas eu le temps de s'affaiblir. Il avait laissé ses manuscrits au P. Beauclair [2], et dès 1715 le privilège était prêt [3]; mais après avoir obtenu ce privilège, le P. Beauclair « fut lui-même attaqué d'une maladie longue et fâcheuse, laquelle ne finit qu'avec la vie, et ne lui permit pas d'exécuter son dessein. Le public par tous ces contre-temps fâcheux se trouva longtemps privé de ces instructions également éloquentes et solides. Les supérieurs de la Congrégation de l'Oratoire, pour satisfaire à ce qu'ils devoient à la mémoire d'un de ses plus illustres membres, à ce qu'ils devoient aux empressements du public et à ce qu'ils devoient à eux-mêmes, ne manquèrent pas..... d'en ordonner l'impression [4] ». Des sermons si estimés ne furent pas sans influence.

Cette influence, — en ce qui concerne le genre et les cadres, c'est toujours l'influence traditionnelle. Voici, en effet, la

---

[1] Jean de La Roche, né au diocèse de Nantes, 1666; mort à Paris en 1711 (le 29 juillet, Arch. Nat. *Registres de Saint-Honoré*, MM 627). Cf. sur La Roche, outre les *Dictionnaires*, la notice en tête de ses *Œuvres* originales (7 feuillets sans pagination).

[2] Cf. La notice en tête des *Panégyriques*, f° 1.

[3] Le privilège est daté du 22 mai 1715, et les approbations sont de la même année. Celle du chancelier est du 2 janvier, celle du P. de La Tour, contresignée par le P. Demonteul, est du 31 mai.

[4] *Préface* en tête des *Panégyriques*, f° 1-2 (sans pagination). *Panégyriques des Saints, prononcez par le R. P. de La Roche, prêtre de l'Oratoire*. A Paris, chez Moreau, 2 vol. in-12, 1724. *Sermons pour l'Avent* (1 vol.), *pour le Carême* (3 vol.), *sur les Mystères* (2 vol.). *Ibid.*, in-12, 1724-sqq. Reproduction dans Migne, t. XXVI. — Cf. *Journal de Verdun*, annonce, octobre 1723, p. 241 ; éloge, mars 1724, p. 170.

mise en œuvre de Bourdaloue[1]; et je ne sais comment on a pu reprendre[2], dans ces pièces si exactement distribuées, l'absence fréquente des subdivisions. La doctrine même demeure orthodoxe; elle s'amollit parfois, et semble perdre à l'occasion sa rigidité oratorienne. Si l'on rencontre çà et là (Migne, XXVI, 105, 160, 346, 432, 645, 981, 1301, etc.) quelques traits hardis contre les jeux et les spectacles, contre les directeurs faciles qui tolèrent ces désordres, il est tel sermon, au contraire, uniquement consacré à faire voir « la pratique aisée de la vertu ».

Le P. de La Roche a de plus cette noblesse tempérée de style, cette manière à la fois simple et soignée qui caractérise le goût du temps. Il emploie presque toujours des termes choisis : « Une dame du monde, pénétrée de l'esprit du siècle, veut-elle *rabaisser l'essor* de sa vanité, et se *réduire enfin au pied* de la modestie chrétienne? » (533); il use de périphrases classiques : « Si je suis juge, mes injustices ne me renversent pas de dessus les fleurs de lys » (156); il emploie de fortes images : « Veiller avec soin sur ses enfants, les *dresser avec soin au manège* du monde..... (426).

Mais, si on laisse de côté cette impression de mesure que donne l'ensemble de l'œuvre, si l'on veut s'en tenir à des exceptions, on trouvera quelques traces de nouveauté dans cette langue en apparence si immobile, et de hardiesse en un style si classique[3]. Voici des fadeurs : « Comme les rosées du matin sont moins abondantes que celles du soir..... » (679).

---

[1] La Roche, comme Soanen dont nous parlerons tout à l'heure, était un disciple direct de Senault, qui avait introduit en chaire cette « rigueur de méthode dont Bourdaloue est l'expression la plus complète ». (Freppel, *Bossuet et l'éloquence sacrée au XVIIe siècle*, Paris, Retaux, 1893, t. I p. 260).

[2] Albert (*Dict. des Prédicateurs*), après Goujet (*Bibl. Franç.*, II, p. 297).

[3] « L'illustre M. de Racine, la gloire du Théâtre François, étoit un des plus zélez partisans de notre Orateur chrétien ; il le suivoit exactement. Aussi disoit-il à ses amis qu'il trouvoit plus de beautez dans les Sermons, surtout dans les Panégyriques du P. de La Roche, qu'il n'en trouvoit lui-même dans ses ouvrages. Voilà ce qu'on peut appeler penser modestement de soi, et favorablement des autres. Un tel jugement fait également honneur et au poète et à l'orateur ». (Notice en tête des *Panégyriques*, f° 5 recto (sans pagination).

« Souffrez que d'une main respectueuse je fasse ici l'*anatomie de votre cœur* » (187). « Le pasteur s'engraissant, *à l'ombre d'une délicatesse oisive*, du lait de ses brebis..... » (1017). Cette phrase est douce et molle comme un paysage de Boucher ou de Watteau : l'ombre des arbres, remplacée par celle *d'une délicatesse oisive.* C'est bien le même faux aspect de la nature ; mais encore était-ce un mérite, à cette époque, de la regarder : « Si vous avez jamais pris garde, Messieurs, à ces fleurs si communes dans nos jardins, qu'on nomme héliotropes ou tournesols..... » (526). Voici des subtilités : « La gloire de l'Ascension, qui *métamorphose si fort* la chair de notre Sauveur..... » (737). « Je vois couler son sang par tous les pores de son corps, comme *par autant d'yeux* que la nature ouvre à sa douleur » (620). « On s'approche d'un Dieu renfermé sous une hostie, avec des désirs ambitieux de s'étendre, s'il était possible, sur toute la terre : *un espace de quatre doigts* suffit à Jésus-Christ pour nous apprendre qu'il est avantageux d'en occuper peu dans le monde » (528). « Le jeûne de la bouche finira, mais le jeûne du cœur sera éternel » (583). Voici des épithètes vagues ou redondantes : « Ce luxe *outré* dont on tâche de relever une beauté *vénale* » (1001), « tyran *cruel* » (*ibid.*), « *funeste* poteau » (622), « météore *fatal* » (526). Voici des saillies humoristiques, assez déplacées au cours d'objurgations sévères contre les dames du monde : « Dames mondaines....., sachez que sa majesté remplit le temple, qu'il vous regarde avec indignation, comme des idoles que la piété et la galanterie vient adorer jusqu'au pied de ses autels ; idoles..... qui, mieux parées que les idoles des païens, n'en sont différentes qu'en une seule chose, celles-là furent muettes, et *celles-ci ne le sont pas* » (823). Voici des amplifications, qui montrent au vif le procédé employé par les déclamateurs pour enfler une idée : « Les cheveux croissent tout d'un coup pour la dérober à leurs yeux. » (987). C'est l'idée toute simple. Voyez comme elle s'allonge en périphrases creuses et en antithèses symétriques : « ..... et ce vil ornement de la vanité des filles du siècle, est pour l'épouse de Jésus-Christ le voile sacré de la chasteté » (*ibid*). N'oublions pas de signaler enfin les tendances humanitaires de notre orateur, qui se traduisent, comme il convenait à cette

époque, par un style « de sang » et de « larmes ». « Les habits dont il se pare ne sont teints ni du sang du peuple, ni des larmes de ses créanciers..... » (872). « Tant de riches scandaleux, engraissés du sang des pauvres, et des dépouilles des malheureux » (546). « ..... Un météore fatal qui se forme souvent du sang et des larmes des peuples, comme des vapeurs de la terre » (526). Ne croirait-on pas entendre, pour le fond et pour la forme, des fragments de discours à la Convention ?

Encore une fois, n'exagérons rien. Ce ne sont pas ici les sujets habituels, les défauts constants, les caractères essentiel de notre sermonnaire : et d'ailleurs, cette sorte de coquetterie apparente ne lui coûtait aucun effort coupable. « Un de ses supérieurs, homme d'une vertu vraiment apostolique, lui reprochant un jour que son style étoit trop éloquent et trop fleuri, et qu'il employoit trop d'art et trop d'esprit dans ses sermons : « S'il s'y en trouve, mon Père, lui répondit le Père « de La Roche, je puis vous protester que je ne le recherche « pas ; j'écris simplement ce que Dieu me donne sur la matière « que j'ai à traiter. » En effet, la plupart de ses sermons paroissent écrits de suite et sans rature, quoiqu'il n'en ait jamais fait d'autres copies [1] ». Ensuite, ce genre n'avait rien qui pût blesser le « classicisme » le plus rigoureux ; mais cette préciosité, qui se fonde manifestement sur un classicisme incontestable (puisque Racine s'en porte garant), c'est un premier signe d'évolution imminente et de déformation prochaine.

V

On trouvera d'autres signes encore dans Soanen, qu'il nous faut étudier maintenant. Soanen est un esprit souple, et, si l'on peut ainsi dire, intrigant. Ses sermons, tels qu'ils nous restent, le montrent sans doute fidèle aux vieilles mé-

---

[1] *Préface* en tête des *Panégyriques*, fo 4, vo (sans pagination).

thodes, plein de feu et de zèle, vertueux et savant ; mais ils renferment aussi de surprenantes hardiesses. On pourrait les mettre au compte des éditeurs [1] ; nous croyons pourtant qu'elles lui appartiennent ; elles sont d'ailleurs présentées assez habilement, pour n'avoir pas nui à l'avancement de ce janséniste, si prudent et si souple jusqu'à son épiscopat, si hardi et si tenace après. Car, sans insister sur sa biographie très connue [2], il convient de noter ce contraste que présentent les deux périodes de sa vie séparées par l'épiscopat.

Dans la première période, où il brille surtout comme prédicateur, il dissimule ses tendances audacieuses, qui n'ont pas d'ailleurs l'occasion favorable d'éclater. Il passe, au siècle de Bossuet et de Bourdaloue, pour un orateur éloquent. C'est lui, s'il faut en croire les clefs, que La Bruyère loue indirectement lorsqu'il affirme que le véritable prédicateur « prêche simplement, fortement, chrétiennement ». C'est lui que Fénelon donne pour modèle, avec Bourdaloue, à un jeune abbé qui demande des conseils [3] ; c'est lui que Louis XIV surnomme « la trompette du ciel » ; c'est à la suite de son sermon sur les spectacles que le grand roi dit à M. de Lafeuillade le mot si souvent cité : « Le prédicateur a fait son devoir ;

---

[1] *Sermons du P. Soanen*, Lyon, 1767, 2 vol. in-12. On en a contesté l'authenticité, à tort selon nous. Dès le 26 mai 1717, Soanen, par une lettre à M. de Pontchartrain, sollicitait le privilège pour ses « ordonnances, visites, mandemens, *sermons*, etc. » (*Vie et Lettres*, I, p. 46). Ce privilège lui fut refusé (*ibid.*, p. 57). Le parti avait gardé ses sermons ; il en est fait mention en 1750 dans la préface (p. IV) de l'ouvrage cité ici. Nul doute qu'on ne les ait respectés. D'ailleurs l'éditeur de 1767 est très explicite sur ce point ; il affirme les avoir lui-même transcrits sur l'original, et il les présente comme « étant réellement l'ouvrage du P. Soanen ». (Préface, p. V). Il se plaint, il est vrai, de la « difficulté de débrouiller le manuscrit, que le grand nombre de ratures et la finesse du caractère sembloient rendre indéchiffrable » (*ibid.*). Il conclut que « ces sermons, si l'on en excepte quelques inversions de phrases qu'il a fallu changer, quelques mots qu'il a fallu corriger, n'ont été ni mutilés ni altérés » (*ibid.*, p. vj).

[2] JEAN SOANEN, né à Riom (Auvergne), le 6 janvier 1647, reçu à l'Oratoire le 24 nov. 1661, Evêque de Senez le 8 sept. 1695, mort en exil à la Chaise-Dieu (diocèse de Clermont), le 25 déc. 1740.

[3] FÉNELON, *Correspondance* (Paris, Ferra et Le Clère, 1827, 11 vol. in-8°), II, 215-216.

à nous de faire le nôtre[1] ». Sa doctrine est austère, mais ne passe pas encore pour excessive ; cet oratorien a pour amis les jésuites les plus fameux, La Rue, Giroust, Gaillard, Bourdaloue même, qui ne lui marchande pas son admiration ; « au lieu d'aller chercher les phrases, les phrases venoient le chercher, et sa noble simplicité le mettoit au-dessus de tous les orateurs les plus brillans et les plus pompeux[2] ». Il encourt même la suspicion de l'Oratoire[3]. Il reçoit l'épiscopat (1695) sous Louis XIV (qui en a toujours écarté Massillon), « avec promesse du P. de La Chaize de monter un jour plus haut[4] ».

L'épiscopat n'arrête pas tout de suite le cours de ses prédications, et la marche insensible de ses idées ne lui ôte pas tout d'un coup la confiance de la cour. Il est nommé, par ordre du roi, prédicateur du carême à Toulouse pour l'année 1700, « Sa Majesté ayant fait choix des meilleurs prédicateurs de son royaume[5] ». Cette station eut un succès prodigieux. « Nous avons ici M. l'Evêque de Senez, qui enchante toute la ville de Toulouse par ses sermons. Il a fallu faire des échaffauds dans l'église (de la Dalbade) où il prêche, pour satisfaire à la passion qu'on avoit de l'entendre[6] ». Il ne tarde pas à reconquérir l'estime de l'Oratoire ; il entre en correspondance avec un grand nombre d'Oratoriens, notamment avec le P. Bérard son neveu. Dès 1699, il proteste par lettre de son affection pour la Compagnie, et les preuves de cette affection grandiront avec les luttes communes[7]. Bientôt, la Bulle met en effervescence tout le parti. Une lettre de cachet de Louis XIV exile dans son diocèse l'évêque appelant ; une lettre de cachet du Régent révoque d'abord gracieusement cet exil, et la liberté provisoire de Soanen amène une recrudescence dans la lutte.

---

[1] Ces deux anecdotes, qui n'ont cessé d'avoir cours durant tout le dix-huitième siècle, sont citées notamment par M. DE QUERLON, dans la *21e Feuille hebdomadaire des Provinces* de 1767.

[2] Notice dans MIGNE (t. XL), en tête des sermons.

[3] Cf. *Vie et Lettres*, etc., I, p. 6.

[4] *Ibid.*

[5] *Vie et Lettres*, T. I, p. 23.

[6] Lettre de l'Evêque de Mirepoix à Bossuet, en date du 21 mars 1700. (*Œuvres de Bossuet*, édition de dom Déforis, T. X, p. 225.)

[7] *Vie et Lettres*. Lettre écrite de Senez, le 9 sept. 1699. T. I, p. 34.

C'est l'époque, déjà décrite, où l'Oratoire brille de cet éclat singulier, que la persécution vient aviver encore ; époque très courte mais très prospère, où les jeunes prédicateurs de la génération prochaine recherchent les exemples et envient le renom des glorieux orateurs vivants, et où l'éloquence oratorienne du grand siècle qui finit lègue ses traditions et ses modèles au nouveau siècle qui commence. Il n'est pas surprenant que Soanen soit le plus glorieux de toute la pléiade, car il tient désormais à la Congrégation par les liens très étroits que donne la communion des peines et des doctrines. Aussi bien, la carrière oratoire du grand janséniste est à peu près finie ; on lui fermera désormais la bouche, s'il en est besoin. « M. l'Evêque de Senez s'étoit engagé de prêcher la profession de la fille de M. d'Entragues, conseiller au Parlement d'Aix, et religieuse à la Visitation de Digne. M. l'Evêque de Digne avoit approuvé cet engagement ; cependant, lorsque le temps de la profession approcha, M. de Digne écrivit aux religieux qu'il ne vouloit point qu'il y eût aucune sorte de discours aux vêtures et aux professions ; et à M. l'Evêque de Senez, que, malgré ses engagemens et son inclination, il se trouvoit obligé de changer sa disposition qui regardoit sa prédication de la sœur d'Entragues [1] ».

Exposons maintenant ses idées en matière d'éloquence religieuse : ce sont encore, à n'en pas douter, celles de sa Congrégation. Les sermons sont inefficaces par la faute des prédicateurs. « Comment se peut-il faire que nous ne soyons plus que des cymbales retentissantes dont le son se perd dans les airs ? Hélas, je ne le dis qu'en pleurant : notre ardeur à vouloir imiter la fausse éloquence du siècle a énervé les vérités évangéliques, et il n'a résulté de notre travail que des périodes et des mots » (Migne, t. XL, 1257). « Il semble que la prédication évangélique n'est qu'une éloquence de parade, que nos chaires représentent ces tribunes profanes, dont le faste des pensées et des mots relevait tout l'éclat, et qu'il doit en être d'un sermon comme d'un discours purement académique..... » (1252). « On n'est prédicateur qu'au-

[1] Dorsanne, *Journal*, III, 174. Voyez le *Testament* et le *Récit de la mort de Soanen*, Bibl. de Lyon, ms. 1315, ff. 30 à 36.

tant qu'on sait entrelacer des saillies, des comparaisons, des riens pompeux, c'est-à-dire des futilités indignes de la sainteté du ministère que nous exerçons » (1263-4). « Grand Dieu, vengez-vous de ces orateurs téméraires » (1263). Il emploie, à défendre la parole sacrée, une ardeur extraordinaire; or, nul doute que ces orateurs téméraires qu'il livre à la vengeance divine, ce ne sont pas les Oratoriens; il ne vise pas même un La Roche ou un La Boissière.

Cette impétuosité légèrement déclamatoire est le caractère le plus apparent des discours de Soanen. Le mouvement procède du style plutôt que de la pensée même. « N'est-ce pas là, je vous le demande..... » (1208). « Ah! tous nos os tressailleraient, si..... » (1209). « Oui, mes frères c'est dans cette semaine que...., c'est dans cette semaine que..... O semaine....! » (1209). « Vous parlerai-je maintenant..... Ah! qui me donnera..... » (1210). « Que puis-je..... » (1213). « Je vois...; je vois.. .. » (Col. 1311). « Paraissez ici, vous que.....; vous qui.....; vous dont...., » (1330-1331). L'apostrophe et la prosopopée sont les facteurs les plus ordinaires de cette véhémence. « Terre, paraissez maintenant ici..... » (477). « Vents, tempêtes, éléments, vous louez le Seigneur..... » (1178). « Peuples, qui habitez les extrémités du monde...., venez et vous me direz..... » (1265). Montez, mes frères, montez sur les lieux qui dominent nos villes..... » (1297). « Terre, comment peux-tu porter sur ta surface..... » (1301).

Mais cette rapidité extrême entraine le lecteur, et devait emporter aussi l'auditoire, d'autant mieux que l'aisance de l'allure voile assez discrètement le procédé. Point d'embarras, ni de style, ni de pensée, dans ces périodes bien arrondies qui se succèdent sans se confondre. La pensée est limpide, et procède par exposition plutôt que par raisonnement. L'orateur écarte souvent les textes des Pères, qu'il juge sans doute trop encombrants, et les fortes déductions théologiques, qui composent le tissu des sermons à la Bourdaloue. Il semble, comme Massillon, avoir cherché un genre nouveau, et voulu plaire aux délicats sans rien perdre de cette gravité qu'il estimait si fort. Mais il n'a point la sensibilité vive de son confrère. Cet esprit alerte n'a pas le temps d'analyser; il effleure les matières, et ne consent à se reposer que là où il peut les approfondir sans fatigue. C'est

pourquoi son éloquence paraît quelquefois un peu vide. Qu'on prenne, par exemple, son sermon sur l'amour de la patrie ; on y trouvera peu de principes évangéliques, mais une philosophie sans consistance, des constatations d'un bon sens peu élevé, des pensées faciles revêtues de formules sonores. Cependant l'expression est juste et noble à la fois, brillante sans apprêt, agréable sans mollesse. La périphrase, qui commence à devenir familière aux écrivains de ce temps, se rencontre à peine chez lui; à peine y voit-on l'épithète vague : « Que les *faibles* mortels lèvent leur tête *altière* » (1319). « Des orgueilleux que le luxe et la mollesse traînent sur des *chars superbes* » (1161). De telles phrases sont exceptionnelles; le goût de l'orateur est plus attique, et son expression plus précise. Sans doute il connaît le tour noble qui évite le terme bas; mais il ose volontiers dire : « une *mouche*, un *ver* » (1178), « les *billets* du sort » (1182), « les *magasins* de richesses » (1181).

Le style de Soanen est un tissu de métaphores et de vives images, qu'il emprunte spécialement au spectacle de la nature. Les astres, la mer, les merveilles terrestres, voilà ses tableaux préférés. « Le ciel a beau étaler à nos yeux l'éclat des corps lumineux qui l'ornent et qui l'enrichissent, varier sa magnificence par des décorations qui rendent la nuit même aussi merveilleuse que le jour, apprendre aux hommes les plus sauvages à reconnaitre leur auteur; la terre a beau déployer toutes les couleurs qui émaillent sa surface, produire toutes les richesses qui se trouvent dans son sein; offrir alternativement les *rubis* de l'automne et les *saphirs* du printemps; enfin les mers ont beau captiver les regards du voyageur étonnés par l'impétuosité de leurs flots, par la profondeur de leurs abîmes, par la grandeur de leur majesté : tout cela joint ensemble n'est..... etc. » (1159). Tout Soanen est dans ce morceau, où presque aucun terme n'est à reprendre, pas même ces rubis et ces saphirs si artistement enchâssés dans une période pleine de netteté et de noble magnificence. — Voici une « marine ». Mais cette fois l'embarras du style empêche qu'on n'admire l'image : « Des vapeurs entassées les unes sur les autres, et les gouffres roulant avec les flots, *élèvent un théâtre* où l'on aperçoit la puissance d'un Maître qui commande et qui enchaîne les eaux comme il lui plaît.....

Le flux et le reflux trouve dans un *seul grain de sable* une barrière qui l'arrête; et obligé de se replier sur lui-même, il vient étouffer sa rage et son courroux au moment qui lui a été prescrit..... » (1257, cf. 1258, 1281, 1330, etc.). « Plus agiles que l'éclair..... plus brillants que les étoiles, plus impétueux et plus rapides que la foudre..... » (1258). « Quel est celui qui conduit les astres depuis des siècles, comme un berger qui conduit son troupeau? » (1176). « Vous qui, pour entretenir votre faste et votre orgueil, foulez le pauvre comme une *vendange* » (1233). A côté de ces images pleines de grandeur, on en trouve pourtant d'autres qui approchent du galimatias. « Comment *frapper les oreilles* du cœur chez celui qui a *sucé*, pour ainsi dire, les dépravations avec le lait? » (1302). Nous avons relevé tout à l'heure des embarras de style : Soanen les préfère, quand il ne peut les éviter, à des incorrections : « N'était-ce donc pas assez, mon Dieu, que nous fussions...., que nous éprouvassions...., que nous ajoutassions...., que nous déshonorassions..... » (1298). Ces défauts légers et rares enlèvent peu de chose à la réelle valeur littéraire de Soanen : c'est le plus éloquent des Oratoriens qui pouvaient, à cette heure, servir d'exemple aux jeunes. Est-ce le meilleur des prédicateurs?

Il s'embarrasse peu des Pères et de l'Ecriture, nous l'avons remarqué incidemment. Ce n'est point qu'il ne les cite; mais, en deux mots, en s'appropriant si bien leur pensée, qu'il est difficile d'apercevoir où la citation finit et où la paraphrase commence. Il n'ignore pas les sources de la parole sacrée. Ses amis nous le représentent comme « nourri du suc divin des Ecritures, plein de la doctrine des Pères [1] ». Nous pouvons accepter ce témoignage, bien que la vie de Soanen ne présente aucune trace de ses études sur ce point spécial. Outre qu'à l'Oratoire les études sacrées étaient de tradition, outre qu'un élève de Quesnel et un janséniste convaincu ne pouvait ignorer la Patristique, sur laquelle se fondaient les distinctions doctrinales invoquées par les deux écoles; une lecture attentive de Soanen montre qu'en effet il possédait cette science suffisamment. Les Pères inter-

---

[1] *Vie et Lettres*, T. I, p. iv.

viennent avec moins de fréquence qu'ailleurs, ils sont moins nommés et moins cités ; mais, de temps en temps, l'orateur les développe avec complaisance. Il aime surtout à se fortifier de leurs assertions dans les excès de sévérité, qui lui échappent souvent et trahissent le jansénisme.

Car, il faut le dire, la morale de Soanen, toujours austère, est parfois excessive. Son zèle ardent l'entraîne hors de la voie juste ; et, à ses censures saintement hardies, succèdent quelquefois des propositions décourageantes. Pour lui, comme pour Saint Cyran et la secte entière, le christianisme a tellement dégénéré, que la religion actuelle en est toute différente. « Quelle différence entre nos jours et la primitive Eglise ! Autres temps, autres mœurs. La religion s'est tellement affaiblie, que les hommes les plus réguliers semblent l'oublier pour céder au torrent du siècle » (1194). « Il ne faut pas se le dissimuler, le christianisme dont nos pères faisaient profession est si différent du nôtre, *qu'il n'y a personne qui ne s'imagine* que nous suivons *une autre* religion que celle qu'ils suivaient » (1296). « Je cherche *en vain* les œuvres du chrétien dans le sein du christianisme » (1193). A l'entendre, le chrétien doit passer la vie dans la tristesse et dans les larmes, et renoncer aux plus légitimes contentements. Les chrétiens, dit-il, « doivent habiter le Calvaire et s'y nourrir d'absinthe et de fiel » (1200). « Êtes-vous de ce petit nombre de justes, qui ne vivent que pour mourir, qui mangent un pain de larmes, qui fuient le monde, qui ne connaissent ni ses lois ni ses fêtes ? » (1300). « Les chrétiens de nos jours ne connaissent plus la pénitence que de nom, et s'il n'y avait quelques monastères où elle est encore en vigueur, on pourrait dire que la mollesse et la volupté ont partagé l'empire de l'univers » (1200). L'un de ces monastères est sans doute Port-Royal [1]. De là, en effet, partirent les plus

---

[1] La Bulle du Pape supprimant l'abbaye de Port-Royal des Champs est du 27 mars 1708 ; elle fut enregistrée au Parlement le 9 décembre ; le décret de suppression, de l'Archevêque de Paris, fut rendu le 11 juillet 1709, et confirmé par arrêt du Conseil d'Etat du 26 octobre. Les lettres de cachet pour la dispersion des religieuses sont du même jour. (*Histoire Générale de Port-Roïal*, 10 vol. in-12, à Amsterdam, chez Jean Vanduren, 1757, T. IX, pp. 313, 343, 414.)

vives attaques contre la morale relâchée, contre la mollesse générale du siècle, contre les théâtres et leurs partisans, contre les auteurs dramatiques, « empoisonneurs publics, non des corps, mais des âmes[1] ». Ces derniers traits se retrouvent aussi dans l'œuvre de notre oratorien ; la question du théâtre y occupe un sermon entier, et la présence de Louis XIV ne détourne pas le prédicateur d'un sujet alors vivement disputé. Soanen ne recule pas même devant l'allusion transparente. Racine, tout janséniste alors, avait, depuis bientôt douze ans, quitté le théâtre. L'oratorien, en pleine cour, désigne les œuvres du poète et en signale le danger. « En vain, on veut vous persuader que ces chefs-d'œuvre rendent l'âme compatissante..... Eh ! qu'importe à l'humanité, mes frères, qu'on pleure la mort de César ; qu'on s'afflige des malheurs d'Iphigénie, qu'on plaigne le sort d'Andromaque, qu'on gémisse sur des fortunes romanesques, si l'on est insensible aux maux du prochain ?.... » (1137 ; cf., 1302, un passage contre « les poètes qui travaillent pour le théâtre »).

Le P. Soanen s'élève avec force et avec zèle contre bien d'autres désordres ; chez lui, comme chez ses confrères dont les œuvres viennent d'être étudiées, la satire est vive, hardie, universelle ; il manque seulement le baume sur la plaie. Sachons gré au prédicateur d'avoir mis à nu la pourriture cachée du grand siècle, « où les vices se sont raffinés comme les arts, et où le luxe, en remplissant les maisons d'agrément, a rempli nos cœurs de malice et de corruption » (1309). Mais regrettons aussi qu'il ait placé la perfection trop haut, et que ses espérances n'aient point égalé ses désirs : « Il va bientôt finir, ce siècle corrompu ; faites, Seigneur, que les crimes finissent avec lui..... faites que nos descendants voient revivre parmi eux ces beaux jours du christianisme..... » (1309). Hélas ! non seulement ces beaux jours, rêve et chimère du jansénisme, ne sont pas revenus ; mais le siècle qui succède au grand siècle, et qui a commencé dans le plaisir, s'achèvera dans le sang.

Quoi qu'il en soit, la préoccupation visible de Soanen, c'est de prêcher la morale, et le dogme tient peu de place

---

[1] NICOLE, dans les « *Visionnaires* ».

dans son œuvre, quelque envie que le janséniste puisse avoir de dogmatiser. S'il aborde la trop fameuse question de l'amour de Dieu (1355-sqq), c'est pour examiner aussitôt et reprendre l'indifférence des chrétiens, non pour préciser le degré d'amour que, théoriquement, nous devons à Dieu. S'il aborde le sujet de l'Eucharistie, c'est moins pour prouver et enseigner le mystère, que pour gémir sur les mauvaises dispositions qu'on apporte au sacrement, et pour prétendre que « la plupart des hommes peuvent compter leurs communions par des sacrilèges » (1479). C'est de la morale encore, et de la morale janséniste ; le dogme est absent. De cette prédication à la philosophie, la distance n'est pas si grande qu'on le pourrait croire ; le janséniste est plus près du philosophe qu'il ne le paraît au premier abord, et, sans outrer les choses, voici des passages où perce l'esprit nouveau. Soanen dit volontiers « l'Être suprême » (1161), comme les révolutionnaires d'après-demain. Il représente au roi lui-même l'égalité des conditions, sous un jour et dans un style qui rappellent Rousseau. « Figurez-vous donc ici tous nos pères, dont les nobles descendent ainsi que les roturiers, répandus dans les campagnes, et presque confondus avec leurs troupeaux, sans autre horloge que le cours du soleil, sans autre flambeau que celui des astres, sans autres maisons que des cabanes de pasteurs, sans autre habit que des feuilles ou des peaux, sans autre ambition que de cultiver leurs champs. Ils se chérissaient, ils se respectaient, et, *dans une innocence* dont on ne trouve pas même les vestiges, ils vivaient tranquilles, ne connaissant ni la passion de l'intérêt ni celle de l'envie;.... et ils bénissaient, par des effusions de cœur aussi fréquentes que sincères, le Dieu qui les avait créés » (1375-6). Voilà quelques-unes des idées chères à l'auteur du *Contrat social.*

A côté de ce libéralisme philosophique, se découvre le respect et même l'adulation de la dynastie. Au commencement du dix-huitième siècle, les semeurs d'idées subversives respectent encore et encensent le pouvoir royal, tout à la fois par prudence et par conviction. Pour rendre tolérables les idées nouvelles, il fallait les envelopper d'éloges personnels ; d'ailleurs le droit royal semblait au-dessus de toute atteinte, et on le croyait nécessaire, pour assurer le bon or-

dre et sauvegarder la légalité des bouleversements futurs. C'est l'esprit de Voltaire, philosophe conservateur et même adulateur. Les éloges de Soanen, sans restriction ni blâme (sans mesure aussi, car on en trouve jusqu'à sept dans le même sermon), n'admettent pas, comme les compliments de Bourdaloue, ces énergiques correctifs tournés en satire personnelle. Tandis que Soanen trouve tout à reprendre chez les sujets, et n'épargne dans ses invectives ni rang ni sexe, sa hardiesse prudente s'arrête au pied du trône. La majesté royale n'a point de défauts. Louis le Grand « est le maître le plus équitable, et le père le plus tendre que nous puissions jamais avoir » (1292). « Donnez-lui, ô mon Dieu, des jours aussi longs que nos désirs; il ne règne que pour faire observer votre sainte loi ». Si Massillon eût prêché de la sorte, peut-être ne l'eût-on pas systématiquement écarté de Versailles. « C'est à tort, poursuit notre orateur, que certains esprits rebelles et téméraires se glorifient d'être les citoyens de l'univers, gémissent d'être nés sous une domination plutôt que sous une autre, et agitent des questions indiscrètes sur les formes des gouvernements » (1284). Ceux-là sont plus logiques, mais trop hardis; les temps ne sont pas mûrs pour ces conclusions extrêmes. En attendant, « la règle du christianisme est qu'on doit aimer de préférence l'Etat dont on est sujet » (1284) : maxime commode; car, sans contredire à l'état de choses présent, elle prévoit et admet l'état de choses futur. Au reste, d'après Soanen (et ici encore il touche à la philosophie), « notre première existence est celle de citoyens » (1282). Tous n'ont pas la même religion, mais tous ont la même patrie; la religion est affaire individuelle, par conséquent primordiale, « et si Notre-Seigneur a voulu que la religion fût dans l'Etat » (1282), ce n'est point pour l'inspirer et le conduire, c'est « pour nous apprendre à servir l'Etat » (1282). « Travailler à la sanctification du monde », c'est « changer tous les hommes en citoyens, et tous les citoyens en élus » (1283). Comme la première partie de la besogne risque fort de prendre du temps, voilà une large porte ouverte à ce sermon philosophique et humanitaire, dont on verra plus tard le développement.

De tels passages, encore une fois, ne constituent pas toute la doctrine de Soanen; il faut les presser fortement pour en

extraire cette philosophie. Mais enfin ils y sont, éclairant tout à la fois la physionomie de Soanen, les tendances oratoriennes, et l'esprit « libéral » de l'époque. Soanen se révèle déjà tel qu'il se montrera plus tard, malgré les voiles dont il s'enveloppe; on le voit déjà s'orienter; et si rien encore ne présage sa ténacité orgueilleuse, il montre déjà son ardeur intrigante et sa brillante souplesse. La prédication oratorienne, comme on devait s'y attendre, porte donc la première les traces de cet esprit nouveau, parce que la Congrégation, accessible à toutes les idées personnelles, attentive seulement à la formation surnaturelle et morale, dédaignant de jeter ses religieux dans un moule intellectuel qui opprime la personnalité, libérale dans sa forme et dans sa règle, devait abriter des intelligences hardies et façonner pour la lutte d'énergiques novateurs.

Tels sont les exemples donnés par l'Oratoire; ils sont plus instructifs qne ses théories. De Hubert à Soanen, quoique la distance soit faible, la différence est sensible. Avec Hubert et La Roche, la prédication oratorienne demeure attachée aux traditions de Bourdaloue; avec La Boissière, elle se rapproche des traditions précieuses. Massillon lui apporte sa sensibilité, Soanen le brillant cortège de ses périodes sonores; il y a un effort pour rendre à la parole de Dieu quelque vie et quelque intérêt. Il faut étudier maintenant les résultats produits par ces exemples.

CHAPITRE III

Les Prédicateurs Oratoriens. — Les Oratoriens de Provence.

I

A qui s'adressaient les exemples précédemment étudiés? Quels jeunes prédicateurs, dans la Congrégation de l'Oratoire, en pouvaient et en devaient tirer profit? Remarquons-le tout de suite, des méridionaux. C'est de Provence que viennent à l'Oratoire, vers cette époque si particulièrement brillante, les orateurs les plus distingués, — et, si l'on osait dire, — les « premiers sujets ». Mascaron était originaire d'Aix, Massillon d'Hyères, Quiqueran de Beaujeu, d'Arles. Voici les deux rivaux de Massillon : c'est le Père Maure, il arrive aussi d'Hyères ; c'est Surian, il arrive de Saint-Chamas. Voici un disciple libre et hardi de Bourdaloue : c'est Molinier, et il sort d'Arles. Enfin, voici les deux tenants les plus scrupuleux de l'école traditionnelle : ce sont les Terrasson, et peu s'en faut qu'ils ne soient de la Provence, puisque leur père était Lyonnais.

Ces littérateurs du Midi ont communément un genre libre, une nature ardente, un tempérament artistique. La tradition religieuse et oratorienne, en les prenant dans ses règles, ne comprimera pas leurs tendances caractéristiques. Formés tous ensemble selon la même méthode, chacun en prendra ce qu'il pourra ; tous, la science et la sainteté, les cadres et les genres ; chacun le style et le ton préférés. En Maure ou Surian se remarquera la grâce naturelle de la forme, en Molinier, la brûlante et libre éloquence ; les Terrasson, plus

calmes, s'approcheront du maitre des maitres, Bourdaloue. En sorte que c'est le Midi, enté sur la tradition, qui, au début de la Régence, a fait la fortune et déterminé la nature de l'éloquence oratorienne.

Le premier en date des successeurs oratoriens de Massillon est le P. Surian [1], un peu plus jeune que son illustre confrère, évêque dix ans après lui, orateur le plus brillant de cette Régence, sur le seuil de laquelle l'épiscopat avait comme arrêté l'éloquence de Massillon. Leurs destinées se suivent de près [2], et se ressemblent aussi. Tous deux [3] sont Provençaux, évêques, académiciens; tous deux attachés, avant l'épiscopat, aux principes sévères et rigides dans lesquels leur Congrégation les avait élevés; tous deux, après l'épiscopat, amis de la conciliation et de la prudence, de plus en plus fermement orientés vers les doctrines romaines, tous deux en butte, à la fin, aux attaques des jansénistes qui ne leur pardonnaient pas leur prétendue défection; tous deux surtout (ce qui honore infiniment Surian), rivaux en éloquence,

---

[1] Jean-Baptiste Surian, né a Saint-Chamas, diocèse d'Arles, le 20 sept. 1670; reçu à l'Institution d'Aix le 15 octobre 1685; régent à Marseille, Toulon, Pézénas; appelé à la maison de Caen pour s'y préparer à la prédication; transféré à Paris en 1708; nommé Évêque de Vence le 2 janvier et sacré le 13 juin 1728; reçu à l'Académie Française en 1733; mort à Vence le 3 août 1754.

[2] Nous avions déjà remarqué et écrit ce rapprochement, lorsque nous avons pu lire l'ouvrage de M. l'abbé Rosne : *Surian, Pensées et discours inédits, précédés d'une étude historique et littéraire, renouvelée d'après les manuscrits.* (Paris, Gaume, 1886, grand in-12° de pp. 338). Nous ne pouvions pas ne pas nous rencontrer. Cette monographie nous a été utile d'ailleurs.

[3] Cf. sur Surian : avant tout, *Eloge rhétorique de M. Surian*, par M. Guérin, avocat du Parlement d'Aix. Paris, Esprit, brochure in-8° de 15 pp. (B. N. Ln 37, 19273). — *Dictionnaire des Hommes illustres de Provence*, par Bicaïs. — Du même, *Notice de l'Oratoire de France* (ms. d'Aix 333). — *Discours* de Gresset et d'Alembert à l'Académie Française (on les trouvera dans Migne, L, 612-618). — Un article de Walkenaer dans la *Biographie Michaud.* — Sur ses stations à Notre-Dame, Archives Nationales, L, 510. — En général, Adry, *Bibliothèque de l'Oratoire*, T. V, *passim.* (B. N. ms. fr. 25681-86). — *Mercure* de fév. 1719, p. 134; Dangeau, *Journal*, Ed. Soulié, XVIII, p. 256; XVII, p. 20. — *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1728, 25 janvier, 12 août, 14 mai, 22 juillet; 1729, p. 104; etc. etc.

dans les deux années où ils se succédèrent à la cour, l'un achevant et l'autre commençant sa carrière sur ce glorieux et difficile théâtre ; tous deux enfin de tempérament aimable et doux, avec une nuance d'austérité qui s'adoucit à mesure qu'ils avançaient en âge. Surian était « le dernier qui restait du siècle de l'éloquence véritable [1] ». « La nature ne lui avait rien refusé de ce qui peut constituer le grand orateur [2] ». Il avait de la voix, du feu, du zèle, de l'étude ; il avait lu et relu les Pères, dans la période de recueillement et de préparation qui précéda sa carrière de prédicateur. Il connaissait à fond les lettres classiques, dont il avait successivement enseigné toutes les parties. Il relisait avec plaisir les auteurs latins [3] ; il se tenait au courant des publications contemporaines [4]. C'était un bel esprit, mais dans le sens favorable du terme, ouvert libéralement à tout plaisir intellectuel, estimant l'éloquence religieuse comme un art littéraire, et non pas seulement comme un genre spécial et fermé, fait de formules pieuses et de vérités banales. Un génie si éminemment oratoire devait se mettre en relief de bonne heure. En effet, Massillon, qui venait de jeter le plus vif éclat, n'éclipsa pas la gloire naissante de Surian :

> « *Aurorae similis, primo Surianus ab ortu*
> *Emicuit ; medium rapidus nunc attigit orbem* [5]. »

En 1715, il est donc près d'atteindre le milieu de sa carrière, et il consacre à la cour les prémices de sa matu-

---

[1] Discours de Gresset, directeur de l'Académie Française, à la réception de d'Alembert, successeur de Surian. Reproduit dans Migne, L, p. 612 sq. Ce discours et celui de d'Alembert ont été publiés ensemble sous ce titre : *Réflexions sur le genre de l'éloquence de la Chaire*, par MM. d'Alembert et Gresset, de l'Académie Française. Paris, 1755, broch. in-4°.

[2] Adry, *Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire* (Bibl. Nat. ms. 25681-86, 6 vol. in-4°), Tome V, fol. 134.

[3] Voyez, dans la brochure de M. Rosne, p. 209, une note de Surian sur Horace.

[4] Cf. *ibid.*, p. 207 (papiers inédits), des réflexions « *sur la dernière tragédie de Voltaire* ».

[5] Pierre Pestel, *op. cit.* (B. N. ms. lat. 624 ; et Inv. Rés. Yc. 968) vers 45-6.

rité [1]. Il y prêche, après Massillon, dans le même genre et presque sur les mêmes sujets, un petit Carême qui n'est pas sans mérite [2]. Le P. Terrasson, qui eut l'honneur de prêcher

[1] *Carrière oratoire de Surian.* — 1702, Avent et Carême à Caen. — 1703 et 1704, Carêmes à Caen. — 1705, Carême à N.-D. de Soissons. — 1706, Carême à Montpellier. — 1707, Carême à Aix. — 1708, Carême à Saint-Honoré de Paris (Cf. Arch. Nat. MM 627). Avent aux Quinze-Vingts. — 1709, Avent aux Prémontrés. — 1710, Carême à Saint-Benoît, Avent à Saint-Germain l'Auxerrois. — 1711, Carême à Saint-Séverin, Avent aux Enfants-Rouges. — 1712, Carême à Saint-Jacques de la Boucherie, Avent à Saint-Honoré. — 1713, Carême à Saint-Honoré, Avent à N.-D. de Soissons. — 1714. Carême à Saint-Roch, Avent à Sainte-Croix. — 1715, Carême à N.-D. de Paris (Cf. Arch. Nat. L 510, *ms. relatif aux sermons de Notre-Dame*), Avent aux Nouvelles-Catholiques. — 1716, Carême à Saint-Louis en l'Isle, Avent aux Quinze-Vingts. — 1717, Avent à la Cour, Carême à Saint-Germain l'Auxerrois. — 1718, Carême aux Quinze-Vingts. — 1719, petit Carême à la Cour (Cf. *Mercure*, fév. 1719, p. 134). — 1720, Carême à N.-D. de Paris (Cf. encore Arch. Nat. L, 510). — 1721, Carême à Saint-Paul. — 1722, Carême à Saint-Nicolas des Champs, Avent à Saint-Jacques de l'Hôpital; Panégyrique de saint Etienne à Meaux; Panégyrique de saint Louis devant l'Académie Française. — 1723, Carême à Saint-Roch, Avent aux Quinze-Vingts. — 1724, Carême à Notre-Dame, Avent à la Cour. — 1725, Carême à la Cour de Nancy, Avent à Saint-Honoré. — 1726, Carême aux Quinze-Vingts. — 1727, Carême à la Cour. — 1728, Carême à Saint-Roch (L'orateur était déjà évêque nommé de Vence). — 1733, Or. funèbre de Victor-Amédée. (Ce tableau, comme tous ceux qui suivront, est établi principalement sur les listes de la Bibl. Nat. *Réserve*, LK7 6743, Tome II. Nous avons utilisé en outre d'autres documents particuliers, et, pour la prédication hors de Paris, le volume de M. Rosne). — Bibliographie des *Sermons* de Surian. 1° *Sermons choisis pour tous les jours du Carême* (édition anonyme et subreptice par les soins de l'abbé de la Chambre), Liège, chez Broncard, 1738, 2 vol. in-12. sans privilège, approbation, ni préface (13 sermons). — 2° *Petit Carême*, Paris, Nyon, 1778, 1 vol. in-12. — 3° Edition revue sur les mss. (retrouvés dans la succession de l'abbé Guillon), par Migne, t. L, col. 612-fin. (30 sermons inédits). — 4° *Sermons inédits et mss.* conservés à Vence, quelques-uns publiés par M. Rosne (*op. cit.*, pp. 233-sqq). — *Le Panégyrique de saint Louis* ne se trouve pas dans le *Recueil des Pièces d'Eloquence présentées à l'Académie* de 1723 (Paris, Coignard). « Il faut sans doute que la modestie de son auteur, fameux par son beau talent pour la chaire, ait seule privé le public de cette satisfaction ». (Du Sauzet, *Bibl. Fr.*, III, 34). M. Rosne le publie pp. 257-sqq.

[2] « De tous les Prédicateurs qui ont prêché devant S. M. pendant la Régence, le P. Surian et M. de Clermont, son ami, sont les seuls qui aient brillé. Aussi avoient-ils des sermons exprès, qui étoient très courts et très convenables à l'âge et aux qualités du roi. » (Adry, t. V, citant des mss. de 1722).

le premier cette station raccourcie (1717), n'avait accommodé ni son style, ni son sujet, ni son genre à l'organisation nouvelle [1]. Massillon, l'année suivante (1718), eut l'audace de se rapetisser à la taille du jeune roi ; Surian imita son éloquent ami (1719). Massillon avait créé un genre nouveau réclamé par les circonstances, et cette innovation s'imposait aussi à Surian. Massillon a borné le domaine de cette prédication à la morale ; c'était le goût de l'époque, et Surian a dû s'y conformer. Massillon a traité une portion très circonscrite de la morale, la morale particulière aux rois et aux grands ; morale qui a des attachés plus prochaines avec la politique qu'avec les principes fondamentaux du christianisme ; mais l'auditoire paraissait requérir aussi de Surian cette application toute spéciale. Enfin, le texte même des Evangiles venait restreindre encore les sujets, et, en certains cas, les imposer.

Ce qui surprend davantage, c'est de les voir traités par les deux orateurs sous le même aspect, sur le même plan, avec les mêmes subdivisions. Massillon (Sermon I, *Sur les tentations des grands*) réduit ces tentations à trois : le plaisir, l'adulation, l'ambition. Surian n'en découvre ni plus ni moins : le plaisir, la flatterie et l'orgueil qui, dans l'espèce, ressemble fort à l'ambition. Au Sermon V, Massillon prouve que la bonté est le premier devoir, comme le premier agrément d'un roi. Surian (Sermon V) s'attache à faire voir les caractères, puis les avantages de cette bonté : les points de vue paraissent un peu divers, le développement les ramène à des énumérations identiques. Chez Massillon, le premier devoir d'un roi c'est la bonté, reconnaissable à ces trois caractères également relevés par Surian, l'affabilité (ou la bonté de langage), la compassion (Massillon dit la protection), le secours (Massillon dit la largesse). On aperçoit mieux comment le second point de Massillon ressemble au second point de Surian : « La bonté est le plus grand agrément d'un roi, dit Massillon, parce qu'elle procure plaisir et gloire » ;

---

[1] La station de 1716 fut supprimée ; on ne prêcha qu'une fois. — Celle de 1717, réduite à des dominicales, ne plut guère au Roi et à la Cour. (Cf. DANGEAU, *Journal*, Ed. Soulié, T. XVI, p. 505).

elle a des avantages, dit Surian, « parce qu'elle provoque l'amour et le respect ».

Mais Surian s'efforce en vain de se hausser à la taille de son illustre rival. Il n'a ni l'ampleur, ni la plénitude, ni la fécondité, ni l'équilibre harmonieux de Massillon ; et surtout, c'est l'infériorité du style qui apparaît la première à la comparaison. Malgré le désir visible, chez Surian, de faire œuvre d'artiste, on demeure surpris de la distance entre les deux écrivains. « Quand un roi prête l'oreille à la flatterie, la vérité tremblante s'éloigne elle-même de son palais ; personne n'ose *la lui* dire ; la terre entière garde le silence devant lui ; tout dans son royaume conspire à le tromper ; toutes les langues ne se délient que pour le séduire » (Migne, t. L, col. 630). Ainsi parle Surian, sans trouver aucune de ces hardiesses, aucune de ces alliances nouvelles, aucun de ces tours agréablement divers qui dissimulent la répétition de l'idée. Voici comment s'exprime Massillon : « *Eux seuls* ignorent, dans leur Etat, ce qu'*eux seuls* devraient connaître....; les discours flatteurs *assiègent* leur trône, s'emparent de toutes les *avenues*, ne laissent plus d'accès à la vérité. Ainsi le souverain est seul étranger au milieu de ses peuples ; il croit *manier* les *ressorts* les plus secrets de l'empire, et il en ignore les événements les plus publics ; on lui cache ses pertes, on lui grossit ses avantages, on lui diminue les misères publiques ; on le *joue* à force de le *respecter ;* il ne voit plus rien *tel qu'il* est, tout lui paraît tel qu'il *le souhaite* » (Massillon, dans Migne, t. XLII, col. 61). Tout Massillon est dans ce fragment, comme tout Surian dans celui qui précède. Nous avons souligné les antithèses et les audaces de style ; on remarquera de plus l'harmonie et la cadence des chutes, l'amplification riche qui présente chaque fois un aspect nouveau de l'idée : au contraire, des cinq phrases de Surian, trois signifient, en termes divers mais banals, exactement la même chose.

Autre exemple. « Les princes qui ont régné sans bonté ont été l'exécration du monde. On les regarde comme des monstres que Dieu, irrité contre le genre humain, envoya pour punir les crimes des peuples..... Nous les haïssons même dans les exemples qui nous en parlent ; leur disgrâce nous réjouit, leur prospérité nous afflige ; nous déplorons les peuples assez malheureux pour avoir vécu sous leur empire. Ils ont contre

eux le passé, le présent, l'avenir même. Odieux à toutes les générations des hommes, ils ne régnaient que sur des esclaves, ils ne vivaient qu'avec des ennemis ; les maux qu'ils faisaient à leurs peuples appartenaient, ce semble, à toute l'humanité ; ils excitent encore des ressentiments universels, et ces tyrans de quelques jours sont l'horreur de tous les siècles » (Surian dans Migne, col. 662). — « Mais si, loin d'être les protecteurs de sa faiblesse, les grands et les ministres des rois en sont eux-mêmes les oppresseurs ; s'ils ne sont plus que comme ces tuteurs barbares, qui dépouillent eux-mêmes leurs pupilles ; grand Dieu ! les clameurs du pauvre et de l'opprimé monteront devant vous ; vous maudirez ces races cruelles ; vous lancerez vos foudres sur les géants ; vous renverserez cet édifice d'orgueil, d'injustice et de prospérité, qui s'était élevé sur les débris de tant de malheureux, et leur prospérité sera ensevelie sous ses ruines..... Ainsi, la prospérité des grands et des ministres des souverains qui ont été les oppresseurs des peuples, n'a jamais porté que la honte, l'ignominie et la malédiction à leurs descendants. On a vu sortir de cette tige d'iniquité des rejetons honteux, qui ont été l'opprobre de leur nom et de leur siècle. Le Seigneur a soufflé sur l'amas de leurs richesses injustes, et l'a dissipé comme de la poussière ; et s'il laisse encore traîner sur la terre des infortunés de leur race, c'est pour les faire servir de monument éternel à ses vengeances, et perpétuer la peine du crime, qui perpétue presque toujours avec lui l'affliction et la misère publique dans les empires » (Massillon, col. 91). Ce passage est presque sans défaut ; cette magnificence grandiose laisse bien loin derrière elle la période essoufflée de Surian.

Gardons-nous d'appuyer davantage sur la comparaison, elle nous rendrait peut-être injuste. « Le *Petit Carême* (de Surian) n'est pas certainement digne de la réputation que son auteur s'est faite [1] », a dit un contemporain. Le jugement est dur et même excessif. Un mot de Racine, cité par Surian dans son cahier intime, conviendrait mieux pour conclure ce parallèle. Racine disait : « Ce qui me distingue de Pradon, c'est

---

[1] L'ancien oratorien BOUCHE.

que j'écris mieux que lui [1]. » De Surian à Massillon, c'est exactement la même différence. Il convient d'ajouter, néanmoins, que l'évêque de Vence « a dû une partie de ses succès à une onction qui lui était si naturelle, qu'il se livroit souvent aux mouvements de son âme sans s'astreindre à ce qu'il avoit mis sur le papier ; et, dans ces momens d'abandon, il étoit peut-être, par une sorte d'inspiration, plus grand que lui-même [2] ». De cette éloquence naturelle nous ne pouvons plus juger ; et de sa parole écrite, les éditeurs nous sont-ils encore de sûrs garants ?

Il vaut mieux, pour être plus juste, étudier à part et sans parallèle la manière de Surian ; il vaut mieux juger son style (autant qu'il est permis de le croire *sien*), d'après son œuvre tout entière. On y remarque l'expression châtiée, le tour classique des bons auteurs : « Donner dans le faste » (714), « prendre sur ses penchants » (724), « une vie traversée » (724), « le salut est la chose où vous pensez le moins » (734), « infirmités qui conspirent à vous exempter de la pénitence » (732), etc. Ces formules donnent au style de Surian la saveur légèrement archaïque si goûtée par les disciples fidèles de Malherbe ou de Vaugelas. Il n'y a pas d'excès néanmoins. Sauf les tendances que nous signalerons tout à l'heure, à part les défauts personnels ou extérieurs qui gâtent la manière de notre orateur, ce style a deux ou trois qualités nullement méprisables : il est clair, pressant et nerveux. Sa clarté le rendait intelligible à tout auditoire ; sa vigueur, que les faux brillants viennent rarement affadir, naît des choses elles-mêmes, et sa véhémence ne provient pas uniquement des mots.

Mais, à côté de ces qualités classiques, — par où l'orateur se rattache à l'école sobre et sévère de Bourdaloue [3], — voici

---

[1] *Pensées sur le XVIIIe siècle*, publiées pour la première fois par M. ROSNE, *op. cit.*, p. 205.

[2] *Eloge rhétorique de M. Surian*, par M. GUÈRIN, *avocat au Parlement d'Aix*. Paris, chez Esprit, libraire, in-8° de pp. 15. (Bib. Nat. Ln 37-19273), p. 14.

[3] « Le P. Bourdaloue est admirable ; les autres orateurs plient devant lui. » SURIAN, *Cahier intime*. Fragment cité par ROSNE, p. 199.

des défauts, et quelques-uns non moins classiques, par où il entre dans le mouvement qui emporte la prose française de Bourdaloue à Buffon et à Rousseau. Sa rhétorique, toute occasionnelle, est certes un peu maladroite. Elle exagère parfois la solennité des termes. Surian dit au jeune roi « prince auguste », il appelle Dieu « l'Être Suprême » (950). Il a, pour ennoblir ses tableaux, de singulières périphrases. Les petit soupers, si fort à la mode en ce temps, deviennent « ces festins délicieux, si propres à vous engraisser d'iniquités » (744) ; mettre un coussin à son prie-Dieu, c'est « avoir sous ses genoux des *reliefs* de mollesse et d'orgueil » (948) ; les robes à queue se nomment « ces longues superfluités de vêtements que vous traînez ou faites traîner après vous » *(ibid.)*. Surian ne dédaigne pas l'épithète vague : « On se transporte dans ces demeures *sombres*, dans ces *noires* prisons pour y consoler les captifs » (1402). « ... attentifs à voir entrer ou sortir les *fragiles* beautés qui viennent dans le temple » (933). Cette épithète affecte surtout de précéder le nom : « les criminels désirs » (734), « la divine charité » (720), « un fade plaisir » (738), « le fol amour » (826), « le profane amour », « l'infâme passion », « les coupables objets » (831-2), « les profanes amants » (833), « les sacrés ministères » (826), « les sacrés cantiques » (949), « les sacrés tribunaux de la pénitence » (955, 1003), « la sacrée majesté de la charité [1] » (994).

Un style remarquable d'ailleurs (tel celui de Massillon), ne perdrait presque rien à cet éclat un peu factice ; mais le style de Surian n'est relevé ni par la vivacité des couleurs, ni par l'harmonie des périodes. Surian ne sait guère voir par images : il n'a souvent que des idées abstraites, et des formules uniformes dans leur accumulation successive et superflue. Surian ne sait guère manier la métaphore. Il en a de fausses : « Nos cœurs sont comme une glace d'hiver sur qui tombe une pluie de feu, et du feu le plus ardent, sans que rien soit capable de les échauffer et de les fondre » (723). Il

---

[1] Cf. une remarque du même genre, à propos de Massillon dans l'*Eloquence de Massillon*, article de M. Brunetière, *Revue des Deux-Mondes*, janvier 1881, pp. 155-sqq.

en a de communes : « Ce médisant lance des traits de langue sur la réputation de son frère » (886) ; « ce vice attire les foudres et *les carreaux* sur des villes entières » (826) ; « si la pénitence ne peut être qu'un deuxième baptême qui vous lave au dehors, ne doit-elle pas être un breuvage qui vous *lave au dedans?* » (739). Il en a de précieuses : « Vous recueillez des épines dans un champ que l'onction sainte n'arrose pas » (729). Il en a d'incohérentes : « Lorsque, laissant parler votre conscience, vous y sentirez une certaine répugnance, un *ver* qui, comme un *serpent* cruel, allait vous piquer jusque dans *l'abîme* de votre iniquité » (1236). L'idée s'offre à lui toute simple ; il la reprend et la retourne, sans la varier par l'imagination. « Il faut adorer Dieu d'une manière qui lui convienne, qu'il approuve, qu'il autorise, qui soit agréable à ses yeux » (907). « Votre esprit confus, indécis, embarrassé..... » (919). « ..... La première croît à mesure que la seconde diminue ; la langueur de l'une est la force de l'autre ; un degré ajouté à la cupidité, est un degré ôté à la charité ; presque toujours l'homme devient plus coupable à mesure qu'il devient moins vertueux..... » (990). « Il est quelques pécheurs, je l'avoue, qui agissent par pure impétuosité, sans réflexions, sans principes, sans se rendre raison à eux-mêmes de leur conduite » (1128). Ou bien, il poursuit sans succès une image entrevue qui se dérobe, et il multiplie les figures usées, sans parvenir à trouver la métaphore artistique. « Cette conscience, *lumière pure* qui luit dans les cœurs les plus ténébreux ; *loi vivante*, qui subsiste dans les âmes les plus rebelles ; *maître assidu*, qui fait des leçons continuelles de justice et de charité ; *voix secrète*, qui avertit du bien que vous avez à faire et du mal que vous avez à éviter ; *miroir fidèle*, qui nous peint nos vices et nos vertus dans tout le naturel ; *flambeau lumineux*, qui porte la lumière dans toutes les parties de notre âme, à qui rien n'échappe ; ..... *livre toujours ouvert* à notre esprit, où une main invisible nous trace nos devoirs et nos obligations ; *cri perçant*, qui trouble les pécheurs, etc. » (918). N'est-ce point là « cette manière d'écrire saine, judicieuse, essentielle, allant au fond, mais, il faut le dire, médiocrement élégante et précise, très-volontiers prolixe au contraire, ne se châtiant pas sur le détail, répétant à satiété quelques pensées justes, les allongeant à

perte de vue, sans y ajouter ni lumière ni image [1] » ? N'est-ce point, en un mot, ce style de Port-Royal, si goûté et si conseillé à l'Oratoire même [2] ?

Surian ne sait guère non plus équilibrer sa période, et peut-être ne veut-il pas. Les phrases se succèdent, rapides et courtes, sans autre lien que l'idée commune qu'elles tâchent d'exprimer tour à tour. « Votre éloignement de Dieu a été en vous une dissipation de la nature et de la grâce *en vous (sic)*. Le partage de l'homme, c'est la raison, que Dieu avait attachée à votre nature. Mais cette raison, le vice l'a éteinte; mais cette sainte éducation, le vice l'a dissipée; la santé, le vice l'a ruinée ; les richesses, le vice les a prodiguées; la réputation, le vice l'a flétrie; l'esprit, le vice l'a aveuglé; la volonté, le vice l'a enchainée ; la conscience, le vice l'a noircie. Le partage du chrétien, c'est la foi, le vice l'a étouffée ; la sainteté, le vice l'a profanée ; la charité, le vice l'a refroidie; l'espérance, le vice l'a affaiblie ; la justice, le vice l'a anéantie ; la force, le vice l'a vaincue ; la prudence, le vice l'a déréglée : ce n'est plus en vous que caprice et dérangement » (780). Cette période caractéristique, où tout l'effort du style porte sur la variété des verbes, offre deux parties nettement séparées, qui pouvaient assurer l'équilibre général ; et, quelques détails retranchés, quelques-uns présentés avec plus d'ampleur et de nombre, c'en était assez pour produire une période parfaite, « à la Massillon ». L'orateur, emporté par la succession et le mouvement des pensées, n'a garde d'arrêter en chemin, et d'amplifier son expression. Surian avait, en effet, d'autres préoccupations artistiques, et qu'il vaut mieux attribuer à son zèle de prédicateur qu'à son talent de littérateur.

« Peindre vivement dans le sermon le principal objet, comme dans la peinture..... », c'est-à-dire (ne nous y trompons pas) frapper l'esprit de l'auditeur par les choses, et non le

---

[1] SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. II, p. 43 et note. Cf. CASTETS, *Bourdaloue*, p. 158.

[2] « M. Nicole, disait Lamy, est un de ces auteurs originaux qu'on doit lire pour prendre de bonne heure une belle manière d'écrire. » (*Entretiens sur les sciences*, 7e Entretien *De la Prédication*.

charmer par les mots ; « étudier, pour m'y attacher dans mon discours, un tableau d'un grand peintre, de Raphaël, du Corrège, du Guide, du Titien ; par exemple, sur tel mystère, telle scène de l'Evangile qu'ils ont représentée. Lire là-dessus les Saints Pères. Ainsi, Jésus en agonie..... Prendre de même le tableau de la Transfiguration..... Pour Noël, celui de Rubens, et ainsi des autres. Voir pour cela le beau recueil d'estampes de Crozat. Mettre quelquefois ce tableau dans l'exorde. Enfin user de ce moyen pour chaque mystère ; emprunter à différents tableaux ce qu'ils peuvent fournir à l'idée chrétienne ; y mettre ombre, contraste, lumière, clair-obscur, couleur vive, réelle, locale même. Ainsi pour l'Enfant prodigue, pour le Lazare, pour les Rameaux, l'entrée de Jésus à Jérusalem, la Pâque. Cela frappe, étonne, fait impression [1] ». Préoccupation singulière, qui n'a pas laissé de traces dans les sermons imprimés, mais qui nous initie au travail préparatoire de l'orateur. Ainsi Surian échauffe son imagination naturellement paresseuse. Mais l'étrange idée de chercher des « images » dans les collections de Crozat ne révèle-t-elle pas la tournure encyclopédique de cet esprit oratorien ? ne trahit-elle pas l'ami et le disciple modeste de Massillon, ami lui-même de Crozat, et amateur aussi de belle peinture, puisqu'on lui attribue sans trop d'invraisemblance une *Vie du Corrège*, aujourd'hui perdue ? Ce procédé légèrement puéril dénote bien aussi le dix-huitième siècle commençant. On cherche la nature, on se préoccupe de la couleur vraie ; mais, ne pouvant se résoudre encore à voir la nature en elle-même, on la cherche dans des estampes, on la copie fidèlement dans les imitations.

Un autre procédé, fort en usage de son temps, et dont il est plus difficile encore de trouver trace, consistait à glisser dans le sermon des passages empruntés. Surian n'éprouve aucun scrupule à enrichir sa prose de beautés étrangères ; c'est une preuve nouvelle qu'il faisait peu de cas de sa propre littérature. « A propos des cœurs infidèles, je me servirai de quelques morceaux de Davazé sur l'Ascension ; j'emploierai

---

[1] *Cahier intime* de SURIAN. Fragment publié par M. ROSNE (*op. cit.* p. 52).

aussi quelques phrases du P. Massillon et de Bourdaloue [1] ». Il va sans dire qu'on n'avait garde d'imprimer ces plagiats, et que, dans l'œuvre de Surian, il n'en reste aucun vestige.

Mais l'auteur ne craignait pas de se copier ou de se « démarquer » lui-même au besoin. Veut-on savoir comment il composait le sermon sur un mystère? Nous avons déjà vu que les prédicateurs d'alors tournent court après l'exorde, pour se jeter dans un sujet de morale. Chez Surian, le procédé se précise. Un sermon pour le jour de la Trinité n'a de particulier que l'exorde. Le reste est pris entièrement à un discours de Carême sur les obligations du chrétien (Cf. 707, nº 11). De même, pour la fête du Saint-Sacrement, le Carême fournit un corps de sermon sur « les dispositions pour bien communier », encadré entre un nouvel exorde et une nouvelle péroraison (1176-7; cf. sermon IX, col. 1087). Enfin, veut-on savoir comme un discours en trois points se change en homélie? « Je présenterai ce soir-là mon sermon « *Bonum est nos hic esse* » ; mais j'y glisserai le plus adroitement possible l'Evangile, en sorte qu'il paraîtra une homélie. Par exemple, à l'endroit du *Bonum est*, j'ajouterai: *Faciamus hic tria tabernacula*, etc. [2] ». Mais on trouve dans l'œuvre de Surian des homélies spécialement composées, et divisées en points, comme Gaichiés le recommandait. Il avait un *Lazare* et un *Prodigue* dont il était fort content. Au reste, les sermons de Surian sont souvent des homélies véritables ; il n'y faut, pour leur en donner l'apparence complète, que des retouches légères : homélies, il est vrai, parfaitement distribuées; mais pleines d'Ecriture, et souvent de textes suivis pas à pas et bien paraphrasés.

Surian avait d'ailleurs un réel talent de mise en œuvre ; avec des idées éparses et souvent diverses, il sait bâtir d'estimables sermons ; il compose extrêmement bien, et c'est encore une marque de son esprit classique. La composition de Massillon est plus lâche, quelquefois légèrement irrégulière ; celle de Surian est rigoureuse toujours ; et s'il développait avec plus d'abondance, s'il remplissait mieux son

---

[1] *Cahier intime*. Fragment dans ROSNE, p. 53.
[2] ID., *ibid.*

dessein, il soutiendrait sous ce rapport la comparaison avec Bourdaloue. Mais, nous l'avons déjà dit, il se répète comme Massillon, et avec moins de virtuosité. Cet académicien n'a pas non plus dédaigné les chiffres (cf. 709, 710, 931, 933, 934-947, 1032, etc.) ; et ce n'est point faute de composition ou de méthode, mais faute de temps, s'il laisse parfois un point inachevé. La longue durée des sermons à la Bourdaloue rebutait déjà les auditoires, moins intéressés par les problèmes théologiques, et moins charmés par le talent des prédicateurs (Cf. *sermon sur la Pénitence* ; 1er point, 7 colonnes ; 2e point, 1 colonne).

Mais son talent de mise en œuvre se révèle encore mieux dans les applications qu'il tire de textes connus ; il trouve là ses idées les plus ingénieuses et ses plus beaux mouvements. Il a, par exemple, un art exquis de dire au roi la vérité sous les voiles de l'Ecriture. « Un roi pieux doit abaisser sans cesse la majesté royale sous l'humilité chrétienne : *Gloria mea nihil est* » (671). « O mon Dieu, pourrais-je me laisser éblouir à cet éclat trompeur de la couronne ? *Tua est gloria* (Paralip. I, 29); toute la gloire est à vous, c'est votre bien ; vous l'ôtez et vous le donnez à qui il vous plaît : *tu solus rex* (Esther, XIV). Au milieu de nos empires, il n'y a que vous de roi. *Quis sum ego?* Auprès d'une majesté si adorable, si immortelle, qui suis-je donc ? *Peregrinus et advena, sicut omnes patres mei* (Ps. XXXVIII). Je suis sur le trône, ainsi que tous les rois mes pères, un étranger qui passe, un voyageur qui ne doit point aimer un lieu où personne n'est fixé : *Et dixi serviam tibi* » (680). « *Affabilem te facito*, vous crie le sage (Eccl. IV) ; *dic verba lenia* (III. Reg. XII) : parlez avec douceur à ce peuple qui vous aime. Maître, les pauvres en grand nombre n'ont pas de pain, *non habent quid manducent*. S'ils ne sont pas soulagés, ils périront de misère, *deficerent* » (657-8). « Ecoutez une voix intérieure et secrète qui vous dit sans cesse au fond du cœur que vous êtes le fils d'un saint : *Filii sanctorum sumus.* » Il serait facile de multiplier les exemples, et de montrer avec quelle adresse l'orateur savait employer ces ingénieuses « mosaïques ».

Une autre pratique, familière à Surian, et qui donne à son éloquence un mouvement inattendu, c'est la répétition du

texte au cours du développement. Voilà son grand et, pour ainsi dire, son unique moyen d'action. Procédé, dira-t-on peut-être : mais entre des mains habiles, il devient une vraie ressource d'éloquence. Qu'on en juge. « *Tollite lapidem*, dit-il aux sœurs de Lazare. Otez la pierre, levez les obstacles qui s'opposent à votre conversion, les occasions qui peuvent vous entraîner au péché ; surmontez les difficultés qui se présentent sur la voie de la pénitence ; renversez enfin tout ce qui ferme le tombeau. *Tollite lapidem,* ôtez de votre esprit ces pensées trop curieuses qui le souillent, ces préjugés qui l'aveuglent, ces doutes qui le retiennent, ces sens propres qui l'égarent, cette raison superbe qui l'enfle. *Tollite lapidem ;* et du sépulcre de ses crimes, où il est retenu par l'habitude, il sortira vivant par la foi : *prodiit qui erat mortuus.* Otez de votre cœur cet amour déréglé des créatures, ces paroles insensées, ces objets séducteurs, qui depuis longtemps l'attachent, l'endurcissent, et le lient au péché : *tollite lapidem.* Et alors, il sortira de son tombeau plein de vie pour la charité : *et prodiit.* Otez de votre corps et de vos sens cette mollesse qui l'abrutit, ce luxe qui le dégrade, ces lectures qui le séduisent, ces entretiens qui l'enchantent ; fuyez ces compagnies qui le perdent, ces spectacles qui le souillent ; ôtez tout ce qui vous engage dans le crime, *tollite* ; et, par la pénitence, vous sortirez du tombeau de vos péchés, pleins d'une vie nouvelle ; *prodiit* » (999-1000 ; cf. 742, 812, 849, 908, 958, 1011, 1043).

Cet usage excellent suppose la connaissance de l'Ecriture. De plus, « nourri de l'étude des livres saints[1] », Surian est un homme de doctrine. Non pas qu'on ne puisse relever, chez lui, les écarts de morale ou de dogme particuliers à l'Oratoire ; mais l'ensemble de ses sermons présente cette solidité rare et vraie que nous avions déjà remarquée dans Hubert, et dont Soanen est presque dépourvu.

Voici d'abord quelques formules « oratoriennes[2] » sur la

[1] Discours de Gresset ; MIGNE, col. 616.

[2] « On n'y interprétait pas [à l'Oratoire] le dogme du péché originel dans toute sa rigueur ». (COMPAYRÉ, *Histoire critique des doctrines de l'Education*, I, 225).

bonté native de l'homme. « Vous êtes né bon, sincère, doux, affable, généreux » (828). « Vous aviez *d'abord une âme tendre, instruite et éclairée*, mais qui fut peut-être entraînée de bonne heure vers le mal, parce qu'on vous permit trop tôt de communiquer *avec le monde* » (780). C'est déjà presque du Rousseau. Voici une tirade « sensible » : « Mais pour un bon roi, ah ! il est l'amour et les délices de son peuple ! on l'aime comme un bien public. A son idée seule, tous les cœurs *touchés s'attendrissent*; on se félicite de l'avoir pour roi; son règne n'est qu'une longue fête ; son mal le plus léger devient une calamité publique; sans cesse on fait des vœux au ciel pour la conservation de ses jours si chers, si précieux, qui coulent pour le bonheur des nôtres. Un bon roi a toujours avec lui la plus sûre garde, l'amour des peuples et les cœurs des sujets..... » On se repaissait alors de ces idylliques chimères ; et les peuples n'avaient pas encore appris à guillotiner les « bons » rois.

Nous avons ici le Surian aimable et doux, tel qu'il était de sa nature ; mais il y a le Surian triste et sévère, tel peut-être que le jansénisme et l'Oratoire l'ont fait, tel, en tout cas, qu'il se montre à nous à travers ses œuvres. « Dans cette semaine d'ennui, écrit-il quelque part [1], j'ai vieilli de trois ans..... je m'ennuie, il me semble qu'en un jour il a tenu vingt ans. » En tout cas, il professe la doctrine familière de l'Oratoire sur l'extrême difficulté du salut, la déchéance de l'Eglise, les dangers de la fréquente communion. Dire que ces passages pèchent contre l'orthodoxie, serait peut-être beaucoup dire : mais ils révèlent une tendance. « Voyez-vous, sur ces sacrés autels, ce sang précieux de Jésus-Christ, qui coule pour tous les autres ? Dès lors que vous n'êtes point des élus, *il ne coule plus pour vous* [2] » (1212). « Voilà donc la triste conclusion de ce discours : la perte de tous ceux qui m'écou-

---

[1] *Cahier intime.* Fragment cité par ROSNE, p. 111.

[2] Bourdaloue n'a jamais parlé de la sorte. « Il y a, dit-il, certaines doctrines suivant lesquelles on ne peut prêcher le petit nombre des élus, sans ruiner l'espérance chrétienne, et sans mettre les auditeurs au désespoir. Par exemple, dire qu'il y aura peu d'élus, parce que Jésus-Christ, fils de Dieu, n'a pas répandu son sang ni offert sa mort pour tous les hommes ». (BOURDALOUE, *Opuscules. Petit nombre des élus.* (Œuvres compl. Ed. Lefèvre, Paris, t. III, p. 623).

tent.....» (715). « Dans un siècle où l'on se glorifie d'être chrétien...., à peine *en trouve-t-on un seul* qui soutienne, par la pureté de ses mœurs, la sainteté du nom qu'il porte, et on dirait qu'il n'y a plus de chrétiens dans le christianisme même. Est-ce ici une exagération ? Plût à Dieu » (708) ! « *Nul* peut-être parmi vous, mes frères, n'est véritablement chrétien » (*ibid.*). « Un christianisme si fort au-dessus de la portée commune doit être [dira-t-on] impraticable à la plupart, et, dans certains cas, impossible à tous ?.... Il y a quelques moyens de réparer [les scandales] ; si on les emploie avec zèle, *peut-être* aura-t-on encore *quelque espérance* à *l'héritage des enfants* » (905). Dieu d'ailleurs, selon lui, ne répand sa grâce qu'à de rares intervalles. « Seraient-ils venus, ô mon Dieu, ces moments où, faute de lumière, faute de sensibilité de notre part, vous viendriez vous-même nous éclairer et nous toucher ? Qu'ils seraient chéris et salutaires ces bienheureux moments » (1004) ! « O Pasteur, ô père des enfants fugitifs ! ou quittez des noms si aimables et si doux, ou nous faites sentir les effets de votre miséricorde ; ici *faites des efforts* de bonté » (1057). Enfin, à l'entendre parfois, on le croirait du sentiment d'Arnaud sur la fréquente communion. « Ne tremblerez-vous pas d'être forcés d'avouer que, jusqu'ici, vous n'avez peut-être pas fait *une* bonne communion et qu'au pied des autels, vous n'avez été qu'un sacrilège et un profanateur » (1088) ? « Non, Messieurs, ne nous plaignons plus que la table du Seigneur soit abandonnée : aujourd'hui les rangs y sont serrés, la foule s'y fait remarquer, la multitude vous pousse et vous accable : jamais le pain eucharistique ne fut plus distribué. Mais ensuite quelle désolation, quand on vient à penser..... que jamais le désordre ne fut plus grand, ni la corruption plus générale !.... La seule chose qui reste dans les chrétiens, c'est de communier peut-être une fois dans l'année. Et, en approchant de la sainte Table, on apporte, pour toute préparation, une confession faite à la hâte, sans douleur et sans amendement, quelques résolutions qu'on ne tient pas, quelques promesses frivoles qu'on n'exécute point, des passions dont on s'accuse toujours et qu'on ne quitte jamais : voilà ce que l'on appelle *aller faire son bon jour*. Ah ! jour funeste, jour lamentable, digne d'être mis au nombre des plus sinistres » (1097-98) !

Mais, encore une fois, ne pressons pas trop ces extraits, presque toujours mitigés par le contexte. Surian se relève par le « détail » des mœurs, très étudié et très vigoureux. Tel de ses tableaux résume en quelques lignes la vie corrompue du siècle, et donne la mesure de son genre habituel. « Jamais l'on ne vit plus d'infidélité dans le mariage, plus de division dans les familles, plus de libertinage dans la jeunesse, plus d'impureté dans la vieillesse, plus de dérèglement dans les hommes, plus de licence dans les femmes, plus d'abus dans la justice, plus de fraudes dans le commerce, plus de dissimulation à la cour, plus d'illusion dans la pénitence, plus de fierté dans les riches, plus de dureté dans les grands, plus de mauvaise foi parmi le peuple. Aujourd'hui, tous les états sont confondus par le luxe, toute chair a corrompu sa voie, tous les désirs sont déréglés, les pensées criminelles, les cœurs brûlés par les feux des passions ; les haines sont éternelles, les inimitiés furieuses, les médisances meurtrières, l'orgueil dominant, l'avarice insatiable » (1097). « Les jeux, les assemblées mondaines, les spectacles, le luxe..., les usures, les concessions, les injustices, les vexations, les perfidies, les trahisons, les médisances et mille autres voies, toutes atroces, vous sont permises dès que vous les aimez » (1010). Rien de plus fort, rien de plus complet, pourrait-on dire, que ces esquisses rapides, où le trait succède au trait, et où l'on voit tout le siècle en raccourci. « O mon Dieu, prenez en pitié votre Eglise ; le mal est aujourd'hui à son comble ; les siècles précédents n'ont point vu ce que voit le nôtre, et on peut dire que le monde aurait besoin d'un nouveau déluge pour le purifier » (715). L'orateur, en effet, parle à des contemporains de la Régence ; et, loin de réaliser les espérances de Soanen, le siècle commençant aggravait les maux nés dans le siècle qui venait de finir. L'ambition et la cupidité règnent à la cour. « Combien ici qui, *dans un gouvernement nouveau*, aspirent à de nouvelles fortunes, cherchent à entrer dans l'administration des affaires, sollicitent un poste, un emploi ! » (946.) Le peuple vit dans « l'extrême misère » (658) ; le vice devient, à tous les degrés de l'échelle sociale, si profond et si universel, que « notre ministère n'ose plus l'attaquer, tant il s'est fait de partisans » (882). C'est le temps des petits soupers, « de ces veilles si prolongées par

l'excès des plaisirs défendus, de ces festins où l'intempérance et la sensualité trouvent si bien leur compte » (709). La banque de Law, alors dans toute sa vogue, élève des fortunes scandaleuses : « Qu'est-ce qui a introduit parmi les chrétiens ce barbare trafic qui enrichit en peu de mois » (899) ? Enfin, et par dessus tout, s'écrivent et se débitent « ces livres monstrueux où l'on fait de l'irréligion un dogme » (829), grâce à la tolérance du Régent, à qui « tous ceux qui pensaient hardiment sur la religion avaient le droit de plaire [1] ».

Mais Surian, en bon oratorien, réserve contre les spectacles ses plus chaleureuses indignations. Il ne laisse échapper aucune occasion de les flétrir ; qu'il s'agisse des obligations des chrétiens (709), des tentations (744-5), de l'impureté (835), du scandale (896), de la confession (1014), des devoirs propres à chaque état (1040), le danger des théâtres entre en ligne de compte, et Surian n'a garde de l'oublier. « Vous courez aux théâtres, course contre laquelle depuis si longtemps toute la piété se récrie, qui ne sont qu'une abjuration détestable de vos premiers vœux...; à ces théâtres, où presque tous ceux qui en approchent reçoivent la première plaie, et la conservent jusqu'au dernier instant de la vie....; à ces théâtres où le péché, qui ne frappe qu'une partie de l'homme dans les autres occasions, le frappe tout entier : ses yeux, par l'enchantement du spectacle qu'on y voit ; ses oreilles, par l'harmonieuse lubricité qu'on y entend ; ses sens, par l'indécence des objets qui s'y présentent ; son cœur, par les attraits du plaisir qu'on y sent ; tout l'homme enfin s'y trouve investi de péché » (744). « En effet, qu'est-ce que le théâtre d'aujourd'hui Eh ! parmi nous, est-ce autre chose qu'une chaire païenne, où l'on enseigne toutes sortes de passions et de vices, un apprentissage de dissolutions et de débauches, un cercle d'intrigues et d'impudicités....? C'est l'amour criminel de la fornication et de l'adultère que l'on y prêche, et que l'on y veut inspirer. Ces termes si doux : *il faut aimer*, *se laisser enflammer*, *la jeunesse est la saison des plaisirs*, — ces paroles, et mille autres, que nous ne savons que trop, et que je me fais gloire d'ignorer, pour être réduites à leur juste valeur et à

[1] Cardinal de Bernis, *Mémoires* (Ed. Frédéric Masson), I, p. 41.

leur sens propre, ne vous disent-elles pas : Il faut dépouiller toute pudeur » (896) ?

Nous ne reconnaissons point, dans ces peintures, le « philosophe éclairé » que le perfide d'Alembert a voulu faire de Surian [1]. Nous trouvons d'Alembert plus juste lorsqu'il apprécie l'éloquence propre de l'orateur. « Presque tout est écueil en ce genre : la difficulté d'annoncer d'une manière frappante, et cependant naturelle, des vérités que leur importance a rendues communes ; la forme sèche et didactique, si ennemie des grands mouvements et des grandes idées ; l'air de prétention et d'apprêt, qui décèle un orateur plus préoccupé de lui-même que de Dieu qu'il représente ; enfin, le goût des ornements frivoles, qui outrage la majesté du sujet. Des différents styles qu'admet l'éloquence profane, il n'y a proprement que le style simple qui convienne à celle de la chaire ; le sublime doit toujours être dans le sentiment ou dans la pensée, et la simplicité dans l'expression. Telle fut, Messieurs, l'éloquence de l'orateur qui est aujourd'hui l'objet de vos regrets : elle fut *touchante et sans art*, comme la religion et la vérité [2] ». C'est bien, en effet, l'impression qui nous reste après cette longue étude. Nous avons admiré le prédicateur plus que l'artiste, qui toutefois n'est pas à dédaigner. Et plût à Dieu que tous les orateurs sacrés méritassent le même éloge. Au moment où parlait d'Alembert, la tradition classique qu'il regrette, était morte (1754). C'est son oraison funèbre que d'Alembert prononce, et Gresset lui fait écho. « Qui nous rendra surtout l'éloquence de la chaire, ce talent si rare, si difficile et si souvent usurpé !.... Nous voyons nos pertes, nous les pleurons, et nos larmes sont d'autant plus justes que les dédommagements sont devenus plus rares, et que l'éloquence sacrée attend encore un restaurateur..... On se plaint qu'elle dégénère : mais que la *nature seule* soit consultée et suivie ; que le *cœur* inspire, que la *raison* parle ; alors l'éloquence véritable se relèvera dans toutes les tribunes... [3] »

---

[1] D'ALEMBERT, *Discours de réception à l'Académie française*. Dans MIGNE, L, 614.

[2] ID., *ibid.*, 613-614.

[3] *Réponse de Gresset à d'Alembert*. Dans MIGNE, L, 615.

L'année suivante, l'abbé de Boismont apportait à l'Académie, dans sa personne et dans son discours, l'exemple et le manifeste de la prédication décadente.

Mais nous en sommes encore loin, et il faut poursuivre le compte des bons prédicateurs oratoriens.

II

Ce serait ici le lieu de présenter le P. Maure, autre compatriote de Massillon, et du même âge que lui. Mais il n'a rien publié (le recueil imprimé sous son nom en 1734 ne lui appartient pas); et nous ne pouvons le juger que sur des témoignages beaucoup trop flatteurs pour être tout à fait sûrs. « Nous sommes très redevables à la Provence de nous avoir fourni deux sujets du mérite du P. Massillon et du P. Maure. Par ces fruits tout spirituels, elle n'est pas moins une petite Palestine pour nous, que par ses figues, ses muscats, ses olives et ses oranges..... [1] ». Né la même année que Massillon, il était entré la même année à l'Oratoire; il avait professé en même temps que lui au collège oratorien de Montbrison [2], il était venu à Paris la même année. Il prêcha pour la première fois dans cette ville (à l'Oratoire de Saint-Honoré), en 1698, « avec un applaudissement extraordinaire..... [3] Comme celui-ci joignoit, à la bonté de ses sermons, tous les agrémens d'une déclamation noble et intéressante, il avait prévenu si fort les esprits en sa faveur, que le P. Massillon [qui prêcha le Carême en 1699] eut besoin de tout son mérite pour réussir après lui, d'autant qu'il sembloit n'avoir presque

[1] *Lettre de M. Vuillart à M. de Préfontaine*. Dans SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, III, 208.

[2] BLAMPIGNON, *La jeunesse de Massillon* (*Correspondant* du 10 février 1876, p. 390).

[3] *Mémoire pour servir à l'histoire de plusieurs hommes illustres de Provence*, in-12, 1752 (par le P. BOUGEREL, de l'Oratoire). Cité par BLAMPIGNON (Notice en tête des *Œuvres complètes de Massillon*), I, p. XV.

aucun des talents extérieurs qui préviennent favorablement les auditeurs[1] ». Maure prêcha le Carême à Saint-Etienne du Mont en 1700, tandis que Massillon prêchait à Saint-Gervais[2]. « Deux choses le font emporter au P. Massillon sur le P. Maure : le grand succès qu'il eut l'Avent dernier qu'il prêcha devant le roi, et l'avantage de la chaire de Saint-Gervais, qui est au milieu de la ville, au lieu que celle de Saint-Etienne du Mont est à une des extrémités, et qu'il y faut y grimper : joint que l'on convient qu'encore que le P. Maure ne manque pas d'onction ni de pathos, le P. Massillon en a davantage. Les chaises de Saint-Gervais sont louées quinze sols ; les moindres douze. Mais la paroisse a bien des gens de qualité et des gens riches; au lieu que Saint-Etienne n'en a que peu en comparaison, et qu'il a le désavantage de la situation. Les loueuses de chaises seront donc humblement réduites à n'en prendre que

---

[1] Bougerel, *op. cit.*, dans Blampignon, I, xv-xvi.

[2] *Carrière oratoire du P. Maure*, depuis 1700 : 1700, Carême à Saint-Etienne-du-Mont. — 1701, Carême à Notre-Dame, Avent à la Merci. — 1702, Carême à Saint-André-des-Arcs, Avent à la Conception (pour le jour de la Conception), et aux Nouvelles-Catholiques (pour le 1er dimanche). — 1703, Carême à Saint-Jean-en-Grève. — 1704, Carême à Saint-Leu, Avent à Versailles. — 1707, Avent aux Carmélites de N.-D. des Champs. — 1708, Avent aux Enfants-Rouges. — 1709, Carême à Saint-Eustache, Avent aux Nouvelles-Catholiques. — 1710, Carême à Saint-Honoré, Avent aux Théatins. — 1711, Carême à Saint-Barthélemy, Avent au Petit-Saint-Antoine. — 1712, Carême à la Sainte-Chapelle, Avent aux Filles de Saint-Thomas. — 1713, Carême à la Charité, Avent à Saint-Honoré. — 1714, Avent à Saint-Germain-l'Auxerrois. — 1715, Carême à la Mercy, Avent à Sainte-Croix de la Bretonnerie. — *Consulter sur le P. Maure* : 1° *Mercure de France*, mars 1728. (Eloges des PP. Maure et Reynaud), article du P. Bougerel d'après Ingold, *Essai de Bibliographie oratorienne*, p. 15. — 2° Brillon, *le Théophraste moderne*, Paris, Michel Brunet, 1699 et 1701, in-12 : « Parallèle entre le P. Massillon et le P. Maure » (Reproduit par Blampignon, dans *Œuvres complètes de Massillon*, I, p. 265. Cf. un ms. de la Bibl. d'Avignon, n° 1503, fol. 223-233). — 3° Autre parallèle, par M. Vuillart (cf. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, III, 607 ; et Tamisey de Laroque, *Revue des Questions historiques*, 1872, pp. 170-171). — 4° Une lettre de Massillon au P. Maure, citée dans la *Notice* de Bougerel et reproduite par Blampignon, *Œuvres complètes de Massillon*, I, p. xviii ; cf., l'*Episcopat de Massillon*, par le même (Paris, Plon et Nourrit, 1884, in-12) p. 259. — 5° Un mot de Dangeau (Ed. Didot, VII, 274). — 6° Un mot de Louis XIV à ce Père (cité par Blampignon, sans indication de source, *Œuvres complètes de Massillon*, I, p. 265 et note), etc., etc.

quatre sols[1] ». Le bon Vuillart, qui donnait volontiers ses quatre sous pour entendre le P. Maure, nous rend compte d'un de ses sermons sur la vocation, prêché le jeudi 11 mars 1700, avec le même texte et la même division que celui donné la veille à Saint-Gervais par le P. Massillon. « Voici leur commune division : la *crainte* de la méprise de la vocation, et la *nécessité* d'y consulter Dieu et ses ministres : premier point; — et le second fut, le *danger* de la méprise, laquelle est si ordinaire. Le dedans du P. Massillon est plus fécond et plus riche; le dedans du P. Maure est moins fécond et moins riche, il l'est néanmoins; mais le dehors du dernier l'emporte beaucoup, par le son de la voix, la prononciation, l'action ».

Il fut appelé à la cour pour l'Avent de la même année. « Le roi a nommé pour l'Avent le P. Maure, qui n'a jamais prêché ici, mais qui est en grande réputation..... On choisit toujours les prédicateurs en ce temps-ci, afin qu'ils aient le loisir de travailler à leurs sermons[2] ». Ce fut après cet Avent que Louis XIV dit au P. Maure : « Mon Père, nous attendions beaucoup de vous, mais vous avez surpassé toutes nos espérances[3] ».

C'est aussi de ce moment que date le parallèle de Brillon, inséré dans le *Téophraste moderne;* on y peut voir en quelle estime était tenu le jeune oratorien, et quelles espérances il donnait à son Ordre et à l'Eglise. « Deux nouveaux orateurs, sortis d'une même province, élevés dans une même Congrégation, illustres par des talents différents, s'emparent des suffrages qui semblent n'être dus qu'à Bourdaloue; ils entrent en vogue le premier jour qu'ils entrent en chaire. Un Avent fait la réputation de l'un; un Carême place l'autre au-dessus de tous les hommes éloquents..... Celui-là (le P. Maure) possède tous les avantages du dehors; sa physionomie est agréable, sa voix nette, et son action très bien formée. Il prononce aussi bien qu'il écrit. Sa composition est délicate, et sa manière de débiter très prévenante. Il traite bien les

---

[1] VUILLART, *Correspondance*, citée dans SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, III, 607.

[2] DANGEAU (Ed. Soulié, t. VII, p. 274. « Mercredi 17 mars 1700, A Marly.»

[3] Cité par BLAMPIGNON, *Œuv. compl. de Massillon*, I, 265.

mystères, il brille dans les panégyriques, et surtout il excelle dans la morale. Ses discours ne sont guère moins solides que fleuris, ni ses descriptions moins vives que régulières ; son feu diminue rarement; sa justesse n'altère jamais la vivacité de son style. Il connaît parfaitement le cœur de l'homme; on se reconnaît dans les portraits qu'il ébauche ; rien ne manque à ceux qu'il achève. Au reste, ce ne sont point de ces peintures vagues, la ressemblance y est entière ; ce ne sont point aussi des images profanes, plus propres à faire aimer le vice agréablement représenté, qu'à en inspirer l'horreur. Il peint en orateur chrétien; il n'imite pas ces hommes qui, par un faux zèle, subtilisent les droits d'une sainteté mondaine avec les douces corrections de l'Evangile. Trop jeune pour être consommé, mais doué d'un beau génie qu'il sait devoir à lui-même, il possède ce que d'autres ne peuvent obtenir que des années et d'un long travail ; une heureuse invention lui tient lieu d'expérience. Il remplit avec adresse ses sentiments par de riches expressions, ses raisons par des traits éblouissants, et ses dernières preuves par de nombreux détails. Sa véhémence supplée à ce qui lui en est échappé, et la subtilité de son imagination oblige ses auditeurs à le tenir quitte d'une érudition plus profonde. Il n'a pas l'injustice de se faire honneur des pensées qu'il doit aux Pères de l'Eglise. Il ne les nomme pourtant pas toujours, content de les citer lorsque leur autorité est nécessaire. L'art n'est pas toujours également déguisé dans toutes ses pièces ; elles font admirer son esprit, et, si j'ose le dire, elles le découvrent peut-être un peu trop ; non pas que l'orateur affecte de les produire ; il lui serait difficile de les cacher. On en découvre même plus dans les occasions où il semble avoir voulu être simple et naturel. D'aussi belles dispositions nous donnent de grandes espérances; il aura peu d'égaux quand il les aura remplies ; il pourra même les surpasser : et la cour, où il doit bientôt paraître, ne sera pas l'écueil de sa réputation[1] ».

---

[1] Brillon, *Théophraste moderne*, Paris, 1699, in-12. Passage reproduit par Blampignon, *Œuvres complètes de Massillon*, I, pp. 265. (Cf. Bibl. d'Avignon, ms. provenant des Archives de Fargues, acquis le 20 mai 1875, n° 1503, ff. 223 à 233).

Ces espérances furent trompées. Le P. Maure, de complexion délicate, dut abandonner la chaire à cause de la faiblesse de sa poitrine. Sa résignation dans la maladie nous est connue par une lettre de Massillon. « Nous nous avançons tous les jours vers l'éternité (écrit l'évêque de Clermont à son rival près de mourir). Votre sort est infiniment préférable au mien. Vous paraîtrez devant Dieu avec une sainte confiance; vous lui présenterez des croix, des afflictions, des maladies; pour moi, je ne pourrai lui offrir que de vains titres, des dignités [1] ». Le P. Maure mourut en effet en 1728; il avait oublié ses succès, et délaissé ses manuscrits, dont il ne reste aucune trace [2]. Le *Mercure de France* lui consacrait la même année un article nécrologique, et les Registres de Saint-Honoré, cette courte oraison funèbre: « Le P. Maure meurt en 1728. Il avait prêché l'Avent de 1700 et l'Avent de 1704 à la cour. Les infirmités l'empêchèrent de prêcher les quinze dernières années de sa vie [3] ».

III

Un autre fruit de la Provence, mais cette fois « moins doux que ses figues et ses oranges », l'oratorien J.-B. Molinier [4], se rendait alors célèbre dans la chaire. Fils d'un valet

---

[1] Lettre de MASSILLON (1727), publiée par BLAMPIGNON, d'après Bougerel, dans l'*Episcopat de Massillon, suivi de sa correspondance*. Paris, Plon et Nourrit, 1884, in-12, p. 259.

[2] *Registres de la maison Saint-Honoré* (Arch. nat. MM 627).

[3] Il existe un *Recueil de sermons sur les Evangiles du Carême et sur plusieurs autres sujets*. A Bruxelles, chez Fr. Foppens, 1706, 4 vol. in-12; anonyme à cette date, mais réimprimé en 1734 sous ce titre: *Recueil de sermons sur les Evangiles de Carême et sur les mystères de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge*, etc., par le *P. Le Maure* (*sic*) *de l'Oratoire*, nouvelle édition, Bruxelles, Fr. Foppens, 1734, 4 vol. in-12. C'est une supercherie littéraire; ces sermons sont faits sur des copies infidèles des sermons du P. de La Rue. (Cf. BARBIER, *Anonymes*, nº 15564 de la première édition; cette note manque dans la seconde).

[4] JEAN-BAPTISTE MOLINIER, né à Arles (1675), mort à Paris, sur la paroisse Saint-Séverin, le 15 déc. 1745.

de chambre de l'archevêque d'Arles, François de Grignan, il avait fait au collège oratorien de Pézénas ses premières études, dans le temps où Massillon, encore très jeune, commençait d'y « régenter [1] ». Il avait ensuite embrassé quelque temps la carrière des armes, puis, quittant l'épée pour la robe, avait sollicité d'être admis à l'Oratoire. Il y fut reçu en 1700, et employé d'abord, suivant l'usage, dans les collèges. Mais on le dirigea de bonne heure vers la prédication, et lui-même s'y prépara par de très fortes études. Il prêcha [2] avec de grands succès à Aix, Toulouse, Lyon, Orléans, Paris, se livrant à des controverses jansénistes, qui le rendirent bientôt suspect et l'écartèrent de la cour. Son *Extrait de l'Histoire Ecclésiastique de Fleury* (1718) fit scandale ; on l'obligea d'en retirer tous les exemplaires. Malheureusement aussi, ce saint homme avait spéculé à la banque de Law. « Après avoir beaucoup travaillé en 1719 à la rue Quincampoix, il se vit, en richesses imaginaires plus de 80,000 livres, ce qui, joint à son inconstance naturelle, ne lui permettoit pas de se trouver bien dans quelque endroit qu'il fût, ce qui l'obligeoit à sortir, et à courir la ville et les fauxbourgs [3] »

---

[1] *La jeunesse de Massillon.* (*Correspondant* du 10 févr. 1876, pp. 387-388).

[2] Stations de Molinier : 1707, Sermons détachés, oraison funèbre du card. Le Camus, à Grenoble (ms. d'Aix 333). — De 1707 à 1713, sermons détachés à Paris, puis en province. (*Dict. des hommes illustres de Provence*, d'après des notes mss. du P. Bougerel). — 1713, Avent à Saint-Honoré (cf. Arch. nat. MM 627). — 1714, Avent à Saint-Leu, Carême à Saint-Honoré (cf. Arch. nat. MM. 627). — 1715, Avent à Saint-Honoré. — 1716, Carême à la Charité, Avent à Saint-Jean-en-Grêve. — 1717, Carême à Saint-Jacques de la Boucherie, Avent à Saint-Sulpice. — 1718, Carême à Saint-Jean-en-Grêve, Avent au Petit-Saint-Antoine. — 1719, Carême à Saint-Germain-l'Auxerrois. — 1726, Carême à Saint-Paul, Avent à Saint-Paul. — 1727, Carême à Notre-Dame, Avent à Saint-Gervais. — 1728, Carême à Saint-Gervais. — Interdit après ce Carême par M. de Vintimille, arch. de Paris.

[3] *Manuscrits* de 1722, recueillis par ADRY (au t. V de sa *Bibliothèque des Ecrivains de l'Oratoire* ; B. N. ms. fr. 25681-6). — Cf. encore, outre les Dictionnaires habituels, le *Dictionnaire de Soissons* ; le ms. d'Aix 333 ; le *Dictionnaire des hommes illustres de Provence* (article de M. Paul, tiré de mss. du P. Bougerel) ; DORSANNE, *Journal*, etc., VI, 229, 523 ; *Mémoires de Trévoux*, juillet, 1731, pp. 1294-6 ; mai 1735. *Bibliothèque d'un homme de goût*, par L. M. D. V. (1762), I, 254. L'*Art oratoire, réduit en exemples*, par M. de GÉRARD DE BÉNAT (Amsterdam, 1760, 4 vol. in-12), t. I, p. 84 ;

Pour cette raison, comme aussi pour son jansénisme intempestif et querelleur, il fut exclu de l'Oratoire. « Il se retira à Versailles, où l'on dit qu'il acheta une maison de moitié avec un ami..... Mais, par la chute des actions, il n'eût plus de quoi vivre..... Il écrivit à l'archevêque d'Arles pour lui demander de l'emploi, mais ce prélat vouloit qu'il révoquât son appel. Il prêcha à Sens, dont l'archevêque lui promit quelque chose. Il vouloit retourner à Paris, dont l'archevêque, après ce qui s'étoit passé, ne voulut pas entendre parler de lui. Il demeura à Melun, où il travailla avec un curé..... Le Carême qu'il prêcha à Saint-Paul en 1726 rétablit sa réputation, et lui valut, avec la protection de la duchesse de Noailles, d'être nommé pour le Carême [à la cathédrale de Paris] 1728 [l'auteur veut dire 1727] [1] ». Il prêcha en effet le Carême 1727 à Notre-Dame, et il finit cette station (regardée à tort par certains auteurs comme sa dernière) [2], par un éloge intempestif du cardinal convalescent. « Cet éloge indisposa tellement certains esprits, que l'orateur en aurait été exilé, si la comtesse de Toulouse n'eût détourné le coup, en représentant combien il serait odieux de punir un homme pour avoir loué son oncle. Tant que le cardinal de Noailles vécut, il n'arriva rien à son panégyriste..... [3] ».

Il continuait pourtant ses imprudences. Dès l'Avent 1727, qu'il prêchait à Saint-Gervais, on porta plainte contre lui. « M. le cardinal de Noailles reçut une nouvelle lettre de M. le cardinal de Fleury, contre quatre prédicateurs..... On les accusait d'avoir parlé avec beaucoup d'indiscrétion, pendant l'Avent, sur les affaires du temps ; surtout M. Molinier, dont on envoyait l'extrait de deux sermons, dans lesquels la Bulle *Unigenitus* était nommée et fort maltraitée. Ce Cardinal ajoutoit que M. Molinier se préparoit à parler aussi vivement, dans un sermon qu'il devoit prêcher le jour de Saint-Hilaire, et le jour des Grandeurs. M. le Cardinal fit

---

t. II, p. 193. — *Poème sur l'éloquence*, par La Serre. Paris, 1778; *Nouvelles ecclésiastiques*, 1728, 2e suite du Supplément, Art. de Paris, juillet, p. 291.

[1] *Dictionnaire de Soissons* (très précieux sur beaucoup de points).

[2] Notamment Bicaïs, dans sa *Notice* (ms. d'Aix, nº 333).

[3] Bicaïs ms. d'Aix, nº 333.

réponse..... qu'étant averti que M. Molinier devait prêcher, le jour de saint Hilaire, un sermon annoncé dans Paris, il lui avoit défendu de prêcher ce sermon, et qu'en effet il avoit obéi, et prêché un sermon de morale sur la divinité de Jésus-Christ..... Peu de jours après, M. le cardinal de Fleury répliqua. Il souhaitoit fort que M. le Cardinal interdît pour le carême MM. Boyer, Bazin et Molinier, mais surtout M. Molinier, dont il continuait de se plaindre. Il est vrai que bien des gens se plaignoient de la vivacité de ce prédicateur, qui se laissoit souvent aller à la vivacité de son imagination, et en disoit plus qu'il ne vouloit. On se plaignit surtout du sermon qu'il avoit fait à Saint-Gervais le jour des Rois ; et l'exorde du sermon de Saint-Hilaire n'étoit pas sans reproche [1]. Cependant, M. de Fourcy (premier marguillier) et quelques autres en rendirent si bien témoignage, et pressèrent si fort M. le Cardinal de l'approuver pour le Carême, qu'il l'accorda, et chargea plusieurs personnes de veiller sur lui [2] ». M. de Vintimille, à peine monté sur le siège de Paris, interdit l'ancien oratorien définitivement. « Alors, condamné au silence, il s'appliqua à revoir ses sermons et à en faire de nouveaux [3] ». Les « miracles » de Saint-Médard, survenus à ce moment, trouvèrent en lui un défenseur tenace. Il mourut en 1745, à Paris, et fut inhumé à Saint-Séverin.

C'est sur son ouvrage seul [4] que nous pourrons juger cet orateur singulier. Malheureusement, il n'a pas dû prêcher comme il a écrit. Certains sermons sont de véritables traités, dont la longueur et les développements passent les bornes d'un discours. Mais avons-nous là toutes ses invectives ?

---

[1] L'orateur y compare le Concile de Béziers contre Saint-Hilaire, au « brigandage » d'Embrun contre M. de Senez ! (ms. 333 d'Aix). Voyez cet exorde, *Œuvres de Molinier*, T. IX, p. 308.

[2] DORSANNE, Edition de Rome, 1753, nov. 1727, VI, pp. 229-30.

[3] *Mss.* d'Aix, 333.

[4] *Sermons choisis sur les Mystères, la Vérité de la Religion Chrétienne, et différents sujets de la morale chrétienne*, 1re édition (anonyme), Paris, Lemercier et Lottin, 1730, 8 vol. in-12. — 2e Edition, Hérissant et Lottin, 1732, 14 vol. in-12. — 3e édition, chez Moreau, Gissey, Bordelet, Savoye et Gancau, 1745, 14 vol. in-12. — C'est celle que nous suivons, pour les sermons que Migne n'a pas cités (au t. XLIV).

Osait-il imprimer tout ce qu'il disait ? Nous ne le croyons pas. Néanmoins il sera possible de juger exactement l'homme et l'écrivain, d'après ces œuvres qui, même délayées ou refroidies, nous donnent à peu près la mesure de son talent.

Un mot de Massillon caractérise parfaitement le genre de Molinier. « Ravi par son généreux enthousiasme, mais en même temps frappé de sa composition inégale et de son style incorrect, l'illustre orateur lui disait ingénieusement : « Il ne « tient qu'à vous d'être le prédicateur et du peuple et des « grands [1] ». Assez sensible et assez pompeux pour plaire à un auditoire d'élite, s'il eût voulu s'en donner la peine, il dédaignait ordinairement le travail du style, et le soin trop méticuleux de la forme. Mais, voici une peinture achevée et de tous points polie, qui rappelle, par le tour et la délicatesse de touche, les bons endroits de Massillon lui-même. « Le cœur tendre (des personnes dévotes) a été la cause de leurs premiers crimes, ce même cœur tendre sera la cause de leur rechute. Nous touchons ces personnes comme à notre gré, nous les alarmons quand nous voulons, elles s'attendrissent pour Dieu comme pour l'objet de leur passion. Des mêmes yeux coulent presque aussi facilement des larmes de pénitence et des larmes d'iniquité ; elles se savent mauvais gré de leurs faiblesses, et nous le croyons ; elles disent qu'elles souhaitent de se convertir, et elles disent vrai ; elles promettent, et leurs promesses sont sincères ; elles veulent enfin, et nous croyons voir cette disposition jusqu'au fond de leur âme. Nous les consolons, nous les encourageons, nous les aidons, nous les soutenons, nous y épuisons notre art. Après bien des soins et des preuves raisonnables, nous leur disons, comme Jésus-Christ au paralytique et à la femme adultère : Allez et ne pêchez plus. Ce sont leurs résolutions et tout commence bien. Qu'arrive-t-il ? Elles ne s'exposent pas, parce qu'elles se sentent faibles ; on leur livre des assauts, parce qu'on les connaît faciles. Elles ne courent pas au péril, mais les occasions se présentent ; le démon ne se presse pas, elles se lassent. Après les commencements, Dieu leur retire ses goûts sensibles ; et leur cœur, à qui il faut du sensible,

---

[1] *La Jeunesse de Massillon*, art. *du Correspondant*, 10 fév. 1876, p. 388.

repasse sans s'en apercevoir à ses premières passions, et de là court bien vite à ses anciennes iniquités. Voilà le malheur de ces cœurs sensibles, voilà l'histoire de bien des gens. Nous y sommes trompés tous les jours, ils y sont trompés les premiers » (Migne, t. XLIV, 56).

Un autre passage, d'un genre tout différent, montrera qu'à la grande éloquence, vague et noble, chère aux lettrés classiques, se mêle dès lors un goût naissant pour les morceaux sensibles et délicats. C'est un exorde, il vaut la peine de le remarquer. « Pleurez, mère *désolée* ; faites retentir l'air de vos cris ; remplissez toute la ville de Naïm de votre douleur ; allez, *toute trempée de vos pleurs*, et, suivie de cette foule de gens qui pleurent avec vous, conduire votre *triste* fils jusqu'au tombeau. C'était un fils unique, vous êtes veuve ; c'était toute la consolation de votre vie, c'était l'espoir de votre vieillesse ; encore une fois, votre douleur est juste, et vous devez des larmes à votre malheur. Si quelque chose pouvait adoucir l'amertume de votre âme, c'est que vous ne vous reprochez rien au sujet de ce cher fils ; vous ne lui aviez épargné ni soins ni dépenses, quand l'*inexorable* mort est venue vous l'enlever au plus beau de sa vie. Mais voici, et il se presse d'arriver, celui qui a déjà consolé bien des mères affligées, qui a guéri tant de malades, qui a même ressuscité un mort. Il s'approche, il arrête les *funestes* porteurs, il parle au mort d'un ton de commandement. O miracle ! le mort entend sa voix, votre fils est ressuscité, Jésus vous le rend plein de vie. Allez, mère trop heureuse, et conservez avec de nouveaux soins, et plus précieusement encore, une vie que vous devez au plus grand des miracles » (441).

Ce morceau, non moins travaillé que le précédent, offre les qualités et les défauts qui distinguent alors la prose classique ; il accuse même, si l'on veut, une évolution légère. Massillon, avec son goût très pur, corrige l'emphase par le choix des pensées et la délicatesse des sentiments. Molinier ne corrige rien ; il demeure facilement dans le ton de l'époque, il en a toutes les notes et toutes les nuances, il les prodigue sans effort comme sans retenue. Ce volontaire mépris du « bon goût », voilà sa tare, qui le rabaisse, malgré son beau talent, au niveau des prédicateurs que les raffinés d'alors jugent bons pour le peuple.

En temps ordinaire, Molinier dédaigne donc le beau style et c'est un peu de lui qu'il parle, quand il s'écrie : « Plusieurs auraient ces talents, qui n'en font point usage, pour la dignité même et la force de la parole » (Edition complète, I, 92). « Pour contenter certains esprits délicats, il faudra que la parole soit dans notre bouche un doux souffle, un chant mélodieux, un discours coulant, un faible mouvement des lèvres, une parole endormante ! C'est trop demander de nous » (Ed. compl. I, 107). A l'entendre, la prédication trop littéraire énerve la morale. « Faut-il tant flatter l'oreille pour aller au cœur ? Faut-il jamais toutes ces paroles, qui ne laissent après elles que le déplaisir de les avoir entendues, et l'embarras de les répéter ? Faut-il en un mot tant de mystère, pour dire à l'un : Voilà vos devoirs et vos œuvres ; à l'autre : Voilà vos prévarications et en voici bientôt le châtiment ? Faut-il tant d'efforts d'esprit pour dire à celui-ci : Il ne vous est pas permis d'avoir la femme de votre prochain ; et à celle-là : Vous ne pouvez vivre avec cet homme comme vous faites » (E. C. I, 95) ? Un autre inconvénient du beau style dans la chaire, c'est de la changer en un théâtre, où se produit et se fait admirer le beau diseur. « La voix, l'action, la politesse du langage, la noblesse des expressions, la délicatesse du sentiment, le tour d'éloquence, voilà ce qui attire à ces sermons..... Entretenez-les du ciel, parlez-leur de l'enfer..... Pourvu que la peinture en soit vive, que les couleurs en soient brillantes, que les traits soient pris dans le cœur de l'homme, ou dans les usages du monde, pourvu que les caractères soient faits sur les mœurs présentes ; pourvu que tout y soit pompeux ou harmonieux, vous les transportez..... Et certes, qu'est-ce que Dieu nous demandera quand il nous jugera ? Si nous avons plu autant que les héros de théâtre, et les chanteurs (qu'on me permette une seule fois ce mot odieux) et les chanteuses de l'Opéra ? » (E. C. I, 138-139, 142).

Fondée sur de tels principes, la littérature de Molinier n'accusera donc pas la recherche. L'orateur, bien doué, comme on peut déjà s'en rendre compte, trouve sans les poursuivre des tours heureux, des traits éloquents, des périodes bien sonnantes ; la plupart du temps, il laissera sans les corriger des défauts graves, des taches, d'autant plus fâcheuses et

d'autant plus choquantes, qu'elles paraissent sur un fond plus riche.

Les principales de ces imperfections, et les plus utiles à signaler, ce sont les outrances de langage; et, par suite de l'invective continue, les ellipses impardonnables et les répétitions abusives, les expressions basses par excès de force, les vivacités intempestives. « O stupides!..... O homme imbécile..... » (1020). « Non, mes frères, c'est la miséricorde que je demande et non le sacrifice. *Non*, mes frères, *non* » (291). « Vive le Seigneur ! Je ne me tairai pas ! » (50). « Avec une chair contentée dans tous ses désirs sensuels, avec un corps engraissé, des entrailles embrasées par les liqueurs, la moitié de la vie dans les fumées de la table, vous serez chastes! » (60). « La vieillesse a desséché la *peau* de cette pécheresse, et le péché est encore tout vivant, dans cette chair flètrie et cette *peau* desséchée..... » (60). ..... « Des *tas* d'âmes mortes..... » (288). « Vous viendrez, avec les viandes défendues encore dans la bouche » (330), « . ...pendant que les chairs saintes seront dans votre bouche..... » (331). « Ecoutez ceci, mes frères, et *frémissez* en l'entendant.....» (290). « Si j'exagère ou si je dis faux, interrompez-moi.....» (403). Ce dernier trait n'est-il pas caractéristique?

Au reste, la note dominante de tous les discours de Molinier, c'est une sorte de sainte colère, d'irritation continue, que l'orateur affectionne visiblement, et sur laquelle il fonde les plus beaux effets de son éloquence. Il faut lire l'exorde du sermon II (sur l'impureté), pour comprendre ce qu'il y a d'impétueux et de désordonné dans ce talent. « Faut-il donc, mes frères, qu'un nom, qui ne devrait jamais sortir d'une bouche chrétienne, se trouve aujourd'hui sur les lèvres d'un ministre sacré? Faut-il qu'une langue destinée à raconter les justices du Seigneur, expose aujourd'hui les désordres d'un peuple criminel? Et la parole de Dieu, chaste, purifiée jusqu'à sept fois, sera-t-elle employée à décrire les corruptions de l'amour profane? Mais, aussi, faut-il que l'esprit immonde profite de notre silence, et que nos craintes servent à étendre encore son empire, hélas! déjà trop étendu?... Frappés de je ne sais quelle crainte, préoccupés de je ne sais quelle prudence, par une mauvaise délicatesse et par une religion mal entendue, contents de gémir sur une si grande iniquité, nous

la laisserons régner, dans ces mêmes lieux, où elle ne fut pas autrefois connue? Laissons donc mourir dans l'impénitence ceux qui ne craignent pas de vivre dans le péché! Laissons donc profaner des temples plus saints que ceux que nous adorons! Laissons donc entièrement déshonorer la religion, après l'avoir vue briller dans le monde par la vertu contraire à ce vice! Vive le Seigneur! je ne me tairai pas! et si je me taisais, les pierres même de ce temple crieraient. Je parlerai donc aujourd'hui contre ce vice, qui est le vice dominant de presque toute la terre. Je parlerai contre ce péché, qu'il ne fallait pas nommer devant les chrétiens, quand les chrétiens vivaient en saints. Je parlerai contre cette iniquité, qu'il ne fallait pas peindre dans les chaires évangéliques, quand les enfants des saints étaient formés de bonne heure aux mœurs de l'Evangile. Je parlerai de ce crime et des voies qui y conduisent: ce qu'il ne fallait pas faire, dans ces temps où l'on osait à peine parler de la pénitence qu'il faut faire après l'avoir commis, de peur que quelqu'un n'entendît pas là qu'on peut le commettre. Mais je me souviendrai, Dieu de pureté, que c'est en votre présence que je parle. Saints autels, où *coule le sang* de l'Agneau sans tache, *vous ne rougirez pas*. Temple auguste, vous serez toujours devant mes yeux. Ministère sacré, vous serez traité avec la décence convenable. Ames saintes, votre innocence n'aura ici rien à craindre, ni votre pudeur rien à souffrir. Ames purifiées, j'éviterai de vous retracer des idées, ou perdues, ou presque complètement effacées. Hommes coupables de ce péché, et qui en aimez les discours, ne vous attendez pas de trouver ici des peintures scandaleuses et des récits presque impurs; ma voix n'est pas destinée à réjouir les libertins et les vicieux. Rassurez-vous donc, chrétienne assemblée, je m'observerai dans toutes mes paroles, et je parlerai chastement de l'impureté » (37-38). Cette irritation, cette ferveur sans cesse bouillonnante, dénote un véritable tempérament oratoire; emporté presque toujours un peu loin, l'orateur s'excuse en termes touchants : « Mes frères, croyez, puisque je suis homme, et que je participe, malheureux que je suis, à cette corruption de la nature, que je m'irrite ici moi-même, pour vous irriter avec moi » (368). On excuse, en effet, volontiers des défauts qui sont la rançon d'un talent remarquable, et on

pardonne ces saillies d'ailleurs savoureuses, pour admirer ce fond excellent, ces tours nobles, ces expressions énergiques et simples, dont ses ennemis même l'ont quelquefois loué [1].

Cet excès de feu explique, non-seulement l'originalité de son style, mais encore l'originalité de sa composition. Sans doute, il divise et « soûdivise » à plaisir; dans l'édition complète, des indications marginales, des chiffres même, guident le lecteur à travers ce labyrinthe, coupé d'introductions, de liaisons, de péroraisons multiples. Mais il délaie, et c'est pour être clair. Sans doute, il ne perd point de temps à énoncer ses divisions générales et à préparer la chute harmonieuse de l'*Ave Maria*. Mais il écourte ou allonge le plan énoncé, s'il juge la modification utile à son auditoire : « Quand je devrais, en finissant, m'écarter des lois du discours..... » (344). « Si c'est une faute contre les lois du discours, elle vous sera utile..... » (E. C. I, 103). « Il faut se retirer de l'iniquité, je vous y porterai dans ma première partie; il faut se convertir à Dieu, je vous instruirai là-dessus dans la seconde » (198). C'est à merveille; mais le premier point comprend quatorze colonnes; il en reste à peine deux pour le second; une dernière partie, non annoncée, toute remplie d'applications excellentes, presque un second sermon, vient se greffer sur un discours que l'on pouvait croire fini; elle rompt l'unité logique, elle outrepasse la longueur permise. Assurément ce sont des discours de ce genre qui n'ont pu être prononcés tels qu'ils sont écrits; mais si l'orateur, la plume à la main, ne pouvait se défendre de pareils écarts, on prévoit par là-même où l'emportait le souffle impétueux des improvisations oratoires.

Toutefois, en étudiant ici l'écrivain et l'orateur, nous touchons de bien près au prédicateur : sous ce second aspect, Molinier est encore plus remarquable. Il connaît les sources de la parole sacrée; en bon janséniste, il conseille aux fidèles de toute condition la lecture de la Bible, et à plus forte raison lui-même l'a-t-il étudiée; il fait de la répétition des

---

[1] *Mémoires de Trévoux*, juillet 1731, p. 1296.

textes un éloquent usage, qui décidément devient une habitude. Il connaît les Pères, mais n'en abuse point; l'étalage de l'érudition patristique passe de mode. Mais il faut insister sur sa manière à lui de prêcher le dogme et la morale.

Quant au dogme, sur les questions irritantes où d'autres appuient légèrement, Molinier pèse de tout son poids. Il affectionne les questions controversées, il brave en chaire ses contradicteurs; c'est ici que les discours imprimés peuvent paraître incomplets et pâles. Ecoutez-le sur la grâce. Il se défend de toucher aux points en litige, et tout le sermon les côtoie peu habilement. « A ce mot d'exposition du mystère de la grâce, que de pensées différentes s'élèvent dans les esprits ! Et à quoi s'attendra chacun de vous ? Non, chrétiens, ne vous attendez pas de me voir porter aujourd'hui dans la chaire, qui deviendrait pour vous un théâtre, les contestations de l'école, et les tristes disputes qui se sont élevées de nos jours dans l'Eglise. Loin de traiter ici ces fâcheuses contestations, je voudrais les étouffer dans tous les cœurs, les effacer de tous les esprits, les rayer de tous les livres, et en abolir, s'il se pouvait, l'odieuse mémoire. Je voudrais *me dissimuler à moi-même*, qu'armés de cette malheureuse puissance pour le mal, que personne ne peut disputer à l'homme, qu'en faveur de ce malheureux pouvoir de résister à la grâce, que chacun sent trop en lui-même, nous courons risque de devenir ingrats envers la grâce toute puissante du Fils de Dieu, et de la combattre à titre d'erreur..... Mais *j'ai presque fait ce que je voulais éviter* » (373). Il est facile de voir, en effet, de quel côté penche l'oratorien, et de quel côté il tombera : il est de ceux qui accordent trop à la grâce, et voudrait « se dissimuler à lui-même » que l'homme peut y résister. Il ne faut pas oublier, en effet, que la dernière des cinq propositions jansénistes spécifie qu' « on ne résiste jamais à la grâce intérieure ». Molinier ayant fait dans son premier point d'apparentes concessions à la doctrine moliniste, et montré les démarches de la grâce anéanties par les résistances du pécheur, annonce dans le second point « le triomphe de la grâce sur le pécheur qui lui a fortement résisté ». C'est-à-dire, selon lui, que la grâce de Dieu persévérante produit toujours son effet; si le pécheur persiste dans son état, c'est qu'enfin la grâce lui est ôtée. « Si donc, conclut-il, *nous n'as-*

surons pas la grâce divine à tous les pécheurs, lorsqu'ils voudraient se convertir, et aux plus endurcis comme aux autres, nous n'affligeons pas non plus les pécheurs qui sentent combien ils sont faibles et attachés au mal, en leur diminuant la force de la grâce » (725). En sorte que, dans sa pensée, ce n'est pas l'homme qui manque à la grâce, puisque, en définitive, il sera toujours terrassé ; c'est la grâce qui manque à l'homme.

Un autre principe contesté, qui touche au précédent, et que Molinier n'a garde de laisser dans l'ombre, c'est l'amour de Dieu. La querelle, sur ce point, était encore vive; elle l'était spécialement, vers 1731, au diocèse de Sens où Molinier avait résidé. Au conciliant Chavigny avait succédé, sur le siège métropolitain de cette ville, le célèbre Languet, si détesté des jansénistes et si actif contre eux. Un de ses mandements (*Instruction pastorale* du 5 août 1731), jugé par les jansénistes « destructeur du principe de l'amour de Dieu », suscite un mémoire signé de soixante-dix prêtres diocésains, et destiné à « défendre le précepte du rapport de toutes les actions à Dieu par amour [1] ». La querelle était vive depuis longtemps dans toute la France, et les écoles de théologie retentissaient de thèses contradictoires, trop souvent dégénérées en querelles de personnes. Molinier entre dans la lutte avec son impétuosité ordinaire, et l'on voit, sous les périphrases, l'allusion précise se dégager. « Loin [de vous] cette désappropriation, sous laquelle on trompe aujourd'hui les âmes simples ; cette désappropriation de nous-mêmes, qui nous retire de Dieu, sous le prétexte de nous attacher à Dieu d'une manière plus détachée de l'homme. Loin ce détachement de notre intérêt propre, et jusque de notre salut, qui nous conduit, sous le beau nom d'*amour pur*, à aimer moins Dieu ; et peut nous conduire, sous le beau nom d'aquiescement à son bon plaisir, à le perdre, et par conséquent à le haïr pour l'éternité. Vierges (il parle à des religieuses), que l'on amuse et que l'on nourrit de folles visions, au lieu de la solide piété, leur première nourriture, qu'on leur a ôtée ; vierges, qu'une piété trop recherchée rend susceptibles de pa-

---

[1] *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1732, p. 111.

reilles chimères ; veuille le ciel détourner leurs pas de ce piège dangereux qu'on tend à leur vertu ! » (750, Cf. *E. C.* II, 76). Contre qui dirige-t-il cette invective ? Les *Nouvelles Ecclésiastiques* nous donnent la clef de l'énigme : contre les adeptes de ce « quiétisme toujours vivant *par les soins des Jésuites*, liés avec le système des molinistes, et de tous les constitutionnaires rigides sur la grâce et sur la charité [1] ».

Les personnalités s'accentuent encore, s'il est possible, en des passages tels que ceux-ci : « Si c'était là un violateur de tout ce qu'il y a de plus saint dans la religion, *un homme qu'il fallut chasser de la synagogue avec tous ceux qui sont pour lui*, comment ferait-il tout le mal qu'il fait ? Si c'était là un homme perverti dans la foi, comment souffrirait-il pour la foi tout ce qu'il souffre, et donnerait-il de si grandes preuves de christianisme » ? (426). Ici nous reconnaissons sans peine le « prisonnier de Jésus-Christ » Soanen, et l'exilé de Hollande Pasquier-Quesnel.

Un peu plus loin, voici peut-être la défense des « miracles » de saint Médard et le panégyrique du « saint diacre ». Il s'agit, en apparence, de l'aveugle-né que Jésus-Christ avait guéri, et que les Pharisiens interrogèrent insidieusement, pour le prendre au piège de ses propres paroles et lui arracher un mot défavorable à son bienfaiteur. « D'autres, plus raisonneurs, auraient donc pu dire : Il faut surprendre son jugement sur ce *faiseur de miracles ;* les *Pharisiens* ne disent peut-être pas sans raison que c'est un méchant. Pour lui, simple et droit, ignorant et idiot si vous voulez, il ne sait qu'une chose, qui est, que celui-là ne peut pas être un méchant homme, *qui fait les œuvres de Dieu,* et des œuvres telles que la guérison d'un aveugle de naissance. Il ne sait qu'une chose, qui est, que celui-là ne peut pas être un imposteur et un séducteur du peuple, qui, aux *œuvres de Dieu*, joint une *doctrine de Dieu* qu'il enseigne devant tout le monde : *Unum scio.* — Alors ils lui disent d'un ton d'imprécation : Sois toi-même son disciple ; sois le disciple de cet homme, *semblable à nos yeux aux plus affreux hérétiques*, et plus pernicieux qu'eux dans *la religion*..... Mais, pour nous,

---

[1] *Nouvelles Ecclésiastiques,* année 1733, p. 92 et * 120.

Pharisiens, qui *accommodons les hommes,* qui les laissons jouir des douceurs de la vie, qui ne leur demandons pas des vertus difficiles et l'essentiel de la loi, mais quelques dévotions extérieures; qui, *pourvu que la piété nous soit utile,* la laissons pratiquer comme ils veulent; nous sommes, et nous voulons faire des hommes, les disciples de Moïse..... » (431-432-433). On ne saurait plus finement manier l'ironie, on n'y saurait mettre plus d'injustice.

Un dernier trait montrera le résultat de ces invectives et de ces controverses. « Ce prédicateur persuade, il est pressant, il n'est pas outré dans sa morale; mais nous ne sommes pas de même religion sur la grâce ; il est juif, et je suis samaritain : *Non coutuntur Judaei Samaritanis.* Vous savez, mes frères, ce que c'était que la Samarie : c'était *une contrée schismatique,* dont les habitants, demi-Israëlites, demi-Assyriens, tantôt l'un, tantôt l'autre, offraient le matin des sacrifices au Dieu d'Israël, et le soir brûlaient de l'encens devant les idoles d'Assyrie. Les Samaritains ne reconnaissaient pas les *prophètes pour docteurs,* et retranchaient de la loi de Moïse tout ce qui ne *s'accommodait pas à leurs mœurs.* Tel est le monde [formé par les Jésuites] : il nous regarde, nous autres ministres [jansénistes] de la parole, comme les Samaritains regardaient les Juifs ; comme des gens qui, sans égard aux usages et aux prétendus privilèges de Samarie, voulons tout ramener à l'unité du culte, tout rappeler à l'ancienneté, tout réunir dans la même règle » (380).

Mais laissons de côté ces contestations théologiques ; elles amoindrissent l'orateur, et il mérite, en ce qui concerne le dogme, des louanges qu'il ne faut pas omettre. Il ne s'est pas confiné dans les matières de controverse : il a prêché le vrai dogme, à cette génération incrédule qui commençait de le saper. Les sermonnaires se préoccupent d'un nouvel état d'esprit, qui s'était développé sourdement sous Louis XIV, qui éclatait alors, grâce à la connivence des pouvoirs publics. Le « libertinage » (comme on appelait alors la libre-pensée), après avoir fait des adeptes dans la société instruite et polie, conquiert une place dans la littérature avec le *Dictionnaire* de Bayle (1696); l'on aura bientôt (1721) les *Lettres Persanes,* en attendant Voltaire et l'*Encyclopédie.* L'incrédulité se présente sous le couvert de la science ; il la faut donc confondre

scientifiquement. C'était l'affaire surtout des faiseurs de livres, qui ne manquèrent pas à la tâche. C'était aussi, dans une mesure plus difficile à déterminer, l'affaire des prédicateurs. Dans les sermons précédemment étudiés, la démonstration de la divinité du christianisme tient peu de place. C'est un *postulatum* admis de tous les auditeurs. Mais, à mesure qu'on avance dans le dix-huitième siècle, cette vérité, plus généralement combattue, a besoin d'être plus directement et plus solidement établie. On commence par des apologies timides ; on s'enhardira bientôt à une défense en règle ; et il faut lire Molinier pour comprendre combien, même au début, fut vive la préoccupation de diriger en ce sens le principal effort. Il y a dans son œuvre jusqu'à six sermons sur « la vérité de la religion chrétienne » ; preuve assurée qu'il jugeait indispensable cette apologétique. D'ailleurs, les traits épars qu'il lance aux incrédules suffiront à montrer sa clairvoyance et son zèle. « Chrétiens qui m'écoutez, vous savez, si nos cérémonies ne vous sont pas tout à fait étrangères.....» (76). Donc, dès lors, une foule de baptisés désertaient les offices. Mais il y a plus. « Un de ces hommes qui nient aujourd'hui Jésus-Christ..... » (439). « Je voudrais n'avoir pas vu tant de gens, après avoir entendu les faibles raisonnements du libertin, douter s'ils devaient continuer à croire nos mystères et le reste de la religion..... » (444). « Quel siècle ! on ose aujourd'hui nier les faits les plus constants, et avancer les plus étranges paradoxes ; et cette hardiesse à nier ou à assurer, passe pour force d'esprit chez le peuple, et est prise pour science par les ignorants » (682). « Le meilleur moyen de combattre » ces dangereux et bruyants docteurs, c'est de les « mettre hors d'état de nuire en criant plus fort qu'eux » (E. C. I, 107).

Molinier lutte donc bruyamment, avec des armes prises dans le vieil arsenal de l'apologétique., La religion, prouvée par la perfection de sa doctrine et la merveille de son établissement (933-sqq), par les prophéties et par les miracles (964-sqq), par la conversion des Gentils et la réprobation des Juifs (995-sqq) ; la religion, défendue contre l'abus de la raison par le bon usage de la foi (1015-sqq), contre les partisans de l'ancienne loi, qui n'en comprennent pas l'imperfection, ou contre ceux qui tirent une difficulté de cette imperfection

même (1024-sqq), enfin contre les négateurs de la Providence (1034-sqq) : voilà toute l'économie de son apologétique. On devine aisément les raisons données; elles doivent suffire à un sens droit et simple ; elles faisaient sourire les philosophes, trop souvent sophistes, qui s'étaient réservé le rôle plus facile de la négation. Les fidèles trouvaient leur compte à ces démonstrations convaincues et ardentes ; et si les incrédules, d'ailleurs peu assidus au sermon, ne devinrent pas croyants (car il est rare que des démonstrations les contentent), elles préservèrent la partie la plus saine et la plus intéressante du troupeau. C'est tout ce qu'on pouvait attendre alors de l'apologétique, attirée sur un terrain encore mal connu, ignorant les tactiques nouvelles et le maniement des armes à longue portée. Peut-être assistons-nous aujourd'hui à l'issue de la lutte; et d'autres que nous croient pouvoir affirmer que le christianisme n'a pas perdu la suprême partie. Quoiqu'il en soit, la prédication d'alors ne manque pas à ses devoirs, et elle défend le dogme avec un zèle digne d'un meilleur sort.

Mais, en même temps, plus que jamais elle combat les désordres moraux, qui, dans l'esprit de l'Eglise, sont la principale cause de l'aveuglement intellectuel. La morale occupe toujours la grande place dans les sermons. Comme nous l'avons déjà remarqué ailleurs, elle prend l'essentiel, même d'un « mystère » : « Vous verrez qu'en tournant ce discours à la morale, je ne sors pas aujourd'hui de l'esprit d'une si grande solennité..... » (*Sermon pour l'Epiphanie*, 12-sqq). Il est à peine besoin d'ajouter que, chez Molinier, la morale garde toute la rigueur oratorienne. Toujours même désir chimérique d'un retour aux austérités de la primitive Eglise (263, 264, 403, 408, 508, etc.) ; toujours même grossissement du nombre des communions indignes, « d'où il faudrait conclure qu'il ne faut presque jamais communier » (327), et que « l'amour peut bien se trouver avec la séparation de l'Eucharistie, pendant un temps même long, en esprit de pénitence » (822-4 ; cf. la série de sermons pour l'Octave du Saint-Sacrement, 775-867, et le sermon suivant, 866-sqq). Toujours même tendance à insinuer la difficulté du salut dans certains états et dans certaines occasions. « Qu'il est difficile, avec l'esprit de cette nation, que les pères et les mères se sauvent ! » (447).

Toujours même rigorisme : « Il faut même s'abstenir en Carême de ce qu'il y a *de plus permis* en fait de divertissements » ; on ne doit même pas « *boire* pendant le jeûne » (256-7). En général, « qui craint le mal ne manque à rien, et se retient sur ce qui est *seulement moins bien* » (465). Et l'orateur, on s'en doute, n'a garde d'épargner les fauteurs d'une morale trop complaisante : on les reconnaît à la caricature outrée qu'il en fait. Qui sont ces confesseurs, « dont les mains souples et ployantes se fatiguent, à Pâques, à force d'absolutions ; ces confesseurs, qui n'exigent pas qu'on ait quitté le péché, mais qu'on le confesse ; qu'on se soit retiré de l'occasion, mais qu'on le promette.... ; qui finissent toujours, ne pouvant se changer eux-mêmes, par faire tout ce que veut le pécheur et le mondain, qui est d'être absous et de communier » (330) ? Ce sont, évidemment, les Jésuites et leurs pareils. « Comment l'aurez-vous obtenue de ce prêtre faible, votre communion pascale ? comme les Juifs, à leur Pâque, obtinrent le sang de Jésus-Christ de ce lâche magistrat romain..... Nouveau Pilate, il s'est comme lavé devant vous de ce sang innocent, que vous lui demandiez, et qu'il allait vous livrer » (339-340). Malheureusement ces casuistes faibles font la loi : « Des doctrines nouvelles touchant les mœurs..... se sont glissées sourdement...., ont trouvé de la faveur auprès des grands, et comme une protection dans l'Eglise » (498). C'est ici, comme on voit, une variation sur le thème des *Provinciales*.

Mais il faudra louer presque sans réserve, chez Molinier, la science du « détail ». C'est par là surtout qu'il brille et qu'il fait du bien ; et ce point est trop traditionnel pour n'y pas revenir une fois encore. Molinier, avec sa tournure d'esprit, représente le mieux cette tradition de la chaire française, qui s'était maintenue malgré tous les progrès de la langue et de la politesse ; je veux dire, la hardiesse de la censure, adoucie seulement et rendue digne de la gravité du ministère. Ce « détail » est indispensable à qui veut connaître les mœurs de l'époque, et particulièrement celles des personnes d'église. L'oratorien « frappe comme un sourd ; sauve qui peut [1] ». Prêtres et fidèles, grands et petits, hommes et

[1] Madame de Sévigné, à propos de Bourdaloue. Lettre de Noël 1671. (Ed. des *Grands Ecrivains*, II, 449.)

femmes, tous les rangs et tous les sexes sont confondus dans les mêmes invectives.

En quel état, selon lui, se trouve le christianisme? C'est « un renversement de l'Evangile, un plan de probité mondaine, une vaine philosophie décorée du nom de christianisme..... contraire par le fond à l'esprit et à la doctrine de Jésus-Christ » (E. C. I, 86). La première cause d'une pareille décadence, c'est l'éducation reçue. « Il faut rendre les enfants propres pour le monde. Voilà sur quoi tel père, indolent sur tout le reste, est vif et emporté..... Un père vante partout les belles qualités selon le monde d'un de ses enfants, qui rougit presque, quand on lui parle de cet autre fils, qui a pour partage l'esprit du christianisme » (456). Cette éducation pernicieuse produit un singulier mélange de vérités et d'erreurs. « En remplissant les devoirs de son état humain, en se conduisant avec honneur dans le monde, ce qui n'exclut aucun des plaisirs du monde, il faut avoir une surface de dévotion, fréquenter les sacrements dans les temps convenables, faire de certaines œuvres pieuses et bonnes qui se présentent, parler respectueusement de la religion, la retenir toujours dans le cœur, mais sans sortir de son état d'homme du monde...., et encore moins se faire des affaires pour la religion » (450). En un mot, « il faut avoir de la religion dans le monde, mais une religion de gens du monde, qui ne se fasse pas apercevoir...., une religion éclairée, qui évite toutes ces petitesses propres à la dévotion, et qui la rendent choquante et odieuse dans le monde...; qui ne s'effarouche point de mille choses innocentes, auxquelles les dévots donnent de mauvais noms...., qui cède à des intérêts de famille, qui se prête à une honnête ambition..... » (520-521).

Un tel christianisme, qui est celui de la plupart des pratiquants, ne va pas au fond des choses ; les œuvres chrétiennes ne sont plus que des conventions, exécutées à demi et de mauvaise grâce. Dans l'église même, un catholique de cette espèce demeure « demi-couché et indécemment assis, tournant insolemment le dos aux autels, et ployant à peine un genou à l'élévation » (399). Aux approches de Pâques, il fréquente volontiers les offices, et, quelques jours après, retombe dans son péché d'habitude. Au dimanche des Rameaux, « l'homme infirme, la femme languissante se traînent au pied des au-

tels ; le voyageur s'arrête, le marchand suspend son négoce, le voluptueux interrompt ses plaisirs, les tribunaux de justice sont fermés, les maisons de jeu sont désertes, les spectacles attendent..... » C'est l'église « qui devient alors le lieu de spectacle (car comment se passer de comédiens et de comédies pendant quinze jours) [1] » ? Donc, « tous ceux qui portent encore le nom de chrétiens paraîtront à la sainte table avec les mêmes semblants de dévotion..... Cinq jours après Pâques, et toute la piété tombera, et l'iniquité reparaîtra tout entière..... » (326).

Cet affaiblissement du christianisme avait même gagné l'autre sexe, plus porté cependant à la dévotion ; les femmes, les devoirs des femmes, les fautes des femmes, voilà le thème favori de Molinier. Qu'on ne voie pas dans cette préférence une arrière-pensée frivole. L'orateur remplit un devoir ; son insistance à instruire et à railler les femmes (qui aiment bien qu'on les raille en les instruisant), s'explique et se justifie par l'importance de leur rôle dans la famille et dans la société.

Les femmes, d'après Molinier, sont par nature jalouses, méchantes, envieuses, passionnées, coquettes et vaniteuses. L'éducation mauvaise qu'elles reçoivent développe ces mauvais germes, qui portent toutes sortes de mauvais fruits. Venons au détail : « Vous cherchez à vous effacer les unes les autres, à piquer de *jalousie* celle-ci ou celle-là » (398). « Une femme engagée dans un crime qui, par de certains endroits, lui fera une espèce d'honneur dans le monde, a tout à la fois à soutenir le mépris outrageant et la *jalousie* cruelle des autres femmes, et tôt ou tard elle en est la victime..... Infortunée créature,.... elle devient la risée de la ville ! »

---

[1] Ici encore se dévoile une tendance janséniste (les jansénistes n'aimaient pas la pompe en quelque manière théâtrale de la liturgie catholique), et peut-être une satire. Cf. ce passage d'un contemporain sur les cérémonies des Grands Jésuites : « Cette église est si bien l'église de l'Opéra, que ceux qui ne vont point à l'un s'en consolent en allant à vêpres à l'autre, où ils le retrouvent à meilleur marché. Un acteur nouvellement reçu ne se croiroit qu'à demi possesseur de son rang et de son emploi, si on ne l'avoit installé et fait chanter chez les Grands Jésuites. » (*Comparaison de la musique italienne et de la musique française*, par FRÉNEUSE DE LA VIEUVILLE. Bruxelles, 1704, in-12, p. 39.)

(203-4). « Au jour où sera révélé le secret des cœurs, avec ces œuvres d'iniquité qui souillent aujourd'hui la terre et profanent le mariage,.... on verra encore plus de femmes livrées par la *jalousie* envers des personnes de leur sexe, que par la corruption. On verra des femmes d'un haut rang, malgré leur fierté naturelle, ouvrir l'oreille à d'indignes propositions, devenir accessibles à des hommes trop méprisables, du moment qu'elles auront donné entrée dans leur cœur à *l'envie*, contre des femmes plus dignes, en toute manière, de compassion que d'envie..... Dans un ordre inférieur, l'envie de l'emporter par les parures, ou par telle autre vanité que ce soit, sur celle qui l'emporte par la beauté, sur celle qui nous efface par son esprit, sur celle qui a le mérite de l'âge ou celui de la naissance ; cette *envie jalouse*, a été le premier tentateur que cette femme du peuple a écouté..... » (355). Cette femme vous hait sans raison, par pure *envie*, elle vous déchire dans les compagnies sans ménagement » (369).

Mais, par dessus tout, c'est la passion qui domine les femmes. « Avance en âge, fille d'Ève, et tout ce qu'Ève a laissé en toi de faiblesse pour t'attacher à l'homme t'agitera au dedans et se produira au dehors ;.... avance en âge, fille des hommes, et tu t'attacheras à l'homme malgré ta religion..... [1] » (740). Le désir naturel de plaire est « la plus grande de leurs faiblesses, la plus cuisante de leurs peines, c'est leur supplice ; et plus le désir de plaire les possède, plus ce supplice de leur sexe les fait souffrir. Laissons tout ce qui leur en coûte d'inquiétude, d'incommodité, de souffrance même, pour se mettre en état de plaire ; il leur en coûterait certainement moins pour plaire à Dieu. Mais, quand on ne plaît pas, avec tant d'envie de plaire ;.... mais, quand on plaît moins que d'autres du même rang et du même âge ; mais, quand on déplaît tout à fait, comparée à d'autres plus jeunes ou plus agréables, ou seulement plus au gré du monde,.... concevez-vous les mauvais jours et les mauvaises nuits qu'on passe ?.... Concevez-vous tous les mauvais traitements auxquels on est exposé de la part des femmes » (201-202) ? Le désir de plaire se traduit surtout par la vanité des parures ;

---

[1] Noter que ce sermon s'adresse à des Visitandines.

contre les parures, Molinier réserve ses meilleurs traits. « On ne peut plus détacher les femmes de leur excessive vanité, de leurs modes insensées [1], qu'en lançant contre elles des traits de feu » (E. C. I, 106-107). Il leur reproche surtout de se farder (Cf. 216, 277, 524, etc.), et de faire servir leur religion même à leur coquetterie. Au sermon, la femme chrétienne est « occupée à s'admirer elle-même en se comparant aux autres, occupée de la beauté de celle-ci, de celle-là, de ce qu'il y a de manqué ou de mal assorti dans les ajustements de toutes » (E. C. I, 125).

Selon lui, ces défauts natifs sont accrus par l'éducation ; l'éducation des jeunes filles est, avant tout, compromise par le mauvais exemple des mères. « Ce soin curieux de sa personne, dont sa fille est tous les jours le témoin ; cette folie de se peindre le visage, tandis qu'elle le défend à sa fille, tant qu'elle sera dans l'état de fille ; cette fureur pour les ajustements, à un âge où cette fureur des ajustements devrait être passée ; cette attention à plaire, qu'elle ne cache ni ne déguise ; ces manières libres, avec les personnes d'un autre sexe qui fréquentent chez elle ; cette passion pour les spectacles, pour les promenades, pour tous les lieux où l'on peut se produire, et pour tous les plaisirs qui flattent la corruption du cœur ; ces jeux continuels, et ces festins qui ne cessent point ; ces lectures, encore plus pernicieuses qu'amusantes, dont elle remplit certains vides de la journée ; son mépris marqué et son dégoût déclaré pour les exercices de la religion et pour les choses de Dieu..... tant de mauvais exemples ont détruit les bons principes du couvent..... » En un mot, la jeune fille « devient tout ce que sa mère a été dans son état de fille, pour être un jour, dans son état de femme et dans son état de mère, ce qu'est aujourd'hui sa mère dans ces

---

[1] « C'est vers 1716 que commença la mode des paniers, importée d'Angleterre. Sous le ministère de Fleury, ils atteignirent jusqu'à 3m60 de circonférence..... » (Cf. *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1876, pp. 325-326 ; et, *passim*, *Histoire du Costume en France*, par J. Quicherat, Paris, 1875.) Nous croyons que cette mode a commencé un peu plus tôt; à coup sûr, les confesseurs et les prédicateurs s'en préoccupaient avant 1716. Voyez (Bib. Nat. ms. fr. 13307) un « *Cas de conscience sur l'usage des paniers* », écrit en 1715.

deux états » (524-525). L'éducation des filles est encore gâtée par leur abandon aux mains des domestiques, souvent corrompus. « En effet, pendant ces courses..... votre fille, aidée de quelque domestique infidèle, profitera de votre absence pour ses passions. Pendant que vous serez au spectacle, mère mondaine, que vous serez à cette partie de jeu, à cette promenade, à ce voyage de plaisir, votre fille, qui n'a déjà ni trop de bons désirs ni trop de retenue, croyant seulement vous imiter quand elle se divertit, vous prépare d'étranges chagrins, même selon le monde » (457, cf., 516). Un christianisme solide servirait de remède à ce mal ; les mères prétendues chrétiennes ignorent le vrai christianisme, ou dédaignent de l'enseigner. Il est vrai, « une mère, sans avoir toujours plus de piété dans le cœur, l'a plus dans la bouche ; elle en parle à sa fille plus souvent, et lui en parle sur un meilleur ton.....; jusqu'à dire quelquefois que la piété est l'ornement du sexe, qu'elle sied bien à une femme dans tous les états ; mais qu'il faut à une femme du monde..... une piété qui n'aille pas trop loin....; ce qui veut dire, à en prendre bien le sens, une piété sans piété » (521-522). Pour résumer d'un mot l'éducation des filles, « la grande inquiétude est, de faire de sa fille, en forçant tout et en employant tout, une figure gracieuse et aimable, un objet qui attire les yeux et captive les cœurs..... : grand ouvrage pour le démon, et bien propre à ses desseins » (455).

Le résultat de tant de causes réunies, c'est un dérèglement inouï parmi les personnes du sexe. « Parlons vrai, et que le monde enfin nous le dise. Quelle femme, pour l'ordinaire, est la consolation de son mari, l'ornement et tout ensemble le soutien de la famille » (514) ? Il en est qui passent sans remords toute la vie dans le crime. « Vous à qui la mort ou la légèreté de l'homme n'a pas plutôt enlevé un premier adultère, que vous en prenez un second ; qui n'avez pas plutôt quitté le second, par caprice ou par inconstance, que vous en prenez un troisième ; vous qui, avec un mari, avez eu peut-être cinq adultères de suite, et peut-être cinq à la fois..... » (375). « En un mot, *il n'est presque pas de femme*, dans les grandes villes, à qui l'on ne puisse attribuer, en l'adoucissant un peu, le terme de l'Evangile : *Erat in civitate peccatrix.* Une pécheresse, dans le sens que peut l'entendre

ici l'Evangile, est une jeune personne qui sait réparer par l'art les disgrâces de la nature, jusqu'à être une autre personne, dangereuse pour les faibles; qui, par un air enjoué, des manières libres, et un dessein de plaire trop marqué, semble inviter aux mauvais désirs tous ceux qui s'approchent. Une pécheresse dans ce sens, c'est une femme que son âge rend propre à guérir les hommes d'une folle passion, si elle n'en est pas guérie elle-même ; mais qui, maîtresse dans l'art de prendre les âmes, a encore des tours et assez d'artifices pour s'attacher des jeunes gens qui entrent dans le monde. C'est une femme de condition qui, se croyant par son rang au-dessus des bruits et des soupçons, donne lieu, sans être tout à fait si criminelle, aux soupçons et à toutes sortes de mauvais bruits. C'est une femme d'un rang bien moindre qui, pour se donner du relief dans le monde, et y vivre à la manière des gens de condition, se donne des libertés plus suspectes dans une personne de son état. C'est une personne amoureuse d'elle-même, gâtée par la lecture des romans..... C'est une femme qui est tout à la fois la honte et l'inquiétude de son mari, sans être au fond ce que le mari soupçonne et ce que tout le monde pense. C'est une fille que l'on fuit, une fille que les mères craignent, une fille dont les hommes font de ces cruelles plaisanteries, qui confirment toute une ville dans la mauvaise opinion qu'on a conçue..... » (533).

Sur le tard, la femme se convertit. « On ne voit autre chose, dans le monde, que des femmes qui commencent par la vie du monde et qui finissent par la dévotion. Par où, en effet, voudrait-on finir ? Voudrait-on finir par cette fidélité au monde, qui lui est si à charge à un certain âge ?..... Non, encore une fois, la droite et saine raison ne souffrent pas qu'on finisse par là. On se met donc à la dévotion; mais c'est une dévotion sortie du monde; une dévotion ambitieuse, mais avec plus de conduite; avare, mais avec plus d'art; jalouse, mais sous de saints prétextes ; plus fière, plus haute, pour l'honneur (ce semble) de la dévotion. C'est une dévotion, non pas pleine de défauts, on le supporterait, mais pleine de travers qui rendent la dévotion méprisable et presque odieuse. C'est une femme qui ne fait plus parler d'elle, mais qui parle elle-même de la conduite des autres, sans fin et sans règle ; qui ne se peint plus le visage, qui est habillée moins indécem-

ment et moins fastueusement, qui ne va plus aux spectacles, et ne court plus à tant de plaisirs décriés, mais qui regagne, sur les douceurs et les commodités de la vie, ce qu'elle a perdu sur le faste et le plaisir. Elle se lie avec une pieuse communauté, mais pour y dominer, et peut-être pour y apporter le dérangement; elle se met dans les œuvres de charité, mais avec bruit et ostentation. On la voit tous les jours dans de certaines églises, où on lui a ménagé toutes les commodités de la dévotion; elle va au sermon, quand c'est des heures favorables à la paresse, ou des prédicateurs qu'elle affectionne » (216). Trop heureux le directeur à qui elle ne demande point « de n'être que pour elle », qui ne lui est pas une « tentation, » auquel elle ne s'attache point, « croyant s'attacher à la piété » (590). En un mot, chez les femmes qui se rangent sur la fin de leur vie, « assez de dévotion, peu de véritables conversions » (*ibid.*).

Au détail sur les femmes, déjà bien long, mais rendu nécessaire par sa valeur propre et par l'insistance du prédicateur, on pourrait ajouter d'autres traits également audacieux; mais ils lui sont communs avec les Oratoriens déjà étudiés. Notons au hasard quelques vives censures de la vie ecclésiastique (405, 406, 621, 622, etc.), et des spectacles (47, 48, 49, 262, 263, 326, 517, 616, etc.) qu'il blâme avec son excès de zèle accoutumé : il n'excepte nommément qu'*Athalie* de ses violentes attaques : « Une seule pièce représentée sur le théâtre sent toute la majesté de la religion et en exprime les beaux sentiments » (49). Pour les pièces en général, il invoque un témoignage singulier : « Vous n'écouteriez pas un prédicateur, écoutez le poète lui-même *(Examen de la tragédie de Polyeucte) :* « Les tendresses de l'amour humain y font un si agréable mélange, avec la fermeté du divin, que sa représentation a satisfait tout ensemble les dévôts et les gens du monde » (263). Enfin, remarquons que le théâtre de collège, et, pour dire le mot, le théâtre des Jésuites n'est point excusable à ses yeux ; et si d'autres pensaient comme lui, nul n'a osé s'en expliquer avec plus de franchise : « Il faut, pour les fils des mondains, des *collèges où l'on danse*, où l'on joue de toutes sortes d'instruments, où l'on apprenne aussi bien à être bon comédien qu'à être un bon humaniste, et mieux l'un et l'autre, qu'à être un jeune homme chrétien »

(459). C'est l'écho des diatribes jansénistes. La gazette du parti est pleine de reproches amers et violents contre les indécences prétendues des spectacles représentés sur les théâtres des Jésuites. Molinier ne songeait pas, du reste, qu'à Juilly, si les représentations théâtrales ne furent jamais en honneur, tous les arts d'agrément, équitation, danse et musique, étaient expressément enseignés [1].

Quoiqu'il en soit, Molinier offre le complet exemple de la rigueur oratorienne, et de l'exubérance méridionale. Son éloquence impétueuse réveille des échos depuis longtemps endormis. Mais il se distingue aussi par le dédain de la forme, la précision hardie de la morale et la variété du détail. Par ces trois points, bien que poussés à l'excès, il est encore de l'école de Bourdaloue. L'excès ici n'est point affaire d'école, mais de tempérament, et peut-être, si nous avions le vrai Bourdaloue, trouverions-nous chez ce jésuite, « le plus janséniste des jésuites », quelque chose de l'ardeur qui anime notre vaillant oratorien. Mais, « corrigé » par Bretonneau, Bourdaloue s'est poli et comme défiguré. C'est cette politesse qu'un peu plus tard on admirera et on imitera davantage, tandis que nous avons ici toute sa verve primesautière et toute sa vigueur. Et ce n'est pas un petit sujet d'étonnement, que de voir des Oratoriens, comme les Gaichiés, les Surian ou les Terrasson, prendre Bourdaloue pour unique modèle, sans accorder à Massillon autre chose qu'une admiration platonique, une estime vaine, pour des qualités séduisantes qu'on n'imite pas.

---

[1] Compayré, *Histoire critique des Doctrines de l'Éducation en France*, I, 221.

CHAPITRE IV

Les Prédicateurs Oratoriens. — Les Terrasson.

I

« Parmi les familles de Lyon qui se sont distinguées par leurs talens, il y en a peu qui aient produit tant d'hommes de Lettres que celle des Terrasson, laquelle étoit noble et ancienne, et avoit joué un rôle lors de la conjuration d'Amboise en 1560. Le barreau se fait encore honneur des œuvres de Mathieu et d'Antoine Terrasson, célèbres avocats du Parlement de Paris [1]. L'Académie Française et celle des Sciences comptent au nombre de leurs anciens membres un savant professeur de philosophie grecque et latine du même nom ; et l'Oratoire n'a pas moins à se glorifier d'avoir possédé André, Jean et Gaspard Terrasson, tous les trois frères de ce dernier qui, avant sa réception à l'Académie, avait aussi vécu quelques années dans la Congrégation. Ils étoient fils de Louise Terrasson et de Pierre Terrasson, conseiller au présidial de Lyon, qui fut recommandable par son habileté dans la judicature, par les soins particuliers qu'il eut de l'éducation de ses enfans, et enfin par sa charité extrême envers les pauvres [2] ». Ils étaient donc « quatre frères, et tous de l'Oratoire : l'abbé, qu'on appeloit Terrasson l'Esprit [3] ;

---

[1] Ils étaient cousin germain et cousin de nos deux orateurs.

[2] Ms. d'Aix, 333, citant le *Journal des Sçavans* d'août 1726, et les *Lyonnais dignes de mémoire.*

[3] C'est l'auteur du roman de *Séthos*, et d'une dissertation sur l'*Iliade*, qui firent du bruit. Il avait beaucoup d'esprit, mais beaucoup de naïveté. « Il n'était homme d'esprit que de profil », disait-on. Madame de Lassay affirmait

le Prédicateur (André) qu'on appeloit Terrasson le Beau ; le Directeur de Saint-Magloire (Gaspard) qu'on appeloit le Sage ; et l'œconome (Jean, comme l'abbé) qu'on nommoit le Bon[1] ». Le père, conseiller en la sénéchaussée et présidial de Lyon, devenu veuf, s'enferma dès lors à l'Oratoire de Lyon, et voulut que ses quatre fils entrassent dans la Congrégation. Mais Terrasson l'Esprit, le plus célèbre de tous, la quitta n'étant encore que sous-diacre ; Terrasson le Sage en fut exclu plus tard[2] (1730) ; et André lui-même, « entré le 18 octobre 1694, à l'âge de vingt-trois ans[3] », s'en était retiré quelque temps, pour étudier en droit à Valence. Mais son excellent père l'y rejoignit, et le ramena bientôt.

André, qui « était l'âme des quatre fils de Pierre Terrasson[4] », rentra donc au bercail pour n'en plus sortir. « Après avoir fait son cours de régence dans les collèges, il s'appliqua au ministère de la chaire, pour laquelle il avoit un talent rare. Il prêcha avec éclat dans les provinces[5] », et on le fit venir à Saint-Honoré pour le carême 1715[6]. Son premier succès fut très vif. « Le P. Terrasson (André) prêche dans l'église de Saint-Honoré, et tout Paris y court en foule. Il a une belle physionomie, le geste naturel, la voix sonore et la diction heureuse. Jamais prédicateur n'a commencé avec plus d'avantage et n'a prévenu plus favorablement le public[7] ». En effet, « son auditoire se trouva d'abord des plus

« qu'il n'y avait qu'un homme de beaucoup d'esprit, qui pût être d'une pareille imbécilité ». Cf. notamment SABATIER, *les Trois Siècles* ; CHAUDON, *Nouv. Dict. Hist.*, etc.

[1] *Mémoires mss.* de l'Oratoire. Cités par A. INGOLD, *Le Chevalier d'Aguesseau et l'Oratoire*, p. 36, n. 2.

[2] Cf. DORSANNE, *Journal*, Ed. de Rome (1753), VI, 523 ; et *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1732, p. 203. Cf. Aussi ms. d'Aix, n° 333, et *Nécrologe* de CERVEAU. Le P. INGOLD place à tort cette exclusion en 1720. (*D'Aguesseau et l'Oratoire*, p. 36.) Nous croyons d'ailleurs qu'il fait une autre confusion en séparant Jean Terrasson et l'abbé Terrasson, qui ne font qu'un.

[3] *Mss. inédits* de l'Oratoire. — C'est à Aix qu'il fit profession. (Ms. d'Aix, 333.)

[4] *Mss. inédits* de l'Oratoire. — Terrasson le Bon mourut à l'Oratoire de Lyon en 1743.

[5] Ms. d'Aix, 333.

[6] Arch. Nat. MM 627, *Registres de la Maison de Saint-Honoré*.

[7] *Mémoires mss.* de l'Oratoire.

illustres et des plus nombreux qu'on ait vus depuis longtemps. On ne s'est point lassé dans la suite de l'écouter ; son éloquence paroissoit toujours nouvelle, ses pièces se perfectionnoient de plus en plus[1]. Chaque année il acquéroit un nouveau degré d'estime ; et la foule qui le suivoit étoit telle, que dans son dernier Carême, qu'il prêcha en 1723 à Notre-Dame de Paris, on fut obligé d'étendre ce vaste auditoire au-delà des bornes ordinaires. Mais le P. Terrasson, qui avoit ennobli ses talens par une piété solide, et qui ne cherchoit, dans cette brillante station, que le salut de ses auditeurs, fut la victime de son zèle. Son surplis, tous les jours trempé de ses sueurs, fit dès lors appréhender ce qui arriva, peu après de grandes fatigues..... Il ne voulut prendre aucun repos et se chargea encore de quelques sermons détachés. Cet excès de peine le fit succomber, et il tomba malade le 18 avril 1723[2] ». Il mourut cinq jours après[3]. Gaspard, qui déjà commençait à prêcher dans Paris, accepta de remplir les stations pour lesquelles son frère s'était engagé, et, par la durée de

---

[1] Carrière oratoire du P. André Terrasson (né à Lyon en 1673, mort à Paris, 25 avril 1723). — Jusqu'en 1715, sermons divers en province. — Carême 1715, Oratoire Saint-Honoré, à 3 heures ; Avent aux Enfans-Rouges. — 1716, Carême aux Quinze-Vingts, à 10 h. 1/2 sur semaine ; Avent à Saint-Sulpice. — 1717, Carême au Louvre, devant Sa Majesté (c'est le premier Petit Carême que le roi ait entendu). — 1718, Carême à la cour de Lorraine ; Avent à Saint-Honoré. — 1719, Carême à Notre-Dame. — 1721, Carême à Saint-Jacques de la Boucherie. — 1722, Carême à Saint-Germain l'Auxerrois ; Avent à Saint-Honoré. — 1723, Carême à Notre-Dame. — Consulter sur le P. André Terrasson : 1° *Dictionnaires* (notamment de *Ladvocat* et de *Soissons*) ; 2° *Nécrologe* de René Cerveau ; 3° Thomasseau de Cursay, *Mémoires sur les sçavans de la famille de Terrasson* (Trévoux, 1771, in-12). — Pernetty, *Lyonnais dignes de mémoire*, Lyon et Paris, Duplain, 2 vol. in-8°. — P. de Colonia, jés., *Histoire littéraire de Lyon*. — Arch. Nat., *Registres de Saint-Honoré*, MM 627. — Ms. d'Aix 333; *Mercure de France*, février 1717, p. 149 et avril, p. 203; *Journal des Sçavans*, août 1726. — *Bibl. Franç.* de Goujet, (II, 303-4). — Ingold, *d'Aguesseau et l'Oratoire*. p. 36. — Enfin un mot dans la *Préface* des *Œuvres* de Gaspard (Paris, Didot, 1749, in-12, t. I, avertissement sans pagination, au début).

[2] Ms. d'Aix, 333.

[3] « Le 25 avril 1733. Le P. André Terrasson, mort ici, regretté généralement, et autant aimé par sa candeur qu'estimé pour ses grands talens pour la chaire. » Arch. Nat. MM 627, *Registres de la Maison de Saint-Honoré*.

sa carrière non moins que par son mérite, éclipsa la brillante réputation de son aîné.

L'existence de Gaspard Terrasson fut plus agitée. Il eut le malheur de vivre dans une époque de trouble, et il fut une des nombreuses victimes sacrifiées par la congrégation à l'orthodoxie. Il était né à Lyon comme son frère, et, comme lui, était entré dans la congrégation à dix-huit ans. Il régentait à Troyes, lorsque mourut le Dauphin (1711), et il fut chargé en cette ville de l'oraison funèbre. « Ce fut par ce discours qu'il essaya ses dispositions pour la chaire, dispositions qu'il fut ensuite plus de quatorze ans sans cultiver, et qu'il sacrifia sans peine à la réputation alors naissante de son frère. Il se borna donc à faire des conférences dans les maisons de l'Oratoire[1]; et lorsque, après la mort de son frère, on le détermina à prêcher, pour remplir les engagements que le défunt avoit pris dans plusieurs paroisses de Paris, ces mêmes conférences furent la source où il puisa ses sermons, à mesure qu'il en avoit besoin[2]». «Il prêcha à Paris pendant cinq années[3]», non sans imprudence[4], et, entre autres stations, le carême de Notre-Dame, où, comme son frère, «il eut un auditoire très nombreux et où il brilla beaucoup[5]». Malheureusement, ce carême lui fit des ennemis. Le sermon du 12 mars sur la Samaritaine fut dénoncé à l'archevêque ; le sermon sur la Passion fut jugé imprudent, même par ses amis; le compliment du jour de Pâques, tout réservé qu'il semblât,

---

[1] Voir ci-après (n. 3), dans la reproduction de la *Liste*, un sermon prêché à Paris vers cette époque.

[2] *Notice* en tête de ses *Œuvres*. (Didot, 1749, t. Ier, *Avertissement* non paginé. Il est de Gaichiés, d'après Goujet, II, 371.)

[3] Carrière oratoire de Gaspard Terrasson : — 1711, oraison funèbre du Dauphin, à Troyes. — 1719, Carême (3e dimanche) aux Nouvelles-Catholiques, rue Sainte-Anne ; et station entière à Saint-Thomas, rue Vivienne. — 1725, Carême (1er et 3e dimanche) aux Nouvelles Catholiques ; et station entière à Saint-Cosme. — 1726, Carême à Saint-Pierre des Arcis. — 1727, Carême à Saint-Leu. — 1728, Carême à Notre-Dame, Avent à Saint-Séverin. — 1729, Carême à Saint-Benoît (Université).

[4] Dorsanne, VI, 229-30 (Edition de 1753).

[5] Ms. d'Aix, 333. — La *Préface* de l'édition originale affirme faussement qu'il ne commença de prêcher qu'en 1726 ; et le ms. d'Aix, qu'il prêcha le Carême 1727 à Notre-Dame. Voyez plus haut.

renfermait des allusions malignes[1]. Il évita néanmoins l'interdit tant que vécut Noailles, qui l'honorait de son estime

[1] « Le 12 mars 1728, M. le cardinal de Fleury écrivit à M. le cardinal de Noailles au sujet des sermons du P. Terrasson, et marquoit que, sans la considération qu'on avoit pour Son Eminence, le Roi auroit donné une lettre de cachet pour l'exiler. Il joignoit à sa lettre un prétendu extrait du sermon que le P. Terrasson avoit fait le jour de l'Evangile de la Samaritaine, qui contenoit des choses très dignes de censure : entr'autres, que la grâce n'est autre chose que la volonté de Dieu ; que ceux que Dieu veut sauver étoient ceux qui faisoient l'Eglise ; que l'Eglise n'étoit pas du côté de ceux qui enseignoient la doctrine contenue dans la Bulle *Unigenitus* ; que la plus grande visibilité n'étoit pas le caractère de l'Eglise ; qu'il y avoit dans l'Eglise une lumière qui n'étoit pas visible à tout le monde ; que ceux-là seuls trouvoient la vérité, que le Père céleste menoit par la main, parce qu'il sçavoit ceux qu'il avoit destinés pour former son Eglise. » Il ajoutait « qu'on applaudis- « soit presque tout haut ». M. le cardinal de Fleury prioit M. le cardinal de Noailles de demander son sermon et de le faire examiner. C'est le parti que Son Eminence prit. Et afin que l'examinateur ne fût point suspect, et qu'on eût le sermon dans son état naturel, il envoya sur-le-champ M. Goulard à S. Magloire, pour demander au P. Terrasson son sermon. Il lui dit de quoi on se plaignoit et qui se plaignoit. Ce Père anathématisa les propositions qu'on lui attribuoit, et fut le premier à offrir la lecture de son sermon, qui ne contenoit rien de semblable. M. Goulard le lut et l'apporta à M. le Cardinal, qui lui donna M. le curé de Saint-Paul pour adjoint, pour lui en dire son avis. Ils le lurent ensemble ; ils dressèrent un écrit en faveur du sermon, dont ils furent très contens, qu'ils remirent à Son Eminence. Elle l'envoya à M. le cardinal de Fleury le 18 mars, et lui marqua que les propositions qu'on imputoit au P. Terrasson étoient autant de calomnies. Elle ajoute : « Votre « Eminence jugera, par la lecture du mémoire, quel cas on doit faire de pa- « reilles dénonciations. Il paroît étrange que l'on veuille aujourd'hui réduire « le style de la chaire à la rigueur de celui de l'école. Si l'on se servoit de la « même balance à l'égard des uns comme à l'égard des autres, combien « feroit-on de difficultés, qui ne serviroient qu'à détruire la confiance qu'on « a pour les ministres de la parole, et qui allumeroient un feu qu'on ne pour- « roit éteindre. Votre Eminence peut encore observer dans l'affaire présente, « qu'il y a tant d'aigreur dans les esprits, qu'on ne se contente pas de dispu- « ter sur les expressions et les termes, mais qu'on porte même la noirceur « jusqu'à des imputations fausses et calomnieuses. J'ai eu beaucoup de con- « solation d'apprendre qu'il ne se soit rien trouvé dans ce sermon de ce qui « est contenu dans ce mémoire : mais j'en ai encore plus reçu de la manière « dont le P. Terrasson s'est expliqué sur tous les articles du mémoire, et en « particulier de la docilité et de la soumission sur la dernière observation, « dont il a promis de profiter, en retranchant absolument cette proposition « de son sermon. En vérité, Monsieur, j'aurais été vivement touché de trou- « ver d'autres dispositions dans un prédicateur qui fait autant de fruit dans « Paris par ses instructions et son bon exemple. Je l'ai entendu plusieurs

et de sa confiance[1]. Mais, dès l'arrivée de M. de Vintimille, « il fut obligé de sortir, non seulement de Saint-Magloire, où il était un des directeurs du Séminaire, mais de Paris même, de peur, dit son général, qu'il ne lui arrivât encore pis[2] ».

Il sortit en même temps de la congrégation, « et se retira en 1730 dans une affreuse solitude située dans les montagnes de Savoye. Obligé ensuite de quitter ces lieux, il vint à Troyes, où il continua le même genre de vie, qu'il abandonna peu de temps après[3] ». Il accepta alors la cure de Treigny, au diocèse d'Auxerre. M. de Caylus, janséniste militant, était évêque de ce diocèse depuis 1705, et les mesures violentes qu'il y prenait contre les partisans des doctrines romaines nécessitèrent l'intervention de la cour ; il fut disgrâcié, « exilé » dans son territoire ; on lui refusa tout privilège pour ses ouvrages. Auxerre était donc un asile sûr pour le P. Gaspard Terrasson. Quelle conduite tint-il dans sa cure ? Les Jésuites l'auraient représenté (à entendre les *Nouvelles*) comme y menant la vie la plus dissipée et la plus sensuelle, comme « donnant à différentes heures trois dînés par jour, dont le dernier très somptueux, attirant chez lui des personnes de tout pays et de tout état[4] ». En tout cas, il gardait et défendait toujours ses préventions contre la Bulle. Un dimanche, après son prône, il est arrêté au nom du roi ; ses papiers sont saisis, la maréchaussée investit sa maison, il

« fois, et je ne suis pas surpris de l'applaudissement du public. » Le P. Terrasson ne fut pas aussi sage dans son sermon sur la Passion. Il y fit plusieurs portraits au sujet des affaires présentes, sur le gouvernement, sur les Evêques, sur ceux qui n'avoient pas le courage de se déclarer en faveur de la vérité et sur ceux qui l'affirmoient. Le jour de Pâques, il fit un compliment à Son Eminence assez modéré. Elle l'avoit prié de ne rien dire qui eût rapport à la signature de la Lettre des XII Evêques ». (Il y a dans l'original une lacune d'une demi-page). Dorsanne, VI, 227-281.

[1] En 1717, M. de Noailles l'avait chargé de réformer le monastère de Port-Royal des Champs. Il échoua, « par les traverses des Jésuites, qui y dominoient », dit le *Nécrologe*.

[2] *Lettres sur les premières démarches de M. de Vintimille dans l'Archevêché de Paris*. Cinquième lettre, citée par Dorsanne, vi, 519.

[3] Ms. d'Aix 333.

[4] *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1735, p. 141.

est conduit au donjon de Vincennes[1]. Le Parlement adresse des remontrances au roi sur cette arrestation arbitraire[2]. Le président de chambre fait un pompeux éloge du curé de Treigny, et la chambre décide « qu'on priera le premier président Meaupou de faire sentir au cardinal ministre l'importance d'apporter un prompt remède à des abus si criants, se commettant à l'abri du nom si respectable de Sa Majesté[3] ». M. de Caylus intervint aussi pour défendre le détenu, et, dans un mémoire adressé au roi, loua sa vie privée et ses travaux de pasteur. Vains efforts : il demeure à Vincennes jusqu'en 1740 ; et la prison ne calme pas sa bouillante ardeur. Il signe, en 1738, les *Remontrances* faites par les députés exclus de l'assemblée générale, pour protester contre la canonicité des élections [4].

Sa mauvaise santé exigea alors un transfert immédiat ; il reçut une lettre de cachet pour se retirer chez les Petits Pères d'Argenteuil[5]. Il ne put rentrer à Paris qu'en 1744, après avoir signé un acte de rétractation, et déclaré son entière soumission à la Bulle et au Formulaire. Les jansénistes s'indignent contre la prétendue pression exercée sur ce vieux pasteur, « captif depuis neuf ans, et affaibli de la tête par tous les états où on l'a vu passer[6] ». Néanmoins, l'acte est en bonne et due forme, et M. de Vintimille, rendant ses bonnes grâces à l'ancien oratorien, l'engage à remonter en chaire. Le vieillard accepte, et demande un an pour revoir ses anciens sermons. Mais « trois attaques d'apoplexie qui lui survinrent en 1745 et 1746 le mirent hors d'état, non seulement de reprendre la prédication, mais même de s'appliquer à aucun travail[7] ». Il ne songea plus qu'à paraître devant Dieu. L'année suivante, il disposa d'une partie notable

---

[1] *Ibid.*, 1735, p. 70.

[2] Dernières séances de la Chambre des Vacations, 27 octobre 1735.

[3] *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1735, p. 171.

[4] Cf. Arch. Nat. MM 628, la minute de cette protestation, et la signature de Terrasson parmi celles des autres.

[5] *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1741, p. 120.

[6] *Ibid.* 1744, p. 141. Cf. à la Bibliothèque de Vitry-le-François, le ms. 102, fol. 23, « *Questions posées à un appelant qui a reçu la Bulle* Unigenitus ».

[7] *Préface* des *Œuvres* originales (sans pagination).

de sa fortune pour fonder, dans le diocèse de Troyes, un établissement destiné à l'instruction des pauvres [1]. A ce moment, il eut connaissance d'une édition subreptice et infidèle de ses sermons [2], en un volume, avec l'annonce d'une suite. Il se les fit lire, et « dès l'exorde du premier sermon ne se reconnut plus, cet exorde étant de la composition des éditeurs. Il s'aperçut enfin que, de onze sermons qui sont en ce volume, il n'y en a presque aucun que les éditeurs n'ayent recomposé, et où ils n'ayent fait tantôt des augmentations, tantôt des retranchemens [3] ». Il livra donc ses manuscrits, et l'édition originale parut en 1749 [4]. Les éditeurs sont sobres d'éloges, « l'auteur encore vivant leur imposant silence sur cet article [5] ». Gaspard Terrasson mourut trois ans après, dans sa famille, le 2 janvier 1752.

Ces deux vies, en apparence diverses, ont leur intérêt; elles résument, à elles seules, l'histoire et les tendances de la Congrégation, dans ces deux périodes de paix relative et de persécution, qui se suivent de si près, et qui, un moment, semblent se confondre. Nous avons cru devoir insister sur les épreuves et les traverses du P. Gaspard Terrasson : le détail en est suggestif. On voit le tort que se faisaient à eux-mêmes des orateurs de grand talent, qui eussent brillé d'un éclat si remarquable; on voit le dommage causé à l'éloquence chrétienne par la triste nécessité qui réduisit l'Eglise à leur fermer la bouche, et (on peut le dire aussi) par la déplorable facilité avec laquelle, sur de faux rapports, on leur imposait silence.

---

[1] *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1747, p. 162.

[2] *Nouveaux sermons d'un célèbre prédicateur*. Utrecht, 1733, 1 vol. in-12°.

[3] *Préface* des *Œuvres* originales (sans pagination).

[4] *Sermons de M. Gaspard Terrasson, ci-devant prêtre de l'Oratoire*. A Paris, chez Didot, quay des Augustins, à la Bible d'Or, 1749, 4 vol. in-12. Approbation du 22 sept. 1747; en tête, *avertissement* qui contient la vie de l'auteur. Il est du P. Gaichiés, selon Goujet (*Bibl. Franç.*, II, 371), il est reproduit dans le *Journal des Sçavans*, juin 1749.

[5] *Préface* des *Œuvres* originales (sans pagination).

II

Cependant, de tels prédicateurs honoraient leur fonction, dont ils se faisaient une idée très haute. Mais, retenus par les critiques souvent justes de l'orthodoxie, ils étaient, de plus, découragés par l'attitude et l'indifférence du public, qui les trouvait trop austères, et qui n'avait garde de prendre leurs préceptes au pied de la lettre. Ils s'en plaignent amèrement, et leurs reproches ne sont pas toujours excessifs. Après la mort du grand roi, une réaction « libertine » se produit, et s'exagère comme toutes les réactions. Mais on peut mesurer dès lors les progrès, jusque-là cachés, de l'indifférence.

Selon André Terrasson, la parole de Dieu est désormais inefficace. « Nos églises sont semblables à cette campagne jonchée d'ossements, où Dieu conduisit autrefois le prophète Ezéchiel ; et il n'y a guère de prédicateurs qui ne puissent dire aujourd'hui comme ce prophète, en s'adressant à ceux qui les écoutent : Os désséchés, entendez la parole du Seigneur » (Migne, XXIX, 429-430). Elle est méprisée. « La plus triste preuve de la décadence du christianisme est le mépris que l'on fait aujourd'hui de la prédication » (433). On la méprise, et néanmoins on la recherche. « Peut-être ne vit-on jamais plus d'empressement à écouter la parole de Dieu » (437). Mais l'on vient au sermon « par curiosité, habitude, bienséance » (436) ; « on y est attiré par un esprit de critique, on n'a d'autre but que de décider du mérite du prédicateur » (442). Quant aux raisonnements, les auditeurs, le plus souvent, « les traitent d'idées ou de déclamations : ce sont des jeux d'une imagination échauffée, des exagérations de la vérité, des figures et non pas des preuves » (440-442, *passim*) ; on n'admet les principes du prédicateur que pour en faire l'application aux autres (289).

Terrasson ne se met ici en peine que de faire la leçon à l'auditoire : mais, chemin faisant, il s'attaque aussi aux prédicateurs. Les uns se découragent, les autres se conforment au goût public. « Combien, puisqu'il faut vous le dire...,

ont abandonné nos villes, pour aller dans les campagnes chercher des auditeurs dociles et moins critiques » (433) ! « Vous ne nous permettez que des portraits vagues ou éloignés, d'où la vérité se fait jour à grand peine ; nous obéissons, pour ne point blesser ceux que notre discours reprend » (429). Mais « nous luttons contre des fantômes, tous nos coups portent à faux, et nos flèches *ne percent pas un cœur* » *(ibid.)*. Ces récriminations sont un peu forcées : en voici de plus justes ; elles visent les prédicateurs mondains (il y en a toujours eu, et alors autant que jamais), ceux qui détruisent par leurs exemples l'autorité de leurs leçons. « Ce prédicateur aime les vanités ; donc il ne faut point l'en croire, quand il déclame contre elles ; il est de tous les cercles et de tous les plaisirs ; donc toutes les raisons qu'il apporte pour nous en montrer le danger, sont frivoles et sans solidité. Nous le connoissons sujet à l'emportement, à la bonne chère, à la plupart des passions qu'il condamne ; donc, il n'y a pas tant de mal à leur obéir et à s'y livrer. A Dieu ne plaise que je les justifie, s'ils sont réellement coupables, ces ministres prévaricateurs ; puisse leur bouche sacrilège ne s'ouvrir jamais, que pour pousser des sanglots et demander miséricorde » (440). De tels prédicateurs, fades et funestes, sont des « Balaam » qui, « appelés pour maudire Israël, oublient leur condition et leurs intérêts, et ne peuvent prononcer sur ce peuple que des bénédictions » (440).

Cette estime et ce respect de la parole de Dieu annoncent un écrivain austère. Telle est en effet la note caractéristique de son style. Peu d'images ; elles semblent écartées à dessein, comme indignes de la chaire ; celles qu'on rencontre à de rares intervalles sont nées du sujet, sans recherche ; quelques-unes ont un cachet de grandeur qui a sans doute comme forcé leur emploi. « Des saints, dont l'espérance croissait à l'ombre de leurs vertus..... » (328) « .....l'eau corruptible du monde, qui ne désaltère point » (323). « Nos ennemis nous tiennent déjà le pied sur la gorge » (480). « Vous qui avalez l'iniquité comme de l'eau.....(510, cf. 514). « Ils marchent d'un pas égal vers la damnation, et vont tous ensemble s'ensevelir dans les enfers » (395).

Bossuet n'eût pas désavoué quelques-unes de ces fortes images. Mais elles sont rares, et, à cette absence de couleur,

l'écrivain supplée par les artifices classiques, épithètes, apostrophes, interrogations, prosopopées, qui aux yeux de tous constituent alors l'âme de l'éloquence, et dont les meilleurs, un Bossuet et un Bourdaloue même, n'ont pu se passer. L'épithète vague est depuis trop longtemps dans les habitudes oratoires, pour ne la point retrouver ici. « Maudit charme », (215), « familiers commerces » (283), « prodigue enfant », (250), « infâmes désirs, noires perfidies, sanglantes animosités » (301), « funestes exemples » (400), « funestes suites » (416)[1], « molle oisiveté » (424), « fatales chaînes » (380), « fils perfide » (480), « honteux supplice » (481), « sacrés droits » (399), « sacrés fonts » (315), « sacrés proverbes » (279)[2]. Il en va de même des apostrophes : « Crachats au visage, soufflets, traitements plus honteux encore, vous les essuyâtes, ô mon Sauveur..... » (525). « Faible nature, tu ne le comprends pas » (485) ; « Mais, ô péché, qu'il nous en va coûter » (510)[3] ! Ces procédés artificiels, et d'autres encore, employés alors généralement à la poésie et à l'éloquence, tandis que la prose familière s'en affranchit et s'en allège, si notre orateur ne les a pas repoussés et s'il les applique — très modérément d'ailleurs, — c'est par habitude littéraire, non par désir de briller ; c'est que la dignité de la parole publique exige (de l'avis de tous) un ton plus haut que la simple conversation. Au reste, si besoin est, l'oratorien ne dédaigne pas le mot populaire ; et, comme Bourdaloue, il l'enchaîne avec art en des phrases bien étudiées. « Cet excès d'impiété n'étoit qu'un *échantillon* de ses désordres..... » (488). « Que de montagnes à *grimper* » (250) ! « Vous *épluchez* tous leurs défauts avec tant de malignité..... etc. » (266).

Le style d'André Terrasson est, en somme, un style simple avec art, tel que le prônait Boileau, tel que le concevait Bourdaloue, et où la simplicité de la langue n'exclut pas la

---

[1] Bourdaloue, « *funestes* attaches », II, 543 (Edition Desrez et Lefèvre, in-4°, 1837). « Une veuve *désolée*..... » II, 487. « Les misérables dont les voix *plaintives*..... » (II, 82).

[2] Bourdaloue, « Son *sacré* corps », II, 536.

[3] Bourdaloue, apostrophe à l'hypocrisie (elle tient toute une grand colonne, II, 235).

politesse travaillée des tournures et le choix minutieux des termes. Voici des façons de parler classiques, malgré leur recherche : « *De* m'étendre ici, mes frères, à vous en montrer le péril, ce serait vous arrêter inutilement..... » (304). « *Que* Jésus-Christ employât sa puissance pour nourrir de cinq pains une multitude innombrable de peuple ; *qu*'il ne la mît en œuvre, pendant tout le cours de sa vie, que pour guérir les malades, ressusciter les morts, faire du bien à tout le monde ; *qu*'il la fit même éclater quelquefois en sa propre faveur, quand il était question de se dérober du milieu d'un peuple qui voulait le précipiter ; *de* faire échouer les projets tragiques de ses ennemis, *de* suspendre au moins les effets de leur haine jusqu'au moment marqué par son Père : *c'était là,* ce semble, ce qu'on devait attendre de sa puissance miraculeuse ; mais *que* Jésus-Christ dans le désert n'usât de cette même puissance que pour faire souffrir à son corps une pénitence plus rigoureuse ; *qu*'il ne le soutînt sans aliments pendant quarante jours et quarante nuits, contre l'ordre de la nature, que pour l'affliger par une plus longue et plus austère pénitence : il faut, mes frères, qu'il fût bien important de nous engager au jeûne et à la pénitence, pour nous en donner un exemple si surprenant[1] » (61). Ces tournures, que les modernes, friands d'archaïsmes, imitent volontiers, caractérisent bien la politesse classique, en même temps qu'elles marquent la hiérarchie des idées. On peut également constater ici le parfait équilibre d'une période, pourtant difficile à construire, puisqu'elle se fonde tout entière sur une double inversion, et qu'elle se résout sur une conclusion ramassée en deux lignes, assez courtes pour ne point embarrasser l'auditeur, assez fortes pour soutenir le poids des deux développements parallèles. Voici d'autres tours par où se révèle l'écrivain délibérément poli. « Voyez ce qu'il en coûte pour *ne* se défier *pas* de ses propres forces » (521). « Quel moyen plus sûr de ne point faire naufrage...., que de

---

[1] BOURDALOUE : « De croire qu'il n'y ait de violences et de vols que ceux qui se font dans les forêts et dans les lieux écartés, c'est une erreur trop grossière pour..... » (II, 214). « Que notre religion soit sainte, et même de toutes les religions la plus sainte, disons mieux, et même de toutes les religions la seule sainte, c'est un principe, chrétiens, que..... » (II, 198).

ne s'embarquer *point* sur cette mer..... » (305). « Rien de plus nuisible au salut que de *ne* se connaître *pas* ». «..... Créatures qui d'elles-mêmes ne peuvent *non plus* me suivre, *que si*.....» (479). « Tout ce que notre langue rougit d'exprimer, c'est précisément ce qu'on ne rougissait pas de lui faire souffrir..... » (525). Il faudrait noter maintenant l'usage de ces formules travaillées et justes qui « sonnent » le grand siècle: « Se *morfondre* à attendre une fortune tardive.....» (518) « qui fait manquer tous ces *ressorts* préparés avec tant d'adresse » (*ibid.*) « Dieu, de qui *relèvent* toutes vos richesses, etc.[1] » (343).

Néanmoins, ce style travaillé ne laisse pas d'être limpide: l'orateur semble toujours craindre de ne pas se faire assez entendre : et il revient sur ses pas, jusqu'à ce qu'il ait épuisé le nombre des formules nécessaires à l'expression adéquate de sa pensée. « Si j'ose élever les yeux jusqu'au trône de *votre sainteté*, c'est là surtout que *mes péchés* me paraissent horribles ; c'est auprès de *vos perfections* adorables que je suis effrayé de leur *difformité ;* et, lorsque je crois trouver un adoucissement à ma douleur dans la contemplation de vos miséricordes, vos *miséricordes* me font rougir de *mon ingratitude* » (136). Par trois fois l'idée est reprise, avec, chaque fois, une prolongation nouvelle qui en complète l'étendue. « C'est un aveuglement déplorable..... de prétendre qu'il ne doit rien coûter pour se sauver ; que la voie qui nous mène au ciel est une voie large et aisée ; que cette précaution, ces soins, cette violence tant recommandée, sont superflus ; et que, si les maximes de l'Evangile, telles que nous les annonçons, peuvent paraître saintes et vraies dans la chaire, elles deviennent inutiles et outrées dans la pratique..... » (216).

Ce procédé introduit parfois des longueurs; il a du moins l'avantage d'éclaircir la matière. « C'est ainsi qu'un prédicateur doit parler, s'il veut prêcher avec fruit ; car ce seroit

---

[1] BOURDALOUE : « Il n'est rien de plus hardi que l'ignorance et que le vice, pour *prendre avec impunité l'ascendant partout* » (II, 157). « Se *couvrir* de son propre désordre » (II, 239). « *Tenir* toujours la même route » (275). « De quelque perfection d'*ailleurs* qu'il se *piquât* » (II, 312). « Pourvoir au solide et au nécessaire » (488). « Un sujet, *sous ombre* et *par la raison seule* qu'il est favori..... » (516), etc.

faire à l'esprit humain plus d'honneur qu'il ne lui en est dû, de le croire capable de tirer tout le profit qu'on se propose, d'un discours serré et concis, où l'on presse une infinité de bonnes choses, qu'on a conçuës à loisir dans leur étendue, et qu'on a ensuite réduites, avec beaucoup de peine, à fort peu de termes [1] ». Chez André Terrasson, d'ailleurs, ce procédé est employé avec mesure, et presque toujours l'amplification amène des compléments ou des aspects nouveaux de la pensée. Mais, alors même qu'il n'amplifie point, notre orateur emploie des termes toujours nets, et parfaitement saisissables à un auditoire moyen : c'est à la moyenne qu'on s'adresse ; pour elle, on rabaisse l'essor des expressions, on se débarrasse des grands mots ; mais on se tient également au-dessus du niveau populaire ; on emploie un style simple et littéraire, évangélique et artistique tout à la fois.

Ce style est vigoureux aussi, moins de sa propre force, que de celle des choses mêmes ; ici, comme chez Bourdaloue, le mouvement ne vient pas des mots. Tout au contraire, l'expression arrête à chaque instant et modère les emportements de l'apôtre. Un mouvement intérieur anime les périodes ; mais chacune d'elles prend le temps d'achever son circuit, et leur succession est trop lente, parfois, au gré du lecteur. Le feu de l'action les précipitait sans doute, et leur ôtait quelque chose de leur ampleur embarrassante. C'est pouquoi, tout compte fait, la correction uniforme et la force toujours égale de ce style ne sont agréables à la lecture qu'un moment. On admire alors la pureté de la diction, le choix des termes, la dignité simple du ton, l'équilibre naturel des périodes, que ne surcharge aucune redondance ni aucun ornement affecté ; la clarté du discours, qui ne fait grâce d'aucune idée intermédiaire ou approchante, mais qui les rassemble et les ordonne toutes avec une rigueur logique et une plénitude de « dénombrement » à rendre Descartes jaloux. Ainsi, l'esprit marche par degrés insensibles, sans élans comme sans arrêts, à la démonstration. Mais cette perfection moyenne, cette « éloquence continue » ennuie ; ce

---

[1] Albert, *Dictionnaire portatif des Prédicateurs François*, etc. (Lyon, 1767), p. 471.

juste milieu classique nous fatigue, par ses efforts à garder l'équilibre : et l'on regrette alors le coloris agréable dont Massillon couvrait sa facile éloquence, ou les vivacités méridionales dont Molinier faisait un si fréquent et si utile emploi.

Ainsi, André Terrasson a les défauts littéraires de l'école alors en vogue ; il en a aussi les qualités, et nous venons d'en faire le compte. En ce qui concerne le côté technique de la prédication, si, comme ses prédécesseurs et ses contemporains, il se tient dans l'ornière étroite et traditionnelle, pour l'ordonnance générale de son discours, pour la ténuité de ses divisions, pour les usages conventionnels dont on ne croit pas encore pouvoir se passer, — s'il est, en un mot, le fidèle disciple de Bourdaloue, comme il le prétend lui-même, ce n'est pas sans avoir tenté d'amollir un peu et de fléchir parfois la rigidité des règles.

Toujours les « partitions », le plus souvent triples et subdivisées, mais moins énormes, et surtout plus brièvement énoncées. Il a vu, comme La Bruyère, dans son maître Bourdaloue et dans les trop serviles copistes du maître, l'inutilité de ce second exorde, qui amenait de fort loin et commentait la division, ou la tournait sous toutes ses faces, jusqu'à la découverte de la formule définitive ; il ne le supprime pas, mais il l'abrège légèrement. Citons, pour mieux faire comprendre sa fidélité traditionnelle et sa petite innovation. « Le meilleur moyen de vous réformer sur ce point, est de détruire deux préjugés, sur lesquels vous pouvez fonder avec plus d'apparence la demande d'une absolution subite et précipitée. Le premier est, que vous êtes en droit de l'exiger de vos confesseurs, sitôt que vous leur avez déclaré vos péchés ; le second, qu'il y va de votre intérêt de la recevoir sans délai, et que vos confesseurs vous desservent, en quelque cas qu'ils vous la diffèrent. J'oppose donc, à ces deux préjugés, deux autres propositions : et je dis, premièrement, que vous commettez une injure, en exigeant de vos confesseurs qu'ils vous délient subitement et sans précaution ; secondement, que, bien loin que ces absolutions vous soient profitables, elles ne peuvent que vous porter un très grand dommage. Vos confesseurs, dites-vous, sont injustes, en quelques cas qu'ils diffèrent de vous absoudre ; et moi je vous dis que vous l'êtes vous-

même, si vous exigez qu'ils ne la diffèrent jamais. Ils préjudicient, ajoutez-vous, à vos intérêts, s'ils attendent à un autre temps de vous délier : et moi je vous soutiens qu'ils vous portent un très grand dommage, s'ils vous délient avant le temps. En un mot, mes frères, si votre état demande qu'on vous diffère l'absolution, il n'y a que de l'injustice à l'exiger sans délai : vous le verrez dans mon premier point; il n'y aura que des préjudices pour vous à l'obtenir : je vous le montrerai dans le second; commençons par saluer Marie » (126).

Il faut bien reconnaître, avec La Bruyère, que voilà beaucoup de temps perdu à tourner dans ce cercle : mais Bourdaloue en perdait encore davantage, si l'on peut dire que ce logicien puissant s'attardait trop à établir les bases solides de son argumentation; et ce tour n'est nullement indispensable pour bien prêcher. Toutefois, qu'on l'accepte pour un moment, et qu'on le juge sans parti-pris : il n'y a pas une façon meilleure d'arrêter les esprits sur des matières dont la complication demande un effort soutenu : et, si l'on admet le caractère obligatoire de ce cadre traditionnel, il était peut-être impossible de s'en mieux servir.

Cette division, d'ailleurs nette et naturelle, ressemble à toutes les autres d'André Terrasson. Le discours ne roule jamais sur des antithèses précieuses, ou sur des aspects divers de la même pensée; on n'aperçoit nulle prétention, nulle ingéniosité subtile; mais une attention continuelle à bien distribuer la matière. « A cet effet, je vous proposerai les puissants motifs qui doivent vous engager à travailler à vous connaître; je marquerai ensuite les moyens d'arriver à cette connaissance ; et enfin, je vous apprendrai les effets qu'elle doit produire en vous. Motifs de travailler à la connaissance de soi-même, ce sera mon premier point ; moyens d'arriver à la connoissance de soi-même, ce sera le second ; usage qu'on doit faire de la connaissance de soi-même, ce sera le troisième, après que nous aurons salué la mère de Dieu » (279-280. — cf. 312, 397, 141-42).

Voilà sans doute un vaste sujet, et il n'était point inutile, au prédicateur qui embrassait une telle étendue, « de mettre quelque ordre à cette importante matière » (477). Puisque nous y sommes, voyons comment il le traite. Ce sermon est

un type parfait du genre que Bourdaloue avait vulgarisé, et que ses imitateurs forçaient légèrement. Au reste, André Terrasson marque si nettement les lignes de son cadre, qu'on les peut noter par de simples citations. *Motifs* de travailler à se connaître : — « premièrement, parce que le défaut de cette connaissance engage les hommes dans plusieurs partis peu sortables à leurs capacités » (quatre paragraphes sur le détail de ces partis) ; — « rien, en second lieu, de plus nuisible au salut que de ne se connaître pas, parce qu'on est tenté dès lors de s'exposer à mille occasions de chuter » (suivent ces occasions) ; — rien, en troisième lieu, de plus nuisible, parce que « ce défaut de connaissance empêche qu'on ne demande à Dieu les grâces proportionnées à ses devoirs spirituels » (suit une explication de l'inefficacité des prières). *Moyens* de se connaître : « On ne peut parvenir à se connaître que par trois moyens également nécessaires : en recourant à Dieu, en consultant le prochain, en s'étudiant soi-même ». — « 1. En recourant à Dieu..... » ; en effet, mes frères, etc. » — « 2. Cependant, quelque efficace que soit ce premier moyen...., il faut en ajouter un second, qui consiste à consulter le prochain. En ce point, tous les hommes peuvent être nos maîtres, les uns par la voix des paroles, les autres par la voix des actions : par la voix des paroles, ce sont les directeurs, les prédicateurs, nos amis, nos ennemis mêmes ; et, pour entrer dans quelques détails..... » (suit le développement de ces quatre chefs) ; par la voix des actions (ici quelques mots à peine, après lesquels il se résume) : « consulter le prochain, soit dans ses paroles soit dans ses actions, second moyen d'arriver à la connaissance de soi-même ». — « 3. Le troisième est d'étudier son propre cœur : *a*) dans ses actes extérieurs, *b*) dans ses inclinations intérieures.....». Il n'est pas surprenant que l'orateur, après ces développements sans cesse renouvelés, ait épuisé déjà le temps au-delà duquel l'auditeur se fatigue. Le dernier point est donc traité en quelques lignes, sous forme de péroraison, pratique générale en ce temps, et dont Gaichiés avait déjà fait la spirituelle critique. — « Il ne vous restera plus alors qu'à apprendre quel usage vous devez faire de la connaissance de vous-mêmes. C'est de quoi j'aurais voulu vous entretenir dans un troisième point ; mais j'aime mieux le retrancher que de vous fatiguer. J'aurais réduit

tous ces avantages, que nous devons tirer de cette connaissance, à deux chefs principaux : à nous humilier et à nous guérir..... » (293). On demeure confondu, en songeant qu'un auditoire ordinaire pouvait entendre avec intérêt, et suivre avec fruit, un pareil entassement d'idées. Il y a là un excès qu'on ne saurait méconnaître, mais qu'il ne faut pas apprécier selon notre façon actuelle de voir. Somme toute, de telles œuvres sont imposantes, par le travail même qu'elles ont coûté, par le fini de l'exécution, et par l'impression produite. Elles donnent l'idée d'un genre très-haut et très grand, qui se trouve quelque temps en harmonie avec les âmes contemporaines, et qu'on eut le tort seulement de garder, quand cette harmonie fut détruite. Tous les sermons d'André Terrasson ne sont pas à ce point complexes : mais on voit le genre et l'école.

Traditionnel dans la composition, l'orateur l'est encore dans le choix des sujets, et il a ceci de commun avec tous les autres. La prédication roule toujours dans le même cercle moral, avec parfois des vues inexactes du dogme qui décèlent l'oratorien. Cependant (et cette pratique lui est personnelle, parce qu'elle résulte de son tour d'esprit), il s'intéresse moins au détail, et fait une plus large place au raisonnement. Ce n'est pas ici qu'il faut s'attendre à rencontrer des renseignements très précis sur l'état des mœurs : il ne se permet que des « portraits vagues et éloignés » (429). Son homélie sur « le Lazare » est un sermon sur l'impureté, qu'il désigne vaguement par le terme de « péché d'habitude » (411-sqq). On aurait tort même de chercher des précisions piquantes dans son discours sur « l'éducation des enfants » (407-sqq). Il raisonne plutôt qu'il ne peint. A peine, çà et là, quelques traits contre les incrédules (520, 521, 320, etc), contre les chrétiens mondains (490, 498, 314, 65, 68), quelques allusions discrètes aux défauts de certaines professions : au barreau et aux juges (282, 400, 489), aux commerçants et aux domestiques (490), aux pères et mères (308, 407-8), aux nobles et aux riches (312), aux femmes (66), aux enfants (284), aux prêtres enfin (282, 401) et aux directeurs faciles (125-6, 138-9, 288), ces derniers traits plus nombreux et plus mordants, comme il convenait à un oratorien.

Mais ce n'est point là son genre de morale. Il défend les

bonnes mœurs, non par le spectacle étalé des vices du siècle, mais par des arguments qu'il puise au fond même de son sujet. Plus souvent encore, il réfute, et la trame toute entière de plus d'un sermon n'est composée que d'objections et de répliques. « Mais, dira-t-on..... » (144); « un second préjugé.....» (145); « mais je sens l'objection que vous êtes prêts à me faire..... » (150); « mais, que faire? nous répondront-ils ?..... » (151). « Qu'avez-vous donc maintenant à nous alléguer, prévaricateurs » (64)? « A cela vous me répondrez peut-être..... aussi, sentez-vous trop bien le faible de cette objection pour y insister longtemps..... etc. » (65). Cette sorte de philosophie, que Bourdaloue lui-même avait mise à la mode, et qui chez le maître laissait encore place aux portraits, tend ici à les remplacer. « La philosophie, disait Terrasson l'Esprit, fait pour ainsi dire l'esprit général répandu dans l'air, auquel tout le monde participe sans même s'en apercevoir[1] ». Le raisonnement est dès lors plus goûté que le dogme, les Pères et l'Ecriture; et il est nécessaire, dès qu'il n'est pas employé seul : mais le temps viendra où les prédicateurs, poussant le principe à l'extrême, ne voudront plus que raisonner; et comme la seule morale se prête sans conteste au raisonnement, on ne fera donc en chaire que de la morale pure et toute philosophique.

Nous avons parlé d'écarts dans le dogme. Discussions sur la grâce (323), sévérités sur l'Eucharistie, excuse des chrétiens qui diffèrent de la recevoir (432), louange des confesseurs qui les retardent (503); c'est toujours le fond janséniste, qui trouve un facile accès dans les intelligences oratoriennes; et, enfin, les invectives contre le théâtre (283, 319, 404, 442) ou l'irréalisable rêve d'un retour aux austérités du christianisme primitif (64, 68, 69, 126, 140, 320, 432, etc.) devaient se rencontrer ici, pour achever le compte de ces tendances. Elles n'empêchent pas André Terrasson d'être un homme de mérite; il n'en a pas moins, par son zèle et par son talent, honoré son ministère. S'il eût fourni une carrière plus longue, nul doute qu'il eût perfectionné encore un genre

---

[1] Cité par SAINTE-BEUVE, *Lundis*, IX, 404.

qu'il cultivait avec tant de succès : mais André semble se survivre à lui-même, et comme se « prolonger » et se grandir en son frère Gaspard.

III

Avec son frère, en effet, Gaspard a bien des traits communs, plusieurs atténués, la plupart développés ; il a aussi sa manière propre.

De son frère, il garde la simplicité polie, avec un goût plus marqué pour l'image. Par simplicité polie, il faut toujours entendre cette façon vague et noble de dire les choses, qui s'impose alors à la parole publique, plus encore qu'à la conversation des honnêtes gens. Gaspard Terrasson, formé dans le goût classique, ne conçoit pas l'éloquence sans le choix des termes, sans la tournure rare ou neuve. Il relève, par la pompe de l'expression, les détails bas où son sujet l'engage, et, par la noblesse des épithètes, les vocables trop communs. « Les *édifices* que vous habitez, les riches étoffes dont vous êtes revêtus, ces meubles *précieux* qui embellissent vos maisons, ces *magnifiques* équipages, qui se *forment* et qui se *rendent* au premier ordre que vous leur donnez, sont le prix d'une multitude de *soins accablants*. Qui pourrait dire ce qu'ont coûté de sueurs et de fatigues les plats que l'on sert sur vos tables ? C'est sous les ardeurs du soleil, parmi les rigueurs des saisons, que les plus *vils* légumes, les herbes les plus communes ont été semées, cultivées et recueillies pour vous » (914). S'il ne croit pas pouvoir assez noblement dire, il s'excusera, et dira bien tout de même. « Passez-moi, mes frères, quelques exemples familiers ; j'aime mieux qu'on m'accuse d'être bas et rampant, que de supprimer des instructions qui peuvent être utiles..... Ce n'est pas un péché de préparer un repas, *même somptueux* ; ce n'est pas un péché de vendre publiquement une *liqueur* ; mais, je vous le demande, si l'on étend cette *profession* jusqu'à la *rendre favorable* à l'impiété..... » (920). « Ah ! *si la gravité de la chaire me le permettait*, je vous les représenterais [et il les représente incontinent en termes assez re-

levés], n'ayant point d'autre occupation chez eux que de se reposer, de compter leur argent, de penser à leurs revenus, de *s'endormir sur des projets chimériques* ; ou bien vous les verriez dans le public *se multiplier à chaque pas*, *renaître* à tous moments dans tous les quartiers d'une ville, errer çà et là, pour apprendre et pour dire des nouvelles, pour faire des rapports injurieux, quelquefois seulement pour se montrer. Que font la plupart des femmes du monde ? Je *n'ose presque entrer* dans ce détail : se parer, jouer, recevoir et rendre des visites, hâter la journée par *je ne sais quels* petits ouvrages *utiles seulement pour la vanité*, le luxe et l'ostentation..... » (965). On ne saurait plus efficacement démontrer que « le style le moins noble a pourtant sa noblesse. » Enfin, chez Gaspard comme chez André se retrouvent ces expressions châtiées que le siècle affectionne. « *Se travailler soi-même* par des soins superflus » (1037), « former dans son âme des cris puissants » (812) « que sera-ce si notre cœur cimente lui-même sa dureté » (930). « Pénétrer cet *infini* de désordres et de calamités etc. » (823).

Cependant nous l'avons déjà dit, Gaspard est plus accessible aux métaphores : il est vrai que ces métaphores sont communes, prises dans une sorte de répertoire conventionnel, et comme de seconde main. Le remords est un *aspic*, un *ver*, ou un *serpent*. « Chaque crime est un aspic qui lui suce le cœur » (901). « Tous ses crimes sont autant de serpents qui jusqu'ici s'étaient endormis dans son sein, vont se réveiller à la première lueur *du soleil de justice*, pour l'irriter par leur morsure » (1021). La réputation est « un vent brûlant » (882) ; les tourments et le désespoir s'offrent à lui sous la forme d'un « poids immense » ou d'un « torrent de feu » (1021). Les puissances de l'enfer lui semblent « des lions rugissants » (966) ; l'habitude du péché, une chaîne de fer, dont vous ne pourrez plus vous débarrasser que par miracle(1036). La grâce est un « océan » : « Si quelques gouttes de ces *rosées célestes* causent dans l'âme des impressions si vives, qu'elles font regarder comme de la *boue* tous les biens de l'univers, que sera-ce de cet *océan* où elle se plongera, où elle se noiera sans jamais l'épuiser » ! Au reste, si ces métaphores paraissent conventionnelles, c'est que l'orateur les puise à une source commune et pour ainsi dire « banale » ; et presque

toujours ce sont des réminiscences de la Bible. « L'homme est semblable à une fleur qui tombe, à une herbe qui se dessèche, à une eau qui s'écoule, à un trait qui s'enfuit, à la trace d'un oiseau qui s'envole, à la poussière que le vent emporte, à l'écume légère qui est dispersée par la tempête, au souvenir d'un voyageur qui passe, et qui n'est qu'un jour dans un même endroit » (870). « Ses œuvres sont un airain sonnant, ses prières un son qui frappe l'air » (1237). « Ici c'est un pressoir, où l'on foule le vin de la colère du Tout-Puissant; là c'est une cuve immense, d'où le sang sort avec une telle abondance, que les chevaux en ont jusqu'au mors » (1277). Tirée de ce fonds, la métaphore est commune ; elle n'est pas encore ambitieuse ; et Bourdaloue même ne la dédaigne pas [1] : néanmoins, il n'y a pas de pente plus rapide vers la préciosité que la métaphore; et la métaphore se gâte, dès qu'elle n'est point préservée par un goût exquis ou par un solide jugement.

Une autre habitude bien classique, c'est la clarté : de là ce besoin oratoire d'éclaircir l'idée en la répétant; familière à André, cette méthode l'est plus encore à Gaspard. « Un argent qui, selon la première institution de la nature, ne vous appartient pas plus qu'aux pauvres,..... un argent dont vous vous êtes rendus indignes par vos péchés,..... un argent qui, en remontant à son origine, ne paraîtrait peut-être pas trop bien acquis; un argent que vous devez regarder comme un démon d'iniquité, et qui a été pour vous la source de tant de misères; un argent que Dieu, par le mépris qu'il en fait, abandonne aux plus méchants; un argent que Jésus-Christ a maudit dans l'Evangile, que vous n'emporterez point avec vous dans le tombeau..... etc. » (1004). « *Je veux que jusqu'ici*

---

[1] « Le sang de Jésus-Christ a une *voix*, comme le sang d'Abel..... Oui, mes frères, le sang de cet Agneau sans tache *a crié* aujourd'hui sur nos autels » (II, 478). « Avoir un cœur de bronze » (II, 484). « Aller contre le torrent du monde » (II, 534). « Mille peines que nous ne pouvons éviter, c'est pour nous la portion de ce calice que Dieu nous a préparée. Nous *avalons* tout cela, permettez-moi d'user de cette expression, et, de quelque manière que ce soit, nous le *digérons*..... » (II, 548). « Déjà notre France étoit inondée de ce torrent impétueux [Attila], qui répandoit partout devant soi la terreur, et portoit le ravage et la désolation » (II, 555), etc.

vous soyez abandonné au péché sans retenue et sans réserve; que vous en soyez esclave jusqu'à la tyrannie, que vous y soyez engagé comme par état et par nécessité, que tout ce qui vous environne vous sollicite et vous entraîne, que votre cœur en soit tout possédé, que vos sens en soient épris, que tous vos désirs vous y conduisent et vous y précipitent, que le péché vous soit si familier qu'il fasse en quelque sorte votre caractère, que vous l'ayez pour ainsi dire converti en nature : *cependant le péché qui vous lie me paraît lui-même lié et captif;* je sens qu'il n'a de force qu'autant que vous lui en donnez, qu'il ne vous tient et ne vous assujettit que parce que vous le voulez; qu'au moment que vous reprendriez la possession de votre cœur, que vous remettriez en œuvre votre raison et votre foi, que vous commenceriez à agir en homme et en chrétien, je sens, dis-je, que ce péché perdrait tous ses droits, et que ce fort armé se trouverait à l'instant dépouillé, qu'il n'aurait plus d'action ni d'empire sur la volonté » (1013). On pourrait, peut-être, dire en deux phrases (et elles y sont, nous les avons soulignées) ce qui tient ici quinze lignes. En tout cas, destinés à un auditoire moyen, ces détails accumulés, ces redites variées sont indispensables. Et ce serait une préciosité excessive que de se serrer jusqu'à la plus simple et la plus obscure expression ; c'est être précieux que d'estimer, avec Madame de Lafayette, « qu'une période retranchée d'un ouvrage vaut un louis d'or, et un mot vingt sols » : à ce compte l'art suprême serait de ne rien dire. Boileau, plus sagement, n'exclut que « ce qu'on dit de trop », et ce n'est jamais trop dire, que de se faire entendre.

Enfin, comme son frère, Gaspard est emporté par le zèle, et cette ardeur se voit mieux dans son style, plus varié, plus abondant, plus animé aussi.

Je laisse les apostrophes classiques : « O présomption, que tu nous coûtes de maux » (869) ! « O charité, ô humilité, ô pénitence, venez vous montrer à eux..... » (931) ! « Ah ! péché ! dépêche encore un instant ton triomphe, et laisse-moi le temps.....» (1109). Ce procédé envahissant reste cher aux orateurs sacrés du dix-septième siècle, mais n'échauffe guère leur style. Si l'on veut juger la chaleur vraie de Gaspard Terrasson, il faut le suivre pas à pas dans chaque discours, et, dédaignant l'éclat factice des mots, se laisser prendre à l'impétueux cou-

rant des idées. « Hé quoi, Chrétiens ! cette espèce d'homicide vous paraît-elle mériter quelque grâce ? Quoi ! dans les états les moins policés, il y aura des lois sévères contre les malfaiteurs, on punira du dernier supplice un seul larcin ou un seul homicide, on sera reçu en justice à demander une réparation infamante d'un léger affront ; et vous croiriez que dans le royaume de Jésus-Christ, dont Dieu est le législateur, dont les lois sont la charité, dont le tribunal est la justice essentielle, dont tous les biens sont éternels, dont tous les sujets sont frères, — il vous sera permis d'empoisonner impunément, de ravager, de faire mourir pour l'éternité ? *et qui* ? des âmes rachetées par le sang d'un Dieu ; des âmes qu'il chérit, qu'il favorise et qu'il veut sauver ? *non*, *non*, pécheurs..... etc. » (1081). « Venez donc maintenant, venez justifier, si vous le pouvez, ce commerce criminel, qui se fait dans le monde, de tout ce qui peut irriter et assaisonner la volupté. Dites, si vous l'osez, que ces spectacles, ces assemblées mondaines, où tout, jusqu'au silence, parle le langage de la passion, que ces chants voluptueux, qui amollissent le cœur et insinuent doucement le vice ; que ces lettres, où le cœur s'explique avec tant d'artifice, que ces regards meutriers, par lesquels on se renvoie avec tant de fureur les traits les plus empoisonnés, que ces peintures que vous exposez dans vos maisons, que ces entretiens, où chacun se pique d'exprimer avec plus de grâce ce qu'on ne sent déjà que trop : dites que tout cela peut se faire sans péché et sans scandale. Appelez, si vous le voulez, morale outrée, délicatesse mal entendue, ce reproche..... Traitez de scrupuleux et de dévots ceux qui, etc. : pour moi, j'ose avancer avec saint Chrysostome, qu'une femme se rend coupable d'adultère si elle est... , etc. ; que c'est en vain qu'elle allèguera pour sa défense que... ., etc. ; et que, quand même ces sortes de modes ne produiraient pas toujours l'effet que je dis, il ne suffit pas...., etc. ; et qu'on ne vienne pas dire que..... etc » (1081-2). Tous ces passages, dont à la fin nous n'avons noté que les mouvements de style, sont dans le même point d'un même sermon ; qu'on ouvre au hasard le livre, on s'apercevra que c'est ici le ton général ; nous y reconnaissons cet élan irrésistible, qui, chez Bourdaloue, entraînait l'auditeur et ne lui permettait pas de respirer. Il y a de plus, dans ce style, des vivacités d'expression, des cris spontanés qui

enlèvent. « Non contents de dire dans leurs cœurs qu'il n'y a point de Dieu, ils le disent dans toute leur conduite ; et je soutiens que, si l'athéisme prenait aujourd'hui le dessus du monde, il n'y aurait presque rien à changer dans sa forme et dans ses mœurs, *Ah! Dieu!* faut-il que le péché insulte ainsi à la gloire de votre nom » (930) ! De tels passages, qui se rencontrent dans les sermons d'André, forment presque le tissu de ceux de Gaspard : et, somme toute, par cette progression vive et naturelle, par ces cris du cœur, comme par cette correction tempérée et ces redites utiles, c'est à l'école de Bourdaloue que ces deux orateurs se rattachent encore, malgré la modernité de quelques formules, et la recherche accidentelle de quelques tours.

Comme prédicateur aussi, Gaspard Terrasson ressemble beaucoup à son frère : à peine est-il besoin de dire qu'ils divisent et composent tous deux pareillement, à la manière de l'époque. Les partitions de Gaspard sont toujours naturelles et rigoureuses, parfois énormes (et alors il invite l'auditoire à se reposer, 964), parfois coupées de digressions qu'il juge « nécessaires » (1180), parfois abrégées (917, 948), parfois dissimulées sous la forme d'une homélie qui les déguise mal. Mais l'essentiel de ces sermons, c'est encore et toujours la morale. Les neuf derniers sermons sur les *Mystères* (ce détail est significatif) n'ont en propre qu'un exorde, et l'éditeur renvoie, pour le corps du discours, à des pièces d'Avent ou de Carême qui n'ont, avec le mystère ou la fête, qu'un rapport très lointain. Le discours moral sur la mort (jeudi de la quatrième semaine du Carême, 1009) peut servir pour le jour des Morts, à condition de passer une phrase que l'auteur désigne dans une note (1010). Et, ici encore, cette morale se fonde volontiers sur le raisonnement. Peu à peu se relâchent les liens nécessaires qui unissent la morale au dogme : tout d'abord, on explique les vérités morales, en supposant le dogme connu et admis ; bientôt, on fondera les vérités morales sur la raison pure, pour les rendre plus acceptables aux âmes déjà travaillées par la philosophie.

Les sermons de Gaspard, plus encore que ceux d'André, accusent le commencement de cette logique évolution. A ce point de vue, plusieurs discours sont caractéristiques. En

voici un sur le travail. Selon notre orateur, il faut travailler, sans doute d'abord parce que Dieu l'a voulu, — et on nous fait voir surtout les motifs *raisonnables* de ce commandement : sauvegarde de la vie corporelle, pratique de la pénitence, éloignement du péché, — mais de plus et principalement, on prouve que la paresse est une injustice pour le prochain et pour l'Etat. « N'est-ce pas ainsi que les païens même en ont jugé ? Vit-on jamais, sous les consuls romains, un monde entier d'oisifs et de désœuvrés comme il en est parmi nous ?..... Nous ne sommes plus dans ces temps de la république, où les sénateurs romains passaient de la culture de leurs terres aux plus illustres assemblées » (915-916). Voilà sans doute le langage et les exemples familiers de la philosophie. Mais poursuivons. Il faut travailler, de quelle manière ? — Premièrement, sans nuire à personne : ainsi, le labeur du comédien ne saurait satisfaire à la loi du travail, ni souvent le labeur des marchands, ni quelquefois l'occupation, plus noble et plus relevée, du magistrat ou de l'écrivain ; — secondement, pour son profit personnel, dont le principe et la mesure est le profit spirituel. « Travailler pour le mal, est-ce un péché contre l'Evangile ou contre la probité païenne » (920) ? L'auteur hésite à le décider, et presque toutes ses applications dérivent de la philosophie autant que de la foi. Il faut travailler enfin, dans quel but ? le but du travail, c'est Dieu, et l'occasion s'offrait ici d'aborder et d'épuiser le côté dogmatique du sujet : le sermon tourne court, parce que les deux points précédents ont pris trop de place, et s'achève par une question pratique sans lien visible avec la proposition annoncée, « c'est de savoir si le travail est une raison légitime pour dispenser du jeûne » (923). Le sermon sur « la bonne conscience » n'est pas conçu autrement. « J'espère, dit l'orateur au début, le traiter avec d'autant plus de succès, que je prendrai *toutes* mes preuves dans *vos propres sentiments* » (1243). Et il s'applique si bien à philosopher, que des citations de Sénèque lui viennent à la bouche (1244). Voici un sermon sur la foi, tout appuyé encore sur des raisonnements, et tourné en morale dès le second point. L'homme doit se soumettre à la foi, parce que, de toutes « les voies » capables de guider son esprit, « il n'y en a pas de plus de *convenable* que la foi » (1300). — Premièrement, elle

assujettit la raison; celle-ci, dans le principe, ne voulut point croire ce qu'elle voyait; il *faut* donc que notre *justice* aujourd'hui consiste à nous faire croire ce que nous ne pouvons pas voir » (1301). — Deuxièmement, elle remplace la raison : la raison, nous ayant trompé dès l'origine, « ne pouvait plus nous servir de guide..... ; la foi se substitue, elle prend le flambeau » (1301). — Troisièmement, la foi nous sauve, tandis que l'emploi de la raison ne peut rien changer, ni à notre nature ni à notre destinée. « Ce sont là, mes frères, les *raisons sur lesquelles* j'établis l'obligation de se soumettre à la foi » (1302). Or, ces raisons, toutes de *convenance*, tendent moins à démontrer, enseigner, éclaircir un point de dogme, qu'à marquer des règles de conduite, des préceptes moraux, et, en définitive, comme s'exprime l'orateur, les « devoirs de la foi » ; et, dès le second point, la tendance du sermon devient plus visible. « Il faut marcher selon la foi » ; or, le siècle ne vit pas de foi, il est corrompu dans ses œuvres ; et c'est l'inévitable détail de ces œuvres qui va remplir cette dernière et longue partie.

N'exagérons rien pourtant, et ne laissons pas croire que Gaspard Terrasson, si exclusivement moraliste et si obstinément raisonneur, soit un partisan ou un précurseur de la morale indépendante. Il faut lire (1357-8) ses tirades indignées sur l'impuissance de cette prétendue morale; et (1358-9) voir comment au contraire, d'après lui, toute la morale chrétienne pourrait se déduire du dogme, ou, en d'autres termes, comment « en établissant notre renaissance en Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre rédemption par son sang, notre sanctification par son esprit, notre gloire par notre union avec lui », nous proposons « en même temps tous les devoirs de la vie chrétienne » (1358). Mais, en dépit de cette maxime sincère, l'orateur le plus souvent suit une méthode inverse. La morale chrétienne est si parfaite, que non seulement elle suppose, mais encore elle prouve la foi; développer tous les points de la morale, c'est traiter toutes les questions du dogme; la morale admise, il faut admettre le dogme, comme on remonte de l'effet à la cause. « Je m'offre de démontrer que toute la morale en sort [du dogme] comme de son principe, et que, si l'on convient que cette morale est juste, vraie, essentielle, il faut que l'on m'accorde, *jusqu'à un*

point (sic), tous les dogmes de cette religion » (1358). Le nœud de la question est tranché. Si les prédicateurs du dix-huitième siècle, et leurs prédécesseurs immédiats, « moralisent » par tendance littéraire ou par nécessité sociale, ils ont encore une troisième raison plus décisive, qui est entièrement théologique : ils croient sauvegarder directement le dogme, en courant au plus pressé, qui est de guérir le débordement des mœurs; ils estiment que le cœur gâte l'esprit, plus souvent que l'esprit ne gâte le cœur. Que si le raisonnement intervient dans la discussion, c'est que les esprits du temps le comprennent mieux qu'ils ne comprennent l'Ecriture ou les Pères. « Je ne vous dirai point que le précepte [de la confession] en est clairement marqué dans l'Evangile ; vous ne me demandez pas non plus que je charge mes preuves de cette longue chaîne de traditions qui démontre, etc..... *J'en reviens toujours* et *je me borne* à dire, que cette loi est infiniment juste et infiniment sage..... » (1164).

Ainsi la morale, principalement appuyée sur la raison, telle est la matière des sermons de Gaspard. Mais ces raisonnements et cette morale prennent dans sa bouche une forme particulière, déjà remarquée en Bourdaloue. Ici, en effet, nous retrouvons la méthode d'André, un peu agrandie. Le meilleur de cette morale, c'est l'exposition des prétextes, et le meilleur de ce raisonnement, ce sont les réponses. Le sermon sur le travail est tissu d'objections et de réfutations. « Ne dites donc plus, mes frères, que les pauvres doivent travailler, et ne soyez plus si sévères censeurs de leur fainéantise..... Mais ne vous excusez pas sur ce que vous êtes riches : pensez que, quoique riches, vous n'en êtes pas moins pécheurs, et que vos richesses..... sont peut-être le plus grand de tous vos crimes..... C'est, direz-vous, parce que j'ai du bien, et que je puis vivre de mes revenus. Ah ! mon cher auditeur, ne parlons point de vos revenus, ni de vos biens : il est de notoriété publique que les grandes richesses sont presque toutes devenues le fruit de grandes usurpations. Vous avez du bien ! Eh ! c'est déjà le désordre et le malheur de l'Etat, que cette monstrueuse inégalité de fortune » (911-915). « Mais, ajoutez-vous, votre possession est légitime, aussi bien que l'usage que vous en faites. Ah! s'il est vrai que, selon le précepte de l'Ecriture, vous ne différassiez jamais le salaire de

l'indigent, et que tout ce que vous avez à votre usage fût exactement payé, ce serait une injustice de moins; mais tout retentit de ce que, au lieu de nourrir les pauvres, ce sont les pauvres qui vous nourrissent à leurs dépens ; parce que vous retenez le prix de leurs travaux..... Mais je veux que vous soyez en règle sur ce point; je demande toujours où est la justice que vous devez à un Etat, lorsque vous n'y rendez aucun service » (915) ? « Mais, *dira-t-on encore*, à quoi faut-il que je m'applique ? Ce n'est pas sans doute celui qui est en charge qui me fait cette question ; ce n'est pas le magistrat, etc..... Quel est donc celui qui demande que je lui assigne sa tâche et son œuvre?..... Ah ! si celui qui m'interroge est de bonne foi, qu'il vienne, et je lui offre plus d'œuvres qu'il n'en pourra faire. » (Suit un long détail de ces œuvres, 916).

Un autre sermon (sur les œuvres de la pénitence) est plus caractéristique encore. « *Et ne m'opposez point* que vous avez toujours redouté de trouver des gens [entendez des directeurs] qui ne font grâce sur rien, qui voudraient qu'on vécût au milieu du monde comme des solitaires, qui convertiraient volontiers les maisons et les familles en communautés ou en cloîtres..... Ne semblerait-il pas, mes frères, lorsque on parle de la sorte, que ce sont les ministres de la pénitence qui ont fait les lois du christianisme ?..... Si l'on use envers vous d'une rigueur opposée à l'esprit de Jésus-Christ...., je consens que vous vous souleviez contre nos décisions. Mais *appellerez-vous* une grâce, lorsque nous vous permettrons des amusements et des plaisirs qui pervertissent votre cœur ?..... Parce que vous n'êtes ni religieux ni solitaires, nous n'oserons plus vous prescrire...., etc. Ces exercices, *dites-vous*, ne conviennent qu'à des religieux. Ah ! que la pécheresse avait bien d'autres prétextes que vous !.... Après un tel exemple, *faudra-t-il que je vous écoute, quand vous me direz* qu'il n'est pas encore temps, que vous avez un engagement de famille, un époux, des amis à contenter..... Et moi je vous réponds, etc..... Mais, *objecterez-vous*, je veux bien ne plus commettre de crime ; du moins ne me refusez pas l'usage des plaisirs permis..... Vous ne voulez plus commettre de crimes ? mais est-ce là toute la pénitence ?..... Vous ne voulez plus commettre de crimes ? et moi je vous dis que vous voulez les commettre

encore, puisque..... etc. Que je n'exige pas, *dites-vous*, que vous vous donniez un ridicule dans le monde? Ah! vraiment, vous nous faites là un portrait du monde, bien propre à vous justifier de l'attachement que vous avez pour lui! Il est donc ridicule à un chrétien, à une chrétienne...., etc. Eh! mes chers frères, lorsque vous voudrez disputer sur ce point, nous ne serons point en peine de découvrir où est le ridicule..... Ces exercices, *dites-vous*, ne conviennent pas à mon état. C'est donc à dire que les devoirs de piété sont des exercices d'état ou de condition » (1113-6)?

On voit bien, d'après ces citations prises au hasard, la nature et la force du procédé. Il n'est pas nouveau dans la chaire; les disciples de Bourdaloue l'ont trouvé chez le maître; mais nul encore, après lui, ne l'a employé avec cette constance, avec ce zèle, avec ce succès.

L'on a pu constater, chemin faisant, l'abondance du « détail ». André, plus fin littérateur, ne s'embarrassait pas dans des précisions qui peuvent ôter au style quelque chose de sa dignité; il estimait qu'un sermon doit enseigner plutôt aux fidèles ce qu'ils doivent être que ce qu'ils sont. Telle n'est pas la pratique de Gaspard; et chez lui, comme chez Molinier, comme chez la plupart des Oratoriens, se retrouvent des traits de mœurs qui peignent au vif une époque. L'auditoire prenait autant de plaisir à ces portraits, qu'aux réfutations et aux invectives. « Vous aimez qu'on vous développe la morale; vous savez bon gré à quiconque vous l'a bien prouvée; nos invectives ne vous irritent point; et le meilleur discours, à votre avis, est presque toujours celui qui vous a le mieux combattus » (1254). C'est pourquoi Gaspard ne se fait pas faute de multiplier les saillies, et d'enfoncer les traits.

Voici d'abord un croquis général de la Régence : « Nous pourrions *marquer la date* où le libertinage est devenu le bel air du monde; où l'on a commencé de tenir des écoles publiques d'impiété et d'athéisme; où, non-seulement dans les compagnies du monde, mais encore dans certains rendez-vous publics, où l'on se rassemble sans se connaître, des personnes de tout âge et de toute condition, les femmes même, ont affecté de paraître ne rien croire; où enfin l'on a pu impunément et publiquement attaquer, critiquer, blasphémer, anéantir même, si cela se pouvait, la religion. Les *jours qui*

avaient précédé n'étaient pas exempts de tout désordre sur ce point ; mais ce désordre était plus caché, et beaucoup moins répandu. D'où est venu le changement, et quand est-ce qu'il a commencé ? Vous le direz mieux que moi, mes frères. Ç'a été lorsque le crime et la volupté ont eu une libre carrière ; que l'adultère n'a plus été, pour les femmes même, un crime déshonorant; que mille autres horreurs sont devenues plus communes ; et que la cupidité fit, surtout dans cette capitale, cet éclat qui jeta un si grand ridicule sur nos concitoyens. Nous nous souvenons que, dans ce temps-là, les sacrements et les exercices les plus saints de la religion furent beaucoup plus abandonnés ; tous les pasteurs se plaignirent que les Pâques étaient beaucoup moins fréquentées, et l'on sentit dès lors ce que la religion allait perdre de son lustre et de sa fécondité » (1052). En effet, l'incrédulité faisait chaque jour des progrès inquiétants. « Où est aujourd'hui l'esprit de Jésus-Christ ? où se manifeste-t-il ? A voir le monde tel qu'il est, dirait-on que c'est l'Eglise chrétienne, qui fut formée par le Saint-Esprit ?..... La religion, hélas ! ne trouve plus d'entrée dans les esprits ni dans les cœurs ; on lui a substitué l'ignorance et l'incrédulité. Les pères ne l'apprennent plus à leurs enfants, on ne s'en entretient plus dans les familles, on aurait honte d'en parler dans les conversations, si ce n'est peut-être pour la décrier et pour la combattre » (1320).

Sans doute, la doctrine est toujours prêchée. « Je vois, il est vrai, des prédicateurs de la foi, des écrivains de la foi, des défenseurs de la foi ; nous ne manquons point de gens qui nous ouvrent les Ecritures, qui annoncent Jésus-Christ avec liberté..... Toutes ces connaissances ne produisent que des livres et des écrits, des dissertations et des sermons » ; or ce sont des œuvres que Dieu demande, alors comme toujours : « c'est la prière, c'est la pénitence, c'est l'humilité, c'est la pauvreté, c'est la conversion du cœur, c'est la charité » (1307). Que peuvent du reste les écrits apologétiques, contre l'invasion des écrits répandus par l'incrédulité, livres « qui combattent ou qui semblent affaiblir nos dogmes » (1304), livres « qui enseignent l'art d'allumer les passions et de commettre des crimes » (1087). De plus, afin que nul n'en ignore, des prospectus distribués dans les foules indiquent au public cette pâture à sa curiosité malsaine, cet

élément nouveau à sa corruption. « C'est une chose à voir, que ces feuilles volantes, que des marchands d'un certain ordre répandent parfois dans le public, et dans lesquelles ils exposent les détails des ouvrages qu'ils mettent en vente..... C'est comme s'ils disaient à tout un royaume : Mon état n'est point de fournir à personne le nécessaire ; je me déclare uniquement l'inventeur et le distributeur de toutes les superfluités et de toutes les mondanités qui peuvent amuser l'esprit des femmes, ou des hommes qui leur ressemblent ; celles qui sont les plus voluptueuses, qui se distinguent le plus par leurs intrigues criminelles, qui ne veulent paraître en public que pour se faire des adorateurs, connaissent bien mon nom et ma demeure..... » (920).

Le scandale se généralise et s'enhardit, parce qu'il part de haut ; et les grands en sont les premiers fauteurs. « Hé ! mes frères, qu'est-ce qui donne cours aujourd'hui à la licence et au scandale ? Qu'est-ce qui accrédite tous les divertissements profanes ? Qu'est-ce qui met en honneur les plus honteuses voluptés ? Ah ! si l'on renvoyait tous ces excès au petit peuple, qui de vous oserait se les permettre ? Mais personne n'en rougit, parce que ce sont les gens de qualité, peut-être ceux qui possèdent des charges, quelquefois les dames de distinction, qui les approuvent et qui en font gloire » (1083-4). A la corruption, les grands joignent la morgue, « jaloux jusqu'à l'excès du respect des peuples, délicats sur les plus légères bienséances, durs et impitoyables sur les misères d'autrui, emportés dès qu'on les offense, censeurs cruels de tout ce qui peut leur faire ombrage..... » (873). La révolution se fera plus tard, parce qu'ils auront inspiré la convoitise et la haine. On se demandera pourquoi ils ont le privilège de la jouissance, et quels sont leurs droits particuliers au respect. « Vous ête noble ; mais avant que de vous estimer, souffrez que l'on vous demande si vous avez du discernement, de la conduite, un bon esprit, un cœur bien placé, une âme *bienfaisante*, de la douceur dans le caractère, surtout de la vertu et de la piété.... ; pour ce qui est de l'estime, on veut vous connaître, avant que de la donner » (870).

On ne les estime déjà plus ; mais on les imite si on peut ; et l'on peut, quand on est riche. « L'amour de l'argent domine cette génération. Je sais, mes frères, que vous faites votre

capital de gagner et d'avoir de l'argent. L'on dirait, à voir toutes les mesures que vous prenez pour ce qui regarde la vie présente, que vous n'en reconnaîtriez point d'autre..... Tout ce qui dépend de vous n'agit et ne se détermine que par ces impressions » (921). Avoir de l'argent par tous les moyens, édifier sa fortune, s'il le faut, sur le sang et sur les crimes, c'est l'ambition commune et la pratique générale. « Nous sommes arrivés à des temps, où une vertu et une probité opulentes peuvent être légitimement suspectes..... » (915). Mais il faut jouir, et vivre dans le luxe ; il faut étaler un train de maison, et un appareil qui attire les regards ; il faut que « ce riche, qui peut-être ne fait rien, prodigue ses sommes à entretenir un monde de serviteurs, plus fainéants et plus inutiles que lui ; qu'il occupe un immense terrain à lui produire des arbres et des fleurs pour lui récréer la vue ; que, pour contenter son imagination, il ait le plaisir de voir dans ses appartements plus de richesses qu'il n'en faudrait pour tirer de la misère des villes entières ; qu'il se fasse traîner à grand bruit, pour attirer la curiosité du public » (898). L'argent et l'oisiveté sont les agents les plus directs de la corruption ; et l'oisiveté règne dès lors en France. « Ce qui fait notre douleur, c'est de voir presque toute la jeunesse de quelque distinction indignement désœuvrée.....C'est de là que naissent toutes ces horreurs, qui jusqu'à nos jours étaient presque ignorées..... C'est parce qu'on n'a rien à faire, qu'on s'occupe à faire beaucoup de mal » (913).

Telle est, d'après Gaspard Terrasson, la responsabilité des classes dirigeantes. L'Eglise, toujours d'après lui, donnait alors un spectacle peu fait pour enrayer le mal. Sans doute il y avait des pasteurs zélés. « Le salut des pécheurs est toujours le plus grand zèle de l'Eglise. A qui adressons-nous la parole, lorsque nous prêchons ?.... Ne semble-t-il pas que nous abondonnions les justes, que nous *affections de passer* tout ce qui ne servirait qu'à leur *instruction*, et que nous la soyons occupés qu'à ramener et à convertir les pécheurs » ? Mais, éconduits souvent dans leur ministère, les pasteurs abandonnent les devoirs de leur charge les plus importants, comme le soulagement des pauvres. « Les pauvres ne sont point soulagés...., les pasteurs succombent sous la multitude... , ils n'osent presque vous aborder, ni vous représenter les

besoins de leurs paroisses..... » (905). « Pasteurs, prédicateurs, conducteurs d'âmes, faites à ces riches une salutaire violence ; ne vous rebutez point de leur résistance ou de leurs refus » (906). D'autres, plus coupables, remplissent mal le ministère de la confession. Ce sont « des distributeurs aveugles, qui n'approfondissent rien, qui n'exigent aucune condition, qui font grâce sur tout, qui donnent l'eau à la première sommation, ou plutôt qui la foulent aux pieds (selon l'expression d'un prophète), par le mépris qu'ils en font, et par celui auquel ils l'exposent » (984. cf. 1214).

A de tels prêtres, l'oratorien fait entendre de rudes leçons. « Qu'on ne vous accuse point de vous intéresser plus..... aux soins de la vie temporelle qu'à l'accomplissement de l'œuvre du Seigneur ; qu'on ne vous impute point de chercher, dans vos fonctions, plutôt ce qui peut fournir à l'aliment corporel et peut-être à la cupidité, que la conversion des pécheurs ; et qu'on ne puisse pas dire que vous préférez vos aises et votre repos au fonctions du ministère..... » (987).

Vaines paroles ; le mal est profond et invétéré. Dès longtemps, on entre dans l'Eglise sans vocation, pour obtenir des bénéfices. Les parents engagent « un fils, un parent, un ami, dans un ministère où son ignorance et ses désordres feront la perte d'un million d'âmes » (1083). « Il faudrait pour soulager une famille, placer un fils dans l'état ecclésiastique, lui procurer un bénéfice ; les amis offrent leur crédit, l'occasion est belle et séduisante ; mais ce fils a d'autres inclinations et d'autres vues ; son insuffisance et ses dérèglements sont connus » (1255). Qu'importe, si l'état ecclésiastique est honorable et profitable ? En sorte que, « pour un vil intérêt ou pour la satisfaction d'une épouse injuste, on force la vocation de ses enfants » (1269). De là tant de désordres dans l'Eglise. De là les abbés de cour, les ecclésiastiques oisifs et paresseux, pour ne pas dire pis, qui arrachent à l'Eglise des « larmes amères », car « ses fonds les plus clairs sont employés à l'entretien, peut-être au faste, de ceux qui la déshonorent par l'inutilité ou même par le dérèglement de leur vie » (918).

Dans une société si mal conduite, quel sera le désordre moral ! Les institutions publiques et religieuses, les « classes dirigeantes » manquent à leur mission ; la famille pourrait exercer encore une influence bienfaisante. Mais, d'abord, les

enfants sont élevés en païens. « Moyens d'acquérir des richesses, d'étendre leur domination, de dissimuler une injure, de se défaire d'un rival, de s'étourdir sur l'avenir, c'est ce qu'ils apprennent dès l'enfance. On croit avoir beaucoup fait quand on les élève *comme des citoyens de l'ancienne Rome....*; et tout le fruit qu'ils tirent des exemples de tous ces grands hommes, se réduit souvent à en contracter les vices, sans en acquérir les vertus.....» (1402-3). De là une génération mauvaise. Les jeunes gens sont déjà fort corrompus ; cet âge même ne garde point de mesure ; « il s'affranchit de toutes les règles de la bienséance, il sollicite partout des complices et des témoins de ses débordements, il veut l'emporter en libertinage sur ceux de son âge ; et si ses propres péchés ne lui suffisent pas, on l'entend s'imputer quelquefois ceux-même qu'il n'a pas commis » (1084). Les mères de famille corrompent elles-mêmes leurs filles. Une mère, « sous prétexte de rendre sa fille aimable, lui fait en même temps oublier la modestie chrétienne, et la pare de tous les instruments du péché » (969). « On ne voit dans presque toutes les familles que des mères qui se reposent, qui se parent, qui jouent, qui ont une cour ouverte au fainéants » (1122-1123). Les couvents d'ailleurs ne suffisent plus à abriter les jeunes filles ; ces retraites laissent passer trop souvent l'esprit du monde ; « on ne les choisit point aujourd'hui avec assez de discernement ; et quelquefois les enfants, bien loin d'oublier le monde, en contractent toutes les passions.....» (1371).

La jeune fille, ainsi élevée, devient une femme très libre et très légère. Elle n'a d'autre occupation que sa vanité et sa beauté, et les soins qu'elle prend de sa personne sont incompréhensibles. « Quelque essor que les personnes sensées puissent donner à leur esprit, elles n'ont pu comprendre comment les femmes du monde (je dis celles qui ont quelque pudeur), comment, dis-je, elles s'entêtent de leur beauté et de leurs ajustements : car, sans parler du scandale qu'elles causent...., peuvent-elles penser qu'il y ait un seul homme (je dis même parmi les insensés qui les idolâtrent), qu'il y en ait un seul qui fonde son estime sur ces beautés dont elles se flattent, ou qu'elles tâchent, au défaut de la nature, de se composer avec art » (880)? Les meilleures en effet, « celles que l'on peut croire aimer encore l'honneur de leur sexe »

(ibid.), ne se font point faute d'appeler l'art au secours de la nature. « C'est à qui l'emportera en faste et en vanité..... Ce fard répandu sur votre visage est, dans mon idée, un masque combustible, qui dévorera vos chairs et qui vous rendra un spectre hideux ; ces vêtements, si immodestes et si superflus, sont la matière dont Dieu allumera le feu où vous serez ensevelies » (905-6).

L'amour du jeu égale, chez les femmes du dix-huitième siècle, l'amour de la parure (1269) ; elles jouent dans les cercles « avec excès », « avec frénésie » (1110) ; c'est leur occupation favorite, dans la vie molle et oisive qu'elles mènent. « Se parer, jouer, recevoir et rendre des visites, hâter la journée par je ne sais quels petits ouvrages utiles seulement pour la vanité, le luxe et l'ostentation, voilà ce qui partage leur temps » (965).

Cependant elles gardent encore, pour la plupart, certains dehors de religion ; la religion leur sied mieux qu'au sexe fort, qui la leur abandonne, ayant, « par une misérable disposition d'esprit, moins de pente à la piété que l'autre sexe..... On voit les maris abandonner à leurs épouses le soin de venir à l'église, d'assister aux mystères ou aux instructions, de vaquer à la prière, de fréquenter les sacrements » (1151). Ces apparences dévotes ne rendent pas meilleures les mères de famille. Si elles se convertissent avec éclat, c'est souvent ostentation pure ; « tout ce qu'on peut attendre d'une femme qui change de vie, c'est qu'on saura qu'elle a choisi un directeur, et qu'elle va quelquefois à l'église » (1121). Cette manie de direction enveloppait souvent des désirs frivoles ; ce moyen de salut n'était pris au sérieux que par le petit nombre ; et, parmi les femmes véritablement chrétiennes, quelques-unes apportaient à la direction un excès de mysticisme difficile à gouverner et à contenir. Et qu'attendre même de ces dévotes-là, qui, « opiniâtres par religion, disputent sans cesse avec leurs directeurs ; qui, de ce qu'elles ont appris au pied du crucifix, font la règle de leur conduite, préférablement aux sages avis qu'on leur donne ; et qui, donnant à quelques rêveries le nom d'inspiration, prétendent en imposer à des ministres habiles qui ont la charité de les entendre » (1375).

Ainsi constituée, imbue de tels principes, cette société

mène la France aux abîmes. Le peuple serait plus religieux et plus moral, mais il souffre; et bientôt, il cherchera les causes et les auteurs de sa misère. « Pourquoi faut-il que, dans un royaume ou dans une ville où l'on vit dans les mêmes lois, où tous les hommes *sont d'une même nature....*, un certain nombre de riches, qui souvent ne sont pas meilleurs que les autres, attirent tout à eux et regorgent du superflu, tandis que presque tout le reste gémit dans la misère et dans l'indigence » (898) ? Voilà donc la question nettement posée. Un grand nombre de familles « manquent de pain » *(ibid.)*; bien des pauvres « meurent de misère » (921) ; « l'on a vu, dans certains temps, le laboureur confier à la terre qui lui avait déjà manqué le grain nécessaire à sa subsistance » (1003). Les malheureux qui souffrent de ces maux font entendre dès lors les premiers murmures. « Si j'aborde les heureux du siècle, je ne vois parmi eux que faste, mollesse, que volupté ; si je descends chez les pauvres et chez les malheureux, je ne découvre que défiance, que *murmures*, que désespoir » (1140).

Loin d'être ému par cette sourde colère, le riche, que ces plaintes énervent, s'en sert comme d'un prétexte pour manquer à la loi de l'aumône. « Au lieu donc de nous plaindre, comme vous le faites souvent, de la hardiesse et de l'impatience des pauvres, vous devriez bien plutôt vous imputer à vous-mêmes de ne pas leur fermer la bouche en les secourant » (994). Mais ce siècle, sensible et philanthrope en théorie, montre dans la pratique une dureté cynique. Le siècle de Louis le Grand, d'allure si raisonnable, avait fait l'aumône très largement. Il avait eu des Vincent de Paul; il avait vu les plus beaux noms de France s'honorer par la pratique d'une charité touchante envers les pauvres et les prisonniers ; les auteurs ascétiques les plus répandus, non moins que les prédicateurs les plus en vogue, recommandaient alors la visite des prisons et des hôpitaux ; et c'est sans doute que l'usage général était d'y aller. Au commencement du dix-huitième siècle, l'usage n'était pas encore entièrement perdu ; notre orateur même croit devoir attirer sur ce point l'attention : « Le soin des prisonniers, des pauvres, des malades ! qui pourrait dire jusqu'où la charité est capable de se porter sur ce point ! Vous en serez vous-même le témoin, mon cher

auditeur, *si vous voulez y aller* » (916). « Ah ! sans doute, il y a dans la capitale de ce royaume des sociétés d'hommes et de femmes du monde, qui sont toutes employées au ministère des pauvres. Nous savons que, par leurs soins, les prisons s'ouvrent souvent pour l'élargissement des débiteurs, qu'on procure aux criminels des instructions et des soulagements qui les aident à supporter leur état, qu'on voit dans les hôpitaux des personnes de toutes conditions visiter les malades, les édifier par de saintes lectures, les exhorter même à la mort..... » (1006). Mais les gens de qualité, d'abord très assidus à ce ministère charitable, fuient les « assemblées de charité » si florissantes autrefois. « Ces assemblées, qu'on a vues autrefois (dit-on) si fréquentées, si respectées, si fécondes en libéralités ; ces assemblées, où les dames les plus qualifiées se faisaient gloire de partager les plus simples ministères pour la visite et le soulagement des pauvres ; ces assemblées, dis-je, *sont à peine connues aujourd'hui :* il faut s'y distinguer pour s'y rendre assidu, et peut-être en est-il qui croiraient que c'est une tache pour elles de s'y être présentées. Quoi ! dans une ville où l'on se flatte de probité et de vertu, on verra des académies de jeu, on saura qu'il y aura eu des assemblées scandaleuses ; les places publiques en ont retenti, les étrangers en ont été témoins, les ministres ont été forcés d'en faire le récit à la face des autels, l'Eglise même a levé la foudre, non pas pour écraser, mais du moins pour corriger les coupables ; et dans cette même ville, on aura honte de paraître dans la compagnie des justes, on craindra de passer pour charitables, et l'on se défendra du reproche d'avoir assisté aux jugements rendus pour la conservation des pauvres ! Elles sont languissantes, dit-on, ces assemblées. Que ne les ranimez-vous par votre présence » (1007) ? Ainsi, même les institutions charitables tombent en désuétude. La société, de plus en plus égoïste, jouissante en haut, envieuse en bas, sans frein religieux et bientôt sans foi politique, se désagrège : l'éloquence sacrée use ses dernières forces à lutter, sans succès, mais non sans gloire, contre les progrès de la corruption envahissante.

Il y a, comme toujours, dans ces invectives, trop peu de place pour le dogme. Et d'abord, Gaspard Terrasson écarte ou essaie d'écarter toute controverse, et se défend de « vouloir

jeter dans les âmes un trouble inutile » (1316). Il blâme violemment ceux « qui prennent un sujet de scandale des contestations qui troublent quelquefois l'Eglise » (982) ; ce n'est point lui qui songe à diminuer les effets du péché originel : « Quand vous n'auriez devers vous, mes chers auditeurs, que les suites du péché originel, je trouverais dans le fonds de votre corruption toutes les preuves de la nécessité de la pénitence » (1110). Pour lui également, le plus grand pécheur trouvera miséricorde, et l'état le plus honteux n'est pas sans ressource, « quelque horrible qu'il soit » (1038) ; Dieu veut le salut de tous les hommes, et même des plus grands pécheurs. « Bien loin que je pense à vous exclure de sa miséricordieuse providence, je crois que c'est vous qu'il est venu chercher, que ce sont vos besoins qui l'attirent et qui le retiennent au milieu de nous » (1038-9). Mais il ne faut pas oublier les vicissitudes où son intempérance de langage a conduit le rigide oratorien ; et si, dans ses œuvres imprimées, toute allusion directe à la Bulle fait absolument défaut, il y demeure encore assez de traces de son étroit jansénisme. « Hélas ! qu'il est aisé de prendre le change, de s'imaginer qu'on aime Dieu, lorsqu'on aime encore la vanité et les plaisirs, de croire qu'on a changé de volonté parce qu'on a changé de décoration, de s'applaudir sur sa pénitence quoique l'on n'ait qu'un amour stérile et sans œuvres !.... Erreur funeste, qui remplit l'Eglise de tant de fausses conversions, qui égare les pécheurs du sentier de la justice » (1106). « De ces principes, mes frères, je tire deux ou trois conséquences très importantes .... La première, que toute action que vous *ne pouvez* rapporter à Dieu ne saurait être *que criminelle*. La seconde..... c'est que toutes les actions de votre vie qui ne sont point faites pour Dieu, peuvent être quelquefois, à la vérité, très justes, très bonnes, très louables en elles-mêmes ; mais votre justice n'est pas parfaite, vous n'êtes pas entièrement en règle..... » (950). C'est la fameuse question du rapport des actions à Dieu, qui a suscité tant de colères et fait couler tant d'encre. On serait surpris de ne pas entendre gronder l'écho affaibli de la lutte : « *Et qu'on ne me dise pas* qu'il est des actions purement naturelles, qui ne peuvent avoir Dieu pour fin ; comme si, quand on a dit, etc. » (950-1). Un tel dogmatiste, on le devine encore, tiendra contre la fréquente

communion. Il adoucit sur ce point (pour mieux faire passer son livre) la rigueur des termes; il combat volontiers l'indifférence de la communion, « crime d'un côté très commun, et de l'autre peu connu » (1144). Il consacre à ce sujet tout un discours, parsemé, il est vrai, de propositions dans ce genre : « Tout serait pour le mieux, si vous saviez allier tout à la fois un saint tremblement, un *éloignement respectueux* à l'égard de l'Eucharistie, et un désir efficace de venir vous rejoindre à votre Dieu » (1150). « Je suis si éloigné d'autoriser la présomption qui porterait certaines âmes imparfaites, languissantes, sujettes à des péchés griefs, à communier souvent, que j'estime que *pour le plus grand nombre* l'état habituel de relâchement est un obstacle » (1160; etc.).

Mais ce janséniste a du zèle; et on lui pardonne sa rigueur, quand on le voit se faire tout à tous, se prêter à son auditoire, rendre concret son enseignement par un procédé que son frère avait timidement mis en œuvre, et qui semble la caractéristique de sa manière. Le sermon écrit, c'est-à-dire préparé longtemps à l'avance, et sur lequel les dispositions spéciales d'un auditoire ne sauraient nullement influer ; qui peut se débiter, partout et en toutes circonstances, à peu près mot pour mot ; travaillé comme une dissertation, et le plus souvent vague comme elle ; le sermon, dis-je, ainsi conçu, courait grand risque d'intéresser médiocrement, à cause de cette abstraction volontaire. Un appel direct à l'auditeur réveille l'attention ; et, quelque générale que puisse être la matière, chacun, convié fréquemment à des applications personnelles, y trouve des points de contact avec sa propre manière d'être et d'agir. « Je ne me trompe point, lorsque je m'assure qu'il en est plusieurs *parmi vous* qui, *au moment où je leur parle* de Jésus-Christ, répondent dans le fond de leur âme, comme la Samaritaine : Y aurait-il des grâces assez puissantes pour opérer en moi ces changements ? » (981-2). Plus souvent même, il parle à son auditoire au singulier. « Mon cher auditeur, mon cher frère », ce sont ses formules préférées. « Je ne voudrais, mon cher auditeur, pour vous rendre sensibles toutes ces vérités, que vous prendre un moment à *l'écart*, et, *seul à seul* avec vous, traiter de bonne foi et sans déguisement avec votre propre cœur. Je choisirai volontiers le plus prévenu et le plus endurci ; j'en-

trerai, s'il me le permet, dans le secret de son âme ; là nous écarterons tout ce que les passions, l'amour du plaisir, les idées du monde, les engagements qu'il a contractés, peuvent y avoir répandu de préjugés et de ténèbres.....; je lui demanderai d'abord, etc. ; si je suis maître une fois de ce premier poste, ah ! que nous irons loin » (1252-3) !

Ainsi l'orateur semble toujours s'adresser à chacun de ceux qui l'écoutent, et il le fait avec d'autant plus de succès qu'il y met lui-même plus de « personnalité ». Le « moi » revient en effet aussi souvent que le « vous », sans que néanmoins on puisse le trouver haïssable. « Pourquoi faut-il que *je* vous entende dire..... *me* représenteriez-vous encore.... *Je* ne vous demande autre chose, sinon..... l'exemple que *je* vous ai mis..... Vous aurez beau *m*'objecter..... et *moi* je vous réponds..... et *je* voudrais..... *je* l'ai dit et *je* l'ai prouvé.... il *me* reste..... c'est *mon* dernier point..... » (822-3).

Ce procédé produit quelquefois une onction touchante. « Qu'êtes-vous devenu, *mon* cher frère, depuis ce premier moment où votre innocence vint à échouer ? Où est-ce que l'impureté vous a précipité ? *ubi posuistis eum ?* Lorsque *je* vous connus, on pouvait vous aborder, il n'y avait point encore de barrières formées, pour vous empêcher de sortir de l'état où je vous trouvai ; le champ était libre pour vous échapper, et je vous montrai mille sentiers, pour vous détourner du précipice où je vous voyais courir. Mais aujourd'hui je vous cherche, et vous avez disparu ; *ubi posuistis eum ?* Vous êtes devenu l'esclave d'un monde où je ne puis plus pénétrer, vous habitez une région que je ne connais point, vous vous êtes précipité dans un abîme sans fond où je ne saurais vous donner du secours ; c'est une caverne ténébreuse où vous vous êtes enseveli ; mille obstacles m'en interdisent l'entrée ; toutes les routes pour en sortir vous sont fermées à vous-même ; un mur impénétrable nous divise, une pierre immobile couvre votre sépulcre. *Erat autem spelunca, et lapis superpositus erat ei.....* » (1047). « Mon cher auditeur, mon cher auditeur ! avez-vous la foi ? Si vous en avez, ces vérités doivent-elles vous paraître indifférentes ? Car enfin vous êtes pécheur, vous l'êtes depuis longtemps, vous ne voulez point encore vous convertir. Hé, mon Dieu ! en est-il beaucoup dans cet auditoire qui y pensent sérieu-

sement ? Cependant, ou je n'ai prêché que l'erreur et le mensonge, ou il faut se convertir aujourd'hui..... » (938). « Hé bien, mon frère, puis-je espérer que vous travaillerez désormais à votre conversion avec plus de courage et de persévérance ? car je crois vous avoir forcé dans vos derniers retranchements. Encore une fois, l'entreprendrez-vous, cette œuvre si importante ? Non, je n'oserais croire qu'il y ait personne dans cet auditoire, qui n'éprouve ce que le roi Agrippa ressentit, à ce discours si pathétique que saint Paul fit devant lui : « Croyez-vous aux prophètes, à l'Evangile, à la reli-« gion ? Oui, je sais que vous y croyez. *Credis, rex Agrippa,* « *prophetis ? scio quia credis* ». Je m'assure que vous dites dans votre cœur : Peu s'en faut que je ne me convertisse : *in modico suades me christianum fieri.* Eh ! faites donc ! » (827-8). « Finissons ; mais en finissant, qu'attendez-vous de moi, mes frères ? Faut-il que j'affaiblisse quelques-unes des vérités que j'ai prêchées ? Je ne le puis pas. Ah ! si je vous disais que le monde, tel qu'il est, avec ses scandales, se sauvera ; que les coutumes qui y sont établies ne conduisent pas à l'enfer; qu'il y a beaucoup à espérer pour les pécheurs scandaleux : ne deviendrais-je pas moi-même un scandaleux prédicateur ? Mais quoi, le salut n'est donc pas pour tout le monde ? O aimable et adorable vérité ! Oui, mes frères, il est pour tout le monde ; il est même pour les pécheurs scandaleux..... » (1088). « Puissiez-vous, mes frères, la recevoir aujourd'hui, cette paix ! Puisse-t-elle être le fruit de toutes les instructions que je vous ai faites pendant ce carême..... Que vous seriez donc à plaindre, mes chers auditeurs, si vous quittiez les voies de Dieu pour prendre celles du péché et de la mort !.... Hélas ! je m'attends bien que quelques-uns d'entre vous oublieront tout, et mépriseront peut-être les maximes que nous leur avons données..... Aussi, mes frères...., voici le conseil que j'ai à vous donner ; voici ce que vous dit le Seigneur : *hæc dicit Dominus, state super vias.* Croyez-moi, ne jugez pas de la sûreté du chemin par la multitude de ceux qui y marchent..... » (1261). Cette onction si pénétrante, il en comprenait la nécessité, il en déplorait l'absence dans les sermons de son temps. « Hé, mon Dieu ! nous ne manquons pas de nos jours de gens qui instruisent avec poids, qui reprennent avec autorité, qui conseillent avec prudence,

qui prêchent avec érudition ; mais où sont ceux qui fassent toutes les choses de manière à changer le cœur ? Où est le prédicateur qui ait assez d'onction pour convertir son auditoire » (1379) ? Quant à lui, on peut s'assurer qu'il n'en manque point, et les contemporains s'accordent à le reconnaître. « Le seul éloge qu'il exigeoit de ses auditeurs étoit qu'ils se convertissent[1] » ; « ses sermons avoient déjà ramené à Dieu bien des pécheurs ; et il y a bien lieu de croire que de nouvelles conversions auroient suivi les premières, si cet éloquent et pieux orateur eût continué d'annoncer la parole de Dieu[2] ».

Avant d'achever, ratifions un dernier éloge des contemporains. « Il ne brilla que par l'Ecriture et les Pères », disent à l'envi ses biographes[3]. Nous avons montré qu'il moralise et raisonne de préférence. Mais, si l'Ecriture et la tradition sont exclues souvent comme preuves, il emprunte à la Bible et aux Pères la plupart des maximes ou des passages sur lesquels il raisonne.

Pour la Bible, il la connaît à fond par une pratique quotidienne ; il y prend ses couleurs, il en tire ses meilleurs mouvements. « Que serait-ce donc, si j'entendais au dernier jour cette parole irrévocable : *discedite*, si je me voyais traité comme la poussière que le vent emporte (Ps. I, 4), comme un tronc inutile, ou comme cette ceinture pourrie dont parle le Prophète : *erunt sicut lumbare istud quod nulli usui aptum est* (Jérém. XIII, 10). Voilà donc..... celui qui n'a point mis sa confiance en Dieu, qui a espéré dans les biens du monde, qui a mis sa force dans la vanité : *Ecce homo qui non posuit Deum adjutorem suum, sed speravit in multitudine divitiarum suarum, et prævaluit in vanitate sua* » (Ps. II, 9) (896). « Or, voilà ce qui distingue Jean-Baptiste. On le voit entrer, par l'esprit qu'il a reçu, dans les profondeurs de l'Etre divin (I Cor. II, 10); sa science est vraiment cette science spirituelle qui mesure, qui compare les choses spirituelles (I Cor. II, 13) ; ah ! c'est que Dieu l'avait

---

[1] CHAUDON, *Nouveau Dict. Hist.*, IX, 52.
[2] Ms. d'Aix, nº 333.
[3] Notamment CHAUDON, *Ibid.*

inondé de cette sagesse..... qui démêle ce qu'il y a de plus caché dans la divinité (Ephés. I, 17); Dieu lui avait donné ces yeux du cœur qui le voient à visage découvert (*ibid.* 18), et en lui confiant sa mission, il lui avait parlé familièrement, sans interprète, comme tête-à-tête : *qui misit me, ille mihi dixit*..... etc. » (Joan. I, 33).

Ainsi, Gaspard Terrasson connaît ses livres sacrés, mais c'est l'Ancien Testament qu'il emploie de préférence, et surtout les Psaumes et les Prophètes, dont il fait des applications presque constantes. « Tantôt il est enfoncé dans une boue profonde (Ps. LVIII, 3); la tempête l'a submergé, ses iniquités ont formé au-dessus de sa tête comme une montagne qui l'accable (Ps. XXXVII, 5-6) ; tantôt il se reconnaît rempli de pourriture et de corruption, à cause de son extrême folie ; il ne reste plus rien dans sa chair, il n'y a plus de paix dans ses os (Ps. XXXVIII, 4). Ici, il se représente dans un frémissement continuel, toute sa vie passe à pleurer et à gémir (Ps. XXX, 10-11) ; ses yeux, son âme, ses entrailles sont toutes troublées par la colère ; il trempe son lit de larmes (Ps. VI, 7) ; il se fatigue à crier, sa voix est enrouée (Ps. LXVIII, 4); ce ne sont pas des soupirs, mais des rugissements (Ps. XXXVII, 9). Là, il avoue qu'il n'entend plus les calomnies qu'on vomit contre lui, qu'il n'ouvre non plus la bouche que s'il était muet, et qu'il n'a rien à répliquer (Ps. XXXVII, 14-15) ; qu'il est prêt à tout souffrir, qu'il sera toujours occupé de la pensée de son péché (*ibid.* 18-19) ; qu'enfin, il est affligé et humilié jusqu'à l'excès (*ibid.* 9), et qu'il ne veut pas de consolation » (Ps. LXXVI, 3) (1094). — Parmi les auteurs du Nouveau Testament, c'est saint Paul que l'orateur a le plus souvent à la bouche. Il est tel sermon où les Epitres de saint Paul forment la majorité des textes (810 sq). Il est tel paragraphe uniquement consacré à « l'interprétation exacte » de certaines paroles de saint Paul (cf. 825) « ce savant et zélé prédicateur » (*ibid.*). Parmi les Pères, c'est Augustin et Bernard qu'il cite de préférence, le premier pour sa doctrine, le second pour son onction touchante. Et s'il ne met pas sans cesse leurs noms en avant, si l'on ne trouve pas fréquemment chez lui, comme chez les vieux Oratoriens, des expressions de ce genre : « C'est une réflexion fort judicieuse de saint Augustin, que..... » (1341), en revanche une foule

de pensées, d'applications morales, de commentaires bibliques, portent la marque des Pères, et en sont manifestement inspirés.

Il est temps de conclure. Gaspard Terrasson est sans conteste le plus remarquable des prédicateurs oratoriens ; et son talent hors de pair, que des contemporains ont préféré à celui de Massillon [1], servira d'excuse à la longueur de cette étude. Les lecteurs pourront, pièces en mains, refaire le parallèle; et si Massillon leur paraît toujours digne de la première place, Gaspard Terrasson, à qui l'on ne saurait refuser la seconde, gagnera sans doute à la comparaison un degré d'estime de plus. En lui se résume, comme en une synthèse où les qualités absorbent les défauts, l'excellence de la prédication oratorienne. En lui se retrouvent, réunis et fondus, amalgamés et adoucis, tous les traits épars que nous avons essayé de recueillir : la précision grave d'un Hubert, le brillant éclat d'un La Boissière, le purisme classique d'un La Roche, la hardiesse d'un Soanen, l'onction d'un Surian, les exubérances d'un Molinier. Mais laissons le dernier mot à la critique de son siècle, unanime à louer sans réserve cet orateur, injustement méconnu aujourd'hui. « Il étoit ennemi de toute affectation, et ne vouloit briller que par les beautés nées de son sujet, avouées par la raison et par la simplicité évangélique. Les expressions sont nettes ; on n'en voit aucune qui ne réponde à la majesté des matières qu'il traite. D'ailleurs, le fond de ses discours est riche en bons raisonnements et en preuves solides, il est presque partout véhément et pathétique [2] ». Il n'y a presque rien à reprendre à ce compliment ; à peine peut-on se défendre de résumer tout ceci par une formule plus élogieuse, et, avec notre critique, d'appeler définitivement Gaspard Terrasson un « grand homme [3] ».

---

[1] Jacques-Romain Joly, *Histoire de la Prédication* (1767), p. 504.
[2] *Ibid.*, p. 506.
[3] Joly, *op. cit.*, p. 505.

CHAPITRE V

Les derniers Prédicateurs Oratoriens.

I

Le jansénisme, attaqué de toutes parts, perd tous les jours du terrain, malgré l'extraordinaire combativité et le lustre personnel de ses défenseurs. Noailles mort (1730), la Congrégation, déjà persécutée et décimée en province, est maintenant frappée à la tête. Vintimille rend les pouvoirs aux Jésuites, et les Oratoriens, prévoyant des représailles, refusent même de se présenter à l'archevêché pour obtenir la continuation des leurs[1]. Alors, les associations religieuses qui comptent parmi leurs membres des appelants ou réappelants intraitables, les exilent, les excluent, les privent de leurs charges. Les élections, auxquelles assiste presque toujours le préfet de police comme commissaire du gouvernement, ne peuvent désigner pour les principaux emplois que des religieux « bullistes ». Les nouveaux supérieurs, aidés au besoin par le bras séculier, tentent de ramener les errants à la doctrine romaine. Or, parfois, les plus entêtés de ces jansénistes sont aussi les plus édifiants et les plus notables religieux. En retranchant ces membres, les corps religieux s'affaiblissent et se diminuent ; ils perdent en éclat ce qu'ils gagnent en orthodoxie.

L'Oratoire en particulier sacrifie tous les prédicateurs de renom ; et ceux-ci, comme déracinés du terrain propice où s'était développée leur riche nature, végètent sans gloire ou

---

[1] *Nouvelles Ecclésiastiques*, feuille du 2 nov. 1729.

sans emploi dans les diocèses où on les tolère, dans les prisons où on les enferme. Quelques-uns, dévoyés jusqu'au bout, suivent le jansénisme jusque dans ses manifestations extrêmes, et deviennent des convulsionnaires avérés. L'on aperçoit fréquemment le petit collet oratorien dans le cimetière Saint-Médard. C'est dans la chapelle oratorienne de Notre-Dame-des-Vertus à Saumur, que les « miracles » s'opèrent de préférence, après la fermeture du cimetière. D'autres oratoriens vont prier du moins à l'église de Saint-Médard, qui n'a jamais été fermée, et y causent du désordre[1]. Molinier se laisse prendre aux ridicules pratiques des convulsions ; le P. de Gennes (1687-1748), prédicateur de quelque renom, donne dans les mêmes travers. Interdit de la chaire, exclu de la Congrégation, il se cache dans les environs de Port-Royal, déguisé en paysan, et fait de la propagande convulsionniste. Il est pris, mis à la Bastille quatre mois, et envoyé en Hainaut dans un couvent de Bénédictins[2]. On le délivre onze mois après, et il n'est pas désabusé. Sa première visite est pour le « prisonnier de Jésus-Christ », pour l'exilé de la Chaise-Dieu, Soanen. En vain l'Oratoire, les convulsions et le jansénisme tout à la fois, sont alors défendus par une feuille périodique et clandestine, les *Nouvelles Ecclésiastiques*[3] ; cette gazette, « dans laquelle, durant tout le dix-huitième siècle, il ne se rencontre pas une seule étincelle de talent, pas une seule lueur d'impartialité[4] », exaspère le pouvoir contre ceux qu'elle entreprend de protéger.

Il reste donc, à l'Oratoire, des prédicateurs moins célèbres et plus prudents, qui cherchent à ménager leurs supérieurs religieux ou ecclésiastiques, et s'appliquent (sans y réussir toujours) à modérer le feu de leur jansénisme ; — des reli-

---

[1] « Un Père de l'Oratoire, y étant venu faire ses dévotions, veut imposer silence à deux exempts de garde, qui rient pendant l'élévation ; il est arrêté sur le Pont-Neuf par ordre du préfet de police. » (*Nouv. Eccl.*, 1732, p. 62.)

[2] Cf. *Notice* sur sa vie, Bibl. de Marseille, ms. 526, f° 108 ; *Extrait de son testament spirituel, Ibid.*, f° 174.

[3] Ce journal parut de 1728 à 1789 presque sans interruption. Un volume préliminaire résume les évènements antérieurs à 1728, et relatifs à la Bulle.

[4] SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, III, 130.

gieux qui, frappés d'interdit, savent fléchir sous le coup et garder leur place, ou deviennent assez fermement orthodoxes pour cesser d'être suspects. Mais ces accommodements, ces transactions, ces exclusions violentes, ces soumissions forcées, ne laissent pas de mettre en péril la vie même de la Congrégation ; heureux ceux qui, au sein de la décadence, conservent l'esprit religieux et sauvegardent la dignité de leurs talents.

Quelques-uns échappent aux vexations en se tenant à l'écart des partis : tel le Père de Graveron qui, entré à l'Oratoire en 1703, passa trente ans à Paris, « faisant sa principale occupation de la prière et de l'étude [1] ». « Il prêcha longtemps, avec succès, attirant à ses instructions un concours de monde prodigieux. Il excelloit surtout dans les conférences, où il entroit dans les détails les plus intéressans, avec une netteté et une précision qui ne laissoient rien à désirer à ses auditeurs [2] ». Il reste d'ailleurs quelque chose de ces conférences [3], qui ne sont pas des « sermons », et qui se rapprochent, par leur familiarité monotone, de l'enseignement catéchistique. Le *Journal de Verdun* les loue [4], de façon à ne laisser aucun doute sur l'orthodoxie paisible de ce « savant oratorien ». D'autres, d'abord soumis, puis entraînés à la secte [5], se calment enfin pour vivre en paix : tel le P. Bizault, également connu par des conférences [6]. D'autres ne se soumettent qu'à la longue, après avoir appelé et réappelé ; tel le P. Portail, fils d'Antoine Portail, conseiller au Parlement, qui prêcha devant le roi l'Avent 1718 et le Carême 1722 [7].

---

[1] *Ms. d'Aix* 333. — Philippe Bigot de Graveron, né à Rouen en 1682, mort à Paris, 176..... (Le ms. ne donne pas de date précise).

[2] *Ibid.*

[3] *Conférences sur divers sujets de morale et de piété, par le P. de Graveron, prêtre de l'Oratoire.* Paris, Hérissant, 1763, 2 vol. in-12.

[4] Mars 1763, p. 179.

[5] *Cry de la foi*, II. 67.

[6] *Conférences sur le prophète Isaïe* (ms. cité par Adry) ; *Conférences sur le Pater*, et *Explication du Psaume L.* Bibl. Nat. ms. fr. 13335.

[7] *Liste* ; cf. Arch. Nat. MM 627, *Registres de la Maison Saint-Honoré.* Cf. en outre, sur Portail, *Mémoires du Président Hénault* (Paris, Dentu, 1855), p. 11. « Il quitta l'Oratoire en 1724, fut chanoine de Notre-Dame, et

D'autres encore, après avoir longtemps gardé le calme et la paix, se jettent un peu tard dans la mêlée, tel le P. du Lerain, interdit et exclu en 1740, pour avoir, dans un panégyrique de saint Séverin, soutenu qu'au temps de ce Saint « la cour du Roi Chrétien croyait aux miracles, et ne se faisait pas une gloire de mépriser celui que les peuples révéraient [1] » ; tel encore le P. Duranti de Bonrecueil [2]. Il était de Provence ; il commença ses études à Paris, et dans un exercice qu'il soutint en rhétorique, se fit remarquer par le célèbre P. de La Chaize, qui voulut l'attirer dans la Compagnie de Jésus. Le jeune rhétoricien fut détourné de cette voie par son père, qui l'engagea dans une direction opposée en le confiant aux Oratoriens de Juilly. Bonrecueil prit l'habit de ces religieux en 1680. Il régenta, puis il prêcha une mission à Arles (1698), un Avent et un Carême à Soissons (1679). Nommé bientôt à la cure de Saint-Barthélemy de La Rochelle, bénéfice réservé à sa Congrégation, il y demeura jusqu'en 1724, époque où il vint se fixer à Paris définitivement. Là, il s'occupa de ses traductions patrologiques [3], plus que de ses sermons qui ne furent jamais imprimés, et qu'il prêcha, durant six années, dans diverses églises de Paris [4]. Il perdit ses pouvoirs comme tous ses confrères en 1730. Il employa dès lors tous ses loisirs à la patrologie [5]. Sa conduite à l'Assemblée de

---

ensuite prieur de Sainte-Catherine. Il mourut en 1739. C'étoit un homme d'esprit, mais médiocre prédicateur ». Il mourut à Paris le 5 juin 1739. (Arch. Nat. MM 627.)

[1] *Nouv. Eccl.*, 1740, p. 60.

[2] Joseph Duranti de Bonrecueil, né à Lambesc en 1662, mort à Paris, dans la maison de Saint-Honoré, le 10 mai 1756.

[3] Tous ces détails sont empruntés au ms. d'Aix 233.

[4] Carrière (à Paris) du P. de Bonrecueil. — 1724, Conférences d'Avent à l'Oratoire Saint-Honoré (cf. Arch. Nat. MM 627, à cette date). — 1725, Carême à Sainte-Opportune, Avent au Calvaire du Marais. — 1726, Avent à la Conception. — 1727, Carême (conférences) à Saint-Honoré, Avent à Sainte-Marguerite, hors la ville. — 1728, Carême à Saint-Thomas (rue Vivienne), Avent à Saint-Thomas du Louvre. — 1729, Avent à Saint-Josse. — 1730, Carême aux Nouvelles-Catholiques, rue Sainte-Anne.

[5] *Œuvres de saint Ambroise sur la virginité, traduites en français, avec des notes et une dissertation préliminaire* ; Paris, Alix, 1729, in-12. — *L'Esprit de l'Eglise, dans cette partie de l'office que l'on nomme Complies*, etc. Paris, 1734, in-12. — *Les panégyriques des Saints par saint Jean*

1746 lui valut une lettre de cachet qui l'excluait de la Congrégation ; elle ne fut pas exécutée « eu égard à son grand âge, et à une maladie aiguë dont il souffrait alors [1] ». Il mourut dix ans plus tard. Le *Nécrologe* ne dit rien de ses qualités d'orateur, et vante seulement sa régularité, sa candeur, son zèle et ses traductions des Pères.

Le P. Codolet se montra plus souple; supérieur de Saint-Magloire au plus fort de la tourmente (1729), il prit parti pour la Bulle, et s'attira la haine des appelants. Dès après la mort du cardinal de Noailles, et pendant la vacance du siège, il proteste qu'il ne présentera pour les ordres que les sujets disposés à signer le Formulaire et à recevoir la Bulle [2]. A l'avènement de M. de Vintimille, par l'exclusion des professeurs et directeurs appelants, il vide le Séminaire. A défaut des orateurs distingués qu'il réduit au silence, il prêche diverses stations dans Paris : à Notre-Dame, le Carême 1731 [3]; à la cour, le Carême 1736 [4]. Suivant les *Nouvelles Ecclésiastiques*, son Carême à Notre-Dame n'eut aucun succès. « Il rend, disaient-elles, son auditoire désert, par l'éloge outré qu'il donne à M. de Vintimille, et à l'ordonnance de ce prélat en faveur de la Constitution » ; il recommence, le jour de Pâques, « des éloges bassement flatteurs », il donne une « fausse idée de la justice chrétienne [5] ». Ces attaques sans portée nous apprennent du moins quelque chose du P. Codolet; elles prouvent en outre que plus d'un oratorien avait des principes orthodoxes, et secondait volontiers l'œuvre que le P. de La Tour, après s'être jeté dans l'erreur, avait humblement entreprise.

Chrysostome, traduits du grec, etc. Paris, 1735, in-8e. — *Les Lettres de saint Ambroise, évêque de Milan*, etc. Paris, Mathey, 1741, 3 vol. in-12. — *Les Psaumes de David expliqués par Théodoret, saint Basile et saint Chrysostome, traduits du grec*. Paris, 7 vol. in-12 et in-8o. — *Mémoire sur la vie et la mort de feu Messire Henri Arnaud, Evêque d'Angers* (dans les *Mémoires* du P. Desmolets, III, 369).

[1] *Nouv. Eccl.*, 1746, p. 186.

[2] *Ibid.*, 1729, 15 sept. Art. de Paris, no VIII, pp. 154-174.

[3] *Nouv. Eccl.*, 1731, p. 83.

[4] *Liste*. Cf. Arch. nat. MM 627, à cette date.

[5] *Nouv. Eccl., Ibid.*

Le Père de La Borde[1] a changé trois fois d'opinion, allant d'un extrême à l'autre, et fixé enfin dans un juste milieu peu compromettant. Dès l'apparition de la Bulle (1714) il manifeste son mécontentement, et la combat en deux violents pamphlets, dont le premier[2] fut supprimé par le Parlement (21 février 1715)[3] et censuré par l'assemblée du clergé[4]. Le P. Vidien de La Borde est envoyé à Rome l'année suivante par M. de Noailles, pour y apporter l' « accommodement ». Il bénéficiait d'une place vacante aux Pères de l'Oratoire de Saint-Louis des Français, place que lui avait obtenue son ami l'abbé Chevallier, chargé d'affaires du Cardinal en cour de Rome[5]. Le P. Vidien de La Borde revint à Paris, en même temps que M. Chevallier, en octobre 1717. « Il parut qu'ils avoient eu autant de peine à se supporter l'un l'autre, que les ennuis de Rome[6] ». Le zèle du P. de La Borde se ralentit alors, et nous le voyons échapper, sous le généralat du P. de La Tour, à la proscription générale. Lorsque meurt ce dernier, le roi ayant fait défense d'admettre des députés réappelants à l'assemblée qui doit élire le nouveau général[7], l'on n'est pas peu surpris de constater que la maison de Saint-Honoré nomme pour ses délégués le P. de La Borde et le P. de Lavalette[8]; le P. de La Borde en effet est la cheville ouvrière du parti qui décide la nomination du nouveau général, le P. de Lavalette, après douze tours de scrutin[9]. Le P. de La Borde, élu assistant, jouit en paix du fruit de ses « manœuvres »; il prêche les conférences

---

[1] Vidien de La Borde, né à Toulouse (1680), mort à Paris en 1748, le 3 sept. (Arch. nat. MM, 590.)

[2] *Témoignage de l'Autorité dans l'Eglise*, Paris, sans nom d'auteur et d'éditeur, 1714, in-12.

[3] Picot, *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique pendant le XVIIIe siècle*, I, 379.

[4] *Procès-verbaux du Clergé*, X, 1461-2; cf. *ibid.* (VI, 504 à 507), la *censure* en date du 29 octobre 1715 et la Lettre de notification à tous les Evêques de France, signée du président et contresignée des agents généraux. en date du 31 octobre 1715.

[5] Dorsanne, Ed. de 1753, II, 119.

[6] Id., *ibid.*, 444.

[7] *Nouv. Eccl.*, année 1733, p. 117.

[8] Arch. nat. MM 627, à cette date.

[9] *Nouv. Eccl.*, 1733, p. 137.

de Saint-Honoré pendant le Carême de 1739, « avec un grand succès [1] ». Une permission d'imprimer ces conférences fut donnée aux frères Etienne le 22 avril 1757 [2]. Le Père de La Borde était mort le 3 septembre 1748 [3].

Le P. Boyer [4] fut moins accommodant et moins adroit. Ce « célèbre prédicateur » (ainsi le qualifie la gazette janséniste [5]), « avait été reçu à l'Oratoire en 1699, âgé de vingt-deux ans [6] ». Ordonné prêtre en 1702 à Saint-Magloire, où il faisait son séminaire, envoyé à Juilly la même année pour y étudier la philosophie [7], il se livre ensuite à la prédication (1717-1721) [8]. Cette carrière ne fut pas de longue durée. Au mois de mars 1721, il est mandé devant le lieutenant de police Baudry [9], et, en sa présence, « il rend témoignage à la vérité [10] ». Il se voit donc exilé à Rodez, et, quelque temps après, à l'abbaye de Solignac en Limousin. Cette pénitence dura sept ans ; après quoi l'on permit de nouveau la chaire au prédicateur (1728-1729) [11]. Malheureusement, l'exil ne l'avait guère assagi. Un sermon de charité donné le 2 juillet 1729 à Saint-Eustache renouvela les tribulations du P. Boyer. « L'auditoire du P. Boyer étoit ce jour-là plus nombreux qu'à l'ordinaire : il ne pouvoit s'empêcher de faire éclater tout haut ses applaudissemens. Cepen-

---

[1] Arch. nat. MM 627, à cette date.

[2] Arch. nat. MM. 591, à cette date.

[3] Arch. nat. MM 590, année classique 1747.

[4] Pierre Boyer, né à Arlane, diocèse de Clermont (1677), mort à Vincennes (1755).

[5] *Nouv. Eccl.* Tables (2 vol. in-4° 1767), I, 109.

[6] Adry, *Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire*, B. N. ms. fr. 25681-6, t. I, fol. 216 r°.

[7] René Cerveau, *Nécrologe* (supplément), I, p. 51.

[8] 1717, Avent à Saint-Sauveur. — 1718, Carême à Saint-Etienne-du-Mont. — 1719, Carême aux Prémontrés de la rue Hautefeuille. — 1721, Carême aux Saints-Innocents (*Liste*). — « On l'a accusé d'avoir souvent avancé dans ses sermons des propositions dures. Il étoit suivi par tout ce qu'il y a de plus zélé dans le parti. Dans les conversations il parloit beaucoup et fort indiscrètement, et paraissait par sa conduite vouloir s'attirer une lettre de cachet. » (Dorsanne, Ed. de 1753, IV, 196).

[9] Adry (ms. cit.). t. I, fol. 216 v°.

[10] Cerveau, *op. cit.* Supplément, I, 51.

[11] 1728, Carême à Sainte-Marguerite, Avent à Saint-Nicolas-des-Champs. — 1729, Carême à Saint-Leu (*Liste*).

dant M. Vivant..... manda au prédicateur que, son sermon étant dénoncé, il s'abstînt de prêcher et de confesser jusqu'à ce qu'il fût justifié. M. le curé de Saint-Eustache, qui avoit ouï le sermon, n'eût pas plus tôt appris ce qui se passoit, qu'il alla chez MM. les grands-vicaires, en rendre un témoignage favorable. Les administrateurs de la Confrérie pour laquelle le P. Boyer avoit prêché, en firent autant, non seulement en leur nom, mais encore au nom de toute la paroisse, et n'oublièrent pas d'observer que jamais la quête n'avoit été aussi abondante. Ils étoient dans la résolution de s'adresser à M. l'archevêque, et d'aller même en cour s'il le falloit. Enfin le P. Boyer, de retour de la campagne où il étoit alors, remit son sermon entre les mains de M. Vivant, qui ne put s'empêcher de donner de grands éloges à cette pièce, et de dire au P. Boyer que ce seroit une perte pour le public s'il étoit interdit, qu'il en seroit fâché en son particulier, qu'il le justifieroit autant qu'il le pourroit près de M. l'archevêque, mais que ce prélat étoit déjà prévenu sur cette affaire. Cependant le sermon n'a pas été rendu, et les délais ont été multipliés à dessein, jusqu'à la prise de possession de M. l'archevêque ; c'est-à-dire qu'en différant la décision on a décidé, et qu'on a condamné le P. Boyer en ne le jugeant pas [1] ». Définitivement interdit, le fougueux prédicateur est relégué à Montpellier, où l'évêque l'accueille avec joie et le nomme supérieur de son séminaire. Il n'y demeure pas longtemps en paix. « Il s'y étoit attiré la confiance des personnes les plus distinguées, par sa conduite et ses talents : sujet de jalousie pour les Jésuites [2] ». On le mande à Paris, et on l'y garde, « pour mortifier M. l'évêque [3] » de Montpellier. De là, on l'expédie dans une solitude au diocèse de Chartres ; cette fois, l'évêque (François Moutiers de Mérinville) est constitutionnaire zélé, c'est-à-dire fidèle surveillant des doctrines, et le P. Boyer, toujours imprudent, est encore une fois dénoncé. Il se voit enlevé par les soldats du roi, et emprisonné au donjon de Vincennes [4]. Il y demeura quatorze ans, jusqu'à sa mort

[1] *Nouv. Eccl.*, 15 sept. 1729, Art. de Paris, n° IV, p. 150.
[2] *Nouv. Eccl.* 1736, p. 196.
[3] Id., *ibid.*
[4] Adry (*ms. cit.*), I, fol. 215 v°.

arrivée en 1755. On voudrait juger par ses œuvres de la réputation que le parti lui a faite. Mais il est vraisemblable que, si le P. Boyer se fût montré comme Codolet « bulliste » zélé, il n'eût pas reçu tant d'éloges.

II

A part ces prêcheurs exaltés, prudents ou souples, dont il ne reste à peu près rien, il en est dont le talent, encore estimable, honore par un dernier et fugitif éclat la Congrégation décadente. L'œuvre des Pacaud, des Du Treul, des Renaud, n'est pas à dédaigner; mais ils s'engagent tous dans une voie dangereuse, où la masse des prédicateurs sérieux hésite encore à les suivre: et le libéralisme oratorien, aggravé par l'état de crise que la Congrégation traverse, se manifeste dès lors par des tendances fâcheuses, dont l'éclosion est plus tardive ailleurs.

A ce point de vue, les sermons du P. Pacaud méritent d'être sérieusement examinés. Pierre Pacaud, né en 1685, était directeur à Saint-Magloire à l'époque où Gaspard Terrasson en était supérieur, et il eut le malheur de commencer sa carrière peu de temps avant la mort du cardinal de Noailles (1725-1729) [1]. Ses sermons, qui eurent « un grand succès [2] », l'eussent rendu célèbre, si M. de Vintimille n'y avait mis obstacle. Le P. Pacaud, tout à fait janséniste, fut compris dans l'interdit porté alors [3]. L'archevêque se relâcha

[1] Carrière oratoire du P. Pacaud. — 1725, Conférences du Carême à Saint-Honoré (Cf. Arch. Nat. MM 627, à cette date). — 1726, Carême à Saint-Etienne du Mont, Avent à Saint-Germain l'Auxerrois. — 1727, Carême à Saint-André des Arcs, Avent à Saint-Jacques de la Boucherie. — 1728, Carême à Saint-Benoît (Université), Avent à Saint-Leu. — 1729, Carême à Saint-Séverin; — retenu pour l'Avent à Saint-Thomas du Louvre (DORSANNE, Ed. de 1753, VI, 507), interdit à la fin d'octobre 1729. — Approuvé de nouveau : 1736, Avent à Saint-Honoré. — 1737, Carême à Saint-Gervais; interdit alors définitivement.

[2] Ms. d'Aix 333.

[3] PICOT, *Mémoires pour servir*, etc., II, 247, 252, 255. Cf. *Nouv. Eccl.*, avril 1730, p. 2.

de sa rigueur quelques années plus tard, et l'oratorien reparut en chaire, sans rien changer à sa doctrine. De nouveaux rapports lui valurent un second interdit. « On le pressa alors d'éditer ses sermons ; il s'y refusa, mais les prêta à lire à un de ses amis qui les fit imprimer [1] ». « Dès que cet ouvrage eut commencé à paroitre, le public s'aperçut de quelques erreurs qui y étoient contenues. Le gouvernement en fut informé. Il se saisit de ce qui restoit d'exemplaires, et n'en permit le débit qu'après y avoir fait mettre trente-cinq cartons. Ces erreurs devoient être dans les pages 173, 174 et 213 du premier tome, 106 et 428 du second, 65 et 94 du troisième [2] ». Le P. Pacaud a certainement revu les éditions suivantes, dont la plus parfaite est de 1751 [3]. Quoi qu'il en soit, après la première apparition de son œuvre, il fut expulsé de Saint-Honoré [4]. Il avait pris une part active à la fameuse assemblée de 1746, et les registres de la Congrégation mentionnent ainsi son exil : « Le P. Pacaud, de Paris à Dijon pour y résider, 28 octobre 1746 [5] ». Le vieillard se soumit à cette mesure rigoureuse ; il vécut encore quatorze ans « dans de continuels exercices de pénitence et de charité, et mourut le 9 mai 1760 ». Le nécrologe de l'Oratoire [6] loue son talent pour la chaire et la bonté de son cœur ; surtout, « les malades trouvaient en lui un consolateur affectueux, assidu, infatigable ».

Le P. Pacaud nous apparaît, en effet, comme un homme très doux et très bon ; on ne saurait imaginer d'écrivain plus poli et plus aimable. Une de ses phrases le peint au vif : « Je suis persuadé que les voies de hauteur font beaucoup plus de mal que de bien, que cette fermeté prétendue dont on se pare, si elle réussit quelquefois à briser les premiers flots de la colère, ce n'est que pour un temps. Je crains tout d'un

---

[1] Ms. d'Aix 333. — *Discours de piété sur les plus importants objets de la Religion*, etc., Paris, Desaint et Saillant, 1745, 3 vol. in-12.

[2] ALBERT, *Dict. Portatif*, etc., pp. 340-1. — Le *Dict. biogr. et bibliogr.* de l'ABBÉ DE LA P***, dit : « Ces *prétendues* erreurs ».

[3] C'est celle que nous suivons ; Migne (t. XLV), ne donne qu'un choix.

[4] *Nouv. Eccl.*, 1746, p. 85.

[5] Année classique 1746, Arch. Nat., MM 590.

[6] Cité par le ms. d'Aix 333.

cœur qui dévore son chagrin dans le secret ; le feu mal éteint éclate bientôt avec plus de bruit, la passion contrainte s'épanche dans la suite avec plus d'effort ; c'est un calme forcé où l'âme ne se repose que pour s'agiter avec plus de violence..... La rosée douce s'insinue dans la terre et l'amollit ; le torrent la déchire, et la laisse, après son passage, dans une déplorable aridité. Non, il n'appartient qu'à la douceur d'arracher toute racine d'amertume ; il n'y a que cette aimable vertu, qui ait reçu du ciel le don de toucher, d'amollir, de guérir les cœurs les plus ulcérés, sans s'exposer à ces reproches désagréables que s'attire souvent une imprudente vivacité..... » (II, 378-9).

Ce passage, qui définit son caractère, offre un aperçu presque complet de son style. On y remarquera surtout l'image. En quelques lignes, « le flot de la colère », « le feu mal éteint », « la passion contrainte qui s'épanche », « la rosée douce » de la patience, « le torrent » de la violence qui « déchire la terre », les « racines » de l'amertume, « la fermeté dont on se pare », le cœur qui « dévore son chagrin. » Telle est, en effet, la manière habituelle de Pacaud. Chez lui, les images abondent ; elles ne sont d'ailleurs ni vives, ni saillantes, ni caractéristiques, ni personnelles. Comme toujours, elles semblent prises, non dans la nature, mais dans un trésor commun et banal, où chacun les puise sans même les regarder, et, pour la plupart, c'est de la Bible qu'elles proviennent. « C'est peu de nettoyer le dehors de la coupe, si le dedans est plein d'immondices ; c'est peu de couper les mauvaises branches, si l'on ne porte la cognée à la racine » (I, 448). « Toute personne qui se repose mollement dans le sein de la volupté n'imprime point sur ses membres les caractères de l'Agneau immolé.... ; ce n'est qu'une étoile errante, qui n'a qu'un faux brillant, et à qui une tempête *noire* et *ténébreuse* est réservée pour l'éternité : *Sidera errantia, quibus procella tenebrarum servata est in aeternum* » (I, 450). A cette dernière métaphore biblique, il n'ajoute que les épithètes.

Les épithètes forment d'ailleurs la plus élégante parure de ce style, que les rhétoriques d'alors appellent *tempéré*. Mais Pacaud les emploie avec plus de complaisance, et les affecte avec plus de recherche que ses devanciers. Il faut lire cette description des maladies : « Ici c'est une fièvre *brûlante,*

qui mine le pauvre et le dévore; là, c'est une sueur *froide* qui le glace; là, c'est un ulcère *affreux* qui le ronge ; ici, ce sont des pointes *aiguës* qui lui percent les entrailles; là, des eaux *croupissantes et bourbeuses* lui engourdissent les sens et l'étouffent; là, le fer et le feu exercent sur ses membres *gangrenés* une cruauté *salutaire* (III, 334). Parmi ces épithètes il y en a de redondantes, il y en a d'antithétiques, il y en a peu de précises ou d'expressives. « Violent », « furieux », « affreux », « noir », « terrible », « sombre », « hideux », « triste », « infâme », ce sont là, pour marquer l'effroi ou l'horreur, ses qualificatifs les plus usuels : termes vagues, qui n'éveillent que des idées vagues, et jamais de divisions nettes. Au reste, l'orateur ne tient pas à préciser. « C'est ici que, pour ménager votre *foible délicatesse*, nous sommes obligés, mes frères, d'adoucir nos expressions, et de tempérer les *traits effrayans* qu'emploie l'Ecriture, pour nous en tracer la *peinture affreuse* » (I, 115). Aussi exprime-t-il plus souvent les sentiments doux avec des épithètes non moins vagues. « Sage », « sensible », surtout « tendre », voilà les plus fréquentes : « tendres épouses », « tendres mères » (I, 285); « enfans jeunes et tendres » (I, 412); « tendres enfans » (II, 191). Il faut lire les phrases qui enchâssent ces perles fausses. « Et vous, mères *désolées*, vous, que la dureté d'un époux *voluptueux* livre à toutes les rigueurs de la pauvreté ; vous, qui tant de fois vous êtes séparées de vos *tendres* enfans, pour pleurer à l'écart leur abandon et leur misère, ne pouvant plus subvenir à leurs besoins ni soutenir leurs cris *innocens*..... » (II, 191). « Vous y verrez, entre les bras d'une mère *éplorée*, de *tendres* enfans pressés de la faim, dont les cris *innocens* percent le cœur, de *tendres* vierges, qui..... etc. » (II, 276). Voilà le ton général, la nuance universelle dont le P. Pacaud couvre ses descriptions.

Un troisième caractère de ce style, c'est la périphrase, à un degré que nous n'avions pas encore noté chez les prédicateurs oratoriens. Notre orateur en a de bien singulières : « chaque jour on colore avec art un visage qui ne devroit rougir que du vice » (I, 412), c'est-à-dire, on le farde. « Des fautes que suit la confusion » (I, 413), ce sont les impuretés. « Enfans du Très-Haut » (I, 428), c'est sa façon à lui de dire « mes frères », ou « chrétiens ». Trouver du temps pour

prier, c'est « se ménager d'heureux intervalles, que la piété consacre à respirer dans le sein de Dieu » (II, 32). Ajouter la pénitence à l'abstinence, c'est « assaisonner de ses larmes ces mets humiliants que l'Eglise accorde à nos pressans besoins » (II, 101). Les demeures des pauvres honteux deviennent, sous sa plume, « ces réduits obcurs où l'honneur tient la pauvreté captive » (II, 185). Assister le prochain dans ses maladies, c'est « se faire infirme avec les infirmes, et, d'une main généreuse, verser les salutaires influences sur ces terres ingrates qui dévorent leurs habitans » *(ibid.)*. Vendre ses bijoux pour vivre, c'est « se dépouiller de ses ornemens de gloire, pour soutenir une famille cruellement délaissée » (III, 330). L'hôpital est « l'asile sacré de l'infirmité de vos frères », le « temple de la miséricorde » (III, 331). La chasse nous est décrite comme « une course *vagàbonde* où l'homme, afin de se fuir lui-même, prend un *bizarre* plaisir à poursuivre de *vils animaux*, qu'il mépriseroit, s'ils lui coûtoient moins de mouvements et de peines » (III, 409).

Il est pourtant des passages où ces figures sont relativement rares ; ceux-là sont agréables à lire, et donnent l'impression d'un style limé et poli sans trop d'excès. L'apprêt, quoique partout visible, ne s'exagère que de temps en temps ; parfois même il plaît, loin d'offenser. Quelques portraits (car Pacaud ne dédaigne pas d'en peindre, et il les soigne particulièrement) sont travaillés avec un art remarquable ; non qu'ils renferment des pensées bien profondes ou des analyses d'une psychologie pénétrante, mais le style en est excellent par la netteté, la propriété, la variété. Voici, par exemple, le portrait du « pécheur aux prises avec l'adversité ». « Sitôt que l'adversité le frappe, le perce, l'agite, le tire de ce bonheur léthargique, consterné, rêveur, abattu, il se trouble, il s'arrête. Comme il n'a pas établi son repos sur le Seigneur, et que, durant le calme, il a négligé de se munir contre la tempête, le premier écueil le brise, une pierre légère renverse la statue d'or et d'argent ; superbe dans la prospérité, rien n'est plus rampant dans l'infortune. Son orgueil éperdu et déconcerté dégénère en mille bassesses honteuses. Vous voyez un homme qui ne se possède plus. Ce n'est plus que vivacités, qu'emportemens, que plaintes, que murmures, que projets de vengeance. Sa fureur s'enflamme,

s'exhale et s'élance, comme un tourbillon de feu, sur tout ce qui l'environne. Epouse, enfans, domestiques, tout fuit, tout est en allarme..... Dans les noirs chagrins de l'homme pécheur, on n'ose lui parler, on n'ose l'approcher ; l'honnêteté le blesse, la complaisance le révolte, les consolations l'aigrissent, les plus douces paroles l'offensent ; il ne se nourrit que de fiel. Après s'être rendu insupportable aux autres, il devient la pâture de sa propre fureur, son inquiétude se tourne contre lui-même et le déchire, ses chagrins rentrent dans son cœur et le dévorent. Il voudrait arracher le trait qui le perce, et ne fait qu'envenimer sa plaie ; dans son désespoir, il se livre aux transports les plus bizarres ; il s'emporte, il s'appaise ; il tonne, il supplie ; il éclate, il se tait ; il se roule impétueusement dans sa douleur, il maudit son sort ; il appelle la mort à son secours, il ose s'en prendre à Dieu de ses malheurs ; et, au lieu d'appaiser sa colère par une humble soumission, il l'irrite encore par ses blasphèmes » (III, 222-3). Sans le dernier trait, on oublierait volontiers que l'on écoute un sermon, et l'on croirait entendre un moraliste de la nouvelle manière : non plus un imitateur de Nicole, mais un disciple avancé et un peu dégénéré de La Bruyère.

Ce style, tout à fait accommodé au goût de 1750, et conforme d'ailleurs au ton général de Pacaud, est caractéristique Il dénote l'intrusion, désormais manifeste, de la littérature courante dans le domaine de l'éloquence catholique. Il convient d'ajouter que Pacaud est un écrivain plutôt qu'un orateur, et je ne sais jusqu'à quel point ses « discours » imprimés représentent sa parole. Ils sont bien longs pour avoir été récités sous cette forme ; ils sont bien académiques (et leur titre le dit assez). Je soupçonne donc qu'en les récrivant, Pacaud en a renforcé le « modernisme » ; et on voit le tour que va prendre insensiblement l'éloquence religieuse. Le sermon devient « discours », comme déjà l'église était devenue « temple », le christianisme « religion », le royaume « république » (II, 144), et Dieu « l'Être Suprême ». N'attendons plus, dès lors, comme au grand siècle, ces mâles accents dont les derniers échos ont retenti dans les sermons d'un Molinier ou d'un Gaspard Terrasson. Désormais, l'artifice opprime l'art, et la rhétorique étouffe l'éloquence. Vains adjectifs, vagues périphrases, figures forcées, mouvements

factices, tout cela est répandu avec excès sur le style de Pacaud, comme cette légère poudre blanche dont les contemporains semaient leurs perruques, comme une parure visiblement surajoutée, comme un véritable trompe-l'œil. Encore faut-il savoir gré à des orateurs tels que celui-ci, de s'être tenus dans un genre trop littéraire sans doute, mais digne malgré tout de la parole de Dieu. A travers ces phrases parfois trop étudiées, sous ces ornements quelquefois frivoles, se découvre une gravité vénérable. Le religieux, qui paie son tribut au goût du temps, qui enveloppe de fleurs sa doctrine, prêche pourtant une doctrine, et tâche, sans y réussir toujours, à ne point se prêcher lui-même. C'est par là que ces discours (puisque discours il y a) pouvaient encore faire du bien.

En effet, si la « littérature » à la mode tient une grande place, dans les sermons de Pacaud, il s'en faut néanmoins que ces sermons sortent vains et vides : Pacaud est prédicateur. Les amplifications littéraires allongent son discours, les entassements d'idées le grossissent par surcroît, et l'orateur assemble des matériaux énormes, comme pour se faire pardonner, en disant beaucoup de choses, d'employer aussi beaucoup de mots. Ses partitions n'ont rien de la mièvrerie qui caractérise son style. Chacune forme un vaste ensemble, soigneusement distribué, qui pourrait suffire à un sermon; et je me suis parfois demandé si l'auteur n'avait pas réuni, sous le même titre, plusieurs pièces de même sujet. Quoi qu'il en soit, sa matière est très vaste ; et il ne peut l'embrasser qu'en la touchant par les sommets.

On en jugera par ce sermon sur « la fidélité à Dieu dans les petites choses » (I, 340 à 387). A remplir les plus petits devoirs envers Dieu, il y a de la grandeur et de l'agrément. — De la grandeur: la grandeur des petites pratiques est empruntée à l'objet qui les consacre, au motif qui les anime. 1° L'objet qui les consacre : « l'homme n'est grand qu'autant qu'il tient à l'Etre suprême » ; et il tient à Dieu, surtout en lui ressemblant. Or, Dieu s'occupe des plus petites choses : étant homme, il a subi les plus minutieuses prescriptions de la loi, étant créateur du monde, il prend soin d'un seul de nos cheveux. Donc l'homme se grandit en suivant cet exemple : et combien est belle la religion qui lui fait une loi d'être ainsi semblable à Dieu ! Là-dessus, application morale. Êtes-vous fidèles à

ces petites choses, à l'exemple de Dieu, quand vous vous occupez à des bagatelles? (Et il en fait un détail assorti, négligences, lâchetés, infidélités, impatiences, railleries malignes, médisances déguisées, airs méprisants, manières hautaines, antipathies secrètes, plaintes indiscrètes, murmures injustes, vanités, caprices, bizarreries, jeu, parure, entretiens inutiles, ajustements superflus ou coupables, fard, paroles libres, enjouement peu réglé, plaisanteries, bals et spectacles)..... 2° Le motif qui les anime : nos actions tirent leur prix, non d'elles-mêmes, mais de l'amour qui les inspire. «Ce principe, l'un des plus beaux de la religion», condamne les faux jugements des hommes à ce sujet ; il est appuyé, d'abord par l'exemple de la Vierge et des Saints, qui ont gagné le ciel par des œuvres communes ; ensuite par la raison, qui reconnaît la nécessité d'un plus grand courage pour accomplir des œuvres communes : courage qui, dès lors, communique à l'action sa grandeur. — De l'agrément, c'est-à-dire des avantages. Les principaux sont : 1° de préparer l'âme aux actions plus importantes et plus difficiles, en l'exerçant à la vertu ordinaire, la seule que la plupart des hommes ont l'occasion de pratiquer, la seule qui puisse les aguerrir pour les graves devoirs éventuels, toujours possibles ; 2° de prévenir les grandes chutes, une seule infidélité pouvant suffire à nous priver de la grâce qui nous eût sauvés, comme on le voit par des exemples de l'Ecriture, et, en tout cas, la négligence des petites choses entraînant peu à peu une décadence certaine ; 3° de préserver l'âme de méprises funestes, que Dieu n'excuse pas ; les docteurs ne savent point la limite entre la matière grave et légère, et nous prenons même parfois le change, jugeant bien ce qui est mal. Donc nos jugements sont très incertains, et saint Paul lui-même tremblait pour ses œuvres ; car le Seigneur est terrible, et l'homme est plein de présomption. — Comment donc faut-il se conduire? Ici, un plan de vie qui pouvait paraître aux auditeurs bien janséniste, ou du moins bien sévère : « Se faire un cours suivi d'exercices de piété, passer de la prière au travail, du travail au Saint-Sacrifice, du Saint-Sacrifice aux soins domestiques, des soins domestiques à la visite des pauvres et des malades; de la visite des pauvres revenir au travail, à la lecture, à la prière» (I, 384-85).

On peut voir, par ce résumé, quels caractères traditionnels demeurent aux sermons de Pacaud : les vastes proportions, et aussi la plénitude et la logique. Bien plus, au premier aspect il semble que la matière de la prédication n'a pas changé. Pacaud prêche les mystères, à peu près comme il était convenu qu'on devait les prêcher alors. Ce bon prêtre, cet homme zélé veut instruire son auditoire, et il a des sermons sur l'amour de Dieu (I, 160), l'amour pénitent (I, 200), le sacrifice (I, 237), la fidélité à Dieu dans les petites choses (I, 349), la communion (I, 422), la pénitence (II, 37). Malgré les cartons ajoutés, on entrevoit même son prosélytisme janséniste, et il émet des principes un peu décourageants, en ce qui concerne le rapport des actions à Dieu (III, 94-5), les délais exigés pour l'absolution et la communion (I, 117 ; III, 171, 247), les plaisirs les plus innocents (II, 132, 136-7) : « motifs » qui servent de thème aux ordinaires « variations » oratoriennes. Un sermon sur la Toussaint renferme des points de vue tout dogmatiques : « les Saints en Dieu, ce sera le sujet de mon premier point ; Dieu dans les Saints, ce sera le sujet du second » (III, 3). « Les Saints en Dieu sont sanctifiés dans la vérité, confirmés dans la charité, consommés dans l'unité ; Dieu dans les Saints se montre comme un père tendre qui les console, comme un roi de justice qui les récompense, comme un roi de gloire qui les couronne » (III, 3 à 18). Ainsi Pacaud ne rejette pas absolument le dogme, et l'emploi restreint qu'il en fait est encore traditionnel. Traditionnelle aussi, chez Pacaud, la prédominance de la morale : nous retrouvons ici en honneur le « détail ». Nous n'en dirons qu'un mot : il abonde, car l'orateur sait qu'il n'y a pas de meilleur moyen pour édifier et plaire en même temps.

La morale, en effet, intéresse l'auditoire plus que la théologie : Si l'auteur ne fait point des tableaux de mœurs, on ne l'écoute plus. « Ceci, mes frères, vous paroit peut-être un peu théologique; mais ne sauroit-on vous plaire que par la peinture de vos mœurs? faut-il toujours vous nourrir de lait comme des enfans nouveau-nés?.... n'est-il même pas à propos de vous élever de *temps en temps* à quelques-unes de nos vérités plus sublimes?.... Soutenez donc votre attention, je reviens aux mœurs dans un instant » (I, 249). Et plus loin (250) : « Mais, venons aux mœurs..... » Ses plus vives pein-

tures sont celles de l'incrédulité, de la corruption des riches, de la misère des peuples, de l'éducation des enfants. L'incrédulité fait chaque jours de rapides progrès. « A la cour et dans la province, à la ville et dans les campagnes, parmi les hommes de travail et parmi les nobles ; dans les voyages, dans les compagnies, dans les repas, vous n'entendez aujourd'hui que des discours scandaleux sur la religion » (I, 2). La corruption morale n'est pas moindre : « la pudeur éteinte, la foi expirante, la religion obscurcie, le vice en honneur, l'innocence immolée à l'injustice, l'Eglise toujours agitée, toujours déchirée » (II, 437). Le luxe des riches « atteint des proportions incroyables ; l'avarice est dans tous les cœurs » (II, 250) ; l'amour de l'argent corrompt le pays (III, 51-sqq), et jusqu'au clergé (II, 154 ; III, 152) ; plus que jamais, le jeu, la bonne chère et la volupté sont à la mode (I, 73, 262, 411, 412, 452 ; II, 20, 44, etc.). Les femmes perdent au jeu un temps infini et de grosses sommes (II, 183-190) ; la plupart des femmes riches vivent dans la mollesse, dans le plaisir ; elles apportent leur luxe jusque dans l'église (I, 272) ; l'église sert même de théâtre aux actrices, « ces infâmes créatures, qui font publiquement profession d'un état qui les déshonore dans le monde même », et qui viennent dans le temple de Dieu, « pour y étaler leur effronterie et leur impudence..... » (I, 273). Ces qualités traditionnelles, les contemporains les ont louées, sans s'apercevoir néanmoins que déjà elles se déformaient : « Ces sermons, écrit l'abbé Desfontaines, me paroissent également solides et touchans, recommandables par une grande justesse de raisonnement, par une morale saine, solide et touchante, puisée dans les vérités profondes de notre religion, dans les préceptes et les conseils de l'Evangile : en un mot, c'est un bon sermonnaire qui édifie et qui instruit[1] ».

Pourtant la déformation est sensible ; malgré la science et le zèle de Pacaud, elle est inévitable. Le dogme, auparavant négligé parce qu'on le supposait connu, est éludé maintenant parce qu'il est contesté. On prêche donc, comme toujours, le dogme aussi peu que possible : et le peu qu'on

---

[1] *Observations sur les Ecrits modernes*, V, 132.

prêche est appuyé si exclusivement sur la raison, qu'un philosophe même n'y contredirait pas. Il y a dans Pacaud quatre sermons, groupés avec méthode, dans le but de « traiter les mystères de religion d'une manière suivie » ; les préliminaires, de la foi s'y ramènent à quatre chefs : la religion, la foi, la vérité d'un avenir, la certitude des peines éternelles ; synthèse bien incomplète. Sans doute, le prédicateur prouve la vérité de la religion par les prophéties et par les miracles, dont le plus grand est l'établissement du christianisme ; — il précise le rôle de la foi, qui est de « fixer » la raison, et celui de la raison, qui est « de régler les mœurs sur la foi ». Mais son argumentation se ramène assez souvent à des formules de ce genre : « Soyons raisonnables, et bientôt nous serons fidèles » (I, 4) ; « la raison nous apprendra que, etc. » *(ibid.)* ; « de quel côté se trouve la saine raison ? » (I, 11) ; « en faudroit-il davantage pour décider tout homme raisonnable ? » (I, 13) ; « consultez même le peu de raison qui nous reste » (I, 51) ; « il reste à la raison assez de lumières pour nous conduire jusqu'à la foi » (I, 72). Après ces démonstrations générales, voici une défense de l'enfer. Avec la vérité du christianisme, et les rapports de la foi et de la raison, c'était alors le point le plus contesté ; la méthode d'argumention reste la même. « J'entreprends aujourd'hui de faire voir que la vérité d'un avenir heureux ou malheureux, tel que la religion nous l'enseigne, est fondé sur les plus pures lumières de la raison » (I, 88). « Voilà ce que la raison nous fait comprendre sur la nature et la destinée de nos âmes ; la raison dépose donc en faveur de cet avenir que la religion nous enseigne. En second lieu, elle nous fait comprendre, cette raison sage, etc..... » (I, 95). « Qu'il est donc sage, mes frères, de le reconnaître, cet avenir que la religion nous enseigne ! qu'il est sage de respecter une vérité que les lumières de la raison nous présentent sous un si grand jour » (I, 103) ! Remarquons une fois encore le mot de *religion.* Ces soixante-dix pages, à la rigueur, pourraientêtre signées d'un protestant, et presque d'un déiste. A dessein, les vérités de révélation paraissent écartées ; l'orateur, semble-t-il, s'estimera content, s'il a pu persuader à son auditoire qu'il y a un Dieu, (I, 4-5), et une âme immortelle (I, 91-93), qui sera punie de ses crimes et récompensée de ses vertus ; à peine, en finis-

sant, emploie-t-il quelques pages, à montrer que la religion est celle de Jésus-Christ, sans qu'il soit question de chercher la nature, ou les signes, ou les « notes » de cette véritable religion. Singulière époque, où le prédicateur évite l'expression catholique, et présente sa religion comme une institution à laquelle on peut croire sans offenser le bon sens, comme une société dont les avantages particuliers ou généraux sont très appréciables.

Il faut remarquer aussi qu'un des arguments les plus rebattus en faveur de la morale, c'est l'agrément, même temporel, qu'on en retire. « Donnons-nous à la vertu, mes frères, suivons ses voies ; et, dans nos afflictions les plus sensibles, nous verrons nos ennuis s'adoucir et nos peines se calmer » (II, 228-9). Ailleurs, Pacaud fonde l'aumône sur des raisons jusque-là inusitées. « Qu'ils viennent, ces débauchés, à tomber dans la misère ; qui aura pitié de leur état ? Qui se mettra en peine de les consoler ?..... Pour bien vivre avec les hommes, il faut se concilier leur amitié ; et pour se concilier leur amitié, il suffit d'être bienfaisant..... en effet, nous voulons être heureux, et les bienfaits conspirent à notre bonheur..... » (I, 248, 392). Voilà un dernier trait qui peint le genre et l'époque. Il n'y a pas encore longtemps que l'abbé de Saint-Pierre a inventé la « bienfaisance », et déjà tout le monde en a plein la bouche. Cette pitié théorique du malheureux, cette sensibilité de surface, c'est un moyen de joie, de paix, et de tranquillité personnelle.

Les portraits même, chez Pacaud, sont quelquefois « philosophiques ». Son saint idéal, son croyant idéal n'aurait pas effrayé d'Alembert. « Il s'applique à bien remplir les devoirs de son état ; il veille à ses affaires, à l'éducation de ses enfans ; il établit le bon ordre dans son domestique, il y fait régner la paix ; il engage à la vertu par ses exemples, et la fait aimer par sa douceur ; que les autres courent aux assemblées, qu'ils cherchent leur plaisir dans le tumulte : plus sage et plus heureux, il trouve, sans sortir de chez lui, un plaisir doux, paisible, qui n'est point sujet à traîner à sa suite le repentir et l'ennui. A-t-il des emplois ? Il les remplit avec autant de générosité que de droiture. Sa vie est simple, frugale, séparée du grand monde, sans toutefois négliger les devoirs d'une vie civile. Il se fait des amis solides, religieux, pro-

pres à former et à nourrir une piété noble et *éclairée*. Les faveurs de la Providence lui sont précieuses, mais sans l'éblouir; il en use avec reconnoissance, mais sans s'y attacher; son cœur est réservé tout entier pour le seul bien digne de lui. Enfin, *modéré dans ses désirs, simple dans ses mœurs*, sobre dans ses repas, sans ambition, sans jalousie, il voit passer devant ses yeux les pompeuses idoles de la fortune, sans être ni étonné de leur bruit, ni touché de leur éclat; il en pénètre le vuide, il aperçoit le ver qui les pique et qui les ronge en secret : toutes ces vanités le fatiguent, loin de lui plaire..... » (Sermon sur la sainteté, II, 23-24).

Une telle réserve, une telle condescendance doivent-elles être blâmées, et faut-il les juger coupables? La religion perd beaucoup de terrain dans cette lutte alors inégale ; elle ne saurait donc reprendre l'offensive sur le terrain actuellement perdu. Elle se retranche derrière les positions qui lui restent, et qu'elle occupe de concert avec une certaine philosophie. En outre, son arme ancienne, l'autorité, ne porte plus. On ne saurait supposer véritable ce qui est remis en question. C'est pourquoi, au lieu de dire aux incrédules : Voilà ce que Jésus-Christ enseigne, il faut leur démontrer la divinité du Christ, discuter les raisons de ceux qui rejettent la preuve; il faut même reculer la question jusqu'à l'existence de Dieu. Alors, objectera-t-on, pourquoi les prédicateurs n'ont-ils pas fait, de l'apologétique, la matière principale de leur ministère? Parce que ceux qui ne croient pas ne vont guère au sermon; donc les sermons contre l'incrédulité sont rares. Dans presque tous les auditoires, néanmoins, se rencontrent des esprits envahis par les doutes ambiants, des chrétiens ébranlés, qu'un reste de foi ramène au « temple », et qui par là-même offrent encore quelque prise: à eux s'adressent les rares sermons sur la matière, qui ne peuvent être dès lors ni complets, ni nombreux, ni spéciaux.

En dehors d'eux, la masse reste fidèle, et l'ancienne manière de prêcher lui convient toujours. C'est pourquoi, malgré d'inévitables accès de « modernisme », les prédicateurs sérieux se tiennent encore le plus qu'ils peuvent à la tradition, et ils ne cachent pas leur estime pour le grand orateur chrétien que, de très bonne foi, ils s'imaginent imiter en tout. Dans les œuvres de Pacaud, nous rencontrons à plu-

sieurs reprises l'éloge et la citation de Bourdaloue, « auteur aussi profond qu'éloquent » (I, 246), « le grand modèle des prédicateurs, le Chrysostome du dernier siècle, dont les discours sont encore l'admiration de l'Eglise autant pour leur exactitude que par leur beauté » (I, 266). Cette estime pour le célèbre jésuite honore infiniment notre oratorien ; elle montre que Bourdaloue est toujours le maître : c'est toujours cette trace que l'on voudrait suivre, et qu'en effet on suit encore, quoique d'un peu loin, et malgré les déviations inévitables du goût public.

III

C'est encore vers la méthode de Bourdaloue que s'oriente le P. Sébastien Du Treul[1], bien qu'il donne, comme Pacaud, dans certains travers du temps. Homme aimable et bienfaisant, homme de zèle, homme de Dieu, il prenait sur ses auditeurs un ascendant extraordinaire : « il est arrivé à quelques personnes d'avouer qu'elles s'étoient vues comme obligées de fuir de peur d'être converties[2] ». Les contemporains lui accordaient même le mérite d'écrire simplement : « bien loin de chercher à se parer, comme tant d'autres prédicateurs, de vaines fleurs et d'ajustemens frivoles, il ne s'attachoit qu'à instruire, et à attirer les pécheurs par une éloquence mâle et nerveuse[3] ». Cependant il ne méconnaît aucun des « procédés » à la mode. Métaphores conventionnelles, épithètes creuses, généralités vagues, ces défauts reçus lui échappent de temps en temps. « Fange du péché », « prison de l'abîme »

---

[1] Sébastien du Treul, né à Lyon (1684), mort à Dijon (30 juillet 1754). Il demeura à Paris de 1726 à 1741. — Carrière oratoire du P. Du Treul. — Diverses stations à Caen et à Bayeux jusqu'en 1725. — 1725, Annonciation aux Nouvelles-Catholiques. — 1726, Carême à l'Oratoire Saint-Honoré, Avent dans la même église. — 1727, Carême à la Mercy, Avent à Saint-Jacques de l'Hôpital. — 1728, Carême aux Nouvelles-Catholiques.

[2] Ms. d'Aix 333, citant Pernetty, *Lyonnais dignes de mémoire*.

[3] *Ibid.*

(Migne, XLVII, 1229)[1], « fleuve d'amertume » (1307, trois fois); et, d'autre part, « faibles mortels », « fragile beauté » « honteux parallèle » (1240), « déplorable état », « vils esclaves » (1275), « plaisirs trompeurs, charmes séduisans, vide affreux, déplaisir mortel » (1377) : ces expressions, réputées oratoires, tendent à se généraliser et ne choquent plus personne. Il n'écarte pas toujours les périphrases précieuses : « Assaisonnez vos travaux de l'onction de la grâce..... Vous a-t-on vus, le visage contre terre, les yeux dans la langueur, répandre votre âme désolée au pied des autels, interrompre votre prière par de fréquents soupirs, fatiguer pour ainsi dire le ciel de l'importunité de vos désirs?.... » (1310). « Samson, au sortir du combat....., fait sourdre une fontaine de l'*instrument de sa victoire* » (1330) ; c'est apparemment la mâchoire d'âne que l'orateur désigne si noblement. Ces défauts, de plus en plus acceptés, n'altèrent pas trop la gravité de son style, qui, à tout prendre, reste sérieux et chrétien. Si même, en dehors et en dépit de ces artifices, le style de l'oratorien demeure médiocre, c'est par une monotonie et une absence de mouvement, auxquelles l'action seule pouvait suppléer, et qui à la lecture sont plus sensibles. Aucune trouvaille ; un calme sévère et uniforme, une apparence d'ampleur qui simule parfois la plénitude, et un vocabulaire noble qui sert de vêtement à des pensées rebattues.

Pensées rebattues, lieux communs de dogme et surtout de morale, Du Treul estime nécessaire de s'y attacher fidèlement et de les présenter sans relâche, car les hommes ont besoin qu'on les leur rappelle en toute occasion, et il ne faut pas refuser le remède aux âmes blessées, sous prétexte qu'il est connu depuis longtemps. Du dogme, Du Treul en a mis un peu dans ses mystères ; nous y voyons la doctrine de l'Eglise sur l'Incarnation, l'Epiphanie, la Purification, la Pentecôte, la Toussaint. Doctrine occasionnelle et rare sans doute ; mais, du moins, c'est de la doctrine, prouvée et développée dans le goût traditionnel, et non pas accommodée aux exigences nouvelles. Quant à la morale de Du Treul, comment

---

[1] Edition originale : *Sermons choisis de M. D. T. P. D. l'O.* Lyon, Duplain, 1757, 2 vol. in-12.

la juger par six sermons? Il est vrai que le « détail » de morale se rencontre dans son œuvre un peu partout ; et, jusque dans les « mystères », l'orateur s'en prend à la corruption des riches, aux chrétiens sans foi, à l'indifférence générale, à la mollesse du siècle, à la complaisance coupable de certains directeurs : c'est toujours la note classique, et même la note oratorienne, avec des adoucissements et des correctifs visibles : il est manifeste, en effet, que la Congrégation veille dès lors sur l'orthodoxie de ses prédicateurs. Toutes ces qualités classiques ne peuvent dissimuler d'ailleurs la décadence imminente. Les œuvres oratoires n'ont plus ni la même portée, ni la même étendue, ni la même valeur que naguère. La parole de Dieu est moins écoutée et moins puissante; ceux même qui l'annoncent la traitent avec moins de respect ; ils font peu de cas de leurs propres discours, où ils ont mis plus d'agrément que de science et de zèle ; ils se rendent compte que la plupart de leurs pièces ne méritent pas de durer ; ils recherchent les succès d'occasion et d'à propos, ou du moins ils s'en contentent, et à peine peut-on imprimer deux volumes d'un prédicateur comme le P. Du Treul.

IV

Voici enfin le dernier des oratoriens en renom : c'est le P. Renaud[1] ; il n'a pas laissé de sermons imprimés, lui qui, « par les beautés solides de son éloquence, tint en échec le génie du P. de Neuville[2] » ; c'est donc qu'il se souciait assez peu de durer comme orateur ; et il nous est plus connu par ses vers, dont peut-être le mérite était moindre, et auxquels il tenait par dessus tout[3]. Renaud est un provençal encore

---

[1] PAUL RENAUD ou RAYNAUD, né à Hyères (vers 1705), reçu à l'Oratoire en 1723, mort à Paris en 1790.

[2] *Année littéraire*, avril 1757. Cf. LUYNES, *Mémoires*, XII, 122.

[3] « *Le mépris des richesses* » *Ode couronnée aux Jeux-Floraux de Toulouse* (1722). — « *Josué* », *Poème*. — « *Sur la grandeur de Dieu dans ses moindres ouvrages.* » (Ces trois pièces se trouvent dans le *Parnasse chrétien.*) — « *Ode au roi sur son retour de l'armée* » (1744), etc.

et un compatriote de Massillon, de Molinier, de Maure, de Surian ; c'est, au dire des critiques de l'époque, un véritable orateur ; mais peut-être faut-il rabattre un peu de leurs éloges.

Esprit facile, poète et littérateur élégant, il remporte à la fois les deux prix de poésie et d'éloquence à l'Académie française en 1737[1]. Le discours en prose a pour sujet « la médiocrité », et l'on a loué avec bien des hyperboles les deux portraits qu'il renferme du riche et du pauvre. « Le P. Renaud..... s'est frayé une route glorieuse dans l'art de la parole, par la beauté de son génie, la finesse de son goût, la justesse de son raisonnement et les grâces de son style..... Cet orateur nous détaille les circonstances qui aggravent la misère du pauvre, avec des sentimens si tendres, si expressifs et si touchans, que le cœur le plus insensible en seroit attendri..... ; il expose les inconvéniens, les craintes, les inquiétudes, les dangers qui sont inséparables de la condition du riche..... Il n'y a pas moins d'art dans le portrait du riche, que dans le précédent ; c'est le même dessein, la même touche, le même coloris[2] ». Ce discours de Renaud, et surtout ces deux portraits, n'auraient pas été plus déplacés en chaire, que certains passages de Pacaud. On y retrouve la même éloquence fleurie, l'épithète oiseuse et vide, les périphrases nobles, tous les artifices caractéristiques du temps. « La tristesse qui *dévore* le pauvre » ; « l'indigence est un monstre », « cruel ennui », « le rebut de la nature », « il rampe dans la poussière, etc. ».

Ces traits peuvent suffire, pour marquer la place que des prédicateurs comme Renaud occupent dans l'évolution littéraire de l'éloquence religieuse. Ils apportent dans la chaire les défauts de style inhérents à ce genre, à la fois solennel et précieux, qu'on pourrait appeler l'éloquence de « concours » ; ils attachent moins d'importance à leurs sermons, qu'ils laissent périr, qu'à leurs œuvres couronnées, qu'ils impriment avec un empressement puéril. Ils se rendent compte que l'éloquence religieuse perd son crédit, et qu'elle ne peut, sans déchoir, s'abaisser au genre mitoyen où on la plie de force ; entre des sermons évangéliques dont la mode passe, et des

---

[1] Cf. Notamment, *Journal de Verdun*, oct. 1737, p. 315.
[2] *Art oratoire*, II, 267.

discours académiques qui n'ont presque rien de religieux, il n'y a de place que pour une éloquence bâtarde, où il faut sacrifier quelque chose, tantôt à la littérature, tantôt à l'Evangile, et qui, dès lors, à aucun titre, ne mérite l'honneur d'être laissée en modèle à la postérité. On publiera plutôt, comme Renaud, des Odes « Au roi sur son retour de l'armée », ou sur « la grandeur de Dieu dans ses moindres ouvrages [1] ». Mais, de tant de stations prêchées à Paris pendant dix ans [2], il ne reste plus trace : à peine a-t-on conservé le souvenir d'un sermon sur les spectacles, qui est tout à fait oratorien [3]; et l'on notera que Renaud a la réputation d'un homme pieux et d'un prédicateur zélé [4]. Les Oratoriens ont gardé précieusement le souvenir de ses premiers succès, « Le P. Raynaud prêche le Carême en 1761 [dans l'église de Saint-Honoré] avec applaudissement universel. Mgr le Duc d'Orléans et Mgr le Duc de Chartres lui ont fait l'honneur de venir l'entendre [5] ». Son dernier Carême à Notre-Dame mit le comble à sa réputation. « On fut obligé d'étendre ce vaste auditoire au-delà des bornes ordinaires; encore n'y avait-il

[1] Cf. *Histoire littéraire des Hommes illustres de Provence*, citant *La France littéraire ;* et *Mercure de France*, juin 1733, juillet 1735.

[2] Carrière oratoire du P. Renaud à Paris. — 1741, Carême à Saint-Honoré. — 1745, Carême à Saint-Germain l'Auxerrois. — 1746, Carême à Saint-Leu, Avent à la Mercy. — 1748, Carême à Saint-Roch, Avent à Saint-Leu. — 1749, Carême à Saint-Sauveur. — 1750, Carême à Saint-Germain l'Auxerrois, Avent à Sainte-Opportune. — 1751, Carême à Saint-André-des-Arcs, Avent à Saint-Honoré. — 1751, Carême à Saint-Honoré. — 1753, Carême à Notre-Dame.

[3] Cf. Les Dictionnaires, notamment FELLER.

[4] *Ibid.* — On nous permettra de citer ici l'aventure de Madame de Mailly, convertie par cet orateur. « Il y a quelques jours qu'étant à un de ses sermons, elle se trouva mal et fut obligée de sortir de l'église. L'auditoire est toujours extrêmement rempli, et ce mouvement importuna beaucoup de gens qui y étoient; entr'autres, un homme brutal et de mauvaise humeur s'avisa de dire fort indécemment : « Voilà bien du bruit pour une..... » Ce mot fut prononcé si près de Madame de Mailly, qu'elle l'entendit, et, malgré l'état où elle était, elle répondit : « Monsieur, puisque vous me con-« naissez, priez Dieu pour moi. » Cette parole, d'une humilité sans bornes, prouve mieux la vérité de le conversion de Madame de Mailly, que ses autres bonnes œuvres. » (LUYNES, t. VII, p. 284.)

[5] Arch. Nat., *Registres de Saint-Honoré*, MM 627, à cette date.

pas de place pour tous ceux qui alloient pour l'entendre. Sa voix est si claire et si perçante, que, quelque éloigné que l'on soit de la chaire, on ne perd pas un mot de ce qu'il dit. Son geste est beau, naturel, vif et animé. Sa composition n'égale pas ses talens extérieurs, mais elle est intéressante[1] ».

Malheureusement le P. Renaud, inquiété pour sa doctrine, avait cru nécessaire de donner des gages à la Constitution. « Trompé par l'attrait séduisant de ses prédications, il fléchit le genou devant la Bulle, pour continuer à prêcher[2] » ; et, dans le premier sermon qui suivit sa « chute », soutint des propositions « pélasgiennes[3] ». Le dernier Carême lui fut personnellement funeste. Un « compliment » à l'archevêque, pour demander à Dieu d'éclairer ce prélat[4] et de « diriger ses voies », le fit interdire : et c'est à la suite de cette édifiante leçon qu'il quitta l'Oratoire[5].

L'Oratoire, à partir de ce moment, n'a plus de bons prédicateurs. Le temps est venu, où la Congrégation reconnaît elle-même cette décadence croissante, et tâche d'y suppléer par une soumission passive. « Si nous ne rendons plus de services au public, nous devons au moins l'édifier par notre régularité, et éviter le reproche de relâchement, que nous faisons aux autres avec tant de zèle et si peu de ménagements[6] ».

---

[1] ALBERT, *Dictionnaire portatif*, pp. 224-5.
[2] On reconnaît le style des *Nouvelles* (1749, p. 121).
[3] *Ibid.*, 1749, p. 157.
[4] C'était alors M. de Beaumont.
[5] *Nouv. Eccl.*, 1753, p. 147.
[6] Arch. Nat., *Registres des délibérations de l'Oratoire*, MM 591 ; délibération du 5 octobre 1757.

LIVRE DEUXIÈME

LES RELIGIEUX

CHAPITRE PREMIER

Les « Constitutionnaires ».

I

Remontons à la Régence. Nous n'avons pas évoqué la rapide vision de la décadence oratorienne, pour faire oublier au lecteur la gloire et les triomphes du commencement ; et il faut se reporter à cette époque florissante où l'Oratoire, illustré par tant de talents, règne sans conteste et sans pair dans les chaires parisiennes, tandis que la Compagnie de Jésus se voit réduite au silence, et violemment exclue dans le plein éclat de sa célébrité. Si, malgré leur nombre et leur vogue, les Oratoriens de Paris ne peuvent suffire à toutes les chaires, ils n'ont pourtant — au point de vue littéraire — rien à craindre des autres réguliers, admis en même temps à remplacer les Jésuites. Les petites Congrégations à qui la chaire demeure ouverte, ne tenant pas les belles-lettres en particulière estime, ne peuvent produire avec honneur que ceux de leurs membres dont les talents personnels, possédés ou acquis sans le secours de la règle, forcent l'estime publique et le choix des supérieurs. En tout cas, ces individualités

célèbres, ne faisant pas corps, ne font pas école. Elles se classent, au contraire, sauf les singularités de tempérament, dans l'école qui s'accommode le mieux à leur édifiant désir d'instruire et de convaincre : c'est de Bourdaloue principalement qu'elles se réclament ; c'est à ce côté de la tradition qu'elles entendent se tenir ; et quant aux originaux qui cherchent ailleurs des voies singulières, ils n'exercent aucune influence appréciable, ni sur le goût public, ni sur les méthodes en usage.

Ces prêcheurs religieux (traditionnels ou excentriques) se divisent en deux catégories principales. La première comprend les disciples des trois grands législateurs de la vie monastique, saint Benoît, saint François, saint Augustin ; la seconde embrasse les Congrégations soumises à d'autres règles diverses. La règle de saint Augustin régit des associations multiples, les unes érigées en chapitres réguliers (celle par exemple des Génovéfains), les autres en ordres monastiques (tels les Frères-Prêcheurs, communément appelés alors Jacobins). La règle de saint François s'applique aux Cordeliers, Capucins, Récollets, Picputiens. Enfin, à la règle de saint Benoit ressortissent, entre autres, les Bénédictins de Saint-Maur et les Feuillants. Des règles spéciales, formées par la combinaison ou la multiplication des précédentes, sont suivies par d'autres communautés, Carmes grands ou deschaus, Théatins et Minimes [1].

Tous ces moines, de noms et d'habits divers, tous ces religieux, également zélés pour le bien, également dédaigneux de bel esprit et de littérature, prennent position pour ou contre le jansénisme, et la robe de l'Eglise, si unie dans la variété de ses couleurs, se trouve alors misérablement déchirée [2].

---

[1] Cette classification est celle même que la commission des Réguliers, créée en 1770, adopta dans ses rapports.

[2] Voici, d'après un libellé de l'époque, le « départ » des religieux pour ou contre le jansénisme : « Comme il est juste de récompenser les personnes pieuses qui viendront achalander la boutique aux miracles, nous avons cru devoir régler ce qu'on donnera à chacune d'elles, selon leurs mérites et qua-

Cet antagonisme, qui a sa répercussion dans tous les exercices du culte public, se manifeste souvent en chaire, et les religieux, que l'esprit de corps rend plus entêtés, se montrent particulièrement agressifs.

Il faut avoir parcouru la masse des recueils jansénistes ou constitutionnaires, pour comprendre l'âpreté, la subtilité, l'universalité de la lutte. On tient réunions sur réunions, on rédige, on imprime et on répand à profusion

---

litez : « 1. Pour un Père de l'Oratoire................ 6 livres.
« 2. Pour un Chanoine régulier, *item* pour un Bénédictin.......................... .... 8 livres.
« 3. Pour un Jésuite s'il y en vient............. 1,000 livres.
« 4. Pour ce qui est des Capucins, on leur défend d'y paroître, sous peine d'y être maltraités en leur personne.
« 5. Pour les Abbez et Ecclésiastiques.......... 1 livre.
« 6. Pour tout libertin soy-disant converti, surtout si c'est un Abbé bien décrié dans le monde et de franche lippée........................ 20 livres.

Et ailleurs (*Cantique IV d'un séminariste boiteux, tenté d'aller faire une neuvaine au tombeau de S. Pâris*) :

« Allons-y, mais changeons d'habit
« Car tout mon bien, sans contredit
« Passeroit en main étrangère, Laire...
« Je prendrais l'habit des *Chartreux* :
« Mais il ne sort point de chez eux
« Que pour Utrecht des solitaires, Laire...

« Si j'allois en *Oratorien*,
« Sans doute on m'y traiteroit bien :
« Mais, qui peut les bien contrefaire? Laire..
« Laissons l'habit de *Loyola* :
« Si quelqu'un d'eux paroissoit là,
« On le camperoit dans la bière, Laire...

« Sous l'habit d'un *bénédictin*
« Je pourrois invoquer le Saint :
« Payer comme eux, c'est autre affaire, Laire...
« J'y paroîtrai mieux en Feuillant :
« On me prendra pour appelant,
« Et j'y trouverai des confrères, Laire. »

(*Apologie des miracles faits ou à faire au tombeau de M. Paris, avec les litanies et les cantiques en l'honneur du B. Diacre*, etc. Bruxelles, A l'enseigne de la Vérité, 1732, in-18 de pp. 72. — (Les morceaux cités se trouvent pp 9-10, 20-21.)

les lettres, les mandements, les déclarations, les dissertations, les mémoires, les précis, les corps de doctrine, les articles, les accommodements et les formulaires. Tandis que Rome négocie avec la cour ou avec les évêques, les partis s'invectivent et s'excommunient réciproquement, faisant le public juge de leurs querelles, remuant ciel et terre pour ou contre la Constitution. Les lettres de cachet ne cessent de pleuvoir sur les jansénistes, car ce sont eux les plus combatifs et les plus ardents. Les disputes se produisent à tout propos. Un M. Bouche meurt à Arles, vainement exhorté, par son confesseur dominicain, à rétracter l'appel. « Le prêtre qui lui avoit administré les sacremens comme curé du chapitre, fut interdit. L'évêque défendit de sonner les cloches pour le mort, et de lui rendre les honneurs dûs à sa piété et à son caractère. Mais M. de Romieux (chevalier de Malthe et commissaire de la paroisse) fit sonner les cloches, ayant menacé le sonneur de lui donner des coups de bâton s'il n'obéissoit..... Il fit arrêter le cercueil devant l'archevêché, pour dire un *De Profundis*, et on l'enterra au cimetière des Prêtres. Quelques heures après, M. l'archevêque vit ce chevalier, et lui fit des reproches ». « Je ne vous cède rien, dit le chevalier, ni pour la naissance, ni pour la science ; et si nous étions sur les bancs, vous seriez bientôt au sac. Croyez-vous, comme archevêque, avoir droit de renverser tout ordre, et de traiter comme un chien le plus saint homme du diocèse ? -- Mais il étoit hérétique, répondit le prélat. — En quoi ? Qui l'a chassé de l'Eglise ? répliqua le chevalier. — L'Eglise a parlé, elle a décidé, dit l'archevêque. — Qu'a-t-elle donc dit ? Que le livre des Réflexions est mauvais ? Ne peut-on être sauvé sans le croire[1] ? » A Dax le Chapitre s'absente en corps de l'office, parce que le prédicateur de l'Avent, religieux cordelier, a déclamé en chaire contre les appelants[2].

D'autre part, à Bourges, les constitutionnaires font placarder à tous les carrefours, dans toutes les grandes rues, aux portes des églises, et même à celles de Saint-Sulpice,

---

[1] DORSANNE, Ed. de 1753, IV, 264-65.
[2] *Nouv. Eccl.* 1730, suppl. pour janvier, p. 7 (ou 23-24)

quoique hors de la ville, des affiches en caractères assez gros, posées la nuit, dont voici la teneur : « Avis au Public. On vous exhorte à ne point aller à l'office divin chez les Bénédictins, et à ne pas communier de leur main : ce sont des hérétiques, des schismatiques, des excommuniés, avec qui vous ne pouvés communiquer dans les choses saintes, sans participer aux sacrilèges qu'ils commettent en les célébrant[1] ». A Paris, c'était pis encore. Les plus hauts personnages donnaient l'exemple. « On fit à Paris des prières publiques pour les fruits de la terre. La châsse de Sainte-Geneviève fut découverte..... Quelques évêques [de l'assemblée du clergé] proposèrent de n'aller à Sainte-Geneviève, que quand tous les religieux seroient sortis du chœur, afin de ne point communiquer de prières avec eux..... L'abbé de Sainte-Geneviève étant infirme, le Père de Riberole se présenta à la porte, pour complimenter le président de l'assemblée, et donner de l'eau bénite à tous les évêques. Mais M. l'archevêque de Toulouse passa roide sans s'arrêter pour recevoir le compliment.....[2] ». Enfin, « le jeudi 3 juin [1722], M. d'Armenonville écrivit aux grands-vicaires de Rheims que les chanoines appelans ayant été exclus du chœur par ordre de M. le Duc d'Orléans, lorsque le cardinal de Mailly officioit, il étoit juste qu'ils en fussent aussi exclus lors du sacre du roi..... Comme le prieur de l'abbaye de Saint-Remi et tous ses religieux étoient appelans, et que ce prieur a l'honneur de porter la Sainte-Ampoule, il lui fut fait pareilles défenses d'assister au sacre[3] ». Et l'on exclut encore de cette cérémonie un curé de Reims, Nicolas Cabrisseau, qui pourtant avait prêché dans sa paroisse, sur les devoirs des sujets envers les souverains, un sermon « entendu et applaudi de toute la cour[4] ».

De semblables incidents se produisaient en toute occasion un peu partout; et les religieux y avaient plus de part, comme instigateurs ou comme victimes. « Les particuliers

---

[1] Dorsanne Ed. de 1753, IV, 176.
[2] *Ibid.*, V, 338-9.
[3] *Ibid.*, IV, 374.
[4] *Nouv. Eccl.* 1747, p. 56; 1751, p. 161. — Cf. 1732, p, 55.

des ordres mendians qui avoient appelé étoient sans stations dans les diocèses des acceptans[1] »; comment donc, quand la liberté de la chaire leur restait assurée, se fussent-ils abstenus de mettre à profit cet instrument d'opinion, pour tenir les fidèles au courant de leurs doctrines, pour les engager dans leurs polémiques, pour les gagner ou les garder à leur parti ? Des deux côtés on parlait beaucoup trop; mais un excès de zèle doctrinal était plus excusable, chez ceux qui se tenaient étroitement unis aux principes romains : car enfin, ils défendaient la doctrine la plus sûre, et leur tenacité, offensive ou défensive, avait du moins pour excuse l'orthodoxie.

Il y a donc, parmi ces prêcheurs religieux, de fougueux appelants et de fermes « bullistes ». Cet antagonisme, souvent manifesté en chaire, différencie presque à lui seul la masse des œuvres que nous allons étudier. Au surplus (la remarque est bonne à faire), si, parmi ces œuvres, il s'en rencontre de nettement traditionnelles et d'un peu plus littéraires, à l' « oratorienne », c'est plutôt du camp janséniste qu'elles viendront; et, inversement, s'il s'en trouve d'excentriques (en petit nombre), on ne sera pas surpris qu'elles appartiennent aux plus constitutionnaires comme aux plus originaux des religieux, je veux dire aux Capucins.....

II

Les disciples de saint François[2], si méprisés par les philosophes, si décriés par les appelants, ont, en effet, largement mérité ce double honneur.

---

[1] Dorsanne. Ed de 1753. I, 291.

[2] Nous ne nommerons pas ici d'obscurs prédicateurs orthodoxes, les Carmes ou les Barnabites, par exemple. Les Carmes venaient de perdre leur P. Simon de la Vierge (*Œuvres* diverses de 1693 à 1719), orateur très scolastique et très froid ; et, en attendant le P. Elysée, devenu célèbre à la fin du siècle, ils tiraient leur plus grand éclat de la vogue du P. Jean Truchet, horloger de mérite. Quant aux Barnabites, ils venaient aussi de perdre leurs bons orateurs, les Capitan et les Champigny ; et, en attendant la célébrité tardive du P. Couterot, ils se contentaient de la gloire que leur procurait alors le fameux P. Niceron (1687-1738).

Tout d'abord les Franciscains (Récollets et Cordeliers surtout), luttent à qui mieux mieux pour la bonne doctrine. Les *Nouvelles Ecclésiastiques*, non sans malice et mauvaise foi, nous les montrent exerçant leur « intolérance » sur tous les points du royaume, invectivant en chaire les appelants et les convulsionnaires, prônant les refus d'absolution, prêchant le « molinisme », au risque même de se faire interdire, lorsque l' « ordinaire » appartient à la secte. Ainsi, ils sont tenus à l'écart, pendant vingt-deux ans, de toutes les chaires du diocèse d'Angoulême, par un évêque « amateur et défenseur de la vérité », Bernard du Rezay, qui se montre envers eux plus intraitable qu'envers les jésuites eux-mêmes, interdits quatorze ans [1]. Même sort est fait aux Capucins de Tours, « pour leurs bravades et leurs discours séditieux pendant la vacance du siège par la mort de M. d'Hervault [2] ». Ces deux traits en résument une foule d'autres semblables.

Les Récollets ne le cèdent point aux Capucins. Ici, ils ont déclamé contre M. de Pâris et les appelants, et brûlé les reliques du « saint » diacre [3]. Là, ils font prêcher, dans leur chapelle, un sermon « concerté avec le gardien du couvent et quelques religieux », et « rempli par une déclamation continuelle contre les appelans » que le prédicateur noircit « par les plus grossières calomnies contre leur doctrine et leurs mœurs », et qu'il compare « aux anciens Pharisiens ». Le même prédicateur, poussé par ses confrères, débite « des impertinences de toute espèce contre l'événement des convulsions, contre les miracles opérés au tombeau de M. de Pâris » qu'il compare à l'Antechrist; contre les *Nouvelles Ecclésiastiques*, « maudites brochures enfantées dans les ténèbres et produites par l'enfer »; enfin, il accuse les appelants « de marcher à grands pas vers le calvinisme et le quiétisme [4] ». Ailleurs, les Récollets enseignent « le Pape supérieur aux rois pour le spirituel comme pour le temporel, maître de les déposer, et de disposer de leurs Etats à son

---

[1] *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1737, p. 85.
[2] *Ibid.*, 1739, p. 109.
[3] *Ibid.*, 1732, p. 55.
[4] *Ibid.*, 1737, Article de Vitry-le-François, p. 106

gré » ; ils prêchent la soumission aveugle à la Bulle, à la parole du Pape en général, et jusqu'à l'obligation de « ne pas croire la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie si le Pape le nioit » ; ils souhaitent enfin (et c'est le comble) « voir pendre tous les appelans » et s'offrent d'être volontiers bourreaux[1] ! A Bourges, un P. Albrier, « chaussé en bas de soie et vêtu d'une étoffe différente de celle des autres », débite « impunément » des hérésies et des blasphèmes, — « attribuant à Dieu une volonté sincère, efficace, pour le salut de tous les hommes, faisant dépendre le salut de la volonté de l'homme, exhortant à rejeter comme hérétiques toutes les explications données par les Saints Pères et par les théologiens à ces paroles de saint Paul : *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés*, à moins que ces explications ne s'accordent avec la sienne[2] ».

On reconnait, à ces citations, le style et le fiel des gazetiers jansénistes. Si la prédication de quelques Cordeliers ou Capucins, qualifiés de « fanatiques », a pu être imprudente, faut-il rejeter sur des Congrégations entières la responsabilité des excès? Les reproches des *Nouvelles* ne sont pas plus justes, sur ce point, que la peinture faite par cette feuille des prétendues mauvaises mœurs des Cordeliers ou des Capucins. Ces deux branches franciscaines, issues d'un tronc vigoureux, demeurent, jusqu'à la fin du siècle, florissantes et régulières autant qu'orthodoxes. La commission des Réguliers ne reçut, concernant les Capucins, aucune plainte ni des évêques, ni des villes et bourgs : et, contre les Récollets, à peine trois ou quatres villes formulèrent des critiques[3].

Au surplus, la littérature des Congrégations franciscaines demeure médiocre. Les Capucins en particulier, vers la fin du règne de Louis XIV, ont mérité les éloges de La Bruyère précisément pour n'avoir été littérateurs que le moins possible. Le passage[4] est trop connu pour qu'on le cite ; mais il ne

---

[1] *Ibid.*, 1741, p. 43.

[2] *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1759, p. 56.

[3] *Revue des Questions Historiques*, Article de M. Génin, 1875, pp. 126-127.

[4] La Bruyère, *Caractères* (Collection des Grands Ecrivains, Hachette, 1865, 3 vol. in-4°), II, 222.

faut pas oublier qu'à la même époque, la masse du public leur fait un reproche de ce dont La Bruyère les loue. Il est dès lors entendu qu'un « bon » prédicateur vise à bien dire, laissant « le fruit à faire aux Capucins [1] » ; et le temps n'est pas loin, où la vieillesse de l'évêque de Santillane se reconnaîtra à ce qu'il ne prêche plus que des « capucinades [2] ». Ce sont des « capucinades » que les courtisans, « à force de bon goût et de connaître les bienséances [3] », allaient applaudir aux sermons du P. Séraphin [4] ; et il faut reconnaître que, si ses homélies imprimées [5] ont de l'élévation et du feu, au témoignage même des contemporains, elles ne sauraient plaire cependant, et par contraste, qu'à des esprits fatigués ou dédaigneux de littérature, qui veulent goûter seulement, dans la parole sacrée, la pure saveur de la grâce ou la « simple exposition de l'Evangile [6] ».

Du reste l'Ordre n'a jamais visé qu'à fournir « de solides catéchistes et de prudents casuistes [7] », « le grand nombre étant incapable de s'élever plus haut. Sans doute il faut, dans l'Eglise et dans tout corps religieux, qu'il y ait des savants incontestés, de grands orateurs, des hommes éminents en paroles et en œuvres. Mais, ce qui est plus nécessaire, c'est une armée de bons et humbles ouvriers », fidèles à l'esprit de leur vocation, qui est « de prêcher l'Evangile aux pauvres [8] ». Sans doute, « Saint François recommande aux siens de travailler le fond et de châtier la forme [9] » ; mais ce

---

[1] ABBÉ DE VILLIERS, *l'Art de Prêcher,* chant IV, vers 162.

[2] LE SAGE, *Gil-Blas* (Œuvres complètes, éd. Roulland et Tardieu, Paris, 1823, 9 vol. in-8°), t. III, p. 32.

[3] LA BRUYÈRE, *loc. cit.*

[4] Il s'appelait CLAUDE-ROBERT HURTAULT, et était né à Paris.

[5] *Homélies sur les Evangiles des Dimanches de l'année,* Paris, Edme Couterot, 1694 et sqq., 6 vol. in-12. — *Homélies sur les Evangiles ou Epitres des mystères et fêtes des mois de novembre et de décembre, ibid.,* 1697, 2 vol. in-12. — *Homélies sur les Evangiles et les Epîtres des mystères et fêtes des mois de janvier, février, mars et avril, ibid.,* 1703, 4 vol. in-12. — Cf. dans MIGNE, XXVI, col. 194-sqq. un choix de ces Homélies.

[6] LA BRUYÈRE, *loc. cit.*

[7] P. APOLLINAIRE DE VALENCE, *Histoire des Capucins de Toulouse* (Toulouse, Privat, 1897, 3 vol. in-8°), tome II, p. 180.

[8] ID., *ibid.*

[9] ID., II, 182.

serait outrepasser la règle, que de soigner et de limer cette forme à la façon des rhéteurs.

Cette humble théorie de la parole sacrée, les Franciscains la professent de nos jours, et à plus forte raison l'admettaient-ils sans réserve en 1715. Un petit traité, paru vers ce temps[1] et composé par un Récollet, résume très-bien les principes de la méthode franciscaine. « Il donne d'abord quelques règles, pour expliquer l'Evangile au peuple d'une manière intelligible. La première, qu'il faut bien étudier l'histoire de l'Evangile qu'on a à expliquer, et prendre, de ce qui précède immédiatement l'Evangile du jour, d'où venoit le Fils de Dieu, où il étoit, à quelle occasion il fit un tel miracle, où il donna une telle instruction, à qui il parloit, en quelle année de la prédication cela s'est passé..... De toutes ces choses, ajoute le P. Séraphin, on doit tirer le dessein principal de Jésus-Christ, dans l'action ou instruction qu'on a à expliquer, et s'arrêter principalement sur ce qu'on a à dire au peuple. Bien rempli de l'histoire de l'Evangile, il faut la méditer, puis voir ce qu'il y a d'applicable à nos auditeurs; enfin appliquer *tout*, car tout étant écrit *ad nostram doctrinam*, peut nous instruire[2] ». L'auteur, comme on voit, se tait sur le style; et ses conseils un peu terre à terre ne visent pas à former des orateurs brillants.

De plus, l'enseignement franciscain est peu favorable à la rhétorique. Dans le courant du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, quand on pouvait grouper dix ou douze clercs capucins, on leur choisissait un lecteur ou professeur; et ils parcouraient, en six années, un cycle restreint qui comprenait la philosophie (avec son cortège alors obligatoire de sciences naturelles enseignées « *more scolastico* »), et la théologie dogmatique et morale (sans histoire sacrée, sans exégèse, sans droit canon). Il n'y a point là de place pour la rhétorique, science que le « lecteur » lui-même n'eût pas toujours pu ou daigné professer[3]. Enfin, au dix-huitième siècle,

---

[1] *Abrégé de l'Éloquence apostolique*, par le P. SÉRAPHIN DE GAULTIER, *Récollet*. Avignon, 1712, in-12.

[2] *Mémoires de Trévoux*, février 1713, pp. 69-70.

[3] P. APOLLINAIRE DE VALENCE, *op. cit.*, II, 179, note.

la distinction constitutionnelle jusqu'alors bien tranchée, dans les couvents de Capucins, entre les prédicateurs, les prêtres, les clercs et les lais, tend à disparaître : tout clerc aspire à la prêtrise, et tout prêtre s'improvise prédicateur. « La prédication y a beaucoup perdu[1] ».

Pour toutes ces raisons, il est facile de conjecturer que la littérature franciscaine manque d'éclat. Il est malheureusement, sauf de rares exceptions, impossible de préciser davantage. L'humilité, qui étouffe le talent dans les discours, empêche aussi de les livrer à l'impression. Les meilleurs sermonnaires capucins n'ont presque rien publié[2] ; et, si leurs archives avaient conservé quelques documents de leur éloquence, « les archives de presque tous les couvents [capucins] ont disparu dans la tourmente du siècle dernier[3] ». Le plus illustre, après le P. Séraphin, des survivants du grand siècle, le P. Augustin de Narbonne, meurt en 1706, et ses œuvres imprimées[4] sont tellement au-dessous de sa réputa-

---

[1] Id., *ibid.*

[2] Voici les titres de quelques ouvrages capucins parus à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. — *Bibliothèque évangélique, contenant plusieurs sermons sur les sujets les plus importants de la morale chrétienne par le* P. Gervais de Paris, Paris, Robert Pépie, 1692-4, 3 vol. in-8°. — *Evangile du monde ou discours évangéliques sur les désordres du siècle*, par le P. Héliodore de Paris ; Paris, 1682-92. — *Le Missionnaire apostolique, ou sermons utiles à ceux qui s'emploient aux missions*, etc., par le P. François de Toulouse, Paris, Thierry, 1666, 2 vol. in-8°. — *Le Prosélyte chrétien instruit en la personne de Nicodème, Avent sur l'histoire évangélique de S. Jean Ch. III*, par le P. Marie-François de Colpeils, capucin. Anvers, Jouret, 1700, dédié au prince de Galles ; style amusant, baroque et vieillot. — *Carême du* P. Aphrodise de Béziers, *prédicateur capucin de la province de Languedoc.* Béziers, Etienne Barbut, 2 vol. petit in-8°, 1695. — Ajoutez à cette liste les *Sermones varii de Tempore, de Sanctis, et præcipue de beata Maria*, auctore Micaele a Castrofranco ; et les *Sermons* mss. attribués au P. Clément (Clemens Ascaniensis) par le P. Apollinaire, *Bibliotheca fratrum minorum provinciarum Occitaniæ et Aquitaniæ.* (Nemausæ, Gervais-Bedot, 1894, in-4°, p. 7).

[3] P. Henri de Grèzes, *Vie et missions du P. Honoré de Cannes* (1632-1694), Paris, Poussielgue, 1895, 1 vol. in-8°, p. 1.

[4] *Panégyriques des Saints de l'Ordre de Saint-François*, prêchés par le P. Augustin de Narbonne ; Narbonne, 1698, in-12. — *Sermons* pour l'Octave du Saint-Sacrement, pour le Carême, pour les dominicales, *ibid.* — *Marie, ou les Mystères de sa vie. Sermons* composés par le R. P. Augustin de Nar-

tion, que l'on hésite à regretter la perte des sermons prêchés à Paris par ses successeurs, le P. Raphaël [1], le P. Ange, le P. Jean de Chartres, et, en province, par le P. Daniel de Toulouse, « un des premiers prédicateurs de son temps », d'après la nécrologie de sa communauté [2].

Les autres branches franciscaines sont un peu moins pauvres. A celle des Récollets appartient le P. Candide Chalippe [3]. Le P. Chalippe prêche l'Avent 1700 et le Carême 1701 à l'abbaye de Saint-Denis : il est déjà lecteur en théologie, il n'a que vingt-six ans. Depuis cette époque, il évangélise Paris et la province jusqu'en 1732 [4]; il attire la foule, en même temps que Maure, Hubert, La Boissière, Séraphin, et longtemps encore après eux. On a perdu ses sermons de morale; mais il a prêché une oraison funèbre (celle de Mailly, archevêque de Reims) [5] et un panégyrique (de saint Etienne premier

---

bonne, prédicateur capucin, seconde édition, Toulouse, Douladoure, 1694. Dans la longue préface de ce dernier ouvrage, on trouve la « capucinade » suivante : « Enfin, la multitude de mes péchés m'a longtemps retenu, pour ne pas exercer mon esprit sur cette matière si importante à l'honneur de Marie. Je n'ay peu me voir un pécheur énorme, sans me croire indigne de louer la Vierge. »

[1] Il a prêché presque sans interruption (et il est mentionné par les *Listes*) de 1718 à 1739.

[2] Reproduit par le P. Apollinaire, *op. cit.*, II, 466-7.

[3] *Louis-François*, en religion Candide Chalippe, né et mort à Paris (1674-1757). La Biographie Michaud, d'après Picot, *Mémoires*, etc. (III. 455) le fait naître à tort en 1684.

[4] Carrière oratoire du P. Chalippe. — 1700, Avent à Saint-Denis. – 1701, Carême à Saint-Denis. — 1704, Avent à Saint-Merry. — 1705, Avent à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — 1706, Carême à Saint-Sauveur; Avent à Saint-Germain devant LL. MM. Britanniques. — 1707, Avent à Saint-Roch. — 1708, Avent à Saint-Jean-en-Grève. — 1709, Carême à Saint-Etienne-du-Mont. 1710, Carême à Notre-Dame. — 1713, Carême à Saint-Louis en l'Isle. — 1714, Avent à Saint-Jacques de la Boucherie. — 1715, Carême à Saint-Séverin, Avent à Saint-Eustache. — 1716, Carême à Saint-Laurent, Avent à Saint-Sauveur. — 1717, Carême à Saint-Roch, Avent à Saint-Paul. — 1718, Carême à Saint-Nicolas des Champs, Avent à la Mercy. — 1719, Carême à Saint-Germain-le-Vieux. — 1729, Carême à Saint-Sulpice, Avent à Saint-Sauveur, rue de Vendôme. — 1732, Carême à Saint-Martin des Champs.

[5] Paris, 1722, in-4°.

martyr)[1]; et il a écrit une *Vie de saint François d'Assise*[2], laquelle, faute d'autre, a longtemps passé pour la meilleure, et qui n'est pas sans valeur. Ces ouvrages ne compensent pas la perte des pièces sur lesquelles seules on pourrait juger les mérites de sa prédication.

Dans l'oraison funèbre, le *Journal de Trévoux* signale « des traits vifs et nobles ». Ils y sont en effet ; c'est que les éloges funèbres requièrent des tours pompeux. Chalippe en use, plus modérément que d'autres, toutefois ; et nous reprendrions ici plus volontiers l'excès de louange que l'excès de purisme. La seule analyse du discours peut donner l'idée de cette succession d'hyperboles. « *Certamen dedit ille, ut vinceret* » : c'est le texte ; combats, triomphe : c'est la partition de l'œuvre. Combats, soutenus avec un courage inspiré par la naissance, fortifié par la vertu, animé par l'esprit de religion : et ce dernier point donne lieu à une sortie vigoureuse contre les appelants, « qui suivoient une doctrine erronée » et qui « tentoient des entreprises folles [3] ». Triomphe, par la patience, par les applaudissements de l'Eglise, du pape, du roi, de tous les bons fidèles ; la mort d'ailleurs est un dernier triomphe : idée qui fournit une noble péroraison. Tant de louanges accumulées s'expliquent par la tâche qui est dévolue au prédicateur : faire briller aux yeux de tous les vertus et l'orthodoxie d'un « bulliste » si décrié par les appelants [4]. Sur ce chapitre, le P. Chalippe est interminable ; et ses éloges ont ceci de délicat, qu'ils sont pris dans l'Ecriture : successivement, il compare son héros à Moïse, à Onias, à Elisée, à Samuel, à Jonathas (ce dernier parallèle, poussé dans les plus petits détails), et aux Machabées. Par ces applications de l'Ecriture, le P. Chalippe se rattache du moins à l'école tra-

---

[1] *Sermon sur les reliques et sur les miracles de saint Etienne, premier martyr*, Paris, 1724, in-12. — Cf. sur ces deux pièces, *Mémoires de Trévoux*, août 1723, pp. 1451 à 1460 et juillet 1725, p. 1288.

[2] Paris, 1728, 1 vol. in-4°.

[3] *Trévoux*, août 1723, pp. 1452-6.

[4] Il faut lire, dans le grave Dorsanne, la calomnieuse « oraison funèbre » qu'il consacre à ce cardinal. Nous nous refusons à la citer. Voyez notamment (Ed. de 1753), III, 350-sqq.

ditionnelle ; l'Ecriture est toujours en honneur ; elle est toujours étudiée et toujours mise à contribution, comme le « lieu » de toutes les beautés morales, religieuses, et même littéraires.

Le style de l'orateur, plus orné dans cette pièce d'apparat, était sans nul doute ordinairement plus simple : et c'est par des qualités de fond, surtout, que Chalippe plaisait à ses contemporains :

> « *Candidiore nota videas gaudere Calippum* ;
> « *Olli succus inest locuplex, sophiaeque medulla* [1] ».

Il a dû écrire ses sermons dans le même mode, correct et un peu prolixe, que sa *Vie de saint François*, parue au moment où l'orateur était au comble de sa réputation.

Cette *Vie* fit grand bruit, dans le camp janséniste qui l'attaqua violemment, et dans le camp ultramontain qui en prit la défense. Les *Mémoires de Trévoux* la présentent au public comme une œuvre de haute valeur, et les *Nouvelles Ecclésiastiques*[2], comme un tissu de légendes, d'erreurs et d'invectives. Il est vrai que la préface n'est pas tendre pour le parti, et l'on croirait lire un fragment de sermon : « Il s'est répandu dans le monde, dit-il, que l'on obtenoit des guérisons miraculeuses sur la sépulture de quelques hommes, opiniâtrement attachés pendant la vie à une doctrine perverse, rebelles aux décisions de l'Eglise, et morts dans leur rebellion[3] ». Et plus loin, il désigne le jansénisme comme « une secte fameuse, depuis plus de quatre-vingts ans, par des mensonges et des impostures dont les preuves sont publiques[4] ».

Ainsi, n'en doutons pas, dogmatisait en chaire l'orthodoxe Récollet, et son zèle devait plaire aux Jésuites, comme il devait exaspérer les appelants. Un autre grief particulier de la secte contre l'auteur de la *Vie de saint François*, c'est « qu'il défend les croisades, et regrette qu'il n'y en ait

---

[1] PESTEL, *Poème*, Bibl. nat. ms. 624, et (imprimés) Invent. Rés. Yc 968, aux vers 82-3.

[2] *Nouv. Eccl.*, 1729, 30 juillet, article de Paris, p. 128 sqq.

[3] *Préface* de la *Vie de saint François*, p. XX.

[4] *Ibid.*, pp. xxvij-xxviij.

plus[1] ». « S'attendait-on à voir les jansénistes, sur ce point, faire cause commune avec les philosophes ou les abbés de cour, et les *Nouvelles* donner le ton à l'*Encyclopédie?* Plus tard, on constatera, dans les panégyriques de saint Louis (qui rendent obligatoire la question des croisades), d'étranges opinions et de singulières défaillances[2]; on en peut voir ici et dès maintenant l'origine.

Un dernier passage de ce livre mérite d'être cité ; le P. Chalippe y expose sa théorie de l'éloquence religieuse, et par là même, autant que possible, caractérise son propre talent. « Bien des gens, dit-il, se forment une fausse idée de l'éloquence. Ils ne la mettent que dans le choix des mots et la mesure des périodes. Ce n'est que la moindre partie. Elle ne s'y trouve que pour plaire, afin d'être mieux écouté ; et l'on ne doit en user que sobrement, surtout dans les discours évangéliques[3] ». C'est le procédé des frères mineurs. Parfois leur rhétorique est maladroite ; mais « une sainteté rustique vaut mieux qu'une éloquence criminelle, dit saint Jérôme[4] ». Cette théorie, dédaigneuse ou ignorante de la vaine rhétorique, c'est encore à Bourdaloue qu'elle remonte ; c'est à son école que le P. Chalippe appartient vraisemblablement, comme cet autre Récollet, son émule dans les chaires de Paris, le P. Chrysostome Julien, cité souvent par les *Listes*[5], et honoré par ce mot d'un courtisan : « Ses sermons sont d'une aussi grande force que ceux de Bourdaloue[6] ».

Enfin, aux Cordeliers, appartient le P. Poisson[7], définiteur de tout l'ordre de Saint-François et premier Père de la Province de France, « dont la gloire (dit un contemporain)

---

[1] *Nouv. Eccl.*, 1729, *ibid.*

[2] Cf. *Revue du Clergé Français*, nº 62, 15 juin 1897, pp. 113-134, un article de M. l'abbé ROSNE sur *Les prédicateurs du panégyrique de saint Louis devant l'Académie française*, reproduit dans A. DE COULANGES, *La Chaire française au XVIIIe siècle*, première partie, pp. 79-sqq.

[3] *Vie de saint François*, p. 460.

[4] *Ibid*, p. 449.

[5] Notamment pour l'Avent 1732 et le Carême 1737 à Versailles.

[6] DUC DE LUYNES. *Mémoires*, I, 219

[7] PIERRE POISSON, né à Saint-Lô, mort en exil à Tannay (Nièvre), en 1744.

eût peut-être égalé celle des plus célèbres orateurs du siècle de Louis XIV, si la mort ne l'eût moissonné presque au commencement de sa carrière [1]». On verra tout à l'heure ce que vaut cet éloge : en tout cas, c'est l'interdit de Noailles qui a privé l'Eglise de ce talent; Poisson est mort très tard, après un long silence. Il est déjà célèbre en 1710, puisqu'à cette date il a l'honneur de prêcher l'Avent en présence de Louis XIV [2]; le dernier discours que l'on connaisse de lui (Panégyrique de saint François d'Assise) est de 1732 [3]. Dans l'intervalle, il prononce les oraisons funèbres du Dauphin (1711) et du duc de Boufflers (1712) [4], et le panégyrique de Saint Louis devant l'Académie française (1714). Dès 1715, le cardinal de Noailles, informé des bruits fâcheux qui couraient sur le compte du prédicateur, et surtout, le sachant ami personnel du P. Le Tellier, lui ôta les pouvoirs [5]. M. de Vintimille les lui rendit,

---

[1] *Art oratoire*, I, 43-44.

[2] Liste de l'*Europe ecclésiastique*. (Bibl. nat. G 449 A), 4e partie, p. 417. Cet Avent ne se trouve pas dans les listes générales de la Bibl. nat. LK 6743, réserve.

[3] *Panégyrique de saint François d'Assise, prononcé dans l'Eglise des Cordeliers de Paris le 4 octobre 1732, par le* P. Poisson, etc. Paris, Josse, 1732, in-4o.

[4] *Oraison funèbre de très-haut, très puissant et très excellent prince Monseigneur Louis Dauphin, prononcée dans l'Eglise des Cordeliers du grand couvent de Paris, le 18 août 1711, en présence de Monseigneur l'Evêque de Coutances.* Paris, Coignard, 1711, in-4o. — *Oraison funèbre de très-haut et très puissant seigneur Louis-François, duc de Boufflers, pair et maréchal de France, prononcée dans l'Eglise des Cordeliers de Beauvais, le 12 août 1712, pour l'anniversaire.* Paris, Louis Guérin, 1712, in-4o. — Le Panégyrique de saint François et les deux oraisons funèbres sont dans Migne, t. XXXIII.

[5] « Le P. Poisson, cordelier et prédicateur, étoit homme d'une réputation fort décriée. Il avoit prêché un Avent à Versailles il y avoit du temps ; mais il s'y étoit conduit si mal, et y avoit mené une vie si scandaleuse, que le courtisan le plus libertin en fut offensé. On prétendit qu'il s'étoit trouvé enfermé avec une personne du sexe dont on parlait très mal, etc. Continuant à Paris la vie qu'il avoit menée à Versailles, M. le cardinal de Noailles lui ôta tout pouvoir de prêcher et de confesser. Mais M. le Président, étant le protecteur des Cordeliers, assura si souvent le cardinal du changement de vie du P. Poisson et de ses sentimens de pénitence, qu'il obtint son rétablissement. Ce Père ne fut pas longtemps sans donner des marques de son impénitence. On se plaignit de lui dehors et dedans son couvent ; on articuloit même des

mais l'original cordelier n'en usa plus guère. Il ne reste, à part le panégyrique de 1732, aucun autre vestige de sa carrière oratoire, qu'un fragment de sermon prêché à la Salpêtrière, et dont la copie se trouve à la bibliothèque publique de Cambrai[1].

Son Avent même est perdu, à part les intéressants extraits qu'en a donnés le *Journal de Verdun ;* ce sont les seuls documents authentiques de sa prédication ordinaire ; c'est à ces fragments qu'il faut se référer, pour comprendre l'estime que les contemporains ont faite de son talent. « Le P. Poisson, cordelier, a prêché l'Avent à Versailles devant le roi, avec l'applaudissement de tous les habiles connoisseurs de la cour. Dans le sermon que ce prédicateur prononça devant S. M. la fête de Tous les Saints, il fit un parallèle des ennemis de la France avec ceux du peuple d'Israël, et leur trouva beaucoup de conformité dans presque tout ce qui est rapporté au Livre des Rois[2] ». Voici ce parallèle, composé pendant la guerre de la succession d'Espagne, après la glorieuse défaite de Malplaquet ; Louis XIV reprenait courage, et les flatteries de l'orateur témoignent de l'espérance publique. « Benadad,

---

faits violents. Ces plaintes obligèrent M. le Cardinal à lui retirer encore une fois ses pouvoirs. M. le Président en parut fâché, parce qu'il donnoit une protection particulière à ce cordelier. Mais il ne pouvoit disconvenir qu'il était un fripon (c'est le terme dont il se servoit). Ce cordelier, hardi jusqu'à l'effronterie, engagea M. le premier Président à demander à M. le cardinal de Noailles qu'au moins il lui fût permis, ou plutôt qu'il ne s'opposât pas à ce qu'on le choisît pour prêcher le Carême dans l'église des Cordeliers ; et il lui dit que pour cela il ne falloit pas une permission en forme, mais une simple tolérance. Il écrivit à ce sujet à M. le Président une lettre que ce magistrat envoya à M. le cardinal de Noailles. Cette lettre étoit pleine de hauteur ; il n'y demandoit qu'un oui ou un non, paroissant prêt à se pourvoir en cas de refus. M. le cardinal ne crut pas ce cordelier plus digne d'annoncer la parole de Dieu aux fidèles qui viendroient l'entendre aux Cordeliers, qu'à ceux qui iroient dans une autre église. Ainsi il demeura ferme à refuser à M. le premier Président la permission qu'il lui demandoit. » (DORSANNE, éd. de 1753, t. II, pp. 100-sqq. — Cf. II, 49 ; III, 202 ; VI, 181-2.) Il est difficile de croire absolument à ces calomnies, dont au reste les jansénistes sont coutumiers.

[1] Bibl. publ. de Cambrai, *Fin d'un sermon prononcé par le P. Poisson à la Salpêtrière.* Mss. n° 971, fol. 192-196.

[2] *Journal de Verdun,* 1711, pp. 110-114.

suivi des forces de son empire et d'une foule de souverains, qui avoient fait avec lui une alliance aveugle, vint inonder toutes les campagnes d'Israël d'une armée formidable. D'abord, l'ennemi ne demanda que le trésor du prince ; il multiplia ensuite ses prétentions : il voulut enlever la couronne aux enfans du roi. Le monarque, prêt de sacrifier pour la paix ses richesses et ses enfans, vit encore augmenter la fierté de Bénadad ; il ajouta par degrés de nouvelles demandes aux premières..... Il exigea bientôt d'être introduit dans Samarie, pour en donner le pillage à ses armées. Le roi..... connut enfin le piège des Syriens : il sentit sa fermeté renaître..... [1] ».

On croirait lire un de ces romans à clefs qui faisaient fureur du temps de Mazarin, et l'on cherche des notes explicatives. Bénadad, c'est l'Anglais ou l'Autrichien ; Samarie, c'est Strasbourg, que le roi ne voulut pas rendre ; et les fils du roi, ce sont les Bourbons d'Espagne, que le roi ne voulut pas détrôner, aimant mieux « faire la guerre à ses ennemis qu'à ses enfants » (1709). C'est pourquoi l'orateur ajoute : « Il faut que l'histoire soit puisée dans les livres saints, pour ne pas penser que je décrirois les prétentions de Bénadad d'après les projets de la ligue..... [2] ». La phrase est un peu tortueuse, mais le Père a raison. Il n'est pas jusqu'à l'archiduc Charles qui ne figure dans l'application, sous le nom d'Abimélec l'usurpateur, « qui, avec la force et le glaive, n'a pu forcer les sujets de le reconnoître [3] ».

« Sire, continue le cordelier, vos peuples ont admiré le caractère de Votre Majesté ; la France, aussi bien qu'Israël, est convaincue des efforts de son roi pour rétablir la tranquillité publique; mais, instruite des conditions choquantes de l'ennemi, elle s'écrie, comme le conseil de Samarie, remplie d'une indignation trop juste : « Prince, ne vous rendez pas « aux demandes de Bénadad ». Votre Majesté tient lieu de tout à la France..... ; il est temps de donner à Votre Majesté des assurances puisées dans les Livres saints, et de découvrir ici toute la beauté d'un heureux avenir..... Sire, vous voyez ces

---

[1] Id., *ibid.*
[2] *Id.* p. 111.
[3] *Id.* pp. 111-2.

princes nombreux et ces troupes formidables, qui menacent nos frontières : la pénitence peut dissiper l'orage ; tout sera livré entre vos mains. Que Votre Majesté n'examine pas avec inquiétude les forces de l'Etat : elle trouvera dans les richesses et dans le cœur des Français une ressource éternelle. Grand Dieu ! dissipez les nations qui veulent la guerre ; conservez un roi si digne du diadème!.... Il a intéressé les prêtres et les pontifes ; il vous a fait entendre, du pied de vos autels, les propositions outrageantes de l'ennemi. Qu'une main invisible porte la confusion et la déroute parmi les Assyriens ; et, après avoir accumulé sur la tête de Loüis des lauriers périssables, couronnez ses vertus d'une gloire immortelle[1] ». Ces paroles, à un pareil moment, étaient patriotiques ; elles témoignent éloquemment que la France entière poussait et soutenait son roi ; elles étaient prophétiques : et l'Avent n'était pas achevé, que la bataille de Villaviciosa (9 déc. 1710) donnait à Philippe V « le plus beau lit sur lequel jamais roi ait couché », un monceau d'étendards et de drapeaux ennemis.

De tels accents n'ont pas dû être rares dans la chaire chrétienne, au commencement du dix-huitième siècle ; mais ces compliments de circonstance ne s'imprimaient pas, et, si nous les rencontrons ici pour la première fois, c'est que, par hasard et par exception, les sténographes, ou (comme on disait alors) les copistes les ont reproduits et livrés aux journalistes ; et l'on regrette qu'ils ne nous aient pas conservé aussi les belles paroles que l'orateur trouva sans doute pour célébrer la victoire.

Nous savons, en tous cas, comment il célébra les victoires suivantes (Denain, 24 juillet 1712 ; Marchiennes et Landrecies, fin juillet, commencement d'août). Suivant son habitude, « il appropria plusieurs passages tirés du livre des Rois, du prophète Isaïe, à ce qui venoit de se passer à Denain, à Marchiene, et devant Landrecy ; il prédit par avance les conquêtes de M. de Villars. « Quels coups, Seigneur, venez-« vous de frapper sur la ligue ! quelle révolution parmi les « nations ! quel éclat pour toute l'Europe ! La droiture et les « hautes vertus du roi ont enfin désarmé ses plus puissans

---

[1] *Id.* p. 114.

« ennemis..... La victoire a paré de ses plus beaux lauriers « le héros de tous les Français ; elle a mis sur sa tête les « couronnes de la capacité et de la sagesse ; elle nous a con- « duits dans le camp des Siriens. Les Hollandois perdent « dans un moment ce prodigieux amas de munitions et de « chariots. Celui qui assiégeoit, non pas *Samarie,* mais la « moindre des places de nos frontières, *est fugitif*; il voit « entre nos mains son pain et son abondance ; *la pure farine « qu'il avoit préparée n'est vendue qu'un sicle dans notre « armée*; c'est avec l'appareil de guerre qui lui a été en- « levé, que nous allons soumettre une partie de ses conquêtes. « *Le Philistin a fourni à Israël des hoyaux, des coignées, des « glaives, et des lances aiguisées.* Ecoutez, nations, les me- « naces du Dieu des batailles..... *Si vous balancez encore « pour la paix, je ne donne plus qu'une année à Cédar, « comme on marque une année précise à un mercenaire. Trem- « blez, fille de la mer, peuples dont les marchands sont des « princes, et dont les trafiquans sont les personnes les plus « remarquables du monde,* s'écrie le Saint-Esprit..... Le gé- « néral qui ajoutoit, depuis tant d'années, aux querelles des « rois l'amertume de ses passions, est maintenant plus occupé « au désespoir de sa déroute, qu'aplaudi de l'étendüe de ses « vastes projets ; il s'est livré à la hauteur des entreprises, « lorsqu'il falloit se régler sur la prudence..... Il effroyait nos « provinces, présentement il se cache derrière ses lignes et « ses retranchements : tous ses projets se dissipent comme les « visions d'un songe, qui n'avoient pour appui qu'une vague « imagination..... [1] ».

Le P. Poisson, quelques mois auparavant, avait pu s'associer en chaire à l'une des plus vives douleurs de la France en ce temps-là, la mort du duc de Bourgogne. Il ne put s'empêcher, dans un sermon prêché à Saint-Paul sur l'Evangile de la veuve de Naïm, d'exprimer la peine de tous les Français : « Quel triste spectacle ne venez-vous pas de donner à ce royaume, Seigneur ! la plus haute alliance rompüe, au milieu des tendres liens qui la cimentoient, ou plutôt, affermie par la

---

[1] *Journal de Verdun,* déc. 1712, pp. 395-7 (sermon prêché à la Salpêtrière).

cruelle mort qui vient de la rendre éternelle. Ces deux grands cœurs, plus étroitement attachez pendant la vie que ceux de David et de Jonathas, mêlés et confondus dans la poussière! ce nœud sacré, qui avoit été pour eux un joug de dilection et de paix, devenu un lien invisible qui les renferme tous deux dans le cercuëil! Ce voile nuptial, qui n'a pu être déchiré par la mort même; qu'elle a seulement changé en ornement lugubre, pour couvrir encore l'époux et l'épouse, et les transporter ensemble aux noces immortelles de l'Agneau sans tache[1] »! Après que l'orateur eut, à l'occasion de la mort de Monseigneur et de Madame la Dauphine, fait répandre beaucoup de larmes à son auditoire, il toucha un mot de celle du jeune duc de Bretagne, en ces termes : « Hélas! nous les avons épuisées comme si nous ne devions plus rien perdre; mais l'enfant, à peine sorti du sein de sa mère, va être porté dans son cercuëil; la race du juste est presque éteinte, et la France, la malheureuse France, devoit ajouter aux histoires des nations ces traits inconnus. Elle vous est cependant toujours chère, Seigneur, puisque vous nous conservez le monarque : nos neveux ne sentiront pas nos pertes, si Loüis peut encore former de ses mains le prince qui nous reste; et vous ne les aviez brisés à nos yeux, grand Dieu, ces vases si précieux qui sont sortis de vos mains, que pour nous rappeler à notre néant et à la fragilité du siècle[2] ».

Voici, toujours dans le même genre, une dernière pièce intéressante. La paix fut signée à Utrecht (11 avril 1713). Quelques jours après, le cordelier concluait ainsi son sermon de Quasimodo : « Le Seigneur a enfin posé les instrumens de vengeance, dont nos infidélitez avoient armé son bras. Maintenant ces flottes, qui ne servoient qu'à tenir les mers captives, à faire gronder les tonnerres de l'art plus haut que ceux de la nature, à porter sur l'océan des foudres plus redoutables que les vents et les tempêtes, feront entrer dans nos ports les richesses des nations; nous puiserons les trésors de ces peuples qui habitent le nouveau monde : *le commerce changera pour nous l'airain en or et le fer en argent*, comme

---

[1] *Art oratoire*, III, 229.
[2] *Ibid.*

s'exprime le prophète. Que de guerres dans un seul règne! Que de combats! Que de victoires! Que de conquêtes sous Josué! Et parmi tant de succez, *combien de fois donna-t-il la paix à tous les peuples qui environnent Israël!* Dans un siècle différent, mais sous un héros semblable, la renommée a porté plus d'une fois au bout de l'univers de pareils évènemens. Quels traits, Messieurs, quelles images emprunterai-je, pour décrire les effroyables guerres que Loüis le Grand a terminées! A peine eût-il pris les rênes de son empire, que les puissances voisines lui dirent, comme Abimélec à Isaac : *Eloignez-vous, resserrez vos frontières, parce que vous êtes plus puissant que nous*..... En vain la victoire, après les caprices fameux qu'elle a montrés à notre siècle, est-elle revenue semer dans le cœur des François la valeur et l'audace; elle peut animer au carnage des héros vulgaires, mais elle ne sauroit donner à Loüis le Grand que des pensées de paix : c'est lorsqu'il triomphe, qu'il redouble sa modération, pour hâter le calme de l'Europe..... N'oublions pas ici, Messieurs, que nous sommes dans un siècle de miracles; que les femmes fortes et remplies de sagesse ne sont pas inconnües, comme au temps de Salomon; qu'une ruine victorieuse a rappelé les jours de Débora et de Jahel; et que la paix, descendue du ciel, vient d'être donnée à la terre par les mains triomphantes du sexe.....[1] ».

Il importe de noter ici ces allusions historiques aux grands événements qui intéressaient le pays. On se rappelle le mouvement de Bossuet : « Je sens, je sens le bonheur public[2] ». Le grand orateur ne touchait à ces actualités qu'avec réserve; les interminables paraphrases du P. Poisson prouvent que la flatterie « impromptu », même à ce point prolongée, ne déplaisait pas en chaire et répondait à l'attente commune. Intercalées dans les discours, ces allusions n'en faisaient point partie intégrante, et pouvaient être ôtées, quand le même sermon était prêché ailleurs, ou livré à l'impression. Il reste peu de morceaux en ce genre; et ceux du P. Poisson devaient

---

[1] *Journal de Verdun*, août 1713, pp. 138-40.

[2] Sermon sur les *Démons*, pour le 1er dimanche de Carême. Compliment final sur la paix des Pyrénées, à Mazarin et à la Reine-Mère. Cf. Castets, *Bourdaloue*, t. I, p. 329.

être particulièrement goûtés, puisque les copistes ont pris la peine de les transcrire, et puisque les théoriciens les proposent comme des modèles. En tout cas, ils expliquent le jugement des contemporains, qui trouvaient le cordelier admirable « par la force de son génie, par sa profonde connaissance de l'Ecriture et par le brillant éclat de son éloquence[1] ».

Cet éclat est plus visible dans ses sermons d'apparat, qu'il écrit d'un style plus relevé, et selon le goût de l'époque; mais on y retrouve les mêmes procédés d'invention, les détails de guerre et de politique appuyés par des textes d'Ecriture, les mêmes images, presque dans les mêmes termes. Voici une périphrase sur le canon : « Le bruit confus de ces foudres qui ne vomissent leurs feux et ne tonnent que pour appeler le carnage de la mort, éclatoient de toutes parts..... ». Voici un « portrait » soigné de l'Angleterre : « L'Angleterre, aussi fameuse par ses bizarreries et ses inconstances, que les mers qui l'environnent le sont par les tempêtes et les naufrages ; cette nation, plus agitée et plus chancelante que la surface de l'océan, qui semble lui laisser à regret l'espace de terre autour duquel il brise ses flots; cette nation qui déchire quelquefois son propre sein, qui fait vaquer le trône au premier mouvement de sa fureur..... » (Migne, XXXIII, 1223). Un indulgent critique trouve à ce portrait beaucoup de force et de chaleur[2], comme il trouve beaucoup de brillant dans la comparaison qui suit[3] : « L'on rencontre de grands princes dans la tradition de nos rois ; ils ne brillèrent sur le trône que pendant l'obscurité de la France; l'Etat étoit comme enseveli dans les ombres. Le Seigneur méditoit une image plus sensible de sa grandeur, et un seul monarque devoit enfin les effacer, comme ces astres, toujours attachés au ciel, et qui font sans cesse leur course, mais qui n'éclairent que pendant l'espace ténébreux où la nature repose et que la lumière du soleil vient éclipser..... » (Migne, 1217).

En réalité, la littérature de Poisson n'a pas les qualités supérieures d'art, la force de pensée, la rigueur logique ou

---

[1] ALBERT, *Dict. portatif* (Lyon, 1767), p. 212.
[2] *Art oratoire*, I, 221.
[3] *Ibid.*, III, 66.

l'agrément exquis, par où se distinguent les œuvres de nos grands sermonnaires ; elle n'est pourtant pas sans valeur, et on la jugera peut-être avec plus d'indulgence, si l'on songe à la médiocrité générale et volontaire des œuvres oratoires écrites par les religieux.

Il nous reste à dire un mot de la théorie bizarre que le P. Poisson crut devoir soutenir, dans la préface de son *Panégyrique de saint François*. Cette préface fit grand bruit, et met en relief un trait nouveau de la physionomie de l'orateur. Le P. Poisson remarque, «dans les discours que l'on appelle évangéliques, des phrases toutes languissantes, toutes vuides, toutes moribondes, de vaines images, des raisonnemens énervés, des preuves froides, des comparaisons insipides..... [1] ». Il veut rendre aux sermons du corps et de la vie, en y transfusant ce que renferment de substantiel les meilleurs écrits anciens et modernes, profanes et sacrés. Emprunter aux grands écrivains la substance de leurs pensées, et même la forme excellente dont ils ont revêtu les vérités éternelles, voilà tout l'art littéraire du temps; et la pratique, selon le P. Poisson, en est fort utile dans la chaire, si l'on sait faire de ces emprunts un usage intelligent, et pourvu que le discours ne présente pas cet appareil pédantesque dont la mode fit fureur au seizième siècle. Car le P. Poisson, quoiqu'en disent ses contradicteurs, ne veut pas reculer jusque là; et il faut l'entendre à ce sujet: « Ce n'est point la mode, et ce n'auroit jamais dû l'estre, de faire, comme on faisoit il y a cinquante ans, un sermon prétendu françois d'un amas de citations grecques et latines, cousues sans dessein avec quelques mots de notre langue....; louons les orateurs qui ont banni ce mauvais goût..... Le public ne nous demande pas d'entasser Pères sur Pères, écrivains sur écrivains, et de lui débiter une longue suite de textes mal digérés ; mais il veut que nous sachions si bien fondre nos études, qu'avec la substance et l'esprit des grands écrivains, nous lui donnions des périodes vivantes..... [2] ». Notre cordelier demande l'emploi des belles et judicieuses

[1] *Journal de Verdun*, citant la *Préface*, mai 1733, p. 160.
[2] Cité par le *Journal de Verdun*, mai 1733, p. 160.

pensées d'autrui, mais « repensées » et agencées en tissu serré. Ainsi en usait-on généralement avec l'Ecriture et les Pères, au temps même du P. Poisson; mais on ne se permettait pas les emprunts profanes qu'il conseille. En soi, les traits brillants et les pensées justes des anciens ne disconviennent pas à la chaire ; et pourquoi serait-il indigne de la parole de Dieu, d'apporter ces traits en exemple, et ces pensées en comparaison ?

C'est ici le meilleur argument du Père, et il n'est pas tout à fait méprisable, appuyé tant bien que mal sur l'autorité de Jésus-Christ, « qui donne quelquefois la gentilité en spectacle à ses disciples », et sur l'autorité de saint Paul, « qui cite quelquefois des poètes [1] ». Quant aux citations des philosophes, « la fausse délicatesse s'anéantit...., quand on voit qu'un de nos plus grands papes les citoit il y a peu d'années, dans l'éloge magnifique qu'il fit de Louis XIV, à l'endroit même où il admiroit la vertu héroïque et toute chrétienne de ce grand roi [2] ». Ce discours du pape ne dit pas absolument cela ; il indique seulement que « Louis XIV a fait paroître dans sa conduite plus de mépris pour la mort, que n'en ont témoigné par tous leurs écrits pompeux les plus grands philosophes de l'antiquité [3] ». Toutefois, le P. Poisson ne s'embarrasse pas de ce léger sophisme. A ses yeux, sa méthode offrait un dernier avantage, et servait les prédicateurs à venir, autant que les auditeurs du moment : « Par de telles citations, on abrège à ceux qui entrent dans la carrière apostolique le temps des recherches [4] ». Ces recherches seront facilitées par des références étendues et précises, où l'auteur, devenu éditeur, étalera toute l'érudition qui n'a pu trouver place dans le tissu du discours.

Telle est, en effet, la pratique de notre cordelier dans le panégyrique en question, dont les notes « absorbent quelquefois le texte jusqu'à lui laisser à peine, en certaines pages, l'espace d'une seule ligne [5] ». Ainsi se propose-t-il de faire

[1] Cité par le *Journal des Sçavans*, juin 1733, p. 342.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*
[4] *Id.*, p. 343.
[5] *Journal des Sçavans*, *ibid.*, p. 343.

désormais, et d'aller même encore plus loin en ce qui concerne les Pères, « cités ici presque avec la même profusion qu'il a résolu de les citer à l'avenir dans ses autres sermons[1] ». Donc, dans l'intérêt des auditeurs et des lecteurs, beaucoup de pensées des Pères et des païens, beaucoup de traits et de comparaisons sacrées et profanes, avec les textes justificatifs renvoyés au bas des pages : telle est exactement la théorie que notre cordelier formule, et dont il fournit l'exemple.

Elle ne mérite peut-être pas toutes les rigueurs dont l'accable, dans le *Journal des Sçavans*, le sévère Aubry, confondant à dessein le discours et les notes. Sans doute, saint Chrysostome, Justin, Salvien, Aurélius Victor, Bossuet, Virgile, Senèque, M. de Tourreil et un grand nombre d'autres, sont produits en témoignage par le P. Poisson, pour relever la pauvreté de saint François ; — et, en exemples, Epaminondas, « capitaine thébain », Fabius, Fabricius, le célèbre Quinctius Cincinnatus. Mais si les exemples sont dans le texte (et ils n'y paraissent pas trop déplacés), les longues citations sont dans les notes. Plus loin, la comparaison de saint François avec Amphion s'autorise d'un luxe incroyable de textes, que le digne Aubry croit devoir étaler à son tour pour bien montrer « l'esprit du P. Poisson » : textes de Clément d'Alexandrie, de Cassiodore, de Fréculsus, évêque de Lisieux ; vers traduits d'Euripide ou de l'art poétique d'Horace ; fragments de Lactance, d'Origène, de Platon, de Cicéron, de Virgile, de Sénèque le tragique, de Pline le naturaliste, de Plutarque, de Macrobe. « Et, ajoute le critique, afin qu'on puisse trouver sûrement tous les endroits qu'il marque, il spécifie le tome, le chapitre, l'édition[2] ». Rien de plus ridicule, si, comme le critique paraît l'insinuer, tout ce fatras était dans le texte, mais il est en note ; et le texte, ainsi surabondamment étayé, n'a que deux lignes bien innocentes : il s'agit de François qui élève, miraculeusement et sans ouvriers, une église en une nuit : « Nouvel Amphion (non, Messieurs, il n'y a ici rien de la fable), unique Am-

---

[1] Id., *ibid.*
[2] Id., *ibid.*

phion, qui remue les pierres, qui les élève, qui les conduit et les place à son gré » (Migne, xxxiii, 1287). Et le P. Poisson achève sa longue note par deux arguments décisifs. « Quelques Pères de l'Eglise ont employé la fable d'Amphion contre des hommes durs et insensibles ; j'ai bien pu nommer Amphion, dans un endroit où il s'agit uniquement de donner un beau coloris à un tableau d'un saint occupé à relever les murs sacrés d'un temple .... ». Et enfin, « saint Jérôme compare David à Simonides, à Alcée, à Sapho, à Flaccus, à Pindare, à Serene *(sic)* » ; et, par conséquent, « on peut bien comparer saint François à Amphion[1] ».

Ces exemples suffisent, pour montrer jusqu'où le cordelier pousse sa méthode, et à quel point il s'arrête. Les contemporains l'ont jugée trop sévèrement : « Ce discours est composé selon le goût des anciens..... Il n'y a pas apparence qu'on veuille introduire de nouveau dans la chaire cette méthode de prêcher, après qu'elle en a été bannie depuis près d'un siècle[2] ». Il demeure acquis, en tout cas, que Poisson avait des idées bizarres, un jugement peu sûr, un goût parfois douteux. Ceci explique assez qu'il soit mort en exil, après avoir eu longtemps la confiance de ses frères ; et il y a, dans le panégyrique même de saint François, quelques traits amers contre la vie religieuse, qui ne lui avait pas donné la paix et la liberté. « Qu'est-ce qu'un ordre religieux, messieurs ? C'est une milice spirituelle et auxiliaire de l'armée de Dieu. Ce sont des troupes de réserve qui, etc....; ce sont les guerriers de Gabaa qui, etc....; ce sont ces anges forts et puissants, qui tiennent ouverts *dans leurs mains* le livre de leurs obligations sur l'Etat et sur la religion, qui mettent *leur pied gauche sur la terre*, pour s'attacher à leur roi et à leur patrie, et *leur pied droit sur la mer*, pour ne pas perdre de vue le salut du peuple. C'est une famille nombreuse, où *Joseph est quelquefois jeté dans la citerne par ses frères*....; où *les deux fils de Zébédée demandent les premières places avant que de les mériter*....; un corps où il entre, comme dans les autres, des

---

1 Cité par le *Journal des Sçavans*, *ibid.*, 346-7.

2 Albert, *Dict. port.*, 212-3.

braves et des lâches, des sçavans et des ignorans, des nobles et des roturiers..... ; un corps, où, comme dans l'armée de Gédéon, ont peut confier au moins à trois cents l'honneur du combat, les trompettes de la parole, et les *lampes* de la doctrine » (Migne, 1292-3).

Ces métaphores échevelées, ces satires mordantes, peignent un état d'âme et dévoilent un tempérament. La règle n'a pu assouplir cet esprit original et incorrigible ; il a été moins estimé, il en a souffert : et, si les anecdoctes qu'on raconte de lui méritent créance, on ne pouvait guère le prendre au sérieux. Il avait l'esprit railleur et la répartie prompte. « M. Du Fresne, curé d'une paroisse d'Amiens, en présentant aux Cordeliers le corps d'un de ses paroissiens, noté publiquement pour ses friponneries, dit pour tout compliment ces paroles de l'Evangile : « *Si non esset hic malefactor, non tibi* « *tradidissemus eum* ». Le fameux Père Poisson, gardien du couvent, répondit aussitôt en frappant sur le cercueil : « *Idcirco qui te tradidit mihi majus peccatum habet*[1] ». Au surplus, « il avoit l'embonpoint d'un épicurien, le ventre énorme du Nomentanus de Juvénal. En parlant de la nécessité de porter la mortification de Jésus dans son corps : « La « portons-nous, mes frères », s'écrioit-il en frappant sur la masse énorme de son ventre[2], « la portons-nous cette morti- « fication ? » On oublioit la remontrance du prédicateur, pour rire de l'énormité de cette masse, qu'il faisoit remarquer, et qui paraissoit n'avoir jamais logé la pénitence[3] ». Enfin (et ceci est plus grave) « doué d'une physionomie avantageuse, il faisoit servir à la vanité les agrémens qu'il avoit reçus de la nature. Il savoit l'art de montrer ses bras à demi-nuds,

---

[1] *Magasin récréatif pour servir de ressource contre l'ennui, ou choix d'anecdotes*, etc. (Paris, Veuve Duchesne, 1771, 2 vol. in-12, t. I, pp. 270-1.)

[2] DINOUART, l'*Eloquence du corps*, etc., 2e éd. (1761), pp. 250-251. — Cf. BELLEGARDE, *Dict. hist. et crit.*, IV, 39.

[3] Nous sera-t-il permis de dire que nous avons vu de nos yeux le même geste, esquissé par le plus excellent de nos prédicateurs contemporains, pour appuyer cette phrase d'ailleurs bien venue : « Ce ne sont pas les esprits les plus riches en connaissances qui mènent en ce monde le plus grand train d'orgueil et font le plus grand bruit ; mais les esprits médiocres, qui prennent leur enflure pour du *solide embonpoint*. »

et de faire admirer à un cercle de dames la blancheur de sa peau[1] ».

Tant de singularités, plaisantes ou coupables, expliquent les épreuves du P. Poisson, et cette sorte de disgrâce qui assombrit la fin de son existence. Les frères mineurs s'accommodent bien d'une jovialité simple et droite, et ils ne sont pas ennemis de l'excentricité pieuse. Mais ils estiment que l'éclat littéraire nuit à l'humilité ; ils veulent des prédicateurs dont la conduite soit à l'abri de tout reproche, et au-dessus même de tout soupçon. Leur règle ne vise qu'à former d'humbles apôtres et des religieux édifiants[2].

III

Voici des constitutionnaires plus modestes, plus prudents, plus modérés, tirés de l'ombre surtout par la fortune extraordinaire de l'un des leurs, Boyer, évêque de Mirepoix, qui disposa longtemps de la feuille des bénéfices : ce sont les Théatins, presque aussi odieux aux jansénistes et aux philosophes que les Capucins même. Les Théatins étaient, si l'on peut s'exprimer de la sorte, ultramontains par nature. Transplantés d'Italie sous Mazarin, soustraits à toute juridiction ordinaire, seuls en France, dans la maison du quai qui longtemps porta leur nom[3], ils obéissaient à un général italien en résidence à Rome, sur qui le jansénisme ne pouvait avoir prise. Les moines de Paris étaient français pour la plupart ; mais l'esprit même de leur zèle les garantissait de tout venin gallican. Ils conservaient donc leur orthodoxie, et ils la défendirent même avec ardeur. Les *Nouvelles* donnent de leur doc-

---

[1] Dinouart, *op. cit.*, p. 84.

[2] Le duc de Luynes raconte la mésaventure d'un prédicateur cordelier, à une cérémonie des chevaliers de l'ordre. « Il a fait, suivant l'usage, un compliment fort médiocre au roi ; le tremblement lui a pris dans le temps du compliment ; il s'est même trouvé mal et a vomi deux fois, de manière que la jupe de Mme d'Armentières la jeune, qui étoit sous la chaire, s'en est un peu sentie. » (Du 25 mai 1738, t. II, p. 164.)

[3] C'est aujourd'hui le quai Voltaire.

trine un témoignage singulier, et, en tout cas, bien caractéristique. Un Théatin, dans une thèse publique, affirma si catégoriquement ses opinions « molinistes », qu'il fut obligé de montrer ses bas blancs, pour prouver qu'il n'appartenait pas à la Compagnie de Jésus [1]. On choisissait d'ailleurs des maîtres des novices et des professeurs zélés pour la constitution, « et l'entendant comme les Jésuites [2] ». C'est après 1750 seulement que des troubles s'élevèrent au sein de la paisible communauté. On y avait reçu un transfuge de l'Oratoire, le P. Leroux, « ayant conservé de *bonnes* pratiques de piété et quelques expressions ombrageuses pour les dévôts bullistes ». Le P. d'Héricourt, alors supérieur, fut forcé d'exclure ce boute-feu [3].

Mais, sous la Régence, les Théatins ne connaissent pas encore ces désordres. Ils travaillent sans bruit, sans éclat, et non sans liberté, puisque l'un d'eux [4] publie des *Odes morales sur plusieurs vérités de la Religion.* Ces sermons d'un nouveau genre n'ont pas illustré la Congrégation : ceux de Boyer vont la tirer un instant de l'ombre.

Parisien, né sur la paroisse Saint-Benoît, d'une famille originaire de l'Auvergne [5], étudiant au collège Louis-le-Grand, où il eut pour maître de rhétorique Jouvency, chargé à la fin de ses études du traditionnel discours en grec, Boyer montra dès sa jeunesse de réelles dispositions littéraires. Mais « son père n'en put faire qu'un moine [6] », et il fit moines aussi tous ses autres garçons. Boyer, entré de bonne heure chez les Théatins, fait son noviciat, devient professeur de théologie et

---

[1] *Nouv. Eccl.*, 1748, p. 48.

[2] Id., *ibid.*

[3] *Nouv. Eccl.*, 1757, p. 41.

[4] P. Bernard de Varennes. *Odes morales*, etc. Paris, 1722 ; cf. *Trévoux*, nov. 1722, p. 2944. (Ni Barbier ni Quérard ne signalent cet ouvrage.)

[5] Jean-François Boyer, né à Paris, le 12 mars 1675 ; évêque de Mirepoix (1730), précepteur du Dauphin (1734), de l'Académie française (1736), de l'Académie des Sciences (1738), de l'Académie des Inscriptions (1741), premier aumônier de Mme la Dauphine, chargé de la feuille des bénéfices ; mort à Paris, le 20 août 1755.

[6] *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1748, p. 207.

de philosophie, et reçoit enfin la charge délicate de maître des novices. Dès l'âge de vingt-quatre ans, on le fait prêcher, et il ne tarde pas à monter dans les meilleures chaires [1].

Ses discours, qu'il n'a jamais voulu livrer à l'impression, manquent à notre critique. Nous savons qu'il avait laissé un Carême et un Avent complets, et quelques autres sermons, découverts après sa mort dans ses papiers, et que d'autres ont eu entre les mains. « Ils ont été entre les mains de M. d'Hélyot, qui a bien voulu nous communiquer quelques-uns de ces discours. Quoiqu'ils *soient dépourvus de ce feu* dont l'auteur savoit les embraser par un débit vif et animé, nous y avons senti une onction évangélique, qui se répand dans l'âme en chaleur salutaire. Ce n'est point, à ce qu'il nous a paru, un orateur ingénieux qui se joue avec l'auditeur; qui, au lieu de foudroyer avec véhémence les vices des hommes, se plaît à les dessiner avec élégance et précision, qui cherche à attraper des nuances fines et des tours délicats, content de faire admirer la légèreté de son pinceau : ce sont de vrais sermons, c'est-à-dire des discours solides, pleins de sentiment, qui donnent peu à l'imagination, et dont tous les traits vont à l'âme : *c'est une éloquence efficace sans être sublime;* et l'ora-

---

[1] Carrière oratoire de Boyer. — 1700, Avent à la Conception, 2e et 4e dimanche. — 1703, Avent au Sang-Précieux, 2e et 3e dimanche. — 1706, Carême aux Théatins, Avent à l'Abbaye aux Bois. — 1707, Avent à la Mercy. — 1708, Avent à Saint-Benoît. — 1709, Carême à Saint-Nicolas du Chardonnet, Avent aux Enfants-Trouvés. — 1710, Carême aux Théatins. — 1712, Carême aux Carmes de la place Maubert (pour Saint-Joseph). — 1713, Carême à Saint-Gervais, Avent à Saint-Etienne du Mont. — 1714, Avent aux Quinze-Vingts. — 1715, Carême à Saint-Barthélemy, Avent aux Carmélites du Bouloy. — 1716, Avent à Saint-Germain devant LL. MM. Britanniques. — 1717, Carême à Saint-Louis en l'Isle, Avent à Saint-Eustache. — 1718, Carême à Saint-Paul, Avent à Saint-Jacques de la Boucherie. — 1719, Carême à Saint-Etienne du Mont. — 1721, Carême à Saint-Gervais. — 1722, Carême à Saint-Séverin, Avent au château de Versailles. — 1723, Carême à Saint-Honoré, Avent aux Enfants-Trouvés. — 1724, Carême à Saint-Nicolas-des-Champs, Avent à Saint-Honoré, — 1725, Carême aux Quinze-Vingts, Avent à la Chapelle de Vincennes. — 1726, Carême au château de Versailles, Avent aux Théatins. — 1727, Carême à la Charité, Avent à Sainte-Croix de la Bretonnerie. — 1728, Carême à Saint-Paul, Avent à Saint-Germain-l'Auxerrois. — 1729, Carême à Versailles, Avent à Saint-Honoré. — 1730, Carême à Saint-Sulpice.

teur se tient toujours dans le cœur de son auditeur ; il ne s'élance jamais au dehors pour se montrer lui-même ; *il ne songe pas à charmer, mais à convertir ;* au lieu de lui applaudir, on se condamne ; on l'oublie pour n'entendre que la voix de l'Evangile, dont il porte une forte teinture, et dont il représente le naturel, le pathétique, l'insinuant, l'auguste et victorieuse *simplicité* [1] ».

Nous avons souligné les principaux traits de cet éloge, pour bien montrer à quel courant de l'école traditionnelle se livre notre orateur : à n'en point douter, c'est de Bourdaloue qu'il relève. « Jamais peut-être prédicateur n'a-t-il mis plus de sentiment dans ses ouvrages, et jamais aussi prédicateur n'a fait plus de conversions [2] ». Entendons ici par « sentiment » l'ardeur du zèle, autant que la pitié envers les pécheurs ; la méthode du maître, bien appliquée par le disciple, produisait les mêmes consolants résultats ; au reste, dès le début, ce n'a pas été un médiocre honneur pour Boyer, que de monter en chaire immédiatement après Bourdaloue [3].

Quant à la doctrine du théatin, elle est sûre ; sa Congrégation, essentiellement romaine, subit d'ailleurs l'influence des Jésuites : dans la chapelle du quai des Théatins, quand ce n'est pas un théatin qui prêche, c'est un jésuite presque toujours. Pour Boyer, l'apparition de la Bulle ne porte aucune atteinte à son orthodoxie. Il rompt visiblement avec des amis appelants, comme le doctrinaire Baizé [4], et devient dès lors si suspect aux jansénistes, que sa mine « constitutionnaire » effraie un jour M. de Pâris, le futur diacre, alors en bas âge, mais déjà prophète : le pauvre enfant aperçoit le théatin en visite chez sa mère, et s'enfuit aussitôt, poussant des cris

---

[1] *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* 1755 (tome XXVII), p. 234. Cf. d'ailleurs tout l'article, qui est de Lebeau.

[2] *Eloge de M. l'ancien Evêque de Mirepoix,* dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences,* 1755, p. 171. Cf. tout l'article, qui est de Grandjean de Fouchy.

[3] Notamment au Précieux-Sang (rue de Vaugirard), où Bourdaloue prêche le Carême (1702), et où Boyer est choisi pour l'Avent, conjointement avec Massillon et le P. Gaillard.

[4] *Nouvelles Ecclésiastiques,* 1746, p. 205.

effroyables et se couvrant les yeux [1]. Les jansénistes n'ont jamais pardonné ce méfait à Boyer.

Quoi qu'il en soit, Boyer n'apporte pas en chaire, au service de la Bulle, un zèle intempérant; Noailles lui eût, dans ce cas, imposé silence, comme il avait fait taire les Jésuites. Mais les Théatins étaient prudents, et comptaient alors pour bien peu. Boyer recueille tranquillement une célébrité qu'il ne paraît pas avoir beaucoup poursuivie. Après plusieurs stations à la cour, il est nommé évêque de Mirepoix : c'est le commencement de sa fortune, et presque la fin de sa carrière oratoire (1730). Sur ces entrefaites, mourait le pape Benoît XIII. La vacance du siège retarde l'expédition des bulles du nouvel évêque, et lui permet de prêcher un dernier Carême (à Saint-Sulpice), avec une humilité et une modestie très remarquées [2].

Il se rend dans son diocèse en 1731, et refuse de le quitter deux ans plus tard, malgré les vives instances du cardinal de Rohan qui, de la part du roi, lui demande un autre Carême. Mais il ne peut se dérober aux ordres pressants qui lui imposent la charge enviée de précepteur du Dauphin (1743) [3]. Cette charge lui vaut d'abord un fauteuil à l'Académie française. A la mort de l'abbé Adam, deux concurrents avaient posé leur candidature : l'abbé Séguy, prédicateur que nous retrouverons, et La Chaussée. Le premier était protégé par la maréchale de Villars, et appuyé par le duc, académicien lui-même. Le second « n'est protégé que par le public », disait malicieusement d'Olivet. La maréchale avait si fort à cœur l'élection de son favori, qu'en apprenant la nomination de Boyer à ce poste de précepteur, qui le désignait, toute candidature cessante, au choix de l'Académie, elle le pria de différer sa demande et ses démarches jusqu'après l'élection prochaine. Le succès de cette cabale, dû à l'abstention obligeante de Boyer, écarta La Chaussée. Mais deux décès, survenus peu après (ceux de Mallet et de Portail), ouvrirent les portes de

---

[1] *Ibid.* 1748, p. 207.

[2] *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1755, p. 174.

[3] CONDORCET (*Vie de Voltaire*, éd. de Londres, 2 vol. in-18, 1791) prétend que Fleury le préféra à Massillon, « dont il craignoit les talens et les vertus » (I, 90).

l'Académie, le même jour, au précepteur du Dauphin et à l'inventeur de la comédie larmoyante [1].

Boyer eut dans la suite assez d'influence pour en écarter à jamais Piron qui, tout le monde le sait, « ne fut rien, pas même académicien [2] », et pour en éloigner longtemps Voltaire, qui plus tard le devint sans lui [3]. Les philosophes ne lui pardonnèrent jamais ces exclusions, et dès lors joignirent leurs invectives à celles des appelants. Quoiqu'il en soit, Boyer « poursuivait sa carrière », entrait à l'Académie des sciences

---

[1] *Lettres de l'Abbé d'Olivet.* Bibl. Nat. fonds Bouhier, Nouv. acq. Fr., 24417, f° 143.

[2] Piron a exhalé sa bile, et regretté cette

« ..... place d'honneur
Que deux fois à son gré m'offrit l'Académie
Et que me barra deux fois
La maligne jalousie,
Du prélat de Mirepoix
Dupe de l'hypocrisie,
Pleurante aux pieds de sa croix..... »

Œuvres complètes d'ALEXIS PIRON, publiées par M. Rigoley de Juvigny, etc. (Paris, Lambert, 1766), tome VI, p. 206.

[3] « Un vieil imbécile, précepteur du Dauphin, autrefois théatin et depuis évêque de Mirepoix, Boyer, se chargea, par principe de conscience, de seconder le caprice de M. de Maurepas. Ce Boyer avoit la feuille des bénéfices, le roi lui abandonnoit toutes les affaires du clergé : il traita celle-ci comme un point de discipline ecclésiastique. Il représenta que c'étoit offenser Dieu qu'un profane comme moi succédât à un cardinal..... Le prêtre enfin l'emporta....., et je n'eus point une place dont je ne me souciois guère. » *Mémoires de Voltaire*, édition de CONDORCET (Londres, 1791, 2 vol. in-18), t. II, pp. 48-49. « Comme ce prélat signoit toujours l'*anc. év. de Mirepoix* en abrégé, et que son écriture étoit assez incorrecte, on lisoit l'*âne de Mirepoix*, au lieu de l'*ancien*. (*Ibid.* p. 50.) — « Un archimage, nommé Yébor, le plus sot des Chaldéens et partant le plus fanatique..... Cet homme auroit fait empaler Zadig, pour la plus grande gloire du soleil, et en auroit récité le bréviaire de Zoroastre d'un ton plus satisfait. L'ami Cador (un ami vaut mieux que cent prêtres) alla trouver Yébor et lui dit, etc. » VOLTAIRE, *Zadig*, Ed. Didot, VIII, 333. — Et, en note : « Anagramme de Boyer, théatin, confesseur de dévotes titrées, etc..... Ce Boyer était un fanatique imbécile, qui persécuta M. de Voltaire en plus d'une occasion. » Cf. P. DE NOLHAC, *La jeunesse de Madame de Pompadour* dans la *Revue de Paris*, 15 oct. 1902, p. 732 : « Il n'aime guère la noblesse, qui encombre son ordre de cadets ambitieux ; il soutient des prêtres méritants et obscurs contre le clergé courtisan. » Un peu plus loin, p. 738, M. de Nolhac cite une lettre de Voltaire à la marquise, où se retrouve l'épithète d' « imbécile fanatique ».

(1738) et à celle des Inscriptions (1741), sans autre mérite particulier que l'élévation de sa charge.

L'éducation du Dauphin dura huit ans. Boyer fut ensuite nommé premier aumônier de Madame la Dauphine (1743), et, le cardinal de Fleury étant mort la même année (29 janvier), chargé de la feuille des bénéfices. C'est dans l'exercice de cette fonction qu'il fit surtout paraître avec rigueur et ténacité son orthodoxie ; il mérita, dans l'accomplissement de cette lourde charge, des injures aussi honorables pour lui que les éloges qu'il a reçus des esprits justes et des vrais chrétiens[1]. Il mourut chargé d'ans, le 20 août 1755, plus célèbre sans doute par son rôle dans les affaires religieuses, et par son influence, que par ses talents oratoires d'ailleurs estimables, — après avoir tiré un instant de son obscurité pieuse cet ordre des Théatins, auquel, dans son testament, il déclarait devoir « tout ce qu'il avoit été[2] », mais qui lui devait encore bien davantage[3].

Les événements qui mirent l'évêque de Mirepoix en si vive lumière, n'ont pas sauvé ses sermons de l'oubli. A plus forte raison, les discours de ses modestes confrères n'ont pas laissé de trace. Il ne reste rien du P. Quinquet, si goûté à la cour et à la ville jusqu'en 1725[4] ; il ne reste rien du P. Boursault[5],

---

[1] Il lui manquait l'art des refus. « Il est vrai, disoit-il, que je puis quelquefois refuser avec humeur; mais du moins je n'ai pas à me reprocher de le faire jamais par humeur. » *Mém. de l'Ac. des Inscr.*, *ibid.*, p. 245.

[2] *Mém. de l'Ac. des Inscr.*, *ibid.*, p. 149.

[3] « Entre les nombreuses aumônes qu'il faisoit, la seule dont il reste quelque trace, est celle qui permit aux Théatins de bâtir le portail de leur Eglise. » (*Ibid.*, p. 245.)

[4] Il fut fait, à la fin de sa carrière, évêque de Tillopolis ; « c'est un évêché *in partibus* qui le rendra suffragant de l'évêché de Cambray où il ira résider. La réputation du P. Quinquet est assez établie et dispense de parler ici de ses talens pour la prédication ». (*Mercure*, Aoust 1721, p. 163.)

[5] Oserons-nous, à défaut d'autre document, citer l'anecdote suivante ? « Le P. Boursault, théatin, se plaisoit à la raconter. Etant, disoit-il, dans une ville d'Italie, je demandais à dire la messe. Le sacristain me fit l'honneur de s'offrir pour me servir de répondant. J'avois déjà dit : « *Introibo ad altare Dei.....* » lorsqu'une vieille se mit à petter. Le sacristain se tourna vers elle et lui dit : « Madame, ce n'est pas à vous de parler. » J'avoue que je fus si déconcerté, que j'allai prendre le calice et m'en retournai à la sacristie, ne me sentant pas en état de dire la messe..... » *Magasin récréatif* (1771), II, p. 141.

ni du P. d'Héricourt[1], ni du P. Imbert. On peut lire un panégyrique de sainte Chantal par le P. de Tracy[2] : sur cette pièce unique, on ne saurait juger l'éloquence des Théatins. Au reste, cette Congrégation, aimée par Louis XIV en souvenir de Mazarin, n'a jeté aucun éclat sous Louis XV ; et en 1770, neuf ans après le dernier sermon du P. Imbert, la maison du quai Voltaire, la seule établie en France, ne compte plus que seize religieux[3].

---

[1] Sur ses stations à la Cour, cf. Luynes, *Mémoires* I, 153 ; III, 334 ; VIII, 176.

[2] Paris, Thiboust, à la place de Cambray, 1753. — Cf. Trévoux, déc. 1753

[3] *Revue des Questions historiques*, 1875, p. 89. Art. de M. Génin.

CHAPITRE II

Les « Appelants ».

I

A ce mouvement d'orthodoxie, parfois violent et emporté, s'oppose, dès l'abord, la résistance janséniste de l'Oratoire (nous l'avons vu), et celle d'un assez bon nombre d'autres religieux appelants. Mais, combattue avec l'aide des pouvoirs publics, cette réaction hétérodoxe perd peu à peu sa force et sa valeur. Outre les jansénistes Oratoriens, on voit paraître d'abord dans les chaires de Paris, grâce à la bienveillante tolérance de Noailles, d'autres jansénistes violents, les Feuillants et les Doctrinaires ; on y voit monter ensuite, quand ces violences peu à peu s'apaisent et se calment, des jansénistes mitigés que M. de Vintimille ne repousse pas, les Jacobins, Bénédictins et Génovéfains. A eux tous, la palme de l'éloquence et la meilleure réputation de sainteté. Le parti leur fait une bruyante réclame : quelques-uns d'ailleurs avaient en effet du talent, et l'austérité de leur doctrine leur a valu je ne sais quelle présomption de haute vertu [1].

[1] « On trouve, dans le recueil qui en a été fait, qu'il y eut, entr'autres, un acte d'appel signé par 40 chanoines, tant de la Métropole que des Collégiales de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Saint-Honoré ; 80 prêtres de l'Oratoire de Paris qui adhérèrent dans le cours de 1717 ; les Pères de la Doctrine ayant à leur tête le Provincial et les Supérieurs des trois maisons, au nombre de vingt trois..... ; 10 chanoines réguliers de Saint-Victor ; 18 de Sainte-Geneviève..... ; 68 Bénédictins de la Maison Saint-Maur, des Maisons de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Denis et des Blancs-Manteaux ; et, outre cela, un acte particulier de 24 députés à la diète provinciale qui se tenoit à Saint-Denis (ils étoient presque tous sous-prieurs) ; 34 Feuillants, 32 Dominicains du

Parmi les Feuillants, le plus célèbre alors sans contredit (bien qu'il fût déjà fort avancé en âge), était dom Jérôme [1]. En 1715, il parlait encore avec assez d'éclat pour attirer l'attention, et avec assez d'ardeur janséniste pour mériter l'exil. Il a prêché près de soixante ans dans Paris [2], et rempli plusieurs charges honorables de son Ordre, notamment celle de maître des novices [3]. Sans égard pour ces services et ces mérites, on l'interdit. Le 9 avril 1715, « M. d'Argenson envoya un de ses exempts aux Feuillans, pour signifier deux lettres de cachet : l'une pour le P. dom Jérôme, qui prêchoit le Carême aux Prémontrés et qui étoit âgé de soixante-dix-huit ans, par laquelle il étoit exilé à Poitiers ; et l'autre au P. dom Turquois, qui prêchoit à Saint-Étienne-du-Mont, et qu'on exiloit à Belle-Fontaine, qui est un petit couvent de l'Ordre dans le diocèse de La Rochelle. Dom Turquois partit deux jours après ; mais dom Jérôme différa de quelques jours, espérant que son grand âge et ses amis feroient changer le lieu de son exil. Lorsque dom Jérôme arriva à Poitiers, il fut quelques jours sans dire la messe, et il n'en eut la permission qu'après que le prieur des Feuillans l'eut mené voir M. l'évêque, et eut dit en sa présence que le chapitre général de l'Ordre avoit accepté la Constitution ; dom Jérôme, qui en étoit membre, étoit censé l'avoir acceptée. Ce bon septuagénaire

---

couvent de la rue Saint-Jacques..... » RACINE, *Abrégé de l'Histoire de l'Eglise* (XVIII[e] siècle, lect. IV, art I et II). — Ces chiffres, confirmés par DORSANNE (Éd. de 1753, *passim*), sont acceptés comme exacts par PICOT, *Mémoires*, etc., II, 11. note).

[1] De son vrai nom CLAUDE JOFFRAIN ou GEOFFRIN, né à Paris en 1639, mort à Paris le 17 mars 1721. Il a confessé La Fontaine mourant. (Cf. SAINT MARC GIRARDIN, *La Fontaine et les Fabulistes*, I, 356.)

[2] Carrière oratoire de Dom Jérôme de 1700 à 1715. — 1701, Avent à Saint-Honoré. — 1702, Carême à Saint-Séverin, Avent au château de Versailles, et (le jour de la Circoncision) à la Conception. — 1703, Carême à Notre-Dame, Avent à Saint-Jean-en-Grève. — 1704, Carême à Saint-Roch, Avent à la Madeleine (en la Cité). — 1705, Avent à Saint-Germain l'Auxerrois. — 1706, Carême à Saint-André des Arcs, Avent, *ibid.* — 1708, Avent aux Prémontrés de la rue Hautefeuille. — 1709, Carême à la Sainte-Chapelle, Avent à Saint-Gervais. — 1710, Carême aux Prémontrés. — 1712, Carême à Saint-Pierre des Arcis. — 1713, Avent aux Prémontrés. — 1715, Carême (interrompu) aux Prémontrés.

[3] *Nouv. Eccl.*, 1745, p. 49-sqq.

en convint ; il se rassuroit par une distinction chimérique, qui étoit une véritable équivoque ou restriction mentale..... Toutes ces exécutions firent beaucoup de bruit à Paris et y causèrent un grand soulèvement. On étoit surpris de voir enlever des prédicateurs au milieu de leurs Carêmes, accrédités et estimés dans Paris, sans forme de justice, sans même être accusés d'aucun crime. Il y avoit près de quarante ans que dom Jérôme prêchoit avec applaudissement ; il avoit même prêché à la cour, et il assuroit qu'il n'avoit rien changé dans ses sermons[1] ». Ces sermons, qui lui avaient valu tant d'épreuves, parus dix ans après sa mort[2], nécessitèrent encore des retouches.

C'est d'après l'édition définitive[3] qu'il faudrait juger le P. dom Jérôme, si nous avions à faire une étude approfondie de son éloquence. Il avait, selon ses contemporains, des qualités d'action dont les discours imprimés ne portent pas la trace : son débit était sage, plein d'onction, animé, pathétique. Les critiques du temps jugeaient son style faible et plus solide que fleuri : il est simplement froid. Les phrases sont courtes, les termes sans éclat, quoique purs et français, le ton uniformément calme. L'austère religieux rejette les métaphores ; ou, si elles s'offrent spontanément, il ne s'embarrasse guère de les accorder. Il dira sans scrupule que « le démon a pris soin de répandre un certain *poison* dans les conditions les plus légitimes ; et c'est là cette *ivraie* semée par l'ennemi dans les champs du Seigneur » (Migne, xxx, 500). Il a néanmoins des traits incisifs et rapides, quand le sujet ou le zèle l'emportent. C'est le prédicateur raisonnable et logique de l'école de Bourdaloue, à la génération duquel il appartient, et dont il a toutes les qualités secondaires : divisions nettes, détail abondant, science admirable.

Ses partitions sont justes, et complexes sans subtilité ; elles offrent, dans l'ensemble, une plénitude comparable

---

[1] Dorsanne (Ed. de 1753), I, 461-sqq.

[2] *Sermons nouveaux pour l'Avent, le Carême*, etc. Paris, Guérin, 1737 (édités par l'abbé Joly de Fleury), 5 vol. in-12.

[3] *Sermons nouveaux*, etc. (revus par les abbés de Fleury et de la Chambre). Liège, chez Broncart (sans privilège ni approbation), 5 vol. in-12, 1738.

parfois à celle du maître. (Cf. notamment le discours sur Lazare, 539-sqq.) Son « détail » de morale est particulièrement soigné, comme c'était alors la coutume. Il est universel, n'épargnant personnne, ni les riches (deux sermons, 507-sqq), ni les magistrats (501), ni les femmes, celles surtout qui tiennent des salons (592-sqq) et qui jouent (593-sqq), ni les prêtres même. Il est pratique, et descend à des précisions surprenantes : parmi les actes préparatoires à la bonne mort, l'orateur recommande la révision ou la rédaction du testament. Enfin, dom Jérôme possède à merveille les sources de l'éloquence sacrée, les Pères et l'Ecriture, cités à la mode du temps, avec une profusion presque excessive. Mais il n'a ni la vigueur logique de Bourdaloue, ni son style nerveux et plein.

D'autres part ses sermons, même revus, décèlent la rigueur janséniste. « Il y a peu de chrétiens qui ne vivent dans le péché (495) », affirme-t-il; mais (ceci est plus grave) il admet des péchés « de tempérament », que le chrétien, « quoi qu'il fasse, ne surmontera jamais en cette vie » ; d'où il conclut qu' « un grand nombre de chrétiens meurent *infailliblement* dans l'état de péché (495) ». Donc les confesseurs doivent distribuer avec parcimonie les absolutions, qui rarement sont efficaces : « On va trop vite pour l'ordinaire dans le grand travail de la guérison des âmes....; on ne ressuscite que rarement (545) »; et les communions, même pascales, sont ordinairement sacrilèges. « Ah ! si nous pouvions voir les choses terribles qui se passent pendant la quinzaine de Pâques !..... Je vous avoue que cela me fait trembler » (568). De telles opinions expliquent sa résistance opiniâtre à la Bulle, et son exil. Suspect depuis longtemps, comme beaucoup de ses confrères, dont plusieurs, novices sous sa direction, lui doivent leurs sentiments[1], il est frappé en dépit de Noailles[2], et il entraîne dans sa chute de nombreux disci-

[1] Notamment dom Bertault. Cf. *Nouv. Eccl.*, 1745, p. 49.

[2] « La disgrâce des trois prédicateurs est un grand soufflet pour lui, qui est le seul juge : car, pendant qu'il approuve comme tel, d'autres, qui ne le sont pas, prennent le droit de punir et condamner comme lui. » (Lettre de Soanen à M[lle] de Jaucourt, *Vie et Lettres*, I, 37, 13 mars 1715.)

ples, qui « rendirent un généreux témoignage » de la « vraie » doctrine.

Nous avons vu dom Turquois interdit en même temps que dom Jérôme ; d'autres Feuillants encore subissent le même sort, notamment dom Benoît de Sainte-Marguerite, qui avait prêché « pendant trente années dans les principales villes du royaume avec applaudissement, annonçant les vérités évangéliques dans toute leur pureté ». Dom Benoît rétracte bientôt son appel, mais pour des motifs qui ne satisfirent pas complètement ses supérieurs, car il est néanmoins exilé à Châtillon-sur-Seine, avec défense de confesser et de prêcher, et il meurt dans ce lieu d'exil (1730) en janséniste impénitent [1]. Nous avons déjà nommé le P. Bertault, qui eut dom Jérôme pour maître des novices, et qui fut peut-être, avec son père spirituel, le plus maltraité des jansénistes feuillants. Interné successivement à Blérancourt en Berry, à Soissons, à Bellefontaine, rien ne le change, rien ne l'arrête. Ses infirmités obligent les supérieurs à le ramener à Paris [2] : à peine arrivé, il fait opposition aux tendances franchement orthodoxes du nouveau chapitre général, et donne aux jeunes religieux le conseil de la résistance. Pour ce fait, il est relégué de nouveau, à Ouville en Normandie [3], puis à Rouen par ordre des médecins. Il y meurt en 1744, laissant un testament spirituel, où il déclare adhérer à l'évêque de Senez sur les questions de la Constitution, du « brigandage » d'Embrun, des convulsions, et de la catholicité des églises de Hollande [4]. Quant à Jérôme, rappelé à Paris, il était mort en 1721 ; et avec lui avait disparu le plus ferme soutien du jansénisme feuillant.

La cour prit de bonne heure, on le voit, des mesures contre l'hérésie. Elle n'approuva que des supérieurs orthodoxes, et réclama la répression énergique de toutes les résistances. Néanmoins la faiblesse de Noailles paralysa d'abord le zèle du pouvoir civil. M. de Vintimille agit plus vivement dès 1729 ; il ne voulut renouveler des pouvoirs qu'à des reli-

---

[1] *Nouv. Eccl.*, 1730, p. 47.

[2] 1738, p. 119. — 1745, p. 49.

[3] Id., *ibid.*

[4] 1745, p. 49.

gieux non appelants, ou résolus à se rétracter. Il se heurta à des oppositions isolées, mais violentes. Dom Charles de Saint-Augustin (autrement dit dom Billard) déclara qu'il ne ferait point de démarche contraire à son appel. Pressé entre sa conviction et son intérêt, il eut ensuite des fluctuations singulières ; mais enfin « il mourut en pleurant ses fautes [1] », c'est-à-dire son adhésion forcée et intermittente. Le général, dom Fabri, se prêtait volontiers à la répression, poussé par dom Claude Boyer, le frère de l'orthodoxe évêque de Mirepoix. Boyer (sans doute par le crédit de l'ancien Théatin) devient général à son tour, et se distingue par la violence de son zèle bulliste [2]. Au reste, les chaires de Paris et de province ne furent pas absolument privées de l'éloquence des Feuillants. A l'époque troublée qui suivit la mort de dom Jérôme, cet orateur de mérite fut remplacé par un autre dom Jérôme, qui eut quelques succès de 1724 à 1730, sans parvenir à la célébrité de son homonyme ; et les Parisiens entendirent aussi plusieurs fois le P. dom Hermant [3]. Mais ni l'un ni l'autre ne méritent les honneurs d'une étude spéciale. En somme, les tendances jansénistes de l'Ordre, affichées d'abord publiquement et jusque dans la chaire, sont bientôt réprimées et s'adoucissent peu à peu ; les tendances littéraires, remarquables seulement dans les œuvres de Claude Geoffrin qui appartient au dernier siècle, et dominées par l'influence de Bourdaloue, maintiennent l'éloquence des Feuillants à ce rang médiocre et honorable, d'où la littérature monacale en général ne se soucie pas de sortir.

II

Les Pères de la Doctrine apportent, au service des théories jansénistes des talents plus marqués. La Congrégation de la

---

[1] *Nouv. Eccl.*, 1743, p. 9.

[2] 1740, p. 153 ; 1746, p. 137.

[3] Voir les *Listes* de la Bibl. nat. (Réserve LK7 6743) ; en outre, le second dom Jérôme a prêché en 1725 le panégyrique de saint Louis devant l'Académie Française.

Doctrine avait été fondée pour l'enseignement du catéchisme, suivant les prescriptions du concile de Trente ; et elle crut, dans la suite, ne point s'écarter de ce but primitif, en acceptant la direction de plusieurs collèges, puis des prédications, des missions et enfin toutes les œuvres sacerdotales. Les nécessités de l'enseignement entretenaient, d'ailleurs, au sein de la congrégation les habitudes littéraires et le goût des humanités. On ne pouvait être admis au noviciat sans avoir fait sa rhétorique ; et nul n'abordait la chaire, qu'après avoir « régenté » quelque temps. Cette organisation, qui rappelle un peu les règles oratoriennes, avait formé des hommes de valeur[1]. Les deux maisons de Paris, celle de Saint-Julien des Ménétriers, mais surtout celle de Saint-Charles, à l'extrémité supérieure de la rue des Fossés-Saint-Victor, abritait les Doctrinaires les plus célèbres, et les prédicateurs les plus distingués de la Congrégation. A l'époque où nous sommes, la maison de Saint-Charles, qui comptait dix-huit ou vingt religieux, fournissait pour sa part quatre bons orateurs aux chaires de Paris : les PP. Jard, de Villiers, d'Ardenne, de Convenance.

Le P. Jard[2] est comparable aux meilleurs des Oratoriens. La pleine maturité de son talent et l'apogée de son succès correspondent entièrement à cette époque précise, où l'on pouvait entendre encore quelques-uns des survivants du grand siècle, et où se formaient déjà les brillants sujets de la génération prochaine : il est exactement contemporain de la Régence et des premières années de Louis XV. Le P. Jard est presque un méridional. Il fait de bonnes études chez les Barnabites de Bourg-Saint-Andéol ; il entre, âgé de dix-sept ans, chez les Doctrinaires d'Avignon, au berceau même de

---

[1] Un ancien doctrinaire, ami de Bossuet qui l'avait attiré à Meaux, le P. Treuvé, a publié en 1695 des *Discours de piété* qui ne sont pas sans mérite. Depuis, chassé de cette ville, comme appelant et même flagellant, par M. de Bissy, il vint mourir à Paris le 22 février 1730. — Enfin, le P. de Montfort a imprimé des *Sermons pour une Octave du Saint-Sacrement* ; Avignon, Delorme, 1719, 1 vol. in-12.

[2] François Jard, né à Bollène (Comtat-Venaissin) en 1675, mort le 10 avril 1768, à Tours. — Cf. avant tout sa biographie dans le *Nécrologe* de René Cerveau, et son article dans le *Dictionnaire historique de Vaucluse*.

l'Ordre. Son noviciat fini, il professe les humanités. Mais on lui découvre des talents pour la chaire ; et, après quelques succès de province, il arrive à Paris ; il a trente ans (1705). Il se met au travail, et, dès 1709, il se trouve en mesure d'affronter un Carême à Paris ; il est choisi pour celui de Sainte-Opportune, tandis que la même station est prêchée à la Conception par le P. Séraphin, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet par le futur évêque de Mirepoix, à Saint-André-des-Arcs, par le P. de La Boissière, et à Saint-Sulpice par Massillon. Ce début, comme on voit, plaçait le P. Jard en illustre compagnie. Dès lors, et jusqu'en 1728, il ne cesse de se faire entendre [1]. Son Carême de Notre-Dame (1713) plut singulièrement à M. de Noailles, qui, le jour de Pâques, félicita publiquement l'orateur en lui appliquant cet éloge hyperbolique : « *Nunquam sic locutus est homo* ». Quelques mois après paraissait la Bulle, si peu goûtée de Noailles et du P. Jard. Noailles avait donc sous la main un prédicateur de la « bonne » doctrine, assez discret pour ne point effaroucher la délicatesse du pouvoir, assez ferme pour garder les « principes » ; et c'est lui, après l'interdit des Jésuites, que le cardinal appelle encore à Notre-Dame, et c'est le jansénisme pur qui est ainsi recommandé et protégé dans la personne du doctrinaire. Mais M. de Vintimille, à son arrivée, ne crut pas devoir souffrir en chaire un « hérétique » influent et convaincu

---

[1] Carrière oratoire du P. Jard. — 1703-4, sermons en province. — 1705, il vient à Paris. — 1709, Carême à Sainte-Opportune. — 1710, Carême à Saint-Etienne-du-Mont. — 1712, Carême à Saint-Roch. — 1713, Carême à Notre-Dame. — 1714, Avent aux Nouvelles-Catholiques. — 1715, Carême à Saint-Louis-en-l'Isle, Avent à Saint-André-des-Arcs. — 1716, Carême à Notre-Dame, Avent à Saint-Germain-l'Auxerrois. — 1717, Carême à Saint-Honoré, et (pour trois sermons) aux Nouvelles-Catholiques ; Avent à Saint-Honoré. — 1718, Carême à Saint-Gervais. — 1721, Carême à Notre-Dame. — 1722, Carême à Saint-Paul, Avent aux Nouvelles-Catholiques. — 1723, Carême à Saint-Jacques-de-la-Boucherie, Avent à la Mercy (c'est donc par erreur que la *Biographie* Michaud lui attribue pour cette année le Carême à Notre-Dame. — 1724, Carême à Saint-Eustache, Avent à Saint-Jacques-de-l'Hôpital. — 1725, Carême à Saint-Leu, Avent au Petit-Saint-Antoine. — 1726, Carême à Saint-Roch, Avent à Saint-Cosme (Université). — 1727, Carême à Saint-Louis-en-l'Isle, Avent à Saint-Paul. — 1728, Carême à Saint-Etienne-du-Mont, Avent à la Charité.

tel que le P. Jard, appelant (1717) et réappelant (1720) de la première heure. Toutefois le nouvel archevêque, de l'aveu même des *Nouvelles*, y mit des ménagements : le P. Jard, « retenu pour l'Avent à Sainte-Opportune, fut sollicité mollement : on lui demandait seulement un demi-oui[1] ». Il refuse, il est interdit ; et alors commence pour lui la persécution. Des protecteurs influents s'entremettent auprès de l'archevêque, qui demeure inflexible.

Le P. Jard prend le parti de se faire oublier, et il vit dans la retraite, tranquille au milieu des difficultés inextricables et des divisions passionnées qui agitent dès lors la Congrégation. Le Chapitre de 1729, par ordre de la cour, avait déposé le général, et déclaré recevoir la Bulle sans restriction ni équivoque, malgré de violentes et nombreuses protestations. M. de Vintimille pouvait donc espérer, comme il l'écrivit au roi, que « les Doctrinaires de son diocèse étaient soumis à la Bulle[2] ». Mais l'effervescence ne se calmait pas ; le nouveau général ne donnait pas assez de gages à l'orthodoxie ; dans le Chapitre de 1733, le sieur Hérault, lieutenant de police et commissaire du gouvernement, requiert la nomination d'un « bon » constitutionnaire. Même intervention au chapitre de 1737 ; l'élection du P. Jeaume, « constitutionnaire pacifique et sincère », et de quelques assistants plus douteux, ne contente pas le lieutenant de police ; une lettre de cachet exile les assistants, et le général même, dans la maison d'Arles ; cette mesure rigoureuse n'est rapportée, que lorsque les assistants sont déposés et remplacés[3].

Pendant tout ce temps, le P. Jard était demeuré en paix. Mais il ne put se tenir de désapprouver les « brigandages » de Beaucaire. Le P. Jeaume, estima que le meilleur moyen de relever la Congrégation, était de la rattacher au tronc romain[4] dont elle s'était séparée ; et, soutenu dans ce dessein par les Doctrinaires d'Avignon, il obtint de Rome et de la cour

---

[1] *Nouv. Eccl.*, 1729, 5 nov. (Art. de Paris, nº III, p. 194.)

[2] *Nouv. Eccl.*, 1730, mars, p. 14 ou 64.

[3] *Ibid.*, 1737, p. 210. Les *Nouvelles* remarquent ironiquement là-dessus qu'il n'y avait pas de maison de Doctrinaires à Arles.

[4] La congrégation de la Doctrine, affiliée d'abord à l'Ordre romain des Somasques, s'en était détachée depuis.

la réunion d'un Chapitre général à Beaucaire, pour statuer sur cette question délicate. Après des incidents et des oppositions de toute sorte, l'union y est décidée, la soumission à la Bulle, confirmée ; et le nouveau général, le P. Mazenc, se fait fort de réduire les plus tenaces appelants. Il sollicite donc le P. Jard. Celui-ci répond « qu'il a vu naître la Bulle, qu'il a été témoin des moyens odieux mis en œuvre pour l'accréditer, et qu'il s'est convaincu qu'elle n'est pas l'œuvre de l'Eglise ». Le P. Mazenc en réfère aussitôt à l'ancien évêque de Mirepoix, et dans son rapport, présente le P. Jard comme opposé aux décrets de Beaucaire, et très influent sur ses confrères.

En conséquence, une lettre de cachet l'exile à Beaucaire même. Au reçu de la lettre, il est gardé à vue par un exempt qui, ce jour-là, dîne avec lui au milieu de la communauté, et fait retenir sa place à la diligence de Lyon. La duchesse de Rochechouart, fort dévouée au malheureux doctrinaire, obtient, après des démarches en partie infructueuses, un délai de douze jours, à condition que le P. Jard quittera sur le champ la maison de Saint-Charles. Sur sa propre demande, l'obstiné janséniste obtient sa sécularisation ; il est dispensé de ses vœux et engagements, « dispense accordée avec empressement, à la honte de ces Doctrinaires, sacrifiant ainsi, à leur faux zèle et à leur passion, un confrère si précieux ». Alors seulement, la lettre de cachet est révoquée ; mais la duchesse ne peut maintenir son protégé à Paris, et un nouvel ordre du roi l'exile à Tours [1]. Il y est fort bien accueilli par M. de Rastignac, et y demeure en paix, jusqu'à la mort de ce prélat survenue en 1751. Le nouvel archevêque, M. de Fleury, petit-neveu du Cardinal-Ministre, lui défend de dire la messe dans le diocèse [2], et une troisième lettre de cachet envoie le vieillard à Auxerre. M. de Condorcet, évêque d'Auxerre depuis un an, mande chez lui « le sieur Jard » qui répond « avoir vu naître la Bulle, en avoir connu les manœuvres et les progrès, et s'être convaincu, par une étude de cinquante ans, que cette affaire décide du salut entre

---

[1] *Nouv. Eccl.*, 1745, p. 175 ; 1746, p. 205.
[2] *Nouv. Eccl.*, 1752, p. 61.

un prêtre comme lui et un évêque comme M. de Condorcet[1] ». L'orthodoxe mais indulgent prélat passe outre, et ne l'inquiète pas davantage. Le P. Jard meurt le 10 avril 1778 à quatre-vingt-treize ans, laissant un testament spirituel où il consigne les motifs de son jansénisme, et un manuscrit de ses sermons qui parurent la même année[2].

Revenons maintenant à la carrière oratoire du P. Jard, comprise entre les années 1709 et 1729. Elle fut brillante, si nous en croyons les contemporains. La préface des sermons est suggestive à ce point de vue, et il convient d'en citer quelque chose, avant d'entreprendre, pièces en mains, l'étude de cette éloquence si vantée. Les éditeurs constatent d'abord le succès du P. Jard, et la perfection de son débit. « Les anciens auditeurs du P. Jard..... se rappellent encore la réputation éclatante dont ce prédicateur jouissoit sous le cardinal de Noailles ; la foule prodigieuse qui accouroit à ses sermons, remarquable en particulier par tout ce qu'il y avoit d'ecclésiastiques et de religieux qui se destinoient au ministère de la chaire ; l'impression singulière que faisoit sur l'auditoire l'éloquence nerveuse et touchante de cet homme vraiment apostolique, qu'on n'entendoit point sans un certain saisissement involontaire, qui faisoit perdre de vue l'orateur, pour ne penser qu'aux vérités du salut[3] ». « On se rappellera que personne, avec l'organe plus avantageux et le débit le plus insinuant, ne porta plus loin que lui l'air de noblesse et de dignité, et, nous osons le dire, presque le ton de prophète. On croyoit, en le voyant monter en chaire, voir Moïse descendant de la montagne, et sortant d'un long entretien avec le Seigneur, pour venir ensuite parler avec majesté de la sainteté de la loi..... Aussi rien n'étoit plus frappant que le coup d'œil de cet auditoire immense, qui environnoit le P. Jard. Le silence profond, l'air pénétré et recueilli de ceux

[1] *Nouv. Eccl.*, 1755, p. 74.

[2] Paris, Prault et Saillant, 1768, 5 vol. in-12. Reproduits dans Migne, t. LIII. — Le P. Jard avait écrit en outre, durant son séjour à la Doctrine, en collaboration avec le P. Debonnaire, *La Religion chrétienne méditée dans le véritable esprit de ses maximes*, Paris, 6 vol. in-12, 1745.

[3] Migne, LIII, 1460.

qui l'écoutoient, les larmes qui couloient comme involontairement, étoient les seuls applaudissemens qui paraissoient accompagner son ministère..... [1] ». On se doute que ces éloges de réclame sont un peu excessifs. Mais, encore une fois, aucun document ne les vient contredire.

Quant au fond de ses discours, les éditeurs y remarquent « les vérités les plus essentielles de la religion et de la morale, des raisonnemens pressans, un développement lumineux, la solidité des principes, l'exactitude de la morale, la fécondité des applications » ; ils louent ensuite « le style du P. Jard, aussi éloigné du bel esprit d'autrefois que du ton sentencieux et philosophique d'aujourd'hui ; majestueusement simple, sans affectation de finesse ou de profondeur, mais plein de dignité et de clarté [2] ».

Il est vrai que l'œuvre du P. Jard embrasse presque toute la doctrine chrétienne. Un « professionnel » de la chaire, qui prêche vingt ans, doit avoir touché à peu près tous les principes de dogme et traité à fond toutes les questions de morale ; et il ne vaudrait pas la peine de relever ce mérite, s'il n'était devenu par la suite de plus en plus rare. A l'époque où furent prononcés les sermons du P. Jard, on prêchait encore le christianisme; à l'époque où ils parurent, le bel esprit philosophique avait déjà remplacé la théologie solide; et les esprits sérieux qui regrettaient l'ancienne manière, sont excusables d'en avoir loué, même avec quelque excès, les manifestations posthumes. On peut en effet découvrir, dans ces sermons, des traces de presque toutes les vérités chrétiennes, parce que toutes se tiennent, et qu'on n'en peut traiter aucune à fond, sans que l'occasion se présente, ou que l'obligation s'impose, d'en effleurer une foule d'autres. C'est ce que fait le P. Jard, quoique les titres de ses sermons forment un cercle assez étroit, le même d'où l'école traditionnelle osait rarement sortir. On suppose le christianisme admis et connu ; on glisse donc sur les principes une fois posés, et on raisonne habituellement certains cas particuliers de morale. C'est pourquoi ce

---

[1] *Ibid.*, 1462.
[2] *Ibid.*, 1461.

sont toujours les sujets traditionnels, rebattus et jugés obligatoires dans un Carême, et auxquels on peut ramener presque tout l'essentiel de la religion : l' « Enfant prodigue », la « Pécheresse », le « Mauvais riche », le « Lazare » ; — le « petit nombre des élus », la « profanation des temples », le « respect humain », les « difficultés du salut ». Et par là, d'abord, le P. Jard se rattache à l'école oratorienne, laquelle à tout prendre continuait l'école de Bourdaloue.

De plus, ce que ses éditeurs nomment « raisonnement pressant, développement lumineux », c'est la manière du temps, c'est la logique entraînante de Bourdaloue, et de ses disciples oratoriens. Le P. Jard essaie, lui aussi, de « frapper comme un sourd » ; mais il n'a pas le nerf du maître ; il laisse échapper, parfois, des cris de miséricorde et de compassion, des attendrissements onctueux, qui amollissent légèrement sa pressante vigueur : et nous retrouvons chez lui le double procédé reconnu déjà dans l'œuvre d'un Terrasson, par exemple : — d'abord, par une modestie habile, l'orateur s'applique la morale à lui-même, et feint de partager avec l'auditoire les imperfections qu'il blâme : « Nous avons recueilli, *vous et moi*, ce malheureux héritage en venant au monde » (1481). « ..... Puissions-nous le comprendre aujourd'hui, *vous et moi*, mes biens chers frères..... » (1482). « Je le dis au nom de cette chrétienne assemblée, je le dis pour mes frères et pour moi » (1493) ; — ensuite, il prend à partie, ou, pour mieux dire, à part, chacun de ses auditeurs ; « c'est à vous-même, mon cher frère, qui êtes dans le plus profond abîme, que je m'adresse » (1564).

Le P. Jard développe clairement sa matière ; chez lui on retrouve le plan classique, sans excès scolastique, mais toujours rigoureusement arrêté et scrupuleusement suivi, deux ou trois parties, nettement délimitées : « deux écueils également funestes à la voie du salut » (1494) ; « trois réflexions édifiantes, etc. » (1532) ; — et chacune de ces parties, subdivisée encore en deux morceaux, plus souvent en trois : « deux espèces de parallèles..... » (1599) ; « appliquons-nous à deux circonstances..... » (1571) ; « trois objets de défiance se présentent..... (1495); « trois difficultés arrêtent d'ordinaire, etc. » (1616) ; nécessité fondée sur trois principes qui se soutiennent également l'un l'autre » (1693). Les homélies sont pressées

au même moule : elles donnent une impression de netteté agréable, sans aucun mélange de recherche pénible.

Quant à la « solidité des principes », il faut en rabattre un peu. Le P. Jard prêche, avec prudence mais avec fermeté, les principes jansénistes : c'est-à-dire que, sans entrer dans les discussions théologiques, il présuppose les questions tranchées, et les donne pour base à des règles morales singulièrement austères. On retrouve donc ici les thèmes habituels de la prédication oratorienne, l'extrême difficulté du salut, la multitude des pécheurs et des sacrilèges, le petit nombre des élus. Comme toujours, le venin janséniste se dissimule habilement ; un texte des Pères vient remettre au point une assertion trop hardie ; et parfois la doctrine, prise au pied de la lettre, pourrait se soutenir. Mais, de l'ensemble, se dégage une sévérité désespérante, et dont le motif n'est pas douteux. L'orateur a beau protester qu'il évitera « toute extrémité sur cet important sujet » (1495) ; à travers les voiles infinis dont s'enveloppe la pensée, il est facile de la voir transparaître : « Il en est peu parmi nous qui n'aient mérité l'enfer, et *pas un seul* peut-être n'ose se flatter du contraire au moment où je parle ; il en est peu qui travaillent sérieusement à éviter cette condamnation » (1523). « Il faudrait donc conclure sans milieu à la perte de *la plupart?* Ah ! mes frères, vous concluez trop juste, cette perte est *assurée pour la plupart* » (1561). Il affirme ailleurs, avec les Pères, la nécessité de la communion ; mais il requiert des dispositions presque impossibles, et il faut l'entendre alors sur l'indignité de *la plupart* des communions. « Le sacrilège est *très commun* parmi ceux qui vont s'asseoir à la table de Jésus-Christ » (1705). « Qu'y porte-t-on *le plus souvent?* des dispositions mortelles qu'on n'ose pas approfondir ; et quant aux dispositions requises, elles ne paraissent pas *certainement* dans *la plupart* » (1710).

Ce rigoriste traditionnel, si attaché qu'on le suppose à la méthode de Bourdaloue et aux doctrines de l'Oratoire, a aussi laissé dans son œuvre des « signes du temps ».

Sur la foi de ses éditeurs, on s'attendrait à trouver chez lui le classique « détail », les applications où triomphait la vieille éloquence : or, le P. Jard demeure trop souvent théorique. Dès qu'il se sent emporté dans la voie des énumérations

pratiques, il tourne bride tout à coup : « Laissons-là un détail où je ne me suis pas engagé d'entrer » (1740); ou bien il ne part qu'avec précaution, décidé à ne pas s'enfoncer trop avant : « N'attendez pas que j'entre ici dans le détail de tant de faiblesses pitoyables dont la foi rougit » (1538). Son sermon sur l'impureté (qui est la pierre de touche des prédicateurs de « détail »), est assez peu précis, quoique ferme. Mais déjà le siècle demande, là-dessus, des adoucissements ; nous sommes loin de la hardiesse d'un Bourdaloue, et la verve d'un Molinier est exceptionnelle. « Je sais bien tout d'abord que le siècle voudrait, s'il était possible, nous imposer là-dessus un éternel silence » (1548). Le P. Jard ne consent pas à se taire encore : mais il demeure dans une généralité significative.

Et enfin son style, que l'éditeur propose comme un exemple, destiné à servir de « digue pour arrêter cette mauvaise éloquence qui devient si commune dans la chaire », — le style poli et terne, pur et monotone de l'époque et de l'école, — porte aussi les marques de la manière nouvelle, emphatique et larmoyante. La sensiblerie naissante inspire au P. Jard des phrases comme on en trouve, à cette époque, dans tous les auteurs : « Jetez un regard sur les *campagnes*, qui se *voient* enlever tout d'un coup le fruit du succès d'une année, et qui ne *peuvent* même *tremper leur pain de leurs larmes* » (1482). Le désir de bien dire lui suggèrera ce luxe d'images presque risibles : « N'est-ce donc plus une obligation indispensable à tout pénitent, de baigner ses yeux de ses larmes, d'*affaiblir ses genoux* par le jeûne » (1625). Enfin, on voit s'accuser ici nettement cette tendance à l'apostrophe, qui deviendra caractéristique vingt ans plus tard. « Criminelle disposition (encore une fois), si vous aviez été la règle de cette femme, vous ne seriez pas aujourd'hui l'objet d'un discours chrétien ; le siècle aveuglé et corrompu pourroit peut-être bien vous approuver, mais, au lieu d'un juste éloge, ne nous mettrait aujourd'hui dans la bouche que les reproches et les anathèmes dont vous seriez digne » (1626). Nous avons dit et montré ailleurs que l'usage de ces procédés est classique, et qu'on en peut découvrir les traces dans Bourdaloue même ; c'est l'abus qui est « décadent ». Peu à peu, les procédés se généralisent et s'aggravent, le goût public,

moins pur, s'y accoutume par degrés ; et le sermon, où jusqu'alors ils n'étaient que d'un emploi occasionnel, le sermon qui, devenu terne et gris, avait besoin d'être enjolivé, se laisse également envahir par ces artifices.

A la tradition de Bourdaloue, avec les restrictions énoncées déjà, se rattachent, sans nul doute, les autres prédicateurs Doctrinaires dont les sermons ont péri. Le P. de Villiers est le plus connu ; il a prêché à Paris presque aussi longtemps que le P. Jard [1]. Malheureusement, si ses œuvres sont inédites et introuvables, les documents du temps nous font aussi défaut. Les *Nouvelles Ecclésiastiques* même gardent à son égard un silence significatif ; il ne fut donc ni un janséniste militant ni un constitutionnaire convaincu, et ses opinions mitoyennes expliquent la tolérance bienveillante dont ce doctrinaire a joui, tant que l'archevêque janséniste de Paris a vécu.

Le P. d'Ardenne fut plus habile : approuvé sous Noailles, parce qu'il était appelant zélé, — bon prédicateur, au reste, car il a prêché à la cour la Pentecôte (1718), l'Avent (1721) [2], et le Carême (1723), — il obtint aussi, par une rétractation en bonne forme de ses erreurs passées, la faveur de M. de Vintimille : et on devine que les malicieuses *Nouvelles* ne lui pardonnent pas cette « apostasie » [3]. Le P. de Convenance, moins souple, fort mêlé à toutes les querelles intestines de la Congrégation, reçoit au contraire de la gazette janséniste les éloges les plus outrés. Après avoir « régenté avec distinction » dans plusieurs collèges, il vient à Paris où il « gagne tous les cœurs par son inclination bienfaisante, par son caractère doux et poli ». Il prêche « avec onction..... une morale exacte

---

[1] Carrière oratoire du P. de Villiers. — 1705, Avent à Saint-Julien des Ménétriers. — 1706, Avent à Saint-Chaumond. — 1707, Avent à Saint Charles de la Doctrine. — 1709, Avent à Sainte-Elisabeth. — 1714, Avent au Saint-Sacrement du Marais. — 1715, Avent au Sépulchre. — 1717, Avent à Saint-Julien des Ménétriers. — 1718, Carême, *ibid.* — 1722, Avent à Saint-Charles de la Doctrine.

[2] « Le 30 novembre, 1er dimanche de l'Avent,.... l'après-midy, Sa Majesté entendit la prédication du P. Dardenne, de la doctrine chrétienne ». (*Mercure de France*, déc. 1721, pp. 158-9.)

[3] *Nouv. Eccl.*, 1729, 30 juillet, 1er art. de Paris, no I, p. 126.

et une doctrine saine » ; et, joignant la pratique à la théorie, il appelle et réappelle (1717-1721), méritant par là l'estime et la confiance de Noailles. M. de Vintimille, tout en le frappant, ne peut s'empêcher lui-même de reconnaître la « droiture de ses intentions ». Après avoir refusé toutes les charges, il accepte le provincialat en 1738. Mais le « brigandage » de Beaucaire l'exclut de toutes les places, et, comme il refuse d'accepter les décrets de ce chapitre, il est interdit en 1745. Toutes instances demeurent vaines. Boyer, ancien évêque de Mirepoix, fit des démarches personnelles infructueuses. Le P. de Convenance date son testament spirituel de cette même année de 1745. Il y déclare sa fidélité à la « bonne » cause, et il meurt sans avoir changé de sentiment[1].

La Congrégation des Doctrinaires, en dépit du pouvoir, continue longtemps encore de fournir des recrues à l'armée de l'« appel ». Les interdits ne cessent de pleuvoir, en province comme à Paris : interdit aux doctrinaires de Noyers (1728)[2], à ceux de Bayonne (1728)[3], à ceux de Moissac[4], à ceux de Lectoure[5], à ceux d'Aix[6], à ceux de Beaucaire[7], à d'autres encore, disséminés dans les provinces (Toulouse, Villefranche, etc.). C'est parmi les Doctrinaires que la résistance fut la plus longue et la plus générale ; on ne sera donc pas surpris de n'en trouver presque aucun dans les chaires de Paris après 1730. Jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, la Congrégation de la Doctrine est demeurée un foyer de jansénisme, et, comme l'Oratoire, elle a même fourni des recrues à la Révolution.

III

Les Frères-Prêcheurs eurent moins à souffrir du jansénisme ; mais ils traversaient alors en France une autre crise spéciale.

---

[1] *Nouv. Eccl.*, 1756, p. 18.
[2] *Nouv. Eccl.*, 1728, Art. d'Auxerre, p. 15.
[3] *Ibid.*, 1728, Art. de Bayonne, 1er octobre, p. 29.
[4] *Ibid.*, 1730, déc., p. 16.
[5] *Ibid.*, 1731, p. 40.
Ibid., 1732, p. 212 ou 224.
Ibid., 1732, p. 226 ou 238.

Louis XIV avait soustrait au général romain la conduite de certains couvents qui, s'administrant dès lors eux-mêmes suivant le régime électif, perdirent leur ferveur primitive. Au couvent de la rue Saint-Honoré, et surtout dans la maison de la rue Saint-Jacques, on s'accommodait fort mal de la règle, on vivait de façon peu édifiante, tandis que le noviciat de la rue Saint-Jacques, directement soumis au général, demeurait très-florissant. Gallicanisées, les maisons dominicaines s'étaient donc relâchées. « De cette source empoisonnée sont venus, dans la plupart des provinces, ces airs d'immodestie et d'impudence, ces cheveux scandaleusement longs et frisés, ces calottes de maroquin, ces souliers bronzés, ces manchettes, ces idées d'aumusse, ce mépris des observances religieuses, ce ton philosophique et dédaigneux, qui ne trouve rien de raisonnable dans la règle ; enfin cet esprit d'indépendance et de révolte, dont toutes les provinces se plaignent *depuis longtemps*[1] ». Ce désordre, à son comble vers la fin du dix-huitième siècle, les communautés parisiennes en avaient souffert dès le début de la Régence ; il arrête un instant l'essor des bonnes volontés et la poussée du zèle. Les Dominicains ont, en d'autres temps, illustré la chaire chrétienne. Mais au commencement du dix-huitième siècle, à peine peut-on lire le nom de quelques-uns dans les *Listes* de Paris, et il reste à peine quelques souvenirs de leur prédication en province.

Vers la fin du grand siècle, les plus estimables d'entre eux avaient publié des sermons qui ne sont pas sans mérite. Les sermons du P. Chauchemer, prédicateur du roi[2], dénotent visiblement l'influence de Bourdaloue ; ceux du P. Sénault[3] appartiennent à la même école, déjà illustrée par un oratorien célèbre de la même famille et du même nom ; ceux du P. Baluze[4], en manière d'homélies, forment plutôt un recueil

---

[1] Arch. nat. O 521. Cf. *Revue des questions historiques*, 1877, p. 85.

[2] *Sermons sur les mystères de la Religion chrétienne pour les principales fêtes de l'année.* Paris, 1709, 1 vol. in-12. — Le P. Chauchemer est mort en 1713.

[3] *Œuvres choisies contenant cent cinquante projets de discours en forme de sermons sur tous les Mystères de Notre-Seigneur, avec leurs desseins, leurs divisions, leur preuve et leur morale.* Paris, Chrysostome Remy, 1691, 2 vol. in-8°. Ce Père était neveu du fameux Sénault, général de l'Oratoire.

[4] *Recueil de pensées morales par forme d'homélies sur les Evangiles*

d'extraits, un tissus de sentences prises dans les Pères ; ceux du P. Dassier [1], plus anciens, sont à la vieille mode. Cette mode-là, d'ailleurs, s'il faut en croire les anecdotes du temps, les Dominicains l'ont abandonnée un peu tard. « On a vu de nos jours un P. Châtenier, dominiquain, rappeler dans la chaire les parades des siècles d'ignorance. Ce prédicateur prêcha à Paris vers les années 1715, 1716 et 1717. Un jour qu'il étoit en colère contre les jeunes gens qui venoient à ses sermons pour y rire, il dit à ses auditeurs, après une leçon très vive sur leur indécence : « Après votre mort, où croyez-vous que vous « irez? Au bal, à l'Opéra, dans des assemblées où il y aura de « belles femmes? Non, au feu, au feu! » Il prononça ces dernières paroles d'une voix si forte, que plusieurs se précipitèrent pour sortir, croyant que le feu étoit dans l'église..... Ce prédicateur excelloit principalement à travestir les histoires de l'ancien et du nouveau Testament. Voici comment il rapportait la conversion de la Magdelaine. « C'étoit, disoit-il, une « grande dame de qualité très libertine. Elle alloit un jour à « sa maison de campagne, accompagnée du marquis de Bé-« thanie et du comte d'Emmaüs. En chemin, ils aperçurent « un nombre prodigieux d'hommes et de femmes assemblés « dans une prairie. La grâce commençoit à opérer. Magde-« laine fit arrêter son carrosse, et envoya un page pour sça-« voir ce qui se passoit en cet endroit. Le page revint, et lui « apprit que c'étoit l'abbé Jésus qui prêchoit ; elle descendit « du carrosse avec les deux cavaliers, s'avança vers le lieu de « l'auditoire, écouta l'abbé Jésus avec attention, et fut si « pénétrée, que dès ce moment elle renonça aux vanités « mondaines. » Cette histoire du bon père Châtenier le fit appeler depuis l'abbé Jésus [2] ».

De telles excentricités étaient rares (si elles sont authentiques) ; c'est le jansénisme surtout qui donne de la notoriété aux prédicateurs dominicains. C'est le jansénisme qui a

---

des dimanches de l'année, par le P. Hyacinthe Baluse, *de l'ordre de saint Dominique.* Bordeaux, Pierre Albespy, 1703, 2 vol. in-8°.

[1] *L'Evangile de la Grâce*, Paris, Edme Couterot, Lyon, J. Certe, 1678-1685, 6 vol. in-8°.

[2] *Dictionnaire d'anecdotes et de traits singuliers* (Paris, Combes, 1768, in-12), p. 549.

rendu célèbre le P. d'Albizzy, embastillé par ordre du roi, le 9 avril 1715, presque en même temps que dom Turquois et dom Jérôme. D'Albizzy, français et même provençal de naissance, s'était d'abord fixé à Rome, où il avait obtenu une paroisse. Chassé d'Italie, il était venu en France, et il avait, au couvent Saint-Jacques, une « place de stabilité ». Il s'exprimait assez facilement en français pour être employé à la prédication. « L'onction qui accompagnoit ses discours, son goût pour la saine doctrine, l'étude qu'il avoit faite de saint Augustin, le firent suivre avec distinction dans toutes les églises où il prêcha ; mais il trouva, à Paris comme à Rome, des jaloux et des persécuteurs [1] ». En effet, avec ses confrères de Paris, il se déclara ouvertement janséniste, « faisant profession d'annoncer sans nul déguisement les vérités proscrites par la Bulle et opposées aux erreurs de la Société [de Jésus] [2]. « Il fut donc arrêté par les gens de M. d'Argenson, dans le moment qu'il alloit passer sous une fausse ruë qui va de la Sorbonne à l'église Saint-Benoît, où il prêchoit le Carême. Son auditoire, qui étoit déjà presque rempli, fut fort surpris d'apprendre qu'on venoit de mener le prédicateur à la Bastille. Il se fit, dans l'église, un murmure qui se porta au collège des Jésuites, qu'on croyoit les auteurs de cet enlèvement, par les rapports qu'ils avoient fait de lui [3] ». Il sortit de la Bastille bientôt après (à la mort de Louis XIV) ; protégé par Noailles, il reprit sa campagne contre la Constitution *Unigenitus* et « continua de prêcher, avec applaudissement, dans les diverses églises où il fut appelé. Ce fut lui qui dressa, en 1716, la belle lettre que les Dominicains écrivirent à M. de Noailles, pour le détourner de recevoir la Bulle [4] ». Là-dessus, il fut exilé à Gonesse, à quelques lieues de Paris. L'avènement de M. de Vintimille, « dont il étoit connu et à qui, vu les dispositions et les préventions de ce prélat, il ne pouvoit manquer d'être extrêmement suspect [5] », décida la retraite définitive de ce tenace

---

[1] *Les Appelans célèbres* (1753), anonyme, p. 227.
[2] *Ibid*, p. 228.
[3] Dorsanne (Ed. de 1753), I, 461.
[4] *Appelans célèbres*, p. 234.
[5] *Ibid.*, p. 235.

appelant, qui mourut, dans le lieu de son exil, le 10 novembre 1738[1].

L'Ordre de Saint-Dominique, travaillé par le mal janséniste, fit pourtant de louables efforts pour se guérir. Au début, il est vrai, les maisons de Paris, appuyées par le cardinal de Noailles, avaient appelé impunément[2]. Mais, dès 1728, le général envoyait au P. Boissière, prieur de la rue Saint-Dominique, « commission d'informer contre les religieux appelans, de les priver de leur conventualités à voix active et passive, de les suspendre à *divinis*[3] ». Noailles riposte en défendant, de son côté, au P. Boissière, d'exécuter la commission, avec menace d'interdit[4]. Mais, sous M. de Vintimille, les ordres du général s'exécutent à la lettre; et l'opposition, d'abord assez ardente, se calme graduellement.

En province, elle demeure plus longtemps vive: le couvent de Toulouse se montre particulièrement rebelle. Quelques Pères toulousains sont fort échauffés: le Chapitre de leur cathédrale, qui, par une délibération antérieure, s'est engagé à n'inviter jamais de prédicateur jésuite, convie un dominicain, le P. Toulouse, à prêcher le Carême 1735. Aussitôt, les pouvoirs publics se mettent en mouvement. Une lettre du cardinal de Fleury ordonne au Chapitre de porter son choix sur un autre sujet, celui-ci étant «accusé par cette Eminence de n'être point dans la bonne doctrine ». Le Chapitre cède à regret; et, en faisant savoir au jacobin l'exclusion dont le premier ministre le flatte, « lui témoigne son affliction de ne pouvoir l'entendre[5] ». Le P. Toulouse se réfugie à Turin, et il y prêche en 1738. La reine de Sardaigne l'écoute avec plaisir, le roi l'entretient longuement. Mais le cardinal de Fleury éclaire ce prince; une lettre anonyme dénonce la doctrine et les mœurs de ce religieux, qui reçoit un ordre « de sortir de Turin dans les vingt-quatre heures, et des Etats de S. M. dans les huit jours[6] »; il se réfugie à Milan, où il achève

---

[1] *Ibid.*, p. 235.
[2] Dorsanne (Ed. de 1753), II, 359.
[3] *Nouv. Eccl.*, 1728, 12 fév., 2e Art. de Paris, n° VII, p. 23.
[4] *Ibid.*, 1728, 4 mars. Art. de Paris, n° III, p. 63.
[5] *Nouv. Eccl.*, 1734, p. 92.
[6] *Ibid.*, 1740, p. 44.

tristement sa carrière. Un autre janséniste, le P. Drouin, professeur puis syndic à l'Université de Caen, et prédicateur distingué, reçut de la cour de Sardaigne un accueil plus chaleureux, lorsqu'il fut interdit et chassé de France en 1722. Le roi Victor-Amédée « ne craignoit point la tache de jansénisme » ; et « il lui eût été difficile de rien apprendre sur les intrigues des Jésuites ; il donna à ce P. dominicain un azile à Chamberri [1] ».

Les Dominicains de Rodez, mandés à l'évêché pour y répondre sur la Bulle, refusent de s'expliquer, et sont renvoyés sans pouvoirs (1737) [2] ; ceux de Montpellier s'abstiennent même de se présenter [3]. A Lyon et à Angers, on les menace d'interdit, ils ne se sauvent « qu'en acceptant la Bulle [4] ». A Clermont, l'évêque [Massillon] congédie leur prieur, lui déclarant « qu'il n'a besoin ni de lui, ni des siens [5] ». Ceux de Poitiers sont interdits, ceux de Nîmes également [6]. Le général annonce par lettre une « persécution », et déclare incapables de tous les emplois les opposants à la signature pure et simple du Formulaire [7].

Toutefois, un peu partout, il y a des religieux conciliants. A Lyon, le P. Desbrosses accepte tout, « pour avoir le droit de prêcher [8] ». A Paris, le P. Desvignes prône la soumission, parce qu'on lui promet « la prochaine station devant le roi », que d'ailleurs il n'obtint point [9]. Le P. Desserres, à Bayonne, « ose soutenir, dès 1731, que la vérité ne peut plus être prêchée aujourd'hui qu'avec d'infinis ménagemens ; que la doctrine de saint Paul sur l'amour de Dieu n'a reçu d'atteinte par aucun décret de Rome, pas même par la Bulle *Unigenitus* » ; il déclare « tous les décrets de Rome fort obscurs », et qu'il faut admettre la Bulle, « pour n'être pas regardé comme païen

---

[1] *Appelans célèbres*, p. 521.
[2] *Nouv. Eccl.*, 1737, p. 155.
[3] *Ibid* , 1738, p. 95.
[4] *Ibid.*, 1732, p. 156 ou 162 ; 1734, p. 26.
[5] *Ibid.*, 1745, p. 28.
[6] *Ibid.*, 1739, p. 157 ; 1744, p. 91.
[7] *Ibid.*, 1745, p. 25.
[8] *Ibid.*, 1734, p. 26.
[9] *Ibid.*, 1729, 16 déc. n° 1, p. 218.

et publicain ». On le tient donc pour un allié secret des Jésuites, et on ne l'appelle plus dans la ville que « Frère Ignace [1] ». Le P. Jaquier est chargé de prêcher le Carême et l'Avent à Marseille en 1738 ; il est disposé à « donner toutes les signatures, pour en obtenir l'approbation de M. de Belzunce [2] ». Les Jacobins de Toulouse eux-mêmes confient le panégyrique de saint Ignace au P. Beaufils, jésuite, et sont félicités par lui, « sur ce qu'ils commencent à s'unir avec eux [3] ». Enfin ceux de Rodez même, qui ont renoncé pendant six ans au pouvoir de prêcher et de confesser, « s'affaiblissent, plient, souscrivent à tout ; persécutent les moribonds pour leur faire accepter la Bulle ; sont traités par l'évêque avec la fierté d'un vainqueur et obtiennent les pouvoirs [4] ». Ces condescendances « criminelles », ces subterfuges « incroyables » (nous parlons toujours le langage des *Nouvelles*), n'ont pas d'autre motif que de « se conserver le pouvoir de confesser, prêcher, enseigner [5] ».

En tout cas, il n'y a point de doute que le P. Renaud, définiteur général de l'Ordre et docteur de Sorbonne, ne fut constitutionnaire, puisque la gazette janséniste le qualifie de « factieux », puisqu'enfin il a prêché l'oraison funèbre du maréchal de Villeroi (1730), celle du duc d'Orléans (1742) [6], et un Avent à la cour (1740). Quant au P. de Léons, dont il nous reste deux volumes [7], en tout, treize discours, il n'a pas cru devoir se mêler aux disputes intestines qui partageaient ses frères. Ces sermons, absolument traditionnels, d'allure paisible et tout à fait chrétienne, ont mérité les éloges du *Journal des Sçavans* [8] ; et sans admettre avec ce recueil que

[1] *Nouv. Eccl.*, 1731, p. 180.
[2] *Ibid.*, 1738, p. 67.
[3] *Ibid.*, 1740, p. 154.
[4] *Ibid.*, 1744, p. 93.
[5] *Ibid.*, 1745, p. 83.
[6] Reproduites par MIGNE, XLI, col. 1251-sqq. Les sermons du P. RENAUD sont perdus.
[7] *Discours évangéliques sur différentes vérités de religion, et d'autant plus utiles dans chaque état, que les desseins en sont plus particuliers et plus rarement traités*. Par le P. L. R. D. S. D. Paris, Billy, Leclerc, Gissey et Clouzier, 1736 ; 2 vol. in-12.
[8] *Journal des Sçavans*, 1736, p. 824.

les sermons de l'orateur dominicain doivent être rangés « au nombre des meilleurs de ce siècle », on ne peut leur refuser le mérite d'un style sans prétention comme sans bassesse, et d'une exacte théologie.

Mais le frère prêcheur le plus connu alors est le P. de la Berthonie ; et il vaudrait la peine de l'étudier à fond, si sa carrière oratoire ne le plaçait dans la seconde moitié du siècle. Les *Listes* le mentionnent pour la première fois ne 1746. A ce moment, la lutte s'apaise, et la maison de Saint-Honoré, où l'orateur professe la théologie, s'était d'ailleurs tenue dans une modération relative. Une thèse, soutenue en 1748 et dédiée au duc d'Orléans, probablement inspirée par notre professeur, excite la défiance de l'archevêque de Paris : c'est une charge à fond contre le « molinisme ». Mais nul ne saurait reprocher à l'école dominicaine de professer le « thomisme », s'il est orthodoxe, surtout dans une discussion spéciale et publique[1]. Au surplus, les bons juges de l'époque reconnaissent au P. de la Berthonie « un esprit juste, méthodique et chrétien[2] » ; et surtout il se fit un nom à Paris par ses discours d'apologétique. « Ce prédicateur est beaucoup plus fameux encore dans la ville, par les sermons où il attaque de front l'incrédulité, que par ses discours de morale[3] ».

Cette préoccupation apologétique, nous l'avons déjà pressentie, et nous en signalerons plus loin des manifestations plus sérieuses. Les progrès du philosophisme ont inquiété de bonne heure les orateurs chrétiens ; quelques-uns, se croyant bien armés, ont engagé vaillamment la lutte. Mais, jusqu'en 1750, le travail philosophique, encore souterrain, échappe aux regards superficiels. Les fidèles et les pasteurs même, tout en prêtant l'oreille aux menaces de l'incroyance, ne soupçonnent pas encore la cohésion de ses efforts. La plupart des orateurs chrétiens, sans omettre d'établir les principes, persuadés même quelquefois que la démonstration n'en doit pas être négligée, se cantonnent pourtant de préfé-

---

[1] *Nouv. Eccl.*, 1748, pp. 178 à 181.
[2] Joannet, *Lettres*, etc., 1755, tome II, p. 198.
[3] Id., *Ibid.*

rence dans l'ancienne et paisible manière de leurs devanciers, — celle où la morale tient la plus large place ; et nous ne pouvons disconvenir qu'elle reste, malgré tout, la plus utile et la plus pratique, et que, toujours et à coup sûr, elle porte son fruit.

IV

Cette ancienne méthode, c'est, à n'en pas douter, celle des bénédictins dom Bonnaud et dom Jean-Bernard Sensaric. Le premier, marseillais, transfuge de l'Oratoire, où il avait professé la rhétorique, apporte les traditions et les goûts littéraires de cet Ordre dans la Congrégation de Saint-Maur, où il fait profession le 7 novembre 1713, à l'âge de vingt-neuf ans. Il a écrit quelques ouvrages d'érudition[1] et prêché quelquefois, sans notoriété aucune ; ses sermons[2], demeurés manuscrits, ne méritent l'honneur ni d'une impression ni d'une étude : ils sont quelconques. Le second, entré dans la maison de Saint-Germain-des-Prés après la pacification de ce monastère, aborde la chaire un peu tard, et y apporte toujours, avec le vieux fond janséniste prudemment ménagé, les vieilles pratiques, les vieux sujets et le vieux style.

Dom Sensaric[3] est le seul de son Ordre qui se soit fait un nom dans la chaire, en un temps où l'Oratoire ne jetait plus aucun éclat, et où les Jésuites portaient de nouveau presque tout le poids de la prédication. La maison de Saint-Germain-des-Prés, quand il y arriva, abritait des hommes illustres par d'autres travaux et d'autres talents. Montfaucon y venait

---

[1] « *Description géographique et historique de la Haute-Normandie*, 2 vol. in-4º (en collaboration avec dom Toussaint du Plessis). — Il a travaillé aussi à une édition de Pallade, et à d'autres ouvrages restés inachevés. Cf. *Hist. litt. de la Congrégation de Saint-Maur*, par dom TASSIN, p. 758 e note.

[2] B. N. ms. français 19439, 19440, 19442 (*Sermons et plans de sermons*). Autres papiers du même, *ibid.* ms. fr. 19635-7 ; 19288-9 ; 15792.

[3] JEAN-BERNARD SENSARIC, né à la Réole en 1709, mort à Paris (le même jour que dom Vaissette) le 10 avril 1758. Cf. avant tout la notice de son éditeur en tête des sermons (pp. v-viij.).

d'achever sa *Bibliotheca manuscriptorum nova*[1], dom Martène sa *Veterum scriptorum..... amplissima collectio,* dom Vaissette écrivait son *Histoire du Languedoc*, dom La Rue traduisait remarquablement Origène. L'abbé Prévôt d'Exiles venait à peine de quitter la maison (1728), après avoir écrit au général cette bien jolie lettre reproduite par Sainte-Beuve, et tirée des papiers de dom Grenier[2]; et il avait conservé des amis dans la place. Les tempêtes jansénistes n'avaient pas laissé d'agiter, en 1714, tous ces pieux érudits. Ils avaient appelé en masse. Mais depuis, par des exils ou des exclusions, au risque même d'interrompre tant de travaux utiles, la maison de Saint-Germain s'était délivrée du poison hétérodoxe; et, après que le cardinal de Bissy eut reçu en bénéfice l'abbaye de Saint-Germain, un acte collectif, signé de tous, avait rétracté l'appel et rétabli l'obéissance. Dom Sensaric, arrivé à Paris sur ces entrefaites, ne fut pas mêlé à ces controverses; il se montra prudent. C'était d'ailleurs un tempérament doux et poli. Ce méridional, quoique né et formé[3] sur les bords de la Garonne, n'a guère de flamme ni de feu; il représente au vif cette catégorie de bons prédicateurs sans éloquence, à qui, pour parler utilement et agréablement, il suffit de savoir écrire; ceux-là, dépourvus de hardiesse, mais non de mémoire, de science et de vertu, abrités modestement sous le manteau de Bourdaloue, ont attiré et converti les foules « par la voie noble et sévère de la religion et de la raison[4] », par un talent simple, naturel et persuasif..... « Le caractère qui distinguoit ses ouvrages étoit celui de son âme : nulle morgue, nulle emphase, nul amour propre, nulle prétention.....[5] ». C'est, en effet, par ces qualités négatives que notre orateur se distingue et nous attire d'abord, comme il avait par là même conquis l'estime

---

[1] Derniers volumes parus en 1739.

[2] *Derniers portraits littéraires*, pp. 144-sqq. — Bibl. nat. *Papiers de dom Grenier*, 15e paquet, no 5.

[3] Il a fait profession à Toulouse, dans l'église de la Daurade, le 2 janvier 1725.

[4] *Notice* de dom Ansart, son éditeur, en tête des *Œuvres* originales, I, vj.

[5] Id. *Ibid.*

des auditeurs parisiens[1]. A le lire[2], on éprouve la sensation d'une causerie simple et monotone, mais soignée. Les raisonnements sont sages, l'ensemble est serré, les sujets pris aux bonnes sources, pleins sans remplissage, et (quoi que prétende son éditeur) conformes à la tradition ; le détail précis, quoique rare, et formé des traits ordinaires contre les mauvais riches (Migne, LI, 344-sq), les mauvais prêtres (558, etc.), et toutes les sortes de mauvais chrétiens ; la doctrine rigoureuse, et, si on peut s'exprimer de la sorte, prudemment janséniste sur certains points controversés (la grâce, l'amour de Dieu), malgré l'onction dont s'entoure cette rigueur. « Tout cela est bien rigoureux, je l'avoue : mais, tout rigoureux qu'il est, c'est la doctrine de Jésus-Christ, à laquelle il ne nous est permis de rien retrancher, de rien adoucir. Tout cela est bien rigoureux ; mais, tout rigoureux qu'il est, c'est ce qu'ont pratiqué tous les saints qui nous ont précédé. Tout cela est bien rigoureux ; mais, tout rigoureux qu'il est, il est indispensable. Jésus-Christ a mis le salut à ce prix ; il donne son royaume aux conditions qu'il lui plaît ; c'est au maître de commander, et aux disciples de se soumettre. Tout cela est bien rigoureux ; il faut donc conclure que c'est une étrange illusion de prétendre allier une vie molle et sans mortifica-

---

[1] Carrière oratoire de dom SENSARIC. — 1739, Avent à Saint-Germain des Prés. — 1740, Carême *ibid.*, Avent à Sainte-Croix de la Bretonnerie. — 1741, Carême à Saint-Germain-des-Prés, Avent à Saint-Pierre des-Arcis. — 1742, Avent à Saint-Jacques de la Boucherie. — 1743, Avent à Saint-Eustache, Carême aux Blancs-Manteaux (mard. et vend. 11 h.). — 1744, Carême à Saint-Jacques de la Boucherie. — 1745, Carême aux Nouveaux-Convertis (1er samedi), Avent à Saint-Nicolas des Champs. — 1746, Carême aux Nouveaux-Convertis, Avent à Saint-Eustache. — 1747, Carême à Saint-Leu, Avent à Saint-Gervais et un sermon de Carême aux Nouveaux-Convertis (5e samedi). — 1748, Carême à Saint-Eustache, Avent à Saint-Germain-l'Auxerrois. — 1749, Carême à Saint-Louis-en-l'Isle, Avent à Saint-Leu. — 1750, Carême à Saint-Jacques de la Boucherie, Avent à Saint-Honoré. — 1751, Avent à Saint-Cosme (Université). — 1752, Carême aux Quinze-Vingts. — 1753, Carême à Versailles (cf. Œuvres, I, vj), Avent à Saint-Jacques de la Boucherie. — 1754, Carême à Saint-Germain-l'Auxerrois. — 1755, Carême à Notre-Dame. — 1756, Carême à Saint-Leu.

[2] *Sermons, Mystères et Panégyriques.* Paris, 1771. Cf. *Trévoux*, juillet 1771, p. 125 ; *Année litt.* ; mai 1771 ; *Journal Ecclés.*, août 1771 ; JOANNET, *Lettres*, etc. 1754, II, 285 ; 1755, II, 278, etc.

tion avec le salut, une vie sans gêne, sans bonnes œuvres, sans mortification et sans vigilance, avec le salut. Tout cela est rigoureux ; mais, tout rigoureux qu'il est, il n'est ni impossible ni impraticable, puisque Dieu nous conserve sa bonne volonté, qu'il nous promet sa protection, qu'il nous prodigue ses secours, qu'il nous accorde ses grâces, et qu'il nous fournit tous les moyens de salut » (328).

Ce morceau, qui caractérise dans sa tranquille et pieuse rigueur la morale de Sensaric, peut aussi donner une idée exacte de son style. Pas d'élan, comme on voit, dans cette suite de répétitions accumulées ; mais pas de préciosité déclamatoire non plus ; et il faudrait chercher longtemps pour trouver, dans ces pages écrites avec sagesse, ce que nous avons appelé plus haut des « signes du temps ». Voici, par exception, une peinture mièvre, celle de Jésus dans sa crêche : « Nous voyons ses membres enfantins, tremblants et glacés par la rigueur de la saison, ses yeux baignés de larmes, sa bouche ouverte aux sanglots..... Les autres pleurent par infirmité, celui-ci gémit par charité ; les autres réclament du secours par leurs cris, celui-ci en donne par ses plaintes ; dans les autres, c'est la nature qui gémit, dans celui-ci c'est la nature qui compatit ; dans les autres, les larmes sont un soulagement de la faiblesse humaine ; dans celui-ci, les pleurs sont des effusions de la grâce, qui par ses yeux, comme de sacrés canaux, se répand sur tous les hommes » (127). Voici une narration emphatique, prise, il est vrai, dans un panégyrique, et par là même plus excusable : « Traîner son corps exténué parmi les neiges et les glaces, marcher sur ses genoux tremblants, et s'appuyer avec peine sur des mains défaillantes ; transi de froid et épuisé par la faim, accablé de lassitude, chargé de quelques provisions plus propres à l'accabler qu'à fournir à ses besoins, marcher sans connaître la route et sans entendre la langue des habitants ; vivre dans de continuelles alarmes, envisager la mort sous mille formes différentes, ou plutôt mourir tous les jours et en tous lieux ; échapper trois fois au naufrage, et n'éviter les périls de la mer que pour courir de nouveau les périls de la terre : c'est ce qu'il eut à supporter, et c'est ce qu'il ne craignit pas, dans l'espace de treize cents lieues qu'il parcourut pour arriver à l'île des Maures. A ces mots, messieurs, je tremble pour le

saint apôtre ; je frémis, lorsque je le vois au milieu de ces peuples, également grossiers et cruels, toujours esclaves de leurs sens et dégouttants du sang humain. S'il échappe à leur fureur, comment se garantira-t-il des gouffres que la terre ouvre à toute heure par de violentes secousses, des feux qu'elle pousse avec impétuosité vers le ciel, et des foudres que le ciel semble renvoyer à la terre..... » (610-11) ? Par ce morceau l'on peut voir que si Sensaric cherche à l'occasion la « littérature », il la trouve, avec peut-être plus de mesure et de goût que d'autres ; n'a-t-il pas d'ailleurs écrit une « rhétorique [1] », et peut-on supposer qu'il ignorât les principes d'un art qu'il se mêlait d'enseigner ? C'est donc volontairement qu'il a fait le sacrifice ordinaire de ces procédés artificiels, qui trouvent toujours des admirateurs, mais qui peuvent empêcher le bien. Or, c'est le bien, avant tout, que souhaite et cherche ce bénédictin modeste. « Je crois, disait un critique après l'avoir entendu, qu'il y a peu de prédicateurs plus méthodiques, plus instructifs, plus chrétiens que le Père Sensaric. Son discours sur la vigilance chrétienne est plein de l'esprit des Pères et de l'Ecriture, et d'un détail de mœurs qui n'a rien de frivole ni de recherché. Il est fâcheux que sa faible voix ne se fasse pas toujours entendre au gré de son auditeur. Malgré l'attention qu'il faut prêter pour ne rien perdre, je ne suis pas étonné qu'il soit beaucoup suivi. Le chrétien qui veut s'instruire et être touché, les jeunes orateurs qui souhaitent prendre le vrai ton de la chaire, trouveront dans ces discours également à s'instruire et à se former [2] ». Ce jugement exact place dom Sensaric à son vrai rang, dans le groupe uniforme des religieux estimables dont nous avons caractérisé la manière ; il brille parmi les prédicateurs zélés qui, suivant de leur mieux un maître presque inimitable, mé-

---

[1] *L'Art de peindre à l'esprit, ouvrage dans lequel les préceptes sont confirmés par des exemples tirés des meilleurs orateurs et poètes français.* Paris, Lottin l'aîné, 1758 (ouvrage posthume), 4 vol. in-12. — Autres éditions, mais en 3 vol. in-8°, 1771 et 1783. Le dernier volume se termine par un discours de Coypel sur les *Rapports de l'éloquence et de la peinture.* — Dom Sensaric a été aussi l'éditeur des *Oraisons funèbres* de l'abbé Le Prévost (cf. plus loin).

[2] Joannet, *Lettres sur les Ouvrages de piété*, 1755, t. II, p. 278.

ritent de passer à leur tour pour des modèles plus accessibles, et entraînent dans leur modeste sillage les prêcheurs médiocres qui parlent par devoir plutôt que par plaisir.

Ainsi, janséniste ou non, la prédication conserve tous les anciens caractères : elle reste savante et pleine, solide et compacte, un peu froide aussi. L'orateur sacré défend la croyance, mais surtout la morale, avec les vieilles armes prises toujours aux mêmes arsenaux ; c'est le même fond et la même forme qu'au siècle dernier, sauf les inflexions légères que le temps amène ; Bourdaloue, qui est « le plus janséniste des jésuites », forme le trait d'union et demeure le maître incontesté.

Il faut maintenant chercher les traces et exposer le développement progressif d'une autre tradition parallèle, que nous pourrions appeler la prédication « profane », et qui remonte aussi au grand siècle. Il faut étudier les petits abbés, ou les ecclésiastiques moins frivoles qui, sous la Régence, prêtèrent leur concours au cardinal de Noailles, et, sous Louis XV, gardèrent, à côté des Jésuites, le rôle prépondérant que l'Oratoire avait perdu. Il faut voir si leur façon de prêcher diffère essentiellement de la manière « religieuse », et en quoi ; — il sera temps alors d'aborder la prédication des Jésuites rentrés en grâce, et de voir la place spéciale qu'ils tiennent entre la prédication raisonnable et la prédication précieuse.

LIVRE TROISIÈME

LES SÉCULIERS

CHAPITRE PREMIER

Théories et Traditions.

I

La chaire française, illustrée surtout par les Oratoriens tant que dure l'épiscopat de Noailles, doit néanmoins une partie de son éclat aux séculiers qui, demeurés presque toujours à l'écart des querelles théologiques, méritent par leur prudence d'être alors appelés ou tolérés dans les chaires de Paris.

Il y a toujours eu, en France, malgré la vogue de l'éloquence monacale, de bons prédicateurs séculiers : je veux dire, — outre les prêtres de paroisse, que leur ministère oblige à prêcher, et que leur devoir astreint à un genre étroitement didactique, — des orateurs de carrière, souvent venus de la province, adoptés par la capitale qui leur fait un renom, et par la cour qui leur fait des rentes. Or, au commencement du dix-huitième siècle, peut-être les orateurs séculiers abondent-ils plus que jamais, et cette abondance ne va pas sans quelque médiocrité. Les Bossuet et les Fléchier sont rares ; mais leur sort fait des envieux, dont l'espèce pullule, à mesure que la foi se retire et que grandissent les ambitions. C'est

pourquoi beaucoup d'abbés sans talent et sans vertu se destinent à une profession qui peut rapporter des prébendes.

C'est pourquoi aussi un certain nombre échouent ou végètent, dans une carrière qu'il faut soutenir par des mérites réels, et tout au moins par des apparences de dignité incompatibles avec la vie mondaine. Ceux-là seulement réussissent, qui savent vivre en prêtres, et parler en prédicateurs. Les beaux esprits frivoles ne brillent en chaire que d'un éclat factice, et ne laissent aucune trace ; les talents sérieux, plus rares, obtiennent une gloire plus solide et plus durable : ceux-là seuls comptent pour la postérité. L'on ne s'étonnera donc pas que, parmi les prédicateurs séculiers dont les œuvres subsistent, il ne s'en trouve presque point de futiles et de mondains, et que, de cette prédication frivole dont on se plaint toujours, il ne soit pas resté d'autres vestiges, que les témoignages ou les reproches des théoriciens.

Malheureusement ces reproches, qui ne cessent de retentir depuis La Bruyère, et ces traits piquants décochés sans relâche, demeurent sans effet. Bien plus, à mesure que le temps marche, le nombre croît sans cesse des prédicateurs vides, solennels et précieux, et les tenants de la vieille école disparaissent un à un. Pourquoi? Les religieux, par leur règle, sont mieux défendus contre la vaine gloire. Les séculiers, plus libres, vivent moins saintement ; plus volontiers ils cultivent l'art de plaire, plus aisément ils négligent le devoir d'instruire et de corriger ; et la pente du bel esprit deviendra plus glissante, à mesure que les religieux perdront la vogue, et que les séculiers perdront la vertu.

Dès la Régence, le bel esprit, déjà précieux et solennel, tend par surcroît à devenir « philosophique » ; je veux dire que la philosophie, prélude du « philosophisme », entre avec Bayle dans la littérature[1], et avec la littérature dans les salons, où certains abbés fréquentent. C'est donc là que ces abbés

---

[1] F. Brunetière, l'*Evolution des genres*, I, pp. 141-142. « Bayle, que nos historiens de la littérature ignorent en général, est le premier des « phi« losophes » du XVIII[e] siècle..... L'impossibilité de concilier la raison et la foi, ce qui avait été la noble illusion du XVII[e] siècle, c'est Bayle qui l'a dénoncé le premier...... »

apprendront l'art de plaire, fond et forme. Or, dans la forme rien n'est changé. De La Rochefoucauld à La Bruyère et à Fléchier, le style classique garde sensiblement les mêmes caractères, à ceci près, que vers la fin l'on outre davantage les procédés. Mais la pensée classique subit une première déformation. L'« honnête homme » du dix-septième siècle devient le « philosophe » du dix-huitième ; c'est-à-dire (pour rester dans notre sujet), que la raison s'effraie et se détourne du dogme inaccessible, et, par compensation s'éprenant de morale, essaie de fonder le devoir sur un autre terrain.

Toutefois ce n'est pas au premier abord que la philosophie trouve créance dans le clergé. Les abbés sérieux demeurent longtemps réfractaires à l'esprit nouveau. Ils ont, eux aussi, leurs traditions, représentées par des survivants de la vieille école, et leurs théoriciens, qui rendent témoignage des habitudes courantes. Quant aux abbés moins estimables, de même qu'ils n'ont pas laissé d'œuvres, ils n'ont pas tenté non plus de justifier, dans des ouvrages théoriques, leurs inexcusables défauts. Il ne faut pas prendre au sérieux le chimérique abbé de Saint-Pierre, qui a écrit une brochure sur les moyens de « rendre les sermons plus utiles [1] » ; et l'on se doute bien que l'auteur de la *Polysynodie* ne propose aucun moyen traditionnel. Bien avant Voltaire, il crie aux prédicateurs : Assez de dogme ; car, si peu qu'on en prêche, c'est encore trop, et ceux qui le croient n'ont pas besoin qu'on le leur prouve [2] ; mais de la morale, à la bonne heure, qu'on en fasse. C'est un devoir aux prédicateurs de la prêcher, comme aux auditeurs de courir en foule aux églises pour l'entendre [3]. Qu'on la fasse donc la plus indépendante et la plus laïque du monde, et qu'on y remplace notamment la « charité », terme vieilli, par la « bienfaisance » [4]. — Quant au style, ce premier d'entre les abbés philosophes n'en parle

[1] *Observations pour rendre les sermons plus utiles*, par Charles-Irénée de Castel de Saint-Pierre. Parues d'abord dans la *Bibliothèque française* de Du Sauzet, tome IX, seconde partie, pp. 183-241. Publiées ensuite au tome second des *Opuscules* (in-12), pp. 75-sqq.

[2] *Bibl. Fr.*, t. IX, pp. 231-2.

[3] *Ibid.*, 186-8.

[4] Cf. expressément, *ibid.*, pp. 222-224.

pas ; et, personnellement, il n'en avait guère ; peut-être d'ailleurs qu'il l'eût voulu simple et naturel, comme plus tard certains théoriciens le demandèrent. Mais, en dépit de ces théoriciens tardifs, les genres « communs », ceux qui s'adressent à un auditoire, comme le drame ou l'éloquence, requièrent une solennité brillante, un coloris et des ornements dont ils n'ont jamais pu complètement se passer. Un Bossuet et un Voltaire, si limpides et si simples dans leur correspondance, ne peuvent, sans hausser le ton, l'un prononcer une oraison funèbre, l'autre écrire une tragédie. Ainsi le clergé frivole pouvait, avec le temps, devenir accessible au philosophisme ; et du style solennel et précieux rien alors ne le pouvait guérir.

Quant à la partie saine des prédicateurs séculiers, il va sans dire qu'elle tient aux vieilles pratiques ; mais nous venons d'expliquer pourquoi elle penche aussi vers cette séduisante préciosité, à laquelle par vertu les religieux tentent de se soustraire. Or, de cette inclination marquée quelques ouvrages théoriques portent la trace évidente ; ce penchant, on le signale, d'abord pour le combattre, ensuite pour le seconder ; et en définitive il triomphera, contre les « réactionnaires » obscurs ou illustres qui, à ce moment, essaient de le contenir.

Qu'on ne se méprenne point, d'ailleurs, sur la portée de ces théories contradictoires, ni sur l'influence de ces théoriciens. Les théories de l'Oratoire, par exemple, puisées à l'Oratoire même et détaillées par un oratorien, représentent de préférence, et engagent jusqu'à un certain point, l'esprit de la Congrégation. Des théories séculières n'engagent expressément personne ; nous voulons seulement les réunir ici, parce que, malgré leur diversité même, elles gardent un air commun de liberté, une égale indépendance de vues ; elles posent plus nettement les trois ou quatre problèmes qui se rattachent à la question de la rhétorique en chaire ; et, tout compte fait, toute discussion finie, malgré d'inévitables équivoques, elles donnent gain de cause à l'art.

II

Il faudrait faire une liste complète des traités de l'époque, je veux dire composés ou réédités vers 1715 par des prêtres séculiers[1]. Mais surtout, il convient de distinguer une lettre du grand Arnaud à l'académicien Goibaud Du Bois, imprimée pour la première fois en 1695[2], réimprimée en 1700[3] et 1707; — les *Dialogues* de Fénelon (1718), — le traité du sieur Des Bords (*De la meilleure manière de prêcher*, Paris, 1700); — enfin, celui de Du Jarry (*Le Ministère Evangélique*, plusieurs fois remanié; édition définitive, 1726). Ces quatre ouvrages paraissent représenter l'opinion des séculiers sérieux, et méritent un rapide examen.

En premier lieu, sur la question du style, c'est un laïque réactionnaire qui entre en lice; c'est un « solitaire » illustre, qui relève le gant et remporte la victoire; le grand janséniste Arnaud tient tête à l'obscur académicien Goibaud Du Bois.

---

[1] *Réflexions sur les Prédicateurs, écrites en forme de lettres.* Anonyme, Paris, Coignard, 1697, 1 vol. in-12. — *Règles de la bonne et solide Prédication.* Anonyme, Paris, Osmont, 1 vol. in-12, 1701. — *Discours sur la Prédication* (ouvrage posthume de CLAUDE FLEURI, *prieur d'Argenteuil*, slnd, in-12. — *Discours sur la Prédication, où on propose divers moyens de la rendre plus utile au public* (par GUYOT), Paris, 1714, in-12. (Cf. *Mémoires de Trévoux*, janvier 1717, p. 13.) — ID., *Ecrit où l'auteur expose au long un de ces principaux moyens.* Paris, 1715, in-12 (Cf. *Trévoux*, janv. 1717, p. 17.) — *Lettre de M. l'abbé Du Thay à un de ses amis, contenant les règles et les maximes pour former d'excellents prédicateurs.* Paris, 1726, in-12. — *Discours sur l'Eloquence, avec des réflexions préliminaires sur le même sujet*, par JEAN-BAPTISTE YAN KOSKI, Paris, 1723, in-12, etc., etc.

[2] *Réflexions sur l'Eloquence.* A Paris, chez Florentin et Pierre Delaulne, devant l'église de Sorbonne, et rue Saint-Jacques au-dessus des Mathurins, 1695.

[3] Par les soins du P. BOUHOURS (Paris, Josse). Elle est précédée de deux lettres de M. de Sillery, évêque de Soissons, au P. Lamy (bénédictin) continuateur de la thèse de Du Bois et d'une lettre de ce même P. Lamy. (Cf. GIBERT, *Jugement des Sçavans sur les Auteurs*, etc., III, 317-sqq.)

L'œuvre d'Arnaud est intéressante, non pas peut-être en elle-même, mais par l'influence que le nom de son auteur pouvait lui donner. Le grand Arnaud resta, même en exil, l'oracle du parti janséniste ; et ses *Réflexions*, œuvre posthume [1], furent accueillies avec un enthousiasme exagéré, auquel les meilleurs critiques se laissèrent prendre. L'abbé Goujet regarde cette lettre comme un des meilleurs ouvrages que l'on ait écrit sur la rhétorique, « et peut-être le meilleur [2] ». Boileau prétend « qu'il ne s'est rien fait en notre langue de plus beau ni de plus fort en matière de rhétorique. C'est ainsi que toute la cour et toute la ville en ont jugé..... Il est surprenant qu'un homme dans l'extrême vieillesse ait conservé toute cette vigueur d'esprit et de mémoire [3] ». Sans doute, l'œuvre porte la marque du maître, cette clarté un peu diffuse qui caractérise la littérature de Port-Royal ; mais le maître se borne à délayer un certain nombre de lieux communs assez justes ; et l'ouvrage, écrit seulement comme réponse, ne dépasse pas la portée d'une polémique.

Le sieur Goibaud Du Bois [4], d'abord violoniste et maître à danser, puis précepteur de Louis-Joseph de Lorraine duc de Guise, enfin membre de l'Académie française, dans la préface de sa traduction des *Sermons de saint Augustin*, hasardait une idée nouvelle, que le grand Arnaud crut devoir combattre. Il le fit dans un mémoire privé qu'il adressait à Du Bois : « J'ai cru, lui dit-il, que vous prendriez pour marque de l'amitié chrétienne qui est entre nous depuis si longtemps, la liberté que je prends de vous proposer ces difficultés à

---

[1] Arnaud mourut le 8 août 1694 ; Goibaud Du Bois était mort un mois auparavant (1er juillet), et la *Lettre* fut, d'après la mention de l'éd. originale, achevée d'imprimer le 24 déc. 1694.

[2] *Bibl. Françoise*, II, 124.

[3] *Lettre à Maucroix* (Ed. de Saint-Surin, IV, p. 277). Cf. GIBERT, *Jugement des Sçavans*, etc., III, 323. Voyez en outre dans GOUJET (*Bibl. Fr.*, II, p. 128) le sentiment de Bossuet et de Nicole ; et (*ibid.*, p. 144) celui du P. de La Rue.

[4] *Sermons de saint Augustin sur le nouveau Testament, traduits par* PHILIPPE GOIBAUD DU BOIS, *de l'Acad. Fr.*, Paris, 1694 à 1700, 6 vol. in-8° ; *Avertissement* en tête du premier volume.

vous-même [1] ». Ce mémoire, trouvé après la mort d'Arnaud, fut alors publié, car la thèse de Du Bois faisait quelque bruit et appelait la publicité de la réponse [2].

Du Bois avançait « qu'il faut bannir de la chaire l'éloquence humaine, à l'exemple de saint Augustin, et ne laisser aux prédicateurs que la simple exposition de la vérité, sans y mêler aucun art humain [3] ». Tel n'est pas l'avis du célèbre janséniste. Il trouve dans saint Augustin des maximes toutes contraires, tirées de la *Doctrine Chrétienne, livre IV*, et résumées en vingt articles substantiels, dont le premier énonce expressément que la rhétorique est un instrument légitime pour l'orateur chrétien : « Seroit-il juste que, le mensonge s'en servant pour combattre la vérité, la vérité ne s'en servît pour combattre le mensonge [4] » ? Saint Augustin soutient, en outre, que « l'orateur chrétien doit faire tout ce que les

---

[1] Arnaud, *Œuvres complètes* (Edition de Lausanne, 1781), t. XLII, pp. 358 à 413.

[2] La polémique prit des proportions extraordinaires, après la mort des deux premiers adversaires. Le Père Lamy entreprit de renchérir sur Du Bois. « Il ne fait aucune restriction ; il parle à tout le monde, et c'est la meilleure éloquence qu'il condamne ; il défie tout le Parnasse et tous les collèges de se soulever contre lui ; il en veut à l'éloquence des prédicateurs, à celle des avocats, à celle de Cicéron. » (Gibert, *op. cit.*, III, 341-42.) M. de Sillery lui répond par deux lettres polies et convaincantes. Gibert entre alors dans la querelle : (*De la véritable Eloquence, ou réfutation des paradoxes avancés par l'auteur de la* Connoissance de soi-même, 1703). Un ancien professeur du collège Mazarin s'enflamme au contraire pour Lamy (*Défense du sentiment d'un philosophe contre un rhéteur*) ; un juriste appuie ce philosophe (*Lettre d'un juriste à l'auteur du livre de la « Véritable éloquence »*). Là-dessus, réplique de Gibert (*Réponse à la lettre d'un juriste*). Rentrée du P. Lamy : (*La rhétorique de collège trahie par son apologiste*). Nouvelle riposte de Gibert en quatre lettres (*Réflexions sur la rhétorique, où l'on répond aux objections du P. Lamy, bénédictin*, 1705). La querelle dévie peu à peu, et s'échauffe si fort « qu'elle auroit pu fournir un poème épique comme le *Lutrin* ». Le dernier mot est aux jansénistes ; Duguet lui-même était entré en lice (*La véritable éloquence, réfutation des paradoxes avancés par dom Lamy*. Paris, Gosselin, 1705, in-12). — Cf. aussi un ms. de la B. N. nº 9955 : *Réflexions sur un différend touchant l'éloquence des prédicateurs, entre l'auteur de la préface*, etc. Voir au reste toute la querelle dans Goujet, *Bibl. Franç.*, I, pp. 388-sq.

[3] *Œuvres compl.*, XLII, 359-360.

[4] *Œuvres compl.*, XLII, p. 361.

rhéteurs enseignent qu'il faut faire pour persuader à ceux a qui l'on parle ». Il reconnaît « qu'il y en a qui peuvent parler sagement, mais qui n'ont pas le talent de parler éloquemment », que « celui qui peut parler sagement et éloquemment est préférable à l'autre et profite davantage à ses auditeurs [1] ». Et enfin, il en appelle à l'autorité de Cicéron, dont il cite divers textes, relatifs aux genres de style et au but de la parole publique [2]. Voilà saint Augustin de Du Bois réfuté par saint Augustin d'Arnaud. Du Bois appelle ensuite saint Paul à son aide : « *Non judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum* ». Ce texte, d'après lui, exclut l'éloquence humaine. A quoi le janséniste répond justement que ce texte marque la matière que saint Paul prêchait aux Corinthiens, mais non « la manière dont on doit prêcher [3] ».

Arnaud se tire moins adroitement d'un second passage de saint Paul (I Cor. II, 1-4) : « *Veni, non in sublimitate sermonis aut sapientiæ..... ; sermo meus et prædicatio mea non in persuasibilibus sapientiæ verbis.....* ». Saint Augustin a connu ces paroles et n'en a pas été embarrassé ; c'est donc qu'elles ne marquent pas un exemple et une obligation absolue. « L'apôtre a eu des raisons d'en user ainsi, que n'ont pas eu ceux qui sont venus après lui, et que l'on a encore moins en ce temps-ci [4] ». Il nous semble que le sens de saint Paul est tout autre. Saint Paul s'est présenté aux Corinthiens ; au moment de parler, il s'est trouvé fort incapable, fort tremblant et fort ému : « *Ego in infirmitate, et timore et tremore multo fui apud vos* ». En effet, il ne savait le grec qu'imparfaitement. Aussi, son discours n'a point brillé de cet éclat humain que donne l'éloquence ; mais il a converti les Corinthiens par les effets sensibles de l'esprit et de la grâce de Dieu, et fondé ainsi leur foi, non sur la sagesse humaine, mais sur la sagesse divine [5].

---

[1] *Ibid.*

[2] Cf. sur ce point FÉNELON, *Lettre à l'Académie*, ch. IV. (Ed. Jouby, VI, 619.)

[3] ARNAUD, *op. cit.*, *ibid.*, p. 365.

[4] ARNAUD, *op. cit.*, *ibid.*, p. 367.

[5] Cf. FÉNELON. (*Troisième dialogue sur l'Eloquence*, dans l'édition Jouby, VI, 594.)

Quoi qu'il en soit, la discussion devient oiseuse, par suite d'un malentendu perpétuel entretenu jusqu'au bout par l'académicien, et bien aperçu par le janséniste. « Vous avez si peu expliqué quelle est l'éloquence dont vous ne voudriez pas qu'on se servît dans la chaire, qu'il est impossible de le deviner[1] ». Il fallait donc alors élever le débat, du terre-à-terre des réponses, à la région supérieure des principes. Certainement, on abusait de l'éloquence, et Goibaud Du Bois a raison de se plaindre; mais l'abus ne saurait justifier l'abolition de l'usage; et c'est pourquoi la thèse de l'académicien est excessive, enveloppant dans la même réprobation tous les prédicateurs du temps. Mais la réponse du janséniste, s'opposant presque diamétralement à la thèse de l'académicien, en devient la contre-partie non moins excessive. Tandis qu'aux yeux de Du Bois il n'y a pas de bons prédicateurs, peu s'en faut, au jugement d'Arnaud, que tous ne soient bons.

L'excès, de part et d'autre, est surtout visible en un point particulier, qui fait pour nous l'intérêt de cette querelle. D'un côté (et du côté où l'on s'y attendait le moins, du côté de l'académicien), c'est la réprobation absolue des sermons « académiques »; de l'autre, c'en est la glorification et la défense. La question des sermons académiques a son importance. Ces sortes de discours, que l'on croit volontiers caractéristiques du dix-huitième siècle, ont une origine plus lointaine. Mais le mot nouveau qui les désigne, tout impropre qu'il est, voici la première fois qu'on le rencontre; et il ne servira qu'à prolonger l'équivoque. Ecoutez Du Bois: « Hors la sainteté de la matière, quelle différence voit-on, d'un sermon de ces sortes de prédicateurs, à un discours *académique*[2] »? Quelle différence? mais justement la sainteté de la matière. Arnaud répond: « Loin qu'il y ait de l'inconvénient dans la ressemblance entre ces pièces d'éloquence et un bon sermon, on peut vous soutenir sans crainte que cela doit être ainsi[3] ». Que l'on veuille bien remarquer la hardiesse de cette formule, que le janséniste ne maintiendra pas jus-

---

[1] Arnaud, *op. cit.*, *ibid.*, p. 375.
[2] Arnaud, *Œuvres complètes*, *ibid.*, p. 369.
[3] Id., *ibid.*, p. 370.

qu'au bout, et que par la suite il enveloppera de restrictions; elle est ici fort nette, et elle éclaire d'un jour inattendu l'opinion d'Arnaud, comme l'opinion de tous ceux qui, débattant cette question de l'art, feignent de chercher un juste milieu entre le style éteint et le style fleuri. Mais ce qui crée aussi l'équivoque, c'est justement l'embarras de décider où est l'excès ; car chacun en avance ou en recule les bornes selon son goût. Les Oratoriens s'en tiennent à Bourdaloue ; encore l'ont-ils quelquefois dépassé, jusqu'à admettre les pointes d'un La Boissière, ou les fleurs d'un Massillon. Les séculiers, qui eux aussi se réclament du maître, savent, à l'occasion, mettre le pied dans l'autre camp.....

La suite de la discussion mérite un moindre intérêt. Les preuves philosophiques par lesquelles Du Bois tente d'étayer sa thèse, offrent le même caractère d'indécision, avec ce défaut en plus, qu'elles se tirent de la psychologie du temps, bien obscure et bien controversée. Arnaud, qui n'est pas de la même école philosophique, ne laisse pas d'apercevoir les points faibles de la thèse; mais les explications qu'il propose ne valent guère mieux. Du Bois prétend que la prédication ne doit pas parler à l'imagination, car les choses qu'on doit prêcher « sont invisibles, spirituelles et infiniment éloignées de tout ce qui a rapport aux sens ». — « Il est vrai, répond Arnaud, qu'il y a des articles de notre foi qui sont tels....; mais..... tout ce qui est dit de Jésus-Christ en tant qu'homme, sa naissance, sa passion, sa résurrection, etc., peut-être conçu par l'imagination ou par les sens [1] ». Et quant aux choses les moins sensibles, elles ne nous sont accessibles que par l'opération préalable de l'imagination, « dont la fonction est de représenter à l'âme des images de tout ce qui a fait impression sur nous [2] ». Mais il faudrait, pour la force de cette dernière réponse, que le rôle et la nature de l'imagination fussent bien éclaircis ; et, s'ils ne le sont pas encore de nos jours, comment le pouvaient-ils être, en un temps où la philosophie, sollicitée en arrière par l'influence de la scolastique, poussée en avant par Descartes et par Malebranche,

---

[1] ARNAUD, *Œuvres complètes, ibid.*, pp. 385-6

[2] ID., *ibid*,, p. 383.

hésitait encore dans le trouble et la confusion des systèmes ?

Heureusement, à défaut de philosophie, l'expérience et le bon sens suffisent pour la pratique. Il demeure vrai, toutes discussions écartées, pour Arnaud et pour Du Bois, qu'il y a une mauvaise manière de prêcher; et c'est ce qu'il nous importe de constater, avec eux et d'après eux. Il y a une mauvaise éloquence, c'est l'abus de la bonne; et c'est sur ce point bien établi, qu'après tant de marches et de contre-marches, nos contradicteurs se trouvent d'accord. On n'est pas peu surpris d'entendre, vers la fin, Du Bois déclarer « que ce n'est qu'à la fausse éloquence que l'on en veut », concession suffisante pour obtenir l'adhésion de son adversaire. « Voilà, répond Arnaud, qui va le mieux du monde [1] ». Et c'est presque son dernier mot, sauf des réserves finales assez pointilleuses.

Nous savons donc qu'une querelle s'élève dans le camp des prédicateurs. Faut-il prêcher comme les Apôtres, ou à la mode du jour ? Entre ces deux manières, à supposer même que chacune d'elles soit nettement définie, il y a place pour d'innombrables nuances, et donc pour d'innombrables équivoques. « Car, excepté l'affectation qu'on peut blâmer sans restriction et sans risque, tout le reste est..... bon ou mauvais, selon la manière dont on s'en sert. Ce qui fait la vraie éloquence fait la fausse, si on la tire de sa place ; et de la même source que vient le mal, vient le bien, si on en fait un bon usage [2] ».

Le « galant » abbé Du Jarry (comme parle Voltaire) [3], qui a dit également son mot dans cette querelle, tombe à son

---

[1] Id., *ibid.*, p. 401.

[2] Goujet, *Bibl. Franç.* II, p. 143-4. Cf. Gibert, *op. cit.*, III, 327-8.

[3] *Lettre* à la marquise de Mimeure, 1715. (Voltaire, éd. Didot, XI, 11.) Voltaire, tout jeune alors, avait concouru pour le prix de poésie à l'Académie française. Le sujet était « la décoration de l'autel de Notre-Dame ». Cf. Condorcet, *Vie de Voltaire*, t. I, p. 15. Voltaire soumit son ode à J.-B. Rousseau, qui ne la goûta point. (Cf. Chaudon, *Les grands hommes vengés* (éd. de 1769), t. I, pp. 266-7). L'Académie ne la goûta pas davantage, et lui préféra celle de Du Jarry, d'ailleurs fort médiocre, et dont un vers ridicule amusa quelque temps le public. Du Jarry avait écrit : « Pôles glacés, brû-

tour dans la même confusion, en essayant de concilier la prédication et l'art; et l'on a beau jeu contre lui en rapprochant ses textes opposés. « Que les auditeurs demandent de l'éloquence dans le prédicateur, ou qu'ils n'en demandent pas...., une chose le rend digne de respect, c'est la parole de Dieu qu'il prêche [1] ». A merveille ; mais il ajoute : « Il est pourtant plus à propos que la prédiction soit éloquente [2] ». « Les prédicateurs, dit-il encore, ne doivent point s'attacher à ces règles d'éloquence que les orateurs profanes nous ont laissées [3] ». Mais un peu plus loin, il fournit des préceptes que les anciens ont formulés ; et, non-seulement « tout ce qu'il dit de bon sur l'éloquence se trouve aussi dans les anciens [4] », mais il va aussi loin qu'eux, en ce qui concerne le soin de cadencer le discours ; il appelle cette cadence, « un son touchant et agréable qui, en flattant l'oreille, attendrit le cœur....; c'est à cette harmonie chrétienne que l'onction du discours est souvent attachée : je dis, l'onction qu'ils peuvent avoir d'eux-mêmes, et non pas celle que Dieu leur donne [5] ». Il voudrait accorder beaucoup à la simplicité apostolique, mais son éducation classique le sollicite dans l'autre sens. Comme toujours, le théoricien cherche l'équilibre entre deux principes qu'il sent très bien ne pouvoir être séparés, l'un étant requis par la religion, l'autre réclamé par l'art ; et, — toute la question étant de savoir s'il convient de faire servir l'art à la religion, et dans quelle mesure, à ce moment du dix-huitième siècle où les traditions chrétiennes et littéraires sont encore respectées, — on comprendra que l'embarras soit toujours grand et la réponse toujours obscure ; et il n'est pas étonnant non plus qu'en dernier ressort la religion cède le

---

lants..... » Quand il édita sa pièce, il changea « pôles » en « climats », correction juste mais plate.

[1] « *Sentimens sur l'art de prêcher, avec des Réflexions sur les différens caractères des Prédicateurs.* Paris, Dezallier, 1694, in-12, chap. III, p. 31.

[2] *Ibid.*, chap. V, p. 66.

[3] *Ibid.*, p. 271.

[4] Gibert, *Jugement des Sçavans*, etc., III, 248.

[5] *Sentimens sur l'art de prêcher*, etc., p. 345.

pas à l'art[1]. La masse des prédicateurs séculiers penche visiblement vers la « littérature »; ils sont relativement rares, ceux qui trouvent détestables toutes les « pièces » classiques, et qui, dégoûtés, retournent aux « Capucins ».

Du Bois, ennemi du beau style, demeurait partisan du cadre traditionnel, de l'ordre géométrique : « il est toujours gardé dans les discours éloquents, parce que c'est l'ordre de la raison[2] ». Or, voici une école qui le réprouve, et un second réactionnaire qui essaie de justifier, d'excuser tout au moins, cette réprobation.

Le sieur Des Bords[3] est aussi de ceux qui détestent la mauvaise éloquence. « Les uns prétendent que l'on doit exposer les veritez chrestiennes cruëment et sans aucun appareil..... Les autres soutiennent qu'on doit les revêtir de tous les agrémens de l'éloquence[4] ». Or, « les premiers font voir qu'ils ne connoissent pas du tout le cœur humain[5] »; les seconds, qui font « passer jusque dans le sanctuaire le style efféminé des ruelles », qui « mesurent toutes les périodes d'un discours, en pèsent tous les mots, en comptent presque toutes les syllabes[6] », s'écartent de leur grave mission, oublient la dignité de leur ministère. Aussi, « voilà quelle est aujourd'hui l'éloquence de la chaire : la plupart des discours qu'on y prononce ne sont qu'un tissu continuel d'antithèses et de jeux de mots, de métaphores agréables, de portraits enjouëz, de descriptions fleuries, de chutes et de cadences harmonieuses....; ces raffinemens nuisent extrêmement à l'édification des auditeurs[7] ». Mais, encore une fois, à côté de ces mauvais prêcheurs, il y en a de bons. « On est bien

---

[1] Sur toute cette question, cf. Baillet, *Histoire des ouvrages des Sçavans*, pp. 360-1. — Gibert, *Jugement des Sçavans*, III, pp. 425-sqq. — Goujet, *Bibl. Franç.*, II, 97, sqq.

[2] Arnaud, *loc. cit.*, p. 408.

[3] *Traité de la meilleure manière de prêcher*, Rouen, 1700.

[4] Id., *ibid.*, pp. 195-196.

[5] Id., *ibid.*, p. 197.

[6] Id., *ibid*,, p. 215.

[7] Id., *ibid.*, pp. 30-31.

éloigné de croire, *comme de certaines gens,* qu'il n'y a plus de bons prédicateurs, et que ce ministère s'est presque éclipsé dans l'Eglise. On est persuadé, au contraire, qu'il y en a plusieurs qui remplissent dignement cet employ, et qui évitent les défauts que cette dissertation représente [1] ». — « Le plus célèbre d'entre eux, ayant préféré le solide et le nerveux au fleuri et au brillant, s'est toujours soutenu à la ville comme à la cour ; il a effacé d'abord ceux qui l'ont précédé, mais il n'a jamais été effacé de ceux qui l'ont suivi. L'âge, qui a affaibli son corps, a si peu vieilli son style, que s'il pouvoit prêcher avec une égale force, on l'écouteroit toujours avec un plaisir égal ; qu'il répète tant qu'il voudra, une pièce de sa façon plaist la dixième fois qu'on l'entend, presque autant que la première [2] ». Des Bords, lui aussi, de bonne foi, se joint au cortège de Bourdaloue ; mais il ne faudrait que le presser un peu pour découvrir sa pensée entière. Il cite un trait qu'il a entendu, et qu'il accepte sans trop de répugnance. « Voilà, chrétiens, le sort de la plupart des amateurs du monde ; ils y trouvent tout le contraire de ce qu'ils recherchent ; ils courent après les oignons d'Egypte, dit saint Grégoire, et ils trouvent que ces *oignons,* au lieu de leur causer du plaisir, *leur font répandre des larmes* ». Des Bords croit pouvoir excuser cet endroit, « quoy que l'art y soit un peu marqué [3] ». Si ce genre de pointe mérite son indulgence, jusqu'où recule-t-il donc, à son tour, les bornes de l'excès ? Mais, encore un coup, ce sont là des tendances qui rendent témoignage de la liberté séculière, sans déformer encore l'idéal avoué que l'on se fait d'un bon sermon. C'est Bourdaloue, somme toute, qui garde la faveur des esprits sérieux ; c'est en lui que se réalise l'accord parfait de la prédication et de la littérature, accord que beaucoup n'ont pas trouvé depuis, et qu'un certain nombre n'ont pas même cherché.

Quoi qu'il en soit, le but de Des Bords est de chercher « la cause du dégoût que l'on a conçu dans notre siècle pour les sermons suivis et méthodiques ; c'est d'examiner si ce dégoût

---

[1] Id., *ibid.,* Avertissement, p. xix.
[2] *Des Bords, op. cit.,* Avertissement, p. xiv.
[3] Id., p. 18.

est bien fondé, et si, pour y remédier, il est à propos de bannir de la chaire ces sortes de discours et de substituer l'homélie en leur place, comme tant de gens le prétendent[1] ». Nous voici au cœur d'un second grief fait à la prédication, dès les premières années du dix-huitième siècle. Assez de discours géométriques, assez de « pièces », comme ils disent dédaigneusement ; qu'on revienne à l'homélie, c'est-à-dire à l'explication familière d'un texte suivi. « On s'est dégoûté à la cour de cette éloquence pompeuse et artificielle, qui a fait si longtemps et qui fait encore les délices de la ville et de la province. On a même porté ce dégoût plus loin. Comme cette sorte d'éloquence, qui règne dans la plupart des sermons suivis et méthodiques, n'est guère propre à édifier, on a condamné ces sortes de discours, et l'on s'est imaginé qu'il falloit les bannir absolument de la chaire. Mais, parce qu'il est nécessaire d'instruire les peuples, on a cru qu'il étoit utile de substituer, en la place de ces discours réguliers, les explications familières de l'Ecriture que l'on appelle communément homélies[2] ».

Là dessus, Des Bords discute à perte de vue, expose le pour et le contre, et tout compte fait, ne peut s'empêcher de reconnaître que l'homélie a ses inconvénients comme ses avantages. Il recule donc peu à peu, après s'être beaucoup avancé. « Est-il préférable, conclut-il, de ne garder aucune méthode, comme l'a prétendu le traducteur de saint Augustin ? Je suis persuadé, avec le sçavant homme qui a réfuté ce traducteur d'une manière si solide, qu'un prédicateur doit avoir quelques notions des règles de l'art oratoire, ou s'estre formé sur de bons modèles[3] ». Mais, si la méthode est indispensable, il faut en user avec mesure. Le prédicateur ne s'amusera donc pas à « ballotter sa division, s'il est permis de parler ainsi : je veux dire, à la tourner et retourner en mille manières, afin de l'exprimer par des antithèses, ou par d'autres jeux de mots[4] ».

---

[1] Avertissement, pp. xi-xii.
[2] Des Bords, *Traité*, etc., pp. 71-73.
[3] Des Bords, pp. 232-233.
[4] Id., p. 242.

En définitive, la bonne voie est entre les deux excès ; quant à l'homélie, sincèrement regrettée mais mollement défendue, elle n'a pu revivre, et Des Bords, qui en était le champion timide, s'explique judicieusement pourquoi. « Les Homélistes ont grand soin de se distinguer de tous ces prédicateurs, en disant sans cesse que, pour eux ils ne prêchent que l'Evangile, comme si ceux qui font des sermons suivis prèchoient l'Alcoran ou le Talmud [1] » ! Mais « les Homélistes ne font, pour ainsi dire, qu'effleurer la matière ; car enfin, il leur est impossible, en un si court espace de temps, d'établir des principes, d'en tirer des conséquences..... Aussi ces prédicateurs d'homélies ne prouvent-ils presque jamais rien [2] ». « En vain tâchent-ils d'éviter ce défaut, en rapportant toutes les parties de ce morceau de l'Ecriture à un seul point de morale [3] », ils font alors une « piéce », la plupart du temps artificielle. C'est ainsi qu'aux yeux des séculiers, la tradition finit par avoir gain de cause, contre les Homélistes [4].

Des Bords entre ensuite dans un autre détail, qui importe moins à la littérature, et que nous exposerons plus brièvement. Il étudie la morale des sermons de son temps ; il la trouve étroite, sévère, outrée parfois. « Comme l'on a beaucoup écrit dans notre siècle contre les relâchemens de la morale, les chrestiens qui ont un désir sincère de se sauver, ont conçu une extrême horreur de ces relâchemens [5] ». Sans être le plus grand nombre, « ils forment néanmoins un parti d'autant plus considérable, qu'il n'est presque composé que de gens de bien [6] ». « Et parce que ce sont ordinairement des

---

[1] Id., pp. 478-q.

[2] Id., *ibid.*, pp. 90-91.

[3] Id., *ibid.*, p. 94. « Cet auteur étoit lui-même prédicateur ; quelques éloges qu'il fasse de l'Homélie, on sçait néanmoins que, dans la pratique, il préféroit les discours suivis ». (Goujet, *Bibl. Fr* , II, 123.)

[4] Les partisans de l'Homélie étaient sans doute d'abord des gens fort obscurs. Sans Des Bords, peut-être cette querelle nous eût échappé. Gibert, dont le tome III (*Jugements des Sçavans*, etc.) fut publié en 1719, n'a pu découvrir l'occasion prochaine de cet ouvrage, si indécis dans ses conclusions. (*Jugements des Sçavans*, III, 316)

[5] Des Bords, *op. cit.*, p. 158.

[6] Id , *ibid.*, p. 159.

gens de bien qui fréquentent les sermons et qui grossissent les auditoires, les prédicateurs qui entendent leurs vrais intérêts, ne jugent pas inutile à leur réputation de ménager ces amateurs passionnés d'une morale sévère [1] ». « Après tout cette politique n'est pas trop mal entendue, car c'est un moyen de contenter tout le monde..... On contente ceux qui ont une extrême horreur du relâchement, et on n'incommode point ceux qui n'en ont point cette horreur..... parce qu'ils n'en prennent que ce qui leur plaist [2] ». Mais tout s'arrange au confessionnal ; et « cet assemblage monstrueux d'une doctrine sévère avec une direction commode, est devenu fort en usage, depuis que la morale étroite a pris le dessus. C'est un stratagème d'amour-propre, pour conserver tous ses pénitens sans perdre aucun de ses auditeurs [3] ». N'insistons pas, et revenons aux théories littéraires.

Quelques années plus tard, Fénelon [4] vint apporter aux Homélistes (qui en avaient grand besoin), l'appui de son autorité et de sa sainteté, sans faire avancer la thèse d'un seul pas. Son ouvrage posthume fut mal reçu. On n'admettait, ni ses diatribes contre les divisions, ni son éloignement pour les sermons appris. C'est ce que les contemporains nommèrent « des principes erronés [5] ». Fénelon d'ailleurs reconnait lui-même la « bizarrerie [6] » de ses idées en matière d'éloquence, et convient qu'il « renverse toutes les maximes communes [7] ». Il aime « l'ordre, mais à la manière des anciens ; un ordre progressif, mais caché la plupart du temps, et où l'on mène l'auditeur sans qu'il s'en aperçoive [8] ». Les divisions, au contraire, « dessèchent le discours, elles le coupent

---

[1] Id., *ibid.*, même page.

[2] Id., *ibid.*, pp. 161-162.

[3] Id., *ibid.*, pp. 177-178.

[4] *Dialogues sur l'Eloquence en général et sur celle de la Chaire en particulier*, par François de Salignac de la Mothe Fénelon, *archevêque de Cambrai*, Paris, in-12, 1718.

[5] Gibert, III, 496.

[6] *Dialogues*, etc. Dialogue II. (*Œuvres complètes* Edition Jouby, t. VI, p. 572.)

[7] *Dialogues*, etc., 573.

[8] Id., *ibid.*, p. 574.

en deux ou trois parties, qui interrompent l'action de l'orateur et l'effet qu'elle doit produire; il n'y a pas d'unité véritable; ce sont deux ou trois discours différents, qui ne sont unis que par une liaison arbitraire [1] ». En fait, ni les anciens ni les Pères ne les ont connues. « Les prédications ont été encore longtemps après sans être divisées, et c'est une invention très moderne, qui vient de la scolastique [2] ».

Pourtant la division, comprise comme au dix-septième siècle, est un procédé acceptable. Les Pères et les orateurs anciens ne l'ont pas adoptée; mais ils vivaient en d'autres temps, avec d'autres habitudes littéraires, et ils parlaient à d'autres auditeurs. La division est essentiellement scolastique sans doute, mais aussi essentiellement classique et rationnelle : ce besoin de « définition », qui caractérise l'esprit français, c'est aussi le premier élément de notre art d'écrire, d'après le plus violent adversaire des « partitions » : « Bien définir, et bien peindre [3] », dit La Bruyère. Que les divisions refroidissent le discours, on n'en disconvient pas : l'éloquence du dix-septième et du dix-huitième siècle est un peu froide par nature et, si l'on pouvait ainsi dire, par « tempérament ». Les orateurs d'élan, comme Bossuet, les dédaignent ou les éludent; un orateur de logique, comme Bourdaloue, s'en sert admirablement, et répond si bien à l'attente et à l'idéal de son siècle, qu'il mérite longtemps d'être regardé comme l'unique et définitif modèle.

Que la division favorise certains abus, que ces abus soient devenus presque généraux; il faut encore le reconnaître. Mais je ne sais si c'en est un bien grand, que la médiocrité ou le refroidissement de l'action. Fénelon se plaint que certains prédicateurs s'échauffent à contre-temps. « Il y a quelque temps, dit-il, que je m'endormis à un sermon..... je m'éveillai bientôt, et j'entendis le prédicateur qui s'agitait extraordinairement; je crus que c'était le fort de sa morale..... — Eh! bien, qu'était-ce donc? — C'est qu'il avertissait ses auditeurs que le Dimanche suivant il prêcherait sur la pénitence [4] ». En

---

[1] Id., *ibid.*. p. 574.
[2] Fénelon, *Dialogues*, etc. (*Œuv. compl.* Ed. Jouby, t. VI, p. 576.)
[3] La Bruyère, *Caractères*. Des ouvrages de l'Esprit.
[4] Fénelon, *Ibid.* (*Œuvr. compl.*, éd. Jouby, t. VI, p. 578.)

effet, il est des moments et des matières où le « feu » devient ridicule. La première mission du prédicateur est d'enseigner ; tout enseignement doit revêtir la forme scolastique, et exclut un certain degré d'animation. Pour persuader même, le seul mouvement nécessaire est celui d'une logique rigoureuse, qui envahit un à un tous les points en question, qui renverse l'un après l'autre tous les obstacles ; or ce mouvement logique, toujours vif chez Bourdaloue, se trouve merveilleusement bien de la division.

La division, par elle-même, n'empêche pas non plus d'émouvoir ; et si deux ou trois fois elle arrête ou modère l'impétuosité de l'orateur, c'est que cet arrêt est peut-être fondé en nature. « L'éloquence continue ennuie », elle fatigue les poumons de celui qui parle, et lasse les oreilles de celui qui écoute. Un sermon conçu suivant l'idéal classique (idéal que Bourdaloue réalise parfois), est une œuvre d'art puissante, une vraie « pièce » dont on ne peut nier la valeur et la force. Un sermon exécuté suivant l'idéal de Fénelon (il nous en reste de Fénelon lui-même[1]), peut plaire par les qualités personnelles dont l'auteur a su le revêtir. Mais l'agrément d'une marche plus libre compense-t-il l'avantage d'un plan rigoureux, et les charmes d'une conversation presque décousue valent-ils la puissance démonstrative d'une matière organisée dans tous ses détails ? Ajoutons que Fénelon, exigeant aussi un « ordre », ne poursuit dans la division que l'abus de la division même : et, pour la seconde fois, réactionnaires et traditionnels se retrouvent d'accord.

Quant à la question des sermons appris par cœur, troisième grief, dont Fénelon se fait l'interprète, elle est plus facile à résoudre. « Un homme savant, qui se remplit de son sujet, qui a beaucoup de facilité de parler, qui médite fortement tous les principes du sujet, qui prépare les plus fortes expressions, qui range toutes ses preuves....; il ne lui reste..... qu'à trouver les expressions communes, qui doivent faire le corps du discours : croyez-vous qu'un tel homme ait de la peine à les

---

[1] Les sermons de Fénelon, œuvres de jeunesse, ont été publiés d'abord en 1706. — Voir la *Bibliographie*.

trouver.... [1] »? Non, sans doute, répondrons-nous. Mais de tels hommes sont rares, et il y a, — et il faut — beaucoup de prédicateurs. Comment s'y prendront les bons esprits, qui, savants d'ailleurs et pleins de leur sujet, n'ont point la parole facile? Il en est qui ne peuvent méditer sans écrire, il en est qui ne trouvent qu'à force de travail la formule claire et nette de leur pensée; il en est qui ne peuvent « penser » en public; il en est qui pensent trop vite, et de façon trop complexe, pour suivre, même par la parole, le cours impétueux de leur pensée. Et que dire des esprits médiocres, qui veulent faire des sermons substantiels, et à tout le moins éviter de demeurer court? Démosthène lui-même apprenait par cœur et jusqu'au dernier mot certaines harangues, les Athéniens ne pouvant souffrir les mauvais sons, et demandant un compte rigoureux de toutes les syllabes. Et enfin (pour conclure avec un critique du temps), « il est rare de trouver des personnes qui puissent parler d'une manière juste et correcte, sans apprendre par cœur. Pourvu que l'on dise de bonnes choses, de quelque manière que l'on s'y prenne, on doit s'en contenter [2] ».

Dix ans plus tard, le bon Rollin, simple clerc tonsuré, se mêle de recommander l'homélie aux prédicateurs [3]; et c'est encore de Fénelon qu'il se réclame [4], en atténuant d'ailleurs une théorie que décidément personne désormais ne voulait pratiquer. Ce chapitre sans hardiesse, qui ne contient aucune précision nouvelle, qui paraphrase saint Augustin déjà invo-

---

[1] *Dialogues sur l'Eloquence*, IIIe Dialogue. (Ed. Jouby, VI, p. 602.)

[2] *Europe savante*, mois de sept. 1718, p. 37. Cité par Goujet, *Bibl. Fr.*, II, 169. — « C'était aussi le sentiment de M. Du Guet, comme on le voit par plusieurs de ses lettres sur ce sujet, qui méritent d'être lues » (*ibid.*), notamment la lettre 22 du t. IV. — Fénelon lui-même n'était pas toujours heureux dans ses improvisations. Le P. Ségaud, qui l'a souvent entendu, le trouvait inégal; et cette « inégalité étoit d'autant plus choquante, qu'on attendoit davantage de la réputation du prédicateur ». (Trublet, *Réflexions sur l'Eloquence*, éd. de 1755, pp. 16-17.)

[3] *Réflexions sur l'Eloquence de la Chaire et Discours sur l'Ecriture Sainte*, par Charles Rollin. (A la fin du tome II du *Traité des Etudes*, Paris, 1736.)

[4] *Traité des Etudes* (Ed Didot et Letronne, Paris, 1835), t. II, p. 367-sqq.

qué par Arnaud, qui paraphrase Arnaud lui-même, ne pouvait servir utilement une cause d'ailleurs définitivement perdue.

Que conclure de cette libre dispute? La vieille méthode, celle des « pièces » apprises par cœur, garde sa vogue; celle du « beau style », tout aussi vieille, gagne des adhérents chaque jour plus nombreux; ce n'est plus désormais qu'une question de mesure. Il reste à voir comment, en pratique, les prédicateurs séculiers observèrent cette mesure difficile, et comment d'abord la concevaient les survivants du grand siècle, les représentants autorisés de la tradition séculière.

III

La liste serait longue de ces prédicateurs dont la carrière s'achève. La plupart approchent du terme de la vie; et, bien qu'on les retrouve en chaire dans les premières années du siècle nouveau, ils doivent être mis au compte du siècle précédent qui les a formés. C'est pourquoi les meilleurs même, Nesmond, La Parisière, ou l'abbé Anselme, qui dépassent ou atteignent la soixantaine, ne méritent une courte mention, que parce que leur manière peut servir à marquer le point de départ.

Commençons par le vieil archevêque de Toulouse, Henri de Nesmond, orateur souvent désigné pour haranguer le souverain, tantôt au nom des Etats du Languedoc, tantôt au nom de l'assemblée du clergé, mais, en dehors de ces circonstances, très occupé alors par les devoirs de sa charge et les affaires de l'Eglise gallicane. Les œuvres de Nesmond sont loin d'être complètes[1]. Il ne nous reste aucun de ses sermons prêchés à la ville ou à la cour, et dont le succès avait pour-

[1] *Œuvres de M. de Nesmond, Archevêque de Toulouse, de l'Académie française*, Paris, 1754.

tant valu à l'orateur sa première abbaye (Chézy, au diocèse de Soissons) [1], et son premier évêché (Montauban) [2]. Nous ne pouvons le juger que sur quelques pièces d'apparat, dont la plus ancienne est de 1692, et la dernière de 1725. Entre temps, il était transféré de Montauban à Albi (1703) et reçu à l'Académie française à la place de l'illustre Fléchier (30 juin 1710). Son remercîment [3], très académique, mais un peu diffus, nous apprend qu'il était l'ami de son illustre prédécesseur : « la gloire de lui succéder ne me console point de la douleur de l'avoir perdu [4] ». Nous y voyons également que le nouvel élu « préférait l'éloquence des choses à celle des expressions » et, sans doute, aimait « la politesse et la pureté de langage, mais surtout la solidité du discours [5] », ainsi que « cette noble simplicité que Dieu mesme a imprimée sur la face de l'univers et sur les ouvrages de la nature [6] ». Ces principes, bien compris, nous donnent la véritable idée de son genre, tout à fait conforme à l'esprit de son siècle ; et les éloges de l'abbé Mongin, qui lui répondit, précisent encore ce double caractère de son talent, le souci du fond et le culte de la forme, par où il se rapproche de Fléchier. « Vous avez part, Monsieur, à tous ces titres glorieux, moins par la place que vous occupez, que par la ressemblance des talens qui l'ont méritée [7] ».

Fléchier, en effet, plus peut-être que Bossuet et Bourdaloue, a représenté la rhétorique de son siècle. Bossuet est Bossuet, et nul écrivain de son époque ne lui ressemble ; son style est adéquat à son génie, et, comme son génie, incommunicable. Bourdaloue néglige les ornements ; et si nous le

---

[1] Elle rapportait 6000 livres de revenu annuel.

[2] C'est lui qui, demeuré court dans une harangue à Louis XIV, reçut du roi ce délicat encouragement : « *Je suis bien aise que vous me donniez le temps de goûter les belles choses que vous me dites* ». (CHAUDON, *Nouveau Dict. Hist.*)

[3] *Recueil des harangues prononcées par MM. de l'Académie françoise* (Paris, Coignard, 1714, 4 vol. in-12.) Tome III, p. 454-sqq.

[4] *Recueil*, etc., III, p. 455.

[5] *Ibid.*, p. 458.

[6] *Ibid.*, p. 459.

[7] *Ibid.*, p. 471.

connaissions par ses manuscrits, peut-être le trouverions-nous encore plus dédaigneux de « l'art ». Fléchier procède de Balzac, des « précieuses » raisonnables, des puristes modérés. Il pense, avec tout son siècle, que l'éloquence ne va pas sans ornements, et nous le retrouvons, dans la compagnie d'Arnaud, parmi les autres défenseurs de l'éloquence « artiste ». L'idéal est « d'assortir les ornements au sujet [1] », comme le reconnaît Nesmond lui-même. Le talent de Fléchier est si bien fait à la mesure du siècle, que l'abbé Mongin, autre orateur de la même école, nomme l'évêque de Nimes « le grand maître de l'art de parler », « l'inventeur et le père » de « l'élégance du style, de la beauté de l'expression, de la justesse des pensées, de la variété des tours, de la pompe et de la magnificence des images », qui « apprit aux Grâces à parler le langage de la Religion [2] ». Nesmond procède tout à fait de ce maître [3]; du moins les discours d'apparat qui nous restent de lui nous le montrent surtout « académicien ». « La cour, le trône même retentit encore de ces discours vifs et ingénieux, où, faisant par avance les fonctions d'académicien, l'éloquence faisoit parler l'admiration....., et marquoit à Sa Majesté, tantôt le zèle et l'amour d'une grande province, tantôt les hommages, les vœux, les actions de grâce de toute l'Eglise de France [4] ». Si l'on consulte du reste le recueil de ces harangues, l'on pourra se convaincre, par les

---

[1] *Ibid.*, p. 459.

[2] *Recueil*, etc., p. 467.

[3] Un disciple plus immédiat de Fléchier, moins connu et moins remarquable, est l'abbé Bégault, chanoine et archidiacre de Nimes, membre de l'Académie de cette ville. (*Panégyriques et Sermons sur les mystères, avec des discours de morale, des discours académiques, des complimens et des Lettres.* Paris, Nicolas Hinard, in-12, 5 vol., t. I et II, 1711 ; t. III, 1717 ; t. IV et V, 1723.) La carrière de l'abbé Bégault (Paris, Nimes, Montpellier) va de 1685 à 1712. « On voudroit moins de brillants et moins de fleurs. Il ne faut pas être surpris, si l'auteur a donné dans cet excès. Formé à l'école d'un maitre de l'art aussi habile que M. Fléchier, avec qui il est demeuré vingt-trois ans, il ne pouvoit qu'apprendre à orner un discours de toutes les beautés de l'éloquence ; et, *comme il est difficile de s'arrêter dans le juste milieu*, il n'est pas surprenant qu'il ait un peu excédé » (Albert, *Dictionnaire portatif des Prédicateurs*, 15-16.)

[4] *Recueil*, etc., p. 149.

marques de confiance données fréquemment au talent de Nesmond, qu'il n'était pas alors, dans l'épiscopat, de « sujet » plus « académique ». Quatre discours d'ouverture pour les Etats du Languedoc, assemblés à Pézenas ou à Montpellier, et une harangue à Louis XIV (16 août 1694) pour lui présenter les députés de cette province; trois discours au roi, de 1700 à 1714, pour la clôture ou l'ouverture des assemblées du clergé [1]; le discours prononcé au sacre de Louis XV (Reims, 28 octobre 1722); des compliments au même roi, au commissaire du roi, au prévôt des marchands : autant de missions délicates, d'où le prélat se tirait avec honneur. Il s'y montre à la fois littérateur et évêque. L'outrance des compliments tournés en antithèses n'exclut point la gravité du ton, ni une certaine manière sérieuse et digne de concevoir le sujet. Aux Etats du Languedoc, il dira sans doute volontiers que ses auditeurs sont plutôt « les modèles que les

[1] On ne sera pas fâché de trouver ici les noms des évêques choisis pour les harangues dans les assemblées du clergé, de 1715 à 1750 (Cf. *Procès-verbaux du clergé*, 8 vol. in-4º, tomes VI, VII, et VIII première partie). Ces harangues étaient prononcées, la première à la messe du Saint-Esprit, la seconde, quand l'assemblée se présentait à la cour, la troisième à la séance solennelle de clôture, en présence du roi. De 1715 à 1723, il n'y eut pas d'assemblée, car le système de Law avait brouillé les finances du clergé. (*Op. cit.*, VII, préf.)

ANNÉES	SERMON A LA MESSE DU SAINT-ESPRIT	PRÉSENTATION A LA COUR	SÉANCE DE CLOTURE
1723	Franç. Madot, év. de Châlons-s.-Saône.	M. de Vintimille, arch. d'Aix.	M. de Chavigny, arch. de Sens.
1725	Michel Poncet de la Rivière, év. d'Ang^ers	M. de Nesmond, ar. de Toulouse.	M. de Gondrin, ev. de Langres.
1726	Franç. Madot, év. de Châlons-s.-Saône.	M. de Vintimille. arch. d'Aix.	M. de Rastignac, arch. de Tours.
1730	La Parisière, ev. de Nimes...........	M. de Vintimille. arch. de Paris.	La Parisière, év. de Nimes.
1734	Edme Mongin, év. de Bazas..........	M. de Vintimille, arch. de Paris.	M. de Rastignac, arch. de Tours.
1735	J.-B. Surian, év. de Vence.....	M. de Crillon, arch. de Toulouse.	M. Milon, év. de Valence.
1740	Lafiteau, év. de Sisteron (Devoirs envers Dieu et le Roi)..............	M. de Crillon, arch. de Toulouse.	M. de Maisonnoble, év. de Lescar.
1742	J.-B. Surian, év. de Vence..........	M. de la Rochefoucauld, arch. de Bourges.	M. de Bellefonds, arch. d'Arles.
1745	Mathias Poncet, év. de Troyes........	M. de Rastignac, arch. de Tours.	M. Fouquet, arch. d'Embrun.
1747	Mathias Poncet, év. de Troyes (sur les calamités présentes)....	M. de Rastignac, arch. de Tours.	M. de Bellefonds, arch. d'Arles.
1748	Mathias Poncet, év. de Troyes (sur la paix).	M. de Rastignac, arch. de Tours.	M. de la Roche-Aymon, arch. de Toulouse.
1750	M. de Montazet, év. d'Autun..........	Cardinal de La Rochefoucauld.	*Le roi refusa de recevoir l'Assemblée et la dispersa.*

sujets de son instruction » (Migne, xxx, 951) ; à Louis XIV, « qu'il est le plus redoutable de tous les rois, le plus aimable de tous les maîtres » (1062); qu'il « attaque avec supériorité, lorsque tout autre prince ne seroit que trop occupé du soin de se soutenir et de se défendre » ; enfin, que « sa piété a désarmé sa valeur » (1067). Mais, que de paroles graves, que de conseils précis mêlés à ces compliments !

Il se plaint qu'on regarde le temps des Etats comme « une saison qui ramène la joie et les consolations de la terre, comme un séjour où l'on voit régner un commerce agréable d'esprit, d'amusement et de politesse » (950), « les plaisirs innocents d'une société nombreuse et polie » (1009), « la joie et les divertissements du siècle » (1010). Il rappelle, non sans courage, « à ces pontifes si distingués....., à cette noblesse si estimable » (951), leurs devoirs envers Dieu, envers le roi, envers le prochain; leurs péchés, cause des malheurs publics, en particulier de ces guerres funestes qui ont désolé les premières années du siècle, qui ont ruiné le pays et qui sont (on le voit bien) la question capitale des Etats provinciaux. Car il n'est pas un discours devant cette assemblée, qui ne traite cette question de la guerre, qui n'exprime des vœux ardents pour la paix et le repos d'un pays lassé et ruiné ; pas un discours, par conséquent, qui ne soit la critique mesurée, mais juste et sentie, de l'ambition royale ; pas un discours, qui ne soit plein d'invectives contre les désordres religieux, cause unique ou première, selon lui, de toutes les calamités publiques.

Il s'indigne contre le luxe des nobles qui l'écoutent. « Il n'y eût jamais, dit-il, plus de magnificence dans les bâtiments, dans les meubles et dans les modes qu'invente tous les jours notre nation, fertile en moyens de se ruiner » (985). « Et quand corrigerez-vous vos défauts, ces désirs du siècle, et le jeu excessif qui vous possède et qui vous occupe ? Oserai-je censurer ici ce dérèglement, aujourd'hui si commun et si impuni ? Hé, pourquoi ne le ferais-je pas ?..... Le jeu... est devenu notre unique occupation et notre habitude ; on joue presque partout avec avarice, on gagne avec avidité, et on perd avec fureur. Combien y a-t-il de familles, dont cette passion a fait la ruine et la décadence ! Combien y a-t-il de femmes mondaines, pour qui elle a été le premier écueil de

leur innocence et de leur vertu ! Combien de bassesses force-t-elle de tolérer et de commettre ! Et je puis vous dire avec l'Ecriture : Malheur à vous qui consumez un temps que Dieu vous donne pour racheter vos péchés..... » (1002). Il n'épargne ni les femmes, dont la brillante assemblée étalait, au pied de sa chaire, tout l'éclat obligatoire à la noblesse d'alors ; ni les ecclésiastiques, premier ordre des Etats, ayant dans l'auditoire une place supérieure et séparée. « Les chrétiens rempliront-ils les devoirs de la religion par bienséance, et fréquenteront-ils nos églises par coutume ? Verra-t-on les femmes mondaines, toujours occupées au désir de plaire, porter jusqu'aux pieds des autels l'indévotion et l'immodestie ; cacher, sous des couleurs empruntées et sous un artifice aussi ridicule que criminel, les débris du temps et les ruines de la vieillesse ; prolonger jusqu'à la mort un caractère de vanité que rien ne peut corriger » (999 ; cf. 1014)[1] ? Verra-t-on toujours les ecclésiastiques s'éloigner sans cesse de l'esprit de leur vocation, porter sous un habit sacré des désirs profanes et séculiers, mener dans une profession toute sainte une vie toute mondaine, consumer dans le luxe le bien que Dieu leur donne pour les bonnes œuvres, et devenir les dissipateurs du patrimoine de Jésus-Christ, dont ils ne sont que les dispensateurs et les économes » (999) ?

Il est moins à son aise devant le roi ; mais il ne manque jamais de lui faire sentir les griefs du clergé, toujours en les noyant dans un flot de louanges. Chacun de ses compliments

---

[1] « M. de Nesmond ne prêchoit pas toujours en évêque, dit d'Alembert, quoiqu'il ne cessât jamais de l'être pour lui-même..... Il adressa les vers suivants à une femme aimable, livrée à une coquetterie dont sa jeunesse lui cachoit le danger :

« Iris, vous comprendrez un jour
 Le tort que vous vous faites ;
Le mépris suit de près l'amour
 Qu'inspirent les coquettes.
Songez à vous faire estimer,
 Plus qu'à vous rendre aimable :
Le faux honneur de tout charmer
 Détruit le véritable. »

Le philosophe ajoute que « ce sermon en valoit bien un autre ». Ce n'est pas notre avis. (D'ALEMBERT, *Histoire des Membres de l'Acad. Franç.*, IV, 392-393.)

renferme un appel à la modération et à la paix. « Dans l'attente d'une paix que votre puissance prépare, et que vous préférez au titre de vainqueur et de conquérant, votre bonté se soutient par son zèle et se console par l'espérance » (1063). « Vous ne pensez qu'au bonheur solide qu'éprouvent les rois pacifiques » (1067, année 1700). « C'est cette piété sincère..... qui vous a engagé à désirer la paix, que vous avez cru ne pouvoir acheter trop cher..... » (1013, année 1711). Et après la dernière guerre, si tristement commencée, si honorablement finie, à laquelle la France entière, quoique épuisée, avait donné sa joyeuse adhésion ; — après Denain, Landau et Fribourg, c'est encore la paix que réclame le vieil archevêque (année 1715). Cette liberté de langage, l'orateur s'en excusait sur le caractère sacré de sa mission, et sur la tolérance chrétienne du roi : « Nous vivons sous un règne aimable et bienfaisant, où il nous est permis d'être sincères » (1074).

Le clergé, en effet, par l'organe de ses orateurs, revendiquait plus d'une fois ses privilèges, les défendait contre ce qu'il croyait être des abus de pouvoir ; et Henri de Nesmond connaissait l'art difficile de glisser délicatement toutes sortes de remontrances. Le clergé n'omettait guère de proclamer officiellement la « gratuité » de ses offrandes, et Nesmond n'y manque jamais. « Le clergé de France n'a consulté ses besoins, que pour vous en faire un sacrifice plus parfait et plus absolu.....; nous avons épuisé toutes nos ressources, heureux d'avoir pu, par nos biens, soutenir la gloire de la religion et servir à vos exploits et à vos victoires » (1068, année 1694). « S'il ne s'agissait que des premiers ministres de l'Eglise, nous vous offririons nos dons avec allégresse. Qu'importe que nous retranchions sur nous-mêmes la plus grande portion de nos commodités temporelles !..... Nous vous apportons l'*hommage volontaire* de nos biens..... Mais les ministres inférieurs ne peuvent plus vivre de l'autel, et leur subsistance devient difficile » (1074-5, année 1700).

Le clergé réclame encore avec insistance le rétablissement des conciles provinciaux. Il y fallait quelque hardiesse, le roi s'obstinant à les empêcher. « Oserions-nous, Sire, en finissant, importuner encore Votre Majesté pour le rétablissement des conciles provinciaux ? Le clergé de France soupire depuis longtemps pour une pratique si pieuse et si

nécessaire. Serait-il possible que nos espérances fussent confondues, et sous un roi aussi religieux que vous....[1] » ! (année 1705). Déjà, d'autres harangues sur le même sujet étaient restées sans résultat, et Louis XIV persista jusqu'au bout dans son refus, puisque les procès-verbaux demeurent muets sur ce vœu jusqu'en 1723. Néanmoins le clergé s'obstine ; il tâte et façonne l'opinion ; de sorte qu'enfin, après plusieurs tentatives infructueuses mais hardies, l'article, inséré en bonne place dans les cahiers de 1723 et présenté à Louis XV, reçoit en marge cette réponse : « Le roy se portera volontiers à accorder cette permission aux provinces qui la demanderont, en connaissance de cause, après avoir fait examiner par son conseil les motifs qui peuvent rendre cette permission nécessaire[2] ». Henri de Nesmond eut le plaisir de voir exaucé un vœu qu'il avait formulé tant de fois si courageusement. Ses derniers accents ne sont pas moins apostoliques. A Louis XV adolescent, il tient le même langage ferme et vrai ; étant « un des plus anciens pasteurs du royaume », il se permet « de porter la vérité aux pieds du trône » (1005), et recommande au jeune roi d'éviter les plaisirs « qui suivent en foule la souveraineté » : l'ambition, « que Dieu ramène, quand il lui plaît, aux desseins de sa Providence » ; la guerre, « qui déplaît au Seigneur » (1005). Enfin, n'oublions pas ses protestations vives contre le jansénisme ; avec la majorité de l'assemblée, il ne cesse de réclamer des armes contre ces erreurs, que « l'orgueil et la singularité ont introduites depuis un siècle dans une Eglise si savante et si catholique..... » (1086), et de bénir les pouvoirs publics « pour leur zèle à seconder l'orthodoxie ». Ces derniers traits achèvent de caractériser l'orateur. Pour louer le nouveau roi, l'académicien trouve encore de belles phrases, malgré quelque diffusion sénile : mais surtout l'apôtre demeure vigoureux et pressant. L'âge adoucit son éclat, mais il accroît sa franchise ; et à lire ces morceaux si intéressants et si courts, on se prend à regretter les sermons perdus, qui

---

[1] Cette harangue manque dans MIGNE. Cf. *Recueil des Actes du clergé*, tome XII, col. 873-sqq. La citation est prise à la col. 880.

[2] *Actes du Clergé*, XII, col. 1548.

sans doute eussent permis à la critique de réhabiliter un orateur si honorable et si injustement oublié.

Edme Mongin[1], évêque de Bazas, un peu plus jeune que Nesmond, mais académicien avant lui, mérite auprès de lui une petite place. « Il n'avait que dix-neuf ans, dit l'abbé de La Ville[2], lorsque ses talens pour la chaire furent publiquement applaudis ». Cette vocation prématurée est plus littéraire peut-être qu'apostolique; elle poussa Mongin aux joûtes académiques, où il fut couronné trois fois de suite, « exemple presque unique[3] ». « Les concours académiques venaient d'être créés quand Mongin y prit part[4] ». Les sujets étaient de dévotion, de sermons par conséquent; les ecclésiastiques, presque seuls, concoururent d'abord. En visant au style orné, ils énervèrent le style de l'éloquence chrétienne; en cherchant le rapide succès des concours, ils apprirent l'ambition. Un abbé que l'Académie avait couronné devenait célèbre aussitôt. On le produisait devant le roi; l'Académie lui confiait le panégyrique annuel de saint Louis. S'il sortait victorieux de ces deux épreuves, sa réputation était faite, et son avenir assuré.

---

[1] Edme Mongin, né à Baroville (diocèse de Langres), en 1668; reçu à l'Académie française le 1er mars 1708; évêque de Bazas, 1724; mort à Bazas en 1746.

[2] *Recueil des harangues prononcées par MM. de l'Académie Françoise.* (Paris, Coignard, 1714, 4 vol. in-12), III, p. 42.

[3] *Ibid.*, III, p. 51. Réponse de l'abbé Bignon à l'abbé de la Ville.

[4] D'Alembert, *Hist. des membres de l'Ac.*, V, 310. — Dans cet éloge, d'Alembert dit quelques mots à peine de Mongin, et tourne court, pour entreprendre une longue diatribe sur les concours académiques, dont les sujets, d'abord religieux et moraux, furent enfin « philosophiques ». Le dernier sujet (1758), « *En quoi consiste l'Esprit philosophique* », valut le prix au jésuite Guénard. A cette date, Duclos proposa les *Eloges*, pour lesquels l'Académie crut devoir éluder l'approbation de deux docteurs théologiens, requise jusqu'alors. Les *Eloges* de Molière et de Fénelon, par La Harpe, se passèrent d'approbation en effet. Mais la Sorbonne réclama, et le roi lui donna gain de cause, à la grande fureur de d'Alembert, qui reproche aux examinateurs de « rayer ce qui peut contredire leurs opinions, leurs préjugés, et jusqu'à leurs chimères » (p. 333), et qui propose, quand les éloges seront épuisés, les sujets suivants : « Si la superstition est plus injurieuse à Dieu que l'athéisme. Si ce n'est pas nuire à la religion, que de regarder et de traiter les philosophes comme des ennemis » ? (pp. 344-5.)

Edme Mongin, couronné successivement en 1697, 1699 et 1701[1], prêcha donc cette année même le panégyrique de saint Louis devant l'Académie assemblée en la chapelle du Louvre, et, l'année suivante, la Cène à la cour. Ces mérites lui valurent la protection des Condés, et il entra dans cette maison célèbre, comme autrefois La Bruyère, pour y faire la classe aux rejetons du vainqueur de Rocroi. C'étaient pour lors le duc de Bourbon, depuis chef du Conseil de Régence et ministre, et le duc de Charolais, depuis célèbre par ses barbares excentricités. Presque en même temps, il entrait à l'Académie française, poussé par ses illustres protecteurs. « La faveur et la confiance des grands Condés, disait-il naïvement, ressemblent, Messieurs, à vos éloges et à vos suffrages : elles immortalisent[2] ». Il succédait à l'abbé Galloys, et fut reçu[3] par Regnier Desmarets, qui loua « ses éloquens discours », « son heureuse et sage éloquence dans le panégyrique du saint roy[4] », ainsi que « la probité et la douceur de ses mœurs[5] ». Cependant, la *Liste* ne porte pas trace de ses prédications à Paris, et ses œuvres[6] oratoires comprennent seulement six sermons, quatre panégyriques, trois oraisons funèbres[7] :

---

[1] Sur les sujets suivants : « Qu'il faut faire du bien aux hommes dans la seule vue de Dieu ; qu'il n'y a rien de plus terrible pour l'homme que d'abandonner Dieu et de ne plus le craindre ; que la négligence dans les petites choses conduit dans des grands désordres » (*sic*). (Voir ces pièces aux *Œuvres complètes* de Mongin.)

[2] *Recueil des Harangues*, etc., III, 405.

[3] Le 1er mars 1708.

[4] *Recueil des Harangues*, etc., III, 422.

[5] *Ibid.*, 423.

[6] Paris, in-4o, 1745.

[7] *Sermon de la Cène*, prêché devant le Roi en 1702. — Pour une profession (sans date) à l'abbaye de Montmartre. — Sur l'Assomption (sans date) à Versailles, en présence de S. A. Mgr le duc de Charolais. — Sur la Passion (cathédrale de Bazas), 1726. — Oraison synodale, Bazas, 9 juin 1728. — Sur le Sacrifice de la Messe, en cours de visites pastorales, en l'église de Casteljaloux, 1730. — Panégyrique de saint Louis (Louvre), 1701. — Panégyrique de saint François d'Assise, aux Cordeliers de Paris (1715). — Panégyrique de Saint-Charles, à Saint-Sulpice (1724). — Panégyrique de saint Vincent de Paul, à Bazas (cérémonie de la canonisation) le 8 juin 1739, et à Bordeaux (le jour de sa fête) 19 juillet suivant. — Oraison funèbre de Louis XIV (au Louvre, devant l'Académie), 15 déc. 1715. — De Henri de Bourbon, prince de

bagage suffisant pour un académicien, mais un peu mince peut-être pour un prédicateur.

Bien que son « important emploi le réclamât tout entier [1] », il accepta plusieurs discours académiques. Ce fut lui, nous l'avons vu, qui répondit à M. de Nesmond (30 juin 1710) ; lui qui prononça, au nom de l'Académie, l'éloge funèbre de Louis XIV dans la chapelle du Louvre (15 décembre 1715) ; lui qui prononça l'oraison funèbre du prince de Condé [2] aux Grands Jésuites (le 25 septembre 1717) ; lui qui, élu général des Etats de Bourgogne, toujours par la faveur de son élève, gouverneur de la province, harangue en cette qualité le roi, le Régent, Madame, monsieur le Duc, etc. [3] ; lui qui, à la tête de l'Académie, complimente Dodun, contrôleur général des finances [4] ; lui enfin qui, le 23 février 1723, harangue le roi sur sa majorité, et, le surlendemain (25 février) reçoit l'abbé Houteville. Le 8 août de la même année, mourait le cardinal Dubois, et le 2 décembre le Régent. Le duc de Bourbon, fait aussitôt premier ministre, récompensa son ancien maître par l'évêché de Bazas [5], où Mongin ensevelit pour toujours son talent académique.

Condé, 25 sept. 1417. — Du roi d'Espagne (en présence du duc d'Orléans), dans l'église de Paris (Notre-Dame), le 15 déc. 1724.

[1] *Recueil des Harangues*, etc., III, 423.

[2] Cette oraison funèbre se prêchait tous les ans dans la chapelle des Jésuites. Voici en quels termes, à la fin du discours, le précepteur exalte ses élèves : « L'excellent prince qui, chargé de si bonne heure de soutenir la gloire de sa maison, est encore si occupé des besoins de l'Etat ; qui, après avoir signalé sa valeur dans les armées, fait aujourd'hui paroître tant de sagesse dans les conseils, tant de pénétration dans les affaires, tant de droiture dans ses sentimens, tant de sincérité dans ses discours ; inviolable dans sa parole, profond dans ses secrets, ferme dans ses résolutions, etc., etc..... Vous l'avez reconnu, Messieurs, ce sang magnanime, dans la suite généreuse de ce jeune prince qui, dans l'ardeur de signaler ses premières armes contre l'ennemi commun de la foi, s'est dérobé aux délices de son âge et aux tendresses de sa famille ; il cache son nom et sa grandeur pour manifester son courage ; et, après s'être signalé dans la défaite entière des infidèles, il entre plus jeune dans Bellegarde que le grand Condé dans Rocroy..... » (MONGIN, *Œuvres complètes*, pp. 289-290.)

[3] *Ibid.*, p. 318.

[4] *Harangues*, etc., IV, 240-241.

[5] Avant de quitter Paris, il y prêche (1724) l'oraison funèbre du roi d'Espagne et le panégyrique de saint Charles. Le 21 juin 1725, il n'avait pas

Une fois fixé dans son diocèse, il se consacre tout entier à ses devoirs d'évêque, aimant la paix sans doute, mais aussi la vérité, car un de ses premiers actes est la condamnation du janséniste Le Courayer [1]. Il exige de ses ordinands la signature du Formulaire et l'adhésion à la Bulle ; il interdit les religieux suspects. Les *Nouvelles Ecclésiastiques* lui reprochent amèrement d'avoir « exilé un Barnabite dans une métairie, lui faisant défendre d'entrer chez le curé du lieu, dans la sacristie, dans le sanctuaire, de se présenter à la communion, de faire le matin et le soir la prière aux métayers [2] ». Au reste, à part des occasions rares, il n'employait plus sa littérature qu'à rédiger des mandements, en petit nombre, il est vrai, mais soignés et chrétiens. A les parcourir, on a la sensation d'une vie épiscopale en province, à cette époque où la résidence dans les diocèses était considérée comme une vertu suprême ou une complète disgrâce. Il faut visiter les paroisses, y prêcher, non plus des discours académiques, mais des exhortations simples, avant la confirmation, en visitant les cimetières ou les fonts baptismaux ; Mongin écrit donc des discours, travaillés dans leur simplicité même, puisqu'ils figurent au recueil des *Œuvres complètes*, et répétés mot à mot dans chaque village. Il faut instruire les peuples ; de là ce discours sur l'*Oraison Dominicale*, fait en double, dans le style fleuri pour les villes, et dans un style « plus court et plus à la portée des gens de la campagne », néanmoins toujours littéraire et poli. Il faut, quand arrivent les lointains messages de Paris, les nouvelles officielles d'une victoire, d'une grossesse, d'une naissance à la cour, transmettre les circulaires, adressées « à M. l'évêque de Bazas », et terminées par la clausule obligatoire : « Et sur ce, je prie Dieu qu'il vous aît, Monsieur l'évêque de Bazas, en sa sainte et digne garde », et signées « Louis ». Il faut broder sur le

---

encore pris possession de son siège, puisque nous le trouvons présent à Paris au sacre de M. Du Plessis d'Argentré. (Cf. *Mémoires de Trévoux*, fév. 1743, p. 237.) Son premier sermon à Bazas est de 1726. « En m'envoyant à ce peuple fidèle, vous m'aviez donc réservé à lui faire, pour première instruction, l'histoire sanglante de votre mort » ! (*Œuvres complètes*, p. 50.)

[1] *Œuvres complètes*, pp. 565-sqq.

[2] *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1741, pp. 124-sqq.

thème royal, et prendre les mesures prescrites, inviter au *Te Deum* les autorités de la petite ville, ordonner des prières, régler des cérémonies..... Une bonne œuvre se fonde, institution de charité, hôpital ; l'évêque parle, et c'est un régal où chacun se récrie.....

Entre temps, si l'évêque a de la réputation, il est l'orateur préféré des fêtes religieuses, le harangueur des réceptions officielles. Après la canonisation de saint Vincent de Paul, c'est Mongin que l'on choisit à Bordeaux pour le premier panégyrique ; la pièce est composée, apprise; et pourquoi les Bazadois n'en auraient-ils pas le plaisir à leur tour? L'évêque académicien leur récite donc, à Bazas même, son morceau d'éloquence. Il faut complimenter les illustres personnages qui passent à Bazas. Mongin reçoit l'infante d'Espagne, ou Madame Dauphine; il tient un papier à la main, il ouvre la bouche, et chacun écoute : « Madame, les acclamations et les fêtes brillantes qui vous accompagnent et qui vous suivent, sont l'honneur de la nation et la gloire du trône où vous êtes née, etc. [1] ». Ou bien : « Enfin, nous voilà sortis de nos impatiences ; et nous la voyons de nos yeux, cette merveille des nations, cette auguste Dauphine, si digne de sa haute destinée..... Nos cœurs sont dans le ravissement, et pleins de ces désirs, enfants de l'admiration, qui voudroient porter jusqu'aux étoiles les marques de nos respects et de notre amour [2] ». Et enfin, il faut parler dans les assemblées épiscopales de province, et Mongin lime encore de petits compliments. Ces quelques riens, soigneusements recueillis et joints aux sermons [3], achèvent de remplir un beau volume, décoré au frontispice d'un superbe portrait [4] de « Messire Edme Mongin, évêque et Seigneur de Bazas, l'un des quarante de l'Aca-

---

[1] *Œuvres complètes*, p. 579.

[2] *Ibid*, p. 587.

[3] Un certain nombre de ces pièces avaient paru séparément. C'est à tort d'ailleurs que la *Biographie* Michaud lui attribue « un grand nombre » de sermons.

[4] Ce portrait a pour fond une draperie soulevée qui découvre un rayon de bibliothèque, d'où pendent, négligemment rattachées par un ruban, les trois médailles de l'Académie.

démie Française » : indice d'un talent autrefois applaudi, qui languit et s'étiole au bout de la France, très loin du soleil.....

Les vraies pièces d'éloquence de l'évêque de Bazas, ses sermons sur la Cène ou sur le sacrifice de la Messe, ses oraisons funèbres, ses panégyriques, sont proprement et même brillamment écrits ; et, ce qui vaut mieux, la politesse de ce style couvre assez souvent de belles et nobles choses. Le sermon sur la Cène, si travaillé qu'il est pour l'oreille une vraie musique, si correct qu'il est presque sans tache, contient de sévères leçons à l'adresse des grands et du roi même. « Il est nécessaire et glorieux aux grands de s'humilier », c'est « le sujet et le partage de son discours » ; « leçon importante et nécessaire dans un milieu où l'orgueil est si dominant..... [1] ». « O grands du monde ! vous qui vous regardez comme des hommes séparés du reste de la terre, vous qui faites de votre état comme un monde à part, et qui vivez, à l'ombre du trône, comme sous un ciel éloigné de cette région inférieure, qu'habitent les petits et les humbles, vous prononcez vous-mêmes votre arrêt [2] ». Et, dans une prière plus audacieuse encore, faisant parler Louis XIV par la bouche du prophète David : « Les prospérités éclatantes dont vous avez béni, Seigneur, mon règne, m'élèvent et me confondent..... Cette force ne vient point de moi : que sçai-je même si, depuis les jours de ma pénitence, je vous ai été fidèle ? Un homme toujours craint, toujours adoré, toujours heureux, se connoit-il lui-même, et peut-il répondre de son propre cœur [3] » ? Tout cela est sage et même courageux [4] ; mais l'ensemble est court d'haleine.

Le sermon le plus frappant de Mongin (si l'on peut appeller cette œuvre un sermon), c'est l'instruction sur le sacrifice de la messe, exposition doctrinale claire et complète, mais sèche et monotone. Quand il évite l'antithèse, la phrase à effet, Mongin paraît faible et gêné ; il excellera donc dans les panégyriques, où le soin, et, si l'on peut ainsi dire, le

---

[1] *Œuvres*, p. 3.
[2] *Ibid.*, p. 9.
[3] *Ibid.*, 11.
[4] Cf. Trublet, *Réflexions sur l'Eloquence*, p. 40.

coup de lime doit se laisser voir. « Quand Dieu, fatigué des murmures d'une nation ingrate, veut lui faire sentir tout le poids de sa colère et de ses vengeances, il lui donne *un roi selon ses crimes*, et Saül impie est réservé à Israël infidèle. Mais quand, touché de ses misères, Dieu veut enfin le rappeler à lui, il consulte son amour, comme il avoit consulté sa colère, et Salomon est choisi parce qu'Israël est *aimé*..... La royauté est ordinairement exposée à être, ou prophanée par l'impiété, ou avilie par la mollesse ; ce n'est souvent qu'un titre vain et inutile pour les rois, ou qu'un instrument funeste pour les peuples. Mais saint Louis sçut *en régler l'usage*, sans *en flétrir la gloire ;* il *brilla* de tous les rayons de la sainteté, sans *obscurcir* l'éclat et la majesté du trône [1] ».

L'ornement le plus visible après l'antithèse, c'est l'apostrophe : « Vous fûtes écoutée, vertueuse princesse..... [2] ». « Vous serez à jamais marquée dans nos annales, jour glorieux où cette ville royale vit....., etc. [3] ». « Sagesse mondaine, ferme ici ta bouche prophane [4] ». « Ah ! dût saint Louis en être la victime [de l'hérésie], il en sera le vengeur. Ou plutôt, grand saint, vous serez l'un et l'autre ; — vous serez, etc....., vous triompherez, etc..... Mais la croix que vous portez, etc..... [4]; vous en fûtes éblouis, barbares, lorsque croyant insulter un malheureux vous trouvâtes un roi [5] » ! Dans les panégyriques suivants, moins solennels, l'apostrophe est plus rare. Celui de saint François, adressé à des capucins, est presque nu et pauvre. Celui de saint Charles, destiné aux sulpiciens, est plus relevé : « Borromée, Machabée nouveau, hâtez-vous donc de monter au temple..... [6]. Ah ! Borromée, quel orage se forme contre vous [7] » !

Une autre sorte de prosopopée, très caractéristique, se retrouve ici fréquemment. « Déjà les armées s'avancent et sont prêtes à en venir aux mains. Déjà *je découvre* les spa-

---

[1] *Panégyrique de saint Louis*, dans les *Œuvres*, pp. 138-139.
[2] *Œuvres*, p. 142.
[3] *Œuvres*, p. 143.
[4] *Ibid.*, p. 156.
[5] *Ibid.*, p. 156.
[6] *Ibid.*, p. 182.
[7] *Ibid.*, p. 186.

cieuses plaines de Taillebourg..... [1] ». « Ici, un nouvel ordre de choses se présente : *je vois* des champs stériles et sans culture, où l'on ne sème ni l'on ne moissonne pour Jésus-Christ; *je vois* des aveugles tomber dans les précipices où d'aûtres aveugles les conduisent ; *je vois* des brebis errantes, etc....., *je vois* des paralytiques..... [2] ». Et enfin, un des écueils du panégyrique, c'est la transition. Voyons à l'œuvre notre Isocrate. « *Le premier* spectacle qui frappe dans la vie de saint Louis, c'est, etc..... Mais, *est-ce le chrétien ou le héros* que je loue [3] » ? « Je n'ose, Messieurs, pour la gloire de la nation, vous faire une odieuse peinture des abus, etc.....; je n'ose vous représenter un siècle barbare, etc..... [4] ». « *Un autre mal* dont l'effet étoit encore plus terrible et plus prompt, c'est..... [5] ». « Dans cette licence effrénée et dans le débordement de tant de crimes, *que fera* le saint roi [6] » ? « Mais cette attention à rétablir l'ordre *ne se bornera pas*, etc..... [7] ». « Mais fermons le sanctuaire, et voyons saint Louis dans ces moments où..... [8] ». « Ne craignons rien pour saint Louis, Messieurs : la *vérité* sçut le conduire, etc..... [9] ». « De cet attachement à la vérité sortoit, comme de son principe, *ce zèle*, etc..... [10] ». On voit le procédé ; on reconnaît l'école de Boileau, à qui ont tant coûté les transitions de l'Art poétique.

Les oraisons funèbres de Mongin sont faites sur le même modèle, semblablement construites et liées, avec ce quelque chose de plus solennel et de plus majestueux qu'elles ont hérité de Bossuet. Mongin a prêché, devant l'Académie, l'éloge funèbre de Louis XIV. A côté du célèbre début de Massillon, celui de Mongin semble bien lourd. « Les grandes choses *que l'on peut faire* pendant la vie ne décident pas

---

[1] *Ibid.*, p. 154.
[2] *Ibid.*, p. 198.
[3] *Œuvres*, p. 143
[4] *Ibid.*, p. 143.
[5] *Ibid.*, pp. 143-4.
[6] *Ibid.*, p. 145.
[7] *Ibid.*, p. 146.
[8] *Ibid.*, p. 147.
[9] *Ibid.*, p. 147.
[10] *Ibid.*, p. 148.

toujours de la véritable grandeur *de celui qui les opère.....* » Là-dessus, accumulation d'antithèses, à la gloire de « très-haut, très puissant, très magnanime et très religieux prince Louis, XIVe du nom, surnommé le Grand, roi de France et de Navarre[1] ». L'oraison funèbre de Condé, comparée au chef-d'œuvre de Bossuet, semble aussi bien pâle : l'orateur évite le plus qu'il peut de donner prise au rapprochement, et il se garde bien de refaire ou de copier les tableaux que le sublime pinceau de Bossuet avait rendus inimitables ; il n'a traité dans le vieux genre qu'un seul portrait, celui de Concini : « Pour le malheur de la France et la douleur du prince de Condé, avoit prévalu dans le conseil un malheureux étranger, d'odieuse mémoire, homme vil et méprisable par son avarice, insupportable par son arrogance et son ambition démesurée, avide de toutes les dignités de l'Etat, haï, détesté de tous les grands, dont il causoit la ruine et la disgrâce pour se revêtir de leurs dépoüilles, jaloux de l'autorité des princes, et souverain dépositaire de celle du roi ; en un mot un impie, un cruel Aman....., qui ose attenter sur la liberté du premier prince du sang..... Consolez-vous, grand prince.... ; encore un moment, et vos yeux verront le corps de l'ennemi superbe qui vous avait outragé, devenu la pâture des vautours auxquels il est destiné. Vous sçavez, messieurs, la tragique et sanglante histoire, et je n'ai pas besoin de vous dire que le maréchal d'Ancre, chargé de tous les crimes et de toute la fortune de l'impie Aman, en subit aussi les châtiments et la fin malheureuse[2] ». Une dernière citation achèvera de caractériser le genre de Mongin, et mettra, pour finir, ce rhéteur en parallèle avec La Fontaine, Lucrèce, Thucydide et Virgile : c'est la description de la peste. « C'étoit dans les horreurs du fléau le plus redoutable à la vie humaine. Une vapeur maligne, sortie de la phiole empestée et répandue sur presque toute l'Italie, s'étoit comme ramassée pour tomber sûr Milan. Des anges vengeurs, destinés à purifier la terre de ces crimes, avoient allumé les charbons de la colère divine : poison mortel qui tue également le malade et le médecin,

---

[1] *Ibid.*, pp. 232-4.
[2] *Œuvres*, p. 284.

poison terrible qui fait fuir les pasteurs, et laisse les mourans sans secours et sans consolation..... [1] ». Voilà de l'Académie toute pure : et Mongin fut en effet, avant tout, de l'Académie. C'est ce titre qu'il revendique avec gloire, au frontispice même de son œuvre, et celui qu'il semble préférer à tous. Son portrait, gravé par Petit, ne dément pas cette impression. La physionomie est calme, mais point douce ; l'œil est vif, la bouche fine, mais relevée aux coins par la vanité, et comme serrée de dépit ; l'ensemble du visage marque le contentement de soi-même, et en même temps l'ennui de l'exil.....

Deux amis de Mongin, Honoré de Quiqueran de Beaujeu et Charles du Plessis d'Argentré, devinrent comme lui évêques, après avoir un peu prêché ; et leurs discours (ceux du moins qui nous restent) ont ce caractère d'élégante recherche et de solennité classique, dont Fléchier et Mascaron avaient donné l'exemple. Quiqueran de Beaujeu, oratorien de Provence [2], s'était accoutumé de bonne heure à parler sur le champ, mais surtout il s'était fait de puissants amis qui le poussèrent aux honneurs. Dans sa jeunesse, il évangélise avec succès les populations de l'Aunis, du Poitou, de Nîmes, que la révocation de l'Edit de Nantes avait bouleversées. A Nîmes, sa parole pleine de force et d'onction apaise une émeute populaire. L'orateur obtient l'estime de Fléchier, qui le nomme chanoine et vicaire-général, et l'amitié plus précieuse encore de l'abbé Bignon, qui lui vaut, en 1705, l'évêché d'Oléron dont il ne prit pas possession, et, en 1706, l'évêché de Castres. Son talent est dès lors assez connu, pour lui mériter l'honneur de prêcher l'oraison funèbre de Louis XIV, au service célébré par les soins de l'assemblée du clergé ; et cette œuvre oratoire (la seule qui nous reste de lui) nous donne à peu près sa mesure. Une comparaison du roi avec

---

[1] *Ibid.*, p. 189.

[2] Honoré de Quiqueran de Beaujeu, né à Arles (1655), évêque d'Oléron (1705), puis de Castres (1706), mort à Arles dans sa famille en 1736. Cf. sur lui M. Nayral, *Biographie et chronique castraise*, Castres, 1883, 4 vol. in-8° (t. I, pp. 151-158) ; et (Bibl. d'Arles, ms. n° 179) beaucoup de pièces de lui ou le concernant.

les cèdres du Liban est restée classique ; les morceaux choisis de l'époque la citent complaisamment, ils en louent la majesté et la noblesse [1]. Cet ancien oratorien, une fois évêque, devint janséniste ; et l'on peut remarquer, comme pour l'évêque de Senez son ami, que ce jansénisme est un peu tardif : il n'en est que plus tenace, et garanti expressément par les *Nouvelles Ecclésiastiques* [2]. Quoi qu'il en soit, les indéniables succès de Quiqueran de Beaujeu, et l'estime de Louis XIV, nous préviennent en faveur de son éloquence et de sa vertu ; ils font regretter la perte de ses œuvres, qui nous auraient peut-être révélé un peu mieux les tendances de son esprit et la nature de son talent.

On peut regretter aussi la perte des sermons de l'évêque de Tulle, Charles du Plessis d'Argentré [3], docteur de Sorbonne (1700) et aumônier du roi (1709). L'abbé d'Argentré prêcha, pour faire du bien sans doute, mais en même temps pour gagner un évêché. Son emploi à la cour ne le mettant pas en vue à son gré, il intrigua pour la Constitution, et mit au service du pouvoir son orthodoxie militante. Après la retraite de l'abbé de Fleury, il faillit être nommé confesseur du roi, car une coterie puissante voulait écarter les Jésuites de ce poste envié. Il reçut même les compliments officiels de ses amis, et fut mandé à la Cour avec son habit de confesseur, le dimanche de Quasimodo 1722. Il fut évincé au dernier moment ; et, pour une fois, l'on fit venir M. Chupperelle, « pointeur de la chapelle-musique du Roi, haute-contre dans le chœur, chapelain de Sa Majesté, confesseur des Gardes-Suisses et abbé de Beaune [4] ». L'abbé d'Argentré fut nommé évêque de Tulle, quatre ans plus tard (1726) ; c'était du reste un excellent théologien, et un travailleur acharné : il étudiait sept heures par

---

[1] *L'Art oratoire réduit en exemples*, III, 17 ; cf. MIGNE, XXXVIII, 1300.

[2] Cf. également DORSANNE, éd. de 1753, I, 502.

[3] Cf. avant tout, une *Notice détaillée sur la vie et les œuvres de M. du Plessis d'Argentré*, dans les *Mémoires de Trévoux*, 1743, février, pp. 223-235. (Elle est de l'abbé DU MABARET, curé de Saint-Michel de la ville de Saint-Léonard. Voyez *Bibliothèque Sulpicienne*, par l'abbé BERNARD. (Paris, 1900), t. III, p. 184.

[4] DORSANNE, éd. de 1753, IV, 356-sqq. Cf. *Etat de la France de 1727* (Paris, Cavalier, in-12), t. I, p. 181.

jour, et la collection de ses ouvrages théologiques forme trente volumes ; c'était un prédicateur élégant et poli (il a prêché la Cène devant le roi en 1714) ; enfin un homme grave, zélé malgré tout, et honorant sa noblesse par une vie absolument ecclésiastique et épiscopale.

IV

A l'exemple donné par les orateurs d'apparat et par les prédicateurs d'occasion que nous venons d'étudier, il faut joindre l'exemple plus décisif des prédicateurs de carrière,— je veux dire, des séculiers qui ont prêché longtemps, et dont les œuvres méritent un examen plus approfondi et une estime plus justifiée que de vaines harangues, des compliments limés et de froides oraisons funèbres. Les meilleurs de ces traditionnels, dont le talent compte et dont l'influence est réelle, ce sont César Rousseau de La Parisière, évêque de Nîmes, et l'abbé Anselme, cet aimable gascon que Madame de Sévigné entendait avec plaisir.

Rousseau de la Parisière[1], successeur de Fléchier, non plus à l'Académie mais au siège épiscopal de Nîmes, est encore un de ceux qui attendent une réhabilitation et qui l'attendront longtemps, pour avoir laissé périr ou détruit volontairement leurs œuvres. De cet orateur distingué, il reste à peine quelques pièces, sauvées par hasard et imprimées en 1740, quatre ans après sa mort. Elles montrent que si l'auteur n'était pas académicien (contrairement à l'assertion de quelques dictionnaires) il eût mérité de l'être. Les circonstances l'ont tenu éloigné de Paris[2], où il n'a pu se produire que rarement ; il a passé la plus grande partie de son existence

---

[1] JEAN-CÉSAR ROUSSEAU DE LA PARISIÈRE, né à Poitiers le 3 mai 1667, évêque de Nîmes (1710), mort à Nîmes, le 15 nov. 1736. — *Panégyriques, sermons, harangues et autres pièces d'éloquence*, Paris, 1740, 2 vol. in-12.

[2] En 1705, il est député de son diocèse à l'Assemblée du Clergé ; il est dès lors « prieur de Sainte-Catherine de Bressuire, diocèse de La Rochelle » (*Mémoires du Clergé*, VII, 727.)

dans son pays natal, cultivant les belles-lettres et leur livrant l'accès de ses sermons, d'ailleurs apostoliques et solides. Il ne parut à la cour qu'une fois (Pentecôte 1706); la *Liste* ne le mentionne que pour un sermon d'Avent (3e dimanche) aux Carmélites du Bouloy [1]. Madame de Maintenon et le P. Le Tellier [2] le proposèrent au roi pour l'évêché de Nîmes (1710). Les *Nouvelles Ecclésiastiques*, par leurs attaques, nous garantissent l'orthodoxie de ses doctrines. Il n'est peut-être pas de prélat, après Languet et Poncet de La Rivière, après Rohan et Bissy, qu'elles aient plus violemment attaqué ; et il est de lui, ce mot qui exaspère les Nouvellistes : « On ne se débarrassera des jansénistes qu'en les pendant [3] ». De tels sentiments n'étaient pas pour déplaire à Louis XIV, et l'évêque de Nîmes justifia par la suite cette confiance, avec une ardeur qui lui causa beaucoup d'ennuis. Son biographe Ménard a prétendu « que sa sagesse, sa douceur et sa modération dans le gouvernement de son diocèse lui en ont gagné tous les cœurs [4] ». Mais dans un sermon sur la peste fameuse qui ravageait alors la Provence, et emporta le célèbre Belzunce, l'évêque de Nîmes se plaint de l'ingratitude publique. « Pour moi, mes très-chers frères, plein d'une tendresse pour vous, qui jusqu'ici ne m'a fait chercher que vous et non vos biens....., sans examiner si votre reconnaissance *m'a payé d'une tendresse réciproque*, je donnerai volontiers pour vos âmes tout ce que j'ai, et je me donnerai moi-même..... Heureux si je pouvois expier, par ce sacrifice, toutes les fautes d'un ministère défectueux, sans doute, dans mes exemples et dans mes travaux, mais irréprochable dans ma volonté. J'ose en prendre à témoin le Père des lumières, le scrutateur des cœurs, le souverain Juge : et je ne crains point d'être confondu » (Migne XXXIV, col. 1165).

---

[1] Il était en relation avec ces religieuses. « Le 30 avril 1709, l'abbé de La Parisière fit l'enterrement de sœur Marie des Anges..... » (*Chroniques mss. des Carmélites de la rue de Grenelle.*)

[2] Saint-Simon l'appelle « le pigeon privé du P. Le Tellier ». (Ed. Chéruel, IX, 335.)

[3] *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1730, décembre, pp. 12 et * 264.

[4] *Histoire des Evêques de Nimes.* Le fragment qui a rapport à La Parisière se trouve cité dans l'*Avertissement* qui est en tête du tome I, aux pp. xxiv-xxvij.

Ce passage prouve bien que les débuts de son ministère furent amers. Les jansénistes le firent souffrir, plus encore que les protestants, « dont il avoit gagné l'estime[1] ». On travestit ses meilleures actions, on dénature ses plus innocentes paroles. Il a, dit-on, des dettes, et, pour éluder ses créanciers, il donne un jour un grand repas, puis se sauve par un grenier au moyen d'une échelle, et va se cacher à Paris[2]. Chef du bureau de doctrine à l'assemblée du clergé (1730), il a le malheur d'avancer que le royaume est « fondé sur la catholicité ». Aussitôt, plaintes au cardinal ministre, auprès duquel il doit justifier cette parole, et dénonciation au Parlement ; il court sur son compte un « brevet d'orateur au régiment de la Calotte, pour M. de Laparisière, évêque de Nismes, qui, à l'assemblée du clergé, a fait la harangue au Roi[3] » ; il court même une chanson, qu'on peut lire au recueil de Maurepas « où sont enfermées tant de vilenies de tout genre[4] », et qu'on nous dispensera de citer. Il avait simple-

---

[1] *Ibid.*

[2] *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1730, décembre, pp. 12 et 264. Saint-Simon, évidemment renseigné à cette source ou dans cet esprit, prétend qu'il mourut « abhorré et banqueroutier ». (Ed. Chéruel, IX, 335 ; VII, 281.)

[3] En voici les premiers vers :

« Nous, général de la calotte,
..... Condamnons de notre plein gré
Tout discours sage et mesuré
Où la matière est trop marquée. ...
Mais, pour l'honneur de la parole,
Voulons redoubler l'hyperbole,
Amphibologie et portraits ;
Voulons que l'on joigne à l'enflure,
Une métaphysique obscure,
Et qu'on mette en style ampoulé,
Les écarts d'un cerveau brûlé ;
Voulons des mots à l'aventure,
Des périodes sans mesure.....
Partant, pour fixer des modèles,
Que, parmi ses sujets fidèles,
Chacun observe exactement,....
Pour harangueur du régiment,
Nous nommons l'évêque de Nismes ».....

(Bibl. de Toulouse, ms. 861, fol. 91-4.)

[4] SAINTE-BEUVE, *Lundis*, I, 435. — La chanson se trouve dans le *Recueil* dit de MAUREPAS, au tome V, pp. 224-5, avec une note explicative.

ment commis « la faute » d'accepter et de publier la Bulle [1] ; les *Nouvelles* ne le lui ont jamais pardonné. Sa dernière maladie et sa retraite à la campagne [2] ne désarment pas les brouillons des *Nouvelles*, qui l'accusent alors d'inertie et d'insuffisance [3].

Les rares sermons qui nous restent de lui révèlent un talent distingué, et rapprochent La Parisière des meilleurs prédicateurs de son temps. C'était un simple et un modeste, « aussi peu empressé pour se faire estimer, qu'il méritoit plus de l'être [4] » ; et, « comme il n'a jamais cherché à paroître, on a encore moins cherché à le faire valoir ; mais les suffrages que la complaisance ne lui a point accordés, le mérite a su les arracher [5] ». Aussi n'est-ce point un bel esprit, « si l'on appelle esprit ce qui n'est que jolie phrase, délicatesse d'expression, ornement frivole qui ne mène à rien..... Au contraire si on appelle esprit, comme on le devroit, un génie heureux qui se développe par degrés, qui est juste lorsqu'il prouve, profond lorsqu'il raisonne, noble et fécond dans ses pensées, fort dans le détail, énergique dans l'expression », on aura défini le talent de La Parisière, et son « genre d'écrire simple et sublime [6] ». L'orateur soutient parfois la comparaison avec les meilleurs sermonaires ; et il rappelle particulièrement l'excellente manière de Terrasson. C'est la même vivacité mesurée, qui procède par répétitions ou exclamations éloquentes (cf. Migne, 1041, 1046, 1068, 1089), et qui, comme sur des ailes rapides, entraîne avec véhémence la pensée. C'est la même précision et la même abondance du détail, qui atteint toutes les classes, qui n'excepte aucun

---

[1] Cf. Dorsanne (Ed. de 1753), I, 414-sq, et 419, etc. *Mandements* sur le même sujet, 5 avril 1720, 20 janvier 1725. (*Archives de l'évêché de Nimes, régistres mss. du Secrétariat.*)

[2] A Cardet, où il est « occupé à lire Horace et à recevoir ses amis ». Cf. Auguste Germain, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Montpellier. *Histoire de l'Eglise de Nimes*, Nîmes, et Paris, 1842, 2 vol. in-8°, II, p. 444.

[3] Il mourut le 15 nov. 1736, à neuf heures du matin. Son cœur fut porté à l'Hôtel-Dieu. (Cf. Aug. Germain, *op. cit.*, II, 448-9.)

[4] *Avertissement* en tête des *Œuvres* originales (I, p. iij).

[5] *Ibid.*, p. viij.

[6] *Ibid.*, p. xvij.

désordre ni aucune personne, qui n'épargne ni les riches, ni les puissants, ni les femmes, ni le roi même, et qui, par des interrogations multipliées, passe en revue toutes les catégories de fautes et de pècheurs.

C'est enfin la même netteté et la même propriété de style, parfois la même pompe et la même onction. Par intervalles cependant, la période s'embarrasse dans ses propres plis, et la pensée alors se dérobe ou se cache ; et les admirateurs de La Parisière ne pouvaient se dissimuler ce défaut. « Il n'est pas surprenant que..... tout ce qui est sublime paroisse obscur. Il faut convenir que s'il y a des prédicateurs qu'on n'entend pas assez, il y en a un plus grand nombre qu'on n'entend que trop [1] ». Il est vrai, mais l'obscurité de La Parisière n'en est pas plus excusable. « Son style étoit trop serré, parce qu'il étoit trop réfléchi. Comme *tout ce qui n'étoit qu'ornement* étoit toujours exclu, à force de prodiguer les pensées et de ménager les paroles, il devenoit quelquefois obscur pour le commun des auditeurs [2] ». Malgré tout, c'est ici la grande manière: une théologie très substantielle, une division nette, une distribution parfaitement logique, un talent de ramener des faits particuliers à des principes essentiels et généraux, par dessus tout, un zèle apostolique très honorable. Au moment ou paraissent ses discours posthumes, « le goût du fleuri et de la pointe » commence à prévaloir. En évitant ce défaut, il ne faut pas donner dans l'écueil contraire. « C'est aujourd'hui le défaut de bien des gens. On se déchaîne contre l'esprit qui paroît trop recherché dans les sermons ; ce déchaînement est la ressource de ceux qui n'en ont point [3] ». Mais, au temps de La Parisière, la prédication ne retranche rien de ses prétentions littéraires, et n'a pas encore failli à ses devoirs religieux. L'évêque de Nîmes est un apôtre, en même temps qu'un littérateur de « bon goût ». La dignité du grand siècle empreint encore les esprits ; et les générations qu'il a formées offrent peu de prise au souffle émancipateur de l'esprit nouveau.

---

[1] *Ibid.*, p. XIX-XX.
[2] *Avertissement*, p. XX.
[3] *Ibid.*, p. xviij.

Toutefois, de ces séculiers obstinément classiques, voici le type le plus complet : c'est l'abbé Anselme[1], méridional, et, comme tous ses compatriotes, plein de vivacité, mais aussi, comme tous les bons séculiers de son temps, plein de zèle pieux, et, comme tous les bons orateurs de cette époque, écrivain aimable et poli. L'abbé Anselme a survécu à son siècle ; on l'a vu dans les chaires de Paris jusqu'en 1724[2], il personnifie en quelque sorte la tradition séculière léguée au siècle nouveau. Il était né dans un village perdu de Gascogne, d'un père chirurgien. Son oncle, curé dans le voisinage, l'instruisit des premiers éléments et l'envoya au collège de Gimont, puis à Toulouse. Son goût pour la prédication date de cette époque. A douze ans, il était capable de retenir et de répéter, avec beaucoup d'aisance et de grâce, les sermons qu'il venait d'entendre. Adolescent, il écrit des vers agréables et remporte deux fois le prix de l'Ode aux Jeux-Floraux. A peine ordonné prêtre, il suit son penchant et se livre à la prédication : il débute à Gimont, et parle si bien, que dans la petite ville on ne l'appelle plus que « le petit prophète ».

C'est à Toulouse que le marquis de Montespan l'entendit pour la première fois : cette circonstance inattendue fut le principe de sa fortune. Le marquis lui confia l'éducation d'un fils âgé de dix ans, avec lequel le jeune « gascon » vint à Paris. Cet enfant, devenu plus tard le fameux duc d'Antin

---

[1] Antoine Anselme, né à l'Isle-en-Jourdain (Gascogne), le 13 janv. 1651 ; mort à Saint-Sever-Cap (Gascogne), en 1737.

[2] Stations de l'abbé Anselme depuis 1700 : 1700, pour le jour de la Conception, à la Conception. — 1701, Carême (troisième dimanche) aux Nouveaux-Convertis. — 1702, Carême à Saint-Roch. — 1703, Carême à Saint-Sulpice. — 1704, Carême à Saint-Paul. — 1706, Carême à Notre-Dame. — 1709, Carême à Versailles. — 1710, Sermon pour le jour de saint Joseph, à Saint-Joseph-de-l'Estang. — 1715, Carême à Saint-Honoré. — 1716, Carême aux Nouvelles-Converties. — 1717, Id., *ibid.*, alternativement avec le P. Jard. — 1718, Avent, *ibid.* — 1719, Carême *ibid.*, alternativement avec le P. de la Boissière. — 1721, troisième dimanche et Passion aux Carmélites de N.-D.-des-Champs. — 1722, Avent à Saint-Roch. — 1723, Carême à Sainte-Anne, alternativement avec le P. Terrasson et l'abbé Dorsanne. — 1724, deux sermons au même endroit.

« ou le parfait courtisan » (ainsi s'exprime Sainte-Beuve)[1], a rendu témoignage à son ancien maître : « Ce n'est point sa faute, écrit-il, si je n'ai pas l'esprit et le cœur faits comme je devrais les avoir ; il n'y a rien oublié de sa part, et ses paroles et ses actions étoient toujours de concert[2] ». Ses sermons de Paris le mirent en évidence : lui-même d'ailleurs ne négligeait pas son avenir, et il faut bien se résigner à ne pas juger trop défavorablement ces ambitions naïves, dont il y eut alors tant d'exemples. « Je n'ai jamais vu, disait de notre orateur le président Hénault, *de courtisan plus bas*. J'en étois si indigné que je ne pus m'empêcher de le dire un soir à M. de La Feuillade, qui me répondit : « Calmez-vous, il n'en « sera pas plus évêque pour cela[3] ».

Il obtient d'abord (on pouvait s'y attendre) le panégyrique de saint Louis devant l'Académie française (25 août 1681) : on remarqua beaucoup son compliment au roi, « déguisé sous une apostrophe[4] ». Deux ans plus tard, il obtient encore de prêcher à la cour la Cène et la Pentecôte (1683). Dès lors, il paraît dans toutes les chaires de la capitale, et on le recherche à ce point, qu'il faut le retenir quatre ans à l'avance. Mme de Sévigné, qui entendit sa Passion à Saint-Paul le 8 avril 1691, en écrit à sa fille : « J'ai été ce matin à une très-belle Passion à Saint-Paul ; c'étoit l'abbé Anselme, j'étois toute prévenue contre lui, je le trouvois gascon, et c'étoit assez pour m'ôter la foi en ses paroles ; il m'a forcée de revenir de cet injuste jugement, et je le trouve un des bons prédicateurs que j'aie jamais entendus ; de l'esprit, de la dévotion, de la grâce, de l'éloquence : en un mot, je n'en préfère guère à lui[5] ». Son succès à la cour fut très vif (Avent 1698) ;

---

[1] *Causeries du Lundi*, V, 383.

[2] Id., *ibid.*

[3] *Mémoires du président Hénault*, Paris, 1885, p. 20. — L'abbé Legendre le juge de même. (Cf. Saint-Simon, éd. de Boislisle, X, 324, note.)

[4] *Art oratoire*, III, 91.

[5] *Lettres de Madame de Sévigné* (Hachette, collection des grands écrivains), VIII, 514, 560, IX, 10. Anselme était confesseur ordinaire de Madame de Grignan *ibid.*, X, 312), et du maréchal de Lorges (Saint-Simon, *loc. cit.*).

mais l'orateur n'y gagna pas l'évêché, il eut seulement l'abbaye de Saint-Sever-Cap[1], en Gascogne.

A partir de ce moment il s'attache plus que jamais à sa carrière de prédicateur, et. à mesure qu'il vieillit, semble plus infatigable. Vers la fin, sans abandonner le ministère actif, il met en ordre pour l'impression ses discours, qui paraissent, en effet, sous sa surveillance[2]. Le public connaissait déjà quelques oraisons funèbres imprimées à part : celle, par exemple, de Talbot, duc de Tyrconel (1692), celle de Madame de Rohan, abbesse de Malnoue, œuvre où le P. Bouhours relevait des expressions « très justes[3] »; celle enfin de M. de Fieubet, prêchée à Grosbois le 12 septembre 1695[4]. Au reste, les contemporains (et ceci donne la note vraie de son style) le proclament supérieur dans l'oraison funèbre et dans le panégyrique[5]; ils le placent au rang des modèles, avec « M. Bossuet, M. Fléchier, M. de Mascaron, le P. Bourdalouë et le P. de La Ruë[6] ». Le travail préparatoire de cette impression n'absorbait pas entièrement l'abbé Anselme, qui trouvait encore des loisirs pour cultiver les beaux-arts. Il aimait la peinture, comme Massillon et Surian ses rivaux. Aussi lorsque, déjà vieux, il se décide à prêcher moins souvent, il entre comme amateur honoraire à l'Académie de peinture. Le duc d'Antin, surintendant des bâtiments, lui donne presque en même temps la sinécure d' « historiographe des bâtiments », et l'Académie des Inscriptions le reçoit en qualité d'associé, puis de pensionnaire. Il toucha sa pension pour la première fois en 1724, ce qui lui permit de quitter définitivement la chaire cette année. Il se retira alors dans son abbaye de Saint-Sever, où il termina paisiblement sa vie, faisant le bien, cultivant des fleurs, et jusqu'en 1729 envoyant des mé-

---

[1] Elle rapportait 10,000 livres. La même année (avril 1699), et deux ans plus tard (février 1701) il brigua sans succès l'Académie française. (Cf. SAINT-SIMON, éd. de Boislisle, t. X, p 324, note.)

[2] *Panégyriques des Saints et Oraisons funèbres*, Paris, 1718, 3 vol. in-8°.

[3] *Nouvelles remarques sur la langue françoise*, Paris, 1693, p. 320.

[4] Paris, Josse, in-4° de 66 pp., avec deux belles gravures d'Audran. Cf. SÉVIGNÉ, X, 312 et 325.

[5] *Dictionnaire des Pères*, etc., I, 76.

[6] GOUJET, *Bibl. Franç.*, II, 309.

moires à son Académie. Les années suivantes sont occupées par une édition nouvelle et complète de ses œuvres oratoires : il fit, à cet effet, le voyage de Paris pour la dernière fois (1736)[1] ; il eut le chagrin de survivre quelques années à son ancien élève, et s'éteignit à Saint-Sever en 1737, âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Ce n'est point là, comme on peut le voir, une carrière banale, ni une existence oisive. Ce méridional inconnu, que le hasard met en contact avec un grand seigneur, devenant le prédicateur parisien qu'on ne se lasse d'entendre; cet honnête et pieux abbé cultivant les beaux-arts, puis, s'en allant vieillir dans son abbaye, et mourir sous le ciel de Gascogne qui l'a vu naître; achevant dans la paix son heureuse vieillesse, répandant le bonheur autour de lui, révisant ses sermons et cultivant son jardin : on se fait une toute autre idée d'un prédicateur « Régence ». Mais alors, parmi ceux dont le public sérieux aimait les sermons, il n'y en avait point de frivoles. La parole de Dieu conservait sa dignité, et ceux qui l'annonçaient, la gravité morale qui convient à ce ministère.

Les œuvres d'Anselme ne démentent point sa vie : on ne saurait taxer de légèreté un orateur si compact et si théologique. Nous en sommes toujours à la vieille manière ; l'Ecriture, les Pères surtout sont mis à contribution, avec une abondance qui marque l'époque. La trame des sermons en est toute tissée, et les références, scrupuleusement citées, presque toujours de première main, témoignent de la plus vaste érudition patrologique (Cf. par exemple, Migne XXXI, 837-8). La mine la plus inépuisable, c'est comme toujours saint Augustin, génie profond et fort à la mode. L'aimable prédicateur ne dédaigne pas les citations profanes (cf. 824); on le voit s'autoriser de Pline (65), de Lucien (824), des tragiques latins et grecs (57), mais naturellement, et sans les énonciations précieuses dont le P. Hubert avait encore conservé l'usage. Et de plus, quelle théologie, et surtout quelle morale ! Car chez lui aussi tout se tourne à la pratique, et

---

[1] *Sermons de M. l'abbé Anselme*, etc., Paris, 1731, 4 vol. in-8º ou 6 vol. in-12.

en cela il est bien de son temps. Néanmoins, s'il préfère les sujets de morale, il les appuie toujours fermement sur les principes chrétiens. « Un Dieu s'est fait homme, et une vierge l'a enfanté ; ces deux prodiges font le sujet de la solennité de ce jour [l'Annonciation] ; mais, comme les mystères de la religion chrétienne sont tout ensemble l'objet de notre foi et la règle de nos mœurs....., il faut que cette règle salutaire soit exposée dans ce discours » (668). Et il fait comme il dit. Sur la conversion des pécheurs, il prouve en deux points que Dieu nous cherche et nous attend. Chacune de ces vérités est mise d'abord dans tout son jour dogmatique ; et notamment la première, qui enferme toute la question brûlante de la grâce, est étayée sur des textes de saint Paul et de saint Augustin, sans que l'orateur néanmoins tombe dans la controverse[1]. Après cette exposition de principe, viennent les détails de morale, la revue des conditions et des actions humaines, les cas particuliers où Dieu recherche le pécheur, et où le pécheur s'éloigne de Dieu (537 sqq) ; cette méthode est caractéristique. Certains procédés de composition ne le sont pas moins ; les exordes prennent des proportions, qui marquent le temps et la manière de Bourdaloue ; les divisions sont compliquées, sans que le morcellement logique nuise à la plénitude. Elles embrassent l'universalité du sujet, et même parfois le débordent ; presque toujours des chiffres classent les subdivisions : on trouve un discours distribué en trois points, dont chacun symétriquement subordonne cinq paragraphes numérotés, et forme presque un sermon à part, ayant son exorde et sa conclusion. Et cependant, presque pas de subtilité, jamais de vide scolastique : le développement est naturel, il découle sans effort de la complexité du sujet.

[1] Etait-il janséniste ? En général les séculiers, quelles que soient leurs opinions, montrent plus de prudence en chaire que les religieux ; et la plupart d'ailleurs, escomptant les faveurs du pouvoir civil et ecclésiastique, se piquent d'être orthodoxes, pour plaire aux deux puissances en même temps. Quoi qu'il en soit, le duc d'Antin était loué par les jansénistes. (DORSANNE, Ed. de 1753, III, 150), et le curé d'Evry-sur-Seine (paroisse dans laquelle se trouve le château de Petit-Bourg), janséniste militant, avait ses entrées chez le duc.

Enfin, le détail de morale est suffisant, mais moins fréquent qu'ailleurs, et moins varié. Le détail, fort goûté des auditeurs, est fertile en remarques piquantes dont il ne faut point abuser : ainsi du moins le croit l'abbé Anselme. Et, sauf les applications ordinaires, à peine peut-on relever chez lui quelques traits hardis contre les femmes, notamment contre le fard et le décolletage, qui ont toujours exercé la verve satirique de nos prédicateurs, et inspiré d'ingénieuses périphrases, en même temps que de dures leçons : « Assez vaines pour se comparer aux anges, et s'attribuer le droit de captiver les hommes, c'est là qu'elles font briller avec le plus de soin l'éclat d'une beauté (le dirai-je) empruntée.....; elles font gloire partout, et souvent jusque dans votre église même, d'une nudité honteuse qui scandalise les gens de bien, et qui, malgré les préventions de la mode et de la coutume, porte toujours avec elle un caractère de prostitution » (589-90). A peine découvre-t-on quelques reproches précis adressés aux abbés sans vocation (92), simoniaques (451) infidèles à leur costume et à leur résidence (448), habitués des théâtres, où on les « voit tous les jours en grand nombre....., mêlés confusément avec les personnes du siècle de l'un et de l'autre sexe » (60). Cette question du théâtre est exceptionnellement traitée avec ampleur, dans un discours entier, qui date de l'époque (1694) où parurent les *Discours sur la Comédie* attribués au P. Caffaro, et le mandement de M. de Harlay, ainsi que le traité de Bossuet contre ces discours; « à quoi se joignit le zèle des prédicateurs » (40).

La littérature de l'abbé Anselme est fort estimable. Il ne se peut rien de plus achevé que son style, où les expressions à reprendre sont presque introuvables, où les termes sont justes, les tours polis, les idées sages. La pensée s'étend peu à peu, avec une lenteur abondante; il manque ici la marche ferme de Bourdaloue; mais il y a quelque chose de plus onctueux, et, si l'on osait dire, de plus personnel. Le prédicateur ne doit pas se prêcher lui-même; pourtant, s'il se livre un peu à son auditoire, la leçon est moins abstraite, et le précepte plus vivant. Au dix-septième siècle, l'art s'efforce d'être impersonnel; les écrivains omettent toute circonstance particulière, et ne tendent qu'au général. Toutefois, chez les prédicateurs, chez Bourdaloue même et chez Anselme plus encore,

le « moi » tient sa place, avec sans doute la discrétion modeste qu'exigent les convenances, mais avec ce naturel abandon, qui inspire la confiance et vivifie le discours.

Ainsi, par Anselme lui-même, nous apprenons qu'un discours de longue haleine passait ses forces (60), que sa voix n'était pas suffisante pour être entendue à Notre-Dame par tout l'auditoire (1706), qu'il a longtemps habité la paroisse Saint-Paul : « Une paroisse qui m'a longtemps porté dans son sein, et que je porterai toujours dans mon cœur ». En outre, il nous a laissé lui-même la date et le lieu de ses principaux discours, et jusqu'à des notes explicatives, sans lesquelles nous aurions peine à comprendre mille allusions aux campagnes et aux victoires de nos armées, aux personnages qu'il a l'honneur de haranguer : M. de Noailles, avant et après son cardinalat (269, 270) ; Bossuet, devant qui il prêche à Meaux le panégyrique de saint Etienne (1097), le Dauphin, « fils d'un roi qui a fait retentir l'univers du bruit de ses actions héroïques, et père d'un autre roi qui commande à l'ancien et au nouveau monde » (1191; à Meudon, le 11 novembre 1708). Il nous a conservé les touchants adieux qu'il adressait à ses auditeurs, à la fin d'une station fructueuse. « Je ne dois ni ne puis me flatter, comme le célèbre prédicateur de Constantinople, d'avoir eu l'approbation de mes auditeurs : *Valete, sermonis mei amatores*. Mais je puis et je dois les louer, de leur assiduité à entendre la sainte parole, de leur zèle à se la communiquer, et du fruit que plusieurs en ont reçu. Et si les faibles restes de mes sueurs et de mes veilles avaient quelque valeur devant Dieu, je les lui offrirais, de toute l'étendue de mon cœur, pour un auditoire si appliqué, si fervent, si patient, si charitable » (869). Cette personnalité qui se manifeste, comme on voit, sous bien des formes, nous ne l'avions pas rencontrée à ce degré chez les précédents orateurs. Les religieux la pouvaient regarder comme contraire à l'humilité de leur état, et c'est chez les Oratoriens seulement que nous l'avons quelquefois entrevue ; elle est la marque distinctive de ce prêcheur exact et poli que fut l'abbé Anselme.

Il n'est que juste d'ajouter, en finissant, que les discours les plus littéraires d'Anselme sont les panégyriques, où toutes les qualités louées précédemment brillent d'un particulier

éclat. Le style est plus soigné, sans que l'édification y perde rien.

D'ailleurs, il est bon de le rappeler en passant, de temps immémorial, on concède aux panégyriques le style orné. Or, ce style, qu'on tolère et que même l'on conseille dans tel genre, pourquoi voudrait-on l'interdire dans tel autre? Pourquoi les fleurs artificielles, dont s'agrémente le panégyrique, ne conviendraient-elles pas au sermon, si la mode un jour le décidait? Il reste acquis, en tout cas, que nos séculiers sérieux savent dès lors, à l'occasion, fleurir leurs pièces et soigner leurs phrases, mais qu'ils veulent bien modérer encore l'éclat de leur rhétorique et faire œuvre de prédicateurs. Cette bonne volonté demeure quelque temps efficace; du moins, elle se manifeste assez nettement, pour servir d'exemple à la génération qui vient. A lire néanmoins les Nesmond, les Mongin, les La Parisière et les Anselme, on peut prévoir dans quel sens déjà la prédication s'oriente[1].

V

Ces traces d'évolution apparaissent moins dans les prédicateurs médiocres ou obscurs de la même époque; à ces hommes de bien qui ne sont pas artistes, le genre Bourdaloue devait particulièrement convenir.

Nommons-en quelques-uns : La Volpilière, « dont les œuvres ont ce beau tempérament qui est le propre caractère d'un homme apostolique, et se tiennent dans la médio-

[1] Il ne saurait être question ici de l'abbé Boileau, abbé de Beaulieu, de l'Académie française, dont les œuvres posthumes, éditées par les soins de Richard l'avocat, commencèrent à paraître en 1711 et 1712 (*Homélies et Sermons*. Paris, Guérin, 2 vol. in-12 et *Panégyriques des Saints*, 1 vol. in-8°, *ibid.*, 1718). On peut consulter sur son compte le *Mercure de France*, mars 1693, p. 337; sept 1693, p. 248; avril 1694, p. 256; octobre 1698, pp. 191-215, surtout, mai 1704, pp. 261-268 (article nécrologique). Bourdaloue disait de lui qu'« il avait deux fois trop d'esprit pour bien prêcher ». (BOILEAU, *Œuvres complètes*, Ed. de SAINT-SURIN, IV, pp. 266-267, note.)

crité littéraire entre la négligence et la politesse outrée[1] » ; Lambert, abbé de Palaiseau (1654-1722), dont les ouvrages sont encore aujourd'hui utilisés ; André Bocquillot (1649-1728), d'abord laïc et secrétaire d'ambassade à Constantinople, puis étudiant en droit, confrère de l'Oratoire à Notre-Dame-des-Vertus, élève de Duguet et prêtre, appelant et réappelant, pensionnaire de Port-Royal, puis curé de Chatelux, et enfin chanoine d'Avallon, auteur aussi d'instructions et d'homélies d'un style volontairement éteint et prolixe[2] ; Hermant (1650-1725), auteur d'ouvrages historiques et d'homélies pareillement médiocres.

Et il ne faut pas oublier Richard l'avocat (1638-1719), qui a prêché toute sa vie sans être jamais monté dans aucune chaire, puisqu'il n'était pas même clerc. Ce Lorrain, élève du collège de Pont-à-Mousson, puis étudiant en droit et en théologie, marié et père de famille, se prit d'un goût étrange pour la chaire, composa et imprima des sermons de valeur, et eut « du moins le plaisir de s'entendre prêcher[3] ». Il se fit l'éditeur de Claude Joly, de Boileau, de Fromentières, et les retoucha selon l'usage d'alors : quant à ses propre discours[4], ils sont solides et froids. Singulière occupation pour un homme du monde, que d'écrire des homélies, des panégyriques et des discours moraux. Mais il faut juger Richard l'avocat d'après l'esprit de son temps. A des laïques austères comme lui, on pouvait permettre, sous bénéfice d'inventaire, cette sorte d'usurpation : il ne faut que le lire un moment, pour constater avec quel respect il traite la divine parole. Au reste, nul de ses lecteurs ne pouvait s'y méprendre, et ne songeait à se scandaliser.

---

[1] ALBERT, *Dict. portatif.*

[2] C'est à tort qu'on lui donne quelquefois le prénom de Lazare : il portait dans le monde le nom de Saint-Lazare. Voyez sa vie dans les *Appelans Célèbres*, pp. 21-28.

[3] CHAUDON, *Nouv. Dict. Hist.*

[4] *Discours moraux en forme de Sermons*, 5 vol. in-12. — *Discours moraux en forme de prônes, sur les Evangiles de tous les dimanches de l'année*, 5 vol. in-12 (1685). — *Eloges historiques des Saints* (dédiés au cardinal de Noailles) ; surtout, *Dictionnaire moral ou science universelle de la chaire, répertoire alphabétique de sujets empruntés aux Prédicateurs françois et étrangers.*

Mais que dira-t-on d'un sermon fait par une demoiselle, et prêché dans une église devant un auditoire d'élite? « Le 28 du mois de novembre, pour les saints Innocens, une Demoiselle qui porte le grand nom de Laval de Montmorency, âgée de six ans et trois mois, pensionnaire dans l'abbaye royale de Sainte-Croix à Poitiers, avoit prononcé dans une des églises de l'enceinte un discours qui charma tous les auditeurs. Elle étoit revêtue des habits et des marques de distinction de l'illustre Abbesse du lieu. Outre le Grand Chœür rempli par toutes les dames religieuses, l'auditoire étoit composé de tout ce qu'il y avoit de personnes considérables dans le clergé séculier et régulier, dans la noblesse et dans le Présidial. Le discours dura une demi-heure. Cette jeune Demoiselle a eu un applaudissement universel. Le jour suivant, Madame l'Abbesse l'envoya dans un carrosse remercier les auditeurs les plus distingués[1] ». La parole de Dieu était sans doute encore bien respectable par elle-même, puisque ces excentricités pieuses ne choquaient personne. Les abbés de cour, en prêchant plus tard une morale que démentait leur pratique, firent courir à la parole de Dieu plus de risques et de dangers. Cependant, les prédicateurs séculiers demeurent encore édifiants et solides, même ceux qui, un peu plus jeunes, sans avoir entièrement rompu avec le passé, s'orientent visiblement vers l'avenir.

---

[1] *Mercure*, janvier 1719, p. 147.

CHAPITRE II

Les Prédicateurs de carrière.

I

Très respectables encore, très soucieux du bien, mais adonnés plus ou moins au goût des belles phrases, tels nous apparaissent les abbés sérieux dont les œuvres subsistent, et qui, récompensés par l'épiscopat et par l'Académie, ou frustrés de cette espérance, doivent néanmoins à leurs sermons la meilleure partie de leur célébrité. Les uns, — les plus estimables peut-être, — maintenus par la destinée dans une carrière modeste qui requiert de la science, du zèle et de la vertu, ont plus efficacement protégé la prédication contre les usurpateurs, pour qui elle était un moyen comme un autre de parvenir; mais, moins défendus eux-mêmes contre la rhétorique régnante, qui les pénètre peu à peu, ils l'accueillent assez volontiers, alors même qu'ils s'imaginent lui échapper ou la combattre. Les autres, devenus des personnages célèbres dans l'Eglise ou dans la littérature, délaissent une profession qu'ils avaient peut-être embrassée par goût, mais dont ils n'avaient pu acquérir l'expérience. Il y aura donc surtout de la littérature, dans leurs œuvres oratoires, qui sont plutôt des pièces d'occasion ou d'apparat. Quant à la science, nécessaire aux vrais prédicateurs, ils ne la possédaient pas encore assez, lorsqu'ils se sont mis à prêcher : et d'ailleurs, les genres où ils excellent, les panégyriques ou les oraisons funèbres, et les sermons devant le roi, peuvent à la rigueur s'en passer.

Ainsi, tandis que les prédicateurs de carrière ne se gardent pas assez du beau style, les prédicateurs d'occasion le recherchent plus expressément; surtout, ils accréditent en chaire

un genre dont ils n'aperçoivent pas les dangers. Ces honnêtes gens, et (on peut le dire) ces bons prêtres, consacrent par leur pratique une « spécialité », dont jusqu'ici les prédicateurs de ruelle ou de salon avaient gardé le monopole : ils rendent acceptable cette prédication brillante et vide qui, pratiquée par eux, garde encore quelque prestige et quelque noblesse, mais qui, continuée en sous-œuvre par les ambitieux ignorants ou frivoles, va maintenant s'ouvrir, ou s'enfler, pour mieux dire, au souffle du philosophisme. Les abbés sérieux, prédicateurs de carrière et surtout d'occasion, qui veulent sincèrement le bien, et qui le font même dans une mesure tout à fait honorable, préparent néanmoins les voies aux prédicateurs sans vocation, toujours nombreux, mais maintenant mieux accueillis et plus considérés, à mesure que le respect s'affaiblit et que la foi se perd.

Les prédicateurs de carrière défendent donc avec un zèle louable les pratiques traditionnelles ; et il semble que ce zèle s'accroisse, à mesure qu'il devient plus stérile et plus impuissant. Aux cours de la Régence, et dans les premières années du règne personnel de Louis XV, l'abbé Le Prévôt ou l'abbé de Cicéri (qui sont les meilleurs représentants de la prédication traditionnelle), ne diffèrent pas sensiblement d'un Anselme ou d'un La Parisière. Comme eux, ils se tiennent aux méthodes classiques, ils s'adonnent à un purisme juste, assez froid, mais d'assez bon goût ; ils vont plus loin, ils aiment le naturel et la simplicité. Le Prévôt aurait voulu débarrasser l'oraison funèbre de cette raideur empesée où elle s'emprisonne ; Cicéri préconisait le style simple, et il développe tout au long sa théorie dans la préface de ses sermons. Mais ils se sont laissés séduire à l'éclat du style nouveau, ils le subissent ou même l'acceptent volontiers. Traditionnels d'intention, ils ne le sont pas toujours de pratique. Heureusement ils savent leur métier et ils respectent leur fonction ; leurs pièces sont donc remplies de doctrine et d'applications pratiques ; ayant beaucoup à dire, et le voulant dire sérieusement, ils ne sont ni vides ni enflés. Les prédicateurs venus après eux semblent comprendre mieux encore le danger que l'on fait courir à la prédication, en l'engageant dans la voie du « style orné » ; et, de parti-pris, les orateurs séculiers les plus en vue, les Charaud, les La Tour, les Clément, la ramè-

nent à Bourdaloue, dont ils imitent la netteté un peu prolixe, l'argumentation logique, la plénitude, et jusqu'à ces rappels d'attention qui caractérisent si bien la manière du maître. Ils tentent de maintenir en honneur sa théologie savante et son détail de morale : ils eussent réussi peut-être, s'ils s'étaient trouvés moins isolés et moins médiocres.

II

La carrière de l'abbé Le Prévôt[1] s'annonça fort brillante, et s'éteignit tout à coup dans un obscur canonicat. Après avoir prêché dans sa ville natale, l'abbé Le Prévôt vint à Paris chercher des exemples et des maîtres. Il trouva les chaires de la capitale occupées par les Massillon, les Anselme, les La Rue. Il les suivit, les imita, et se fit une petite place à côté d'eux. Un heureux hasard le mit tout à coup en pleine lumière. Il avait vingt-neuf ans, et s'était attaché à la communauté de Saint-Germain-des-Prés, à l'époque même où son aimable homonyme, l'abbé Prévot d'Exiles, y cherchait une vocation qui ne vint pas. Le cardinal de Furstemberg, qui était l'abbé commendataire de cette riche abbaye, y mourut presque subitement le jeudi 10 avril 1704 ; et l'abbé Le Prévôt, dont la communauté admirait déjà les talents naissants, fut chargé « impromptu » de l'oraison funèbre.

La circonstance était solennelle : l'abbé avait pour auditeurs deux nonces du Pape, le cardinal d'Estrées, nouvel abbé de Saint-Germain, le cardinal de Rohan-Soubise, nouvel évêque de Strasbourg, officiant, et plusieurs autres archevêques ou évêques. Le discours eut un tel succès, que le célèbre Montfaucon en écrivit à Fléchier, et reçut de l'évêque de Nîmes un billet très flatteur pour l'abbé Le Prévôt. « Voilà un coup d'essai des plus hardis et des plus heureux; de quel

[1] Pierre-Robert Le Prévot, chanoine de Chartres, conseiller et prédicateur ordinaire du Roi, né à Rouen (1675), mort à Paris le 9 octobre 1735.

pays, je vous prie, nous vient cet orateur précoce, et à quoi ne nous prépare-t-il pas [1] » ?

La protection du cardinal d'Estrées, surtout celle de Rohan, lui furent dès lors acquises ; et la dernière était précieuse. Rohan, grand-aumônier du roi, présentait à Sa Majesté les prédicateurs des stations et cérémonies de la cour. L'appui du grand-aumônier devint manifeste dès l'année suivante ; car l'abbé prêcha la Cène devant le roi (9 avril 1705), et le panégyrique de saint Louis devant l'Académie Française (25 août 1705). Il était choisi pour le sermon de la Pentecôte à la cour en 1707 (12 juin) ; en 1709, il prêchait un Carême à Chartres, sans se douter que cette ville deviendrait bientôt son définitif séjour. Il y fit la connaissance et il y gagna l'amitié de M. Moutiers de Mérinville, neveu et coadjuteur de l'évêque Godet des Marais, alors près de mourir : ce vieillard mourut en effet, le 30 septembre de la même année, et l'oraison funèbre échut encore à l'abbé Le Prévôt (21 janvier 1710).

Son renom grandissait ; ce fut le roi lui-même qui fit offrir à notre orateur celle du duc de Berry (à Saint-Denis, le 16 juillet 1714) : elle fut prononcée en présence du duc de Bourbon, des princes de Conti et de Dombes, représentant le roi ; du Parlement, de la Cour des Comptes, de la Cour des Aydes, de la Cour des Monnoies, de l'Université, du Châtelet, du Corps de Ville et de l'Election, « invités par le marquis de Dreux, maistre des cérémonies [2] ». Saint-Simon, qui critique les honneurs rendus au duc défunt dans cette circonstance, a remarqué l'orateur, puisqu'il le nomme : « L'abbé Prévost fit l'oraison funèbre [3] ». Le mois d'après (25 août 1714), l'abbé prêche à l'Oratoire Saint-Honoré, devant l'Académie des Sciences, le panégyrique de saint Louis, et, à la fin de cette année, l'Avent à la cour, le dernier que Louis XIV ait entendu. L'abbé Le Prévost était tout désigné pour l'une des orai-

---

[1] Fléchier, *Correspondance*, 20 avril 1705.

[2] Cf. la notice de l'abbé Le Prévôt lui-même, en tête de l'*Or. fun. du duc de Berry*. (Migne, XLVI.)

[3] Saint-Simon (Ed. Chéruel, VII, 74.)

sons funèbres du grand roi [1]. A la prière de l'archevêque de Rouen, il vint donc faire applaudir ce discours dans sa ville natale (17 novembre 1715), après l'avoir, en passant, récité à Beauvais (13 novembre). Enfin, l'Académie française voulut l'entendre encore, et lui confia le panégyrique de saint Louis une seconde fois (25 août 1717) [2].

Tant de mérites valaient un évêché. Mais ces succès avaient été trop rapides, pour laisser des traces profondes. L'abbé avait d'ailleurs une si mauvaise mémoire, qu'il ne pouvait la charger d'un trop grand nombre de sermons. Il ne se répandit pas dans Paris [3]; il n'était point noble, et on ne put obtenir en sa faveur une de ces exceptions, très rares, dont bénéficiaient alors Massillon, Boyer, Mongin et Surian. Il obtint un simple canonicat à Chartres (1718); il avait quarante-trois ans. Cette charge l'éloignait de Paris, au moment même où son talent, plus mûr, lui pouvait assurer une gloire plus solide. Il se mit humblement au service de son évêque, il prêcha dans la cathédrale de Chartres l'octave du Saint-Sacrement, et, dans la suite, beaucoup d'autres sermons. Le cardinal de Rohan ne l'avait pas absolument oublié, et le rappela deux fois à Versailles (Carême 1721, Avent 1728). De Versailles, « il revenait à Chartres s'édifier avec ses confrères de l'ordre ecclésiastique [4] », et il les évangélisait modestement (Chapitre général des mœurs, et Carême 1726).

Ses confrères étaient fort divisés sur la Bulle; Le Prévôt tenait pour la doctrine romaine, et pour son évêque, dont il était l'ami. Les *Nouvelles Ecclésiastiques* le peignent donc sous les plus noires couleurs, et lui font un crime de ses plus innocentes plaisanteries [5]. Il menait toutefois une vie simple

---

[1] En tête de cette Or. fun. (MIGNE, XLVI), l'abbé Le Prévôt donne une longue liste de toutes les Or. fun. de Louis XIV qui se sont prêchées en France.

[2] *Liste* de l'*Europe ecclésiastique* (1767) ; Bibl. nat. G 449 A.

[3] La *Liste* ordinaire (Bibl. nat. Réserve LK 6743) ne le mentionne pas une fois.

[4] MIGNE, col. 1333.

[5] Voici un de ces « crimes ». Un jeune prêtre avait apporté à l'évêque de Chartres une pièce de vers de sa façon ; c'était un parallèle du diacre Pâris, qui voulut enlever la foi à l'Eglise, et du berger Pâris, qui voulut enlever

et retirée, prêchant aussi souvent que le lui permettait son ingrate mémoire (Carême à Chartres, 1735). Le 9 octobre de cette même année, il arrivait à Paris pour y prêcher un Avent, lorsque la mort vint le surprendre. Il laissait la plupart de ses œuvres manuscrites. Sa petite-nièce, héritière de ces papiers en même temps que de ses biens, distribua plus de trois cents sermons aux ecclésiastiques et religieux de sa connaissance [1]; seules, les oraisons funèbres furent imprimées plus tard [2]. L'éditeur, dom Sensaric, se promet de rechercher, et se fait fort de retrouver, une grande partie de ses sermons; il en connaissait plus de soixante, dont il cite les titres. Mais il n'a pas tenu sa promesse, et ce qu'il avait recueilli s'est de nouveau perdu.

A juger Le Prévôt seulement par les quatre oraisons funèbres que nous pouvons lire, on le trouvera très remarquable et même très original [3]. Il a sans doute le style fleuri que requiert ce genre nécessairement solennel. Toutefois, au lieu de rester dans la narration vague, il raconte en termes précis et détaillés la vie de ses héros. Ce sont des biographies complètes, édifiantes, éloquentes aussi, et non pas seulement par le tour oratoire des phrases, mais par le fond même des pensées et par la matière mise en œuvre. Il est impossible de lire l'oraison funèbre du cardinal de Furstemberg, sans être profondément remué par l'histoire très vraie, très suggestive, de ce grand seigneur dont la vie publique fut si agitée, et la vie privée, surtout vers la fin, si simple et si épiscopale. L'oraison funèbre de Godet des Marais produit la même

---

Hélène à son mari; la guerre dans l'Eglise était, de l'avis du poète, plus acharnée et plus funeste que la guerre de Troie. L'évêque et l'abbé Le Prévôt s'amusèrent beaucoup de ce parallèle, et l'abbé Le Prévost le colporta même en ville. *Inde iræ*. — *Nouv. Eccl.*, 1734, p. 148.

[1] *Préface*, dans l'édition originale.

[2] Par les soins de dom Sensaric (Paris, 1765).

[3] « L'éloquence de l'abbé Le Prévôt lui assure un des premiers rangs parmi les orateurs chrétiens, après les Aigles de la chaire..... » (*Feuille hebdomadaire des provinces ; Affiches, annonces et avis divers* ; mercredi 6 février 1765, p. 21.) Un autre critique met l'abbé au nombre des « douze » meilleurs panégyristes du siècle. (*Bibl. d'un homme de goût*, par L. M. D. V. Avignon, 1772, tome Ier, p. 265.)

impression de respect attendri et sympathique. Le personnage revit sous nos yeux dans sa simplicité pieuse, dans l'ardeur de son zèle, dans l'excès de sa bienfaisance (il abandonna aux pauvres tous les revenus de son évêché) ; et l'on admire tant de vertus épiscopales, chez un aristocrate né cependant pour le pouvoir et pour le plaisir. L'oraison funèbre du duc de Berry fit couler de vraies larmes, et il y a des endroits pathétiques qui décèlent une exquise sensibilité. L'oraison du roi est plus solennelle et plus empesée : mais on y trouve l'écho des murmures publics contre les guerres de ce règne, « qui ont eu des suites si lamentables (nous le pensons trop pour ne pas l'avouer) » (Migne, XLVI, 1428) ; contre les impôts accablants, « que depuis longtemps il a été contraint d'exiger pour maintenir l'ouvrage de sa grandeur et de la nôtre » (1429) ; contre les malversations des traitants, « qui volaient le monarque, sous prétexte de le servir ». « Heureusement, ajoute-t-il, ce que Louis n'a point vu, un prince de son sang, guide éclairé du jeune roi, le sait..... Leur chute, et peut-être (mais la charité chrétienne m'interdit de le souhaiter) leur punition approche..... » (1442). Ces plaintes sont fondées et courageuses ; elles rendent bien le son de la Régence ; elles traduisent le dégoût du pouvoir absolu, et l'espérance d'un règne meilleur. Ce style est plus sincère que celui des louangeurs ordinaires, enflé, pompeux et banal ; il donne une note que nous ne retrouverons guère ; et c'est pourquoi l'on peut regretter que les œuvres de Le Prévôt soient presque entièrement perdues ; et que la fortune, qui a permis à d'autres (à Mongin par exemple) de réunir en un volume de luxe un petit nombre de petites pièces, n'ait pas voulu nous permettre d'admirer complètement l'œuvre de maitre Pierre Robert Le Prévôt, prêtre, chanoine de Chartres, conseiller et prédicateur ordinaire du roi.....

L'abbé de Cicéri [1] était encore un méridional, et presque de cette Provence que nous avons trouvée déjà si fertile en prédicateurs. Il était né à Cavaillon, dans le Comtat, et il ap-

[1] PAUL-CÉSAR DE CICÉRI, né à Cavaillon, le 24 mai 1678, mort en avril 1758.

partenait comme Surian à une famille d'origine italienne. Il était de bonne noblesse, et s'il a manqué l'épiscopat, c'est que les circonstances le servirent fort mal ; car il était bien parti. Après de bonnes études chez les Jésuites d'Avignon, il embrasse la carrière ecclésiastique : et l'abbé Bassinet, son éditeur et son biographe, fait un mérite à sa famille de l'avoir poussé dans une carrière qui, alors cependant, n'était pas dédaignée par l'aristocratie. Ses premiers essais furent des sermons, et son premier bénéfice un canonicat dans sa ville natale. L'évêque, Jean-Baptiste de Sade, lui destinait sa succession ; et Cicéri fût devenu évêque à son tour, si la mort trop soudaine de son protecteur n'avait en un moment « anéanti le projet et les espérances [1] ». D'ailleurs, il était incapable « de ces démarches obscures qui conduisent aux dignités par l'ignominie [2] ». Mais il était jeune, se sentait de l'avenir; et, quittant le territoire du pape, il vint chercher la vraie réputation à Paris. Elle ne lui fit point défaut.

L'ancien élève des Jésuites d'Avignon se fixa d'abord au séminaire Saint-Magloire, où il trouva des loisirs, des exemples illustres, et des conseils. C'était, on l'a vu, le plus beau moment de l'Oratoire. Il ne néglige pas pourtant ses anciens maîtres [3], puisqu'il prêche dans leur église de Paris (1715) le panégyrique de saint François Xavier. Comme toujours, c'est le panégyrique de saint Louis qui le met en lumière (1721) [4] ; dès lors, il accepte des stations entières dans Paris [5],

---

[1] *Notice* par l'abbé BASSINET, *Œuv. compl. de Cicéri,* VI, p. 377.

[2] *Notice, ibid.*

[3] Il n'avait pas puisé à Saint-Magloire les doctrines oratoriennes. Dans un sermon sur la médisance, prêché en 1730 à Saint-Jacques de la Boucherie, il attaqua les *Nouvelles Ecclésiastiques*, « papier anonyme et imposteur, rédigé par un lâche qui se cache », etc. Les *Nouvelles* lui répondirent d'ailleurs vivement (1731, p. 22). Le sermon imprimé sur la médisance contient des phrases qui peuvent s'appliquer aux *Nouvelles*, mais il n'y a pas d'allusion précise.

[4] Sur ce panégyrique, cf. *Mémoires de Trévoux*, mai 1722, p. 841.

[5] Carrière oratoire de CICÉRI. — 1711, Or. fun. du Dauphin, à Apt. — 1715, panég. de saint François Xavier, aux Grands Jésuites de Paris. — 1720, 20 août, panég. de saint Bernard, aux Bernardins ; 9 octobre, panég. de saint Denis, à Saint-Denis. — 1721, Carême à Sainte-Croix (Cité) ; 25 août, panég. de saint Louis à l'Acad. franç.; 28 août, panég. de saint Augustin aux Grands-

et il fait bonne figure à côté de La Boissière, de Jard, de Surian et de Terrasson, qui occupent alors les premières chaires de la capitale. Il prêche à la cour le sermon de Pentecôte 1725. Ce discours paraît audacieux [1], et les courtisans murmurent. L'abbé, qui n'a pas sollicité la faveur de parler devant le roi, et qui a rempli son devoir d'apôtre, va se plaindre au cardinal de Fleury, dont il reçoit cette réponse décisive : « Je n'ai pas élevé le roi à la flatterie ». L'orateur n'a sans doute pas démérité, puisqu'il est choisi l'année d'après (1726) pour le carême à Vincennes devant la reine d'Espagne, et, deux ans plus tard, pour l'Avent à Versailles devant le roi. A la suite de cette station, il obtient le titre, vacant depuis quarante ans, de Prédicateur ordinaire de la reine [2],

---

Augustins; 3 sept., Or. fun. de Condé (fondation) aux Grands-Jésuites. — 1722, Carême à Saint-Nicolas du Chardonnet ; 19 mars, panég. de saint Joseph chez les Carmélites de la rue Chapon. — 1723, Carême aux Théatins, panég. de saint Joseph aux Feuillants de Saint-Honoré, Avent au Petit-Saint-Antoine. — 1724, Carême aux Enfants-Rouges, Avent à Saint-Eustache. — 1725, Carême aux Théatins, Pentecôte à la cour, Avent et panég. de saint Nicolas (3 déc.), à Saint-Nicolas-des-Champs. — 1726, Carême à Vincennes (dev. la reine d'Espagne), panég. de saint François (aux Capucins de Saint-Honoré), Avent aux Nouvelles-Catholiques. — 1727, Carême aux Enfants-Rouges, Avent aux Quinze-Vingts. — 1728, Carême à Saint-Honoré, Avent au château de Versailles. — 1729, Carême à Saint-Cosme, Avent à Saint-Nicolas du Chardonnet. — 1730, Carême à la Mercy et (le 6e dim.) aux Nouvelles-Converties, Avent à Saint-Jacques de la Boucherie. — 1731, Carême aux Théatins. — 1732, Carême aux Enfants-Rouges, Avent au Petit-Saint-Antoine. — 1733, Carême aux Blancs-Manteaux, Avent à Saint-Nicolas-des-Champs. — 1734, Carême à Saint-Magloire, Avent aux Enfants-Rouges. — 1735, Carême aux Nouvelles-Catholiques, Avent à Saint-Honoré. — 1736, Carême à Sainte-Elisabeth du Temple, et (le 6e dim.) aux Nouveaux-Convertis, Avent à Saint-Merry. — 1737, Carême à Saint-Nicolas du Chardonnet (le jeudi à 4 h.), Avent à Saint-Jacques de l'Hôpital. — 1738, Carême à la Charité, Cène à la Cour, Avent à Saint-Jean-en-Grève. — 1739, Carême aux Nouvelles-Catholiques, Avent à la Charité. — 1740, Carême aux Feuillants Saint-Honoré (le jeudi à 3 h.), Avent aux Théatins. — 1741, Carême aux Blancs-Manteaux (mercr. et vendr. 11 h.). — 1742, Carême aux Nouvelles-Catholiques.

[1] Ce sermon, tel qu'il est imprimé, ne dépasse pas la mesure. Le trait le plus hardi est sur le bon choix des évêques. (MIGNE, t. LI, col. 1145.)

[2] L'Avent débutait par le sermon de la Toussaint. Or, le 1er nov. 1728, le roi avait la petite vérole. Mais, « S. M. s'étant ce jour-là trouvée hors de danger, la reine voulut entendre le sermon, et ce fut en sa présence que l'au-

et, un peu plus tard, une abbaye modeste [1] dont il fallut bien se contenter à défaut d'évêché.

Il demeure à Paris jusqu'en 1742, et rentre dès lors dans son diocèse. Il prêche encore une mission à Montpellier [2], et quelques sermons dans sa ville natale. Mais les infirmités et les peines de la vieillesse le réduisirent au silence. Il devint aveugle ; cependant, avec le secours « d'un ecclésiastique qui lui étoit attaché autant par sentiment que par reconnoissance [3] », il put réciter encore le bréviaire, et même se faire relire les manuscrits de ses sermons, « chaos inintelligible où il n'étoit permis qu'à l'auteur d'y (*sic*) apercevoir un ordre et des parties [4] ». Mais il avait une mémoire prodigieuse, assure son secrétaire ; — et de la gaîté aussi, car il disait plaisamment que « s'il n'avoit pas perdu la vuë, ses discours n'auroient jamais vu le jour [5] ». Une longue préface développe les théories oratoires de l'auteur. Frappé d'apoplexie en 1758, il mourut au mois d'avril de l'année suivante, quand son œuvre était déjà imprimée en partie. Il avait résolu d'offrir ce livre à la reine, sa protectrice. La marquise de Puygiron, sœur de l'abbé, remplit fidèlement ce suprême désir, et signa la dédicace [6].

A lire les œuvres de Cicéri [7], on s'explique aisément le

---

teur eut l'honneur de le prononcer ». (Migne, 1078, note de l'éditeur.) Le nouveau titre de Cicéri l'obligeait à prêcher devant la reine tous les ans, le Jeudi-Saint. Cicéri composa quatre discours sur le même sujet, « pour ne pas dégoûter la reine par l'audition annuelle de la même pièce ». Ils sont assez courts, « la reine faisant la cérémonie de la Cène le soir, entre son dîner et l'office des Ténèbres, pour lequel elle se joignoit à la cour du roi ». (Note de l'éditeur, en tête de ces quatre discours. Migne, 1151 à 1154.)

[1] Celle de Basse-Fontaine, en Touraine. Elle rapportait 3200 livres.

[2] Est-ce la fameuse mission de Brydaine (1742) ? Nous savons que M. de Charancy, évêque de Montpellier, adjoignit au missionnaire les orateurs les plus distingués des diocèses voisins, et notamment M. de Baratier, curé de Grenoble. (Carron, *Vie de Bridaine*, p. 80.)

[3] C'est l'abbé Bassinet. *Notice* à la fin du tome VI, p. 375.

[4] Id., *ibid.*

[5] Id., *ibid.*

[6] Plusieurs dictionnaires affirment à tort, et M. l'abbé Bernard (p. 118) après eux, que Cicéri fut de l'Académie française.

[7] *Sermons et panégyriques*, 1761, 6 vol. petit in-12. Un certain nombre

succès de sa parole, dont l'élégance un peu froide et l'austérité calme plaisaient si fort aux bons chrétiens du temps. Il s'imagine avoir prêché autrement que ses contemporains ; il est persuadé « qu'il s'est ouvert des routes différentes », et que, « si la matière n'est pas nouvelle », il a du moins inventé « des tours nouveaux [1] ». D'où il conclut que le succès, en ce genre, « d'un esprit aussi médiocre que le sien », peut encourager ceux « qui auront un esprit plus étendu et plus élevé [2] ». Le style des sermons lui semble trop périodique : il le veut concis et clair, et par là il entend la phrase courte, la période brève. Il trouve ses contemporains trop enflés, et il ne leur permet qu'une noblesse « simple, naturelle, sans quoy il n'est point de vraye beauté [3] ». « C'est, ajoute-t-il, une grande erreur de s'imaginer qu'on ne puisse pas allier les beautés de l'éloquence avec la simplicité des termes [4] ». Il repousse donc tout ce qui n'est pas simple, et même le néologisme qui est une affectation. Chemin faisant, il se plaint du « goût frivole » de son époque. Ce n'est point qu'il prétende bannir « le sel attique » de la chaire ; car « il est peu de chrétiens qui ayent une foi assez humble et assez docile », pour écouter la parole de Dieu « lorsqu'elle leur est imposée d'une manière insipide [5] ». Qu'est-ce à dire, et qu'entend-il par là ? Sa pratique va nous l'apprendre ; nous constaterons une fois de plus que cette concession au beau style, qui ressemble si fort à une préférence, c'est justement le trait caractéristique de la prédication séculière.

Cicéri démontre ensuite la nécessité des partitions, et raille ceux qui « veulent s'ériger en réformateurs de la chaire évangélique [6] » ; il s'en tient aux bons modèles, autant vaut dire, à la « tradition ». On lui objecte Démosthène. Il

---

de ces sermons ont été traduits en allemand par le P. Ignace Wurtz. (Cf. Picot, IV, 426.)

[1] *Préface*, I, p. vj.
[2] *Ibid.*, p. vij.
[3] *Ibid.*, p. xij.
[4] *Ibid.*, p. xiij.
[5] *Préface*, I, xvij.
[6] *Ibid.*, I, xx.

répond : « Qu'on nous donne des chrétiens aussi ardents pour la vertu, que les Athéniens le furent contre Philippe, et nous n'aurons pas besoin de nous occuper à former des plans[1] ». Suit une longue dissertation sur la science nécessaire au prédicateur, et le dénombrement traditionnel des connaissances réputées indispensables : l'Ecriture sainte, la patrologie, la théologie, la vie des saints ; il y ajoute l'apologétique, devenue nécessaire contre les protestants et, en dernier lieu, contre l'irréligion « trop commune en ce temps, où elle a même la hardiesse de faire entendre hautement sa voix[2] ». L'observation de tant de règles, la nécessité de tant d'études rend fastidieux, sans doute, le travail du prédicateur ; mais il faut accepter ce dégoût en vue de la sanctification des autres et de soi-même.

Ainsi, en premier lieu, l'abbé de Cicéri croit aimer le style simple; il proscrit l'enflure, il demande des phrases nettes et courtes. On pourrait donc supposer qu'il prêchera comme Voltaire écrit; il n'en est rien. Ni les longues périodes, ni les figures outrées, ni les périphrases pompeuses, ne sont absentes de ses discours; et, décidément, de tout cet attirail la « grande » éloquence ne peut plus se passer. Chez lui, comme chez tant d'autres, on ne trouvera pas le mot « hôpital » ; il préfère dire : « les asiles publics de la misère ». Tout de même, les pauvres honteux sont « des malheureux qui gémissent sous des toits inconnus » ; il faut, en passant « devant les troncs de nos temples, y jeter notre or et notre argent par une main comme invisible, et confier le secret de notre charité à des dépositaires muets qui ne sauroient nous trahir » (848). Il appelle l'impureté « le bourbier de la volupté », « un penchant brutal qui nous met au rang des animaux immondes » (876). La femme qu'on aime est un « objet[3] » : « l'impérieux objet qui règne sur votre cœur » (876) ; « cet objet mortel qui ne fait que rouvrir vos plaies » (886). « A quel péril le jeune lévite n'est-il pas exposé, quand

---

[1] *Ibid.*, I, xxvij.

[2] *Ibid.*, I, xliij.

[3] Cette expression est tout à fait « dix-septième siècle ». Cf. Molière, *Misanthrope*, Act. IV, sc. II : « Objet plein d'appas », etc.

il est engagé par son office à converser avec un sexe, dont la vertu même a quelquefois des charmes suspects..... Qu'il est à craindre qu'il n'y ait, parmi tant de personnes, quelque *objet* trop agréable pour les sens, et, parmi tant d'occasions, quelque moment de surprise pour la vertu » (1122)! Enfin, il emploie des ornements fort rebattus et fort usés : « Dénouement honteux qui *tire* à nos yeux tous les *voiles* dont il s'efforce de couvrir les *ulcères* de sa conscience » (858); « Dieu lance ses foudres et ses carreaux sur des têtes infâmes » (911). Il ne dédaigne pas les figures précieuses : « avez-vous bien *pesé* vos médisances avant que de les *débiter* » (893)? « Le sel de la médisance pique votre goût » (899). Il ne se garde pas assez des métaphores incohérentes : « des *âmes* pures qui lavent leurs *mains*..... » (911). A ces artifices de langage, qui reconnaîtrait le champion de la simplicité?

N'exagérons rien cependant, et tenons-lui compte de sa bonne volonté. Ses efforts, sans être toujours couronnés de succès, rendent au moins son style supportable ; et ce style, tel qu'il est, n'énerve pas encore la parole de Dieu. Si la prédication avait gardé seulement cette mesure, il n'y aurait pas eu grand mal. Visiblement, les deux courants qui portent l'éloquence française se juxtaposent ici ; il n'est pas sans intérêt de constater que ce penchant platonique pour le style simple, n'empêche pas notre orateur de se livrer au culte de l'art ; et, encore un coup, en dépit de velléités passagères, la prédication s'engage dans la voie séduisante et déjà battue de l'enflure et des belles phrases. Pour le reste (on l'a pu voir par l'exposé de ses théories), l'abbé en définitive est un traditionnel : en ce qui concerne le fond et la matière de la prédication, aucun de ses conseils n'est nouveau, et, en pratique aussi, il prêche comme les autres. Son détail porte sur les abus déjà signalés, et rappelle des textes déjà cités. Il combat, avec les mêmes armes qu'autrefois, les grands et les riches, les prêtres et les femmes, le luxe, les spectacles et le jeu; il attaque les mêmes vices, il s'en prend aux mêmes travers.

Comme un autre, il blâme « richesses immenses, édifices énormes, jardins délicieux, ornements superbes, équipages pompeux » (697); il tonne contre la vie oiseuse et ambitieuse des puissants, « dont l'unique affaire est de figurer dans le

monde » (770), qui s'imaginent « qu'il suffit d'être né illustre pour être grand homme », et « d'être le fils d'un homme en place pour avoir le droit de lui succéder » (745) ; que l'on voit « écarter un concurrent par l'imposture, supplanter un ami par la trahison, réconcilier la bienveillance d'un grand par la flatterie ;..... abandonner ceux-ci par ingratitude, s'attacher ceux-là par intérêt, surprendre la probité par les artifices, gagner le vice même par les largesses, cacher leurs desseins par les mensonges, et leurs perfidies par la politesse ; enfin, tour à tour, prendre le parti de l'irréligion pour étouffer ses propres reproches, et le voile de l'hypocrisie pour se dérober à ceux des autres » (748) ; qui sont enfin, pour tout dire, « ennemis cruels, amis perfides, serviteurs infidèles, courtisans lâches, faux dévots et véritables impies » (*ibid.*) [1]. Il a son paragraphe sur la corruption de Paris, « cette grande ville qui est le grand théâtre de l'ambition » (743) ; « qui se distingue de toutes les autres par le luxe, par la mollesse, par le jeu, par la sensualité, par les spectacles, par tous les plaisirs ensemble ; où l'on fait servir les parures à l'immodestie, les politesses à une affection criminelle, souvent même l'esprit à l'irréligion ; une ville qui reçoit et qui répand à son tour les vices d'un vaste et florissant royaume dont elle est le centre ; où les uns, venant chercher dans la variété de ses plaisirs un amusement pour leur oisiveté, laissent partout des vestiges de leurs débauches ; où les autres, venant s'instruire à la mode des ajustements, à la pureté du langage, aux manières du monde, n'y prennent le plus souvent que de fausses maximes, et n'y forment que des liaisons dangereuses et des mœurs corrompues ; une ville où les étrangers mêmes, attirés des extrémités de la terre par le bruit de tant de désordres, accourent comme au grand théâtre de toutes les passions, pour s'en retourner enivrés de ses plaisirs, autant que frappés de sa splendeur, et pour aller ensuite répandre au loin le récit de ses scandales, aussi bien que le détail de ses ornements.... ; en un mot, une ville où un peuple innombrable de pécheurs forme le monstrueux assemblage d'un nombre infini de péchés » (1007). Il a son mot sur

[1] Sermon prêché à la cour en 1728.

les « petits soupers » ; il leur applique le texte du mauvais riche : « *epulabatur splendide* », qu'il paraphrase ainsi : « Si nous en jugeons par les exemples que l'on nous donne quelquefois, nous pouvons croire que les plus grands vices se rassembloient à sa table, pour faire tous ensemble le plaisir d'un homme seul » (767).

Comme un autre, il dévoile hardiment les abus commis dans la collation des bénéfices, l'ambition des cadets de famille qui entrent dans l'Eglise, l'intrusion dans le sanctuaire de prêtres indignes, et dans le cloître de religieuses sans vocation. « A Dieu ne plaise, dit-il à Louis XV enfant [1], qu'un prince chrétien regarde d'un œil profane un choix délicat [celui des évêques], comme si c'était un moyen que la politique lui eût fourni pour étendre sa puissance, ou comme si c'était un droit dont il pût user sans discernement, pour marquer seulement sa prédilection » (1145). « Combien d'ambitieux qui, frappés des dignités de l'Eglise ou avides des richesses de l'autel, se jetteront entre les bras de Satan, pour être portés sur le lieu le plus élevé du temple! L'un viendra chercher l'élévation dans l'Eglise, où il devait apprendre à la mépriser..... L'autre regardera les rangs ecclésiastiques comme l'apanage d'un cadet illustre, et les bénéfices comme le patrimoine d'un cadet pauvre.....; selon lui, il suffit..... pour la vocation, d'être né le dernier de sa famille; il suffit d'être d'un certain rang dans une certaine place, pour avoir le droit de devenir dans l'Eglise opulent bénéficier ou puissant pontife » (746; cf. 780).

Il peint, à l'occasion, des portraits de femmes, et les sermons sur la pécheresse ou sur la Madeleine lui fournissent de bonnes occasions. La femme (il le répète avec tous) « fait de sa parure un attrait pour le vice et un piège pour l'innocence; elle porte un air d'immodestie jusque dans le temple du Seigneur; elle emprunte, des secrets de l'art, un faux éclat pour suppléer au défaut des grâces de la nature; des deux parties de la journée, elle emploie l'une à étudier ses ajustements, et l'autre à inspirer des passions » (762). Ses cheveux, « elle les arrange avec tant d'artifices, pour relever

---

[1] En 1725.

ses charmes et pour contenter sa vanité »; son visage « est un piège pour la vertu et une amorce pour la volupté »; ses lèvres « sont sensuellement et honteusement employées à marquer son indigne affection, à s'attirer celle des autres » (931). « Ah ! leur dit-il, vous ne comptez pour rien d'inspirer aux autres une passion dont vous rougiriez d'être soupçonnées vous-mêmes.....; vous suivez sans scrupule les modes que le monde n'inventa que pour rendre charmant le digne objet d'un œil coupable.....; vous êtes même si éloignées de reconnaître votre crime, que vous aimez jusqu'aux reproches que l'on vous fait sur le honteux et abominable succès de vos appas. Oui, il faut que vous mettiez aux pieds du Sauveur ces ornements immodestes.....; il faut que vous réformiez en vous ces couleurs empruntées, ces nudités scandaleuses, ces airs libres et enjoués, si indignes d'une femme qui porte le nom de chrétienne » (952).

Enfin, il croit devoir faire le procès de l'irréligion, qui « se pare du nom de bel esprit, qui traite hardiment la religion de crédulité et de faiblesse » (700-701). « L'affreuse incrédulité, l'incrédulité seule paraît avoir un air de raison et de sagesse; seule elle a toujours l'entrée libre dans le palais sous le nom de philosophie ou de poésie; seule elle possède leur bienveillance et leur faveur » (765). Les croyants eux-mêmes, selon lui, servent Dieu avec mollesse; ils veulent les offices courts, ils choisissent les mortifications douces; ils cherchent la messe la plus brève et le confesseur le plus coulant. « Vous voulez à l'autel des ministres commodes aussi bien qu'au tribunal de la pénitence » (914). « Vous courez de bien loin à ces lâches ministres, qui se sont fait un nom dans le monde par leur funeste facilité.....; et vous vous tournez vers ces prophètes complaisants, qui se contentent de mettre un voile sur vos ulcères pour les couvrir, et qui, au lieu de vous tirer du fond de l'abîme, s'y précipitent avec vous » (946). Selon lui enfin, le carême, tel qu'il se pratique généralement, est une observance illusoire. « Il est vrai, on apporte un air de tristesse et de compassion à nos lugubres cérémonies; on ne court plus aux spectacles qui sont interdits; on se rassemble dans nos saints temples, où il est de bienséance de se montrer; on examine la superficie de sa conscience, pour en apaiser les remords; on va se jeter aux pieds d'un confesseur, que l'on

choisit parmi les plus commodes; enfin on se présente à la Sainte Table pour se faire voir à un pasteur vigilant; et voilà qu'on est tranquille, parce qu'on se dit à soi-même, et parce qu'on peut dire aux autres, que l'on a fait la Pâque » (954). Cette morale est sévère, je l'avoue; l'on en pourrait discuter certains points. L'abbé a eu des attaches oratoriennes, et il y paraît à son zèle austère; mais ce qu'il expose, il le croit solide et de saine doctrine. Il traite l'amour de Dieu, mais sans s'aventurer dans les opinions d'école, sans rien accorder aux laxistes, et sans tomber dans aucune erreur condamnable.

Enfin, comme tous ses contemporains, il garde un ton posé et tranquille; il argumente froidement, mais avec précision. « Pourquoi ? » c'est une des formules paisibles qui sans cesse chez lui préviennent l'objection; n'étant pas emporté par une fougue intempestive, il divise et subdivise tout à son aise; et, s'il balance parfois sa division à l'ancienne mode, presque partout il introduit le chiffre cassant et brutal.

Cette manière, — je veux dire cette austérité du détail et cette rigueur de doctrine, cette modération calme et cette composition soignée, — c'est toujours la vieille manière, mais on y peut voir déjà poindre, en dépit même de l'orateur, des nouveautés qui deviendront funestes. Chez Massillon, chez Soanen même, nous avons constaté l'abandon du dogme, la tendance à la morale. Voici que le temps marche, et que, chemin faisant, cette tendance se précise, et cet abandon s'accentue. Les sujets peu à peu deviennent généraux et moraux. Piété, esprit du monde, péché d'habitude (pour ne pas dire impureté), dispositions au bonheur éternel, mauvais usage de la grandeur et de la prospérité, certitude d'une autre vie : ce sont des sujets où l'on peut faire tout entrer, et à propos desquels on peut donner cours à toute censure ; et il y a encore les sujets philosophiques, traités déjà chrétiennement par Bourdaloue, et qui deviennent dans la suite de pures dissertations : l'aumône, l'ambition, la médisance. En outre, cette morale devient sociale, ou pour mieux dire humanitaire; et l'abbé de Cicéri, qui visait à une nouveauté qu'il n'a pu atteindre, en adopte une autre dont il ne soupçonnait pas toute la portée. On a vu comment il traite les nobles, et qu'il ne leur reconnaît d'autres mérites que d'avoir eu la « peine de naître ». On a vu quelles vérités il faisait entendre au roi ;

son courage, sans la ferme intervention de Fleury, lui eût attiré une fâcheuse affaire. Ailleurs, il plaide pour les peuples opprimés, « écrasés sous le poids de la tyrannie » (774), et contre les oppresseurs, « engraissés des larmes et du sang des peuples qu'ils ont gouvernés ou taxés sous le nom du prince » (843). Soixante ans plus tard, la Révolution ne tiendra pas un autre langage.

Mais la tradition est vivace. Même dans les œuvres de ceux qui se laissent, contre leur gré, emporter au courant nouveau, elle demeure visible, elle subsiste respectée et puissante; et ses derniers champions comme s'ils comprenaient que sa cause est en péril, semblent mettre plus de fidélité à la conserver, et plus d'ardeur à la défendre.

III

Et tout d'abord, ce genre simple, ce bon goût modeste et pur, que les Cicéri ou les Le Prévôt ont aimé, quoique d'un amour souvent platonique, quelques séculiers de la génération suivante le pratiquent et le prônent à leur manière. L'abbé Charaud, l'abbé de La Tour, l'abbé Clément représentent, à eux trois, d'une façon complète, cette école de bon sens qui s'obstine à parler la langue de tout le monde. Ces trois contemporains de Voltaire, qui vivent très en dehors de la littérature, sont ramenés au « naturel » par une préoccupation tout autre. Appliqués à leurs devoirs, et s'enfermant volontiers dans le cercle austère de leurs obligations ecclésiastiques, ils ont pris à tâche de se faire oublier, ils n'ont prêché que pour faire du bien.

La vie de l'abbé Charaud, notamment, est si obscure et si modeste, qu'on est surpris de n'en pouvoir presque rien connaître, quand on a parcouru les listes qui, de 1721 à 1750, sont pleines de son nom[1]. Il a vu la cour de près, puisqu'il a

---

[1] Carrière oratoire de l'abbé CHARAUD. — 1721, Carême à la Trinité. — 1722, Carême à Sainte-Catherine de l'Hôpital. — 1723, Panégyrique de saint Louis devant l'Acad. franç., Carême à la Mercy, Avent aux Prémontrés de la

eu l'honneur envié d'y prêcher la Pentecôte et la Cène ; il avait des relations dans le monde, puisqu'il est l'orateur choisi pour une vêture et pour une profession à Montmartre, cérémonies qui attirent ordinairement le « tout Paris » religieux. Son talent est connu, puisqu'on le met à contribution pour des panégyriques solennels, pour des sermons de charité, pour des oraisons funèbres, comme celle de Condé que l'on confiait toujours aux meilleurs prédicateurs de la capitale. Or, tout ce que nous savons, c'est qu'il était « prêtre de Saint-Séverin ».

Le style de Charaud n'est pas plus brillant que sa vie ; il est simple du moins, remarquable même quelquefois par sa pure limpidité. « Les saints dont nous honorons la mémoire les ont reçus, ces moyens, mes chers auditeurs ; car comment auraient-ils pu se sanctifier sans la grâce, puisque la grâce

---

rue Hautefeuille. — 1724, Carême à Sainte-Croix de la Bretonnerie, Avent à Saint-Jean-en-Grève. — 1725, Cène devant le roi à Marly, Carême à Saint-Benoît (Université), Avent à Saint-Sulpice, Oraison fun. du prince de Condé (3 sept.). — 1726, Carême à Saint-Merry, Avent à Saint-Sauveur. — 1727, Carême à Saint-Eustache, Avent à Saint-Benoît (Université). — 1728, Carême à Saint-Sulpice, Avent à Sainte-Croix de la Bretonnerie. — 1729, Carême à la Mercy, Avent à la Charité. — 1730, Carême à Saint-Laurent (hors ville), Avent aux Théatins. — 1731, Avent à Saint-Eustache. — 1732, Carême à Saint-Sauveur, Avent à Saint-Jacques de la Boucherie. — 1733, Carême à Saint-Nicolas-des-Champs. — 1734, Carême à Saint-Jean en Grève, vêture à Montmartre, Avent aux Théatins. — 1735, Carême à Saint-Nicolas du Temple, Profession à Montmartre, Avent aux Enfants-Rouges. — 1736, Carême à Saint-Merry, Avent à Saint-Jacques de l'Hôpital. — 1737, Avent à Sainte-Elisabeth du Temple. — 1738, Carême aux Augustins-Déchaussés, Avent à la Charité. — 1739, Carême à Saint-Eustache, Avent à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — 1740, Carême aux Blancs-Manteaux, Sermon de charité (14 janv.), à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, Avent aux Augustins-Déchaussés. — 1741, Carême à la Charité, Avent à Sainte-Elisabeth du Temple. — 1742, Carême à Saint-Jean-en-Grève, Pentecôte à Sainte-Elisabeth. — 1743, Carême à Saint-Paul, Assomption aux Théatins, Avent aux Carmélites de la rue Chapon. — 1744, Carême aux Blancs-Manteaux, Panégyrique de Saint-Gaétan (7 avril), aux Théatins. — 1745, Carême aux Carmélites de la rue Chapon, Avent à Saint-Jean-en-Grève. — 1746, Carême à Sainte-Elisabeth, Avent à Saint-Cosme (Université). — 1747, Carême aux Saints-Innocents (mercredi et vendredi), Avent à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — 1748, Carême aux Nouvelles-Converties, Avent à Saint-Martin des Champs. — 1749, Carême à Saint-Jean-en-Grève. — 1750 Carême à la Sainte-Chapelle.

est le principe de la sainteté ? Comment auraient-ils pu se sanctifier sans la grâce, puisqu'ils étaient faibles comme nous et pécheurs comme nous ? Hélas, il n'y en a eu que trop parmi eux dont l'innocence s'est démentie. Ce qu'ils faisaient n'était pas toujours ce qu'ils devaient faire, et leur pratique n'a point été une pratique constante de la vertu. Le Seigneur l'a permis ainsi, dit saint Augustin, de peur que, s'ils eussent été toujours fidèles, nous n'eussions pris de là occasion de croire qu'ils étaient moins fragiles. Or, puisqu'ils étaient sujets à des faiblesses comme nous, n'est-il pas évident que nous pouvons devenir saints comme eux ? Pourquoi ? parce que nous avons une mesure de grâce proportionnée à nos besoins, et capable de nous faire opérer notre salut. Principe dont il ne nous est pas permis de douter, puisque Dieu, etc. » (Migne [1], t. XXXVIII, col. 1418). On ne peut dire les choses plus simplement, plus paisiblement, plus purement aussi : Bourdaloue n'eût point désavoué ce morceau. L'abbé Charaud fait usage d'une « douceur de style sans faiblesse [2] » et d'une éloquence « douce et affectueuse [3] ». Mais cette douceur n'est pas toujours louable, et le ton demeure uniformément gris : défaut qu'on ne peut méconnaître, et que, néanmoins, on excuse plus volontiers, quand on le compare à l'odieuse prétention des prêcheurs en vogue. Ce défaut n'est pas le seul ; le style traîne et languit souvent, l'idée se répète sans se préciser (cf. notamment 1450-1). Les portraits sont faibles. « Représentez-vous un courtisan, que son bonheur ou son mérite avait mis au rang des favoris. Le prince l'honorait de ses bonnes grâces, et lui accordait un facile accès auprès de sa personne. Le prince l'aimait, il aimait le prince. Les amitiés humaines ne durent pas longtemps, et le dégoût ou l'inconstance rompent souvent les nœuds les plus doux. Un ordre respectable éloigne de la cour ce favori. Déjà, tout occupé de sa disgrâce, et ne songeant pas même à en soutenir le poids, il s'abandonne à la violence de sa douleur ; et la défense

---

[1] Edition originale, Paris, 1748 ; 3 vol. in-12. Cf. *Mémoires de Trévoux*, oct. 1748, p. 2136.

[2] *Art oratoire*, I, 292.

[3] *Ibid.*, I, 164.

qu'on lui a faite de voir le prince, est un coup accablant pour lui. Livré aux inquiétudes de l'absence, il s'enfonce dans la solitude, et, devenu insupportable à lui-même, il nourrit par ses propres réflexions le noir chagrin qui le tourmente. Les lamentations et les soupirs sont les expressions de sa douleur et les marques de son désespoir. Rien ne peut le consoler, que la présence du prince, etc. » (1442).

Le tour est plat, convenons-en encore ; du moins, il n'est pas sottement prétentieux. Et quant à la matière, on y peut remarquer sans doute des lacunes ou des excès (1502), et des preuves trop naturelles (1499). Mais quelle connaissance précise de la théologie, de l'Ecriture et des Pères [1] ! Quel souci d'exposer les principes ! Quelle préoccupation constante de l'exactitude et de la solidité ! De la théologie, il emprunte au besoin les termes techniques (1440), et parfois aussi, il dogmatise, dans la mesure où il pense que l'auditoire le supportera (Immaculée-Conception, 1336 ; purgatoire, 1436). Quelques années après lui, les orateurs sacrés, qui brilleront de cet éclat factice qu'il dédaigne, manqueront de ces indispensables qualités qui le distinguent. Les Poulle, les La Tour du Pin, les Boismont prêcheront sans théologie, et d'autres ensuite sans christianisme. En attendant, quelle que soit sa valeur littéraire, notre prédicateur reste chrétien ; il sait encore ce qu'il prêche, il parle sans prétention. Pour toutes ces raisons, du moins, il honore une tradition qui va finir, une tradition qui a gouverné de si beaux talents, et qui a formé des apôtres si estimables.....

L'abbé de La Tour [2], docteur en Sorbonne et membre de l'Académie de Montauban, mérite les mêmes louanges, sans encourir absolument les mêmes reproches. Les sermons qu'il a prêchés de 1730 à 1758 [3] remplissent vingt-quatre vo-

---

[1] Cf. MIGNE, *Notice* en tête du volume ; et *Art oratoire*, II, 256.

[2] BERTRAND DE LA TOUR, né à Toulouse en 1700, mort à Montauban le 19 janvier 1780.

[3] 1729, 3 déc. Panégyrique de saint François-Xavier, chez les Jésuites, à Québec. — 1733, Panégyrique des SS. Cosme et Damien, à Saint-Cosme (Paris). — 1734, Panégyrique de saint Thomas de Villeneuve, chez les Filles

lumes [1] de leur littérature prolixe, mais savante et solide, et ils sont la moindre partie de son œuvre, et le moindre fruit de son incroyable fécondité [2]. L'abbé de La Tour se destina d'abord aux Missions étrangères [3], et, après quelque temps passé à Saint-Sulpice [4], il partit en effet pour le Canada. Il s'y sécularisa bientôt. « Ah ! si nos péchés nous ont fermé l'entrée du Paradis terrestre, s'écriait-il plus tard, faisons du moins retentir notre voix pour y appeler les heureux mortels que la Providence y destine [5] ». Son premier sermon connu fut prêché à Québec chez les Jésuites, le 3 décembre 1729. Il commençait alors à peine sa carrière, et il était « doyen du Chapitre, official, grand vicaire et conseiller clerc au conseil souverain » de cette ville [6]. Quelques années plus tard, on le retrouve à Paris, et M. de Rastignac vient l'y prendre pour le faire chanoine de Tours. Là, conformément aux principes de l'évêque, il se montre constitutionnaire fervent, et les *Nouvelles Ecclésiastiques* ne tarissent pas d'invectives, qu'il leur rend d'ailleurs avec soin [7].

---

de Saint-Thomas, rue de Sèvres. — 1735, Sermon aux Missions étrangères de Paris, pour le jour des Rois. — 1736, Retraite et Panégyrique de saint Pierre, à Tours (*Nouv. Eccl.*, 1740, p. 99). — 1737, Carême à Toulouse (*Nouv. Eccl.*, 1737, p. 144). — 1739, Carême à Dax (*Nouv. Eccl.*, 1740, p. 99). — 1740, Carême à Toulouse (*Nouv. Eccl.*, 1740, p. 154). — 1741, Carême aux Feuillants de Saint-Honoré. — 1742, Carême au Sépulcre, Avent à Saint-Etienne-du-Mont. — 1743, Carême à Saint-Jean-en-Grève. — 1744, Carême à Sainte-Opportune, retraite aux Bénédictins de Saumur (*Nouv. Eccl.*, 1744, p. 186). — 1745, Carême à Saint-Louis-en-l'Isle.

[1] Première édition : *Sermons et Panégyriques*, Tulle, 1749-1750, 3 vol. in-12. Mais il a donné plus tard une édition étendue sous ce titre : *Œuvres de M. l'abbé de La Tour*, à Cologne, chez Jean-Frédéric Mottiens, 1761-1767, 24 vol. in-12. Nous suivrons cette édition, qui est plus complète que la reproduction de Migne (au tome LX). Cf. *Mém. de Trévoux*, oct. 1749, p. 2049, mai 1753, p. 1009 ; oct. 1761, p. 2670 ; avril 1740, p. 705 ; août 1756, p. 2105.

[2] Voyez les *Dictionnaires*, notamment la *Biographie* MICHAUD, qui cite une notice imprimée à Montauban.

[3] Cf. tome XII, pp. 114-sq. son avis sur le Canada.

[4] *Nouv. Eccl.*, 1736, p. 143.

[5] Tome XVI, p. 156. *Sermon prêché au Sém. des Missions étrangères le jour des Rois 1738.*

[6] Tome XII, p. 37.

[7] *Nouv. Eccl.*, 1740, p. 154.

Son canonicat lui laisse la liberté de parcourir le midi de la France, et de prêcher des stations à Toulouse, à Dax, à Couserans (1737-40). Il se fait ainsi connaître de M. de Verthamon, qui l'attire à son tour, et le nomme curé de Saint-Jacques, puis chanoine et doyen du chapitre de Montauban (1741). Cette dignité ne l'empêche point de remplir à Paris plusieurs stations importantes. Il rentre enfin à Montauban, délaisse la chaire, s'adonne à la littérature et à l'hagiographie, devient académicien de sa nouvelle et petite patrie. Il était riche, il emploie sa fortune à soulager les pauvres et à fonder des prix d'éloquence. Les médailles que l'Académie décerne en son nom portent en exergue : « *Ex dono domini de La Tour* ». Très aimé, il a pourtant des ennemis ; et, vers la fin de sa carrière, on se passe sous le manteau, à Montauban, un poème satirique où il est tourné en ridicule [1]. Le bon chanoine reproduit cette pièce dans ses *Mémoires*, et la juge amèrement. Il meurt en 1780, laissant sa fortune aux bonnes œuvres de sa paroisse.

Comme sa vie, ses discours sont d'un véritable homme de bien, et d'un véritable homme d'église. Il était difficile de se mêler sans dommage à une société frivole qui acceptait ou réclamait toutes les complaisances ; l'abbé de La Tour a traversé ce monde avec profit. Il nous offre, dans ses sermons, le simple fruit de son expérience : et, en parcourant ce volumineux recueil, on peut aisément juger combien elle s'est étendue. Non seulement tous les vieux sujets y sont traités tour à tour, mais il est d'autres matières plus techniques, en quelque sorte, qui jusque-là ne semblaient pas dignes de fournir les sermons d'apparat, des matières plus humbles et plus pratiques, réservées ordinairement aux prônes et aux catéchismes, et que nous voyons exposées ici avec insistance et prédilection. En outre, l'abbé de La Tour sait écrire ; cet académicien au petit pied n'est pas incapable de s'assimiler la

[1] L'analyse de ce poème, intitulé la « *Malicomanie* » et paru à Montauban en novembre 1769, se trouve à la bibliothèque d'Amiens (fonds Escalopier, ms. nº 13) ; et la copie en a été prise « dans l'exemplaire des *Mémoires* de l'abbé de La Tour, appartenant à la Bibliothèque de la cure de Saint-Louis à Blois ».

manière en vogue ; il prétend parfois au bel esprit : et n'est-ce pas lui qui a chanté l'amour de Dieu en vers tout-à-fait pareils à ceux qu'imprimait chaque mois, sur des matières plus frivoles, le *Mercure Galant ?*

« Grand Dieu, vous n'êtes pas aimé !
O mystère incompréhensible !
L'homme fait pour vous seul, pour vous seul insensible,
De vos attraits n'est point charmé !
O mystère incompréhensible !
Grand Dieu, vous n'êtes pas aimé.
Tandis que d'un objet frivole
Notre cœur follement épris,
D'un néant se fait une idole,
Il n'a pour vous que du mépris.....
Cher objet de mes vœux, heureux qui peut vous suivre,
Et trouver en vous seul les plaisirs les plus doux !
Heureux qui pour vous seul peut vivre ;
Heureux qui peut mourir pour vous [1] ».

On peut pardonner à l'abbé de La Tour ces rares travers, ces prétentions plutôt naïves ; en l'étudiant de plus près, on lui trouve des qualités bien supérieures à ces apparentes petitesses.

Son style ordinaire garde la politesse froide, la clarté précise, la simplicité austère du grand siècle. Les bons prédicateurs ont conservé tout seuls cette manière habituelle d'écrire, parce que, demeurés presque en dehors du courant frivole, ils n'en ont pas suivi l'impulsion. Ce soin du style ne va pas sans quelque effort ; le choix des tours et des expressions, le naturel cherché, la concision extrême forcent ou tendent le style, et demandent parfois une attention pénible : « Si la confession est le fruit de la contrition, elle en est à son tour le signe et la preuve, la développe et la garantit. Qui peut douter qu'on ne déplore avec sincérité ce qu'on découvre avec confusion, qu'on accuse avec zèle, qu'on répare avec exactitude, qu'on châtie avec sévérité, tandis qu'on était le maître de le laisser enseveli dans les ténèbres » (VII, 177).

Si ce laconisme allège le style, il ne l'assouplit point ; et

---

[1] *Œuvr. compl.*, t. XXIII, p. 203.

l'abbé de La Tour manque parfois d'aisance. Mais il a du nerf et du mouvement, il sait s'animer sans recourir aux excès de rhétorique, qui sont la ressource commune des déclamateurs à froid. « Mais ne peut-on pas abuser de la communion par des sacrilèges? le précepte n'est-il pas une occasion de multiplier les péchés par la transgression? Sans doute, on abuse : et quelle est la chose sainte qui soit à couvert des traits de la passion? La crainte des abus ou des transgressions doit-elle arrêter le législateur? N'abuse-t-on pas de la messe? faut-il cesser de la dire? N'abuse-t-on pas des sacremens? faut-il cesser de les administrer? N'abuse-t-on pas des bonnes œuvres? faut-il cesser de les pratiquer? Ne transgresse-t-on pas les ordres du prince comme ceux de l'Eglise, ne viole-t-on pas les loix même de Dieu? falloit-il donc ne pas les porter? Vous les aviez prévus, grand Dieu, ces abus, et votre sagesse n'a pas cru devoir mettre de bornes à votre bonté. Vous avez exposé votre personne dans l'Incarnation, vos mérites dans la Passion, votre corps dans l'Eucharistie, vos grâces dans leur distribution. Vous avez prévu cette transgression de vos loix : et votre sagesse n'a pas cru devoir imposer silence à votre autorité. Vous les avez publiés, ces commandemens; et malheur aux prévaricateurs! Ils se font le procès à eux-mêmes, et ils se condamnent. Ce n'est pas la loi qui a introduit le péché; elle l'a fait connaître. Ce n'est pas la sainteté des objets qui a introduit les abus : ils en sont la matière..... L'Eglise en gémit, elle s'efforce de les prévenir, elle instruit, elle menace, elle frappe; mais elle a cru avec raison que ce seroit un plus grand abus encore et un plus grand risque, de ne pas recourir au remède des sacremens (XIX, 48) ». Ce n'est pas ici, nous en conviendrons, de la haute éloquence : c'est au moins de la bonne et sincère prédication, c'est-à-dire une théologie vive, nette et saine, une langue sans afféterie et sans artifice.

Il ne faut pas omettre deux autres qualités, qui rehaussent la « littérature » de l'orateur, et ne laissent pas d'être fort utiles à son ministère : c'est la pénétration et la sincérité.

Ce petit académicien d'une petite ville a bien vu ce qu'il a vu; il sonde les petites plaies qu'on lui donne à soigner, et les met à nu sans faiblesse, pour les mieux guérir. Sans cesse

entouré de prêtres et de dévots, il possède à fond la psychologie particulière de ces deux catégories d'âmes : et, dans le recueil de ses sermons, il en est un certain nombre destinés à ces auditoires spéciaux. Le tome XX, consacré entièrement aux devoirs des prêtres, traite des sujets suggestifs : le scandale des prêtres, la simonie, l'honoraire des ecclésiastiques, l'office divin, les devoirs des bénéficiers de chœur, la direction des femmes, l'aumône des ecclésiastiques : là-dessus, après avoir fourni les preuves théologiques les plus exactes et les plus rigoureuses, l'orateur s'enfonce très avant et très en détail dans le domaine des expériences intimes. Ici, il fait le procès « de ceux qui, dans le métier de précepteurs, vendent leur science et leur talent, pour s'avancer dans l'Eglise par la faveur de leurs élèves » ; de ceux à qui un bénéfice sert de douaire, pour faciliter un mariage avantageux dans une famille (XX, 87) ; là, il dénonce ces manières d'agir, en apparence plus nobles, mais également criminelles, « tantôt sous le nom de charité, par des services rendus à des bénéficiers malades; tantôt sous le nom de respect, par des assiduités à un collateur orgueilleux ; tantôt sous le nom de zèle, en se chargeant des affaires de ceux qu'on cultive ; tantôt sous le nom d'obéissance, en prévenant tous les désirs des supérieurs ; tantôt sous le nom de reconnaissance, en travaillant pour un bienfaiteur » (XX, 87). Ici, c'est « un jeune vicaire qui veut se pousser, hypocrite devant son évêque, flatteur devant son curé, petit-maître chez son patron, libertin avec ses amis » *(ibid.)* ; là c'est un ambitieux qui achète des protections à des secrétaires, à des femmes, à des domestiques, qui doivent leur fortune à ces négociations lucratives » *(ibid.)* ; Ailleurs, il touche à des blessures plus irritables : « A la honte de la religion, n'a-t-on pas vu des ministres venir demander des intentions dans les sacristies, et, comme si leur zèle eût dépendu d'une misérable somme d'argent, s'en retourner sans offrir le sacrifice, quand ils ne trouvaient rien à gagner !.... » (XX, 113). « D'où vient ce grand zèle à faire tant valoir les dévotions particulières de votre église ? est-ce précisément pour augmenter la piété des fidèles, ou pour vous attirer leurs aumônes ? Avidité criminelle, qui tolère, qui dissimule, qui souvent autorise, qui quelquefois introduit de ridicules superstitions. L'hérésie

de Calvin, qui les a si amèrement censurées, ne trouvoit en effet que trop de prise sur le clergé, et trop de facilité dans le peuple » (XX, 113).

Mais voici des conseils plus onctueux, des observations plus fines. « Qu'ils sachent [les directeurs] préférer les pécheurs aux âmes pieuses. La condition de celles-ci a quelque chose de plus doux : on y trouve de la docilité, on y croit voir du succès, on y parle d'une manière plus relevée ; on y est écouté, applaudi, admiré ; on y jouit de ses travaux, de ses talents ; on y goûte la douceur d'un empire où l'on règne sans obstacle. Content d'un troupeau choisi, on abandonne ces gens grossiers, ces grands pécheurs, qui coûtent (et souvent à pure perte) tant d'application et de fatigue. Le vrai pasteur, au contraire, préfère les travaux de l'apostolat aux charmes d'une direction paisible, et la conversion difficile de la brebis qui s'égare, aux hommages flatteurs de quatre-vingt-dix-neuf brebis fidèles : il craint même les brebis qui s'attachent si fort à lui, et peut-être trop » (XII, 89). Sur ce dernier point d'ailleurs, voici de piquantes remarques. « La direction des femmes a bien des attraits. Il n'est pas rare de trouver des ministres assez aveugles pour ne pas la redouter, ou assez faibles pour la désirer. Celles des religieuses a les plus belles apparences, on s'en défie encore moins. Outre les charmes dangereux du sexe, on y trouve des dévotes toutes faites, instruites, spirituelles, susceptibles de grands sentimens, dociles, respectueuses, polies, d'un commerce agréable. Un jeune directeur s'en promet tout ; il s'imagine en faire bientôt des saintes, il en est charmé, il leur parle avec affection, il les instruit avec soin, il les cultive avec zèle, il leur donne tout son tems, et est fort content de lui-même quand il leur a vu verser quelques larmes. Il se félicite de ces prodiges. Les femmes n'ignorent pas leurs pouvoirs, et ne tardent pas à s'apercevoir de ces faiblesses. Elles sont toutes fières de leur triomphe. Combien de fois fait-on entendre, à travers une modeste politesse, qu'un prêtre est bien heureux qu'on l'honore de sa confiance ! On vante les avantages qu'on y trouve, on fait valoir son empressement et son affection pour lui, mais on tire avantage du goût qu'il paroît prendre » (XX, 195).

Voici maintenant une galerie de portraits de dévotes ; ce

n'est pas perdre le temps que de la parcourir : elle offre des curiosités qu'on ne trouve pas ailleurs. « Vous pensez que vos vertus..... les amènent à vos pieds ; il est doux de se le persuader, on croit aisément ce qui flatte : le plus souvent il n'en est rien. Tantôt c'est la vanité. Vous êtes dans un rang élevé, c'en est assez ; il semble qu'il en rejaillit quelque rayon sur vos pénitentes. On aime mieux aller à un homme en place qu'à un simple prêtre, à moins que ses occupations n'y mettent obstacle ; car on n'aime pas à essuyer des refus..... Il est doux de « prélatiser » ; un confesseur qui se tient rare, que tout le monde ne peut avoir, qu'on n'approche que par billet, vaut mieux qu'un autre, parce qu'il y a de la distinction à être préféré. C'est un grand art, de se faire valoir et de piquer l'envie en se faisant acheter. Rien de tel que la vogue, pour un confesseur comme pour le reste. Il y a une mode, un temps favorable où l'on fait fortune, des temps fâcheux où la foule ne donne pas..... Tantôt la curiosité peuple le confessionnal. Vous êtes un nouveau venu que l'on ne connoît pas : il faut vous tâter, savoir ce que vous pensez et ce que vous êtes. On a parlé de vous, vous avez paru en chaire avec succès, vous passez pour un homme d'esprit et de mérite, pour un homme pieux ou pour un homme singulier. Attendez-vous donc à une volée de pénitentes curieuses. Vous n'êtes que pour peu de temps, on ne vous aura pas toujours, il faut vous saisir au passage, les autres se trouveront quand on voudra..... — Celle-ci n'agit que par dépit. Piquée contre son confesseur, mécontente de sa sévérité, vous êtes sa ressource, vous la vengez : elle lui fait fièrement sentir qu'elle n'en manque pas ; la même passion vous l'enlèvera pour la donner à un autre..... » (XX, 197-8) « Il en est qui n'osent quitter les confesseurs dont elles font peu de cas ; c'est un ennemi qu'on craint de se faire, un ami qu'on veut cultiver, un éclat qu'on veut éviter, surtout si elles s'imaginent qu'un confesseur est jaloux, et ne veut ni changement ni partage..... On en voit qui en ont plusieurs à la fois, et qui, pour partager leur faveur, vont tantôt à l'un, tantôt à l'autre, par goût et par légèreté..... On se dépite contre un directeur trop exact, on en cherche un plus commode ; on se dégoûte d'un directeur trop facile, on en cherche un plus rigoureux. Les uns paroissent trop longs, les autres trop courts. On en prend,

on en quitte, pour faire plaisir à une amie qui veut nous donner le sien : c'est un trait d'amitié d'aller au même directeur ; au contraire, on n'a garde de se confier au directeur de son ennemie, c'en est assez pour le quitter. — Ce n'est souvent que bizarrerie, hasard ou caprice : une physionomie qui plaît ou qui déplaît, un habit, un ton de voix, une ressemblance, tout choque ou gagne les femmes. Que ne fait pas le soupçon, bien ou mal fondé ! Soupçon d'indifférence, soupçon d'indiscrétion, soupçon de préférence, soupçon de liaison : un ombrage, un rapport, un songe décidera du sort du confesseur » (XX, 199-200).

D'ailleurs, « il n'est presque point de femme qui, avant de donner sa confiance, ne mette son confesseur à quelques épreuves..... On s'y prend de toutes les manières : on loue un confesseur, pour sonder sa vanité ; on lui fait des présens, pour connaître son désintéressement ; on lui confie des aumônes, pour entrevoir sa charité ; on lui fait des questions embarrassantes, pour voir sa capacité ; on le traite avec impolitesse, pour éprouver sa patience ; on l'écoute avec respect, pour voir s'il prend de l'autorité....; on s'informe de tout, on fait agir d'autres personnes, toute sa conduite est épluchée. Est-il doux ou sévère, ferme ou facile, a-t-il de l'esprit et du talent, conduit-il par des routes ordinaires et communes, est-il curieux ou passe-t-il légèrement, est-il accessible ou faut-il se ménager des audiences ? C'est l'entretien ordinaire des pénitentes, chacune dit ce qu'elle en sait, et là-dessus on décide en dernier ressort de son mérite, on fait sa réputation, ou on vide son confessionnal » (XX, 204-5). « Ne pensez pas que la jalousie des femmes, qui tous les jours trouble le repos des maris, épargne le directeur : il en est la matière plus qu'un autre. Elles sont si flattées de la considération qu'on a pour elles, elles sont si prévenues de leur mérite dans la spiritualité (comme de leur beauté dans la galanterie), qu'elles sont inconsolables d'en voir quelqu'une plus favorisée. Il en est, dans les couvens, qui veulent un directeur à elles seules, et qui sont prêtes à le quitter, plutôt que de lui voir partager ses faveurs. Il est ordinaire de voir des pénitentes brouillées par jalousie, se décrier mutuellement ; et, quoique dans le monde on se mesure moins parce qu'on ne se voit pas de si près, ce n'est pas une chose aisée

que de gouverner une troupe de dévotes. La moindre chose fait naître des ombrages ; un éloge échappé, un mot gracieux, un peu de condescendance, des visites un peu plus longues ou plus fréquentes, quelque indiscrétion qui fera qu'on se vante de sa bonne fortune : quelle dextérité ne faut-il pas pour éviter du procès ! Un directeur est une espèce de martyr condamné aux bêtes, *damnatus ad bestias* » (XX, 205-6). « Il me semble voir une troupe de dévotes parlant sur un confesseur ou un prédicateur. L'une le contrefait, répète son sermon, imite ses gestes et le tourne en ridicule. L'autre, piquée, rapporte et empoisonne tout ce qu'il lui a dit ; celle-là fait un détail de sa vie passée, dont elle a eu soin de s'instruire. « Il ne vaut pas mieux que nous, on le pourroit prê- « cher à son tour » *(ibid.)*.

Leur affection n'est pas moins périlleuse ; « le public malin soupçonne bientôt que tant de zèle n'est pas sans intérêt. Il est toujours dangereux de louer ou de blâmer les femmes, d'en être loué ou blâmé, de les avoir attachées ou contraires..... » (XX, 206-7). Est-il rare d'en voir « qui s'efforcent de commettre les directeurs entre eux, par des confidences de leurs défauts, de leur doctrine, de leurs manières, pour se faire un mérite de la préférence qu'elles donnent, et trouver, dans vos décisions, de quoi condamner votre confrère, vous parer de ses dépouilles, et gagner sur lui une espèce de victoire dont elles croient qu'il est fort flatté..... » (XX, 207). « L'attachement des femmes, non plus que leur aversion, n'est jamais médiocre ; tout chez elles est violent. Quel éloge pour un directeur ! C'est un saint, un héros, un oracle, rien n'approche de son mérite. De là des partis, des intrigues, des animosités irréconciliables. Un mari, une famille ne sont rien en comparaison. Sa présence charme, son langage est divin, le ton de sa voix pénètre jusqu'au cœur, ses manières suivent ses sentimens : la politesse portée jusqu'au comble, les regards jusqu'au scrupule, l'attention jusqu'à la minutie, la libéralité jusqu'à la profusion. Quel empressement pour le voir ! quel respect quand il parle ! quel soin de sa santé ! quel zèle pour le succès de ses vues ! tout est sacrifié pour lui. Reçoit-il bien ce qu'on lui envoie, quelle joie ! En paroit-il peu content, quelle douleur ! lui échappe-t-il quelque parole ou quelque indiscrétion, quelles alarmes ! ..... Rien n'appro-

che d'une pénitente qui perd son confesseur, soit que la mort le lui enlève, soit que quelque accident le lui arrache, soit que le dégoût l'en éloigne. La mort d'un mari n'affecteroit pas tant, quoique la bienséance arbore un appareil lugubre pour l'un et l'interdise pour l'autre. Mille traits échappés trahissent la vivacité de sa douleur : « Je passe les jours et les « nuits en prières pour vous », disoit une pénitente écrivant à son confesseur absent; « je suis noyée dans mes larmes, les « momens me sont des siècles ». Aussi, quand il reparoît sur l'horizon, c'est le plus beau jour de la vie; on lui écrit, on y court, on le dévore; on ne se tient pas de joie; point d'affaire quand il arrive, on quitte tout..... Sur quoi saint François de Sales disoit plaisamment : « Pourquoi pensez-vous que les « femmes vont tant à confesse et se font tant diriger? Parce « que ce sont des hommes qui les confessent et qui les diri- « gent » (XX, 210-3).

Ces citations, trop longues peut-être (mais nous n'avons pas su les abréger), compléteront du moins le tableau social déjà commencé au cours de cette étude; elles mettent, d'ailleurs, en relief, quelques mérites littéraires de notre orateur, la finesse de l'analyse, la netteté du style, la justesse de la satire.....

Mais l'abbé de La Tour a des qualités plus sérieuses, et on les peut trouver jusque dans ces pages d'allure légère ou plaisante. Tant de traits réunis dénotent cette expérience professionnelle désirée avant toute autre chose par l'auditoire très spécial que l'orateur évangélise; ces remarques piquantes et bien accueillies, enveloppent constamment des leçons discrètes, mais que l'on n'oublie pas; l'orateur semble ne songer qu'à peindre, et il prêche : par là il diffère absolument de ces vains parleurs, dont il a pu voir commencer le règne. Il a d'ailleurs pratiqué la vie prudente et austère qu'il conseille; on ne peut lire ses « *Avis et règlemens* » sans éprouver la plus profonde estime pour sa vertu (XXIII, 203-299).

Ce souci de prêcher se remarque dans toute son œuvre oratoire; les divisions sont simples, les sujets utiles, la morale chrétienne. « Faisons voir 1° combien la vérité de la Présence réelle est solidement établie; 2° combien elle est faiblement attaquée » (XIX, 4). « En faisant honorer les saints,

Dieu fait 1° un acte de justice; 2° un acte de grandeur; 3° un acte de bonté ». C'est le modèle de presque toutes ses « partitions ».

Ses sujets, il les puise au fonds commun, avec une prédilection pour ceux qui « instruisent ». La morale demeure toujours, chez lui comme ailleurs, la grande affaire : mais il est trop visible que « les vérités diminuent parmi les enfants des hommes »; l'abbé de La Tour a donc, lui aussi, ses sermons apologétiques et dogmatiques. Il consacre tout un volume à établir les fondements du christianisme et les raisons de la croyance; il combat de son mieux l'athéisme (XXIV, 10) et l'incrédulité (II, 143, 96); mais surtout, il entre dans les petits détails de la foi, il les explique et les justifie. C'est pourquoi s'il a cru devoir prêcher, comme tant d'autres, les sermons rebattus (sur l'impureté, tout un volume, — le tome III, — sur la médisance, — tout le tome IX, — sur l'amour de Dieu, la chute, la rechute, l'aumône, la restitution, l'avarice, la mort); il en a d'autres, en grand nombre, sur le sacrifice impétratoire, expiatoire, eucharistique; sur la nécessité, la douceur, les qualités, le secret de la confession; sur le scapulaire, les indulgences, et les censures; sur la communion pour les âmes du Purgatoire, et la messe de paroisse : matières arides, mais utiles aux auditoires communs, et qui n'ont pas rebuté sa délicatesse d' « académicien ».

Enfin il faut achever par l'éloge de sa morale. Constitutionnaire ardent, l'orateur est sévère quelquefois; il a prêché, non-seulement le petit nombre des élus (c'était alors un thème obligatoire), mais « la grièveté du péché véniel » (V, 1-390), c'est-à-dire, sans nous en tenir à ce titre paradoxal, la pente rapide par où le péché véniel nous entraine au péché mortel; toutefois, en somme, rien de rebutant et d'extrême dans son zèle. Souvent sa morale prend le ton aimable et tranquille; sa rigueur précise et juste n'est jamais effrayante. Ecrivain sans génie, l'abbé de La Tour a du moins le mérite d'être toujours resté prédicateur, et d'avoir tenu un milieu honorable entre les deux excès dont lui-même nous a fait la peinture : « Comment satisfaire la stupide grossièreté des uns et la dédaigneuse délicatesse des autres? comment conserver la force et l'onction de la divine parole? comment unir la simplicité et la dignité, l'élégance et la familiarité? On s'évanouira dans

les tours artificiels de la sagesse humaine, ou on se dégradera dans la bassesse d'un style populaire. Eh ! que ne critique-t-on pas dans un ministre de la parole ? tantôt l'élévation et la finesse, tantôt la négligence et la facilité. On censure le style, on blâme le geste, on condamne les intentions. S'il prêche peu, on en murmure ; s'il tient longtemps, on se lasse..... Rien de plus difficile que l'instruction, rien de plus critiqué que la chaire. Je ne suis pas surpris que la vue des difficultés, la crainte des risques, le peu d'espérance du fruit décourage le plus grand nombre..... » (II, 204). L'abbé de La Tour a surmonté ce dégoût, non par ambition mais par zèle ; avec des qualités de second ordre, il tient un rang plus estimable que les prêcheurs sans foi et sans vertu, mais non sans talent, dont le nombre croît sans cesse, et dont le facile succès décourage à la longue toutes les bonnes volontés obscures et tous les modestes efforts.....

Mais le plus répandu et le plus sérieux aussi de tous ces abbés, le plus traditionnel et le plus sainement novateur en même temps, c'est l'abbé Denis-Xavier Clément [1], abbé de Marcheroux, confesseur de Mesdames, aumônier ordinaire du roi de Pologne duc de Lorraine, et prédicateur du roi. L'abbé Clément est un Dijonnais, comme Bossuet et comme Lacordaire ; son tempérament oratoire a quelque chose de vif et de spontané qui révèle le terroir, et, si l'on osait ainsi dire, le cru.

Dès sa jeunesse, il se montre fort attaché aux devoirs de son état, mais il aime surtout la parole publique ; et de ses débuts à Dijon, il nous reste un discours prêché dans son église

---

[1] Denis-Xavier Clément, né à Dijon (6 oct. 1706), mort à Ligny (dont il était curé) en 1771. Cf. sur l'abbé Clément, *Année littéraire*, II, pp. 524-526 (pour ses œuvres oratoires avant l'année 1751) ; voyez aussi (*ibid.*) mai 1770 ; *Journal ecclésiastique*, juillet 1770. Sur les débuts de l'abbé Clément à Dijon, *Parallèle entre l'abbé Clément et le P. Ingoult* ; et à ce propos, une *Lettre de M. C.* (Dijon, 10 mars 1736), qui se défend d'en être l'auteur. Document cité par Sommervogel, *Bibl. de la Compagnie de Jésus*, Art. *Ingoult*. Pour son Carême à Lyon (1748), des analyses des sermons (Bibl. de Lyon, ms. 1322, ff. 59 v° à 71) ; et en particulier, les sermons sur les spectacles (*ibid.*, *id.*, fol. 140 v°) et sur la pudeur (fol. 73 v°).

paroissiale : c'est le panégyrique de saint Philbert, abbé de Jumièges (20 août 1737 ; cf. *Œuvres complètes de l'abbé Clément,* édition originale, *Panégyriques,* t. II, pp. 147-sqq). Dès l'année suivante, on retrouve l'orateur à Paris [1] dans le clergé de Saint-Merry, avec le titre de docteur en théologie [2]. Il est bientôt assez connu pour qu'on lui confie (1741) l'oraison funèbre de la reine de Sardaigne (Elisabeth-Thérèse de Lor-

---

[1] Cf. plus loin sa lettre à ses éditeurs.

[2] Carrière oratoire de l'abbé CLÉMENT. — 1737, Panégyrique de saint Philbert, à Dijon. — 1738, divers sermons à Paris. — 1739, Avent à Saint-Louis de Versailles, Panégyrique de saint Vincent, à Saint-Médard (*Nouv. Eccl.*) — 1740, Carême aux Théatins, consécration de Notre-Dame-des-Victoires, Avent à Saint-Médard. — 1741, Or. fun. de la reine de Sardaigne, dédicace de l'église des Augustins-Déchaussés. — 1742, Panég. de saint François-Xavier, aux Missions-Etrangères, Avent à Saint-Sulpice. — 1743, Carême à Saint-Louis de Versailles, Panég. du bienheureux Alex. Sauli, Avent à Sainte-Opportune. — 1744, Carême à Saint-Louis-en-l'Isle, panégyrique de saint Jean Népomucène (devant la reine, aux Récollets, 16 mai) ; Avent à Lunéville. — 1745, Carême à Saint-Médard, Cène à la cour, Sermon aux gardes-françaises dans l'Eglise de Saint-Médard (18 mars), Sermon à la consécration de l'église de Saint-Sulpice (devant l'Assemblée du clergé, 30 juin) ; Avent aux Théatins. — 1746, Carême à Saint-Sulpice. — 1747, Carême à Saint-Nicolas des Champs, or. fun. de la reine de Pologne (Nancy, 19 mai), canonisation des deux saints Capucins Fidèle de Sigmaringen et Joseph de Léonessa, panég. du bienheureux Pierre de Luxembourg en l'église collégiale de Ligny (5 juillet), Avent aux Augustins de la place des Victoires. — 1748, Profession de Mlle de Tourny au Calvaire du Luxembourg, Carême à Sainte-Croix de Lyon, panég. de saint Stanislas devant le roi de Pologne à Lunéville, Avent à Saint-Sauveur. — 1749, Carême à Notre-Dame. — 1750, divers sermons de Jubilé, Avent et panég. de saint-Nicolas, à Saint-Nicolas-des-Champs. — 1751, Avent à Saint-Merry. — 1752, Carême à Saint-Sulpice ; 20 avril, panég. de sainte Chantal ; 10 août, panég. du B. Fourier (Lunéville), [20 oct., discours de réception à l'Académie de Nancy]. — 1753, panég. de saint François Régis (devant le roi de Pologne). — 1754, Mission royale à Nancy ; 30 janvier, or. fun. de M. Bégon, év. de Toul ; Ador. perpét. à l'Institut de la rue Cassette (26 nov.). — 1755, Avent à Saint-Sulpice, projet de panégyrique de saint Louis, à Nancy. [La statue de saint Louis n'étant pas prête au jour marqué, on ajourna la cérémonie, et on oublia le sermon qui était prêt. En revanche, la fête renvoyée fut célébrée par une comédie de circonstance, le *Cercle,* qui fut le coup d'essai de Palissot]. — 1756, Carême à Saint-André-des-Arcs, Avent à Saint-Nicolas-des-Champs. — 1757, Carême à Saint-Merry, Avent à Saint-Barthélemy. — 1758, Avent aux Théatins. — 1761, Carême à Saint-Roch. — 1762, Carême à Saint-Sulpice. — 1763, Avent à Saint-Honoré.

raine), prononcée apparemment devant le roi de Pologne [1]. Dès lors, l'abbé Clément devient célèbre. Appelé à Lunéville (1744) [2], il est récompensé de son Avent par le titre d'aumônier du roi de Pologne. Il prêche la Cène à Versailles l'année suivante (1745), et reçoit en témoignage de satisfaction l'abbaye de Marcheroux, qu'il garde jusqu'à sa mort. On ne lui confie pas de grande station à la cour, et il n'y reparaît que fort tard (Pentecôte, 1758). En revanche, il est le confesseur en titre de Mesdames, tantes du roi ; il est, à Paris, l'orateur des grandes circonstances ; et c'est lui que l'on engage, pour ce que les *Nouvelles Ecclésiastiques* appellent « les discours d'apparat et les déclamations schismatiques [3] ». C'est lui qui, devant l'assemblée du clergé, prononce le sermon solennel de la consécration de Saint-Sulpice (1744) ; c'est lui qui prêche la profession de Mlle de Tourny (1748), et l'oraison funèbre de la reine de Pologne aux obsèques (1747).

Une maladie grave interrompt et fixe le cours de sa prédication. Il fit l'étrange vœu, s'il en réchappait, de prêcher le panégyrique de sainte Chantal, dont la béatification était imminente. Il guérit et tint parole ; mais il ne composa plus de sermons nouveaux ; sa carrière oratoire semble clôturée le jour (20 oct. 1752) de sa réception à l'Académie de Nancy ; et ce sont, à peu de chose près, ses vieilles pièces qu'il récite dix ans encore, comme en témoigne une curieuse lettre qu'il écrivait alors à ses éditeurs [4]. Justement, à son endroit, les

---

[1] Cf. *Œuvres compl., Panég.*, III, 193 et 209.

[2] Cf. Sermon pour Noël, *Myst.*, I, 147-sqq.

[3] *Nouv. Eccl.*, 1739, p. 21.

[4] Voici cette lettre presque en entier, avec le « filet » qui la précède dans la *Feuille hebdomadaire des Provinces* : « Monsieur l'abbé Clément, prédicateur du roi, ayant appris qu'on lui attribuoit trois volumes de sermons imprimés l'année dernière à Avignon sous ce titre : « *Sermons nouveaux sur les vérités les plus intéressantes de la religion* » (ouvrage que nous avons annoncé dans notre Feuille du 14 mars 1764), a écrit aux sieurs Guérin et Delatour, à Paris, qui ont un privilège général pour tous ses ouvrages de piété et pour ses sermons, la lettre dont voici l'extrait : « Je déclare d'abord que « les sermons qu'il s'agit (*sic*) ne sont pas de moi. Il y a dans ce recueil plu- « sieurs discours sur des matières que je n'ai jamais traitées. De plus, aucun « des plans ne ressemble à aucun des miens. Cela cependant ne suffit pas « pour que je n'aie rien à réclamer contre cet ouvrage. Mais je ne suis sûre-

copistes s'étaient donné carrière. Des *Sermons nouveaux* venaient de paraître, et le public les lui attribua. L'abbé se défendit d'en être l'auteur, reconnaissant au reste dans cette compilation des morceaux entiers reproduits presque « de mot à mot », et, parmi ces morceaux, ceux auxquels il tenait davantage. Découragé par ces larcins qu'il ne pouvait plus réparer, il cesse de prêcher cette année-là même, et il s'adonne entièrement à la composition d'ouvrages pieux [1]. Il en avait

« ment pas le seul qui puisse s'en plaindre. Ce n'est guère, ce me semble, « qu'une compilation de plusieurs prédicateurs ; et l'auteur m'a fait l'honneur « de me mettre au nombre de ceux dont il a cru pouvoir profiter. Vous « sçavez, Messieurs, que je prêche à Paris depuis 1738. Dès 1745, il commença à se répandre des copies de mes sermons. Ce sont sans doute ces « premières copies que l'auteur des *Sermons nouveaux* a eues entre les « mains : car j'y ai trouvé quelques morceaux que j'ai cru devoir retrancher « ou corriger dans la suite, et rien absolument de tout ce que j'ai fait depuis « 1746. Si l'on ne m'avait pris que ce que j'ai, pour ainsi dire, abandonné « moi-même, je me contenterois de faire un désavœu pur et simple, pour « détromper ceux qui m'attribuent ce recueil, et les libraires qui l'annon- « cent sous mon nom. Mais je ne puis vous dissimuler qu'il n'est point éton- « nant que des personnes qui m'ont suivi aient cru reconnaître quelques-uns « de mes sermons. Dans la plupart de ceux-ci ils ont trouvé quantité de mes « tours et de mes idées, plusieurs même rendues par mes propres expres- « sions. Des pages entières sont copiées presque de mot à mot : par exemple, « la description des tentations de saint Jérôme, dans le sermon sur l'impu- « reté [cf. *Migne, 1128*] ; la paraphrase du *Pater* dans celui de la prière « [cf. *ibid. 1019*]. Je cite ces deux morceaux en particulier, parce que je « vous avoue que ce sont ceux que j'ai été le plus mortifié d'y trouver. A ces « endroits, ainsi qu'à quelques autres, il n'y a de différence, entre ce que je « prêche habituellement et ce qui est imprimé, que les petits changemens que « j'y ai faits depuis quelques années. Cependant, ce ne sont vraiment point « mes sermons, puisque les analyses sont tout à fait différentes, quant au fond « et quant à la méthode. Je crois pouvoir ajouter que, malgré les vols qu'on « m'a faits, la différence n'est pas moins sensible dans le style même, etc. ». (*Affiches, annonces et avis divers ; dix-huitième feuille hebdomadaire du mercredi 1er mai 1765.* p. 71.)

[1] En voici l'énumération : 1° *Entretiens de l'âme avec Dieu*, Paris, Guérin, 1747, in-8°. Editions postérieures, Lille, Lefort, 1817 ; Alais, Martin, 1826, in-18° — 2° *Maximes pour se conduire chrétiennement dans le monde*, Paris, Guérin, 1749, in-12. (Réimprimé en 1753, avec l'éloge hist. de feu Madame Henriette de France ; Lille, Lefort, 1812 ; Toulouse, Douladoure, 1820 ; Avignon, Séguin, 1826.) — 3° *Exercices de l'âme pour se disposer aux Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie*, Paris, Guérin, 1751, in-12. (Réimprimé, Paris, 1807 ; Toulouse, Douladoure, 1811 ; Avignon, Bonnet et fils,

déjà écrit un grand nombre, mais les meilleurs datent de ce temps-là. Deux discours d'apparat prêchés en 1766 furent vraisemblablement les derniers [1]. Nommé alors curé de Ligny, il achève ses jours dans une pieuse retraite, traduisant le bréviaire de Paris (1767) et publiant enfin l'édition authentique de ses sermons [2]. Il mourut peu après l'impression du dernier volume.

C'est, il faut le reconnaître, le dernier des abbés sérieux et des prédicateurs édifiants. On ne saurait concevoir une vie séculière plus pieuse que la sienne, et plus active en même temps ; on ne saurait lire des sermons plus apostoliques et plus chrétiens.

Prédicateur, l'abbé Clément reste fidèle aux anciennes méthodes. Il s'est formé dans l'Ecriture, ce « livre des livres », a-t-il dit quelque part lui-même, « où tous les docteurs se sont instruits [3] ». C'est un théologien érudit ; c'est un patrologue émérite. Il faut l'entendre vanter l'étude des Pères, comme le remède unique à tous les maux qui affaiblissent la prédication. Il estime qu'on ne pourra remédier au clinquant, à l'affectation du bel esprit qui « du théâtre gagne la chaire, des romans passe dans les traités de dévotion », qu'en re-

---

1812 ; Paris et Lyon, Périsse, 1822 ; Lyon, Rusand, 1825.) — 4° *Heures et prières pour remplir saintement les principaux devoirs du christianisme.* Paris, Guérin, 1756, in-12. — 5° *Avis à une personne engagée dans le monde*, Paris, Guérin, 1759, in-24. — 6° *Instructions sur les indulgences et sur les conditions requises pour les gagner*, Paris, Hérissant, 1762, in-12. — 7° *Exercices spirituels de saint Ignace*, Paris, Saillant et Nyon, 1762, in-12. — 8° *Instructions sur le sacrifice de la Messe, avec des exercices pour la bien entendre.* Paris, Guérin et Delatour, 1763. — 9° *Méditations sur la Passion de Jésus-Christ*, Paris, 1763, 3 vol. in-12. — 10° *La journée du chrétien sanctifiée par la prière et par la méditation*, Paris, Desaint, 1768, in-18 ; rééditions très nombreuses. — 11° *Bréviaire de Paris, en françois*, avec un supplément (1767). — 12° *Elévations de l'âme à Dieu ou paroles tirées de l'Ecriture Sainte.* Très nombreuses éditions ; réimpressions principales, Saint-Brieuc, 1818 ; Avignon, 1820.

[1] Oraisons fun. du Dauphin (à Saint-Sulpice), et du roi de Pologne (à la Charité).

[2] Voyez la *Bibliographie*, MIGNE, tomes XLIV et XLV.

[3] *Maximes pour vivre chrétiennement dans le monde*, cité par MIGNE, col. 716.

venant aux Pères de l'Eglise. « Je crois, ajoute-t-il, que si les personnes pieuses, surtout les dames chrétiennes, commençoient à s'en occuper sérieusement, bientôt on ramèneroit la mode [1] ». Il n'ose dire que les prédicateurs devraient s'instruire là-dessus les premiers; mais, véritablement il le pense, et pour sa part, il le fait. A le parcourir, même sommairement, on aperçoit l'importance qu'il donne aux sentiments des Pères : « Sainte quarantaine, s'écrie saint Augustin (messieurs, que de beautés touchantes dans ce morceau du saint Docteur ! Appliquez-vous y, je vous prie : c'est presque toute sa sixième homélie sur le jeûne du Carême)..... » (Migne, LIV, 262). « Saint Augustin, qui me fournit toute l'idée de ce discours » (1271). « Mais surtout c'est saint Jean Chrysostome ; et voici comme ce grand docteur la développait..... » (742). « Mais non, mes frères, poursuit cet éloquent docteur..... ; l'heureux docteur qui, tenant à son peuple le même langage à peu près que vous venez d'entendre, étoit presque à chaque phrase interrompu par les cris qui retentissoient de toutes parts » (793). « Je vous le pardonnerais, reprend « ici l'éloquent saint Chrysostome » (921). « Quel torrent me ravit et m'entraîne ! C'est le grand Chrysostome, dans la basilique de Constantinople. Il gémit, il se plaint, cet incomparable docteur ; il se plaint à son peuple, il se plaint à Dieu..... Sa charité, son zèle lui arrachait des larmes; il tonne ensuite, il foudroie » (1391).

Fidèle aux sources de la prédication, il demeure fidèle aux vieux cadres, fidèle aux divisions, quelquefois prétentieuses, souvent simples aussi, avec, de temps à autre, des rappels à la Bourdaloue, qui évoquent le souvenir d'un usage déjà vieilli : « Car (prenez garde à ceci, je vous prie..... etc.)(794). Et, d'ailleurs, ce disciple de Bourdaloue a consacré à la morale sa place prépondérante, en même temps que sa précision et sa juste rigueur. Elle est ici rigoureuse, en effet, non seulement sur les points où les Jésuites appuyaient de préférence, mais sur d'autres où ils glissaient plus légèrement. « Mais quelle rigidité de morale, me direz-vous ! il faudra donc, sur les mê-

---

[1] *Ibid.*

mes règles, condamner de même et proscrire tous les amusements, tous les plaisirs du monde? Hélas! Il n'est peut-être que trop vrai de la plupart: oui, jugez-les sur les mêmes règles. Pour moi, en condamnant aujourd'hui vos spectacles, je ne prétends justifier, ni la mollesse et l'inutilité de votre vie, ni la dissolution de vos cercles, ni le libertinage caché de vos assemblées nocturnes, ni l'excès de vos jeux, ni la somptuosité, pour ne pas dire la débauche de vos tables. Quelle rigidité de morale! J'en conviens, elle est rigide cette morale..... ; (mais) elle ne peut paraître outrée qu'à ceux qui ont oublié qu'être chrétien et mortifier sa chair; être chrétien, et conformer toute sa vie au modèle d'un Dieu crucifié, c'est exactement la même chose » (1178). On le voit, l'abbé, qui pourtant n'est pas janséniste, prêche une religion austère : et il est tel texte de l'épître aux Hébreux qui prend dans sa bouche une signification terrible. « *Impossibile est, eos qui semel sunt illuminati, gustaverunt bonum Dei verbum, et prolapsi sunt, sursum renovari ad pœnitentiam* » (Heb. IV). « Qui parle ainsi? saint Paul. *Il est impossible* : prenez garde, Messieurs, je sais que ces paroles, mal entendues, donnèrent lieu dans les premiers siècles, à une hérésie proscrite; c'est l'erreur de ces rigoristes outrés, qui refusaient absolument toute pénitence à certains crimes. A Dieu ne plaise qu'une si détestable doctrine sorte jamais de ma bouche. *Il est impossible.* N'entendez donc pas une impuissance qui ôte absolument toute ressource de salut. Hélas! j'aurai bien trop de quoi vous effrayer, en réduisant ces paroles à leur sens exact et propre, pour exprimer une difficulté, etc..... (1179). « Mais n'est-ce point là, me direz-vous, jeter le trouble dans les consciences, porter les âmes au désespoir? Ah! Messieurs, oui certainement, j'en conviens, nous devons craindre d'effrayer des âmes vraiment fidèles, qui voulant sincèrement, uniquement même se sauver, combattent leurs passions avec courage, se roidissent avec force contre les préjugés du monde, tombent cependant, retombent même dans des fautes, hélas! inséparables de la fragilité de notre nature. Oui, je craindrais même d'effrayer, j'animerai, j'encouragerai par tous les motifs les plus tendres, les pécheurs même qui, par un espèce de hasard malheureux plutôt que par réflexion, par indiscrétion plutôt que par volonté, auront

été rentraînés [1] vers les objets de leurs anciens péchés. Mais ces chrétiens prétendus, si communs dans notre siècle, qui, ne pouvant souffrir, ni les peines de la vertu, ni les remords du vice, ne cherchent qu'à s'établir dans une fausse paix, en se faisant un genre de vie mitoyen, pour ainsi dire, entre le vice et la vertu ; qui, ne pouvant se passer du monde, font consister tout leur christianisme à venir certains jours en reconnaître, en avouer et en pleurer les égaremens ; qui, pour se persuader à eux-mêmes qu'ils sont chrétiens, s'approchent encore quelquefois des sacrements, et retournent aussitôt dans les plaisirs du monde, se dédommager de la gêne et de la contrainte que leur a imposées la religion : ah ! sans doute, nous devons craindre de troubler dans leurs cœurs une paix achetée peut-être au prix de mille sacrilèges » (1478-9) !

Nous voilà bien loin des mièvreries quintessenciées que débitaient dès lors les prêcheurs au petit collet. Et si, de ces principes nous passons aux preuves, encore là nous retrouvons le disciple zélé des vieux maîtres. Sans abandonner les preuves de tradition, s'attacher aux raisons : cette méthode, en usage depuis Bourdaloue, n'a pas cessé d'être utile, et même les auditoires nouveaux s'en accommodent mieux. Ils aiment qu'on raisonne et qu'on démontre. « ..... Mais tâchons de donner plus de force à cette première pensée : je veux vous en pousser la preuve jusqu'à la démonstration..... » (995). « Insisterons-nous davantage sur une vérité dont les sages du paganisme, quoique elle ne leur fût que très imparfaitement connue, ont fait à leur manière une des principales maximes » (997) ? « Ainsi pensoient des philosophes ; et des ministres de l'autel, que diront-ils » (1177) ?

Cet appel à la raison et à la sagesse humaine n'implique pas ici, comme ailleurs, la désertion du terrain catholique. Notre prédicateur analyse quelque part l'état d'esprit des auditoires, auquel on peut bien concéder quelque chose, pourvu que l'on maintienne aussi les principes. « Bientôt on ne voudra plus rien croire, parce qu'on veut trop comprendre. Autrefois, quand les saints Pères proposaient à leurs peuples

---

[1] C'est l'orthographe de l'édition originale (*Carême*, III, 457). Migne écrit « r'entraînés ».

les mystères de la religion, les peuples dociles n'avaient besoin, ne demandaient qu'on leur montrât rien autre chose, sinon que le Seigneur avait parlé! Aujourd'hui, il faut de plus le pourquoi et le comment..... La secte dominante dans le christianisme de nos jours est celle qui rappelle tout au tribunal de la raison. L'autorité des saints Docteurs ne fait plus preuve.....; l'autorité de l'Ecriture même ne fait plus foi..... » (1145-6). Là-dessus l'auteur montre bien que ces arguments sacrés conservent leur force, et que, les effacer de l'apologétique, c'est fonder « un paganisme masqué des dehors de la religion ». Mais, en certains cas, ce désir de comprendre peut et doit être contenté; et la raison qui raisonne a son rôle à côté de la raison qui s'incline. C'est pourquoi les bons orateurs chrétiens argumentent à l'occasion, comme ont fait les Pères en leur temps : « Voici, Messieurs, quel étoit, sur le sujet que je traite, le raisonnement de saint Augustin » (1156), etc.

Et quant au détail, Clément le traite encore comme un traditionnel : non qu'il en remplisse, comme d'autres, toute sa matière; non qu'il embrasse tous les cas, qu'il prévoie toutes les fautes, qu'il étale toutes les plaies; il ne fait montre, ni de subtilité logique, ni de pénétration raffinée. Mais il frappe en apôtre, avec un zèle toujours impétueux, et souvent éloquent.

Contre quels abus spécialement dirige-t-il ses attaques? Sans doute, il dira son mot sur les vices ordinaires de l'humanité, sur les désordres qui sont de tous les temps, et il est telle de ses invectives qui ne le cède pas aux meilleures, à celles d'un Molinier ou d'un Terrasson. « J'ai vu le temple profané, le sanctuaire souillé en mille manières; l'autel moins respecté que le théâtre, les ministres du Dieu vivant distraits, interrompus dans leurs fonctions saintes par le trouble et la confusion des assistants; le Dieu vivant, jusque sur son trône, bravé lui-même par les insolentes postures, les conversations hautes et publiques qu'on tient en sa présence; de scandaleuses idoles y détournant sur elles les hommages et les vœux; et la plus grande partie des chrétiens, que conserve-t-elle encore des dehors même de la religion, que d'y venir une fois chaque semaine insulter Dieu, une fois l'an souiller son Corps par le plus abominable sacrilège? Ces chrétiens

croient-ils donc? Croient-ils que sous ces faibles symboles qui paraissent à nos yeux, toute la majesté de Dieu réside? Le croient-ils? Oui, disent-ils, ils le croient : mais ils n'y pensent pas. — J'ai vu tous les âges de la vie livrés au péché; la jeunesse, folle de plaisirs, faire son unique étude de connaître et de goûter tous les divers amusements du monde; l'âge mûr, déchiré par l'ambition, en proie à l'avarice, dans une ivresse continuelle, courir insensément après les dignités et les honneurs..... ; des vieillards, uniquement occupés à retenir les restes languissants d'une vie fugitive, et à les conserver encore au monde, à ses affaires, à ses plaisirs. Ces chrétiens croient-ils donc? Croient-ils que leur âme, au sortir des mains du Créateur, créée pour toujours vivre, fut reléguée dans un corps comme dans une prison, lieu d'épreuve; qu'un jour, tôt ou tard (personne ne saurait dire quand ni comment), la dissolution de l'un et de l'autre doit se faire, le corps doit retourner en terre, lieu de son origine; l'âme, livrée entre les mains de Dieu, sera jugée selon ses œuvres; un bonheur éternel, un supplice sans fin, point de milieu, affreuse et véritable alternative : la croient-ils? Oui, disent-ils, ils y croient, mais ils n'y pensent pas. — J'ai vu tous les états et toutes les conditions du monde possédés de l'esprit de vertige; ceux qu'on nomme les grands, ne se croyant sur la terre que pour être servis, disputer en quelque sorte les honneurs suprêmes au ciel même, et ne reconnaître d'autres lois que leurs caprices; les petits, vils esclaves, méprisables flatteurs, leur vendre lâchement leur foi et leur honneur; le riche impitoyable, boire à longs traits dans une coupe d'or le sang de la veuve et du pupille, et le pauvre, dans les frénétiques accès de son aveugle désespoir, s'en prendre au ciel même de l'inhumanité du riche qui le dépouille et l'opprime; mauvaise foi dans le négoce, usure ou brigandage outré dans le maniement des affaires, la fureur érigée en héroïsme, faire consister la gloire à s'égorger les uns les autres. Ces chrétiens croient-ils donc? Croient-ils que tous, tant que nous sommes, égaux entre nous par la condition de notre nature, égaux surtout par notre adoption commune en Jésus-Christ, nous devons tous nous rapprocher les uns des autres, être tous confondus à un même terme auquel nous tendons tous; qu'alors, la scène finie, les rôles de chacun joués, le masque

qui nous distingue maintenant étant enfin levé, rien ne nous différenciera plus que nos œuvres : Lazare au sein d'Abraham, le mauvais riche dans l'abîme, cette terrible catastrophe, la croient-ils ? Oui, disent-ils, ils croient, mais ils n'y pensent pas.— J'ai vu cependant le crime s'établir et s'accréditer partout par les fausses consciences ; la mondanité la plus libertine traitée de devoir, ou du moins de bienséance d'état et de condition ; les académies de jeu, théâtres, bals, concerts, festins, fêtes profanes, courus avec fureur, excusés, justifiés, applaudis sous le beau nom de divertissements honnêtes, utiles et même nécessaires ; les docteurs chrétiens qui les condamnent, traités d'esprits faibles, ignorants, hypocrites censeurs de ce qu'ils voudraient eux-mêmes se pouvoir permettre. Hélas ! j'ai vu bien plus : j'ai vu la pure morale de l'Evangile n'oser se montrer dans le monde, de peur d'être exposée à la risée des chrétiens. Ces chrétiens croient-ils donc ? Ont-ils lu l'Evangile ? le croient-ils ? Croient-ils un Dieu mort sur une croix pour leur donner un modèle à suivre ? Croient-ils qu'il n'y a de salut à espérer pour eux, que par la conformité de leur vie à ce modèle austère ? Oui, disent-ils : ils croient, mais ils n'y pensent pas : *Nullus est qui recogitet* » (1143-4).

A ces éloquents reproches, il en faudrait joindre d'autres, sur les concerts, « où la morale la plus corrompue se fait toujours applaudir sûrement à la faveur d'une musique passionnée, qui en rehausse la flatteuse impression » ; sur les bals, « où l'agitation, la confusion, le désordre, animés, soutenus par ces symphonies vives, ces accords variés qui en sont l'âme, transportent en même temps tous les sens » ; sur le luxe des appartements et du meuble, où « ce ne sont qu'esprits impurs volant de toutes parts, et de ces statues immodestes, et de ces peintures lascives » (1127) ; et sur les occasions spéciales d'impureté : « confusion des assemblées tumultueuses ; secret de la nuit, seul complice aujourd'hui des plaisirs du monde, déguisements du masque si propre à tout autoriser, à enhardir à tout, à tout couvrir » (1128) ; sur la mondanité des femmes et des filles, thème toujours actuel. « Je sais que la mondanité est proscrite, dit une femme raisonnable, qui prétend vivre chrétiennement et se sauver. Mais je suis engagée dans le commerce du monde ; sans être mondaine, il

faut donc que je vive en femme du monde. Admirable distinction ! c'est-à-dire, accomplir certains devoirs d'état, que l'on réduit assez ordinairement à une inspection vague et générale sur son domestique : du reste, ne connaître d'application sérieuse, que celle qu'on donne à ces actes frivoles et voluptueux, qui sont les seuls recherchés, les seuls considérés dans notre siècle; se faire du jeu une véritable affaire et une occupation régulière de tous les jours; mettre la fréquentation du théâtre au rang des exercices les plus honnêtes et peut-être les plus nécessaires; se prêter à toutes les bienséances du monde, et, dans un flux et reflux continuel de visites, perdre tous les moments que les autres amusements laissent libres dans le cours de la journée; enfin, réduire aux termes de la pure politesse la galanterie la plus masquée, et se permettre tout ce que le monde n'a pas frappé au coin du déshonneur : cela s'appelle, dans le monde, être chrétienne et vouloir se sauver. Hélas, mes frères; si nous en croyons saint Cyprien, la pécheresse dont parle l'Evangile, quelle qu'elle soit, n'avait point à se reprocher d'autre désordre » (820-1). Ces accents apostoliques, où la note humanitaire et déclamatoire se remarque à peine, ne sont-ils pas, presque à tous égards, ceux de l'éloquence traditionnelle ?

Mais surtout (car notre orateur trouve son compte aux nouveautés nécessaires et de bon aloi), il combat le mal de l'époque, l'incrédulité philosophique. Ce n'est pas encore lui qui conclura avec l'erreur cet armistice de tolérance, et qui consentira cette abdication complaisante, dont on charge en bloc et à tort les prédicateurs de ce temps. « Hélas, mon Dieu ! du fond de votre sanctuaire, où vous examinez les actions des hommes, que voyez-vous aujourd'hui parmi nous ? Le libertinage et l'incrédulité tiennent publiquement école ; un système d'athéisme, du moins d'athéisme pratique, se répand de jour en jour, et gagne peu à peu tous les membres les plus nobles de la société : ici l'on fait profession de ne rien croire, là on vit comme si on ne croyait rien » (721). « On dispute de tout, on raisonne sur tout, on veut tout comprendre : de là l'irréligion presque dominante parmi nous » (488). « A quelle autorité veut-on se soumettre aujourd'hui ? de qui veut-on dépendre ? Cependant le zèle du culte extérieur, convenons-en, semble ne s'être point ralenti de nos jours....; les temples

se multiplient, les sanctuaires s'embellissent et se décorent de plus en plus. Hélas! dois-je en féliciter la religion? Plus les temples se multiplient, plus ils semblent devenir déserts de jour en jour; plus la pompe augmente dans les cérémonies, plus l'indécence redouble entre les assistants: vain appareil de triomphe, tandis que l'Eglise elle-même éplorée, désolée, ne fait que gémir sur la perte de ses enfants..... Et voilà le fruit de l'esprit philosophique de notre siècle » (1376). « Aujourd'hui, c'est un pyrrhonisme détestable, qui s'établit de toutes parts, sous le beau nom de critique sage et de culte épuré » (812).

Voilà le mal dominant. Il a, comme le bien, ses prédicateurs et ses pontifes. « Encore, si l'erreur et l'impiété étaient muettes, nous respecterions volontiers, dans un humble silence, les secrets du Seigneur. Mais l'incrédule, aujourd'hui, ne vient-il pas braver la divinité jusque sur le trône de ses justices? Chacun dogmatise hautement et sans pudeur; l'incrédulité soutenue par le libertinage, le libertinage, à son tour, aidé de l'incrédulité, se répandent de jour en jour et s'accréditent. Dans ces circonstances, convient-il de nous taire, et de regarder tranquillement l'incendie prêt à réduire en cendres la maison de notre maître »(940)? C'est par le livre surtout que se fait la propagande philosophique. Or, « véritablement, rien de plus à la mode aujourd'hui que les lectures » (805); et « chaque année ne manque pas d'enfanter régulièrement un essaim de libelles ingénieux, dont tout le but est d'insinuer avec art, sans qu'on s'en aperçoive, le subtil poison de l'incrédulité. Tantôt ce sont des philosophes prétendus qui, sous prétexte d'éclaircir les mystères de la théologie naturelle, sapent les premiers fondements de la religion; tantôt ce seront des critiques, qui sous les titres les plus fastueux et même les plus utiles, en se faisant les partisans de toutes les sectes, trouveront l'art de les abolir toutes. Ensuite, d'autres paraîtront sur la scène, se croyant en droit de divulguer toutes les maximes des ennemis les plus jurés de notre foi, dont ils adopteront les noms; et, sous ces beaux noms, de travestir burlesquement les plus saintes pratiques du christianisme; et, surtout, de faire toujours adroitement retomber sur la religion les ridicules qu'ils prennent soin de répandre sur les ministres..... » (1153).

Rien n'empêche de supposer qu'un de ces livres, aux titres « les plus fastueux et même les plus utiles » c'est l'*Esprit des Lois* (1748) ; ou que la plus retentissante de ces pièces qui portent « les noms des ennemis les plus jurés du christianisme », c'est *Mahomet* (1742). A son tour, le prédicateur de la vérité doit se faire entendre ; et tout serait sauvé, si le malade venait au pied des chaires chercher le contrepoison. « Il faudrait fréquenter ces instructions familières, dans lesquelles on explique tous les jours les principes de la religion..... ; il faudrait, du moins, suivre ces instructions plus élevées et plus pathétiques, dans lesquelles l'Esprit-Saint, se proportionnant à toutes nos faiblesses, emploie tout l'art de l'éloquence humaine pour pénétrer de la religion vos esprits et vos cœurs » (1153). Malheureusement, les athées ne viennent point au catéchisme, qui seul pourrait les instruire ou les réfuter pas à pas ; et, de temps en temps seulement, attirés par le vain éclat d'une éloquence qui se fait volontiers « artiste » pour les séduire, ils viennent au sermon.

Pour eux donc, de temps en temps, notre orateur juge à propos de prêcher un peu de dogme. Et cet enseignement du dogme revêt toutes les formes utiles : didactique, polémique, apologétique ; — didactique, sur des points même obscurs comme la prédestination, au risque de scandaliser les faibles : « quel scandale après tout pouvons-nous craindre, en prêchant le mystère de la prédestination ? Ce mystère ne peut scandaliser que deux sortes de personnes : ceux qui ne l'approfondissent pas assez, et ceux qui le veulent trop curieusement approfondir » (841) ; — polémique, au risque d'offenser les tenaces ou les têtus : « c'est donc sur ces trois points que j'*attaque* aujourd'hui l'incrédule ; et je prétends le convaincre : 1° de témérité dans sa critique..... ; 2° d'irrévérence envers Dieu..... ; 3° d'erreur expresse et formelle dans ses raisonnements..... » (811) ; « j'attaque l'incrédulité en général dans son dernier retranchement, en l'attaquant du côté de nos mystères..... » (1488) ; — apologétique, enfin, avec une fermeté et un discernement méritoires, en ce temps où la foi, roide encore dans sa vieille et solide armure, hésite et tremble, sous le feu des armes nouvelles, à tir rapide et à longue portée. « Sur le fond de notre Evangile, je vais former une démonstration complète de la divinité de Jésus-

Christ » (1040); et il la démontre, en effet, à l'ancienne mode, en serrant ses preuves; « première preuve, tirée du témoignage de Moïse et des prophètes, c'est-à-dire de l'ancienne Ecriture; seconde preuve, tirée de l'Evangile par le témoignage glorieux que lui rend Dieu son Père ; troisième preuve, enfin, tirée de la gloire sensible de Jésus-Christ » (1040). Et, quand il ne comprend pas, il l'avoue avec une candeur également scientifique et théologique : « Vous me demandez la preuve : mais je vous ai déjà prévenus que je ne viens point pour vous éclairer ; je ne prétends que confondre votre raison. Vous voudriez cependant du moins quelque explication? Non, encore une fois, je ne sais rien, que reconnaître mon ignorance ; et, mettant par respect le doigt sur ma bouche, je vous répète, en frémissant moi-même : croyez, faible mortel, croyez sans approfondir ; c'est un mystère impénétrable » (942). On remarquera qu'il s'agit de la prédestination, et que l'aveu de l'apologiste n'est pas une feinte pour se dérober : la théologie, aidée par la science, peut souvent fournir le « pourquoi » des dogmes ; mais il est des cas où le « comment » leur échappe, à l'une comme à l'autre. « Vous voudriez, pour croire, que la religion fût évidente, claire, sans obscurité, c'est-à-dire sans mystères. Eh ! bien, messieurs, moi je prétends que si cela était, ce seroit alors que la religion devrait nous être suspecte » (1488).

Mais tout ceci, quelque juste et raisonnable qu'on le suppose, n'a de prise sur l'auditeur que si l'auditeur se prête à ce genre de raisonnement. « Que j'entreprenne de vous instruire à fond sur quelque point essentiel de notre foi, d'abord ce projet seul endormira la plus grande partie de l'auditoire..... En vain, pénétrant dans les profondeurs de saint Paul, j'en tirerai ces raisonnements accablants contre l'incrédule et contre l'impie ; en vain, expliquant l'Evangile d'après les saints docteurs, je ferai de cette double autorité un rempart impénétrable pour mettre notre dogme à couvert des railleries du libertin : bientôt l'attention se lasse, la distraction succède au dégoût ; ah ! mes frères, c'est donc, encore une fois, que la religion vous ennuie : et vous aimez la vérité » (1290) ! L'orateur pourtant évite les subtilités obscures ou blessantes : « Arrêtons-nous ; que la grâce consiste en quoi l'on voudra, il n'importe ; ce n'est là que dispute d'école,

question de système. Quelque parti que l'on embrasse, il faut en revenir au point de foi » (853). « Mais, avant d'entrer en matière [sur l'amour de Dieu], je vous supplie, Messieurs, que nous bannissions aujourd'hui tout esprit de subtilité et de dispute; c'est à vos cœurs que je veux parler » (1437).

Malgré ces précautions, il n'a pas trouvé grâce devant les jansénistes, puisque aussi bien il n'était pas de leur bord. Il est certain néanmoins que ses instructions (les biographes en rendent témoignage) ramenèrent « plusieurs incrédules et quelques libertins à la vérité et à la vertu[1] ». A tout le moins, elles ont édifié ou raffermi les âmes; et on ne saurait lui refuser la présomption d'une efficacité qui (à le lire du moins) ne semble pas douteuse. Qu'on lui reproche, après cela, des sujets à la mode; comme, à propos de la Visitation, un discours moral sur la « civilité », ou, à propos de la Cène (devant le roi), un discours « sur les rapports de la politique et de la religion ». Outre que de telles matières peuvent se justifier en elles-mêmes et se traiter chrétiennement, elles sont rares dans cette œuvre toute apostolique, et l'orateur présente moins que tout autre ces inévitables « signes du temps »; moins que tout autre, ces marques de faiblesse, ces éléments parasites et caducs, dont la prédication tend à se surcharger.

Contre la contagion régnante, il a même gardé son style: on a pu sans doute en juger par les citations qui précèdent. La rhétorique pure joue ici un rôle bien effacé, et les critiques de l'époque le constatent justement. « C'est un des orateurs chrétiens de nos jours qui a le moins sacrifié au goût du siècle[2] ». Son style en effet demeure simple, parfois jusqu'à la négligence, et facile jusqu'à la diffusion; il demeure presque réfractaire aux apostrophes et aux préciosités. « Tendres liaisons, sociétés aimables, pourquoi crains-je de vous quitter.... » (1429). « Fatale oisiveté, ton charme est-il donc assez fort..... » (1241). « O temps, ô temps! que puis-je exprimer de la rapidité de ta course » (904)! « D'où vient que vous-mêmes, Messieurs, dans les années d'une

---

[1] Feller (*Dict.*), article *Clément*.
[2] Sabatier, *Les trois Siècles*, article *Clément*.

jeunesse innocente, on vous voyait si souvent en larmes assiéger les tribunaux de pénitence, faire aux ministres du Seigneur, une douce violence, pour les obliger à vous plonger, vous replonger sans cesse dans le bain sacré du sang de Jésus-Christ » (1131) ? Des défauts de ce genre sont très rares ici. Rares aussi ces portraits classiques, rebattus et usés, comme celui du pécheur mourant : « Les sens s'émoussent ; les facultés s'épuisent ; à peine il voit, à peine il entend. Un froid mortel se glisse dans toutes ses veines ; déjà le sentiment l'abandonne. Un sang demi-glacé n'envoie plus au cerveau que par intervalles des vapeurs malignes et grossières. Mille fantômes troublent une imagination languissante ; les esprits épuisés ne coulent plus que d'un mouvement faible et lent. Un voile épais couvre tout à coup la mémoire ; le cœur, serré par les douleurs les plus aiguës, ne peut plus même vouloir, ni aimer, ni haïr : assoupissement, léthargie, terreurs, paniques. Regarde, pécheur, ce corps pâle et exténué, ces yeux éteints, cette bouche ouverte rappelant avec peine un air qui la fuit, ces poumons sanglotants, cette poitrine enflée, ce visage livide » (917). Encore une fois, ce réalisme de convention ne constitue point le genre habituel de l'orateur.

Dans les panégyriques et les oraisons funèbres, où le ton se hausse et parfois se fausse, on rencontrerait un plus grand nombre de ces enflures, tolérées et même requises dans les genres d'apparat ; et il faut citer ici, en exemple, sa façon toute singulière d'annoncer le sujet avec ses divisions : « Pour recueillir en un seul trait le caractère de Vincent de Paul et toute la matière de cet éloge, je vais, Messieurs, vous le représenter comme le héros de la charité..... ; et pour commencer mon sujet, voici, si j'ose ainsi m'exprimer, deux inscriptions que je vais graver au bas de son portrait : Au père de la patrie ; — à l'apôtre de la France » (*Ed. orig.* Panég. II, 34-35). « Ministre de l'Evangile, nous paroissons comme des hérauts, pour prononcer, et le nom du triomphateur, et les exploits qui lui ont mérité le triomphe. Hâtons-nous donc de remplir notre emploi. A la gloire immortelle de l'illustre et bienheureuse mère Jeanne-Françoise Frémyot, baronne de Chantal, première religieuse et première supérieure de l'ordre de la Visitation » (*ibid.* II, 212-13).

Mais presque toujours, l'orateur se tient à ce style naturellement vif, dont voici encore quelques exemples. « Dites-donc (il faut le dire pour vous justifier) que si vous allez au théâtre, c'est pour y prendre des leçons de vertu. Le théâtre, une école de vertu ! le beau paradoxe, Messieurs ! Véritablement il n'est pas nouveau ; depuis que le théâtre est établi, on eût toujours grand soin de nous le dire ; et depuis qu'on le dit, on a toujours répondu (et je réponds encore), que si le théâtre purge les passions, forme les mœurs, c'est dans la spéculation, non pas certainement dans la pratique ; c'est dans les écrits de ceux qui nous en ont donné les règles, non pas dans les ouvrages de ceux qui les ont prétendu suivre. Depuis combien de temps, en effet, fréquentez-vous le théâtre ? et depuis ce temps, quel vice a-t-il corrigé en vous, quelle vertu y a-t-il formée, et quelle passsion réprimée ? Ce serait en vérité dans le christianisme une chose bien nouvelle, qu'on nous montrât les auteurs, les acteurs, et les partisans du spectacle, devenus les plus vertueux et les plus chrétiens d'entre nous. Renversons à présent, détruisons nos chaires ; fermons nos églises ; ministres du Seigneur, taisons-nous : dans un spectacle, on trouve plus de profit à faire pour la vertu que dans nos discours ! Hélas, mes frères, combien de fois n'ai-je pas eu la douleur de l'entendre dire ? J'en appelle à vous, ô mon Dieu, je vous en prends pour juge ! Quoi ! dans les sentiments, dans les pensées d'un auteur profane, que la passion seule inspire, on puise plus de leçons de vertu que dans cette parole que vous nous mettez à la bouche, que dans les sentiments et les pensées des Pères, que dans votre Evangile ? Quoi ! l'action d'un pur déclamateur peut davantage, pour inspirer la vertu dans les cœurs, que le zèle saint qui nous enflamme ? On le prétend, on nous le dit ; Seigneur, décidez entre nous » (1220) ! Il n'y a pas, dans cette chaude invective, un seul artifice de langage, une seule épithète d'ornement, une seule enflure. « Mais c'est chimère, c'est fantôme, la charité que je viens de décrire, pour la plupart de nos chrétiens même. Vous avez le cœur compatissant et tendre ; mais ce cœur compatissant et tendre fait des exceptions et des réserves. D'une part, il se renferme dans un cercle étroit d'amis, qui épuisent toute votre attention et tous vos soins ; pour tous les autres, votre froide tendresse se borne

à de stériles souhaits; à l'égard de vos ennemis, ce cœur charitable croit faire beaucoup de ne pas les accabler. Ah! quelle charité! Charité païenne! Le publicain ne fit-il pas du moins autant que vous? — Vous êtes complaisant, populaire, affable; mais il faut acheter votre affabilité par des assiduités, par des honneurs et des respects. Vous êtes prompt à rendre service; mais vous exigez qu'on s'abaisse à vous prier. Vous êtes généreux, mais vous voulez que votre générosité soit bien placée; vous voulez vous faire un mérite, aux yeux des hommes, de savoir connaître et priser les talents. Vous êtes aumônier, mais prudent et réservé, avare dans vos aumônes; vous avez grand soin qu'il n'en coûte rien à votre luxe! Ah! mauvais riche! si des miettes de ta table tu prolonges la vie d'un Lazare malheureux, quel païen, quel publicain n'en fait pas autant et plus que toi » (1462)!

De tels morceaux se rencontrent à chaque pas dans les sermons de l'abbé Clément. Ce n'est pas un mince mérite, en un temps où déjà l'on goûte la grandiloquence précieuse, que le goût sain et pur pour l'éloquence simple et forte. Les contemporains, épris de bariolage, trouvaient à ce style un défaut de coloris; et, dédaigneux de la solidité pratique, ils le jugeaient diffus. « Des phrases étincelantes, des détails à prétention, des sentiments postiches [1] », c'est-à-dire les fausses beautés de l'art nouveau valaient encore moins. Les répétitions ou les insistances deviennent indispensables, dès que l'orateur veut faire quelque fruit; d'abord, « c'est bien plutôt pour les ignorans que pour les sçavans qu'on prêche, et c'est pour instruire, et non pour se faire admirer »; en second lieu, « on peut avancer que les plus intelligents même dans la prédication, n'entrent pas dans toutes les pensées, lorsqu'elles sont toujours nouvelles et toujours continuelles [2] ».

A tout prendre, la littérature simple et saine de l'abbé Clément est plus estimable que les préciosités pédantes et

---

[1] SABATIER, *Les trois Siècles*, article *Bretonneau*.
[2] ALBERT, *Dict. portatif*, p, 471.

pauvres mises à la mode par les prêcheurs frivoles : à l'abbé Clément, comme aux autres que nous venons d'étudier, il faut savoir gré de leurs efforts méritoires, pour garder, jusque bien avant dans le siècle, le fond et la forme de la prédication traditionnelle, contre les exemples mauvais de jour en jour multipliés. Grâce à eux, la prédication séculière demeure estimable jusqu'au bout : et quant aux autres, les frivoles, dont le nombre croît chaque jour, c'est plus tard seulement qu'ils ont prévalu.

CHAPITRE III

Les Prédicateurs d'occasion. — Évêques et Académiciens.

I

Les orateurs séculiers que nous venons de voir, hommes de zèle, hommes de vertu, et (si l'on osait ainsi dire) hommes de « métier », ont prêché en bon style les vérités chrétiennes. Décidés par-dessus tout à remplir dignement leur fonction, ils s'y sont préparés en conscience. Ils ont puisé abondamment aux vraies sources la pure doctrine et l'exacte morale; ils ont possédé la technique de leur art, ils en ont acquis l'expérience. Leurs devanciers, zélés et savants comme eux, n'avaient pas fait autre chose. Néanmoins ces séculiers, vivant dans le « siècle », en ont plus facilement pris les habitudes et contracté les « maladies ». C'est pourquoi, malgré leurs efforts et leur succès relatif, ils n'ont pu garder absolument pur ce style qui, d'ailleurs, portait en lui-même des germes d'irrémédiable décadence.

A côté d'eux brillent encore des prêcheurs moins exercés, qui, désireux d'instruire et de convertir, ne laissent pas néanmoins de ménager avant tout leurs intérêts. Ceux-là, détournés par mille affaires d'une fonction à laquelle, d'ailleurs, ils n'entendent pas se donner sans réserve et sans retour, — tout en faisant de leur mieux, quand les circonstances les pressent, — ne possèdent, ni cette science, ni cette expérience qui fait la supériorité de leurs rivaux, séculiers ou religieux. D'autres, après avoir été formés aux bons principes, et après avoir donné d'abord de brillantes espérances, abandonnent bientôt cette carrière ingrate, dès qu'ils voient se réaliser le

rêve de toute leur vie, dès que la fortune les met en possession d'un siège épiscopal ou d'un fauteuil académique. S'ils rentrent en lice quelquefois, c'est pour se ménager de nouveaux avantages, un appui à la cour, ou simplement un regain de gloire. Ce sont d'ailleurs, presque tous, des hommes de talent; la plupart se piquent de littérature. Accoutumés aux discours d'apparat, ils en portent le ton et le genre dans les rares sermons de morale qu'ils ne peuvent pas éviter. Les uns et les autres, moins savants et plus « stylistes », sont en partie responsables de la décadence.

Le plus brillant des prédicateurs « Régence » est sans contredit Michel Poncet de la Rivière[1], évêque à trente-quatre ans, grâce à l'appui de son oncle l'évêque d'Uzès, et à sa réputation naissante d'orateur. « Il était né avec tous les avantages de l'esprit et du cœur[2] ». Il aima de bonne heure les belles-lettres[3]; son unique plaisir, au temps de ses études, fut la lecture des auteurs anciens; son passe-temps favori, l'apprentissage de la poésie et de l'éloquence[4], dont

---

[1] Michel Poncet de la Rivière, né en 1672, mort près d'Angers (au château d'Eventard), le 2 août 1730.

[2] *Recueil des Harangues de MM. de l'Académie françoise*, V, p. 552. (Réponse de M. Mirabaud au discours de reception de M. Hardion.)

[3] *Ibid.*, IV, 505. (Réponse de M. Rothelin, directeur, au discours de réception de Poncet.)

[4] « Il avoit fait des vers dans sa jeunesse..... Ceux que nous allons rapporter sont, à la vérité, des vers de galanterie, mais d'une galanterie très innocente, très pardonnable d'ailleurs à l'âge où il fit ces vers, et surtout exprimée avec la plus élégante finesse. Une de ses parentes, étant à l'église, entendit l'aveugle qui demandoit l'aumône prononcer le nom de saint Michel dont on faisoit la fête, et qui étoit le patron du jeune ecclésiastique. Elle se hâta de lui envoyer un bouquet, et fut remerciée sur le champ par ces jolis vers si connus :

« Un aveugle, en passant, vous remet en mémoire,
« Qu'aujourd'hui de mon saint on célèbre la gloire,
« Et me fait recevoir les présens les plus doux.
« Que mon bonheur seroit extrême,
« Si cet aveugle étoit le même
« Qui me fait tant penser à vous. »

(D'Alembert, *Eloges des Académiciens*, IV, 405.)

le charme tempérait le labeur austère des sciences sacrées : et (si l'anecdote de d'Alembert n'est pas une plaisanterie de philosophe), d'autres charmes l'auraient tenté en même temps; il ne manquerait alors, à la physionomie de Poncet, aucun des traits qui distinguent les « petits abbés » de la Régence. Ainsi conçu, le portrait serait piquant; mais il n'est pas vraisemblable. Une fois prêtre, Poncet emploie ses loisirs à prêcher; il paraît devant le roi à vingt-deux ans, de façon à mériter « l'approbation du plus grand roi et de la cour la plus éclairée[1] ». Devenu vicaire général de son oncle[2], il se signale par sa douceur et sa modération vis-à-vis des huguenots cévenols, qu'on avait naguère si fort maltraités : il avait projeté de les faire enlever en masse, pour éviter l'effusion du sang. Entre temps, ses sermons avaient un grand succès[3]; et (détail fort honorable pour lui), les copistes les lui prenaient en même temps qu'à Massillon. On connaît l'aventure arrivée en 1706 au célèbre oratorien. Une édition subreptice de lui courait alors, et il prêchait à Saint-Paul cette année-là. Ses auditeurs malicieux suivaient du doigt, dans le livre, les phrases que l'orateur répétait mot à mot. La même aventure eût pu arriver à Poncet, car cette édition anonyme[4], formée de soixante-quatre sermons, en contient quarante dérobés à Massillon, trois au P. Bretonneau, et vingt-un à Poncet. Massillon le premier protesta, et ne se reconnut point; Poncet et Bretonneau réclamèrent à leur tour, mais se trouvèrent moins défigurés[5].

Quoiqu'il en soit, les honneurs vinrent surprendre agréablement le jeune prédicateur, presque au seuil d'une carrière

---

[1] *Recueil des Harangues*, t. IV, 506.

[2] Il était en même temps « docteur en théologie, abbé de Saint-Pierre de Vierzon, prieur et doyen de Navacelles, diocèse d'Usèz » ; il fut député du second ordre à l'assemblée du clergé de 1705, pour la province de Narbonne. Cf. *Procès-verbaux du clergé*, à cette date.

[3] Il prêcha, en 1704, l'oraison funèbre du cardinal de Bonzy, archevêque de Narbonne ; en 1705, l'Avent aux Nouvelles-Catholiques de Paris.

[4] Trévoux, chez Ganeau, 1706. La *Biographie* MICHAUD a commis à ce sujet l'énorme distraction que voici : « *Les journalistes de Trévoux* insérèrent à plusieurs reprises dans leur recueil, sous le nom de Massillon, des morceaux que Poncet avait fait entendre dans la chaire chrétienne. »

[5] ALBERT, *Dict. portatif*, article *Poncet*.

qui s'annonçait brillante. Il fut nommé évêque d'Angers (1706); il fut sacré dans l'église des Grands-Jésuites, par M. de Noailles, archevêque de Paris. L'année d'après, il prêche l'Avent à la cour ; en 1711 (le 18 juin), l'oraison funèbre du Dauphin dans l'abbaye royale de Saint-Denis ; enfin, en 1715, le Carême à Versailles : c'est le dernier que le grand roi ait entendu. Louis XIV mourut, tandis que se tenait l'assemblée du clergé ; et l'orateur du récent Carême fut choisi pour offrir, au nouveau Régent du royaume, les hommages de l'épiscopat[1]. Ce compliment, un peu précieux, nous éclaire sur le talent académique de Poncet. « Les pleurs, dit-il, ne nous aveuglent point[2] ». Singulière métaphore, si l'on songe surtout que les pleurs sont pour Louis XIV, et que c'est le Régent qui les tarit ! Poncet prend encore la parole au couronnement du roi (1722). C'est lui enfin qui ferme la Régence après l'avoir ouverte, et qui prononce l'oraison funèbre du duc d'Orléans, en termes d'ailleurs assez vifs, si le rapport de d'Alembert est fidèle. « Du pied du plus beau trône du monde, il tombe..... dans l'éternité. Mais pourquoi, mon Dieu, après avoir fait un prodige de talent, n'en feriez-vous pas un de miséricorde ? Je crains, mais j'espère..... »

Un biographe de Poncet trouve peu croyable cette histoire. Mais l'Eglise a beaucoup souffert de la Régence, et il n'est pas surprenant qu'un orateur chrétien se soit fait le courageux interprète du sentiment public. La Régence protégeait le désordre. « Tous ceux qui pensoient hardiment sur la religion avoient droit de plaire au Régent[3] ». Les prédicateurs ne s'étaient pas fait faute, par des allusions fréquentes, de déplorer la décadence de la foi et des mœurs. Certains avaient poussé un peu plus loin la précision. « Godeau, curé de Saint-Côme, fit dans un prône un tableau dont

---

[1] La *Biographie* Michaud affirme à tort que Poncet prêcha le discours d'ouverture de cette assemblée : ce discours fut fait par M. de Nesmond, et adressé à Louis XIV encore vivant. L'archevêque de Narbonne complimenta sur son avènement le nouveau petit roi, après quoi Poncet s'adressa au Régent. Voyez l'éloge de ce discours dans les *Harangues de l'Académie*, IV, 522. Cf. Matthieu Marais, III, 27, et Dorsanne, II, 8.

[2] *Procès-verbaux du clergé*, XII, 922.

[3] *Mémoires du cardinal de Bernis* (éd. Fréd. Masson), I, 41.

l'application étoit frappante contre le Régent. Le prince, à qui l'on en parla, dit sans s'émouvoir : « De quoi se mêle-t-il ? « je ne suis pas de sa paroisse[1] ». Poncet lui-même, évitant les personnalités, a peint néanmoins de sombres et vives couleurs les désordres qui caractérisent le commencement du nouveau siècle. « Dans le siècle de corruption où nous vivons..... » (Migne, xxx, 924). « C'est de nos saints mystères que les libertins font le sujet le plus ordinaire de leurs railleries, des cercles d'impies deviennent des conférences de religion » (878). « Qu'entendons-nous tous les jours, que des difficultés et des doutes sur la religion » (1076) ? « Il n'y a aucune des persécutions de la vérité, dont les chrétiens de ce jour ne soient coupables..... ; et je ne parle pas de ces âmes impies et corrompues qui ont levé l'étendard de la licence et du libertinage » (1086). Ce langage rend plus vraisemblable le trait que d'Alembert rapporte : l'on peut avoir d'ailleurs l'avis de Poncet lui-même, sur les excès laudatifs qui gâtent les oraisons funèbres, et apprendre de sa bouche comment il en usait dans ces occasions. « N'attendez pourtant pas de moi, Messieurs, que je prenne ici le vol de ces orateurs téméraires, qui portent leur curiosité jusque dans les décrets de la justice de Dieu, qui canonisent sans autorité le grand homme dont ils font l'éloge..... ; je sais, ô mon Dieu, que vos jugements sont incompréhensibles, que, suivant la parole du Saint-Esprit, nous ne devons pas *être sans crainte*, même sur les péchés qui nous ont été pardonnés..... ; qu'un seul rayon de cette grâce peut dissiper les *plus épaisses ténèbres* ; qu'enfin, si vous nous défendez la présomption, vous nous *ordonnez l'espérance* » (1156). Ce texte authentique, dont on remarquera la ressemblance avec le morceau cité par d'Alembert, se trouve dans l'oraison funèbre du grand Dauphin, prononcée en présence du duc de Bourgogne, fils du défunt et héritier de son titre en même temps que de la couronne. Quoi qu'il en soit, Poncet ne parut plus à la cour, ce qui pou-

---

[1] DUCLOS, *Mémoires* (collection Poujoulat, p. 495). Le Régent ne fut pas si tendre pour le P. de La Mothe, jésuite, coupable des mêmes excès, et mis en prison. Voyez LACRETELLE, *Histoire du XVIIIe siècle*, I, 132. Cf. *Nouv. Eccl.*, 1740, p. 58.

vait passer pour une « disgrâce », et l'oraison funèbre du Régent ne fut jamais publiée [1]. L'orateur se retira dans son diocèse, où déjà il s'était signalé par « un caractère bienfaisant et des mœurs douces [2] », en même temps que par son ardeur orthodoxe contre les appelants et les faux miracles. Il interdit les Oratoriens de son territoire, tant à Angers qu'à Saumur, n'exceptant même pas de cette rigueur son ami le P. Hersant, prédicateur de quelque renom [3]. Il se montre sévère surtout à l'égard des oratoriens de Notre-Dame-des-Ardilliers, tant à l'occasion de leurs doctrines (Mandement de 1718), que des prétendus miracles opérés dans cette église [4]. Enfin, l'Académie française lui ouvre ses portes (le lundi 10 janvier 1729), s'excusant, par la bouche de son directeur trimestriel l'abbé Rothelin, de l'accueillir si tardivement, sur le zèle du récipiendaire, « digne de lui et de son état », qui avait « longtemps mis obstacle aux vœux de cette compagnie [5] ». Il remplaçait à l'Académie La Monnoye, dont il fit un éloge court et modéré. Il ne jouit pas longtemps de son titre d'immortel ; il mourut moins de deux ans après, le 2 août 1730 [6].

Ses œuvres, extraites par voie d'élimination du recueil anonyme de Trévoux [7], n'offrent pas peut-être toute l'authenticité requise. Cependant, il n'a pas désavoué complètement cette publication, et elle peut servir à une étude littéraire, toutes réserves faites sur les arrangements probables des éditeurs et les fautes certaines des copistes. On y voit un Poncet quelque peu différent de celui que nous révèle l'oraison funèbre du Dauphin imprimée sous ses yeux [8].

---

[1] Nous ne pouvons accepter comme authentique la copie qui se trouve dans un ms. de la Bibliothèque de Chartres intitulé : « *Catalogue des livres hérétiques et deffendus.....* », nº 1148.

[2] *Harangues de l'Académie,* IV, 551.

[3] *Nouv. Eccl.*, 1749, p. 67.

[4] Guérison de Marguerite Deslandes, depuis femme Huard, qui avait une main desséchée ; information canonique prescrite par l'évêque et demeurée sans résultat. *Nouv. Eccl.*, 1731, p. 134.

[5] *Harangues de l'Académie*, IV, 509.

[6] Il fut remplacé par Hardion, garde des livres du cabinet du roi.

[7] Cf. *Notice* dans MIGNE.

[8] Paris, 1711, in-4º.

Le caractère de ces sermons est une aisance naturelle et distinguée, une simplicité de bon aloi et de bon goût. Son talent se rapproche un peu de celui d'Anselme, avec quelque chose de plus pressant et de plus incisif. « Je ne vous dis point de passer les mers, d'aller habiter des contrées étrangères, pour vous y apprivoiser avec les barbares ; mais je vous dis du moins, pères et mères, supportez, qui ? vos enfants, à qui vous avez donné la vie, à qui vous devez l'éducation, la douceur, le bon exemple. Mais, enfants, je vous dis : au moins supportez, qui ? ces pères et mères...., etc. Je vous dis, gens du monde, supportez, qui ? des hommes liés avec vous, etc....; Enfin, je vous dis : supportez, qui ? des chrétiens comme vous, etc..... Reprenons : supportons-nous les uns les autres; pourquoi ? Surtout en vue de Dieu ; voilà le motif de votre charité. De quelle manière ? Comme Dieu nous supporte nous-mêmes ; voilà le modèle de notre charité. Supportons-nous, en quoi ? en certains points, comme Dieu nous supporte ; voilà le degré de notre charité. Combien de fois et combien de temps ? toujours ; voilà la durée de nôtre charité. Supportons-nous les uns les autres ; quelle en sera la récompense ? la félicité éternelle, que je vous souhaite, etc. » (895). A ce type de conclusion « ex abrupto », joignons quelques exemples de vivacité et de mouvement. « La grâce vous manque ? *Eh !* que savez-vous si elle vous manque.... ? *Ah !* vous seriez bien injuste de vous plaindre..... *Eh !* que faites-vous pour l'obtenir, *cette grâce.... ?* Quoi donc ! croyez-vous, etc. (906). « *Que sert* au bon ordre des états tout cet étalage de luxe et de vanité qui, etc. *Que servent* à l'entretien de la société ces somptuosités et ces magnificences qui, etc..... *Que servent* à la sûreté des hommes les prodigalités et les folles dépenses qui, etc..... *Que servent* ces trains et ces équipages qui, etc..... *Que sert* à l'ordre commun cette foule de domestiques qui etc..... *Que sert* ce faste qui fait que..... *Ça donc*, supputez combien coûte à ces riches, etc..... *Croyez-vous* sérieusement que, etc..... *Pensez-vous* que ce soient là, etc..... Et ne croyez-vous pas au contraire, etc..... » (1121). Ce procédé est commun : mais quelle source de développements moraux, quel moyen de tout dire avec force et véhémence !

Autre caractère déjà rencontré ailleurs : l'orateur intervient de sa personne dans les vérités qu'il prêche. « C'est à

cet effrayant spectacle, Messieurs, que nous sommes appelés, vous et *moi*..... J'y paraîtrai avec vous, non pas pour prêcher le jugement, mais pour le subir ; non pour m'y excuser, mais pour m'y voir condamner ; non pour attaquer votre infidélité, mais pour y rougir de la mienne; non pas armé de cette sainte hardiesse que me donne mon ministère ; mais pénétré de cette juste crainte dont saint Paul se sentit saisi, quand il dit qu'après avoir prêché les autres, il craignait lui-même d'être réprouvé » (983). « Dès là que je suis prêtre, je ne puis *me* perdre ou *me* sauver tout seul : *positus est hic in ruinam et resurrectionem multorum*..... Quel sujet donc d'application dans *mon* esprit, de zèle dans *mes* fonctions, de pureté dans *mes* mœurs, etc. » (1075).

Aussi bien, d'ailleurs, cet abbé « Régence », à la fois si hardi dans ses censures et si modeste dans ses applications, cet abbé prêche en apôtre. Il faut l'entendre témoigner de son respect pour la parole de Dieu. « A Dieu ne plaise, chrétiens, que, par un vain désir de me faire écouter, et de plaire à mes auditeurs, je veuille dérober à la parole de Dieu que j'ai l'honneur d'annoncer, cette pureté et cette simplicité qui lui sont essentielles ; que suis-je, moi, pour oser charger ou altérer une chose établie et confirmée par Celui dont je ne suis que le faible ministre » (1047) ? Il faut l'entendre blâmer les prédicateurs mondains, et « ces ornements de l'art qui défigurent l'Evangile, plutôt que de l'expliquer..... » (1050). « Par un malheureux renversement, on voit, de nos jours, qu'autant un auditeur est ennuyé d'entendre un sermon sans ornement, autant aussi le ministre se reproche à soi-même de n'y en avoir pas assez apporté pour se faire applaudir » (1050). Et comment veut-on qu'ils « soient la bonne odeur de Jésus-Christ, ceux qui avilissent leur ministère par une conduite déréglée, et qui deviennent plus mondains, par conséquent moins propres à parler des choses de Dieu ?.... Ils accompagnent les plus beaux discours d'un air de sécheresse qui leur ôte tout leur fruit..... ; à peine frappent-ils l'oreille pour amuser l'esprit.....» (1067). « De là, l'éloquence profane mêlée avec la simplicité respectable de l'Evangile ; — de là, nos chaires chrétiennes ne sont plus qu'un airain sonnant où retentissent les stériles et infructueuses voix d'hommes tout vides de l'esprit de Dieu et pleins

d'eux-mêmes » (1068). Tenir un langage si énergique et si chrétien, s'exclure soi-même honorablement de la tourbe des prédicateurs mondains, devant un auditoire qui vous connait et qui vous juge, quel certificat authentique de gravité et de décence !

En effet, ce n'est pas encore un faiseur de phrases, que ce moraliste sérieux, qui mêle constamment aux principes des enseignements précis et austères, qui censure, sans excès et sans faiblesse, à mesure qu'il les trouve sur son chemin, les personnes et les choses. « Il n'est rien de si innocent et de si pur, que l'intérêt ne condamne et ne noircisse. Pourquoi cette *personne*, en certaine compagnie, en certaines occasions, s'est-elle tellement étendue sur les défauts d'une autre ? C'est qu'elles ont eu quelque chose à démêler ensemble. C'est assez qu'un *magistrat* soit soupçonné d'intérêt, pour donner de l'ombrage à toute une ville ; c'est assez qu'un *père* ou des *enfants* soient susceptibles de cette maudite passion, pour mettre le divorce dans toute une famille ; c'est assez qu'un homme de commerce soit intéressé, pour lui faire commettre mille fraudes dans ses sociétés..... » (890). « De quelques sciences que les mauvais prêtres se puissent flatter, ce sont des sciences stériles qui ne produisent rien de bon : ils *égorgent,* dès là qu'ils ne vivifient point » (1068).

Chacun a donc part à ses blâmes ; mais il les distribue largement aux femmes surtout. Aujourd'hui l'on est plus réservé sur ce chapitre ; alors, on s'exprimait avec une apostolique liberté. Les bonnes chrétiennes de nos jours méritent et reçoivent parfois de légers reproches qui, tombés de la chaire, peuvent paraître piquants. Au dix-huitième siècle, elles en méritaient de plus graves, qui paraissaient seulement justes : on ne les regardait pas comme des boutades amusantes, on les accueillait comme des vérités graves : « sauve qui peut », disait Madame de Sévigné. Poncet avance donc, en premier lieu, que « le monde gagne presque tous les cœurs de femmes » ; avec Madame de Maintenon, il estime que l'éducation des filles aide trop malheureusement la nature : « la plupart des leçons et des règles qu'on leur donne..... se réduisent presque toujours à bien apprendre l'art de plaire ; les premiers modèles qu'elles voient et qui se présentent à elles, ce sont des hommes voluptueux et dissipés, qui impo-

sent à leur peu d'expérience par un extérieur enjoué et brillant » (1030). Les femmes de la Régence aiment donc le monde « aussitôt qu'elles le connoissent », et elles le connaissent dès l'enfance. Elles sont « indolentes pour toute autre chose que pour le plaisir ; sur la fin de leur partie de divertissement, elles travaillent déjà pour le lendemain ; elles n'en ont pas plutôt fini une, qu'elles s'occupent d'en lier une autre » (1033).

Beaucoup, à ce train-là, ruinent leur fortune et leur santé. Mais, pour plaire au monde, « examine-t-on si on aura de quoi plaire, de quoi fournir à son luxe ; si on aura assez de force pour soutenir les veilles éternelles qu'exigent les divertissements ? Songe-t-on que par les dépenses excessives qu'on sera obligé de faire, on va peut-être perdre sa famille » (1035) ? Mais la femme « Régence » n'écoute rien. Elle joue (1037) ; puis, « entêtée de ces passions, qui flattent le cœur et les sens, de quels artifices n'use-t-elle point pour se satisfaire..... ? Ainsi, du temps des visites, on trouve le secret d'en faire celui des concerts et du théâtre ; d'un temps destiné à la prière et au saint-sacrifice, on en fait celui d'un rendez-vous honteux » (1036).

Sur ce dernier point, l'orateur se montre particulièrement sévère. « Où est-ce que l'on voit plus de luxe et une plus grande vanité que dans nos églises ? Combien y a-t-il d'hommes et de filles mondaines, qui emploient la plus grande partie du jour pour se parer, afin d'assister à la sainte Messe !..... Je ne me trompe pas, Mesdames, lorsque je dis que vous n'avez pas d'autres desseins, que d'empêcher que l'on regarde Jésus-Christ dans la sainte hostie pour lui rendre des adorations, puisque vous ne vous parez avec tant de soin, que pour attirer les yeux des assistants, et en faire des adorateurs » (1108) ! Aussi, « que le temps soit mauvais, que la misère soit extrême, les dépenses n'en sont pas moins excessives ; que la récolte manque, on ne diminue rien des parures ; que les taxes grossissent, on en devient moins libéral à l'égard des pauvres, mais en devient-on moins prodigue à l'égard d'un objet qu'on aime ? Présents magnifiques, repas splendides, etc. » (1041). Enfin, on fait tout servir à l'exécution de ses profanes desseins, « la sévérité comme la complaisance, le silence aussi bien que les paroles ; on sait

affecter les rigueurs d'un dépit qu'on ne ressent point, feindre les empressements d'une tendresse qu'on n'a jamais ressentie, réveiller des passions languissantes par des jalousies simulées; attirer dans les pièges de nouveaux adorateurs, retenir ceux qu'on a déjà su engager, et ramener les anciens qui avoient échappé; corrompre la fidélité ou surprendre la vigilance de ceux qui sont préposés à notre garde, engager dans son parti ceux dont ne craint que la sévérité » (1036).

Ces derniers traits sont d'une bonne psychologie, un peu précieuse peut-être : et, à côté de l'apôtre, sans le diminuer trop sensiblement, il faut bien que le prédicateur « d'occasion » se révèle ici par quelque endroit. Lorsqu'un Molinier entre dans le détail de la vie des femmes, c'est avec une rudesse hautaine et une brusquerie dédaigneuse. Poncet, qui veut faire son chemin, tout désireux du bien qu'on le suppose, parle aux dames un langage d'une pieuse coquetterie. Ses reproches sont parfois aussi aimables que justes; tel morceau, qui commence par la satire, se poursuit en « portrait » et s'achève en « madrigal »; les auditrices doivent savoir un gré infini à l'orateur de s'occuper si souvent d'elles, et prennent un plaisir particulier à se voir peindre ou blâmer si délicatement : les frivoles abbés de cour toucheront trop volontiers cette corde sensible.....

Voici, en outre, du Massillon assez pur, c'est-à-dire de l'onction pénétrante, attendrie, limpide, charmante : « Vous êtes né avec un de ces cœurs accoutumés à s'engager et à se dégager; vous n'avez pas un de ces cœurs forts, fermes, et incapables de s'attendrir mal à propos; vous avez un cœur susceptible des premières impressions; un cœur que tout émeut, qui s'ébranle de tout, qui s'attendrit aussi bien sur les promesses du ciel que sur celles du monde : un cœur que rien ne peut fixer, que rien ne convertit pour toujours, et qui, donnant au monde le même empire qu'à Jésus-Christ, tournant également vers Dieu et vers le monde, vers l'Evangile et vers les passions, fait que vous n'êtes plus propre ni pour l'un ni pour l'autre..... » (1015). Ce n'est sans doute ni la richesse d'amplification, ni la variété de tour de Massillon; c'en est le ton et la manière.

Poncet connaît aussi l'art de faire des mots, et de balancer des phrases ; il manie volontiers la métaphore et l'antithèse. « La grâce l'attend, pour ainsi dire, sur *l'avenue* de ses crimes » (898). « C'est à un directeur habile et sage, à ouvrir avec prudence les *sceaux* qui ferment ces passions honteuses » (910). « Si l'abondance se répand dans vos campagnes, c'est la Providence qui verse ses salutaires rosées sur elles..... » (1112). « La manne, cette viande formée *dans le ciel*, venant *sur la terre* » (1027). « Le voyez-vous, cet *heureux criminel* » (le bon larron, 1109).

Ainsi, en maint endroit, Poncet cherche les effets d'art. Malheureusement, plus d'une fois l'art lui fait défaut. Poncet n'est pas, comme Massillon, un « virtuose » du style ; il n'écrit pas toujours correctement. « C'est l'impression que j'ai tâché de faire *dans* vous, chrétienne compagnie » (939). « Ce sujet, qui doit enflammer votre cœur comme *le fut* celui des disciples » (939). « Non seulement la part de Dieu est la pire, et celle du monde la meilleure ; mais, *pour* comble d'injustice, *c'est que* la part du monde détruit, etc. (950). « L'on ne trouve personne qui offre, avec la même générosité que Marie, ce qu'*on* a de meilleur « (982). « Tout ce qu'il *entreprend*, on le *prend* pour *échoué* » (1017). Enfin, il aime à « dénombrer » comme Massillon, mais il s'embarrasse dans la période, et il s'enchevêtre dans le réseau compliqué des énumérations. « Les infidélités les plus ordinaires où nous tombons dans les démarches du salut que Dieu demande de nous, consistent, ou dans la vaine sagesse, trop attentive à ses propres lumières, et toujours ingénieuse à former des obstacles, et des inconvénients aux desseins de Dieu ; ou dans la vaine gloire, qui s'appuie trop sur ses propres forces et n'écoute que soi ; ou dans la délicatesse de la chair, qui, trouvant des découragements dans les maux, se consulte trop elle-même, écoute trop sa faiblesse, et fait que l'homme préfère son penchant à ses devoirs » (977).

Il faut en général excuser ces défaillances de style : encore un coup, ce vernis d'antithèses, de préciosités et de métaphores, est classique absolument ; et d'autre part, le prédicateur qui vise à convertir mérite qu'on lui passe des négligences. Mais, lorsque visiblement l'orateur n'atteint pas à l'effet d'art qu'il a visiblement cherché ; lorsque, le prédi-

cateur s'effaçant, le mauvais rhéteur se découvre, l'infériorité ou l'impuissance artistique deviennent de graves défauts. Dans ces défauts, beaucoup de prêcheurs frivoles tomberont plus tard, et notre orateur n'appartient pas à leur catégorie encore restreinte et décriée. Honnête et zélé comme l'étaient presque tous les prédicateurs de son temps, écrivain formé suivant la méthode et l'esprit du grand siècle, Poncet reste digne d'un ministère difficile, dont il compte pourtant se faire un marche-pied. Mais, par ses tendances comme par son style, cet apôtre aimable, brillant et « massillonnien » fait pressentir le genre nouveau.

Ce genre nouveau paraît mieux encore dans les œuvres de Lafiteau [1], évêque de Sisteron, qui appartient à la génération suivante. Il n'est pas d'ecclésiastique qui ait été plus injurié ou plus décrié que Lafiteau, par les jansénistes et par les philosophes. Les *Nouvelles Ecclésiastiques* et les Mémoires du temps le présentent sous un jour tout à fait odieux. M. Alexandre Dumas prend quelque part [2] à son compte ces insinuations malveillantes, et les résume en deux mots : « fieffé coquin ». Nous croyons que Lafiteau ne mérite pas cette indignité. Il fut d'abord jésuite [3], et mêlé comme négociateur aux affaires de la Constitution, ce qui explique bien des colères. Il était à Rome [4] dès 1715, et très aimé du pape Clément XI, qu'il avait séduit par ses plaisanteries « à la française ». Chargé des affaires ecclésiastiques de France par intérim, il gagna, à servir le pape et le roi, l'évêché de Sisteron (1719) et se fit sacrer à Rome même (1720), où il attendit la mort de son protecteur. La chronique scandaleuse affirme que, pendant le conclave, il négocia le cardinalat de Du Bois, promettant l'appui de la France au candidat qui as-

[1] François Lafitau ou Lafiteau (dans les ouvrages imprimés sous ses yeux, lui-même adopte indifféremment l'une ou l'autre orthographe), né à Bordeaux en 1684, mort au château de Lurs (propriété des évêques de Sisteron) en 1763.

[2] *La Régence.*

[3] Sommervogel (au mot *Lafiteau*) doute qu'il fût encore jésuite quand il vint à Rome.

[4] La *Biographie* Michaud dit « à Rouen » ; c'est une erreur manifeste.

surerait ce chapeau. « Il entrait chaque jour au conclave avec une fausse clef pour causer avec Rohan, malgré cinq corps de garde à traverser [1] ».

Toutes ces histoires de mélodrame ne sont guère prouvées. Il est sûr que Lafiteau était un entremetteur habile, un diplomate rusé, que la cour de Rome chargea de missions délicates; à la mort de Du Bois, il a manqué être premier ministre [2]. Les jansénistes [3] ne lui reprochent pas autre chose. Mais les philosophes sont allés plus loin, avec et après Duclos. Ils l'ont peint comme un intrigant sans scrupules, un hypocrite débauché, un malhonnête homme [4], comme un « jésuite », pour tout dire, un jésuite à leur fantaisie et à leur image. Encore un coup, Lafiteau ne nous semble point être cet homme-là.

Quoi qu'il en soit, devenu évêque et arrivé dans son diocèse, il y fit de la bonne besogne orthodoxe, et les *Nouvelles* sont édifiantes là-dessus : mandement contre la *Consultation des avocats* [5]; défense, sous peine de suspense, de fournir à tout prêtre appelant des ornements pour dire la messe [6]; « anéantissement de tout bien dans le diocèse; bons confesseurs interdits, remplacés par des gens ne connoissant d'autres crimes méritant le refus d'absolution, que l'opposition à

---

[1] Duclos (Ed. Belin, 3 vol. in-8°, 1821), III, 244-45.

[2] « On parle fort, à défaut du cardinal Du Bois, pour premier ministre, du P. Lafiteau, évêque de Sisteron et jésuite, lequel est françois et a fait les affaires de la France à Rome pendant la Régence. C'est un homme de quarante ans, de beaucoup d'esprit et de vivacité, que M. le duc d'Orléans et le pape dernier mort ont fort goûté. » (Barbier, juillet 1723, éd. Charpentier, I, 288.)

[3] *Anecdotes et mémoires secrets sur la constitution Unigenitus*, 1730-1733, *passim*; et Dorsanne, *passim*, surtout IV, 342.

[4] Cf. Duclos, III, 199; Saint-Simon (éd. Chéruel) *passim*, surtout VIII, 443; XI, 180-1; *Mémoires du président Hénault* (Dentu, 1855, in-8°), pp. 317-sqq. Il cite un ms. qui contient des Lettres de Du Bois à Tencin, ou de Tencin à sa sœur, touchant Lafiteau. Voyez un abrégé de la *Correspondance de Du Bois* (1715, 2 vol.); et l'original de cette correspondance aux *Arch. Nat.* (cités par Aubertin, *L'Esprit public au XVIIIe siècle*, p. 68). — Ajoutez *Mémoires de la marquise de Créquy*, II, 124, 148-9, 154-5, etc.

[5] *Nouv. Eccl.*, 1728, 30 oct., art. de Sisteron, p. 124.

[6] *Ibid.*, 1729, 18 nov., art. de Forcalquier, p. 206.

la Bulle; la chaire de vérité également infectée; la grâce générale prêchée ouvertement, ainsi que l'obligation en Dieu de ne la jamais refuser [1] ». Les emplois du P. Lafiteau avant son épiscopat ne lui avaient guère permis de prêcher; il monta quelquefois en chaire lorsqu'il fut évêque. Il prêcha le carême à l'église de la Dalbade (Toulouse) en 1729; et cette station déplut aux marguilliers jansénistes, parce qu'elle débuta par un éloge de Languet et un blâme de l'hérésie; on se demanda s'il n'y aurait pas lieu de payer l'orateur moliniste, en guise d'honoraires, par le présent ironique d'une Bible et des principaux Pères de l'Eglise, « rien ne lui étant plus nécessaire que la connaissance de l'Ecriture sainte et de la tradition [2] ». L'année suivante, M. de Tencin, sur la désignation du cardinal de Rohan, offrait à Lafiteau une station devant le roi. Lafiteau accepta un Carême, vint à Paris aussitôt, et demanda, en attendant son Carême, de prêcher l'Avent aux Quinze-Vingts [3]. Les *Listes* ne nous apprennent pas que cette dernière combinaison ait abouti, mais elles lui attribuent le Carême de 1730 à Versailles, et nous avons presque tous les sermons qu'il écrivit et prononça dans cette circonstance [4].

Entre temps, toujours calomnié dans son rôle de négociateur de la Constitution, il en publie l'*Histoire*, en deux volumes [5] supprimés par arrêt du Parlement (1737-1738). Sa harangue à l'ouverture de l'assemblée du clergé (1740) prouve qu'il avait gardé la confiance de l'épiscopat. Le procès-verbal de cette assemblée déclare [6] qu'il « prêcha avec beaucoup d'éloquence », et l'archevêque de Paris, le remerciant de son

---

[1] *Nouv. Eccl.*, 1729, 28 nov., art. de Forcalquier.

[2] *Ibid* , 1729, 4 avril, art. de Toulouse, p. 64.

[3] *Ibid.*, 1730, janvier, p. 13.

[4] *Sermons de M. Lafitau, évêque de Sisteron*, 4 vol. in-12, Lyon, Duplain, 1747. Exceptionnellement, nous renvoyons à cette édition, qui contient d'excellentes analyses négligées par MIGNE (t. LII).

[5] *Histoire de la constitution Unigenitus*, par Messire PIERRE-FRANÇOIS LAFFITEAU, *Evêque de Sisteron, ci-devant chargé des affaires du roi auprès du Saint-Siège*. Florence, Manni, t. I, 1737, précédé du *Mandement* de publication (Lurs, 18 nov. 1736); t. II, à Avignon, chez Fortunat-Labaye, 1738.

[6] *Procès-verbaux du Clergé*, VII, col. 1551.

discours « qui avoit mérité toutes sortes d'éloges, lui dit qu'il n'étoit pas possible de remplir ce ministère plus dignement qu'il ne l'avoit fait..... Sur quoi, M. l'évêque de Sisteron a répondu, de manière que l'assemblée a été aussi édifiée de sa modestie qu'elle a été charmée de son éloquence [1] ». Lafiteau prononça enfin l'oraison funèbre du roi d'Espagne, discours d'apparat, qui donne la mesure du talent littéraire de l'orateur, et qui lui valut l'abbaye de Notre-Dame de Corneville [2]. La même année parurent ses sermons (1746).

Lafiteau vieillissant modéra la fougue de son orthodoxie; sa dévotion devint plus intérieure et plus posée. Les *Nouvelles,* qui notent ce changement, représentent le vieil évêque comme ne « s'occupant plus qu'à dire tous les jours la messe et le chapelet, à faire des processions et des neuvaines à tous les saints parents de la Vierge....., établissant en leur honneur une fête solennelle sous le nom de *Parentelle*, par un mandement fort singulier, pour faire honorer cette sainte parenté sur le modèle des honneurs rendus dans la cour aux princes de sang royal [3] ». Sa dernière œuvre fut une *Vie de la sainte Vierge* [4]; ce livre édifiant, mais dépourvu de « critique », fut loué modérément, ou attaqué avec violence. Lafiteau mourut peu de temps après (1763).

Ses sermons ne sont pas sans valeur littéraire. Le goût de la phrase courte s'y manifeste de temps à autre. Lafiteau essaie, comme Cicéri, de parler simplement, sans circonlocutions et sans périphrases. « Il est certain, dit-il dans sa préface, que moins on donne à l'esprit, plus on va au cœur. Ce ne sont ni les pompeux étalages d'érudition, ni les endroits brillants, ni l'enflure du style, ni la torture de la composition qui touchent l'auditeur..... Plus la divine parole est exprimée avec simplicité, plus l'Esprit-Saint et sa vertu y sont visi-

---

[1] *Procès-verbaux du Clergé*, VII, col. 1553.

[2] Elle valait 5000 livres. Sur cette oraison funèbre, cf. LUYNES, *Mémoires*, VIII, 57.

[3] *Nouv. Eccl.*, 1759, p. 77 ; 1760, p. 140.

[4] *Vie et Mystères de la Très Sainte Vierge*, 2 vol. in-12, 1759. Cf. *Nouv. Eccl.*, 1760, p. 24.

bles[1] ». Lafiteau aime donc avant tout, la netteté des formules. « En trois mots, c'est, dans tout pécheur, une fragilité qui ne résiste à rien, une sécurité qui ne craint rien, une publicité qui ne rougit de rien » (III, 152-153). « Pour parvenir à la gloire, il faut de notre part une volonté agissante, une volonté généreuse, une volonté entière de se sauver : une volonté agissante, qui ne consiste pas en désirs vagues et stériles, mais qui nous fasse mettre la main à l'œuvre ; une volonté généreuse, qui ne se rebute pas à la vue des difficultés, mais qui s'applique à les surmonter ; une volonté entière de se sauver, qui n'ait ni ses partages ni ses réserves avec Dieu. Or, remarquez-le bien, pour la plupart nous ne voulons notre salut que d'une volonté stérile et indéterminée, que d'une volonté bornée à certains points ou fixée à certains moments. Je dis, d'une volonté stérile, parce qu'elle n'en prend pas les moyens : d'une volonté faible, parce qu'elle n'en franchit pas les obstacles ; d'une volonté bornée, parce qu'elle n'en remplit pas l'étendue : trois sources de la réprobation des hommes et trois justes sujets de pleurer sur nous-mêmes ; vous allez voir combien de notre fond nous avons de quoi trembler..... » (III, 268). Certes, voilà le procédé de la division à outrance ; mais, qu'on remarque le style clair et incisif, en même temps que soigné ; plus de ces balancements ingénieux, de ces amplifications redondantes, de ces détours variés pour aboutir au même point ; mais des idées précises, reprises et expliquées avec concision. Autre exemple : « Non, je le répète, vous ne sauriez vivre habituellement dans les plaisirs (je dis toujours, et dans les plaisirs qui d'ailleurs seroient de soi les plus permis), sans risquer évidemment votre salut. Pourquoi cela ? Pour trois raisons principales, que je viens d'énumérer et que nous allons approfondir : c'est que l'attrait des plaisirs vous séduira, c'est que la vanité des plaisirs vous dissipera ; c'est que la continuité des plaisirs vous perdra : trois écueils, etc. » (I, 298). Il importe de noter que ce sont ici des subdivisions ; mais les exordes eux-mêmes sont plus simples encore. Voici en entier celui du troisième dimanche de Carême, sur la *Médisance :* « Qui

[1] *Préface* (sans pagination, fol. 3).

croiroit, demande saint Chrysostome, que ce démon muet fût celui de la médisance? Cependant, reprend-il, la médisance a un langage muet, un silence mystérieux qui est plus souvent satyrique que ne le seroient la censure et la critique la plus sévère. Pour vous inspirer une juste horreur de ce désordre, je dis que la médisance est un péché des plus inexcusables, premier point; un péché des plus irréparables, second point; un péché entièrement sans excuse aux yeux de Dieu. C'est tout le partage de ce discours, et un sujet bien digne de votre attention ». Voltaire prédicateur n'eût pas commencé plus simplement, — et le sujet d'ailleurs ne lui aurait pas déplu.

On le voit, Lafiteau cherche à se rendre intelligible; mais il ne retranche rien de sa politesse, et il rachète en élégance tout ce qu'il semble perdre en solennité. Les portraits, qui abondent chez lui, sont assez finement touchés et approfondis. « Qu'est-ce que le flatteur? C'est un esprit souple et commode, qui vient servilement sourire à vos regards, se récrier à toutes vos paroles, applaudir à toutes vos actions. C'est un esprit adroit et insinuant, qui étudie vos penchants pour les suivre, vos liaisons pour les cultiver, vos défauts même pour les encenser. C'est un esprit fourbe et dissimulé, qui vous loüe et qui vous trompe, qui vous approuve en public et qui vous condamne en secret, qui ne donne extérieurement dans votre foible, que pour vous attirer plus sûrement au sien. C'est quelquefois un esprit jaloux et envieux, qui *paroit se faire un plaisir de votre élévation, et qui au fond se fait un tourment de votre autorité*. C'est toujours un esprit vil et rampant, qui attend tout de sa propre dépendance, et qui, pour colorer encore la honte de sa servitude, appelle talent et habileté la malheureuse habitude qu'il a de faire des bassesses » (I, 202-203). On découvre ici nettement le styliste et presque le rhéteur; la touche même est « massillonnienne »; mais la phrase est moins longue, la période dédaignée, le mot général et la circonlocution exclus.

Veut-on le portrait de la pécheresse? « Représentez-vous, Messieurs, une de ces femmes mondaines qui, du soin de leur beauté, donnent dans la vaine gloire; de la vanité, dans le luxe; du luxe, dans la mollesse; de la mollesse, dans le libertinage des mœurs; et qui, idolâtres d'elles-mêmes, n'épar-

gnent rien pour devenir les idoles de toute une ville; un de ces cœurs amollis par le plaisir, qui ne sont occupés que de leur corps, engoués que de leurs charmes, appliqués à en *perfectionner les grâces ou à en plâtrer les défauts;* et qui, avides d'avoir des adorateurs, pour se les conserver tous, se font un art de n'en préférer jamais aucun; un de ces naturels faciles, que les conversations attirent, que les modes amusent, que les spectacles charment, que les exemples entraînent, que la flatterie séduit; qui ne songent qu'à placer leurs inclinations ou qu'à gagner celles des autres; qui comptent leurs jours par les passions qu'ils allument, ou par celles qu'ils contractent, et qui croient encore avoir fait les plus rares conquêtes, lorsqu'elles se sont malheureusement laissé conquérir elles-mêmes : un de ces esprits vifs et enjoués, qui vivent sans crainte et sans inquiétude, sans égard et sans contrainte, sans prévoïance et sans réflexion. Vous sçavez quel poison ils respirent, quelle passion favorite les anime, quel feu profane ils cherchent à allumer dans les cœurs; et Dieu sait si on est innocent, quand on fait des criminels! Or, Messieurs, telle étoit Madeleine pécheresse » (III, 290-3). Le dessein a toute l'afféterie d'un Boucher ou d'un Watteau; l'orateur, séduit par son modèle, se complait visiblement à prolonger ses additions et ses retouches légères; il procède, non par traits larges, réguliers, symétriques, mais par à-coups et par sauts.

Ainsi, rien de pompeux, ni d'enflé, ni de torturé; des formules soignées quoique brèves, d'une élégance coquette et mièvre : voilà toute la « littérature » de Lafiteau.

Ajoutez une morale toujours plus séparée du dogme, à la fois mondaine et sévère, hardie et charmante; des raisons souvent prises dans les motifs humains; des sermons en plus grand nombre sur la médisance, l'abus des richesses, la flatterie, les souffrances, l'aveuglement, le jeu, l'aumône, — que sur la prière, la grâce ou la communion pascale; des détails pleins de force et de véhémence, à côté de portraits aimables, des excès même d'austérité succédant à des tableaux coquets.

Voyez le sermon sur l'impureté; en termes précis, l'orateur montre les désordres sociaux de ce vice. « De nos jours encore, qu'est-ce qui cause les plus graves injustices? C'est

qu'un mari débauché s'attache à une étrangère, et que, pour la cultiver, il méprise son épouse; qu'il dissipe ses revenus, qu'il aliène ses fonds, et qu'il ruine sa maison. C'est qu'une épouse infidèle place l'enfant du crime dans sa propre famille, et que peut-être encore elle l'établit sur la meilleure partie de l'héritage. C'est qu'un juge corrompu vend son suffrage à une beauté intéressée, et qu'il prostitue le bon droit au sacrifice qu'elle lui fait de son honneur. Grand Dieu! pour *combien* de filles ou femmes infortunées le gain d'un procès ne devient-il pas *tous les jours* la perte de leur salut! Qu'est-ce qui cause les plus cruelles violences? C'est que, pour parvenir à posséder l'objet de sa passion, ou que, pour continuer à en jouir malgré tous les obstacles, il n'y a *communément* ni querelle qu'on ne suscite, ni discorde qu'on n'allume, ni divorce qu'on n'occasionne, ni rival qu'on n'écarte ou même qu'on *détruise*, ni parjure dont on ne se charge, ni calomnie qu'on ne porte jusqu'aux autels; et que, quand on a une fois fait tant que de livrer son honneur à *tous les risques*, pour étouffer sa propre honte, on en viendra encore quelquefois à *étouffer le fruit de son iniquité* » (III, 162-163).

On remarquera la vigueur et la hardiesse de certains traits. A ce point de vue, rien de plus fort que son admirable sermon sur le jeu, dont il faut donner ici l'analyse. Le jeu est la passion des femmes au dix-huitième siècle [1]; tous les prédicateurs, jusqu'en 1750, ont tonné contre le jeu, aucun avec plus de précision et plus de puissance que Lafiteau. Le jeu, dit-il (le jeu passionné) fait perdre les biens du temps et ceux de l'éternité. *Les biens du temps* : on regarde le jeu comme un délassement, une société, un gain, or, non-seulement il est « peu récréatif, peu sociable, peu lucratif », mais même, « en trois mots, on y perd son repos, ses amis, ses biens » (III, 195). Son repos : repos de l'esprit, repos du corps, et santé; — ses amis : au jeu, on ne connaît ni parents ni amis; seulement des partenaires, bien accueillis s'ils ont

---

[1] Sur le jeu, voyez la *Correspondance de Madame* (Ed. Brunet), I, 312. L'archevêque de Reims perdit un jour au jeu de hoca, deux mille louis (*ibid.*, I, 316 et note). Sur le jeu de cavagnole, fort à la mode à la cour, voyez Luynes, *Mémoires, passim.*

de quoi jouer ; là se préparent les discordes, les disputes, les duels. A la cour même, où l'excès est de mauvais ton, le joueur se fera mille ennemis pour un ami, et de terribles ennemis domestiques pour un ennemi du dehors ; — ses biens : on fait des emprunts, on laisse impayés ses fournisseurs et les domestiques ; on diminue l'héritage de ses enfants, ou (si l'on gagne) on leur porte malheur par des biens mal acquis. *Les biens de l'éternité* : car, on joue les jeux défendus, et on gâte les jeux permis. On joue les jeux défendus, c'est-à-dire les jeux de hasard ; on gâte les jeux permis, d'abord par les fautes qu'on y commet soi-même. Comment jouez-vous ? en trichant, ou en abusant de votre autorité sur votre partenaire ; avec qui jouez-vous ? avec un jeune homme ou une femme mariée, qui ne peuvent disposer de l'argent qu'ils jouent ; en quel temps jouez-vous ? au temps des offices, de vos devoirs d'état, etc. On gâte les jeux permis enfin, par les fautes qu'on fait commettre aux autres, en prêtant sa maison aux joueurs, en favorisant les désordres où l'on s'est d'abord jeté soi-même ».

Ce sermon ne laisse pas respirer ; les faits s'y accumulent sans répétition. Voyez ce tableau du jeu à la cour : « J'avoue qu'à l'extérieur il n'est rien de plus tranquille, rien de plus décent, rien de plus grave et de plus compassé, que les cercles de jeu qui se forment à la cour. Toutes les passions y sont comme enchaînées par la bienséance et le respect. A juger même de ce qui s'y passe, par le silence qu'on y observe, par le sérieux qui y règne, par cette triste sérénité qui y est répanduë sur tous les visages, on croiroit qu'il s'agit d'y décider des affaires les plus épineuses de l'Etat. Il est certain qu'on n'oseroit s'y montrer sensible au gain ni à la perte. C'est ce qui s'appelle, dans le style du monde, jouer de bonne grâce, et sçavoir perdre galamment. Mais au fond, à quoi aboutit toute cette prétendue modération ? Intérieurement, n'êtes-vous pas, tantôt emportés par l'espérance, et tantôt retenus par la crainte ? tantôt ouverts à la joie, et tantôt resserrés dans la douleur ? tantôt occupés à invoquer ou à bénir la fortune, et tantôt animés à la détester ? Mais, sous ces beaux dehors de philosophie stoïcienne, que signifient tous ces regards d'indignation, tous ces gestes d'impatience, toutes ces plaintes, douces il est vrai, mais souvent réitérées, et

qui échappent quelquefois aux plus modérés, contre le mauvais jeu qui leur vient ou le malheur qui les poursuit? Mais, quand le jeu est fini, que veulent dire cette prompte retraite, cet air rêveur et mélancolique, ce silence obstiné qui seul parle plus éloquemment que tous les discours » (III, 200-201)? Voilà qui est pris sur le vif, précis et vivant, hardi et littéraire : mais c'est déjà trop de morale philosophique et mondaine; et le sermon tout entier, même au second point qui semblerait devoir laisser quelque place au christianisme, se fonde sur des motifs purement naturels.

Ce mélange de sévérité et d'élégance, cette morale rigoureuse mais indépendante, trahit le prédicateur d'occasion[1]. Le prédicateur d'occasion étudie et travaille peu; il veut plaire néanmoins; ce sera donc par un style aimable, et par des concessions à un auditoire mêlé, qui compte plus d'indifférents et plus de curieux que de fidèles. S'il n'oublie pas qu'il est apôtre, il se rejettera dans les lieux communs de morale. S'il frappe durement, ce sera sur des vices « mondains ». Quant aux principes du christianisme, qu'il ne saurait exclure absolument, sous peine de manquer à sa mission, s'il les met en œuvre, c'est avec embarras ou avec maladresse; et l'on voit bien qu'il est plus à l'aise quand il faut limer des préciosités ou « abstraire des quintessences », que quand il faut parler le langage des Pères, exposer la doctrine des Ecritures, et les systèmes de la théologie.

A ce point de vue, Lafiteau dépasse Poncet. Les défauts que la génération précédente faisait craindre, celle-ci les réalise : encore les deux orateurs en qui ces deux générations se résument, ont-ils gardé toute leur vie des habitudes ecclésiastiques; évêques, ils sont demeurés fidèles (en apparence du moins) à la vocation qui les avait illustrés. Les autres prêcheurs d'occasion dont il nous reste à parler maintenant,

---

[1] « Ce prélat avoit plus de geste et de représentation que d'éloquence. Il citoit rarement l'Ecriture et les Pères; il manque de preuves; il établit toutes nos grandes vérités sur des toiles d'araignée. Les discours qui ne demandent pas une connoissance profonde des mystères sont les meilleurs. Tel, par exemple, le sermon sur le jeu. » CHAUDON, *Nouv. Dict. hist.*, article *Lafiteau*. Cf. JOLY, *Hist. de la Prédication*, p. 506.

ayant moins prêché, ayant vécu plus librement dans le monde, ont été moins « prédicateurs » et plus « abbés » ; précieux dans leur style, ils se sont montrés, dans leurs sermons, plus vides et plus mondains.

Lafiteau et Poncet ont prêché des stations entières : et leurs discours, si travaillés qu'on les suppose, ne sont pas encore uniquement des pièces d'apparat. Leur morale, tout indépendante qu'elle paraisse, pouvait encore produire des fruits. Mais les panégyriques et les oraisons funèbres, par où s'illustrent les abbés qui visent l'Académie, on pouvait les écrire, sans posséder à fond la technique ou la science de la chaire chrétienne. Ces abbés, qui mènent certainement une vie honorable, qui prennent au sérieux leur ministère, quand l'occasion s'offre à eux de l'exercer ; qui, en travaillant à leur fortune, ne veulent pas se désintéresser de ce qu'ils doivent à leurs auditeurs ; ces abbés, n'étudiant pas, ne sauraient donner beaucoup de fond à leurs discours ; n'étant guère instruits, ils ne sauraient instruire : et les genres qu'ils adoptent peuvent aussi bien se passer de principes.

Le danger de cette pratique est qu'elle tende à se généraliser ; l'exemple de ces abbés, quoique négatif, est pernicieux : il rend la chaire plus accessible aux indignes et aux intrus, qui n'y montaient jusqu'alors que par exception ou par surprise ; il accrédite des prêcheurs qui ne sont plus des prédicateurs. Ce sont eux déjà, — ces virtuoses de la parole, — que le public va bientôt préférer ; eux que plus tard les philosophes encenseront.....

II

La prédication pouvait donc mener non seulement à l'épiscopat, mais encore à l'Académie. Toutefois, les abbés qui convoitaient le fauteuil avaient des ressources plus directes. Sans doute les deux panégyriques de saint Louis qui se prêchaient tous les ans devant l'Académie française et l'Académie des sciences, servaient à produire ces aimables ambitieux ; sans doute, un sermon d'apparat, une oraison funèbre

complétaient leur fragile réputation d'orateurs : mais les intrigues faisaient le reste. Les Séguy, les Roquette, les Du Resnel, les Trublet, sont pourtant d'honnêtes gens, on va le voir ; s'ils n'ont pas fait de la chaire une profession spéciale, leurs œuvres oratoires gardent encore quelque chose du vieux style et des vieilles méthodes. Précieux et vides, ces orateurs le sont moins que tant d'autres, dont les œuvres n'ont pas survécu ; surtout ils le sont moins que ceux qui viennent après eux ; comparés à leurs devanciers, ce sont des prédicateurs de décadence ; comparés à leurs successeurs, ce sont encore des traditionnels. Quelques-uns souhaitèrent l'Académie avec une passion naïve, dont il faut sourire : ce fut, au demeurant, leur unique passion. Ils étaient prêtres, ils prêchèrent par ambition ou par devoir (comme on voudra), mais non sans quelque dignité : accordons-leur encore ce dernier et relatif éloge, qui les rattache à l'école ancienne, et que tant d'autres, autour d'eux et après eux, ne mériteront plus !.....

L'abbé de Roquette, le premier en date de ces académiciens, était neveu, protégé, élève de ce fameux évêque d'Autun sur qui l'on prétend que Molière a pris son *Tartufe*[1], et à qui Boileau décocha l'épigramme bien connue[2]. Le neveu « s'étoit fourré dans le grand monde[3] » dont il était d'ailleurs : mais, en 1701, il n'avait d'autre titre que celui de docteur de Sorbonne, et d'autres bénéfices que l'abbaye de Saint-Gildas et la cure d'Avallon au diocèse d'Autun, ce qui ne l'empêchait pas de « passer sa vie avec son oncle[4] ». Député à l'assemblée du clergé[5], il pouvait se flatter de devenir tout au moins coadjuteur du vieil évêque ; cette dignité

---

[1] Voyez une réhabilitation en deux volumes : *Gabriel de Roquette, évêque d'Autun*, par J.-H. PIGNOT. Autun, Denys Renault, 1876, 2 vol. in-8°.

[2] « On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui ;
Moi qui sais qu'il les achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui. »

C'est, dit-on, Nicole qui les composait ; on a peine à croire qu'il les ait vendus.

[3] SAINT-SIMON, édition Chéruel, III, col. 382.

[4] *Ibid.*

[5] En 1701 et 1705. Cf. *Mémoires du Clergé*, VII, col. 613.

échut à un autre neveu, et l'abbé, « avec ses sermons, ses intrigues, ses cheveux blancs, et ses espérances, ne put parvenir à l'épiscopat[1] ». Il parvint à l'Académie, où il fut reçu le jeudi 12 décembre 1720, conjointement avec le duc de Richelieu[2]. Les critiques du temps ont admiré son oraison funèbre de Jacques II, roi d'Angleterre, et (dans sa harangue de remerciment) les éloges de Louis XIV, de Louis XV, du Régent. Citons-en quelque chose ; ils peignent bien l'état d'esprit d'une époque où les « honnêtes gens », par tradition, ménageaient et même louaient l'autorité, quoique peu respectable, mais gardaient leurs vraies tendresses pour le jeune roi, qui résumait toutes leurs espérances : « Croissez, royal enfant, digne rejeton d'un grand monarque, reste précieux de tant de princes, qui n'ont paru sur la terre que pour mériter nos regrets. Si le ciel vous a fait pour commander, la nature vous a formé pour plaire. *La jeunesse, qui se hâte de vous dérober à l'enfance*, vous apporte chaque jour de nouveaux charmes, et chaque jour nous montre d'assurés présages que, le sang ayant imprimé dans toute votre personne des traits marqués de Louis le Grand, son port, ses manières, et même sa majesté, vous ferez revivre à nos yeux ses vertus, ses prospérités, sa puissance..... L'auguste prince qui tient pour vous les rênes de cet empire fait voir, par son exemple, qu'il n'est pas indigne des héros de joindre, aux *lauriers qu'on cueille dans le champ de Mars*, les lauriers qu'Appollon distribue..... Tout est approfondi par ce génie vif, pénétrant, lumineux, sublime, aussi étendu que les sciences qu'il *embrasse toutes sans les confondre*[3] ». Les contemporains remarquaient dans ce morceau « une simplicité délicate qu'il n'est pas donné à tout le monde de saisir[4] », et que, pour ma part, je ne reconnais pas.

L'académicien ne put donc devenir évêque, bien qu'il se fût montré thuriféraire consciencieux ; « il finit chez Madame

---

[1] SAINT-SIMON, *ibid.*
[2] *Harangues académiques*, t. IV, p. 320.
[3] *Harangues*, t. IV, p. 321.
[4] *Art oratoire*, IV, 203.

la princesse de Conti, fille de M. le Prince, dont il se fit l'aumônier, et son frère l'écuyer [1] ».

Décrié par Saint-Simon, l'abbé de Roquette a pourtant reçu un brevet d'honnêteté auquel nous pouvons souscrire : reconnaissons avec d'Alembert que l'abbé avait « une doctrine pure, des mœurs sans reproche....., un caractère vrai et une conduite simple [2] », qualités honorables qui ne sauraient pourtant suffire à un prédicateur.

A cet académicien, joignons-en un autre tout aussi respectable : l'abbé Du Resnel [3], élève des Jésuites à Rouen, puis confrère de l'Oratoire (1711), chanoine de Boulogne dont l'évêque était son parent, chanoine de Saint-Jean de l'Hôpital à Paris, attaché enfin au duc d'Orléans et, par son entremise, abbé de Sept-Fontaines. Il avait commencé par prêcher ; une maladie de poitrine lui interdit presque aussitôt ce ministère. On a imprimé seulement son panégyrique de saint Louis (1732), « estimable par la beauté des images, par la noblesse des pensées, par la pureté du style, et principalement par l'esprit et les grâces qui y règnent [4] ». « On y reconnoit un orateur qui est en possession de mettre de la délicatesse et de l'esprit dans tous ses ouvrages [5] ».

Si l'on veut juger de cet esprit et de cette délicatesse, on n'a qu'à suivre le mouvement de son style en quelques pages : on saisira une fois de plus le genre alors régnant dans les panégyriques, le ton qui peu à peu prévaudra dans tous les discours chrétiens, et aussi le talent particulier de l'orateur. « Un bruit de guerre se fait entendre ; *de tous côtés*, etc..... ; *partout* j'aperçois, etc..... ; le *projet en est formé*, Louis a pris la croix..... *Où courez-vous*, grand roi ! A quels travaux

---

[1] Saint-Simon, Ed. Chéruel, III, 382.

[2] D'Alembert, *Eloges des Académiciens*, etc., IV, 348.

[3] Jean-François du Resnel du Bellay, né à Rouen en 1692, mort à Paris le 25 février 1761. Cf. avant tout son *éloge* dans *Mémoires de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXXI, pp. 325-330 ; cf. un ms. de la Bibl. de Lyon sur le même sujet. — La Bibliothèque de Rouen possède les papiers autographes de l'abbé Du Resnel, ms. nos 1084-1085 et (collection Duputel), no 637.

[4] *Art oratoire*, I, 203.

[5] *Ibid.*, III, 121.

êtes-vous réservé !..... La ville sainte entre les mains des prophanes, la religion *éteinte dans les lieux même où elle avait pris naissance* ; les chrétiens..... exposés aux insultes des infidèles.... : *tous ces motifs le rendent insensible*, etc..... ; *Que n'ai-je ici*, Messieurs, assez de jeu, de force et de rapidité pour suivre le saint roi..... *O profondeur* des jugemens de Dieu sur les enfans des hommes ! *Un vent brûlant porte la mort* sur l'armée chrétienne. Son camp n'est plus qu'un vaste tombeau ; tout périt autour de lui ; ce qui échappe à l'épée de l'ennemi est emporté par la force du mal contagieux ; et, tandis que son âme conserve encore toute sa vigueur, son corps épuisé succombe sous le poids de tant de fatigues. *En vain* on lui conseille..... ; *en vain* on lui propose..... ; A Dieu ne plaise, s'écrie-t-il..... *Non, prince généreux, non,* le ciel ne demande pas..... *Le voilà donc* en la puissance de ses ennemis..... Dans un dépouillement général, il ne désire rien ; dans l'attente de tous les maux, il n'en redoute aucun..... Ce que Louis n'aura pu faire les armes à la main, il le fera dans les chaînes. *Nouveau conquérant, c'est dans sa prison même qu'il triomphe de ses ennemis..... Mais, c'en est fait... ; déjà* tout est préparé pour, etc... *je le vois*, ce grand homme..... [1] ». On voit le genre.

Il faut se contenter de ce panégyrique ; les autres discours ont péri, notamment l'oraison funèbre du Maréchal de Berwick, qui fut écrite, mais non prononcée, car on renonça à « honorer la mémoire de M. de Berwick par des funérailles publiques [2] ».

L'abbé Du Resnel, orateur malheureux ou impuissant, devint poète, et poète connu. « On a remarqué que plusieurs prédicateurs distingués avoient été couronnés à l'Académie comme poètes, et rarement comme orateurs [3] ». L'abbé devint académicien des Inscriptions et Belles-Lettres (5 mai 1733) puis de l'Académie française (30 juin 1742), grâce non point à

---

[1] *Panégyrique de saint Louis, prononcé devant MM. de l'Académie françoise, par M. l'abbé du Resnel* dans le *Recueil* de Coignard (Paris, in-12, 1732) ; le fragment cité se trouve aussi dans *l'Art oratoire*, I, 204-208.

[2] *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXI, p. 326.

[3] D'Alembert, *Eloges des Académiciens*, V, 659.

son éloquence, mais à sa traduction en vers de deux ouvrages de Pope[1], traduction dont le principal mérite fut « de révéler à la France un des grands poètes anglais[2] ». C'était alors une nouveauté, que l'importation des idées anglaises : les philosophes s'adonnent à cette besogne préliminaire et en apparence inoffensive ; sous ce couvert, ils font passer bien des hardiesses, qu'ils n'osent pas encore débiter à leur compte ; et il est piquant de voir un prédicateur chrétien travailler à côté d'eux naïvement, sans comprendre où Pope le mène. La versification est noble, aisée, correcte, élégante sans affectation : les amis de Pope critiquent seulement la liberté que le traducteur a prise « de supprimer ou d'adoucir plusieurs pensées trop hardies[3] ». Pope lui-même, dit-on, désavoua son traducteur[4] ; les jansénistes au contraire lui reprochent d'avoir conservé un grand nombre de ces hardiesses[5]. L'abbé répondit modestement : « On m'a voulu attribuer des sentiments que je n'ai jamais eus ; je pardonne de tout cœur à ceux qui m'ont voulu faire cette injustice[6] ». Voltaire lui-même, après la mort de l'abbé Du Resnel (c'était un peu tard), réclama la paternité d'un certain nombre de vers, qui n'ajoutent rien à sa gloire, s'il les a véritablement composés[7]. Quoi qu'il en soit, l'abbé remplit avec zèle ses fonctions d'académicien, toujours malade et toujours assidu, écrivant des mémoires pour l'Académie des Inscriptions (et « l'on regrette que le mauvais état de sa santé ne lui ait pas permis d'en écrire un plus grand nombre[8] ») ; complimentant, à l'Académie française, M. de Machault et le Maréchal de Belle-Isle[9], collaborant même au *Journal des*

---

[1] *Les principes de la morale et du goût, en deux poèmes qui sont,* l'Essai sur l'homme *et* l'Essai sur la critique, *traduits en vers de l'anglais de M. Pope*, par M. l'abbé Du Resnel ; Paris, Briasson, 1745, in-12.

[2] *Harangues académiques*, VI, 491.

[3] *Mémoires de l'Acad. des Inscr.*, XXXI, 327.

[4] Chaudon, *Nouv. Dict. hist.*

[5] *Nouv. Eccl.*, 1750, p. 26.

[6] *Mémoires de l'Acad. des Inscr.*, XXXI, 328.

[7] *Biographie* de l'abbé Du Resnel, dans Michaud.

[8] *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, XXXI, 328.

[9] *Harangues académiques*, VI, pp. 5-6 ; 119-130.

Sçavans[1]. Mais, ceci importe bien davantage, « sa personne a été traitée avec plus d'équité que ses écrits. Jamais sa conduite n'eut de censeurs. Et comment auroit-elle pu en avoir!..... il étoit universellement chéri dans la société.....; il y a joui de cette considération, résultat flatteur de l'estime et de la bienveillance, qui se refuse quelquefois aux qualités les plus brillantes, et qui suit constamment l'amour de l'ordre, la pratique des devoirs et la décence des mœurs[2] ». Il mourut « dans les sentimens d'une confiance vraiment chrétienne[3]».

Mais voici les deux types les plus achevés de l'académicien prêcheur : Séguy et Trublet, le premier reçu à l'Académie tout jeune, grâce à des relations mondaines, le second admis beaucoup plus tard, parce qu'il n'avait compté que sur son talent. Gardons-nous d'entendre encore, par ce terme d'académiciens prêcheurs, des abbés galants ou athées, assidus aux ruelles des dames ou aux salons des philosophes. De cette engeance nous parlerons plus loin ; et il faut en exclure d'abord l'abbé Séguy. S'il a, au début de sa carrière, subi comme tant d'autres la fascination des honneurs académiques, s'il a mis à profit, pour y atteindre, la faveur des grands, il faut préciser la nature de cette ambition et de cette brigue plutôt naïves, — sans d'ailleurs entrer dans une étude minutieuse que cet orateur aimable mais ordinaire ne mérite pas[4].

C'est par la poésie qu'il débute, et c'est dans ce champ qu'il cueille les premiers lauriers[5]. Mais l'amitié des Villars,

---

[1] *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, XXXI, 329.

[2] Discours du duc de Nivernais à l'Acad. (*Harangues*, VI, 499.) L'abbé Trublet était son ami particulier. (Cf. discours de réception de Trublet, *Harangues*, VI, 471.)

[3] *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, XXXI, 329.

[4] Il l'a eue pourtant : *L'abbé Séguy, de l'Académie française, prédicateur du roi* (1689-1761). Etude historique et littéraire, par M. l'abbé ROSNE. Paris, Poussielgue, 1884, in-8°, de pp. 24.

[5] « Il a souvent composé dans sa jeunesse pour la prose et pour les vers, et n'a pourtant été couronné que dans ce dernier genre, à Toulouse et à Paris [à Paris, en 1732]. Ce trait dit bien des choses, si c'étoit ici le lieu de les dire, et pourroit être le sujet d'une bonne dissertation littéraire. Très

gagnée de bonne heure, lui fut autrement profitable. A ces protecteurs influents il dut l'honneur du panégyrique de saint Louis devant l'Académie française (1729), où il déploya « cette pompe et cette harmonie de style, cet éclat d'images, cette vivacité de tours, cette élévation de pensée, cette noblesse de sentimens[1] » qui « sont le caractère d'un bel-esprit[2] », et qui séduisirent les contemporains. « M. l'abbé Séguy, de l'Académie françoise, tient un rang distingué parmi les orateurs célèbres qui ont illustré la chaire chrétienne. C'est surtout dans ses panégyriques qu'il déploie ces grands ressorts de l'éloquence, cette vivacité d'images, cette variété de tours et de figures, cette élévation d'idées, ce pathétique de sentiment, qui sont le caractère de l'homme de génie. Le panégyrique de saint Louis est son chef-d'œuvre. Nous le trouvons comparable à tout ce que nous avons de plus beau en ce genre». Un critique d'un goût plus sévère avoue que ce panégyrique est un « des meilleurs qui aient été prononcés à l'Académie françoise[3] ». C'est en effet l'ordinaire rhétorique du genre qui se retrouve ici ; et de plus, la timidité de l'impuissance y peut simuler parfois la mesure et la justesse du bon goût. Voici le début, jugé par les critiques d'alors « plein d'agrémens et de noblesse[4] ». « Quand les rois ont Dieu lui-même pour maître dans l'art de régner, que leur puissance est assurée ! qu'il est doux d'être soumis à leur empire ! La justice et la vérité sont la règle de leur conduite et le ferme appui de leur trône. Avec eux règnent toutes les vertus, et tous les biens en sont la suite. Ils veillent aux intérêts du ciel et au repos de la terre. Ils rendent heureux leurs peuples ;

---

peu de prédicateurs de profession ont remporté des prix d'éloquence dans les Académies..... » (TRUBLET, *Mémoires sur M. de Fontenelle*, p 149, note.) L'abbé Séguy, malgré ses tentatives réitérées, ne put obtenir aucune récompense pour ses discours. « Cet abbé, disait M. de Mairan, est l'asymptote de l'éloquence. » (Cf. D'ALEMBERT, *Eloges*, V, 658.) — Quant aux poésies de l'abbé, elles sont médiocres. (SABATIER, IV, 276.) Il en a donné un recueil : *Nouveau recueil de poésies sacrées*. Meaux, 1756, in-12. Son frère, qui avait le même goût pour les vers, fut l'éditeur de J.-B. Rousseau (1743).

[1] *Fragmens d'Eloquence*, I, 74.

[2] *Ibid.*

[3] *Art oratoire*, I, 5.

[4] *Ibid.*

ils font plus, ils les rendent dignes de l'être[1]. Ils sont enfin les images vivantes du Très-Haut, et leur règne est une image du sien. Quand les rois ont Dieu lui-même pour maître dans la science de la guerre, que leur bras est redoutable, et que leur héroïsme est accompli ! D'autant plus terribles, qu'ils sont plus légitimement armés, ils *volent* avec confiance à des combats que leurs droits justifient, ou que consacre la religion. *La terreur marche devant eux, et elle porte les premiers coups*. Et si, par une de ces profondeurs qu'il n'est pas permis à l'homme de sonder, le Dieu qu'ils servent n'affranchit pas leur valeur de la vicissitude des armes, il prend soin de leur constance. La force toute puissante, au défaut des victoires qu'elle ne leur fait pas remporter, leur *fait soutenir des disgrâces plus glorieuses que des victoires*. Après les avoir mis *au dessus de leur fortune*, elle les met *au dessus de leurs malheurs ;* et pendant que *l'ennemi vainqueur* croit triompher de leur défaite, *ils en triomphent, eux, plus véritablement que lui-même* [2] ».

A ces figures justes mais vieillottes, à ce style bien tenu mais faible, à ces antithèses traînantes, se reconnait le rhéteur exercé, mais subalterne. On aperçoit mieux encore l'artifice, en cet endroit que les juges du temps estiment « vif et brillant [3] » : « *Censeurs chagrins, ne nous opposez pas* le mauvais succès d'une entreprise que le ciel n'a pas favorisée. Le Seigneur, toujours jaloux d'être servi, mais toujours libre autant que profond dans sa conduite, ne prend point avec nous des engagements, pour le succès des desseins que nous formons même pour sa gloire. Le ciel a rempli ses décrets et Loüis son devoir..... *Il part baigné des pleurs et comblé des bénédictions* de son peuple. *Déjà gémissent* les ondes sous le poids de sa puissante flotte. *Déjà* s'offrent à ses yeux les côtes d'Afrique. *Déjà* sont rangées en bataille sur le rivage les in-

---

[1] Ce passage et plusieurs autres, tout « philosophiques » qu'ils puissent paraître, ne méritent pas le perfide éloge de d'Alembert : « ..... son esprit philosophique qui s'accorde parfaitement, quoi qu'on en dise, avec la religion bien entendue..... » (*Eloges*, t. V, p. 653.)

[2] *Art oratoire*. I, 5.

[3] *Ibid.*, I, 136.

nombrables troupes de Sarrazins..... *Ciel et terre, soyez témoins* des premiers prodiges de sa valeur. Il se jette avec précipitation dans les flots, suivi de son armée, que son exemple encourage, malgré les cris effroyables de l'ennemi furieux, au milieu *des vagues et d'une grêle de dards* qui le couvrent ; il *s'avance comme un géant* vers ce champ où la victoire l'appelle ; il prend terre, il aborde, il pénètre les bataillons, et, couvert du bouclier invisible du Dieu qui fait vivre et qui fait mourir, frappant d'un bras puissant à droite et à gauche, *écartant la mort et la renvoyant à l'ennemi*, il semble encore se multiplier dans chacun de ses soldats. La terreur que les infidèles croient porter *dans le cœur des siens s'empare d'eux-mêmes*. Le Sarrazin éperdu, le blasphème à la bouche, le désespoir au cœur, fuit et lui abandonne le rivage [1] ». Nous avons souligné les emphases et les lourdeurs de ce style soigneusement apprêté. Voici encore des sursauts et des platitudes. « *Belles et flatteuses espérances*, qu'avoient fait concevoir ses succès, vous vous évanouissez subitement ! incidens malheureux, contre-temps funestes, *ordres essentiels mal observés*, vous concourez ensemble à rendre la valeur de ses soldats inutile ! La sienne même, aux prises (sans qu'il le sache) avec la Providence, ne le sauvera pas. Pendant qu'il *combat comme un lion*, *un monde d'ennemis* l'enveloppe, et il est pris..... Superbes Sarrazins, vous ne l'avez pas vaincu, *vous n'avez vaincu que son armée*..... Des forcenés, tout fumans encore du sang de leur soudan, qu'ils viennent d'*immoler*, entrent dans la prison de Louis pour *le sacrifier au cruel transport qui les agite*..... Quel charme enchaîna ainsi leur fureur, et fit succéder au dessein d'un *affreux parricide* l'offre d'une couronne, sinon *l'air de fermeté, de sainteté répandu sur son auguste front* [2] » ?

Ces inégalités et ces préciosités, dans le goût de l'époque, donnent la mesure du talent oratoire de l'abbé Séguy. Il a peu de moyens, mais il étale avec art sa médiocrité prétentieuse, et nulle de ses pièces ne montre mieux que celle-ci le « coup de lime », car il fallait plaire à l'Académie.

---

[1] *Art oratoire*, I, 136-7.
[2] *Ibid.*

Il fallait également plaire au roi, et l'abbé fait sa cour au souverain en daubant sur le pape. Le morceau fut très remarqué et très loué : « Il n'est peut-être rien de plus achevé, de plus *délicat* et de plus brillant dans l'éloquence de la chaire, que ce magnifique portrait de la cour de Rome ; le génie y éclate dans toute sa vigueur. Quelle noble hardiesse dans la touche du peintre, et quelle *vérité* dans les traits[1] » ! Voici le morceau : « Dans cette ville, autrefois la maîtresse de l'univers idolâtre, est une cour religieuse, mais politique ; pacifique, mais puissante ; tranquille, mais occupée, et où, sur le front vénérable du maître qui y commande, est imprimé le double caractère de chef de l'Eglise et de souverain. Mais si les décrets de celui-là sont avec raison infiniment respectés des rois et des peuples, les intérêts de celui-ci leur paroissent parfois suspects ; et la vérité, qui est elle-même un garant des décisions reçues de l'un, ne l'est pas des prétentions de l'autre. Grégoire IX remplissoit alors la chaire apostolique ; il favorisoit la cause de prélats entreprenans et passionnés, qui avoient passé les bornes de l'autorité épiscopale au mépris de celle du prince. Il vouloit faire valoir des prétentions imaginaires, qui mettoient en partage la puissance inaliénable de nos rois ; et ces droits prétendus auxquels, il donnoit le nom de droits de l'Eglise, il avoit soin de les appuyer de raisons spécieuses d'obéissance et de respect pour le vicaire de Jésus-Christ. Avec un prince d'une piété de tempérament et de foiblesse, la cour romaine eût tout gagné. Mais Louis, plein d'une piété judicieuse autant que sincère, doué de ce grand sens qui sépare deux choses en effet très différentes, quoique très étroitement unies, Louis s'oppose avec force à ses entreprises. Dans ce qui est de la religion, il lui obéit en fils ; dans ce qui est de l'Etat, il résiste en roi ; et le Souverain Pontife, après bien des efforts et des menaces, comprend enfin qu'il peut tout sur le chrétien, et rien sur le monarque[2] ».

Rien n'obligeait le prédicateur à se déclarer si expressément pour l' « empire » contre le « sacerdoce » ; et ce n'est

[1] *Art oratoire*, II, 260.
[2] *Ibid.*, II, 261-262.

pas la « délicatesse » que nous trouverions à louer ici [1]. Mais nul ne contestera la portée utilitaire de cette tirade. Les autres panégyristes de saint Louis passaient légèrement sur cette matière épineuse : celui-ci attend quelque profit de cette ingénieuse louange, dont jusque-là personne encore ne s'était avisé. L'abbé y gagna l'abbaye de Genlis, et laissa crier les censeurs, qui prétendirent que le panégyrique était l'ouvrage de La Motte [2]. En attendant mieux, Séguy se mit à prêcher dans les paroisses [3], assez peu régulièrement d'ailleurs.

Peu après, mourait le maréchal de Villars (1734), et l'Académie française, dont il était membre, lui donnait pour successeur son fils unique, Hector, nouveau duc de Villars et brigadier des armées du roi. L'occasion parut bonne, à la maréchale et à l'académicien, pour produire l'abbé avec éclat en lui confiant l'oraison funèbre du maréchal, et pour désigner ensuite l'orateur aux suffrages de l'Académie, dont on ferait le siège. L'abbé accepta ; son oraison funèbre plut extrêmement [4]. « On ne peut ouvrir un exorde avec plus de feu et d'enthousiasme que l'a fait M. l'abbé Séguy..... [5] ». « M. l'abbé Séguy

---

[1] Les contemporains, naturellement gallicans, étaient moins choqués que nous de ces déclarations : « Il y a des opinions délicates, dominantes dans un pays, respectées dans un autre, qui intéressent les puissances, et qui veulent être traitées avec sagesse et discrétion, lorsqu'on ne peut éviter d'en parler. Tel est cet endroit du panégyrique de saint Louis par M. l'abbé Séguy.. .. Un orateur fougueux et brouillon se seroit exhalé en déclamations aigres et par conséquent indécentes..... » MALLET, *Essai sur les bienséances oratoires*, éd. de 1753 (2 vol. in-12), t. II, p. 47. On peut voir d'ailleurs, sur ce sujet, le sentiment très explicite de FLEURY. (*Discours et opuscules*, Paris, Hérissant, éd. de 1763, in-12, pp. 406-7.)

[2] D'ALEMBERT, *Eloges*, t. V. 652. L'abbaye rapportait 2000 livres.

[3] *Principales stations de l'abbé Séguy.* — 1731, Avent à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — 1734, Carême aux Nouveaux-Convertis, 7e samedi. — 1735 (27 janvier), Oraison funèbre de Villars, à Saint-Sulpice. — 1736, Carême aux Nouveaux-Convertis, 4e samedi. — 1737, Carême au Petit-Saint-Antoine, Or. fun. du cardinal de Bissy, à Meaux. — 1738, Carême à Saint-Barthélemy. — 1741, Or. fun. de la Reine de Sardaigne, à Notre-Dame. — 1751, Panégyrique de sainte Chantal, à Meaux. — Consulter en outre *Notes biographiques sur l'abbé Joseph Séguy.* (Bibl. de la Rochelle, coll. Jourdan, ms. 353.)

[4] Sainte-Beuve la regarde comme « le dernier écho de l'éloquence du grand siècle ».

[5] *Art oratoire*, I, 113.

peint avec beaucoup de sagacité la grandeur d'âme de M. de Villars devant la rébellion des hérétiques du Languedoc. Quel feu ! quel coloris ! quelle force dans cette n. rration ! quelle vie dans les sentimens du héros ! quelle image de sa valeur et de sa clémence [1] » ! Mais « c'est dans le portrait de M. de Villars que M. l'abbé Séguy déploie toute la force et les grâces de son éloquence. Quelle idée il donne de ce héros [2] ! quelle image de sa valeur et de son intrépidité ! quel style noble et mâle » !

Aussitôt après ce discours, une cabale se forme en faveur de Séguy, un véritable « parti des ducs » : et nous avons dit ailleurs un mot de cette intrigue qui, escomptant et provoquant le désistement de Boyer, nouveau précepteur du Dauphin, écarta La Chaussée, et réunit les deux tiers des voix sur l'abbé Séguy. « Jamais brigue ne fut plus violente ni plus marquée à l'Académie. Le duc de Villars a si bien opéré, que M. de La Chaussée, unanimement choisi par le public, n'a eu parmi nos braves confrères que le tiers des suffrages [3] ». L'abbé d'Olivet, qui s'exprime de la sorte, et qui n'était point de la cabale, ne prisait pas la littérature de Séguy. « Notre nouveau quarante me paraît avoir fait de minces études ; je le trouve, jusqu'à présent, le plus bas percé de la troupe. Moncrif vaut encore mieux [4] ». Séguy fut chansonné [5], mais n'en était pas moins académicien, et son discours de réception trahit une béatitude intense : « Que l'éclat de tant de

---

[1] *Art oratoire*, I, 276.

[2] *Ibid.*, II, 349.

[3] *Lettres de l'abbé d'Olivet au président Bouhier*, Bibl. Nat. Nouv. acq. Franç. 24417 (1er janv. 1736), fol. 143.

[4] *Ibid.* (8 avril 1736), fol. 152.

[5]
« Grâce à Monsieur l'abbé Ségui,
Messieurs, vous revoilà quarante.
Par la mort de je ne sais qui
Vous n'étiez plus que neuf et trente :
Grâce à Monsieur l'abbé Ségui,
Messieurs, vous revoilà quarante. »

Bibl. de Toulouse, *Recueil de poésies* (formé par Lefranc de Pompignan), ms. 861, fol. 103. Voir en outre, dans les papiers de Bouhier, des détails sur une satire intitulée « *La réception de Mathanasius* », et attribuée à l'abbé Desfontaines, B. N. fr., 24417 (fol. 145-6, 147-8, 150-2).

gloire me frappa dès mes plus jeunes années ! (Souffrez, Messieurs, que je vous occupe un moment de l'ancienneté de mon respect et de mon admiration, puisque aussi bien ce sont là les meilleurs titres que j'apporte)..... Plein de ces idées, et de tant d'autres qui m'entretenoient de votre gloire, j'ambitionnai de bonne heure, comme tout ce que je pouvois obtenir de plus flatteur, l'avantage de paroître devant vous..... Pardon, Messieurs, je vais encore parler de moi ; mais je ne cite, je ne regarde en moi que votre ouvrage..... Honoré de la qualité de votre confrère, dès ce moment je redeviens votre élève ; vous serez, comme vous le fûtes toujours, mes modèles, mes maîtres, mes oracles [1] ».

Un an plus tard, la reconnaissance imposait à l'abbé Séguy la production d'un troisième chef-d'œuvre, l'oraison funèbre du cardinal de Bissy. « On croit que c'est une de celles qui lui a le moins coûté, parce que le cœur devoit bien aider l'esprit. M. l'abbé Séguy étoit redevable aux bienfaits de ce grand cardinal de l'honneur d'être son panégyriste et d'être placé dans le chapitre de Meaux. De là cette éloquence vive et naturelle, touchante, bien supérieure au style le plus élégant et aux pensées les plus brillantes. L'onction, le pathétique, et, en général, le talent d'exciter des sentimens, sont les qualitez les plus essentielles à l'orateur, et surtout à l'orateur évangélique. Elles peuvent tenir lieu de bien d'autres et faire excuser bien des défauts [2] ». — Cette complaisante reconnaissance, ou, si l'on préfère, cette ambition, est l'unique défaut moral de l'abbé Séguy. En dehors des calculs habiles par où il assurait son avenir, cet orateur est un homme de bien, attaché aux devoirs ecclésiastiques. Ses sermons [3] témoignent un zèle, dont à la rigueur on peut méconnaitre l'activité, mais dont on ne saurait suspecter la bonne foi. Fleuri dans les descriptions et dans les portraits, il demeure

---

[1] *Recueil des Harangues*, t. V, 182-sqq.

[2] ALBERT, p. 144, citant le *Journal des Sçavans*, 1737.

[3] 1° *Panégyriques des Saints*. Paris, Brault, 1736, 2 vol. in-12. Cf. *Trévoux*, janv. 1737, et *Fragments d'éloquence*, I, p. 74. — 2° *Sermons pour les principaux jours du Carême* (c'est-à-dire les dimanches et les fêtes), 2 vol. in-12 (dix sermons), 1744. Cf. *Année littéraire*, 1757, t. I, pp. 91-sqq.

grave et sévère dans les exhortations morales ; et ses panégyriques même, si travaillés et si brillants, si funestes aussi par leurs tendances et par le mauvais goût qu'ils accréditent dans la chaire, contiennent parfois d'apostoliques leçons. Ce prêtre honnête et bien renté, qui s'était mêlé d'abord avec une certaine candeur au tourbillon mondain, se sentit tout à coup placé hors de son vrai cadre, et au-dessus de son mérite ; il entra dès lors peu à peu dans le silence. « A mesure qu'il avançait en âge, effrayé des progrès de l'irréligion, et regrettant ses premiers succès sans profit pour la seule cause qu'il eût à cœur de servir, l'abbé Séguy s'isola de plus en plus du monde, pour se consacrer tout entier à son ministère sacerdotal [1] ». « Dégoûté du monde et presque de la société, il se retira, quelques années avant sa mort, dans la ville de Meaux dont il était chanoine [2] ». « N'ayant pu se faire méconnaître, il voulut se faire oublier ; et il alla cacher pour jamais sa gloire dans une retraite où, fermant tout accès à la vanité, il ne porta pas même le souvenir de ses talens [3] ». Il mourut dans sa pieuse retraite en 1761.

C'est encore un académicien tout pur que l'abbé Trublet [4], plus remarquable et pourtant plus décrié que le médiocre Séguy. Trublet, dont Voltaire s'est tant moqué, Trublet « le pauvre diable », Trublet le compilateur, était un digne et tranquille chanoine, qui ne souhaita jamais autre chose qu'un fauteuil à l'Académie. Il fut moins avisé que Séguy, son confrère : il chercha ses protecteurs dans l'Eglise et dans la littérature. Un article sur le *Télémaque* de Fénelon [5] le fit connaitre et apprécier par les deux princes de la critique d'alors, La Motte et Fontenelle [6]. Flatté d'avoir reçu leurs

---

[1] *Revue des Questions historiques*, 1883, pp. 260-1. Article de CH. HUIT.

[2] D'ALEMBERT, *Eloges*, V, 656.

[3] *Harangues*, Discours du duc de Nivernais, 11 juin 1761, VI, 515.

[4] NICOLAS-CHARLES-JOSEPH TRUBLET, né à Saint-Malo en décembre 1697 ; mort dans la même ville, en mars 1770.

[5] *Mercure de France*, juin 1717.

[6] Nous citerons, sur ce point et sur d'autres, des renseignements fournis par Trublet lui-même dans une série de lettres inédites trouvées parmi les papiers de Chaudon, l'auteur bien oublié aujourd'hui du *Nouveau Diction-*

éloges, l'abbé Trublet se constitua leur chevalier servant; mais cette fidélité littéraire ne le mena pas tout de suite où il voulait aller. Il tenta donc la fortune dans la carrière ecclésiastique, et suivit à Rome le cardinal de Bissy (1721). Ce séjour ne lui plut guère; il rentra en France un peu désemparé, et se remit dans le sillage des deux hommes de lettres qui, à ses débuts, l'avaient si bien accueilli.

Sous leur patronage, il essaya d'entrer à l'Académie dès 1736; il venait de publier le premier volume des *Essais de morale et de littérature* [1], pour ne point se présenter les mains vides à l'illustre compagnie; il fut évincé néanmoins; et par surcroît, il blessa cruellement Voltaire. « Le *Télémaque*, osa-t-il écrire, est encore plus lu que la *Henriade*; non qu'il vaille mieux, mais il est en prose. La *Henriade* en est plus belle, plus admirable, plus étonnante d'être en vers; le *Télémaque* en est plus agréable d'être en prose. On a osé dire de la *Henriade*, et on l'a dit sans malignité : « *Je ne sais pourquoi* « *je baille en la lisant.....* ». Ce n'est pas le poète qui ennuye et fait bailler dans la *Henriade :* c'est la poésie, ou plutôt les vers [2] ». On se souviendra qu'à ce moment La Motte soutenait la même thèse générale; mais Trublet avait fourni l' « exemple »; il fut cruellement puni de son impertinence; pendant vingt ans, il a servi de cible à Voltaire. On connaît la caricature injuste mais immortelle du « Pauvre Diable » :

« L'abbé Trublet avoit alors la rage
D'être à Paris un petit personnage;
Au peu d'esprit que le bonhomme avoit
L'esprit d'autrui par supplément servoit.

---

naire historique. Nous possédons une copie de ces lettres. « Dès l'année 1717, j'avois osé être auteur, quoique très jeune, et je fis imprimer dans le *Mercure* de juin des réflexions sur *Télémaque* qui me firent connoître de MM. de la Motte et Fontenelle. »

[1] *Essais sur divers sujets de morale et de littérature* (1er volume, 1735; 2e volume, 1749; 3e volume, 1754; 4e volume, 1760, Paris, Briasson, in-12. La dernière édition (du vivant de l'auteur) revue et refondue est de 1768 (4 vol. in-12). « Son livre, de bon qu'il est, pourroit devenir excellent, sans y rien ajouter et en se bornant à y faire des ratures. » (D'ALEMBERT, *Eloges*, V, 114.)

[2] Au tome IV de l'éd. de 1760, pp. 232-3.

Il entassoit adage sur adage ;
Il compiloit, compiloit, compiloit :
On le voyoit sans cesse écrire, écrire
Ce qu'il avoit jadis entendu dire;
Il nous lassoit sans jamais se lasser.
Trois mois entiers ensemble nous passâmes,
Lùmes beaucoup, et rien n'imaginâmes..... [1] »

Il est sûr qu'à cette époque l'abbé Trublet se répandait beaucoup. Il écrivait des livres de piété [2], des articles pour le *Journal des Sçavans* [3] ; son livre des *Essais* n'est pas absolument neuf, et se compose d' « adages » ou pensées détachées ; à cela près, ne croyons rien de cette mordante satire. Ses amis lui demeurent fidèles, et, parmi eux, il s'en trouve d'illustres ou de connus : Montesquieu, Hénault, et les deux ennemis « particuliers » de Voltaire, Maupertuis et Piron. Piron, l'auteur de l'*Ode à Priape*, décerne à l'abbé Trublet un certificat mérité de bonne vie et mœurs ; il l'appelle un « digne ecclésiastique », et lui fait honneur de deux épigrammes, plates quoique flatteuses [4] ; Maupertuis lui dédie

---

[1] Cf. sur Trublet, VOLTAIRE (Ed. Didot), II, 642, 723 ; VI, 570 ; VIII, 400, 293 ; IX, 570-sqq ; 501, 504, 518, 686 ; XI, 268 ; XII, 86, 90, 96, 100, 116, 188.

[2] *Pensées choisies sur l'incrédulité*, 1737, in-8°.

[3] De 1736 à 1739.

[4] Les voici :

« Honneur et gloire à l'auteur des Essais
Et de morale et de littérature !
Plus on te lit, cher abbé, plus tu plais :
Tu parviendras à la race future.
Ce n'est ici gracieuse imposture
Ni faux encens ; ton œil observateur
Perce les plis et les replis du cœur,
Y voit très clair et très bien y sait lire :
Au fond du mien lis donc à ton honneur,
Plus mille fois que l'esprit ne peut dire. »

« V*** en commençant d'écrire
Crut qu'on n'avoit jamais rien lu ;
Ses plagiats ayant fait rire,
Il enragea d'avoir mal cru.
Voulant créer, il ne l'a pu,
Poursuis, compilateur habile ;
Compile, compile, compile
Et sois un éternel écho ;
A ce titre, laisse tranquille
L'Archidiacre de Saint-Malo ».

PIRON, *Œuvres complètes* (éd. de 1776, Paris, Lambert, VI, 615, 546).

l'un des quatre volumes de ses œuvres [1], et Trublet lui rend la politesse, un peu tard, en se faisant l'éditeur d'un *Essai* posthume *sur la formation des corps organisés* (1754). Les amis de Trublet le défendent chaudement : il a son apologie en règle dans *Les grands hommes vengés* [2] ; et l'on peut accepter enfin le témoignage de La Harpe : « Il fut distingué par une piété exemplaire, qui honoroit le caractère dont il étoit revêtu. Du reste, il ne paroît avoir eu d'esprit que ce qu'il en falloit pour se monter sur celui de MM. de Fontenelle et La Motte, et d'autant plus volontiers qu'il n'avoit aucun titre pour être jaloux de leurs talens [3] ». Repoussé par l'Académie, l'abbé Trublet ne cesse pas d'écrire et de travailler en quelque sorte pour elle. De concert avec l'abbé Séguy, il donne au public la seconde édition de l'*Introduction à la connoissance de l'esprit humain*, de Vauvenargues [4]. Dans la petite ville de Saint-Malo, où il séjourne un moment en qualité d'archidiacre, il prêche, non pas à coup sûr de vrais sermons et des stations complètes, mais des panégyriques, écrits d'après l'idée qu'il s'est faite du genre, et destinés à confirmer les préceptes et les règles dont il a cru devoir les accompagner en les présentant au public [5]. C'est la première fois qu'un prédicateur d'occasion se permet de faire la leçon aux prédicateurs de métier, et ose lui-même s'offrir en exem-

---

[1] Voici quelques fragments de la dédicace de Maupertuis (*Œuvres*, Ed. de 1756, Lyon, Bruyset, t. III) : « J'ai besoin sans doute de cette amitié, lorsque j'adresse à un des hommes de notre nation qui parlent le mieux notre langue, des discours académiques..... » (p. iij). « Dans la capitale de la France, vous avez pu disputer le style aux meilleurs écrivains, et les choses aux meilleurs esprits » (p. v). « Après La Rochefoucauld et La Bruyère, on vous lit avec autant de plaisir que si ces hommes célèbres n'avoient jamais paru » (pp. vi-vij). Au reste, Maupertuis était compatriote et parent de Trublet (cf. *Lettre* (inédite) *à Madame de Tartas*, 13 juin 1762).

[2] Paris, Humblot, 1769, 2 vol. in-12, I, 229-234.

[3] *Lycée*, XIII, 74-sqq.

[4] La Bibl. publique d'Aix possède un exemplaire de la première édition (1741), qui a servi à imprimer celle de 1747 ; il est enrichi de notes et corrections autographes.

[5] Paris, Briasson, 1755, 1 vol. in-12. (L'approbation, très élogieuse, est de l'abbé Du Resnel.) L'ouvrage fut réédité en deux volumes (1764), dont un entier pour les *Réflexions* augmentées.

ple ; nous verrons tout à l'heure ce que valent ces exemples et ces leçons. Un peu plus tard, de 1758 à 1760, il collabore au *Journal chrétien*. Il est maintenant presque célèbre ; il songe à faire faire son portrait [1].

Enfin, après bien des échecs dévorés en silence, il entra à l'Académie française (1761) à la place du maréchal de Belle-Isle; il était déjà (mais il ne s'en souciait guère) de l'Académie de Berlin. Son discours de réception commence par cet aveu candide : « Messieurs, je n'ai jamais eu d'autre ambition que celle d'être admis parmi vous ; et mes sollicitations, pour être moins vives, n'en ont pas été moins constantes [2] ». Il se rengorge naïvement dans cette place tardive : « Vous paroissez ignorer, Madame, écrit-il à une correspondante de province, que je suis de l'Académie française. Si vous voulez m'indiquer quelque occasion, j'aurai l'honneur de vous envoyer mon discours..... [3] ». Ce discours, il le prodigua largement ; Voltaire lui-même en reçut un exemplaire, et remercia Trublet par une lettre [4] qui est un chef-d'œuvre de bonhomie aimable [5]. L'abbé travailla quelque temps encore. Il écrivait dans le *Mercure*, il avait en tête un cinquième vo-

---

[1] « Le mien a été dessiné par le célèbre Cochin, et mon intention étoit de le faire graver. Mais on s'est partagé sur la ressemblance, et je n'y ai plus pensé..... je suis très brun et assez laid ; mais on me trouve la phisionomie douce, vive, spirituelle, et surtout de beaux yeux.....» (*Lettre à Madame de Tartas*, Paris, 12 juillet 1762.)

[2] *Harangues*, VI, 468-sqq.

[3] *Lettre à Madame de Tartas*, 13 juin 1762.

[4] « Je n'ai jamais été, écrit-il, en correspondance réglée avec M. de Voltaire, quoique je l'aie beaucoup connu. J'ai pourtant quelques lettres de lui, je tâcherai de les retrouver. Vous connoissez celle qu'il m'écrivit lorsque je lui envoyais mon Discours de réception à l'Académie. Elle a été imprimée plus d'une fois en différens recueils. » (*A Mad. de Tartas*, Paris, 29 avril 1764.) Les œuvres de Voltaire ne contiennent que cette dernière. (*Didot*, XII, 196.)

[5] Elle finit ainsi : « Je vous dis très sincèrement que je trouve des choses utiles et agréables dans tout ce que vous avez fait ; que je vous pardonne cordialement de m'avoir pincé, que je suis fâché de vous avoir donné quelques coups d'épingle, que votre procédé me désarme pour jamais, que bonhomie vaut mieux que raillerie, et que je suis, Monsieur mon cher confrère, de tout mon cœur, avec une véritable estime, et comme si de rien n'étoit, votre, etc. ». (*Loc. cit.*)

lume d'*Essais* [1]. L'année suivante, son libraire veut donner une nouvelle édition de ses ouvrages, et surtout ce cinquième tome, qui ne parut jamais. L'abbé préféra corriger et augmenter les *Réflexions* de ses *Panégyriques* [2]. Enfin, on imprimait sous ses yeux le onzième tome des œuvres de Fontenelle, composé en majeure partie de lettres fournies par l'abbé [3]. La maladie obligea Trublet à quitter Paris [4]. Il renonça définitivement à son cinquième tome, se désintéressa pratiquement des *Lettres* de Fontenelle, et partit pour Saint-Malo (décembre 1765). Il y végéta jusqu'en 1770, époque de sa mort.

Il a donc, lui aussi, prononcé quelques panégyriques (c'est le genre le plus voisin des éloges d'académie) ; et il accompagne ces cinq pièces de considérations qui résument sa pensée et celle du temps. Or, à la prendre superficiellement, sa théorie reste saine et traditionnelle ; et il semble d'abord, quand on le lit, que le temps n'a pas marché ; Trublet répète avec finesse les conseils déjà donnés par les théoriciens de 1715 ; et, par endroits, son livre donne l'impression des *Maximes* de Gaichiès. A ce moment, le bel esprit envahit l'éloquence, et Trublet, en homme de goût, déteste le bel esprit : c'est contre le bel esprit que se tournent ses définitions et ses adages. Comme ses devanciers, il veut que

---

[1] « Je compte publier encore un cinquième volume d'*Essais* ; j'y mettrai un morceau qui vient de paroître dans les deux *Mercure* d'avril et dans celui de may, intitulé : *Pensées sur la Philosophie, les Sciences, les Opinions, les Systèmes.* » (*A Mad. de Tartas*, 13 juin 1762.)

[2] « Il n'y avoit d'abord qu'un seul volume ; il y en aura un second, composé d'analyses de quelques ouvrages d'éloquence ou sur l'éloquence. Je les ai tirées du *Journal des Sçavans* et du *Journal chrétien* auxquels j'ai travaillé autrefois. » (*A la même*, de Paris, 26 janvier 1764.)

[3] *Œuvres de Fontenelle*, tome XI, Paris, 1766 (nouv. édition), p. vj de *l'Avertissement.*

[4] « Je ne sais, écrit-il en 1763, si je pourrai le satisfaire [le libraire], parce que je me propose d'aller passer quelque tems à Saint-Malo ma patrie ; c'est un voyage projetté d'année en année, et toujours différé par différens obstacles. » (*A la même*, Paris, 11 janvier 1763.) « Je pensais depuis longtems à m'y retirer. Je l'ai fait enfin il y a environ trois mois, et j'y mène la vie la plus douce dans le sein d'une famille aimable. » Il avait des vapeurs. « Si ce mal n'est pas dangereux, il m'a rendu incapable de toute application, et je ne fais guère que végéter. » (De Saint-Malo, 22 février 1766 ; et au dos : *A Madame de Tartas, à Mézin, par Nérac.*)

l'orateur soit savant et saint, que le sermon soit instructif et solide. Il regarde Bourdaloue comme le vrai roi de la chaire, « comme le grand modèle », tout en regrettant qu'il manque d'onction [1]. « Il faut prouver et toucher, prouver en touchant et toucher en prouvant, en sorte que l'un et l'autre marchent ensemble; mais si on les séparoit, comme cela convient quelquefois, il faudroit s'attacher à prouver avant que de chercher à toucher. Un jour que je disois ceci en présence de quelques hommes de lettres, l'un d'eux, entrant dans ma pensée, ajouta qu'un sermon parfait seroit celui dont Bourdaloue auroit fait la première partie, et Massillon la seconde [2] ».

On peut juger, sur ce principe, toute la théorie de Trublet, éparse dans une foule de réflexions, selon l'auteur lui-même, « assez mal arrangées [3] ». Il prône une diction calme, formée de raisonnement simple et de sentiments doux. Mais, si l'on veut y regarder de près, on constatera que ce théoricien hésite comme les autres, entre l'art et la nature. « Il y a des gens qui traitent d'affecté et de recherché tout ce qui est écrit avec quelque justesse, quelque élégance, quelque esprit. ..; le reproche est injuste, non-seulement à l'égard des ouvrages profanes, mais encore à l'égard des ouvrages de piété, des sermons [4] ». « Les Apôtres et les prédicateurs, selon l'expression de J.-C. même, sont *pêcheurs d'hommes*. Or, pour attirer le poisson, il faut de l'appât. Il faut donc aussi quelque agrément dans les sermons, pour attirer les auditeurs [5] ».

Mais quelle sera donc la nature et la mesure de cet agrément ? On nous présente Racine comme un modèle, dont les ouvrages « plaisent au cœur, sans en plaire moins à l'esprit et même au bel esprit [6] ». On nous assure que le prédicateur doit être poète et philosophe [7]. En ce cas, Bourdaloue « le

---

[1] « Il a peu d'onction et même de pathétique. » (*Réflexions*, etc., éd. de 1755, p. 59.) Nous citerons de préférence cette édition, parce qu'elle est d'une époque plus voisine de notre sujet.

[2] Cité et commenté dans *Bibl. d'un homme de goût*, I, 250-1.

[3] *Avertissement* en tête des *Réflexions* (Ed. de 1755, p. iij.)

[4] *Réflexions*, 22-23.

[5] *Ibid.*, 24.

[6] *Ibid.*, 26.

[7] *Ibid.*, 9.

grand modèle » était-il orateur ? Non, il est « plutôt avocat [1] ». Le « philosophe » en Bourdaloue est très remarquable : « il ramène tout à la morale : elle domine même dans ses sermons sur les mystères : et ce n'étoit pas par impuissance ou insuffisance qu'il en usoit ainsi ; jamais prédicateur ne fut plus grand théologien [2] ». Mais Massillon est « philosophe » avec plus de modernité. « Ce qu'il y a de bien louable dans le *Petit Carême,* c'est le choix des matières [3] ». En un mot, si Bossuet et Bourdaloue sont de « très beaux génies [4] », Massillon de même [5] : « On ne pourroit dire avec justice d'aucune des qualités du prédicateur qu'elle lui manque absolument ; peut-être le diroit-on plutôt du P. Bourdaloue [6] ». Et enfin, cet homme de goût, sans parvenir à concilier ses théories et ses préférences, estime qu'en Neuville le bel esprit n'est pas outré. Comme Bourdaloue, Bossuet et Massillon, Neuville est « un beau génie [7] ». Nous y voilà.

Les cinq panégyriques [8] présentent, quoique à un degré moindre, la même contradiction et servent d'exemple aux principes. « Je me flatte qu'on trouvera de la conformité entre les unes et les autres, entre ma théorie et ma pratique, et d'autant plus peut-être que j'ai moins songé à y en mettre..... Le seul précepte que je n'ai jamais perdu de vue, parce qu'il est le seul indispensable, et qu'il comprend tous les autres, c'est celui de tendre toujours à la plus grande utilité de l'auditeur..... J'ose espérer qu'on ne trouvera rien qui ait été dicté au rhéteur par l'intérêt personnel de l'orateur [9] ». En

---

[1] *Réflexions*, 59.
[2] *Ibid.*, 85.
[3] *Ibid.*, 73.
[4] *Ibid.*, 7.
[5] *Ibid.*, 70.
[6] *Ibid.*, 71.
[7] *Ibid.*, 77.
[8] En voici les titres et les dates : Panégyrique de saint Charles Borromée (1751) ; de saint Benoît (1752) ; de saint Augustin (deux discours, 1752-1753) ; de saint Thomas de Villeneuve (1752). Ils ont tous été prêchés à Saint-Malo. Reproduits par MIGNE, LIII, 1762-sqq.
[9] *Préface* des *Réflexions*, Ed. de 1735, p. iij. Cf. *Bibl. d'un homme de goût*, I, 321-322.

effet, il faut lui rendre ce témoignage « que son éloquence porte partout le caractère de l'instruction »; et, sans aller jusqu'à prétendre qu' « elle ne tire point son mérite d'un pompeux assortiment de brillantes expressions, mais d'une véritable grandeur, d'une élégance naturelle et d'un tableau de choses peintes avec une simplicité évangélique [1] », nous dirons plus brièvement que ces panégyriques sont simples et froids, mais instructifs.

Toutefois, il ne les faut pas juger absolument d'après l'édition : « En les revoyant pour les faire imprimer, écrit l'auteur, j'y ai fait quelques additions et quelques changemens. Je me flatte que ces additions ne déplairont pas au lecteur; mais, n'étant peut-être pas assez du style de la chaire, elles auroient peut-être déplu à l'auditeur [2] ». Ailleurs, certains passages délibérément historiques sont justifiés par des notes comme celles-ci : « On trouvera peut-être le récit suivant déplacé dans un sermon, ou du moins trop simple pour la chaire. Mais premièrement, je crois que quelques récits bien choisis seroient aussi agréables qu'édifians dans les éloges des saints, et qu'en général, les éloges devroient être plus historiques qu'ils ne le sont d'ordinaire. Secondement, quoique l'orateur et l'historien doivent narrer d'une manière différente, il faut néanmoins craindre encore plus, dans les récits, l'emphase et l'enflure, que trop de simplicité [3] ».

Ce sont ici des nouveautés que Trublet propose : et ce littérateur est plus au courant que ses confrères de la pente où s'engage alors la prose française. Elle devient plus alerte, plus dégagée et plus simple dans les genres familiers. On a cru jusqu'ici que le panégyrique requérait plus d'ornements et de figures, et qu'il fallait hausser le ton pour louer les saints. Or, Trublet pense le contraire; et quant à lui, il entend parler un autre langage; il veut causer aimablement, sans prétention et sans phrases.

Et pourtant, il ne dédaigne ni les antithèses, ni les métaphores péniblement suivies, ni les apostrophes solennelles :

---

[1] *Art oratoire*, II, 57-58. Cf. *Journal des Sçavans*, août 1755 ; *Trévoux*, sept. 1755.

[2] *Préface* des *Panégyriques*, i et ij. Cf. MIGNE, 1762.

[3] *Panégyriques*, p. 201-2, note ; cf. MIGNE, 1832.

il juge ces artifices utiles pour relever la nudité de l'histoire. Voici le style de l'historien : « Un jour, le souvenir d'une femme qu'il avoit vuë [il s'agit de saint Benoît] excita en lui une tentation si violente, qu'il fut prêt à quitter le désert. Mais étant revenu à soi, et voyant auprès de lui quantité d'orties et d'épines, il s'y jetta dedans et s'y roula long-tems à nud, de manière qu'il en sortit tout en sang [1] ». Voici le ton de l'orateur : « Il est tenté par un souvenir, par une vaine image. Le monde *qu'il a quitté ne le quitte pas :* il est tenté, dis-je, et il l'est au point de recourir, pour cesser de l'être, à un moyen (on vous l'a raconté plus d'une fois) qui vous paroît presque indiscret, ou du moins plus admirable qu'imitable [2] ». Mais pourquoi ce partisan du style « narratif » raconte-t-il si peu, et pourquoi son vague tableau s'embarrasse-t-il d'antithèses ? « Si le *feu* de l'ambition *brûle* au fond de son cœur et n'y est couvert que par la *cendre* trompeuse de l'hypocrisie, il va éclater à tous les yeux. N'y en eût-il que la plus légère *étincelle*, *soufflée* par le *vent* de la faveur, cette étincelle suffira pour exciter le plus grand *incendie*. N'y en eut-il point du tout, je ne serois pas surpris de voir le *feu* de l'ambition s'*allumer* dans le cœur jusque-là le plus froid pour toutes les vanités du monde, et y *éteindre* la charité ; s'*accroître* malgré les *larmes* de la pénitence, et les tarir ; *brûler* au milieu des eaux de l'humilité et les consumer. Parlons sans figure [3], etc. ».

C'est ici de la préciosité à peine excusable ; et enfin, que dire de ces apostrophes très fréquentes : « Précieuse innocence ! tu n'as souvent duré qu'autant que l'ignorance ! » (Migne, 1766). « Nouveauté si utile, bientôt répandue partout, continuée jusqu'à nos jours avec tant de fruit, c'est par saint Charles que vous avez commencé » (1776) ! « O force du mauvais exemple, tu domptes les plus forts ! o torrent de la coutume, tu renverses, tu entraînes les plus faibles ! o illusion de l'esprit du monde, qui t'es glissée dans le sanctuaire, les esprits les plus éclairés et les cœurs les plus droits

---

[1] Fleury (cité par Trublet lui-même, à la p. 82-83, note), *Hist. Eccl.*, t. VII.
[2] Trublet, *Panégyriques*, pp. 82-83.
[3] *Panégyriques*, dans Migne, 1707.

ne sont donc pas à couvert de tes séductions » (1769)! Là-dessus un contemporain se récrie : « Quels éloges ne méritent pas les réflexions que renferme cette apostrophe ! On ne peut assez admirer l'art qui les fait paroître assez naturelles [1] ». Pas si naturelles, dirons-nous à notre tour, en parodiant le mot célèbre de Voltaire.

La simplicité de Trublet aboutit en somme au « style ingénieux », pour lequel cet académicien et ce bel esprit a quelque secret penchant : « Le style ingénieux, contre lequel on s'est tant élevé, me déplairait moins, même dans la chaire. Souvent, il est pensé ; il dit quelque chose ; au lieu que le style déclamatoire ne dit rien [2] ». C'est à merveille ; encore une fois, nous touchons à la vraie pensée de Trublet ; son art, moins visible, ne laisse pas d'être pernicieux ; et le P. de Fleuriau, qui écrivit au *Journal de Trévoux* le compte-rendu de ces Panégyriques, en a bien aperçu et signalé le vice essentiel : ils manquent de cette « chaleur oratoire qui distingue les chaires chrétiennes des sociétés académiques [3] ». Le mot est vrai pour la première fois : l'enflure et l'emphase, qui choquent le bon goût, ne sont point *académiques ;* mais cette épithète convient trop bien à la finesse piquante et froide, par où se distingue Trublet. Or, l'éloquence occupe, à mi-côte, entre la froideur et l'enflure, un espace intermédiaire qu'elle ne peut pas laisser envahir ; ou, si elle devait s'y résigner, c'est à l'enflure plutôt qu'elle ferait place. Ceux donc qui prennent leur déclamation pour de l'éloquence se trompent moins que ceux qui confondent l'éloquence avec la froide correction. Ce n'est pas Voltaire, prosateur léger, c'est Rousseau, déclamateur solennel, qui a ramené l'éloquence dans la prose française.

Trublet, cependant, voit juste, lorsqu'il envisage la question sous un autre aspect. Le prédicateur n'est pas obligé d'être éloquent, mais il est tenu d'édifier et d'instruire ; or, l'enflure prétentieuse nuit à ce ministère plus que la modeste froideur. C'est toujours l'éternelle question de l'art en chaire ;

---

[1] *Art oratoire*, III, 109.
[2] *Réflexions*, etc., Ed. de 1755, p. 112.
[3] *Mémoires de Trévoux*, sept. 1755.

et c'est pourquoi, en théorie, tous ont un peu raison, les uns, au point de vue de l'art (en ce qu'ils conservent au moins le tour, l'allure, et comme la « tonalité » de l'éloquence); les autres, au point de vue du bien (en ce qu'ils sauvegardent avant tout la dignité et l'honneur de la prédication). Mais, dans la pratique, le sentiment du devoir les préserve, les uns et les autres, de graves excès. Les abbés académiciens, dont nous avons étudié les œuvres, et qui ont écrit des panégyriques polis, des oraisons funèbres solennelles, ont traité ces genres à peu près comme les ont conçus les plus vertueux prédicateurs de ce temps : mais, ceux-ci, ayant à leur disposition, pour convertir en temps ordinaire, le discours moral qui était leur fort, étaient plus excusables d'accepter quelquefois des discours d'apparat où on leur demandait seulement de plaire ; — ceux-là, qui pour la plupart cherchaient les occasions de briller, plutôt que les occasions de convertir, employaient des ornements reçus, des artifices accrédités qui ne choquaient presque personne ; et la grandeur de leur mission, comme aussi l'honnêteté de leurs mœurs, les maintenait dans un tempérament assez juste, et dans une modération relative : ni l'abbé de Roquette, ni l'abbé Du Resnel, ni l'abbé Séguy, tout enflés qu'ils sont, ne peuvent passer pour d'indignes prédicateurs. On peut leur reprocher seulement (et nous l'avons déjà dit), de s'être faits les spécialistes de la prédication d'apparat, d'avoir comme accaparé ce titre de « prédicateur » qui ne convient excellemment qu'aux « sermonnaires », d'avoir stérilisé de réels talents dans la pratique habituelle d'un style frivole ; d'avoir, enfin, eux dont la vie fut honorable, prouvé aux abbés sans vertu qu'on pouvait prêcher sans expérience et sans savoir.

Encore ces reproches ne les atteignent pas tous indistinctement ; il faut rendre justice à ces académiciens, hommes de foi et de goût, qui voudraient réagir contre les excès de l'éloquence. En particulier, il faut savoir gré à Trublet d'avoir tenu en garde ses pareils contre cette épidémie de bel esprit, qui les décime ; d'avoir conservé le sens des choses chrétiennes, dans le tourbillon littéraire où il s'est jeté ; d'avoir, enfin, lui, prédicateur d'occasion, gardé sur bien des points l'esprit et les sentiments d'un prédicateur de carrière, et d'un prédicateur traditionnel.

CHAPITRE IV

Les Prédicateurs sans vocation.

I

Nous n'avons maintenant, pour achever cette matière, que quelques noms à citer et quelques faits généraux à résumer. La plupart des abbés qu'on a vus en chaire dans la première moitié du dix-huitième siècle, ont laissé périr leurs sermons, par économie, par modestie, ou par pudeur même, estimant à leur juste prix ces œuvres d'un jour, destinées à la gloire ou à l'avancement de l'orateur, plutôt qu'à l'édification de l'auditoire. Il serait injuste, néanmoins, de placer dans la catégorie des ambitieux et des indignes tous les abbés dont les discours sont perdus, et qui ne laissent à la postérité que des noms ou de vagues souvenirs. Le « départ » est difficile ; il doit être essayé cependant. Ainsi, nous ne pouvons soupçonner de bassesse, ni l'abbé Courcier[1], théologal de Paris, qui de 1701 à 1739 a prêché à Notre-Dame presque tous les Avents ; ni l'abbé Dorsanne, « un saint prêtre et fort instruit[2] », « prudent et circonspect, remplissant ses fonctions avec autant de fermeté que de dignité[3] » ; ni

---

[1] Sur l'abbé Courcier, cf. *Nouv. Eccl.*, 1735, p. 50.

[2] Saint-Simon (t. VIII, p. 219 de l'édition Chéruel). Nous devrons citer presque toujours cette édition dans ce chapitre, les renvois à Saint-Simon y étant fort nombreux, et presque tous ayant rapport à une époque que l'édition de M. de Boislisle n'a pas encore touchée. Nous renverrons pourtant, lorsqu'il y aura lieu, aux précieuses notes de ce dernier éditeur.

[3] Ces éloges lui sont accordés par son éditeur. (A la fin du tome VI, Ed. de 1756.)

l'abbé Bazin[1], ardent janséniste; ni Vivant, chancelier de l'Église de Paris[2]; ni Fleury[3], confesseur du roi, qui prêcha l'Avent à Sainte-Anne en 1717; ni Chéret[4], prédicateur de Saint-Louis (1718) et de la Pentecôte (1723), ni tant d'autres enfin, dont les *Listes* sont pleines, et dont les contemporains parlent avec éloge. Les uns sont prêcheurs de profession; les autres, curés ou vicaires de Paris, prêcheurs par devoir; presque tous, ultramontains ou jansénistes, vivent avec dignité et font honneur à leur robe. Quant aux « petits collets », qui se glissent rarement dans les stations un peu longues, mais qui se font une spécialité des sermons isolés devant le roi (Cène, Pentecôte, cérémonies des chevaliers de

---

[1] ANTOINE BAZIN, né à Rouen en 1673, mort à Paris le 23 décembre 1734. « Il prêcha pour la première fois, la grande station de Carême à Saint-Barthélemy (1716). Depuis ce tems-là jusqu'en 1729, il prêcha tous les ans, non-seulement l'Avent et le Carême, mais en d'autres tems de l'année, dans les plus grandes églises de Paris, et quelquefois le même jour en plusieurs églises sur des sujets différens. Il faudroit l'avoir entendu pour pouvoir dire avec quelle onction, quelle facilité, quel fruit il dispensoit la sainte parole. Il fut suivi, goûté, applaudi, dans les sermons qu'il prêcha à Paris, sans jamais en avoir mis un seul mot par écrit. Avantage assez rare, et peut-être unique parmi les prédicateurs de ce siècle. » (Cf. BARRAL, *Les Appelans célèbres* (sld. 1753, in-12), pp. 96-97. Bazin a prêché notamment: le Carême à Saint-Séverin (1723); le Carême à Saint-Germain-l'Auxerrois et l'Avent à Saint-Leu (1724); le Carême à Saint-Gervais et l'Avent à Saint-Germain-l'Auxerrois (1725); le Carême à Saint-Gervais et l'Avent à Saint-Etienne-du-Mont (1726); l'Avent à Saint-Séverin (1727).

[2] FRANÇOIS VIVANT, docteur de la maison et société de Sorbonne, curé de Saint-Leu, pénitencier, grand vicaire, chanoine et grand chantre, chancelier de l'Université de Paris (1688-1739), auteur de beaucoup d'hymnes et proses du Bréviaire de Paris, et de quelques ouvrages de théologie. Il a été mêlé à l'affaire de la destruction de Port-Royal.

[3] CLAUDE FLEURY, prieur d'Argenteuil, né à Paris le 6 déc. 1640, avocat puis prêtre, précepteur du prince de Conti (1672) et du comte de Vermandois; abbé de Loc-Dieu (1684); sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry (avec Fénelon); confesseur du roi (1716) « parce qu'il n'étoit ni moliniste, ni janséniste, ni ultramontain » (DORSANNE, Ed. de 1756, II, 253); démissionnaire en 1722, mort d'apoplexie en 1723; l'un des quarante de l'Académie française; auteur de la fameuse *Histoire ecclésiastique*.

[4] L'abbé Chéret était fils du fameux traiteur Chéret (BARBIER, III, 169) et parent encore d'un Chéret que ses agiotages scandaleux avaient conduit à la Bastille, et qui fut tué d'un coup de pistolet dans cette prison même, en se

l'Ordre) et devant les Académies, — ils sont déjà nombreux : on peut consulter les *Listes*.

On n'attend pas ici une étude en règle sur les abbés de cour. Si l'on veut des renseignements précis sur ces ambitieux ecclésiastiques, qu'on lise quoique avec circonspection, les Mémoires et les journaux du temps. Pour l'honneur de la chaire française, on devra reconnaître que, parmi les coureurs les plus décriés de prébendes et de bénéfices, presque aucun n'a prêché.

Il y avait, pour arriver, des voies plus sûres. Il y avait les emplois à la cour : la charge d'aumônier du roi conduisait avec ou sans sermon, à l'épiscopat ; témoin l'abbé Brou

---

débattant entre les mains des archers. (BARBIER, I, 279-80.) Sa carrière oratoire fut couronnée par un canonicat à Chartres. Un de ses derniers sermons, prêché à Paris, dans la maison des Jésuites (1739) souleva la colère des jansénistes. L'orateur s'était déchaîné « contre les appelans et M. de Pâris » ; c'en était assez pour mériter ce grave reproche : « dans ses prédications, la parole de l'homme fait disparaître celle de Dieu. » (*Nouv. Eccl.*, 1740, p. 53.) Mais ce zèle lui valut la cure de Saint-Roch, depuis longtemps inféodée au jansénisme, et qu'on voulait gagner aux doctrines romaines. Son premier prône fit du bruit. Il s'y déclare l'ennemi résolu de la secte, et, faisant l'éloge de son dernier prédécesseur, affirme vouloir continuer son œuvre en dispersant l'ancien clergé de la paroisse ; il appelle auprès de lui des amis personnels. Il fait prêcher à ce nouveau clergé une retraite de huit jours dans laquelle est enseigné le « pélagianisme ». Lui-même émet en chaire « des erreurs sur la prédestination ». Quelques sectaires refusent leur confiance au nouveau clergé de la paroisse ; il les exclut des charités paroissiales. Et (c'est le comble du molinisme) il livre sa chaire « aux Jésuites à qui elle étoit interdite depuis plus de vingt ans ». (*Nouv. Eccl.*, 1740, p. 53.) Il meurt enfin (1743) non sans obtenir des *Nouvelles* même un témoignage « de modération » qui achève son éloge. (*Nouv. Eccl.* 1743, p. 154.) Voyez encore sur Chéret, BARBIER, III, 169 ; avril 1739. Il annonce la nomination à Saint-Roch de « M. Chéret, ci-devant chanoine de Chartres...., nommé suivant les apparences convenables à la cour » ; et il cite une épitaphe amusante des deux curés précédents, l'un moliniste et l'autre janséniste, morts en moins d'une année :

« C'est ici la dernière place
Où, dans moins d'un an, furent mis
Deux apôtres dont les avis
Etoient différens sur la grâce.
Dieu qui les a mandés tous deux
Pour leur éclaircir ce mystère,
Evoquant la querelle aux cieux,
Sur ce point apprend à se taire. »

(Saint-Simon, I, 268 ; III, 287), l'abbé de Coislin (Saint-Simon, I, 273) ; l'abbé, depuis cardinal de Fleury ; l'abbé, depuis cardinal de Mailly (Saint-Simon, I, 318), l'abbé de Tonnerre (Saint-Simon, I, 183), l'abbé Turgot (Saint-Simon, V, 340), l'abbé de Maulevrier (Saint-Simon, V, 340), l'abbé de Sourches (Saint-Simon, VII, 243). Au besoin, on se poussait chez les princes du sang, comme l'abbé de Grancey, premier aumônier du duc d'Orléans (*ibid.* III, 321), comme Languet, aumônier de la duchesse de Bourgogne (*ibid.* V, 27), comme Montmaurel, aumônier de la Dauphine (XI, 174), comme Turgot enfin, devenu, d'évêque de Sèez, premier aumônier du duc de Berry (*ibid.* V, 377). Ceux qui ne pouvaient atteindre l'aumônerie briguaient la chapelle ; il y avait les clercs de la chapelle, comme l'abbé Pernault qui prêcha la Cène en 1705 ; il y avait les chapelains du roi, comme l'abbé de La Croix, qui prêcha la Pentecôte 1704 et l'Avent 1705, comme l'abbé Bourdon et l'abbé Lebœuf, à qui furent dévolus les sermons de la Cène 1720 et de la Pentecôte 1726. Enfin on pouvait devenir, comme l'abbé Ragon, chapelain du duc d'Orléans, puis de la duchesse. Les riches achetaient les charges de lecteur du roi, où de maîtres de l'oratoire.

Ceux qui n'approchaient ni le roi ni les princes du sang se rejetaient sur les emplois d'intendant auprès des riches : Le cardinal de Rohan avait pour factotum l'abbé de Ravennes, « qui veillait à la propreté de la maison, parcourant les corridors et les appartemens, trouvant tout plein de poudre et criant pour les meubles[1] », et qui à ce métier gagna une place au Conseil d'Etat, — celle-là même que le cardinal Du Bois laissa vide en mourant[2].

Mais on devenait évêque sans effort (et sans sermons), si on s'appelait d'Auvergne, de Lude, de Choiseul, de Chavigny, de Caylus, de Castries, de Polignac, de Lyonne, de Beauvilliers, de Rohan-Soubise ; ou même, quand on s'appelait Louvois, on refusait les petits sièges, qui revenaient alors à des roturiers prédicateurs comme Massillon.

Il y avait l'Agence du clergé ; charge enviée, délicate, qui

---

[1] *Mémoires du Marquis de Valfons*, p. 64.
[2] DORSANNE, Ed. de 1756, t. IV, p. 341.

menait directement à l'épiscopat. Il y avait la diplomatie; elle avait poussé plus ou moins haut l'abbé de Châteauneuf (Saint-Simon, I, 276, 289, 292; IV, 253), l'abbé d'Estrées (*ibid.* III, 9, 28, 61, 64; VIII, 330; X, 21, 22), le Père Lafiteau, l'abbé Maurel (*ibid.* XI, 193), l'abbé de Watteville [1], l'abbé de la Trémoïlle, et surtout l'abbé de Polignac. Il y avait l'Université : l'abbé Vittement en fut longtemps recteur. Il y avait les préceptorats, qui donnaient jour sur l'Académie française : témoin Boyer, évêque de Mirepoix, Fleury confesseur du roi, Mongin, évêque de Bazas. On pouvait se concilier la bienveillance des princes du sang, le « parti des ducs », très puissant à l'Académie : témoin l'abbé Abeille [2], « qui s'étoit attaché de bonne heure au maréchal de Luxembourg, qu'il avoit suivi dans toutes ses campagnes, qui l'avoit mis dans le grand monde et les meilleures compagnies, où il se fit toujours désirer et dont il ne se laissa pas gâter » (Saint-Simon, X, 32) [3].

Il y avait le Conseil d'Etat, dont étaient l'abbé Pelletier, « habile mais rustre » (Saint-Simon, I, 348), et un abbé Clé-

---

[1] Voyez une longue note de M. DE BOISLISLE. (*Saint-Simon*, X, p. 19.)

[2] Voici, sur cet Abeille, une épigramme « biographique » attribuée à Racine :

« Abeille, arrivant à Paris,
D'abord pour vivre vous chantâtes
Quelques messes à juste prix ;
Puis, au théâtre, vous lassâtes
Les sifflets, par vous renchéris ;
Quelque temps après, fatigâtes
De Mars l'un des grands favoris
Chez qui pourtant vous engraissâtes;
Enfin, digne aspirant, entrâtes
Chez les quarante beaux esprits,
Et sur eux-mêmes l'emportâtes,
A forger d'ennuyeux écrits. »

(*Anecdotes Dramatiques*, Paris, 1765, III, 2.)

[3] Voici l'épitaphe d'Abeille :

« Ci-gît un auteur peu fêté,
Qui crut aller tout droit à l'immortalité ;
Mais sa gloire et son corps n'ont qu'une même bière ;
Et lorsque Abeille on nommera,
Dame postérité dira :
Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère. »

(*Anecd. Dram.*, III, p. 2.)

ment, dont l'arrestation et le procès firent scandale, car on découvrit qu'il était marié et père de trois enfants [1]. A cette époque même, l'abbé Pucelle et l'abbé Menguy, conseillers clercs, y faisaient briller leur éloquence. « On prenoit note de leurs discours, on en distribuoit des copies sous le manteau; et quand l'un ou l'autre traversoient les salles du palais et les rues voisines, assiégées d'une foule ardente, on battoit des mains, on leur jetoit des couronnes, on faisoit des cris d'applaudissement : rien de plus glorieux et de plus flatteur [2] ».

Enfin, certains abbés, nobles, ou influents sur les ministres, cherchaient dans les abbayes uniquement des revenus, des loisirs, des maisons de campagne, mais accordaient mal leur vie avec leur petit collet. « Il n'y avait pas alors un abîme entre l'Eglise et le monde; tout au plus un petit fossé, que ces grands seigneurs passaient et repassaient à leur caprice ou au gré de leurs « intérêts » [3]. Le prince de Clermont obtenait, le 15 août 1737, l'abbaye de Saint-Germain, qui valait 120,000 livres. « On prétend, ajoute malicieusement le duc de Luynes [4], que le roi veut que M. le comte de Clermont porte l'habit ecclésiastique : mais on ne l'a pas assuré ». « On le voyait au contraire en habits brodés et galonnés, avec une bourse aux cheveux; il portait le titre de lieutenant général des armées du roi, à la vérité avec dispense du Pape [5] ». Un abbé de La Rochefoucauld, passait des journées entières à la chasse, où il avait gagné le glorieux surnom d'abbé « Tayaut » (Saint-Simon, I, 344), ainsi que des abbayes de bon rapport; l'abbé de Watteville, déjà nommé, grand joueur, avait mérité semblablement le surnom d'abbé « Codille [6] ».

---

[1] BARBIER, juillet 1723, I, 289. Cf. MARAIS, Ed. Lescure, II, 475-6.

[2] BARBIER III, 366. — Le nonce du pape, assistant dans une « lanterne » au premier lit de justice tenu par Louis XV (1723), « sa première attention fut de demander où étoient messieurs les abbés Pucelle et Menguy, pour les connoître ». (DORSANNE, IV, 441.)

[3] ARVÈDE BARINE, *La grande Mademoiselle*, Revue des Deux-Mondes, 15 fév. 1900, p. 837.

[4] *Mémoires*, t. I, p, 324.

[5] BARBIER, III, 79.

[6] Voyez l'édition de M. de Boislisle, à l'endroit déjà cité (X, p. 19).

Un autre La Rochefoucauld s'entêtait, malgré sa conduite peu ecclésiastique, à ne vouloir de sa vie quitter le « petit collet » (Saint-Simon, VI, 357-9). La foi ne gênait guère ces ecclésiastiques si bien rentés Au besoin ils se faisaient mahométans et juifs, comme Watteville (Saint-Simon, III, 324-sqq.), ou huguenots, comme l'abbé d'Entragues, dont ce puritanisme tardif ne put guérir la coquetterie; car il attachait ses mains la nuit, pour les conserver blanches [1].

Quelques-uns, scrupuleux à rebours, comme l'abbé de Pompadour ou l'abbé Chauvelin, payaient un laquais pour réciter leur bréviaire (Saint-Simon, V, 360-1). D'autres passaient leur vie à dire autre chose que des prières, et vaquaient à d'autres occupations qu'à leurs devoirs d'état; les uns, « très décriés dans le monde et de franche lippée » (ainsi s'exprime un libelle du temps [2]), les autres, moins scandaleux apparemment, mais très répandus dans les sociétés mondaines. L'abbé Courtin, « qui prit le petit collet par paresse et par débauche, avec lequel il est mort [3] », était un épicurien de la société du Temple. L'abbé de Saint-Pierre, intime de Du Bois (leur correspondance est aux archives des Affaires étrangères [4]), obtint l'abbaye d'Euron, qui lui permit de vivre en philosophe; l'abbé Alary, de l'Académie, et non moins philosophe, lui prêta, de 1724 à 1731, son appartement de la place Vendôme (au-dessus du rez-de-chaussée habité par le président Hénault), pour les fameuses conférences de « l'Entre-Sol », que Saint-Pierre présidait, et que fréquentait Bolingbroke [5]. Un grand nombre travaillaient pour la scène;

---

[1] *Correspondance de Madame*, Ed. Brunet, II, 209, 215.

[2] *Apologie des miracles faicts et à faire de M. de Pâris*, etc., p. 10.

[3] Cf. Ed. de Boislisle, X, p. 23, note. Notez en particulier ce portrait de Courtin :

> « En manteau court, en perruque tapée,
> Poudré, paré, beau comme Deïopée,
> Enluminé d'un jaune vermillon,
> Monsieur l'Abbé, beau comme un papillon,
> Jappe des vers qu'il prit à la lippée. »
> (J.-B. Rousseau, cité par Boislisle.)

[4] Aubertin, l'*Esprit public au XVIIIe siècle*, pp. 114-115.

[5] *Ibid.*, pp. 217-9. Cf. Saint-Simon, XI, 32; d'Argenson (Ed. de 1825), 229, 247, 272.

on pourrait en citer cinquante. L'abbé Pellegrin « dînait de l'autel et soupait du théâtre [1] »; l'abbé d'Allainval soupait du théâtre, mais ne dînait pas de l'autel ; l'abbé de Lattaignant écrivait des chansons. « Les meilleurs chansonniers de l'antiquité, Horace, Catulle, Anacréon, n'auroient pas mieux fait. C'est une abondance, une gentillesse, une galanterie, un enjouement, un air du monde et d'homme de plaisir, que vous aimeriez sûrement. Cet abbé a le talent (ecclésiastique) de chanter les chansons aussi agréablement qu'il les compose. Ce sont de vraies filles de joie, mais bien nées, avec qui l'on peut souper sans indécence [2] ». Quant à l'abbé de Voisenon, « il n'y pas apparence qu'aucun évêque soit allé chercher un ecclésiastique au Théâtre italien, pour en faire son grand vicaire et lui donner des bénéfices : il en a pourtant ; ni pour le charger de quelque sermon : il a pourtant prêché. L'Académie est allée l'y chercher pour en faire son prédicateur, et le mettre au nombre des quarante [3] ». D'autres abbés, s'il est possible, descendent encore plus bas. L'abbé de Bonœil, dont l'assassinat fit grand bruit en 1717, « menait une vie très désordonnée [4] » ; l'abbé de Fleurs fut pendu pour faux [5] ; l'abbé de Grandpré, roué vif comme meurtrier (Saint-Simon, III, 114) ; l'abbé Fantin, curé de Saint-Louis, emprisonné pour vol [6].

---

[1] DESNOIRESTERRES, *La Comédie satirique au XVIIIe siècle*, pp. 20-21. Principales œuvres « d'autel » : *Cantiques spirituels sur les points les plus importans de la religion*, etc. *sur des airs d'Opéra. — Les Psaumes de David, sur les meilleurs airs de MM. Lambert, Lulli et Campra.* — *L'Imitation de Jésus-Christ*, etc. : « plus de cinq cent mille vers de dévotion ». (DU SAUZET, *Bibl. Franç.*, IX, 315.)

[2] *Réflexions morales, politiques, historiques et littéraires sur le théâtre* (anonyme), Avignon, Chave, 1766, tome III, livre VI, p. 88.

[3] *Ibid.* L'abbé de Voisenon est trop connu pour mériter ici une notice. Sa pièce, *Le Réveil de Thalie*, assez scandaleuse, fut jouée au théâtre Italien en 1750. Il est encore l'auteur des *Mariages assortis*, de la *Coquette fixée*, de la *Jeune Grecque*, de l'*Amour et Psyché*. « Ces ouvrages ne sont anonymes que pour bien peu de lecteurs..... » (*Anecdotes Dramatiques*, III, 486.)

[4] *Correspondance de Madame, Duchesse d'Orléans* (Ed. Brunet, I, 368).

[5] D'ARGENSON, *Mémoires*, VI, 99.

[6] DUC DE LUYNES, *Mémoires*, I, 321 (Du 13 août 1737). « On prétend qu'à l'inventaire de M. Raudot, ancien commis de la marine, M. Fantin ayant été obligé d'y assister, il se trouva entr'autres effets à cet inventaire, quelques rouleaux dont les notes exactes étoient dans les papiers de M. Raudot. Lors-

L'abbé Bégault, poète cynique, « qui prenoit part à tous les libelles, vers ou chansons dirigés contre le Régent [1] », et les autres abbés « politiques » emprisonnés plus tard pour délit de presse, étaient encore plus coupables; car, non seulement ils écrivaient contre le roi, mais encore « contre Dieu et contre les mœurs [2] ».

Encore une fois, parmi ces scandaleux ou ces oisifs, parmi ces beaux esprits et ces philosophes, presque aucun n'a prêché. En effet, la chaire demande avant tout de la dignité et du talent : le talent ne suffit pas tout seul. C'est pourquoi un Grécourt, un Bignon, un La Fare Lopis, un d'Arty, dont les noms se rencontrent parfois sur les *Listes*, et dont les aventures occupent en même temps la chronique scandaleuse ou mondaine, ont prêché peu ou rarement.

Le moins compromis des quatre, l'abbé de La Fare Lopis, « fameux bénéficier [3] », ne parut en chaire que par accident (panégyrique de saint Louis, 1708; Cène, 1712). Il était grand vicaire et official de Reims, et personnellement connu du P. Le Tellier, auquel il faisait les commissions de son archevêque, « pour avoir du pain [4] ». « Fripon de premier ordre, ajoute méchamment Saint-Simon, plein d'esprit et de ressources, qui s'étoit jusque-là présenté à tout vainement,

---

qu'il fut question de confronter les effets avec les notes, on trouva qu'il manquoit un rouleau de quarante-un louis. On dit qu'il falloit que tout le monde se fouillât et cherchât. M. Fantin se fouilla comme les autres et chercha. On ajoute qu'enfin, ayant fait semblant de chercher dans une armoire, le rouleau se retrouva ; et qu'ayant annoncé qu'il étoit retrouvé, un domestique de M. Raudot lui dit : « Je ne suis pas étonné de ce que vous « l'ayiez retrouvé, puisque vous venez de l'y mettre. » On ajoute que M. Fantin dit, pour s'excuser, qu'il avoit pris ce rouleau sous sa robe, croyant que c'étoit des médailles qu'il comptoit porter à M. de Maurepas ».

[1] *Correspondance de Madame* (Ed. Brunet, II, 42 ; 13 déc. 1718).

[2] D'ARGENSON, *Mémoires*. « On a arrêté ces jours-ci quantités d'abbés, de savants et de beaux esprits..... On a arrêté encore avant-hier deux nouveaux abbés accusés d'écrits publics, de brochures contre le roi, contre Dieu, et contre les mœurs. » (VI, 10-11.)

[3] C'est l'expression de d'Argenson. (*Mémoires*, VI, 314.) — LOUIS-FRANÇOIS DE LOPIS DE LA FARE, prêtre, docteur en théologie, vicaire général de Mgr l'Archevêque duc de Reims, et chapelain de la chapelle de Chémerisau au diocèse de Reims. (*Procès-verbaux du Clergé*, VI, 1325, année 1715.)

[4] *Nouv. Eccl.*, 1756, p. 206.

parce qu'il étoit tellement décrié par son abandon au P. Tellier et aux Jésuites, que jusqu'aux chefs de la Constitution en avoient également peur et mépris, et l'avoient écarté de tout » (XI, 210). Ce brevet d'orthodoxie formerait une présomption en faveur de l'abbé, si sa vie et ses mœurs étaient restées à l'abri de tout soupçon. Malheureusement, on lui attribue certaine pièce de vers sur la *Résurrection des corps,* qui n'est rien moins qu'édifiante[1] ; ce bon vivant, poète un peu libre à ses heures, était encore un habile et tortueux diplomate. Lors de l'accommodement de 1720, il avait été l'un des sept « *missi dominici* », expédiés en province pour signifier aux évêques les volontés du Régent[2]. La mission de ces courriers ecclésiastiques était délicate ; « on fit par avance briller à leurs yeux le prix de leur course[3] ». Ils firent presque tous un heureux voyage, et « rapportèrent toutes les signatures qu'on leur demandoit...., au nombre de quatre-vingt-dix-huit[4] ». « Cette démarche..... se fit en quelques diocèses avec beaucoup de précipitation[5] ». L'abbé, qui « eut pour son département les évêques de Provence[6] », les traita en gascon. Il conquit ceux de Marseille, d'Arles et de Toulouse, il fut repoussé à Orange[7] ; il ne força l'évêque d'Apt qu'à l'aide d'un faux. « Il avait des lettres pour tous les évêques de son département, excepté pour celui d'Apt..... Il en fit une, au bas de laquelle il contrefit la signature du Régent..... M. de Lopis en fit la confession à Son Altesse

---

[1] « J'ai vu attribuer à M. de Fontenelle une ode trop badine sur la *Résurrection des corps*, que je ne crois pas imprimée. D'autres la donnent à M. l'abbé de La Fare Lopis. » (Trublet, *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des œuvres de M. de Fontenelle.* Amsterdam et Paris, 1761, 1 vol. in-12, p. 43.) « J'ai appris depuis peu qu'elle l'étoit [imprimée] dans une feuille périodique de Hollande, intitulée le *Courrier politique et galant.* J'ai encore appris *par des gens très sûrs,* que M. l'abbé de La Fare Lopis s'étoit donné à eux comme l'auteur de cette pièce..... » (*Ibid.*, pp. 132-3.)

[2] Lafiteau, *Hist. de la Constitution*, II, 111. Cf. *Anecdotes et Mémoires secrets,* t. VI, 73 ; *Nouv. Eccl.*, 1731, p. 60.

[3] *Anecdotes et Mémoires secrets*, VI, 73.

[4] *Ibid.*

[5] Lafiteau, *op. cit.*, 111.

[6] Dorsanne, Ed. de 1756, III, 370.

[7] *Nouv. Eccl.*, Volume préliminaire pour 1720, p. 42.

Royale, qui ne fit qu'en rire [1] ». Il était sans doute facile de circonvenir ces évêques provinciaux, dont la plupart, selon lui, étoient fort ignorants, et dont « quelques-uns savoient à peine lire [2] ».

Il n'était pas si aisé de profiter de cette rapide victoire, et d'en tirer quelques honneurs ou quelques sinécures de plus. L'abbé n'y gagna que la somme promise. Il chercha donc aventure d'un autre côté. Son archevêque, M. de Mailly, était nommé cardinal depuis 1719 ; mais le Régent lui refusait la barrette. Arracher cette barrette à l'influence de Du Bois, c'était une entreprise digne de La Fare. Elle lui parut « une planche de naufrage, si elle pouvoit l'être par son industrie » (Saint-Simon, XI, 210-sqq). Elle le fut, et La Fare devint aumônier du roi, avec l'abbaye de Saint-Père au diocèse de Chartres. Lorsqu'il prit possession de cette abbaye bénédictine, dont les religieux étaient appelants, il se conduisit envers eux avec une modération qui méritait des éloges, et qui lui valut les sarcasmes des *Nouvelles*. « Il veut qu'on distingue entre l'abbé de La Fare et le grand-vicaire de Reims ; il croit pouvoir accepter la Constitution, mais ne veut rompre de communion avec personne, et déclare aux bénédictins de son abbaye vouloir vivre avec eux en bon ami [3] ». Est-ce tolérance, ou désinvolture sceptique ? Les *Nouvelles* ne se prononcent pas ; mais on voit bien ce qu'elles insinuent : et ailleurs, elles accusent La Fare d'avoir, en petit comité et portes closes, déclaré que la foi en Jésus-Christ n'est pas nécessaire pour le salut..... [4].

L'abbé Bignon [5], de l'Académie française, prit un autre chemin ; mais il avait d'autres mérites : « c'étoit ce qui véritablement et en bonne part se peut appeler un bel esprit, très-savant, et qui avoit prêché [6] avec beaucoup d'applaudis-

---

[1] Dorsanne, éd. de 1756, III, 470.

[2] *Nouv. Eccl.*, 1731, p. 60.

[3] *Nouv. Eccl.*, 1731, *ibid.*

[4] *Nouv. Eccl.*, 1731, *ibid.*

[5] Jean-Paul Bignon, neveu du fameux Jérôme Bignon, né à Paris en septembre 1662, mort à Belle-Isle, près Meulan, le 14 mai 1743.

[6] Quatre panégyriques de saint Louis (dont deux le même jour, 1713) qui n'ont jamais été imprimés, et des sermons détachés ou des stations, dont il

semens ; mais sa vie avait si peu répondu à sa doctrine, qu'il n'osoit plus se montrer en chaire, et que le roi se repentoit des bénéfices qu'il lui avoit donnés ». Ce n'est donc pas son éloquence qui lui a valu la place de conseiller d'état : c'est le crédit du chancelier son oncle (Saint-Simon, II, 160). Quant à la charge de bibliothécaire du roi, « outre que l'étendüe de ses connaissances et de ses talens l'en rendoient digne, elle lui appartenoit en quelque sorte par droit de succession, son ayeul, le célèbre Jérôme Bignon, et son père ensuite, l'ayant possédée[1] ». Il ne dut pas à son éloquence son fauteuil à l'Académie française, non plus que son titre de membre honoraire des autres académies, non plus que les éloges unanimes de tous les recueils du temps[2]. Il était abbé de Saint-Quentin, et prédicateur ordinaire du roi (sinécure bien payée) ; il garda l'abbaye, et oublia sa fonction, pour vivre en savant du monde, et en bel esprit obligeant. Il se délassait des réels services rendus à l'érudition, par les plaisirs de son « île enchantée », qui « se put comparer en son genre à celle de Caprée[3] ». Il y mourut, laissant une réputation tout autre que celle d'un orateur chrétien.

L'abbé de Grécourt, homme tout à fait méprisable, commença lui aussi par prêcher, mais ne prêcha pas longtemps : il était de Tours, et son premier sermon fit scandale, car il était plein de portraits satiriques de toutes les dames de la ville. Il quitta donc son pays natal, mais ne perdit rien ; il se domestiqua chez le duc d'Estrées, au château de Veret,

---

reste quelque chose. Voyez Bibl. de Châteauroux, ms. nº 13, fol. 74-sqq., trois *Panégyriques* (saint François-Xavier, saint Bernard, saint Charles) ; fol 111-sqq, *Panégyrique de saint Denis* ; fol. 142, *Sermon sur l'Aveuglement* ; fol. 194, *Sermon sur le jugement général*. Le même ms., recueil de *copiste* probablement, contient des sermons de Du Jarry, La Rue, La Roche, La Boissière. (Il vient des Augustins du Blanc et porte encore la cote de leur Bibliothèque, G 22.)

[1] *Mercure de France*, novembre 1718, pp. 176-177.

[2] Nous ne pouvons nous expliquer les éloges dithyrambiques qu'il recevait même dans le monde ecclésiastique. Le P. de Villiers notamment (*Art de prêcher*) le vante à l'excès comme prédicateur (IV, vers 550) et Pestel lui consacre quelques hexamètres laudatifs.

[3] BARBIER, II, 160.

qu'il appelait son paradis terrestre. Il y vécut en « roué », composant des vers indignes même d'un honnête homme. Ils furent imprimés seulement après sa mort [1]; mais l'abbé les lisait et les répandait partout. Le *Philotanus,* ce poème aussi licencieux que janséniste, fut apporté manuscrit à Bourges par un jeune mousquetaire qui le prêtait à tout le monde; l'abbé lui-même, un des meilleurs lecteurs de son temps, le récitait « à table, lorsqu'on avoit renvoyé les valets, une bouteille en face de lui, qui se renouvelait au moins une fois [2] ». « Ce grand diable de prêtre plus haut que moi (ainsi s'exprime d'Argenson), bien pourvu de gueule, bien fendu de jambes, beau décrotteur de matines, beau dépendeur d'andouilles [3] », pouvait-il décemment demeurer prédicateur? Auprès de celui-là, tous les autres abbés de la Régence sont des saints : et l'on excuse presque un abbé d'Arty [4], ambitieux et incapable, qui, voulant prêcher pour être évêque, faisait écrire ses sermons par Voltaire et par Rousseau. Voltaire et Rousseau prédicateurs (on a leurs discours) [5], c'est à quoi l'on ne s'attendait guère : ils se sont d'ailleurs appliqués ; ils s'échappent à philosopher quelquefois, ils ne déclament jamais ; des deux pièces, la plus froide et la plus sèche est celle de Rousseau. Mais il faut retenir la date où de pareilles compromissions deviennent possibles. C'est en 1750 que l'abbé d'Arty prononce devant l'Académie française un panégyrique écrit par Voltaire ; et si, quelques années après,

---

[1] Paris, 1747, 2 vol. Réimprimés de nos jours chez Dentu, avec une introduction biographique. Une copie ms. du *Philotanus*, type de celles qui couraient sous le manteau, est conservée à la Bibl. de Gisors (ms. nº 3, broché, de 23 ff). Voyez une autre de ses pièces dans la *Bibl. Franç.* de DU SAUZET, IV, 127-144.

[2] *Lettres à la Marquise de Balleroy* (Bibl. Mazarine, ms. 2791). Lettre de d'Argenson (citée par AUBERTIN).

[3] *Ibid.*

[4] Il était fils d'une maîtresse du prince de Conti. Voyez D'ARGENSON, *Mémoires*, IX, 262 et note.

[5] *Panégyrique de saint Louis* (VOLTAIRE, éd. Beuchot, XXXIV, 127-sqq.) *Oraison funèbre du duc d'Orléans.* (ROUSSEAU, *Œuvres*, éd. Musset-Pathay, Paris, Dupont, 25 vol. in-8º, I, pp. 392 à 414). « Elle ne fut pas prononcée parce que, contre son attente, ce n'est pas lui qui en fut chargé. » (ROUSSEAU, *Œuvres,* Confessions, livre XI, partie II, 1762.)

l'oraison funèbre du duc d'Orléans, commandée à Rousseau par le même abbé, fut composée de pure perte, ce n'est point que l'abbé d'Arty ait eu des remords : c'est que, dans une circonstance solennelle, sa mauvaise fortune a trompé son attente, et n'a pas permis qu'il fût invité.

Quoiqu'il en soit, ni d'Arty, ni Grécourt, ni Bignon, ni La Fare, ni d'autres, si l'on en trouve, ne sauraient compromettre l'éloquence et la chaire chrétienne par leur exceptionnelle indignité. Si l'on perdait alors le respect de l'habit ecclésiastique, au point qu'un pauvre prêtre risquait d'être bâtonné par un duc en pleine rue [1], la faute n'en est point à l'indignité des prédicateurs. Si la foule, au dire de Barbier, dans la salle des Pas-Perdus du Palais, se jetait sur un abbé qui déclamait contre le jansénisme ; si même, en chaire, un prédicateur orthodoxe était interrompu par un savetier [2], c'était pour des raisons plutôt honorables. Et si la Palatine ne croit pas, en 1722, « qu'il y ait à Paris, tant parmi les ecclésiastiques que parmi les gens du monde, plus de cent personnes qui aient la véritable foi, et même qui croient en Jésus-Christ [3] », il est surabondamment prouvé qu'elle se trompe. La foi ne fut jamais, à Paris, plus sincère, parce que jamais elle ne fut plus active, et, si l'on osait dire, plus polémique. Et Barbier a raison plus que la Palatine, quand il prétend (1731) que « la bonne ville de Paris est janséniste de la tête aux pieds [4] ». Encore une fois la chaire, envisagée même comme un moyen de parvenir, comme un marchepied aux honneurs, exigeait une dignité plus qu'extérieure, une conviction plus qu'apparente, je veux dire, à l'abri de tout

---

[1] C'est l'histoire du duc de la Meilleraie que j'ai en vue. Un sulpicien, en surplis et bonnet, passant sur le Pont-Royal, croisa un carrosse qui venait de renverser un cheval portant deux petits enfants ; il crut devoir faire des remontrances au gentilhomme du carrosse, qui se trouva être le duc de la Meilleraye. Le duc le fit bâtonner séance tenante. Le curé de Saint-Sulpice porta plainte. Le duc fut forcé de faire des excuses, et deux cents livres de pension à sa victime ; après quoi une lettre de cachet l'envoya à Vincennes pour un an. Cf. Barbier, I, 291 ; Matthieu Marais, 21 juillet 1723.

[2] Barbier, II, 51, 56, 71, 83.

[3] Ed. Brunet, I, 39 et 98.

[4] Barbier, II, 202.

soupçon. C'est pourquoi, la chronique scandaleuse étant muette sur beaucoup de prédicateurs assez répandus et assez connus, ils méritent encore à tout le moins notre indulgence jusqu'à preuve du contraire.

II

A qui donc s'appliquent les sévérités piquantes des théoriciens, et des bons prédicateurs même? La Bruyère, dès la fin du dix-septième siècle, et d'autres après lui, dans le cours du dix-huitième, ont fait une satire très vive de l'éloquence chrétienne. Ils ont épuisé leurs traits sur la masse des inconnus, de ceux qui n'ont jamais mérité de servir de modèles, et dont les œuvres oratoires ont péri en naissant. Nous croyons avoir suffisamment démontré que les orateurs estimés du vrai et du sage public ont sauvegardé de leur mieux la dignité traditionnelle de la chaire; et que, parmi les oubliés même, beaucoup demeurent honorables. Les coupables, ce sont les autres que l'on ne connaît pas; le mauvais exemple est donné à l'arrière-plan, par une foule anonyme déjà nombreuse, et qui ne cesse de grossir de 1715 à 1750. Vers cette dernière date, ces vains prêcheurs, devenus légion, formeront le courant redoutable où sombrera l'éloquence chrétienne. En attendant, voyons-les à l'œuvre, et prenons-les sur le fait. On connaît les critiques de La Bruyère[1]; en voici de plus spéciales, faites par les gens du métier.

---

[1] Voici par surcroît celles de Montesquieu : « Et ce gros homme vêtu de noir, lui dis-je, que cette dame a fait placer à côté d'elle, comment a-t-il un habit si lugubre avec un air si gai et un teint si fleuri ? Il sourit gracieusement dès qu'on lui parle, sa parure est plus modeste mais plus arrangée que celle de vos femmes. C'est, me répondit-il, un prédicateur, et, qui plus est, un directeur. Tel que vous le voyez, il en sait plus que les maris ; il connoit le faible des femmes ; elles savent aussi qu'il a le sien. — Comment, dis-je, il parle toujours de quelque chose qu'il appelle la *grâce* ! Non pas toujours, me répondit-il ; à l'oreille d'une jolie femme, il parle encore plus volontiers de la chute ; il foudroie en public, mais il est doux comme un agneau en particulier. Il me semble, dis-je, qu'on le distingue beaucoup et qu'on a de grands égards pour lui. Comment, si on le distingue ! C'est un homme nécessaire, il

Ce sont d'abord celles de l'abbé de Villiers, ancien jésuite, ami et disciple de Boileau, assez répandu dans le monde littéraire ; — et du Père Sanlecque (1656-1714), autre poète du même cru, également connu de Boileau[1]. Leurs œuvres, quoique antérieures de vingt ans à la période qui nous occupe, étaient restées populaires et opportunes, puisqu'on les a éditées fort souvent[2], de 1715 à 1750 ; et leurs témoignages, pour être plus anciens, n'en ont pas moins de portée. A ces témoignages, il faut joindre les critiques de contemporains comme Houdry et Gisbert, jésuites, dont nous parlerons plus loin, mais qui, tout de suite, vont nous fournir des arguments et des faits.

Tout d'abord, nous serons un peu mieux renseignés sur la vie mondaine de certains prédicateurs, qui ne donnent nullement l'exemple des vertus qu'ils prêchent. Le prédicateur frivole « se réserve la vie douce pour lui, la sévérité de la morale pour le public[3] ». Et quelle vie douce ! « Je me revêtirai de l'homme de bien, j'en prendrai l'air, les manières, les pensées, les sentimens, tout enfin, non la réalité..... A travers l'homme de bien, à travers l'apôtre, on reconnoîtra le mondain, le voluptueux, le méchant[4] ». Là-dessus, Villiers nous raconte l'histoire de l'homme aux deux habits. Citons-la quoique un peu longue :

« Certain prédicateur éloquent, homme habile,
Et qui d'un air touchant annonçait l'Evangile,
Contre l'excès du luxe ayant un jour prêché,
Un bourgeois, homme simple, en eut le cœur touché ;
Et sortant du sermon, alla dire à sa femme
Qu'il alloit tout quitter, voulant sauver son âme.

---

fait la douceur de la vie retirée : petits conseils, soins officieux, visites marquées ; il dissipe un mal de tête mieux qu'homme du monde ; il est excellent ». (*Lettres Persanes*, XLVIII.)

[1] Cf. *Bolœana*, CIV; Boileau, *Lettres* (Ed. Saint-Savin, IV, 109) ; Satire X, v. 36.

[2] L'*Art de Prêcher* du P. de Villiers, a été réimprimé en 1717, 1718, 1728, etc. Le morceau du P. Sanlecque (*Poème sur les mauvais gestes de ceux qui parlent en public*) a été édité pour la première fois par le P. Bouhours en 1693 ; mais la meilleure édition est de 1726. Voir la *Bibliographie*.

[3] L'*Eloquence chrétienne dans l'idée et dans la pratique*, p. 305.

[4] Gisbert, *op. cit.*, p. 52.

— Tout quitter, reprit-elle ? — Oui, c'est ce qu'il a dit :
Il faut pour se sauver n'avoir qu'un seul habit.
J'en ai deux, j'en garde un. Pour l'autre, va le prendre,
Et porte à l'Hôtel-Dieu l'argent qu'on le peut vendre.
— Ne peut-on adoucir ce sévère docteur,
Dit-elle, et voir un peu ce beau prédicateur ?
Elle va, court chez lui. — Mais, *Monsieur est à table*,
Lui répond le valet d'un air peu charitable.
— J'attendrai. — D'aujourd'hui, vous ne pourrez le voir :
Dès qu'il se met à table, *il en a jusqu'au soir*.
— Ce soir je reviendrai. — Non, c'est peine inutile ;
Monsieur n'y sera pas ; *il doit jouer en ville*.
— Et demain ? — Oui, demain venez à son lever ;
Comme il se lève tard, vous pourrez le trouver.
Elle vient à midi. — Vous demandez mon maître ;
Dit le valet ; bientôt vous le verrez paraître.
Attendez. — Quoi ! si tard il est encore au lit ?
— Non ; pour *aller aux champs*, Monsieur change d'habit...
— Change d'habit, dit-elle ? Adieu, je me retire.
Puisqu'il change d'habit, je n'ai rien à lui dire [1]. »

Et quelle impression éprouvent les fidèles, quand ils voient

« ..... Un prédicateur partager des mondains,
La table, les plaisirs, les amusements vains,
Passer chez eux, oisifs, les beaux jours de l'automne ? [2] »

Ajoutez un train de vie très confortable. « Régalés chez la veuve Climène [3] », invités

« Chez l'usurier Argan de passer les étés [4], »

ils ont chevaux et voiture.

« Quoi ! sans honte à Paris et sans faire pitié,
Un grand prédicateur peut-il aller à pied ?
La boue et la sueur à son nom, à sa gloire,
Imprimeroient sans doute une tache trop noire.
Il faut donc que traîné par un double cheval
Soit le petit collet ou l'habit monacal..... [5] »

---

[1] VILLIERS, ch. I, vers 89-114.
[2] *Ibid.*, I, 247-249.
[3] *Ibid.*, I, 371.
[4] *Ibid.*, I, 365-366.
[5] *Ibid.*, I, 163-168.

A la rigueur, ces mondanités seraient excusables : et tels qui passent pour de sérieux prédicateurs ont pu les adopter. Mais, voici qui est plus grave. « On gémit sur la disette des bons prédicateurs, et l'on en demande la cause. Une des principales, n'est-ce pas le défaut de vertu et de sainteté [1] » ? Et le jésuite ajoute ce dernier trait, sans doute plus rare, mais malheureusement juste : « Esclave de l'amour profane, quel portrait en ferez-vous [2] » ? En effet, « d'autres que des saints en chaire osent parler [3] » ; c'est le premier principe de la décadence. Voilà pour la tenue générale de ces prédicateurs au petit collet. Maintenant, comment abordent-ils la chaire ? L'essentiel avant tout est d'en obtenir une. Or,

« Une chaire n'est pas si facile à trouver [4]. »

Comment s'y prend-on pour l'atteindre ?

« Il n'est manège, adresse, enfin rien de si bas
Qui ne leur soit permis pour occuper leur zèle.
D'un marguillier élu leur dit-on la nouvelle ?
Les voilà sur la voie ; et chacun le premier
S'efforce de saisir le nouveau marguillier.
Il n'est point de parens que l'on ne sollicite.
Il n'est point d'importuns que l'on ne lui suscite.
Tel même, de qui peut à ce rang parvenir
Fait tirer l'horoscope : et quand, dans l'avenir
L'étoile qui préside au sort de la fabrique
Donne d'un marguillier la preuve astronomique,
Dix ans auparavant on va briguer la voix
De celui dont l'étoile a fait lire le choix [5]. »

Enfin, l'abbé va prêcher ; c'est « une affaire faite [6] » ;

« ..... de marguilliers une ambassade prête
L'attend pour lui jetter un carême à la tête ; [7] »

---

[1] Gisbert, *op. cit.*, p. 60.
[2] *Ibid.*, p. 63
[3] Villiers, *op. cit.*, ch. II, vers 33.
[4] *Ibid.*, I, 290.
[5] *Ibid.*, I, 388-398.
[6] *Ibid.*, I, 280.
[7] *Ibid.*, III, 50.

Les imprimeurs sont saisis de ses noms et qualités ;
La *Liste* les publie,
« Et fait voir imprimés son nom et sa folie [1]. »

Un traité en bonne forme lui assure la station tant désirée ; il a donné sa parole, et signé sur un registre [2]. Le voilà nanti d'une chaire importante, car il s'est ménagé d'efficaces influences, il a capté surtout les bonnes grâces de certaine veuve, dont l'appui a été décisif :

«..... Saint Roch et saint Méri
Saint Germain et saint Paul, ont de feu son mari
(Pour marguillier en chef) le cousin, le beau-frère,
Les arrières-cousins du fils de sa grand-mère [3]. »

Ou bien, faute de mieux, il n'a qu'une chaire excentrique. Alors,

« Tout tremblant il hésite à te nommer la chaire...
Et ne t'apprend enfin que c'est Saint-Pierre-aux-Bœufs,
Qu'après t'avoir cité quatre docteurs fameux [4], »

qui honorèrent ce même lieu de leur éloquence. Il est heureux tout de même ;

« On doit avec son nom ce soir même afficher
Et l'église et le saint qui l'engage à prêcher [5]. »

En effet, dès ce jour, il peut voir, à la porte de l'église, « son nom écrit en fort gros caractères », se détacher « orgueilleux du milieu d'un placard » ; et quelle satisfaction suprême, s'il peut joindre à ce nom le titre envié de prédicateur du roi [6] », qui équivaut à un brevet officiel d'éloquence !

Il n'y a pas de temps à perdre, il faut recruter un auditoire ;

« Il faut briguer la chaire, et les auditeurs mêmes [7] ; »

car,

« Plus le temple est célèbre, et vaste, et fréquenté,
Plus il est douloureux de le voir déserté.

---

[1] De Villiers, I, 1-2.
[2] *Ibid.*, I, 283-4.
[3] *Ibid.*, I, 377-380.
[4] *Ibid.*, I, 447-450.
[5] *Ibid.*, IV, 76.
[6] *Ibid.*, IV, 76, 85.
[7] *Ibid.*, I, 336.

O quels prédicateurs sont assez intrépides
Pour soutenir l'aspect de chaises toujours vides !
Peut-il dire un sermon et le fournir entier,
Apercevant, debout auprès du bénitier
Le fort de l'auditoire, à qui, pour être à l'aise,
La loueuse de loin offre, crie une chaise [1] ? »

Que d'intrigues et d'entreprises pour éloigner cet affreux malheur !

« Cet abbé va partout ; on le voit à la cour,
On le voit à Paris..... ;
Pourquoi, nous fatiguant de fades révérences
Abordant qui le fuit, le voit-on s'obstiner
Par de sots compliments à nous assassiner [2] ? »

C'est qu'il cherche à « ramasser des brebis [3] ». Que si l'abbé est un cadet de famille, son auditoire lui vient à point. Toute sa famille « craintive », tous ses obligés sont là.

« D'ou vient cet embarras, ces carrosses de file ?
Quel spectacle nouveau fait accourir la ville?
— Quoi donc, l'ignorez-vous ? Chacun court au sermon.
C'est l'abbé... — Qui ? — L'abbé... Vous connoissez son nom ;
Le fils d'Harpage. — Il prêche? — Oui. — C'est assez ; de grâce,
Son père est mon ami, faites-moi donner place [4]. »

C'est ainsi que s'explique cette cohue et cette presse ;

« ... ce nombreux auditoire
Dont la moitié se doit au sang, à l'amitié,
Et dont la politesse a fait l'autre moitié... [5] »

Il reste, à l'abbé moins connu, la ressource d'arrêter au passage et d'inviter tous ses amis.

« Je prêche, me dit-il ; et vous viendrez m'entendre [6]. »

Enfin, le grand jour est arrivé. L'abbé prend le miroir, pour y répéter une dernière fois ses gestes. « Un ami éclairé

---

[1] Villiers, *ibid.*, I, 401-416.
[2] I, 485-590.
[3] I, 496.
[4] I, 339-344.
[5] I, 348-350.
[6] *Ibid.*, IV, 76.

et sincère vaut infiniment mieux [1] », mais le miroir est plus complaisant. L'abbé songe ensuite à sa toilette :

« . . . . Çà, dit-il, je le veux,
Qu'on vienne me raser, qu'on poudre mes cheveux,
Qu'on me frise et m'ajuste. — Abbé, que veux-tu faire?
Par ces profanes soins, à qui veux-tu donc plaire [2] ? »

Voici la réponse, en quelques vers de Sanlecque :

« Nous voyons des prêcheurs coëffés à la moutonne
Se faire les yeux grands et la bouche mignonne,
Se radoucir la voix, et pour tout geste enfin
Aux dames d'alentour faire la belle main.
Est-ce là nous tracer le chemin de la gloire?
Non ; c'est faire la cour à tout un auditoire [3]. »

Comment prêchera ce mondain, on le devine; et c'est à lui que nos théoriciens décochent leurs traits les plus vifs. « Il paraît clairement qu'on ne pense qu'à plaire [4] », « on monte en chaire pour se prêcher, non pour prêcher [5] ». « Combien de gens prêchent pour parvenir ! Combien, pour se faire des patrons ! Combien, pour s'attirer l'estime et la confiance des dames ! Combien, par un esprit de cupidité et d'avarice ! Combien, pour faire dire au public : « Voilà un galant homme, un homme poli, un acteur agréable [6] ». Sur ce dernier trait, les censeurs insistent à satiété. « C'est n'avoir pas les premières notions de la chaire chrétienne, que de vouloir régler l'action d'un ministre de l'Evangile sur celle d'un acteur de l'Opéra ou de la Comédie. Quelle impression en effet feroit-il sur l'esprit de ses auditeurs, si, le voyant et l'entendant, ils s'imaginoient voir et entendre B... . [Baron]

---

[1] GISBERT, p. 21.

[2] VILLIERS, *ibid.*, IV, 86.

Voyez un portrait de l'abbé musqué, dans une tragédie du P. du Cerceau intitulée : « *Liberi in deligendo vitæ instituto coacti.* » Le fragment est cité par E. BOYSSE, *Théâtre des Jésuites*, p. 365.

[3] SANLECQUE, *Poème sur les mauvais gestes*, etc.

[4] DE FOIX, *L'art de prêcher la parole de Dieu* (Paris, Pralard), éd. de 1715, p. 420.

[5] GISBERT, *op. cit.*, p. 19.

[6] *Ibid.*, p. 33.

sur le théâtre[1] »? Encore la comparaison est-elle à l'avantage de l'acteur; car

> « ..... Mieux que toi, Baron, moins que toi criminel,
> Dans le même métier réussit à l'Hôtel[2]. »

Ces « aventuriers dans le métier de la chaire[3] », ces « déclamateurs et ces sophistes[4] », prêchaient donc de pitoyables sermons. « Un mauvais goût, une fausse délicatesse, c'est trop peu dire, une illusion *dont le funeste effet sera d'éteindre peu à peu la foi dans les cœurs*, l'ignorance des prédicateurs, et peut-être leur *incrédulité secrette*, a fait substituer à la solide explication des mystères de petits détails de morale, ornés d'un style fleuri, et de portraits où le pécheur se reconnoît sans se déplaire, où la politesse de l'orateur frappe seule; sermons qui n'instruisent ni ne touchent, et qu'on pourrait réciter dans une académie, dans une mosquée, dans un temple d'idoles, sans presque y rien changer....; sermons dont on prend le style dans les romans, et la matière dans les cercles des dames[5] ». Le public frivole aime ces beaux diseurs; « on se récrie après chaque période; ils s'arrêtent, non pas tant pour respirer, que pour recüeillir les applaudissemens d'un nombreux auditoire[6] ». Quant au fruit du sermon, qu'importe; ils le laissent « à faire aux capucins[7] ». Pour eux, c'est l'épiscopat qu'ils poursuivent :

> « Avec moins de talent vingt abbés ont prêché,
> A qui bientôt la chaire a valu l'évêché[8]. »

La chaire est la dernière ressource des cadets de famille engagés dans les ordres sans vocation.

> « L'Eglise à mon cadet ouvre un autre héritage;
> Qu'il prêche : c'est ainsi que l'on devient prélat[9]. »

---

1 Gisbert, p. 273.
2 Villiers, *ibid.*, I, 75-76.
3 Gisbert, p. 259.
4 Gisbert, pp. 112-113.
5 *Mémoires de Trévoux*, Mars 1715, p. 516.
6 Gisbert, p. 51.
7 Villiers, IV, 77.
8 *Ibid.*, I, 15-16.
9 *Ibid.*, I, 324-325.

C'est ainsi qu'on peut se faire un nom, et il n'est pas de médiocre prêcheur qui ne regarde ses sermons comme des chefs-d'œuvre, et comme des « pièces de bon rapport ». Ils descendent de chaire contents d'eux-mêmes, et se complaisent modestement au souvenir de leurs périodes. « Nous avons fait quelque petit fracas [1] ». Peut-être les pièces débitées ne leur appartenaient point ; ils sont néanmoins heureux sans scrupule : « contents de la peine qu'ils se donnent, d'apprendre et de réciter ce qu'ils ont acheté des copistes [2] ou de ceux qui font un trafic des pièces qu'ils composent, de voir qu'ils se font à peu de frais une vogue et une suite que beaucoup de prédicateurs d'un vrai mérite ne peuvent avoir par des discours de leur façon [3] ». Il est vrai, la mémoire leur manque parfois. Mais comme, après le sermon, chacun s'ingénie à leur déguiser cette faiblesse !

« ..... Chacun à l'envi lui faisait compliment,
Pendant qu'il essuyoit, — étendu mollement
Dans un lit bassiné, — sa sueur glorieuse.....
Lui cependant, modeste au milieu de sa gloire,
Sembloit en soupirant accuser sa mémoire,
Et se plaindre qu'elle eût deux ou trois fois bronché.
— Bronché ! Vous vous moquez ! Non, vous avez prêché
Comme on ne prêche point..... [4] »

« Prêcher comme on ne prêchait point », le mot est juste, mais en un sens tout autre. Ceux-là seuls qui prêchaient « comme on prêche » ont mérité d'être sauvés de l'oubli. Les autres sont des littérateurs manqués, des artisans de phrases et des coureurs de ruelles. Malheureusement leur nombre va s'accroitre et leur manière s'accréditer. Les Jésuites, à leur tour, endigueront un moment cette poussée mondaine et, par la dignité de leur méthode, retarderont les progrès de la mauvaise éloquence. Mais, eux disparus et l'Oratoire oublié,

---

[1] Villiers, I, 422.

[2] Sur le métier des copistes, nous renvoyons pour plus de détails à la brochure du P. Griselle : *Le plagiat dans la prédication ancienne*.

[3] Houdry, *Bibliothèque des Prédicateurs*. *Préface* générale en tête du premier volume, tol. 3.

[4] Villiers, III, 230-238.

la chaire chrétienne n'aura plus la double sauvegarde de la tradition et de la sainteté. Le courant précieux ira se perdre et se confondre dans le courant déclamatoire, humanitaire et philosophique, qui emporte toute la littérature, au déclin d'un siècle qui s'était levé sous l'empire de la raison simple et de l'éloquence froide.....

LIVRE QUATRIÈME

LES JÉSUITES

CHAPITRE PREMIER

Les Théoriciens.

I

Le courant mondain que nous venons d'analyser, contenu dans le premier quart de siècle par la force des traditions et la fermeté de l'esprit religieux ou chrétien, rencontre vers 1730 un obstacle nouveau qui arrêtera ou détournera quelque temps de plus sa course destructive. A l'Oratoire revenait le mérite d'avoir commencé la lutte ; à la Compagnie de Jésus revient celui de l'avoir — nous ne dirons pas achevée — mais poursuivie de tout son pouvoir, quoique d'autre sorte, et avec une ardeur que seize ans de silence avaient pour ainsi dire renouvelée.

Interdits à Paris, centre de l'influence littéraire, presque au moment où Bourdaloue venait de mourir, les Jésuites laissaient en héritage à leurs successeurs la méthode et les œuvres presque complètes de ce maître incontesté [1], et sa tradition encore vivante, recueillie en tous cas dans des ouvrages théoriques. Ainsi, nonobstant son silence à peu près absolu

[1] Dernier volume important des *Dominicales*, paru en 1716.

(car la prédication de province est sans éclat et presque sans portée), la Compagnie de Jésus travaille pour la chaire française. Avant de céder la place à l'Oratoire, aux « capucins » et aux abbés, elle a laissé des modèles et des principes : il faut remonter à ces principes, étudier ces modèles ; c'est-à-dire, saisir la nature de cette influence réelle, quoique indirecte. Il sera temps ensuite de montrer comment, par l'exemple, — dès que l'exemple de nouveau leur a été loisible, — les Jésuites ont sauvegardé encore la dignité de la prédication.

Quelques extraits ont déjà fait connaître les principaux théoriciens de la Compagnie, les Villiers, les Lucas, les Houdry, les Gisbert, et même les journalistes de Trévoux. Leurs préceptes ont plus d'importance à nos yeux que leurs critiques ; ces préceptes, sans engager absolument la Compagnie, sont néanmoins le résumé fidèle, la synthèse exacte de son esprit et de sa manière. Le P. Pierre de Villiers[1] a sans doute quitté la Compagnie, après vingt-trois ans de profession ; mais il a prêché[2] ; et son livre, imprimé avant son exclusion, est bien l'œuvre d'un « professionnel » et d'un « jésuite[3] ». Le succès croissant et les nombreuses éditions du poème jusqu'en 1728[4] (époque où mourut l'auteur), prouvent qu'à cette date encore ces conseils gardaient toute leur opportunité. Il faut dire à peu près la même chose de l'ouvrage du

---

[1] Pierre de Villiers, né à Cognac en 1648, Jésuite de 1666 à 1689 ; puis religieux de l'Ordre de Cluny et prieur de Saint-Taurin ; mort à Paris en 1728.

[2] En 1688, il est encore confesseur et prédicateur à l'église Saint-Louis-des-Jésuites. (Cf. Lauras, *Bourdaloue*, I, 29.)

[3] L'*Art de Prêcher*, Cologne (et en réalité Paris), Marteau, 1688, parut sur une copie soi-disant dérobée et contre l'aveu de l'auteur. Les supérieurs n'admirent pas ce moyen de défense, bien que Bourdaloue lui-même se fût constitué l'avocat de son confrère ; et le poète fut exclu en 1688. Il entra chez les religieux de Cluny. (Lauras, *op. cit.*, I, 43-45.) Cf. encore, sur le P. de Villiers, une lettre de Racine à Boileau (4 sept. 1687), *Œuvres complètes de Boileau-Despréaux* (Ed. de Saint-Surin, Paris, Blaise, 1821, 4 vol. in-8°), IV, p. 109. Voyez, Id., *ibid.* la note *a*.

[4] Première édition, 1682 ; 4e édition, 1683 ; 17e édition, 1692 ; autres éditions, avec les œuvres complètes, 1712, 1717 et 1728. Ni le P. de Backer, ni le P. Sommervogel ne mentionnent l'édition de 1717. (Chez Henry du Sauzet, à la Haye, in-12. Cf. *Nouvelles de la République des Lettres*, juillet et août 1717, pp. 570-2.) Voyez pour plus de détails de Backer (III, 1413-4) et Sommervogel.

P. de Foix [1], et surtout de celui de Blaise Gisbert [2]. Le poème latin du P. Lucas [3] a moins d'importance ; et s'il a été reproduit plus tard dans les *Poemata didascalica* du P. Oudin [4], c'est plutôt pour l'ingénieuse latinité des vers, que pour la justesse et l'à-propos des théories. Enfin, le P. Houdry a joint à ses préceptes [5] ses exemples et ceux d'autrui, dont il a réuni la fleur dans une immense *Bibliothèque*. Ces quatre ou cinq ouvrages, de date et d'allure diverses, rendent témoignage pour l'époque qui nous occupe : les meilleurs témoins de la tradition ne sont-ils pas ceux qui, ayant vécu dans la

---

[1] *L'Art de prêcher la parole de Dieu*, Paris, Pralard, 1687, in-4°, réimprimé en 1701. Ni le P. de Backer (I, 1893), ni le P. Sommervogel (III, 825) ne mentionnent cette dernière réimpression (chez Florentin et Pierre de l'Aulne, rue Saint-Jacques. Magnifique édition). Le P. DE FOIX, né à Fabas (Couseran), est mort à Billom en 1687.

[2] *Le bon goût de l'éloquence chrétienne*, Lyon, Boudet, 1702, 1 vol. in-12 ; 2e édition refondue : *L'éloquence chrétienne dans l'idée et dans la pratique*, par le R. P. Gisbert, de la Compagnie de Jésus, Lyon, Boudet, 1715, 1 vol. in-8°. Le célèbre pasteur et prédicateur Lenfant en publia une édition à Amsterdam (1728) ; la première lecture de cet ouvrage l'avait transporté. « Vous me demandez des nouvelles littéraires, écrivait-il à un ami. Je n'en sache pas qui vaille la lecture que je viens de faire de l'ouvrage du P. Gisbert. » (*Eloge des hommes illustres du Quercy et du Rouergue*, par M. CATALA-COTUR. Ms. à la Bibl. de Cahors.) Autres éditions : Lyon, Bruyset, 1741 ; Louvain, 1743, Paris, 1766 ; éditions modernes, Palmé, 1860 et Hervé, 1869 ; éditions étrangères, cf. SOMMERVOGEL, III, 1461-2. Très loué d'une part, ce livre a été aussi fort critiqué de l'autre. Cf. *Bibl. d'un homme de goût*, I, 316 : « Cet écrit est rempli d'idées fausses et écrit d'un style entortillé. » Au contraire, voyez un long et élogieux article dans *Nouvelles de la Rép. des Lettres*, janvier et février, 1716, pp. 80-110. Le P. Gisbert avait de plus laissé en manuscrit un travail sur l'*Histoire critique de la prédication en France depuis le commencement du règne de François Ier jusqu'en 1724*, en 5 vol. in-8°. On allait commencer l'impression, quand l'auteur mourut (Montpellier, 28 fév. 1731). Ce ms. passa aux mains du P. Brumoy, qui le retoucha (Cf. *Lettre du P. Brumoy au marquis de Caumont*, Le Mans et Paris, 1857, 1 vol. in-8°, p. 78) et mourut à son tour sans l'avoir édité. Il est perdu.

[3] *De gestu et voce, libri duo*, Paris, Simon Benard, 1675.

[4] *Poemata didascalica*, 1749, 3 vol. in-12. Cet ouvrage du P. Lucas a été reproduit aussi par Dinouart (1761).

[5] *Discours sur la manière de prêcher de ce temps-ci ; Traité de la manière d'imiter les bons prédicateurs.* (Ouvrages tirés à part, puis imprimés à la tête de la *Bibliothèque*.)

génération précédente dont ils ont décrit les habitudes, maintiennent leurs théories, et les regardent comme toujours applicables aux générations suivantes, dont ils sont encore les guides et les modèles ?

Il serait inutile de reprendre, à propos de ces œuvres, les remarques générales déjà faites ailleurs sur l'état de la chaire française en 1715. Nous avons donné, en exposant les théories oratoriennes, une idée précise des cadres et des genres traditionnels ; nous avons discuté certaines théories littéraires, et marqué les tendances nouvelles, que prévoyait déjà le circonspect P. Gaichiès. Les théoriciens séculiers nous ont paru, à leur tour, malgré leur attachement aux vieilles règles, plus libres, et si l'on pouvait ainsi dire, plus spécialement « séculiers ». Les Jésuites, hommes de règle et d'obéissance, ont accordé à la tradition tout ce qu'elle pouvait légitimement réclamer ; et il faut lire, dans le P. Houdry, le développement de ses idées sur l'imitation, comme, dans le P. de Villiers (*passim*) la constatation des cadres et des genres, comme, dans les PP. de Foix et Gisbert, les réflexions sur la matière et les sources de l'éloquence religieuse, comme enfin, dans le P. Lucas, la théorie de la voix et du geste[1]. Mais on peut appliquer à la Compagnie de Jésus ce qu'on a dit récemment du dogme catholique, toujours immuable et toujours en progrès. Elle est à la fois (pour ainsi parler) « statique » et « dynamique » : et rien n'égale sa ténacité dans la tradition, si ce n'est peut-être sa puissance d'assimilation et d'adaptation. Si donc, dès ce moment, elle a vu naître des nouveautés utiles et pratiques, soyons bien sûrs qu'elle en a fait son profit.

II

Sans doute, la Compagnie de Jésus est conservatrice ; et, en premier lieu, elle entend sauvegarder les principes litté-

---

[1] Il ne saurait être question ici de l'ouvrage trop ancien du P. Rapin, *Réflexions sur l'éloquence*, etc., Paris, 1672 ; ni de celui du P. Buffier, moins ancien mais trop général. *Traité philosophique et pratique de l'éloquence*, Paris, Leclerc, 1728, in-12.

raires de l'école classique. Que pensent donc les Jésuites de l' « imitation » ? Evidemment, ce qu'en pensaient tous les hommes de lettres, et ce qu'en a écrit le P. Gaichiès. Et même, poussant plus loin « l'esprit de suite », le P. Houdry tire de ce principe toute la théorie de la chaire, non sans broncher parfois dans sa logique, non sans éviter des confusions, où il tombe assez souvent pour élargir ou restreindre au besoin de sa synthèse la signification du mot[1]. « Pour réussir dans l'art de prêcher, aussi bien que dans tous les autres arts, il est absolument nécessaire d'imiter ceux qui s'y sont rendus les plus célèbres..... Bien loin que l'éloquence, et particulièrement celle de la chaire, se puisse dispenser de cette loi commune, on peut assurer qu'elle n'est jamais plus nécessaire que dans cet art, qui enseigne la manière d'entrer dans le cœur humain..... C'est ce que je pourrois appuyer du témoignage de tous les grands hommes ; je n'en choisis qu'un seul [Longin], selon l'excellente version qu'en a faite *Monsieur Boileau* ». « Monsieur Boileau », voilà le législateur suprême ; et les Bourdaloue, aussi bien que les Racine, obéissent à ses lois.

Il faut imiter ; mais qui donc ? les plus excellents ; et, « selon un grand orateur [jésuite, c'est le glorieux martyr Edmond Campian], cela se doit entendre par rapport au génie de celui qui les imite ». Prenez donc vos modèles dans l'Ecriture sainte (spécialement imitez David, les prophètes et saint Paul) ; dans les Pères (nommément en saint Bernard, saint Basile, saint Grégoire, saint Ambroise, saint Augustin, saint Bernard, et par dessus tous, en saint Chrysostome) ; dans les « prophanes », voire dans Cicéron ; dans les modernes prédicateurs, de Lingendes [jésuite] à Bourdaloue [jésuite].

Il faut imiter, mais quoi donc ? Leur invention, leur disposition, leur élocution. Maintenant, de quelle manière faut-il imiter ? Il y a une mauvaise manière ; « quelques-uns l'appellent cacozélie ». Les méchants imitateurs sont les

[1] *Traité de la manière d'imiter les bons prédicateurs* ; paru à part (1703) et imprimé aussi au tome XV des *Sermons* du P. Houdry. On trouvera ce traité reproduit dans Migne, à la fin du t. XXXVII. Cf. *Mémoires de Trévoux*, fév. 1703, p. 289.

compilateurs et les plagiaires : ceux qui prennent les défauts d'autrui (divisions et subdivisions à outrance, peintures molles et ingénieuses des mœurs, expressions familières), et ceux qui défigurent la pensée du modèle. Il est permis toutefois de piller les « desseins » ; « c'est un bien commun sur lequel tout le monde a droit ; il n'y a que la forme qu'on y met qui fasse la différence des ouvrages, et des ouvriers qui y ont mis la main ». Mais veut-on savoir les moyens d'imiter « si bien, que la copie ne le cède guère au modèle » ? — « Accommoder les auteurs à son génie, et laisser le reste (cette imitation s'appelle libre, parce qu'elle se contente d'entrer dans le sens d'un auteur, et de se le rendre propre) ; — emprunter d'une langue étrangère quelques pensées, auxquelles on donne le tour de la nôtre....; — enchâsser dans ses sermons des pensées extraites des auteurs (cette sorte de compilation est louable quand elle est bien faite) ; — enfin, essayer de surpasser en imitant. »

On aperçoit bien la substance de cette théorie, qui est la fidélité à la tradition même; on en voit aussi l'équivoque ; c'est d'étendre parfois le sens « littéraire » que l'on donnait alors au mot « imitation », pour lui faire signifier « docilité aux expériences acquises », qui sont le fondement de toute technique. On en voit aussi la lacune; c'est d'apporter l'expérience comme règle unique, c'est de regarder la pratique ancienne, et, pour tout dire, la « tradition » comme un « apogée ».

Mais ailleurs, Houdry signale des imperfections dans la manière de prêcher de son temps : et, sans doute, il les rapporte à la « cacozélie »; mais ses reproches peuvent impliquer, en somme, un doute sur l'efficacité de la méthode ; s'il voit des défauts dans l'éloquence chrétienne, il n'est donc pas éloigné de la croire perfectible.

De même, Villiers, Gisbert, de Foix sont traditionnels; mais en accordant quelque chose de plus à la nouveauté. Toujours même théorie sur la *simplicité* du style, sur la clarté, la pureté, la justesse. « C'est une illusion dont les bons esprits ne sont pas toujours exempts, d'exprimer les sentimens et les actions ordinaires des hommes d'une manière si fine et si déliée, qu'on ait besoin d'une grande application pour concevoir ce que l'on veut dire » (De Foix, *op. cit.*, p. 351). « Les

femmes, les artisans, les marchands, les bourgeois, les cavaliers sans étude, font toujours la plus grande partie de nos auditoires chrétiens. Il faut que ces gens-là puissent entendre facilement tout ce qu'on leur prêche » (Id. *ibid.*, 377). « Il vaut mieux changer les tours et les phrases que d'avoir recours à un méchant mot » *(ibid.* 380-1). Mais les ornements du style sont obligatoires, pour l'honneur même de la sainte parole : « interdire aux ministres de l'évangile les tours et « les figures, c'est les dégrader » (Gisbert, *op. cit.*, p. 113). Il est vrai qu'on veut des figures « simples et naturelles » (Gisbert, p. 114) et « nullement superflues » (Foix, 392) : mais on les veut, et il n'est pas d'ailleurs de société plus « littéraire » que la Compagnie de Jésus. C'est l'abus des ornements qui déformera d'abord le style classique.

Enfin, on se réclame toujours de la raison : « la raison est la maîtresse » (Gisbert, 8). Au nom de la raison, on poursuit également le faux sublime, l'enflure, les excès de doctrine ou l'outrance de la morale, le pédantisme littéraire, théologique ou mystique, les portraits sensuels, les satires blessantes, les détails grotesques. La raison règne : et veut-on savoir les bienfaits de cette souveraineté, qu'elle exerce principalement à Paris[1] ? car « la province est un champ fertile aux prédicateurs qui semblent ne parler qu'aux sens et à l'imagination » (Gisbert, p. 12). « Les prédicateurs élevés sur ce grand théâtre s'éloignent des idées sensibles, avec

[1] Un auteur anonyme (*Réflexions sur la manière de prêcher de ce temps*, Toulouse, chez Jean Boude le jeune, 1685, 1 vol. in-18 de pp. 152) avait déjà constaté une « manière » spéciale à Paris. « A Paris..... on ne songe qu'à châtier son style, à rendre sa plume coulante, à purifier sa phrase..... Je trouve que dans Paris et dans les provinces de France on fait deux miracles contraires ; car les premiers font subsister des formes de sermons sans matière, et les autres font subsister de grosses matières sans forme » (p. 76). Le P. de Foix assure à son tour que l'outrance des subdivisions est encore un « provincialisme » (*op. cit.*, 299-300). Mais la prédication de province n'est guère estimée. « Il se forme à Paris de meilleurs prédicateurs que partout ailleurs, ou pour mieux dire ce n'est guère qu'à Paris que les grands prédicateurs se forment..... Une des principales raisons, c'est que les grands objets qu'on y voit sans cesse élèvent l'âme...., la font penser et sentir noblement. Tel auroit rampé dans la province, qui à Paris porte son vol bien haut. » (Gisbert, p. 207.)

autant de soin que les autres les recherchent : n'employer d'autres couleurs que celles de la vérité même, de la raison et de la foi, voilà à quoi ils s'attachent....; ils ont grand soin de conserver en tout la dignité de la chaire chrétienne, et de soutenir par leurs discours la grandeur et l'importance des matières. Leur discours n'est ni trop figuré ni trop fleuri; ils fuïent le joli et le brillant, comme une foiblesse et une petitesse d'esprit..... On ne les voit jamais se répandre en descriptions, en narrations, en similitudes. Tout cela, selon eux, est plutôt d'un rhéteur que d'un orateur chrétien..... Pour tous les traits qui sentent la raillerie, ils les détestent, persuadez que la religion ne souffre rien de tel....; leurs portraits sont justes et bien entendus; les traits en sont choisis, nobles et délicats. Un grand air de religion règne dans les discours dont nous parlons. La vérité y est toujours respectée, *et la raison y domine partout* » (Gisbert, pp. 12-13).

L'on goûtera ce témoignage rendu à la masse des prédicateurs de Paris par un confrère de Bourdaloue, et par un religieux aussi honnête que le P. Gisbert. Mais, sachons-lui maintenant bon gré de sa franchise clairvoyante et de son « modernisme »; entendons-le faire à l'abus de la raison son procès. « Quelque bon que soit ce goût d'aujourd'hui, j'ose dire qu'il n'est pas parfait. Il manque de l'onction et du mouvement à la plupart de nos prédicateurs. S'ils en ont, ce n'est que dans la manière de prononcer. Leur discours n'en a presque point, il est froid et sec. Le cœur n'y a point de part, c'est l'esprit seul qui agit et qui parle..... Ces prédicateurs qui ne parlent qu'à la raison, ne convertissent jamais » (Gisbert, p. 14). Et comment triompheront-ils du pécheur, « si leur discours n'est que lumière » (*id.*, p. 15)? « Ils se font suivre, se font estimer, se font admirer. Mais, font-ils restituer? font-ils quitter l'occasion? font-ils pleurer? alarment-ils? convertissent-ils » (*id.*, p. 31)? Et voici le mot de la fin, qui nous emporte déjà un peu loin de Boileau : « On a dit, d'un ancien, que tout ce qu'il avoit écrit, il l'avoit écrit avec une plume trempée dans le bon sens. Pour moi, je voudrois que l'on pût dire de l'orateur chrétien que tout ce qu'il écrit, c'est avec une plume trempée dans le bon cœur qu'il l'écrit » (Gisbert, p. 121).

Le goût nouveau, comme on voit, s'accentue, la séche-

resse classique s'amollit, la sensibilité va poindre ; on n'avait encore dit, sur la nécessité du sentiment, rien d'aussi net et d'aussi énergique.

III

En second lieu, les Jésuites acceptent dans leur ensemble les genres et les cadres traditionnels. Pour les genres, ils continuent à les concevoir et à les différencier comme autrefois ; ils admettent l'homélie, l'instruction familière, le sermon moral, le « mystère », le panégyrique et l'oraison funèbre. Mais, quelques-uns de ces genres sont depuis longtemps en évolution. Depuis longtemps, les « divisions » sont installées jusques dans l' « homélie » ; la vraie homélie, celle des Pères, on la délaisse, non sans l'honorer d'un stérile regret. Depuis longtemps, le sermon moral prend le pas sur les autres, et tend à supplanter même le « mystère » ; depuis longtemps enfin, la rhétorique précieuse a droit de cité dans le panégyrique et l'oraison funèbre. Ces éléments de décadence, qui ont pris naissance au cœur même de la tradition, les Jésuites les acceptent en recevant le dépôt entier, et pour ainsi dire le « bloc » de la tradition ; ils les acceptent et ils les consacrent par leur pratique.

Et, tout d'abord, s'ils « souhaitent » l'homélie, c'est pour la mieux défigurer. « Il seroit à souhaiter, écrit le bon Gisbert, que ces sortes de discours, à qui l'on donne communément le nom d'homélies, s'introduisissent parmi nos prédicateurs, pourvu qu'en même temps on se formât une idée plus juste de l'homélie. L'homélie..... est un discours fait selon toutes les règles de la bonne éloquence..... ; il doit y avoir un point où toutes les parties de l'homélie aillent aboutir » (Gisbert, 70. Cf. de Foix, 259 ; Houdry, *Discours préliminaire* en tête de la *Bibliothèque,* p. ij). Conseil fort illusoire, « puisqu'on ne sauroit l'appliquer à la plupart des Evangiles, qu'en continuant durant tout le sermon des allégories perpétuelles » (de Foix, 261). La vieille homélie a donc fait son temps, et l'on prend congé d'elle avec une résignation sereine.

« Heureux si de nos jours tant d'orateurs fameux
Reprenoient cet usage, et, saints, prêchoient comme eux.
De toutes parts en foule on iroit les entendre :
Et moi, laissant cet art que je te veux apprendre,
Au lieu de me mêler ici d'en discourir,
Après eux, le premier, tu me verrois courir.
Mais d'autres que des saints en chaire osent paroître :
C'est pour eux que j'écris..... »
(*L'Art de prêcher*. ch. II, vers 299-306.)

Tout aussi vaine est la protestation en faveur des mystères. « N'imitez pas ces prédicateurs qui n'osent approcher ces abîmes sacrés ; qui, dans leurs discours, prennent le parti de les laisser à l'écart, aimant mieux s'attacher à quelques points de morale souvent amenés de loin » (Gisbert, 157). En vertu de ce principe, nos théoriciens n'ont pas de railleries assez amères contre ces déserteurs du dogme. Villiers conte là-dessus une petite histoire :

« Un jour de Pentecôte, un bon curé prêchant
Fit voir dans son exorde, en style assez touchant,
Que Dieu n'avoit jamais fait présent à la terre
D'un plus grand don, que quand, au bruit de son tonnerre,
Parmi les tourbillons, il donna son Esprit ;
Que cet Esprit étoit, selon qu'il est écrit,
Aux pauvres destiné : « Partant, c'est une aumône, »
Dit-il en finissant l'exorde de son prône ;
« De l'aumône, Messieurs, parlons-donc amplement,
« Puisqu'elle vient s'offrir si naturellement. »
(Ch. III, 267-276.)

A ces prêcheurs ignorants ou maladroits, Gisbert oppose Bourdaloue, en qui l'on voit « le prédicateur et le théologien réunis ensemble » (157) ; mais on peut lui répondre que le classique Bourdaloue tourne à la morale, même les mystères ; et c'est précisément continuer sa méthode, que de joindre, dans les mystères la « prédication » (entendez la « morale ») à la théologie. Aussi bien, selon Gisbert lui-même, le dogme pur serait inacceptable. « Tout doit tendre à corriger ou à perfectionner les mœurs ; tout ce qui ne tend pas à ce but est hors-d'œuvre, et mérite d'être retranché ; que veulent dire ces prédicateurs qui, après avoir parlé une heure entière, s'avisent de nous dire : « je viens à ma morale »

(Gisbert, 128)? Oui; mais que veut dire Gisbert, quand il raille le prédicateur qui s'y tourne dès l'abord, sinon que le dogme serait désirable, mais que l'usage établi, d'accord avec les exigences publiques, impose le devoir de prêcher avant tout la morale? « Jusques vers le milieu du dix-septième siècle, les prédicateurs traitoient les mystères d'une manière sèche et abstraite. Si quelques-uns les tournoient à la pratique et à la morale, ce n'était que superficiellement. Ils expliquoient le fond de chaque mystère, ils en établissoient la vérité, ils en montroient les convenances..... On a trouvé, ou du moins on a beaucoup perfectionné la méthode d'allier, dans les sermons sur les mystères, la morale avec la spéculation [1] ».

Qui a « changé tout cela »? c'est Bourdaloue. Alors, Houdry a beau se moquer (*Discours préliminaire*, p. j) de « ceux qui, le jour de Noël ou de Pâques parlent de la pénitence ou de la mort dans le péché »; il a beau consacrer plusieurs volumes de son répertoire aux « mystères » purs, et en être loué par ses confrères de Trévoux [2]; l'évolution commencée par Bourdaloue se développe et s'exagère. « Je ne veux pas dire qu'il soit bon de faire des sermons entiers pour prouver la vérité de ces mystères : tous les chrétiens font profession de les croire aveuglément, sans demander ni pourquoi ni comment. On peut tâcher de faciliter *en passant* la créance aux mystères » (de Foix, 272). Mais il faut courir au plus pressé. « Il ne se trouve que trop de gens assez fermes dans la foi », qui n'ont « du penchant à se défaire de leur créance » que parce qu'ils « sont fortement attachés à quelque vice favori » (de Foix, p. 270). « Quant aux incroyants véritables, ils ne s'opiniâtrent jamais si fort, que lorsque on se promet ouvertement de les convaincre » (de Foix, 270). Conclusion : laissons le dogme, inutile aux fidèles, nuisible aux mécréants; attachons-nous à la morale universelle. Voltaire et les Encyclopédistes ne tiendront pas un autre langage. Et encore une fois, cette pratique est la conséquence extrême du « moralisme » traditionnel.

---

[1] Albert, *Dictionnaire Portatif*, etc. (1767), pp. 68-69.
[2] *Mémoires de Trévoux*, mars 1715, pp. 716-sqq.

Au même titre, mais à un autre point de vue, l'oraison funèbre gardera sa tenue solennelle, ses périodes antithétiques, ses louanges fleuries, selon la manière de Fléchier, « fameux prélat, qui a porté ce genre d'éloquence parmi nous à un point de perfection où nos orateurs français avant lui n'avoient pu atteindre » (Gisbert, 239). Il n'est pas jusqu'au panégyrique, malgré le discrédit où les petits abbés le font descendre, auquel on ne concède le brillant et le « bel esprit » (Villiers, ch. IV, vers 105). Cette concession n'empêche pas les théoriciens jésuites de réagir contre les excès de préciosité ; et, en ce dernier point, ils restent fidèles encore à la tradition sérieuse. Les principaux travers des panégyristes, — travers auxquels il ne faut pas permettre de s'accréditer — c'est d'abord, selon Villiers, de n'avoir qu'un seul discours qu'ils adaptent indifféremment à tous les saints :

« Ainsi j'ai sur trois saints vu le Père Pancrace
Prêcher la même pièce. Il prêcha saint Ignace ;
Ce saint, un mois après, devint saint Augustin ;
Saint Augustin ailleurs se trouva saint Martin. »
(Ch. VI, vers 85-8.)

C'est encore, d'inventer des « romans » quand la matière fait défaut, ou des discussions scientifiques quand elle est controversée ; c'est de raconter trop de miracles ou de légendes, et de ne placer qu'à la fin des points une morale trop visiblement postiche ; c'est de peindre des portraits irritants ; c'est de ne point regarder les panégyriques comme des sermons fructueux ; c'est d'y prodiguer les pointes les plus invraisemblables :

« Ont-ils de saint Victor à publier la gloire ?
Dès le texte à coup sûr ils parlent de « victoire » ;
Dès le texte, croyant ce début éclatant,
Ils parlent de « constance » en louant saint Constant. »
(IV, 173-6.)

C'est enfin d'y faire trop de bel esprit. Cependant, qui marquera les bornes que le bel esprit ne doit pas outrepasser ? Et ce que l'on concède à un genre, pourquoi l'interdire à un autre ? Il est quelquefois habile, ou nécessaire, d'admettre le moindre mal pour échapper au pire ; mais si le pire est contenu en germe dans le moindre, on n'aura gagné que du temps.

Et sans doute c'est autant de gagné, si l'on peut ainsi dire ; toutefois le moment arrive, et déjà nous le prévoyons, où le bel esprit ne connaîtra plus de limite, et où il débordera, du panégyrique et de l'oraison funèbre, jusque dans le discours moral ; alors, l'éloquence même des Jésuites sera prise par ce courant, qu'elle avait cru pouvoir aisément gouverner.

Les cadres aussi demeurent intacts. Certains jésuites les auraient voulus sans doute moins rigoureux ; et si les cadres de la prédication classique ont subsisté, c'est comme d'eux-mêmes, par leur propre poids et la solidité à toute épreuve de leur construction. La génération précédente les a légués, en quelque sorte, indestructibles : les Jésuites les ont pris tels quels, c'est-à-dire sains et durables, comme ils avaient pris les genres tels quels, avec leurs mérites et leurs tares.

Les pièces apprises par cœur restent donc à la mode.

« L'humble effort qu'on doit faire, et que Dieu veut que fassent
Tout les prédicateurs.....,
C'est de faire à loisir, d'apprendre leurs sermons.....
Apprends donc à loisir.....
Que toujours donc par cœur la pièce soit apprise..... »
(III, 215, 217, 255 ; IV, 88.)

Nous voici loin de Fénelon. C'est qu'en effet, nous l'avons déjà dit, sa chimère est dangereuse pour la masse des prédicateurs. L'improvisation utile, à plus forte raison l'improvisation littéraire, demeure réservée au talent. « Le nombre des mauvais prédicateurs prévaudra dans tous les siècles à celui des bons..... D'où vient que les BB., les FF., les RR., sont si rares ? cela vient de la même cause qui fait que les Ambroise et les Augustin le sont » (Gisbert, 2). Encore ces grands hommes, qui eussent pu improviser, apprenaient-ils leurs pièces ; à plus forte raison, les orateurs du commun doivent-ils s'attacher à cet unique moyen de rendre leur prédication honorable.

La pièce à composer aura toujours son exorde aboutissant à l'*Ave Maria*, sa division et sa péroraison. Et ici encore Fénelon est vaincu. Nous ne sortons même pas de ces exordes simples de ton, mais compliqués dans leur facture, qui tour-

nent autour de l'*Ave Maria*, l'amenant par une chute banale, le faisant suivre enfin de « la proposition ou division » du sujet (Foix, 255). Il faut encore des « partitions » :

> « Curieur de desseins, de propositions,
> Chaque prédicateur court les divisions ;
> Et souvent tout l'effort, tout le fruit de son zèle
> Est d'en trouver quelqu'une éclatante et nouvelle :
> Suis donc la mode, Abbé ! »
>
> (II, 279-84.)

C'est-à-dire, quel que soit l'inconvénient des divisions, la mode — entendez la tradition — veut qu'on les emploie. « Appliquez-vous à trouver dans le fond de votre sujet des divisions et des partages qui n'aient pas encore vu le jour ». C'est Gisbert qui parle de la sorte (p. 50) ; il ne faut donc pas prendre au sérieux ses diatribes ou ses regrets, qui ne changeront pas la mode, et qui même ne visent point à la changer. La division est un mal nécessaire.

C'est un mal : « Des cinquante-six harangues qui nous restent de Cicéron, il ne s'en trouve que huit où il l'ait employée. Démosthène ne s'en est presque jamais servi ; et on dirait, à lire les discours les plus éloquents des Pères de l'Eglise, qu'elle leur a été tout à fait inconnue » (Gisbert, p. 72) ; et, à ces exemples classiques, il ajoute celui d'un moderne et d'un jésuite : « J'ai souvent ouï dire au P. C. [Cheminais][1] dont les sermons ont été si bien reçus du public, qu'il ne voyoit rien de si contraire à la bonne éloquence que ces divisions ».

Ainsi, le mauvais exemple est donné même par ceux qui le trouvent mauvais. Les partisans de la division n'en accréditent que mieux leurs excès. « Je serois bien ayse d'apprendre votre sentiment (dit Aristobule) sur une méthode qu'un célèbre prédicateur de ce temps a fait embrasser[2], surtout dans les provinces, à une infinité de prédicateurs. Jugez-vous qu'il soit à propos de soû-diviser constamment chacune des propositions générales en plusieurs propositions particulières ?

---

[1] Cf. un peu plus loin toute la thèse du P. Cheminais.

[2] C'est Biroat. Cf. *Nouv. Dict. hist.* à ce nom ; voyez un peu plus bas la citation du P. de Villiers.

— J'ay lû, répondis-je, plusieurs sermons de ce prédicateur célèbre dont vous parlés ; il m'a paru partout un grand génie, d'une pénétration fort profonde et fort fine en toutes les matières qu'il traite ; il m'a paru, de plus, en plusieurs endroits, un grand génie pour l'éloquence ; il me semble, néanmoins, qu'il pense si fort à faire admirer aux bons esprits tout ce que son esprit pénétrant découvre à chaque sujet, qu'il en oublie pour l'ordinaire le soin, encore plus essentiel, de toucher les cœurs de ceux même qui peuvent l'entendre » (Foix, 299-300).

C'est un mal nécessaire, ou du moins inévitable. Le P. Cheminais lui-même a dû l'accepter : « s'il se servoit des divisions, ce n'étoit que pour suivre la coutume, obéir à la loi impérieuse de la mode » (Gisbert, 75). Il faut, en tout ceci, éviter seulement l'abus. « Vous prétendez donc, me direz-vous, bannir de la chaire chrétienne toutes ces divisions qui y règnent depuis si longtemps ? Je vous avoue que je le voudrais, ou, du moins, je voudrais qu'elles n'y paroissent que lorsqu'elles sont bien simples et bien naturelles » (Gisbert, 75). Divisez donc simplement, en deux ou trois parties, en deux plutôt qu'en trois : « Un sermon en deux parties me paroît encore plus propre à persuader, que celuy qui en a trois » (Foix, 281) ; joint qu'« on ne trouve pas sur chaque matière..... trois propositions aussi facilement que deux » (*id.* 284).

Aussi doit-on éviter l'excès où tombent « ceux qui croiroient faire une grande faute, si chacun de leurs sermons n'avoit trois parties générales, et chacune des trois autant de parties plus petites » (Foix, 302) :

> « Par là Biroat crut signaler sa matière :
> Toujours est son sermon en trois points proposé,
> Et toujours en trois points chaque point divisé.
> Cette uniformité me semble puérile. »
>
> (II, 367-70.)

Il faut encore se garder des divisions illogiques, telles que les commettent « la plupart des prédicateurs », car « toutes les parties qu'ils font entrer dans la même partie du sermon pourroient être également placées au commencement, au milieu ou à la fin, sans augmenter ni diminuer la

force du raisonnement » (Foix, 303-4). Il faut fuir enfin la subtilité :

« Evite, en divisant, les phrases synonymes
Qui, jouant sur les points dont on a fait le choix,
En termes différens les répètent six fois. »
(II, 355-7.)

Mais, encore un coup, nos théoriciens ont beau dire, les divisions, même abusives, subsisteront toujours, et ils le savent. C'est de la scolastique sans doute que vient tout le mal : qu'on le lui pardonne, par reconnaissance pour ce besoin de clarté dont elle a comme pétri l'esprit français.

La tradition encore veut qu'après chaque point l'orateur s'arrête. On peut critiquer cette habitude, ou, comme dit Gisbert, ces « rafraîchissemens » (77). On peut regretter

« ... l'heureuse liberté
Que donne à ses discours la sage antiquité »,

et le temps où

« Chaque point à son rang arrivoit de lui-même ;
Du premier, sans le dire, on passoit au deuxième,
Et l'on n'attendait pas que, du premier lassé,
Pour passer au second l'auditoire eût toussé. »
(II, 243-4, 249-52.)

Mais, en définitive, il faut accepter cette tyrannie :

C'est la mode : il faut bien que la voix se soulage. »
(II, 253.)

et remarquons une fois de plus que la « mode », c'est la tradition, et qu'elle dure toujours. — Enfin, il en faut venir à la péroraison, quand on croit avoir épuisé la patience de l'auditoire. Que cette péroraison soit travaillée « avec beaucoup plus de soin que l'on ne fait ordinairement » (Foix, 370), et qu'on se réserve assez de forces pour la débiter avec feu : car « finir froidement le sermon, c'est perdre presque tout le fruit de la chaleur que l'on auroit pu y témoigner » (Foix, 475). Rien de plus glacial, notamment, qu'une péroraison amenée de la sorte : « Je vas finir par deux ou trois réflexions morales, etc. » (Foix, 475). L'orateur s'efforcera donc,

« ..... pour finir, de saisir le moment
Où le sermon a fait un plus grand mouvement. »
(II, 507-8.)

Il se résumera sans redites, et, toujours fidèle à la tradition, tombera naturellement à la « vie éternelle », sans imiter ces méchants improvisateurs,

> « De qui, voulant finir, la fin toujours recule,
> Et qui toujours, du peuple habile à la prévoir
> Trompent la conjecture, et trahissent l'espoir. »
>
> (II, 602-4.)

Et, en définitive, combien doit durer une pièce ainsi constituée? La tradition devenait vraiment exorbitante, si l'on en juge par la plupart des sermons imprimés. « Il n'est permis qu'aux excellens orateurs d'être longs, parce qu'à eux seuls le ciel a donné d'être longs et de paroître courts » (Gisbert, p. 109). Et, de fait, « les grands prédicateurs sont ordinairement fort longs » (Foix, 386); on n'imagine pas jusqu'à quel point : « quelques-uns s'obstinent à faire des sermons de cinq quarts d'heure, ou d'une heure et demie » (Foix, 387). Nos théoriciens posent donc en principe, pour ne pas trop enlever à la tradition, « qu'un sermon est trop long quand il dure plus d'une heure » (Foix, 386); sur quoi l'un d'eux plaisante un peu lourdement : « J'ay ouï dire quelquefois..... que le Fils de Dieu n'a promis à ses prédicateurs le secours du Saint-Esprit, que l'espace d'une heure : « *In illâ horâ* » (Foix, 386). Et même, « si l'on n'est pas à l'épreuve d'une heure d'attention, une attention de trois quarts d'heure pourroit se soutenir, sans qu'on s'avisât de soupirer après la vie éternelle » (Gisbert, 79). Des sermons de trois quarts d'heure, on ne doit pourtant pas les espérer encore à cette date; mais du moins on les désire, et admettre que ce désir est légitime, c'est déjà le faible indice d'un esprit nouveau. Plus tard, l'auditoire souhaitera moins de surcharge; et si le prédicateur ne sait pas toujours borner son temps, il allègera du moins sa matière. En attendant, la tradition règne, et c'est beaucoup plus tard qu'on pourra écrire : « Je voudrois que les sermons même ne durassent pas plus d'une petite demi-heure;..... j'ai remarqué qu'après une demi-heure d'attention l'assoupissement ou l'ennui gagnoit beaucoup de gens. La vraie mesure d'un sermon ne doit pas passer cette étendue[1] ».

---

[1] *L'Art de communiquer ses idées*, etc., par M. DE LA CHAPELLE (Londres, Wilson, et Paris, Debure, 1763-6, 1 vol. in-12), pp. 266 et 282.

N'oublions pas, avant de finir, quelques autres menus traits qui peuvent passer pour des nouveautés. Les Jésuites souhaitent la suppression des « compliments et des adieux », jusque-là partie intégrante de certains sermons. On « s'amusoit », dans les sermons qui terminent l'Avent et le Carême, à louer l'auditoire dont on prenait congé (Foix, 164). « J'espère bientôt, ajoutait le sévère jésuite, de voir tous ces adieux flatteurs bannis de la chaire de vérité » (*ibid).* Il souhaitait de même qu'on abolît l'usage des « compliments ». « Le plus grand honneur qu'on puisse faire [aux auditeurs de marque] c'est de leur adresser la parole ; et, si c'est le prélat du diocèse, de lui rendre compte de ce qu'on a déjà prêché ou de ce que l'on doit prêcher à son peuple » (Foix, 164). Cette sévérité toute chrétienne, dont Lejeune et François de Sales ont pris l'initiative, a je ne sais quel air « philosophiste[1], » dont évidemment le bon jésuite ne se doute pas. Les désirs des théoriciens ne purgeront pas encore la chaire de cet abus ; mais plus tard, la philosophie ambiante ayant façonné tous les cerveaux à la conception humaine de l' « égalité », on se persuadera qu'en effet « adresser la parole aux grands » est le plus rare honneur qu'on leur puisse rendre.....

Notons enfin, pour être complet, un détail de moindre importance ; les Jésuites proscrivent un procédé familier à Bourdaloue, mais dont les imitateurs serviles pouvaient abuser :

> « Fuis l'usage établi par nos *froids orateurs*
> De dire, à tout propos : Suivez, chers auditeurs,
> Ecoutez, comprenez ce que je vais vous dire..... »
> (II, 379-81.)

« Froids orateurs », cette satire ne vise pas Bourdaloue, mais pourrait l'atteindre, si elle était fondée. Pourquoi blâmer l'usage établi de ces innocents artifices, quand il faudrait n'en réprimer que l'abus ?

Il y avait, sans nul doute, mieux à faire pour améliorer les cadres, où la prédication demeurait et demeure encore emprisonnée ; et ces critiques de détail n'auraient peut-être pas mérité qu'on en fit le compte, si leur étroitesse et leur

---

[1] Qu'on nous passe le mot, qui est de Fréron.

timidité ne démontraient clairement, en ce qui concerne les cadres, toute la force et tout le poids de la tradition.

IV

Il reste à étudier cette tradition encore, dans la matière même et dans les sources, ou, si l'on préfère, dans les « lieux communs » de la prédication. Sur ce point, par exemple, il ne s'agit plus d'innover, et les Jésuites, quelque peu progressistes en tout le reste, entendent respecter ici la tradition, et la protéger dans les moindres détails. Si, par ailleurs, ils ne répugnent pas à corriger légèrement la rigueur des vieux usages, qu'ils acceptent néanmoins en bloc, ici, ils proclament la tradition intangible : et ils la maintiendront, s'il le faut, à eux tous seuls : c'est, disons-le tout de suite, le service le plus signalé qu'ils aient rendu à la chaire française.

A leurs yeux, d'abord, la mine inépuisable, c'est l'Ecriture, et ce sont les Pères ; c'est la théologie, avec, pour complément, les connaissances universelles communes aux « honnêtes gens [1] ». L'Ecriture :

> « Quel que soit le sujet que tu veuilles traiter,
> Le divin livre seul te peut plus profiter
> Qu'Homère, ou que Platon, Cicéron et Virgile. »
> (II, 90-4.)

Là se trouve la vérité ; là même,

> « Le tour noble, sublimé, élégant, vif, aisé,
> Que tout prédicateur doit prendre pour modèle. »
> (II, 96-7.)

Or, on commence à délaisser cette source divine. « Certains traits de l'Ecriture, expliqués et tournés d'une manière pathétique, ne semblent plus aujourd'hui si fort en usage, et l'on n'appuie pas tant sur les sens différents que les saints

---

[1] Cf. avant tout, sur l'usage de l'Ecriture, des Pères et de la théologie, un long et important *Traité* de Houdry, à la tête du tome X de ses *Sermons*. (*Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne*, 5e partie, etc., t. I, *Préface* sans pagination tenant vingt feuillets.)

Pères y donnent : ce qui ouvroit un beau champ pour s'étendre et pour instruire l'auditeur » (Houdry, *Bibliothèque*, 1er Disc. prélim. T. I, p. j). On abusait alors un peu de ces sens différents, entre lesquels un seulement pouvait être le vrai ; et Gisbert ne se plaint pas trop que cette mode soit passée : « Autrefois, les applications dans un sens détourné et allégorique étoient fort à la mode ; elles faisoient un des plus beaux ornemens de la chaire ; les prédicateurs se disputoient à qui en feroit davantage, et celui qui l'emportoit étoit le plus admiré. Aujourd'hui le goût a changé ; il n'est presque plus permis d'appliquer l'Ecriture, que dans le sens propre et naturel » (Gisbert, 94). Et plût à Dieu qu'on donnât encore dans cet excès ; car, dès lors, l'usage se perd même de citer l'Ecriture en quelque sens que ce soit ; il n'y a plus, dans certains sermons, d'autre texte de l'Ecriture que celui du début, traduit même quelquefois en style précieux :

« Fuis de nos précieux les ridicules lois,
Qui d'un françois nouveau s'étant fait la méthode,
Font dire à Jésus-Christ des phrases à la mode,
Et, jusqu'au texte saint expliqué joliment,
Font passer leur bizarre et vain raffinement. »
(II, 440-4.)

On délaissait aussi beaucoup les Pères, et l'on ne les employait que pour l'ornement : « Je connois des prédicateurs qui seroient bien fâchés de citer un passage [des Pères] qui n'eût quelque chose de brillant..... C'est petitesse d'esprit, c'est mauvais goût » (Gisbert, 162-3). Mais quoi ! l'on citait les Pères sans les connaître, on pillait les extraits spéciaux, que des jésuites même n'avaient pas dédaigné de faire. On « compiloit, pour prêcher, cent passages divers » (Villiers, III, 472), aussi propres à déguiser la confusion des idées, qu'à embellir le style :

« Je les entends crier, quand la preuve est forcée,
Quand la pensée est fausse, obscure, embarrassée :
Ce n'est pas moi, Messieurs, mais un Père l'a dit.
Un Père ! je me lève et je sors de dépit,
Et vais chercher quelqu'un qui, sur ces plagiaires,
Par un bon interdit venge l'honneur des Pères. »
(III, 477-82.)

Malheureusement, s'il faut interdire ces applications abusives, ce sont les Pères que l'on bannira par contre-coup ; et certes, les Jésuites les regretteront, car, personnellement, ils les étudient, les emploient, et les recommandent : le livre de chevet de Gisbert, si l'on peut s'exprimer de la sorte, c'est saint Jean Chrysostome, dont ses théories sont tout imprégnées, dont il veut qu'on se nourrisse « jour et nuit » ; et, pour le dire en passant, l'on ne serait pas fâché, dans le camp orthodoxe, de détrôner saint Augustin, idole des subtils prédicateurs jansénistes depuis l'*Augustinus* :

> « Je ne puis te souffrir, quand tu viens en latin
> Sans besoin nous citer *le grand saint Augustin !* »
>
> (III, 467-8.)

Mais le moment arrive où les prédicateurs n'auront lu, et n'auront envie de citer, ni Augustin ni Chrysostome ; et où la patristique oratoire, cessant d'être un vain apparat, cessera tout à fait d'être employée, malgré les exemples tenaces et les protestations vigoureuses des traditionnels.....

Quant à la théologie, les Jésuites la jugent (et ils ont raison) plus nécessaire encore ; ils demandent qu'elle soit enseignée à un point de vue plus spéculatif. Elle est indispensable, « pour distinguer toujours sûrement ce qui est de la foy, d'avec ce qui ne l'est pas. Cette exacte distinction est très importante dans nos sermons, quelque négligée qu'elle soit par mille gens » (Foix, 62-3). Mais les études théologiques se bornent le plus souvent à des disputes ou à des contestations d'école ; et le P. de Foix s'explique là-dessus avec une sincérité fort dure. « L'Eglise souffre un dommage encore plus grand des professeurs, qui sont obligés, selon les justes règlemens de leurs écoles, de traiter chaque année une certaine partie de la théologie. Ils s'arrêtent si longtemps à ces questions plus propres à chicaner, et que les contestations ont rendues plus fameuses, qu'ils sont forcés à omettre entièrement la plupart des grandes vérités de la foy ou de la morale chrétienne. Aussi les écoliers se trouvent-ils, à la fin de leurs cours, entièrement ignorans de la véritable théologie » (Foix, 71). Et comment, dès lors, en pourraient-ils nourrir leurs sermons ? Au surplus, « n'en ayant rien appris de leurs maîtres, ils n'ont ni l'envie, ni la pensée, ni peut-être

la capacité de s'en instruire dans les auteurs » (*Id.* 76). En sorte que, assez habiles dans la controverse, assez exercés aux argumentations pour mériter leurs grades en Sorbonne, ils méconnaissent l'essentiel ; ils « assurent les opinions douteuses..... avec la même fermeté que les vérités indubitables » ; ils « dégradent le ministère apostolique, ils l'exposent même au mépris de tous les fidèles » (Foix, 62-3).

C'est à merveille. Mais les théories traditionnelles seront tôt ou tard impuissantes, contre des effets dont les causes ne seront jamais entièrement abolies ; et sans doute l'on peut souhaiter des maîtres plus pratiques, des « traitez sur toutes les matières de l'école, composez sur l'air de la chaire » (Foix, 81). Mais les manuels dans ce genre encourageront surtout la paresse, et entretiendront cette ignorance qu'ils prétendaient guérir[1].

Et les autres sciences? le siècle bientôt y prendra goût ; et si la tradition les a toujours conseillées au prédicateur, elle devait sans doute maintenant les recommander avec plus d'instance. Depuis Cicéron, il est convenu, en effet, que l'orateur doit posséder un ensemble de connaissances sur toutes les matières. Mais un prédicateur doit-il approfondir la physique ou les mathématiques? La physique, à cette époque, est « un je sçai quoy que l'on pourrait appeler justement un vrai galimatias d'école » ; et même, à ne parler que de la « vraie et solide physique », « un prédicateur ne sauroit-il, sans toutes ces connoissances, parler fortement contre les vices d'injustice, etc. » ? C'est le P. de Foix qui pose la question ; et voici comme il la résout, remontant à la tradition la plus reculée, et, tout à la fois, descendant jusqu'au goût nouveau : « La connaissance solide des choses naturelles sera toujours d'un très grand secours à un prédicateur, pour parler utilement à toutes sortes de gens. » Et, à l'appui de sa thèse, il cite les

[1] Voir, sur cette question, et sur l'opinion même du P. de Foix, GOUJET, *Bibl. Franç.*, II, pp. 59-sqq. Voir aussi comment les Jésuites défendent leur confrère : *Lettre au sujet de la Bibliothèque françoise de l'abbé Goujet, où l'on examine la critique qu'il fait de cette proposition du P. de Foix, s. j. dans son* Art de prêcher, *que la Théologie scolastique est nécessaire aux prédicateurs.* (*Mém. de Trévoux*, juin 1741, p. 981-sqq.)

Pères[1] (pp. 30-31, *passim*). Ainsi en va-t-il des autres sciences, qu'il faut posséder comme un fonds, comme une source. « Il est de la dernière conséquence, pour un prédicateur, de se faire un amas choisi d'érudition sacrée » (Gisbert, 143).

Mais (et ce dernier précepte aussi est traditionnel depuis longtemps) à tout prix il faut fuir le pédantisme. « Aujourd'hui, on a rendu la chaire plus chrétienne; et, si elle n'est pas si sçavante, cette érudition qu'on y étaloit ne servoit de rien pour l'instruction des cœurs. C'est donc avec raison qu'on a banni tous ces ornemens superflus, purgé la chaire de cette érudition prophane qu'on y étaloit auparavant ». (Houdry, *Bibl. Disc. prélim.*, I, p. ij). Le temps n'est plus, où

« Ces traits que nous fournit et la fable et l'histoire
Des grands prédicateurs faisoient alors la gloire.....
Plus exact qu'autrefois, notre siècle condamne
Ce mélange brillant du saint et du prophane
Si chéri, si commun au siècle de Cotton,
Quand par un « Cambysès » commençait le sermon. »
(II, 185-90.)

Plus exact, en effet, le siècle avait fini par bannir même le pédantisme scriptuaire et théologique : « Ne dites jamais sans nécessité ce que certains prédicateurs disent avec affectation : la théologie nous apprend....., les théologiens entendent ce que je dis » (Gisbert, 159). Et quant à l'Ecriture, si l'on en veut faire usage,

---

[1] Qu'on nous permette deux exemples, afin de montrer quel usage des sciences les Pères faisaient communément dans leurs sermons. Voici d'abord comment saint Grégoire utilise quelque part (*Lib. moral.* IX, cap. VI) ses notions d'astronomie et de physique : « Nec immerito doctores sancti Hyadum nuncupatione signantur ; graeco quippe eloquio, ὑετός pluvia vocatur ; et Hyades nomen à pluviis acceperunt, quia ortae procul dubio imbres ferunt..... bene ergo Hyadum appellatione expressi sunt, qui..... sanctae praedicationis imbres fuderunt. » Autre raison : « Dum..... Hyades cum pluviis veniunt, ad spatia altiora sol ducitur ; quia apparente doctorum scientia, dum mens nostra imbre praedicationis infunditur, fidei calor augetur. » Enfin, dernier argument : « Perfusa terra ad fructum proficit, dum lumen aetheris ignescit, quia uberius frugem boni operis reddimus, dum per sacrae eruditionis flammam in corde clarius ardemus. » Maintenant, voici quelle idée saint Hilaire (*Comment. in Matth. ch. IV*) se fait du « sel de la terre » : « Sol est in se uno continens aquae et ignis elementum ; et hoc duobus est unum. »

« Que ce soit à propos ; et du divin langage,
Prends garde d'abuser, par l'inutile amas
De termes que souvent le peuple n'entend pas. »
(II, 122-4.)

Ces sources donc, sagement ménagées, alimenteront largement l'éloquence chrétienne. A les négliger, ou à n'en puiser que la surface, on risque d'appauvrir la matière, d'affaiblir les preuves, de méconnaître ou d'altérer le dogme, d'outrer la morale.

Car, premièrement, il est toujours téméraire de s'aventurer sur son propre fonds, sans avoir acquis des notions techniques, et même générales. « Quelque attentive que soit la méditation du sujet, il faut la soutenir par la lecture ; c'est elle qui donne mille vuës différentes...., auxquelles peut-être on n'auroit jamais fait aucune attention » (Gisbert, 143). Entendez ici par lecture la connaissance raisonnée des livres, et, par conséquent, des idées d'autrui. Mais la plupart des prédicateurs ne lisent point, et manquent alors de matière. « Si l'on mettoit à l'épreuve de l'analyse la plupart des discours que nous entendons, pensez-vous qu'il s'en trouvât beaucoup qui fussent en état de soutenir tout le feu de cette analyse » (Gisbert, 147) ? Pourquoi cela ? « Je connois des prédicateurs à qui il n'en coûte que deux ou trois pensées pour faire un discours ; ils les étendent, ils les amplifient ; ce qui pourroit se dire en trois mots, ils le disent en cent. Ils cherchent à suppléer à l'abondance des pensées par l'abondance des paroles » (Gisbert, p. 107). D'autres chargent tous leurs discours de tout leur bagage de connoissances. « Ils ont deux ou trois beaux sermons, où ils font entrer toute la morale ; mais, comme ils disent toujours la même chose sans changer les termes, c'est assez de les avoir entendus deux ou trois fois » (Houdry, *Bibl. 1er disc. prélim.*, I, p. iij). D'autres, enfin, incapables de prendre un sujet par son côté utile, n'y aperçoivent que des points de vue étroits. « Au lieu de dire ce qu'il y a de plus fort et de plus grand, ils s'arrêtent à quelques petites circonstances de moindre importance, ou partagent leur sermon en deux petites réflexions, qui ne sont pas pour faire une grande impression » (Houdry, *ibid.*, iij).

A ce compte, on abandonne le grand sentier battu, les su-

jets essentiels de la doctrine et de la morale, et, le désir du nouveau se joignant à l'ignorance, on restreint à des vétilles les principes chrétiens. « Ce grand air d'éloquence qui enlevoit les esprits, et ces puissans mouvemens qui attéroient le pécheur, et en quoi excelloient quelques prédicateurs des tems passés, ne sont plus présentement si ordinaires, parce qu'on ne s'attache pas aux grandes vérités du christianisme. On prend..... de nouveaux sujets, qui donnent occasion de traiter des points de morale moins rebattus, mais aussi moins capables de toucher » (Houdry, *ibid.*, p. j).

D'autres, à bout de matière, débitent des absurdités. « S'il falloit retrancher de cent sermons, que l'on entend tous les jours, tout ce que l'on n'oseroit dire à un honnête homme, de peur de se rendre ridicule dans son esprit, ce qui resteroit seroit très peu de chose, et souvent rien du tout » (Foix, 245). Ainsi, une prédication extravagante, étroite, diffuse ou vide, premier résultat de l'ignorance.

En voici un autre également déplorable : l'absence de preuves. Les bons prédicateurs ont toujours raisonné et prouvé, et nul plus ni mieux que Bourdaloue. En effet :

« Quoique aveugle et trompé, quoique foible et coupable,
L'homme est pourtant toujours animal raisonnable :
Il lui faut des raisons pour le persuader :
C'est sur quoi ton sermon doit toujours se fonder. »
(III, 401-4.)

Mais le prédicateur ignorant ne saurait rien prouver ; il se contente « d'apporter pour raison la proposition même » qu'il veut prouver, « exprimée en d'autres termes » (Foix, 315). Ce vice de logique est commun : « si l'on examine la plupart des sermons de ce tems, on trouvera que les propositions n'y sont pas autrement prouvées, qu'en répétant le sens des mêmes propositions en cent façons différentes » *(ibid)*. Et pourtant, le siècle devient difficile. Non seulement il réclame des preuves logiques, mais il les veut « rationnelles », et il les exige sur des matières jusque-là tenues à l'abri de toute discussion. « Par les preuves d'autorité, le prédicateur rebute ; par celles de raison il s'abaisse..... Il faut employer les argumens de la raison, et les expressions de l'autorité » (Foix, 311-313).

Cette concession faite à l'esprit moderne, les théoriciens jésuites se rejettent dans la tradition, pour soutenir qu'il est dangereux de prouver le dogme aux croyants, parce qu'on leur inspire des scrupules, et aux mécréants, parce qu'ils s'opiniâtrent. L'existence de Dieu même, si on la démontre, c'est qu'on la met en question : « J'ay ouï dire à des gens très sages et très éclairés que ces sermons ne leur plaisaient point, qu'il sembloit qu'on les prît pour des athées, que cela faisoit naître dans leurs esprits des doutes très fâcheux » (Foix, 268-9). A plus forte raison la discussion des problèmes ardus éveille-t-elle des difficultés inopportunes, et le prédicateur doit s'abstenir de traiter par la raison pure des mystères comme ceux de la grâce ou de la prédestination (Foix, *ibid*). Le mieux est de s'en tenir au vieil usage, qui réserve pour la morale ses arguments et sa logique. Bourdaloue doit rester le modèle unique sur ce point :

« ...ne fais de nos mœurs aucune induction
Qui ne soit d'un principe une conclusion. »
(Villiers, III, 395-6.)

Mais ici encore il faut éviter l'excès : car, s'il est des prédicateurs qui raisonnent peu, il en est aussi beaucoup qui ergotent trop, et « c'est la principale cause de plusieurs défauts très-essentiels, dans les sermons de cent prédicateurs même de fort bon sens » (Foix, 330).

Ainsi, se restreindre aux preuves de morale, c'est la tactique adoptée depuis longtemps ; c'est celle encore qui prévaudra (et nous ne savons s'il faut nous en plaindre), lorsque, au nom de la science nouvelle, les philosophes battront en brèche le dogme. Alors, Bayle aura déjà écrit son dictionnaire, Voltaire préparera le sien, et le mouvement se dessinera d'où doit sortir l'Encyclopédie. Les prédicateurs traditionnels éprouvent — et comment n'éprouveraient-ils pas — quelque embarras, à se voir combattus par une science à peine émancipée, et par là d'autant plus téméraire, encore peu solide et peu cohérente, et par là d'autant plus dangereuse. Ils n'oseront descendre, pour la défense de leur foi inébranlable, dans le champ clos encore mal connu, mal déblayé, peu sûr, où la pensée moderne essaiera de les conduire. « A des armes nouvelles et perfectionnées » ils oppo-

seront encore « leurs vieux fusils de rempart » ; ce sera prudence extrême et non « duperie »[1], et ils n'auront peut-être pas tort.

C'est pourquoi, les preuves dogmatiques, écartées d'un commun accord par l'esprit ancien qui les néglige et par l'esprit nouveau qui les dédaigne, demeurent étrangères à la prédication, sans qu'on puisse, de quelque temps encore, rendre les prédicateurs responsables de cette lacune, sans que d'autre part la foi des simples en souffre de trop grands dommages. Tandis que les savants discutent, embarrassant par la nouveauté de leurs attaques les dogmatistes jusque là tranquilles et endormis dans le domaine incontesté de la foi, la prédication continue de parler à la masse, aux humbles et aux ignorants, le même langage que naguère : et, quarante ans encore, elle demeure fidèle à des traditions éprouvées.

Les prédicateurs sont-ils donc des ignorants ? si l'on veut : et mettons (comme au début de ce paragraphe) que c'est l'ignorance qui produit l'absence de preuves : mais enfin la controverse est-elle vraiment l'essence du sermon ? Pour prêcher la vérité aux croyants, il suffit de la savoir et d'y croire, et c'est à des « fidèles » que s'adresse le sermon. Les apologies, au temps des Pères comme au nôtre, sont des « livres » et non des « discours », des traités en règle et en forme. Les vérités chrétiennes ont un point de départ rationnel, où l'on ne saurait remonter toutes les fois qu'on les enseigne ; le détail du dogme suppose des déductions préalables, qu'on ne peut pas toujours recommencer. L'objection, au contraire, se suffit à elle-même ; elle se détaille plus aisément que la doctrine. Armée à la légère, elle pique de toutes parts et sans ordre. La doctrine est méthodique, et ne saurait gagner qu'un point après l'autre. Et que sera-ce, si la doctrine est « vérité », et l'objection « erreur » ? Une apologétique ne saurait tenir dans un sermon, ni s'écrire comme un dictionnaire. Si l'on ajoute que l'erreur germe dans

[1] Ces expressions sont de M. BRUNETIÈRE, *Les raisons actuelles de croire*, conférence de Lille, 18 oct. 1900, et *Journal des Débats* (rose), 19 novembre 1900.

l'esprit humain plus naturellement que la vérité, — comme, dans les meilleures terres la mauvaise herbe croît plus abondamment que la bonne; — si l'on admet (et on le peut), que la certitude scientifique n'est ni la seule ni même peut-être la plus sûre; si l'on remarque enfin que, par un hasard fâcheux mais qui n'a rien d'extraordinaire, Bossuet a fini quand Voltaire commence : on ne s'étonnera pas de voir les prédicateurs, désorientés ou même impuissants, — ou même ignorants — poursuivre sur un terrain plus sûr une autre œuvre toujours nécessaire, la prédication de la morale évangélique.

Mais revenons à l'ignorance des prédicateurs, constatée par nos Jésuites. Elle a pour résultat encore l'altération du dogme, et l'outrance ou l'affadissement de la morale. Nous touchons un peu, on le pressent, au jansénisme, et l'on devine aussi ce qu'en pensent nos théoriciens.

« Souvent par ignorance on se laisse séduire;
Et pour dogmes certains, par l'Eglise enseignés,
Le zèle ose donner des dogmes condamnés.
Le zèle ne rend point l'ignorance excusable.....; »
(Villiers, III, 486-90.)

et il n'est pas rare qu'elle se complique d'orgueil ou d'ambition. D'orgueil :

« Souvent à l'ignorance un orgueil plus coupable
Ose joindre en prêchant l'hérétique fierté
Et pour se distinguer corrompt la vérité. »
(III, 490-2.)

D'ambition : il faut affecter le jansénisme, si l'on veut des auditoires.

« Tout homme de parti, conduit par un faux zèle,
Fait admirer des sots son audace rebelle;
Sitôt que dans la chaire il a dogmatisé,
Le voilà du public d'abord canonisé :
Digne restaurateur de la saine doctrine,
Lui seul peut rétablir « l'antique discipline »;
C'est là ce que l'on dit. Amis, peuples, parens,
Courent à ses sermons remplir les premiers rangs.
Chacun de son carrosse embarrasse la porte.
L'église est trop petite, on s'y pousse, on s'y porte.
Contre un tel orateur hautement déclaré

L'autre parti s'élève ; — et, bientôt censuré,
On devroit l'envoyer, par un ordre suprême,
Dans quelque lieu secret achever son Carême. »
(III, 493-506.)

En définitive, rien de plus dangereux pour l'auditoire, et rien de plus propre à décrier la foi :

« Pour articles de foi certains visionnaires
Font en chaire passer leurs dévotes chimères,
Et certains esprits forts, en expliquant la loi,
Font passer pour chimère un article de foi. »
(III, 514-6.)

Ces faussetés, jansénistes ou non, sont fréquentes. « Dire, en ce temps, d'un prédicateur, qu'il n'avance rien que de vray (Cicéron), c'est une des plus belles et des plus rares qualités qu'on lui puisse donner. Je n'ay rien à dire ici de ceux qui changent la *chaire de vérité* en *chaire de pestilence*, qui ont l'impiété de prêcher des erreurs qu'ils sçavent avoir été foudroyées par l'Eglise ; mais je ne puis me dispenser de parler contre des faussetés beaucoup plus fréquentes, qui viennent de l'ignorance ou de la foiblesse des prédicateurs » (Foix, 159). Mais ces faussetés « qui sautent aux yeux » sont relatives surtout à la morale ; l'on devine encore ce que pensent de ces excès les « fauteurs de morale relâchée ». L'outrance est fort commune : « c'est assez la mode, au siècle où nous sommes, de vouloir se faire par ce moyen la réputation d'un prédicateur sévère » (Gisbert, 305). C'est si bien la mode que, « lorsque un prédicateur va au-delà des bornes de la vérité », on a accoutumé de dire « que le prédicateur, en cet endroit, a parlé en *prédicateur ;* qu'il a dit telle chose *à la manière des prédicateurs* » (Gisbert, 158). Et quel est donc ce « cardinal prince qui répondoit un jour à un fameux prédicateur étranger qui s'entretenoit avec lui, qu'il eût mieux fait de réserver pour ses sermons une proposition extravagante qu'il avoit avancée » (Foix, 245) ? Or, il est certain que la morale évangélique est rude :

« Quand on est véritable, on est toujours sévère.
L'Evangile partout prêche une vie austère.
En vain y cherche-t-on des adoucissemens :
On n'y trouve que croix, que veille et que tourmens. »
(III, 533-6.)

C'est pourquoi, « prêchez la sévérité de la morale dans toute sa rigueur, mais ne l'outrez pas » (Gisbert, 305) ; d'autant que « c'est une grande illusion de s'imaginer que l'on suit toujours le parti de l'Evangile en penchant toujours du côté de la sévérité ; ce penchant ne vient souvent que d'un naturel mélancolique et chagrin, ou de quelque vain désir de s'ériger en prophète » (Foix, 114). Jointe à l'esprit mondain, c'est encore l'ignorance qui affadit le sel de la morale. Et pourquoi la mode des portraits a-t-elle si longtemps duré, sinon parce que le portrait demande plus de talent naturel que de savoir acquis, et plus de bel esprit que de science? Or, « cette manière de prêcher a été tellement en vogue durant assez longtems, qu'on a vu des sermons entiers qui ne contenoient pas autre chose » (Houdry, *Bibl.*, t. I; 1er *Disc. prélim.*, p. iij). Et le « portrait », ce n'est pas autre chose que la dégénérescence du « détail ». « Ceux qui s'endorment tandis que le prédicateur ne parle qu'en général, s'éveillent dès qu'il en vient aux actions particulières » (Foix, 342). Le détail était donc obligatoire. Mais le détail, mis en œuvre par un bel esprit vide, que deviendra-t-il? Il intéressera peut-être, il restera sans profit. Nous aurons des portraits fins ou fades, et non des exemples précis. Et si « ces portraits, que l'on fait par le détail un peu fin des actions particulières » demeurent « un des moyens les plus sûrs que nous ayions pour prêcher fort utilement et fort agréablement la morale » (Foix, 344), c'est à condition qu'on les ménage (Houdry, *Bibl.*, t. I; *Disc. prélim.*, p. iij); c'est à condition surtout de peindre chrétiennement des défauts réels et communs, et de ne point raffiner. Or, il n'est pas douteux qu'en 1715 plus d'un prédicateur se piquait de pénétration, et affectait les « anatomies » morales. « On va fouiller dans les replis du cœur humain, pour y trouver des dérèglemens et des passions dont les effets ne paroissent point au-dehors ; et, pour s'attirer la réputation de bien entendre la morale, on en feint une qui est souvent de nul usage, parce qu'on laisse les désordres publics, pour s'attacher à des vices particuliers dont on fait le caractère et la censure, et où peu de personnes prennent part » (Houdry, *ibid.* iij). Mais par dessus tout, le portrait devenait haïssable, parce qu'il donnait du charme aux désordres qu'il prétendait censurer.

Il importait donc de prendre garde

« . . . . . qu'au lieu de déplaire,
Le portrait n'eût souvent un effet tout contraire. »
(III, 405.)

Or, à cette époque, non seulement quelques beaux esprits « s'entêtent » aux portraits de longue haleine, qui « absorbent tous les discours » (Gisbert, 134) ; mais ils les font agréables et légers, comme ceux qui se débitent journellement dans les salons ou les ruelles. Et qui donc, mieux que ces prêcheurs frivoles, sait employer son éloquence vide

« A faire des détails du monde et des plaisirs
Plus propres à donner qu'à bannir les désirs ? »
(III, 411-2.)

Et qui donc sait, avec plus de grâce futile,

« Flatter le goût du mal par l'art de le décrire,
Blâmant les médisans, nous apprendre à médire,
Blâmant les courtisans, nous faire aimer la cour,
Et plaire à l'impudique en attaquant l'amour? »
(III, 413-6.)

Ainsi dégénéré, le portrait ne mérite plus d'estime. Utile et traditionnel quand il se confond avec le détail, il cesse de plaire aux bons esprits quand il devient un jeu profane ; et Gisbert, le dernier venu des théoriciens jésuites, ayant constaté à son tour que « la mode des portraits commence à passer » (132), qu'elle est « mourante » malgré les retardataires, ajoute que jamais « mode ne fut d'un plus mauvais goût » (132, 133). Ce mauvais goût pernicieux, on l'a souvent cru « massillonien » ; il est seulement fin de siècle, ou si l'on veut « fin de règne ». Massillon n'a point créé la mode des portraits, il l'a suivie ; et comme elle seyait bien à son genre de talent, il l'a illustrée, étant plus artiste et plus peintre que les autres [1]. Mais, en 1715 et en dépit de

---

[1] Cf. Châteaubriand, *Mémoires d'Outre-tombe*, (éd. Edmond Biré, Paris, Garnier) : « Les volumes de Massillon qui contenaient les sermons de la Pécheresse et de l'Enfant prodigue, ne me quittaient plus. On me les laissait feuilleter, car on ne se doutait guère de ce que j'y trouvais. Je volais de petits bouts de cierge dans la chapelle, pour lire la nuit ces *descriptions séduisantes des désordres de l'âme.* » (T. I, p. 93.)

Massillon même, le portrait a vécu. Sur ce point encore, la tradition se répare et se défend ; si le genre plaît toujours à quelques précieux, beaucoup de sermonnaires reviendront à l'inépuisable détail classique ; et, sur ce détail, matière essentielle du discours sacré, voici les derniers conseils. Ils sont relatifs, non plus à l'ignorance, ou à l'esprit mondain, mais au manque de sens et de tact par où pèchent des prédicateurs, même instruits et zélés.

D'abord certaines matières demandent une touche délicate.

« Que l'image du vice, adroitement tracée
Puisse déplaire au cœur sans blesser la pensée. »
(III, 425-6.)

Or il s'en faut que sur ce point on garde la mesure. « La plupart de ceux qui s'attachent à ce détail... le font presque toujours d'une manière qui fait peu d'honneur à leurs personnes et à leur divin ministère » (Foix, 341). Et, pour préciser, « certaines matières ne doivent être traitées qu'en passant, par occasion. Le luxe des habits, par exemple, la comédie, le jeu, etc. Un discours entier sur de semblables sujets ne convient point, parce qu'ils ne paroissent pas assez proportionnez à la majesté de la chaire chrétienne. Du moins pouvons-nous dire qu'il n'appartient qu'aux grands maîtres de l'art » de les traiter dignement (Gisbert, 270). Cette légère réserve doit être notée au passage, comme le premier indice d'une sorte de pruderie que le goût public imposera plus tard aux prédicateurs. Bourdaloue « frappait comme un sourd » ; et à son exemple, les Molinier ou les Soanen frappèrent de même. Les Jésuites de la génération suivante garderont plus de réserve : et tandis que l'Oratoire tonnait contre les spectacles et le jeu, ils se détourneront prudemment vers des sujets plus relevés.

D'ailleurs un détail sur ces points épineux ne laisse pas d'être difficile. « Il y a des vices dont le prédicateur ne doit jamais faire aucun détail particulier, comme la débauche et l'impureté....; les prédicateurs de notre nation se doivent souvenir que notre langue française est beaucoup plus chaste que nulle autre langue étrangère, soit ancienne, soit récente. Ce qui rebute extrêmement, en certains prédicateurs zélés prétendus tels, lorsqu'ils viennent au détail des actions hon-

teuses....., c'est que, ou ils parlent de certaines actions vicieuses dont on n'oseroit parler parmy les honnêtes gens ; ou ils parlent des autres vices, comme on en parle parmi la lie du peuple. Ces défauts si essentiels ne viennent que de l'esprit foible, ou de la basse éducation de ces prétendus zélés » (Foix, 344-7). Ce n'est point de mauvaise éducation, assurément, que les Jésuites sont suspects ; et si le bon ton exige en ces matières de la retenue aristocratique, ils n'en manquent pas. Aussi bien faut-il parler à chaque époque le langage qui lui convient, sans toutefois mettre en péril la rigueur de la doctrine. Tonner contre l'impureté, le spectacle, ou le jeu, entrer dans les circonstances, c'est le droit, et même, on peut le dire, c'est le devoir du prédicateur, au moment favorable où de pareilles leçons peuvent s'entendre avec déférence et profit. Mais quand elles provoquent le sourire ou le scandale, — le scandale même pharisaïque, — sans convertir les orgueilleux et sans édifier les simples, il vaut encore mieux les omettre :

« Souvent de tel désordre un pécheur est coupable.
Dont au prédicateur l'ignorance est louable ;
Ou, s'il doit tout savoir, et modeste et discret,
Il ne doit pas toujours dire tout ce qu'il sait. »
(Villiers, III, 421-4.)

Une autre inconvenance odieuse, c'est la satire. « Eloignez de vos discours, avec un soin scrupuleux, tout ce qui a quelque air, quelque apparence de satire » (Gisbert, 285). « Que l'on ne désigne jamais personne en particulier » (Foix, 187). Même s'il est nécessaire, comme il l'est en effet quelquefois, « de s'informer des vices les plus communs des lieux où l'on prêche », il faut « toujours demeurer dans le droit..., sans appliquer le mal au lieu où l'on prêche » (Foix, 207). Le moindre inconvénient de ces applications serait d'être mal informé, de décrier à la légère « des personnes effectivement très innocentes ». En effet, « si l'on dit en chaire que ces choses sont ordinaires dans la ville, chacun jette d'abord les yeux sur les personnes qui en sont les plus soupçonnées. On ne doute plus que les soupçons ne soient véritables, puisqu'on en parle dans la chaire de vérité » (Foix, 207). Mais cet inconvénient n'est pas le plus grave. La satire, souvent exagérée, quelquefois fausse, blesse la charité, aigrit

les pécheurs, laisse froids les bons esprits, n'amuse que les indifférents.

« Pour corriger un cœur, il faut qu'en lui s'imprime
Un remords sérieux, un vif regret du crime;
Qu'il pleure ses péchés, s'attriste en y pensant :
Quoi ! nous attriste-t-on en nous divertissant? »
(III, 361-4.)

A vouloir divertir l'auditeur, on risque donc de ne pas le toucher, souvent aussi de ne pas l'instruire; car on omet le nécessaire, pour se jeter dans le singulier. « Trop souvent, on ne cherche pas tant à dire des choses utiles ou touchantes, qu'à dire des choses extraordinaires et curieuses. Je ne vois point d'autres raisons que celle-là, qui ait pu obliger un de nos plus excellens prédicateurs de ce siècle, à faire un sermon sur le Royaume ou la République des Diables..... Un prince du sang, qui avoit oüi un sermon si extraordinaire, d'aller dire au prédicateur qu'il avoit prêché en diable et demy » (Foix, 261-2).

« Il n'est de ces sermons aucun fruit salutaire. »
(III, 353.)

Ces sacrifices à la mode ne produisent aucun bien; et l'on aime à voir la tradition s'accorder ici une fois de plus avec le bon sens.

En ce qui concerne la matière et les sources de la prédication, c'est au nom du bon sens, en effet, que les Jésuites prônent les vieux usages, décrient les sermons vides d'Ecriture, de patristique, ou de théologie; les sermons sans idées, sans doctrine, sans morale sûre ; les sermons burlesques ou mondains; comme c'est au nom du bon sens qu'ils défendent les cadres et les genres, les principes et les théories de leurs devanciers. Et c'est enfin au nom du bon sens que, chemin faisant, ils adressent à la tradition de respectueuses critiques.

V

Ces critiques, jusqu'à présent un peu timides, nous les trouverons maintenant plus vives et plus gaies, sur un point

par où la chaire a toujours donné prise, et qu'elle a toujours regardé comme moins essentiel, je veux dire l'action. L'action, si importante aux yeux des anciens, nos sermonnaires l'ont toujours un peu négligée. Pourquoi l'action, si étudiée par l'avocat ou le comédien, est-elle souvent dédaignée par le prédicateur ? Ce n'est pas encore le moment de le rechercher ; voyons seulement en détail quel cas les prédicateurs en font.

D'abord, « nous voyons peu de prédicateurs qui parlent, beaucoup qui crient et qui déclament » (Gisbert, 249). Quelques prédicateurs ont mis la volubilité à la mode. « J'entends assez souvent louer des prédicateurs célèbres de dire avec une volubilité, une rapidité admirables » (Foix, 172). A eux seuls, « il sied très bien de faire paroître une ardeur admirable depuis le commencement jusqu'à la fin. Mais nous en voyons d'autres, à qui il sied très mal de vouloir imiter les premiers » (Foix, 434). Leur sotte imitation ne devrait pas « autoriser un vice fort contraire à la gravité et à l'autorité du prédicateur » (Foix, 172). Car,

« ..... si cet orateur que tout Paris admire
Néglige avec succès l'art qu'il sait mieux que moi,
C'est qu'il est comme un prince [1] au-dessus de la loi [2]. »

La loi dont il s'exempte doit s'appliquer aux autres. C'est encore un grave défaut que de crier : « *Da quantum satis est* », dit Lucas [3] ; et c'est un point sur lequel on ne se ménageait guère, puisque l'on criait parfois jusqu'à se rompre une veine (Lucas, p. 328) : pour nous donner en beaux vers latins une image de la tranquillité qui sied à la chaire, Lucas décrit le cours majestueux de la Saône (pp. 330-1). Le feu est particulièrement ridicule s'il est factice. « On voit des prédicateurs dont tout le feu vient du dehors...., tandis que leur

---

[1] Ce « prince » pourrait bien être Bourdaloue. « Il prononçait fort vite », dit le chanoine Legendre (*Mémoires*, p. 20, cité par LAURAS, *Bourdaloue*, I, 207) ; et cependant si distinctement, qu'on ne perdait pas une de ses paroles. Quoi qu'il gesticulât un peu trop, son action ne déplaisait point. Le P. Bretonneau, son éditeur, signale aussi sa « rapidité en prononcant. » (LAURAS, *op. cit.*, I, 206.)

[2] SANLECQUE, *Poème sur les mauvais gestes de ceux qui parlent en public et surtout des prédicateurs*, vers 204-206.

[3] *Chant II* (Ed. de DINOUART, p. 325).

cœur est tout glacé..... C'est un feu artificiel, un feu de pure machine, qui ne manque jamais de répandre je ne sçais quel mauvais air de déclamation sur tout ce que le prédicateur dit, et sur toutes ses manières » (Gisbert, 251) : procédé ridicule, car

« ..... le prédicateur aura beau s'agiter,
S'il n'a dans lui le feu qu'il tâche d'exciter,
C'est en vain qu'il le cherche ; et, quelque effort qu'il fasse,
S'échauffant par machine, il me paroît de glace. »
(Villiers, IV, 475-479.)

« De là ces cris, ces efforts, ces contorsions, cette foule de gestes, mal concertés » (Gisbert, 249). Pour réussir dans la véhémence, il faut un tempérament d'orateur qui manque à la plupart. C'est pourquoi l'on fera sagement d'appliquer son étude et toute sa réflexion à se perfectionner dans l'usage continuel des mouvemens plus doux, qui sont beaucoup plus nécessaires à toute matière » (Foix, 456). Les « mouvements doux » voilà ce que la tradition réclame ; « il y a des matières où il ne faut qu'instruire, par conséquent ne parler que tout uniment et tranquillement » (Gisbert, 17) ; nous n'avons que faire de la machine dans un sermon » (*id*, 16). Et, de fait, un auditoire distingué demande qu'on lui « parle » :

« Les grands veulent qu'on parle, et le peuple qu'on crie ;
Tu dois selon leur goût les servir tour à tour :
Crier à Saint-Eustache et parler à la cour. »
(Villiers, IV, 421-3.)

C'est-à-dire que le ton juste, c'est la simplicité. « Parlez avec véhémence aux grands du monde...., ils vous traiteront de crieur, de missionnaire, de zélé indiscret, et sur ce pied-là ils ne voudront plus de vous, ils vous abandonneront » (Gisbert, p. 21). N'oublions pas en effet que le sermon, devenu un genre littéraire, doit satisfaction aux délicats. Rien de plus monotone, sans doute, que cette froideur réclamée par les gens de « bon ton », et nos théoriciens ne la louent qu'à demi, regrettant le « touchant », le « pathétique », l'émotion véritable, que « quelques-uns de nos prédicateurs ont banni, de la chaire chrétienne » (Gisbert, 16). Mais, justement, les prédicateurs qui « parlent », ce sont les héritiers des traditions classiques, les tenants du style naturel : ceux-là brilleront encore,

autorisant par leur exemple cette façon calme d'exprimer des pensées simples. Mais notons que déjà l'on crie et l'on déclame ; défaut encore rare, et jusqu'à un certain point excusable. Car, outre que la prédication est, pour ainsi dire, solennelle de sa nature, le prédicateur aussi aime le succès facile, et l'auditoire enfin se laisse prendre communément au bruit. Toutefois, si le bon goût traditionnel subsiste, déjà se montrent les signes non équivoques d'une grandiloquence affectée, d'une animation factice qui, quarante ans plus tard, à l'école de Rousseau, s'enflera sans gagner de la plénitude ; déjà naît et grandit cette rhétorique, plus sonore et plus tapageuse à mesure qu'elle est plus vide.

En attendant, les théoriciens, persuadés que la parole calme n'est pas l'éloquence, mais convaincus d'ailleurs que l'éloquence est le plus rare de tous les dons, conseillent un juste milieu, un tempérament, une transaction acceptable : c'est « l'onction ». Dès la fin du dix-septième siècle, « tout le monde en parle » (Foix, 450), et on la désire justement parce que tout le monde en manque. Or, qu'est-ce que l'onction ? « C'est une suite naturelle de diverses expressions affectueuses, qui expriment, chacune en peu de mots, quelque affection *douce* et actuelle de l'orateur : de *petites* interrogations, de *petits* souhaits ; cent autres tours de phrases *courts* et vifs....; tout cela, d'une manière si *douce* et si peu sensible, que l'on ne s'avise pas même que l'orateur pense à exciter nulle affection » (Foix, 450-1).

C'est charmant : mais ce n'est pas l'onction qui sortira de là ; c'est une autre manière plus pernicieuse. Les « petites » interrogations, les « petites » apostrophes, qui saura leur laisser cette dimension exquise ? Ces tours de phrase vifs, qui saura les garder « courts » ? Ces expressions affectueuses, quel orateur en possèdera la gamme, si diverse et si nuancée ? Le nouveau siècle restera longtemps un siècle sans cœur ; l'éloquence de Massillon toute seule porte la marque de « l'onction ». Quant aux tournures vives et courtes, elles vont sans doute passer dans la prose d'un Montesquieu ou d'un Voltaire (qui ne sont rien moins qu'onctueux) ; mais elles demeureront presque inconnues à l'éloquence chrétienne, qui garde toujours l'ample manteau de la période, et qui s'en enveloppe plus que jamais après Rousseau. Ainsi

« l'onction » restera presque une chimère ; c'est la déclamation vide qui remplacera le noble « parler » traditionnel ; les interrogations et les apostrophes s'enfleront démesurément, jusqu'à devenir, vers 1750, caractéristiques d'un genre jusque-là mesuré, contenu, et pour tout dire, classique.

Revenons à l'action, dont il faut maintenant exposer les détails. Les grands orateurs l'ont dédaignée avant 1715, et encore plus après : voyons en quoi. Le P. Lucas fait la critique du geste d'abord ; et, d'une façon didactique, il énumère et caractérise les mouvements défectueux de la tête (droite, penchée, tournante, branlante), du front, des yeux, des sourcils, de la bouche et des dents (pp. 290-4) ; des bras, des mains, des doigts et des phalanges (299-304) ; du tronc (courbé, redressé, rustique, roide ou balancé) (306-8) ; des jambes enfin, qu'il ne faut pas écarter en « lambda » (308), du genou qu'il ne faut point plier (312). Ce ne sont point ici des observations fantaisistes, ou, comme disent les peintres, des tableaux « faits de chic ». Il a vu (cf. p. 290, *vidi)* ce qu'il décrit, et il le décrit en fort bon latin, à l'aide d'expressions heureuses qui rendent à merveille d'arides et prosaïques préceptes. Mais peut-être y a-t-il moins de personnalité dans ce poème, que dans la pièce française de Sanlecque sur le même sujet ; et c'est à Sanlecque maintenant que nous emprunterons nos détails. Sanlecque n'est pas jésuite [1], mais c'est tout comme, puisque Villiers, qui l'était, le mettant pour ainsi dire dans le même sac avec Lucas, qui l'était aussi, nous renvoie à leurs deux livres qui se complètent mutuellement. Quels sont donc

« Ces gestes déréglés, ces dehors vicieux
Dont Sanlecque et Lucas, auteurs ingénieux,
Ont tracé dans leurs vers la burlesque peinture ? »
(Villiers, IV, 492-4.)

D'abord, les gestes de la tête : il arrive qu'on voie

« ..... de parole en parole
Sur le pivot du cou votre tête tourner. »
(Sanlecque, 148-9.)

---

[1] Louis Sanlecque, Génovefain, né à Paris en 1652, mort prieur de Garnai en 1714.

Il arrive encore qu'on voit le contraire, tout aussi disgracieux

« Il ne faut pas aussi, gravités espagnoles,
Qu'une tête immobile énerve vos paroles. »
(*Ibid.*, 155-6.)

On s'agite convulsivement :

« Mais vous de qui les mains et la tête branlante
Forcent chaque syllabe à devenir tremblante.
Vous deviez autrefois avoir été choisis
Pour faire les trembleurs à l'opéra d'Isis. »
(*Ibid.*, 163-6.)

Mais que dire des prêcheurs

« ..... qui dans leur sein enfoncent leur menton ? »
(*Ibid.*, 159.)

Quant à ceux

« ...... de qui la tête affecte un air penché,
Tartufe eût fait comme eux, s'il eût jamais prêché. »
(*Ibid.*, 161-2.)

Bref,

« Le moindre mouvement d'une tête volage
Pourroit d'un ange même enlaidir le visage. »
(*Ibid.*, 139-40.)

En outre, voici des prescriptions spéciales aux divers détails de la physionomie :

« Que votre œil avec vous me convainque et me touche :
On doit parler de l'œil autant que de la bouche. »
(*Ibid.*, 13-14.)

Et voici des traits satiriques pour caractériser les défauts des yeux. D'abord, les « yeux doux » sont inconvenants :

« Il est des damoiseaux dont l'œillade amoureuse
Accompagne toujours la phrase précieuse. »
(*Ibid.*, 17-8.)

Les yeux terribles sont ridicules ; n'imitons pas ces « prêcheurs furieux », qui

« Apostrophent les saints comme on chasse les diables,
Et qui, voulant prouver que le Seigneur est doux,
Gâtent leurs argumens par des yeux en courroux. »
(*Ibid.*, 23-25.)

Les yeux blancs, « les prunelles roulantes » font mal à voir :

« Quelle pitié de voir l'orateur entrepris
Relire dans la voûte un sermon mal appris ! »
(*Ibid.*, 26-7.)

Les yeux fermés, la « paupière cousue », autre défaut grave, dont le contraire est également désagréable :

« Ne m'ouvrez pas des yeux où rien ne se remue. »
(*Ibid.*, 33-4.)

Bref, les mauvais « gestes » des yeux sont innombrables :

« Tantôt je ris de voir une paupière agile
Se mouvoir par article, et joindre à chaque instant
Le jour avec la nuit dans un ciel clignotant ;
Tantôt d'un cours réglé la prunelle agitée,
D'un coin de l'œil à l'autre est sans cesse emportée.
Ainsi, du Marché-Neuf le Maure ingénieux
Fait jouer par minute un ressort dans ses yeux.
L'un, poussant dans les airs son regard plein de zèle,
Jusqu'au haut de son œil fait enfuir sa prunelle :
L'autre, sans y penser, nous met dans l'embarras,
En voyant du côté qu'il ne regarde pas.
Ici, cet œil qui craint la trop grande lumière
N'ose voir qu'au travers des poils de sa paupière ;
Là, ce jeune étourdi regarde à tout hasard..... »
(*Ibid.*, 46-59.)

Mais le défaut essentiel est de n'avoir pas « l'œil expressif » (*Ibid.*, 82).

Après l'œil, le front ; après le front, la bouche : il importe que

« ...... tous trois d'intelligence,
Forment sur le visage une triple alliance. »
(*Ibid.*, 125-6.)

Par conséquent, en ce qui concerne le front,

« Il ne faut donc jamais que le front se sillonne
S'il n'en reçoit du cœur une loi qui l'ordonne. »
(*Ibid.*, 81-2.)

Le prêcheur se gardera de ressembler à

« ...... ce missionnaire,
Qui n'ayant ni le cœur ni l'œil pleins de colère,
Contraint toujours son front à se rider pour rien. » (85-7.)

En ce qui concerne la bouche,

« Que votre bouche aussi s'ouvre et se ferme bien. » (88.)

Ne la tordez pas :

« Souvent d'un seul côté la bouche se renverse,
Et fait prendre à ses mots un chemin de traverse. » (89-90.)

Ne l'ouvrez pas démesurément, ne serrez pas les lèvres à l'excès, ne les ouvrez pas non plus pour montrer vos belles dents et votre gracieux sourire :

« Là, je ris de ce fat qu'on voit à tout propos,
Caresser sa pensée et rire de ses mots. » (95-6.)

Ce sont là des « choses vues », il faut en convenir. Mais ces grimaces si diverses et si communes, les prédicateurs ne songeaient à rien moins qu'à les corriger. On voyait alors en chaire, sans qu'il en résultât trop de dommage,

« ..... plus de mines burlesques,
Que n'en grava jamais Callot dans ses grotesques. »
(*Ibid.*, 105-6.)

Dans le geste proprement dit, quels excès encore !

« Je connais parmi nous certains sots immodestes,
Qui pour un mot tout seul vont nous faire cent gestes;
J'en sais d'autres aussi, pour le moins aussi sots,
Qui pour un geste seul vont nous dire cent mots. »
(*Ibid.*, 197-200.)

Et pour en venir à des précisions,

« ..... n'imitez pas cet homme ridicule
Dont le bras nonchalant fait toujours le pendule.
Au travers de vos doigts ne vous faites point voir,
Et ne nous prêchez pas comme on cause au parloir.
Chez les nouveaux acteurs, c'est un geste à la mode
Que de nager au bout de chaque période.
Chez d'autres apprentifs, l'on passe pour galant
Lorsqu'on écrit en l'air, ou qu'on peint en parlant.
L'un semble d'une main encenser l'assemblée;
L'autre à ses doigts crochus paroît avoir l'onglée;
Celui-ci prend plaisir à montrer ses bras nus;
Celui-là fait semblant de compter ses écus.
Ici, ce bras manchot jamais ne se déploie;
Là vos doigts écartés font une patte d'oie.
Souvent, charmé du sens dont mes discours sont pleins,
Je m'applaudis moi-même et fais claquer mes mains.
Souvent je ne veux pas que ma phrase finisse,
A moins que pour signal je ne frappe ma cuisse.
Tantôt, quand mon esprit n'imagine plus rien,
J'enfonce mon bonnet qui tenoit déjà bien;
Quelquefois, en poussant une voix de tonnerre,
Je fais le timbalier sur les bords de ma chaire.... »
(*Ibid.*, 205-226.)

Qu'on nous pardonne, en faveur de ce tableau si suggestif, la longueur de la citation. Après la mise à point de ces images, que nécessairement la satire a grossies, on aperçoit avec netteté les « défauts de geste » qui déparent les meilleurs discours chrétiens, à la fin du grand siècle et au début du siècle nouveau. On se néglige d'ailleurs encore plus en ce qui concerne la voix. « *Vox gestu utilior* » (Lucas, ch. II, p. 317). Mais de la voix, Sanlecque ne dit mot; et Lucas ne précise guère : n'attendons pas, en latin, ces traits heureux dont Sanlecque émaille ses vers français. D'ailleurs, si la voix est plus utile que le geste, elle ne saurait être défectueuse aussi diversement : et Lucas s'en tient aux préceptes généraux des vieux rhéteurs, qu'il étend avec diffusion. Il faut avoir de la voix : Lucas l'affirme après Cicéron, mais cet axiome ne méritait pas quatre pages de développement (pp. 318-321). Une bonne voix est requise, mais on peut comme Démosthène perfectionner une voix insuffisante (320-4). Il faut tenir le plus grand compte de l'accent (332-4) et de la déclamation (334-7), et varier sa voix suivant les genres traités ou les endroits du discours (337-341). Lucas achève son livre par le dénombrement des précautions à prendre pour conserver sa voix (344-6). On aimerait mieux des indications plus nettes; glanons-en quelques-unes chez le P. de Villiers :

« L'un, semblant affecter une voix délicate,
Dit du bout de la langue un sermon qu'il frelatte;
L'autre semble en prêchant réciter sa leçon.
L'un, de chaque finale en aigrissant le ton,
Semble dans le Palais un avocat qui plaide.
Dans un autre, un ton bas si réglément succède
Aux tons plus élevés, qu'on diroit que deux voix,
Que deux prédicateurs, nous prêchent à la fois.
L'un ne nous parle ici que par enthousiasme;
L'autre, là, soupirant semble oppressé d'un asthme;
L'un, serrant trop les dents, nous parle du gosier;
L'autre, les ouvrant trop, s'égosille à crier. »

(Villiers, IV, 334-35.)

C'est fini, et c'est dommage, car il manque bien des traits à cette peinture :

« Est-il prédicateur qui ne pèche en son geste;
Dont la voix, l'action n'aît rien de dur, de faux? »

(Villiers, IV, 530-1.)

Mais ces défauts sont pardonnables ; l'apprêt et la préciosité théâtrale ne le seraient point :

« Crains au contraire, crains que ta voix applaudie
N'excite que le bruit dont, à la comédie,
Aux loges, au parterre, on applaudit l'acteur. »
(Villiers, II, 613-13.)

Les prédicateurs sévères demeurent donc incultes et rustiques volontiers, pour ne point paraître trop « artistes. »

« Tous ses amis ont beau lui dire et lui crier :
Changez cet air, ce ton, ce geste si grossier.
— Non, répond-il, grossier jusque dans sa réponse ;
Je ne puis devenir beau prêcheur ; j'y renonce.
Ainsi, fier des défauts qu'on lui reconnaissoit,
Loin de se corriger, Jacques s'applaudissoit,
En disant : « Quant à moi, je prêche l'Evangile. »
(IV, 500-6.)

Et sans doute, Villiers le blâme et le conjure de prêcher « avec art » ; mais, voyant ou prévoyant les excès de l'art même, il conclut qu'un parfait discours peut dispenser du reste :

« Donne de bons sermons ; prêche comme Joly,
Je te pardonnerai de n'être pas poli. »
(IV, 316-7.)

VI

Encore un coup, l'action est secondaire pour nos théoriciens. Il leur importe bien davantage que la tradition soit observée sur les autres points essentiels : c'est elle, en somme, que les Jésuites défendent et préconisent, sauf à la retoucher légèrement. Qu'on nous permette néanmoins de revenir sur quelques-uns de leurs *desiderata*, déjà signalés au passage, et d'en faire une dernière fois le compte. Gisbert en a dressé le complet inventaire, après avoir constaté les défauts ou les lacunes de la tradition.

En somme, que manque-t-il, selon lui, aux prédicateurs de 1715 ? « Il leur manque du mouvement : on s'attache beaucoup à éclairer, peu à toucher..... Il leur manque du

sentiment et de l'onction; c'est l'esprit qui prêche, et pas le cœur. Il leur manque de la liberté; on est trop gêné, trop contraint, on aime trop le compas et la mesure..... Il leur manque la variété: l'uniformité, mère de l'ennui, les suit partout..... Il leur manque de la popularité; on ne s'accommode pas assez à la portée de la multitude..... Il leur manque enfin du pratique: on parle trop spéculativement. » Ces lacunes sont évidentes; comment les comblera-t-on? Il faut du nouveau; non point certes dans la matière et la doctrine: ici la tradition est inflexible. Mais, si l'on peut, il faut introduire de la nouveauté dans les desseins (pourvu qu'on se garde de la bizarrerie); de la nouveauté dans les choses (étudiez et vous apprendrez, et par conséquent vous aurez à dire toujours du nouveau); de la nouveauté dans les raisons (mais en craignant d'abandonner les solides pour courir aux nouvelles); de la nouveauté dans les pensées (en évitant cet écueil dangereux, le raffinement); de la nouveauté dans les expressions (un génie froid et médiocre en est incapable); de la nouveauté dans les tours; de la nouveauté dans les sentiments; de la nouveauté enfin dans les applications de l'Ecriture et des Pères, dont il n'est pas néanmoins permis d'abuser[1].

On remarquera que ces conclusions ne découlent pas toujours des prémisses que Gisbert a posées, mais les dépassent au contraire, et parfois les heurtent de front. Comment expliquer ces désirs nouveaux, sinon par cette force « d'adaptation », par cet élément « dynamique », par cette tendance sagement évolutive, qui caractérise la Société de Jésus? Quelques-uns de ces principes, poussés plus tard jusqu'à leurs plus extrêmes conséquences, seront funestes à la prédication. Mais, perdus ici dans la masse de l'ouvrage, ils n'ont pas la portée absolue qu'ils pourraient avoir. Au contraire (et ceci ressort nettement de l'ensemble), les théoriciens jésuites n'ont pas alors d'autre but que de détourner la chaire française du péril où elle s'engage, et de lui rappeler la méthode traditionnelle, toujours excellente pourvu qu'on ne la pratique pas avec superstition.

---

[1] GISBERT, pp. 89-94, *passim*.

Ils prennent soin d'établir ou de rétablir ce principe de l'imitation, récusé par ceux qui voulaient, comme Massillon, prêcher « autrement »; et il va sans dire que l'imitation, telle qu'ils la conçoivent, est d'abord littéraire. Jusqu'en 1750, conformément à cette théorie, on écrit généralement les sermons en style noble, pur, raisonnable, naturel ; et si l'on s'aperçoit qu'à ce style il manque de la chaleur vraie, du pathétique, du sentiment, si même on l'avoue, c'est une lacune qu'il est plus facile de constater que de guérir ; on voit tomber délibérément dans ces défauts ceux-là même qui les reconnaissent. Une méthode d'écrire ne peut s'abolir d'un seul coup; elle évolue peu à peu, malgré les efforts de ceux qui la maintiennent, jusqu'à ce qu'un esprit supérieur, venu au moment nécessaire, crée cet art nouveau que sa génération lassée cherche et désire confusément. Le style classique, par une dégénérescence naturelle, en dépit des souhaits et des réactions contraires, devait aboutir à la déclamation et à l'enflure; c'est pourquoi les Jésuites, n'ayant pu endiguer ce mauvais courant, l'ont seulement ralenti, puis finalement s'y sont laissé prendre.

Il ont eu moins de peine à maintenir les cadres et les genres dans leur forme et leur étendue traditionnelles; les cadres et les genres, restés presque en dehors du flux et du reflux de la mode, vivaient de leur propre force, et ils en vivent toujours. Ni Fénelon n'a pu détruire l'usage des partitions, ni Cheminais restaurer l'homélie, ni personne ressusciter les « mystères ».

En revanche, pour défendre la tradition des sources et des matières, des efforts devenaient indispensables, et les théoriciens jésuites seront loués de les avoir prescrits. Sans tomber dans un excès ridicule, ils ont imposé à l'orateur chrétien la connaissance approfondie de l'Ecriture, de la théologie et des Pères, la culture générale entretenue sans cesse par la lecture et par l'étude; ils ont combattu cette ignorance des sources, qui appauvrit la matière de l'éloquence sacrée, affaiblit les preuves, méconnaît le dogme, altère ou affadit la morale ; et, grâce à eux, c'est plus tard seulement que l'ignorance vide et sonore, que l'emphase creuse et l'enflure vaine, deviendront universelles. En sorte que leur théories, impuissantes à contenir définitivement l'évolution littéraire,

inutiles pour la conservation de genres et de cadres qui par leur structure se défendaient tout seuls, presque sans portée en ce qui concerne l'action, ont été salutaires en ce qui concerne les sources et la matière même, ou, pour mieux dire, la substance de l'éloquence sacrée ; or peut-être est-ce le point essentiel. Car peu importe après tout le style, et peu importe l'action : le prédicateur n'est essentiellement ni un littérateur ni un acteur ; et peu importent encore des cadres ou des genres, toujours conventionnels. Mais prêcher, c'est avant tout, de vive voix enseigner la doctrine puisée aux vraies sources ; et il est donc indispensable que le prédicateur connaisse les sources, et qu'il ne puisse jamais se dérober à sa matière.

CHAPITRE II

Les Compilateurs, les Éditeurs, les derniers Contemporains de Bourdaloue.

I

Il importait avant tout de fournir aux prédicateurs des matériaux ; en voici donc, à l'usage des prédicateurs ignorants ou pressés. Ici encore, la Compagnie de Jésus fournit sa large contribution, par l'œuvre immense du P. Houdry. Le P. Vincent Houdry[1], « jésuite fort connu » (ainsi s'exprime Moréri) était de Tours ou des environs. Mais il a passé à Paris toute sa vie religieuse ; c'est à Paris qu'il prêche vingt-cinq ans, après avoir achevé le cercle de ses études, et « régenté » six ans. C'est à Paris qu'il prépare l'édition de ses sermons, et qu'il compose sa *Bibliothèque*, à laquelle il a constamment travaillé « jusqu'à la fin de ses jours ». C'est à Paris qu'il meurt, presque centenaire et, jusqu'au dernier moment, occupé de sa collection, dont le dernier volume, ainsi qu'une seconde édition des panégyriques « revue et corrigée par l'auteur », paraissent en 1725.

La collection est immense[2]. Elle constitue, pour ainsi parler, une « Somme » oratoire ; et si nous manquions d'autres documents pour fixer les caractères de la prédication en France, vers 1715, pour établir le bilan de la chaire « classique », pour déterminer le fonds sur lequel les prédicateurs

---

[1] Vincent Houdry, né à Tours le 22 janvier 1630 ; mort à Paris le 29 mars 1729, âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans et trois mois.

[2] Voyez, dans Sommervogel, des notes bibliographiques sur les rééditions ou contrefaçons françaises et étrangères.

vont vivre plus de quarante ans, nous y pourrions suppléer avec le secours de cet énorme recueil. Il contient aussi, cela va sans dire, la « Somme » théologique de la Compagnie; le bon Houdry s'attache, dans les préliminaires abondants qui préparent chacun de ses sujets, à préciser les points essentiels de sa doctrine, à écarter soigneusement les imprudences théologiques, à déterminer le sens des propositions, à conduire, en un mot, le prédicateur par la main à travers ce dédale des questions disputées, où le jésuite met en relief le pur « molinisme », comme on disait à cette époque assez improprement.

D'où lui est venue l'idée d'une compilation pareille ? Il prétend avoir « entrepris cet ouvrage sans en avoir aucun modèle devant les yeux[1] ». Et sans doute son plan est bien à lui ; mais nous lui connaissons des devanciers, et il n'a pas même inventé cet ordre alphabétique, cette sorte de dictionnaire d'idées générales, tenté par d'autres avant lui, même dès le moyen âge[2]. De son temps d'ailleurs, Fénelon nous apprend comment s'y prenait, pour paraître érudit, un prédicateur qui ne l'était point, et à quels magasins spéciaux il s'approvisionnait. « Il ne songe à une matière que lorsqu'il est engagé à la traiter ; il se renferme dans son cabinet, il feuillette la *Concordance*, *Combefis*, la *Polyanthea*, quelques sermonnaires qu'il a achetés, et certaines collections qu'il a faites de passages détachés et trouvés par hasard[3] ».

Or, la *Concordance*, qui rappelle par ordre alphabétique tous les mots de la Bible, est du treizième siècle ; reconnue plus tard officiellement et approuvée par Sixte-Quint, rééditée fréquemment[4], elle sert de répertoire à tous les prédicateurs.

---

[1] T. I, préf. sans pagin. fol. 8.

[2] Il reste beaucoup de ces recueils mss. tant à Paris qu'en province. Les plus caractéristiques en ce genre sont peut-être ceux de la Bibl. publ. de Chartres (nº 189, XIIIe siècle) et de la Bibl. publ. de Grenoble (nº 462, XVIe siècle). Ce dernier est un fragment d'un ouvrage assez complet, puisque en 240 ff. il ne contient pas toute la lettre A. Il s'arrête au mot « Animal ». Il est intitulé : *Recursorium prædicatorum*.

[3] Fénelon, *Dialogues sur l'Eloquence*. (Ed. Jouby, t. VI, p. 571.)

[4] Il y en a une bonne édition dans ce siècle. Paris, Belin-Mandar, 1838, 1 vol. in-4º. C'est la reproduction de l'édition *Vulgate*, avec les préfaces de Hubertus Phalesius, citées quelques lignes plus bas.

Au temps de Fénelon et de Houdry, il en existait une édition excellente, « *a Domino Huberto Phalesio cœnobita affligeniensi recensita.* » Ce savant moine, dans un traité préliminaire *(De usu et utilitate concordantium sacræ Bibliæ)* enseigne aux contemporains de notre jésuite le moyen de trouver, dans ce fouillis informe (*farrago indistincta*), une doctrine complète : à qui saura classer, suivant les lieux communs appris à l'école, tous ces textes sans suite, on promet une matière très étendue sur quelque sujet que ce soit, et, au besoin, de quoi fournir complètement et abondamment un sermon : « *integræ et copiosæ concionis materiam.* » Ce n'est pas tout : il y a Combefis, que, pour le dire en passant, le bon Houdry semble ne pas connaître, et en tout cas ne cite jamais. Ce dominicain de Marmande (1605-1679) a néanmoins publié une *Bibliotheca patrum concionatoria* [1] dont il est difficile que le jésuite ait ignoré le titre..... Et enfin, il y a cette *Polyanthea* [2], œuvre d'un jésuite cette fois, et citée par Houdry avec abondance et complaisance.

Et il y a d'autres devanciers encore, moins connus du public, mais certainement utilisés par notre auteur, puisqu'il les mentionne fréquemment parmi ses « sources ». C'est Labata, c'est Engelgrave, c'est Mathias Faber, c'est Jean Buys, c'est Lobbet de Lanthin, c'est Jérôme Drexel, c'est Lohner enfin [3], tous jésuites, tous faiseurs de recueils alpha-

---

[1] *Bibliotheca Patrum concionatoria*, 1662, 8 vol. in-fol.

[2] *Polyanthea sacra, ex universae sacrae Scripturae utriusque Testamenti figuris, symbolis, testimoniis necnon e selectis Patrum aliorumque authorum sententiis collecta, et pro concionibus efformandis adornata labore et studio.* R. P. ANDREAE SPANNER, 1702, in-fol. 2 vol. — *Auctarium* (Supplément) 1704 ; édition augmentée d'un recueil de thèmes de sermons pour les dimanches et fêtes, 1715.

[3] LABATA, jésuite espagnol (1549-1631) : 1° *Apparatus concionatorum, seu loci communes ad conciones ordine alphabetico digesti, à* FRANCISCO LABATA, *soc. Jés.* Lugduni, sumptibus Horacii Cardon, 1615 ; 2° *Loca moralia à sacris litteris decerpta, SS. PP. expositionibus illustrata*, etc. Lugduni, sumptibus Claudii Dufour, 1638 ; 3° Les deux ouvrages fondus en un seul, sous le titre de *Thesaurus moralis*, Antuerpiae, ap. Hier. Verdussium. 1652. — ENGELGRAVE, jésuite belge (1610-1670). *Lux evangelica sub velum sacrorum emblematum recondita*, etc. Antuerpiae, 1648, in-4°. Plusieurs éditions augmentées ; les dernières sous des titres nouveaux : *Cœleste pantheon.....* ou *Coelum empyreum.. ..* (1668). Une édition contemporaine d'Hou-

bétiques, où déjà s'étalent, catalogués, des fragments de Pères, de Bible et d'auteurs spirituels. Encore un coup, ce sont des « modèles », des modèles familiers et, en quelque sorte, domestiques.

Mais voyons ce qui appartient en propre au P. Houdry. C'est d'abord d'avoir écrit en français ; c'est ensuite d'avoir conçu un plan qui facilite la diffusion ou les redites, mais les recherches en même temps. Sur chaque sujet, un avertissement général et six paragraphes distribués de la sorte : « I. Divers desseins et plans de discours. II. Les sources où l'on peut trouver de quoi fournir les desseins, et les auteurs qui en traitent (Saints Pères, livres spirituels et autres, prédicateurs et compilateurs). III. Passages, exemples et applications de l'Ecriture sur ce sujet. IV. Passages et pensées des livres à ce sujet. V. Ce qu'on peut tirer de la théologie par rapport au sujet. VI. Les endroits choisis des livres spirituels et des prédicateurs modernes sur ce sujet. » Il est impossible de ne pas remarquer au premier abord que le second

---

dry : Henrici Engelgrave, *soc. Jesu Opera omnia*, Cologne, 1725. — Mathias Faber, jésuite allemand (1587-1653). *Concionum opus tripartitum pluribus in singula Evangelia argumentis, auctore* Mathia Fabro, *soc. Jés.* 1634, 3 vol. in-fol. Editions augmentées, puis suppléments jusqu'en 1646. — Jean Buys, jésuite hollandais (1547-1611) : 1° Πανάριον, *hoc est Arca medica variis divinae Scripturae priscorumque Patrum antidotis adversus animi morbos instructa* ; Lugduni, 1612, in-8° (posthume) ; 2° *Viridarium christianarum virtutum..... ordine alphabetico digestum.* Moguntiae, 1610, 1 vol. in-4°. — Lobbet de Lanthin, jésuite belge. — 1° Jacobi Lobetii Leodicensis s. J. *Quadragesima, sive quaestiones theologicae, historicae, morales in Evangelia dominicarum quadragesimae.....* Leodii, 1641. — 2° Jacobi Lobbetti..... *Gloria patriarcarum, sive quaestiones morales in Evangelia festorum D. Augustini, D. Benedicti*, etc., Leodii, 1657. — 3° Jacobi Lobbetii..... *Tractatus ascetici de virtutibus, ex norma adhortationum pro concionatoribus..... quibus uberem materiem subministrent.* Leodii 1663. — Œuvres complètes, 1753. — Jérome Drexel, jésuite d'Augsbourg (1581-1638). *Rosae selectissimarum virtutum.....* 1636, in-12, et en ms. *Thesaurus concionum.....* — Tobie Lohner, jésuite bavarois (1619-1697) : *Instructissima bibliotheca manualis concionatoria, in quatuor divisa tomos ;.... nempe, definitiones, divisiones, sententiae SS. Scripturae et SS. Patrum, historiae sacrae et profanae, similitudines, motiva, media, doctrinae asceticae, conceptus praedicabiles, miscellanea, axiomata et proverbia*, 1681, 4 vol. in-folio. Seconde éd. avec tables, 1689 ; *Auctarium*, 1691 ; 3e éd., 1695. — Dernière édition moderne, Paris, Vivès, 1880, 5 vol. in-4°.

paragraphe, uniquement tissu de références, pouvait se subordonner utilement au quatrième et au sixième ; — que le cinquième fait assez souvent double emploi avec l'avertissement ; et par une courte lecture, on peut se rendre compte que les réflexions personnelles d'Houdry sont fort diffuses, et les textes d'auteurs spirituels, anciens ou modernes, cités avec plus d'abondance que de discernement. Mais quoi ! il paraissait utile de tout dire sur chaque objet ; il importait de ramasser, précieux ou vils, le plus possible de matériaux, et d'ouvrir abondantes à tous les sources de la prédication.

Sans doute, on voit la place occupée dans l'ouvrage par l'Ecriture et les Pères, et le compilateur offre, tout ramassés, les textes que l'ignorant ou le paresseux négligerait volontiers de puiser à la source première. Mais, en lui procurant des textes arrangés, il lui ôte le bénéfice d'une lecture assidue et suivie, qui était le premier devoir du prédicateur. Il procure à ses lecteurs une érudition de façade, qui ruine la science même. De plus, ces extraits, détachés de leur contexte qui les explique et les anime, rangés sans suite et comme sans vie, on les regardera bientôt comme des archaïsmes respectables mais inopportuns; et l'on aimera mieux avoir sous la main les plus beaux morceaux des sermonnaires « modernes ». Aussi, l'auteur veut-il joindre, à tout le vieux fond patristique et scripturaire, un étalage exubérant de modèles « contemporains ». Qu'on se rappelle d'ailleurs en quelle estime le docte jésuite tient l'imitation.

Voici donc à imiter des anciens, et des « modernes », c'est-à-dire des prédicateurs à la mode de 1715; et si nous faisons l'inventaire de cet étalage, nous le trouverons à coup sûr d'une prodigieuse richesse, quoique de mérite inégal. Aidé par les patientes compilations dont il cite les références, Houdry pouvait se mouvoir plus aisément dans une route déjà tracée, et dresser sans trop de peine son catalogue des Pères et de la Bible. Mais ses collections d'auteurs modernes sont étonnantes. Il a lu et il cite les prédicateurs étrangers : les italiens comme Reina ou Aresi, les espagnols comme La Véga ou Oliva. Et les français, de Lingendes à Houdry lui-même, avec quelle abondance il les produit ! Lingendes, Molinier, La Colombière, Cheminais, « monsieur » Fléchier, « monsieur » Fromentières ; et, à côté de ces grands hom-

mes, des médiocres : « Monsieur l'abbé de Saint-Martin », « Monsieur l'abbé de La Volpilière ». Indistinctement il cite La Pesse, Texier, le Dictionnaire moral, les prônes de Joly, les discours de Champigny, de Du Jarry, de Giroust, de Bourdaloue, « dans les sermons qui courent sous son nom [1] », et du même « dans ses sermons véritables » ; et enfin, modestement mais fréquemment, l' « auteur des *Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne* », c'est-à-dire lui-même.

Le compte serait trop long, si l'on voulait, à l'énumération complète de ces prédicateurs imprimés, joindre celle des manucrits ou des anonymes qu'il détaille. Ici vraisemblablement on a aidé ses recherches. Il a puisé aux archives de son couvent ; il a écouté les conseils, reçu les confidences, parfois consulté les recueils autographes des jésuites les plus éloquents d'alors. Rien de plus fréquent, à cette époque, que les recueils manuscrits grossis au jour le jour, suivant les hasards de l'audition ou de la lecture, fournis d'extraits, de divisions, de plans, de discours entiers, de tirades écrites à l'église presque sous la dictée de l'orateur, à l'aide de cette sténographie rudimentaire dont on savait déjà si bien tirer parti pour les éditions subreptices [2]. Rien de plus fréquent aussi (et dès le moyen âge), que les collections anonymes, propriété des couvents, mises à profit comme biens communs par les prédicateurs de la maison ou de l'Ordre [3].

---

[1] *Passim*, notamment t. I, p. 65.

[2] Une foule de ces éditions étaient désavouées par leurs auteurs (Massillon, Bourdaloue, La Rue, l'abbé Clément, etc.). Les sermons même de Fénelon commencèrent à paraître en 1706 sous ce titre : *Journal des prédicateurs, pour tous les sujets de mystères qui peuvent être prêchés pendant l'année, contenant sur chaque sujet un essai de sermon et de prône*, etc. *Premier recueil, à Paris, chez Jean-Baptiste Cusson, 1706, in-12*. Ce recueil ne fut pas continué (cf. *Journal des Sçavans*, 1706, p. 361). Plus tard parurent une foule de *Sermons célèbres*, ou *Sermons nouveaux*, notamment les *Sermons célèbres* de Bruxelles (1743, in-12, 2 vol.). — Sur l'art des copistes, cf. A. de Coulanges, *La Chaire française au XVIIIe siècle*, pp. 114-sqq.

[3] On peut en voir quelques-unes à la Bibl. Nat. (ms. fr.). Voyez entre autres, 24 844-8 ; 13 330-2 (en tête de beaucoup d'extraits on lit : « *Copié pour le P. Is.* »), 19 635-7, etc. On trouvera même des répertoires alphabétiques (cf. Bibl. de Lyon, mss. 636 et 1246, qui tous deux sont évidemment du XVIIIe siècle).

Houdry s'était fait son petit trésor particulier, accru par la contribution de ses frères, qui couraient pour lui les églises, fouillaient les bibliothèques, dépouillaient les papiers inédits; on ne s'explique l'abondance de ses informations que par la collectivité probable des recherches.

Et quel travail encore que l'extrait des livres spirituels ! Il fait aux Jésuites la plus large place, comme il convient : Saint-Jure, Croiset, Nouet, Nepveu, d'autres encore, brillent au premier rang ; mais de quelle phalange ancienne et moderne ils sont entourés ! Voici les saints, les ascétiques du moyen âge, les auteurs obscurs ou glorieux du grand siècle, les amis et les ennemis, jusqu'à des oratoriens comme le P. Mauduit, jusqu'à des jansénistes comme « l'auteur des *Essais de morale* », jusqu'à des écrivains qu'il était dangereux de nommer « J'ai supprimé à dessein les noms de quelques-uns, dont les ouvrages, étant décriés, n'auroient servi qu'à décrier le mien..... ; qui peut trouver mauvais que j'aye tâché d'orner le tabernacle des dépoüilles de l'Egypte [1] » ? Et ne serait-ce pas par hasard du P. Quesnel qu'il veut parler ? Il n'y a pas « en Egypte » de « trésor » plus précieux. Quesnel est exquis, là où il n'est pas hérétique ; et l'on ne saurait imaginer rien de plus substantiel, de plus onctueux, et de plus fort en même temps, que ces *Prières chrétiennes* ou ce *Nouveau Testament* de Mons, que Bossuet n'aurait pas désavoué, et qu'il permettait de lire. Quoi qu'il en soit, Houdry a copié même des « copistes » ; et il a pris chez eux le bien d'autrui, quand il le pouvait commodément. « Ceux-là doivent plutôt trouver bon qu'on ait pris à l'égard de leurs ouvrages la même liberté qu'ils ont prise peut-être eux-mêmes à l'égard d'autruy [2] ». D'ailleurs Houdry use de la liberté permise alors à tout éditeur ; et il n'a pas cherché à fuir le reproche « d'avoir changé, retranché, ou même ajouté des périodes entières [3] ».

Un pareil amalgame ne va pas sans erreur : un auteur est souvent pris pour un autre ; certains passages cités « ne

[1] Tome I, préf. (sans pagin., fol. 9).
[2] Tome I, préf. (sans pagination, fol. 11).
[3] Tome XVII, préf. (sans pagination, fol. 5).

se trouvent point dans le lieu où ils sont citez [1] ». Mais de telles erreurs sont pardonnables et réparables. Ce qui est plus grave, c'est le pêle-mêle où se confondent tant d'auteurs divers, tant de textes différents, tant de morceaux brillants ou incolores, médiocres ou profonds, présentés sur la même ligne, entassés par masses compactes qui encombrent souvent jusqu'à vingt pages. Et notez que ces extraits forment, dans la pensée de l'auteur, la partie la plus essentielle de l'ouvrage. Après les seize premiers volumes, des suppléments lui paraissent indispensables, où il supprime les cinq premiers paragraphes, pour « amplifier le sixième », car « depuis la première et la seconde édition, on a imprimé un nombre considérable de très bons livres et de très bons sermons auxquels l'auteur n'a pu donner place [2] ».

Qu'on ne se trompe pas, d'ailleurs, sur cette promesse de « nouveau », qui pouvait allécher les acheteurs des suppléments. Si l'on examine les références, à part quelques titres et quelques noms, on y retrouve encore trop souvent les vieux auteurs et les vieilles œuvres. Manifestement, Houdry s'estime le dernier venu dans la lice oratoire, et il semble dédaigner ou méconnaître, quoi qu'il en dise, tous ceux qui prêchent à Paris depuis qu'il est descendu de la chaire. C'est à lui-même, en dépit des apparences, qu'il arrête la liste des « modèles ». Il s'offre comme un vivant et dernier témoignage de l'art classique dont il procède ; joignant son œuvre à celles de ses maîtres, il présente ce monument compact à la génération qui vient, et semble lui dire : « Ne faites pas autrement, car vous ne ferez pas mieux ».

Mais entrons plus avant dans l'œuvre, pour y chercher des traces plus précises et moins extérieures de la tradition. Houdry a prétendu donner « un ample recueil des matières propres de la chaire, et accommodé à la manière que l'on prêche aujourd'hui [3] ». Or, dans le recueil d'Houdry, la « matière » est avant tout « morale » ; et une fois de plus nous

---

[1] Tome XVII, préf. (sans pagination, fol. 5).
[2] Tome XVII, préf. (sans pagination, fol. 3).
[3] Tome I, préf. (sans pagination, fol. 2).

constatons que le dogme passe au rang d'accessoire. Cet effacement s'accusait déjà dans le titre même des sermons complets d'Houdry « *sur tous les sujets de la Morale chrétienne* »; et la *Bibliothèque* aussi devait, sous sa forme primitivement arrêtée, contenir, distribués selon l'ordre alphabétique, « les principaux sujets de la morale chrétienne ». Entendons par là que les questions de dogme (on en rencontre quelques-unes dans les huit volumes moraux) sont elles-mêmes tournées en morale, et ne tiennent d'ailleurs qu'une place dérisoire, débordées par la masse des lieux communs de morale pure ou appliquée. Une très-petite place (suffisante alors) est donc réservée aux « préliminaires » : — libertinage de « créance » (t. XVII), — fondements du christianisme (excellence, établissement, motifs de crédibilité) (t. II) ; — existence de Dieu, prouvée contre les athées ou les infidèles ; — nature de Dieu, établie contre les déistes ou les impies (on ne dit pas encore, les « philosophes ») (t. I). Il importe beaucoup plus d'édifier les croyants ; et, parmi les attributs de Dieu, on préfère approfondir les attributs « moraux » : la miséricorde, qui compatit à l'erreur et au péché (t. VI) ; la Providence (t. VII) qui nécessite l'abandon à Dieu (t. XVII) : vérités dont les applications pratiques sont innombrables. Le recueil accorde aussi un article à « l'âme », non pour en démontrer l'existence ou l'immortalité (ceci encore va sans preuves) ; mais seulement pour rappeler aux fidèles « son excellence, son prix, le soin que nous devons en prendre » (t. I) : or, envisagé de ce point de vue, le sujet devient presque tout moral. Enfin, parmi les autres sujets de dogme plus spécialement « catholiques », comme la « foi divine », ou la « grâce » ou la « gloire », ou la « prédestination » (t. IV), il en est peu qui ne se mélangent fortement de morale : la foi divine, en tant qu'elle se prouve par les œuvres ; la grâce, en tant qu'on la provoque et qu'on y correspond ; la gloire, en tant que récompense proportionnée au mérite ; la prédestination enfin, en tant que conciliable avec la liberté et compatible avec l'action. Et au fond, toute spéculation dogmatique étant la raison d'être d'une pratique, pourquoi blâmerait-on les prédicateurs d'avoir conclu toujours du principe à l'application, conformément au besoin et à la « mentalité » du siècle ? A plus forte raison, Houdry est-il excusable d'avoir insisté sur

le côté pratique de vérités telles que le ciel, l'enfer ou le purgatoire ; le jugement général ou particulier ; la confession, la communion ou les indulgences. On peut sans doute, en se plaçant au point de vue actuel, estimer incomplet ce système ; on peut appeler aujourd'hui « lacune » l'absence presque absolue d'apologétique ou de préoccupation de la critique. Mais l'esprit classique supposait aisément la raison d'être de l'autorité ; sûr des principes, il préférait les applications.

Les « vérités morales » forment donc la majeure partie de la *Bibliothèque*. Notons d'abord les vérités purement « chrétiennes » : nécessité de l'obéissance aux lois de l'Evangile, obligation du salut, ferveur au service de Dieu, confiance en Dieu, commandements de Dieu ; devoirs d'état, conversion, paix, vigilance chrétienne, mortification, persévérance ; tentations, occasions, lectures, rechutes : assurément rien n'est plus catholique, et rien ne suppose mieux le dogme hors de conteste. Mais voici d'autres questions morales en très grand nombre, qui peuvent relever autant de la philosophie que du christianisme, et qui, d'elles-mêmes, ne rendent pas toujours témoignage de leur source surnaturelle : prudence, charité, continence, aumône, travail, modestie, humilité, obéissance ; — voici des défauts aussi contraires à la loi naturelle qu'à la loi chrétienne, discorde, scandale, impureté, luxe, curiosité, plaisirs mondains, envie, flatterie, humeur, hypocrisie, ingratitude, intempérance, avarice, jugements téméraires, larcin, libertinage, mensonge, mollesse, oisiveté, paresse, etc. Ce sont ces sujets qui risquent à la longue de devenir philosophiques, et qui le deviendront en effet, lorsque la « mentalité » du siècle arrachera aux prédicateurs cette concession suprême.

La *Bibliothèque* (le premier titre en fait foi) devait se suffire avec « tous les sujets de la morale chrétienne » ; et s'il s'est greffé après coup une « seconde partie » sur la précédente, qui ne s'est pas d'abord appelée « la première » ; si, pris d'un tardif scrupule, Houdry s'est décidé à comprendre les « Mystères » dans son plan et à leur donner deux volumes, c'est par amour platonique pour ce genre, dans lequel les vieux maîtres avaient excellé. On ne peut nier (puisqu'ils l'affirment) que les Jésuites eussent été bien aises de voir les « Mystères » refleurir ; et les regrets du *Journal de Trévoux*

sont les plus sincères du monde. Mais le courant ne pouvait plus être remonté. Le P. Houdry, après avoir donné la mesure de ses désirs, ne s'obstine donc pas plus qu'il ne faut à une réhabilitation jugée inutile, ou pour mieux dire, intempestive.

Notre compilateur insiste un peu plus sur les panégyriques; et ce genre en effet, toujours vivant, requérait une grande place. Il occupe quatre volumes de la collection, dont il forme la «troisième» partie. Au panégyrique, on l'a vu, la tradition permet quelques fleurs; Houdry demeure, sur ce point encore, le fidèle garant de l'ancienne pratique. «On est persuadé qu'il faut plus de beautez et des tours plus étudiez que dans les autres discours; un stile plus fleuri, plus vif, plus élevé.....[1] ». La tradition d'ailleurs (et Houdry comme la tradition) règle jusqu'à cette élégance même. « Je souhaiterois qu'on fût aussi persuadé de deux ou trois choses, qu'on ne sauroit trop rebattre, et que peu de personnes observent exactement. La première est..... que ces expressions si brillantes, pleines d'emphase et vuides de sens, au lieu d'orner un sujet qui est de luy-même sec et stérile, sont à peu près dans un discours ce que l'enflure est dans un corps..... Ajoutez enfin que, quand on dit qu'un panégyrique doit être plus étudié et plus poli, il faut cependant qu'il y ait de la différence entre un discours chrétien propre de la chaire, et un discours d'académie[2] ». C'est à merveille. Dans la pratique pourtant, je veux dire dans les citations qu'Houdry nous présente, il tolère encore trop de politesse et trop d'élégance; et l'on voit bien qu' « entre un discours chrétien propre de la chaire et un discours d'académie », la différence, même à ses yeux exercés, demeure souvent imperceptible. « J'ay entendu, affirme-t-il, une infinité de bons et de mauvais [panégyriques]; et j'ay lu la plupart de ceux qui ont été imprimez depuis trente ou quarante ans[3] »; il semble qu'il les veuille tous placer sous nos yeux, bons ou mauvais, et

---

[1] T. XII, p. xxj. On peut lire (de la p. i à la p. xxi) deux *Discours sur le panégyrique*, notamment le second.

[2] *Ibid.*

[3] T. XII, p. xv.

nous étaler, quel qu'il soit, le résultat complet de ses lectures : à nous de choisir, en suivant ses principes.

Mais c'est peut-être trop insister. On voit clairement comme cet « ample recueil des matières propres à la chaire » est « accommodé à la manière dont on prêche aujourd'hui ». Le tableau sera complet si l'on ajoute que, par le style aussi, les « morceaux choisis » du jésuite sont caractéristiques de l'époque. On ne saurait se donner une plus juste idée du style oratoire en 1715, qu'en parcourant les extraits de cette énorme collection. On n'y trouve, cela va sans dire, que le Bossuet noble et pompeux des oraisons funèbres, plus goûté alors et plus connu que le simple et puissant styliste des sermons. Les morceaux de Fléchier, ou « à la Fléchier », n'y manquent point. On a fait place et grâce, à des subtilités fleuries, à des enjolivements précieux, rejetés par la prose ordinaire, mais toujours accueillis avec indulgence par les orateurs chrétiens, qui n'ont jamais su complètement s'en défendre. Surtout, on cite largement Bourdaloue et son école, — je veux dire, Bourdaloue avec son style pétri de raison souveraine, et son école avec la manière grise et monotone où manque seulement la touche du maître. Quoi qu'il en soit, disciples de Bourdaloue, émules de Fléchier ou de Bossuet, tous ces imitateurs qu'Houdry nous présente, écrivent proprement, uniment, même fermement, parfois aussi sans imagination et sans cœur. Leur feu, quand ils en ont, est tout extérieur, et simulé par ces figures de pensée ou de mots, dont les rhéteurs savent le compte et dont la médiocrité cherche l'emploi. En dehors de ces artifices, la médiocrité s'éteint et tombe peu à peu dans l'insignifiance terne, dans l'édifiante nullité des livres spirituels.

Ainsi se manifeste ici même, avec plus de précision qu'ailleurs, puisque les témoignages en sont « choisis », la double tendance littéraire que nous avions déjà signalée. L'on sent où risquent d'aboutir ceux qui, par dédain, ou ignorance ou incapacité, abandonnent la littérature, et cherchent de parti-pris la simplicité de l'Evangile. On voit également où mène la rhétorique, donnant la main à la médiocrité. Au génie seul, il est loisible de « domestiquer » l'éloquence, de s'en rendre maître comme d'une « servante, non

recherchée avec soin, mais attirée par les choses mêmes [1] ». Un Bossuet, un Bourdaloue, à la rigueur un Massillon, « s'il trouvoit sur son chemin les fleurs de l'élocution, les entraînoit plutôt après lui par sa propre impétuosité qu'il ne les cueilloit avec joie pour se parer d'un tel ornement [2] ». Mais les autres, si les fleurs ne peuvent naître sous leurs pas, chargeront leur style de fleurs artificielles ; ou, s'apercevant que cette méthode factice les écarte du « naturel », et que cette « littérature » n'est pas indispensable à la parole de Dieu, ils se passeront d'ornements. Et ainsi l'éloquence chrétienne, introduite par le génie dans le domaine de l'art, en pourra sortir, soit qu'elle en outrepasse les bornes, soit encore qu'elle rétrograde.

Mais il y a des nuances, dans ce mouvement au delà ou en deçà de l'art. Il y a des talents encore, et ils se montrent, les uns dans la préciosité, les autres dans la simplicité même. Après 1715, la littérature des sermons ne cesse pas tout à coup d'être estimable, et ce que l'on a justement nommé « la déformation de l'idéal classique » se fait sentir ici plus tard qu'ailleurs : d'abord parce que — je crois l'avoir déjà dit — nous sommes par tempérament traditionnels et donc retardataires, ensuite parce que la déformation, dans les « genres communs », s'étant traduite d'abord par la « boursouflure », le grand nombre des prédicateurs « simples » a préservé quelque temps la prédication de ce mauvais goût, visible et sensible, où à la longue elle finira par sombrer. Du moins, dans ce désarroi littéraire qui marque la fin de la Régence, — si un Terrasson, ou un Surian, ou un Molinier demeurent au-dessous d'un Bossuet ou d'un Massillon, comme d'ailleurs un Campistron ou un Crébillon demeurent au-dessous d'un Corneille ou d'un Racine, — je ne vois pas que les sermonnaires aient dégénéré plus que les tragédiens, et que la prédication ait abaissé son niveau plus que le théâtre.

Il resterait à montrer dans quelle mesure la *Bibliothèque*, « Somme » oratoire et théologique de l'époque, est encore la « Somme » oratoire et théologique de la Compagnie,

---

[1] Bossuet. *Or. fun. du P. Bourgoing*. Ed. Lebarcq, IV, 311.
[2] Id., *ibid.*

car ce sont bien les principes jésuites que l'auteur expose, et c'est la pratique jésuite qu'il conseille. On ne peut nier qu'il ait eu l'esprit de sa Société, et, comme on dit, l'esprit de corps. Nul d'ailleurs n'en possédait les traditions oratoires, mieux que celui-là même qui les avait pratiquées près de trente ans sans perdre la confiance de ses supérieurs. Mais la méthode oratoire dont Houdry s'est fait le théoricien pour le compte des Jésuites, dans quelle mesure est-elle « jésuite » ?

D'abord, au point de vue du style, la Compagnie de Jésus applique des principes qu'elle n'a pas inventés. Ils se réduisent à la « tradition classique », et son art d'écrire est celui du temps ; elle ne les a pas non plus appliqués toute seule, puisqu'aussi bien ils constituent la « mentalité littéraire » de deux ou trois générations ; elle les a seulement, dans sa sphère, plus longtemps maintenus ; et, les gardant mieux que d'autres, jusque dans leurs plus funestes conséquences, c'est ainsi qu'elle les a faits siens ; on peut dire qu'il y a un style « jésuite », en évolution de Bourdaloue à Neuville, parce que nulle part mieux que chez les prédicateurs jésuites, on n'aperçoit les signes successifs et comme les étapes de cette évolution oratoire.

Quant aux principes théologiques, en dépit des *Provinciales*, je ne sais s'il existe une école « jésuite », et si même ce n'est pas la doctrine catholique romaine que bien des gens appellent de ce nom. A ce compte, la théologie des Jésuites ne différerait point de la vraie ; et c'est encore pour l'avoir mieux exposée ou défendue, qu'ils en paraissent les inventeurs. On ne saurait, en tout cas, imaginer de théologie plus clairement orthodoxe et plus sagement rigoureuse que celle d'Houdry ; et il n'y en a pas d'ailleurs de moins « oratorienne ». Car c'est se tromper du tout au tout que d'appeler Bourdaloue, par exemple, « le plus janséniste des Jésuites ». Un jésuite n'est pas plus « janséniste » qu'un autre jésuite. La théologie des Jésuites garde dans le détail sa précision austère ; mais elle est comme pénétrée par une tolérance évangélique de la faiblesse, par une compréhension large des cas particuliers, qui n'adoucit point mais qui domine la sévérité des principes. A lire Houdry, l'on ne confondra plus le rigorisme avec la rigueur.

Et, si l'on veut quelques exemples « topiques », voici, sur

les spectacles, des conseils peu « oratoriens », et fort acceptables néanmoins. « Il y a trois choses à remarquer pour ceux qui prendront cette matière pour sujet d'un discours : la première est qu'il y a bien de la différence entre ces spectacles tels qu'on les représente aujourd'hui, et ceux des anciens, contre lesquels les saints Pères se récrient avec tant de zèle [1] ». Rien de plus juste, et nous voilà fixés sur la portée des invectives que le jansénisme empruntait aux Pères. Le bon jésuite, craignant de paraître laxiste, croit devoir ajouter (non sans se contredire), que dans les spectacles modernes « il n'y a guère moins de danger pour la pudeur et pour d'autres passions [2] ». Mais il maintient son premier principe, et il y revient avec complaisance : « Il ne faut pourtant pas se servir des expressions trop fortes des saints Pères que nous avons été obligés de rapporter, sans quelques modifications [3] ».

Maintenant, que pense-t-il des spectacles en soi? « La seconde chose à quoi il faut prendre garde, est de ne point comprendre sous ce nom de jeux et de spectacles, ceux qui sont en effet innocens, tels que sont les tournois, courses de bagues, carrouzels, combats de bêtes, de lions contre des taureaux, et d'autres semblables spectacles qui se donnent au peuple dans les réjouissances publiques [4] ». Mais les jansénistes combattent même les jeux « qui sont en effet innocens », sous prétexte que le salut n'est point une chose plaisante, et qu'on n'y saurait travailler en se jouant. Selon Houdry, le bal et la comédie seuls offrent des périls, qu'il importe encore d'apprécier sainement. Car « la troisième chose enfin est de ne pas outrer ce sujet, en condamnant absolument de péché mortel tous ceux qui vont au bal ou à la comédie, sans réserve et sans restriction [5] ». Qu'est-ce à dire, sinon que tous les bals et toutes les comédies ne sauraient être blâmés, ni défendus toujours et à toutes sortes de personnes? Qui donc, par exemple, oserait condamner la janséniste Sévigné

[1] T. VIII, p. 498.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*
[5] *Ibid.*

pleurant « plus de six larmes[1] » à Andromaque ? Et si ce cas ou d'autres sont fréquents, loin d'être chimériques, pourquoi n'estimerait-on pas imprudent de réprouver tous les spectacles et tous les spectateurs ?

Il n'est qu'un point hors de conteste en cette question ardue, et « qu'on ne sauroit trop exagérer » ; c'est « le danger auquel s'exposent ceux qui font coutume » d'aller au spectacle[2]. Entre ces deux principes, — celui qui condamne l'habitude, et celui qui tolère certains cas particuliers, — évolue toute la casuistique des spectacles ; et justement parce qu'elle est épineuse et complexe, ce n'est pas en chaire, mais au confessionnal surtout qu'il la faut traiter.

Tout aussi mesurés sont les conseils relatifs aux discours sur la communion fréquente[3]. « 1° La communion fréquente est par elle-même préférable à la communion rare ; 2° c'est une témérité de blâmer absolument la fréquente communion, après la déclaration du Concile de Trente là-dessus ; 3° la communion doit être plus ou moins fréquente, à proportion du besoin qu'on en a, des dispositions qu'on y apporte et du fruit qu'on en retire ; 4° la disposition absolument nécessaire pour la communion est celle que demande le Concile de Trente, laquelle consiste dans une confession entière des péchés mortels, un regret sincère de les avoir commis, et une ferme résolution de ne les plus commettre ; 5° prétendre cependant que ceux qui n'ont que cette seule disposition peuvent et doivent communier tous les jours, c'est un sentiment contraire au sentiment de tous les Pères, à la pratique des plus sages directeurs ; 6° ceux qui ne commettent jamais de péchés véniels de propos délibéré, et qui sont fort détachés du monde et d'eux-mêmes, ne peuvent communier trop souvent[4] ». Encore une fois, quoi de moins oratorien, quoi de plus modéré, de plus orthodoxe et, pour tout dire, de plus catholique ?

Un autre point où les jansénistes encore se donnaient car-

---

[1] *Lettre* du 12 août 1671.
[2] T. VIII, p. 498.
[3] T. II, p. 145.
[4] *Ibid.*

rière, c'est la satire mordante et vive des défauts ou des vices du clergé. Il n'était pas rare (et nous l'avons montré à l'occasion) que leurs sermons sur la parole de Dieu, par exemple, continssent autant de leçons à l'adresse des prédicateurs que des auditeurs. « En traitant ce sujet, dit Houdry, il vaut mieux s'étendre sur la négligence des auditeurs...., que sur les défauts des prédicateurs qui altèrent ou corrompent la parole de Dieu, par l'artifice trop étudié qu'ils y emploient, ou par leur mauvais exemple qui détruit souvent ce qu'ils disent. Le prédicateur se doit souvenir que c'est inutilement qu'il fait la censure des autres prédicateurs, qui ne sont pas présens pour en profiter [1] ». Houdry n'ose ajouter que nous ne devons pas scandaliser le troupeau en décriant le pasteur : l'argument pourrait paraitre intéressé ; il est pourtant recevable, et nous le retrouverons ailleurs, présenté de telle sorte qu'il n'y a rien à reprendre. « On ne doit pas s'étendre trop sur le relâchement de l'ancienne discipline, qu'il n'est pas au pouvoir des prédicateurs de rétablir..... ; ni tellement exagérer le désordre des personnes, qu'on diminue l'estime qu'on doit faire de leur état, comme ont tâché de faire les hérétiques, comme font encore de nos jours les libertins [2] ».

L'ancienne discipline, l'austérité de l'Eglise primitive, les jansénistes ont trop souvent touché cette corde. Avec plus de sagesse et de résignation, Houdry défend aux prédicateurs des regrets inopportuns, stériles et décourageants. Mais, en ce qui concerne les mœurs des ecclésiastiques, quelque plausible que paraisse la franchise même rude, nous estimons avec le vulgaire, « que toutes vérités ne sont pas bonnes à dire », et, avec les Jésuites, que de la chaire de vérité ne doit pas descendre la récrimination vaine ou l'inutile scandale.

Quoi qu'il en soit, et pour résumer, Houdry nous est témoin que les « principes » des Jésuites diffèrent des « tendances » oratoriennes : c'est dans ce sens avant tout que la *Bibliothèque* nous paraît la « Somme théologique » de la Compagnie, dont elle expose avec limpidité la doctrine et la pratique. Leur

---

[1] T. VII, p. 40.
[2] T. III, p. 256.

doctrine est pure; et comme d'autre part on voit clairement la pratique découler de la doctrine, il est plus facile de justifier ici leur prétendu relâchement, que d'expliquer ailleurs les excès jansénistes, faute d'une doctrine qui se dérobe constamment. Car (ceci est remarquable), les jansénistes n'aventurent guère en public des principes qu'ils savent suspects à Rome et odieux à Paris; et ils étalent si peu les fameuses propositions, que c'est à peine si on les trouve dans Jansénius lui-même[1], ce qui pourrait fort bien s'appeler encore une « escobarderie ». En tout cas les Jésuites s'offrent ici assez différents de ceux des *Provinciales*; et c'est plutôt ici qu'il les faut venir voir, si on veut les juger comme prédicateurs.

Au reste, rien ne prouve l'orthodoxie de la *Bibliothèque*, mieux que son succès même; et ce succès est encore une présomption d'influence. « Combien de pasteurs, de missionnaires et de fervens ecclésiastiques, accablés de confessions et occupés à d'autres bonnes œuvres, qui ne leur laissent pas le temps de préparer des sermons[2] », ont trouvé là tout le fonds de la théologie catholique, toute la moelle des Pères, toute la substance des Ecritures! Combien ont puisé à cet arsenal, si complet et si riche pour l'époque! Qu'il y ait des armes inutiles, des pièces de luxe ou de rebut, on ne saurait le nier; que le superflu soit encombrant jusqu'à recouvrir parfois le nécessaire, il faut bien l'admettre. Mais d'autres depuis ont essayé de faire mieux[3]; ils ont seulement fait plus court.

---

[1] Première *Provinciale*, dès le troisième alinéa.

[2] *Préf.* du tome I (sans pagin.), fol. 2.

[3] *Dictionnaire apostolique, à l'usage de Messieurs les curés des villes et de la campagne, et de tous ceux qui se destinent à la chaire*, par le P. Hyacinthe de Montargon, Augustin de N.-D. des Victoires, Prédicateur du Roi, Aumônier et Prédicateur du roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar. Paris, Lottin aîné, 1755, 14 vol. in-8°. (Le privilège et l'approbation sont de 1751). Réimpression en 1776, en 14 vol. in-12. L'auteur de cet ouvrage n'a pas eu d'autre modèle qu'Houdry : c'est le même plan (ordre alphabétique, sentences des Pères rangées selon une certaine chronologie, liste des auteurs et prédicateurs qui ont traité le sujet). Mais il n'y a que trois discours différents sur la même matière; les deux premiers plus brillants, le troisième familier, « de façon que le pasteur qui n'auroit nul talent pour la composi-

II

Dans le temps même où les collectionneurs compilent, les éditeurs vulgarisent les modèles ; et je ne sais si le plus infatigable et le plus méritant n'est pas le P. Bretonneau[1], qui, ne pouvant plus prêcher de sa personne, prêche du moins par ses éditions. C'est à lui que « nous sommes redevables, si on ose s'exprimer de la sorte, des fruits abondans de bénédiction et de grâce que produisent tous les jours les excellens sermons dont il s'est fait l'éditeur, et qui sont l'ouvrage des prédicateurs les plus estimés que sa Compagnie ait fournis à la France dans le dernier siècle. Si les Pères Giroust, Cheminais, Bourdaloue, et la partie peut-être la plus précieuse de ce qui nous reste du P. de La Rue, sont aujourd'hui entre les mains de tout le monde, nous pouvons bien dire que c'est le P. Bretonneau qui les a ranimés, et, en quelques sorte, ressuscités[2] » ; et le P. de La Rue lui appliquait le mot célèbre « *trium mortuorum suscitator magnificus*[3] », avant d'être, lui quatrième, ressuscité à son tour[4]. Sans doute (c'est Ber-

---

tion, en le prononçant tel qu'il est, pourroit se rendre le secret témoignage qu'il a instruit et édifié son troupeau. » (Tome I, préface, p. XIV.) L'un des grands avantages de ce recueil est qu'on pourra l'acquérir « à peu de frais ». (Tome I, préf. p. XIII.)

[1] FRANÇOIS BRETONNEAU, né à Tours, le 31 déc. 1660 ; mort à Paris le 22 mai 1741.

[2] *Préface* du P. BERRUYER (éditeur des *Sermons* de Bretonneau). Ed. de 1743, t. I, p. j.

[3] Le mot est de saint Ambroise ; nous n'avons pu en retrouver la référence exacte.

[4] 1° *Sermons* du P. GIROUST, *de la Compagnie de Jésus*, Paris et Tours, 1700, 2 vol. in-12. (La permission du Provincial, 4 nov. 1700, nomme l'éditeur Bretonneau). — 2° *Sermons* du P. TIMOLÉON CHEMINAIS, *de la Compagnie de Jésus*, 1690, 2 vol. in-12, tome III, 1691 ; tomes IV, V (les moins authentiques, précédés d'un intéressant avant-propos de Cheminais), 1729.— 3° *Panégyriques des Saints*, par le P. DE LA RUE, Paris, Gissey et Bordelet, 1740, 2 vol. in-12. — 4° *Sermons* du P. BOURDALOUE, Paris, Rigaud, 14 vol. in-8°. (*Avent, Carême, Mystères*, 1709, 5 vol. ; *Panégyriques, Oraisons funèbres, Sermons de circonstance*, 1711, 2 vol. ; *Dominicales*, 1716, 4 vol. ; *Retraite*, 1721, 1 vol. ; *Pensées*, 1733, 2 vol.)

ruyer qui le remarque), Giroust, Cheminais, Bourdaloue, La Rue, appartiennent au « dernier siècle »; mais Berruyer encore nous est témoin qu'ils produisent « d'excellens fruits » jusque vers le milieu du siècle nouveau.

Il faut ajouter d'ailleurs que la réputation de Bourdaloue éclipse les talents très personnels de Giroust, Cheminais et La Rue. Si la tradition, avec ces derniers, tendait à s'infléchir, et s'ils représentent à certains égards « l'esprit nouveau », Bourdaloue neutralise en quelque sorte leurs libres tendances; il arrête la tradition et la fixe pour longtemps; — et il est piquant que le même éditeur ait fourni ces exemples de liberté respectueuse, en même temps qu'il a consacré l'autorité définitive, à laquelle sans discussion il faudra longtemps obéir.

Si l'on veut savoir quelle fut la personnalité de Giroust, elle se dégage d'une anecdote contée par les biographes du temps. « Ce qu'il avoit de plus singulier, et en quoi il excelloit davantage, c'étoient certains mouvemens pathétiques où il se laissoit emporter à son zèle. Il se concilioit alors une attention que rien n'étoit capable d'interrompre, et c'est ce qui se fit bien voir une fois, lorsque, l'heure de finir venant à frapper, tout l'auditoire ému de ce que disoit le prédicateur, lui fit entendre de toutes parts qu'il eût à continuer, et qu'on étoit prêt à l'écouter aussi longtemps qu'il voudroit. Il cessa néanmoins, et il jugea qu'il ne pouvoit laisser les cœurs dans une meilleure disposition que celle où ils étoient[1] ». Voilà (ou je me trompe fort) l'effet de ce « mouvement » et de cette « onction », dont « tout le monde parle » et que presque personne n'attrape[2]. Ces charmes puissants ne sont-ils pas un peu « massillonniens »?

Il est à craindre toutefois que l'impression ne les ait amoindris. « Comme il s'attachoit beaucoup plus aux choses qu'aux paroles, et qu'il se contentoit parfois de tracer légèrement sur le papier les points capitaux sur lesquels il avoit à parler, et de les bien méditer ensuite dans lui-même, on a trouvé plusieurs endroits à retoucher, parce que la diction y étoit un peu trop négligée; et il y en a eu même qu'il a fallu

---

[1] *Préface* de Bretonneau. (Ed. de 1742, tome I, pp. vi-vij.)
[2] Gisbert, *op. cit.*, pp. 406 et 440.

suppléer tout-à-fait, parce qu'ils manquoient, et qu'il étoit nécessaire de lier le discours. On a tâché à prendre l'esprit de l'auteur, et l'on s'est particulièrement étudié à ne lui rien ôter de sa force[1] ».

Quant à Cheminais, il possédait aussi l'art « de donner aux choses les plus communes une onction particulière ; et il répandoit partout des sentimens d'une dévotion tendre et affectueuse. Plusieurs ont versé des larmes en l'entendant parler : et il était difficile de s'en défendre. C'était là proprement son caractère, et c'est aussi ce qui le distinguoit des autres prédicateurs[2] ». Il s'est expliqué lui-même sur sa façon personnelle de comprendre l'éloquence chrétienne. Il combat vivement l'usage des divisions, « parce que par là l'éloquence est gênée, contrainte, comme étouffée ; les mouvemens sont interrompus, et, si on ose le dire, étranglés. Après avoir parlé avec véhémence, on recommence froidement un autre point, ce qui fatigue l'auditeur. En se bornant à un seul article, en lui donnant tout le jour qu'il demande, en tirant toutes les conséquences qui se trouvent liées, répondant à toutes les objections avec toute la force dont il est susceptible, il s'imprime plus profondément dans les esprits, et y fait une sensation plus marquée[3] ».

En pratique, d'ailleurs, il ne s'est jamais soumis à cette méthode. Son sermon sur la crainte des jugements de Dieu, que l'on prétend taillé sur ce patron un peu massif, n'est en réalité qu'un discours en cinq points : « J'en remarque cinq principales [raisons contre les jugements de Dieu] que j'entreprends de combattre ici *par ordre*[4] ». Les autres sermons se distribuent, suivant l'usage commun, en deux ou trois partitions : et cet abandon du sens propre est caractéristique ; il marque à merveille la force prépondérante de l'exemple et de la pratique commune, en même temps que l'influence de la discipline religieuse : on peut saisir là sur le vif toute la puissance des traditions.

---

[1] Préf. cit. p. vij.
[2] *Avertissement* en tête de ses *Sermons*, tome I, p. iv.
[3] Tome IV, *Avant-propos*. (Cité par ALBERT, p. 73.)
[4] Ed. de Bruxelles (1740), t. I, p. 161.

A cet égard, quoique sur d'autres points, la pratique du P. de La Rue[1] est également significative. Celui-ci haïssait les sermons récités de mémoire, et il a cependant presque toujours appris par cœur. « Un reproche que je me fais et dont on sera peut-être surpris, dit-il, c'est de m'estre rendu trop esclave de ma mémoire, d'y avoir assujetti mon stile, et par là d'avoir refroidi plusieurs traits, qui auroient pû estre plus touchans avec moins d'art et de nombre[2]..... On pourroit donc s'épargner le travail de la mémoire...., si l'on vouloit résister au torrent de la nouvelle coustume. Il y a mesme quelque apparence que ceux qui l'ont introduite estoient des gens de petit talent, qui, picquez de la gloire de bien dire, ont cherché dans l'exactitude et la lenteur du travail, l'abondance et l'ardeur que la nature ne leur avoit pas données.....[3] » Et il continue par une confidence personnelle : « Mes premiers essays furent selon cette méthode, et je m'y serois attaché, si je n'eusse été insensiblement emporté par le goust du temps, que je voyois suivi des plus habiles sans exception, et des plus vertueux sans scrupule. Il m'est souvent survenu des occasions, où j'ai eu besoin de rappeler mon ancienne facilité. J'ay même osé la hasarder à la cour, dans un sermon presque entier le jour de Pasques ; et il me parut que l'inpromptu n'avoit point été remarqué. Trois années de missions que le Roi m'envoya faire en Languedoc au commencement du siècle, me remirent en pleine liberté..... [4] L'avantage que j'en rapportai à mon retour, fut une manière de dire plus dégagée et plus touchante ; et si j'avais sçeû m'en prévaloir sans me réconcilier avec ma mémoire, je me serois épargné

---

[1] *Sermons* du P. de La Rue, *de la Compagnie de Jésus*. Paris, Rigaud, 1719, 4 vol. in-12 et in-8o. Il avait paru de lui deux éditions subreptices, l'une en 1706 (Trévoux, 4 vol. in-12), l'autre en 1710 (Bruxelles, Foppens, 4 vol in-12). — Cf. sur le P. de La Rue une longue notice dans le *Mercure de France*, juin 1725, pp. 1324-1332 ; et un article dans Sommervogel, VII, 290-307.

[2] *Préface* (sans pagination), t. I, fol. 6, recto et verso.

[3] *Ibid.*, fol. 11 verso.

[4] Deux des sermons prêchés en 1703 sur le « *fanatisme* » *des Cévennes* se trouvent à la suite des *Sermons* du P. Griffet (Liège, Bassompierre, 3 vol. in-12, 1766).

bien du travail ; mais je n'en eus pas le courage, et ne fus pas longtemps sans m'en repentir. Je doute que je sois assez heureux pour inspirer à d'autres ce que je n'ay pu gagner sur moy. J'aurai du moins la consolation d'avoir dit la vérité [1] ».

L'habile professeur de rhétorique s'autorise des anciens [2]; il allègue, en outre, l'exemple des Pères ; car, en reconnaissant que certains de leurs discours témoignent parfois « d'une exacte composition et d'un grand effort de mémoire [3] », il ajoute que la plupart portent le caractère « d'un génie libre et naturel, animé et gouverné par le zèle [4] ». Et comparant Bossuet à Fléchier, il donne la préférence à l'évêque de Meaux, qui ne prêchait point de mémoire, et qui « ne laissoit point, sans ce secours, d'exceller dans toutes les parties de l'orateur [5] ». Quant à l'évêque de Nîmes, qui « s'estoit fait une habitude, et comme une nécessité, de compasser toutes ses paroles et de les lier en cadence », son feu « semble manquer de véhémence » ; sa « prononciation traînante et peu animée » semble faite uniquement pour favoriser « par sa lenteur la fidélité de la mémoire » ; et « la pesanteur naturelle de sa voix et de son action », avantageuse dans les éloges funèbres, nuisit à ses sermons de morale. « Le son de sa voix, qui avoit quelque chose de lugubre, y répandoit son froid sur le feu de son expression ; et la liberté de son esprit lumineux y estoit pour ainsi dire à l'attache de sa mémoire [6] ».

Mais quoi ! notre jésuite ose s'en prendre au « maître », et, sans oublier de lui rendre hommage, le blâme d'avoir appris mot à mot ses sermons : « pour ne s'estre point d'abord affranchi de la servitude de sa mémoire, il en fut gourmandé jusqu'à la fin de ses jours [7] ». Et ne s'avise-t-il même pas d'opposer Bourdaloue à Bourdaloue, je veux dire d'estimer

---

[1] *Préface*, fol. 14 recto.
[2] *Ibid.*, fol. 14 verso.
[3] *Ibid.*, fol. 16, recto.
[4] *Ibid.*, fol. 16, recto.
[5] *Ibid.*, fol. 9, recto.
[6] *Idid.*, fol. 10, recto et verso.
[7] *Ibid.*, fol. 11, recto.

en lui l'improvisateur plus que le faiseur de « pièces » ? « Quand il suivoit avec pleine liberté les mouvemens de son zèle en preschant aux pauvres (ce qu'il a fait deux caresmes entiers dans les hospitaux autour de Paris), il y trouvoit toujours le mesme concours de grand monde et les mesmes applaudissemens, parce qu'il y portoit toujours le mesme art de peindre les mœurs, quoy qu'avec des couleurs moins brillantes, et la mesme force à convaincre le pécheur, soutenuë d'une voix enlevante par son éclat et sa rapidité [1] ».

On ne s'étonnera point de cette libre hardiesse, en face même d'une autorité aussi incontestée que celle de Bourdaloue : les individualités brillantes se trouvent à l'aise dans la Société de Jésus, quand elles peuvent l'honorer sans l'engager ; et d'ailleurs, si l'on ne saurait être en théorie moins traditionnel que La Rue, on ne saurait montrer non plus dans la pratique une soumission plus candide aux usages communs et aux méthodes éprouvées. C'est pourquoi, telles qu'elles sont offertes au public, les œuvres d'un Cheminais, d'un Giroust ou d'un La Rue, ne peuvent — en dépit de leurs préfaces aventureuses contre la mémoire ou les divisions — modifier à cet égard des habitudes qu'elles respectent en somme. Si elles étaient contraires à la tradition, ce serait par d'autres défauts ou d'autres mérites, qu'il importe de signaler.

Les contemporains reprochaient à Cheminais d'être superficiel. « On l'avoit obligé trop jeune de se livrer à l'exercice de la prédication ; il manquoit d'un fonds qui eût été nécessaire, qui l'eût rendu l'un des premiers orateurs de son siècle et qu'il eût pu acquérir, si la foiblesse de sa santé ne l'eût pas obligé de quitter la chaire, à un âge où beaucoup d'autres commencent à y monter [2] ». Quant à La Rue, « il avoit employé toute sa jeunesse aux belles-lettres, surtout aux belles-lettres latines ; il ne put pas étudier assez longtemps la religion, pour se faire le fonds des connoissances qu'exige la chaire. De là du vuide, de la stérilité, de la sécheresse. Ainsi, avec quelques morceaux admirables, ses sermons sont

---

[1] *Sermons* de La Rue, *préf.* sans pagin., t. I, fol. 11, recto et verso.
[2] Goujet, *Bibl. Fr.*, II, 295.

médiocres à tout prendre. Souvent fort par les tours, il est ordinairement faible par les choses [1] ».

Ce vide était justement une tendance « séculière », contre laquelle nous avons vu la tradition religieuse lutter vivement d'exemple et de précepte. Mais qu'importe au fond, si l'orateur, comme on n'en peut douter [2], faisait du fruit et du bien ? Les auditeurs ne résistaient pas « à ce rapide torrent d'impression et de mouvemens qui vous entraînent au bien malgré vous [3] ». Quant aux lecteurs assez avisés pour découvrir le vide, ce sont des lecteurs instruits et capables par leur propre science de suppléer à ce vide : un tel défaut ne saurait donc empêcher l'utilité d'un ouvrage si remarquable à d'autres égards. L'onction, le pathétique, le mouvement, le feu, ces excellentes qualités d'une rhétorique saine, voilà ce qui manque à la chaire française, voilà (nous l'avons vu) ce que les Jésuites à ce moment regrettent et désirent, voilà ce que nous présentent les trois orateurs édités par Bretonneau. Or, ces qualités indispensables ne rentreront pas de sitôt dans l'éloquence française ; et Bretonneau, en éditant aussi Bourdaloue, contribue en quelque manière au discrédit des trois autres « ressuscités », dont, à tout prendre, il réprouvait les hardiesses, persuadé « qu'en matière de prédication le plus sûr est de se conformer à la mul-

[1] Trublet, *Réflexions sur l'Eloquence* (éd. de 1764), II, 65. Ce jugement peut être complété ou confirmé par cet autre de Romain Joly : « Quoi qu'il possédât une éloquence sublime et que, dans son style agréablement varié, l'art soit ordinairement caché sous les mains de la nature, il n'est pas sans défaut ni également bon partout; on trouve quelquefois dans ses sermons du vuide et de la sécheresse. » (*Histoire de la Prédication*, p. 505.)

[2] L'effet apostolique des sermons du P. de La Rue se trouve constaté par une épigramme inédite qu'on nous permettra de reproduire ici (Bibl. de Nevers, ms. n° 14, fol. 548) :

« Outré d'un trop libre sermon
Du Père de La Rue,
Molina s'écria, dit-on :
Seroit-ce une béveue ?
Je pardonnerois à Fléchier
Ce zèle apostolique !
Mais, d'un disciple de Xavier,
Ce procédé me picque. »

[3] Gisbert, *op. cit.*, p. 36.

titude et de ne pas quitter inconsidérément les routes les plus communes et les plus battues..... pour en suivre d'autres particulières [1] ». On entrevoit néanmoins le principe de l'évolution qui emportera peu à peu les Jésuites hors de la note grise et monotone où se tient alors l'éloquence chrétienne ; et pour comprendre le P. de Neuville, il n'aura pas été inutile d'étudier le P. de La Rue.

Il resterait maintenant à caractériser la méthode de l'éditeur. En ce qui concerne Bourdaloue, la question est provisoirement tranchée, jusqu'au jour où les caisses de Cheltenam seront ouvertes, du moins en attendant l'édition spéciale qui se prépare sur des rédactions manuscrites trop négligées jusqu'ici [2]. En résumé, Bourdaloue se trouve aussi défiguré par Bretonneau, que Bossuet par Déforis. Est-ce un bénéfice? D'aucuns l'ont prétendu. « Il est certain que le P. Bretonneau a corrigé d'un bout à l'autre son illustre confrère. Mais, je me hâte de le dire, Bourdaloue s'en est bien trouvé. Bretonneau était un écrivain d'un goût sûr et ferme; sans lui, ce prince de la logique oratoire, avec ses longueurs, sa trempe d'esprit peu artistique, son entente incomplète du nombre et de la délicatesse du style, eût beaucoup souffert à la lecture [3] ». Nous ne pouvons souscrire de tous points à ce jugement. Ces libertés, aujourd'hui scandaleuses, qui semblaient alors prudentes, légitimes et même nécessaires, ne s'exercent jamais sans détriment. Nous y avons perdu, semble-t-il, un Bourdaloue moins compassé, d'une allure plus vive et plus primesautière [4]. Ajoutons que

---

[1] Préf. du t. IV des *Sermons* de CHEMINAIS. (Citée par ALBERT, *Dict. port.*, p. 74.)

[2] Ces lignes étaient écrites lorsque a paru le volume du P. Chérot : *Bourdaloue, Sermons inédits d'après des recueils contemporains*, 1 vol. in-8° de 564 pp. Paris, Lecène. « Un suprême effort doit être tenté avant de regarder comme à jamais disparus les manuscrits originaux. » (*Revue Bourdaloue*, n° 1, 1er janv. 1902, p. 7.)

[3] FREPPEL, *Bossuet et l'Eloquence sacrée au XVIIe siècle* (Paris, Retaux, 1893, 2 vol. in-8°), t. I, pp. 378-9.

[4] C'est l'avis de M. l'abbé Couture (cf. *Bulletin de l'Inst. Cath. de Toulouse*, 1895, pp. 254-6 ; 1896, pp. 276-8) ; c'est celui du P. Griselle. Mais l'abbé Trublet, dès 1755, en faisait déjà la remarque. Cf. *Réflexions sur l'Eloquence*, éd. de 1755, pp. 21-22.

les trois autres jésuites ont éprouvé de notables dommages, et surtout le P. Giroust. Bretonneau, à son endroit, nous a tout à l'heure suffisamment édifiés. Si les aveux candides d'un tel éditeur prouvent qu'en ce temps rien ne ressemble plus à un prédicateur qu'un autre prédicateur, et qu'il est aisé d'attraper le tour et la manière des plus habiles, n'oublions pas qu'on ne les juge dignes de l'impression, les uns et les autres, qu'après les avoir mis en forme et passés au moule, après les avoir parés — ou déparés si l'on veut — de quelques élégances, et qu'enfin, tels que nous les lisons, ils ne sont pas exactement tels qu'on les entendit.

Ces réserves faites, il convient d'examiner rapidement les discours imprimés de ceux qui, appartenant au siècle passé, mais vivant et prêchant encore au début du siècle nouveau, se constituent à leur tour les gardiens des traditions et les modèles du genre.

III

Les meilleurs, à part La Rue dont on a suffisamment caractérisé la manière, ce sont Gaillard et Bretonneau ; l'un plus brillant, l'autre plus solide ; l'un émule de Fléchier, l'autre disciple et admirateur de Bourdaloue ; tous deux encore peuvent représenter ici le double courant « classique » : le style « orné », que nous voyons prêt à déborder l'oraison funèbre et le panégyrique, pour envahir le champ tout entier de la prédication ; le style « simple », qui garde encore sa prépondérance. Honoré Gaillard, né à Aix[1], a prêché près de trente ans ; François-de-Paule Bretonneau, né à Tours, a rempli presque aussi longtemps le même ministère. C'est l'enfant de la Provence — toujours fertile en brillants ora-

---

[1] Honoré Gaillard, né à Aix le 9 mars (ou le 9 novembre) 1641 ; mort à Paris, le 11 juin 1727. Voir surtout une notice très étendue dans le *Mercure* d'août 1727, pp. 1742-7 : toutes les biographies sont empruntées à ce document.

teurs — qui de son vivant éclipse le Tourangeau modeste et charmant, « auprès duquel on respiroit la douceur du beau climat de Touraine [1] » ; mais c'est l'enfant de la Touraine qui exercera l'influence la plus durable, et qui entraînera d'abord après lui, dans le sillage de Bourdaloue, le grand nombre des prédicateurs estimables dont s'honore alors la Compagnie de Jésus.

Le P. Gaillard est un jésuite de « cour ». Entendons par là que sa vie (d'ailleurs irréprochable et même sainte) se passe auprès des grands [2]. Il est précepteur des princes de la Tour d'Auvergne, prédicateur et directeur à la mode, couru du beau monde, estimé du roi, toujours en vue et en lumière.

Il confesse quantité de personnes de la première noblesse et, ainsi qu'il convient à un jésuite et à des pénitents mondains, sa doctrine est accommodante, en même temps que « moliniste [3] ». C'est lui qui convertit la célèbre actrice Fanchon Moreau, qu'il marie après fort honnêtement à un capitaine des gardes [4]; c'est lui qui assiste à son lit de mort la

---

[1] BERRUYER, *Préf.* des *Sermons* de BRETONNEAU, p. vj.

[2] « Il étoit moins jésuite qu'un autre », disait de lui l'abbé de Longuerue (*Nouv. Dict. hist.*). Il était ami de Boileau (Cf. *Lettres* ; à Brossette, 7 déc. 1703, 25 janv. 1704) ; il était en rapport même avec le galant Chaulieu (Cf. *Œuvres de Chaulieu*; La Haye, 1777, 2 vol. in-32, t. II, p. 128.)

[3] Les *Nouvelles Ecclésiastiques* lui reprochent de permettre à Mlle de La Tour d'Auvergne sa pénitente, les bals, les spectacles et les concerts ; et, après lui avoir une fois imposé pour pénitence de s'en abstenir quinze jours, d'avoir bénignement cédé aux désirs de la demoiselle et levé l'interdit en faveur d'une pièce récente, « qui fait du bruit dans les salons ». (*Nouv. Eccl.*, 1753, p. 109.) Sur son molinisme, voici une anecdote de Dorsanne : « On fit au Val-de-Grâce un service solennel pour M. de Boulogne. Madame de Bourbon n'y assista point. Le Père Gaillard (jésuite) la vit quelque temps après, et loua beaucoup cette preuve de sa parfaite catholicité. Cette princesse lui dit « qu'elle n'y avoit point été parce qu'alors elle étoit incommodée ; et que, « quand même elle auroit été en parfaite santé, elle seroit restée dans sa cham- « bre, parce qu'elle ne se sentoit pas portée à prier pour M. de Boulogne. » A ce discours, le jésuite redoubla ses louanges ; mais il eut lieu bientôt après de regréter de les avoir prodiguées sans sçavoir les motifs de la princesse. Elle lui dit « qu'elle ne se sentoit pas portée à prier pour M. de Boulogne, « parce qu'elle croyoit devoir plutôt le prier que de prier pour lui..... » (DORSANNE, éd. de 1753, V, 151.)

[4] *Nouv. Dict. hist.* Article *Moreau* (*Fanchon*).

reine d'Angleterre[1]. Malheureusement ses sermons sont perdus[2]; les *Listes* seules gardent le relevé de ses stations[3], et il reste à peine un souvenir historique de l'un de ses discours prêchés devant le roi : « La nouvelle de la prise de Philipsbourg étant venue à Fontainebleau le jour de la Toussaint, lorsque le roi assistoit, dans sa chapelle, au sermon, les lettres y furent portées : mais il ne voulut point les ouvrir qu'après en avoir demandé l'agrément au prédicateur, qui étoit pour lors le P. Gaillard. Les paroles en sont remarquables : « Mon Père, lui dit-il, je vous demande pardon, per-« mettez-moi de lire la lettre de mon fils. » Après quoi, il se prosterna, lui et sa cour, pour remercier Dieu; le prédicateur reprit son discours, et le finit par un compliment aussi applaudi que peu attendu, sur sa nouvelle conquête. Nous regrettons que ce morceau d'éloquence n'ait jamais été imprimé..... [4] »

On n'a du P. Gaillard que les oraisons funèbres[5], dont l'en-

---

[1] « Le 7 [avril] la reine douairière d'Angleterre mourut à Saint-Germain en-Laye, à 7 h. 36 minutes. Elle reçut le soir tous les sacremens, après s'être confessée au P. Gaillard, jésuite, qui ne la quitta point jusqu'au moment où elle expira. » (*Mercure*, may 1718, pp. 198-9.) Peu après, le jésuite écrivit un *Recueil des vertus de la Reine d'Angleterre*; « son ouvrage seroit déjà donné au public, si le Roy d'Angleterre..... avoit bien voulu en permettre l'impression, ce que S. M. n'accorde pas présentement pour des raisons très importantes. » *Circ. de la Visitation de Chaillot*, 4 nov. 1720, p. 3. (Citée par SOMMERVOGEL, III, 1105).

[2] Certainement, il les avait mis en ordre avant de mourir. (Cf. MIGNE, XXXIII, 1129 ; ALBERT, 106; et *Nouv. Dict. hist.*)

[3] Carrière oratoire du P. Gaillard (depuis 1700): 1701, Carême à Saint-Roch. — 1702, Avent à Versailles, Avent à Saint-Germain. — 1703, Carême aux Nouv.-Cathol., Avent au Sang-Précieux. — 1704, Carême aux Quinze-Vingts. — 1706, Carême à Saint-Eustache. — 1707, Avent aux Quinze-Vingts. — 1709, Carême à Saint-Honoré. — 1712, Carême aux Théatins. — 1716, Petit Carême avec le P. de La-Rue devant le jeune Louis XV.

[4] *Art oratoire*, III, 373. (Cf. Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettres*, 1er et 3 nov. 1688.)

[5] *Oraison funèbre* de Louis de La Tour d'Auvergne, prince de Turenne, prononcée le 12e jour d'octobre 1693; Paris, Muguet, 1694, in-4o. — *Oraison funèbre* de François de Harlay, archevêque de Paris, duc et pair de France, etc., prononcée dans l'église de Paris ; Paris, Muguet, 1696, in-4o. (Cf. *Journal des Sçavans*, 1696, p. 96 ; SAINT-SIMON, éd. Chéruel, I, 291.) — *Oraison funèbre* du Dauphin et de Marie-Adélaïde de Savoie, son épouse ; Paris, Mazières, 1712, in-4o. (Cf. *Trévoux*, 1712, pp. 1915-7; *Journal des Sçavans*, 1712, p. 581-2.) Reproduites par MIGNE, t. XXXIII.

flure tend à devenir caractéristique du genre. D'autres (l'abbé Le Prévôt notamment), se sont affranchis de ce mauvais goût; Gaillard, comme presque tous les contemporains, comme ses frères les théoriciens jésuites, estime qu'il faut « orner » les panégyriques, et, comme toujours, on devine de quels ornements. « Les yeux du roi qui veillaient sur lui [il s'agit du jeune prince de Turenne], découvraient depuis quelque temps tous les *écueils* où une bouillante jeunesse, affranchie de toute crainte, exposée à *tous les vents* de la cour, *errante* au gré de sa liberté, emportée par la *rapidité* des passions, *entraînée par le torrent* des mauvais exemples, allait le faire *échouer*..... Combien furent sensibles au prince de Turenne les ordres qu'il reçut au retour de sa campagne de Hongrie, de s'éloigner de la présence de Sa Majesté, de sortir du royaume et d'aller attendre dans les pays étrangers un temps de paix et de sérenité ! Quel *sombre nuage* couvrit alors tout *l'éclat* de sa gloire....! Mais plutôt quel *rayon du ciel* perça la *nuée* et fit *reluire* dans son esprit *le jour de la vérité*, que les *grossières vapeurs* de l'illusion du siècle avoient *obscurci*....! » (Migne, t. XXXIII, 1139-40). Tout le P. Gaillard, et tout l'artifice du panégyrique ou de l'oraison funèbre au dix-huitième siècle, se trouvent dans ce passage : louange outrée du défunt, flatterie délicate du roi dans une circonstance particulièrement embarrassante, images banales, énumérations languissantes, mouvements faux.

Mais, de ces imperfections nous pouvons fournir d'autres exemples plus saillants. Tout d'abord, bien que l'orateur proteste quelque part de son respect pour la parole de Dieu, il passa fréquemment les bornes de la louange permise. « Il me semble qu'il [le défunt, M. de Harlay, archevêque de Paris] s'élèverait contre moi dans le jugement de Dieu, si je venais avec une éloquence flatteuse abuser de la sainteté de la chaire, n'y célébrant que ses louanges, tandis que de son tombeau il ne nous demande que des prières » (1158). Voilà qui est entendu ; et on lui pardonne même à l'occasion de vouloir changer ses panégyriques en homélies : « guidé par le même esprit, je vais m'ouvrir une route nouvelle dans ce genre de discours, n'y puisant point d'autre ordre que celui qui m'est tracé dans le psaume où j'ai pris les paroles de mon texte, et dont la seule paraphrase sera le plan de cette *homélie*

funèbre » (1133). Cette fois il tient parole ; mais écoutons-le dans une autre circonstance louer un prince du sang : « Grand esprit, beau génie, intelligence sublime, c'est la grandeur que le monde a admirée dans le prince dont nous faisons l'éloge[1], et dans lequel ont été rassemblées les différentes qualités qui, partagées à divers esprits, font à chacun son propre caractère et son mérite singulier ; et qui, réunies toutes ensemble, ont fait dans ce seul et même esprit un merveilleux contraste de grand et de noble jusque dans les plus petites choses, de simple, d'aisé et de naturel jusque dans les plus grandes et les plus difficiles : c'est son vrai caractère, vous allez le reconnaître. Qu'aurait-on pensé de cet esprit, qui a pénétré les sciences les plus abstraites, depuis les subtilités de la logique, jusqu'aux profondeurs de la théologie ? n'aurait-on pas craint encore plus d'aborder le savant que le prince ? et aurait-on cru qu'il eût pu accorder, avec l'austère érudition et l'exacte précision, les agréments de la politesse, le goût de la délicatesse, les traits et les éclairs d'une belle imagination, les charmes des entretiens vifs, piquants et légers ! C'est où il a brillé..... Entendez-le parler dans ses conseils, dans les audiences des ambassadeurs, dans les Etats de son gouvernement, partout où il faut représenter : quelle dignité de discours ! Prêtez-lui ensuite votre attention dans les entretiens familiers qu'il veut conduire à une douce persuasion : quels tours d'imagination ! Voulez-vous voir cet esprit dans les affaires les plus embrouillées, les plus épineuses et les plus insurmontables ? C'est son talent..... » (1198). Et qu'est-ce encore que ce trait doublement flatteur, par où il relève la témérité blâmable de son héros ? « Ce qui aurait été repris de témérité recevait alors la pure louange de la bravoure ; la valeur était affranchie de la gêne des ménagements ; et *sous Louis le Grand* qui conduisait tout, qui animait tout, et qui se présentait à tout, il n'était pas étonnant *que nos généraux devinssent des soldats* » (1201).

On ne peut s'empêcher non plus de reconnaître que ce style a de la verve et de la vigueur : mais combien dénaturées par

---

[1] *Oraison funèbre* de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang. Paris, 1709, in-4°.

la grandiloquence de l'époque et du genre! « Parlez, maintenant, censure, sur cette éclatante piété que nous avons soumise à la rigueur de vos jugements! » (1189). « Les voilà donc, ces deux Condés....! Que veux-je dire, immortaliser! ai-je bien parlé? Je me reprends, car ces immortels sont morts » (1202). « Que vois-je dans l'extrémité de cette vie..... Avec quel dégagement d'esprit et quelle liberté d'âme le prince..... » (1211). « Un esprit d'ordre supérieur ....., ayant toutes les grâces pour plaire, tous les attraits pour se faire suivre, toutes les complaisances pour gagner, toute la souplesse pour s'accommoder, tous les égards pour ménager, tout l'ascendant pour dominer, toute l'ingénuité pour se communiquer, toute la profondeur pour se cacher, toute la docilité pour écouter, toute la force pour persuader..... » (1137). « Respectables oints du Seigneur, dispensateurs des divins mystères » [ce sont les évêques et les prêtres, 1189]; « précieux membres de Jésus-Christ....., dégradés sous les livrées de la noblesse par l'abjection de l'indigence, rongés sous un air naturel d'un dévorant désespoir, condamnés à un lent supplice et à une mort certaine sans oser demander grâce» [ce sont les pauvres honteux, 1189]. « Ainsi la pitoyable victime a-t-elle été préparée à recevoir le coup mortel qui doit l'immoler » [c'est-à-dire, le Dauphin a pu se confesser et communier avant de mourir, 1190].

Si, malgré tant d'artifices accumulés, exclamations, apostrophes, énumérations fastidieuses, périphrases redondantes, cette éloquence garde encore quelque éclat, combien il pâlit, rapproché de la majesté lumineuse d'un Bossuet! « Nous vous pleurions, princesse, avec une telle effusion de larmes, *qu'elles semblaient devoir toutes s'épuiser* sur votre perte; vous venez aussitôt, prince, en ouvrir dans nos cœurs une *nouvelle source*, qui les fait tous se fondre en amertume. Larmes publiques et particulières, des grands et des petits, de la cour et de la ville, tout mêlé ensemble *enfle ce torrent de douleur*, qui entraîne tout à la fois et les joies du passé et les espérances de l'avenir. Dans l'intervalle de six jours tout est emporté; et il ne nous reste qu'un vide affreux, et l'horreur d'un ravage irréparable » [1184-5]. Et encore: « Considérez de tous côtés la scène tragique, la consternation répandue dans toute l'assistance, tous les regards troublés,

tous les yeux baignés de larmes, tous les cœurs serrés d'affliction, chacun devenu comme une portion de la personne mourante; spectateurs interdits, domestiques éplorés, princes et princesses distingués par leur extrême saisissement ; le monarque désolé qui préside à toute cette cour de deuil, et qui, par ses larmes et ses gémissements, redouble la douleur et en cause une nouvelle » (1190). Le souvenir de Bossuet est sensible, et l'infériorité de Gaillard évidente : mais soyons sûrs que les contemporains admiraient presque également le modèle et la copie ; ou plutôt osons dire que l'imitateur avait plus de partisans, le goût public s'accommodant mieux, dans les oraisons funèbres, de la préciosité pompeuse que de la simple grandeur.

La déclamation, écartée de la littérature en général par Boileau, Molière et Racine, chassée du sermon par Bossuet et par Bourdaloue, avait gardé son droit de cité dans les pièces d'apparat : voici le morceau du P. Gaillard que les contemporains admiraient unanimement, et qui est, pour ainsi parler, classique : « Mais quelle nouvelle à porter à toute sa maison ! Hélas, il n'était déjà plus, quand on y apprend qu'il était dangereusement blessé ! Quel trait mortel dans le cœur du père ! Quel glaive de douleur dans l'âme de la mère ! Ils partent en trouble et avec précipitation, pressés par les mouvements de leur tendresse, pour se rendre auprès d'un fils qui faisait tout le bonheur de leur vie. Où courez-vous, père infortuné, mère désolée ? Vous entrerez dans Mons par une porte, tandis que son cercueil passera par l'autre!... Puis-je exprimer ici ce que me fit voir alors la plus sensible douleur d'un père qui s'abîme dans la désolation, et d'une mère qui se noie dans ses larmes ? Tout ce que l'amour paternel conçoit dans une affliction profonde, et qu'il veut produire au-dehors, est étouffé par des sanglots qui ne laissent point sortir d'autres paroles de sa bouche, que celles que David réitérait sans cesse, sur la mort d'un fils qui ne méritait pas d'être regretté autant que celui-ci : *Fili mi, heu, fili mi!* » (1152). On admirait, au siècle de Gaillard, la « manière attendrissante » de ce passage[1] ; on convenait que,

---

[1] *Art oratoire,* III, 371.

« s'il est nécessaire pour les éloges funèbres que le prédicateur soit lui-même un héros dans son art, et que l'auditeur ait quelque peine à décider lequel est le plus grand, ou de celui qu'il entend louer, ou de celui qui le loue, le P. Gaillard a joui de ce privilège : il ne faut, pour en convenir, que ce seul trait[1] ». Et l'on conclut que « ce qui nous reste de l'éminent orateur fait regretter la perte de ses sermons, comme une des plus regrettables qui aient jamais pu être faites[2] ».

Ces regrets, on a vu pourquoi, sont peut-être excessifs ; et sans doute les sermons ne valaient ni plus ni moins que les panégyriques.

Bretonneau, lui, nous a laissé ses œuvres complètes[3] ; elles paraissent en 1743, trois ans seulement avant celles de Massillon. Et déjà quelques-uns des discours du sage jésuite, attribués au célèbre oratorien, figuraient dans l'édition subreptice de Ganeau[4]. « On sait bien qu'un aussi grand homme que le P. Massillon n'avoit pas besoin qu'on lui prêtât des ouvrages étrangers, et qu'il en est peu qu'on pût mettre avec vraisemblance à côté des siens. On ne peut cependant que louer le discernement des copistes, qui ont, pour ainsi dire, volé les uns et les autres, d'avoir jugé ceux du P. Bretonneau propres à figurer dans la bonne compagnie où ils le mettoient[5]. »

D'autres critiques, plus sensés, le comparent à Bourdaloue, et prétendent qu'« à lire les œuvres de l'un et de l'autre, il sera facile de reconnaître que *ces deux grands hommes* n'étoient pas moins liés par les talens et l'esprit que par les sentimens du cœur[6] ». Aucun prédicateur, en effet, n'a ressemblé davan-

---

[1] ALBERT, *Dict. Port.*, 107.

[2] MIGNE, XXXIII, 1129.

[3] *Sermons* du P. BRETONNEAU, *de la Compagnie de Jésus*, Paris, Guérin, 1743, 7 vol. in-12. (Cf. *Mém. de Trévoux*, 1744, 500-514 ; *Journal des Sçavans*, 1743, pp. 625-630.)

[4] *Trévoux*, 1704. Ce sont les sermons II (*Péché mortel*), VI (*Fuite des occasions*), XI (*Mort des justes*) du T. II.

[5] BERRUYER, *préface*, I, vij et viij.

[6] *Approb. de M. Salmon, docteur de Sorbonne, 26 déc 1742*, sans pagin. entre la préface et le privilège.

tage à ce maître, non seulement par le style (puisque d'ailleurs nous ne voyons le style de Bourdaloue qu'à travers les retouches de Bretonneau), mais par la manière et par la facture : d'où l'on peut conclure qu'en dépit des copistes Bretonneau ne saurait être confondu avec Massillon. Et je ne sais même pas si ce n'est pas le genre de Massillon que notre jésuite vise dans ce passage caractéristique : «On veut que de frivoles ornements parent des discours que la grâce d'en haut doit seule inspirer. On veut..... que l'éloquence trouve, pour ainsi parler, jusque dans la voix d'un Dieu mourant, de quoi contenter les sens et repaître l'imagination. On le veut, et de ce principe empoisonné part la ruine presque totale de notre ministère. Nos églises (le dirai-je) nos églises deviennent des lieux de spectacle, nos chaires des théâtres, nos prédications des comédies, et les prêtres du Dieu vivant des acteurs..... Voici le retour. Ils auront des pasteurs, hommes comme eux, qui leur parleront en hommes ; ils auront des prophètes selon leur cœur ; on leur présentera l'appât tel qu'ils le demandent. Ce sera toujours assez la parole de Dieu pour servir à leur condamnation ; mais ce sera une parole assez déguisée pour leur servir d'amusement et comme de récréation » (Migne, XLI, 346-7). Tous ces traits ne vont certes pas à Massillon, et il en est qui portent plus loin. Mais c'est avant tout l'excessive préoccupation de plaire que nous voyons ici combattue, préoccupation qui forme le fond de la nouveauté « massillonnienne ».

Bretonneau d'ailleurs ne condamne pas toujours « le soin raisonnable qu'apportent les ministres évangéliques à assaisonner, pour ainsi dire, la parole qu'ils annoncent, et à la conformer au goût et à la disposition présente de ceux qui l'écoutent....; c'est une amorce sainte, dès que la vérité n'y souffre aucune altération, que l'Evangile y conserve toute sa force, et que l'intention y est toujours droite et pure..... » (347). Or, l'on ne saurait sans doute suspecter l'intention de Massillon, ni le taxer de relâchement, alors au contraire qu'il s'efforce de corriger le charme de son style par la rigueur souvent excessive de sa morale. Mais « il est bien à craindre que les auditeurs ne s'attachent qu'aux fleurs qui leur plaisent, et qu'ils ne laissent les fruits qui leur semblent trop amers » (*ibid.*). Voilà cette fois la manière de Massillon

caractérisée ; ce n'est pas celle que Bretonneau préfère ; et, encore un coup, il y paraît bien dans ses sermons.

Il n'y a pas en effet la moindre trace de préciosité dans son style, toujours soigné, mais toujours austère. L'orateur raisonne et démontre sans cesse; et à tout moment aussi reviennent les formules chères à Bourdaloue pour réveiller l'attention. « Je dis donc, chrétiens, écoutez-le tous, je dis « que..... » (15). Mais ils ont eu la grâce : appliquez-vous ; voici le prétexte..... » (18). « Si j'avais, ne perdez rien de ceci, si j'avais le temps de vous expliquer..... » (105). « Belle leçon, mes frères, n'en perdez rien, belle leçon ! » (280). « C'est par toutes ces raisons (suivez-moi toujours, s'il vous plaît, ceci achèvera de vous convaincre ; et je conclus par là toute cette première partie), c'est pour toutes ces raisons..... » (282). « Non seulement sujet de damnation, mais sujet de damnation très commune : réflexion s'il vous plaît » (646). On comprend en effet quelle attention réclament tant de raisonnements enchaînés. Comme Bourdaloue, c'est la langue simple et sévère de la raison que Bretonneau nous fait entendre. « N'allons pas plus loin, mes frères, mais raisonnons ; et de ce principe tirons la même conséquence » (58). « J'en viens à la preuve, et je reprends..... » (107). « Or, je raisonne : et dans ce raisonnement que je forme, voici en abrégé tout le plan de ce discours. Je dis, etc. » (828). Ce dernier trait surtout est caractéristique ; et l'orateur ne pouvait pas mieux nous faire entendre que tout son discours se fonde en raison et se développe en raisonnement.

Il argumente donc avec justesse, avec solidité aussi, car il n'avance rien qu'il ne prouve. « Sans une extrême vigilance, nous ne pouvons compter sur nous-mêmes dans l'affaire du salut : *pourquoi?* C'est, en premier lieu, que.....» (132). « Qu'ils se retirent, *et pourquoi?* Ne le savez-vous pas? » (258). « Quelque connaissance que les hommes aient de nos services, il leur est assez ordinaire de ne nous en tenir nul compte, de les regarder avec indifférence, et même de les mépriser : *pourquoi?* J'en trouve souvent deux causes..... » (312). « Cette pratique, à quoi se réduit-elle ? A trois articles d'une extrême conséquence : le lieu, le temps, la manière. Le lieu, *pourquoi?* parce que je dois.....; le temps, *pourquoi?* parce que il y a, en effet, des temps favorables.....;

la manière, *pourquoi?* parce qu'ici, plus que partout ailleurs, etc. » (432). Ce tour fréquent dénote un habituel souci des preuves ; l'on voit déjà que ce style, cette argumentation, cette logique, tout cela est « à la Bourdaloue ».

On retrouve encore ici jusqu'à ce mouvement rationnel, si égal qu'il paraît froid, si vigoureux néanmoins, qu'il entraîne sans que l'on puisse s'en défendre, et dont les sursauts même (quand il s'en produit) n'ont rien d'artificiel et de déclamatoire : « Car voulez-vous savoir, chrétiens, quand vous pourrez vous flatter devant Dieu de quelque avantage, et quand vous aurez droit de compter vos progrès? *Ce sera quand*, par mille sacrifices de vous-mêmes, vainqueurs, comme les saints, de la chair et du sang, vous aurez comme eux étouffé les inclinations, dompté les passions, fait taire la nature, et établi dans votre âme un calme parfait. *Ce sera quand,* au bout d'une guerre longtemps opiniâtre, vous ne trouverez plus, comme les saints, de caprices à régler, plus d'humeur à fixer, plus de volonté à rompre, plus de propre amour à dépouiller. *Ce sera quand,* par une force égale à celle des saints, élevés au-dessus des choses humaines, vous verrez comme eux, sans altération, les divers mouvements du siècle, usant du monde et de ses liens sans attache, les perdant sans regret, dégagés de tout, et sans autre vie qu'en Dieu. *Ce sera quand,* revêtus de l'esprit de l'Evangile et morts à tous les sens, vous mettrez comme les saints votre richesse dans la misère, votre gloire dans le mépris, votre soulagement dans le travail, votre bonheur dans l'adversité, vos plus chères délices dans la croix » (27). Voilà bien ce que les rhéteurs nomment répétition. Mais il est visible que ni l'orateur ni l'auditeur n'y songent guère, et que le seul mouvement de la raison a produit cette chaleur, où l'artifice n'a point de part. C'est le procédé du maître, avec, chez le disciple, beaucoup moins de vigueur logique.

Son style, « exempt de presque tous les défauts »[1], est aussi dépourvu de tout relief. On loue sa « justesse d'esprit et son goût exquis[2] », qualités que Bretonneau lui-même admi-

---

[1] ALBERT, *Dict. port.*, p. 58.
[2] *Trévoux,* mars 1744, p. 509.

rait chez son modèle[1]. Toutefois cet éloge implique peut-être un reproche d'étroitesse et de froideur. Ses raisonnements ont moins de force et moins de poids. C'est aussi la même matière, moins liée, moins cohérente, et pour ainsi dire moins « intérieure ». Car il est remarquable que chez Bourdaloue les divisions et les subdivisions « organisent » la matière, ici parfois elles la désagrègent et l'éparpillent. Bourdaloue, prêchant par exemple sur la pénitence, de la notion même de cette vertu conclut à ses fruits, qui sont, de retrancher la cause du péché, de réparer les effets du péché, de s'assujétir aux remèdes du péché ; il a divisé son sermon conformément au lieu commun intrinsèque de la cause et de l'effet. Bretonneau, tout au contraire, applique à la pénitence un cadre qu'on affecte généralement au péché, et qui ne constitue peut-être ni une énumération adéquate ni une division parfaite : « On pèche, et donc on doit faire pénitence par le cœur, par la bouche, par les œuvres ». Mais parler n'est-il pas un acte, et donc une œuvre? Mais l'intelligence ne pèche-t-elle donc pas? Sans compter que, d'enfermer la pénitence dans un cadre préconçu, c'est courir le risque d'en brouiller la notion. Et en effet, d'après Bretonneau, la pénitence « de bouche », c'est l'aveu du péché : nous voici jetés d'une espèce dans l'autre, et de la « mortification » dans le « sacrement ». En appliquant donc sans génie la méthode du maître, on fait des synthèses estimables encore, mais incomplètes ou superficielles : ces synthèses, un Massillon les peut bien couvrir de fleurs pour en déguiser l'insuffisance ; elle n'échappe guère aux esprits sérieux qui savent tout approfondir.

De plus, nous retrouvons ici encore le détail de Bourdaloue avec moins de pénétration et moins de variété. Ce sont toujours les mêmes tableaux ; l'on y passe en revue les mêmes états de vie, « et celui de la retraite, et celui des affaires, et celui du négoce, et celui de la magistrature, et celui de l'Eglise, et celui des armes, et celui du mariage, et celui du célibat, celui même de la dévotion » (103-4). Et de chacun, c'est presque toujours la même chose qu'on dit, non sans mé-

[1] BRETONNEAU, *Préface* en tête de son édition de Bourdaloue.

rite assurément, et non pas même sans quelque personnalité : Bretonneau imite assez bien la hardiesse et l'onction de son modèle, avec une pointe plus libre. Ce n'est plus toutefois cette analyse profonde des « cas humains », cette connaissance et ce traitement méthodique des cœurs où le maître excelle. On trouvera chez Bretonneau, — comme chez tous les prédicateurs de son époque, — les sorties violentes et les mots piquants contre les femmes, le fard ou le jeu, contre la vénalité de la justice, les fraudes du commerce, l'indévotion des gens d'église. Mais y a-t-il beaucoup de traits comme celui-ci de Bourdaloue, qui, entre mille autres, marque la supériorité et la maîtrise de sa touche ? « Que je remontre par exemple à un bénéficier jusqu'où va la sévérité des théologiens indulgens sur cinq ou six articles essentiels dont je veux bien lui épargner le détail : pour peu qu'il ait de sincérité et de droiture, il s'humiliera devant Dieu et reconnoîtra qu'il est encore bien éloigné de cette exactitude dont il se flattoit ; mais, pour peu que la vérité le blesse, il s'offensera de celle-ci. Si je ne m'adressois qu'à lui, tous les autres qui m'écoutent, n'y étant point intéressés, loueroient mon zèle et s'écrieroient que j'ai raison. Mais que j'étende l'induction jusqu'à leurs personnes, que je passe du bénéficier au financier, du financier au magistrat, du magistrat au marchand ou à l'artisan ; qu'avec la sainte liberté de la chaire je marque à chacun en particulier en quoi devroit consister pour lui la sévérité de la morale chrétienne s'il vouloit l'embrasser de bonne foi, et que je le convainque (comme il me seroit aisé) que c'est sur cela même qu'il donne dans les plus grands relâchemens, dont il ne s'aperçoit point et à quoi il ne pense point ; que je les lui fasse connoître, et que sans nul ménagement je les lui mette devant les yeux : oui, je le répète, peu s'en faudra que tout mon auditoire ne s'élève contre moi [1] ».

Enfin, chez Bretonneau, c'est le même genre de débit et d'action, mais exagéré et presque contrefait. « Ce n'est pas que son action n'eût beaucoup d'âme et de feu : elle en avoit peut-être trop ». Mais il n'avait point « les agrémens de la

---

[1] BOURDALOUE, éd. Lefèvre et Desrez, I, 37.

prononciation », ni ces « grâces extérieures dont le plus beau discours ne peut être destitué, sans perdre auprès du plus grand nombre des auditeurs une bonne partie de son mérite [1] ». En un mot, il n'avait pas ce « don de plaire, à quoi l'art ne supplée point quand la nature l'a refusé [2] » : et c'est par là surtout que les contemporains le jugent inférieur. « Ce talent ajouté à ceux dont le P. Bretonneau étoit d'ailleurs abondamment pourvu, nous osons avancer que sa réputation eût peut-être égalé celle des orateurs chrétiens de sa Compagnie dont il a recueilli les ouvrages [3] ». Nul disciple en effet ne ressemble plus au modèle qu'il a imité ; il s'en approche jusqu'à donner aux défauts même de sa copie, « si on en trouvoit quelques-uns dans son style ou dans sa manière de composer [4] », l'apparence des qualités essentielles et comme spécifiques de l'original.

A la suite de Bourdaloue, à côté de Bretonneau et un peu en arrière, s'offrent d'autres exemples vivants de la même tradition : les Pallu, les Daubenton, les Gonnelieu, les La Ferté.

Pallu, autre « fruit de la Touraine [5] », professeur à Rouen et à Louis-le-Grand (où il confessa le jeune Arouet), puis prédicateur, commençait à édifier de ses sermons la cour et la ville, lorsque l'interdit de Noailles et la maladie arrêtèrent de concert ce premier essor [6]. Son Avent de 1706 plut

---

[1] Berruyer, Préface des *Sermons* de Bretonneau, I, iij. L'abbé Trublet, qui l'avait probablement entendu, dit plus nettement que son action était « très désagréable. » (*Réflexions sur l'Eloquence*, éd. de 1755, p. 21, note.)

[2] *Ibid.*

[3] Berruyer, *Préface*, p. iij.

[4] *Ibid.*, p. vj.

[5] Martin Pallu, né à Tours le 7 déc. 1661, mort à Paris le 21 mai 1742.

[6] Carrière oratoire du P. Pallu (de 1702 à 1715) : 1702, Avent à Saint-Louis-des-Jésuites. — 1703, Carême *ibid.* — 1704, Carême à Saint-Eustache, Avent aux Nouvelles-Catholiques. — 1705, Avent à Saint-Paul. — 1706, Avent à Versailles [c'est donc par erreur que Sommervogel (VIII, VI, 144) recule cet Avent à 1707]. — 1707, Avent à Saint-Barthélemy (Cité). — 1708, Avent à Saint-Gervais. — 1709, Carême à Saint-Paul, Avent à Saint-Honoré. — 1710, Carême à Saint-Merry. — 1712, Carême à Saint-Eustache. — 1713, Carême à Saint-Barthélemy (Cité), Avent à Saint-Louis-en-l'Isle. — 1714, Avent à Saint-Jacques-du-Haut-Pas (Visitation). — 1715, Carême à Saint-Paul, Avent

extrêmement au roi, qui prit date pour un carême ultérieur. Le modeste jésuite allégua sa mauvaise santé, et céda son engagement au P. de La Rue, sans cesser lui-même de paraître encore dans les chaires de Paris. Réduit au silence en 1715, il demeura néanmoins à la maison professe, où il dirigea la « congrégation » jusqu'à sa mort. Pallu était un « simple », et la préface même de son œuvre [1] nous marque son sentiment. « Il ne pouvoit goûter, en matière de piété, tout ce qui est écrit avec tant d'art et de politesse. Il disoit que, si son esprit l'admiroit, son cœur n'en pouvoit être touché ; que ces discours si étudiés, ces paroles si choisies, ces pensées même si délicates et si fines ont un certain air de vanité qui répond mal à la sainte simplicité de l'Evangile ; qu'après les avoir lus ou entendus, on dit bien : *Voilà qui est beau ;* mais qu'on n'en est pas meilleur, et qu'on ne sent pas même que cela donne envie de l'être ». C'est un disciple de Bourdaloue qui parle, et c'est un autre disciple de Bourdaloue qui le fait parler, puisque son éditeur est le P. de Ségaud, en qui, après Bretonneau, s'incarne le mieux l'esprit du maître. Le seul témoignage de Ségaud « suffit pour faire l'éloge des sermons du P. Pallu [2] », et l'on prévoit quel éloge : l'éditeur les trouve « remplis d'onction [3] », et l'on sait ce que ce mot signifie. Ce qui frappe en effet, à la lecture de cette œuvre, c'est le ton mesuré, en même temps que l'érudition solide ; ce sont « les applications de l'Ecriture et les pensées des Pères, que l'auteur s'est en quelque sorte appropriées pour ne pas rompre le fil du discours par un trop grand nombre de citations [4] » ; et, ce que l'on ne peut s'empêcher de reconnaître, dans ce style, qui ne réunit pas toujours « ce qui peut plaire à l'esprit et toucher le cœur [5] », c'est tout au moins

---

à Sainte-Marie, rue Saint-Antoine. C'est par erreur que les biographes (cf. *Biogr. Univ.*) le font descendre de la chaire en 1711.

[1] *Sermons* du P. PALLU, *de la Compagnie de Jésus*, Paris, Chardon et Durand, 6 vol. in-12, 1744-49 (éditeur le P. de Ségaud). Voyez, pour ses autres ouvrages de rhétorique ou de piété, SOMMERVOGEL, VI, 144-7. Ils ont été traduits en allemand (cf. SOMMERVOGEL, IV, 722, n° 5).

[2] *Préface* du P. DE SÉGAUD (en tête de l'*Avent*, citée par ALBERT, p. 201).

[3] *Ibid.*

[4] *Ibid.*

[5] *Ibid.*

beaucoup de travail et d'application : et tel est, dans toute sa force, le genre classique.

Il faut dire la même chose apparemment des PP. Judde, Lombard et Gonnelieu. Le P. de Gonnelieu [1] est plus célèbre par cette *Imitation* fameuse, qu'il n'a point faite [2], que par ses sermons qui n'ont jamais vu le jour. Il nous reste de cet écrivain des œuvres spirituelles, dont le style encore affecte cette noble simplicité, ou pour mieux dire cette froideur polie qui caractérisent le genre et l'époque. Une de ses dernières stations mérite qu'on la remarque. Il prêchait, durant le carême de 1713, la « prière du soir » à Saint-Eustache [3], tandis que les sermons proprement dits étaient dévolus au P. Massillon. J'imagine que l'auditoire, charmé le matin par

---

[1] Jérome de Gonnelieu, né à Soissons, le 8 sept. 1640, mort à Paris le 28 fév. 1715. — Claude Judde, né à Rouen le 21 déc. 1661, mort à Paris le 11 mars 1735 — Jean Lombard, né à Fribourg, le 22 janvier 1648, mort à Vienne le 4 janvier 1727.

[2] Elle est de Jean Cusson, imprimeur à Paris et avocat au Parlement (1re éd. 1673). Jean-Baptiste Cusson fils la fit réimprimer (1712) en y ajoutant des pratiques et des prières, qui seules appartiennent au P. de Gonnelieu (voyez le privilège). L'attribution de la traduction même au P. de Gonnelieu vient d'une erreur du *Journal des Sçavans* (1713) et des *Mémoires de Trévoux* (1713, p. 1403). Cet ouvrage a eu plus de 250 éditions. Cf. Sommervogel, III, 1560-7.

[3] Carrière oratoire du P. de Gonnelieu : 1703, Avent à Saint-Jacques-du-Haut-Pas. — 1704, Carême à Saint-Germain-le-Vieux, Avent à Saint-Benoît (Université). — 1705, Avent à Saint-Eustache. — 1707, Avent à Saint-Sauveur. — 1708, Avent à Saint-Germain (devant LL. MM. Britanniques). — 1709, Carême à Saint-Sauveur, Avent aux Théatins (territoire Saint-Germain-des-Prés). — 1710, Avent à Saint-Roch. — 1713, Carême (prière du soir) à Saint-Eustache, Avent à Sainte Opportune. — Carrière du P. Judde : 1703, Carême à Sainte-Opportune, Avent à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — 1704, Carême à Saint-Germain, Avent à Saint-Eustache. — 1705, Carême à Saint-Barthélemy. — 1706, Carême à Saint-Roch, Avent à Saint-Paul. — 1708, Avent à Saint-Nicolas-des-Champs. — 1709, Carême à Saint-Germain-l'Auxerrois, Avent à Sainte-Marie (rue Saint-Antoine). — 1710, Carême à Saint-Paul. Il reste de lui des *Instructions* manuscrites égarées à la Bibliothèque publique d'Ajaccio (ms. n° 29, in-8° de 609 pp.). — Le P. Lombard a prêché à Paris avec succès et notamment le Carême 1703 à Versailles. Ses sermons ont péri. A ces trois jésuites, il en faudrait joindre un quatrième, le P. Boillot, qui a laissé des *Sermons nouveaux sur divers sujets* (Lyon, 1714, 2 vol. in-12), et qui est encore un disciple presque servile de Bourdaloue.

l'agréable éloquence de l'oratorien, a peut-être dormi quelquefois aux pieuses « prières » du jésuite ; et sans doute la « littérature » de Massillon dépasse la simple « écriture » de Gonnelieu. Mais le genre de Massillon ouvre la porte au bel esprit, que la manière de Bourdaloue exclut au contraire. Or c'est du bel esprit avant tout que les hommes de Dieu veulent se garder. Il y a un style juste (celui des Pascal ou des Bossuet) c'est-à-dire une expression adéquate et comme géométrique de la pensée, une rhétorique naturelle qui vaut par elle-même, et qui se concilie avec le respect de la parole divine ; ce style raisonnable et naturel prévaudra sur la préciosité, tant que le nombre des saints prédicateurs prévaudra sur celui des beaux diseurs frivoles : et, pour marquer une date précise, jusque vers 1750. La méthode de Bourdaloue, humblement suivie par les Gonnelieu, les Judde ou les Lombard (au préjudice peut-être de la véritable éloquence), portera des fruits plus estimables et de meilleur goût, à tout prendre, que les fleurs de rhétorique mises à la mode par les vains prêcheurs et les petits abbés, fleurs encore plus opposées à l'éloquence puisqu'elles en forment souvent la plus odieuse contrefaçon.

C'étaient encore d'édifiants prêcheurs que les Daubenton et les La Ferté, quoique leurs noms aient fait plus de bruit. Ce n'est point, il est vrai, pour ses sermons que Daubenton[1] a été honoré des injures de Duclos et des sarcasmes de Voltaire. Qu'il eût des qualités politiques et diplomatiques, on ne saurait le nier : et l'emploi qu'on lui avait réservé (de confesseur du roi d'Espagne), le prouve surabondamment. Qu'il ait dominé et comme séquestré ce prince, ceci est une autre affaire; et qu'il ait révélé le secret de la confession, qu'on l'en ait convaincu publiquement et qu'il soit mort de honte, c'est,

---

[1] Guillaume Daubenton, né à Auxerre le 21 oct. 1648, mort à Madrid le 7 août 1713. Sur l'affaire de la confession, cf., à la charge du jésuite, Voltaire, *Précis du Siècle de Louis XV* (Didot, IX, 126) citant Bellando (*Histoire civile*), IVe partie, p. 306 ; et, à sa décharge, une *Lettre* de l'abbé Crozier (*Année littéraire*, 1777, nº 18), ainsi que la *Lettre du P. François Granato, recteur du noviciat de Madrid, au P. Supérieur de la Maison de Tolède, sur la vie et les vertus du P. Guillaume Daubenton*, etc., traduite de l'espagnol en français, Nancy, 1724, in-4º.

croyons-nous, pure légende. Mais il a écrit des ouvrages de piété qui rendent témoignage de son style[1], et l'unique pièce d'éloquence qui nous reste de lui[2] se distingue, tout comme un sermon de morale, par la « force », la correction, et l'heureux emploi des citations de l'Ecriture, dont elle est « nourrie[3] ». Quant au P. de la Ferté[4], c'est Madame de Coulanges qui prend soin de nous faire savoir (ainsi qu'à Madame de Sévigné), « qu'il prêche comme un Bourdaloue[5] »; et M. de Coulanges déclare à son tour que « l'église des Jésuites est trop petite pour le monde infini qui se trouvoit à ses sermons[6] ». Il ajoute qu' « il prêche avec un succès au-dessus de son âge et de sa qualité », et que « par un zèle louable, et qui prouve sa vocation, il a obtenu de ses supérieurs la permission de s'en aller au Canada[7] ». Saint-Simon rabat quelque chose de ces compliments. « Il étoit éloquent et savoit assez; beaucoup d'esprit et d'agrément; le jugement n'y répondoit point. Il prêchoit bien, sans être des premiers prédicateurs. On traîna un jour le duc de la Ferté (son père), à son sermon, dont après on lui demanda son avis. « L'acteur, dit-il, m'a paru « assez bon, mais la pièce est mauvaise[8] ». Quoi qu'il en soit, sa famille l'empêcha de partir pour l'Amérique, et il continua de prêcher à Paris, où une bruyante aventure, contée par les Mémoires du temps, le mit en relief plus que ne l'avaient fait ses sermons même[9]. Cette aventure se rapporte à l'histoire de l'interdit, que nous devons maintenant résumer.

---

[1] C'est surtout une *Vie de saint François Régis.*

[2] *Oraison funèbre de Charles V, duc de Lorraine* (1690). Cf. *Art oratoire*, I, 233-8; III, 69.

[3] *Art oratoire, loc. cit.*

[4] Louis-Joseph de la Ferté, né à Paris le 2 janvier 1653, mort à La Flèche, le 7 mai 1732.

[5] *Lettre à Madame de Sévigné*, 6 avril 1696.

[6] *Id.*, 19 mars 1696.

[7] *Lettre à Madame de Simiane,* 27 février 1696.

[8] Edition Chéruel, IX, 32.

[9] Carrière oratoire du P. de la Ferté (depuis 1704): 1704, Avent à Saint-Louis-des-Jésuites, Carême à Saint-Germain-en-Laye. — 1706, Carême à Saint-Germain-l'Auxerrois, Avent aux Hospitalières de la place Royale. — 1707, Avent aux Prémontrés de la rue Hautefeuille. — 1709, Carême à Saint-Nicolas-des-Champs, Avent à Saint-Barthélemy. — 1710, Carême à Saint-Jacques-de-la-Boucherie. — 1713, Avent à Saint-Séverin. — 1714, Avent à

IV

Au moment où la Compagnie de Jésus brille dans la chaire chrétienne d'un éclat peut-être sans égal ; dans le temps où ses théories, ses compilations et ses exemples font école, le jansénisme la réduit au silence : Noailles lui ôte, pour quinze ans, toutes les chaires de Paris. Il « avait déjà fait, en 1711 et 1712[1], un retranchement considérable dans le nombre des confesseurs que les Jésuites présentaient dans leurs trois maisons de Paris. Il s'était encore montré plus sévère au mois de novembre 1715, par rapport à ceux qui confessaient dans les couvents de religieuses[2] », tout en se relâchant de sa rigueur vis-à-vis de quelques Pères nommément exceptés[3]. « Le 16 août 1716, il envoya son secrétaire déclarer aux

---

Sainte-Marie, rue Saint-Antoine. — 1715, Avent à la Mercy (près l'hôtel de Soubize). — Il reste du P. de La Ferté (Sommervogel, III, 702) trois mss. : 1° Oraison funèbre du duc d'Aumont (Le Mans, 1704) ; 2° Sermon pour la vêture de Mademoiselle d'Aligre, à la Visitation de la rue Saint-Antoine, à Paris (janvier 1711) ; 3° des *Sermons*. — Sur un Panégyrique de saint Ignace prêché par lui, où il aurait déclaré que « si les enfans ne sont pas tels que le Père les a voulus, il les a voulus tels qu'ils devoient être », voyez *Nouv. Eccl.*, 1730, août, p. 26, ou (éd. de Hollande), p. 190.

[1] Cf. Dorsanne (éd. de 1753), I, 60 ; 98-sqq. Voyez en outre Fénelon, *Correspondance* (Paris, Le Clère, 1828). « J'apprends aujourd'hui que tout étant dans le même état, M. le Cardinal n'a continué les pouvoirs pour l'administration des sacremens (qui finissent ce mois) qu'à onze jésuites de la maison professe, et aux confesseurs du roi et des princes ; en sorte qu'il y a trente Pères de cette maison qui sont proprement interdits. On croit que les jours suivans ceux du collège et du noviciat pourront bien avoir le même sort. » *Lettre du duc de Chevreuse*, 21 août 1711. (T. I, p. 479). « Sur la crainte d'une nouvelle exécution du Cardinal, plus forte que la première, Sa Majesté lui a fait dire, par M. le duc d'Antin, venu exprès pour cela, que ce qu'il feroit contre cette compagnie, le roi le regarderoit comme fait à lui-même. » (*Ibid.*, I, 191 ; cf. III, 419.)

[2] Picot, *Mémoires pour servir à l'Hist. eccl. pendant le dix-huitième siècle*, t. I, p. 384.

[3] C'étaient les PP. de Linières, Gaillard, La Rue, Martineau, Tournemine ; les deux confesseurs (pour la forme) du Régent, les PP. de la Bourdonnaye et du Trévoux (Crétineau-Joly, *Hist. de la Comp. de Jésus*, IV, 380) ; et quelques autres, notamment Pallu, Bretonneau, et Cotonay qui prêcha l'Avent à la Cour.

supérieurs des trois maisons (le noviciat, la maison professe et le collège Louis-le-Grand) que ceux d'entre eux dont les pouvoirs expiraient n'en auraient pas de nouveaux ; et, qu'à leur expiration, ils s'abstinssent de confesser, de prêcher, et même de faire des catéchismes[1] ». Il exceptait encore, pour cette fois, ceux qui étaient employés à la Cour.

L'éclat du P. de la Ferté poussa le cardinal à bout : qu'on nous permette de laisser à Saint-Simon le soin de conter l'aventure. « La fête de la Toussaint [1716] fit du bruit et des querelles. Le roi entend ce jour-là une grand'messe pontificale, vêpres et sermon l'après-dînée. Celui qui le fait prêche l'Avent devant le roi, et c'est le grand aumônier qui nomme de droit les prédicateurs de la chapelle. Le cardinal de Rohan, qui n'ignoroit ni ne pouvoit ignorer l'interdiction des Jésuites, en voulut nommer un, mais dont le nom pût soutenir l'entreprise. Il choisit le P. de la Ferté, frère du feu duc de la Ferté, dont la veuve étoit sœur de la duchesse de Ventadour ; et le P. de la Ferté accepta[2], sur la parole du cardinal de Rohan, sans voir ni faire rien dire au cardinal de Noailles. Ce cardinal apprit cette nouvelle aux derniers jours d'octobre, qui, jusqu'alors, avoit été tenue fort secrète. Il n'eut pas de peine à comprendre que cette affectation de nommer un jésuite, ne pouvoit avoir d'objet qu'une insulte, tant à sa personne qu'à sa qualité de diocésain. Rien n'étoit plus aisé que de la rendre inutile. Il avoit interdit les Jésuites ; il n'y avoit qu'à faire signifier au P. de la Ferté une interdiction personnelle de la messe, du confessionnal et de la chaire. Il usoit de son droit, qui ne pouvoit lui être contesté, comme le cardinal de Rohan avoit usé du sien, mais avec entreprise contre l'interdiction générale de l'ordinaire ; au lieu qu'il n'y auroit eu rien à reprendre dans cette démarche du cardinal de Noailles. Sa douceur, si souvent déplacée et mal employée, ne voulut pas faire cette manière d'éclat, qui n'eût été que la suite forcée de celui qui étoit déjà fait, et il prit le mauvais parti de nommer un prédicateur pour la chapelle[3], au lieu du

---

[1] Picot, I, 385. — Dorsanne (éd. de 1753), II, 193-4.

[2] Il alla même essayer la chaire de la Chapelle. (Dorsanne, II, 251.)

[3] L'abbé Couturier, qui d'abord « fut agréé par S. A. R. » (Dorsanne, II, 251).

P. de la Ferté, dont il n'avoit pas le droit. Le cardinal de Rohan, ravi de lui voir prendre le change et de n'avoir qu'à soutenir son droit, le maintint de façon qu'il fallut porter la chose devant M. le duc d'Orléans..... M. de Châlons .... alla nasiller coup sur coup au Régent, qui, emporté par ses plus vrais ennemis, Madame de Ventadour, le maréchal de Villeroy, Effiat, Besons, son P. du Trévoux, celui-ci sot et point méchant, et qu'il ménageoit et traitoit tous comme ses amis intimes, décida pour le P. de la Ferté[1], et le fit prêcher au scandale de tout le monde non confit en cabale de constitution; car ceux même qui, de bonne foi et sans vue de fortune, étoient pour la constitution, détestèrent cette entreprise..... Le cardinal de Rohan ne laissa pas de se trouver embarrassé de soutenir pendant tout l'Avent son entreprise, quoique il en eût l'avantage. Il crut qu'après l'avoir remportée, le plus sage étoit le parti de la modération, mais sans y paroître à découvert. Huit jours après la Toussaint, le P. de la Ferté alla dire à M. le duc d'Orléans qu'il le supplioit de le dispenser de prêcher l'Avent devant le roi, parce qu'il ne vouloit point être un sujet de discorde entre le cardinal de Noailles et le cardinal de Rohan. M. le duc d'Orléans le prit au mot avidement, et lui dit qu'il l'en louoit fort et qu'il le soulageoit beaucoup.....[2] Ce P. de la Ferté avoit été séduit au collège, et s'étoit fait jésuite malgré le maréchal son père, qui fit tout ce qu'il put pour l'en empêcher, et qui n'en parloit qu'avec emportement. Il étoit grand, très bien fait, très bel homme, ressembloit fort au duc de la Ferté son frère, dont il avoit toutes les manières, et n'était point du tout fait pour être jésuite..... Le P. de la Ferté ne s'étoit pas toujours

---

[1] Celui-ci déclina jusqu'au dernier moment cet honneur dangereux. Un ordre exprès du Régent le lui imposa « Le duc d'Orléans m'a ordonné de vous porter l'ordre de prêcher demain devant le Roi, et un ordre répété et appuyé devant Madame la duchesse de Ventadour; en telle sorte que vos raisons particulières ne peuvent plus tenir contre le respect que vous devez au Roi et à S. A. R. » (*Lettre* du prince de Rohan, 31 oct. 1716, citée par CRÉTINEAU-JOLY, IV, 381.) Il fut « mal payé de son désistement », selon l'expression de Madame de Maintenon (*Lettres*, VI, 313) citée par PICOT, I, 385, note.

[2] L'Avent fut continué par le P. Boursault, théatin (*Listes*).

bien accordé avec les Jésuites ; il ne fut pas, je crois, sans se repentir de s'être laissé enrôler par eux. *Sans ses vœux, il auroit été duc et pair après la mort de son frère*, qui ne laissa point d'enfans. A la fin les Jésuites, lassés de lui, et lui d'eux, le malmenèrent puis le confinèrent à La Flèche, où il vécut peu et tristement, et y mourut encore assez peu âgé[1]. Le cardinal de Noailles interdit les trois maisons de Jésuites de Paris, et ôta les pouvoirs au peu à qui il les avoit laissés[2] ».

Cet interdit, qui exceptait encore les Jésuites auxquels s'adresseraient les princes du sang[3], et nommément les Pères de La Rue, Gaillard et Du Trévoux, publié le jeudi 12 novembre 1716, signifié le matin même par Morice, huissier de l'officialité, au Provincial et aux Supérieurs des trois maisons de Paris, ainsi qu'au P. de La Ferté « parlant à sa personne[4] », « surprit et fit un peu de peine au duc d'Orléans[5] ». Il donna lieu à une quantité de libelles[6], « lettres », « réponses », « mémoires », émanés du camp janséniste. Les Jésuites de Paris gardèrent le silence. Le jour même de l'acte de révocation, « c'est-à-dire ce 12 novembre, les Supérieurs des trois maisons de Paris vinrent à l'archevêché avec le P. Tournemine pour sçavoir quelles étoient les intentions de M. le cardinal

---

[1] A soixante-douze ans. Ce détail rend suspects les commérages de Saint-Simon, dont au reste la passion est apparente en plusieurs endroits.

[2] Saint-Simon, éd. Chéruel, IX, 30-2. Cf. Buvat, I, 186-90 ; Ledieu, *Mémoires*, II, 269, etc., etc. ; surtout, pour les détails circonstanciés, Dorsanne (éd. de 1753), II, 31, 193-4, 251-9.

[3] Picot, *Mémoires*, etc., I, 385.

[4] Dorsanne, II, 257. Cf. *La France Pontificale*, t. I, *Paris* (in-8°, Paris, 1874), p. 454.

[5] Dorsanne, II, 194.

[6] Voici les principaux : *Réponse d'un théologien à un prélat sur le refus que M. le cardinal de Noailles a fait de continuer ses pouvoirs aux Jésuites*, par l'abbé Couet [ancien vic.-gén. de Rouen, et à ce moment sans place, par suite de la mort (1707) de M. de Colbert]. — *Lettre d'un théologien à un évêque sur cette question importante : s'il est permis d'approuver les Jésuites pour prêcher et pour confesser* ; du même auteur (1715, in-12). Ces deux brochures valurent à l'auteur un canonicat à Notre-Dame et des lettres de vicaire-général de Paris. Cf. Fénelon, *Correspondance* (1829, in-8°, 11 vol.), t. XI, pp. 305-7. — *Lettre d'un homme de qualité à Mgr le cardinal de Noailles au sujet d'un sermon prêché par le P. de La Ferté, jésuite, le jour de la Toussaint devant le roi Louis XV, du 17 novembre*. S. l. et a.

sur les Dominicales que l'on prêchoit dans les maisons de Saint-Louis et du collège, et principalement sur le sermon qui devoit se faire le dimanche suivant par le P. Tournemine pour la fête du B. P. Régis, et le dimanche d'après au noviciat. Ces Pères ne virent pas M. le cardinal de Noailles, qui étoit pour lors occupé à recevoir le compliment de la maison de Sorbonne. Ils écrivirent une lettre, dont la réponse fut que tous étoient exclus par l'acte signifié ; que M. le cardinal n'avoit point encore fait ce qu'il pouvoit faire ; qu'il étoit en droit de faire fermer leurs églises, lorsqu'ils ne se comporteroient pas avec la subordination convenable et qu'ils fomenteroient la division dans l'Eglise. Ce fut M. Lechevalier, secrétaire, qui fut chargé de leur faire cette réponse lorsqu'ils viendroient la chercher : ce qui fut le samedi matin. Le dimanche suivant, il n'y eut point de sermon dans aucune de leurs églises. Les congrégations se tinrent, mais sans instruction ; on se contenta d'y lire quelques livres de piété [1] ».

Des mesures rigoureuses étaient prises en province vers la même époque par les évêques appelants contre les Jésuites de leur obédience. Le 4 août 1716, le P. Hervieux, prédicateur de la maison de Tours, chargé du panégyrique de saint

---

in-12 de 16 pp. ; et (ms.) à la Bibliothèque de Nevers, n° 13, ff. 645-654. (Publiée par A. de Coulanges, sans indication de source, *op. cit.*, pp. 435-sqq.) — *Lettre d'un ami à un ami, au sujet d'un sermon prêché*,.... etc. (s. l. n. d. in-12). — *Mémoire présenté au cardinal de Noailles, archevêque de Paris, à l'occasion du sermon prêché le jour de la Toussaint, par le frère de La Ferté, jésuite non approuvé dans son diocèse* (Bibl. Nat. Ancien Théol. D 2711). Ce mémoire, conservé d'abord au département des Imprimés, comme le témoigne la cote ancienne, et versé depuis au département des Manuscrits, n'a pu être retrouvé, malgré d'obligeantes et patientes recherches. Il est actuellement en déficit. — *Discours de M. l'abbé de Gontaut, alors chantre de Notre-Dame, à M. le cardinal de Noailles, à l'occasion d'un discours*, etc. (*Recueil des pièces dont il est parlé dans la suite de la relation des délibérations de la Faculté de théologie de Paris, en 1716, 1717, 1718, au sujet des affaires qui ont rapport à la constitution* Unigenitus. S. l. 1718, in-12.) — Enfin, sur le P. de La Ferté avant cette aventure, cf. encore : *Dialogue entre le P. Tellier, confesseur du roy, le P. de La Rue et le P. de La Ferté, jésuite, avec quelques autres vers.* viij juillet 1712. S. l. in-8° de 8 pp.; et *id.* (1712, in-12) augmenté de deux épigrammes sur la *Samaritaine du Pont-Neuf.*

[1] Dorsanne, éd. de 1753, II, p. 259.

Dominique chez les Jacobins de la même ville, ayant avancé en pleine chaire que « ce saint avait vendu l'Evangile », fut dénoncé à l'officialité et interdit quatre jours après [1]. A Grenoble, ce fut pis. « Le sieur Dufour, curé de Saint-Louis, avoit appelé de la Constitution, et son appel étoit public. Les Jésuites ne pouvoient lui pardonner cette démarche. L'usage est, depuis 1699, que le mardi des Rogations cette paroisse va en station à l'église des Jésuites, où elle dit une messe solennelle. Le curé y vint en corps de clergé avec un grand concours de peuple..... ; il trouva les portes de l'église et du collège fermées. Il frappa à la porte de l'église et fit sonner à la porte du collège, mais inutilement. Tout resta fermé, jusqu'à ce que la procession, ayant pris le parti d'aller à la chapelle de la Propagation de la Foi pour y dire la messe, les Jésuites firent ouvrir leurs portes..... [2] ». L'évêque se plaignit au Régent, obtint du recteur de la maison des excuses publiques, et interdit aux Jésuites les retraites de dames et de messieurs qu'ils allaient commencer. Quelques jours après, l'évêque publie un mandement pour imposer silence sur la Constitution. Le jésuite prédicateur des Dominicales à la résidence refuse de lire et de publier cette pièce ; il est pareillement interdit [3].

Les Jésuites de Paris montrent plus de réserve. « Il ne nous reste plus, écrivaient-ils, que de former à la science et à la vertu l'esprit et le cœur de nos enfans. Tous les autres ministères que nous exercions avec ardeur ont cessé. Nos prédicateurs ne font plus entendre leurs voix dans les temples et dans les chapelles particulières ; les hôpitaux et les prisons se ferment à notre zèle ; nos confessionnaux sont déserts. Les Congrégations de la Vierge n'entendent plus la

---

[1] Cf. *Les Jésuites démasqués* (Cologne, 1759), p. 75, et *Ordonnance des grands-vicaires de l'Archevêché de Tours* (*Brunet, Loppin et Daguerdeau*) *du 8 août 1716, contre le P. Hervieu, jésuite, au sujet d'un sermon par lui prêché le 4 de ce mois. Relation de ce qui s'est passé à Tours en conséquence de cette ordonnance.* (S. l. et a. in-4°). — *Sentence de MM. les Vicaires-généraux de l'Arch. de Tours, au sujet*, etc. (avec un extrait des bons mots du P. André), 1716, in-12.

[2] DORSANNE, éd. de 1753, III, 334 (juin 1719).

[3] *Ibid.*, III, 335.

parole sainte, et peu à peu elles se voient abandonnées. Souffrir, prendre patience, nous abstenir de toute plainte, fléchir le ciel par nos prières, lire ou composer de bons ouvrages de littérature et de piété ; montrer aux autres la voie du salut par des discours privés ou l'exemple d'une vie sans tache : voilà tout ce qui nous est permis. Voilà la seule consolation qui nous reste, et que personne ne peut nous ravir[1] ».

Ils prêchent donc désormais par leur patience, sans abandonner l'espoir de reconquérir la faveur publique ; ils prêchent en imprimant les œuvres de leurs sermonnaires : et les derniers tomes de Bourdaloue se succèdent rapidement. Ils prêchent surtout dans les chaires de leurs classes, puisqu'on leur interdit les chaires des églises. « Les Jésuites ont, actuellement, dans leurs collèges, cinq cents écoliers de toutes sortes d'états, de qualité et bourgeois ; il faut y retenir une chambre un an d'avance : preuve qu'ils ont plus d'amis que d'ennemis dans un certain monde[2] ». Ce monde, réuni aux enfants, forme, à certaines époques de l'année, le public des représentations théâtrales très suivies que donne le collège Louis-le-Grand. On s'adressera donc même à cet auditoire, à défaut d'autre ; et un grand nombre de pièces sont des vies de saints, — autant dire des panégyriques ; — ou des thèses morales, — autant dire des sermons en action.

Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que plusieurs de ces orateurs, condamnés au silence, étaient d'anciens professeurs de rhétorique ; et que les Pallu, les Bretonneau et les La Rue avaient écrit sérieusement des « drames de collège ». Le grand public, après comme avant l'interdiction des Jésuites, affluait aux représentations du carnaval *(ludis prioribus)*, et du jour des prix. Madame, mère du Régent, s'y montra en 1718[3] ; et l'on y conduisit, deux ans plus tard, le petit roi Louis XV. *Les Incommodités de la grandeur*, représentées devant le jeune souverain, ne valent pas sans doute le *Petit Carême* ; non plus que le traité *de Choreis drama-*

---

[1] *Archives du Gésu* (pièce citée par Crétineau-Joly, IV, 382-383).

[2] Barbier, *Journal*, I, 295 (août 1725).

[3] E. Boysse, *Théâtre des Jésuites*, p. 86. *Lettre* de Madame, du 7 juillet 1718.

ticis[1] ne saurait être mis en parallèle avec les *Dominicales* de Bourdaloue et les *Panégyriques* du P. de La Rue. Mais il n'est pas douteux que les Jésuites aient fait servir leur théâtre à l'instruction morale et même chrétienne de ces auditeurs, qu'ils ne pouvaient plus haranguer à l'église. Des pièces comme *Hermenégilde*[2] servaient à introduire, par exemple, certains principes de morale sociale que la Compagnie de Jésus tenait alors à préciser : « Valamirus. — Il ne t'est pas permis de combattre contre ton père et ton roi. Un chrétien doit toujours respecter les têtes sacrées des rois, même des rois impies[3] ». Et qui ne croirait entendre une paraphrase de Bourdaloue dans ces vers encore du P. Porée, dits sur la scène en 1728 :

« Pères ambitieux, voyez dans quels abîmes
Vous précipitez vos enfans
En voulant les porter aux rangs les plus sublimes,
Par des efforts illégitimes.
Vous espérez les voir heureux et triomphans.
De votre ambition, déplorables victimes,
Vos projets insensés les rendent malheureux :
Le poids accablant de vos crimes
Retombe sur vous et sur eux[4]. »

Les ballets même, où dansaient les artistes de l'Opéra à côté des fils de famille, « peuvent instruire l'homme, en représentant les divers caractères des vertus et des vices, ou en imitant les actions louables et dignes d'imitation[5] ». De fait, n'y peut-on pas danser même contre le jansénisme ? « L'Erreur, accompagnée du Mensonge et de l'Hypocrisie, met un bandeau sur les yeux de tous ceux qui l'approchent. On les voit tous errer au hasard et prêts à tomber dans des précipices affreux. La Vérité et la Simplicité leur arrachent le bandeau fatal, et les sauvent des précipices qui sont sous

---

[1] La pièce est du P. Du Cerceau ; le *Traité* (1725) est du P. Lejay.
[2] Cette pièce est du P. Porée (1718).
[3] *Hermenégilde*. Cité par Boysse, p. 264.
[4] Cf. Boysse, p. 283.
[5] Argument du ballet *Le Théâtre changé en école de Vertu*, par le P. Porée, dansé le 6 août 1726.

leurs pieds[1] ». L'insinuation n'est pas encore très précise. Instruits par l'expérience, les Jésuites perfectionneront ce moyen de propagande ou de polémique. En province, les allusions se feront plus transparentes. A Lyon, on voyait « un de leurs écoliers habillés en pape, foudroyer le jansénisme et le précipiter en enfer » ; et à la fin, dans le ballet, « le Pape faisoit danser le rigodon à la Religion [2] ». A Montauban, ils organisent une pastorale en l'honneur de M. de Verthamon, le nouvel évêque, « berger sage et pieux », qui succède à M. de Vaubecourt, « berger indolent [3] ». Mais, à Paris, il faut éviter les éclats.

Ce n'est pas d'ailleurs seulement sur leurs petits théâtres qu'ils oseront porter de si graves questions. Avant de les aborder de nouveau dans les chaires qui leur seront rendues, ils tenteront un appel à l'opinion par des pièces données à des théâtres publics; et la *Femme Docteur*, le *Saint déniché*, les *Quakers* du P. Bougeant, ont fait assez de bruit pour qu'il soit inutile d'insister davantage [4].

Les Jésuites avaient à leur disposition des moyens plus efficaces, et, si l'on osait dire, plus honorables : ils ne les ont pas négligés non plus. Les *Mémoires de Trévoux* et le *Journal de Verdun,* les plus lus et les plus estimés, avec le *Mercure Galant*, des périodiques de cette époque, leur appartiennent. Les rédacteurs de ces journaux sont des érudits fort estimés. Le directeur du *Journal de Trévoux* est justement ce fameux P. Tournemine, si répandu dans le monde littéraire, savant universel, littérateur émérite, prédicateur abondant, auquel son journal, après l'interdit, offre un public plus nombreux, plus cultivé, plus intéressant que celui qui se presse au pied des chaires. La partie importante de ces « revues » avant la lettre, c'est la bibliographie ; parmi les livres, les plus complaisamment analysés sont les livres pieux, et, entre ceux-ci, les sermons. Il n'est pas d'éloge qu'on ne décerne aux sermonnaires jésuites ; on distribue la louange aux autres plus par-

---

[1] Ballet du même : *Les Vœux de la France* (1728).
[2] *Nouv. Eccl.,* 1730, août, p. 1.
[3] *Ibid.*, 1730, may, p. 12.
[4] Cf. DESNOIRESTERRES, la *Comédie satirique au XVIIIe siècle*, pp. 52-6.

cimonieusement, et plus ou moins mêlée de critiques. A l'occasion de ces œuvres, on touche à des théories, on établit des comparaisons, on cite avec honneur de bons passages, on redresse des erreurs, on juge des doctrines : c'est une façon de prêcher encore, ou tout au moins de conserver de l'influence et de l'action sur ceux qui prêchent ; c'est une sorte de main-mise sur les volontés de ceux qui, pour avoir une opinion, attendent que leur journal ou leur revue la leur présente toute faite.

CHAPITRE III

Les Prédicateurs jésuites de 1730 à 1740.

I

Avant même que l'interdit ne fût levé, les Jésuites reprirent quelque influence à la cour. Dès 1722, le cardinal Du Bois donne au jeune Louis XV un confesseur de la Compagnie, le P. de Linières [1]. Noailles s'entête d'abord à refuser l'approbation [2]. Pour sauvegarder les apparences, et ménager l'ar-

---

[1] Sur toute cette affaire, cf. Bibl. de Bourges, ms. nº 276, *Anecdotes sur le choix d'un confesseur pour le roi Louis XV* (142 ff.) ; et Dorsanne, éd. de 1753 : Proposition du P. de Linières, dès que l'abbé Fleury tombe malade, IV, 351. L'abbé d'Argentré proposé, puis éludé ; confession du roi par M. Chupperel, haute-contre et pointeur de la chapelle-musique (IV, 356) ; pouvoirs demandés à l'évêque de Chartres, IV, 361. — Bref du Pape conférant des pouvoirs directs au P. de Linières, IV, 362 ; nouveau refus de Noailles, IV, 375 ; 387-9. — Expédients ridicules pour la première communion et la confession du roi, préparé par le P. de Linières, IV, 392-3. — Pouvoirs accordés à d'autres jésuites pour différentes personnes, IV, 462. Dernières négociations, pouvoirs donnés, IV, 469 ; mort de Fleury et nomination officielle du jésuite, V, 35, 105.

[2] Dès 1720, il avait refusé à la princesse de Carignan des pouvoirs pour le P. Bretonneau (Dorsanne, IV, 29), et maintenu son interdit général (IV, 145). Quand le P. de Linières se présenta, il fut donc fort mal reçu : « S. E. étoit alors à Conflans, où une extinction de voix la retenoit depuis longtemps. Lorsqu'on annonça le confesseur du roi, elle dit d'un ton aigre : « Ah ! c'est « le P. de Linières ; hé bien, qu'il entre. » Et sans lui donner le temps de parler, elle ajouta avec beaucoup de vivacité : « Vous demandez des pouvoirs, « mon père, je ne puis vous en donner ; et je suis bien aise de vous notifier « que je vous défends de confesser le roi ; j'aurois bien des raisons à vous « apporter de mon refus, mais je suis maintenant trop enrhumé. » *Galerie de l'ancienne Cour* (Maestricht, 1787, 3 vol. in-12), t. II, pp. 350-1.

chevêque de Paris, la cour cette année-là se transporte à Versailles, et le roi va se confesser à Saint-Cyr (diocèse de Chartres). Mais l'année suivante, le duc de Bourbon ne veut pas exposer la majesté royale à cette échappatoire. Il signifie donc à Noailles que, si les pouvoirs sont encore refusés, le jésuite usera de ceux que le pape lui a directement conférés. Noailles cède enfin, et, par cette première brèche à l'interdit, les Jésuites « rentrent à la cour [1] ».

Dès lors, leur influence ne cesse d'y grandir; et le jansénisme baisse jusqu'à perdre l'appui de Noailles lui-même. Celui-ci, quelques mois avant de mourir, reçoit la Bulle (11 octobre 1728), et rend sa confiance aux Jésuites[2]. « Sur la très-humble prière que vous nous avez faite de vous relever, vous et les autres religieux de votre Compagnie, des défenses contenues en notre ordonnance de 1716, nous nous y portons d'autant plus volontiers, que le principal motif de notre ordonnance ayant été de ne laisser porter aucune atteinte aux droits sacrés de l'épiscopat, nous avons présentement lieu d'être satisfait des assurances que vous nous avez données, des sentimens de respect et de soumission dont vous êtes pénétrés pour l'autorité sacrée de cet auguste caractère. Nous comptons aussi sur la promesse solennelle que vous nous avez faite de vous conformer, dans l'exercice des fonctions que nous jugeons à propos de vous confier, à nos règlemens et à nos intentions..... [3] »

Rentrés en grâce à l'archevêché de Paris, les Jésuites reprennent aussitôt l'offensive. Ils « profitent de la guerre déclarée par leurs intrigues aux bons prédicateurs, pour accréditer la doctrine nouvelle de leur société [4] ». Ils n'avaient d'ailleurs pas cessé en province de prêcher la Bulle avec insistance; maintenant, pas un jésuite ne saurait ouvrir la bouche là-dessus, que les périodiques jansénistes ne signalent

---

[1] Crétineau-Joly, IV, 389.
[2] Crétineau-Joly se trompe quand il écrit : « Noailles ne consentit jamais à lever l'interdit » (IV, 890.)
[3] Cité par Picot, II, 216.
[4] *Nouv. Eccl.*, 1729, 15 sept. Art. de Paris, nº VI, p. 150.

aussitôt cet « excès », et ne donnent à ce zèle bruyant les proportions d'un scandale. Un petit livre du temps[1] résume à grands traits les reproches des *Nouvelles*, et, sous forme de calendrier, énumère les méfaits oratoires des Jésuites : « 1730, 3 novembre. Le P. Cottin, choisi cette année pour directeur de la Congrégation des Messieurs de Lyon, faisant l'année dernière le panégyrique de saint Irénée au séminaire de cette ville, dit : « Tous les bons catholiques doivent prendre le « flambeau, et aller brûler ceux qui depuis longtemps travail- « lent à détruire la religion » (p. 83). « 1731, 1er juin. Le P. Gramin, prêchant à Blois la fête du Sacré-Cœur de Jésus, assure le salut à ceux qui ont sacrifié ce jour dans l'église des Jésuites, et dit que ceux qui l'ont immolé sur d'autres autels l'ont égorgé » (p. 41). « 31 mai. Le P. Beaumortier prêche sur la communion aux Ursulines de Blois, et dit : « Oui, Mesdames, la communion est pour les imparfaits « comme pour les parfaits, pour les faibles et les pécheurs, « même d'habitude, comme pour les forts et les justes » (p. 40). « 5 novembre. Le P. Réacan, dogmatisant des religieuses dans un parloir, leur fait l'éloge du P. Girard[2], et compare son séjour à Toulon à l'entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem aux applaudissemens du peuple, et six jours après, persécuté et emprisonné » (p. 85). « 1732, 14 novembre. Le P. Rément ou Vément prêche à Laon, et avance que la conversion du pécheur est le chef-d'œuvre de la liberté de l'homme ; qu'on doit aimer Dieu lorsque l'on est attaqué d'une véhémente tentation et à l'article de la mort. Mais ne faut-il pas l'aimer en d'autres temps ? L'Eglise n'a point, dit-il, décidé cette question : je ne la déciderai pas non plus » (p. 85). « 1733, 19 novembre. Le Père de la Mote débite en 1721, dans la cathédrale de Rouen, un sermon séditieux contre M. le Régent, qui lui attire une affaire sérieuse. Devenu procureur des jésuites de la ville d'Eu, et grand directeur, il débauche une de ses pénitentes, se retire en Hollande, d'où il lui écrit de le venir trouver » (p. 87). « 21 décembre. Le P. Galli, prédi-

---

[1] *Les Jésuites démasqués*, Cologne, 1759.

[2] Cf. plus loin, p. 527. Sur le P. de la Mote, nommé plus bas, cf. p. 324.

cateur de l'Avent à Toulouse, se déchaîne dans tous ses sermons contre de prétendus ennemis de l'Eglise, qu'il appelle hérétiques..... Dans celui du 8 de ce mois, il donne à la Sainte Vierge les titres de *Médiatrice*, de *Rédemptrice*, de *Réparatrice*, et conclut qu'un serviteur de Marie ne peut jamais périr....; il avance, dans celui de ce jour, cette proposition : « Quoique le péché originel ne damne point, on en doit tou« jours craindre les suites » (p. 96). « 1734, 23 novembre. Le P. Varemberg[1], panégyriste de saint Ignace, représente son héros comme chrétiennement politique, et saintement ambitieux, et dit que sa société est établie pour diriger les rois et conquérir l'univers » (p. 88). « Le 24 novembre, le P. Dorival prêche à la cathédrale de Sens sur la miséricorde de Dieu .... patiente envers tous les pécheurs, et fait dire à cet Etre tout puissant : « Je sais bien que je suis le maître absolu de « ce cœur..... mais je ne veux point nécessiter sa volonté : il « faut attendre qu'il revienne ; peut-être ne se convertira-t-il « pas, mais peut-être se convertira-t-il ? » (p. 88). « 1735, 3 juillet. Dans l'église paroissiale de La Flèche, le P. de Sulpont traite les premiers magistrats du royaume et les ministres pacifiques, de partisans ou fauteurs d'hérésie, qui soutiennent ou ménagent une vile poignée de prêtres révoltés, unis à deux ou trois évêques, ou insensés, ou ignorants » (p. 49). « 1737, le 21 avril, le P. Grangier prêche devant M. de La Fare, évêque de Laon, et compare la conduite du conseil à l'égard des écrits de ce prélat, à celle de Pilate envers Jésus-Christ. « On condamne, Monseigneur, on flétrit vos ouvrages, qui ne

---

[1] C'est le même qui, trois ans plus tôt, à Reims, déclamant contre les appelants, fut mal servi par sa mémoire et par son souffleur, resta court, et souleva des murmures dans tout l'auditoire. (*Nouv. Eccl.*, 1731, p. 75.) Les *Nouvelles Ecclésiastiques* signalent encore le cas du P. Lefèvre qui, avant de monter dans la chaire de Saint-Merry, à Paris, choqué de voir en face la chaire une vieille tapisserie représentant la conversion de saint Paul, somme le curé de la faire ôter ; il menace de cesser de prêcher, alléguant la faiblesse de sa poitrine. (*Nouv. Eccl.*, 1731, p. 99.) Le même P. Lefèvre, ayant avancé en 1734, à Saint-Louis-en-l'Isle, *que les femmes ne doivent pas parler de religion*, reçoit l'exemplaire imprimé d'une *Lettre des dames de la paroisse..... à l'occasion du sermon qu'il a presché le lundy de Pâques.* (S. l. et a. in-4°).

« contiennent que la doctrine de l'Eglise » (p. 30). « Le 9 décembre, le P. Bonnefon ne daigne pas se servir de l'Ecriture et des Pères dans ses sermons ; de basses turlupinades lui en tiennent lieu. Prêchant à Sens sur la coutume, qui ne rend pas excusables ceux qui la suivent, il se fait cette objection : « Vous me direz que ce n'est pas la *mode* de payer, et « qu'il faudra que Dieu demeure seul dans son paradis, à moins « que, de gré ou de force, il n'y reçoive tous les mauvais « payeurs » (p. 92). « 1738, 11 décembre. Le P. Languet, prêchant à Rennes, compare Jansénius à Pélage, à Arius et autres hérétiques, et dit : « Il n'est point encore décidé si c'est « un péché d'aller à la comédie, au bal, à l'opéra » (p. 93). « 1740, 28 avril. Le P. Florisson prêche à Loudun, et assure une indulgence plénière à tous ceux qui communieront après avoir assisté à ses sermons » (p. 48). « 1er novembre. Le P. Brillon prêchant dans la cathédrale de Rouen, la fête de ce jour, dit : « Ce ne sont pas les dons de Dieu qui font les « saints, mais l'usage qu'on en fait » (p. 82). « 1742, le 25 mars. Le P. Duhalde avance, dans la cathédrale de Nevers, que toute décision du successeur de saint Pierre est la règle infaillible de notre foi ; qu'on ne peut..... s'en écarter sans péché mortel. Anathème, ajoute-t-il, à tous ceux qui enseignent une doctrine contraire : .....fût-ce un ange du ciel » (p. 23). « 18 décembre. Le P. Joubert prêche sur la soumission due aux décisions de l'Eglise, qu'il définit ainsi : « L'Eglise, « c'est le pape qui, uni au plus grand nombre des évêques, ne « peut errer. Les fidèles sont aussi l'Eglise, mais l'Eglise écou« tante ; et le Pape, avec la pluralité des évêques, l'Eglise « enseignante » (p. 95). Parmi ces propositions que la feuille janséniste présente et combat avec tant de fiel, il y en a de très justes, il y en a de faussées à dessein, il y en a d'invraisemblables ; et les Jésuites avaient alors beau jeu à se défendre, car justement la comédie ridicule des convulsions venait de commencer.

La fâcheuse aventure du P. Girard[1], survenue peu après,

[1] Il était accusé d'avoir séduit une de ses pénitentes, nommée Catherine Cadières, dont la famille porta plainte au Parlement d'Aix.

exploitée avec perfidie, répandue et travestie par toutes sortes de libelles, produisit contre la Compagnie un nouveau courant d'opinion; et la gazette janséniste jeta, pendant plus de deux ans, feu et flamme contre le prétendu séducteur de la Cadières, absous en définitive par le Parlement d'Aix (arrêt du 16 déc. 1731). Malheureusement aussi, quelques ouvrages écrits par des jésuites vers cette époque servirent de prétexte à de violentes attaques. Le P. Berruyer venait de livrer à l'impression la première partie de son *Histoire du peuple de Dieu, tirée des seuls livres saints* (1728). La nouveauté de ce travail consistait à transposer le texte de l'Ecriture en style de roman, et à faire parler les patriarches « en céladons tenant des propos de ruelle ». L'ouvrage, dénoncé d'abord à grand bruit par les jansénistes, déplut à certains jésuites même [1]; il n'était pas exempt d'erreur, puisque Rome à deux reprises le censura. Un peu plus tard, paraissait le traité théologique du P. Pichon, *l'Esprit de Jésus-Christ et de l'Eglise sur la fréquente communion* (1747), contre lequel la secte s'éleva avec une violence extraordinaire, et qui fut combattu plus tard par des constitutionnaires avérés, Languet, archevêque de Lens, et Rastignac, archevêque de Tours. Il faut lire les diatribes des *Nouvelles Ecclésiastiques* contre le « roman » de Berruyer, et contre la doctrine de la fréquente communion, plaisamment qualifiée de « pichonisme », pour connaître la vivacité des attaques et des ripostes, et pour se rendre compte du discrédit que ces méchantes imputations jetaient sur la société de Jésus.

---

[1] « Le P. Tournemine, de concert avec M. Languet, avoit arrêté la publication de la seconde partie de l'ouvrage du P. Berruyer, son confrère; et il en gardoit sous clef le manuscrit, qui ne parut qu'après sa mort « Lisons un « peu du Peuple de Dieu », disoit-il à un de ses amis. Il lui donnoit ce manuscrit, qui étoit fort bien écrit, et on lisoit par séance deux ou trois cents pages. Pendant cette lecture, il appuyoit et s'échauffoit quelquefois sur certains passages, ceux-là mêmes qui ont été condamnés dans cet ouvrage par une partie même des jésuites, et, parmi les théologiens, par ceux à qui pour approuver quelque chose il ne suffit pas qu'un Jésuite l'ait dit. » *L'Année Françoise*, II, 319.

II

Quoi qu'il en soit, Noailles avait pardonné, et les Jésuites maintenant allaient reparaître dans les chaires de Paris [1]. L'ordonnance du 16 mars ne pouvait s'appliquer toutefois au carême déjà commencé, et le cardinal mourut (3 mai 1729) sans avoir vu l'effet de sa concession. M. de Vintimille prit possession le 6 septembre ; et, dès l'Avent de la même année, nous retrouvons en chaire (aux Récollettes de la rue du Bac) le P. Bretonneau, « supérieur de Saint-Louis des Jésuites », c'est-à-dire un revenant du dernier siècle, et deux « jeunes », Ségaud et Pérussault, qui vont remplir de leurs succès la période suivante, orateurs déjà renommés, puisqu'ils prêchent, l'un à la cour, et l'autre à Saint-Sulpice. « Unis par une pareille sympathie, qui avoit parfaitement assorti ces deux caractères si aimables ; concurrens par le mérite de la chaire, et accoutumés à se remplacer l'un l'autre, sans qu'on s'aperçut presque de la différence ; l'amitié qui régnoit entre eux, toujours infiniment estimable en pareilles rencontres, tiendroit presque du prodige, ailleurs que dans une maison où règne l'esprit de Dieu [2]. » Nous ne les séparerons pas non

---

[1] Une liste des Pères qui habitaient la maison de Paris vers 1730, est restée dans la sacristie de l'église Saint-Paul-Saint-Louis ; on peut la voir encore, enchâssée sous une glace au revers d'une porte d'armoire. La voici : 1. P. Rivière ; 2. P. Judde ; 4. P. de Allainville ; 8. P. Sorel ; 10. P. Cathalan ; 14. P. Le Camus ; 18. P. l'Allemant ; 19. P. de Longueval ; 20. P. Neuton ; 21. P. Cottin ; 22. P. Clavier ; 25. P. de la Neuville ; 27. P. de Richebourg ; 34. P. Chamillart ; 35. P. Provincial ; 36. P. Lefèvre ; 38. P. Pallu ; 40. P. Brisson ; 41. P. Compagnon ; 43. P. du Halde ; 44. P. Amyot ; 45. P. de Tournemine ; 46. P. de Linière ; 47. P. Riglet ; 48. P. Cottoney ; 51. P. Chauveau ; 32. P. de Couvrigni ; 53. P. du Halde le jeune ; 54. P. Frécourt ; 55. P. du Voreuil ; 57. P. de Goville ; 58. P. de Frémont ; 63. P. Bretonneaux (*sic*) ; 64. P. Teinturier ; 69. P. Ségaud (*sic*) ; 70. P. de Sainte-Marie ; 71. P. Ministre ; 72. P. des Conseille (*sic*) ; 73. P. de la Marguerie ; 74. P. Pérusseau ; 75. P. Berruyer. (Cf. BAZIN, l'*Eglise Saint-Paul-Saint-Louis*, Paris, 1901, p. 154.)

[2] *Lettre du P. Supérieur de la Maison professe de Paris, au sujet de la mort du P. Guillaume de Ségaud*, 28 décembre 1748. Citée par BERRUYER, dans la *Préface* de l'édition originale, reproduite par MIGNE, XLVII, 13-15.

plus, et c'est par eux qu'il importe de commencer, puisque, durant les dix années qui suivent, en attendant Neuville, ils gardent à eux deux la maîtrise incontestée, et ils la gardent en se tenant le plus possible à la méthode traditionnelle.

Guillaume de Ségaud, parisien [1], était jésuite depuis l'âge de seize ans. Il professa d'abord avec éclat les humanités ; et peu s'en fallut qu'il ne succédât au célèbre P. de Jouvency dans la chaire de rhétorique du collège Louis-le-Grand, tandis que l'on destinait le P. Porée à la prédication. Mais Porée devint professeur, et Ségaud prédicateur ; et tandis que l'on jouait, en 1708, sur les tréteaux du collège, *Brutus*, la première tragédie du nouveau régent, Rouen entendait les premiers sermons du nouveau prédicateur. Ces sermons firent dès l'abord grand bruit. Le *Mercure de France*, et même la *Gazette de Hollande* [2], prônent le jeune jésuite ; les capitales des provinces les plus éloignées et les autres villes du royaume le demandent à l'envi [3]. Entre temps, il travaille ; il étudie patiemment la technique d'un art si nouveau pour lui. Il

---

[1] GUILLAUME DE SÉGAUD, né à Paris le 1er février 1675, mort à Paris, le 19 déc. 1748.

[2] *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1730, mars, p. 14. *Mercure*, avril 1722, p. 94-sqq. ; mai 1728, pp. 867-72.

[3] Notamment, il est appelé en Lorraine et à Toulouse. Voici un extrait du *Mercure* : « Lettre écrite de Toulouse à M*** à Paris. Monsieur, le succès que le P. de Ségaud, jésuite, eut à la Cour de Lorraine, l'année que vous y passâtes, vous inspire donc la curiosité de sçavoir ce qu'on pense à Toulouse de cet habile prédicateur ; je suis en état de vous satisfaire. J'ay entendu presque tous ses sermons, et je me trouve souvent dans des compagnies de connoisseurs où l'on parle de lui. Vous pouvez compter, Monsieur, que le P. de Ségaud est admiré ici. On a vu peu d'orateurs évangéliques qui aient su *joindre tant de christianisme et de raison, tant d'art et de politesse naturelle*..... On ne peut l'écouter avec attention sans en être convaincu, frappé, et quelquefois ému jusqu'aux larmes. Son action est vive et naturelle, il a le geste varié et très gracieux....; sa voix ne remplit pas la vaste étendue de l'église de Saint-Etienne, on ne laisse pas de s'y rendre en foule. Les auditeurs les plus éloignés observent un silence surprenant dans l'espérance d'entendre quelques phrases seulement..... Le Parlement a souhaité qu'il prêchât ce Carême les mardis au soir, pour s'y pouvoir trouver en plus grand nombre..... *les Pères de l'Oratoire sont parmi ses approbateurs*..... » (*Mercure*, may 1722, pp. 94-5.)

forme son recueil d'extraits (où on l'accuse d'avoir puisé trop librement lorsqu'il était pressé)[1]; il approfondit l'Ecriture et les Pères; sa formation est complète lorsque, les pouvoirs étant rendus aux Jésuites, on le rappelle à Paris: et c'est à la cour d'abord que l'on entend le produire[2]. Il y est très goûté[3], et retenu pour deux Carêmes ultérieurs (1732, 1738) après lesquels il reçoit une pension de 1200 livres. On le voit, jusqu'à l'année même de sa mort, prêcher les grandes stations dans les principales églises de la capitale, travailler humblement à des missions dans les provinces, donner des re-

---

[1] On l'accuse notamment d'avoir pillé Saurin. Le sermon sur l'*Enfant prodigue* contient quelques-unes des idées émises par Saurin dans son premier sermon sur *Le délai de la conversion* (éd. de Genève, 1733, t. I, pp. 1 à 68); mais on n'y retrouve aucune expression notoirement identique.

[2] Carrière du P. Ségaud. Débuts à Rouen (1708); sermons dans les provinces, à la cour de Lorraine, à Toulouse (1722), à Fontainebleau (1726; cf. DORSANNE, VI 123). — 1729, Avent à Versailles. — 1730, Carême à Notre-Dame (cf. *Nouv. Eccl.*, 1730, mars, p. 14 et 1740, p. 54); mission à Caen (avec le P. Tournemine; cf. *Nouv. Eccl.*, 1730, mai, p. 20 ou *112); Avent à la Mercy. — 1731, Carême aux Quinze-Vingts, Avent à Saint-Merry. — 1732, Carême à Versailles, Avent à Saint-Louis-en-l'Isle. — 1733, Carême à Saint-Merry (il avait promis à Saint-Séverin: *Nouv. Eccl.*, 1733, p. 23 ou *25); Mission à Aix (*Nouv. Eccl.*, 1733, p. 178 ou *222); Avent aux Augustins Déchaussés. — 1734, Carême à Saint-Merry, aux Nouveaux-Convertis, le 5e samedi (cf. sur ce sermon *Nouv. Eccl.*, 1734, p. 102); Avent à Saint-Sulpice. — 1735, Carême à Saint-Nicolas-des-Champs, Avent à la Charité. — 1736, Carême à Saint-Sauveur et aux Nouveaux-Convertis (3e samedi); Mission à Saint-Germain-en-Laye (*Nouv. Eccl.*, 1736, p. 136). — 1737, Carême à Saint-Paul, Avent aux Théatins. — 1738, Carême à Versailles, Avent à Saint-Merry. — 1739, Carême à Saint-Gervais (cf. *Nouv. Eccl.*, 1741, p. 47), Avent à Saint-Sauveur. — 1740, Carême à Saint-Sulpice, Avent à la Madeleine (Cité). — 1741, Avent à Saint-Sauveur, Carême à Saint-Médard. — 1742, Carême à Sainte-Opportune, Avent aux Carmélites de la rue Chapon. — 1743, Carême à Saint-Honoré, Avent à la Madeleine (Cité). — 1744, Carême aux Quinze-Vingts. — 1745, Carême à Versailles, Avent aux Petits-Augustins. — 1746, Carême à Saint-Germain-des-Prés, Avent au Saint-Esprit. — 1747, Carême à Notre-Dame-de-Bonnes-Nouvelles, Avent à la Visitation. — 1748, Carême à la Sainte-Chapelle.

[3] La cour l'avait déjà entendu et applaudi à Fontainebleau où, pendant la brouille avec Noailles, elle se rendit pour gagner le jubilé (1726). « Il y eut onze jésuites pour prêcher et confesser. Et le P. Ségault fut celui qui l'emporta sur les autres prédicateurs. » (DORSANNE, éd. de 1753, VI, 123, octobre 1726.)

traites dans Paris [1], diriger la congrégation des Messieurs.

Nul prédicateur n'a mené une existence plus active et plus féconde, nul n'a mieux prêché la doctrine « moliniste », nul peut-être n'a été plus ardemment combattu par le jansénisme exaspéré. Excellent religieux du reste, obéissant, mortifié, dur à lui-même autant que doux à autrui. Nul n'a eu plus à cœur la conversion des âmes, nul n'a mieux attiré les pécheurs. « Ses manières bonnes, simples, unies, son air affable, ont bientôt rassuré tout un peuple que sa grande réputation avoit intimidé : on l'approche, on lui parle, on s'ouvre à lui, on l'assiége dans le tribunal de la pénitence ; à les entendre, c'est le bon Père, le cher Père, le saint Père de Ségaud [2] ». C'est lui que l'on charge des conversions difficiles ; on lui confie l'instruction du jeune protestant anglais Dargent, qui abjure deux mois après dans l'église de la maison professe [3] ; on l'appelle au chevet d'un incrédule de Saint-Eustache, « visité plusieurs fois et inutilement par le curé, et par le sieur Lassalle, ecclésiastique de cette paroisse [4] ». On le recherche surtout, on le réclame à l'article de la mort ; « ceux-là même qui l'avoient appréhendé pendant la vie comme un directeur incommode, s'estimoient heureux de mourir entre ses mains..... [5] » Habile à tourner au soulagement des pauvres son crédit auprès des riches, « il a sou-

---

[1] Surtout de 1737 à 1748 (*Préface* de BERRUYER dans MIGNE, col. 15), lorsque ses forces ne lui permirent plus de prêcher si longtemps et si souvent dans les grands vaisseaux.

[2] *Préf.* de BERRUYER, dans MIGNE, col. 15.

[3] *Nouv. Eccl*, 1732, p. 225 ou *237 ; 1733, p. 63 ou *81.

[4] *Ibid.*, 1740, p. 144.

[5] On lui reprochait sa miséricorde à ce moment suprême. Mais il ne s'est jamais fait illusion sur les dispositions presque toujours insuffisantes des mourants ; et plusieurs fois il les dévoile en termes désolants et « vécus ». Noter ce dialogue : « Aimez donc votre Dieu, disons-nous à un mourant ; aimez-le du moins à ce dernier moment, ô chrétien prêt à paraître devant votre juge ! — Que j'aime mon Dieu ? Eh ! de qui me parlez-vous ? Dites-moi plutôt que j'aime le monde et tout ce que j'y laisse, j'entends beaucoup mieux ce langage..... Est-il temps de commencer à connaître et à aimer Dieu, quand on est sur le point de quitter la vie ? Ah ! je ne le connais que trop, ce Dieu dont vous me parlez, pour ne pas le craindre ; et je le crains trop pour l'aimer. — Eh ! bien, âme fidèle, je vais donc vous aider. Dites avec moi : Mon Dieu, mon Créateur et mon Sauveur, je vous aime de tout mon

tenu bien des familles, placé dans la maison du Seigneur bien des vierges chrétiennes [1] ».

Quant à son influence oratoire, on la peut conclure de sa popularité et de son succès. Ces sermons, aujourd'hui figés en caractères d'imprimerie, ont remué les foules, fait couler des larmes, produit d'immédiates conversions. Qu'on lise, à la fin du discours sur le pardon des injures, cette exhortation pathétique : « Au sortir de ce discours de paix, on ne vous verra pas prévenir et embrasser cette personne, que votre indifférence bannit et que votre froideur écarte ? Allez donc, et continuez, en lui pardonnant, à ne la pas aimer. Mais, avant que de prendre votre parti, écoutez les terribles anathèmes que j'ai ordre de vous faire entendre » (Migne, XLVII, 261). Ce mouvement passerait inaperçu, si nous ne savions qu'il « acheva la réconciliation de deux bourgeois notables de Saint-Médéric (Saint-Merry) ; elle se fit avec éclat dans l'église, aussitôt que le P. de Ségaud fut descendu de la chaire. C'étoit le jour de Saint-Etienne [2] ». En effet le P. Ségaud fut « sans contredit un des meilleurs prédicateurs qu'aient eu les Jésuites, après le P. Bourdaloue et le P. de La Rue [3] », et l'on voit combien sa vie a d'affinités avec celle de Bourdaloue en particulier ; ils ont encore, pour la méthode comme pour le succès, d'autres traits communs. Le P. de Ségaud n'était pas d'ailleurs dépourvu de ces qualités extérieures qui concourent à produire l'orateur parfait. Comme celle de

---

cœur et de toute mon âme. — De tout mon cœur ; non, je ne le puis pas dire, et cet amour feint et supposé dans mon cœur, ne seroit en effet que sur mes lèvres. — Mais du moins priez Dieu, demandez-lui son amour, désirez de l'aimer. Ah ! ah ! prière sans ferveur ! ferveur sans désir ! désir sans affection ! mensonge, illusion, chimère ! Chers auditeurs, on ne parle pas toujours de la sorte à la mort, j'en conviens. Mais il ne *nous est que trop ordinaire* d'en voir alors les signes équivalents » (col. 1013). Au reste, sur la « miséricorde », qui caractérise la manière de Ségaud, voyez une *Ode* insérée au *Mercure* de 1728 (pp. 867-872), et dédiée à ce prédicateur. En voici les premiers vers :

« Quelle ardeur brille en ton visage,
Ministre sacré des autels ?
Par un formidable étalage,
Viens-tu consterner les mortels, » etc.

[1] *Préf.* de BERRUYER, citée par MIGNE, col. 16.

[2] MONTARGON, *Dict. Apostolique*, I, 272.

[3] *Art oratoire*, I, 183.

Bourdaloue, sa façon de prononcer était extrêmement « imposante [1] », son action « vive et naturelle », son geste « varié et très gracieux [2] ». Enfin son « visage ardent [3] » et son « air pénétré » subjuguaient les auditoires. En étudiant ses œuvres, il faudra suppléer à ce talent d'action qui les devait animer, et « la droiture nous oblige à convenir que quelques-unes de ses pièces y perdront » ; mais « le grand nombre est d'une beauté et d'un goût à se passer aisément de ce secours emprunté [4] ».

Avons-nous les vrais sermons de Ségaud ? Les manuscrits parurent d'abord indéchiffrables à l'éditeur : l'auteur « pouvoit à peine les lire lui-même, et n'en usoit plus que par habitude ». Cependant, avec le secours de copies nombreuses [5], le P. Berruyer a fini par débrouiller les originaux, et affirme qu'il donne au public le P. de Ségaud, « tel qu'on l'a goûté et applaudi durant un si grand nombre d'années ». Acceptons en gros cette affirmation difficile à contrôler, et jugeons Ségaud d'après cette édition posthume [6].

D'abord, quelle idée se fait-il de la parole de Dieu? « On sentira, en le lisant, qu'il n'avoit composé d'une façon à contenter et à plaire, qu'autant qu'il avoit reconnu que dans le siècle où nous vivons, et dans un monde plus délicat que chrétien, il faut bien plaire et contenter, pour convertir et toucher [7] ». C'est Berruyer qui parle de la sorte : il savait pourtant ce qu'il en coûte à l'écrivain chrétien de trop sacrifier à l'obligation de plaire. Ségaud y met plus de prudence et de mesure ; et sa rhétorique (puisque rhétorique il y a) demeure très acceptable et très discrète. « Voilà, remarque-

---

1 *Préface* de Berruyer, dans Migne, 11.

2 *Mercure* de 1722, p. 95.

3 *Mercure* de 1728, p. 867.

4 *Préface* de Berruyer dans Migne, 11.

5 *Ibid.* Le ms. qui figure au *Catalogue de vente Durel*, Paris, 1er mai 1891, nº 7, est probablement une copie de ce genre (in-4º de 490 ff., daté de 1744).

6 *Sermons* du P. Ségaud, *de la Compagnie de Jésus*, Paris, 1750-1, 6 vol. in-12. (Cf. *Trévoux*, août 1751, pp. 1853-68 ; *Observ. sur les écrits modernes*, V, 51-61.)

7 Berruyer, *Préface* dans Migne, p. 2.

t-il à son tour, le fruit dangereux de ce raffinement du goût, que l'on veut faire passer pour la perfection d'un siècle judicieux et poli ; de vouloir que l'on mêle l'agréable au sérieux, le divertissant au solide ; de demander qu'en instruisant l'esprit, on flatte aussi l'oreille, et de chercher la grâce de la nouveauté jusque dans la chaire même de vérité » (566). Et plus loin il ajoute : « Nous voilà nous-mêmes réduits à la triste nécessité d'imiter ces médecins indulgents, qui usent de ménagement dans l'exercice de leur art, et qui adoucissent l'amertume des remèdes, au hasard d'en altérer la force et d'en empêcher l'effet. La belle occupation, mes frères, que vous donnez aux ministres de la parole de Dieu ! Il faut donc désormais, s'ils veulent vous être utiles, qu'ils partagent leurs soins entre l'étude des vérités saintes, et celle des tours profanes ; entre les leçons de l'Académie et les oracles de l'Evangile ?..... » En ce cas, voici le prédicateur idéal ; ces « tours profanes » qui les connaît mieux, et ces « leçons de l'Académie », qui les possède plus exactement, que celui-là même qui d'abord avait fait profession d'en instruire les autres ?

Mais, en dépit de ces déclarations, si le P. de Ségaud estime (comme tous les grands orateurs) que la parole de Dieu ne saurait se passer des agréments naturels, ce ne sont pas encore les agréments artificiels et refroidis qu'il encourage ou qu'il tolère. La pensée du jésuite, à la bien prendre, n'est pas nouvelle. Ségaud entend la rhétorique sacrée, à peu près comme tant d'autres l'entendirent avant lui ; il se range du côté de l'art, avec tous les bons esprits, jansénistes renforcés comme Arnauld, oratoriens sévères comme La Roche ou même Terrasson, jésuites conciliants comme Gisbert. Et croit-on qu'un Bourdaloue même n'ait pas songé à plaire ? On n'est pas rhéteur pour vouloir écrire ou dire purement, corriger ses gestes, varier ses intonations, adoucir l'âpreté de sa voix. Ces procédés oratoires, envisagés comme moyens, et par là même bornés à leur juste rôle, nul n'en conteste l'innocence et même la nécessité. Si le désir de plaire devient le but unique ou principal, c'est alors qu'intervient la détestable rhétorique, envahissant le discours et débordant le domaine réservé à l'onction ou au raisonnement. Malheureusement, c'est quelquefois au rhéteur plus qu'à l'orateur que

l'auditoire s'intéresse : et contre ce renversement de principes le P. de Ségaud s'indigne avec trop de zèle, pour qu'on le puisse confondre avec les purs rhéteurs. « Si quelque terme peu juste ou peu poli nous a échappé par méprise, ou, si vous voulez, par ignorance; si l'ordre et l'arrangement n'ont pas été bien gardés; si la morale vous a paru peu délicate, le tour trop usé, le sujet mal pris ou mal ménagé : que sais-je moi? Si l'air, le geste ou la voix vous ont choqué; n'est-ce pas là le point où se tournent toutes vos réflexions? Eh! de grâce, mes frères, est-ce l'art de bien dire ou celui de bien vivre que vous devez apprendre à l'école de Jésus-Christ? Hé! que vous importe que nous parlions bien ou mal, si, bien ou mal, nous en disons toujours assez pour vous enseigner le chemin du ciel! » (574). Ce n'est là le langage ni d'un rhéteur, ni d'un « académicien ».

Et si on le juge maintenant d'après son style, on pourra se convaincre qu'il demeure fidèle à ses principes, et qu'il y a peu d'orateurs évangéliques « qui aient su joindre tant de christianisme et de raison, tant d'art et de politesse naturelle..... [1] ». Il écrit parfaitement sans doute; mais il a des vivacités, d'énergiques sursauts, d'aimables et familières négligences qui le tiennent presque toujours hors du « compas » académique. Qu'on lise ce passage, où apparaissent tous ses défauts et toutes ses qualités d'écrivain : « A quoi bon ce discours et ces exemples, me direz-vous? Pourquoi venir nous inviter à pleurer? Sommes-nous maîtres de nos larmes? Non, chers auditeurs, non, je l'avoue, nous ne sommes pas maîtres de nos larmes. C'est une vérité démontrée par la raison, l'expérience et la foi. Mais dans quel sens, je vous prie? C'est-à-dire qu'elles échappent à nos précautions, qu'elles trahissent nos douleurs, qu'elles forcent même nos résistances, quand nos déplaisirs sont grands et que nos regrets sont vifs. Voilà le vrai sens de cette judicieuse réflexion : Sommes-nous maîtres de nos larmes? Qu'un David repentant par exemple, *trempât son pain*, qu'un Ezéchias contrit *baignât son lit*, qu'un Manassès converti *mouillât ses*

---

[1] *Mercure*, 1722, p. 94.

chaînes, qu'un saint Pierre pénitent *lavât ses joues de ses pleurs*, je n'en suis point surpris : ils avaient droit de dire, à ceux qui s'efforçaient de les consoler : Sommes-nous maîtres de nos larmes? Mais quand, chargé vous seul de plus de crimes qu'eux tous ensemble, vous venez nous en faire le récit avec un cœur dur et des yeux secs, nous convient-il d'entendre, et vous sied-il de dire : Sommes-nous maîtres de nos larmes? Quoi! la perte de votre innocence, la mort de votre âme, l'esclavage du démon, l'inimitié de Dieu, sa gloire flétrie, ses récompenses perdues, tous ces désolants objets, rapprochés et réunis dans votre prétendue pénitence, ne laissent-ils donc à votre offensante insensibilité que cette pitoyable excuse : Sommes-nous maîtres de nos larmes? Ah! si vous méditez bien seulement ces deux courtes paroles, dont étaient pénétrés tous les vrais pénitents : J'ai péché contre mon Dieu, *peccavi Domino ;* j'ai rompu tous les nœuds qui m'unissaient à lui; il est mon Créateur, et j'ai oublié que je suis sa créature; j'étais son enfant et je l'ai méconnu pour mon père; il a été mon Sauveur sur la croix et je l'ai crucifié de nouveau sans remords; prévenu de ses grâces, comblés de ses faveurs, je ne m'en suis servi que pour l'offenser et pour me perdre : *peccavi Domino;* — vous pleureriez comme eux nuit et jour; et vous diriez alors, dans un sens véritable : Sommes-nous maîtres de nos larmes? Quel mal en effet plus digne de nos pleurs que le péché? le péché, qui défigure nos âmes, qui en efface la beauté, qui en fait la laideur; le péché qui, *de presque égaux* aux anges, nous rend semblables aux bêtes, nous réduit à la condition des démons, nous ravale au-dessous du néant même ; le péché qui nous rend l'horreur du ciel, l'opprobre de la terre, la proie de l'enfer : n'est-ce pas là le seul mal où nos yeux et nos lèvres devroient dire sans cesse : Sommes-nous maîtres de nos larmes? Mais, quel honteux renversement et quel étrange constraste! un dépit, une jalousie, un ressentiment percera le cœur d'une femme mondaine, et la fera *pleurer de rage;* une affliction, une disgrâce, une peste, la mort d'un parent, d'un ami, et plus souvent encore l'objet d'un vil attachement, la jettera dans l'amertume et la fera pleurer de douleur. Que dis-je! un désastre fabuleux, une aventure feinte, un malheur imaginaire, la touchera de compassion et la fera pleurer de tendresse. Et

cette même femme, connue dans tout un monde, dans toute une ville par son luxe, son jeu, sa mollesse, et quelquefois par des intrigues, viendra se présenter au tribunal de grâce, avec l'air et l'appareil d'une Madeleine avant sa conversion. Une confession préparée négligemment, récitée, froidement, achevée promptement, voilà tout ce que produira sa douleur prétendue : et du reste, elle nous dira pour excuser son endurcissement : Suis-je maîtresse de mes larmes? »

Qu'on nous pardonne la longueur de cette citation : tout le P. de Ségaud est là, défauts et qualités, et, dans l'ensemble, rien n'est moins « académique ». Ce n'est pas qu'on n'y trouve des expressions polies et même jolies [1] : les « larmes qui échappent à ses précautions », les pleurs de saint Pierre, de Manassès, de David, d'Ezéchias, si précieusement caractérisés ; il y a même la solennelle épithète, « la prétendue pénitence », l' « offensante insensibilité », la « pitoyable excuse ». Mais en dehors de ces traits caractéristiques, déjà rencontrés partout ailleurs et rares ici, — les redites familières du commencement, les expressions vives, « pleurer de rage », les tours irréguliers, « de presque égaux », les accumulations morcelées et comme haletantes, tout cela est à cent lieues de l' « académie », et c'est le genre constant de notre orateur.

Cette page marque bien encore le défaut dominant de son style, défaut habituel à l'école de Bourdaloue, la prolixité. Le tour est vif, mais la pensée traîne et s'attarde. Certains sermons de Ségaud sont languissants : l'amplification les gâte, et non pas cette amplification qui se plaît à changer les termes ou à varier les tours, mais celle qui trouve facilement les idées approchantes ou circonvoisines et qui les ac-

---

[1] En voici d'autres prises ailleurs, afin qu'on puisse mieux juger sous toutes ses faces le talent de Ségaud. Les unes sont déclamatoires : « Trésor de récompense ! rassasiement de joie ! couronne d'immortalité ! cédez à un moment de plaisir ! et vous, vers rongeurs, flammes dévorantes, éternité de regrets, de désespoir et de fureur, prenez la place d'un léger effort. .. » (153) ; d'autres sont nettement précieuses : « Près du bain du sang d'un Dieu, destiné à éteindre les flammes de l'enfer, elle forge ces traits de feu dont parle l'apôtre, propres à allumer les passions les plus vives » (221) : c'est-à-dire que devant les autels même, les femmes étalent leurs charmes dangereux.

cumule, celle qui abuse de l'énumération, lieu commun inépuisable et bientôt fatigant : et c'est d'ailleurs le défaut ou le revers d'une qualité. Le P. de Ségaud possède avant tout la pénétration : non pas peut-être qu'il soit psychologue, mais il classe et se définit à lui-même ses idées, il excelle à les analyser, à les distinguer des idées conséquentes ou similaires ; de là sans doute cet étalage qui semble un remplissage. Il possède aussi, je ne dis pas un esprit synthétique, mais le talent de rassembler une foule de notions éparses ; il juxtapose plutôt qu'il ne compose, avec une dextérité qui fait illusion ; ses plans sont surchargés. D'ailleurs, — traditionnel en ceci encore, — il sait prodigieusement ; les Pères et l'Ecriture n'ont pas de secrets pour lui, et ses extraits des sermonnaires anciens ou modernes lui viennent avec une abondance et une sûreté étonnantes ; il en forme le squelette compliqué de ses divisions innombrables [1] ; et cette accumulation, qui n'est pas la plénitude, fatigue quelquefois.

---

[1] Voici, comme type, l'analyse du sermon sur l'*Exemple des saints.* La sainteté a des difficultés apparentes, et le salut des facilités imaginaires ; l'exemple des saints aplanit les difficultés apparentes de la sainteté, et détruit les facultés apparentes du salut. — I. Il aplanit les difficultés apparentes de la sainteté : trois difficultés principales : 1º difficultés dans les exercices de la perfection, celles-ci encore au nombre de trois : *a*) on confond la pure grâce avec le mérite ; *b*) on ne compte pour vraies vertus que des vertus signalées ; *c*) on confond l'état de sainteté avec la sainteté de l'état ; 2º difficultés dans nos dispositions, aussi au nombre de trois : *a*) nous avons trop de passions ; *b*) nous avons trop de péchés ; *c*) nous avons moins de grâces ; 3º difficultés dans le support des épreuves, toujours au nombre de trois : *a*) on croit que les saints furent plus éprouvés ; *b*) qu'ils ont souffert davantage de leurs épreuves ; *c*) qu'ils n'ont eu que peu de consolation. — II. L'exemple des saints détruit les facilités apparentes de salut. Ces facilités sont de trois sortes : 1º on croit qu'il est facile de se sauver dans les conditions communes ; or, *a*) la loi chrétienne exige des vertus d'une sublime perfection ; *b*) on ne peut la garder sans pratiquer même les conseils ; *c*) elle demande une fidélité de tous les instants ; 2º on croit pouvoir s'excuser sur les exigences de sa condition ; or, *a*) dans toute condition, il faut prier, veiller, souffrir ; *b*) toute condition demande, non seulement des vertus spéciales, mais un fond solide pour les appuyer ; *c*) certains défauts ne sont pas moins des défauts dans une condition que dans une autre ; 3º on croit pouvoir compter sur la miséricorde de Dieu, or, c'est une erreur grave de croire que Dieu se contente *a*) de peu de dispositions ; *b*) de peu de mérite ; *c*) de peu de temps..... (MIGNE, pp. 17-39.)

Diffusion languissante, et morcellement pénible, ce sont ses plus graves défauts. Mais n'exagérons rien. Le P. de Ségaud sait être rapide et plein quand il n'a pas trop à dire : c'est même alors que son développement est plus juste, mieux en rapport avec la valeur de la pensée ; c'est alors que l'ensemble est moins fatigant, mieux pris, plus soutenu, et, pour tout dire, plus littéraire.

Si maintenant, après avoir fait le compte de ces défauts et de ces qualités, on les veut juger d'ensemble, on les trouvera les uns et les autres « classiques » absolument. Ségaud, « styliste » par formation, se rattache au « classicisme » de Fléchier; solide par conscience, il tient peut-être plus encore au « classicisme » de Bourdaloue. Il a ce « bon goût » complet que les Jésuites préconisent depuis longtemps. Il se fait brillant ou même précieux à l'occasion : et il a pris soin de justifier cette faiblesse. Mais toujours il demeure édifiant et instructif.

Nul, d'ailleurs, n'a mieux prêché d'exemple, nul n'a mieux préparé ses sermons, nul n'a gardé plus fidèlement le ton et les sujets traditionnels, que notre saint et savant jésuite. Envisagés de ce point de vue, ses sermons ne présentent à vrai dire aucune trace de décadence. Il a prêché les mystères et le dogme; il a prêché surtout la morale : mais pas encore cette morale philosophique ou indépendante, ni ces leçons académiques sur les « petites vertus » qui feront les délices des générations suivantes. Prenez ceux d'entre ses discours qu'on a publiés : parmi tant de sujets, il n'en est peut-être pas dix que Bourdaloue n'ait traités; il n'en est aucun qui ne possède son article étendu dans la *Bibliothèque des Prédicateurs;* et ainsi, dans son œuvre, tout le christianisme se condense ou s'accumule. Il est tel de ses paragraphes dont le détail rapide embrasse presque la totalité des conditions sociales : l'ecclésiastique, le magistrat, la femme mondaine, le chef de famille insouciant, défilent une fois de plus sous nos yeux. Qu'on en juge sur ce seul passage un peu long, mais caractéristique : « Quelle charge qu'un bénéfice! quel caractère que le sacerdoce! quel engagement que celui des autels! quelle profession que celle de leurs ministres!..... L'Ecriture sainte devroit être leur étude; la prière, leur exercice; l'instruction des peuples, leur emploi; la retraite, au moins, leur asile; et

l'on voit souvent (spectacle, hélas! digne de toutes les larmes d'un Jérémie), l'on voit de ces pierres sacrées, destinées à l'édification des temples vivants de Dieu, dispersées dans les places publiques, mêlées et confondues dans les assemblées du siècle, dérangées dans les lieux où règne la dissipation..... L'affectation d'une propreté exquise, qui tient lieu de parure; l'air d'une politesse étudiée, où l'on borne son mérite et ses talents; l'art de bien parler et de bien écrire, dont on ne se pique que dans des lettres profanes et des conversations inutiles; le commerce assidu d'un monde choisi, où l'on se rend nécessaire par son enjouement; l'assistance régulière à des parties de divertissement dont on devient l'âme; la jouissance commode d'un revenu sacré, qu'on regarde comme un supplément de patrimoine : voilà *souvent* le fond des occupations de ceux qui, par état, n'en devroient avoir que de saintes..... Quelle carrière plus épineuse, quel poste plus laborieux, quelle place plus difficile à remplir que celle d'un magistrat?..... *Souvent*, néanmoins, pour toute disposition à la qualité de juge, on apporte un nom, de la naissance, de la fortune; peu d'habitude et de goût du travail..... On s'en décharge sur des soins mercenaires, *trop souvent* infidèles; on laisse sans pitié des clients languir et se consumer en frais; après avoir donné tout son temps au plaisir, on porte aux affaires un reste d'esprit dissipé par les amusements du temps, offusqué des vapeurs de la bonne chère; on passe nonchalamment ces heures d'audience, ces heures si précieuses, et que l'on fait payer si cher; on prononce en aveugle sur des pièces souvent lues par les yeux d'autrui, et l'on répète hardiment des arrêts dictés par une bouche étrangère..... Chefs de famille, on vous l'a dit souvent, et on ne peut trop le redire : point d'état plus important que le vôtre.....; veiller, instruire, reprendre, corríger : combien peu s'en acquittent! Que de mères, qui ne sont habiles qu'au jeu, ignorent ce qui se passe dans leur famille, où l'on profite, en plus d'une façon, et de leurs séances amusantes, et de leurs visites superflues! Que de pères, uniquement attentifs à leurs plaisirs, apprennent à ceux qui les suivent à marcher sur leurs traces..... Si les cœurs des grands ont quelquefois tous les vices des âmes basses, et les âmes basses tous les vices des grands, n'en accusons que la négligence des maîtres et l'oisiveté des parents! » (333-5).

Cette morale est hardie, comme on voit; elle est même parfois audacieuse, et il est tels vices ou tels crimes sur lesquels généralement la prédication fait silence, mais que le P. de Ségaud ne craint pas de dénoncer explicitement : on ne saurait concevoir rien de plus fort, rien de plus traditionnel aussi, que son sermon de l'impureté, plein de traits suggestifs, rendus sans périphrases : écoutez-le décrire, parmi les péchés « qui se trouvent, pour ainsi dire, hors de la sphère propre de l'impureté », mais qu'elle « suggère et qu'elle emploie » — ces crimes généralement tenus si secrets : « dévotions hypocrites, abus de sacrements, *homicides de l'enfant qui est déjà formé, et de celui qui ne l'est pas encore* », et, « pour écarter tout surveillant fâcheux, ou tout concurrent incommode, ou pour s'en défaire...., ruptures, trahisons, *empoisonnements*..... » : écoutez-le, comme un de ces hardis prêcheurs du moyen âge, stigmatiser « l'homme d'épée, l'homme de robe, l'homme de cour, l'homme d'état, l'homme d'église », qui « sacrifient souvent à l'idole du cœur ce qu'il y a de plus périlleux, de plus décisif, de plus grand, de plus secret, de plus saint dans leur ministère » (450-451).

Il reste à dire un mot de sa doctrine; et l'on prévoit ce qu'elle sera. Le « molinisme » n'a pas cessé d'être prêché dans les chaires, en même temps que le jansénisme : et pourquoi pas ? On le servait comme un contre-poison. Les Terrasson et les Molinier ne se faisaient pas faute de dauber pieusement la Constitution. Pourquoi la Constitution n'aurait-elle pas eu aussi ses défenseurs ? Que ceux-ci quelquefois aient été agressifs, c'est possible et même probable; et que, reprenant crédit, ils aient repris courage, c'est certain. Sans doute les *Nouvelles* les calomnient, quand elles les prétendent occupés « à décrier partout les appelans, en les accusant de commettre autant de sacrilèges qu'ils disent de fois la messe, en soutenant qu'ils sont déchus du pouvoir de l'ordre, qu'ils ne consacrent plus, et qu'ils ne croient plus à la présence réelle [1] » ; « en décidant qu'on ne peut entendre leur messe, ni se confesser à eux sans faire une confession nulle ; qu'en un mot les appelans sont de vrais calvi-

---

[1] *Nouv. Eccl.*, 1728, 18 août, p. *174.

nistes [1] » : ces « tocsins » sont invraisemblables ou rares : et l'exposition de la doctrine « moliniste » a été généralement plus paisible, plus impersonnelle.

Le P. de Ségaud a souvent traité les questions brûlantes, mais (à le lire du moins) on n'aperçoit guère ses intentions polémiques. Comme toujours, ce sont les *Nouvelles Ecclésiastiques* qui visiblement épanchent du fiel. La question de l'amour de Dieu surtout excite leurs attaques. Les jansénistes estiment que la Bulle même porte atteinte au précepte de l'amour de Dieu [2] : à plus forte raison trouveront-ils entachées d'erreur les maximes des constitutionnaires. Si donc le P. de Ségaud n'insiste pas à leur gré sur la nécessité de l'amour de Dieu, c'est, prétendent-ils, parce qu'il n'y croit guère [3]. Mais écoutons Ségaud lui-même là-dessus. Certains croient « que tout ce qui n'est pas le pur effet d'une charité surnaturelle, n'est que le malheureux fruit d'une cupidité charnelle. Langage sublime en apparence ! mais au fond, langage de l'esprit d'erreur, éloigné des premiers principes de la foi ! doctrine séduisante qui, sous prétexte d'établir la première des vertus, anéantit toutes les autres ! dogmes faux qui, malgré leur perfection apparente, ont été justement proscrits par les décisions infaillibles de l'Eglise » (997).

On voit qui sont les faux docteurs de ces faux dogmes ; et les *Nouvelles Ecclésiastiques* ne s'y sont pas trompées [4]. Mais quelles qualités exige donc l'amour de Dieu, qui est « un motif nécessaire pour l'observation de la loi » ? « D'abord, il s'attache à tout ce que Dieu prescrit : amour de fidélité et d'obéissance. Il veut tout ce que Dieu veut : amour de soumission et de dépendance. Il s'élève au-dessus de tout ce qui n'est point Dieu : amour de distinction et de préférence. Il aime tout ce que Dieu aime, il hait tout ce que Dieu hait : amour de conformité et de ressemblance. Il se porte à tout ce qui peut glorifier Dieu : amour de zèle et de bienveillance. Il se plait à s'occuper de Dieu : amour d'attention et de

[1] *Nouv. Eccl.*, 1730, mai, p. 20 ou *112.
[2] *Ibid.*, 1730, p. 222 ; 1733, p. 34 ou *39 ; 1735, p. 126.
[3] *Ibid* , 1730, p. 14 ou *64.
[4] *Ibid.*, 1733, p. 10. Cf. *Les Jésuites démasqués*, p. 86.

complaisance. Il ne craint que la perte de Dieu : amour de générosité et de constance. Il espère enfin à la possession de Dieu : amour de désir, ou, comme parle l'école, amour de concupiscence » (994).

Il est difficile de ne pas trouver le jésuite exigeant sur la « manière » d'aimer Dieu ; et quant aux restrictions de temps ou de motif, il y touche à peine, et le ton s'apaise presque aussitôt. Dans ce discours où l'on pouvait redouter les subtilités d'école, s'accumulent des détails pratiques et sévères, dont un janséniste même pouvait s'accommoder [1].

Que lui reproche-t-on encore ? Un sermon sur l' « Enfant prodigue », thème classique, développé certainement par lui sans arrière-pensée ; et l'analyse perfide qu'en donnent les *Nouvelles* ne trahit pas complètement le sens général du discours : « La prodigalité du pécheur dans la perte de son temps, de sa liberté, etc. ; et la prodigalité de Dieu, dans les grâces, les largesses faites au pécheur, avant, dans, et après son retour ». La « prodigalité » de Dieu, quel blasphème ! et quel autre, de donner à Dieu « une excessive ardeur de sauver tous les hommes », ou d'invoquer « sa lenteur adorable à punir » ? Et quelle horreur, de voir « ces blasphèmes débités en présence du cardinal de Polignac et de l'ancien évêque de Besançon [2] » ! Mais quoi ! ces vérités, si incontestables qu'on s'étonne aujourd'hui de les voir débattues, ne pouvaient-elles pas, ne devaient-elles pas être prêchées au peuple ? leurs défenseurs méritent-ils cette fois le reproche d'avoir « commencé » ?

On critiquait encore le sermon sur la grâce, et de ce discours les *Nouvelles* donnent un crayon assez ressemblant [3]. La « Samaritaine », autre matière classique, fournit le thème : « La conversion de la Samaritaine, de la part de Jésus-Christ est un miracle de bonté ; et un miracle de fidélité de la part de la Samaritaine..... Le premier point vous persuadera sans peine qu'il n'est point de cœur si dur, que la grâce, par ses

---

[1] Noter des regrets de la primitive église, tels que se le permettaient les purs jansénistes, 140, 141, 144, 282, 301, etc.

[2] *Nouv. Eccl.*, 1734, p. 102.

[3] *Ibid.*, 1752, p. 59.

saintes adresses, ne puisse convertir et changer ; et le second vous convaincra pleinement qu'il n'est point de grâce si forte, à laquelle le cœur, par ses criminels stratagèmes, ne puisse mettre obstacle et résister. Deux vérités de foi sur la grâce » (519). Cette partition semble promettre des subtilités scolastiques, et on pourrait croire qu'elle recèle des agressions préméditées. Certes, les « saintes adresses de la grâce » risquaient de déplaire aux jansénistes, et d'ailleurs la seconde partie heurte de front la seconde proposition de Jansénius[1]. Mais de ce principe fondamental et certain découlent tant de conséquences dogmatiques, que tout le christianisme y semble engagé. Exiger le silence là-dessus, c'est réclamer une concession impossible. Il ne faut pas chercher les questions irritantes ; mais si elles enveloppent quelque vérité nécessaire, on ne saurait les éluder toujours. D'ailleurs, le sermon de Ségaud, incriminé par les jansénistes, n'offre aucune prise sérieuse. Ségaud se tient à la foi, et n'entre pas dans la controverse : mais justement le jansénisme équivoque toujours ; et, prétextant que la controverse est libre, c'est habituellement sur la foi qu'il dispute.

Aussi le P. de Ségaud, malgré sa réserve relative, a été maintes fois réduit au silence par les attaques de ses adversaires. Le curé de Saint-Côme, Josset, après l'avoir invité dans son église pour le sermon de la Dédicace, contremande cette invitation « à la prière des paroissiens » : les jansénistes de la paroisse ayant obtenu ce qu'ils voulaient, chantent, après le salut de ce jour, un *Te Deum* en action de grâces[2]. Le jésuite se voit obligé encore de renoncer à la chaire de Saint-Gervais, « à cause des sentimens du pasteur et du troupeau » ; violemment et publiquement pris à partie par le sieur de Rougemont, « qui lui reproche sa pernicieuse doctrine et sa manière de corrompre la parole de Dieu[3] », il se retire par amour pour la paix, ce qui n'empêche pas que l'énergumène qui l'a insulté ne soit enlevé et interné à Saint-Lazare[4].

---

[1] « On ne résiste jamais à la grâce intérieure ».
[2] *Nouv. Eccl.*, 1733, p. 23 ou *35.
[3] *Ibid.*, 1741, p. 37.
[4] *Ibid.*

Ces entraves regrettables ne paralysaient pas encore absolument le bien. En dépit des jansénistes, qui mettent en doute jusqu'à la dignité de ses mœurs[1], le P. de Ségaud était un « saint religieux, directeur éclairé, guide sûr, savant dans l'art de se faire tout à tous[2] ». Il a vécu « d'une manière conforme à la morale qu'il prêchoit[3] », et cet apostolat d'exemple ne manque jamais de prêter le plus ferme appui à l'autorité du zèle et à la gravité de la parole.

Les circonstances ont voulu en outre que ce saint fût un lettré, et que cet homme de bien fût un homme de talent. Ces deux mérites, réunis à un degré rare, et qui ont fait de Ségaud le premier prédicateur de sa génération, expliquent aussi le double aspect de sa manière. En lui, pour la dernière fois, se résument harmonieusement toutes les tendances classiques. Il est manifeste néanmoins que d'autres, moins habiles ou moins vertueux, — ou moins heureux, — ne conserveront pas cet équilibre fragile ; et l'on prévoit même de quel côté ils pencheront.

Cette pente est déjà plus visible chez le P. Pérussault, plus jeune que son ami de trois ans à peine, mais plus atteint de « modernisme ». Pérussault était cependant un compatriote de Bourdaloue[4], et sa manière, s'il faut en croire Berruyer, ressemblait tellement à celle de Ségaud, qu'ils se remplaçaient l'un l'autre « sans qu'on s'aperçût presque de la différence[5] ». Tous deux ont régenté les humanités et la rhétorique ; tous deux ont commencé de prêcher vers la même époque, et se suivent de près dans les chaires de province, tant que l'interdit pèse sur la maison de Paris. La même année les amène dans la capitale ; ils y prêchent concurremment, et le même zèle, après de brillants sermons, les pousse à des missions de campagne où parfois on peut les voir côte à côte[6].

---

[1] *Nouv. Eccl.*, 1752, pp. 59-sqq.

[2] *Mémoires de Trévoux*, 1751, pp. 1853-1868.

[3] *Bibliothèque d'un homme de goût*, t. I, p. 254.

[4] Sylvain Pérussault, né à Bourges le 19 juillet 1679 ; mort à Paris, le 30 avril 1753.

[5] Berruyer, *Préface* dans Migne, p. 6.

[6] Carrière oratoire du P. Pérussault : 1723, Or. fun. du duc de Lorraine

Mais il y a de notables différences entre leurs deux talents (autant que celui de Pérussault peut être jugé sur les quinze sermons choisis et publiés après sa mort[1]). En premier lieu, les sujets de ces sermons sont très généraux et, embrassant trop de matière, manquent de précision. L'orateur court légèrement sur une foule de particularités, pressé de tout dire à des auditeurs à qui d'ordinaire on parle pour dire si peu. Cette tendance à ramasser tout le christianisme dans chaque discours, à présenter constamment la religion comme un bloc qu'on ne peut détailler, et dont on n'envisage jamais que la superficie, ce n'est nullement la manière minutieuse et circonstanciée du P. de Ségaud ; c'est une concession nouvelle à l'indifférence d'un auditoire qui ne demande aux orateurs qu'un christianisme vague et vu de très haut, et ne veut pas de détails qu'il puisse contester.

C'est pourquoi, en second lieu, Pérussault n'étale pas et peut-être ne possède point) la science de son émule ; il ne fait presque aucun usage des Pères, de la théologie, ou de l'Ecriture ; il est moins dense ; et la charpente de ses dis-

---

(Nancy, 28 juillet). — 1729, Avent à Saint-Sulpice et (7e jour dans l'Octave de l'Immaculée-Conception) aux Récollets de la rue du Bac. — 1730, Carême aux Quinze-Vingts (cf. *Nouv. Eccl.*, 1730, mars, p. 14, et 1740, p. 54), Avent à Saint-Merry (cf. *Nouv. Eccl.*, 1730, p. 94 ; 1731, p. 22 ; 1733, 9-10 et 15) ; Panégyrique de saint Vincent de Paul à Fontainebleau. — 1731, Carême à Versailles, Avent à Saint-Sauveur. — 1732, Carême à Saint-Sulpice, Avent à la Mercy. — 1733, Carême à Saint-Merry, Avent aux Théatins, Mission à Aix avec Ségaud (cf. *Nouv. Eccl.*, 1733, p. 178 ou *222). — 1734, Carême à Saint-Séverin et (4e samedi) aux Nouveaux-Convertis, Avent aux Augustins Déchaussés. — 1735, Carême à Saint-Sauveur, Oraison funèbre (24 mars) de la reine de Sardaigne, Avent à la Madeleine (Cité). — 1736, Carême à Saint-Nicolas-des-Champs et (5e samedi) aux Nouveaux-Convertis. — 1737, Carême à Notre-Dame et (5e samedi) aux Nouveaux-Convertis, Avent à Saint-Louis-des-Jésuites, Panégyrique de saint Louis devant l'Acad. franç. — 1738, Carême à Saint-Louis-en-l'Isle. — 1740, Sermon à Dax (*Nouv. Eccl.*, 1749, p. 99). — 1744, Sermon à Toulouse (église de la Dalbade, cf. *Nouv. Eccl.*, 1744, p. 9).

[1] *Sermons choisis du R. P. P**** ; Lyon, 1758, 2 vol. in-12. Autre édition (Besançon, 1780). — Le *Nouv Dict. hist.* assure qu'on « promet une édition plus complète » ; elle n'a jamais été donnée. Ajoutez l'*Or. fun. du prince royal Léopold-Clément de Lorraine*, 1723, et le *Panég. de saint Louis*, 1737.

cours, moins ingénieuse et moins compliquée, n'en est pas plus solide. Des pages entières échappent à l'analyse et, pour ainsi dire, à la « dissection » complète ; il est tel point de ses sermons qu'il ne faut pas presser avec trop de rigueur. Il procède, non, comme Ségaud, par subdivisions ramifiées à l'infini et soigneusement étiquetées, mais par touches larges et diffuses.

Enfin, on peut relever chez lui des préciosités en plus grand nombre ; et plus d'une fois son style accuse trop de soin. « Quoi ! l'arche de Dieu au pouvoir des Philistins ! A ces mots, le cœur du pontife est saisi, son esprit se trouble, sa raison s'égare, ses forces l'abandonnent, un froid mortel glace tout son sang ; c'en est fait, il succombe ; il ne peut survivre à la prise de l'arche. Tout Israël est en pleurs, on n'entend que des cris, des sanglots, des gémissements ; et lui-même, tombant de son siège pontifical, va expirer sur le pavé du temple et, augmenter, par sa mort, le deuil de cette triste et lamentable journée » (Migne, LI, 1571). « La chute en est jolie », et fait honneur à l'ancien régent de rhétorique.

Cependant, comme son ami, Pérussault est un apôtre ; il veut, par dessus tout, instruire et convertir ; cette fois encore, nous n'avons pas à faire à un déclamateur. Qu'il n'y ait pas toute la doctrine dans ce choix de sermons, rien de plus naturel, encore un coup. Qu'il ait préféré des questions générales dont, au premier abord, le détail du dogme semble exclu, admettons-le. Mais le salut, l'enfer, le jugement, la mort, sont des thèmes classiques, et il ne dédaigne pas de les traiter. Or, c'est justement ceux-là qu'on va bientôt écarter, comme des lieux communs trop rebattus, ou des vérités trop importunes. Il a même prêché la foi, la grandeur de Dieu, l'oubli de Dieu, la grâce, la charité : et voilà, sans aucun doute, des questions « chrétiennes ».

Ne lui reprochons pas trop non plus ses discours sur « le bon usage des maladies », ou sur « le devoir des pères et des mères », ou sur « le respect humain », sujets qu'il serait facile de tourner à la morale pure, ou même, si l'on veut, à la morale « indépendante », mais qui ont ici de suffisantes relations avec le dogme chrétien. Enfin, qu'il ait fait un devoir aux mères d'allaiter leurs enfants (tout comme Rousseau) ce n'est pas une raison pour le traiter de philosophe ; — qu'il montre

le respect humain également injurieux à Dieu et détesté des hommes, ce n'est pas une raison pour regarder ce second point comme « massillonnien », car le respect humain, c'est une crainte des hommes mal entendue, et il est de l'essence du sujet de faire voir que ce « respect » est odieux aux hommes même ; — et, si fréquemment il lime et polit sa phrase, ce n'est pas une raison non plus de l'appeler « académique ».

Si l'on vient d'ailleurs à ses applications morales, qu'il ramasse d'ordinaire en un point précis du sermon, qu'il met comme à part des principes, et qu'il présente tout d'une pièce; si l'on passe aux exhortations et aux conclusions pratiques, tout de suite on verra l'apôtre. Il ne se peut rien de plus pressant et de plus énergique, dans l'ensemble, que son discours sur le respect humain : et ce mouvement naturel ne trahit aucun artifice, aucun « métier ». Ailleurs, ce sont des ellipses vives, sans préméditation et sans calcul, écloses spontanément dans la chaleur du zèle : « Mais quoi ! amasser du bien, élever une famille, établir des enfants ! — Tout ce que vous voudrez : fausse nécessité. — Mais il faut vivre, il faut du bien à quelque prix que ce soit, et l'on ne peut s'en passer ! — Et moi je vous dirai : corrigez vos expressions; vous êtes chrétien, un chrétien ne parle pas ainsi ; on ne peut se passer de Dieu, on peut absolument se passer de tout le reste. — Mais un rang à conserver, une charge à remplir, une terre à faire valoir ! — Tout ce que vous voudrez, fausse nécessité, véritable inutilité ; je ne dis pas assez : véritable folie » (1542). Ce passage n'a rien d'« académique », et l'on en pourrait aisément rassembler cent autres pareils (cf. 1605, 1614, 1628, 1663-65, etc.).

Ce n'est pas ici tout-à-fait la façon primesautière de Ségaud ; mais c'est encore une personnalité de bon aloi, qui dédaigne presque toujours les ornements conventionnels et les politesses empruntées. Son éloquence demeure chrétienne, à la bien prendre. Ceux d'entre les contemporains qui admiraient ou excusaient le bel esprit, ne l'ont pas reconnu ici : « Le lecteur ne doit pas y chercher des métaphores agréables, des portraits brillans, des descriptions fleuries, des traits saillans, des chutes épigrammatiques, des cadences harmonieuses; mais il y trouvera les maximes de l'Evangile rendues d'une manière instructive et touchante. Le Père Pérus-

sault avoit de l'âme, aussi est-il plein de chaleur. L'amour de Dieu l'embrasoit. Tout dans ses sermons annonce ce sentiment[1] ». Ce jugement, vrai dans l'ensemble, a été porté vingt ans après la mort de l'auteur, au moment où triomphait le genre académique; et le P. Pérussault se trouve absous de ce chef, par ceux-là même qui en pouvaient le mieux juger.

On ne s'attend pas à ce que nous discutions maintenant son molinisme, dont, en bon jésuite, il a donné des preuves indéniables. Il a, lui aussi, ses sermons sur l'amour de Dieu et sur la grâce, auxquels les *Nouvelles* n'ont pas manqué de contredire. Il soutient que la « Constitution est une décision de l'Eglise[2] » ; il affirme « que les actions sont bonnes et méritoires sans le rapport à Dieu par amour, la charité les rendant seulement brillantes[3] » ; il « n'ose marquer les tems où ce précepte oblige, l'Eglise, selon lui, n'ayant rien décidé à ce sujet », et « déclare néanmoins qu'il seroit honteux de sortir de cette vie sans avoir aimé son Dieu[4] ». Il prétend que M. de Saint-Cyran « fut abandonné de saint Vincent de Paul après en avoir été connu », et que « ce saint aima les Jésuites à cause de leur grand attachement à l'Eglise[5] ». Il débite « les nouveautés de Molina » dans l'église de la Dalbade à Toulouse, et se voit repris chaque fois par le P. Emeric, doctrinaire et curé de la paroisse[6]. Ces griefs de la gazette janséniste paraîtront un peu bien excessifs, surtout si l'on se reporte aux sermons imprimés. On y trouve au contraire, sur l'amour de Dieu par exemple, des passages caractéristiques, dont, au demeurant, les *Nouvelles* ont avoué l'orthodoxie : « Il reconnoît qu'il faut aimer Dieu tous les jours, à toutes les heures, à tous les momens s'il est possible[7] » : et que veut-on de plus ?

---

[1] *Bibl. d'un homme de goût*, I, 254-5. Cf. encore, *Mém. de Trévoux*, 1724, pp. 676-687; 1737, novembre; *Journal Ecclés.*, nov. 1761 ; BARBIER, V, 172.

[2] *Nouv. Eccl.*, 1730, p. 94.

[3] *Ibid.*, 1733, 9-10.

[4] 1730, mai, p. 3 ; 1740, p. 99.

[5] 1730, juin, p. 16.

[6] 1744, p. 9.

[7] 1731, p. 22.

On lui reproche encore d'être un confesseur trop facile, et d'admettre jusqu'à septante fois sept fois le pécheur tombé [1]. Un jeune homme se confesse à lui ; il l'arrête « après les gros péchés, pour lui déclarer n'en avoir plus d'inquiétude, et qu'il s'en charge; et pour le dispenser d'accuser ses péchés véniels [2] ». Et c'est ce jésuite qui, à la mort du P. de Linières, fut nommé confesseur du roi (1743) ! Enfin, on l'accuse d'avoir trompé des adversaires par restriction mentale, et d'avoir, par ce moyen, « filouté une succession [3] ». Tout ceci est bien venimeux. Mais, pour en demeurer au prédicateur, c'est à tort que l'on attaque le relâchement de sa morale : il est parfois aussi rigoureux qu'un janséniste. Il a des propositions effrayantes, « des vérités glaçantes » (1657), avec, parfois, des restrictions onctueuses, sur la mort, le jugement, les derniers sacrements. Les orateurs jésuites, fidèles aux saines traditions, savent encore remuer par de saintes frayeurs ces auditoires frivoles, qu'amuseront bientôt les périodes ciselées et les cadences harmonieuses des rhéteurs.

III

En même temps que Ségaud et Pérussault, d'autres jésuites estimables montent dans les chaires de Paris, où ils étalent leur molinisme triomphant. Nous avons perdu leurs œuvres, et il faudra les juger sur des témoignages assez souvent suspects. Dans quelle mesure ces prédicateurs demeuraient-ils fidèles à la tradition, dans quelle mesure sacrifiaient-ils à l'esprit nouveau, il est difficile assurément de le préciser. Il en est deux néanmoins qu'il faut regarder comme des « littérateurs » : l'un, parce que les *Nouvelles* lui en font le reproche, à la rigueur recevable ; l'autre, parce qu'il est connu surtout comme tel, ayant toujours mené la vie brillante et dissipée d'un « homme de lettres ».

---

[1] 1730, p. 14 ; 1740, p. 54.
[2] 1736, p. 136.
[3] 1751, p. 125.

Le premier est ce Père Canapeville [1], qui, selon Pestel, « fleure le thym et la violette [2] ». La *Liste* seule signale ses stations [3] et les *Nouvelles* ses exploits molinistes, en même temps que ses « discours académiciens, pouvant être débités sans y rien changer par un philosophe païen à ses disciples [4] ». Nous le trouvons à Chartres en 1727 ; il prononce à Paris, en 1729, un panégyrique de saint Augustin qui « exalte le libre arbitre et rabaisse le pouvoir de la grâce [5] », et un panégyrique de saint Médard dans la célèbre église de ce nom, tandis que M. Languet, archevêque de Sens, y officie [6].

Le second est le P. de Tournemine [7], esprit large, savant universel, qu'on ne s'attendait guère à trouver au nombre des prédicateurs. On connaît et on estime surtout ses articles, imprimés dans les *Mémoires de Trévoux* qu'il a dirigés plus de vingt ans (1701-1725). Il s'est fait un juste renom de critique littéraire ; il a rompu des lances pour la *Mérope* et pour Voltaire [8], qui lui écrivit quelques lettres, et lui demanda une consultation « sur l'immatérialité de l'âme et sur

---

[1] Le P. Canapeville n'a pas d'article dans la *Bibliothèque* de SOMMERVOGEL.

[2] « *Canapvillus olet violamque thymumque* ». PESTEL, *op. cit.*, vers 115, p. 4.

[3] 1712, Carême à Versailles. — 1715, Carême à Saint-Nicolas-des-Champs. — 1716, Carême à Saint-Sulpice. — 1730, Carême à Saint-Merry. — 1738, Carême à Saint-Louis-des-Jésuites.

[4] *Nouv. Eccl.*, 1728, 15 juillet, art. de Chartres, p. *148.

[5] 1729, 15 sept. Art. de Paris, nº VI, p. *150. Il prêche un peu plus tard ce même panégyrique, mais adouci, aux religieuses de l'Assomption. « Il se contente d'attirer doucement saint Augustin au molinisme » (*Ibid.*, 1733, p. 166).

[6] *Nouv. Eccl.*, 1734, p. 112.

[7] RENÉ-JOSEPH DE TOURNEMINE, né à Rennes le 2 avril 1661, mort à Paris le 16 mai 1739. Cf. avant tout son éloge dans les *Mémoires de Trévoux*, sept. 1739, pp. 1964-74, et *Lettre circulaire sur la mort du P. Tournemine*, par le P. BELINGAN, publiée dans *Obs. sur les écrits modernes*, XVIII, 116-120. Ajoutez : *Clef du cabinet*, t. LXXI, p. 395-sqq.; *Bibl. Franç.*, XXXI, 115-141 ; NICERON, XLII, 167-183 ; *Journal de Verdun*, juin 1739, pp. 470-2 ; LAMBERT, *Hist. litt. du siècle de Louis XIV*, I, 189-94 ; *Année françoise* (1789), II, 318-19 ; *Dictionnaires*, notamment de CHAUDON et de CHAUFFEPIÉ.

[8] *Lettre au P. Brumoy sur Mérope*. VOLTAIRE, éd. Didot, I, 458.

les sources de l'incrédulité [1] ». Très en vue dans le monde des lettres et des sciences, il attirait dans sa cellule de Saint-Louis tous les beaux esprits du temps. « Sa chambre étoit le rendez-vous de tout ce que Paris avoit alors de plus distingué dans les lettres et les beaux arts. On y voyoit ensemble Voltaire, Piron, Le Franc, Bouchardon [2] ». C'était, du reste, une manière de « libéral », à qui les vues de ses confrères ne plaisaient pas toujours : il fut l'adversaire violent du Père Berruyer. S'il faut en croire le grave Dorsanne [3], il aurait poussé le « libéralisme » jusqu'à dénoncer, dans un mémoire au cardinal de Noailles, l'esprit du P. Le Tellier et les menées de ses partisans. Un distique du P. Buffier témoigne d'ailleurs que certains de ses confrères ne l'aimaient pas non plus :

« Quam bene de *facie versa* tibi nomen, amicis
Tam cito qui faciem vertis, amice, tuis [4] » !

Le P. de Tournemine a beaucoup prêché, mais seulement vers la fin de sa vie; il ne reste de lui qu'un panégyrique de saint Louis prononcé devant l'Académie française [5]. Il avait commencé, puis abandonné l'oraison funèbre du maréchal de Berwick [6]. Il avait écrit celle du maréchal de Villars ; on la trouva trop flatteuse, et on l'en déchargea [7]. Il était plus utile à la Compagnie par son érudition. Nommé en 1725 (après la mort du P. Bonnanni), bibliothécaire de la maison professe, avec la charge de continuer la *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu,* il entreprend, mais ne peut achever ce vaste travail; il a déjà soixante-cinq ans. Il commence à prê-

---

[1] VOLTAIRE, Didot, IX, 186, 188, 190. Lettres de Tournemine à Voltaire, dans *Catalogue of a collection of autograph letters*, by ALFR. MORRISSON, London, 1883-92 ; t. VI, pp. 263-4. Tournemine répondit à la consultation par une dissertation sur le sujet (oct. 1735).

[2] *L'Année françoise*, II, 318-9.

[3] DORSANNE, éd. de 1753, III, 174-sqq.

[4] *Nouv. Dict. hist.* Art. *Tournemine.*

[5] Paris, Coignard, 1733, in-4° de 20 pp. Réimprimé dans le *Recueil des pièces d'éloquence*, etc. Coignard, 1734.

[6] VOLTAIRE, *Lettre* du 12 janv. 1735.

[7] *Une correspondance littéraire au XVIIIe siècle, entre dom de la Rue et Mgr Inguimbert, publiée par* DOM BERENGIER. Avignon, 1888, in-8°, p. 26.

cher peu après, « de l'abondance du cœur [1] ». On le voit missionnaire à Chartres, de concert avec le P. Canapeville, et chargé spécialement des conférences. Il en prêche sur le péché philosophique, sur le mensonge, sur l'homicide, sur le vol, sur le jeûne, sur l'assistance aux offices de la paroisse : et il va de soi que, au dire des *Nouvelles*, ces conférences exposent « la morale jésuitique [2] », à ce point que l'évêque croit devoir intervenir et redresser le prédicateur.

Il débite, en 1729, un sermon moliniste aux Récollettes de la rue du Bac, et, à Saint-Lazare, un panégyrique « scandaleux » de saint Vincent de Paul. Ce discours d'apparat, prêché alors dans beaucoup d'églises, servait de prétexte à de vives attaques contre le jansénisme. Nous avons déjà vu Pérussault, en pareille occasion, partir en guerre contre Saint-Cyran. Il est dépassé par Tournemine, qui qualifie ce « pieux abbé » (ce sont toujours les *Nouvelles* qui parlent) d'imagination échauffée, d'esprit inquiet, de cœur gâté, de réformateur nouveau ; qui l'accuse « d'en avoir imposé à Vincent pendant quelque temps » !..... Et l'orateur débite encore, ou plutôt, « colporte cette horrible déclamation dans les deux monastères de la Visitation du Fauxbourg Saint-Jacques et de la rue Saint-Antoine [3] ».

En 1730, il donne à Caen une mission, conjointement avec Ségaud ; il se charge des conférences, et spécialement pour expliquer la Bulle. Les *Nouvelles* nous ont conservé un précis, sinon exact, du moins complet de son enseignement. D'abord, c'est une conférence par demandes et par réponses. Le sieur Vicaire, curé de Saint-Etienne, fait les objections. Le « fameux jésuite » se présente « en fanfaron, prêt à combattre de vive voix et par écrit tout opposant à la Bulle » ; et il établit avant tout l'autorité de ce document pontifical, sans entrer dans le fond. On lui objecte alors toutes les erreurs des papes, les « chutes » de Libère et d'Honorius. Il répond qu'on n'en peut rien conclure en faveur des questions présentes, « attendu le défaut de liberté par l'exil du premier, et

---

[1] *Nouv. Eccl.*, 1728, 15 juillet, Art. de Chartres, p. *148.
[2] *Ibid.*
[3] *Nouv. Eccl.*, 1729, 30 oct. Art. de Paris, nº II, p. *182.

par le grand nombre des monothélistes contre le second ». Il finit en protestant contre les « prétendues violences subies par les appellans, et tâche de soulever contre eux l'auditoire[1] ». Dans les conférences suivantes, il continue à « sonner de son mieux des tocsins contre les appellans », décide qu'on ne peut entendre leurs messes, ni se confesser à eux sans faire une confession nulle, et qu'ils sont de vrais calvinistes, « sauf sur la présence réelle » ; et l'évêque du diocèse tolère de tels « excès[2] » ! Dans une nouvelle conférence sur la Sainte Vierge, il déclare excommunié tout prêtre s'accusant d'avoir soutenu l'une des cent une propositions ; « il perd terre là-dessus, ne fait que crier et se prend à ses propres pièges[3] ». Ce n'est pas tout ; le même sermon contient d'autres « documens antichrétiens », notamment sur l'infaillibilité et sur l'Ecriture sainte. Le jésuite place l'infaillibilité « dans le pape, uni de quelque façon que ce soit au plus grand nombre des évêques, parlans ou se taisans, jugeans ou ne jugeans pas, consentans par l'impulsion de l'infaillibilité du pape, ou autrement : par raison, soumission, intérêt, ignorance, etc. ». Il prétend « qu'il n'est pas *de foi* que l'Evangile soit l'Ecriture sainte » ; et les bonnes *Nouvelles* attribuent cette proposition monstrueuse au caractère bouillant et impétueux de l'orateur, emporté « au delà de ce que pense là-dessus sa société[4] ». Au reste, cette audace provoque des tumultes. Un marchand de l'auditoire oppose un passage de saint Augustin au prédicateur, qui « reste à sec[5] ». Un capucin, venu à la rescousse, « désarçonne à son tour le vieux jésuite » avec un canon du cinquième concile de Latran. L'orateur renvoie sa réponse au surlendemain, « et obtient que le capucin ne paroîtra plus aux conférences[6] ». A la suite d'une pareille mission, plainte est portée à l'évêque de Bayeux par le jansénisme aux abois[7].

---

[1] *Nouv. Eccl.*, 1730, mai, p. 20 ou *112.
[2] *Id.*, juin 1730, p. 6 ou *125.
[3] *Id.*, juin 1730, p. 15 ou *135.
[4] *Id.*, juillet 1730, p. 5 ou *145.
[5] *Id.*, juillet 1730, p. 18 ou *158.
[6] *Id.*, août 1730, p. 15 ou *179.
[7] *Id.*, août 1730, p. 15 ou *179.

Notre jésuite ne se décourage pas ; et il entreprend des retraites ecclésiastiques où les mêmes principes sont enseignés. M. Languet l'appelle à Sens, pour y soutenir le bon combat et la doctrine « molinienne », sur la grâce, le salut, la prédestination, l'amour de Dieu, le rapport des actions à Dieu par amour, « erreur, selon ce jésuite, condamnée de l'orient à l'occident », — pour y attaquer les convulsions de M. Pâris, et ses miracles irrévérencieusement « comparés à ceux des magiciens d'Egypte [1] ». Enfin, il clôt sa carrière oratoire par un nouveau panégyrique de saint Vincent, aussi violent que le premier [2]. Nous avons voulu rappeler ces querelles, pour montrer une fois de plus avec quelle âpreté l'on s'extermine dans les deux camps.

Les témoignages des *Nouvelles*, quelque suspects qu'ils nous doivent être, nous laissent entrevoir quelque chose du talent personnel de Tournemine. Il semble que l'ancien directeur des *Mémoires de Trévoux*, entré tard dans la carrière, se soit contenté d'être un improvisateur facile et belliqueux : et vraiment on l'excuse de ne s'être pas remis à l'école comme un « jeune ». Notons seulement que cet homme de lettres, engagé jusque-là dans une voie tout autre, n'avait ni la technique ni l'expérience de la chaire. Il apporte à ce nouvel emploi des qualités supérieures, déjà trop longtemps utilisées pour d'autres besognes dont elles gardent le pli ; il est trop tard pour les diriger ailleurs et les adapter à de nouveaux usages. Si Tournemine avait écrit des sermons, c'eût été probablement dans le même style apprêté que son panégyrique de saint Louis, où déjà le littérateur fait tort au prédicateur [3]. Mais, justement parce qu'il n'a pas écrit, et parce qu'il n'a pas travaillé, il reste condamné à la diffusion et au vide : deux autres défauts habituels aux littérateurs qui ne montent en chaire que par occasion.

---

[1] *Nouv. Eccl.*, 1734, p. 133.

[2] *Nouv. Eccl.*, 1733, Art. de Sens, p. 133.

[3] On y remarque « une diversité ingénieuse dans les tours et dans les images », « un art et une délicatesse qui font assez connoître que c'étoit un orateur capable de traiter les plus grands sujets d'éloquence » (*Art orat.*, II, 227, 234).

Mais, hâtons-nous de le dire, ce sont là des exceptions ; on nous pardonnera de les avoir peut-être grossies pour les rendre visibles. Quoiqu'il en soit, les autres jésuites qui, avec Pérussault et Ségaud, annoncent la parole de Dieu dans les chaires de Paris, se montrent plus dignes de ces deux modèles. « Molinistes » ardents, ils restent sérieux prédicateurs.

Le P. Eon [1], déjà célèbre en 1714 [2], mérite une brève mention. Il appartenait à la province de France et dirigeait le collège de Tours, quand les chanoines de cette ville décidèrent l'appel. Il arracha et foula aux pieds, en pleine rue, le mandement qui notifiait aux fidèles cet appel : pour ce fait, il fut décrété de prise de corps et obligé de prendre la fuite [3]. Il reste à peine le souvenir de son Avent à Saint-Roch (1709), de son Carême à Saint-Séverin (1710), de son Avent à la Cour (1713) [4], et d'un sermon prêché à Rennes en 1729, à l'occasion de la naissance du Dauphin [5]. Et enfin nous avons un panégyrique de saint François Régis [6] dédié au célèbre Belzunce, et portant manuscrite la signature du jésuite. C'est un trop petit bagage pour qu'on puisse là-dessus juger le prédicateur.

Le P. Cottonay, toulousain, a laissé deux oraisons funèbres [7] ; mais la *Liste* seule et les *Nouvelles* rendent témoignage de ses sermons. Il est le dernier prédicateur que Louis XIV ait entendu (Avent 1715) [8], et il avait donc la tradition du

---

[1] NICOLAS EON, mort à Rennes le 9 février 1734.

[2] *Jam digito monstratur Eon ; jam dicitur : hic est !* (PESTEL, *Poème*, vers 116, p. 4.)

[3] *Nouv. Eccl.*, 1729, p. 109.

[4] Cf. Les *Listes*.

[5] Cf. SOMMERVOGEL, III, 402.

[6] In-12 de 40 pp. s. l. d.

[7] ETIENNE COTTONAY, né à Toulouse, mort à Montpellier le 11 avril 1745. *Or. fun. du Dauphin* (Narbonne, 2 juin 1711) ; Narbonne, Besse, 1711 et Toulouse, Le Camus, 1711, in-4°. — *Or. fun. de Mgr Charles le Goux de la Berchère, arch. de Narbonne* (19 janv. 1720), Toulouse, Manavit, 1720, in-4°. — *Or. fun. de la Palatine Madame, duchesse d'Orléans* (à Nancy, 17 fév. 1723). Nancy, Cusson, 1723, in-4°.

[8] Cf. DORSANNE, I, 486.

grand siècle. Après l'interdit, il a prêché à Toulouse et à Nancy[1]. Rappelé à Paris vers 1730, au moment où les Jésuites avaient à fournir de nouveau les chaires de la capitale, il s'en éloigne peu après, ayant une seconde fois évangélisé la cour. Nous le trouvons recteur de la maison de Toulouse en 1734, puis de celle de Montpellier jusqu'à sa mort (1745). De son style, on ne peut juger exactement par ses seules oraisons funèbres, nobles et pompeuses, comme la tradition les voulait. Mais il a prêché la « doctrine jésuitique ». Les *Nouvelles* lui reprochent un sermon à Saint-Merry, « plein de venin schismatique sur la conception de la Vierge » qu'il prétend ériger en dogme, et contre les appelants, car il demeure entendu que tout sermon de jésuite doit attaquer le jansénisme. Et n'ose-t-il pas, à Toulouse, continuer ses « déclamations », et les pousser au point que le Président du Parlement s'en émeut; et que l'abbé Mariotte, vicaire général, est expédié au recteur de la maison professe pour porter les doléances « des honnêtes gens » et demander qu'on arrête les « débordements du prédicateur[2] » ?

Le P. de Couvrigny[3] est plus connu; la *Liste* signale ses nombreux sermons[4], et la gazette janséniste l'honore de ses fréquentes injures. Nommé, en 1729, confesseur des prisonniers de la Bastille, il y donne libre carrière à son zèle « bulliste ». Ecoutons là-dessus les malignes *Nouvelles*. Le sieur Martin Baudrier, arrêté à Rouen, tandis qu'il conduisait

---

[1] Carrière du P. Cottonay. — 1711, Or. fun. du Dauphin. — 1715, Avent à la Cour. — 1720, Or. fun. de l'arch. de Narbonne. — 1725, Or. fun. de la Palatine. — 1730, Carême à Saint-Louis-en-l'Isle, Avent à la Cour. — 1731, Carême à Saint-Sulpice. — 1732, Carême à Notre-Dame. — 1734, Sermons à Toulouse.

[2] *Nouv. Eccl.*, 1730, sept. p. 4; 1734, p. 72.

[3] Jean-Charles de Couvrigny, né en 1680, mort à Paris en 1745.

[4] Carrière oratoire du P. de Couvrigny. — 3 avril 1716, Or. fun. de la reine douairière de Pologne. — 1730, Avent à Saint-Sulpice. — 1731, Avent et Carême à Saint-Louis-en-l'Isle. — 1733, Carême à Saint-Sulpice, Avent à la Cour. — 1735, Carême à Saint-Merry. — 1736, Mission à Saint-Germain-en-Laye. — 1737, Carême à Saint-Merry. — 1738, Carême à Saint-Nicolas-des-Champs. — 1743, Avent à Saint-Louis-en-l'Isle. — 1744, Carême à Saint-Merry.

« deux chevaux chargés du précis de l'Instruction pastorale de M. de Senez », est condamné au carcan et à trois mois de bannissement ; sa contenance édifiante dans la marche et pendant le supplice fait l'admiration de la foule ; il est béni « et regardé comme un martyr de Jésus-Christ » : or, le P. de Couvrigny le va catéchiser dans sa cellule. Mais, le janséniste est tenace et le jésuite s'en retourne vaincu [1]. Le sieur Grillot, condamné aussi au carcan pour un méfait de même sorte, et visité plusieurs fois dans sa détention par notre jésuite, « le repousse fortement sur l'innocence du P. Girard (calomnié, suivant le jésuite, par la Cadières que les appelans ont subornée.....), sur les miracles de M. de Pâris, traités de friponneries par ce confesseur de la Bastille » ; le P. de Couvrigny ne peut rien tirer du prisonnier. Grillot congédie son tentateur, en lui déclarant « ne pouvoir être converti par la grâce suffisante et versatile des Jésuites [2] ». Justement une convulsionnaire, la demoiselle Giroust, était amenée peu de temps après à la Bastille. Couvrigny entre aussitôt en conférence avec elle ; et, encore une fois, c'est peine perdue [3].

Son ministère ne se borne pas là. Il « voyage » pour la Bulle. Nous le trouvons, en 1735, au monastère de Haute-Bruyère, habité par les filles de l'ordre de Fontevrault. Une de ces filles, la sœur Lemoine, vient d'être « guérie » par l'intercession du « saint » diacre ; les religieuses prennent parti aussitôt pour ou contre le miracle. La supérieure, amie particulière de Couvrigny, lui demande conseil, et l'on devine dans quel sens s'exerce alors « le zèle schismatique de cet enfant de Loyola [4] ».

A plus forte raison défend-il la Bulle quand il prêche. A Saint-Louis-en-l'Isle, « il débite la doctrine de sa société surtout sur la facilité de la conversion ; il représente Dieu comme un être faible, impuissant, n'osant se servir de son pouvoir pour changer les cœurs, crainte de nuire à la liberté, épiant

---

[1] *Nouv. Eccl.*, 1730, avril, p. 1 ou *67.
[2] *Ibid.*, 1731, p. 73.
[3] *Ibid.*, 1732, p. 33.
[4] *Ibid.*, 1736, p. 173.

les moments favorables pour lui donner les grâces; il fait du libre arbitre une idole qu'il met à la place de Dieu [1] ». Il prêche dans la même église sur l'amour de Dieu, et « déclare que ce n'est point à lui à fixer les circonstances et les fêtes dans lesquelles on est obligé d'aimer Dieu [2] ». De tels sermons firent grand bruit, et furent même chansonnés [3]. Dès lors, que le P. de Couvrigny n'aimât point les *Nouvelles Ecclésiastiques*, on le comprendra sans peine, et nous le croyons sur parole quand il se plaint, comme il fit un jour, de ce journal venimeux. Ce journal répondait que les Jésuites n'avaient donc qu'à faire un journal semblable, où ils donneraient des nouvelles plus vraies. Et le jésuite de riposter qu'un journal de ce genre rédigé par des jésuites n'avait aucune chance de succès, « le public étant trop prévenu contre eux pour les lire [4] ». Si elle n'est pas authentique, la réponse est presque vraisemblable, et tout à fait suggestive. En réalité, les Jésuites avaient leur « Supplément » aux *Nouvelles*, dirigé par Patouillet ; mais ce journal ne put pas vivre et Couvrigny avait raison.

Le P. Ingoult, un autre prédicateur du temps, n'avait pas dédaigné d'y écrire, soit pour attaquer, soit pour se défendre ; il a donc eu sa part, comme les autres, aux invectives des appelants. Ce P. Ingoult [5] eut de la réputation. Il évangélisa d'abord la Picardie et la Normandie. Ses succès l'amenèrent à Paris ; il y vint avec seulement une vingtaine de sermons, dont quelques uns inachevés et imparfaits. Sa pre-

---

[1] *Nouv. Eccl.*, 1731, pp. 86 et 99.

[2] *Ibid.*, 1731, pp. 86 et 99.

[3] *Chanson d'un inconnu, nouvellement découverte et mise au jour, avec remarques critiques, historiques*, etc..... *sur l'air des Pendus; ou histoire remarquable arrivée à l'endroit d'un Révérend Père de la Compagnie de Jésus*. Turin (Rouen), 1737. Cette chanson se trouve reproduite dans un ouvrage moins rare : *Mœurs des Jésuites, leur conduite sacrilège*, etc. Turin (Rouen), Antitophile, 1756, in-12.

[4] *Nouv. Eccl.*, 1732, p. 40.

[5] Nicolas-Louis Ingoult, né à Gisors, le 15 août 1689, mort près d'Arpajon le 4 juillet 1753.

mière station, à Saint-Louis des Jésuites, attira un concours considérable, mais lui valut de justes critiques dont il profita. Il prêcha dès lors[1] à la ville, à la cour et même en province, donnant ses loisirs à la Congrégation des artisans dont il devint le directeur, écrivant des articles pour le « Supplément » de Patouillet, et pour les *Lettres édifiantes*. Après sa mort, cinquante de ses sermons, « parmi lesquels il y en doit avoir de la première force[2] », échurent à l'abbé de La Tour du Pin[3] qui, admirateur du jésuite, écrivit d'abord son éloge[4], puis donna des extraits de ses œuvres[5] en les accompagnant d'appréciations qu'on est bien forcé d'accueillir, faute de mieux[6]. Elles sont d'ailleurs intéressantes, sous la plume de cet académiste précieux, de ce prédicateur pour dames que fut depuis l'abbé de La Tour du Pin.

« Il faut instruire ; c'est l'objet essentiel qu'un orateur chrétien doit se proposer. Les livres sacrés, les saints Pères, les conciles, les interprètes, les théologiens, l'histoire ecclésiastique, doivent être les seules sources dans lesquelles il cherche ce fond indispensable d'instructions. Vouloir embellir la religion, c'est la défigurer. Elle se soutient par sa propre majesté ; elle intéresse par les grands objets qu'elle présente à l'esprit et au cœur. Nous *souhaitons de plaire*, ce n'est pas un crime : mais nous plairons sûrement lorsqu'avec de la science, de la piété, de l'onction, de l'ordre, nous sçaurons

---

[1] Carrière du P. Ingoult. — 1735, Carême à la Cour, Mission à Amiens. — 1736, Carême à Saint-Louis-en-l'Isle. — 1737, Carême à Sens. — 1738, Mission à Gisors. — 1741, Avent à Saint-Roch. — 1748, Avent à Saint-Merry. — 1750, Carême à Saint-Sulpice.

[2] Notamment sur la *Dévotion*, la *Grâce*, l'*Humeur*, le *Paganisme des chrétiens*, les *Souffrances*, l'*Incrédulité*, la *Conception*, la *Visitation*, l'*Assomption* ; sur saint François de Sales, saint Louis, saint Martin, saint Pierre (ALBERT, *Dict. port*.).

[3] ID., *ibid.*

[4] *Lettres sur les ouvrages de piété*, 1755. t. I, pp. 323-334.

[5] Notamment sur *le jugement dernier*, *ibid.*, 1756, t. I, pp. 55-sqq.

[6] Il nous reste l'analyse de deux de ces sermons (*Journal chrétien*, t. VIII et MIGNE, t. LXVI). En outre, le *Catalogue de vente Durel* (Paris, janvier 1888), signale un ms. intitulé : *Sermons*, t. I, in-4° de 639 pp.

nous renfermer dans l'esprit du christianisme. En fait de sermons, presque tous les hommes sont peuple. Persuadés que les ornemens recherchés sont notre ouvrage, et non celui de la religion, ils applaudiront peut-être à notre esprit, à nos talens : mais ils ne s'empresseront pas à profiter de nos discours. Ils croyent que nous prêchons plus pour nous que pour eux... Travaillons pour la gloire de Dieu : c'est la fin de notre ministère. Fuyons le bel esprit : c'est la contagion de notre siècle. Soyons solides, clairs, pathétiques, chrétiens. Tels étaient les Bourdaloüe, les Massillon, les La Ruë. Ils sont nos maîtres, imitons-les. Chez eux le philosophe ne fait jamais disparaître l'apôtre. Ils ont fait respecter le ministère; ils se sont fait respecter eux-mêmes ; et le monde le plus indifférent pour les sermons recueille encore les fruits de leur zèle, de leurs talens, de leurs travaux. Voilà les succès qui doivent flatter un ministre évangélique [1] ».

La Tour du Pin, qui donne de si justes conseils, aurait dû les suivre tout le premier ; le P. Ingoult ne lui ressemble guère. Ce n'est pas « un de ces orateurs frivoles qui déshonorent la chaire de vérité par des images plus ingénieuses que sensibles..... » Il ne donne pas dans « ces idées subtiles, ces pensées délicates, ce style compassé, ces petites énigmes » ; « ce qui ravissoit les auditeurs...., c'est la précision, la justesse des plans [2], la connoissance des mœurs, l'art de faire valoir les choses les plus ordinaires. La manière dont il disoit étoit naturelle, quoique elle parût affectée [3]. Son style étoit simple, exact, *orné, mais avec réserve....*; il seroit à souhaiter qu'il se formât un grand nombre d'orateurs chrétiens qui lui ressemblâssent [4] ». Un jugement si élogieux fait honneur au P. Ingoult, et honte aussi par contre-coup à son parrain littéraire. Ce bel esprit, ce prêcheur de ruelles, ne conserve

---

[1] Article de l'Abbé de la Tour du Pin, dans les *Lettres sur les ouvrages de piété*, 1755, pp. 323-sqq.

[2] Voyez le plan de son discours sur l'humeur, dans A. DE COULANGES, 141.

[3] Les contemporains lui reprochent en effet « un peu d'affectation dans son style et dans ses gestes ». (Cf. CHAUDON, *Nouv. Dict. hist.* Article INGOULT). Nous avons déjà cité ailleurs (p. 302) un *parallèle de l'abbé Clément et du P. Ingoult,* daté de Dijon, 1736.

[4] Article cité, *ibid.*

aucune illusion sur la frivolité de ses propres discours. Si donc, exercé à découvrir les artifices et les faiblesses de son art, il ne les a pas trouvés dans un orateur qu'il présente comme un digne disciple des vieux maîtres, c'est sans doute que de tels défauts ne s'y trouvent point. Un seul de ses éloges nous semble suspect, et il faudrait savoir ce qu'il entend par un style « orné avec réserve ». Le P. Ingoult, lui aussi, comme Ségaud ou Pérussault, a-t-il consenti quelques sacrifices à la rhétorique, et « affecté » quelque élégance? Probablement. En tout cas, tenons pour certain qu'à ce moment encore, et grâce à la discipline religieuse, il reste des prédicateurs qui honorent leur ministère, qui luttent de leur mieux contre « la contagion », qui s'efforcent de conserver grande et sainte l'éloquence chrétienne, et de la retenir sur la pente de la préciosité et du philosophisme, où constamment les orateurs frivoles travaillent à l'engager.

A ce portrait du P. Ingoult il manquerait quelque chose, si nous omettions de signaler son « molinisme » ; là-dessus, les méchantes *Nouvelles* fournissent des précisions [1]. Elles nous montrent l'orateur renouvelant, à Sens, les « calomnies de sa société contre les adversaires de la doctrine jésuitique ; déclarant les appelans séparés de l'Eglise, mais faisant un portrait fidèle de leur régularité ». Dans un sermon sur l'Eglise, il avance « que la sainteté de l'Eglise est indépendante de ceux qui la composent ; il raconte la multitude de conversions opérées par ses confrères jusqu'aux extrémités du monde ; — il permet d'aimer les appelans, de leur faire du bien pour les convertir et de les punir pour les humilier ». Enfin, il enseigne « que le salut de l'homme est toujours entre ses mains » ! Mais sa polémique est miséricordieuse, de l'aveu même de ses ennemis : cette miséricorde, attestée par un témoignage si peu suspect, achève de caractériser l'orateur ; elle complète sa ressemblance avec les vieux maîtres, plus préoccupés de guérir que d'aviver les blessures faites à l'erreur, dédaigneux des querelles théologiques, réservés et impersonnels dans les questions de controverse.

---

[1] *Nouv. Eccl.*, 1737, p. 140.

IV

Voici enfin un jésuite de la même époque, auquel les *Nouvelles* ne reprochent rien ; voici un traditionnel absolu, un orateur de province, que le goût nouveau n'a point gâté, que la cour ni la ville n'entendirent jamais ; moins étudié que les autres peut-être, mais aussi exact dans son langage ; modèle encore de cette éloquence classique née avec Bourdaloue : c'est le P. Du Fay [1]. Il a toujours vécu loin de Paris, hors de ce milieu unique, si favorable au talent. Il évangélisait modestement les grandes villes du royaume ; et nul doute que sa parole simple et facile, vive et noble, n'y produisît de grands effets : son talent d'action donnait d'ailleurs à ses discours « une beauté et une force qu'ils perdirent presque entièrement sur le papier [2] ». Imprimés d'abord en 1738, complétés par l'édition de 1743 [3], ils offrent encore les restes imposants d'une éloquence forte et chrétienne.

On peut néanmoins, par la lecture du P. Du Fay, mesurer un peu mieux les pertes que l'éloquence parisienne commence à subir. Après quinze ans de silence forcé, les jésuites qui remontent dans les chaires de Paris s'aperçoivent qu'ils sont un peu en retard. Les cadres semblent s'être fortifiés : l'exorde ne se dédouble guère plus, les partitions s'énoncent avec brièveté, sans balancement, une fois pour toutes. Les propositions sont moins étendues, plus concentrées ; les divisions, en se précisant, se ramifient à plaisir : et pourtant la matière est moins riche et moins fertile. Il semble que l'effort d'invention des maîtres ait épuisé tous les sujets ; leurs successeurs, pour paraître pleins, accumulent pêle-mêle les matériaux les plus disparates ; ou, creusant sans

---

[1] JEAN-GASPARD DU FAY, mort en 1774.

[2] CHAUDON, *Nouv. Dict. hist.* Cf. ALBERT, p. 91.

[3] *Sermons pour le Carême*, Lyon, 1738, 4 vol. in-12 ; *Sermons pour l'Avent (et les Mystères)*, Lyon, 1743, 5 vol. (nouveaux).

relâche le même fonds pour y trouver des pensées neuves, ils raffinent et subtilisent sans profit : leurs plans sont plus vides et ne laissent pas d'être compliqués. On raisonne plus qu'autrefois, et sur des sujets que les générations précédentes admettaient sans conteste. On remonte aux premiers principes ; cette philosophie d'allure apologétique empiète un peu sur le détail, et les traits de mœurs se font moins mordants ou moins précis. Le style enfin, jusque là courant et diffus, se condense, s'épaissit, se travaille ; il devient sententieux, spécieux, métaphorique.

Les Jésuites, en reprenant contact avec les auditoires parisiens, n'ont pu manquer de subir parfois l'atteinte de cette ambiance. Dans l'œuvre de Du Fay, au contraire, survit toute la majesté simple et un peu trainante du grand siècle. Les sujets sont toujours classiques (et peu importe à l'orateur qu'on les ait traités avant lui ou comme lui) ; la matière est toujours tournée au christianisme, même quand elle semble appuyée sur les raisonnements humains : voyez le sermon sur le scandale passif, honte du chrétien et de l'homme raisonnable (Migne, XLIV, col. 1316) : le second point est tout à fait dans le goût de Bourdaloue. Les divisions sont nettes, comme celles du maître, soignées sans excès, et d'ailleurs habilement drapées sous l'ampleur abondante du développement.

Le développement même est constitué par une foule de détails et d'applications pratiques qui rappellent aussi Bourdaloue de très près. On ne se lasse pas de relire, dans les orateurs de cette école, les peintures sociales qu'ils excellent à traiter sans parti-pris, sans grossissement et sans faiblesse. Les quatre ou cinq points de « détail » caractéristiques, on les retrouve ici, réunis en bloc ou présentés séparément, et il n'est pas de sujet qui n'y conduise tout droit : vie molle, vie criminelle ou inutile, devoir des parents, scandale passif, respect humain, oisiveté, humilité, emploi du temps... « Dans ce grand monde qui paraît chrétien, que voyons-nous qui se ressente de la perfection du christianisme ? C'est à l'ornement et à la parure qu'il consacre toute la matinée ; l'après-midi à recevoir et à rendre des visites ; la soirée au jeu, à la danse, à l'assemblée !... Que fait-on parmi le peuple, qui soit digne de Dieu ? On s'y accable, on s'y épuise sans aucune

vue supérieure ; et, d'un gain qui peut être équitable dans ses moyens, on s'en fait une idole dans sa fin : c'est-à-dire qu'on s'y fatigue beaucoup, mais c'est sans aucun fruit pour l'éternité. Que fait-on dans les tribunaux de justice, qui soit digne de Dieu ? Quand les jugements ne seroient ni suspendus par l'effet de la chicane, ni réglés par les affections de la volonté, ni corrompus par l'ignorance, ni vendus à l'intérêt et à la faveur, en seroient-ils plus réglés ?... On siège plus par attachement que par devoir, plus pour pourvoir à ses intérêts que pour maintenir l'ordre public ; le penchant qu'on a à favoriser le parent ou l'ami, la crainte de porter la peine de son absence, la crainte de se décrier en ne remplissant pas un emploi dont on s'est chargé, peut-être le désir de s'y faire un nom et de s'y distinguer : ce sont là presque toujours les sentiments qui peuplent les tribunaux. Que fait-on dans la milice ou sous les armes, qui soit digne de Dieu ? Quand, parmi les troupes, il n'y aurait ni de ces extorsions cruelles qui appesantissent le joug du sujet, ni de ces pratiques sourdes où, sous des titres colorés, on se fait un trésor d'iniquité de ce qu'on enlève au souverain ; ni de ces ivresses et de ces impudicités criantes, qui confondent et abrutissent la raison ; ni de ces imprécations et de ces blasphèmes impies qui font gémir les gens de bien : y a-t-il de la résignation dans les contre-temps qu'il faut essuyer, de la conformité à la volonté divine dans les travaux qu'il faut soutenir ? On coule ses années dans la sueur et dans la fatigue, sous le poids du soleil et du jour, au milieu des périls et des dangers ; et à peine pense-t-on qu'on a une âme à sauver... Que fait-on dans le sanctuaire et au pied des autels, qui soit digne de Dieu ? Quand on n'aurait, ni porté la main à l'encensoir, ni entrepris de soutenir l'arche du Dieu vivant sans autre vocation que celle d'une parenté avide ; trouve-t-on toujours parmi nous cette retenue qu'on est en droit d'attendre, cet empressement que nous devons avoir à précéder les autres dans tous les exercices de la piété ? Souvent on nous voit errer sans discernement dans les cercles profanes du siècle, fuir avec une espèce d'horreur les lieux destinés à nos saintes assemblées, et vivre avec les mondains d'une manière quelquefois plus mondaine qu'eux » (1093-4).

Voilà, dans ce long passage, le tableau net et fidèle de la vie molle dans toutes les conditions. Ajoutons quelques détails piquants sur la toilette des dames. « Vous voulez être le soir de l'assemblée, du spectacle, de la danse : et quels en sont les préparatifs? Toute la journée suffit à peine pour démêler les fards, pour faire choix des ornements, pour consulter les miroirs, « pour contrefaire, dit Tertullien, « un visage qu'on craint de montrer tel qu'il est sorti des « mains du Seigneur, pour agencer, dit saint Grégoire, sur la « tête d'une femme vivante les cheveux d'une femme morte » ; et tout cela, femmes mondaines, est-ce pour inspirer la pudeur, pour éteindre le feu de la volupté » (1158)? Voici de nouveaux traits sur la magistrature : « Il faudrait qu'un magistrat se tirât de cette retraite profonde, qui le dérobe et au bien public et au peuple qui le réclame : oui, mais l'intempérie de l'air, la rigueur de la saison (pour dire encore avec le Saint-Esprit), sont autant de lions qui occupent le chemin par où il devrait se rendre à son devoir, et qui lui en ferment tous les passages; et tandis que la veuve et l'orphelin languissent dans l'attente de se voir rétablis dans leurs droits, il languit lui-même dans une honteuse oisiveté» (1154).

Ces vigoureuses peintures prises entre mille autres, on se rend compte à quel point elles sont traditionnelles; et le sévère jésuite tonne même plus d'une fois contre des coutumes que certains de ses confrères excuseraient volontiers. Voici, contre les spectacles, une tirade que les Soanen et les Molinier ne désavoueraient point : « Qu'y voit-on? qu'y entend-on? qu'y sent-on? On n'y voit rien qui ne réveille les désirs, rien qui n'inspire la mollesse, rien qui naturellement n'allume tous les feux de la concupiscence : nudités scandaleuses, regards dissolus, gestes affectés..., airs efféminés : chansons mondaines, libres récits, longs et séduisants discours.....; de sorte que Tertullien ne fait point difficulté d'appeler ces sortes d'assemblées, les sanctuaires de Vénus, le théâtre de la licence, et le consistoire de l'impudicité. Souffrez donc que je le dise encore une fois, après saint Bernard : je sais que mes décisions vous seront odieuses.....; mais malheur à moi si votre malice me fermoit la bouche; je ne saurois me résoudre à regarder comme permises tant de choses défendues... » (1160). Qu'on parcoure d'ailleurs tout

le sermon sur le devoir des parents (1193-sqq) ou sur le petit nombre des élus (1414-sqq); c'est la même véhémence, la même austérité : et il est remarquable d'ailleurs que les *Nouvelles Ecclésiastiques* ne soufflent mot sur son compte, sans doute parce qu'il ne donnait prise d'aucun côté, et qu'il a toujours évité les discussions stériles et les vaines controverses.

Evidemment, à la cour, certaines de ses expressions eussent déplu : « l'abrutissement », les « impudicités ». On se fût récrié sur des images comme celle-ci : « Les domestiques se plaignent tous les jours d'un débordement de plaisirs qui les ruine de force et de santé, souvent de conscience, comme si c'étoient autant d'esclaves, ou, pour le dire avec l'Ecriture, autant de *chiens morts* » (1156). C'est que le style de province, moins poli, n'est pas encore énervé par la préciosité des périphrases. On ne saurait méconnaître non plus la solidité, la force, et même jusqu'à un certain point le mouvement ou l'émotion de cette langue. Le défaut (commun à tous les écrits qui ne sont pas de premier ordre), c'est une monotonie et une égalité qui deviennent pénibles à la longue. Point de ces trouvailles heureuses, de ces à-coups étincelants; mais, aussi bien, c'est le genre; et à qui n'a pas le génie de Bourdaloue, il faut pardonner d'être uniforme, si, malgré tout, la parole de Dieu conserve son « efficace » et garde son autorité.

Malheureusement ce provincial est un peu dédaigné. Les jésuites parisiens, non moins vertueux et non moins expérimentés que lui, se piquent de mieux dire. Avec réserve, il est vrai, ils inclinent au style fleuri : et ils s'y porteraient de tout le poids de leur formation littéraire, s'ils n'étaient retenus par le solide contre-poids de leur formation religieuse. Facilement ils deviendraient vagues, pour s'accommoder aux goût public, si leur forte érudition ne les préservait pas de cet écueil où tant d'autres se sont brisés; si, riches en matériaux de toute sorte laborieusement amassés, ils n'étaient par là même garantis contre la tentation de parler pour ne rien dire.

Néanmoins, l'influence de prédicateurs comme Du Fay, si modeste qu'on la suppose, ne saurait être absolument nulle. Elle s'exerce d'abord dans le milieu favorable où ces prédi-

cateurs sont applaudis et goûtés; elle se généralise et s'agrandit par le livre, qui n'échappe jamais à l'attention des professionnels, qui est annoncé et presque toujours loué par les journaux littéraires. Une œuvre traditionnelle est toujours un obstacle, aussi léger qu'on voudra, sur le chemin de la nouveauté; si la nouveauté est dangereuse, ce n'est point faire œuvre inutile que de poser l'obstacle qui la retiendra un instant : on n'oubliera pas d'ailleurs que le P. Du Fay représente une école qui compte encore beaucoup de fidèles, plus médiocres, il est vrai, et plus obscurs que lui; mais ce bloc formé d'infiniment petits est encore compact; il peut retarder, à un tournant, l'évolution trop rapide; et, qu'on l'évite ou qu'on le surmonte en passant, il demeure encore debout.

CHAPITRE IV

Les Prédicateurs jésuites de 1740 à 1750.

Cependant, la génération qui arrive gardera-t-elle fidèlement, et dans la mesure du possible, ces anciennes pratiques? Les Jésuites, moins novices maintenant et plus assurés, on pourrait même dire plus accrédités, reprennent la maîtrise : en quel sens l'exerceront-ils ?

Peu à peu, le siècle qui marche se façonne un style spécial, forme indispensable, vêtement proportionné à la pensée nouvelle ; un style plus alerte et plus vif dans les genres familiers, plus pompeux et plus grandiloquent dans les genres solennels. Mais peu de genres consentent à rester simples ; et un véritable « déclassement » s'opère. Tandis que Voltaire, par exemple, continuant l'œuvre de Sévigné, dégage la « lettre » de tout balzacisme et de toute rhétorique, Montesquieu (cet autre La Bruyère, ce styliste des *Lettres Persanes*) introduit le style à facettes dans la jurisprudence, Buffon l'emphase dans l'histoire naturelle — « pas si naturelle », — Rousseau la pompe dans la philosophie. La science enfle la voix pour rendre ses oracles, la philosophie déclame avec fracas : pourquoi le discours de morale, après tant d'autres « discours », n'élèverait-il pas également le ton; pourquoi ne se hausserait-il pas au rang de l'ambitieuse oraison funèbre ou du superbe panégyrique ? C'est à qui, autour de la religion, criera plus fort qu'elle : elle veut donc se faire entendre et se faire goûter...

Que les Jésuites, littérateurs classiques de formation et de goût, aient suivi l'impulsion, avec une retenue d'ailleurs visible et méritoire, on n'en sera pas étonné : la merveille au

contraire sera d'en trouver un qui reste fidèle à Bourdaloue jusque dans le style.

En revanche, une réaction se manifeste sur d'autres points importants, réaction traditionnelle somme toute, à la considérer en dehors des excès qui caractérisent toute réaction.

Tandis que certains prédicateurs prêchent sans mission, sans vertu, sans science et sans zèle, les Jésuites continuent (cela va sans dire) à honorer leur ministère. Mais, tandis que les prêcheurs mondains encensent la philosophie, le dogme court de véritables dangers ; la vieille prédication se fondait sur le dogme regardé comme inattaquable *a priori* ; la nouvelle prédication des Jésuites l'enseignera, l'expliquera, le défendra, lui rendra son rôle de « base ». Les Jésuites vont se jeter si vivement sur les philosophes, qu'ils en oublieront un peu les jansénistes, et leur laisseront quelque répit. Enfin, tandis que les orateurs frivoles prêchent une morale générale et indulgente, et changent le sermon en une sorte de traité à la Plutarque, les Jésuites, qui n'avaient jamais abandonné le « détail », s'y tiennent plus étroitement encore, et l'envisagent, s'il était possible, à un point de vue plus spécialement chrétien ; ils invectivent avec une égale violence les libertins et les incrédules. Cette doctrine et cette morale agressives, fruits amers d'un zèle réactionnaire, exaspèreront les philosophes. Cette prédication soulèvera la colère des encyclopédistes, et c'est une preuve qu'elle les aura touchés.

I

Le type le plus complet des prédicateurs nouveaux dont nous venons d'esquisser la manière, c'est le P. Perrin[1]. Lui aussi avait débuté par être un brillant professeur de rhétorique, et peu s'en fallût qu'on ne l'appelât à Louis-le-

---

[1] CHARLES-JOSEPH PERRIN, né à Paris le 11 octobre 1690, mort à Liège le 3 nov. 1767.

Grand[1]. On le destina pourtant à la prédication ; et « c'est à Paris surtout qu'il a exercé ce saint ministère ; il y a peu d'églises considérables dans cette capitale où il n'ait prêché des Avents et des Carêmes avec un concours prodigieux d'auditeurs, et avec un fruit dont on se souviendra longtemps[2] ». Bien que cette réputation ne se soit pas maintenue, les sermons de Perrin sont remarquables, et méritent plus qu'une lecture rapide[3].

Tout d'abord son style n'est pas exempt de « modernité ». On y rencontre l'enflure, l'épithète creuse, le faux attendrissement, la métaphore excessive ou l'apostrophe déclama-

---

[1] *Notice* en tête de ses *Œuvres*, éd. de Lyon (1829), p. iij.

[2] *Id.*, p. j. — Carrière oratoire du P. Perrin. — 1737, Sermons détachés à Arras (*Nouv. Eccl.*, 1737, p. 87). — 1739, Panégyrique de saint Ignace (*Nouv. Eccl.*, 1739, p. 72). — 1740, Sermons à Rouen (*Nouv. Eccl.*, 1740, p. 58 ; 1741, p. 77). — 1741, Carême à Saint-Louis-des-Jésuites, Avent à la Magdeleine (cité). — 1742, Carême aux Nouveaux-Convertis (6e samedi), Avent à Saint-Sauveur. — 1743, Carême à Saint-Merry, Avent à Saint-Nicolas-des-Champs. — 1744, Missions à Provins, à Orléans (*Nouv. Eccl.*, 1744, pp. 82 et 183). — 1745, Carême à Notre-Dame, Avent à Saint-Médard. — 1746, Carême à Saint-Paul, Avent à Saint-Laurent. — 1747, Carême à Saint-Sauveur, Mission à Saumur (avec le P. Duplessis ; *Nouv. Eccl.*, 1747, p. 71). — 1748, Avent à Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles. — 1749, Carême à Saint-Médard, Avent à Saint-Nicolas-des-Champs. — 1750, Carême à Saint-Laurent-hors-ville, Avent à Saint-Louis-des-Jésuites. — 1751, Carême *ibid.*, Avent aux Théatins. — 1752, Carême à Saint-Roch. — 1753, Carême à Saint-Merry, Avent à Saint-Paul. — 1754, Carême à Saint-Nicolas-des-Champs. — 1755, Carême à la Magdeleine (cité), Avent à Saint-Sauveur (Cf. Joannet, 1755, II, 346-sqq.). — 1757, Carême à Saint-André-des-Arcs, Avent aux Filles-Dieu. — 1758, Carême à Saint-Sulpice, Avent aux Augustins. — 1759, Avent à N.-D. de Bonnes-Nouvelles. — 1760, Carême à Saint-Louis-du-Louvre. — 1761, Carême à la Mercy. — 1762, Carême à Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

[3] *Sermons du P. Perrin, de la Compagnie de Jésus, sur la morale et sur les mystères.* Liège, Blomteux, 1768, 4 vol. in-12. Voyez Migne, au tome LIII. — Deux sermons ont été analysés par Joannet (*Lettres*, etc., 1754, t. II, pp. 345-355, et 1757, t. V, pp. 3-19). Un autre sermon (*sur l'éducation des enfants*) figure dans la *Collection* de Vauquelin (Paris, 1818, 30 vol. in-8°) au t. XXII, pp. 199 à 235. — Ces *Sermons* de Perrin ont été souvent réédités, et même traduits en allemand (par le P. Ant. Jaeger, jésuite. Cf. Sommervogel, VI, 556). Consulter encore sur Perrin, le *Journal chrétien* (1755) et le *Journal encyclopédique* (mai 1768) ; ajoutez les références des *Nouv. Eccl.* indiquées dans la liste des stations de Perrin.

toire ; comment écarter toujours le mauvais goût qui est dans l'air ? comment se protéger toujours contre ces maladies littéraires qui règnent à l'état endémique, et dont on respire le germe sans le vouloir ? On ne sera donc pas surpris que le P. Perrin s'oublie à parler de la sorte : « Le joueur, rentrant dans sa maison avec des yeux *pleins de fureur*, poursuit ses *misérables enfants jusque dans le sein d'une mère désolée* » (1174) ; « il en est qui frappent sur eux aussi impitoyablement que sur le fer et sur le bronze, et dans un châtiment où la passion ne garde nulle mesure, *leur redemandent tout le sang qu'ils leur ont donné* » (1179). « Il en est qui n'ont d'attention que pour procurer [à leurs enfants], dans la nourriture et l'habillement, toutes les délices ; qui les font, si j'ose le dire, *dormir dans les bras de la mollesse* » (1178). « Tandis que *d'un bras* on *traîne violemment aux autels* un misérable qui n'y marche que malgré lui, *de l'autre* on arrête avec la même violence celui qui y porte ses pas » (1185). « O attentat ! ô infamie ! Pères *barbares*, voilà donc comment vous en *usez avec les objets de votre tendresse !* » (1185). « Combien d'impies, avec les *traits* d'une raillerie cruelle, *persécutent la pudeur* jusque sur le front de ceux qui savent rougir » (1188). « Verrions-nous dans les jeunes gens tant de libertinage, s'il ne se trouvait des corrupteurs qui, au sortir du berceau, *leur font sucer le lait empoisonné du vice*, et les arrachent d'entre les *bras de l'innocence* pour les jeter dans *ceux de la volupté* » (1197). « Quels remords *dévorans*, quelles *affreuses et sombres* terreurs » (1184). « On suit une *criminelle intrigue*, on forme de *coupables nœuds* » (1192). « Pesons un moment ces *foudroyantes* expressions » (1214). « *De quelles horreurs sont saisies les voûtes de nos temples*, quand les *sacrés accords* dont elles retentissent sont confondus avec de *profanes soupirs !* » (1219). « Il *versera* des larmes ; en *versât-il assez pour combler l'Océan*, une multitude étonnante n'en sera pas moins condamnée à d'éternels *gémissements* » (1199). « [Les pauvres honteux] après avoir vendu tout ce qui leur restait de leur premier état, ne *possèdent que leurs larmes ;* encore même le défaut d'aliments *est-il sur le point d'en tarir la source* » (1180). « Quel spectacle, chrétiens auditeurs, que tous ces *tribunaux* [il veut dire les confessionnaux], que vous apercevez de toutes parts..... ; ce sont des

voix magnifiques qui publient les miséricordes du Seigneur; ce sont des *trompettes éclatantes* qui, etc ...., ce sont des *portes d'airain* qui, etc. ... » (1225). « Tout n'est-il pas plein de vieillards qui, courbés sous le poids des années, conservent dans des membres glacés le *feu qu'une jeunesse libertine souffla* dans leurs *veines* » (1258). « Mais, que vois-je, grand Dieu! *l'asile de l'innocence* [il veut dire, la justice], *le rempart des lois, le temple auguste où l'équité* avait fixé son séjour, n'est pas exempt de taches : la *balance chancelle, l'épée plie, le bandeau se lève, l'or a trouvé moyen de monter sur le tribunal* et de dicter des oracles » (1264).

Ce ne sont pas les procédés qui sont « modernes »; c'est l'exagération où il les pousse et le fréquent usage qu'il en fait. Il n'est point de page qui n'en soit gâtée. Et pourtant, l'orateur n'est pas incapable de naturel; beaucoup de ses phrases restent droites et saines, quand il ne fait pas effort pour les surcharger d'ornements. « On n'instruit pas les enfants. Un père est livré aux affaires, une mère au jeu, — un enfant aux domestiques. Et par quelle voie supplée-t-il à ce qu'il ne fait pas? S'il s'agit de régler la démarche, la contenance, la bonne grâce, il choisira tout ce qu'il y a de plus célèbre; il examinera tout par ses yeux, il ne s'en rapportera qu'à lui-même. Mais il est question d'inspirer la vertu, les bonnes mœurs : alors tout domestique, tout précepteur en sait assez » (1176). « Vous voulez que votre fils vous remplace, et perpétue votre nom, vous voulez que vos charges passent sur sa tête, et vos richesses dans ses mains? Qu'elles y passent, si Dieu y consent; mais il n'est pas question d'établir votre famille, la fin du mariage est de mériter une place dans le ciel. Travaillez à leur fortune, j'y consens; mais ils sont à Dieu plus qu'à vous; si Dieu vous les demande, n'hésitez pas à en faire le sacrifice » (1183). Point d'artifice dans ce langage, si simple et si net qu'il touche de temps en temps à la froideur, si familier aussi, qu'il approche parfois de la causerie : « Or, j'appelle ici tous mes auditeurs; je demande si parmi eux il en est qui se sentent assez d'intrépidité pour n'être pas ébranlés jusqu'à l'âme. Ces supplices, si redoutables par cela seul qu'ils ne sont pas interrompus, *voyons*, qui est-ce qui les soutiendra? » (951). Cette netteté familière n'exclut d'ailleurs ni l'onction, ni la force, ni le feu. « Je prends à

part un de ces pécheurs pour qui la charité, la religion m'intéressent, et, dans une colère mêlée de tendresse : Hé, mon cher frère, lui dis-je, est-ce que vous persisterez toujours dans votre péché ? Quoi ! vous ne rentrerez point en vous-même ? J'y rentrerai, me répond-il, c'en est fait, je veux me reconnaitre. Mais quand ? Ce sera dans peu, je le promets, je ne tarderai pas. Dans peu ! mais l'enfer est plein de gens qui le voulaient bientôt, qui le voulaient dès demain. Si comme eux vous ne voulez périr, commencez dès ce moment. Dès ce moment ! à ce mot, il soupire, il se trouble, il veut, il est prêt à se rendre, je le crois gagné : et enfin tout se termine à demander encore du temps » (911). « *Chrétiens, écoutez-moi :* Dieu aime les hommes, Jésus-Christ est mort pour les hommes..... En vertu des ces maximes, je vous présente un Dieu qui n'a rien que d'aimable, je vous dis à tous de l'aimer par dessus toutes choses, il n'y a rien qui ne vous y engage, vous n'avez point de prétexte pour vous en défendre : car quel seroit-il ? » (1048). Rien de plus pressant et de plus doux que ce langage ; mais rien de plus vif que celui-ci : « J'entre dans le détail des obligations ; qu'y vois-je ? qu'on pardonne à son ennemi. — Mais c'est un fourbe qui m'a voulu enfoncer le poignard, qui a violé à mon égard les droits les plus sacrés ? — Qu'on lui pardonne ! — Mais je ne suis pas maitre de mes transports, à sa vue tous mes sens se révoltent ? – Qu'on lui pardonne ! — Mais ce pardon ne servira qu'à le rendre plus insolent, plus hardi à tout entreprendre ? — Qu'on lui pardonne ! — Mais si je le fais, je suis déshonoré ; il faudra que je me cache au fond d'un désert ? — Pardonnez, vous dis-je ; et pour pardonner, sacrifiez la vie, l'honneur même : si vous le traitez en ennemi, je me déclare le vôtre » (935-6). « Un tel a de la vertu, mais il ne craindra rien tant que d'en donner des marques ; il se croira trahi, si on vient à connaître ses sentiments ; *je le vois* qui se retire, qui s'enfonce dans l'obscurité. Il ne veut pas qu'on le voie : *et que fait-il ?* une prière, une lecture sainte... Si c'était modestie, j'en serais édifié ; mais c'est une mauvaise honte. *Hé ! mon frère,* est-ce pour de telles actions que le Créateur a formé les ténèbres ? Vous vous cachez ? eh ! s'il n'y avait pas de péril pour vos jours, je voudrais que les murailles s'entrouvrissent pour vous laisser apercevoir ! Vous vous cachez ? avez-vous

oublié qui vous êtes, et convient-il de pratiquer la vertu comme on commet des attentats ? Touchée de Dieu, cette dame venait dans nos temples pleurer ses fautes ; et, parce qu'un mondain la regarde, la voilà troublée ; elle change de route, elle court la première se placer à une table de jeu, à un bal. Ah ! chrétienne, indigne de l'être, que faites-vous ! » (1209). Ainsi, le dialogue rend concrète ou dramatique une pensée commune ou générale. A ce mérite naturel, joignez la force, parfois excessive, mais souvent heureuse de l'expression. « Vos enfants, c'est à l'avarice et à l'ambition que vous les avez vous-même *vendus* : vous-mêmes (le terme dût-il vous faire frémir, vous méritez de l'entendre) vous les avez *égorgés* » (1184). « Une mère, une fois prévenue, est la femme du monde la plus déraisonable... ; à la place des tendresses de l'amour, elle met tous les transports de la haine ; et tandis qu'un tendre enfant, conduit par la nature, lui tend amoureusement les bras, elle le repousse ou le dédaigne; *où trouver des termes* pour peindre et condamner de si *détestables antipathies!.....* Et fasse le ciel que la justice divine lui épargne un châtiment dont il n'y a que trop d'exemples ; qu'un jour elle ne soit pas contrainte de *mendier* du secours chez celui qu'elle a maltraité ; qu'elle ne soit pas forcée, dans une vieillesse impuissante, de *ramper* aux pieds d'un fils qui, devenu le maître à son tour, ne la recevra que pour goûter les plaisirs de la vengeance » (1179).

Encore une fois, l'expression est forcée aussi souvent que forte. Mais le P. Perrin veille avec plus de soin à l'intégrité de sa doctrine et de sa morale, qu'à la pureté de son style.

Et, tout d'abord, ce n'est pas lui qu'on accusera de laisser le dogme dans l'ombre, puisque le moment est venu de le défendre. Non seulement il n'élude pas les mystères, mais il les traite avec insistance et presque jusqu'à la satiété. S'il prêche sur le Purgatoire, il institue d'abord une thèse en règle. « Qu'il y ait un Purgatoire, c'est une vérité si solidement établie, qu'il est comme impossible de la révoquer en doute » (1293). Là-dessus, il argumente avec vivacité contre Calvin, apportant les preuves de l'école, prises dans l'Ecriture (ancien et nouveau Testament), dans les Pères, et dans la « raison » ; et il croit pouvoir conclure : « Telles sont les preuves du dogme catholique, preuves sans réplique, comme

vous voyez » (*ibid*). S'il prêche sur la Résurrection, il estime nécessaire encore d'établir le fait : et toute la première partie de son discours résume nettement, sur ce sujet, la vieille apologétique (1391-sqq). Son sermon sur la Trinité est une tentative louable ; du moins on ne se plaindra plus que la prédication au dix-huitième siècle ait déserté le dogme. « Oui, chrétiens, il y a en Dieu unité et multiplicité tout ensemble, unité et multiplicité sous différents rapports. Nous adorons une seule nature et trois hypostases ; une simple et individuelle essence, et trois personnes véritables. Le Père est le Principe, le Fils est le Verbe, le Saint-Esprit est le Terme. De toute éternité, dans les splendeurs des saints, le Père produit son Verbe, le Verbe, conjointement avec le Père, produit le Saint-Esprit. Le Verbe émane du Père par voie de génération, le Saint-Esprit procède du Père et du Verbe par voie d'amour. Nous pensons, nous autres, et nos pensées sont muettes ; nous aimons, et notre amour, tant qu'il reste dans le cœur, est stérile ; Dieu seul peut se communiquer sans sortir de lui-même, etc. » (1362).

Il y a plus ; non content de défendre le dogme ou de l'exposer, le prédicateur se donne le plaisir d'attaquer à son tour, et d'invectiver les incrédules, nommément Spinoza, Hobbes, et Bayle même : « Et que dirons-nous de ce réfugié trop célèbre, dont l'ouvrage, sous le titre de *Dictionnaire*, parut il y a plus de soixante ans ? Badiner et blasphémer sont pour l'auteur une même chose ; douter de ce qu'il y a de vrai et braver ce qu'il y a de saint ce sont pour lui des jeux. Traînant à sa suite la volupté avec ses poisons, l'impiété avec son audace, se jouant insolemment de la pudeur et de ses lois, du christianisme et de ses mystères, du ciel et de ses foudres, il présente dans sa personne un écrivain qui n'a point de front et un impie qui n'a point de Dieu. Philosophe, théologien, historien, politique, se mêlant de tout, disputant sur tout....., il enseigne tout, excepté d'être chaste et d'être chrétien. Qui peut dire les maux qu'il a faits et qu'il fait encore !.... Il est impossible de compter les horreurs que continue de produire sa plume infernale » (1194). Ce portrait-type (s'il est permis de parler de la sorte) nous dispense d'en citer d'autres ; et l'on voit, sans qu'il soit nécessaire de produire de nouveaux exemples, comment peu à peu l'argumen-

tation s'échauffe, comment l'indignation devient polémique, et comment la polémique se tourne en personnalité.

On se doute un peu que le jansénisme, ce collaborateur actif de la philosophie, ne sera pas davantage épargné. Perrin l'attaque de front, sans ménagement et sans périphrase. « Dans le parti révolté de nos jours contre l'Eglise, combien de gens connaissent qu'il n'y a qu'*infamies* dans les *convulsions* dont on s'y applaudit, qu'imposture dans les merveilles que l'on y publie, que fausseté dans les dogmes qu'on y enseigne sur la prédestination, la liberté, la grâce ! Combien sont persuadés qu'ils devraient se soumettre !.... Mais le parti les a vantés, les a élevés jusqu'aux nues : s'ils venaient à changer, ils seraient en butte à ses mépris, ils déplairaient à certaines personnes : voilà l'écueil » (1213). Il les prend donc à partie sur la miséricorde et sur la bonté de Dieu ; après qu'il a montré la profondeur de cette miséricorde, c'est à eux qu'il s'adresse : « Pour moi, je suis bien aise de vous avoir fait envisager toute l'étendue de la miséricorde divine, et *jamais je ne suivrai le sentiment de ceux qui défendent de traiter cette matière, parce qu'ils craignent, disent-ils, les abus*..... Non, je ne puis me taire sur un sujet si beau ; quand ma bouche se condamnerait au silence, mon cœur me trahirait, les pierres même parleraient » (997-8).

Il les combat pied à pied sur la communion fréquente : « Pour comble de malheur, de faux docteurs, des maîtres séduits et séduisants n'épargnent rien pour en inspirer un criminel dégoût » (1011) ; et tout le sermon ne va qu'à contester leurs prétextes. Il n'espère pas les convertir d'ailleurs. « Je m'attends bien que des esprits prévenus et entêtés ne conviendront pas du principe que j'établis ; qu'ils débiteront à l'ordinaire que la fréquente communion est sujette à des abus, à des dangers inévitables ; mais, quoi qu'ils disent, je prétends..... » (1011).

Il les attaque sur l'universalité de la rédemption : « C'est ici que les novateurs s'égarent de la façon la plus étrange ; ils combattent l'amour divin jusqu'à en saper tous les fondements. Ils commandent comme nous d'aimer Dieu, ils font valoir avec emphase l'obligation du grand précepte ; mais, d'ailleurs, ils soutiennent qu'en conséquence du péché d'origine, Dieu abandonne absolument les hommes, pour un petit

nombre dont il a fait choix..... Que signifie ce langage ? Quoi ! Je puis aimer un Dieu dont on me fait un tyran impitoyable et barbare, un Dieu qui serait digne de toute ma haine !..... *Novateurs, vous accusez les enfants dociles de l'Eglise de détruire le grand précepte :* je prends le ciel à témoin que c'est vous qui, par vos principes *maudits*, le renversez de fond en comble et l'anéantissez..... » (1048).

On ne peut s'empêcher de trouver excessif ce « tocsin » ; mais dans l'autre camp on en sonnait bien d'autres, et contre ce jésuite en particulier. Dès le début de sa carrière, il s'attire les invectives des *Nouvelles* pour un panégyrique de saint Ignace, « chef-d'œuvre d'impudence et de témérité, » « tocsin continuel contre les prétendus jansénistes, qualifiés par lui de calvinistes modernes » ; l'orateur ose faire à Ignace un mérite « de ne pas parler éternellement de la primitive Eglise, de ne pas citer à tout propos saint Augustin, de ne pas avoir sur la prédestination des systèmes désespérans » ; il vante « les services rendus à l'Eglise dans toutes les parties du monde par les Jésuites, élevans l'homme dans l'enfance, l'instruisans dans l'adolescence, le fortifians dans l'âge viril, le consolanz à la mort » ; il y montra enfin « la Société boulevart de l'Eglise ; la croix, berceau de la Société ; le feu, son lait ; les souffrances, son aliment [1] ». Les mêmes doctrines sont soutenues dans un sermon d'Arras et complétées par une charge à fond de train contre les *Nouvelles*, « libelle tissu de calomnies pour accréditer l'appel » ; et le gazetier s'étonne qu'un pareil discours reste impuni, qu'il n'y ait pas « un mot d'improbation contre cet horrible sermon, soit de la part de l'évêque, soit de la part du conseil d'Arras [2] ». A Rouen, un autre sermon du même auteur aurait soulevé « toute la ville ». Le jésuite est considéré « comme le plus séditieux et le plus emporté de tous ses confrères » ; il renouvelle ses attaques contre les appelants, les damne tous, « comme aussi ceux qui entendent leur messe et lisent les *Nouvelles ecclésiastiques* » ; il donne Quesnel pour « le plus dangereux des

---

[1] *Nouv. Eccl.*, 1739, p. 172.
[2] *Nouv. Eccl.*, 1737, p. 87 ; 1743, p. 21. Cf. *Les Jésuites démasqués* (Cologne, 1759), p. 21.

hérétiques, et *plus impie que Bayle* ». Le Parlement de Rouen s'émeut ; le recteur des Jésuites est mandé par le premier président ; il invoque pour son prédicateur la protection et l'amitié du cardinal de Fleury, premier ministre [1].

La mission prêchée à Provins (diocèse de Sens) en 1744 n'échappe pas à l'attention des gazetiers, qui attaquent même les décisions données par le jésuite dans le tribunal de la pénitence. Un marchand ne reçoit l'absolution « qu'après avoir promis de cacher le portrait de M. de Pâris exposé dans sa boutique » ; et la mission, au dire du libelle, n'avait pas d'autre but que de convertir à la bulle ce peuple indocile et révolté, cette ville où tout le monde, « magistrats, hommes, femmes, enfans et les pierres même, étaient jansénistes [2] ».

Ces résumés perfides ne sont pas entièrement acceptables, mais le fougueux jésuite n'était pas à l'abri de tout reproche. Son zèle excessif l'emporte aussi très loin en morale, car (il convient de le remarquer) ses discours sont avant tout des « sermons sur la morale », et son détail, par la hardiesse comme par la minutie, enchérit encore sur la tradition. Perrin déclare aux vices de son temps une guerre plus libre en quelque sorte, et plus ouverte ; il découvre sans ménagement bien des plaies vives auxquelles jusqu'ici l'on ne touchait guère ; à plus forte raison se déchaîne-t-il contre les vices habituels. Prêtres, magistrats, financiers, femmes du monde, fournissent toujours ample matière à la satire apostolique (Cf. 963, 1029, 1155, 1190-1). Il a des traits en grand nombre, et plus acérés que jamais, contre les mauvais prédicateurs (1032, 1036), 1096, les mauvais prêtres (1264), les dévotes (1213), les négociants (1265-7), les traitants (1264), les ouvriers (1265) : mais je ne sais si l'on a jamais rien dit de si audacieux contre les gens de justice. « Tantôt par ignorance, pour ne pas s'être instruit des lois ; tantôt par négligence, pour ne pas avoir étudié à fond une affaire qui demandoit des soins assidus ; tantôt par complaisance pour des personnes puissantes dont on mendie la faveur ; tantôt par ven-

---

[1] *Nouv. Eccl.*, 1740, p. 58.
[2] *Nouv. Eccl.*, 1744, p. 183.

geance, pour satisfaire des inimitiés secrètes, un juge rend une sentence inique : quelquefois prévenu pour une jeune personne qui sollicite, quelque désespérée que soit la cause, il la trouve bonne, parce qu'il ne la lit qu'avec les yeux de la passion » (1264). C'est presque ici, sauf la politesse du ton, du Menot ou du Maillard.

Mais où le P. Perrin est remarquable, c'est dans les circonstances de sa morale : il est impossible d'établir un compte plus minutieux et plus osé des fautes ou des prétextes, d'entrer dans un détail plus pénétrant et plus hardi. Voici des précisions incroyables sur les femmes entretenues : « On s'attache à une personne qui aime les promenades, les spectacles, la bonne chère, les folles dépenses ; qui n'aura pas plus tôt vu quelqu'une de ses compagnes pompeusement parée, qu'elle voudra la même pompe, le même éclat. Qu'arrivera-t-il ? c'est qu'il faut de l'argent, il en faut à quelque prix que ce puisse être ; et sur cela, un fils dépouillera secrètement la maison paternelle, un maître refusera le nécessaire à son domestique, un père à ses enfants ; on tiendra contre les pleurs d'un artisan réduit à la misère, on saisira toutes les occasions de chicaner, de tromper, de ruiner n'importe qui... Que dis-je ? Pour comble de malheur, *si la personne chérie, comme il arrive souvent, est plus jalouse de vos dons que de votre tendresse*, où trouver de quoi rassasier une avidité importune qui persécute à toute heure ? où trouver de quoi jeter dans un gouffre qui absorbe incessamment sans se remplir ? L'amour du plaisir produit l'amour de l'or, et l'amour de l'or régnant dans une âme, il n'est point de ressorts si ténébreux, si damnables, auxquels l'on n'ait recours » (1249).

Voici d'autres détails (qu'on nous les passe comme à lui), sur les dangers physiques de la luxure. « *Ignis est usque ad perditionem devorans* ; la volupté est un feu dévorant. Comment dévore-t-il ? Il dévore par..... mais est-il seulement permis de s'expliquer ? Grand Dieu ! vous êtes juste, et vos jugements sont équitables en même temps que terribles ! Encore ici vous voulez que le criminel trouve dans son péché son supplice, et que ses propres membres, infectés et dégradés, après avoir été l'instrument de son iniquité, le punissent et vous vengent ! Trop heureux que son malheur n'aille pas plus loin, et qu'une main traîtresse, par un coup secret, ne

lui porte un coup fatal : il en a coûté la vie à plusieurs..... » (1157).

En voici sur les alarmes d'une fille séduite : « Une jeune personne qui a fait une faute, *et qui commence à en sentir les suites naturelles,* dans quel état elle se trouve ! Comprenez-vous les chagrins, les agitations, le désespoir qui la saisissent ? C'est un père alarmé, c'est une mère outrée, ce sont des parents scandalisés, c'est un parti avantageux qui se présentoit, auquel il ne faut plus prétendre : que deviendra-t-elle ? La voilà obligée de baisser les yeux, même devant celui à qui elle s'est livrée, obligée de lui obéir, de se soumettre à tout ce qu'il exigera....., obligée de dépendre d'un jeune homme, d'être à la merci de sa discrétion, supposé qu'il lui plaise d'emboucher la trompette et de publier son infâme victoire, aux dépens d'une victime infortunée qu'il égorge deux fois au lieu d'une ; obligée de tout souffrir, de tout essuyer de la part de ses égales parce que, s'il lui échappe une parole, elles sont en état sur le champ de lui fermer la bouche ; obligée toute sa vie de s'observer, de garder des mesures avec tout le monde, parce que les fautes de ce genre sont des fautes qui ne s'oublient point » (1256-7).

Ce n'est pas ici, l'on en conviendra, de l'éloquence académique et de la philosophie creuse. Mais il faut citer maintenant des précisions d'un autre genre, quoique aussi vives. « On fait la pâque : dans quelles vues ? dans des vues de bienséance et de respect humain. Comme père, comme époux, comme maître, comme accrédité dans le lieu de ma naissance, je me vois exposé au grand jour ; on est attentif à mes démarches, on m'éclaire. Si je manque à satisfaire au devoir pascal, on en parlera ; mes amis en rougiront, mes ennemis sauront s'en prévaloir, un pasteur vigilant me fera des remontrances ; n'en venons point à ces extrémités, conformons-nous à l'usage..... Ce protecteur, ce parent dont j'attends tout, est accoutumé à vivre dans la crainte de Dieu ; naturellement ennemi de tout ce qui sent le libertinage, régulier par état, ce n'est qu'en faveur de ma régularité qu'il me donnera une part de ses bonnes grâces. Or, il m'est nécessaire absolument de le ménager : si je me dispense du devoir commun, tôt ou tard il en sera instruit ; dès lors, il prendra des soup-

çons, il se défiera de moi, peut-être serai-je abandonné : donnons-lui, à la bonne heure, donnons-lui cette satisfaction ; trouvons-nous avec les autres, et prenons si bien notre temps qu'il nous remarque et nous distingue..... Faire la pâque est un usage introduit dans le monde ; je le tiens de mes ancêtres, je le veux transmettre à mes enfants ; jusqu'ici, j'ai été des premiers à y satisfaire, pourquoi changer ? cela me convient-il ?..... Jusqu'ici, par ma conduite peu réglée, j'ai prêté aux discours ; j'ai laissé échapper certains traits qui ne me font pas honneur. Prenons un autre tour, donnons un autre spectacle ; on vante tels et tels qui se sont réformés, prenons les mêmes dehors » (1350-1).

Comment entend-on le sermon ? « Toutes les fois que nous les offrons, ces renseignements salutaires, *très peu* les recueillent, les méditent, y prêtent une partie de l'attention qu'ils donnent aux bruits populaires. On a l'esprit occupé de toutes les pensées, de tous les fantômes qui se présentent. On est occupé d'un procès dont la décision prochaine tient en suspens, occupé d'une intrigue dont les ressorts sont en mouvement, occupé d'un argent qu'on compte devant Dieu, et que plus que Dieu l'on adore ; occupé d'une partie de jeu après lequel cette dame soupire ; le dirai-je ? occupé de coupables sentiments qui, partout ailleurs seroient un crime, et dans le lieu saint ne peuvent être qu'un sacrilège. Où sont-ils, ces chrétiens qu'on croit voir dans l'auditoire ? Ils sont dans les bras du sommeil (qui jamais ne les surprend, ni à table ni au jeu) ; ils sont au promenades, aux bals, aux spectacles ; ils sont où leurs craintes, leurs désirs, leurs intérêts les entraînent ; ils représentent dans nos temples, mais ils sont restés dans le monde. Celui-ci promène indécemment ses regards de tous côtés ; il envisage les personnes, leur démarche, leurs situations, leurs parures ; celui-là s'entretient avec autant de liberté que s'il étoit dans sa maison, il ne s'embarrasse pas que tout le temple retentisse de l'éclat de sa voix. Le discours est-il fini ? Tout aussitôt, comme déchargé d'un poids sous lequel on gémissoit, on sort avec précipitation, et, dans des salutations indiscrètes, dans des parties qui se forment sur l'heure, on étouffe le trait qui avoit touché » (1038).

Quelques défauts de la prière : « Prière rapide et préci-

pitée : quelques-uns, dans ces moments de la journée qui de droit appartiennent à Dieu, font une prière scandaleuse finie presque aussitôt qu'elle commence..... Prière mal à propos interrompue : il en est qui, dans le temps qu'ils se mettent à prier, sont toujours prêts à recevoir indifféremment tous ceux qui se présentent, à donner audience à toute la terre, à répondre sur tout ce qu'on leur propose..... Prière différée contre toutes les règles : est-on sorti d'entre les bras du sommeil, aussitôt un magistrat court aux fonctions de sa charge, un savant à son étude, un artisan à son travail, une dame à ses parures..... D'une journée précieuse, l'intérêt, quelquefois l'intempérance a les premiers instants, le Créateur de l'univers n'a que les seconds ! encore même s'il les a : car, nous le savons, une prière différée est une prière qui ne se fait pas..... Prière prolongée d'une manière puérile, sans discernement et sans choix. Il en est qui, bien moins par piété que par caprice, font tous les jours un nombre infini de longues prières. Ils récitent des offices multipliés; ils s'engageront dans un cercle d'oraisons interminables, ils seront sur cela d'une exactitude qui va jusqu'au scrupule. Mais dites-leur de prier avec recueillement, dans un esprit intérieur, dans un esprit de religion, c'est à quoi ils n'entendent rien » (1139).

Encore un trait, pris dans le sermon sur la restitution, dont tout le détail est admirable. « Que sera-ce si, venant aux officiers subalternes du barreau, je produis au jour ces *infidélités à soustraire une pièce essentielle et décisive*, — cet amas de procédure, ce dédale de chicanes, de formalités qui multiplient et entassent les écrits, qui éternisent les procès, qui mènent par des sentiers si hérissés, que le vainqueur se sent arracher sa dépouille, et trouve sa perte jusque dans sa victoire. Que sera-ce si, entrant chez quelques-uns des dépositaires de la foi publique, je parle de ces testaments *supprimés, supposés, antidatés ou sans date* ; de ces actes ambigus qui n'expriment rien, pour exprimer tout ce qu'on voudra. Que sera-ce si, du barreau passant aux finances, je fais voir les malversations où tombent quelques-uns de ceux qui manient les deniers publics ?..... C'est ici le lieu de parler du négociant avide, et des profits immenses qu'il s'empresse de faire à toutes mains. Qui ne sait les *fraudes*, les *banque-*

routes, les *monopoles*[1] qu'il a mis en vogue ?..... Il n'est point de prétexte dont on ne s'avise pour colorer sa mauvaise foi. Prétexte de justice; oui, dira l'un, je l'avoue, je profite de quelque argent, de quelque meuble, de *quelque partie plus ou moins importante* : mais suis-je condamnable ? N'est-il pas clair que le prix dont on est convenu est trop modique ? Quoi ! je ne m'épargne en rien, je me sacrifie, je porte le poids du jour et de la chaleur, et si *en secret je corrige des appointements trop légers,* on dira que c'est un crime ? » (1264-1266, passim).

Cette morale si pénétrante et si vive, on pourrait dire si effrontée, fait honneur au talent et à la vertu du P. Perrin. De tels sermons, s'ils agaçaient parfois les jansénistes, s'ils faisaient crier les philosophes, restaient dignes de la chaire française ; ils retardaient l'invasion de « l'encyclopédisme » creux et du bel esprit ignorant.

II

Le P. Perrin n'a jamais paru à la cour, malgré son mérite : et l'on pourrait croire que ses excès oratoires l'en ont exclu, si l'on ne savait avec quelle hardiesse ont prêché, vers cette époque, les jésuites qui ont paru en chaire devant le roi.

Le roi, depuis 1735, s'est livré aux favorites. Après le règne de madame de Mailly, c'est celui de la duchesse de Châteauroux. Le P. Fleury-Ternal[2], appelé à la cour pour l'Avent

---

[1] On connaît des accapareurs de l'époque, qui n'étaient pas des négociants vulgaires. Le duc d'Antin jouait sur les blés, comme tel de nos financiers modernes.

[2] CHARLES FLEURY-TERNAL, né à Tain (Drôme), le 29 janvier 1692 ; mort à Romans (Drôme), le 7 août 1768. — Le P. Fleury a prêché en outre l'Avent à Lunéville, devant le roi de Pologne (1743) : Cf. *Mercure de France,* décembre 1743, pp. 2611-5, *Compliment fait par le P. Fleury au roi de Pologne à Lunéville,* 1er nov. 1743 ; — il a prêché devant le même roi le Carême 1750 (cf. *Mercure,* 1750, pp. 122-27) ; et, à Sainte-Croix-de-Lyon, le Carême 1751. (Cf. *Sujets de Sermons prêchés par le P. Fleury, de la Compagnie de Jésus, dans l'église de Sainte-Croix de Lyon pendant le Carême 1751,*

1741, y parle en « missionnaire ». « L'après-dinée, ils [le roi, la reine, M. le Dauphin et Madame] entendirent le sermon du P. Fleury, prédicateur de l'Avent. Ce prédicateur n'a ni le son de voix ni le geste agréables, et n'est point orateur. Il paroît qu'il prêche apostoliquement. Il fit un compliment suivant l'usage, lequel me parut assez bien, et même touchant; il parcourut dans ce compliment tous les divers sujets de gloire du roi, par les heureux succès de ses armes et de ses négociations, par la sagesse de ses conseils et par la bénédiction que Dieu avoit donné à sa famille, n'oubliant pas même la circonstance que le roi, quoique jeune, allait être bientôt grand-père ; et finit *par lui souhaiter de vaincre ses passions, pour mériter la véritable gloire* qui est le bonheur des saints [1] ».

Le P. Teinturier [2], autre « apôtre », se montra plus vif encore l'année suivante. Dès le premier sermon, et dans le compliment même, il donnait au roi de sévères leçons. « Hier fut le premier sermon du prédicateur du carême ; c'est le P. Teinturier, jésuite ; il prêche bien, à ce qu'il paroît, et avec un *air d'autorité et en même temps de familiarité* que *quelques personnes trouvent trop grande.* Il faut convenir qu'il a le défaut de parler trop vite, et pas assez haut. Son compliment fut assez bien ; *ce fut, à parler vrai, une instruction plutôt qu'un compliment* [3] ». Les sermons qui suivirent furent tout à fait audacieux. « Le Père Teinturier, mon ami, grand prédicateur, prêche le carême devant le roi et, dans un sermon, le 19 de ce mois, sur la vie molle, a furieusement apostrophé le roi. Il lui a représenté qu'un roi devoit être l'âme et la lumière de son conseil; qu'il étoit responsable de ce qui se

---

Bibl. de Lyon, ms. nº 10783). — Les *Nouv. Eccl.* relèvent enfin, du même prédicateur, une mission à Pontoise en 1735 (1735, p. 193), et une mission à Aix en 1759 (1759, p. 177). La gazette janséniste cite un sermon sur l'enfant prodigue, que le prédicateur appelle de temps en temps « mon petit *fripon*, mon *gentilhomme* » (*ibid.*).

[1] Duc de Luynes, *Mémoires*, 2 nov. 1741, t. II, p. 15.

[2] Charles-Jacques Teinturier, né à Paris le 4 janvier 1685 ; professeur d'humanités et de rhétorique, puis prédicateur ; mort à Paris, le 4 novembre 1753.

[3] Duc de Luynes, *Mémoires*, samedi 3 février 1742, p. 88.

faisoit par ses ministres; qu'il devoit être à la tête des armées, pour faire éclater la puissance du bras de Dieu. Il a comparé David, etc..... Ce sermon a fait grand bruit à la cour, et ensuite à la ville, de la part d'un jésuite, que l'on sait être politique, en parlant au roi qui ne se mêle de rien, et qui n'aime point à travailler, qui ne fait qu'aller à la chasse et souper à la Muette, et qu'on ne dit point devoir aller à l'armée ; on dit qu'au sermon tous les courtisans n'osoient lever les yeux. Cependant, depuis ce sermon, ce prédicateur a du succès de plus en plus ; le roi a fait déranger les jours ordinaires du sermon, qui tomboient dans les jours marqués pour la chasse, pour n'en point manquer un..... [1] ». Le roi fit dévotement ses pâques, et le prédicateur, dans le dernier compliment, lui souhaita la persévérance [2].

---

[1] BARBIER, *Journal*, II, 456.

[2] Voici ce compliment ; nous le citons presque en entier, car c'est le seul texte qui nous soit connu du P. Teinturier ; il a été transcrit par le duc de Luynes : « Compliment au roi par le prédicateur le jour de Pâques 1742 : « Donnez-la nous, ô mon Dieu, cette grâce de la persévérance ! et de même que votre fils est ressuscité pour votre gloire, faites-nous ressusciter pour la vie éternelle. C'est là, Sire, l'objet de tous nos vœux, et V. M. est trop chrétienne, trop remplie de l'esprit de notre religion, trop pénétrée des grandes vérités de la foi, pour ne pas porter au ciel tous ses désirs. Sur la terre, dans le sublime rang qu'elle occupe, elle ne voit rien qui ne soit au-dessous d'elle, tout lui est soumis ; mais au ciel elle y trouve un Dieu, maître des rois, qui mérite tout son attachement et tout son amour. Ainsi, quand le Seigneur répand sur V. M. ces bénédictions abondantes dont nous lui rendons de continuelles actions de grâces, qu'il met en elle toutes les qualités vraiment royales qui font les bons princes et les grands princes, qu'il accroît et affermit sa puissance, qu'il l'établit à sa place dans le monde comme le Dieu des armées et le Dieu de la paix, qu'il en fait le dispensateur, le Père, le soutien des royaumes et des empires, le sujet de l'admiration universelle, l'amour de ses peuples, les délices de sa cour, la terreur de ses ennemis ; quand il lui donne la satisfaction et la gloire de se voir, à la *fleur de son âge*, au plus haut point de grandeur où jamais monarque françois ait été ; environné d'une auguste famille, suivi d'un prince déjà l'ornement de son trône, si bien servi, si bien secondé, si bien obéi, aimé enfin autant que respecté ; tout cela, Sire, dans les desseins de Dieu, ne doit servir qu'à élever de plus en plus notre grande âme *au-dessus de tout ce qui est périssable*, lui faire *embrasser constamment la vertu* et aspirer sans cesse à quelque chose de plus noble encore, et de plus digne d'un roi chrétien, qui est le salut éternel » (LUYNES, IV, 117).

Le jésuite et la favorite, comme s'ils eussent prêché de concert, gagnèrent sur le roi de le déterminer à partir pour la guerre; et la Providence offrit, en outre, au souverain l'occasion de se convertir. Il tomba malade à Metz, où la duchesse de Châteauroux l'avait accompagné; il eut peur de la mort, et songea sérieusement à renvoyer sa concubine. « Madame de Châteauroux étant auprès du lit du roi, il lui prit la main et la baisa; puis, la repoussant, lui dit : « Ah! « duchesse, je crois que je fais mal. » Elle voulut l'embrasser, il la refusa en lui disant : « Il faudra peut-être nous séparer [1] ». La favorite était tenace; de sa part, M. de Richelieu tentait de corrompre le confesseur du roi, assurant qu'elle avait donné « parole positive qu'elle ne rentreroit plus dans la chambre du roi pendant sa maladie, et qu'elle ne reverroit jamais le roi qu'en qualité d'amie..... On ajoute que la proposition ne fut point agréée par le P. Pérusseau, et cela est aisé à croire [2] ». Le lendemain, le roi se confessa, « et l'ordre fut donné pour renvoyer Madame de Châteauroux et sa sœur Madame de Lauragais.....; il fut résolu que le roi recevroit le viatique le soir de ce même jour [3] ». L'évêque de Soissons fit remarquer alors « que toutes les lois de l'Eglise et les canons défendoient précisément d'apporter le viatique lorsque la concubine est encore dans la ville »; il pria le roi de donner de nouveaux ordres. « Le roi n'hésita pas un moment, et il fit dire qu'elle sortit sur le champ [4] ». « Le déchaînement du peuple étoit si grand, que M. de Belle-Isle, craignant que les deux sœurs ne fussent insultées, et pour qu'elles partissent dans l'instant, leur prêta de ses carosses à deux chevaux, qui étoient tout prêts, dans lesquels elles sortirent de la ville, les stores baissés [5] ».

Un mois après, le roi guéri reprenait la favorite. « Dans les commencements qu'il a été hors de danger de cette maladie-ci, il avait des temps de conversation et de prière avec

---

[1] Luynes, VI, 42-43.
[2] *Ibid.*, VI, 62.
[3] Le P. Pérussault était confesseur du roi depuis le 23 mai 1743.
[4] Duc de Luynes, *Mémoires*, mercredi 26 août 1744, t. VI, pp. 42-43.
[5] *Ibid.*, p. 43.

le P. Pérusseau; cet usage a duré fort peu; et depuis, on a vu son temps partagé entre les heures qu'il donne au public, soit pour son lever et coucher, soit pour manger, ses deux parties de quadrille qu'il a faites presque tous les jours, ses conseils et les temps de travail avec ses ministres, sans qu'il y ait eu un moment où il ait pu placer des prières [1] ». Madame de Châteauroux tomba malade à son tour trois mois après; le roi en perdit le boire et le manger. « Hier, le roi devoit aller à la chasse, et il fit fort beau; mais l'état de Madame de Châteauroux le détermina à ne point partir; il ne soupa point au grand couvert, et ne parut point de toute la journée, hors le moment d'aller à la messe. Il étoit d'un changement et d'un abattement extrême [2] ». La duchesse mourut, après s'être confessée au P. de Ségaud [3]; l'année suivante, la belle madame d'Etioles faisait la conquête du monarque, et devenait marquise de Pompadour.

Le P. de Ségaud, à qui échut le Carême de cette année-là, prêcha plus fortement que jamais, et l'on devine ce que fut son compliment, tourné en véritable « instruction [4] ». « Convertissez-vous de cœur, et ne vous contentez pas de paroître converti au dehors; convertissez-vous sans retour, et ne vous contentez pas de paroître converti pour quelques jours. Mais j'ajoute en finissant : paraissez converti sans retour, et ne vous contentez pas de l'être de cœur et pour toujours. L'apparence sans la réalité de la conversion ne produit que des fantômes de résurrection; la réalité sans la stabilité de la conversion, ne forme que des *avortons* de résurrection; la réalité et la stabilité, jointes à *l'apparence et à l'éclat* de la conversion, voilà les trois caractères des fidèles images de Jésus-Christ ressuscité, parfait modèle de cette *nouvelle* vie qui doit être suivie de la vie éternelle [5] ».

Ces nobles et fières paroles, ces hardies leçons, frappaient le roi très vivement; il voulut avoir, pour la station suivante,

---

[1] Duc de Luynes, *Mémoires*, vendredi 26 septembre (t. VI, p. 85).
[2] *Ibid.*, samedi 5 décembre (VI, 173).
[3] *Ibid.*, vendredi 4 décembre (VI, 173).
[4] *Ibid.*, dimanche de Pâques, 18 avril 1745, t. VI, p. 243.
[5] Ségaud, Sermon pour le jour de Pâques, dans Migne, XLVII, p. 816.

un prédicateur séculier de morale moins agressive et moins courageuse; il fut servi à souhait : on lui donna l'abbé Ardouin, chanoine de Sens, dont le premier discours fut très anodin; le roi, craignant malgré tout d'être encore montré au doigt, s'abstint d'y assister : il eut tort, car le sermon ne pouvait offusquer personne. Il fut trouvé « singulier »; « le prédicateur vouloit faire voir la différence qu'il y a entre la *grande* et la *bonne* renommée. Pour cela, dans son premier point il entra dans le détail des différents devoirs, et, expliquant ceux des militaires et des courtisans, il cita le panache blanc d'Henri IV, le grand prince de Condé, le maréchal de....., et enfin M. de Montausier, pour prouver la bonne foi qui doit régner parmi les courtisans. Heureusement dans le second point il parla de religion..... [1] ».

Le roi entendit au Carême suivant le fameux P. de Neuville; et on verra plus loin quel langage sévère lui tint ce prétendu bel esprit. Très frappé, Louis XV promettait de changer de vie. Un mois après ce Carême (1746), il monta dans la chambre de madame de Pompadour, « rempli d'un sermon du P. Bourdaloue. Il lui fit part des réflexions que ce sermon lui avoit fait faire, il lui demanda si elle vouloit qu'il lui fît la lecture de ce sermon, qu'il n'avait pas achevé. Madame de Pompadour ne parut pas goûter cette proposition. « Hé bien ! lui dit le roi, je m'en vais donc chez moi « continuer ma lecture » ; et il descendit aussitôt. Madame de Pompadour resta seule fondant en larmes [2] ».

Les impressions salutaires que le roi redoute ou recherche tour à tour, expliquent le choix contradictoire des prédicateurs jusqu'à la disgrâce finale de la marquise : les stations royales sont remplies par des séculiers complaisants ou par des jésuites fougueux. L'abbé Josset [3] et l'abbé

---

[1] Luynes, *Mémoires*, 13 déc. 1745, t. VII, p. 139.

[2] *Ibid.*, t. VII, p. 310.

[3] « On me mande que le compliment du jour de la Toussaint a été fort beau. M. l'abbé Josset y a parlé de la gloire du roi et de sa modération dans le succès, modération dont il vient de donner des preuves en accordant généreusement la paix à l'Europe sans rien réserver de ses conquêtes. Il ajouta : « J'ai été assez heureux, Sire, dans d'autres circonstances [à Metz, dans un

Adam [1] font des sermons et des compliments fort bons. Le P. Dumas [2] « tonne contre les amours du roi d'une manière effrontée [3] ». Le P. Laugier [4] est encore plus hardi ; son Avent (1749) avait passé inaperçu, mais son Carême déchaîne des tempêtes.

Dès le premier sermon, la cour se divise sur son mérite, sur l'à-propos de ses sujets. Les uns déclarent que « son sermon fut très beau, fort et instructif : c'était sur les devoirs des grands [5] ». Les autres murmurent : « Dimanche dernier, le jésuite..... prêcha à Versailles un sermon tout à fait fanatique sur l'appui et la poursuite que les rois doivent au vrai dogme contre les sectaires. Il exhorte le roi à punir les magistrats (comme s'il ne le faisoit pas assez) ; il parle des incrédules d'aujourd'hui comme d'auteurs de la révolte..... [6] ».

---

sermon prêché devant la reine], et en devenant l'interprète de la nation, d'être le premier à donner le titre à V. M. de *bien-aimé*..... » (LUYNES, IX, 117).

[1] LUYNES, IX, 310.

[2] ETIENNE-LUC DUMAS, né à Bordeaux le 25 novembre 1707, mort après 1762.

[3] D'ARGENSON, *Mémoires*, VII, 133.

[4] MARC-ANTOINE LAUGIER, né à Manosque le 25 juin 1714, mort à Paris le 7 avril 1769. Très distingué, très instruit, « doué d'une belle figure et d'une voix sonore » (cf. LUYNES, XIII, 148, et D'ARGENSON, VIII, 266), mais inconstant, il cultivait l'histoire, les beaux-arts, les belles-lettres, avec un succès qui lui ouvrit les portes de trois académies (Angers, Lyon, Marseille). Il prêcha l'Avent de 1749 et le Carême de 1754 à Versailles, et, après cette station, fut renvoyé de sa province. (Cf. LUYNES, XIII, 247 ; D'ARGENSON, VIII, 284). Les *Nouvelles Ecclésiastiques* prétendent qu'il se serait déclaré contre l'ouvrage du P. Berruyer (*Nouv. Eccl.*, 1755, p. 66). D'après une autre version, il aurait été relégué sous prétexte « d'imprudences dans ses sermons ; en réalité à cause de la jalousie que ses confrères ont de ses succès ». (Cf. *Lettre d'une demoiselle de considération à une de ses amies, dévote des Jésuites. Copiée sur l'original*, 22 avril 1754. Bibl. de Lyon, ms. nº 959). Le P. Laugier quitta la Compagnie peu après. Il entra dans la congrégation de Saint-Maur (cf. ZACCARIA, *Saggio critico*, 1757, II, 529), puis fut secrétaire d'ambassade à Venise. Cf. encore sur LAUGIER, *Trévoux*, nov. 1754, p. 2864 ; oct. 1771, p. 175 ; déc. 1753, p. 2704 ; mars 1753, p. 1069 ; fév. 1754, p. 523 (sur ses ouvrages relatifs à la peinture, l'architecture et la musique), etc.

[5] LUYNES, XIII, 148.

[6] D'ARGENSON, VIII, 250.

Dans l'un des sermons suivants (sur la flatterie), le P. Laugier s'emporte contre les plaisirs du roi. « M. le Dauphin parut y applaudir. Il pressa le roi de rendre à Dieu ce qui lui était dû, et de confondre les rebelles; il dit qu'Aman seroit puni, et qu'il s'élèverait un nouveau Mardochée qui vengerait la religion et l'Etat. Il entendait par là M. de Machault pour l'Aman, et mon frère pour Mardochée. Mais l'auditoire l'entendit autrement; le soir, une princesse dit que, si elle savoit qui étoit ce Mardochée, elle s'y feroit écrire [1] ». Le roi trouva pour le coup l'orateur trop hardi [2]; le jésuite n'en poursuivit pas moins ses invectives. « Le P. Laugier continue à prêcher des sermons d'une hardiesse affectée [3]; le sermon du dimanche 14 avril fit grand bruit. Le prédicateur parla du devoir des grands par rapport à la religion, dit qu'il sont en quelque manière nécessaires à la religion, et qu'ils contribuent à la faire honorer; et, dans le second point, que lorsqu'ils ne remplissent pas cette obligation, ils déshonorent la religion et se déshonorent eux-mêmes. Je n'étois pas au sermon, mais en voilà à peu près le sens, suivant ce que l'on m'en a rapporté. Il a eu des expressions très fortes sur la nécessité que les grands empêchent que l'on ne s'écarte de l'obéissance due à la religion; que c'est leur devoir et même leur intérêt, ceux qui leur sont soumis n'étant pas bien éloignés de leur désobéir, lorsqu'ils sont dans l'habitude de désobéir à Dieu. M. le cardinal de Soubise avoit parlé au P. Laugier et lui avoit demandé à voir son sermon de Pâques et son compliment; mais ce Père lui répondit qu'il ne pourroit lui montrer que

---

[1] D'ARGENSON, *Mémoires*, VIII, 266. — Une note du même, empruntée au ms de l'Arsenal par M. Rathery, donne d'autre détails sur ce sermon. Le prédicateur a montré « un souverain qui, devant tout faire, ne fait rien : des ministres qui, faisant tout, abusent de leur pouvoir ; un peuple que l'on force à la désobéissance, en lui demandant ce qu'il n'a plus, puisque il a tout donné ; l'argent qui coule à grands flots pour des bâtimens et pour des choses inutiles ; des Aman sans nombre et pas un seul Mardochée. Le sermon finit par une prière admirable..... L'auditoire eut constamment les yeux baissés, sans oser se regarder, ni lever les yeux sur le monarque, à qui s'adressait le sermon..... » (*Ibid.*, note).

[2] D'ARGENSON, *Mémoires*, VIII, 269.

[3] *Ibid.*, VIII, 275.

des morceaux détachés qu'il écrivoit pour fixer sa mémoire, que d'ailleurs il parloit sur le champ[1] ».

Comme le P. Laugier, le P. Griffet[2] s'en prend aux grands et au roi même. Tandis que la « marquise n'a jamais été si bien avec le roi, et qu'elle est plus maîtresse que jamais » ; tandis qu'elle « engraisse de tout cela et devient plus belle que jamais », le prédicateur prêche sur la *Femme adultère*[3] ; pendant que le roi s'amuse, « on parle toujours de dévotion à la cour; on y suit avec ardeur les sermons du P. Griffet, qui prêche hardiment contre les mœurs à la mode[4] » ; on s'y prépare à gagner le jubilé, et le souverain « ne manque pas un seul sermon.....; il a changé les jours de chasse et les jours de sermon pour mieux vaquer à entendre ces sermons du P. Griffet, jésuite, qui arrivent deux fois par semaine[5] ». Cependant, le bref du Pape spécifie que le jubilé ne pourra être gagné par les *pécheurs publics*, « ce que l'on applique tristement à notre monarque, qui entretient dans sa cour la femme d'un bourgeois de Paris[6] ». Le bruit court alors que la favorite est sous le coup d'une disgrâce; et « l'on ramasse bien des choses sur les apparences » de cette disgrâce : « Le roi assidu à Versailles et n'en découchant plus de ce Carême, allant seulement faire quelques dîners-soupers à la Muette et à Bellevue; — toute la famille royale très dévote, le roi se plaisant fort dans la société de la famille ; — l'assiduité de Sa Majesté aux sermons ; — le prédicateur, le P. Griffet, prêchant ferme contre l'adultère[7] »..... La reine elle-même

---

[1] Duc de Luynes, *Mémoires*, XIII, 228. A ce résumé, d'Argenson ajoute quelques traits nouveaux : « Il a prêché contre le Parlement et a conclu dans le goût d'un avocat-général, demandant qu'il fût congédié, dissipé et anéanti, comme impie et destructeur de la religion..... ; qu'il fallait toujours du sang pour éteindre les hérésies, et qu'il valoit mieux en répandre d'abord quelques gouttes pour épargner des flots de sang dans la suite » (D'Argenson, VIII, 277-8).

[2] Henri Griffet, né à Moulins le 17 nov. 1698 ; professeur de rhétorique, puis prédicateur ; mort à Paris, le 22 février 1771.

[3] D'Argenson, *Mémoires*, VI, p. 370.

[4] *Ibid.*, VI, 371.

[5] *Ibid.*, VI, 372-3.

[6] *Ibid.*, VI, 374.

[7] *Ibid*, VI, 374.

fait prier positivement à Saint-Roch pour la conversion du roi[1]. Bien plus le prédicateur se propose, dans un sermon sur les « devoirs d'état », d'attaquer les amours du roi, et le roi ce jour-là s'abstient de paraître à la chapelle[2]; mais il a des conférences secrètes avec le jésuite : « cela fait trembler la marquise[3] ». Là-dessus meurt la comtesse de Mailly; cette mort « arrive justement dans le temps du jubilé pour toucher le roi; Sa Majesté est déjà préparée par des sermons, et tentée de faire son jubilé sincèrement[4] ».

En définitive, le roi voudrait continuer à se divertir, et en même temps redevenir chrétien : le zèle des Jésuites n'a produit autre chose que des velléités passagères ou des tristesses chroniques. Une conversation avec les PP. Griffet et Pérussault, ménagée en dernière ressource, ne roule « que sur des compliments touchant les bons sermons du P. Griffet, et quelques propos généraux touchant le jubilé. Le roi leur a demandé en général s'ils ne croyoient pas que des habitudes auxquelles on ne vouloit pas renoncer fussent des obstacles à faire le jubilé; à quoi ils n'ont pu répondre autrement que par l'affirmative, qu'on ne pouvoit se présenter au jubilé avec ces dispositions; puis le roi a coupé court à la conversation[5] ».

La hardiesse des prédicateurs jésuites aurait pu être plus salutaire; elle reste du moins honorable. Nous croyons d'ailleurs que les mémoires du temps en exagèrent l'excès, et en particulier, nous n'acceptons pas tous les racontars de ce Saint-Simon au petit pied qu'est le marquis d'Argenson. La plupart des orateurs qu'il apprécie étaient de sincères apôtres, et non des prêcheurs ambitieux : plusieurs, comme Teinturier ou Laugier, parlaient d'abondance : et si leurs œuvres nous étaient restées, on pourrait mettre au point et réduire à leurs justes proportions les analyses plus ou moins fidèles qu'en ont faites des courtisans aigris ou intéressés. Le

---

[1] D'Argenson, *Mémoires*, VI, 379.
[2] *Ibid.*, VI, 379.
[3] *Ibid.*, VI, 378.
[4] *Ibid.*, VI, 380.
[5] *Ibid.*, VI, 382.

P. Griffet du moins peut être jugé pièces en mains, et mérite cette étude spéciale. Par lui, on connaîtra les autres; et alors l'on excusera peut-être leurs emportements, qui sont des indignations généreuses plutôt que des satires amères ou de politiques récriminations.

Le P. Griffet[1] n'est pas, au sens restreint du mot, un orateur : c'est un homme de lettres, ancien régent de rhétorique[2], esprit facile, cultivé, poli, adonné surtout à l'étude de l'histoire et y consacrant presque tous les loisirs[3], que lui laissaient la prédication ou les œuvres de défense et de polémique entreprises plus tard pour l'honneur de la Compagnie[4]. Ses œuvres édifiantes sont écrites en bon style[5]. Ses sermons[6] furent goûtés à Paris[7], où il a fourni pendant

---

[1] Consulter, sur le P. GRIFFET, 1° (avant tout) *Eloge* dans l'*Année littéraire*, 1771, t. II, pp. 131-143 ; 2° une notice biographique de E. BOUCHARD (Moulins, 1863, 60 pp.), avec un portrait du P. Griffet en *dominicain* (!) ; 3° *Correspondance de Caylus et Paciaudi* (Paris, 1877), I, 274 et 452-4 ; 4° SABATIER, les *Trois Siècles*, II, 448-50 ; BACHAUMONT, I, 25 avril et 17 août 1762 ; VI, 6 nov., 12 déc. 1771.

[2] A cette époque appartiennent ses poésies latines, dont le recueil complet est assez médiocre, et notamment deux pièces insérées au *Mercure de France* (1722, p. 52-55 ; 1723, pp. 864-67).

[3] Surtout, *Mémoires pour servir à l'histoire du Dauphin* ; réédition de l'*Histoire* du P. DANIEL (les tomes XIII, XIV, XV, XVI sont de Griffet ; cf. SAINTE-BEUVE, *Lundis*, II, 478 ; XII, 344) en 17 vol. in-4° ; réédition des *Mémoires* du P. D'AVRIGNY (1757, 5 vol.), etc.

[4] *Apologie des Jésuites* (en collaboration avec le P. CÉROTTI) ; *Mémoire sur la doctrine, l'institut et l'établissement des Jésuites en France*.

[5] L'*Année du chrétien*, 18 vol. in-12 (cf. *Nouv. Eccl.*, 1747, pp. 96-105, 195-205) ; et d'autres écrits moins importants.

[6] Liège, 1766, 4 vol. in-12. (Cf. *Affiches, annonces et avis divers*, 23e feuille hebdomadaire du mardi 4 juin 1766). Reproduites par MIGNE, t. LVI (nous suivrons pourtant l'édition originale, plus commode).

[7] 1742, Avent aux Théatins. — 1743, Carême à Notre-Dame et (le 4e samedi) aux Nouveaux-Convertis ; Panégyrique de saint Louis devant l'Académie française (25 août) ; Avent à Saint-Sulpice. — 1744, Carême à Saint-Paul (*Nouv. Eccl*., 1744, p. 117). — 1745, Avent à Saint-Sulpice, Carême à Notre-Dame-des-Champs et (3e samedi, 12 mars) aux Nouveaux-Convertis. — 1746, Carême à Saint-Nicolas-des-Champs, Avent aux Quinze-Vingts ; Panégyrique de saint Sulpice (cf. *Œuvres*, IV, 170). — 1747, Carême à Saint-Merry, Avent à Versailles. — 1748, Carême à Saint-Paul, Avent à Saint-

trente ans des stations dans les principales églises; et c'est apparemment ce succès qui a valu les honneurs de l'impression à des discours plutôt médiocres. Tels qu'ils sont néanmoins, on les lit sans peine; le style est poli, exact, élégant même : mais c'est le style de l'historien, du controversiste ou de l'hagiographe plutôt que de l'orateur.

Griffet se guinde quand il veut se hausser au ton oratoire; alors il étale les procédés déjà passés en revue. Il s'évertue et se travaille : « Mais, que vois-je ? c'est le pompeux appareil d'une piété fastueuse, qui allume mille flambeaux pour éclairer les funérailles d'un homme ; qui couvre les murs de nos temples d'une vaste étendue de deuil, dont la couleur lugubre paraît semée de mille larmes, signes inutiles d'une douleur que personne ne sent ; qui environne un triste cadavre des vaines images de sa grandeur passée, dont les figures entassées forment plutôt un trophée à la vanité des vivants qu'à la puissance de la mort ; qui emploie le marbre et l'airain pour rendre à ce cadavre une vie imaginaire, un fantôme, une figure de vie que la statue conserve, et que le mort a perdue pour toujours » (I, 55-56). « Les noirceurs de la perfidie, les honneurs de l'ingratitude, les bas artifices de l'intérêt, les trames odieuses de l'injustice, les abominations monstrueuses de la débauche..... » (I, 91-2). « Ici, chrétiens, quel lugubre spectacle se présente tous les jours à nos yeux ! l'humanité en deuil ; des aveugles, *qui peuvent bien ne pas regretter la perte de leurs yeux,* puisqu'elle les empêche d'apercevoir le *spectacle indignant* du luxe des riches et des *regards impitoyables* de leur dureté ; des *malades languissans* et étendus sur la terre, qui n'ont pas même *les organes nécessaires* pour exposer leur misère et leurs besoins ; dont

---

Honoré. — 1749, Carême aux Saints-Innocents, Avent à la Mercy. — 1750, Carême aux Quinze-Vingts, Avent à Saint-Paul. — 1751, Carême à Versailles, Avent à Saint-Roch. — 1752, Carême à Notre-Dame, Avent à Saint-Etienne-du-Mont. — 1753, Avent à N.-D. de Bonnes-Nouvelles. — 1754, Carême à Saint-Honoré (cf. JOANNET, 1754, II, 188-198). — 1755, Carême à Versailles, Avent aux Feuillants-Saint-Honoré. — 1756, Carême à N.-D.-des-Victoires (cf. JOANNET, *Lettres sur les ouvrages de piété*, 1756, II, 217-30, III, 124-134). — 1757, Avent à Saint-Honoré. — 1761, Carême aux Saints-Innocents. — 1762, Carême au Petit-Saint-Antoine.

les uns n'ont plus de *mains pour recevoir*, ni de *langue et de voix* pour demander ; des familles entières, dénuées de tout secours humain, qui voient *naître le jour* sans pouvoir se promettre qu'elles le *verront finir*; de tendres enfans dont les pleurs, dont les *cris innocens* demandent à leurs mères une nourriture qu'elles ne sont pas en état de leur procurer ; des *mères éplorées* qui, se voyant réduites à la *dure* nécessité d'abandonner leurs enfants au *triste cours* de leurs misères, ainsi que Moïse le fut autrefois au *cours impétueux* d'un fleuve qui *devoit naturellement le conduire à la mort*, ne peuvent s'empêcher d'appeler heureuses celles qui sont stériles et les mamelles qui n'ont point allaité ; des hommes, dont on *auroit dû pleurer* la naissance, et dont personne ne songera jamais à pleurer la mort » (I, 402).

Presque tous les défauts de l'époque se remarquent dans ce morceau : épithètes creuses, antithèses puériles ou forcées, grandiloquence vide, métaphores prétentieuses, périphrases nobles ; c'est dans ce goût que l'orateur traite les passages à effet.

Pour l'ordinaire, il se tient dans une précision froide, qui conviendrait mieux à un prône qu'à un sermon. « Qu'est-ce que Dieu exige de nous comme fin dernière ? Il en exige, chrétiens : 1° un amour de désir, qui espère sans cesse à le posséder ; 2° un amour de sacrifice, qui lui donne la préférence sur tout autre objet ; 3° un amour attentif, qui ne néglige rien dans son service ; 4° un amour sans bornes, qui croisse tous les jours par de nouveaux progrès. Sondez le cœur de la plupart des hommes, et vous y trouverez un tel amour, non pour Dieu, mais pour les richesses. Amour de désir : Eh ! que souhaite-t-on autre chose en ce monde que d'être riche ?..... etc. » (II, 313). « Le premier degré de l'ingratitude consiste à garder le silence sur les bienfaits que l'on a reçus ; le second, consiste à les oublier ; le troisième, consiste à offenser son bienfaiteur. Or, votre ingratitude pour Jésus-Christ n'a-t-elle pas été jusqu'à cet excès ? N'a-t-elle pas souvent passé ces divers degrés, et n'est-elle pas montée jusqu'au troisième, qui est sans doute le plus odieux de tous, et qui paroîtra digne d'exécration aux âmes bien nées ? » (III, 478). C'est le ton habituel de l'orateur, et l'on trouvera sans doute cette manière trop sèche. Mais, quand il veut se

grandir, il s'enfle; quand il veut s'émouvoir, il se trémousse; quand il veut s'enflammer, il se surcharge; sa chaleur est artificielle, comme sa grâce ou sa force. Bientôt cette flamme sans ardeur tombe, cette nervosité sans vigueur se calme par degrés, et le style reprend sa marche uniforme, qu'une traînante épithète vient de temps à autre alourdir.

Cependant, il ne sacrifie au mauvais goût qu'avec prudence, en dehors des artifices reçus dont il se décore çà et là, et il professe pour le bel esprit le plus profond dédain. Ecoutons-le là-dessus : « Il paroît de temps en temps de ces génies rares et extraordinaires, qui portent les talens de la chaire au plus haut degré de la perfection ; dont les uns semblent nés pour entraîner l'esprit par une véhémence rapide [ici, il nous semble qu'il s'agit de Bossuet] ; d'autres, pour le convaincre par une force supérieure [ici, de Bourdaloue]; d'autres, pour s'insinuer dans les cœurs par une onction divine [ici, de Massillon] ; on s'empresse de les entendre, on y court, on y vole : mais à quoi aboutit tout ce vain éclat? *Ventum seminabunt et turbinem metent.* Voit-on les sacremens plus fréquentés, les spectacles plus déserts, les inimitiés plus rares, les réconciliations plus faciles, les aumônes plus abondantes, les pauvres plus soulagés, les riches plus modestes, les parures moins brillantes, le jeu moins animé, le luxe tombé, le vice moins détesté, la religion plus florissante? Non, tout aboutit à une vaine fumée de réputation et de gloire que ces orateurs ramassent partout où ils passent, comme le prix et le salaire de leurs travaux ; leur nom est porté sur les ailes de la renommée et de la gloire, mais le nom du Seigneur n'est pas plus glorifié » (II, 253 ; Migne, col. 308). Mais quand lui-même descendait de la chaire, la question était de savoir s'il avait pris de son côté beaucoup d'âmes dans ses filets.

Voici comment il répond : « Hélas ! me dis-je à moi-même, j'ai parlé en vain.....; et après tous leurs vains applaudissemens, je me trouve réduit à regarder d'un air jaloux ces ministres zélés qui étendent ou établissent le règne de Jésus-Christ dans des climats barbares ou au milieu des campagnes. Je parle, et ils touchent; je sème, et ils fructifient ; je compose, et ils convertissent. Ces hommes de Dieu, ces disciples et ces apôtres, ces orateurs vraiment évangéliques,

avec une parole méditée au pied des autels et prêchée en toute simplicité, ramènent les errans, guérissent les pécheurs, et consolent les affligés dans des lieux rustiques, tandis que j'amuse inutilement la curiosité d'une grande ville » (II, 252-3; Migne, col. 307). Il se place, comme on voit, dans la catégorie des « littérateurs », à côté de Bossuet, de Bourdaloue et de Massillon; mais il exagère quand il reproche aux plus beaux génies, et quand il s'accuse lui-même, de n'avoir fait aucun bien. Leur prédication, à eux et à lui, n'a pas été sans résultat. Si elle n'a pas ramené tous les errants (qui aussi bien n'écoutent guère les sermons), elle a gardé au bercail bien des brebis fidèles, édifié des âmes pieuses, et (pourquoi pas ?) converti des pécheurs. Du moins, eux et lui, s'appliquaient-ils à instruire et à convaincre.

Car, il faut le répéter encore, notre jésuite n'est pas de ceux qui tournent court devant le dogme. Si, à propos de quelques mystères, il traite des questions morales (de l'humilité pour l'Annonciation, ou du péché pour la Conception), ailleurs, il dogmatise volontiers : il s'applique à établir la confession (I, 196-sqq), la divinité du christianisme (I, 316-sqq; 367-sqq), le miracle de la résurrection (III, 345); il consacre une instruction entière aux opérations du Saint-Esprit (III, 497); enfin, il n'épargne aux incrédules ni les invectives ni les arguments (III, 36-sqq.). Par malheur, les incrédules de tous les temps ont fait profession de ne jamais assister aux instructions publiques; et, en fin de compte, l'orateur découragé en prend son parti : « Ne nous plaignons pas de leur absence, mais gémissons sur leur aveuglement » (II, 246; Migne, 304). Les fidèles pourtant sortaient affermis par cette apologétique, et un peu mieux assurés contre les coups des philosophes; et c'était toujours autant de gagné.

Quant à la morale, la voici encore prêchée dans toute sa force, sinon dans tout son détail ; car le P. Griffet n'a point l'esprit inventif, et ses applications restent vagues. Quoiqu'en aient pu dire les courtisans, aucune « personnalité » ne vivifie cette morale, qui se traîne dans les cas généraux prévus par le catéchisme, et les passe en revue avec énergie, mais sans pénétration et sans profondeur. Si son discours sur la *femme adultère* a fait du bruit, ce n'est pas Griffet le coupable; ce sont les circonstances : tant pis pour le roi et pour

madame de Pompadour, si les traits généraux du sermon pouvaient sembler des coups droits. Chez Griffet, les détails piquants, les « documents » sont rares. Il se confine dans une théologie en quelque sorte impersonnelle, mais austère et rigoureuse. « Vous n'avez obtenu l'absolution, ou pour mieux dire, surpris, qu'en vous adressant par un choix affecté à un homme trop facile et trop indulgent, que sa décrépitude ou les bornes de son esprit rendaient peu capable de cette sagacité pénétrante.....; à un homme peu sensible, peut-être, aux intérêts de Jésus-Christ dont il est le dépositaire, et qui, sous prétexte que l'on ne doit pas rebuter les pécheurs, étoit peut-être déterminé, avant même de les avoir entendus, à leur accorder cette absolution qu'ils désirent, persuadé qu'un refus, quoique juste et nécessaire, ne manqueroit pas de les éloigner et de les mettre en fuite » (III, 272). Voilà les confesseurs arrangés de belle façon : mais qui parle de la sorte ? Est-ce un jésuite ou un janséniste ?

Que si on lui reproche quelque excès, voici comment il entend se défendre : « On nous accuse de grossir les objets, d'outrer la morale de Jésus-Christ et de damner tout le monde [c'est encore un jésuite qui parle !]. Y pense-t-on, chrétiens, que nous ajoutons quelque chose à l'Evangile, et qu'on ne court aucun risque de rabattre beaucoup de ce que les prérogatives de l'éloquence et les transports de l'imagination nous y font mettre du nôtre ! Ah ! n'en doutez pas, chrétiens, il est assez sévère de lui-même, cet Evangile, pour n'avoir pas besoin d'être exagéré..... Et quel intérêt aurions-nous donc à l'exagérer, cette morale de l'Evangile ? N'est-elle pas pour nous comme pour vous » ?

Evidemment, les Jésuites n'ont pas changé de méthode : et, depuis Bourdaloue, ils prêchent le christianisme dans sa véritable rigueur : mais peut-être maintenant sont-ils plus rigoureux que jamais ; et ils le paraissent en tout cas, si on les compare aux abbés précieux et anodins qui envahissent la chaire. Oui, au risque de scandaliser les philosophes et jusqu'aux jansénistes [1], Griffet ose prêcher encore sur l'im-

---

[1] *Nouv. Eccl.*, 1744, p. 117.

pureté, « quand le monde ose à peine souffrir qu'on en parle dans la chaire » ; oui, comme un janséniste, il juge nécessaire de blâmer les spectacles (II, 272 ; III, 418, etc.); oui, sa doctrine sur l'amour de Dieu, très exigeante, n'indignerait que médiocrement le quesnelliste le plus avancé. Il est donc traditionnel, avec un parti-pris « réactionnaire » dont il s'honore, et qui marque son zèle.

Si nous ajoutons que, dogmatiques ou moraux, ses sermons sont distribués et remplis à la vieille mode, nous aurons achevé le compte des mérites traditionnels de notre orateur. Il divise avec une pénétration digne de Bourdaloue : et s'il éprouve le besoin « d'organiser » ainsi sa matière, c'est que la matière ne lui fait point défaut. Parler pour instruire et convaincre sans dédaigner l'art, sans le méconnaître et sans le haïr ; ce sont, encore une fois, les vieilles pratiques, les saines traditions de l'éloquence chrétienne. Excès pour excès (s'il y en a quelqu'un dans la manière de notre jésuite), celui qui aggrave ou accentue la tradition est préférable à celui qui la répudie. Au risque de dépasser la mesure, il vaut mieux copier Bourdaloue[1] que singer les philosophes.

III

Mais sans nul doute, voici le plus complet et le plus attardé de ces « réactionnaires », sinon le plus remarquable : c'est le P. Le Chapelain [2]. Professeur d'abord (comme toujours), prédicateur ensuite, il commence sa carrière oratoire à vingt-sept ans, par le panégyrique de saint Louis devant l'Académie des sciences (1737) [3]. Il ne cesse dès lors d'évan-

---

[1] « Le caractère du P. Griffet, formé sur celui du P. Bourdaloue.. .. » (*Affiches, annonces et avis divers*, 23e feuille hebdomadaire, du mercredi 4 juin 1766).

[2] CHARLES-JEAN-BAPTISTE LE CHAPELAIN, né à Rouen le 18 août 1710 ; mort à Malines, le 26 déc. 1779.

[3] *Mémoires biographiques et littéraires de la Seine-Inférieure*, II, 78.

géliser la province [1], et brille enfin (mais un peu tard) [2] à Paris. Infatigable jusqu'au dernier jour, il prêche encore au moment où la société de Jésus est supprimée en France. Il trouve ensuite un asile à la cour d'Autriche; ses sermons, récités tant de fois dans les chaires françaises, c'est devant Marie-Thérèse qu'il les prononce en dernier lieu; c'est à cette reine qu'il en dédie l'édition complète et définitive. Il meurt d'apoplexie à Malines où, appelé par le cardinal de Falkenberg, il venait d'arriver. Mais déjà ses œuvres parlent pour lui [3], et témoignent de son ardeur à lutter contre les courants pernicieux où s'engageait alors l'éloquence chrétienne. Ces courants, il les caractérise lui-même avec une rare pénétration, et il a repris avec autorité les prêcheurs qui s'y livraient; mais lui-même s'en est gardé plus que tout autre, et c'est par là qu'il mérite l'attention. Plus jeune que Neuville, monté dans la chaire chrétienne un peu après lui, il semble avoir écrit

---

[1] On ne trouve d'autres traces de son ministère en province, que celles d'un sermon d'Avignon combattu par une méchante brochure : *Les droits de la charité vengés, ou réfutation d'un sermon sur l'amour de Dieu, par le P. Chapelain, jésuite et prédicateur du roi.* Avignon, 1759, in-12 de 55 pp. Une station prêchée à Montpellier (1761) fut en outre attaquée par deux *Lettres de M*** au P. Chapelain, sur différens sermons* (in-12, 1761); ces lettres sont l'œuvre du P. Esprit Sabatier, oratorien.

[2] Stations du P. Le Chapelain, à Paris. — 1752, Carême à Saint-Louis-des-Jésuites. — 1753, Carême à Saint-Roch, Avent, *ibid.* — 1754, Carême à Notre-Dame, Avent à Saint-Sulpice. — 1755, Avent à Saint-Honoré. — 1756, Carême à Saint-Honoré, Avent aux Quinze-Vingts. — 1757, Carême aux Quinze-Vingts, Avent à Versailles. — 1758, Carême au Calvaire de la rue de Vaugirard. — 1760, Carême à Saint-Nicolas-des-Champs. — Sur un sermon prononcé à Paris en 1752 et dénoncé comme d'abus au Parlement, cf. *Nouv. Eccl.*, 1752, p. 79. — Sur le mérite oratoire du P. Le Chapelain, cf. *Année littéraire*, sept. 1760; fév. 1767; 1770, pp. 97-114; *Journal chrétien*, sept. 1760, janvier 1761; *Mém. de Trévoux*, oct. 1760; *Journal historique et littéraire*, 15 février 1780; Bachaumont, t. XV, 23 juin 1780, etc.

[3] *Discours sur quelques sujets de piété et de religion.* Paris, 1760, un vol. in-12 (cf. *Année littéraire*, 1760, t. VI, pp. 305-312; *Trévoux*, 1760, pp. 2603-2627; *Nouv. Eccl.*, 1760, p. 216, etc.). — *Sermons ou discours sur différens sujets de piété et de religion.* Paris, 1768, 6 vol. in-12. (Cf. *Année littéraire*, 1770, t. IV, pp. 97-114). Ajoutez les analyses de Joannet (*Lettres sur les ouvrages de piété*, 1756, III, 263-81; IV, 131-142; V, 145-161, etc.). — Consulter, en outre, sur le P. Le Chapelain, *Trévoux*, mai 1767, p. 364; mai 1770, p. 371.

et parlé quarante ans plus tôt, quand Bourdaloue venait à peine d'en descendre. Nul n'a mieux aperçu les périls ; nul ne les a mieux évités, nul ne s'est mieux tenu au fond et même au style traditionnel.

Et tout d'abord, il a bien aperçu les « trois défauts visiblement opposés, dans l'éloquence chrétienne, aux progrès de la religion que doivent se proposer tous les orateurs évangéliques, mais qui sont devenus pour eux comme *autant d'écueils presque inévitables* par le goût malheureux du siècle où ils ont à vivre » (II, 279). Ce sont « le défaut de clarté et de sensibilité dans le langage, — le défaut de christianisme et de piété dans la morale ; — le défaut d'exactitude et de vérité dans les dogmes » (II, 279).

Défaut de clarté et de sensibilité, qu'est-ce à dire ? « Ce qui seroit goûté de la foule des esprits dans un orateur chrétien ce qui seroit vanté, respecté comme le fruit d'un génie rare : ce qui paroîtroit merveilleux, sublime et au-dessus du sublime même ; ce qui seroit admiré jusqu'à l'acclamation, souvent jusqu'au transport ou à l'extase ; avouez-le, chers auditeurs, oh ! ce seroit un amas de termes qui brilleroient sans éclairer ; d'idées qui se développeroient sans rien présenter ; de détails prolixes et multipliés dont on ne verroit ni le principe ni les conséquences..... Et si quelqu'un parmi nous oublioit assez ce qu'il est et ce qu'il doit au monde pour donner dans ce *faux sublime* dont je parle, ne seroit-ce pas bientôt là le modèle de l'éloquence chrétienne, le prédicateur du grand monde, l'évangéliste des beaux esprits, surtout l'apôtre des femmes du siècle ?.... » (II, 283). Or, on voit tomber dans ce triste défaut « un grand nombre de ces hommes, consacrés à l'instruction du monde, mais qui ne sont pas toujours aussi saints que le caractère qui les distingue, et que la morale qu'ils annoncent » (II, 284). Rien de plus naturel d'ailleurs : car « rien de plus propre à les précipiter dans le travers de cette obscurité brillante, que l'assurance où ils sont d'un suffrage universel de votre part, s'ils consentent, pour vous plaire, à s'accommoder à de pareils goûts » (*ibid.*) ; et de là vient « que leur première aversion pour cette éloquence vaine et frivole s'affaiblit sensiblement dans leurs âmes, à mesure qu'ils ont intérêt à l'adopter eux-mêmes ; et ils donnent enfin sans scrupule dans un genre

de discours qui, au tribunal de tant d'hommes et de femmes du monde, leur tiendra lieu de mérite et de génie ; et, dans l'idée même de ce que l'on appelle les beaux esprits du siècle, leur laissera du moins l'honneur de la singularité » (II, 285).

Mais « le danger va plus loin » ; on commence à bannir de la morale le christianisme et la piété. Quel « travers misérable, dans tout homme chargé de vous annoncer les vérités chrétiennes, de ne paraître lui-même qu'à demi-chrétien dans ses discours ; d'humaniser tellement le langage de l'Evangile, qu'il soit à peine reconnaissable à ce qu'il y a de plus vertueux dans le monde chrétien, et de jeter assez d'ornemens frivoles sur l'exposé de ce livre divin, pour qu'il ne ressemble plus à l'Evangile même » (II, 290-1). Voilà pourtant ce que veulent et cherchent justement les auditeurs frivoles ; « il leur faut des orateurs qui sachent parler en philosophes sans cesser d'être chrétiens ; qui deviennent les apôtres du monde, mais en sages du monde même.....; une morale de pure raison, telle qu'auroit pu l'adopter le monde, avant que Jésus-Christ, le verbe de Dieu, devînt sa lumière, la règle de ses idées et de ses mœurs ». Et il se trouvera de frivoles prédicateurs, « qui ne seront pas toujours insensibles à l'approbation du monde qui les écoute, et qui, pour la mériter à leurs discours, pourront s'assujettir au goût dominant que ce mode peu chrétien fait paroître » (II, 298). « Il se trouvera parmi nous des ministres de l'Evangile, et en trop grand nombre peut-être, qui adopteront pour vous plaire un goût de l'éloquence si pernicieux à la religion » (II, 297).

Enfin, dernier écueil, « plus opposé que le reste au progrès de la religion » (II, 303), la singularité de la doctrine. Les orateurs légers, « dont l'amour-propre n'est pas toujours anéanti par la grâce du ministère » savent « qu'ils n'ont qu'à s'écarter de quelques pas des principes rigoureux de l'Evangile, pour complaire à un siècle incrédule, qui ne souffre point l'exacte vérité ; et qu'à l'instant, la trompette sonnera devant eux pour publier leur gloire ; qu'ils vont être, aux yeux du peuple et des grands même, transformés en d'autres hommes ; que sans autre mérite que celui dont les couronne le préjugé, ils seront néammoins des hommes de tous les

mérites, de tous les talens, de tous les génies ; que, quoi qu'ils puissent dire, ils sont assurés de l'applaudissement et du succès ; que bientôt leur nom sera vanté de toutes parts, porté de la capitale dans tout le reste du royaume, et de là dans les régions les plus reculées » (II, 306-7).

Voilà le mal ; quelles en sont les causes ? le jésuite signale particulièrement la frivolité des auditoires, à laquelle les prédicateurs, pour plaire, sont obligés de condescendre ; il s'en prend surtout aux appréciations et aux cabales féminines. « C'est à vous surtout, Mesdames, à vous qui vous piquez de religion et de piété, que j'ose adresser ici cette morale. Dégagées que vous êtes par état de mille affaires du monde, vous vous précipitez avec toute l'impétuosité du zèle, souvent sans égard à la prudence, dans toutes les intrigues qui vous paroissent intéresser la religion ; et de nos jours plus que jamais vous êtes en *possession de décider* du mérite des prédicateurs de l'Evangile ; d'élever les uns, de déprimer les autres, et de justifier par la brigue, autant qu'il vous est possible de le faire, la liberté de vos censures ou de vos suffrages. Mais, que vous prétendiez décider en souveraines du mérite de l'orateur même, prononcer sur le fond, le plan, le détail de ses idées, citer à votre tribunal la justesse et la solidité de ses preuves, comme si les lois de l'éloquence chrétienne vous étoient aussi connues que les règles du langage qu'elle emploie à vous persuader.....; mais, que conséquemment à vos décisions précipitées, vous vous croyiez en droit de rabaisser quiconque n'aura pas eu le talent de vous plaire ; de vous faire, pour ainsi dire, les arbitres du bon goût, de nos réputations et de nos fortunes, et de devenir pour ainsi dire, les *protectrices de ces hommes consacrés* que Dieu a faits maîtres dans la loi.....; mais, qu'une fois préoccupées de ces idées favorables pour un orateur chrétien, vous abusiez d'une force d'empire que le monde vous donne sur les esprits, pour les réduire à penser, à parler, à se comporter comme vous, pour les inviter à ce que vous appelez *votre prédicateur,* comme on ferait à un spectacle, pour lui traîner sur vos pas un auditoire : voilà, mesdames, un des abus qui a le plus contribué de nos jours à nous dégrader dans l'esprit du monde, et à introduire les plus grands défauts dans la prédication de l'Evangile » (II, 313-15).

Et les remèdes? il convie ses frères à les appliquer, et il les anime « à tenir ferme contre le mauvais goût du siècle » (II, 317). Ce mauvais goût leur impose un style condamné par le bon sens autant que par la religion : qu'ils reviennent donc au simple et naturel langage d'autrefois. Libre aux mondains de regarder ce style comme « le fruit d'un génie vulgaire, qui n'a que des idées antiques, des sentiments peu relevés, des expressions communes, des tons usés et rebattus » (II, 282). C'est au talent, plus rare (et plus littéraire aussi), « de descendre sans bassesse jusqu'au plus simple peuple, de communiquer éloquemment avec le commun des hommes, et de faire comprendre les plus grandes choses, les idées les plus spirituelles et les plus sublimes, universellement à tous les esprits qui les écoutent..... » (II, 288).

Le mauvais goût du siècle exige encore « les chimères brillantes et les riens magnifiques » d'une philosphie creuse et vague. Au contraire, l'orateur chrétien devra prêcher le christianisme intégral et précis; et d'abord, qu'il le connaisse. « Pour vous parler un langage vraiment chrétien, un langage qui soit capable de remuer les âmes et de les persuader; ah ! mes chers auditeurs, c'est alors qu'il nous faut sçavoir tout ce que vous ne sçavez pas ; alors que toute la science de la religion doit être présente à nos esprits ; que la multitude et la solidité de ses preuves, que le rapport admirable des Testaments, que le nombre et l'éclat des miracles qui en sont l'appui, que l'accomplissement total des prophéties dont Jésus-Christ est l'objet, que le grand prodige de son établissement par la seule prédication des Apôtres, que tous les caractères de divinité qui le démontrent, doivent se réunir à nos yeux comme dans un point que nous puissions mesurer à tous les instans; c'est alors qu'il nous faut être pénétrés, et des grands traits de l'Ecriture et de l'enthousiasme des prophètes, et de la théologie des docteurs et des pensées des Pères..... ; c'est alors que nous ne pouvons ignorer, ni l'histoire de Jésus-Christ, ni celle de son Eglise, ni la continuité de ses triomphes sur l'idolâtrie, l'impiété, le fanatisme qui de siècle en siècle se sont succédé pour combattre la foi; c'est alors enfin, que tout ce qui concerne la religion, que tout ce qui peut servir à la persuader au monde, doit être l'objet de nos méditations et de nos veilles » (II, 301-302).

Un prédicateur instruit sur tous ces points saura prêcher le véritable christianisme, c'est-à-dire « représenter avec force ce qu'il y a de plus grand et de plus élevé dans la morale évangélique, ces idées d'abnégation et de pénitence que la religion nous rappelle sans cesse et nous oblige incessamment à méditer » ; c'est-à-dire encore, « offrir ces objets frappans qu'elle oppose comme des digues puissantes au torrent continu des passions humaines : cette mort inattendue qui vous menace, ce jugement terrible qui vous attend, cet enfer éternel, le terme de vos richesses, de vos honneurs et de vos plaisirs » ; c'est-à-dire enfin, « peindre le monde dont vous êtes esclaves, avec ces traits affreux dont le peint l'Evangile ; comme un perfide qui vous trompe, comme un antechrist qui vous perd ; comme un démon visible dont l'homme est le jouet sur la terre, en attendant que la mort en fasse éternellement sa victime » (II, 291-2).

Le mauvais goût du siècle encourage les désertions dans la doctrine : l'orateur chrétien fera donc sagement de rester dans la tradition de l'Eglise. Quel danger plus terrible que celui « de s'écarter en effet des routes communes de la prédication de l'Evangile ; de se prêter, du moins en apparence, au système de ce monde incrédule, et de tomber dans ce défaut d'exactitude et de vérité, qui feroit de la chaire évangélique une chaire de pestilence et de contagion » (II, 307-308) !

Voilà (ou je me trompe fort) une excellente rhétorique à l'usage des prédicateurs. L'essentiel, pour répéter l'expressive formule de l'austère jésuite, sera de « tenir ferme contre le mauvais goût du siècle ». D'autres l'avaient dit avant lui, qui pourtant n'ont pu se préserver eux-mêmes tout-à-fait de la contagion régnante ; mais le P. Le Chapelain demeure fidèle à ses principes. Son style n'offre pas la plus légère trace d'enflure. Point d'épithètes solennelles, point de métaphores excessives, point de termes outrés, point même de ces antithèses, qui pourtant s'offrent d'elles-mêmes en un sujet chrétien. L'orateur s'exprime avec une simplicité de bon aloi, parfois un peu traînante, qui n'exclut ni l'onction, ni l'harmonie de la période, ni la grandeur de la pensée. « Pour moi, je l'avoue, mes chers auditeurs, c'est cette idée de la croix de mon Dieu, devenue le principe et la règle de mon

jugement, qui me trouble, qui m'accable et qui me confond. Etre jugé par le Dieu créateur et destructeur du monde, par le Dieu qui lance le tonnerre et brise les cèdres du Liban, par le Dieu des combats et des armées, par le Dieu qui commande aux puissances du ciel, de la terre et des enfers : non, quelque redoutables que ces idées me paroissent dans l'idée de Dieu qui me jugera, ce n'est point là ce qui trouble mon âme, et ce que je crains souverainement. Mais être jugé par le Dieu du Calvaire et de la croix, dont l'amour l'aura fait ma victime, et qui me présentera sur son tribunal les plaies immortelles de son amour ; être jugé à la sollicitation de cet amour devenu mon accusateur, et qui me redemandera, à la vue des nations, le sang divin qu'il aura versé ; être jugé sur cet amour qui, dans ses pieux excès n'aura pas été moins incompréhensible, moins infini, moins grand que Dieu lui-même : voilà, chrétiens, si vous voulez y réfléchir, ce qui doit vous paraître, à vous comme à moi, ou ce qui vous paroîtra, du moins au dernier jour, souverainement à craindre..... » (I, 99-100). Ici le tour est libre et vif, l'expression naturelle et la pensée forte. « Grand Dieu ! mais de quels objets si frappans sommes-nous occupés dans le cours passager de la vie humaine ! Quoi ! de ce monde, qui doit subir la rigueur de vos jugemens; de cette terre qui doit être la proie de vos vengeances ; de ces projets, de ces intrigues, qui ont pour terme un jour, un moment de vie. Quoi ! de ces faux honneurs qui nous dégradent, de ces faux plaisirs qui nous enivrent, de ces faux biens qui nous corrompent, de ces faux talens qui nous amusent, de ces faux dehors d'estime et d'amitié qui nous jouent sans cesse. Voilà donc ce qui nous occupe ici-bas, ô mon Dieu : et nous ne pensons pas, » etc. (I, 120).

Ce mouvement se ralentit parfois, et le fleuve impétueux s'écoule avec une douceur paisible. « Pour moi, pour moi [remarquez cette répétition qui accentue la personnalité de l'orateur et accroît l'onction pénétrante du passage], j'ai recours à ma religion seule pour me consoler ; et, quelle que soit la disgrâce qui me désole, je n'y vois plus que l'ouvrage d'un Dieu qui pourvoit lui-même à mon bonheur. Pour être heureux, il me falloit combattre et vaincre le péché ; et ma disgrâce en est pour moi le préservatif, le remède et l'expia-

tion. J'ai recours à ma religion pour me consoler; et, par un charme puissant qui se fait mieux sentir qu'on ne peut le dire, loin de m'affliger encore, j'en viens jusqu'à me réjouir de mon malheur même, jusqu'à tressaillir d'allégresse et de joie dans ma disgrâce. Une lumière céleste m'éclaire, une onction secrète comme une douce rosée pénètre mon âme, je me sens rempli, enivré de douceur..... » (I, 238-sq). Intervenir ainsi de sa personne, c'est un moyen sûr — et traditionnel — de plaire et de toucher. « A quoi pensez-vous donc ? Souffrez, chrétiens, que je vous le demande avec tout le zèle dont je me sens pénétré pour votre salut » (I, 119). « Mes chers frères, si jamais la parole divine que je vous annonce trouva quelque accès dans vos cœurs ; si jamais je méritai de Dieu la grâce de vous toucher, de vous instruire sur quelque point de votre religion, que ce soit surtout à ce moment et sur le point de votre éternité, que vous soyez sensibles à ma voix ou plutôt à la voix de Dieu qui vous presse. Non, je ne voudrais, » etc. (I, 402-3). « Si par un trait de grâce, de cette grâce qui découvre l'homme à lui-même, Dieu daignait les éclairer assez pour vous faire apercevoir dans votre âme ce double caractère dont vous ne sentez pas l'opposition terrible, de pécheur et de frère de Jésus-Christ : ah ! mon cher auditeur, c'est alors que, malgré tous les voiles que tend l'amour-propre pour vous cacher la difformité de vos crimes, j'oserois bien vous défier de vous considérer un moment tel que vous êtes ; c'est alors, qu'avec le peu de talens que j'ai reçus du ciel, j'oserois me promettre, » etc. (I, 438).

S'il y a quelques négligences dans ces touchantes familiarités, l'orateur sait se montrer « artiste » quand il veut, sans rien accorder au mauvais goût. Voyez comme il équilibre ses périodes : « Ce que je blâmerai toujours, c'est que, — sans égard au naturel, à l'humeur, aux passions d'un enfant qui semble demander, par tous les défauts qui lui sont personnels, à être veillé de près et à l'être singulièrement par vous-mêmes ; d'un enfant qui ne profitera jamais efficacement de l'éducation d'autrui, et que vous seriez seuls en état de bien former, à raison de l'autorité sans bornes que vous donne sur sa jeunesse votre autorité de père et de mère ; — vous croyiez toujours être en droit, comme mille autres, de vous

épargner la peine et l'ennui d'une éducation qui ne doit cependant regarder que vous seuls, dès que vous êtes seuls en état de le prendre avec succès. Communiquez-le à quelqu'autre qu'à vous même, cet empire aimable mais efficace que la nature vous donne sur un enfant qui ne paroît sensible qu'à vos avis paternels; communiquez de plus à cet enfant, pour quelque autre que pour vous-même, cette docilité naturelle qui le porte à vous soumettre ses idées les plus simples ainsi que ses moindres démarches; et dès lors, il vous sera permis de vous reposer sur d'autres que vous-mêmes d'une occupation dont votre Dieu vous a personnellement chargés. Mais, — tandis que l'on pourra dire avec vérité de vos enfans ce que l'on peut dire véritablement de plusieurs, que l'autorité seule d'un père ou d'une mère est assez puissante pour rectifier leurs défauts, pour faire valoir leurs talens naturels et leurs dispositions à la vertu, en un mot pour les faire ce qu'ils doivent être, des disciples de Jésus-Christ pour tout le cours de leur vie, — ce sera toujours à vous, quelque occupés que vous soyez d'ailleurs pour le bien de l'Etat ou de la société, de supporter le travail et l'embarras de leur éducation; et vous serez toujours responsables au Dieu qui vous gouverne, de vous décharger pleinement de ce ministère, qui vous est propre, sur d'autres maîtres que sur vous-mêmes » (V, 150-2).

On remarquera la construction de ce passage entier, bâti sur trois périodes qui, bien construites une à une, s'opposent entre elles et s'équilibrent harmonieusement. Un dernier trait montrera le degré d'éloquence où l'orateur sait parfois atteindre, sans effort et sans enflure. « Que l'univers entier s'évanouisse donc avec toutes ses espérances ; que la nature retombe dans le chaos ; que les élémens se confondent ; que notre corps se réduise en poussière ou se dissipe en vapeur; qu'il soit dévoré par les animaux ou consumé dans les entrailles de la terre : dès que les ruines du monde ne peuvent entraîner celles de l'esprit qui nous anime ; qu'elles ne dissoudront pas ce qui n'est pas même capable de dissolution ; dès que cette argile qui compose le corps humain et qui n'est pas proprement nous-mêmes, sera réparée avec honneur pour participer à la gloire de l'âme, mais non plus avec la même servitude de la part de notre âme, et sa même dépendance

de la chair et des sens ; dès que nous lisons, dans l'avenir que Dieu nous prépare, une si noble destinée : ah ! de quel intérêt peut être pour nous tout ce qui peut se passer à la surface de la terre ? Et ne suffit-il pas de nous maintenir dans ce haut rang d'élévation où l'immortalité nous place, pour voir circuler indifféremment sous nos yeux ces disgrâces, ces félicités humaines qui sont la grande occupation du monde ? Et ne peut-on pas nous comparer alors à ces hommes situés sur la cime d'une montagne, d'où ils entendent sans crainte souffler les vents, éclater la foudre, et crever sous leurs pas le nuage enflammé qui épouvante le reste des mortels » (V, 249-250) ? Ce souffle puissant, cette simplicité grandiose font songer à Bossuet.

Mais ce n'est pas en général sur ce modèle que le P. Le Chapelain s'est formé : il ressemble à Bourdaloue bien davantage ; il appartient à son école par les qualités, comme aussi par les défauts traditionnels : la longueur notamment, et la prolixité. Cette insistance à étendre les preuves pour les mieux éclaircir, enlève au discours un peu de force et d'allure. Le mouvement, qui résulte ici de la vigueur logique, se trouve retardé par les excès de l'amplification ; l'esprit se relâche et perd pied dans le courant affaibli d'une argumentation trop lente. La logique brève seule nous entraîne : « *imperatoria brevitas* ». La raison diffuse nous endort. « Permettez, s'écrie l'orateur, que je respire, après le récit de tant d'horreurs, et que je m'arrête un moment : je serai moins long dans ce qui me reste à dire » (I, 460). « Que ce partage de discours, trop étendu peut-être, ne vous effraie pas, mes chers auditeurs ». Et comment ne pas s'effrayer, quand il prétend nous faire voir dans l'Enfant-Dieu, « en trois mots », « un modèle qui enseigne à l'homme *tout* ce qu'il doit sçavoir pour sa réformation ; un modèle qui persuade à l'homme *tout* ce qu'il lui enseigne pour sa réformation ; un modèle qui soutient l'homme dans *tout* ce qu'il lui persuade pour sa réformation » (II, 5) ? Ce que cette énorme partition veut circonscrire, ce n'est rien moins que le christianisme tout entier.

Enfin, jusque dans les discours où les divisions semblent moins se préciser, on les retrouve. Quand l'orateur nous proteste qu'il ne suivra pas « la méthode des divisions ordinaires

et la forme accoutumée », il ne mérite pas toujours qu'on le croie sur parole, car sa pièce se distribue nettement en plusieurs morceaux. Et s'il feint de ne pouvoir partager un sermon sur la Conception, parce qu'on ne saurait « partager en effet cet instant indivisible d'une conception sans tache de la Reine des vierges » (I, 410), cela ne l'empêche point d'échafauder son discours sur deux principes très distincts, dont le premier subordonne cinq propositions numérotées.

Mais passons sur cette faiblesse, et louons plutôt l'orateur de sa science patrologique et scripturaire, toujours tenue en honneur et toujours mise à contribution. Ses discours sont tissus des sentences des Pères ; et quant à l'Ecriture, il en forme souvent toute la substance de ses pensées. « N'attendez pas ici, chrétiens, mes propres idées, mais celles de l'Ecriture sainte, dont j'emprunte uniquement tous les traits que j'ai à vous présenter » (I, 86-87).

Louons-le encore d'avoir prêché solidement toutes les vérités (spéculatives et pratiques) de la religion chrétienne ; d'avoir même touché à des vérités philosophiques dont la démonstration, inutile vingt ans plus tôt, devenait malheureusement nécessaire alors. « Mes chers frères, je sens comme vous l'inconvénient de ces dissertations pilosophiques, où l'on paroît vous supposer sans foi et sans religion, et où la foi seule et la religion vous attirent. Mais ne suffit-il pas du malheur des temps pour m'autoriser à traiter à fond devant vous de l'immortalité de l'âme ?... Ne sçavez-vous pas comme moi que nous vivons dans un siècle où la religion de plusieurs a fait naufrage ?.... dans un siècle, où les esprits les plus fiers de leurs lumières, les plus enyvrés de leurs mérites, se font gloire d'un système qui les abrutit pour ce monde et les anéantit pour l'autre, et produisent sur ce point mille raisonnements captieux, qui se font adopter par une foule d'esprits, ou faibles de leur nature ou aveuglés par leurs passions » (V, 194).

Evidemment, les discussions de ce genre ne produisent pas tous les fruits qu'ont pourrait en attendre, et cette douloureuse impuissance exaspère le zèle de l'apôtre. Il part en guerre contre « l'incrédulité des esprits forts de ce siècle » (IV, 255-sqq). Il constate avec peine que ces esprits forts — les « intellectuels » du temps — prétendent représenter à eux

seuls l'opinion. « Quand vous voyez cette incrédulité paroître dans des hommes célèbres, tels que le monde en présente à nos yeux, et de nos jours plus que jamais ; je veux dire, quand vous voyez des esprits distingués, soit par leur capacité dans l'art de la guerre, soit par le mérite de l'éloquence et de l'équité dans le barreau, soit par l'érudition qu'ils font paroître en tout genre de littérature ; quand vous voyez ces hommes de génie, si sensés d'ailleurs et si judicieux, traiter votre foi de superstition, appuyer l'impiété de leurs suffrages, l'autoriser par leurs discours et par leurs écrits : avouez-le, chrétiens, voilà ce qui vous trouble » (IV, 257). Il s'aperçoit aussi que ses armes, un peu vieilles, ne portent pas assez. « Vous aimerez mieux vous défier de vous-même, soupçonner votre raison de se laisser éblouir à des preuves apparentes, plutôt que de regarder ces illustres incrédules comme des hommes dépourvus de jugement dans leur incrédulité » (IV, 258). Il ne perd pas courage néanmoins ; il compte sur la grâce plus que sur ses efforts : « Seigneur Jésus, j'ai votre religion à venger, j'ai à confirmer vos disciples, j'ai vos plus grands ennemis à combattre : mais soutenez-moi seulement de votre grâce, et je serai plus fort que tous les esprits du monde » ! (IV, 259).

Quels esprits cependant ! C'est Bayle, c'est Rousseau, c'est d'Alembert, c'est Voltaire. Voici pour Bayle (du moins c'est lui que désigne une note marginale, mais c'est Voltaire peut-être qui est atteint du même coup) : « Non, cet homme même, trop connu par l'abus énorme qu'il a sçu faire du raisonnement ; ce sophiste impie, le chef de tant d'autres, qui semble n'avoir eu de lumières que pour obscurcir l'évidence même, et n'avoir connu la raison que pour user contre elle de ses propres armes, que pour la combattre et pour l'anéantir ; cet esprit, *l'opprobre et tout à la fois l'honneur de son siècle*, qui assure à sa patrie, désolée de l'avoir vu naître, le funeste privilège d'avoir produit l'ennemi le plus redoutable de la religion de Jésus-Christ ; non, cet homme, l'oracle et l'idole du monde incrédule, après mille efforts réitérés pour découvrir quelque foible, pour nous réduire au point de la contradiction dans la croyance de nos mystères, il n'a produit aux yeux du monde que des difficultés vaines et puériles, que pourroit résoudre l'esprit le plus médiocre, pour peu

qu'il sçût l'art de démêler un sophisme d'un raisonnement solide » (IV, 530-531). Les diatribes de ce genre exaspéraient Voltaire, et « Chapelain-Garasse » fut malmené plus d'une fois dans les « encycliques » de Ferney [1].

Voici pour l'auteur de l'*Emile*. « Mais qu'ai-je dit, et quelle espérance puis-je fonder sur ce discours, quand je vois un de ces hommes audacieux, tels que les produit la philosophie ou l'irréligion de nos jours, présenter au monde un système d'éducation qui détruiroit visiblement dans la jeunesse tout principe de christianisme, et l'anéantiroit dès lors dans tous les états de la société que cette jeunesse doit remplir un jour? Quand je vois cet homme, qui se dit protestant, et qui ne peut l'être que par son audace à protester contre toute religion; cet homme, dont tout le fond d'esprit consiste dans ses travers; cet homme indéfinissable, sans cesse en contradiction avec lui-même, qui paroît tantôt épicurien, tantôt déiste, tantôt socinien, toujours l'atrabilaire ennemi des sentimens des autres hommes, et qui n'est rien en effet quand il s'agit de religion; quand je vois cet homme, pour qui tout est paradoxe, qui croit respecter l'Evangile et qui le détruit, employer toute l'élégance du style et tout l'appareil de l'érudition dont il est capable, pour faire périr, dans la jeunesse du monde, dont il se fait le précepteur pour la perdre, jusqu'au sentiment de cette vertu, de cette probité naturelle qui fait, de la part de ses sujets, la sûreté des royaumes et des républiques » (V, 184)?

Cependant, le jésuite argumente toujours, fournissant et délayant les antiques preuves, souvent sans trop de confiance, parfois avec des retours d'espoir. « Résurrection de Jésus-

[1] « Si vous étiez encore dans les gardes, n'est-il pas vrai que vous auriez arrêté ce P. Chapelain, qui prêche comme l'autre Chapelain faisoit des vers?... Ces marauds-là ont peut-être raison de crier contre la vérité et de sonner l'alarme quand l'ennemi est aux portes; mais on n'a pas raison de souffrir leurs impertinentes et punissables clameurs. Voilà le temps où tous les philosophes devroient se réunir. Les fanatiques et les fripons forment de gros bataillons, et les philosophes dispersés se laissent battre en détail. » *Lettre* au comte du Tressan, 13 février 1758, éd. Dupont (Paris, 1828) t. LX, p. 395; voyez même volume, p. 401, et t. LIV, p. 78. — Cf. en outre, une lettre de Diderot (11 janvier 1754) et une lettre de d'Alembert à Voltaire (6 mars 1752).

Christ, preuve incontestable de la vérité de la religion..., dessein qui vous semblera peut-être inutile à traiter devant une assemblée toute chrétienne, mais qui me paroit, à moi, souverainement nécessaire, persuadé (comme je le suis) que le grand nombre des chrétiens pèche dans le principe même, qui est la foi, et que le règne de l'incrédulité, trop étendu de nos jours, cesseroit bientôt de l'être, si, dans les discours adressés aux fidèles, on sçavait les précautionner contre les doutes de leur religion, leur apprendre à se la démontrer à eux-mêmes et à la défendre contre les hommes téméraires qui la combattent » (V, 195-6).

Il ne laisse pas non plus de s'en prendre aux protestants : « Faut-il une autorité enseignante dans l'Eglise de Jésus-Christ pour conduire et gouverner les chrétiens ? C'est la question que proposoient les protestans, et dont ils donnoient la décision en déclarant au monde la suffisance de la voie d'examen. Mais j'oserai vous dire, avec tout homme raisonnable et sensé, que le christianisme ne sauroit subsister sans le secours d'une autorité juge de la foi..... Or, où est-elle cette autorité?..... c'est la seconde question proposée par des hérétiques de différens siècles...., etc. » (IV, 351-2). Le but de l'orateur n'est pas ici de convertir son auditoire, mais de le « mettre en état de soutenir à l'occasion cette autorité de l'Eglise » (IV, 353).

Quant aux jansénites, reconnaissons qu'il leur ménage les invectives, qu'il touche aux matières délicates avec prudence, et que d'ailleurs à ce moment la lutte a beaucoup perdu de son âpreté. Les prédicateurs ont bien autre chose à faire qu'à s'entre-dévorer, quand les loups rapaces de la « philosophie » assaillent le bercail commun. C'est pourquoi, sur l'amour de Dieu (III, 253) ou sur la grâce (IV, 425), il écarte les opinions pour demeurer à la doctrine précise, aux vérités indiscutables. « Je dois éviter également, dit-il, d'exagérer vos obligations sur ce point et de les affaiblir » (III, 259) ; « loin de nous tout système de l'école la plus catholique, toute explication humaine et arbitraire de l'action de la grâce sur le cœur de l'homme » (IV, 427). C'est qu'à ses yeux il est urgent d'exposer la doctrine sûre, que les fidèles savent si mal. Notre jésuite n'y manque point ; et si, chez lui comme chez tous les traditionnels, les mystères se tournent parfois à la

morale, inversement aussi, et plus souvent, les sujets de morale deviennent dogmatiques. N'est-ce pas un pur catéchisme que son discours sur la « fréquentation des temples », (III, 332) où l'on pourrait s'attendre à rencontrer des traits de mœurs, et qu'il emploie à faire voir « ce que c'est que Jésus présent dans l'Eucharistie », ou ce que c'est que l'Eucharistie dans ses trois états, « état de sacrifice, état de mystère, état de sacrement? » (III, 342 et 380). Ainsi nous constatons une fois de plus que la chaire chrétienne ne manque pas encore à sa mission de prêcher le dogme, puisque ici le dogme usurpe quelquefois la place ordinairement consacrée à la morale.

Il est vrai qu'à son tour (nous l'avons déjà dit) la morale empiète sur le dogme : et qui songerait à s'en étonner? « Je ne m'arrêterai pas, dit-il, tellement à traiter le mystère que nous célébrons (la Circoncision), que je n'en tire les plus solides conséquences pour la réformation de nos mœurs » (II, 91). Il ne perd d'ailleurs aucune bonne occasion de moraliser ; et comme toujours, on retrouve ici les reproches et les peintures habituelles.

Il n'est pas en effet de matière morale un peu importante qui n'ait son paragraphe ou son sermon entier ; et le P. Le Chapelain ne manque ni de pénétration, ni de hardiesse. « Combien de vanités criminelles, de complaisances trop libres, de curiosités dangereuses, d'immodesties affectées, dans tant de femmes mondaines, soumises à l'empire profane des modes et des usages du siècle ! Combien de tours et de détours, de chicanes et d'artifices dans tant de magistrats, pour obtenir cet art funeste d'éterniser les querelles portées à leur tribunal, et de vendre la justice, souvent l'injustice même, à un prix capable de ruiner également les deux partis ! Combien de vexations, de rapines, de concussions palliées, que l'on aura regardées comme des gains légitimes dans le maniement des affaires ! Combien de manques de bonne foi, de dissimulations dans le négoce, que l'on aura traitées d'adresses et d'industries permises » (I, 130) !

Par ce morceau, l'on peut juger la morale du P. Le Chapelain : elle est traditionnelle, pressante, pénétrante ; et dans sa rigueur ou dans sa rudesse visible, elle est chrétienne

avant tout : l'orateur déteste les lieux communs tels que les philosophes les désirent, tels que les traitent certains prédicateurs mondains. Sur l'éducation des enfants, sur la charité, sur l'aumône, sur l'humeur, il aurait pu développer des conseils tout humains : il s'en garde, et c'est le pur christianisme qu'il prêche. « Voici ce que vous prescrira toujours, à l'égard de vos enfants, la qualité de pères et de mères, et ce que vous ne pouvez omettre sans un crime évident qui soit la source d'une infinité d'autres. C'est, en premier lieu, de leur enseigner, dès qu'ils sont capables d'instruction, tout ce que doivent sçavoir des enfans *chrétiens*. C'est, en second lieu, de les former, selon la portée de leur âge, à vivre et à se conduire en *chrétiens*. C'est enfin de les préparer, par vos avis et vos soins, à suivre la vocation du ciel et à la remplir en *chrétiens* » (V, 98). C'est tout le plan de son discours ; et il le remplit sans doute en psychologue habile, en observateur minutieux et avisé, mais par dessus tout en prêtre et en prédicateur.

N'insistons pas outre mesure sur les autres caractères de son enseignement moral, par où il se rapproche des orateurs déjà étudiés : le zèle enflammé, l'abondance et la sûreté d'information, la variété des cas. Il vaut mieux signaler, en finissant, les traces d'un défaut qui alors se généralise, et que le P. Le Chapelain n'a pas toujours évité. Quelques-uns de ses principes seraient faux, si on les prenait à la rigueur et sans rien rabattre de ce qu'on pourrait appeler leur exagération oratoire : « Dieu, dit-il quelque part, Dieu offensé veut bien se relâcher de ses droits les plus justes.... » (V, 81). Or les droits de Dieu sont imprescriptibles, et sa miséricorde ne s'exerce jamais aux dépens de sa justice. Les grossissements de ce genre, d'ailleurs très rares ici, n'ôtent rien à la solidité de l'ensemble. Les nouveaux prédicateurs iront certes beaucoup plus loin. Les Boismont, les Poulle, les Elysée, pauvres théologiens qui mèneront ou qui mènent déjà grand bruit dans les chaires, ont abusé de ces outrances, et il faut lire dans La Harpe [1] la critique judicieuse de leurs excès.

---

[1] Notez surtout, *Lycée* (éd. Didier, 1827) t. XIV, pp. 71-81.

Avec les Jésuites, l'éloquence chrétienne demeure saine et solide ; et les inévitables sacrifices — sacrifices de style surtout — qu'ils ont pu faire au goût du temps, ne peuvent effacer ce caractère grave et digne, ce cachet traditionnel que leur prédication, durant ce demi-siècle, a fidèlement conservé.

CHAPITRE V

Le Père de Neuville.

I

Voici enfin, après tant de prédicateurs traditionnels ou même réactionnaires, un jésuite à qui l'on reproche d'avoir altéré ou corrompu la parole de Dieu : c'est le fameux Père de Neuville[1], le plus connu des orateurs chrétiens du dix-huitième siècle, après Massillon. S'est-il vraiment laissé prendre et emporter au courant précieux, et dans quelle mesure ? Une étude spéciale est nécessaire pour déterminer ce point en litige, et pour reconnaître le tournant où on l'accuse d'avoir engagé ou perdu l'éloquence chrétienne.

« Que n'a-t-on pas dit pour et contre le célèbre P. de Neuville ! Les uns ont trouvé en lui une éloquence qui tenoit du sublime ; les autres n'y ont vu qu'un pompeux et brillant verbiage[2] » ; et l'on peut rapporter, dans les deux sens, une foule de témoignages. « Quel beau génie ! j'ai trouvé des rapports entre MM. Bossuet et Corneille ; j'en trouve aussi entre le P. de Neuville et M. de Voltaire ; et le premier me paroît à plusieurs égards dans l'éloquence ce que le second est dans la poésie. J'espère qu'on ne désapprouvera point des comparaisons où j'ai considéré les talens en eux-mêmes, indépendamment de l'usage que l'on en fait[3] ». C'est Trublet qui parle de la sorte, et il est piquant de l'entendre louer Vol-

---

[1] Charles Frey de Neuville, né à Coutances (cf. une de ses lettres citée par Sommervogel, V, 1687) le 23 déc. 1693 ; mort à Saint-Germain-en-Laye le 13 juillet 1774.

[2] *Bibliothèque d'un homme de goût,* I, 225.

[3] *Réflexions sur l'Eloquence* (en tête des *Panégyriques des Saints*) p. 77.

taire en même temps que le jésuite. « Le génie éclate, dit un autre critique, dans l'oraison funèbre du cardinal de Fleury [1] ». « On y trouve, ajoute un troisième, tout ce que les maîtres de l'art exigent dans les discours funèbres : les agrémens et les beautés de l'éloquence ; ce qu'il y a de plus élevé dans les sentimens, de plus sublime dans les pensées, de plus vif et de plus pur dans le style, de plus gracieux dans les figures, et de plus magnifique dans les expressions [2] ». On loue en prose [3], et en vers latins même [4], son zèle « pour la réformation des mœurs. » Fréron [5], homme de goût, blâme pourtant l'excessive abondance de ce style, et résume son impression par ce texte de Cicéron : « *In summa ubertate inest luxuria quaedam, quae stylo depascenda est* ». Il est vrai que l'attaque de Fréron suscite aussitôt des défenseurs au jésuite [6].

Mais Neuville a trop d'ennemis pour voir son genre goûté universellement. Les jansénistes, en même temps qu'ils déprécient son style, décrient sa doctrine et jusqu'à la pureté de son zèle. Les *Nouvelles Ecclésiastiques* blâment son goût tout profane, « indigne de la majesté de la chaire chrétienne » ; elles l'accusent de « tourner le dos à la vraie éloquence, pour vouloir courir après l'esprit » ; elles jugent son style « guindé, surchargé d'épithètes, noyé d'antithèses [7] ».

---

[1] *Art oratoire*, III. 30.

[2] Albert, *Dict. portatif*, p. 193.

[3] *Année littéraire*, 1759, IV, 320-4.

[4] *Mercure de France*, nov. 1748, pp. 39-40. La pièce est d'un M. Trocherot.

[5] *Lettre sur l'Oraison funèbre du cardinal de Fleury*, dans les *Opuscules de M. F****** (Amsterdam, 1743, 3 vol. in-12 et aussi à part, in-4° de 16 pp.) Voir ci-après les réponses auxquelles elle donna lieu.

[6] *Réfutation d'un écrit intitulé « Lettre »... ou défense du P. de Neuville, adressée à Madame la Marquise de B...* (sla. in-4° de 12 pp.) ; *année 1743, auteur M. Querion. Lettre à M. le Marquis d'A... au sujet de l'Oraison funèbre du cardinal de Fleury par le P. de Neuville, du 26 juillet 1743, à laquelle on a fait une autre lettre en réponse à celle-ci* (sld. 4° pp. 6). A la suite on trouve les *Réflexions d'un jeune étudiant en droit sur une lettre adressée à M. le Marquis d'A...*, etc. (pp. 7 et 8). Enfin, voyez une *Lettre sur l'Oraison funèbre du Cardinal de Fleury et un extrait de cette oraison funèbre*, à la Bibl. de Vitry-le-François, ms. n° 102, fol. 39-40.

[7] *Nouv. Eccl.* 1743, p. 89 et p. 99.

Loué en vers latins, l'orateur est dénigré en vers français [1]; il est même parodié [2]; enfin, on lui reproche les compliments que l'usage autorise, qu'il ne pouvait se dispenser de faire, mais dont il poussait le charme un peu trop loin. « Théodas [la clef dit le P. de la Neufville] traîne la moitié de la ville à ses sermons. On ne peut qu'être parfaitement content de lui, si l'on aime le jeu de mots, les antithèses, les expressions brillantes, le geste comique et véhément. C'est Poisson en surplis [3]. Il n'oublie pas l'éloge du curé dans le premier sermon de son Avent et de son Carême. La foule se presse à son adieu : c'est le morceau fin. Théodas a toujours le plaisir d'entendre dire qu'il a mieux fait dans son adieu que tous ses collègues : ce qui veut dire clairement qu'il a été plus fécond en mensonges et en inventions [4] ». Ses éditeurs connaissent et signalent ces critiques ; « on lui repro-

---

[1] Voici quelques strophes recueillies par Lefranc de Pompignan :

« Enfant gâté de l'art, négligeant la nature,
Foible dans le dessein, faux dans le coloris,
Des vices de son tems la brillante peinture
Charma dans ses portraits et séduisit Paris.

« Sur le ton de saint Paul loin de former son style,
De profanes couleurs il orna l'évangile,
Et surprit sans toucher son tranquille auditeur ;
Ses traits frappoient l'esprit sans atteindre le cœur.

« De ses mots trop hardis le rapide étalage
Couvrit habilement un frivole assemblage.
Très peu de pénitens, beaucoup d'admirateurs
Lui faisoient un grand nom, — s'il n'eût eu des lecteurs.

« Il plaît, mais en détail; et plaire est sa folie ;
Son pinceau, quoique vif, trace peu de grands traits ;
S'il n'instruit pas, au moins voit-on par ses portraits
Combien le bel esprit diffère du génie ».

(*Recueil de poésies formé par Lefranc de Pompignan* et conservé à la Bibl. de Toulouse, ms. 861, fol. 202).

[2] Cf. Voltaire. *Documents inédits*. Paris, bureaux du *Moniteur du Bibliophile*, 1880, in-4°.

[3] Voltaire le juge « plus homme de lettres que jésuite » (Ed. Dupont, XIV, 175). Montesquieu mourant, à qui on le propose pour confesseur, le trouve « trop fameux » (Duc de Luynes, *Mémoires*, XIV, pp. 36-37).

[4] *L'Ecole de l'homme*, troisième partie, t. II, p. 158 (cf. p. 118). Le duc de Luynes admirait ces compliments, de bonne foi. « Son compliment a été fort simple, mais fort bon » (III, 129) ; il les critiquait à l'occasion. « Le compliment fut la partie la plus médiocre du sermon » (I, 385).

che une symétrie monotone, plus de luxe que de vraie richesse, des portraits trop chargés, de la prétention, de la recherche, un ton plus académique que chrétien[1] ». Ils avouent même que son action n'était pas absolument bonne. « Sa manière de dire tenoit de la rapidité, de la vivacité de son style. Il falloit de l'attention et même de la contention pour le suivre. Il attachoit cependant, il remuoit, quoique il n'eût point cet extérieur, ces dehors de l'éloquence, qui sont souvent presque tout le succès de quelques prédicateurs[2] ». On trouvera du reste tous ces reproches réunis dans un document dont la provenance janséniste n'est pas douteuse, et dont nous citerons les passages essentiels.

« Son dessein est d'accabler la raison sous les agrémens....., d'enchanter l'esprit par les portraits les plus agréables, qui se succèdent sans cesse avec une rapidité extraordinaire, ne donnant jamais le tems de réfléchir. La précaution est des meilleures, parce que l'intervalle auroit pu diminuer le plaisir : représentez-vous un tableau mouvant, dont les figures tracées avec le plus beau coloris du monde, passent si vite qu'on ne peut considérer si les attitudes ou les proportions y sont bien gardées.

« La beauté de l'imagination, l'élégance de l'expression et la finesse des portraits feront toujours son caractère distinctif.....; à l'égard de ses défauts, ne pourrait-on pas les justifier en disant que, puisqu'il n'a point d'autre dessein que celui de plaire, les preuves ni l'onction n'entrent point dans son système ; mais comme il veut donner des marques sensibles de la facilité dans l'expression, les deux parties de ses discours ont ordinairement une entière conformité : ce sont les mêmes tableaux présentés sous des faces diffé-

---

[1] *Préface* en tête de ses *Œuvres*. t. I, p. XV ;

[2] Le duc de Luynes, qui avait entendu l'orateur, confirme ces reproches. « C'est un fameux prédicateur, et qui excelle surtout dans les portraits. Mais la volubilité avec laquelle il parle et la monotonie, diminuent beaucoup du plaisir de l'entendre, et font même perdre une partie de ce qu'il dit. » (III, 12 sq) ; cf. p. 163 : « Malgré une monotonie continuelle et une rapidité d'élocution très fatigante, on l'écoute avec grand plaisir ; il faut convenir cependant que ses sermons sont peu touchans. » Cf. encore I, 385 : « Il n'a ni voix ni gestes ».

rentes..... C'est ici le prédicateur des gens de condition. Il ne suffit pas d'être chrétien pour l'entendre ; car les portes des églises où il prêche sont fermées et gardées avec autant de soin que si c'étoit un spectacle.

« Les religieux vont en foule lui demander la préférence pour leurs églises ; l'utile s'y trouve joint à l'agréable : non seulement son Carême produit six fois plus que les autres ; mais il attire avec lui la meilleure compagnie de la ville. Plus d'une personne distinguée y vient recevoir le commencement d'une épître dédicatoire ; et j'y ai vu plus d'une grâce flétrie venir sacrifier au Seigneur sous ses auspices. Toutes les dames, surtout les plus galantes, sont si charmées des sermons qui ne font que les amuser sans les persuader ni les toucher, qu'elles se déclarent aussi hautement en sa faveur que celles de Paris (comme vous me le marquâtes) le firent en faveur de la Cadière ; et cette sorte de composition est si fort de leur goût depuis qu'elles ont entendu le beau portrait des délices de l'amour, qu'elles se déchaînent contre ceux qui prétendent que ce n'est point là le style de la chaire. Pour moi qui crains de leur déplaire, je réponds toûjours aux critiques qu'ils ont tord [*sic*] de vouloir des propositions prouvées et des instructions touchantes dans ce beau tissu de portraits. C'est un titre d'esprit parmi les dames que d'être son partisan ; et l'on en voit de très sottes qui croyent en avoir depuis qu'elles luy en trouvent ; comme la plûpart n'alloient jamais l'entendre sans être aussi fardées que ces discours. L'on sçait le conte d'une des plus huppées, qui, n'ayant eu le tems de se mettre à sa toilette, dit fort naturellement : Il faut donc que j'aille là comme à un sermon ? L'on m'a assuré qu'il étoit bon théologien, j'ai eu besoin de plus d'un garant pour le croire ; il ne parait pas qu'il ait fait grande étude de l'Ecriture, ni des Pères : des matières aussi sèches auroient pu mettre quelque intervalle à l'amusement non interrompu qu'il s'est proposé de procurer à ses auditeurs. A l'égard de son action, c'est encore un phénomène, je n'aurois jamais cru qu'un homme d'esprit pût déclamer avec aussi peu d'intelligence et de légèreté ; c'est un parfait monotone, et l'on diroit qu'il a fait un vœu de ne jamais changer de voix ni de figure. Vous comprenez par ce récit qu'il n'y a point de danger de se convertir à de pareils sermons ; encore une fois

ce n'est pas là son entreprise; il ne veut qu'enchanter l'esprit, et il y en a tant dans ses discours; que la raison ne peut y trouver place [1] ».

Pour résoudre ou pour accorder ces contraditions, il est nécessaire de dire un mot de sa vie [2]; il importe de savoir comment ce religieux s'est formé. Il est né en Normandie [3]; il est entré au noviciat des Jésuites à dix-sept ans (12 septembre 1710) après de brillantes études. « Il avoua depuis que ces deux années [de noviciat], qu'on regarde comme perdues, lui avoient été extrêmement utiles, parce que l'habitude de la méditation qu'il y avoit contractée, lui avoit appris à envisager les objets sous leurs faces différentes, à analyser ses idées, à les pénétrer, à les approfondir, à les classer pour ainsi dire dans l'ordre où elles devoient être [4] ». Il sortit de la solitude en 1712, pour régenter jusqu'en 1720; et dans ses moments de loisir, chose singulière, c'est à l'histoire que ce futur orateur s'adonne. « Il aimoit à discuter, à comparer, à éclaircir les faits, à rassembler tout ce qu'il pouvoit d'anecdotes sûres et intéressantes, à fouiller dans ces archives, malheureusement plus affligeantes qu'honorables pour l'humanité [5] ». Il avait même écrit trois volumes d'observations critiques, qu'il brûla peu de temps avant sa mort.

Quelques sermons détachés mirent en relief son talent oratoire, et décidèrent ses supérieurs à lui confier le ministère de la prédication. « Il se fit alors un nouveau plan d'études : l'Ecriture sainte, les Pères, les dogmes fondamentaux de la religion, l'histoire ecclésiastique : voilà quel fut

---

[1] « *Lettre écrite de Florence à une dame au sujet des sermons du Père de la Neuville, Jésuite.* Bib. Nat. Inv. D 12580, in-8° de 8 pp.

[2] Cf. avant tout, la *Notice* en tête de ses *Œuvres* (I, pp. IV-XXXV); un article dans le *Nécrologe des hommes célèbres* (1717); et une monographie dans les *Etudes des PP. Jésuites* (1870, pp. 135-140).

[3] Les registres de la Compagnie disent « à Mesnil-Hue, Manche » (SOMMERVOGEL, V, 1687). Lui-même, dans une lettre inédite (SOMMERVOGEL, *ibid.*) assure que son lieu de naissance est Coutances. En tout cas, SABATIER de Castres (*Les trois Siècles*, III, 402) se trompe en le faisant naître à Vitré; et probablement aussi le duc de Luynes commet une erreur en affirmant qu'il est « de race allemande » (*Mémoires*, I, 385).

[4] *Notice* en tête des *Œuvres* (I, p. ix).

[5] *Ibid.*, pp. IX-X.

l'objet continuel de son travail et de ses méditations ; il lisoit avec soin et faisoit des extraits de ce qui l'avoit frappé, de ce qu'il croyoit propre à toucher, à instruire ses auditeurs. Après avoir rassemblé d'aussi bons matériaux, après s'être lui-même pénétré et convaincu des vérités qu'il alloit être chargé d'annoncer, il se permit de parcourir tout ce que, dans les temps anciens et modernes, les hérétiques, les incrédules, ont fait d'objections contre le culte et le dogme ; il paroît qu'il lisoit leurs ouvrages la plume à la main ; j'en ai trouvé dans ses papiers beaucoup d'extraits, et principalement du dictionnaire de Bayle...[1] ». « Non content de ce travail préliminaire, lorsque le P. de Neuville s'étoit décidé à traiter une vérité, il l'étudioit de nouveau ; il relisoit tout ce qui pouvoit servir à l'éclaircir, à la démontrer ; il traçoit ensuite le plan de son discours, il le portoit dans sa tête deux ou trois mois, s'en occupoit sans cesse, le méditoit, l'envisageoit sous tous ses différens raports ; et ce n'étoit qu'après l'avoir assez bien ruminé, qu'il prenoit la plume ; tout couloit alors avec une abondance d'idées et de réflexions qui annoncent un homme rempli et maître de son sujet ». On l'entendit pour la première fois à Paris en 1735, au noviciat des Jésuites (territoire Saint-Germain-des-Prés)[2]. « Ce fut une espèce de phénomène

---

[1] M. l'abbé Bernard (*Le Sermon au XVIIIe siècle*, p. 121) croit que le zèle apologétique de Neuville s'est manifesté surtout après 1750. Or, on voit ici que, dès le début, Neuville a conçu le dessein de défendre le dogme ; et ses extraits de Bayle, notamment, il les a employés dès 1737, ainsi qu'en fait foi le passage suivant (qui est décisif) des *Mémoires* du duc de Luynes : « Le P. de la Neuville a prêché ici aujourd'hui sur le scandale ; c'est un de ses plus beaux sermons, et remarquable par un portrait de Bayle, très avantageux du côté de la science et de l'esprit, mais très ressemblant par rapport à l'irreligion et à l'incrédulité » (*Mémoires*, I, 421).

[2] La *Notice* se trompe donc en marquant l'année 1736 pour le début de la carrière de Neuville. Au reste, voici le relevé de ses stations : 1735, Avent au noviciat des Jésuites (territoire Saint-Marceau). — 1736, Carême *ibid.*; Avent aux Quinze-Vingts. — 1737, Carême aux Prémontrés de la rue Hautefeuille ; Avent à Versailles. — 1738, Carême à Notre-Dame, Avent à Saint-Sulpice. — 1739, Carême aux Quinze-Vingts, Avent à Saint-Louis-en-l'Isle, Sermon à Saint-Roch (*Nouv. Eccl.*, 1740, p. 54). — 1740, Carême à Versailles, Avent à Saint-Sauveur. — 1741, Carême à Saint-Sulpice. — 1742, Carême à Notre-Dame, Avent aux Augustins de la place des Victoires. — 1743, Oraison funèbre du cardinal de Fleury (25 mai). — 1745, Carême aux Quinze-Vingts.

qui excita la curiosité et fixa l'attention de presque toute la capitale[1] » ; et il soutint ce premier succès [2]. Au reste, à part ses sermons, « sa vie offre peu d'évènemens. Elle étoit simple, retirée, édifiante... [3] ». Il recevait, confessait, dirigeait, travaillait ; il prêchait familièrement à la congrégation des Messieurs ; et il continuait ses stations à Paris.

Sa carrière s'achève en 1761, par l'oraison funèbre du maréchal de Belle-Isle ; l'orateur a dès lors « l'esprit usé par le travail et consumé par les ans [4] ». Il s'intéresse néanmoins toujours à son ministère ; et une lettre de lui à Dom Déforis, l'éditeur de Bossuet [5], témoigne que les sermons de l'évêque de Meaux, inconnus et dédaignés jusque là, furent pour le jésuite une véritable révélation : mais il était trop tard pour en tirer parti. Neuville se détourna d'ailleurs vers des besognes plus pressantes. La Compagnie de Jésus était menacée ; Neuville aide son frère (jésuite comme lui [6], et supérieur de la maison professe après avoir été provincial deux fois), à dé-

— 1746, Carême à Versailles. — 1747, Carême à Notre-Dame, Avent aux Jésuites du Noviciat. — 1748, Carême à Saint-Jean-en-Grève, sermon détaché à Saint-Germain (cf. *Mercure*, nov. 1748, pp. 39-40). — 1749, Sermon détaché à l'Hôtel-Dieu de Pontoise (cf. *Nouv. Eccl.*, 1749, p. 95). — 1752, Carême à Saint-Paul, Panégyrique de saint Louis devant l'Académie française. — 1753, Carême à Saint-André-des-Arcs, Avent aux Quinze-Vingts. — 1754, Carême à Saint-Sulpice, Avent à Saint-Honoré. — 1756, Carême aux Quinze-Vingts. — 1757, Carême à Versailles, Panégyrique de saint Louis devant l'Académie des sciences (cf. *Mémoires* du président HÉNAULT, p. 12). — 1758, Avent à Saint-André-des-Arcs. — 1760, Carême à la Sainte-Chapelle. — 1761, Carême aux Enfants-Rouges et (10 avril) Or. fun. du Maréchal de Belle-Isle.

[1] *Notice*, p. XV.

[2] « Il affolle à la cour » (P. Brumoy à J.-B. Rousseau, 21 mai 1736, cité par BERNARD, p. 169). « C'est une mode d'aller l'entendre ; il attire tout Paris » (*Journal Encyclop.*, 15 août 1761, pp. 40-41).

[3] *Notice*, p. XXIV-XXV.

[4] *Or. fun. du Maréchal de Belle-Isle* (au t. VII, p. 362).

[5] BOSSUET (Ed. de Dom Déforis), t. VII, pp. XCVII-XCVIII.

[6] PIERRE-CLAUDE FREY DE NEUVILLE (connu dans la Compagnie sous le nom de P. Frey) né à Granville ou à Rennes, 5 sept. 1692 ; recteur de Caen et de La Flèche ; deux fois provincial de France (1743-46, 1756-59), et enfin préposé à la maison professe de Paris ; également prédicateur, mais médiocre ; mort à Rennes en août 1773. On a de lui deux volumes de sermons : *Sermons du P. Pierre-Claude Frey de Neuville l'aîné*, etc. Rouen, Dumesnil, 1778, in-12, précédés d'une notice.

fendre la « mère commune ». Bachaumont cite une lettre écrite avant la suppression, et toute vibrante des angoisses de l'orateur [1] ; et on peut lire, dans la préface de ses œuvres, le billet résigné qu'il adressait à un ami quand cette suppression fut consommée [2]. Il se mit alors à revoir ses sermons, et, avec l'aide du P. Querbeuf, en put mettre au net une quinzaine [3]. Il fut prévenu par la mort ; le P. Querbeuf acheva la revision et surveilla l'impression [4]. Les manuscrits, peu clairs, présentaient un amas confus de papiers « pleins de ratures et sans aucun ordre » ; plusieurs sermons étaient inachevés, et des parties entières n'étaient traitées qu'en canevas. Les éditeurs respectèrent ces imperfections, et réunirent en « pensées », à la fin du dernier volume, les morceaux qui ne leur parurent rattachés à aucune pièce d'ensemble.

---

[1] « Madame, la nuit du préjugé est trop profonde et la tempête trop violente : nous n'échapperons pas à ce naufrage. Je ne sais pas ce que l'Etat gagnera à la destruction de la société ; je souhaite que la religion n'y perde rien, etc. » (27 janvier 1762, dans l'édition originale, Londres, chez John Adamson, 1784, p. 28).

[2] I, xxvij-xxix.

[3] Cette revision fut lente. « Quand il faut aller vite, disait Neuville, il est fâcheux d'avoir plus de goût que d'esprit. » (CHAUDON, *Nouv. Dict. Hist.*, V, 465).

[4] Le P. Querbeuf demanda, pour ce travail, la collaboration du P. Mat. *Sermons du P. Charles Frey de Neuville*, Paris, 1777, 8 vol. in-12. Consulter, sur les *Sermons* en particulier, et sur le talent de Neuville en général, *Année littéraire*, 1759, IV, 320-4 (*Lettre au P. de Neuville sur la réformation des mœurs*) ; *Gazette de Hollande*, 3 déc. 1773 ; *Journal Encyclopédique*, 1776 ; VI, 451-65 ; VII, 58-74, 273-88. *Journal* de FELLER, déc. 1776, pp. 549-60 ; *Année littéraire*, 1776, II, 3-30 ; IV, 289-320 ; *Œuvres de M. de Boulogne*, I, 113. — Voyez en outre : Bibl. Nat. Invent. D 12580, *Lettre écrite de Florence à une dame au sujet des sermons du P. de la Neuville.* Nous en donnons un extrait. Enfin, outre les sermons, on a 1° *Oraison funèbre de S. E. Monseigneur le Cardinal de Fleury*, 1743. Cf. *Clef du Cabinet*, etc., juillet 1743, p. 64 ; *Journal des Sçavans*, 1743, pp. 355-363 ; *Mercure*, août 1743, 1688-98 ; DUC DE LUYNES, *Mémoires* (relativement à une pension de 1200 livres accordée à l'orateur, et à un incident d'étiquette survenu quand l'orateur fut présenté au lever du roi), V, pp. 23, 38, 52-54. 2° *Oraison funèbre de Charles-Auguste Fouquet de Belle-Isle de Gisors, Pair et Maréchal de France*, etc. Cf. *Année litt.*, 1761, 2245-62 ; *Journal de Feller*, 15 juil. 1762, p. 375. 3° Le *Panégyrique de saint Louis* (on le trouve dans les *Œuvres complètes* et dans un recueil de *Panégyriques de saint Louis* (Mame, 1814, 2 vol.)

II

Ces sermons, tels qu'ils sont, il faut les apprécier en eux-mêmes; mais d'abord, quelle idée l'orateur se faisait-il de son art? Il en jugeait autrement que « ces hommes qui ne trouvent jamais assez d'élévation dans les pensées, de dignité dans l'expression, de pureté dans le style, de grâce et de finesse dans les portraits, de douceur et de tendresse dans les sentimens ». « Ces hommes, ajoute-t-il, que blesse, que révolte un geste, un son de voix, quel discours aura le don de captiver, de fixer leur attention? Ce sera, je le sais, tout discours formé à l'enseignememt profane des maximes et des préceptes d'équité, de probité, de bienséance, de modération mondaine; ce sera lorsque le *sanctuaire changé en académie* leur offrira, à la place d'un Paul qui prêchoit la folie de la croix de Jésus-Christ, un philosophe éloquent à débiter les leçons de la sagesse fastueuse du portique, un compilateur de réflexions et de dissertations sur les causes de la décadence et de la chute des Empires, du vuide et de la dépopulation des Etats, de l'affaiblissement du commerce et des arts, du dépérissement des génies et des talens; qui vient ouvrir, pour ainsi dire, une école politique à ses auditeurs, et leur faire oublier jusqu'aux pieds de l'autel qu'ils sont chrétiens, en ne les entretenant que de ce qui intéresse le citoyen[1] » (IV, 69-70). Cette manière est-elle la sienne? Non, apparemment; on voit du moins en quel mépris il la tient.

Avec autant de force, il proteste contre le « vuide » des idées et la recherche frivole du style. « Je m'adresse spécialement à vous, jeunes lévites, que le zèle de votre vocation engage spécialement dans les fonctions du saint ministère. Je vous dis : voulez-vous remplir dignement cette grande et difficile carrière? Que les écrivains sacrés soient vos guides et vos modèles » (IV, 77).

---

[1] Exceptionnellement nous renvoyons à l'édition de 1777, quoique la reproduction de MIGNE (t. LVII) soit fidèle.

Et quant au style, sans aucun doute, il le veut pur et brillant, mais à la condition que ce style ne serve pas à la vaine gloire du prédicateur. « Peut-on parler avec trop de dignité, lorsqu'on parle de vous ô mon Dieu! Ils ne le croyaient pas, ces Pères de l'Eglise..... Tous, selon le conseil de l'Apôtre, firent servir à l'Evangile la mesure des grâces qui leur avoit été donnée : un Chrysostôme, la beauté de l'expression, les agrémens du style, l'abondance des idées, la fertilité de l'esprit ; un saint Grégoire de Nazianze la force du raisonnement, les richesses du génie, les trésors de l'érudition, les profondeurs de la plus sublime théologie ; un saint Cyprien, un Arnobe, un Lactance, la douceur, la délicatesse, la pureté du langage qui, flattant l'esprit par un charme secret, le dispose à saisir avec avidité ce qu'il entend avec plaisir ; un Tertullien, le feu de l'imagination, la hardiesse des traits, l'audace des figures ; un saint Léon, la majesté, la pompe, la magnificence, l'harmonie du discours ; un saint Grégoire pape, la clarté, la netteté, la simplicité aimable ; un saint Ambroise, cette justesse, cette profondeur de réflexion, ces pensées fines et délicates, ces tours heureux, cet ordre, cet arrangement, ce choix des expressions qui déterminèrent Augustin à se faire son disciple dans l'art de bien dire, ensuite à le prendre pour son maître dans la science de croire et de vivre selon l'Evangile ; un saint Augustin, un saint Bernard, ce langage de douce et insinuante persuasion qui ouvre l'âme, l'agite, l'amollit, l'attendrit, et fait au cœur cette violence aimable de laquelle il ne peut pas, il ne veut pas se défendre : *unicuique sicut Dominus vult* » (IV, 73-75).

Il prend donc parti nettement pour la « littérature » dans l'éloquence, et il est plus catégorique en ce point que tous ses devanciers ; mais il n'oublie pas de faire les restrictions indispensables : « L'éloquence de l'Evangile aime la simplicité ; c'est-à-dire, qu'assez ornée par la majesté des objets qui l'occupent, elle dédaigne les ornements étrangers ; c'est-à-dire qu'elle n'a rien de cette mollesse affectée, de ces tours étudiés, de ces grâces empruntées, qui décèlent soit la vanité de l'orateur avide de plaire, soit la stérilité du sujet, qui n'offre point à l'esprit une carrière assez vaste ; mais elle n'a rien de bas et de rampant, rien de faible et d'énervé ; mais si la religion rencontre un génie heureux, elle l'élève, elle

l'agrandit, elle le porte à un degré d'éloquence qui, sans art, passe tous les efforts de l'art » (IV, 73). « Malheur, conclut-il, malheur au ministre de l'Evangile, si en paroissant prêcher Jésus-Christ, il ne prêche que lui-même; s'il ne parle de Dieu que pour faire parler du prédicateur » (IV, 73).

Pourquoi, si notre orateur parle ainsi des prêcheurs frivoles, ne pas admettre d'abord qu'il n'a pas voulu leur ressembler? « Des applaudissemens, des éloges ; ah ! mon Dieu ! ce désir insensé trouveroit-il place dans notre cœur? Je ne dis pas : les fatigues sans cesse renaissantes d'un pareil ministère tariroient dans nos veines les sources de la vie ; nous verrions les années précipiter leur course, et le déclin de nos jours se former quelquefois dès le milieu de la carrière, contens d'emporter avec nous dans le tombeau la frivole satisfaction de laisser après nous une vaine et stérile admiration qui ne peut nous survivre longtemps, si même elle ne meurt et ne périt avant nous. Je dis : sacrilèges profanateurs de la parole sainte, nous oserions placer l'orgueil et l'ambition dans cette chaire où nous prêchons l'Evangile de détachement et d'humilité ! Ah ! mes chers auditeurs, si nous n'osons nous promettre votre conversion et vos larmes, n'ajoutez point, à notre malheur de ne les pouvoir point obtenir, *l'outrage* de penser qu'elles ne sont pas l'unique objet de nos vœux » (IV, 101-102). Ainsi, l'orateur avait subi l' « outrage » ; et il le repousse en des termes trop émus pour qu'on en puisse suspecter la sincérité.

N'en doutons pas, en effet : Neuville est un digne et sérieux prédicateur. Très différent des abbés de cour légers et philosophes, vides et fastueux, dont le nombre grossit sans cesse, cet orateur encore a longuement pratiqué l'Ecriture, les Pères, la théologie. Et, quelle que soit la valeur de son style ou de sa mise en œuvre, on ne peut s'empêcher de reconnaître chez lui les matériaux traditionnels, réunis en masse pour former de solides et puissantes pièces ; on ne peut lui dénier le souci d'instruire et de convertir. On retrouve ici tous les sujets classiques, tous les points de vue ordinaires de dogme et de morale dont nous avons fait ailleurs le dénombrement, et qui forment, depuis Bourdaloue et depuis Bossuet même, la matière de la prédication.

Le dogme d'abord. L'orateur argumente directement et

solidement contre « les frères séparés [1] » ; à plus forte raison les mystères [2] gardent leur importance et leur rang ; à ce point de vue, la tradition répare avantageusement ses pertes. Elle se complète aussi au point de vue apologétique. Nous l'avions vue écarter les controverses dogmatiques, délaisser quelque temps le dogme en le supposant admis ou prouvé ; et nous avons essayé de justifier, d'expliquer au moins cet excusable abandon. Mais le mouvement créé par Bayle, accéléré par Voltaire, n'est pas loin d'aboutir : est-ce le moment d'essayer en chaire l'apologétique ? Tous les vrais prédicateurs l'ont cru, et Neuville comme eux. Il a pensé qu'il devait à son auditoire la démonstration de quelques vérités essentielles attaquées par les philosophes. Il s'est préoccupé surtout de réfuter Bayle, et nous avons les notes qu'il a prises en le lisant [3]. Il y en a sur l'argument des « paris » ; sur le pyrrhonisme, il y en a sur le rôle de la raison en matière de foi, sur le caractère « social » du christianisme que niait Bayle, et sur le christianisme « source de courage » que n'admettait pas Machiavel ; il y en a sur la foi, sur le pape, sur le suicide.

Neuville pourtant n'a pas fait la part trop large à des sujets que beaucoup ne goûtaient pas ; au fond, ses réponses, quoique fortes et justes, étaient vieilles et usées ; et l'on voit qu'il a hésité à mettre à profit tous les résultats de ses longues études. Il n'entre pas assez nettement dans la controverse, il ne lutte pas d'assez près, il ne s'engage pas à fond. Il démontre, par exemple, contre les indifférents, que la religion fait l'honnête homme, et que la probité seule ne fait pas le chrétien ; — il démontre le miraculeux établissement de la religion, il enseigne « les raisons de croire ». Mais ses preuves sont déjà trop connues, trop rebattues, et ce sont celles-là même que les philosophes cherchent à infirmer. Il s'en rend compte, et tourne aussitôt son argumentation en gémissement. « Si vous n'ignorez pas les calamités de la religion, vous

---

[1] Notez (t. I) toute la première partie du *Sermon sur les Morts*.

[2] Plusieurs biographes (MICHAUD en particulier) reconnaissent ce mérite au P. de Neuville.

[3] T. VIII, pp. 357-sqq.

jugez que *je n'ai pas su peindre avec des couleurs assez vives et assez fortes* la licence de tant d'hommes de scandale[1], qui ne pensent, ne parlent, n'écrivent, ne dogmatisent, et n'aiment à déployer le génie ou les talens, que pour sapper les fondemens de la foi et des mœurs, que pour répandre dans les esprits le fanatisme de l'incrédulité, et verser dans les cœurs le poison de la volupté..... Puissent-ils se laisser toucher par les soupirs et par les pleurs de la religion » (I, 323-4) !

Ces traits ne sont pas rares; ils dénotent un zèle plus capable de gémir que certain de triompher; zèle tourmenté, ardeur impuissante, mais rarement amère et acrimonieuse. L'orateur, en effet, s'applique à éviter les agressions blessantes, qui, d'ailleurs, sont encore moins efficaces que les arguments. « Malheur à moi, s'écrie-t-il, si j'avais ici d'autres desseins que de vous édifier et de vous instruire, et si, dans la vivacité d'un zèle trop impétueux, je laissois échapper des expressions propres à irriter les esprits sensibles et délicats..... Je sais que la sainteté de la chaire évangélique seroit profanée par la licence de la satire et par l'amertume des invectives..... Mais aussi malheur à moi si des préjugés coupables vous rendoient odieux les efforts d'un zèle qui ne pense qu'à vous éclairer, qu'à vous fortifier dans la foi » (V, 173-4.). Les discours sur la foi agaçaient les philosophes, et certes il eût mieux valu les convaincre. Cependant, quels que soient les résultats, la bonne volonté de l'apologiste demeure honorable, louable et même glorieuse : ce n'est pas ici l'académicien qui s'escrime avec une épée de parade; c'est le soldat affaibli mais courageux, qui soulève son glaive redoutable, et qui lutte encore en tombant.

Et quant à sa morale, elle est toujours précise, sévère, rigoureuse même; elle conserve ses attaches dogmatiques, elle s'obstine à demeurer chrétienne ; et l'on s'étonne de n'y point découvrir les tendances humanitaires par où se distingue Massillon. Visiblement, le maître encore c'est Bourdaloue ; ici se retrouve le christianisme intégral, et c'est ce

---

[1] Un contemporain blâme ces sortes d'expressions, qu'il juge « de mode nouvelle » : « homme de vanité, d'ambition, de vengeance, de cupidité. » (ALBERT, p. 12.)

qu'on pourrait prouver par de minutieuses comparaisons [1] ; ici se retrouve cette rigueur théologique et juste, qu'il ne faut pas confondre avec le rigorisme spécieux de Massillon : et rien de plus caractéristique, à ce point de vue, que le sermon sur l'amour de Dieu. Si quelque exagération apparaît, c'est celle, bien pardonnable, de présenter chaque sujet comme le plus important et le plus essentiel de tous. Ici enfin, point de ces sermons de philosophie pure, je veux dire point de ces lieux communs de morale individuelle ou sociale qui prévaudront bientôt. Quelques expressions et quelques hardiesses çà et là marquent sans doute l'époque. Il est plus d'une fois question du « peuple » (III, 146), des « droits du peuple » (IV, 30, 57), et d'une révolution possible, dont les symptômes se manifestent déjà : « Rois de la terre, c'est à vous de défendre la majesté du sanctuaire..... *Si le temple périt, vous serez ensevelis sous ses ruines* » (III, 120 ; V, 89). « Ce qui tient le cœur des peuples dans votre dépendance, ce n'est ni cet éclat imposant d'opulence et de majesté qui vous environne, ni la multitude des courtisans qui vous adorent, ni

---

[1] Voici, au hasard, trois plans de sermons sur le jugement dernier.

Premier Plan. — Le jugement dernier fera triompher la *gloire* et la *justice* de Jésus-Christ. — I. *Sa gloire* : en effet, on verra : *a*) la grâce de Jésus-Christ vengée des résistances et des indocilités du monde (car Jésus-Christ, chargé d'établir le règne de Dieu par la grâce, achèvera son œuvre par le triomphe définitif de sa puissance) ; *b*) la doctrine et la divinité de Jésus-Christ vengée contre les outrages et les insultes du monde (car c'est Dieu qui vengera ces humiliations, qui en punira les auteurs, et qui rendra ces humiliations adorables) ; *c*) les élus vengés des calomnies et des persécutions du monde. — II. *Sa justice* : car Jésus-Christ se vengera : *a*) de nos déguisements en *découvrant* le monde tel qu'il est, et *b*) de notre amour propre, en *jugeant* le monde tel qu'il est.

Deuxième Plan. — Dieu nous jugera avec notre *foi* et avec notre *raison*. — I. *Avec notre foi*, que nous l'ayons conservée ou perdue : *a*) Si nous l'avons conservée, c'est elle qui 1° dictera l'accusation ; 2° produira les témoignages ; 3° prononcera la sentence. *b*) Si nous l'avons perdue, c'est elle encore qui décidera, sans que nous puissions alléguer, 1° ni notre liberté d'action ; 2° ni notre intelligence qui nous a mal guidés, [et d'ailleurs — transition — nous serons jugés par cette intelligence même]. — II. *Avec notre raison*, que nous l'ayons gardée droite, ou que nous l'ayons faussée : *a*) Si nous l'avons gardée droite, elle nous jugera, car 1° nous l'avons ouvertement contredite ; 2° ou nous l'avons négligée ; 3° ou enfin nous l'avons éludée par des prétextes

les armées nombreuses qui exercent vos redoutables vengeances : tout cela donne des esclaves, il ne donne pas des sujets ; et combien de fois de coupables séditions, de criminelles intrigues ont franchi cette barrière, et, victorieuses et triomphantes, se sont fait un passage jusqu'au trône, pour *ensevelir le monarque sous les ruines de la monarchie* » (V, 102) !

Encore une fois, ce sont des « signes des temps » ; mais combien rares, et combien perdus dans cet amas de développements théologiques, où s'étale avec complaisance toute la doctrine traditionnelle !

Et, pour achever le compte de ce que Neuville doit à Bourdaloue, il faut ajouter la trame d'un raisonnement serré, rendu sensible par la rigueur logique des divisions, comme aussi par la netteté des formules où le raisonnement se pose, se condense et se conclut. « Sur cela, voici comment je raisonne..... » (I, 39). « Or, de là quelle conclusion ? » (I, 398). « Reprenons et concluons » (I, 407). « Renouvelez votre at-

---

spécieux. *b*) Si nous l'avons faussée, elle nous jugera encore ; car 1º elle s'est faussée sur certains points, non sur d'autres ; 2º en certains temps, non en d'autres.....

Troisième Plan. — Le jugement sera la manifestation des consciences ; le pécheur se connaîtra et sera connu. — *Il se connaîtra* : *a*) Cette loi sera générale, quel que soit le sexe, le pays, la condition, le tempérament, la naissance ; *b*) cette connaissance sera universelle pour toutes les circonstances de la vie (enfance, jeunesse, âge mûr, vieillesse) ; *c*) cette connaissance comprendra les péchés du cœur (tableau) ; *d*) non seulement les actions, mais les omissions (détail) ; *e*) puis, l'abus des grâces ; *f*) enfin les péchés étrangers dont nous aurons été cause. — II. *Il sera connu* : *a*) nombre et caractère des spectateurs ; *b*) nonobstant les soins qu'il aura pris pour se cacher durant la vie (tableau), *c*) en raison inverse de l'estime que ses péchés lui avaient acquise.

Ce dernier plan est de Massillon, on le voit tout de suite. Mais les deux autres, à qui les attribuerons-nous ? Le plus chrétien, le plus traditionnel, c'est le premier ; le plus symétriquement agencé, le plus « philosophique », puisqu'il l'est à moitié, c'est le second. Néanmoins, le premier appartient à Neuville, et le second... à Bourdaloue, dont la logique, un peu trop apprêtée, reste néanmoins admirable. Neuville d'ailleurs pêche spécialement par la disproportion de ses deux parties : « Il convient lui-même qu'il saisit les idées avec trop de vivacité pour pouvoir faire deux points égaux » (Luynes, *Mémoires*, 3 nov. 1737, I, 385).

tention pour un moment : Première proposition... » (II, 201). « Je reprends donc ; et raisonnant sur les principes que je viens d'établir, je dis..... » (II, 241). « Je reprends ; et attentif à développer avec précision ce point important de morale, j'avoue..... etc. » (III, 408-9). « Approfondissons davantage ce raisonnement. Le plus de talens, s'il n'est secondé par la grâce, ne fait point le succès du ministère : *donc* nous entreprenons inutilement de donner à la grâce un cœur que la grâce ne nous donne pas, et en vain nous parlerons, si nous sommes seuls à parler ; *donc* nous ne pourrions, sans une témérité sacrilège, nous regarder comme les auteurs des changemens..... Mais le plus de talens ne fait pas le succès du ministère : *donc,* le moins de talens, si la grâce le seconde, n'empêche point le succès du ministère ; *donc* quel que soit l'homme que le Seigneur daignera employer, Dieu parle.... ; *donc*, si la parole sainte rencontre des âmes dociles à ses impressions..... » etc. (IV, 93).

La méthode de Neuville, rigoureuse au moins dans les mots, l'est-elle aussi dans les choses ? Ce serait ici le lieu d'analyser l'échafaudage un peu compliqué des divisions, et de voir si l'on n'y retrouverait pas cette « composition par le dehors » que M. Brunetière a si bien vue chez Massillon, et à laquelle on pourrait s'attendre chez Neuville.

Et d'abord, est-on rhéteur, pour « composer par le dehors » ? cette métaphore très ingénieuse signifie-t-elle autre chose que la mise en œuvre d'un lieu commun[1] ? Toutes les divisions fondées sur un « lieu commun » seraient donc « par le dehors », puisque les lieux communs sont des cadres préalables, ou, si l'on veut, des « passe-partout » ? et l'on remarquera que ces cadres préconçus sont des méthodes d'invention autant que de disposition. Mais pourquoi voudrait-on que tout sujet disposé sur un cadre préalable fût nécessairement pris par le dehors ? Qui empêchera le logicien, après avoir établi « par le dehors » le premier départ de sa matière, d'en approfondir « par le dedans » chaque morceau ? Il nous semble que

[1] «... Il faut entendre par là qu'il dessine le plan de son sermon avant de bien savoir ce qu'il y mettra. » BRUNETIÈRE, *Manuel de l'Histoire de la littérature française* (Paris, 1898), p. 257.

l'on compose par le dehors quand on décrit, et par le dedans quand on raisonne. Les principes, les déductions sont pris par le dedans : et par où voudrait-on qu'ils fussent pris? Les tableaux de mœurs, les peintures du cœur, par le dehors.

Mais, dira-t-on, les subtilités que l'on distingue, les symétries que l'on balance, les antithèses que l'on ajuste? Rien n'empêche qu'elles sortent (naturellement ou non, ce n'est pas la question) du fond même du sujet. Quand Bourdaloue oppose la foi conservée ou perdue, à la raison droite ou pervertie; s'il trouve trois motifs pour la foi conservée, et deux pour la foi perdue, il lui en faut donc (et il en fournira) trois encore pour la raison droite, et deux aussi pour la raison pervertie; et c'est au fond du sujet qu'il les trouve; niera-t-on cependant la préexistence du cadre? Quand Massillon annonce que le pécheur se connaîtra et sera connu, il forme un plan logique, sûr, complet, et « pris par le dedans ». Mais il l'abandonne pour énumérer six *circonstances* où le pécheur se reconnaîtra, circonstances d'ailleurs également applicables à la manifestation du péché qui forme le second point; et celui-ci se remplit de trois tableaux assez mal amenés, et tout de même très joliment peints. Point de symétrie, et cependant composition par le dehors[1].

Maintenant, peindre, est-ce un défaut de rhéteur? Oui, si la peinture vise à plaire et dédaigne d'instruire. Inversement, non. Neuville divise comme Bourdaloue, avec symétrie souvent, avec logique toujours; et il faudrait citer presque tous ses desseins pour faire la preuve complète. L'abus des divisions, s'il se trouve chez Neuville, ne remonte pas à Massillon. Massillon, au contraire, lassé des complications subtiles où la tradition se perdait, a voulu reposer ses auditeurs en les

---

[1] En effet, la symétrie est un équilibre logique et presque toujours « naturel »; et, pour conclure avec M. Brunetière, « il est aussi puéril de reprocher à un sermon d'être ordinairement divisé en trois points, qu'à une tragédie de l'être en cinq actes ». M. Brunetière lui-même, de parti-pris, a divisé en trois parties chacune de ses conférences sur l'évolution de la poésie lyrique. Quelques-unes même de ces parties sont encore subdivisées en trois. Et certes l'admirable logicien qu'est M. Brunetière n'a pas composé par le dehors. Mais « on ne saurait trop diviser, distinguer et appuyer quand on se préoccupe avant tout, comme lui, d'instruire..... » (Id., *ibid.*, p. 209).

promenant sans fatigue autour de beaux points de vue dont le compte fait importe assez peu, mais dont l'abondance et la variété sont charmantes. Comme Bourdaloue, et comme presque tous les prédicateurs de son temps, — en dépit de Massillon — Neuville exige de l'auditeur une attention ou, pour mieux dire, une contention pénible. Depuis plus d'un siècle, il reste admis que le sermon est une pièce solidement et subtilement construite pour des cerveaux puissants et sains.

Après tout ce qui précède, il serait superflu de mettre en question le zèle de Neuville. Résister au courant du siècle, le remonter même violemment, catéchiser l'auditoire, tenter de l'instruire, de le convaincre, de le gagner ; se livrer à d'obscurs travaux d'apprenti pour acquérir la science nécessaire ; faire honneur à son « métier » par une préparation laborieuse, par une composition large et pleine, par une logique étudiée et rigoureuse : c'est du zèle déjà, et du meilleur. Mais ce zèle se traduit surtout par la hardiesse apostolique de la morale.

C'est toujours la mode, en effet, de « frapper comme un sourd » ; principalement sur les grands, les juges, les financiers, les prêtres et les femmes. « Voyez la justice captive dans les détours du barreau, la bonne foi bannie du commerce ; la mollesse et l'indolence s'introduisent et viennent quelquefois dormir jusqu'à l'ombre du sanctuaire ; la volupté marche à la suite du guerrier ; la pudeur, la probité, la foi et les mœurs, la raison et la religion, l'honnête homme et le chrétien, tout périt, tout disparaît, tout s'évanouit parmi nous » (I, 310). « Que, par les ruses et les monopoles de son industrieuse cupidité, jointe à l'ostentation de son luxe ; que, par son activité à accumuler et ses fureurs à répandre, un vexateur avide, également avare et prodigue, devienne la fable et l'exécration du peuple victime de ses injustices et indigné de l'insolence de son faste ; que l'ambitieux se couvre de l'opprobre des bassesses les plus humiliantes, des détours les plus honteux, des perfidies les plus noires ; que tout un public, alarmé de voir ses destinées remises en des mains incapables de soutenir l'autorité des lois, gémisse de l'indolence, de l'inapplication, de l'oisiveté et de l'ignorance d'un juge sans lumières et sans probité ; que, par les licences de

ses débauches, une jeunesse bouillante et fougueuse imprime au nom le plus illustre un caractère d'ignominie que les vertus d'un autre âge ne pourront effacer ; qu'une femme mondaine réunisse sur elle les regards, les soupçons de toute une ville, par l'étalage odieux d'un luxe que la simplicité chrétienne lui défend et que sa condition ne lui permet pas..... » (III, 12-13).

C'est à tout propos que l'orateur réunit dans sa diatribe ces quatre ou cinq catégories de personnes : à propos de l'éducation (I, 310), des souffrances (II, 297), du respect humain (III, 12, 24), du respect dans les temples (III, 170), de la purification de Marie (V, 68) ou même de saint Louis (VI, 379). Mais en outre et séparément, quels coups il leur porte, surtout aux femmes et aux prêtres !

« Des femmes plongées dans la mollesse, perdues dans l'amour d'elles-mêmes, ennemies de tout ce qui gêne leur indolence voluptueuse, après avoir passé des semaines entières dans l'oubli de Dieu et de leur religion, se souviennent à peine en certains jours qu'elles sont chrétiennes, ou qu'elles doivent l'être ; ne s'arrachent qu'à demi de leur repos et de leur oisiveté, viennent dans nos temples encore pleines de sommeil, dans une négligence, une indécence d'ajustemens que le monde ne leur pardonneroit pas..... Une autre, idolâtre de sa vaine beauté, entêtée du désir de plaire, se pare pour nos temples... ; elle entre, ornée avec plus de pompe et de magnificence que l'autel ; vous diriez que c'est la divinité du temple... ; toute occupée d'elle-même et du désir d'en occuper d'autres, elle ne pense qu'à déployer, avec des airs étudiés, le faste odieux de son immodestie et de son orgueil ; à consulter le goût du public sur une parure ou une mode nouvelle ; à essayer le pouvoir de sa funeste beauté, contente, heureuse, si elle réussit à faire oublier Dieu, à s'attirer les regards, l'attention, et, s'il se peut, les adorations du peuple.....» (III, 141-142). Et quels vifs détails encore sur les mères, l'éducation des enfants, l'oisiveté des femmes !

Et quant aux prêtres, il leur donne de fréquentes et graves leçons. D'abord, il reprend avec tristesse ceux qui se dérobent à la défense de la foi. « L'irréligion fait chaque jour de rapides progrès, et se prépare à envahir, à engloutir l'héritage de Jésus-Christ..... La religion, chancelante et atta-

quée de toutes parts, implore en vain le secours de ses enfans : personne n'entendra la voix de ses soupirs ; on se fera, jusque dans le sanctuaire peut-être, un principe de ménager tout le monde, de garder des mesures avec tout le monde ; et tournant en maximes de sagesse mondaine le précepte de l'Apôtre, de n'être ni à Apollo ni à Céphas, on se jouera de l'anathème que prononce le même Apôtre contre ceux qui ne sont pas de Jésus-Christ » (III, 66).

Il déplore ensuite le dégoût que certains conçoivent de leurs fonctions. « On voit dans nos temples, tantôt le sacrifice adorable offert avec une précipitation qui donne lieu de douter si le cœur n'est pas plus touché de la crainte de déplaire à un monde impie, que du désir de plaire à Dieu... ; tantôt, hélas, les ministres du Seigneur, qui quelquefois récitent les psaumes sacrés, qui chantent les divins cantiques plus par coutume, par nécessité, que par esprit de ferveur et de religion ; qui montrent plus d'impatience d'être rendus à leurs amusemens, à leur oisiveté, que d'application à honorer Dieu et à se sanctifier eux-mêmes..... » (III, 142-3).

Enfin et surtout, il s'indigne contre ceux qui avilissent la chaire ; tel, « au lieu de prêcher Jésus-Christ, semble se prêcher lui-même ; au lieu de venir, nouvel Elie, tonner contre les scandales d'Israël, faire retentir autour du pécheur les anathèmes du ciel, vient, orateur profane, par la finesse des pensées, par les grâces du langage, par la juste et naïve ressemblance du portrait; vient, dis-je, amuser l'esprit, enchanter l'imagination ; réussit peut-être à renvoyer ses auditeurs aussi pleins d'admiration que vuides de piété ; et compte, parmi les succès du ministère, non ce qu'il aura détruit de vices et d'abus, mais ce que ses talens auront reçu d'applaudissemens et d'éloges » (III, 143-4). On pourrait croire que ces invectives trahissent l'animosité d'un « régulier » ; mais les religieux même reçoivent ici leur compte. « Que ma voix, ou plutôt la voix de ce monde profane ne peut-elle se faire entendre dans tous les asyles de la piété ! Enfans de Lévi, hommes voués à la perfection religieuse, le monde vous dirait : Notre ton, notre air, nos manières, l'étalage de notre luxe dans vos somptueuses demeures ; votre table, vos équipages, n'attirent de nous que des regards de haine, de jalousie, de cupidité avide de vous reprendre ce *que*

la ferveur de nos pères vous donna pour d'autres usages. Vous ne vous souvenez pas de ce que vous devez à votre caractère ; ne vous plaignez pas que nous l'oubliions » (III, 25-26).

Ces traits, dont quelques-uns semblent modernes, dénotent le zèle apostolique, mais non la satire malicieuse ; quand il le faut, l'orateur excelle à défendre ses frères et ses confrères contre la malignité du monde. « Parce qu'ils sont pasteurs, on se fait un plaisir criminel, et quelquefois un devoir de faux zèle, de les donner au peuple en spectacle d'opprobre et d'ignominie ; on ne leur pardonne rien : à peine leur pardonne-t-on leurs vertus. On ne se contente pas de leur reprocher ce qu'on voit, on se pique de deviner ce qu'on ne voit pas. On entreprend de sonder l'abyme de leur cœur ; on leur prête des vues, des desseins, des motifs secrets ; toutes leurs décisions ont été formées par l'ignorance, dictées par la prévention, achetées par l'espérance, vendues à la faveur, arrachées par l'intrigue. Hommes indociles ! au lieu de répandre le fiel de vos satyres médisantes sur la tribu de Lévi, ah ! plutôt rentrez au dedans de vous-mêmes » (V, 197). Et voici pour finir un trait qui montre l'impopularité des Jésuites, comme leur ardeur à se défendre : « Fasse le ciel que les préjugés contre les enfans [de saint Ignace] ne vous rendent pas moins favorables à l'éloge du Père ; ce que nous aurions de défauts ne peut nuire à ce qu'il eut de vertus ; et si nous ne méritons pas pour lui les sentimens de votre reconnoissance, le suffrage de l'Eglise doit lui assurer l'hommage de votre respect » (VII, 58-59).

A n'en pas douter, ces précisions morales marquent un zèle désintéressé, qui transparaît d'ailleurs dans le mouvement même des idées ; les pensées se pressent et se heurtent comme pour passer toutes ensemble, et pour donner en masse contre tous les préjugés et tous les prétextes des pécheurs.

III

Jusqu'ici, notre étude, un peu longue peut-être, nous a montré en Neuville des mérites trop oubliés ou trop méconnus ; il faut louer presque sans réserve son fond, sa doctrine,

sa morale et son zèle. Mais peut-on et doit-on critiquer sa littérature ?

Avec les plus louables intentions du monde, Neuville veut plaire : et ne s'autorise-t-il pas des Pères de l'Eglise ? Il les imite sans scrupule, en leur empruntant jusqu'à leur faux brillant, jusqu'à leur rhétorique de décadence. Massillon a été préservé de semblables excès par l'exquise pureté de son goût encore classique. Il se fleurit assez discrètement pour enchanter Voltaire, champion du style simple et naturel. Mais, où donc Neuville a-t il pris ces artifices et ces fausses grâces ? Nous en avons signalé des vestiges dans les orateurs même du grand siècle, et jusque dans la pompe si sobre et si pleine de Bossuet ; nous avons suivi pas à pas le développement de ces germes tout classiques, qui grossissent peu à peu jusqu'à l'emphase. Evidemment, la grande éloquence comme la grande poésie s'enflent et se guindent au souffle de l'esprit nouveau ; Jean-Jacques va se mettre à déclamer, entraînant après lui toute la troupe des prêcheurs religieux ou laïques. Mais Neuville entre dans la voie plus résolument qu'aucun autre ; c'est lui qui « consacre » le genre. Il faut donc voir ce qu'il surajoute au fond traditionnel dont il est demeuré à certains égards le tenant fidèle ; et, au nom de la littérature, le juger aussi sévèrement qu'au nom de la théologie on l'a traité avec indulgence et respect.

A ses détails de morale, il joint (et c'est le premier défaut de sa littérature) des portraits trop fins et des tableaux trop léchés. « Son talent principal est celui des portraits [1]. » Neuville superpose, en quelque sorte, Massillon à Bourdaloue ; et un Massillon, non plus psychologue et tendre mais subtil et précieux. Qu'on en juge par cette esquisse. « Luther, nom fameux entre les plus célèbres dans l'histoire des périls et des calamités de l'Eglise ; Luther, né avec un génie altier et hautain, avec une imagination bouillante et fougueuse, avec cet assemblage d'esprit et de présomption, de hardiesse à inventer et d'audace à soutenir, avec ce mélange de bonnes et de mauvaises qualités qui concourent à pousser un chef

[1] Luynes, *Mémoires*, I, 420.

de parti ; Luther, élevé dans les clameurs et les contestations, enflé de cette science aride et farouche, qui n'avoit été adoucie ni par la politesse qu'on puise dans le commerce du monde, ni par la politesse encore plus vraie, plus complaisante, que donne un naturel sage et pacifique, que donne plus sûrement encore la douceur et la charité chrétiennes ; Luther, autant ennemi de Genève que de Rome ; également odieux à l'une et à l'autre ; le père, si l'on veut, l'apôtre de la Réforme, mais peu digne d'en être le modèle ; Luther, frappé des anathèmes de l'Eglise, dans l'amertume de son dépit, dans les fureurs de son orgueil, orgueil irrité, pour venger ses premières erreurs, flétries et proscrites, enfante une nouvelle erreur » (I, 72-73). On remarquera ces coups de pinceau superposés, marquant des oppositions subtiles plutôt que fortes ; ces retouches sûres mais maniérées, dont la surcharge trop visible finit par empâter un peu la toile, ces détails accumulés qui nuisent à l'harmonie de l'ensemble.

Voici un modèle plus séduisant. « Esprit aisé, facile, poli, disant tout avec naïveté et avec grâce ; maître dans l'art de persuader, lors même qu'il ne peut convaincre; d'obtenir ce qu'on croit pouvoir lui refuser ; de se faire jour, de s'insinuer à travers les passions qui s'opposent à ses desseins, et de faire taire les préjugés en faisant parler le cœur et les sentimens ; esprit solide et judicieux, qui donne ses soins aux grandes choses sans négliger les petites, mais qui ne balance point à sacrifier les petits succès aux grands évènemens ; esprit ferme, marchant d'un pas toujours égal dans la poursuite de ses entreprises ; rien ne l'étonne, parce qu'il a tout prévu ; rien ne le déconcerte, parce qu'il est au-dessus de tout. Esprit qui joint la prudence à la simplicité évangélique ; qui sait, selon les circonstances, s'avancer et retourner sur ses pas, se cacher et se découvrir, céder et résister ; interrompre un projet afin d'en assurer le succès ; changer de conduite sans changer de dessein, et prendre une autre route afin d'arriver au même terme..... Un cœur noble, généreux, intrépide, qui aime le travail, brave les périls, méprise les disgrâces, ose tout lorsqu'il n'a presque rien à espérer, et ne se montre jamais plus tranquille que lorsqu'il a tout à craindre..... Vertus chrétiennes, dons de la grâce infiniment supérieurs aux dons de la nature ; amour de Dieu le plus

tendre et le plus héroïque ; zèle le plus pur et le plus vif, désir insatiable de l'humiliation et des souffrances ; connoissances sublimes, extases fréquentes : il faudroit un discours entier, je ne dis pas pour louer, je dis pour nommer ses vertus. Je me trompe, un mot suffit à son éloge : et telle est sa gloire parmi les peuples, que, quand on a dit sainte Thérèse, il ne reste plus rien à dire » (VII, 151). C'est toujours, avec des couleurs plus tendres, le même procédé par à-coups, le même abus des oppositions, le même souci exagéré des nuances, l'afféterie et la préciosité des traits, du trait final surtout, qui souligne, et pour ainsi dire qui « étiquette », en une formule, un personnage dont le nom est jeté de façon charmante et tout à fait inattendue. Cet excès indéniable de préoccupation artistique ne nuit-il pas un peu au zèle, et même à la « littérature » de l'orateur ?

Mais il aime encore d'autres sortes de peintures que le portrait ; il remet à la mode les tableaux de genre : l'ambitieux (V, 123), le pauvre en son réduit (III, 377), la jeune fille timide (III, 83), l'amant ingénieux et passionné (III, 82), la cour (VII, 295). « Là, sur ce théâtre changeant et mobile, où la scène varie à chaque instant ; où, sous les apparences du repos, règne le mouvement le plus rapide ; dans cette région d'intrigues cachées, de perfidies ténébreuses, de méchanceté profonde et réfléchie ; dans cette région où l'on respecte sans estimer, où l'on applaudit sans approuver, où l'on sert sans aimer, où l'on nuit sans haïr, où l'on s'offre par vanité, où l'on se promet par politique, où l'on se donne sans sincérité, où l'on se retire, où l'on s'abandonne sans bienséance et sans pudeur ; dans ce labyrinthe de détours tortueux, où la prudence marche au hasard, où la route de la prospérité mène si souvent à la disgrâce, où les qualités nécessaires pour s'avancer sont souvent un obstacle qui empêche de parvenir ; où vous n'évitez le mépris que pour tomber dans la haine ; où le mérite modeste est oublié parce qu'il ne s'annonce pas ; où le mérite qui se produit est écarté parce qu'on le redoute ; où les heureux n'ont point d'amis, puisqu'il n'en reste point aux malheureux : là, etc..... » (VII, 295-6). Voilà du fin et du piquant. La cour devait sourire à ces noirceurs charmantes, à ces méchancetés gracieuses, à

ces coups d'épingle aimables qui terminent chaque sentence. Et, qu'on remarque le hors-d'œuvre : tout le tableau est fait après coup, et s'insère dans une courte phrase à peine commencée : « Là, sur ce théâtre, etc.....; là, dès les premiers pas, etc..... ».

Voici un autre morceau célèbre et qu'on prétend même pillé [1]; c'est un « groupe » de Louis XIV mourant et de Louis XV enfant : « Louis XIV avoit vu passer comme l'ombre sa nombreuse postérité : seul dans ses palais immenses, il semble se survivre à lui-même : ses yeux, prêts à se fermer pour toujours, n'aperçoivent à la place de tant de fleurs moissonnées dans leur printems, qu'une fleur à peine éclose, foible, chancelante, presque dévorée par le souffle qui avoit consumé tant de tiges si florissantes : nouveau Joas, unique reste du sang de David, arraché au débris de son auguste maison, *ayant peine à se faire jour à travers les ruines sous lesquelles il parut enseveli.* Dans cet enfant se réunissent les mouvemens de son cœur et les vues de son esprit, les tendresses d'un père et les projets d'un roi. O si du moins il pouvoit par ses leçons et par ses exemples le former dans le grand art de régner! Mais le tems coule, le tombeau s'ouvre devant le monarque, le tombeau l'attend et le demande : il pense donc à se remplacer auprès de son successeur..... [2] ». Ici se remarque cette sensibilité officielle et artificielle qui fut longtemps à la mode, lorsqu'on loua publiquement l'enfance et l'adolescence de Louis le « Bien-aimé ». Ce « Joas », cette « fleur à peine éclose », « foible et chancelante », sont

---

[1] *Art oratoire*, III, 333. Voici le morceau qui aurait inspiré Neuville ; il est pris dans le P. de La Rue. « O profondeur des desseins et des jugemens de Dieu ! Cette grandeur si antique élevée sur de si solides et de si justes fondemens, soutenue de tant de bras, attachée par alliance à tous les trônes chrétiens, être sur le point de périr ! les principaux chefs de cette maison si puissante tomber, hélas ! sous des coups dont le seul souvenir nous fait frémir ! leurs honneurs et leurs mérites éteints ! dirai-je aussi leur gloire, avec leurs mérites ! Un seul enfant est né dans les pleurs, orphelin avant que de naître, *ayant peine à se faire jour au milieu des ruines de sa maison*, est destiné pour en relever la fortune..... » (*Art oratoire*, II, 334). Le plagiat est visible, mais si court !

[2] *Or. funèbre du Cardinal de Fleury*, éd. origin. (1743, in-4°) pp. 18-19.

des métaphores tellement rebattues alors, qu'on ne peut les rencontrer sans impatience.

Voyons encore une « toile » d'un autre genre; c'est l'esquisse d'un amant qui se prétend honnête. « Celui-ci entretient des liaisons tendres qui, quoi qu'il en dise, occupent plus le cœur qu'elles n'amusent l'esprit; plein d'un feu secret qu'il ignore ou qu'il cherche à ignorer, il languit, il brûle, il périt d'un mal qu'il se dissimule à lui-même; percé jusqu'au fond de l'âme, il ne s'occupe que de sa passion; son esprit se perd dans les rêveries séduisantes, se nourrit et se repait de pensées coupables, s'égare en mille complaisances criminelles : mais il se persuade que ces désirs, que ces inquiétudes d'un cœur passionné, ne sont qu'une inclination pure et honnête; que du moins ces désirs libres et avoués par le cœur n'ont point passé au-delà de l'imagination » (III, 82). Voici maintenant le pendant, en un pastel sévère mais coquet : « Cette jeune personne, dominée par une fausse pudeur, craint d'avouer aux prêtres de Jésus-Christ sa honte et sa faiblesse : hardie contre Dieu seul, elle n'a point redouté les yeux du Seigneur, et elle redoute l'oreille du ministre obligé au silence le plus rigoureux : cependant, cet aveu funeste et difficile, la religion le commande.....; elle approche du tribunal sacré, sa bouche timide ne s'ouvre qu'avec peine; elle adoucit, elle excuse, elle diminue, elle ne parle qu'à demi; elle en dit assez pour rougir de ce qu'elle dit, elle ne peut se commander de dire tout; elle se montre, elle se cache, elle surprend une absolution plutôt qu'elle ne l'obtient; elle sort encore plus agitée; elle raisonne, elle délibère, elle flotte incertaine du parti qu'elle doit prendre : enfin, à force de plier et de replier son esprit, d'interroger son cœur, de consulter sa foi, elle se calme, elle se rassure; parce qu'elle ne se sent pas le courage d'en faire davantage, elle se dit qu'elle en a fait assez..... » (III, 83-84).

Ces sortes de peintures se rencontrent à chaque page dans les sermons de Neuville, entre un raisonnement serré et un détail à l'ancienne mode, entre un examen de conscience et un étalage de subdivisions. C'en est assez pour donner un cachet nouveau à ces sermons, anciens par tant de côtés; et ce mélange plus littéraire que chrétien, plus mondain qu'apostolique, ne laisse pas d'affaiblir un peu (pour nous du moins

qui lisons) la portée de ses reproches et la véhémence de son zèle.

On peut d'ailleurs, — nous l'avons déjà dit, — au moyen de ces citations et de tant d'autres que nous avons jusqu'ici prodiguées à dessein, se faire une idée générale de son style. Mais on ne le jugerait pas équitablement sur des morceaux où dominent les qualités et où se dissimulent les défaillances. Ce n'est pas par fragments, c'est de suite qu'il faut lire Neuville pour saisir avec précision les éléments de faiblesse, les vices de décadence dont ce style abonde. Les ornements, tolérés d'abord dans l'oraison funèbre et le panégyrique, ont enfin conquis droit de cité dans le sermon : mots abstraits, apostrophes sentimentales, épithètes excessives, métaphores ambitieuses, envahissent d'ailleurs toute la littérature, et lui donnent ce ton particulier de résonnance à vide qu'elle va garder presque un demi-siècle.

Ce style est le produit fatal de l'évolution classique. L'abstraction, en effet, est un germe de décadence. La vie est concrète ; la vie commence à se retirer d'une langue en abandonnant les vocables abstraits, qui demeurent pareils à de vaines chrysalides. D'ailleurs, par lui-même tout mot est signe, et tout signe est vague : il ne faut rien moins que l'effort constant du génie sur le langage pour charger le mot de nuances délicates, pour communiquer au terme cette valeur particulière qu'il doit tirer de ses « entours », ce relief unique qu'il prend dans une construction spontanée ou dans une place choisie. La langue classique avait banni certains mots imagés pour les remplacer par les mots les plus raisonnables ; or l'image est la forme du concret la plus saisissante, et la raison est la grande faiseuse des abstractions.

La langue classique restait donc figée en elle-même, impersonnelle dans ses constructions comme dans son vocabulaire ; admirable instrument de raison, elle devait contracter, employée par des talents ordinaires, je ne sais quelle rigidité froide et monotone : dans ce temps-là, rien ne ressemble plus à un méchant écrivain qu'un autre méchant écrivain. Mais surtout l'abstraction, nuisible à toute langue qui ne s'en dégage pas, devait exercer des ravages spéciaux sur la

nôtre, qui à ce moment avait fait de l'abstraction comme un principe de beauté et une condition de vérité.

L'abstraction était solennelle, nue et glacée. La solennité dégénéra peu à peu en emphase et en enflure ; la froideur prit un masque sentimental, la nudité se couvrit d'ornements artificiels, à mesure que la « mentalité » du siècle disparu faisait place à la « mentalité » nouvelle. Le dix-huitième siècle, impuissant à renouveler un instrument qui avait produit tant de chefs-d'œuvre, l'a pris tel quel, l'a forcé, l'a faussé. Emphase, sensiblerie, faux ornements, ce sont les vices alors à la mode et déjà rencontrés ailleurs ; ces procédés que l'on appelait alors « beautés » et qui nous font sourire, cette pompe fleurie employée par un Buffon, un Rousseau ou un Voltaire même [1], — nous trouvons ici tout cela amplifié, grossi, déformé à force de recherche.

Le premier vice de ce mauvais style, en effet, c'est la « grandiloquence », je veux dire la disproportion choquante entre le terme guindé et la pensée commune. Le surplis du jésuite est encore plus empesé que les manchettes de Buffon. « Père infortuné, vous pleurez sur le tombeau de votre fils chéri : venez *arroser de vos larmes ces cendres froides et glacées.....* » (I, 301). « Venez donc, *à travers les flots de sang qui arrosent la montagne sainte*, venez jusqu'au pied de la Croix, les arracher à Jésus-Christ, ces âmes si tendrement aimées..... » (I, 327). « Quel *abîme*, chrétiens ! Qui pourra donc, *sans pâlir, envisager le précipice* qu'ont *creusé sous leurs pas* tant d'hommes malheureusement célèbres par leurs scanda-

---

[1] Voici une tirade de Voltaire dans ce goût-là :

« Tout Argos, favorable à leurs *lâches* tendresses,
« Pardonner des *forfaits* qu'il appelle foiblesses !
Et je suis la *victime* et la *fable* à la fois
D'un peuple qui méprise et l'honneur et les lois !
Vous en allez frémir, Grèce légère et vaine,
Détestable Thyeste, *insolente* Mycène :
Soleil, qui vois ce crime et toute ma fureur,
Tu ne verras bientôt ces lieux qu'avec *horreur*.
Le voilà, cet enfant, ce rejeton du crime :
Je le tiens : les *enfers* m'ont livré ma victime.
Je tiens ce *glaive affreux* sous qui tomba Pélops ;
Il le *frappe*, il l'*égorge*, il l'étale en lambeaux... » etc.
(*Les Pélopides*).

les ! » (I, 350). « On ne *perce* qu'avec bien des efforts la *foule* qui se presse *dans le temple de la fortune* ; si une *main propice* ne vous *ouvre la route*, toujours *loin du sanctuaire*, vous *perdrez des vœux* qui ne vont point à la *divinité que vous invoquez* » (II, 217). « Quand finira cette vie, *tissu fatal de douleurs* sans cesse renaissantes ! Quand me sera-t-il donné, *voyageur fatigué d'une course trop pénible*, de me reposer à *l'ombre de la cité sainte*, et d'habiter ce séjour de la paix et de la *vertu*, que ne troublent point les *regrets et les larmes du malheur*, que ne *déshonorent* point les *duretés du mépris* et l'insolente prospérité » (II, 302). « Jeunesse insensée, *tu* te fais un honneur de *braver* la majesté du Roi des rois, de *déployer* devant l'autel la *hauteur*, *l'intrépidité affreuse* de ton libertinage » (III, 132). « N'est-ce pas faire outrage à la *race de Matathias* que de venir lui recommander les honneurs et la gloire de Sion, et les *temples cimentés du sang de ses pères* ont-ils quelque chose à craindre *des enfans?* Rappelez-vous le cours *funeste* des guerres *sanglantes* qui ont ravagé la France ; l'hérésie de Calvin *sortie du fond de l'abîme* voulait s'établir et régner sur les *débris* de nos sanctuaires; les nations étrangères *déchiraient le sein* de notre patrie..... » (III, 174-5). « Je ne parle pas seulement de ces richesses que *la générosité chrétienne mit en dépôt dans le sanctuaire*, qu'elle confia à la *main des prêtres et des lévites*, afin de tenir *un asile toujours ouvert* où, *à l'ombre de l'autel*, la vertu malheureuse vînt se consoler de ses disgrâces..... » (III, 361.) « A l'aspect seul de ce palais, ne se retrace-t-il pas à nos esprits, ne *saisit-il pas, n'épouvante-t-il pas* nos cœurs, le *péril affreux* que la main du Tout-Puissant a détourné du roi et du royaume? *Je vois l'enfer* armer *du glaive homicide le monstre qu'il enyvre de ses fureurs ;* Louis s'avance sur les *bords de l'abîme* que lui *creusait* une *main perfide*. Le bras *parricide se lève,* le sang coule ; *j'entends* retentir les cris, les *lamentations* de la *France éplorée,* les gémissemens d'un fils *éperdu*, d'une famille *plongée* dans la consternation, *noyée* dans les larmes. Troublé par le réveil de *ces images d'horreur et d'épouvante*, on est tenté de s'écrier : *Déserts vastes et impénétrables, ouvrez-nous votre sein, cachez-nous dans vos antres souterrains, où ne puisse pénétrer le récit* de cet attentat sacrilège contre *le meilleur des rois* » (V, 111).

Ce dernier morceau, dont la date est précise (1757), découvre à nu presque tous les défauts de Neuville ; et surtout, en même temps que l'emphase, cette sensiblerie dont il faut maintenant donner d'autres exemples. « Le prophète, qui arrosait de ses pleurs les ruines de l'ancienne Jérusalem, trouveroit-il *assez de larmes pour pleurer* votre humiliation et vos malheurs » (I, 308). « Un Dieu enfant ! la terre est *baignée de nos larmes*, bientôt elle sera trempée de son sang..... » (II, 141). « Les pauvres donnent, pour exprimer [à Dieu] les *transports de leur amour*, les *larmes*, les *soupirs* que la nature semble leur demander pour *déplorer leur indigence*..... » (III, 125). « Qui ne sait que notre âme ne s'ouvre aussi facilement et aussi volontiers à aucun autre sentiment, qu'au sentiment d'une *douleur tendre et vertueuse*..... Or, ces *larmes* que nous aimons à répandre, ce *sentiment délicieux* de *douleur et de compassion* que nous recevons avec *tant de plaisir*, que l'on cherche, que l'on saisit si avidement au théâtre, où les heures ne se précipitent jamais avec autant de vitesse, que lorsque l'illusion et les enchantemens de son imposture font *couler nos pleurs ;* ces *doux mouvemens d'une âme émue et attendrie*, que sont-ils autre chose qu'un *asyle* que la nature a préparé aux malheureux » ? En effet, c'est une émotion de théâtre, une sensibilité conventionnelle que ce siècle recherche, et dont il se pique ; et l'orateur la définit à merveille. Mais poursuivons : « Riches barbares et inhumains, vous empêchez les *soupirs* des pauvres de parvenir jusqu'à vous ; ah ! qu'il soit permis de les fuir à qui ne peut *offrir que des larmes* ; mais qu'il seroit digne d'une âme magnanime de régner par les bienfaits ! S'il s'en est trouvé, de ces hommes nés pour la consolation et le soulagement des autres hommes, après des siècles écoulés, les *larmes des peuples arrosent encore leur tombeau*... » (III, 375-9). Aucune émotion vraie ne justifie l'emploi de pareils termes. Mais dès lors la littérature française semble avoir conscience de ses lacunes, et elle les comble comme elle peut. C'est la « sensiblerie » qui usurpe la place légitime de la sensibilité, comme ce sont les grâces artificielles qui parent la nudité mesquine de la pensée.

Ces artifices aussi (figures ou métaphores), Neuville en fait un abus caractéristique. « C'est un enfant obscur, ignoré,

pauvre, abandonné, baigné de ses pleurs.....; ces *larmes* ne sont plus la *voix* de l'enfance, elles sont le *fleuve* de la paix, le *torrent* de grâces destiné à entraîner les prévarications du monde; ces larmes sont cette *pure rosée* qui fera fleurir les déserts.....; ces soupirs ne sont plus le *langage de la douleur;* ils sont le *feu céleste* envoyé afin de consumer les affections profanes, et d'allumer dans les cœurs le *flambeau* de la divine charité; cette *crèche est l'autel*, où est posée la plus noble, la plus illustre victime qui fut jamais; cette *caverne est le sanctuaire* auguste des desseins », etc. (I, 399). « Or, ce *cœur infortuné, fragile roseau destiné à ramper*, à tomber si vous ne lui prêtez un appui étranger, quel *asyle* le dérobera à sa triste destinée » (II, 159) ! « Les larmes qui *arroseront son berceau* ne *se sècheront que dans la poussière du tombeau*..... Une santé, *fragile roseau qui se plie au moindre souffle*..... notre cœur, *théâtre funeste où se jouent tant de scènes* tragiques et douloureuses » (II, 318). « Ces colonnes [ce sont les conseillers de respect humain] qui, *sans s'ébranler*, avoient porté le poids de la colère et de la vengeance du monde, ne sont plus que de *fragiles roseaux* qui plient sous l'effort d'une frivole menace; ces *murs d'airain* où se brisoit la puissance des empires, ils sont devenus des *vases d'argile* que *brise* et que *réduit en poudre* le *son* d'une parole » (III, 17). « Qui ne sait que le respect humain est la source empoisonnée, la source malheureusement *trop féconde*, d'où *coulent à grands flots* les scandales qui corrompent les mœurs et détruisent la foi » (III, 62) ! « Afin de rallumer ce *flambeau sacré* de la foi, qui ne jette plus que des *lueurs si faibles* et *presque expirantes*, il faut commencer par faire *briller* aux yeux des hommes votre religion et votre piété..... Un chrétien doit regarder la fortune et les prospérités, les revers et les révolutions du monde, comme l'amusement ou l'ennui passager d'une *scène frivole;* comme une *représentation* aussitôt finie que commencée; comme une *vapeur* que va dissiper l'*aurore de l'éternité* » (III, 67.) « On court, on se précipite d'égaremens en égarements..... C'est un *torrent* qui a rompu ses *digues;* un crime attire d'autres crimes, comme des *flots qui poussent d'autres flots*, et qui suivent rapidement leur cours. Le pécheur se fait une étude funeste de *ranimer* la passion mourante, de l'*irriter* par des objets auxquels elle n'est point accoutumée,

de chercher un *aliment au feu* qui le dévore ; il se jette *sur la coupe fatale*, il se hâte d'y *noyer* sa raison, et d'y ensevelir sa foi..... » (III, 89-90). — Nous n'avions pas encore rencontré cet étalage continuel de métaphores parfois incohérentes, toujours forcées.

De même, chez Neuville, les apostrophes se multiplient à l'excès ; elles deviennent l'élément presque unique de l'onction et de la chaleur oratoires. « Pur et saint amour, charité divine, je m'anéantis devant vous » (II, 156). « Lieux déserts et solitaires, ombres de la nuit, retraites tranquilles, si chères à l'âme pure et chrétienne, qui vient loin du tumulte vous confier ses chastes soupirs, ses tendres ardeurs, ses regrets, ses larmes, les transports de son amour, les douleurs de sa pénitence ; doux momens de paix et de silence, dont elle souhaiteroit arrêter la course rapide ; que vous êtes importuns à l'homme pécheur » (III, 86) !

Enfin, Neuville affecte d'employer l'antithèse : « Esprits pleins d'idées et de goûts bizarres, qui ne sont à eux que parce qu'ils ne sont à personne..... ; il faut leur pardonner tout, ils ne pardonnent rien » (I, 218-219). « On se fait un plaisir de lui déplaire » (I, 224). « Que les pères nous retracent les mœurs de Rome naissante, les enfans nous rendront les jours de Rome triomphante » (I, 312). « Venez interrompre ses soupirs pour lui faire entendre les vôtres » (I, 418). « Charité sainte, venez donc ; et du ciel où vous régnez avec tant d'empire, descendez sur la terre : sans vous, qui pourroit parler de vous » (II, 127-8) ? « A l'ombre de cette roche aride, Jérôme trouve tout ce qu'il a fui : le cirque, le théâtre, les délices de Rome : et peut-être ne fut-il jamais moins solitaire, que dans les premières années de sa solitude » (II, 127-128). « Quelque cruelles que soient les *disgrâces qui nous tirent de nous,* elles ne sont rien auprès *des malheurs qui nous ramènent à nous* » (II, 259). « Si Dieu *nous demande notre cœur, notre cœur nous demande* d'être à Dieu » (II, 175). « Le cours de vos prospérités grossira le torrent de vos vices » (II, 257). « Vous le voyez attaché à la croix, couvert de blessures profondes ; vous l'entendez vous dire : *je meurs pour vous, vivez pour moi* » (II, 518). « Hélas ! si mes larmes n'éteignent les feux de l'enfer, elles les rendront plus dévorans ; si mon sang répandu ne change les hommes, il redou-

blera contre eux la colère de mon Père. Hommes aveugles et infortunés, pour savoir combien je souffre, il faudroit savoir combien je vous aime ! Que la mort auroit pour moi de charmes, si elle vous ètoit aussi utile qu'elle me sera cruelle » (IV, 408-9) ! On ne saurait, en termes plus galants, dire des choses plus terribles : et quel temps, que celui où un auditoire chrétien peut supporter l'Evangile mis en épigrammes !

Mais, où se trahit surtout l'artifice de Neuville, c'est dans l'épithète. L'épithète est la pierre de touche du style ; elle parfait, elle enjolive, ou elle surcharge l'idée ; elle produit la plénitude, la grâce, ou la superfétation ; elle est un complément utile, un ornement spécieux, ou un surcroît embarrassant. Un Bossuet dédaigne l'épithète et ramasse presque toujours dans le verbe toute la force de son concept. Un Racine la préfère et l'emploie avec une heureuse justesse. Chez Voltaire poète et chez ses contemporains, elle tourne à la « cheville ».

Chez Neuville, on la trouve aussi prodiguée avec un luxe apparent qui trahit encore l'indigence. Cet orateur accouple les adjectifs par paires ; c'est un trait caractéristique de sa manière. « Oui, mon cher auditeur, quoique dise et que pense le monde, une grandeur noble et modeste, une valeur sage et tempérée, une science docile et complaisante, un enjouement guidé par la pudeur et par la discrétion [ici la double épithète fait place à des équivalents], une politesse naïve et sincère, une amitié pure et désintéressée..... » (I, 34-5). « Ces vertus rigides et austères, ces vertus pénibles et laborieuses, ces vertus craintives et timides » (I, 41). « Qu'est-ce que la crainte de la mort dans le véritable chrétien ? Une crainte judicieuse et raisonnable....., une crainte sage et utile....., une crainte noble et généreuse... » (II, 73). « Essentielle et décisive différence entre..... » (II, 72). « C'est un homme..... voluptueux et débauché, railleur et médisant, fier et hautain, dur et vindicatif, fourbe et perfide, avide et prodigue, quand le monde le voudra et autant que le monde le voudra » (II, 57). Et quand les épithètes ne vont point par paires ou par grappes, il est rare de trouver un substantif qui n'en ait point une. « Une fille dont la vanité fut nourrie par de *lâches* complaisances, par des parures *indécentes*, par des louanges

empoisonnées, dont la raison *fragile et chancelante* n'est soutenue ni par l'œil *vigilant*, ni par les exemples d'une mère chrétienne » (I, 277). « Où les haines sont-elles plus *violentes*, les amitiés plus *perfides* ? Où l'ambition est-elle plus *vive*, l'oisiveté plus *molle* et plus *indolente* ? Où les amours sont-elles plus *folles*, les débauches plus *outrées* ? Où l'intérêt est-il plus *avide?* où la politique est-elle plus *fourbe* » (I, 333) ? « Dans le calme d'une nuit *solitaire*, dans le silence d'un antre *écarté*, Bethléem voit se former les destinées *immuables*, qui se jouent de la politique la plus *raffinée* et de la puissance la plus *redoutable* » (I, 436). « Nécessité (de prier) encore plus pressante pour l'homme du monde, à proportion de ce qu'il est plus *engagé*, plus *élevé*, plus *puissant*, dans le monde ; parce que les occasions sont plus *fréquentes*, les tentations plus *délicates*, les pièges plus *multipliés*, parce que les devoirs sont plus *importants*, les obligations plus *étendues*, les chutes plus *funestes*, les vices plus *scandaleux :* parce que, dans le tumulte des affaires, l'esprit devient plus *dissipé*, la raison moins *attentive*, le cœur plus *aisé à surprendre*, la conscience *moins exacte et moins vigilante*. Ah ! le religieux *fervent*, la vierge *timide et craintive*, le prêtre enseveli à l'ombre du sanctuaire, élèveront sans cesse vers le ciel la voix de leurs soupirs. Ces *saints asiles* où ne pénètre point la contagion du siècle, retentissent des gémissements de l'*humble* prière, et le mondain, que toutes les richesses de la grâce sauveroient à peine du naufrage, passsera ses jours dans le sommeil d'une *molle et indolente* oisiveté » (II, 247) !

Antithèses, métaphores, apostrophes, épithètes accumulées et redondantes : défauts de rhéteur.

Neuville a d'autres faiblesses encore, qu'une rhétorique saine eût plutôt corrigées. La première est une facilité brillante, mais funeste, qui n'est presque nulle part contenue. Cette facilité excuse jusqu'à un certain point les artifices que nous venons de blâmer ; car « il écrivoit comme il parloit ; et ceux qui l'ont connu lui rendront le témoignage que, dans la conversation la moins contrainte, la plus familière, on retrouvoit l'orateur [1] ». Cette facilité naturelle dégénère trop

[1] *Notice*, en tête des *Œuvres*, p. XXV.

souvent en verbiage. Que de phrases équivalentes ou de mots synonymes encombrent la période et retardent la pensée, au lieu d'accroître le mouvement et l'éclat du style ! « En effet, [l'esclave du respect humain], parce qu'il craint que la soumission à la doctrine, que la fidélité aux lois de l'Evangile, ne l'exposent aux anathèmes des héros de l'impiété, et que leurs décisions hautaines ne le confondent dans la foule des âmes *subalternes* (que leur peu de *force*, de *courage* et d'*activité* condamnent à rester captives sous l'empire des *préjugés* et des *opinions* vulgaires), il se hâte d'acheter la réputation d'esprit ferme et indépendant (d'esprit capable de *voir*, de *discuter*, d'*approfondir*, de *remonter aux sources* du vrai). Pour cela, que fait-il ? Pour se donner l'air d'*indépendance* et de *liberté*, il commence par se jeter dans la dépendance la plus servile (par se *précipiter* dans l'esclavage le plus flétrissant, par s'*asservir*, disciple respectueux, adorateur timide, aux *plans*, aux *systèmes*, aux *opinions* du jour). Or, renoncer à ses *penchants*, à ses *attraits*, à ses *lumières*, à ses convictions personnelles ; se soumettre à *emprunter*, à *mendier*, à *recevoir* d'une main étrangère ses *idées*, sa *façon* de penser, ses *persuasions*, ses *sentimens*, ses *mœurs* ; se laisser *dominer*, *maîtriser* jusque dans sa religion, jusque dans ses *devoirs* les plus *sacrés*, les mieux *connus* ; jusque dans ses intérêts les plus essentiels, les *destinées* de son éternité, le *repos de sa conscience*, la *paix de son cœur* : si c'est là ce qu'on doit appeler *indépendance*, *liberté*, *force* d'esprit, *vigueur*, *élévation* de génie, grandeur et fermeté d'âme, que l'on m'apprenne ce qui mérite le nom de *lâcheté*, de *petitesse*, de *bassesse*, de *servitude rampante*, de faiblesse déshonorante et indigne de l'homme » (III, 11-12). On voit ici à plein le procédé : tantôt des phrases explicatives d'une épithète (nous les avons mises entre parenthèses, et on pourrait aussi bien les retrancher), tantôt des synonymes accumulés, sans souci même de la gradation ou de la nuance. Les mots ne coûtent guère à l'orateur : il n'en rejette aucun, il les place comme ils viennent, sans autre dessein que d'en trouver des groupes égaux ou parallèles.

A cette facilité, il faut joindre (ce qui est presque la même chose) l'extrême promptitude et la mobilité incroyable de la pensée, une abondance d'amplification qui entasse les

idées les unes sur les autres, qui les engendre les unes des autres sans discerner leur importance respective, qui perd de vue le point de départ, qui rompt par une digression inattendue et parasite la marche logique du raisonnement ; ou qui, défaut aussi grave, brise et disloque une période commencée. Il en résulte des accumulations indistinctes d'idées, plus fatigantes encore que les accumulations de mots. Qu'on lise par exemple cette description d'une âme qui se croit parfaite, et qui ne laisse pas néanmoins de tomber dans une foule de légères et subtiles imperfections : « Ce ne sont pas des attachemens de crime et de passion, ce ne sont que des amitiés de trop de tendresse et de sentiment ; ce n'est point l'ambition qui usurpe les honneurs, c'est la vanité qui redoute les humiliations ; ce n'est point l'orgueil qui exige des adorations, c'est la délicatesse trop sensible à un outrage ; ce n'est point le respect humain, qui pour plaire à un monde impie imite ses désordres, c'est la timidité qui, pour ne pas déplaire à un monde critique craint de lui laisser apercevoir ses vertus ; ce n'est point l'avarice dont aucune opulence ne peut rassasier les désirs, dont aucune indigence ne peut amollir la dureté ; c'est un goût, un entêtement de bienséances mondaines, qui donne moins à la charité parce qu'il ne refuse point assez au faste et aux caprices du siècle ; ce n'est point haine, vengeance qui irrite et transporte le cœur, c'est antipathie secrette et imperceptible qui le trompe et qui le joue ; ce n'est point calomnie, ce n'est point médisance qui déshonore le prochain ; c'est raillerie légère qui le contriste pour un moment ; ce n'est point cette yvresse de cupidité qui court après le plaisir, c'est indolence d'amour-propre, qui ne cherche pas la pénitence et la mortification ; ce n'est point rébellion, indocilité qui se refuse à la grâce ; c'est sommeil, inattention qui se prête à la nature ; ce n'est point audace qui franchit les bornes du précepte ; c'est découragement et foiblesse qui n'ose entrer dans la voie des conseils ; ce n'est point oubli de ses devoirs jusqu'à négliger les vertus chrétiennes ; ce sont, dans les vertus les plus héroïques, des imperfections qui en altèrent le mérite, ce sont quelquefois des vertus outrées, des vertus poussées au delà des justes limites ; c'est peut-être trop de vivacité dans le zèle, trop de complaisance dans la charité, trop de politique dans la sagesse, trop de

ménagement dans la douceur, trop d'épanchement dans la sincérité; c'est trop d'austérité dans la droiture, trop d'ostentation dans le soin d'édifier, trop d'entêtement dans la fermeté, trop de mollesse dans l'humilité, trop d'excès dans la dévotion ; c'est une vertu qui n'ira pas jusqu'où Dieu veut, ou qui ira au delà de ce que Dieu veut » (I, 104-5). Cette énumération est soignée; mais combien abusive ! Ici du moins, la phrase n'affecte pas l'allure périodique, et la similitude des tours lui conserve quelque unité.

Mais voici des périodes absolument irrégulières : « Pour vous, chrétien lâche et indolent, un *amour* sans zèle et sans activité ; un amour toujours chancelant et inconstant dans ses voies ; un amour qui affecte toujours de se renfermer dans les bornes du précepte ; un amour qui ne connoît, ni les austérités de la pénitence et de la mortification, ni les empressemens et les sacrifices de la ferveur ; ni les saintes délicatesses et les respectables timidités de la conscience ; ni la modestie et la simplicité substituées aux parures de faste et de luxe ; ni les égards et les ménagements de la charité, qui croit rarement le mal et ne le dit jamais ; ni les générosités et les dons de cette même charité, qui ne mesure ses bienfaits que sur le besoin de l'indigence qui l'implore ; ni le dégagement et l'éloignement de ces liaisons spirituelles, dont l'amour-propre partage le motif et les agrémens avec les vertus ; ni la candeur et la bonne foi de cette piété simple et naïve *qui* n'aspire pas à être oubliée, à n'être rien, *loin* de chercher à se dédommager des distinctions du monde profane par l'empire qu'elle se donneroit sur le monde dévot, *dont* elle voudroit conduire les guides et les directeurs : un amour *donc* qui ne connoît ni le détachement de la vie présente, ni le désir de la vie future, ni les dispositions nécessaires pour parvenir à un plus grand amour ; *je le sais, voilà votre amour* » (II, 199-200). Ici la période tourne court sur des énumérations nouvelles ; ailleurs, elle risque de se perdre au milieu d'incidentes superposées : et quand l'orateur la ramène, c'est d'un seul mot, trop grêle pour porter le poids si lourd de tant d'accumulations.

Tant de défauts, les uns imputables au siècle, les autres plus personnels, paralysent sans doute et parfois compro-

mettent les qualités naturelles de l'écrivain. Ces qualités néanmoins, il ne faut pas les méconnaître et nous devons les énumérer en finissant. Son style abuse souvent, mais souvent il tire avantage de la facilité même ; il y a de la finesse et de la hardiesse dans les tours ; la langue, maniérée ou vague, reste harmonieuse ; les constructions, parfois bizarres, sont pleines de vivacité, et ceci surtout est remarquable. La prose classique était plus calme d'allure et réglait son mouvement sur la marche logique des idées. Interrogations, exclamations, apostrophes, ces moyens artificiels, ces formules extérieures agitaient tout au plus la surface du style, sans altérer la sérénité paisible du fond. Maintenant, la passion vive bouleverse l'ordre des mots et brouille les constructions reçues ; ce sont des ellipses hardies, des bouts de phrase sans lien : substantifs jetés en tête des phrases, et tantôt laissés sans verbes, tantôt violemment rattachés au verbe suivant par le pléonasme d'un pronom. « *Maîtres ingrats*, on se consume, on s'immole ; *souvent point d'autre récompense* que des rebuts injurieux, des dédains fastidieux, quelquefois peut-être *un coup d'œil favorable* qui semble agréer le sacrifice..... » (V, 86). Ces tournures se rencontrent même aux premiers mots de l'exorde. « Vaines précautions ! projets confondus par l'événement ! Malgré les ruses politiques et les fureurs sanguinaires de la synagogue, *ils* ne tarderont pas à s'accomplir, *les oracles*..... Etablissement de la religion chrétienne : quel objet plus noble puis-je offrir à votre attention..... » (IV, 116-7). Visiblement, on trouve la prose classique trop analytique ; on voudrait l'animer et la « synthétiser » ; et, faute de mieux, voilà comme on s'y prend. Le moyen le plus usité consiste à mettre en relief et en avant le mot essentiel, quitte à le rattraper ensuite comme on pourra. « Une âme jalouse, il *lui* peint avec les couleurs les plus vives..... » (I, 205-206). « Le zèle contre Dieu, ah ! il se répand à grands flots, il se déborde à torrens dans notre siècle » (II, 191) ! « Paix charmante, repos enchanteur, vertus héroïques d'un cœur rempli, pénétré de l'amour de son Dieu, pouvons-nous *y* penser sans être touchés d'une sainte jalousie » (II, 208) ? « Une dévotion sans orgueil et sans hauteur, sans vanité et sans ostentation, sans mollesse et sans indolence, sans délicatesse d'amour propre : *qu'*une

pareille dévotion se montre au grand jour, je lui réponds du suffrage de la terre » (II, 29-30). « *Raisonnement victorieux* des vains subterfuges de l'ambition, n'*en* cherchez point d'autre pour confondre l'avarice cachée sous le masque imposteur de la prudence; ainsi, *précautions* de l'avare cupidité, toujours occupée des craintes de l'avenir, je *leur* oppose..... » (III, 418-9). « Vous plaindre de votre Dieu, ah! *voilà ce que* votre religion ne vous permet point » (II, 285). « Plaignez-vous maintenant et murmurez si vous l'osez. *Ah! si je l'oserai!* Ah! plutôt comment ne pourrai-je pas éclater en reproches..... » (II, 285).

Quelques-unes de ces tournures sont banales ou bizarres; les autres, plus heureuses, trahissent je ne sais quel bouillonnement et quelle fermentation intérieures, qui soulèvent par endroits cette prose, alourdie par les abstractions solennelles et les épithètes traînantes. On sent une passion frémir parmi tant d'apostrophes rebattues et tant de métaphores usées; une âme ardente vibre sous ce clinquant et ces oripeaux; un tempérament d'orateur se fait jour à travers ces figures poncives, qui retardent quelquefois, mais qui n'arrêtent jamais la marche fougueuse et tumultueuse des pensées.....

Neuville a donc essayé, comme d'autres avant lui, d'appliquer à l'éloquence chrétienne tous les préceptes de l'art et toutes les ressources du talent; mais l'art et le talent l'ont mené jusqu'au bout, dans cette voie où les prédicateurs sérieux ne s'étaient pas encore engagés à fond. Il a cru qu'on lui pardonnerait (et à lui personnellement on pardonne en effet) sa littérature, sa rhétorique et son « modernisme », en considération de sa science, de son zèle, de sa méthode traditionnelle. Mais il n'a pas vu qu'il ouvrait toute grande une porte où d'autres passeront derrière lui, sans avoir ni sa vertu, ni son esprit apostolique, ni son expérience, ni son talent.

Ce talent, à tout prendre, n'est pas médiocre; et si de nos jours, au nom du bon goût, nous blâmons légitimement les fausses beautés qui valurent à l'orateur tant de gloire; n'oublions pas qu'on aimait alors, et qu'avec plaisir on vit s'in-

troduire dans l'éloquence chrétienne ces artifices ingénieux, cette pompe solennelle, cette sensibilité de commande, ces luxueuses épithètes, ces antithèses et ces brillants, ces ornements, en un mot, que Neuville a mis à la mode.

Est-ce là le style académique ? Nous ne le pensons pas, et il ne faut pas créer d'équivoque sur ce mot dont on abuse, et que maintes fois déjà, au cours de cette étude, nous avons rencontré. Appeler « académique » le style guindé, recherché, précieux, c'est commettre une grave méprise. A ce compte, les *Caractères* de La Bruyère seraient académiques ; la *Lettre à l'Académie* de Fénelon ne le serait pas. Le style académique a toujours été ce qu'il est de nos jours, à quelques habitudes littéraires près (et l'on peut s'en convaincre en parcourant les *Recueils des Harangues*), cette façon d'écrire élégante et polie, cette finesse piquante mais discrète, cet air de bonne compagnie en usage dans les assemblées littéraires. Or, rien ne ressemble moins à ce style que celui des prédicateurs, dans tout le cours du dix-huitième siècle. Le style académique est mesuré et calme ; le style de la chaire devient chaque jour plus outré et plus véhément. Les prix d'éloquence, décernés par l'Académie, et brigués presque toujours par des ecclésiastiques, ont introduit en chaire, non le style, mais le « genre » académique, c'est-à-dire le « sermon laïque et philosophique » de l'âge suivant. Neuville, prédicateur vertueux et savant, a prêché le vrai et solide christianisme ; malheureusement, c'est par son style qu'il déroge à la tradition, en même temps qu'au bon goût : et, s'il a manqué de goût, ce n'est donc pas un écrivain « académique ».

CONCLUSION

I

Les prédicateurs dont nous avons étudié les œuvres n'ont manqué en somme ni de talent, ni de science, ni de zèle, ni de vertu : nous croyons l'avoir démontré au cours de cette longue et patiente étude. Quelques-uns furent des orateurs remarquables, la plupart furent d'estimables écrivains. Ils ont tous néanmoins les défauts littéraires de leur temps, défauts pour ainsi dire « classiques », dont il ne serait pas juste de ne demander compte qu'aux prédicateurs, et dont il faut chercher plus haut la cause et plus loin les effets.

Le « classicisme » porte en lui-même des germes de décadence. A ne goûter que la raison, on oublie la nature; à séquestrer l'imagination, sous prétexte qu'elle est la « folle du logis », on risque de la laisser périr ; à restreindre le sentiment, on risque de le fausser. Or, s'il est des genres qui vivent d'imagination et de sentiment, ce sont à coup sûr l'éloquence et le lyrisme. C'est pourquoi nous pouvons constater en passant que ni le dix-septième siècle ni le dix-huitième n'ont compris le lyrisme : Boileau, chef de l'école classique, est aussi ridicule quand il croit imiter Pindare, que Chapelain quand il pense égaler Virgile. De Ronsard à Lamartine, il n'y a pas eu de vrais poètes lyriques, mais seulement des artisans de mots et de syllabes, des chanteurs sonores et vides.

L'éloquence catholique semblait vouée au même sort. Elle a moins souffert cependant. De Bossuet (qui en un sens échappe au classicisme) elle est tombée à Bourdaloue, si toutefois cette évolution peut s'appeler une chute; et dans cet

état, honorable encore, elle s'est maintenue longtemps. Pourquoi ?

L'éloquence religieuse peut subir quelques dommages, en tant qu' « éloquence », et rester pourtant la « prédication ». Prêcher n'est point occupation indifférente ou frivole. Le prédicateur a charge d'âmes; il a mission d'enseigner et de convertir. Raisonner, moraliser, qui sont deux tendances classiques, sont aussi deux de ses plus rigoureux devoirs. Plaire, il y prétend moins; il s'applique plutôt à convaincre : il dispose avec ordre et sagesse les témoignages et les preuves, dont il a fait auparavant une étude approfondie ; il écrit à l'avance sa « pièce » en style clair et calme, il l'apprend par cœur et la débite mot à mot : il écarte le plus qu'il peut la complicité parfois compromettante de l'imagination et du sentiment. Ainsi conçue, l'éloquence classique est plus solide que brillante; mais elle reste digne de son objet et ne s'éloigne pas de son but.

Toutefois, il est des sermons d'apparat qui requièrent d'autres mérites. L'oraison funèbre et le panégyrique demandent des ornements ; et ce serait ici l'occasion, pour l'orateur, de mettre en œuvre toutes les ressources de l'art. Malheureusement, l'éducation classique a comme « ankylosé » les facultés littéraires d'où pourraient jaillir l'émotion vraie et le pathétique puissant. Le prédicateur devra recourir, pour orner son discours d'apparat, aux purs artifices de la rhétorique, aux figures conventionnelles et quelquefois forcées : or ce sont ces mêmes ornements factices qui vont gâter aussi la poésie lyrique, et changer en enflure déclamatoire la solennité prétentieuse, dans l'ode comme dans le discours d'apparat. Ces ornements, reçus d'ailleurs dès le dix-septième siècle, chacun en use plus ou moins. Les écrivains précieux en exagèrent l'emploi ; mais il y en a des traces jusque chez les maîtres, jusque chez La Fontaine, le plus naturaliste des classiques, et jusque chez Molière, le plus naturel.

Les prédicateurs sérieux (et c'est le plus grand nombre) adopteront le sermon « raisonnable » et « moral », et le style simple. Ils n'emploieront les figures qu'avec modération, dans la mesure et dans les genres où l'usage les tolère. Les prédicateurs précieux (car il y en a, quoiqu'ils ne fassent pas encore autorité) en abuseront partout.

II

Telle est, en résumé, l'idée qu'on s'est faite au dix-septième siècle de l'éloquence religieuse, et l'idée qu'on s'en faisait encore vers 1715. C'est d'ailleurs celle que nous en donnent presque tous les traités théoriques écrits vers cette date par des Oratoriens, des Jésuites, ou même des séculiers. Ces traités, dont les préceptes sont établis d'après les modèles du grand siècle et particulièrement d'après Bourdaloue, fixent la tradition : ils exigent du prédicateur la science, la vertu, le zèle, l'expérience et pour ainsi dire le « métier »; ils règlent la matière, les cadres et le style du sermon. Mais aussi, en quelques points, ils critiquent l'usage établi. Déjà, on trouve un peu froide et sèche la manière traditionnelle, on souhaite à la prédication plus de mouvement et plus d'éclat; les séculiers surtout réclament plus de place pour « l'art ». Toutefois, comme il est plus facile de conseiller que de réformer, la tradition demeure longtemps plus forte que les timides désirs des théoriciens.

Les prédicateurs les plus célèbres, de 1715 à 1730 surtout, sont les Oratoriens. Leur éloquence est conforme à la tradition de Bourdaloue, enseignée par leurs théoriciens et pratiquée par les survivants du grand siècle qui, à côté du maître, ont brillé dans la chaire chrétienne. C'est donc à Bourdaloue que se rattachent d'estimables prédicateurs comme Surian, ou André Terrasson; et des orateurs de très grand mérite comme Gaspard Terrasson ou Molinier. Malheureusement, à la mort du cardinal de Noailles, les meilleurs oratoriens, suspects de jansénisme, sont exclus de la Congrégation ou réduits au silence : ceux, en petit nombre, qui prêchent encore (Pacaud ou Renaud, par exemple) sont plus médiocres et n'exercent aucune influence durable.

En même temps que les Oratoriens et aussi après eux, d'autres religieux ont prêché avec succès : les uns (ardents jansénistes), seulement jusqu'en 1730 ; les autres, durant tout le demi-siècle. Les plus connus, un peu moins brillants que

les Oratoriens déjà étudiés, sont le feuillant Dom Jérôme et le doctrinaire Jard, tous deux interdits de bonne heure ; le récollet Chalippe, dont la longue carrière s'achève vers 1740, et le bénédictin Sensaric, qui vers la même époque commence la sienne. Ils relèvent également de Bourdaloue ; et, en résumé, ce qui caractérise les religieux de toute robe (les Oratoriens comme les autres), c'est la science consommée, le zèle ardent, la haute vertu ; c'est la même méthode rigoureuse, le même style « raisonnable » et un peu solennel ; c'est le même fond théologique, patristique et scripturaire : c'est la tradition. En eux tous cependant (et plutôt chez les Oratoriens), des nouveautés se découvrent : on prévoit, par quelques tours trop précieux, par quelques ornements outrés, que la solennité classique tend à la grandiloquence ; et, après 1730 surtout, certains traits de morale sociale annoncent la sensiblerie et l'humanitarisme.

Les mêmes défauts et d'autres encore sont visibles dans la prédication des séculiers qui, demeurés à l'écart des controverses dogmatiques, n'ont jamais cessé de prêcher à Paris. On peut distinguer parmi eux les prédicateurs de carrière, les prédicateurs d'occasion et les prédicateurs sans vocation. Leur caractère commun est d'avoir eu, plus que les religieux, le souci de plaire et l'ambition d' « arriver ». Les prédicateurs de carrière, néanmoins, retenus par la dignité de leur profession, conservent aussi quelque dignité à leur éloquence. Si, plus répandus dans le monde, ils ont été moins saints, on ne peut disconvenir qu'ils aient mené, pour la plupart du moins, une vie honorable. De plus, ils savent ce qu'ils enseignent ; ils n'ont pas négligé d'apprendre, d'approfondir même, les sciences sacrées. Quelques-uns regrettent le style empesé qui commence à prévaloir. Mais leur souci de plaire s'accorde assez mal avec la simplicité qu'ils désirent. Si un Cicéri, par exemple, abrège quelquefois sa période, si un Lafiteau hâche son style, ils n'abandonnent aucun des procédés de la rhétorique classique ; ils les prodiguent même un peu plus, et jusque dans le discours moral. Cette préoccupation de « littérature » se remarque, à plus forte raison, chez les séculiers venus un peu plus tard, comme Clément ou La Tour, bien qu'elle ne soit pas encore

abusive. Leur vertu et leur science les préservent de tout fâcheux excès.

Les prédicateurs d'occasion ont fait courir à l'éloquence des dangers plus sérieux. Cependant, leur désir de plaire n'exclut pas entièrement celui d'édifier. Poncet de La Rivière, qui a peu prêché, ne manque point de zèle; il met toutefois dans ses compositions assez d'art pour soutenir la comparaison avec Massillon même : l'édition subreptice des sermons de Massillon contient vingt-deux pièces dérobées à Poncet. Les autres prédicateurs d'occasion (Roquette, Du Resnel, Séguy, Trublet), adonnés presque exclusivement au panégyrique ou à l'oraison funèbre, ont comme usurpé ce titre de prédicateur qui ne convenait excellement qu'aux prédicateurs de profession. Ils ont montré qu'on pouvait monter en chaire sans avoir ni la science, ni l'expérience traditionnelles, et que le beau style pouvait suppléer à tout. Chez eux, non seulement l'art domine, mais le savoir fait défaut; il leur reste encore la vertu.

Cette vertu, les prédicateurs sans vocation ne l'ont point, — je veux dire les prédicateurs sans vocation oratoire ni ecclésiastique. Il y a toujours eu de ces sortes d'intrus dans les rangs du clergé. Dès le commencement du dix-huitième siècle, leur nombre grossit; mais encore l'opinion publique les méprise et la critique les raille. Ils prêchent des riens en style précieux; un peu plus tard, ils prêcheront, en style enflé, le sermon « laïque ». Ils seront les premiers à sacrifier toutes les traditions à la fois : la science, le zèle, la vertu, la méthode, la rigueur du fond et la simplicité de la forme. Par malheur, ils deviendront à la longue si bruyants, qu'ils attireront sur eux seuls l'attention publique, et si nombreux qu'ils feront école.

En attendant, leur règne se trouve retardé par l'influence des Jésuites, qui après 1730 sont rentrés en lice à Paris. Les Jésuites d'ailleurs, pendant les quinze années de leur silence, n'étaient pas demeurés inactifs. Ils avaient édité un grand nombre de leurs sermonnaires, et Bourdaloue en particulier; ils avaient publié la *Bibliothèque des Prédicateurs*, ils avaient exercé en province le ministère qu'on leur interdisait à Paris; et l'œuvre du Père Du Fay nous représente assez

exactement cette prédication provinciale. En province aussi avaient débuté les prédicateurs de la Compagnie qui, après 1730, ont commencé à Paris leur brillante carrière (tels Ségaud, Pérussault, Perrin, Le Chapelain). Ceux-ci, qui offrent les types successifs de la prédication jésuite durant les vingt dernières années de ce demi-siècle, demeurent en somme traditionnels : et même, s'apercevant que la tradition dégénère, ils semblent l'exagérer en quelques points : ils comprennent que le christianisme, peu à peu négligé, sera bientôt exclu ; ils le ramènent dans la prédication, qui devient apologétique et quelquefois polémique ; s'apercevant que la morale devient « laïque », ils s'attachent avec plus de fidélité aux précisions et aux sévérités traditionnelles. Pendant vingt ans, la chaire de Versailles retentit des reproches qu'ils adressent au roi, sur son inconduite et sa mollesse. Mais, il faut aussi le remarquer, presque tous ces Jésuites sont d'anciens régents de rhétorique ; leur style orné subit donc peu à peu la dégénérescence fatale. De Ségaud à Neuville, on peut voir la solennité classique devenir l'enflure et la déclamation. Les Jésuites, impuissants à lutter contre le goût ambiant, tentent un compromis entre la tradition et la « littérature ». Ils ne répudient, pour la méthode et pour le fond, aucune des habitudes traditionnelles, et l'on ne peut douter de leur science ni suspecter leur vertu. Mais ils accepteront sans scrupule et bientôt ils emploieront sans réserve le langage à la mode : et cette concession aboutira fatalement à produire un Neuville.

III

Pourtant (nous l'avons prévu) une évolution plus grave était imminente : et on nous permettra, pour faire en quelque sorte la contre-épreuve de notre démonstration, d'exposer en finissant les principaux traits de cette décadence.

Il y avait toujours eu de mauvais abbés; maintenant ils abondent. Ils cherchent, comme toujours, des abbayes, des bénéfice, des évêchés même : ils en trouvent. La chaire étant un moyen de se produire, ils y montent, sans savoir,

sans vertu, non quelquefois sans talent. Ce sont eux qui discréditent l'éloquence. Comme ils font plus de bruit, on les remarque aussi davantage. On les méprisait d'abord ; maintenant on les accepte, on les recherche, on les encourage, on les honore ; ils font tort aux humbles, aux obscurs et aux saints, qu'on ne connaît plus.

A quel moment définitif cette ivraie étouffera-t-elle le bon grain ? Non point au début du siècle, nous avons essayé de le faire voir ; et l'influence des prédicateurs d'occasion que nous avons étudiés n'a pas suffi à produire ce définitif résultat. Le moment précis où les bons peu à peu disparaissent (Oratoriens, Jésuites ou séculiers), et où nul ne se lève semblable à eux, c'est « l'année même [1749] où commençoit une révolution générale dans les lettres et dans les mœurs ; et jamais, par le concours des circonstances, la littérature et la société n'ont vu dans cette capitale une époque plus singulière. L'esprit du siècle de Louis XIV allait céder à un nouvel esprit ; ses dernières nuances n'étoient pas entièrement effacées ; elles se mêloient alors, elles se confondoient avec d'autres qui, devenant chaque jour plus sensibles, n'ont pas tardé à les faire disparaître ».

Ainsi s'exprime le clairvoyant Rulhière[1], successeur de l'abbé de Boismont à l'Académie : et ce panégyrique de l'éloquence nouvelle rend le même son que le discours fameux où d'Alembert, successeur de Surian, avait sonné le glas et prononcé l'oraison funèbre de la vieille méthode[2]. C'est l'année même où Voltaire, par la bouche d'un abbé « nouveau jeu », prêcha le panégyrique de saint Louis. C'est le moment où l'Encyclopédie va naître : c'est de cette date seulement qu'il faut compter la vraie décadence. Alors les Ordres religieux se désorganisent ; l'Oratoire n'a plus d'orateurs[3] ; les autres, Jacobins, Feuillants, Bénédictins, Doctrinaires, affai-

---

[1] *Discours de réception* à l'Académie (4 juin 1787). Tout ce discours est à lire (*Œuvres*, Paris, 1819, 2 vol., t. II, pp. 12-47)

[2] *Discours de réception* à l'Académie, de D'ALEMBERT (19 déc. 1754).

[3] « En nous montrant la maison qu'il habitoit et dont une partie étoit alors abattue : « voilà, nous disait-il avec douleur [le P. de La Tour] la triste image de notre Congrégation. » (D'ALEMBERT, *Eloge de Surian*).

blis ou décimés par le jansénisme, perdent leur prestige et leur énergie vitale; les Jésuites, qui font encore quelque figure, servent de cible en même temps aux jansénistes, aux parlementaires et aux philosophes; ils seront enfin débordés à leur tour, et leurs diatribes violentes demeurent isolées autant que stériles.

Les derniers des séculiers formés à la vieille école ne peuvent plus résister au torrent; les nouveaux venus s'y livrent alors tout entiers. « Notre siècle a vu de ces esprits médiocres, de ces talens subalternes qui, se croyant sublimes, ne peuvent manquer de se trouver éloquents et d'être pris pour tels par le vulgaire de tous rangs. Dans toutes les tribunes, ainsi que dans la plupart des sociétés, on n'a que trop à essuyer, ou *de cette froide éloquence prétendue*, qui n'est qu'une stérile abondance de mots, un vain étalage de raisonnemens sans principes et sans objet, un chaos d'idées et de sentimens sans force et sans chaleur; ou *de cette éloquence ridicule*, qui n'est que le langage foible du bel esprit, le jargon fastidieux de l'antithèse, et la manie puérile de mettre tout en épigrammes. Pour assurer à notre siècle une suite nombreuse de pareils déclamateurs, il ne faut que deux qualités qui, malheureusement, ne sont pas prêtes à manquer : la merveilleuse facilité de parler longtems sans avoir rien à dire, et la confiance intrépide qui accompagne toujours les talens médiocres et les beaux esprits sans génie[1] ».

On voit dès lors les Poulle, les La Tour du Pin, les Boismont, amuser d'une facile mais vaine psychologie, de leur rhétorique brillante mais vide, des auditoires qui ne veulent plus de religion. Encore l'abbé Poulle demeure-t-il relativement estimable. Mais son panégyrique de saint Louis lui vaut une riche prébende, il se trouve suffisamment nanti et ne prêche plus; ou, s'il accepte une station encore, c'est la station glorieuse et enviée devant la cour; il ensevelit dans un sage silence une flamme qui n'a pas d'aliment, et à la fin, pressé par des admirateurs, il se décide à publier des ser-

---

[1] *Discours* de GRESSET à l'Académie, en réponse à d'ALEMBERT. Dans MIGNE, L, 615.

mons qu'il n'a pas gardés, qu'il n'avait peut-être jamais écrits. De mémoire, il les refait; ou pour mieux dire, de nouveau il les improvise, et l'on regrette, en les lisant, qu'un homme si disert puisse en même temps être si creux.

La Tour du Pin se confine, quant à lui dans un genre uniquement destiné à plaire : le panégyrique. C'est sa spécialité de louer les saints; et après avoir tant prôné leurs exemples, il eût mieux fait sans doute de les imiter. Mais il ne recherche pas d'autre succès que celui de « fin diseur ». Voici comment le juge un contemporain : « Ecoutez le jeune *Bélologue* débiter un panégyrique. C'est une découpure éloquemment rapportée. Pensées neuves, style épanoui, tournures frappantes et romanesques, gestes de théâtre, parodie continuelle des mœurs, quelques mots du saint. Il triomphe sur la Madeleine pécheresse. Petites mains d'aller et de venir sur les bords de la chaire, pour en étaler la blancheur; grasseyement de filer délicatement entre deux lèvres pincées; exclamations ménagées, pauses méditées et marquées comme des points et des virgules, moins pour lire sur le visage de l'auditoire le fruit qu'il peut espérer de son sermon, que le plaisir qu'il fait. Qu'on ôte à Bélologue son rochet et sa soutane, qu'on lui passe un habit doré, qu'on le place au théâtre, qu'on lui donne un rôle, il changera de scène sans s'en apercevoir. Il prêche par vanité, il s'aime, il grasseye, il fait la belle main, il a le toupet bien placé, que faut-il de plus pour être acteur? Qu'a Grandval de plus que lui? Qu'a même de trop Bélologue pour en faire un Dangerville? peut-être que de la fatuité[1] ». Bélologue, d'ailleurs (puisque le surnom convient à l'homme), mourut comme Voltaire, en refusant les sacrements[2].

Enfin l'abbé de Boismont, cet habitué des salons de Mlle de Lespinasse[3], ce « roué de la cour qui n'a que l'extérieur de son état », « ce gros bénéficier qui ne paie pas ses

---

[1] *L'Ecole de l'homme*, 3e partie, p. 83. « La clef indique M. l'abbé de La Tour du Pin ».

[2] *Revue du Clergé français*, article de M. l'abbé Rosne (15 juin 1897), pp. 115-144.

[3] Sainte-Beuve, *Lundis*, II, 122.

dettes[1] », « offre l'exemple le plus remarquable de ces ecclésiastiques qui, livrés à toute l'influence du dix-huitième siècle, ont, pour arriver à la renommée et à la fortune, composé continuellement avec les opinions qui pour lors avaient cours dans le monde. Ils ne pouvaient point, comme les hommes de lettres, s'abandonner entièrement aux opinions philosophiques ; aux yeux de la cour, et même des gens du monde, leur habit les assujettissait à certaines bienséances. Il leur fallait beaucoup de goût et de tact, pour être décents dans leurs relations avec les hommes qui tenaient au gouvernement, sans être ridicules parmi les philosophes et leurs sociétés..... Vers la fin, tant de ménagements n'étaient pas même nécessaires ; on s'était peu à peu accoutumé à se passer de toutes ces petites hypocrisies[2] ».

Le moindre défaut de cette éloquence prétendue, c'est encore « une espèce d'emphase magistrale » qu'elle emprunte à la littérature en vogue. Ni un Maury, ni un Beauvais, ni un Besplas (je cite ceux qui ont le mieux sauvé les apparences), ne peuvent s'en défaire. « Non, Sire, s'écrie Maury, il n'est pas impossible de permettre à l'homme captif de respirer du moins un air salubre dans les prisons ; il n'est pas impossible d'ouvrir un asile aux malheureux dans les hôpitaux sans les y accumuler sur des lits de douleur ; il n'est pas impossible d'assurer la subsistance et la conservation de ces pauvres enfans que le Ciel a mis sous la protection spéciale du Père des peuples ; il n'est pas impossible enfin de faire cesser les ravages de la mendicité, sans y substituer les horreurs du plus effrayant esclavage[3] ». « Pardonnez, Sire, s'écrie à son tour Gros de Besplas, la confiance et le poids de notre ministère ; notre cœur déchiré nous force à vous révéler ici le plus grand sujet de notre tristesse. On n'offense pas votre clémence quand on met votre cœur magnanime sur la route des bienfaits et de la vérité. Pauvres infortunés ! Que ma

---

[1] BACHAUMONT, 1778, 10 août ; 1762, 30 août (Ed. BARRIÈRE, pp. 456-227);

[2] DE BARANTE, article du *Publiciste* (1805) ; reproduit dans les *Œuvres*, II, 42.

[3] Péroraison de la *Cène* de l'abbé MAURY ; citée pour la première fois dans les œuvres de l'abbé de BOISMONT (1 vol., Paris, 1805), p. 394.

bouche n'a-t-elle l'éloquence de Chrysostome pour défendre vos droits! Si le trait qui perce notre âme arrive à celle du plus grand prince, quel soulagement pour notre douleur! Oui, Sire, l'état des cachots de votre royaume arracheroit des larmes aux plus insensibles[1] »!

Voilà le style régnant, et nous l'avons vu naître. Mais voici venir en outre je ne sais quelle théophilanthropie bâtarde; nous n'entendons plus les apôtres du Christ; ils ont cédé la place aux « apôtres de l'humanité ». Ces apôtres-là, esclaves de l'opinion et de la mode, ignorants de leur métier, comblent avec de la « philosophie » le vide immense de leur talent. Ils parlent comme le souhaitait Voltaire; comme Torné ou Fauchet, ils prêchent « à la grecque »; ils grossissent maintenant l'armée de la philosophie; on les trouvera demain dans celle de la Révolution.....

« Mais » (pour laisser le dernier mot à un contemporain de cette décadence rapide qui demanderait une autre étude aussi longue que celle-ci), « qui nous rendra le talent de parler avec raison, avec force, avec utilité; ce génie mâle et majestueux, sensible et pénétrant, simple et sublime? Qui nous rendra l'éloquence de la chaire, ce talent si rare, si difficile, et si souvent usurpé, ce talent, le premier de tous par la nécessité de la grandeur et la supériorité de son objet? Qui nous rappellera ces orateurs puissants, ces modérateurs de l'esprit humain, ces maîtres des passions elles-mêmes, ces ministres vraiment dignes d'annoncer aux hommes les vérités éternelles, l'unique vérité devant qui la terre doit rester en silence avec ses maîtres et ses sages?... Nous voyons nos pertes, nous les pleurons; et nos larmes sont d'autant plus justes que les dédommagemens sont devenus plus rares, que l'éloquence sacrée attend encore ici un restaurateur[2] ».

---

[1] Cité par Laharpe, *Lycée* (Paris, 1727); XIV, pp. 166-7.
[2] Gresset, *Réponse à d'Alembert*, dans Migne, t. L, p. 615.

Table des Noms cités dans l'Ouvrage (1)

(1) Cette table ne comprend pas les noms cités dans la préface, l'introduction et la bibliographie.

6[?]

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

Les Oratoriens.

CHAPITRE PREMIER

Les Traditions de l'Oratoire. — Théories et Théoriciens.

CHAPITRE II

Les Traditions de l'Oratoire. — Les Survivants du grand siècle.

CHAPITRE III

Les Prédicateurs Oratoriens. — Les Oratoriens de Provence.

CHAPITRE IV

Les Prédicateurs Oratoriens. — Les Terrasson.

CHAPITRE V

Les derniers Prédicateurs Oratoriens.

LIVRE DEUXIÈME

Les Religieux.

CHAPITRE PREMIER

Les « Constitutionnaires ».

CHAPITRE II

Les « Appelants ».

LIVRE TROISIÈME

Les Séculiers.

CHAPITRE PREMIER

Théories et Traditions.

CHAPITRE II

Les Prédicateurs de carrière.

CHAPITRE III

Les Prédicateurs d'occasion. — Évêques et Académiciens.

CHAPITRE IV

Les Prédicateurs sans vocation.

LIVRE QUATRIÈME

Les Jésuites

CHAPITRE PREMIER

Les Théoriciens.

CHAPITRE II

Les Compilateurs, les Éditeurs, les derniers Contemporains de Bourdaloue.

CHAPITRE III

Les Prédicateurs jésuites de 1730 à 1740.

CHAPITRE IV

Les Prédicateurs jésuites de 1740 à 1750.

CHAPITRE V

Le Père de Neuville.

VU ET LU,

A Montpellier, le 4 juillet 1902,

par le Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Montpellier,

FERDINAND CASTETS.

PERMIS D'IMPRIMER :

4 juillet 1902.

ANT. BENOIST.

TOULOUSE. — IMPRIMERIE SAINT-CYPRIEN, 27, ALLÉES DE GARONNE, 27.

695.

ERRATA

Page 12, n. 3,	*au lieu de* :	Gisbert,	*lisez* :	Gibert.
— 73, l. 16,	—	guillottiner,	—	guillotiner.
— 152, l. 12,	—	le préfet de police.	—	le lieutenant de police.
— 180, l. 29,	—	si unie.	—	si une.
— 190, l. 5,	—	la nécrologie.	—	le nécrologe.
— 191, l. 2,	—	et qui n'est pas,	—	et n'est pas.
— 204, l. 25,	—	l'art poétique,	—	l'*Art poétique*.
— 231, l. 12,	—	année de 1745,	—	année 1745.
— 238, l. 8,	—	ne,	—	en.
— 300, l. 19,	—	Aux cours,	—	Au cours.
— 312, l. 5,	—	réconcilier,	—	se concilier.
— 377, l. 5,	—	jeu,	—	feu.
— 412, l. 2,	—	de pure perte,	—	en pure perte.
— 414, n. 1,	—	Saint-Savin,	—	Saint-Surin.

0

APR 15 1968

PQ 701 C3
Candel, Jules
Les prédicateurs français

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY